

COLLECTION
BRIGITTE ET ROLAND BROCA

Parties I & II

ADER
Nordmann & Dominique

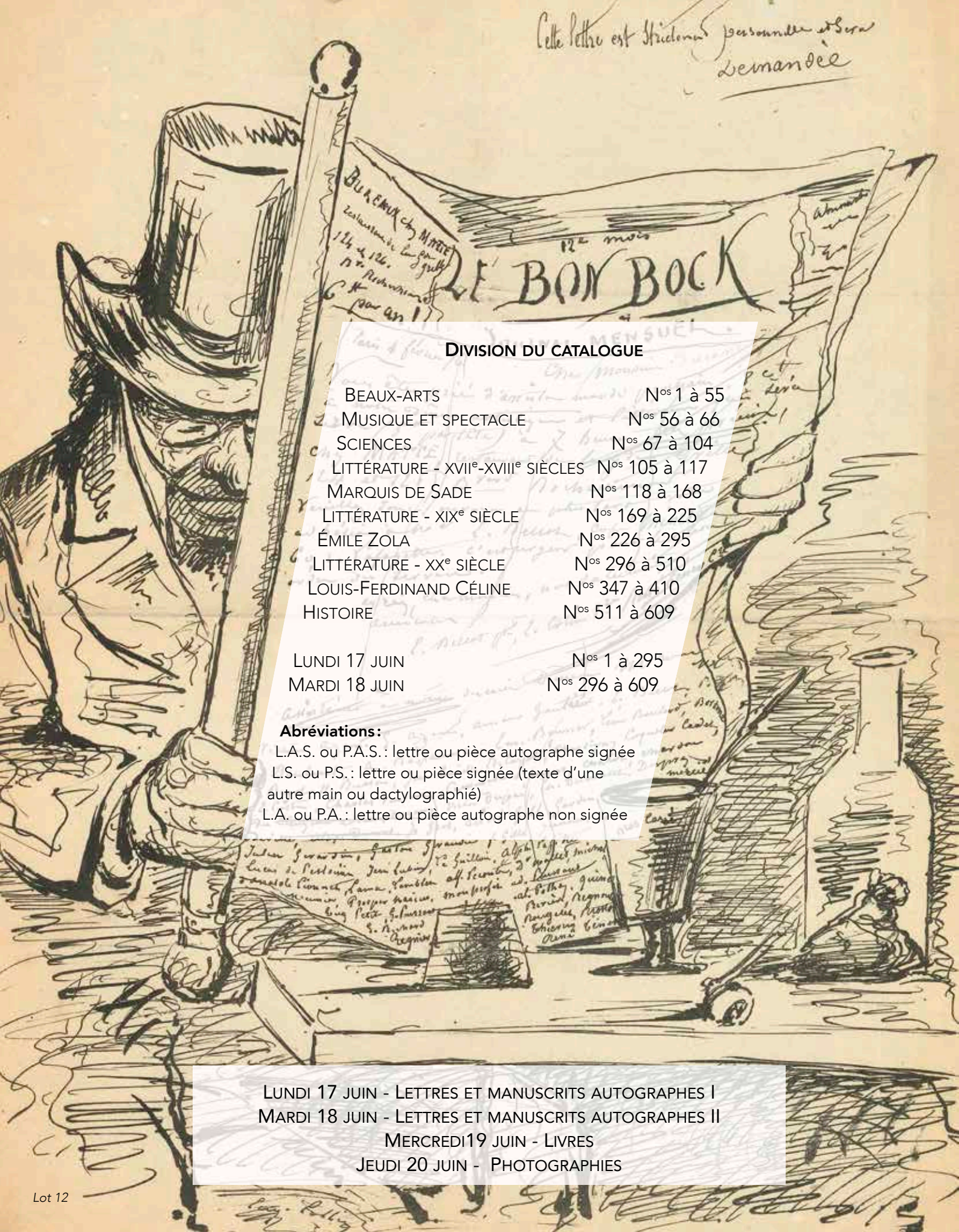

Division du catalogue

Beaux-arts	N°s 1 à 55
Musique et spectacle	N°s 56 à 66
Sciences	N°s 67 à 104
Littérature - XVIIe-XVIIIe siècles	N°s 105 à 117
Marquis de Sade	N°s 118 à 168
Littérature - XIXe siècle	N°s 169 à 225
Émile Zola	N°s 226 à 295
Littérature - XXe siècle	N°s 296 à 510
Louis-Ferdinand Céline	N°s 347 à 410
Histoire	N°s 511 à 609

Lundi 17 juin	N°s 1 à 295
Mardi 18 juin	N°s 296 à 609

Abréviations :
L.A.S. ou P.A.S. : lettre ou pièce autographe signée
L.S. ou P.S. : lettre ou pièce signée (texte d'une autre main ou dactylographié)
L.A. ou P.A. : lettre ou pièce autographe non signée

Lundi 17 juin - Lettres et manuscrits autographes I
Mardi 18 juin - Lettres et manuscrits autographes II
Mercredi19 juin - Livres
Jeudi 20 juin - Photographies

Lot 12

COLLECTION
BRIGITTE ET ROLAND BROCA

Parties I & II

Lettres et manuscrits autographes

ADER
Nordmann & Dominique

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Salle des ventes Favart
3, rue Favart 75002 Paris
Lundi 17 et mardi 18 juin 2024 à 14 h

EXPOSITION PRIVÉE CHEZ L'EXPERT

Uniquement sur rendez-vous

EXPOSITION PUBLIQUE

Salle des ventes Favart
3, rue Favart 75002 Paris

Jeudi 13 et vendredi 14 juin
de 11 h à 18 h

Téléphone pendant l'exposition :
01 53 40 77 10

Catalogue visible sur
www.ader-paris.fr

Enchérissez en direct sur www.drouotlive.com
et interencheres.com

DROUOT.com Live INTERENCHERES LIVE

En 1re de couverture est reproduit le lot 109.

Je proteste contre ce qui est voyé et ne veux point absolument que le place ;

toutte de tout les nations, ~~=~~ je ne le desavoue point, je veux que la noblesse trouve dans mon Soutien quand il ~~[illegible]~~ faut la le defendre ... et quelle ne parle pas un jour quand il ne parlera que l'ambition barbare ou ~~[illegible]~~ l'esprit de conquete ; je veux quelle reste un jeu vicieux qu'elle ne fait, ses privileges et ses droits, qu'au lieu de vanger toute sa vie pour un seul jour peut-etre ou il deviendra necessaire qu'elle se rassemble qu'au lieu de s'unir a tous les ordres pour le bien de l'etat de ses rois, elle brave ses loix, qu'elle fasse mourir l'agriculture, qu'elle fasse refluer sur les vaisseaux les sources d'or, qu'elle veuil tournellement engloutir dans la captivité, tout etat ne s'enrichissent plus qu'au detriment de la marchandise et s'accroissant chez l'etranger par la multiplicité des faillites, je cette noblesse chevalier conservez utile, je vous veux le bien, je hurle ~~[illegible]~~ cette consideration que lui fait trouver la grade ou l'eleve naissance du matin qu'elle a la cour, et qui ~~[illegible]~~ ravale au rang d'esclaves ~~[illegible]~~ son sang, la ~~[illegible]~~ au rang d'esclaves ~~[illegible]~~ ; je ne veux pas qu'elle se revolte ~~[illegible]~~ je n'entends point qu'elle devienne [illegible] puissante l'un et l'autre m'inquiet et bien plus encore je ne veux pas qu'elle s'avilisse je ne veux pas que pervertant toutes les loix chez elle, elle vienne me vendre pas que pervertant toutes les loix chez elle, elle vienne me vendre ~~[illegible]~~ chez le premier parleur qui aura plus de talent à ecrire (#) le premier projet de la [illegible] pour [illegible] souverain d'eleser

le projet

~~[illegible]~~ Mr Rivarol pour un Gentilhomme abbé de Castrieres, un français qui l'ecrivit au commencement de ce siecle ~~=~~ un ouvrage pour tout chevalier je connais le livre pour vous parler cet abbé ne ~~[illegible]~~ pas ainsi l'envoye, il n'a laissait tous les petits souverains qui l'egitent en la Bivisant, et il ne reconnaissait pas comme vous toutes les puissances, en changeant ce qui leur nuit : l'abbé de Castrieres en un mot voulait abolir tous les systemes de l'equilibre pour etablir celui de l'union ; et je revoque celui de l'union qui en

(#) qui n'a pas été voulu par exemple de voir ici a dire sans toute la noblesse moyenne des provinces, la bretagne et la provence, plaindre et devenir de ceux dont quelques hommes qui pouvaient aller de pair avec le brave Dumouriez de vos terres et nobles qui n'avaient allez de courages et des talents pour l'entreprendre. Mais si cette [illegible] avait eté [illegible] et de la proscrire sur la place publique [illegible] par ceux qui n'allaient alors un [illegible] autrement fait et qu'il ne se serait pas [illegible] [illegible] [illegible] que celui-ci.

Commissaires-priseurs



David NORDMANN



Xavier DOMINIQUE

Responsable de la vente



Marc GUYOT
Responsable du département
marc.guyot@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 11

Expert



Thierry BODIN
lesautographes@wanadoo.fr
Tél. : 01 45 48 25 31



Ammi majus.



Brigitte et Roland Broca : un engagement commun, une passion engagée

Comment un psychiatre des hôpitaux aux multiples engagements politiques et sociétaux devient-il un collectionneur éclairé ? Comment du divan de Jacques Lacan, rue de Lille, le dernier de ses « analysants » (comprenez « en analyse ») s'est-il soudain pris de passion pour les manuscrits, les beaux livres, la reliure et ses artisans ?

Comment devient-on un collectionneur éclectique d'Art Nouveau et de peinture du XVIIIe quand on a consacré sa vie à écouter pour les sauver des adolescents en perdition, des justiciables en souffrance, des parents défaillants ? Comment, de tribunes en commissions d'enquêtes parlementaires, ce défenseur infatigable du droit à une santé mentale plus humaine a-t-il pu devenir un collectionneur avisé et inspiré ?

C'est sans doute qu'à côtoyer de près les aspects les plus sombres, les plus tragiques de notre humanité, on se prend à rechercher irrésistiblement ce qu'il y a aussi de plus beau et de plus génial en elle. Comme on cherche une consolation.

Personnalité hors du commun, parfois un peu décalée et à certains égards romanesque, Roland Broca vit intensément ses passions, celle de son métier de psychiatre engagé comme celle de collectionneur. Mais ses deux passions ne sont totalement étrangères l'une à l'autre. Roland a passionnément collectionné les manuscrits de Céline, parce que son style, son audace, sa folie haineuse sans filtre ont fasciné le psychiatre qu'il est. Et ceux de Sade pour y scruter les perversions comme on disséquerait un organe malade.

J'ai eu le privilège d'ouvrir aux côtés de Roland, des cartons ordinaires, en forme de boites à chaussures, empilés au pied de son divan et d'y découvrir avec une profonde émotion, les manuscrits, surchargés et raturés, de ces deux monuments de la littérature, véritables énigmes du fonctionnement psychique humain.

Alors pourquoi le troisième géant, Zola ? Une histoire passionnelle encore : celle pour son épouse, Brigitte, grande admiratrice de Zola. Passion commune pour la littérature, passion mutuelle de l'un pour l'autre : c'est par amour pour Brigitte que Roland a constitué cette partie de la collection et c'est ensemble que ce couple magnifique a décidé de se séparer de la « collection Brigitte et Roland Broca » qu'ils ont tant aimée, si souvent visitée ensemble. Comment se séparer de ce qu'on a tant aimé ?

D'aucuns s'étonneront sans doute qu'un généticien soit invité à écrire ces quelques lignes. Car, c'est bien connu, psychanalystes et généticiens sont des « *ennemis héréditaires !* ». Rien n'est plus faux ! J'ai rencontré Roland Broca dans un institut médicoéducatif qu'il dirigeait et où j'intervenais pour faire la part de l'organicité chez ces enfants autistes dont la maladie restait mystérieuse. De cette expérience unique de 25 ans, ont émergé non seulement des réponses rationnelles que la science peut - parfois - apporter aujourd'hui aux questions que se pose tout parent d'enfant différent. Il en est sorti aussi une profonde amitié et la conviction commune qu'écouter et comprendre l'autre, c'est lui rendre justice et dignité. « *Tout chagrin est consolable quand on peut en faire le récit* » (Jorge Semprun).

Merci à Brigitte et Roland Broca pour une belle leçon de ferveur, d'amour, d'amitié et d'humanité.

Arnold Munnich
Mai 2024



Fumaria officinalis

Diadelph: hexandr.

La collection de lettres et manuscrits autographes formée par Brigitte et Roland Broca, et dont la vente sera complétée par deux ventes de livres et de photographies, peut sembler, au premier abord, quelque peu hétéroclite. Mais elle reflète bien cependant les intérêts et la personnalité du couple, et sa passion pour la littérature.

La section Beaux-Arts rassemble plusieurs artistes contemporains de leur bel immeuble de l'avenue Rapp, comme Émile Gallé, Mucha ou Rochegrosse. Promeneurs, ils ont aimé feuilleter l'herbier formé par Jean-Jacques, « promeneur solitaire ».

Un premier fil rouge se dessine, qui touche particulièrement la journaliste et politlogue ; c'est l'engagement politique de l'écrivain, du communiste Aragon jusqu'au monarchiste Charles Maurras, avec surtout le courage d'Émile Zola prenant la défense de Dreyfus.

Le médecin a réuni un ensemble de scientifiques, où la psychiatrie et la psychanalyse sont mises en valeur, de Pinel à Charcot et à Freud. Le pédopsychiatre s'est particulièrement intéressé aux idées pédagogiques de Mme de Sévigné ou de Rousseau, aux lettres du tout jeune Marcel Proust dont la sexualité s'éveille, ou au roman de jeunesse de Montherlant.

Le second fil rouge se tresse autour des liens mystérieux qui existent entre le génie et le délire, la folie ou la transgression, du marquis de Sade à Antonin Artaud (avec d'étonnantes lettres de Rodez), des textes d'André Breton sur « l'art des fous » aux excès haineux de Céline ou au brouillon du *Balcon* de Jean Genet.

Trois grands ensembles ont été constitués autour de trois écrivains majeurs et controversés.

Du marquis de Sade, près de 70 lettres, en grande partie inédites, retracent une cinquantaine d'années de sa vie, du jeune marié avouant à son oncle sa répugnance pour sa femme jusqu'au vieillard de l'asile de Charenton, en passant par les années de prison, de Miolans au donjon de Vincennes et à la Bastille. L'important recueil formé par Gilbert Lely côtoie d'intéressantes lettres familiales, notamment de sa femme et de sa redoutable belle-mère, la présidente de Montreuil.

La centaine de lettres d'Émile Zola, qu'admire Brigitte Broca, permet de suivre le romancier depuis ses tout débuts de conteur et de journaliste, puis l'édification du cycle des Rougon-Macquart, ses échecs académiques, l'engagement en faveur de Dreyfus, jusqu'à la veille de sa mort. Trois manuscrits complètent l'ensemble, dont le *Pro Domo mea* en réplique aux attaques contre lui, et Sedan, qui préfigure *La Débâcle*.

De Louis-Ferdinand Céline, le Dr Broca, qui a commencé sa carrière au dispensaire de Clichy où l'avait précédé le docteur Destouches, a réuni un ensemble exceptionnel de plus de 150 lettres, de 1914 à 1957, à divers correspondants : ses parents, Lucien Descaves, les actrices Junie Astor et Marie Bell, son traducteur anglais John Marks, Marcel Aymé, son ami Daragnès, l'acteur Robert Le Vigan, etc. L'itinéraire de Céline est retracé pas à pas, presque année par année : l'expérience du jeune soldat au front, le dispensaire de Clichy, le romancier à succès du *Voyage et de Mort à crédit,* le pamphlétaire antisémite, les lettres ouvertes aux journaux pendant l'Occupation, la fuite et l'exil au Danemark, la difficile genèse de *Féerie,* le retour en France et l'installation à Meudon, les derniers romans dont on trouvera ici quelques fragments, ainsi que le manuscrit du ballet *Voyou Paul Brave Virginie*.

Ajoutons que le Béarnais Roland Broca, n'a pas oublié ses racines En témoignent les manuscrits de Francis Jammes, les documents historiques du siècle de Henri IV, et ceux des rois d'une Espagne chère à son cœur.

T. B.

14, Rue du Centre
Neuilly (St James) Seine

1

La ligne de Leonardo
la composition de Rafael
la lumiere de Wermeer
~~et~~ la conception poetique de Doli
et ~~le sourire~~ la beauté antique ~~de la beauté~~ souri a nouveau!

Prince Mathila Tika
auteur d'ainsi sur le Rhime preface par Paul Valery

Ma madona que enfin fini, va etre expose pour la premiere fois au grand public, et la reponse a ma promese que ge lui havoit fait aux derniers pages de ma vie secrete "incorpore l'experience surrealiste de ma vie a la grande tradition classique de la peinture. A present les simboles Dolisriens qui ~~parurent~~ paraissaient un jour aux gens superficiels le prototipe de l'arbitraire vienen soudainement de prendre la signification mystique mhistique quils ~~posent~~ devaient posseder d'une façon l'atente, car deja Froid lui meme m'apella un Fanatique —

Les trous traversant le corps humains deviennent "tabernacle mhistique et virginal"

1. **Aloïse CORBAZ dite ALOÏSE** (1886-1964). *Peinture et musique au théâtre Aloïse Corbaz 1941* [Innsbruck-Wien, Galerie Krinzinger et Galerie Nachst, 1984]: cahier oblong in-4 oblong, agrafé, 40 p. 100/120€
   Reproduction en fac-similé d'un cahier de dessins aux crayons de couleurs. Accompagnée d'un bifeuillet impr. avec photo d'Aloïse et texte en allemand et français de Jacqueline Porret-Forel.

2. **George BARBIER** (1882-1932). 5 DESSINS de mode sur une page, signée au centre et datée 1923; encre de Chine, 30 x 24 cm. 200/300€
   4 femmes en robe ou manteau, avec au centre une tête de femme; dessins joliment disposés sur la page.

3. **Hans BELLMER** (1902-1975). L.A.S., Castres 25 mars 1946, à un «très cher ami»; 2 pages in-4. 800/1 000€
   Intéressante lettre sur Jean Cocteau et sur Sade.
   Il craint d'avoir un peu froissé COCTEAU, en l'interrogeant sur les «conditions de la collaboration proposé (ballet: *La Fille de l'air*), tout en ne lui cachant pas l'estime que je porte à Péret et Breton». Il prie



2

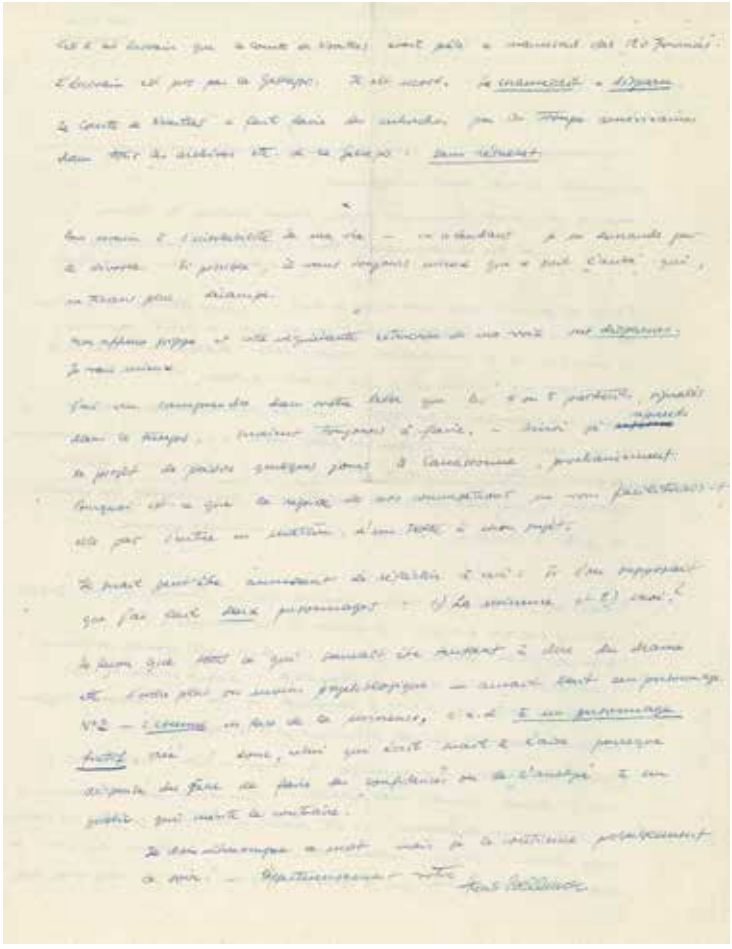

3

son ami d'écrire à Cocteau «que je pense au projet ballet avec un très vrai enthousiasme», et qu'il lui porte «une affection "instructive" […] que je suis incapable par exemple de porter à Michaux, à Char»… Il ne faut pas oublier que «Cocteau représente un peu "l'écume" de notre époque, victime et profiteur à la fois. Le sachant il reste charmant». Mais Bellmer s'interroge sur la notoriété future de Cocteau, dans cent ans: «Moi, je crois qu'Oscar WILDE […] dépassera toujours Cocteau. Oscar Wilde ressemble infiniment plus à SADE qu'à Cocteau (Cocteau nie d'ailleurs le poids poétique du Marquis de Sade, entièrement)»…

Il raconte ensuite l'étonnante histoire du manuscrit des *120 Journées de Sodome* de SADE, qui avait été prêté avant la guerre par le comte de NOAILLES à «un écrivain des amis de Cocteau» [Jean DESBORDES], auteur du *Vrai visage du marquis de Sade*; Desbordes, arrêté par la Gestapo, est mort sous la torture. Le manuscrit a disparu, et reste toujours introuvable malgré les recherches effectuées par le comte de Noailles dans les archives de la Gestapo…

Puis Bellmer revient à sa vie «impossible»: il attend que sa femme demande le divorce elle-même et «décampe»… Il revient sur l'idée d'un portrait que son ami pourrait proposer au journal *Le Matin*, et lui donne quelques idées d'angle d'attaque: «Si l'on supposait que j'ai fait *deux* personnages: 1) La mineure et 2) moi»…

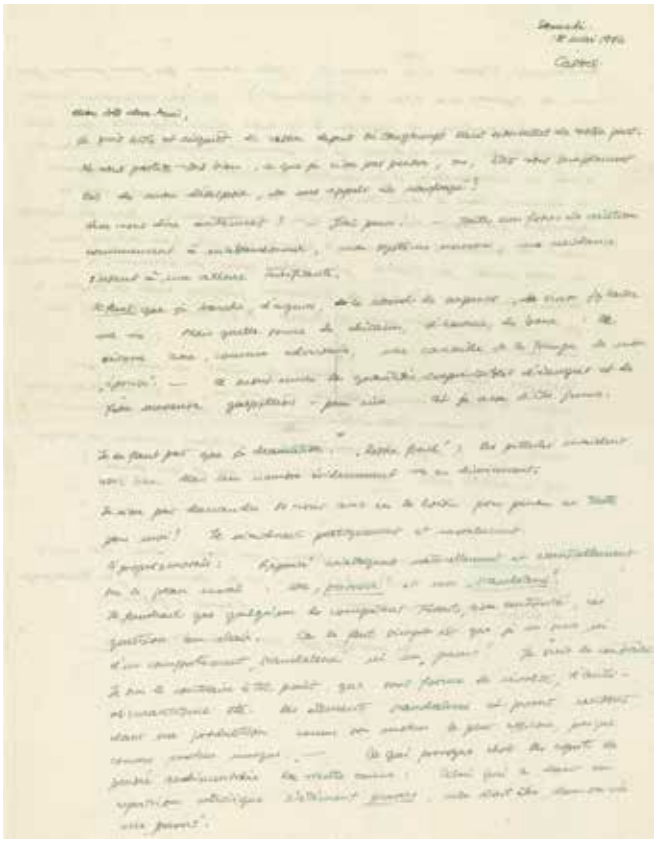

4

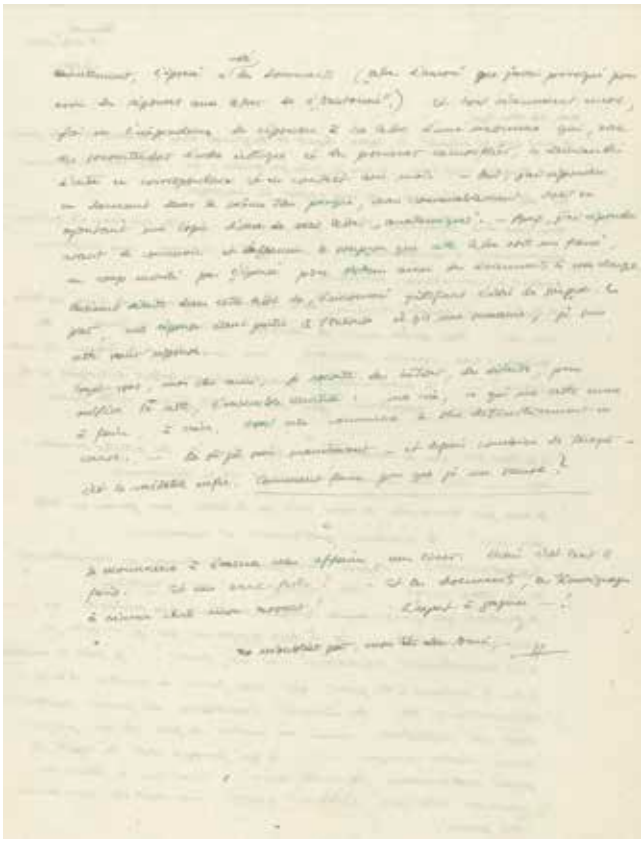

4

4. **Hans BELLMER** (1902-1975) L.A.S., Castres 18 mai 1946, [à Joe BOUSQUET]; 2 pages in-4. 800/1 000€

Lettre désespérée, notamment sur son divorce et l'incompréhension morale qui entoure son travail sur *la Poupée*.

Il est très inquiet de ne pas avoir de nouvelles de Bousquet, «las de mon désespoir, de mes appels de naufrage? […] – J'ai peur! – Toutes mes forces de création commencent à m'abandonner, mon système nerveux, ma résistance s'usent à une allure terrifiante. *Il faut* que je tranche, d'urgence, ce nœud de serpents, sinon j'y laisse ma vie. Mais quelle source de chicanes, d'horreur, de boue: le divorce avec, comme adversaire une canaille de la trempe de mon "épouse"». Celle-ci l'attaque «naturellement et essentiellement sur le plan moral: ma "perversité" et mon "scandaleux". […] Je ne suis ni d'un comportement "scandaleux" ni un "pervers". Je suis le contraire. […] à tel point que sous forme de révolte, d'anti-obscurantisme etc. les éléments scandaleux et pervers rentrent dans ma production comme son moteur le plus efficace, presque comme un moteur unique»…

Puis il parle des «lettres d'amour», contenant des «sous-entendus d'ordre érotique» qu'il a envoyées trop imprudemment, et qui pourraient être des pièges… Comment peut-il se sauver? Il faut préserver de l'enfer qu'il vit «l'ensemble essentiel: ma vie, ce qui me reste encore à faire, à créer»… Il commence à évacuer ses affaires, mais cela prend du temps. «– Et mes eaux-fortes? – Et les documents, les témoignages à réunir pour l'avocat! – L'argent à gagner!»…

5. **Leonetto CAPPIELLO** (1875-1942). L.A.S., Paris 9 juin [1928], à un journaliste; 1 page et demie in-8 à son adresse. 80/100€

Il remercie de «votre intéressant article et des paroles aimables que vous avez eues pour moi. Les reproductions sont parfaites et les couleurs vives et fraiches comme les originaux»…

6. **Rupert CARABIN** (1862-1932). L.A.S., 26 février 1908; 1 page in-8. 400/500€

Au sujet d'une médaille qu'il a exécutée pour la Société des amis de la Médaille, dont Roger MARX est le secrétaire; il n'en possède même pas une épreuve. «La société est seule détentrice des poinçons et coins»…

7. **Emmanuel Poiré, dit CARAN D'ACHE** (1858-1909). L.A.S., [janvier 1889, au peintre John LEWIS BROWN]; carte oblong in-12 à son adresse. 150/200€

«Mon cher Maître, Voulez-vous me faire l'honneur et le plaisir de venir diner avec nous [...] Bonne année et meilleurs souhaits de votre affectueux admirateur Caran d'Ache».

8. **Eugène CARRIÈRE** (1849-1906). 2 DESSINS au fusain sur une même feuille ; 25 x 25 cm., sur papier rouge brique, cachet d'inventaire et cachet d'atelier. 800 / 1 000 €

Deux études pour une maternité, bien caractéristiques de la manière de Carrière

Au dos, **texte autographe, réflexions sur la ressemblance** : « apprends que seule la ressemblance nous fait aimer [...] notre effort est stérile sans le contentement de nos semblables. Être regardé rassure l'homme de vérité mais trouble le menteur »… Etc.



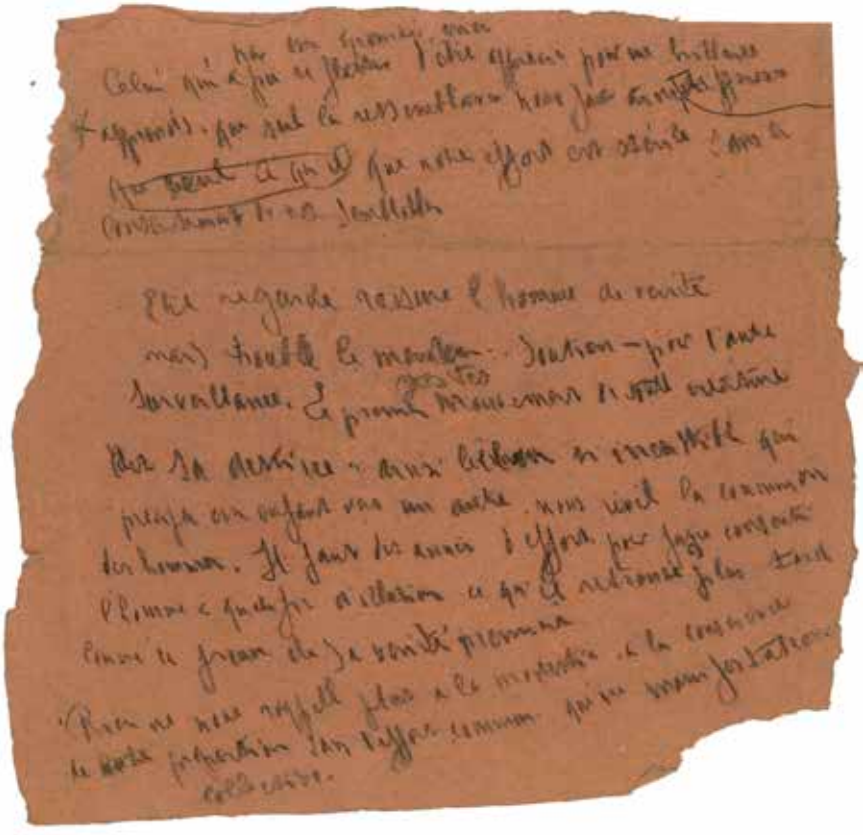



9. **Amédée-Charles-Henri, comte de Noé, dit CHAM** (1819-1879). 2 DESSINS à la plume avec légendes autographes ; 13 x 15 et 10,5 x 15 cm. 150/200€

« Promenade carnavalesque des hippophages » ; dialogue entre un député et un huissier.

10. **Charles CHAPLIN** (1825-1891). L.A.S., Paris 21 juin 1878, à un ami ; 2 pages et demie in-8. 50/60€

Invitation à dîner « ensemble tous ici *sans habit noir*. J'écris à Hédouin et à sa sœur pour qu'il soit de la fête. Pas d'excuses, pas de dîners, pas de soirées, aucun rendez-vous. […] Le petit dîner des vieux amis doit passer avant tout »…

9



11

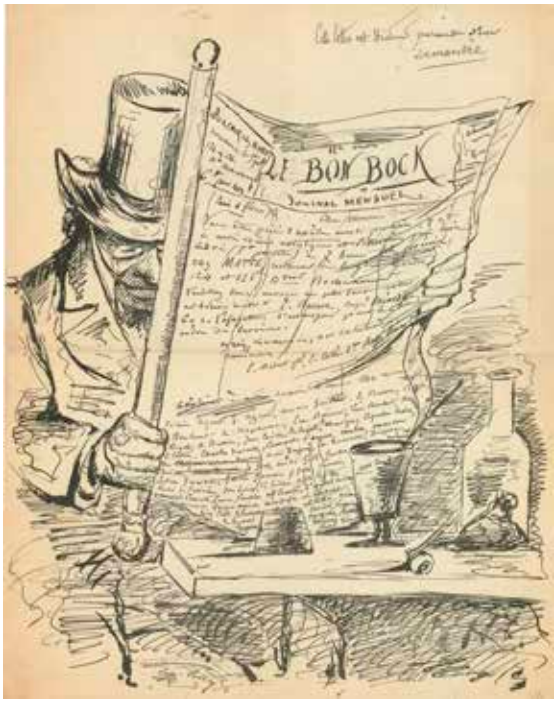

12

11. **Georges CLAIRIN** (1843-1920). DESSIN avec L.A.S., Venise 27 avril [1888], à Henri MEILHAC ; dessin à la plume, 13 x 21 cm. 400/500€

Amusant dessin envoyé de Venise où il séjourne avec son ami Paul POREL, pour féliciter Henri MEILHAC au lendemain de son élection à l'Académie Française. On voit les deux compères voguant dans une gondole. Porel tient une boîte marquée *Odéon*, et Georges Clairin une palette avec des pinceaux. Dans un nuage, on aperçoit la coupole de l'Institut avec une banderole « Meilhac est élu !!!!! ». Cet amusant dessin est envoyé « à Meilhac le nouveau membre ! tous nos compliments, Giorgio Clairini et Paolo Porelli ».

12. **Eugène COTTIN** (1841-1902). L.A.S. avec dessin, Paris 4 février 1876, à Edmond DURANTY ; plume et encre, 1 page in-4 (27 x 21 cm). 200/300€

Un homme, devant une table de café, lit le journal *Le Bon Bock*, sur lequel est écrite la lettre, invitant Duranty « à notre dîner artistique et littéraire » au restaurant Matte… Suit la liste des participants, parmi lesquels Carjat, Coquelin Cadet, Gill..

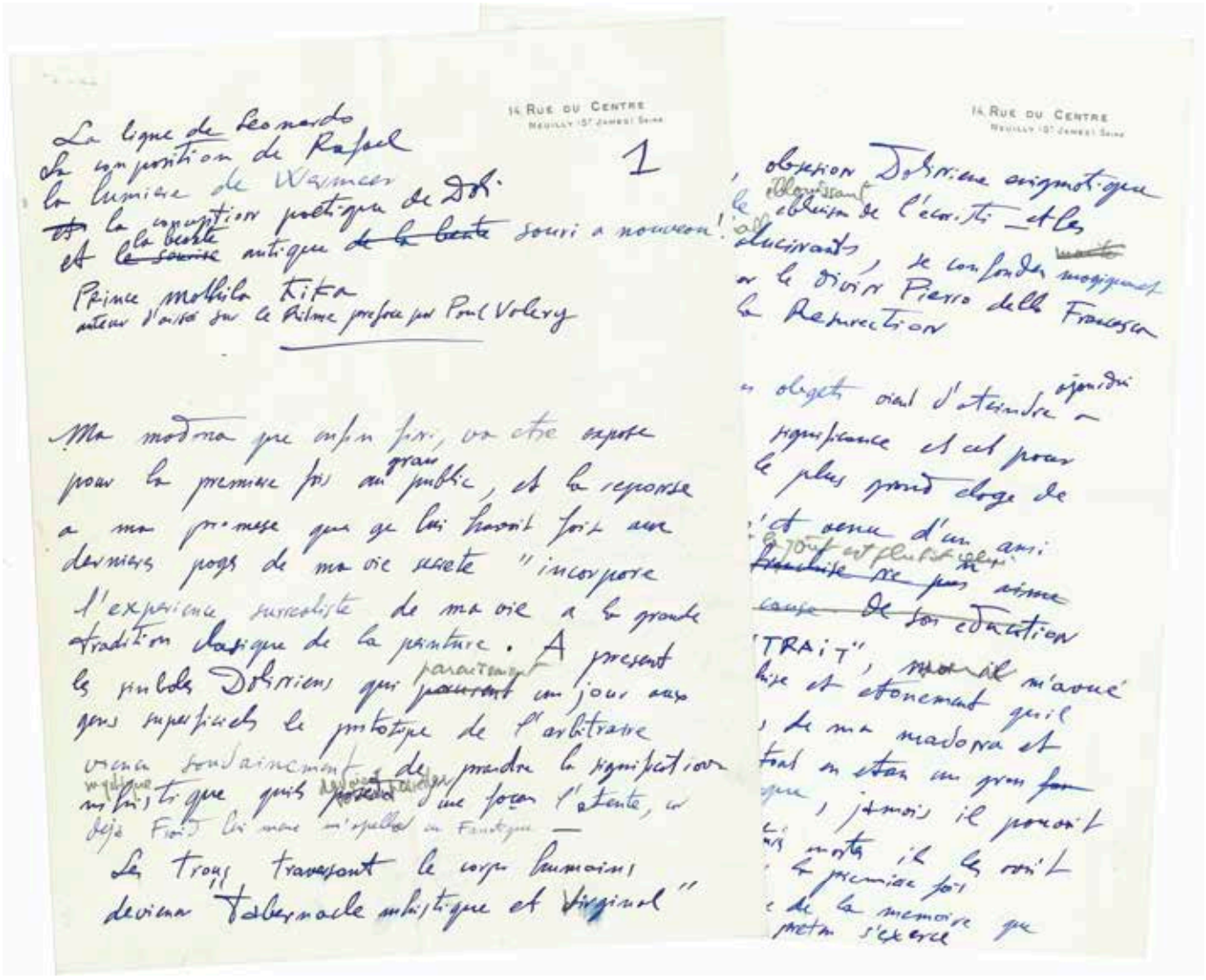

13. **Salvador DALI** (1904-1989). MANUSCRIT autographe signé, [1950] ; 4 pages in-4 avec ratures et corrections ; en français. 3 000 / 4 000 €

Important texte de présentation de sa *Madone de Port-Lligat*, un de ses plus fameux tableaux, pour l'exposition à la Carstairs Gallery de New York (1950).

« Ma madona que enfin fini, va etre expose pour la premiere fois au gran public, et la reponse a ma promese que je lui havait fait aux dernieres pages de ma vie secrete "incorpore l'expression surrealiste de ma vie a la grande tradition clasique de la peinture". A present les simboles Daliniens qui parurent un jour aux gens superficiels le prototipe de larbitraire vienen soudainement de prendre la signification mhistique qu'ils poseda d'une façon latente, car deja Froid [FREUD] lui meme m'apella un Fanatique ». Dali explique alors ces symboles : « Le Pain obsesion Daliniene enigmatique devien un simbole ebluisan de l'ecaristi », les œufs symboles de la Ressurrection... Il revient plus loin sur « l'espirituelle significance » de son tableau, et ajoute que FREUD « fut le premier en découbrir en moi un etat d'esprit mhistique »...

On joint 2 L.A.S. de Gala Eluard (qui allait devenir la femme de Dali), dont une avec 3 lignes autographes de DALI, et une carte postale de Gala de Cadaquès.

.../...

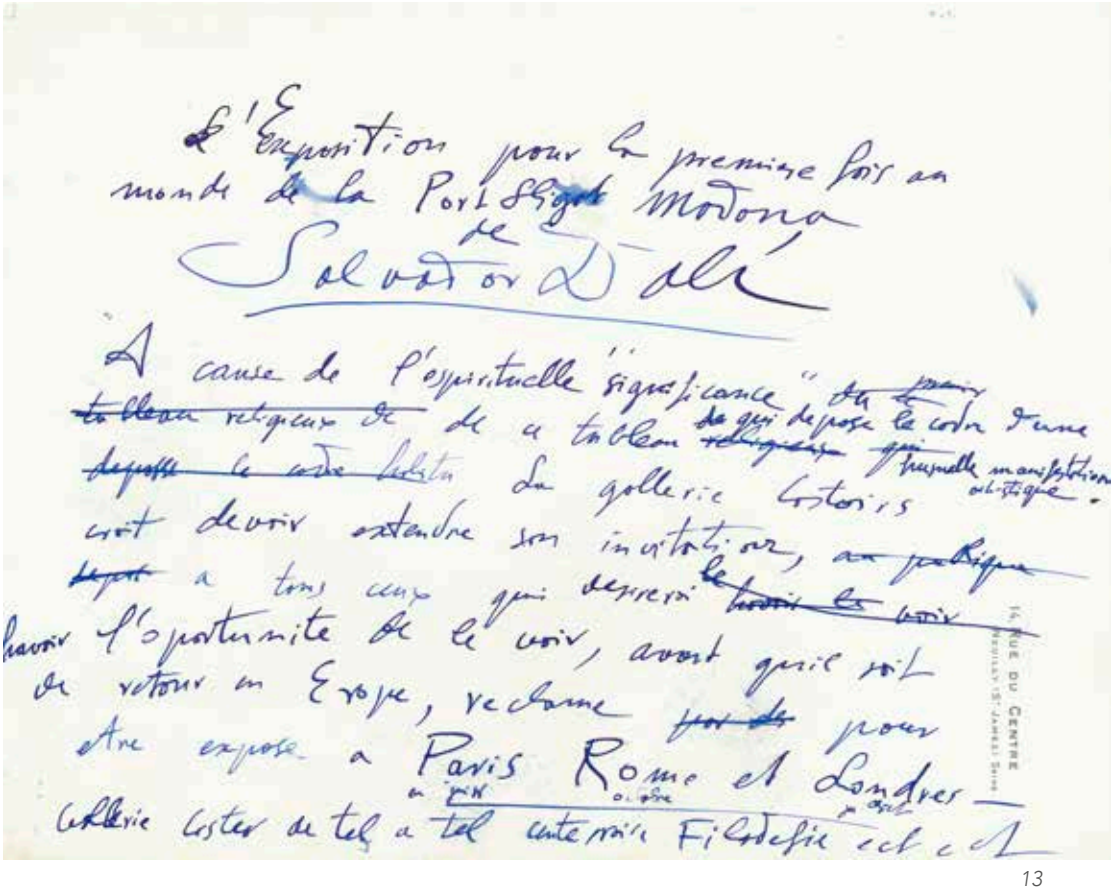

.../...

L'Exposition pour la première fois au monde de la Port Sligo Madona de Salvador Dalí

A cause de l'espirituelle "significance" ~~du premier tableau religieux de~~ de ce tableau ~~religieux~~ de qui dépose le cadre d'une ~~dépasse le cadre habitu~~ ~~qui~~ humaine manifestation artistique. La gallerie Costoirs croit devoir extendre son invitation, ~~au public~~ ~~depuis~~ a tous ceux qui desireroi ~~le~~ ~~avoir le voir~~ havoir l'oportunité de le voir, avant qu'il soit de retour en Europe, reclame ~~pour de~~ pour être exposé a Paris Rome et Londres — Gallerie Coster de tel a tel centenaire Filadelfie ect ect

14, RUE DU CENTRE
NEUILLY (St-JAMES) Seine

13

15 du mois prochain, il vous verra.
A Arosa le beau temps, le soleil me grille et il est impossible déjà faire du ski ou il faut aller très haut.
Dans un mois je rentre en France et cela me désespère d'avance — les occupations graves, la réorganisation obligatoire me déplaisent toujours

Excusez mes maladresses écritoires

Mes hommages respectueux à votre mère et mes amitiés à vous

Gaston Gluard

13

2

14, Rue du Centre
Neuilly (St James) Seine

Le pain, obsession Dolinienne enigmatique devient un sinvole éblouissant éblouissant de l'écoriste — et les fameux œufs hallucinants, se confondent ~~[illegible]~~ magiquement en celui peint par le divin Pierro della Francesca come sinvole de la Resurection

Chaqu'un de mes objets vient d'atteindre aujourd'hui son maximum de significance et cet pour cette raison que le plus grand eloge de ma madonne, m'et venu d'un ami qui ~~précisément~~ dont le jour est plutôt celui ~~m'avoue avec franchise ne pas aime mon heurre a cause de son education moderne~~ "ART ABSTRAIT", ~~mais il~~ m'avoué neamoins avec franchise et etonement qu'il havoit reve deux fois de ma madonna et que au contraire tout en etan un gran ~~fan~~ admirateur de Braque, jamais il pouvoit etre sur si ces natures mortes il les avoit deja vu, ou si cetoit pour la premiere fois et cet précisement ~~dans~~ sur la persistance de la memoire que l'action de mes images pretendu s'exerce

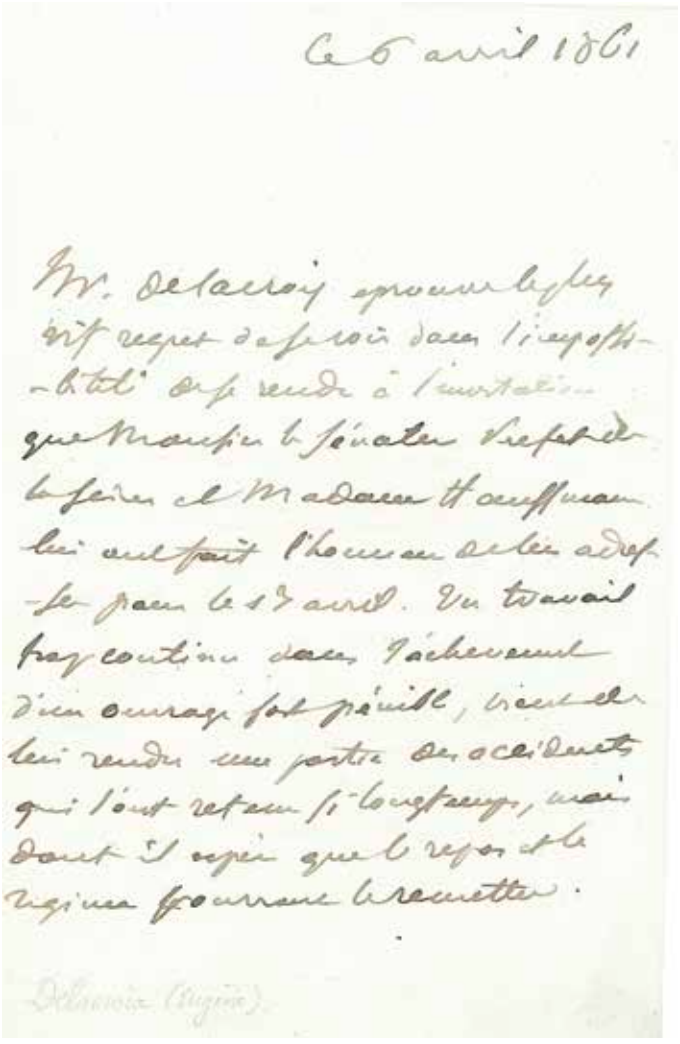

15

14. **Antonin DAUM** (1864-1930). CARTE de visite avec 4 lignes autographes, *Nancy* 12 juillet 1910 (bordure de deuil). 100/150€

Antonin Daum Maître Verrier… « avec tous ses remerciements pour les aimables lignes et illustrations consacrées dans *Art et Décoration* à l'Exposition du Musée Galliera »

15. **Eugène DELACROIX** (1798-1863). L.A.S. (signée en-tête, à la 3e personne), 6 avril 1861, au Baron HAUSSMANN ; 1 page in-8. 800/1000€

« Mr. Delacroix » ne peut se rendre à l'invitation du Préfet et de Madame Haussmann. « Un travail trop continu dans l'achèvement d'un ouvrage fort pénible**,** vient de lui rendre une partie des accidents qui l'ont retenu si longtemps, mais dont il espère que le repos et le régime pourront le remettre ». [Delacroix terminait alors ses fameuses peintures de Saint-Sulpice**,** notamment le combat de Jacob avec l'Ange].

16. **Jules-Élie DELAUNAY** (1828-1891). L.A.S., 2 février 1879, à un directeur ; 1 page in-8. 80/100€

Recommandation d'une peintre danoise Mlle Anne-Marie Brunyr, élève du professeur Roed, qui désire « étudier aux musées du Louvre et du Luxembourg »….

17. **Maurice DENIS** (1870-1943). L.A.S., [1912] ; 2 pages oblong in-12. 200/300€

Au sujet de sa décoration du Théâtre des Champs-Élysées. Il demande à son correspondant « de venir voir ma coupole que je montre Dimanche prochain 11 heures (Théâtre Astruc, 15 avenue Montaigne). Je viens de la terminer [...] fatigué par ce long travail je compte aller me reposer dans le midi [...] Il faut beaucoup pardonner à un homme qui vient en 6 mois de couvrir 372 m. carrés de peinture ! » Il reprendra plus tard ses *mercredis à* Saint-Germain-en-Laye.

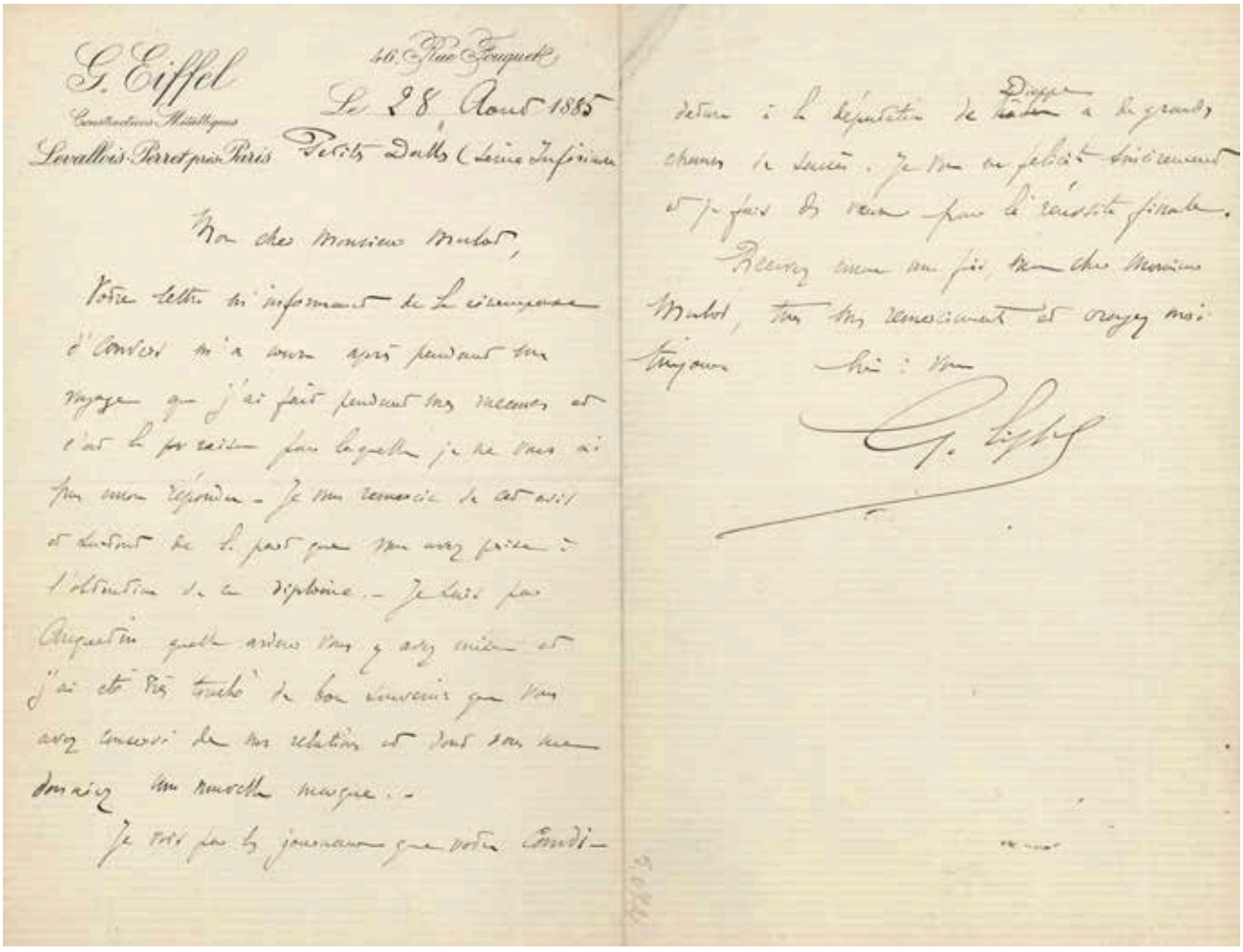

20

18. **Édouard DETAILLE** (1848-1912). L.A.S., 7 mai 1894, à un ami journaliste ; 1 page in-12 (deuil). 100 / 150 €

Au sujet de son tableau du Salon [*Les Victimes du devoir*], « qui n'a pas été commode à faire et que j'ai presque refait en entier à l'Exposition. Enfin ça a marché ! »…

On joint 2 autres L.A.S.

19. **André DUNOYER DE SEGONZAC** (1884-1974). L.A.S., 18 août 1970, à Julien CAIN ; au dos de 3 cartes postales (tableaux de Seurat), enveloppe. 150 / 200 €

Il va lui envoyer « les 5 volumes qui vous manquent de mon catalogue de gravures. Un 8e et dernier volume doit sortir très prochainement », qu'il lui fera parvenir. Il est enchanté de sa visite à Louveciennes et « de votre sympathie à mon livre de Dessins – Votre jugement très indépendant et éclairé compte beaucoup pour moi »…

20. **Gustave EIFFEL** (1832-1923). L.A.S., Les Petites Dalles 28 août 1885, à M. MULOT ; 1 page et demie in-8 à son en-tête *G. Eiffel, Constructions Métalliques, Levallois-Perret près Paris.* 500 / 700 €

Il le remercie de l'informer de l'obtention de « la récompense d'Anvers », et de la part qu'il a prise à la réussite de ce diplôme : il sait l'ardeur qu'il y a mise et a été très touché du bon souvenir qu'il garde de leurs bonnes relations. Il s'est réjoui par les journaux d'apprendre que « votre candidature à la députation de Dieppe a de grandes chances de succès. Je vous en félicite sincèrement et je fais des vœux pour la réussite finale »…

On joint un beau portrait photographique, cliché E. Pirou pour la *Galerie Contemporaine* (in-4).

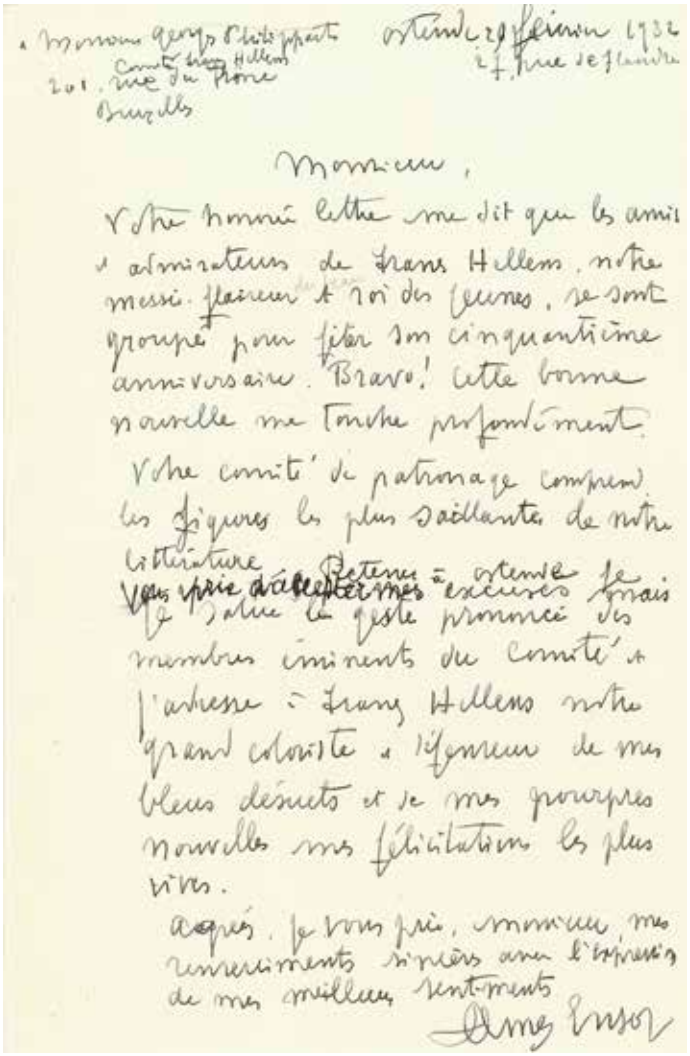

21

21. **James ENSOR** (1860-1949). L.A.S., Ostende 29 février 1932, à Georges PHILIPPART à Bruxelles ; 1 page in-8. 600 / 800 €

Au sujet d'une fête pour le cinquantième anniversaire de Franz HELLENS, « notre messire flaireur et roi des jeunes ». Retenu à Ostende, Ensor ne pourra s'y rendre : « j'adresse à Franz Hellens notre grand coloriste et défenseur de mes bleus désuets et de mes pourpres nouvelles mes félicitations les plus vives »...

22. **Georges de FEURE** (1868-1943). L.A.S. et L.S., Paris 1922 et 1932, à Léon RIOTOR ; 1 page in-8 et 1 page in-4. 300 / 400 €

2 décembre 1922. Il remercie du bon accueil fait à son beau-frère A. Desboutin, et aimerait qu'il intervienne « pour faire acheter, par la Ville, une œuvre de ma sœur Mme van Roosen »… – *26 novembre 1932*, recommandant pour le Salon d'Automne Mme Andrée Levy et Mme Van Rozen, « deux artistes remarquables qui exposent depuis longtemps […] des toiles et des sculptures personnelles, et d'un grand caractère »…

23. **Jean-Louis FORAIN** (1852-1931). L.A.S., 9 novembre 1920 ; 1 page in-8. 100 / 120 €

Il ne peut participer à l'exposition de l'Araignée, « mon état de santé ne m'ayant pas permis cette année de dessiner comme je l'aurais voulu »...

24. **Jean-Louis FORAIN** (1852-1931). L.A.S., 22 octobre 1925, à Henri ROUJON ; 1 page in-8, vignette du *Cercle de l'Union artistique*. 100 / 120 €

Il a téléphoné à la maison Michel « de venir prendre mon dessin, pour le graver à la justification convenue entre nous, lui demandant de vous envoyer le cliché et une épreuve pour samedi »…

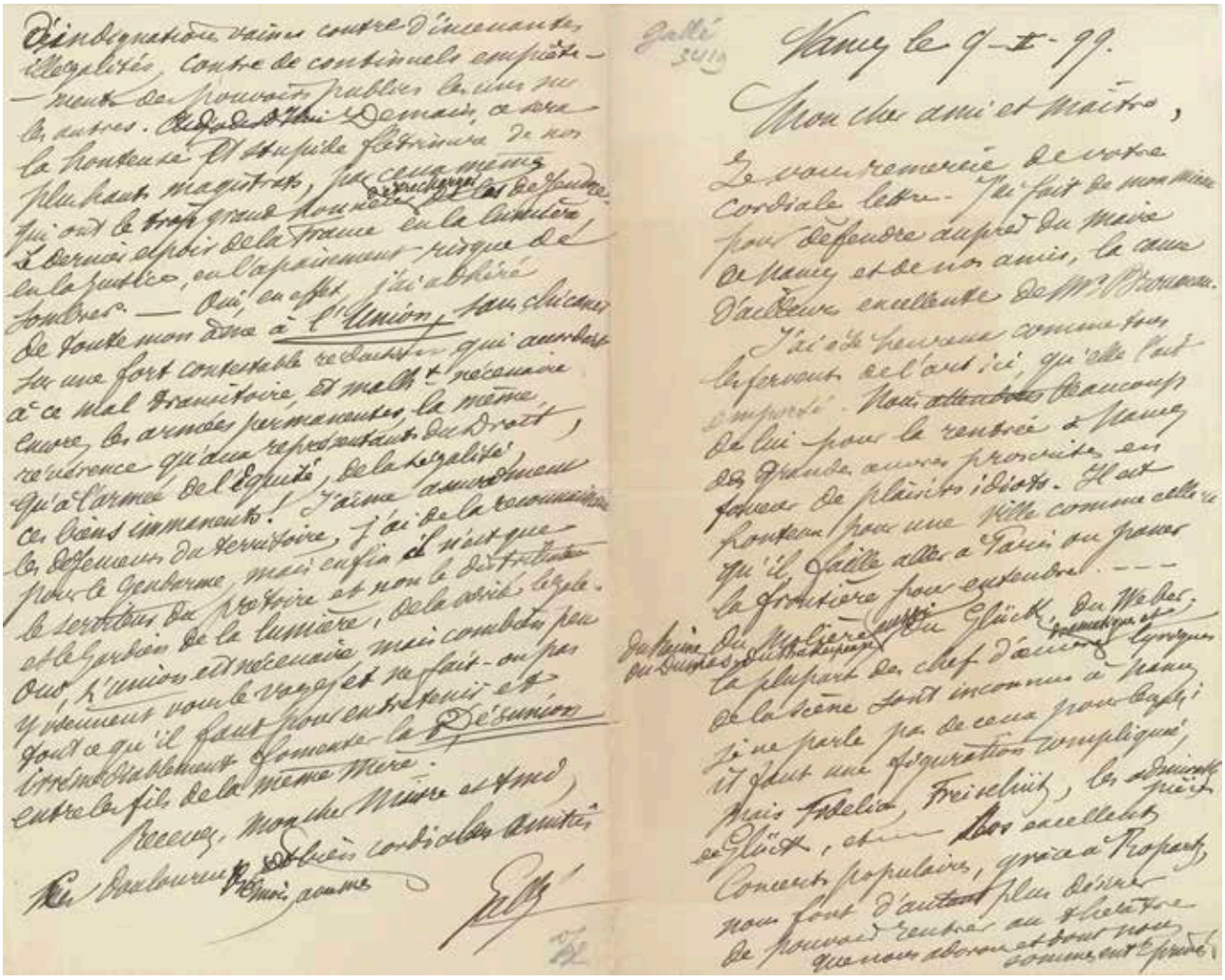

25. **Émile GALLÉ** (1846-1904). L.A.S., Nancy 9 février 1899, à un « cher ami et Maître » ; 4 pages in-8. 700 / 800 €

Sur le théâtre à Nancy, et sur la politique.

Il a fait de son mieux « pour défendre auprès du maire de Nancy et de nos amis, la cause d'ailleurs excellente de M. Brousseau », et se réjouit « comme tous les fervents de l'art ici, qu'elle l'ait emporté. Nous attendons beaucoup de lui pour la rentrée à Nancy de grandes œuvres proscrites en faveur de plaisirs idiots. Il est honteux pour une ville comme celle-ci qu'il faille aller à Paris ou passer la frontière pour entendre du Racine, du Molière, du Dumas, du Shakespeare, du Glück, du Weber ; la plupart des chefs d'œuvre dramatiques et lyriques de la scène sont inconnus à Nancy ». Il mentionne tout de même les excellents Concerts populaires dont ils bénéficient grâce à Guy ROPARTZ… Il parle longuement de l'état misérable de la société « sans humanité et sans justice […], sans vergogne, sans intelligence et sans courage »… Il dévie ensuite vers la politique, et s'indigne de la venue pour une conférence d'André LEBON à la Ligue de l'enseignement civique et républicain, dont un article devrait rappeler « ce personnage au souvenir des *illégalités* et des *atrocités qu'il a commises* », au ministère Méline et concernant l'Île du Diable [allusion à DREYFUS]… Il critique enfin les classes gouvernantes et l'armée, l'inégalité de la société, et revient sur ses engagements, notamment sur son adhésion à l'Union « de toute mon âme »… Etc.

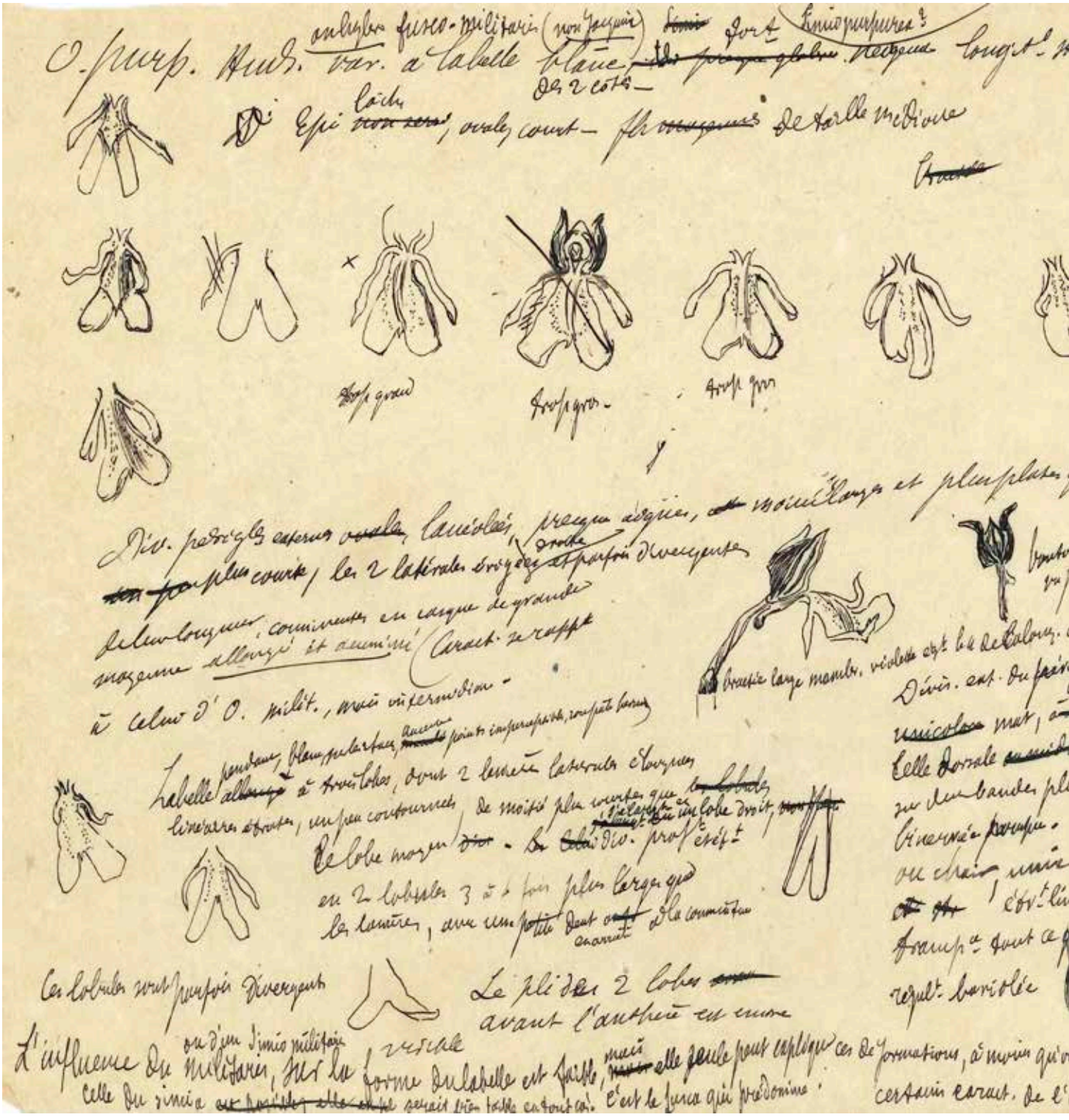

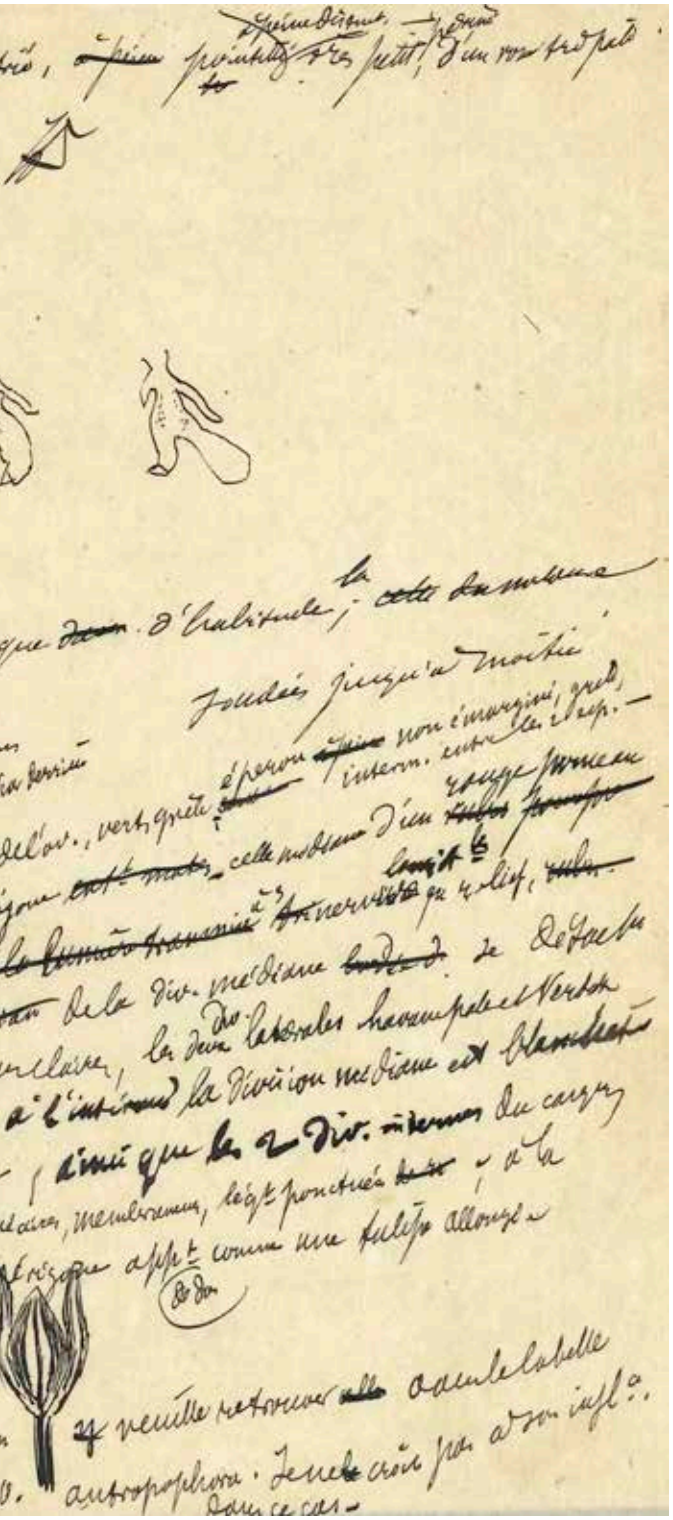

26. **Émile GALLÉ** (1846-1904). 2 MANUSCRITS autographes (dont un signé) avec DESSINS, 1900 ; demi-page in-4 sur papier jaune, et 2 pages et demie oblong in-4. 1 500 / 2 000 €

28 août 1900, note pour un **projet de vase**, avec **dessin**, signée « Emile Gallé » : « 1 cornet en f[or]me de tube ou corolle trilobée avec 3 folioles caliginales en verre contourné […] Effets de soir. Marqueterie rameaux d'orobranche en verres polychromes gravés »… Dessin à la plume du vase dans la marge.

Notes et brouillons, pour ses travaux sur **les orchidées de Lorraine** [il a notamment publié « Orchidées lorraines : formes nouvelles et polymorphisme de l'Aceras hircina », dans les *Comptes rendus du Congrès international de botanique* de 1900], avec de nombreuses ratures et corrections. Étude morphologique des fleurs de différentes orchidées (principalement purpurea, mais aussi militaris, intermedia, simia, anthropophora) et de leur labelle (pétale médian dont la fonction est d'attirer l'insecte pollinisateur), avec **une quinzaine de dessins** représentant diverses formes et tailles des labelles, annotés « trop gros », « trop grand », accompagnés de descriptions précises et de commentaires sur les variations de forme et la teinte des lobes. « L'influence d'un militaris ou d'un simia-militaris sur la forme du labelle est faible mais elle seule peut expliquer ces déformations, à moins qu'on veuille retrouver dans le labelle certains carac. de l'O. antropophora. Je ne crois pas à son infl^ce^ dans ce cas ». Il se réfère à de récents travaux, notamment ceux de botanistes allemands. Il s'intéresse aussi au système de fécondation par les lépidoptères et au système de reproduction par ovaires… Etc. Et il signe « Triangularis ».

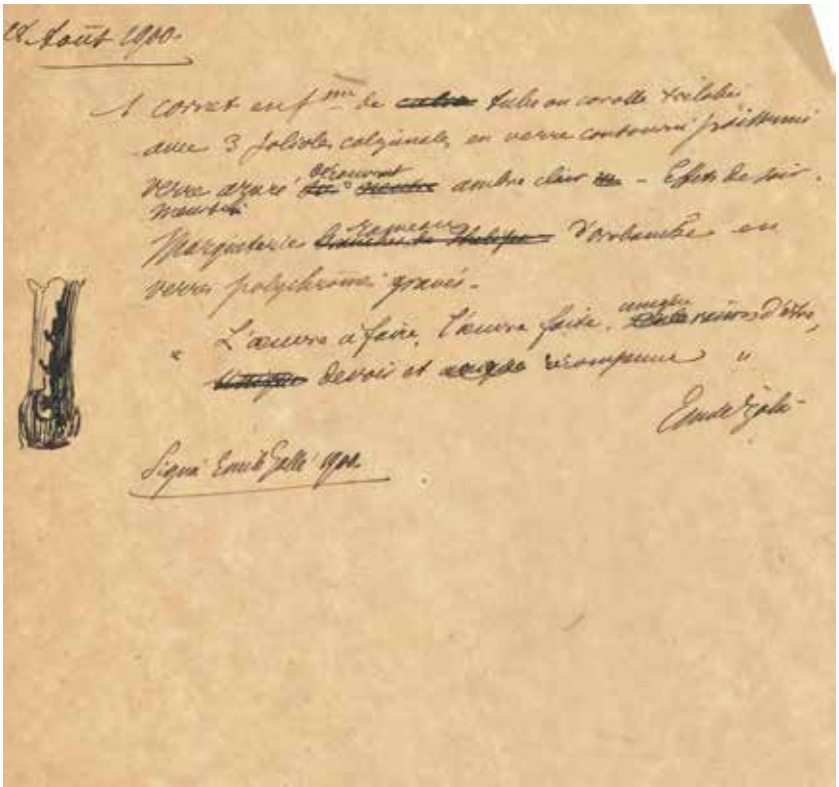

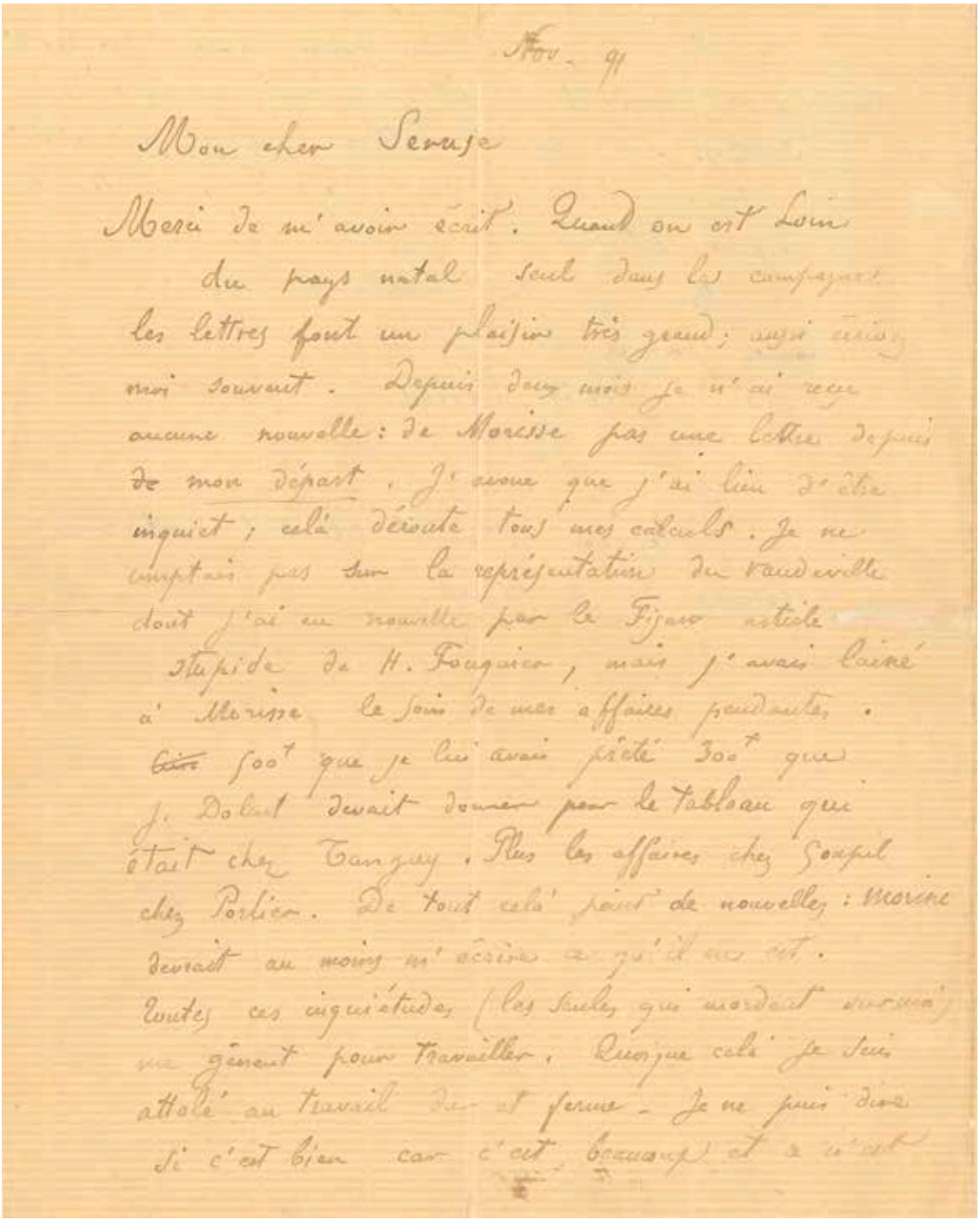

Nov. 91

Mon cher Seruse

Merci de m'avoir écrit. Quand on est Loin du pays natal seul dans les campagnes les lettres font un plaisir très grand; aussi crois moi souvent. Depuis deux mois je n'ai reçu aucune nouvelle: de Morisse pas une lettre depuis de mon départ. J'avoue que j'ai lieu d'être inquiet; cela déroute tous mes calculs. Je ne comptais pas sur la représentation du vaudeville dont j'ai eu nouvelle par le Figaro article stupide de M. Fouquier, mais j'avais laissé à Morisse le soin de mes affaires pendantes. ~~Cinq~~ 500f que je lui avais prêté 300f que J. Dolent devait donner pour le tableau qui était chez Tanguy. Plus les affaires chez Goupil chez Portier. De tout cela point de nouvelles: Morisse devrait au moins m'écrire ce qu'il en est. Toutes ces inquiétudes (les seules qui mordent encore) me gênent pour travailler. Quoique cela je suis attelé au travail dur et ferme. Je ne puis dire si c'est bien car c'est beaucoup et ce n'est rien. Pas encore un tableau – mais une foule de recherches qui peuvent être fructueuses, beaucoup de documents qui me serviront je l'espère pour longtemps en France. Par exemple à force de simplifier je ne puis bien juger le résultat maintenant. Il me semble que c'est dégoûtant. À mon retour toiles bien sèches des cadres etc… tous vêtements qui parleront et je jugerai».

Il se plaint de sa solitude «à 45 kilomètres de la ville, personne à qui causer art, ni même français»; il essaie difficilement d'apprendre la langue du pays: «Que voulez-vous pas de mémoire et surtout la tête toujours ailleurs

27. **Paul GAUGUIN** (1848-1903). L.A.S., [Tahiti] novembre 1891, à Paul SÉRUSIER; 3 pages et demie in-4 (fentes aux plis très bien réparées). 12000/15000€

Très belle lettre sur son travail lors de son premier séjour à Tahiti.

Les lettres de son «cher Séruse» lui font plaisir dans sa solitude et il s'inquiète de n'avoir pas de nouvelles de «Morisse» [Charles MORICE] depuis qu'il a quitté Paris, en lui laissant «le soin de mes affaires pendantes. 500 f que je lui avais prêté», plus 300 F que Jean DOLENT devait donner pour le tableau qui était chez le père TANGUY. Plus les affaires chez Goupil et chez Portier... Ces inquiétudes le «gênent pour travailler Quoique cela, je suis attelé au travail dur et ferme. Je ne puis dire si c'est bien car c'est beaucoup et ce n'est rien. Pas encore un tableau – mais une foule de recherches qui peuvent être fructueuses, beaucoup de documents qui me serviront je l'espère pour longtemps en France. Par exemple à force de simplifier je ne puis bien juger le résultat maintenant. Il me semble que c'est dégoûtant. À mon retour toiles bien sèches des cadres etc… tous vêtements qui parleront et je jugerai».

Il se plaint de sa solitude «à 45 kilomètres de la ville, personne à qui causer art, ni même français»; il essaie difficilement d'apprendre la langue du pays: «Que voulez-vous pas de mémoire et surtout la tête toujours ailleurs

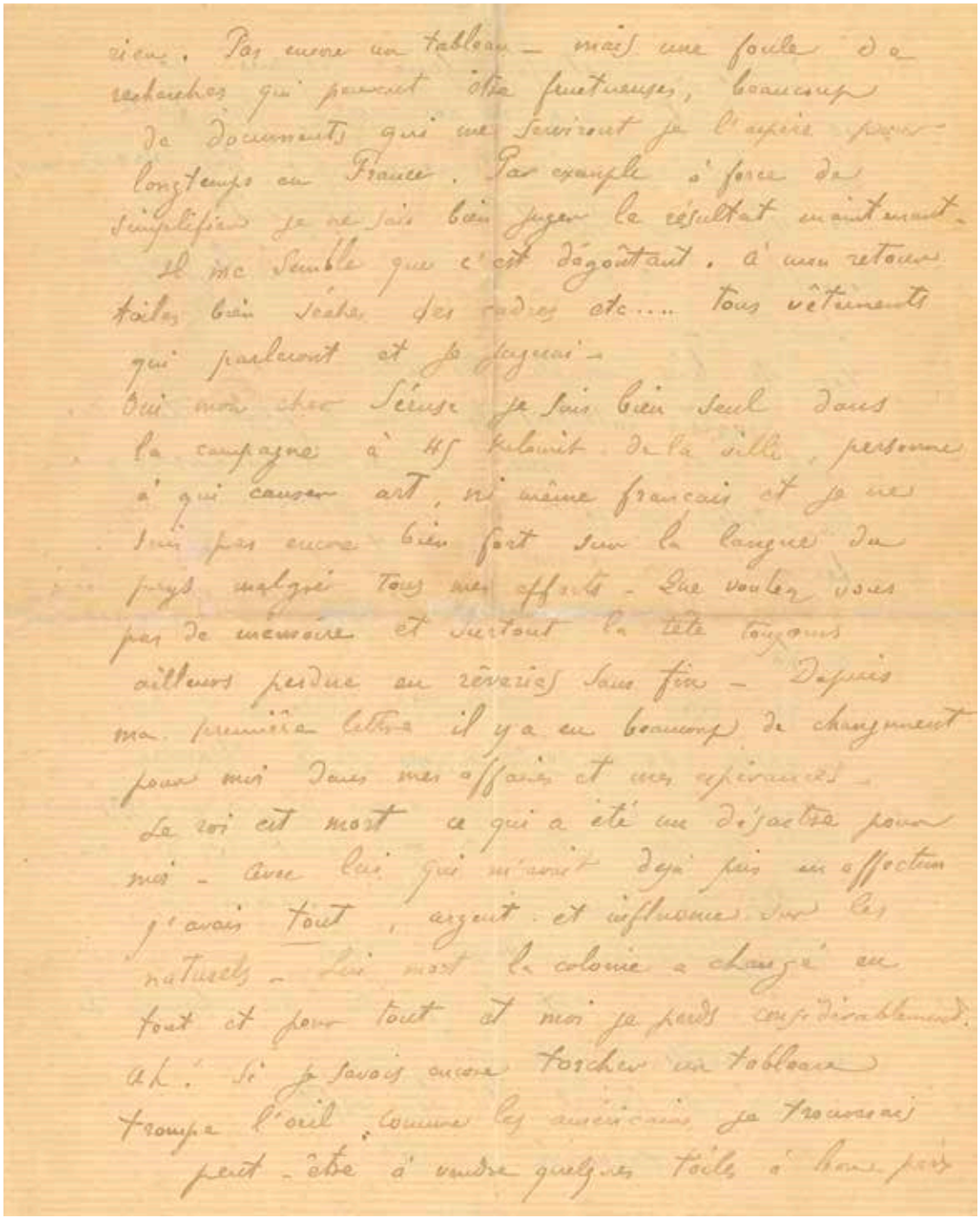

perdue en rêveries sans fin ». Il y a eu des changements dans sa vie, « dans mes affaires et mes espérances. Le roi [POMARÉ V] est mort, ce qui a été un désastre pour moi. Avec lui qui m'avait déjà pris en affection j'avais *tout*, argent et influence sur les naturels. Lui mort la colonie a changé en tout et pour tout et moi Je perds considérablement. Ah ! Si je savais encore torcher un tableau trompe l'œil comme les américains, je trouverais peut-être à vendre quelques toiles à bon prix mais je suis et sais faire ce que vous savez ».

Il demande des nouvelles de Meyer [MEYER DE HAAN] et parle des travaux de Sérusier : « Vous êtes bien aimable de mettre sur mon dos vos progrès intellectuels ; j'en ai peut-être une petite part », mais il est convaincu que « les artistes ne font que ce qui est bien en eux. Les graines ne viennent qu'en terrain propice ».

Gauguin aimerait enfin avoir des nouvelles, notamment de l'exposition du Champ de Mars : « ma sculpture y-a-t-elle figuré et faisait-elle bon effet. » Il a eu la « bonne idée d'emporter musique et mandoline, c'est pour moi une grande distraction. C'est à Filliger [Charles FILIGER] que je dois cette idée de jouer cet instrument. Je crois que maintenant je dépasse Filliger haut la main comme virtuosité »…

.../...

.../...

mais je suis et sais faire ce que vous savez. Enfin assez de doléances – que faites-vous vous ne me parlez de vos travaux que très évasivement. A Meyer que devient-il : Je lui point de nouvelles – La femme aurait-elle mis le grappin sur lui –

Vous êtes bien aimable de mettre sur mon dos vos progrès intellectuels ; j'en ai peut-être une petite part mais voyez-vous je suis convaincu que les artistes ne font que ce qui est bien en eux – Les graines ne viennent qu'en terrain propice. Vous faites du progrès c'est que vous deviez en faire –

Au reçu de ma lettre occupez-vous je vous en prie de ce dont je vous parle. Monsieur Goupil etc et m'écrivez ce qui se passe (longuement car les lettres, aller et retour c'est de 4 à 5 mois.

Moi quand je suis à Paris je trouve toujours le moyen de m'en tirer mais je ne suis pas à Paris – Et l'Exposition du champ de mars quelles nouvelles ma sculpture y a-t-elle figuré et faisait-elle bon effet –

Terminée ma lettre – maintenant

au travail. J'ai eu une bonne idée d'emporter musique et mandoline c'est pour moi une grande distraction. C'est à Filliger que je dois cette idée de jouer cet instrument. Je crois que maintenant je dépasse Filliger haut la main comme virtuosité.

Allons mon cher ~~Filliger~~ Seruser

bonnes poignées de main.

Tout à vous

Paul Gauguin.

Que me parlez-vous d'article Habert, est-ce qu'on s'occupe de ces salos.



28

28. **Charles GIR** (1883-1941). DESSIN original, signé en bas à droite ; plume et lavis d'encre de chine, sur une enveloppe de *Paris-Journal* (14,5 x 11,5 cm.). 100 / 150 €

Portrait du clown et fantaisiste Carl BAGGESSEN (1868-1931), déguisé en maître d'hôtel, tenant une feuille de papier dans sa main droite ; la spécialité de Baggessen était le cassage d'assiettes.

29. **Albert GUILLAUME** (1873-1942). 4 L.A.S., 1905-1932 ; 3 pages in-12, et 1 page in-8 avec vignette. 100 / 120 €

11 mars et 1er mai 1905, à Jérôme DOUCET, au sujet de son article sur Guillaume. – *Les Petits-Ponts 26 nov. 1931 et 14 fév. 1932* (au dos de cartes postales représentant sa maison), au sujet d'un portrait à exposer chez Charpentier.

30. **Ernest HÉBERT** (1817-1908). L.A.S., [Paris] 4 juin [1885] ; 2 pages et demie in-8. 100 / 120 €

Il part samedi pour l'Italie, et viendra voir son correspondant au ministère « en sortant de l'école des beaux-arts où je dois présenter mes élèves à leur nouveau professeur M. Boulanger ». Il reviendra à Paris dans l'été, « car je ne vais à Rome en ce moment que pour prendre possession, et me rendre compte des améliorations désirables et possibles […] pour notre vieille et honorable Académie de France à Rome »…

31. **Paul HELLEU** (1859-1927). L.A.S., *Jersey 189.*, à Armand DAYOT ; 4 pages in-8, avec 2 vignettes de bateaux à vapeur. 300 / 400 €

Il a passé deux mois en Angleterre, à Cowes (île de Wight), « pendant les régates et le séjour de l'empereur d'Allemagne. Il y avait là plus de 600 navires de plaisance c'était admirable » ; puis Southampton, Londres, Jersey « où j'avais l'intention de faire un tableau d'un certain bain de jeunes filles. Imaginez vous que ces pudibondes Anglaises se baignent en maillot collant de toile de toutes les couleurs claires rose, bleu, mauve. Je n'ai rien vu de ma vie de plus joli et de plus indécent que ces jeunes personnes nageant vu d'une certaine jetée. Mais je n'ai fait que quelques études »...

32. **HERMANN-PAUL** (1864-1940). DESSIN à la plume, signé en bas à droite ; 18 x 12 cm. 200 / 250 €

Portrait de femme en buste.

33. **Jacques Onfray de Bréville dit JOB** (1858-1931). L.A.S., Mérouvel [27.VIII.1923], au docteur DIJONNEAU à Bordeaux ; 1 page in-4, enveloppe. 100 / 150 €

Il se repose dans un coin de Normandie. « Je vais, en lisant votre livre si précieusement documenté, revivre les bonnes heures passées près de vous à l'École de rééducation, les heures difficiles aussi dont votre admirable énergie, votre inlassable ténacité a franchi victorieusement et glorieusement les obstacles »...

On joint une carte a.s.



32

34. **Jean-Émile LABOUREUR** (1877-1943). L.A.S., Kerfalher jeudi 21 octobre [1926, à Camille BLOCH] ; 1 page petit in-4. 100 / 120 €

Il remercie son ami pour l'envoi des 1000 francs, et s'inquiète de l'avancement de ***Couleurs*** [Remy de Gourmont, *Couleurs, contes*, gravures de Laboureur (Camille Bloch, 1929)]. Il envoie « les seize planches coloriées qui serviront de modèle. […] En outre il serait bon de me faire tirer une ou deux suites de cet état de traits par Vernant pour les recherches que je pourrais avoir encore à faire entre temps. Comme vous savez j'avais deux suites que j'ai utilisées pour cette recherche, elles vous reviendront, bons et mauvais essais, et je n'ai que deux suites intactes […] sur les bois que vous m'aviez fait envoyer et dont je vous ai retourné une. Naturellement je me mets à la gravure des planches dès mon retour »…

35. **Lucien LÉVY-DHURMER** (1865-1953). 2 L.A.S., 1909 et s.d., à Mme Henri CAZALIS ; 4 pages in-8. 100 / 150 €

Martinvast. « Vous me promettez de beaux couchers de soleil – vous m'annoncez de la belle musique – et par-dessus tout votre si bonne hospitalité ». Le Dr et Mme Keller lui ont pris une *Pandore* ; ils sont charmants « à cause du mal que vous dites de moi… aussi je vous gronde, chère Madame, vous et mon ami Jean Lahor »… – *Juillet 1909* (après la mort du Dr Cazalis), il lui dit sa « réelle peine » et son souvenir ému : « Jean Lahor fit beaucoup pour moi – et cela ne s'effacera jamais »…

36. **Frédéric-Théodore LIX** (1830-1897). L.A.S., Paris 25 juillet 1895, à un conservateur ; 1 page in-8. 50 / 60 €

Il demande « si je puis encore envoyer un petit tableau à l'Exposition de Strasbourg ». Il vient de le terminer et n'a pas eu le temps de le donner à M. Potier ; mais si cela est encore possible, il l'enverra à ses frais par grande vitesse…

37. **Frans MASEREEL** (1889-1972). L.A.S., Avignon 24 septembre 1942, à Charles ORENGO ; 2 pages oblong in-8. 100 / 120 €

« Louis GILLET est d'accord de faire quelques lignes de présentation pour mes dessins. Je compte vous envoyer 5 ou 6 esquisses d'une suite de gravures sur bois (20) que je prépare en ce moment, et qui sont de dimensions apocalyptiques des événements actuels (le titre de ma suite se bois gravés sera : *Sous le signe de Mars*) ». Il aimerait savoir quelles sont les conditions financières pour lui et Gillet, une fois l'accord avec *L'Illustré* convenu… Il attend une réponse d'ARAGON à sa demande, qui ne devrait plus tarder…

38. **Ernest MEISSONIER** (1815-1891). L.A.S. à son cher Sallé ; 1 page et quart in-8. 150 / 200 €

Il est « excessivement pressé d'avoir [s]on atelier pour pouvoir travailler », et donne des instructions pour la préparation des lambourdes…

39. **Gustave MOREAU** (1826-1898). L.A.S., Paris 27 août 1883 ; 1 page in-8. 100 / 150 €

Il regrette de ne pas pouvoir exaucer la demande de son correspondant « d'avoir des dessins de moi pour la publication de *l'Artiste* » : cela lui est impossible en ce moment, car il n'envoie rien à l'Exposition Triennale, et « je suis en outre depuis plusieurs mois tout à fait pris par un gros travail qui, très probablement, me tiendra éloigné des Expositions pour longtemps encore » …

40. **Gustave MOREAU** (1826-1898). 3 L.A.S. à Mme Hortense HOWLAND ; 2 pages et demie (deuil), 1 et 1 pages in-8, enveloppes. 500 / 700 €

Absent de Paris, Moreau prie sa voisine de la rue de La Rochefoucauld de l'excuser pour « les ennuis de cet odieux voisinage [...] Un supplice, mais d'un tout autre genre, et qui a été pour moi bien pénible et bien dur, c'est cette destruction d'une partie de la maison de famille, construite par mon père, car ce n'est [...] que contraint par une impérieuse nécessité que j'ai dû prendre ce grand & douloureux parti ». Il n'a pas voulu mettre « une seule fois les pieds au chantier », mais il craint « que vous n'ayez pris en grippe, pour toujours, un voisin aussi gênant & aussi désagréable »...

« Je suis très embarrassé, pour plus d'une raison, de savoir ce que je dois faire. Je veux donc, aujourd'hui vers 4 heures, aller vous consulter, vous, qui mieux que personne, avez le tact & le sens exquis de toutes choses »...

« Vous êtes vraiment trop bonne, & c'est avec le plus vif empressement que jaccepte votre si gracieuse invitation : bien heureux, je vous assure, de pouvoir passer quelques moments près de vous »…

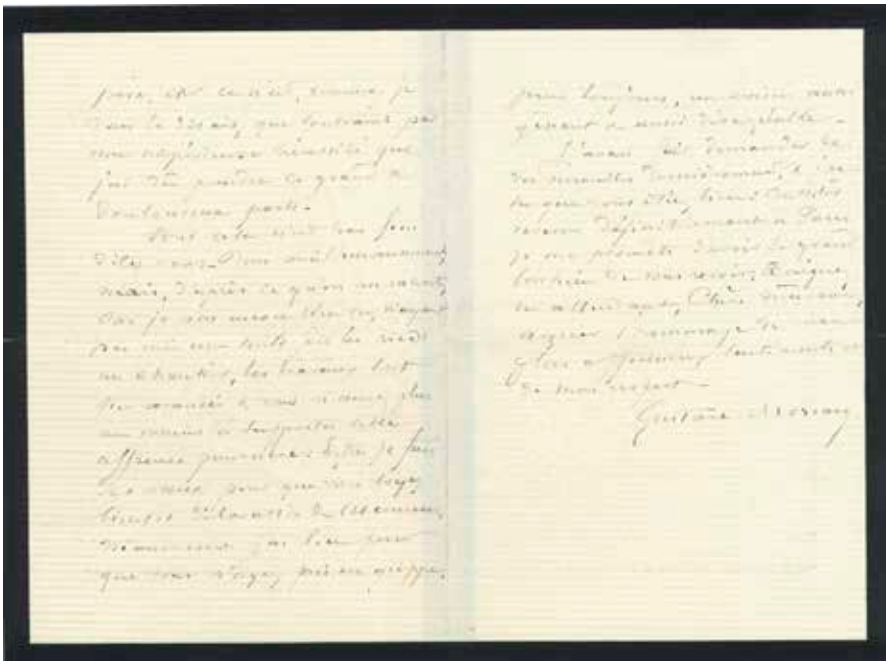

40

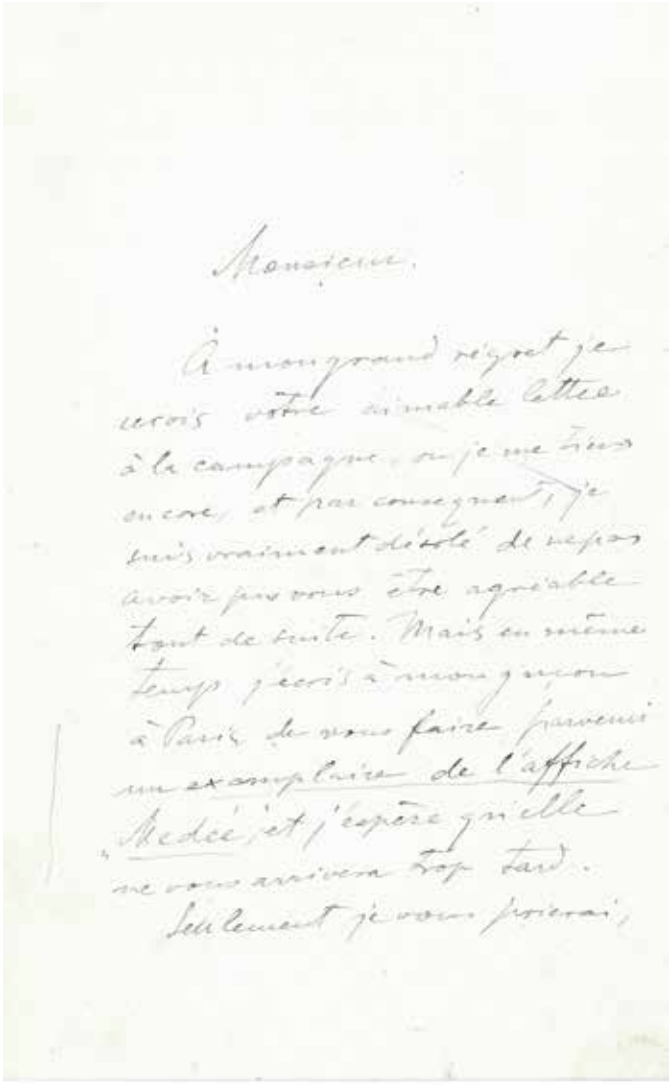

41

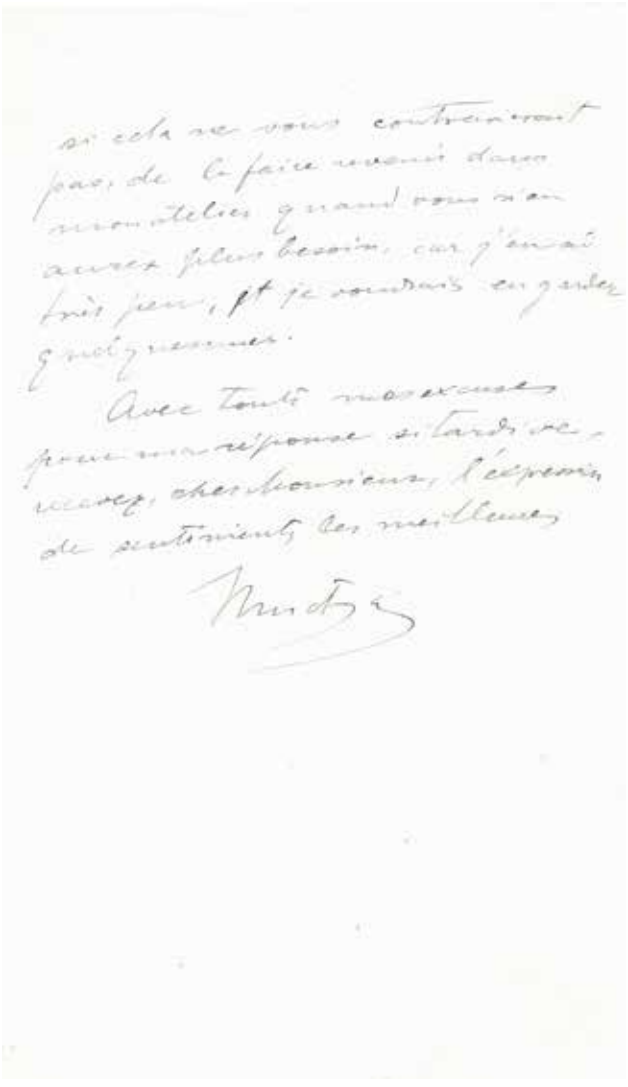

41

41. **Alfons MUCHA** (1860-1939). L.A.S. ; 1 page et demie in-8 ; en français. 800 / 1 000 €

Il est à la campagne et va faire parvenir à son correspondant « un exemplaire de l'affiche *Médée*, et j'espère quelle ne vous arrivera trop tard. Seulement je vous prierai,

si cela ne vous contrarierait pas, de la faire revenir dans mon atelier quand vous n'en aurez plus besoin, car j'en ai très peu, et je voudrais en garder quelques unes »… [Il s'agit de sa superbe affiche représentant Sarah Bernhardt dans la *Médée* de Catulle Mendès en 1898].

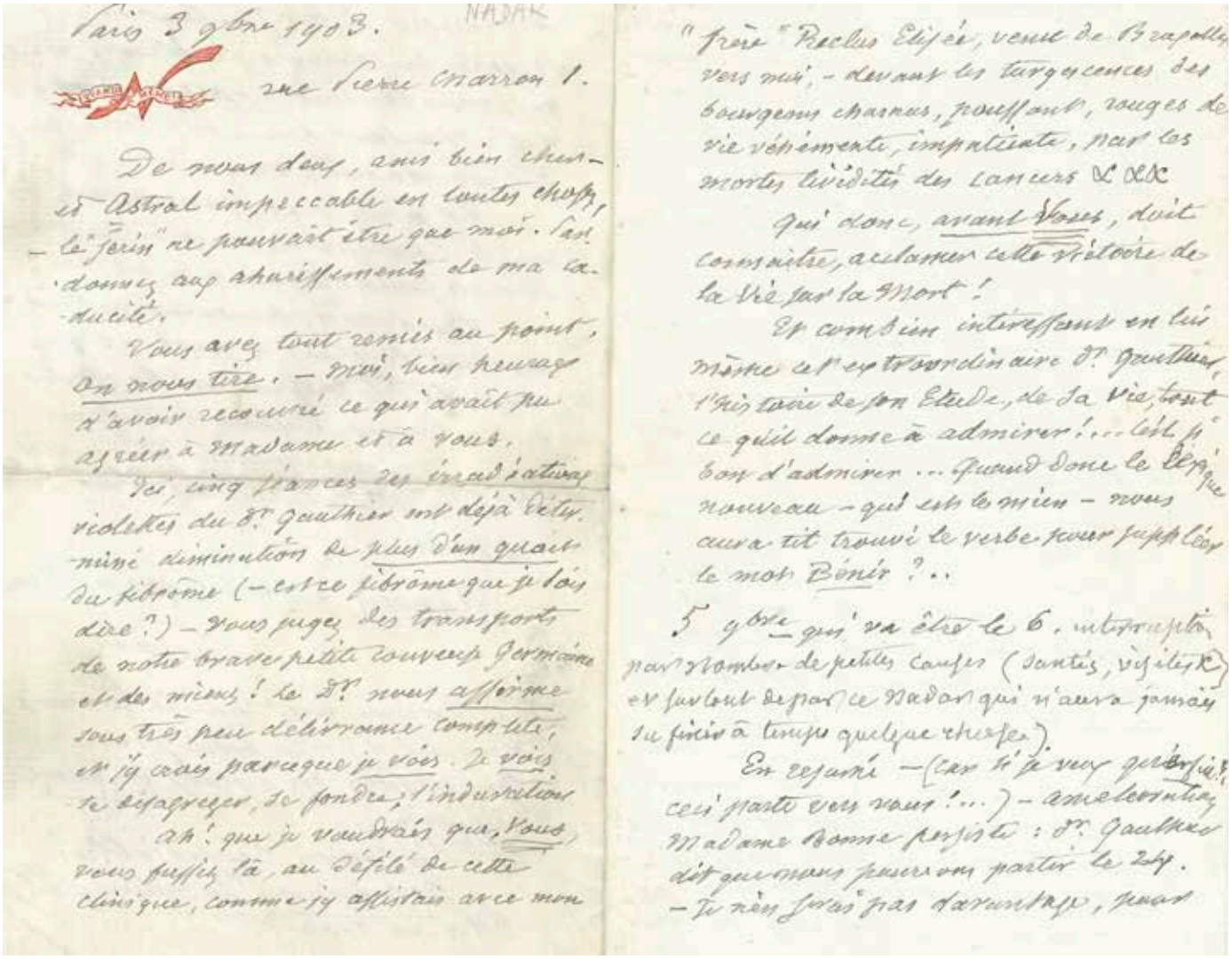

42

42. **Félix Tournachon dit NADAR** (1820-1910). L.A.S., Paris 3 novembre 1903, à un « ami bien cher » ; 4 pages in-8 à ses chiffre et devise *Quand même !* 500 / 700 €

Il se remet grâce au traitement du docteur Gauthier : « cinq séances des irradiations violettes du dr. Gauthier ont déjà déterminé diminution de *plus d'un quart* du fibrôme ». Il a retrouvé la vue, et célèbre avec lyrisme l'œuvre du docteur Gauthier. Après une interruption due à « ce Nadar qui n'aura jamais su finir à temps quelque chose », il avoue : « température présente ou décrépitude mienne, je me débats péniblement sous une dépression ». Retrouvant son enthousiasme pour peindre le succès de Gauthier, il ajoute : « Mme VANDERBILDT fournit *tous les millions* pour créer dans Paris même un sanatorium ». Il termine en disant que « chez notre fils travaillent les chassis de vos tirages »…

43. **Pierre PUVIS DE CHAVANNES** (1824-1898). L.A.S., 18 juillet 1897, à Henri MAZEL ; 1 page in-12, adresse au verso (carte-lettre). 200 / 250 €

Il lui répond « sur la manière de traiter les monuments que le temps éprouve ; je pense qu'on ne saurait avoir trop de ménagements et de respect pour ce qu'il a épargné, et ne leur ajouter une pierre que pour en sauver dix »…

On joint 2 autres L.A.S., 12 juin 1866 et 1er janvier 1887 (à Léo DELIBES).

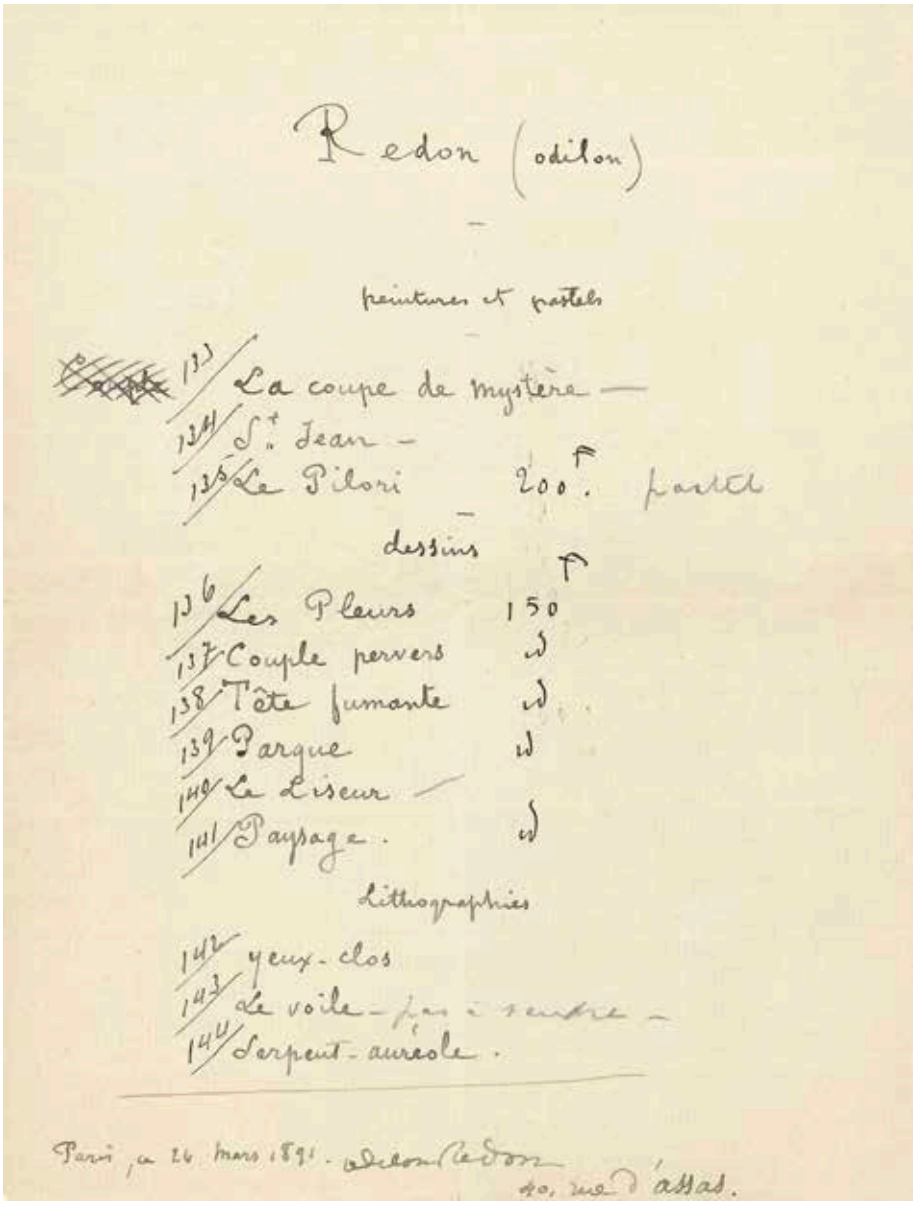
Redon (odilon)

–

peintures et pastels

133 La coupe de mystère —
134 St. Jean –
135 Le Pilori 200. pastel

–

dessins

136 Les Pleurs 150
137 Couple pervers id
138 Tête fumante id
139 Parque id
140 Le Liseur —
141 Paysage. id

Lithographies

142 yeux-clos
143 Le voile – pas à vendre –
144 Serpent-auréole.

Paris, ce 24 mars 1891. Odilon Redon
40, rue d'Assas.

44

44. **Odilon REDON** (1840-1916). P.A.S., Paris 24 mars 1891 ; 1 page in-4. 800 / 1 000 €

Liste d'œuvres en vue d'une exposition. Les 11 œuvres mentionnées sont numérotées de 133 à 144. – « Peintures et pastels » : *La Coupe de mystère*, *St Jean*, *Le Pilori* (pastel, 200 F). – « Dessins » (150 F chaque) : *Les Pleurs, Couple pervers, Tête fumante, Parque, Le Liseur, Paysage*… – « Lithographies » *: Yeux-clos, Le Voile* « pas à vendre », *Serpent-auréole*. Redon a daté et signé, et indiqué son adresse « 40 rue d'Assas ».

45. **Georges ROCHEGROSSE** (1859-1938). 27 L.A.S., [vers 1898]-1900 et 1921-1924, à Jérôme DOUCET ; 60 pages in-8 ou in-12. 1 000 / 1 200 €

Intéressante correspondance sur son travail de peintre et d'illustrateur.

[Jérôme DOUCET (1865-1957), écrivain et journaliste, était aussi bibliophile ; il a dirigé la société Le Livre et l'Estampe.]

De nombreuses lettres concernent l'illustration de *Salammbô* de FLAUBERT (Ferroud, 1900), et l'ouvrage de Jérôme Doucet, *Trois légendes d'or, d'argent et de cuivre : Sainte Marie l'Égyptienne, le Beau Visage de la Mort, l'Âme du Samovar* (Ferroud, 1901). De Tunis, il se réjouit de faire cette illustration : « je vois cela très, très travaillé et je sais que cela me demandera beaucoup de travail et de… temps » ; il va avoir « beaucoup d'ouvrage non pour *Salambô* que je ne livre que dans 2 ans » mais pour des choses qu'il a dû lâcher pour partir, et voudrait s'entendre avec Doucet sur le prix. Il le tient au courant de son travail ; frontispice, lettres ornées, culs de lampe ; il envoie ses dessins à René

BASCHET dont il attend en retour des épreuves pour les colorier : « Je ne puis faire les coloriages sur les dessins, l'encre de Chine ne peut supporter l'aquarelle qu'au moins 1 an et demi ou deux ans après avoir été employée ». S'il est en retard « c'est la faute de Flaubert qui a fait passer Salambô en Afrique .[…] et que je trime depuis le matin jusqu'au soir à faire des armures au soleil – ce qui me met du reste les yeux en capilotade » ; le soir il est « trop éreinté pour travailler beaucoup à une chose aussi délicate que les dessins de la Morobovisage »… Il regrette de ne pouvoir illustrer ce bijou qu'est *La Chanson des Gens* dont les vers ciselés demandent une illustration très travaillée ; il réserve son temps « pour faire *bien* la Mort au Beau Visage et l'autre »… Il félicite Doucet pour Sextine « mais nul tuyau sur Sanart Bernah (si j'ose m'exprimer ainsi). Connais trop peu Clairin pour recommandation efficace. Vous savez j'ai commencé Mage au beau Visort, enfin ! » Il ne sait « pas quoi faire dans la lettre ornée du chap. II de " La Mort " [...] Je ne vois rien de "dessinable" », ni pour le dernier chapitre « réservant le veilleur de nuit pour le cul de lampe terminal »… Pour la légende de cuivre, il aimerait « quelque chose de très moderne, très mines de cuivre et très "machines" avec au travers passant des petits kobolds, personnes adonnées aux Mines, comme vous le savez, et très farces dans leur aspect ». Il attend des renseignements « sur les mines de cuivre de la Sibérie, que j'ignore de la façon la plus éclatante ». À propos des grands luxes des *Légendes,* « je ne demande pas mieux que de vous faire des croquis aquarellés », mot qu'il préfère sur le prospectus à aquarelles « qui me paraît trop "gros" pour le prix étant donné les 1 000 frs des exemplaires grand luxe de *Salambô* ». Il fait une commande de papiers peints pour son appartement. Il a fini *Le Sphinx* et *Meloenis* : « Je l'ai supposée éclairée par des lampes posées par terre comme les danseuses flamenco ».

Après la mort de sa femme (1920), il signe en ajoutant l'initiale de son nom Marie ; les lettres sont écrites de Djenam Meryem. *21 février* ***1921*** : de tous les deuils, « la perte de sa femme, quand on en a une vraie, c'est vraiment monstrueux contre nature […] j'ai absolument la sensation de l'amputation … et d'une blessure qui jamais, jamais ne se refermera ». Pour obéir au vœu de la morte, il continue à travailler et est prêt à faire ce que lui demande Doucet « mais je vous ferai les aquarelles un bon tiers plus grand ; vous en aurez ainsi le placement plus facile ». *7 mars* : il préfère ne pas « discutailler par lettre » d'histoires de sous, et le verra à Paris en mai. *11 octobre* : il regrette de n'avoir pu le rencontrer à Paris, mais a fui « cette fosse à purin morale et physique » ; il va faire l'aquarelle mais voudrait qu'il lui en laisse la propriété. *10 mars 1924* : très ému par la dédicace du livre et par « la charmante œuvre d'art qu'est le livre en lui-même »…

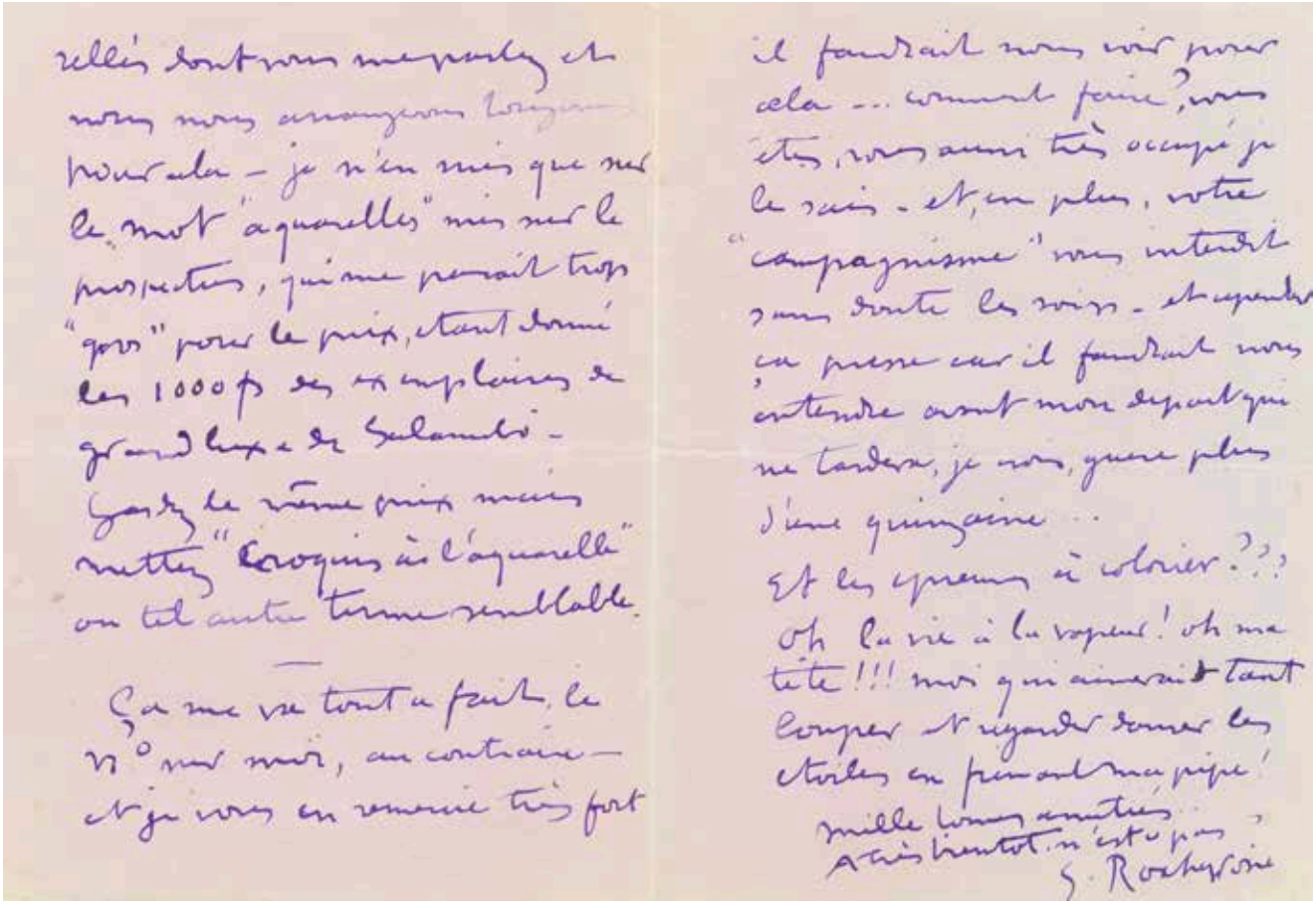

45

46. **Georges ROCHEGROSSE** (1859-1938). Ensemble de 110 gravures en couleurs, [1907]; 29 x 22 cm. 400/500€

Ensemble d'**épreuves d'état** de ses illustrations pour *La Tentation de Saint Antoine* de Gustave FLAUBERT (Ferroud, 1907).

47. **Félicien ROPS** (1833-1898). L.A.S. «Fély» à «Mes chères petites amies», au bas de sa **gravure** «*La Clef des Champs*»; 1 page in-fol. (32,5 x 23,5 cm). 1000/1200€

Épreuve d'état de la gravure (14,5 x 10 cm), sur laquelle Rops a inscrit à la mine de plomb le titre: «La Clef des Champs».

Au-dessous de la gravure, il a collé une coupure de journal, et écrit à l'encre: «Mes chères petites amies, Je vous envoie une petite histoire de ce matin, & l'accident arrivé à ce bon jeune homme m'arriverait sans aucun doute, si pressentant tous ces malheurs, je n'avais eu l'esprit de me faire Turc & Mahométan. Ce qui me permet de vous aimer toutes les quatre. Je vous envoie "les petits fours" comme je les ai couverts de baisers, sous les sentirez sur vos lèvres»… La coupure de journal relate le suicide d'un jeune homme qui a laissé une lettre expliquant son geste parce qu'il ne pouvait choisir entre trois jeunes filles qu'il aimait d'une égale tendresse…

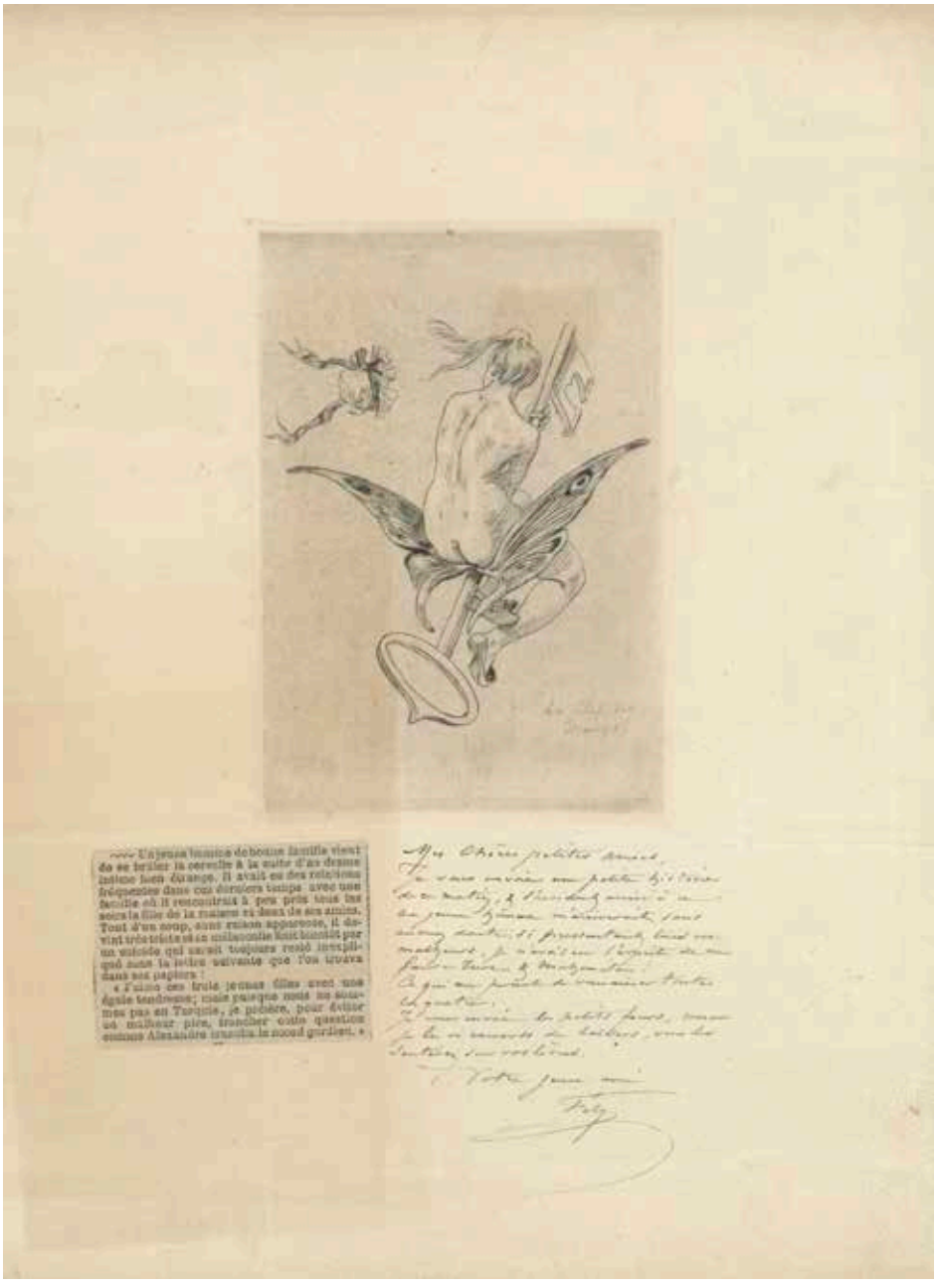

47

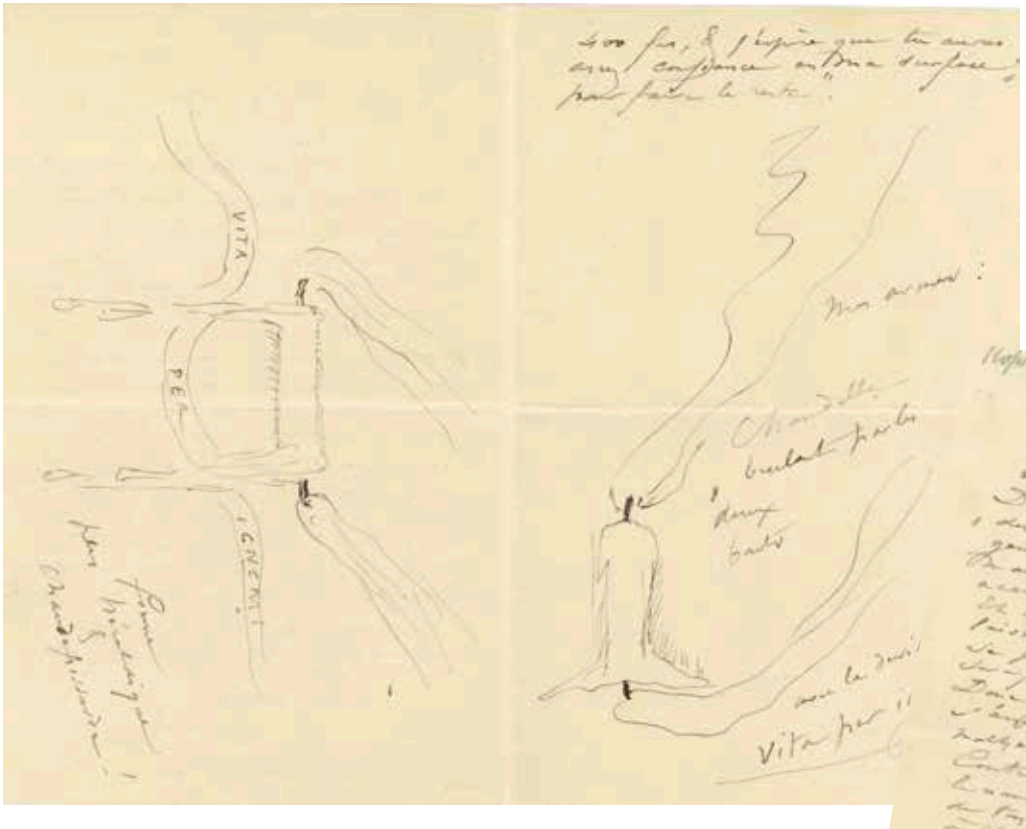

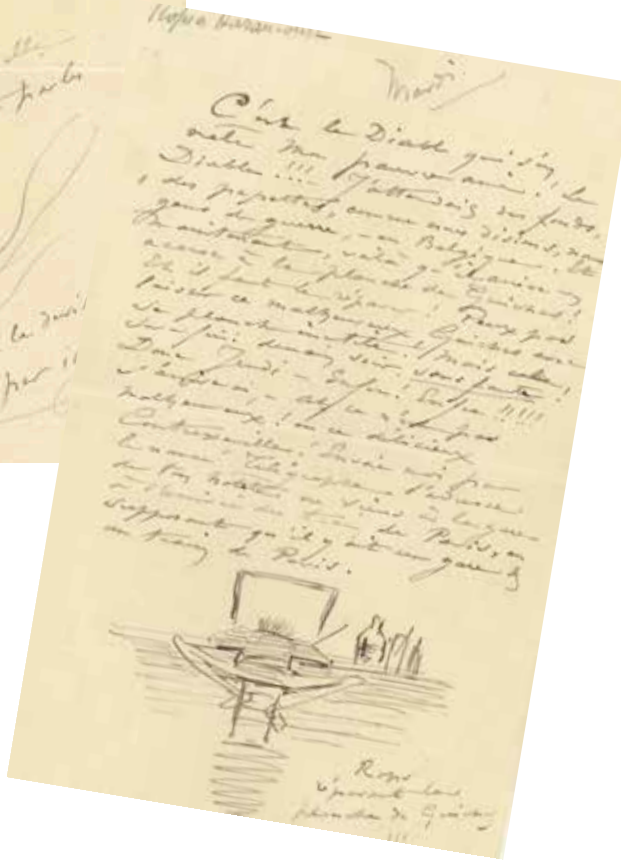

48. **Félicien ROPS** (1833-1898). 2 L.A.S. avec DESSINS, à Edmond HARAUCOURT ; 3 pages et 1 page et demie in-8. 1 200 / 1 500 €

Paris mardi 19. Son marchand de gravures lui ayant fait faux bond, il demande à son ami, « devenu un de nos gros capitalistes », de lui prêter 600 francs : « au début d'avril j'ai de sérieuses rentrées, & je te rendrai le capital, & les intérêts en épreuves inédites ! » Il signe « Fély », et **dessine**, sur la double page intérieure, une « chandelle brûlant par les deux bouts avec la devise *Vita per ignem* ! », et une deuxième d'une « forme plus héraldique & chaudepissarde ! »

Mardi. Il est en retard : « J'attendais des fonds, "des pépettes" comme nous disions, nous gens de guerre, – en Belgique. Et maintenant, voilà qu'il arrive un accroc à la planche de GUICHES ! [pour *La pudeur de Sodome* 1888 ?] Et il faut la réparer ! Peux pas laisser ce malheureux Guiches avec sa planche inutile ! Mais cela sera fini demain soir, *sans faute* ! Donc Jeudi – Enfin ! Enfin ! ! ! ! ! » Il pourra le rejoindre à Contrexéville. Il se **dessine** assis à sa table de travail, vu de dos, avec la légende : « Rops réparant la planche de Guiches » et termine ainsi sa lettre : « Con de Rex de Ville que tu es ! ! ! Tu me rends gâteux ! ! »

On joint 2 dessins à la plume (1 page oblong in-8 chaque, fentes au pli) : un cycliste sur un vélocipède à grandes roues, légendé : « Ne l'oubliez pas » ; et « La Muse S.B.[Sarah Bernhardt] couronnant la Vélopoésie. Nous vous attendons samedi matin ».



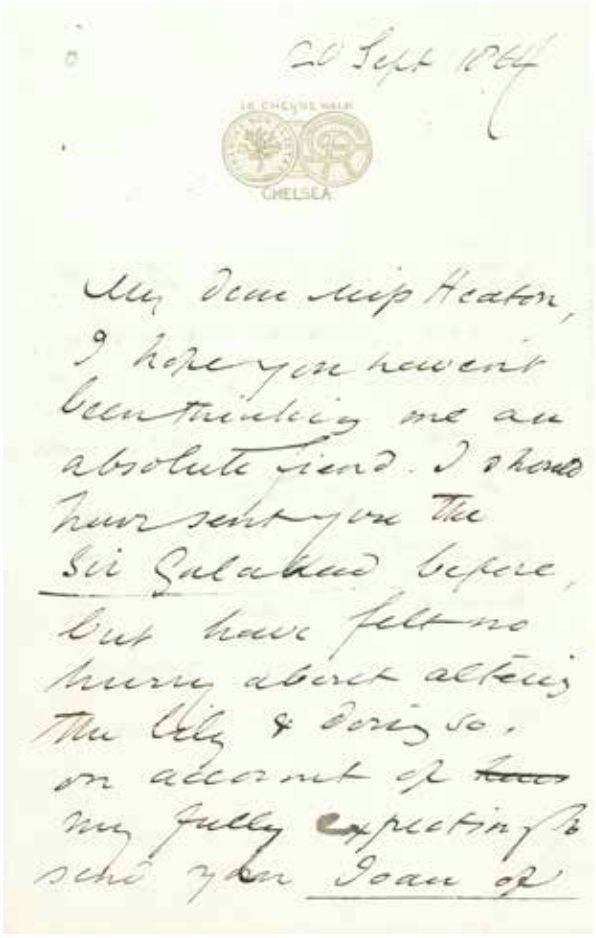
20 Sept 1864

CHELSEA

My dear Miss Heaton,
I hope you have
been thinking me an
absolute fiend. I should
have sent you the
Sir Galahad before,
but have felt no
heart about altering
the title & doing so,
on account of ~~the~~
my fully expecting to
send you Joan of

49

49. **Dante Gabriel ROSSETTI** (1828-1882) L.A.S., Chelsea 20 septembre 1864, à Miss HEATON ; 3 pages in-8, vignette à son monogramme et sa devise *Francas non flectas* ; en anglais (transcription jointe). 1 000 / 1 200 €

Il espère qu'elle ne le voit pas comme un démon (« fiend ») : il aurait certes dû lui envoyer plus tôt *Sir Galahad,* mais il voulait aussi lui envoyer en même temps *Joan of Arc*, sur laquelle il progresse et qu'il lui enverra bientôt : « I am making the *Joan* as full in colour as you could wish »... Il a mis de côté quelques autographes pour elle, qu'il lui enverra quand il en aura trouvé plus…

50. **Carlos SCHWABE** (1866-1926). L.A.S., Barbizon samedi ; 3 pages in-8. 400 / 500 €

Il demande qu'on lui prête de l'argent, en assurant qu'il va « avoir du travail pour des années ». La comtesse de BÉARN est venue voir Schwabe : « je vais lui faire un vitrail de 8 mètres et plusieurs décorations : en plus, elle désire avoir de moi une aquarelle qui est en ce moment à l'Exposition de Suède et qui est de 3 000 f et bien d'autres œuvres d'art »...

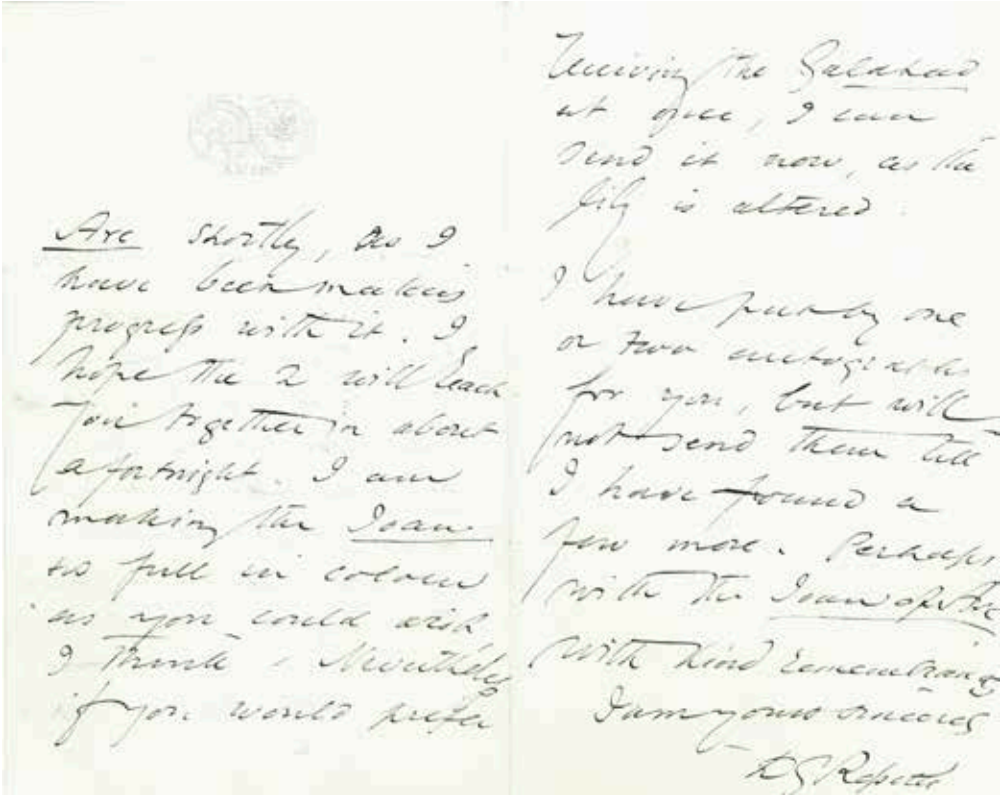
Are shortly, as I
have been making
progress with it. I
hope the 2 will look
fair together in about
a fortnight. I am
making the Joan
as full in colour
as you could wish
I think. Meanwhile
if you would like

Receiving the Galahad
at once, I can
send it now, as the
title is altered.
I have purely one
or two autographs
for you, but will
not send them till
I have found a
few more. Perhaps
with the Joan of Arc
With kind remembrances
I am yours truly
D G Rossetti

49

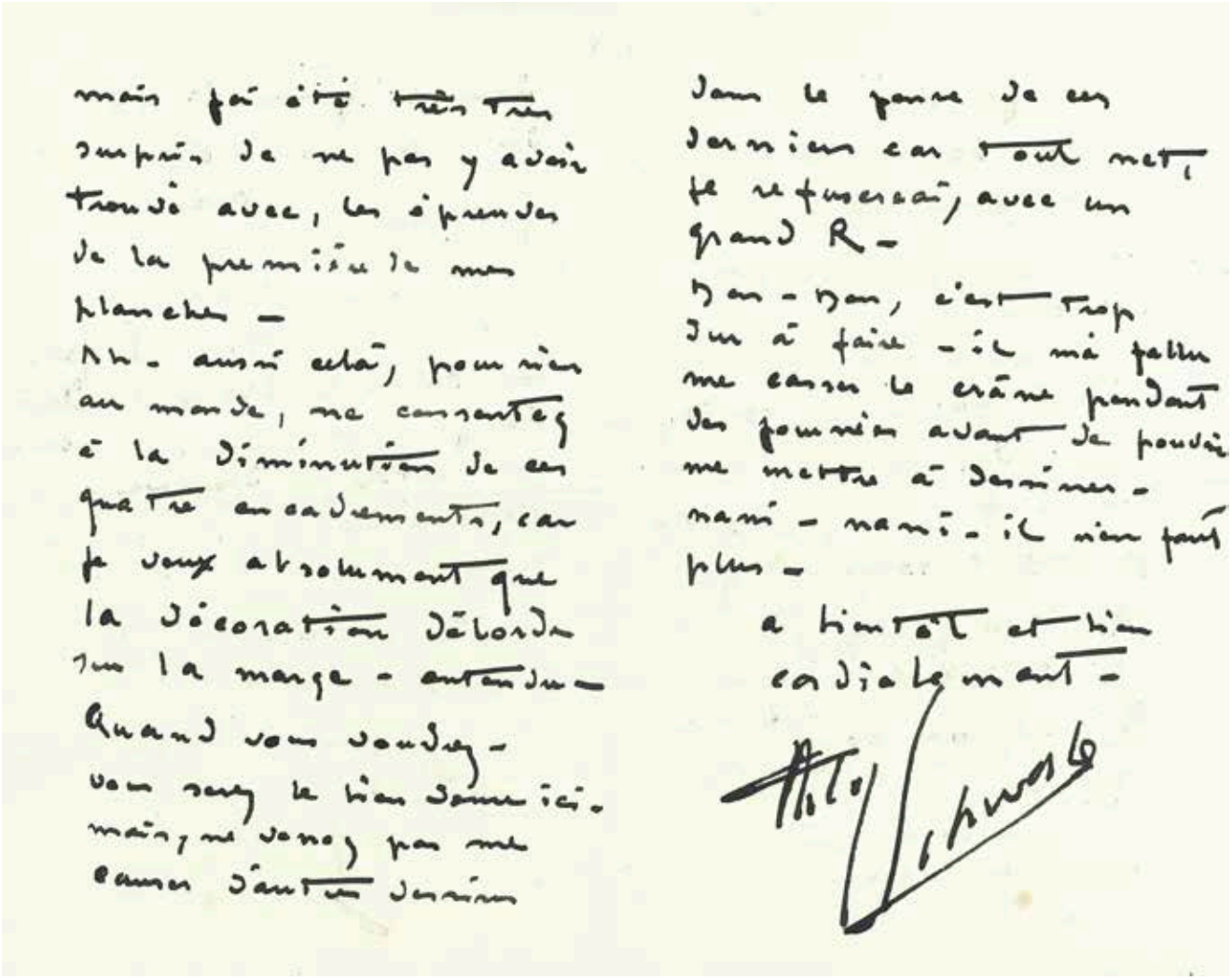

51. **Carlos SCHWABE** (1866-1926). 5 L.A.S., Barbizon [vers 1895-1896], à Jérôme DOUCET ; 16 pages in-8. 1 500/2 000 €

Mercredi. N'ayant pu trouver de quoi emballer les encadrements qu'il devait lui envoyer, voilà Doucet « obligé de venir casser la croûte avec nous plus tôt que prévu »… – *Samedi*. Il a expédié une caisse avec 4 encadrements. « Je veux absolument 30 épreuves de chacun de ces encadrements car ils sont très beaux et comme vous les avez pour presque rien », il espère qu'il lui accordera cette légitime demande : « 80 sur japon et 10 sur Watmann ». Il remercie Doucet pour son délicieux papier bien qu'il ait été surpris de ne pas y trouver « les épreuves de la première de mes planches ». Il ne faut pour rien au monde consentir « à la diminution de ces quatre encadrements, car je veux absolument que la décoration déborde sur la marge ». Il l'avertit que s'il lui apporte d'autres dessins de ce genre à faire, il refusera catégoriquement : « c'est trop dur à faire – il m'a fallu me casser le crâne pendant des journées avant de pouvoir me mettre à dessiner »… – *Mercredi*. Deux dessins sont abîmés : « *Le pot au feu* et *Les Dents*. […] Ce sont de petites taches brun pâle qui n'abîment pas la pureté du trait, mais qui abimeront complètement l'aquarelle ». Il faut les confier à un spécialiste. Il prie Doucet de lui envoyer la petite somme convenue, car il a 400 à 600 francs de retard. Il va écrire « quelques notes sur moi et je vous enverrai en même temps deux articles parus sur moi cette année »… – *Dimanche*. Il est très pressé pour le Champ de Mars, « et immédiatement après avoir livré, je dois me mettre à une série pour des amateurs de Lyon : donc beaucoup de besogne sur l'établit »… – *Lundi*. Il aimerait pouvoir enfin toucher la petite somme, qui a plus d'un mois de retard. De plus, il n'est pas content, car deux dessins lui sont revenus couverts de petites taches. « Dans votre intérêt, je dois vous dire que si je suis obligé d'aquareller là-dessus, ces dessins perdront la moitié de leur valeur. Souvenez-vous que plus tard, vous pourrez vendre ces pages à un très haut prix – je dis bien très haut : Holbein et Dürer sont les seuls ayant pu faire des décorations aussi belles (cela sans faveur). Donc, arrangez-vous avec le graveur, mais j'en suis dégoûté de ce manque d'attention »…

52. **Théophile-Alexandre STEINLEN** (1859-1923). L.A.S. à un « vieux ami » ; 1 page in-8. 150 / 200 €

Il est « honteux comme le loup blanc [...] je ne peux plus tenir ma promesse. J'ai trouvé à vendre le dessin de la Mourène et je me suis laissé tenter. C'est veau. Mais quand on est pauvre ?... Je te gardais à la place "la mer parlait" – ce n'est pas la même chose tout de même – enfin on retrouvera bien moyen de refaire une Mourène qui sera à toi »...

53. **Théophile Alexandre STEINLEN** (1859-1923). L.A.S., Dimanche 3 juillet [1921], à Mme Camille LEFÈVRE ; 1 page in-8, adresse. 100 / 150 €

Il regrette de ne pouvoir répondre à la sollicitation de sa chère amie : … « cette semaine encore je suis obligé de me boucler et de me refuser la moindre sortie ou distraction. Si ce que j'aurais dû avoir terminé hier ne l'était pas samedi prochain ce serait un désastre ». Mais il ne faut pas que M. AVELINE repousse sa visite à l'orphelinat, où il aimerait tant pouvoir les accompagner. Il la prie de saluer pour lui les bonnes dames de l'orphelinat, dont il garde le meilleur souvenir…

54. **Adolphe WILLETTE** (1857-1926). L.A. avec DESSIN, Boisroger par St Malo 2 juillet 1920, à « Mon frangin Prosper » ; 1 page in-8. 150 / 200 €

Amusante lettre illustrée d'un dessin représentant un homme tenant un rat et un trousseau de clefs, levant les yeux vers une enseigne de serrurier. Sa famille est arrivée saine et sauve : « j'avais le trac du déraillement, de la collision, dont à laquelle je préfère quelle m'arrive avec toi ou Adolphe devant le zinc aux nègres auxquels je te prie de faire part de mon meilleur souvenir », etc… Il lui envoie sa bénédiction et termine, en guise de signature : « Ainsi soit-il Buffalo Bil ! »…

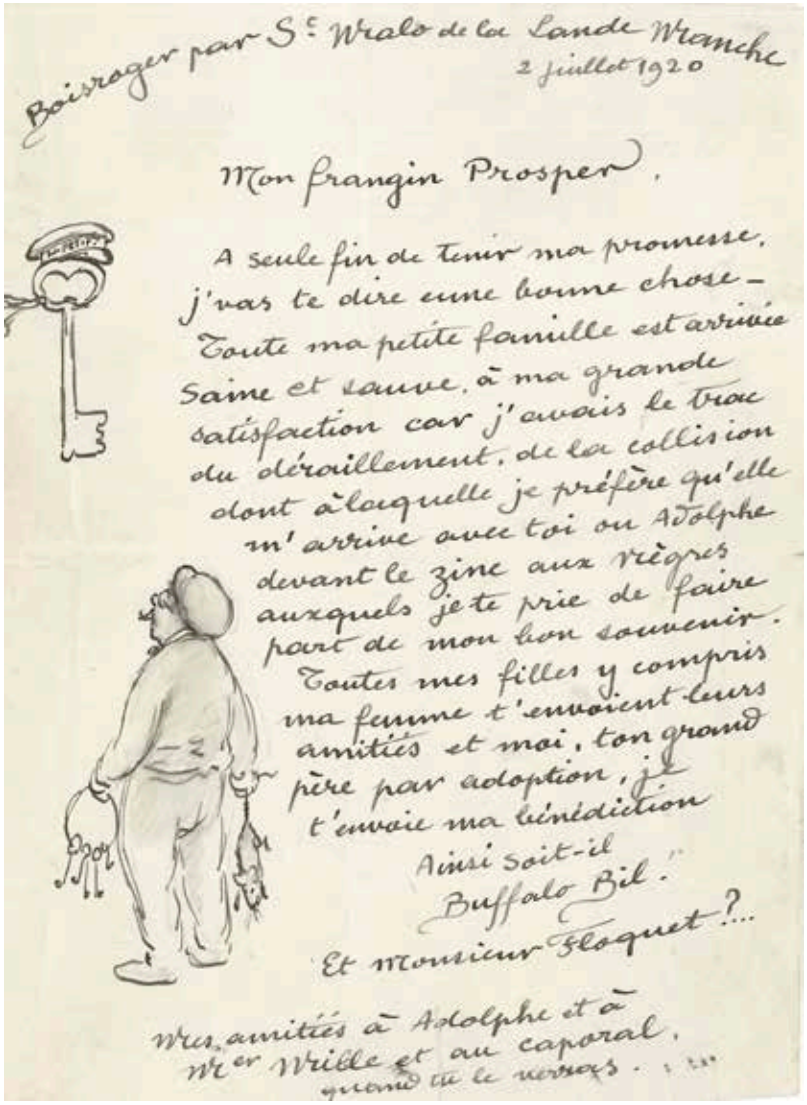
Boisroger par St Malo de la Lande Manche
2 juillet 1920

Mon frangin Prosper.

A seule fin de tenir ma promesse, j'vas te dire une bonne chose – Toute ma petite famille est arrivée saine et sauve, à ma grande satisfaction car j'avais le trac du déraillement, de la collision dont à laquelle je préfère qu'elle m'arrive avec toi ou Adolphe devant le zinc aux nègres auxquels je te prie de faire part de mon bon souvenir. Toutes mes filles y compris ma femme t'envoient leurs amitiés et moi, ton grand père par adoption, je t'envoie ma bénédiction

Ainsi soit-il
Buffalo Bil.

Et Monsieur Gloquet ?...

Mes amitiés à Adolphe et à Mr Wrible et au caporal, grand tu le verras.

54

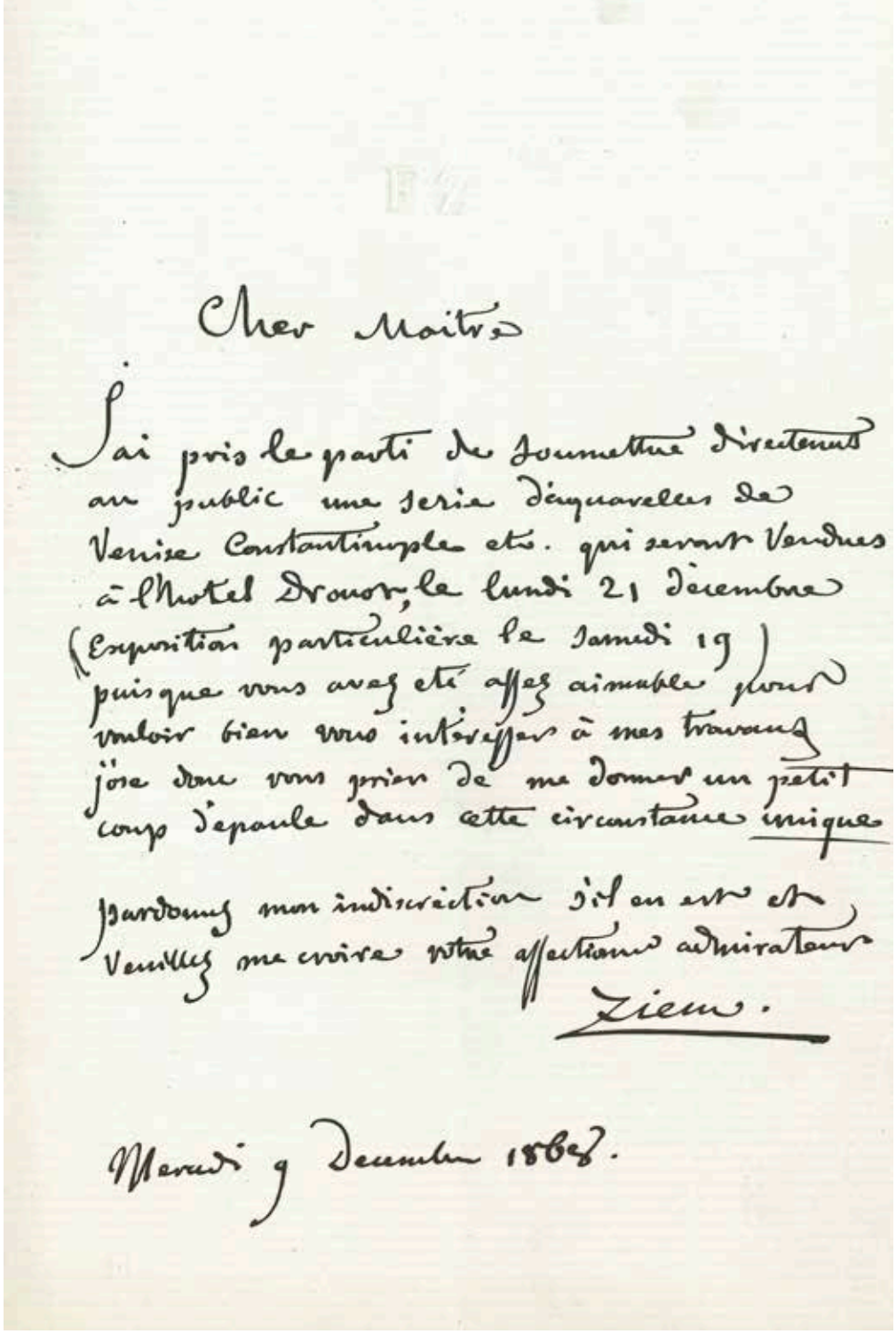

Cher Maître

J'ai pris le parti de soumettre directement au public une série d'aquarelles de Venise Constantinople etc. qui seront vendues à l'Hotel Drouot, le lundi 21 décembre (Exposition particulière le samedi 19) puisque vous avez été assez aimable pour vouloir bien vous intéresser à mes travaux j'ose donc vous prier de me donner un petit coup d'épaule dans cette circonstance unique

J'espère mon indiscrétion s'il en est et Veuillez me croire votre affectionné admirateur

Ziem.

Mercredi 9 décembre 1868.

55. **Félix ZIEM** (1821-1911). L.A.S., 9 décembre 1868, [à Paul de SAINT-VICTOR]; 1 page in-8 150/200€

«J'ai pris le parti de soumettre directement au public une série d'aquarelles de Venise Constantinople etc. qui seront vendues à l'hôtel Drouot, le lundi 21 décembre (Exposition particulière le samedi 19) puisque vous avez été assez aimable pour vouloir bien vous intéresser à mes travaux j'ose donc vous prier de me donner un petit coup d'épaule dans cette circonstance *unique*»...


Zanetto.
... Je veux un souvenir et non pas une aumône,
Un tien, mais qui soit bien à vous... Tenez. Je veux
La triste fleur qui meurt dans vos sombres cheveux.
Silvia.
Hélas! prenez. Avant que vienne la journée,
Cette rose sera dans votre main fanée...
François Coppée

56. **Sarah BERNHARDT** (1844-1923). PHOTOGRAPHIE avec DÉDICACE autographe signée et P.A.S. par François COPPÉE et Jules MASSENET photo 17 x 11 cm, sous montage d'encadrement 29,5 x 25 cm (adhésif au verso sur le montage). 400/500€

Photographie (par DOWNEY à Londres) de l'actrice dans le rôle de Zanetto de la comédie ***Le Passant*** de François Coppée, qu'elle a créé à l'Odéon le 14 janvier 1869.

Sur le montage, dédicaces par l'actrice, l'auteur et le compositeur de la musique de la pièce, pour le journaliste et critique musical René THOREL (1877-1916).

Sarah BERNHARDT : « à mon cher et charmant René Thorel Souvenir affectueux Sarah Bernhardt 1910 ».

François COPPÉE : 5 vers d'un dialogue entre Zanetto et Silvia.

Jules MASSENET : 6 mesures (chant et paroles) de la *Sérénade du Passant* : « Mignonne voici l'avril, le soleil revient d'exil ».

Au verso, signature et adresse de René Thorel.

57. **Sarah BERNHARDT** (1844-1923). L.A.S. « Sarah », [1907], à Félix DUQUESNEL ; 8 pages oblong in-12 à son chiffre, emblème et devise (sur 2 cartes fendues aux plis). 400/500€

Au sujet de la pièce de Duquesnel et André Barde, *La Maîtresse de piano*, créée au Théâtre Sarah Bernhardt le 3 octobre 1907.

Elle est obligée d'annoncer les dernières représentations, perdant 600F « par jour depuis la première » ; elle donne le détail des comptes, dont 2292F « de frais stricts »… « De plus la troupe qui joue en ce moment chez moi est une troupe engagée pour ta pièce. Je reviens avec la mienne qui me coûte 1000 fs par jour. Tu vois ce que je perdrais d'argent et je suis seule à soutenir tout cela je n'ai pas de commanditaire ni aucun associé. […] Ta pièce est charmante et mon intention était de la laisser en alternance avec *la Dame* [*aux camélias*], *les Bouffons* et *Adrienne* [*Lecouvreur*] ; mais Victor Ullman m'a très justement fait remarquer que j'aurais à payer la troupe de ta pièce chaque fois qu'elle ne jouerait pas et la mienne quand *la Maîtresse* jouerait. Je n'en pourrais pas sortir »…

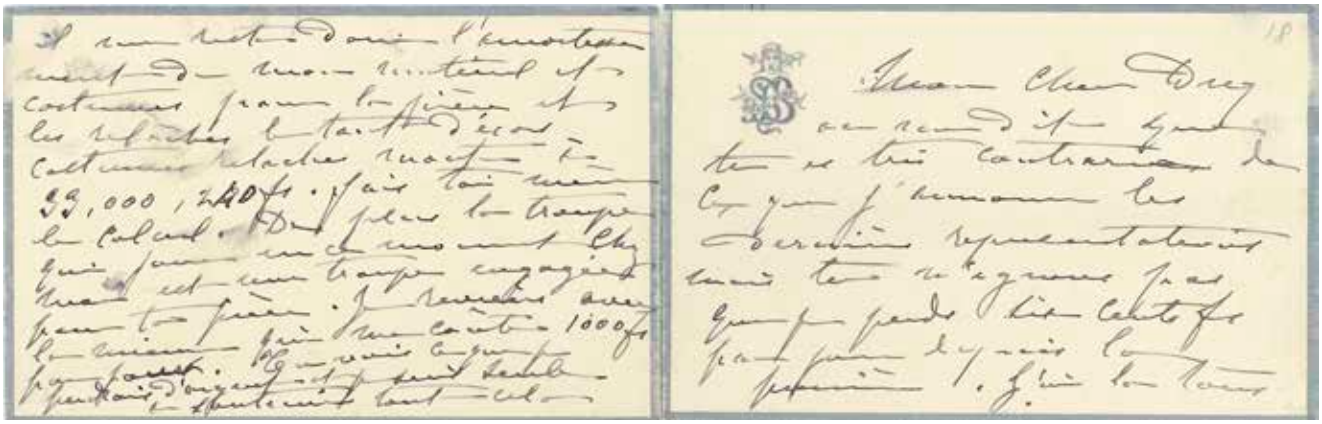

57

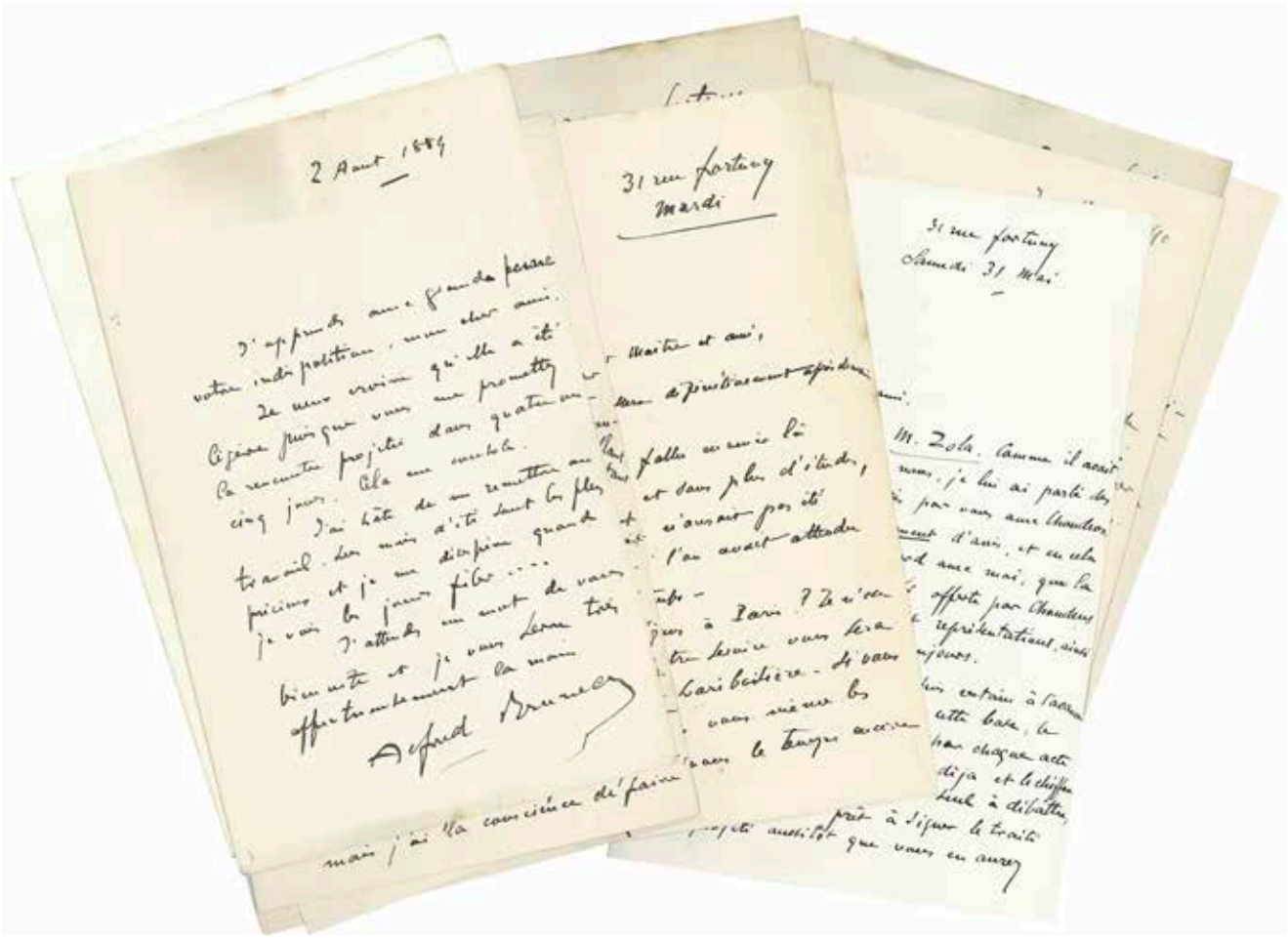

58. **Alfred BRUNEAU** (1857-1934). 30 L.A.S., 1889-1896, à Louis GALLET ; 36 pages formats divers, quelques en-têtes (Choudens, Hôtel Mathis à Londres, Hôtel de la Poste à Bruxelles), quelques adresses.

800 / 1 000 €

Au librettiste de ses opéras d'après Émile Zola : *Le Rêve* et *L'Attaque du Moulin*.

On voit Bruneau travailler au *Rêve*, dès 1889, en collaboration étroite avec Zola, et avec Gallet à qui il envoie peu à peu le matériel musical. *2 septembre 1889* : « Notre visite à Médan m'a donné bon courage et je vais me remettre à la besogne avec un bien grand plaisir »… *31 décembre 1889* : « J'avance avec une belle ardeur et un bon espoir. Je ne sais si ma musique est digne du poëme, mais j'ai la conscience de faire un effort et de donner un coup de collier »… *31 mai [1890]*, pourparlers avec Choudens ; Zola est « d'accord avec moi que la somme de 40 000frs offerte par Choudens soit répartie sur cent représentations »… *Avril 1891* : Zola a vu la maquette et trouve que « la Cathédrale fait trop petit. C'est un Évêché. Voilà sa seule recommandation ». Il associe Gallet au choix des interprètes : « J'ai besoin de votre autorité et de votre expérience pour défendre notre *Rêve*. Je persiste à penser que tous nos efforts doivent se porter sur le personnage d'Angélique, qui, seul, décidera du succès de la bataille. C'est l'unique rôle de notre ouvrage qui exige impérieusement une artiste vraie, curieuse et intéressante »… *Le Rêve* sera créé avec succès à l'Opéra-Comique le 18 juin 1891, et connaîtra des représentations à Londres (27 octobre 1891) et, dans la foulée, à Bruxelles, où Zola et Gallet doivent rejoindre Alfred Bruneau.

En septembre 1891, Bruneau s'attelle à *l'Attaque du Moulin* et envoie le premier acte à Gallet : « Je le trouve absolument bien ainsi. La ronde est plus précise et la tirade de Marceline va donner un beau développement lyrique. Vos premières scènes sont aussi très, très bien. Zola est tout à fait ravi et moi enchanté » (27 septembre). *11 juillet 1893*. Il corrige les épreuves de la partition d'orchestre, et leur ouvrage aura une place de choix dans le programme de la saison de l'Opéra-Comique ; « Carvalho nous a trouvé une Françoise [Georgette LEBLANC] des plus curieuses et des plus remarquables dont la beauté comme le talent, la voix et le tempérament feront certainement sensation. Il me tarde que vous l'entendiez ». *L'Attaque du Moulin* sera créée le 23 novembre 1893.

On joint une L.A.S. d'A. Bruneau, 1er janvier 1906, à un comédien, lui demandant de venir lire un morceau tiré de l'œuvre de Zola à la soirée d'hommage organisée par la Ligue des Droits de l'homme, sous la présidence d'Anatole France ; et une longue lettre d'Et. Thibault, ancien professeur à l'université de Sydney (20 janvier 1894) disant son enthousiasme pour l'œuvre du « Maître des Maîtres » (Zola), et celle de Bruneau, et proposant de faire l'adaptation anglaise de *L'Attaque du Moulin*.

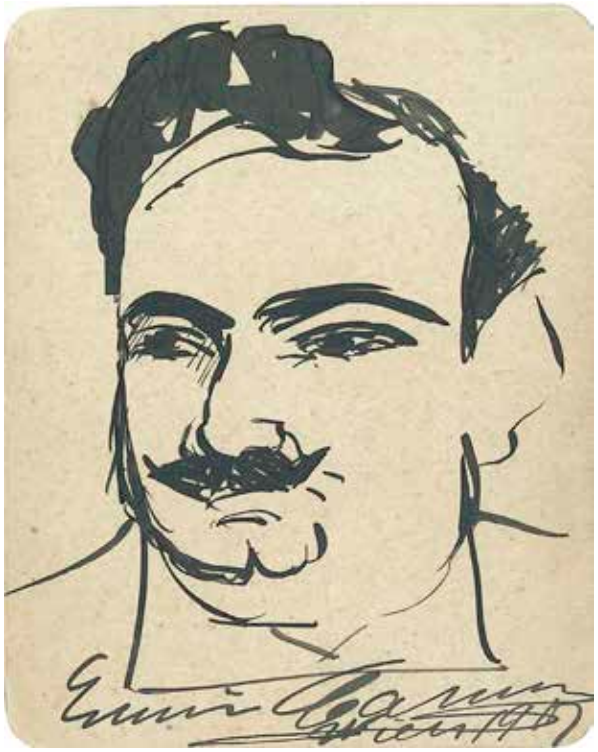

59

59. **Enrico CARUSO** (1873-1921). DESSIN original, signé et daté, Wien 1907 ; plume et lavis d'encre noire sur carte 11 x 8,7 cm. 800 / 1 000 €
Autoportrait, signé et daté : « Enrico Caruso Wien 1907 ».

60. **Alfred CORTOT** (1877-1962). 2 L.A.S., Lausanne 1949-1951, [à André SABATIER, directeur littéraire des éditions Albin Michel] ; 2 pages in-8 chaque à son en-tête. 200 / 300 €
Au sujet de son livre *Aspects de Chopin*.
25 septembre 1949 : correction des épreuves ; il préfère ne rien indiquer comme « ouvrages du même auteur » : « je n'ai pas la prétention de m'affirmer comme écrivain de métier »… – *9 janvier 1951*, sur les traductions italienne et allemande ; il songe à un nouveau livre, *Images de Schumann*.

61. **Loïe FULLER** (1862-1928). L.A.S. « Loïe » [à Jérôme DOUCET] ; 1 page petit in-8. 200 / 300 €
Elle envoie des places « mieux que ma loge — mieux placer. Viendrai toujours pour voir votre vieille amie Loïe dans son loge ».

62. **Yvette GUILBERT** (1867-1944). L.A.S. « Yvette » à un ami journaliste ; 4 pages in-8. 300 / 400 €
Elle le remercie de son article du *Gil Blas* : « cela m'a remuée jusqu'au fond de relire toute ma vie des mauvais jours, je suis si heureuse que des amis se souviennent de moi, […] et puis cela est si gentil de ne pas m'abandonner à mon succès… Car au fond c'est ça qui m'arrive journellement on se dit : Yvette n'a plus besoin de personne […] *Le succès isole*, on a des tas de gens aimables, des hommages, des compliments, et comme on s'aperçoit vite que tout cela n'est pas vrai, aimable et *bon* aussi je vous assure qu'on est doublement sensible à la bonne camaraderie d'un ami des débuts, surtout quand ces débuts ont été pénibles »…
On joint une L.A.S. à Hugues Lapaire lors d'une tournée à Hambourg. Plus une petite l.a.s. de Lucien GUITRY.

63. **POLAIRE** (1887-1939). L.A.S., 24 juillet 1938, à Émile FABRE; 4 pages in-4. 500/600€

Émouvante lettre écrite après sa tentative de suicide dont elle a été miraculeusement sauvée; elle a besoin d'une longue convalescence et de soins avant de pouvoir retravailler, «ce qui a toujours été ma seule raison de vivre». Elle explique pourquoi elle a tenté de se tuer: «ruinée, dévalisée injustement [...] la mort de ma chère maman à la même époque, trop de chagrin pour me défendre, la crise théâtrale plus de contrat sans combine sans coup de coude, je ne suis pas de cette race, et en dehors de donner ma sincérité de tout mon cœur au public je n'ai jamais pu lutter. Alors, ne voulant rien demander à personne, le désespoir causé par la neurasthénie se sont emparé de moi. J'ai voulu en finir. Hélas! à cause du cher petit chien (tout ce qui me reste sur terre) j'ai été sauvée je dis Hélas, parce que ma situation est celle qui m'avait poussé au suicide»...

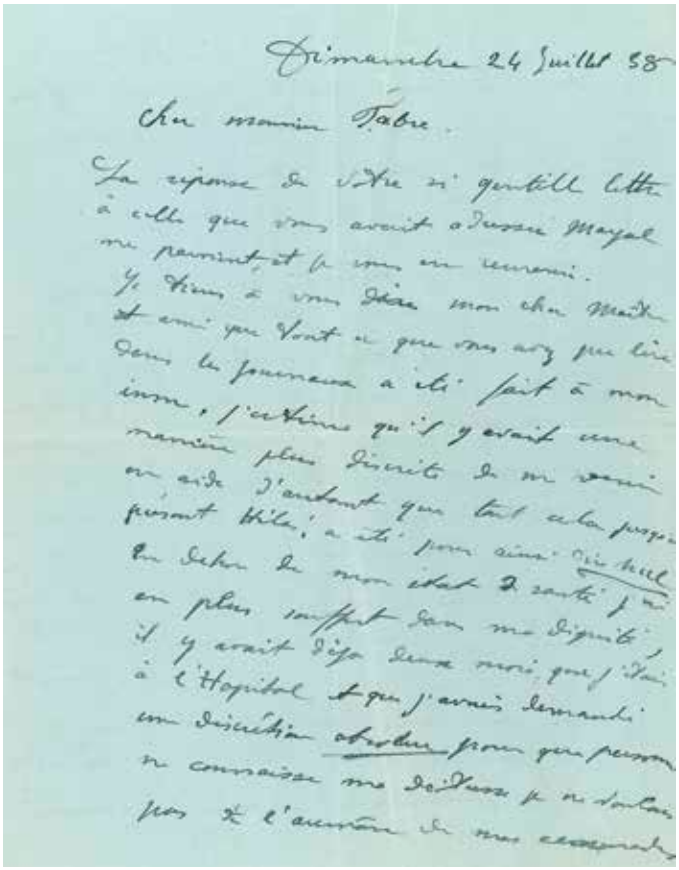

63

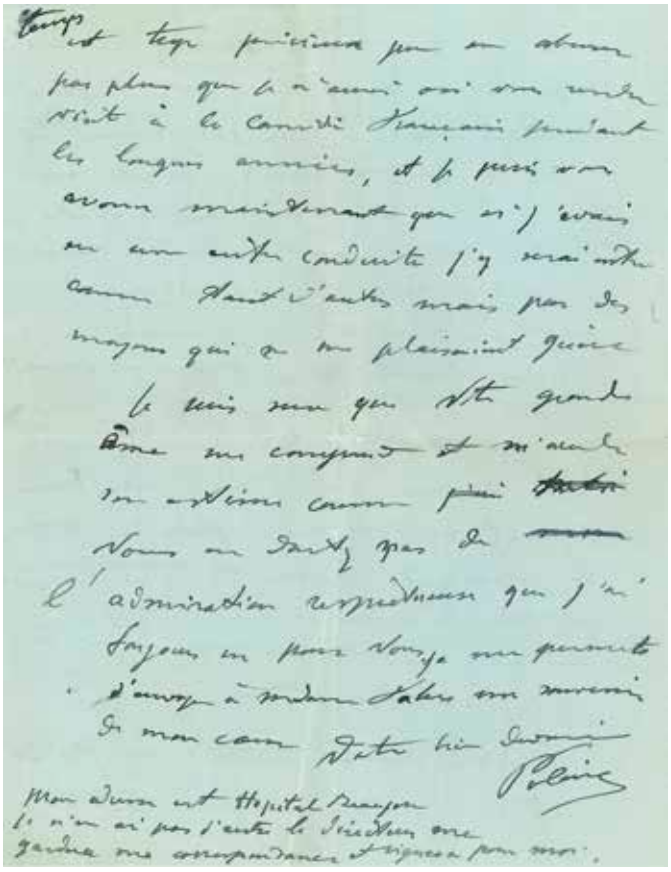

63

64. **Erich von STROHEIM** (1885-1957). P.S. avec date autographe, 21 juillet 1936; 2 pages in-4 en partie impr. à en-tête de la *Metro-Goldwyn-Mayer Corporation*; en anglais. 300/400€

Contrat avec la Metro-Goldwyn-Mayer à laquelle il cède les droits d'un projet de film, *Arsène Lupin*.

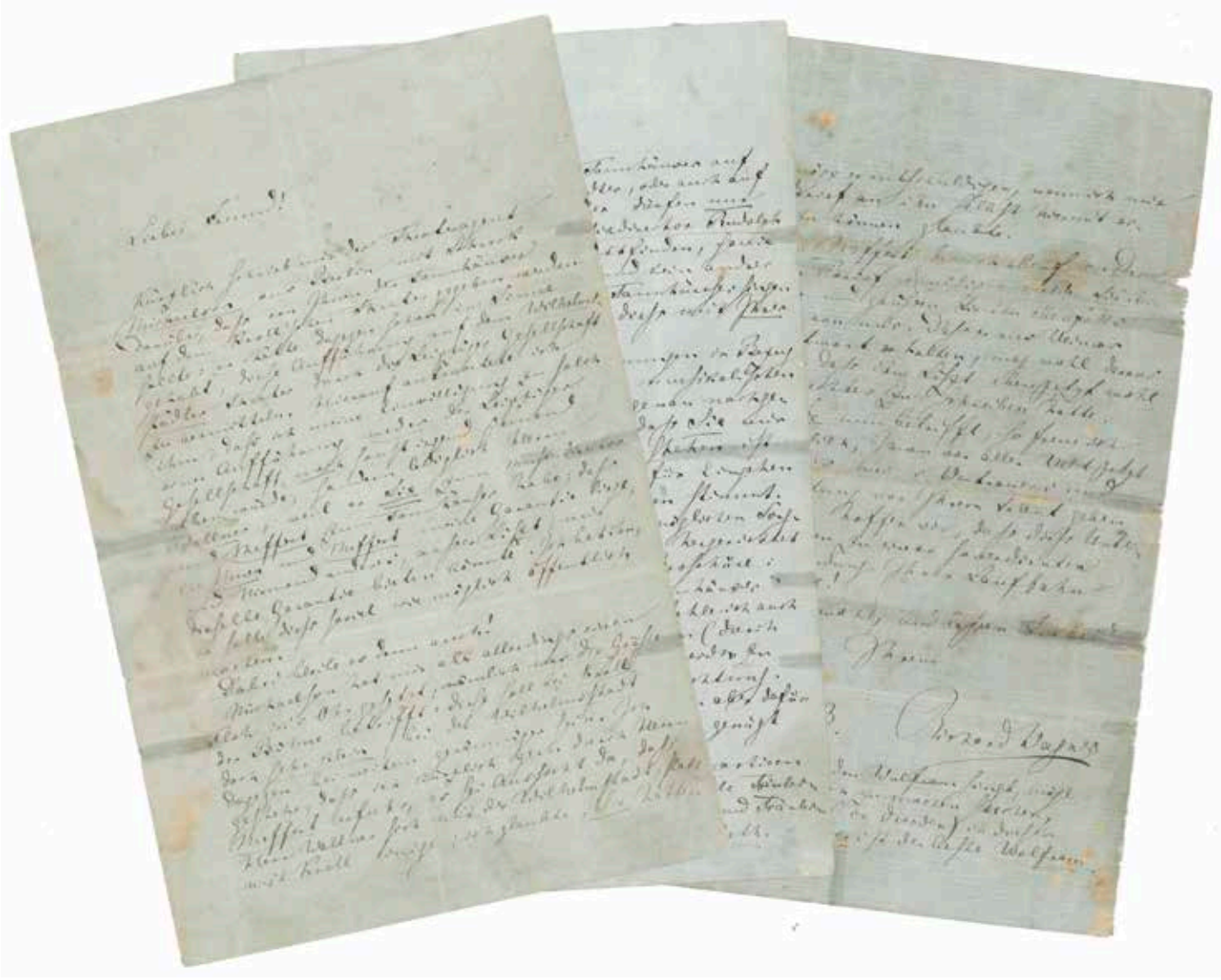

65. **Richard WAGNER** (1813-1883). L.A.S., Zurich 2 mai 1853, [au chef d'orchestre Rudolf SCHÖNECK à Posen]; 6 pages in-8 remplies d'une petite écriture sur papier bleuté (légères salissures, mouillures et rousseurs, restaurations des déchirures aux plis); en allemand. 4 000 / 5 000 €

Importante lettre sur un projet de représentation de *Tannhäuser* à Berlin.

[Ces représentations de *Tannhäuser* à Berlin par la troupe de Wallner sous la direction de Schöneck n'eurent finalement pas lieu, l'intendant de Berlin ayant pris des mesures contre cette compagnie, et aussi par suite d'une rupture entre Schöneck et Wallner.]

Wagner a été informé par l'agent théâtral Michaelson de Berlin que *Tannhäuser* devrait être donné sous la direction de Schöneck au théâtre Kroll, et qu'il avait songé à le faire jouer au théâtre Wilhelmstadt par la compagnie de Leipzig. Mais Wagner a répondu qu'il ne donnerait son consentement qu'à M. Wallner, parce qu'il avait Schöneck comme chef d'orchestre, et Meffert comme Tannhäuser, et qu'il ne donnait sa garantie qu'à eux, et à personne d'autre, à l'exception de Liszt…

Wagner s'inquiète de la grandeur de la scène, celle du Kroll étant très petite, et le Wilhelmstadt ayant plus d'espace. Et il avait cru que Wallner était en négociation avec le Wilhelmstadt…

Wagner ne veut pas revenir sur sa parole. L'autorisation du *Tannhäuser* à Berlin cet été n'est donnée qu'à Wallner; le Théâtre royal pourra acquérir ces droits à l'avenir. Wagner souhaite formellement que cette exécution ait lieu de préférence au Wilhelmstadt, et, en cas d'impossibilité, sur la scène du Kroll malgré ses dimensions réduites. Il signera avec Walner selon les conditions exposées en 6 points

.../...

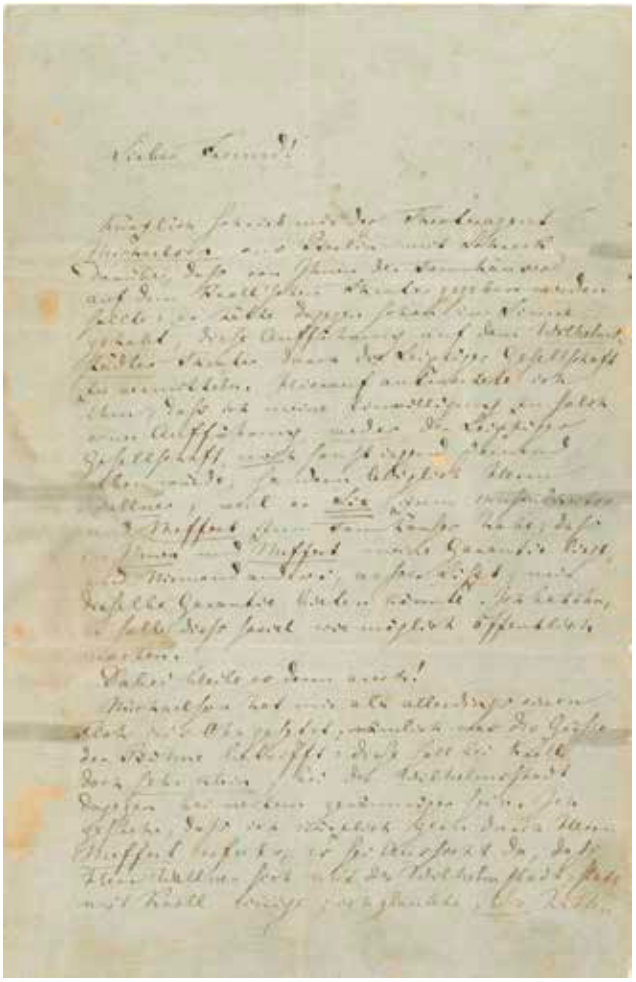

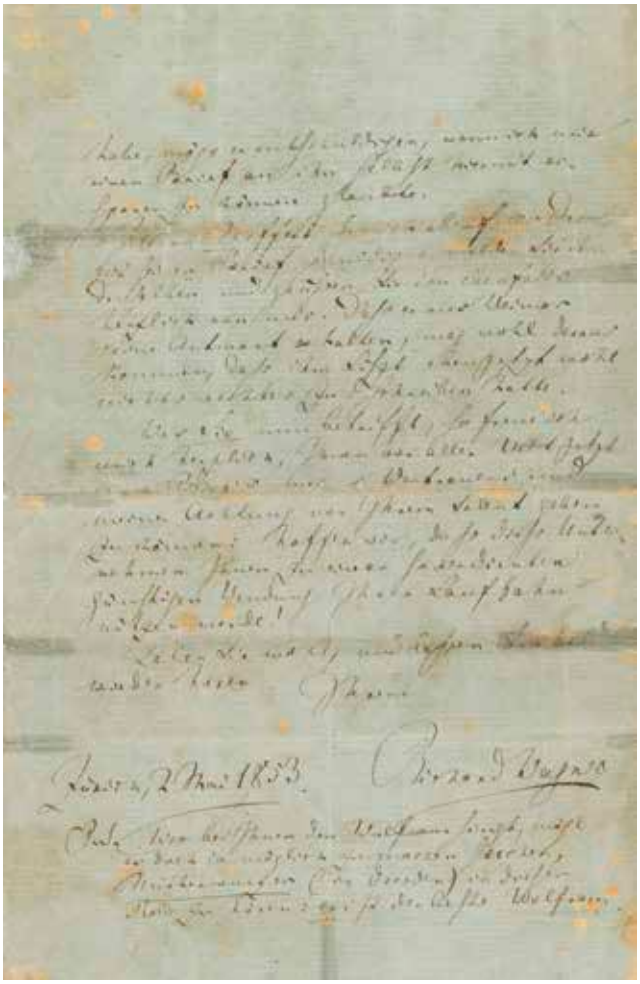

.../...

1. L'exécution du *Tannhäuser* au Friedrich Wilhelmstadt ou au théâtre Kroll ne doit avoir lieu que sous la direction musicale de Rudolf Schöneck, et seulement avec Meffert dans le rôle de Tannhäuser, sauf si Schöneck convient d'un autre arrangement.

2. Schöneck devra constituer un ensemble musical rigoureux et minutieux, et répondre d'une bonne exécution ; c'est sous cette seule condition que Wagner donne son accord à cette entreprise.

3. La *scène* doit être pourvue de toutes les possibilités nécessaires en accord avec les directives indiquées dans sa brochure sur l'exécution du *Tannhäuser* ; il recommande les esquisses des décorateurs de Dresde...

4. Il faut prendre la peine d'élaborer une bonne distribution des rôles féminins, et Wagner recommande Mlle Fastlinger de Leipzig pour *Vénus*, et Mlle Bamberger de Schwerin pour *Élisabeth*.

5. Sous réserve de remplir ces conditions, le Directeur Wallner sera autorisé de donner *Tannhäuser* à Berlin aussi souvent qu'il le désire (provisoirement pour l'année), et Wagner s'engage à ne donner cette autorisation à aucun autre directeur de théâtre berlinois, à la seule exception de l'Intendant du Théâtre Royal.

Le 6e point concerne les honoraires que Wallner devra verser à Wagner, avec une avance de 30 friedrich d'or sur les cinq premières représentations. Wallner devra aussi assurer la vente du livret à la caisse, et se le procurer auprès de l'éditeur C. F. Mesen à Dresde, qui est tenu de faire aux directeurs de théâtre une réduction de 25 % sur ce livret, ainsi que de reprendre les exemplaires non vendus.

Wagner remet l'affaire entre les mains de Schöneck, qui devra s'assurer que Wallner remplit bien ces conditions. Il a toute confiance en lui, et se réjouit de pouvoir devant tout le monde donner maintenant la preuve de sa fidélité et de sa considération pour son talent ; il souhaite que cette entreprise sera utile au chef d'orchestre et représentera un tournant dans sa carrière !

Il ajoute que, si Meffert n'a pas reçu de réponse de Weimar, c'est probablement que Liszt n'avait précisément rien de bon à lui écrire ; et il recommande, pour le rôle de Wolfram, Mitterwürzer (de Dresde) : il est le meilleur Wolfram.

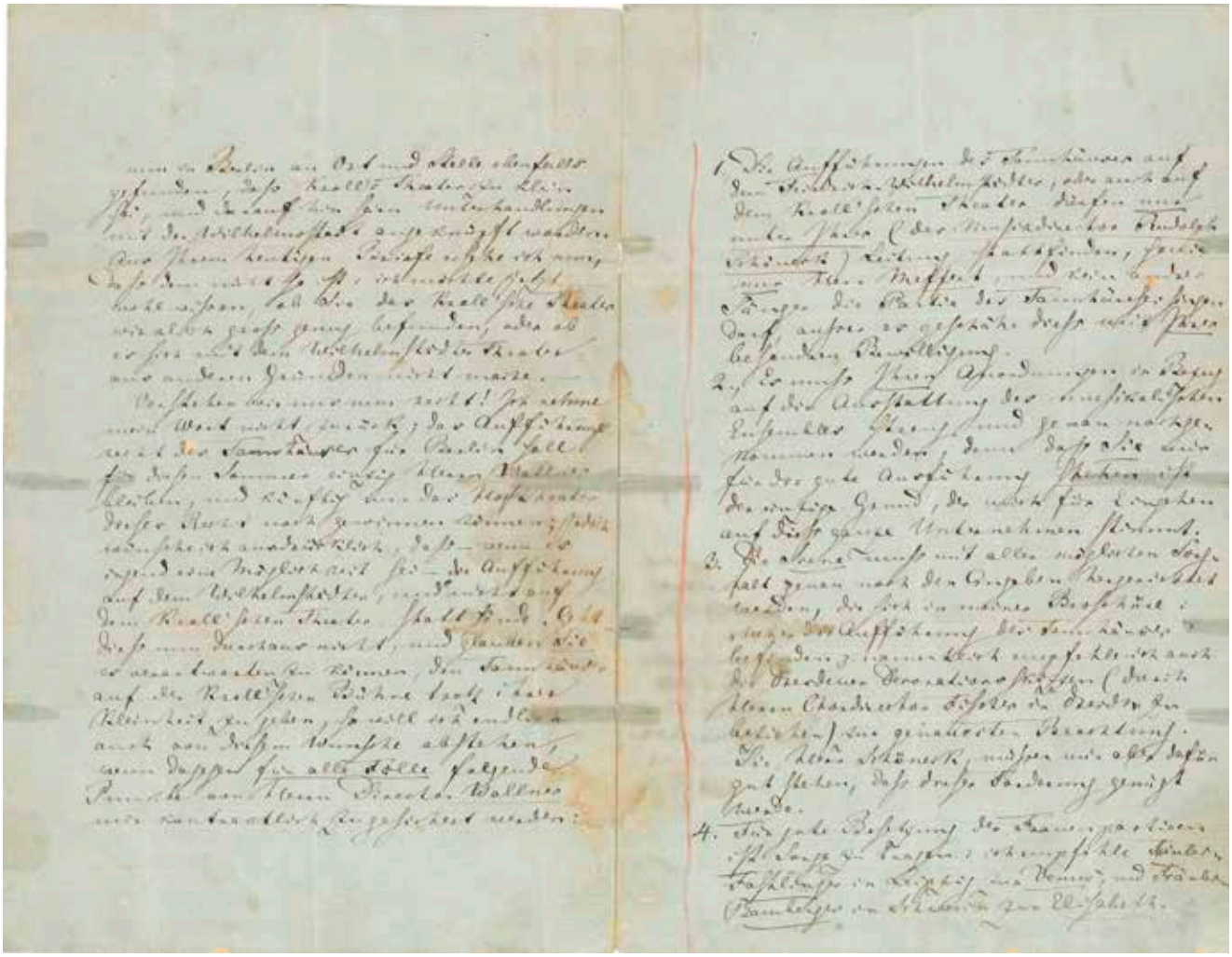

«Kürzlich schrieb mir der Theateragent *Michaelson* aus Berlin mit Schreck darüber, daß von Ihnen der Tannhäuser auf dem Krollschen Theater gegeben werden sollte: er hätte dagegen schon im Sinne gehabt, diese Aufführung auf dem *Wilhelmstädter* Theater durch die Leipziger Gesellschaft zu vermitteln. Hierauf antwortete ich ihm, daß ich meine Eiwilligung zu solch einer Aufführung *weder* der Leipziger Gesellschaft *noch* sonst irgend jemand geben würde, sondern lediglich Herrn *Wallner*, weil er *Sie* zum Musikdirektor und *Meffert* zum Tannhäuser habe; daß in Ihnen und Meffert meine Garantie liege, und niemand anders, außer Liszt, mir dieselbe Garantie bieten könnte. Ich bat ihn, er solle dies soviel wie möglich öffentlich machen. […] Michaelson hat mir allerdings einen Floh ins Ohr gesetzt, nämlich was die Größe der Bühne betrifft: diese soll bei Kroll doch *sehr klein*, bei der *Wilhelmsstadt* dagegen bei weitem geräumiger sein. Ich gestehe, daß ich kürzlich gern durch Herrn *Meffert* erfuhr, es sei Aussicht da, daß Herr Wallner sich mit der Wilhelmsstadt, statt mit Kroll einige: ich glaubte, *Sie* hatten nun in Berlin an Ort und Stelle ebenfalls gefunden, daß Krolls Theater zu klein sei, und daraufhin seien Unterhandlungen mit der Wilhelmsstadt angeknüpft worden. Aus Ihrem heutigen Brief ersehe ich nun, daß dem nicht so ist: ich möchte jetzt wohl wissen, ob Sie das Krollsche Theater wirklich groß genug befinden, oder ob es mit dem Wilhelmsstädter Theater aus anderen Gründen nicht mache. –

Verstehen wir uns nun recht! Ich nehme mein Wort nicht zurück; das Aufführungsrecht des Tannhäuser für Berlin soll für diesen Sommer einzig Herrn *Wallner* bleiben, und künftig nur das Hoftheater dieses Recht noch gewinnen können; jedoch wünsche ich ausdrücklich, daß – wenn es irgendeine Möglichkeit sei – die Aufführung auf dem Wilhelmsstädter, und nicht auf dem Krollschen Theater stattfinde. Geht dieses nun durchaus nicht, und glauben *Sie* es verantworten zu können, den Tannhäuser auf der Krollschen Bühne trotz ihrer Kleinigkeit zu geben, so will ich endlich auch von diesem Wunsche abstehen, wenn dagegen *für alle Fälle* folgende Punkte von Herrn Direktor *Wallner* mir kontraktlich zugesichert werden: 1. Die Aufführungen des Tannhäuser auf dem Friedrich-Wilhelmsstädter oder auf dem Krollschen Theater dürfen *nur unter Ihrer (des Musikdirektor Rudolph Schöneck) Leitung* stattfinden, sowie *nur Herr Meffert*, und kein anderer Sänger die Partie des Tannhäuser singen darf, außer es geschähe dies mit *Ihrer* besonderen Bewilligung.

.../...

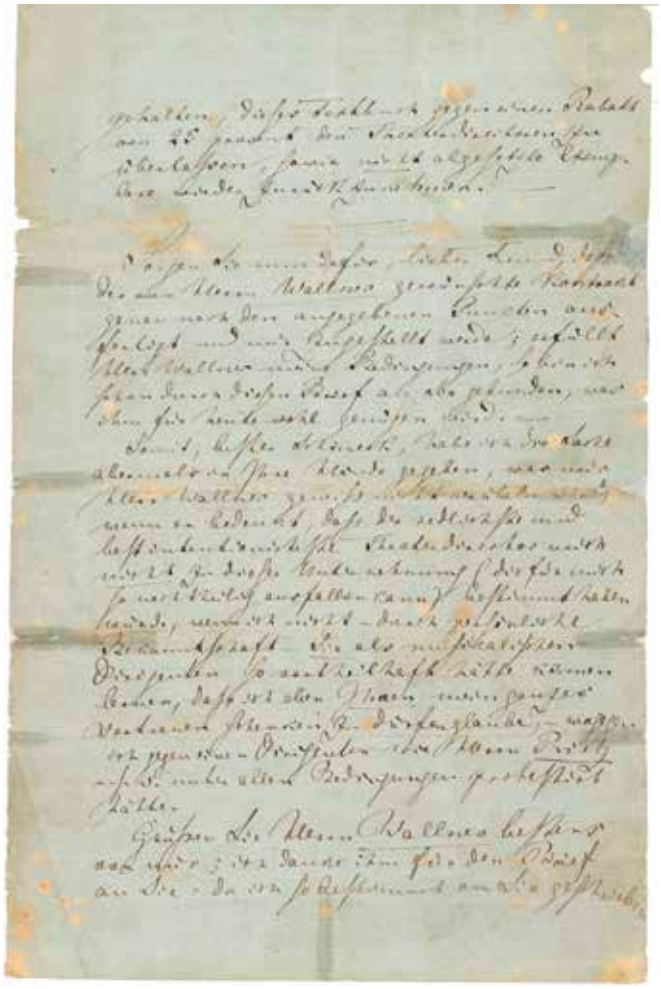

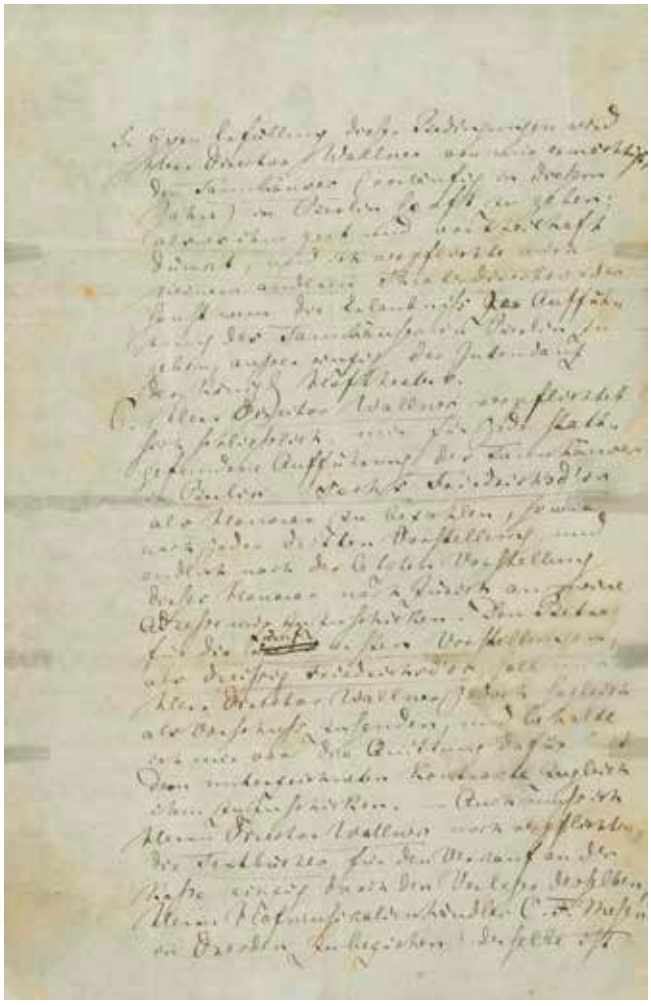

.../...

2. Es muß *Ihren* Anordnungen in bezug auf die Ausstattung des musikalischen Ensembles streng und genau nachgekommen werden, denn daß *Sie* mir für die gute Ausführung stehen, ist der einzige Grund, der mich für Eingehen auf dies ganze Unternehmen stimmt.

3. Die *Szene* muß mit aller möglichen Sorgfalt genau nach den Angaben hergerichtet werden, die sich in meiner Broschüre: „Über die Aufführung des Tannhäuser" befinden, und namentlich empfehle ich auch die Dresdener Dekorationsskizzen (durch Herrn Chordirektor *Fischer* in Dresden zu beziehen) zur genauesten Beachtung. […]

4. Für gute Besetzung der Frauenpartien ist Sorge zu tragen, und ich empfehle Fräulein *Fastlinger* in Leipzig zur *Venus*, und Fräulein *Bamberger* in Schwerin zur Elisabeth.

5. Gegen Erfüllung dieser Bedingungen wird Herr Direktor *Wallner* von mir ermächtigt, den *Tannhäuser* (vorläufig in diesem Jahr) in Berlin so oft zu geben, als es ihm gut und vorteilhaft dünkt, und ich verpflichte mich, keinem andern Theaterdirektor oder sonst wem die Erlaubnis zur Aufführung des Tannhäuser in Berlin zu geben, außer einzig der Intendanz der königl. Hoftheater.

6. Herrn Direktor *Wallner* verpflichtet sich schließlich, mir für jede stattgefundene Aufführung des Tannhäuser in Berlin sechs Friedrichsdor als Honorar zu bezahlen, sowie nach jeder dritten Vorstellung, und endlich nach der letzten Vorstellung dieses Honorar nach Zürich an meine Adresse mir zuzuschicken. […]

Sorgen Sie nun dafür, lieber Freund, daß der von Herrn *Wallner* gewünschte Kontrakt genau nach den angegebenen Punkten ausgefertigt und mir zugestellt werde; erfüllt Herr Wallner meine Bedingungen, so bin ich schon durch diesen Brief an Sie gebunden, was ihm für heute wohl genügen wird. –

Somit, bester Schöneck, habe ich die Sache abermals in Ihre Hände gegeben, was mir Herr *Wallner* gewiß nicht verübeln wird, wenn er bedenkt, daß der redlichste und bestinformierteste Theaterdirektor mich *nicht* zu dieser Unternehmung (die für mich so nachteilig ausfallen kann) bestimmt haben würde, wenn ich nicht – durch persönliche Bekanntschaft – *Sie* als musikalischen Dirigenten so vorteilhaft hätte kennen lernen, daß ich eben *Ihnen* mein ganzes Vertrauen schenken zu dürfen glaube»…

Sämtliche Briefe, Band V, n° 147 (p. 279-282).

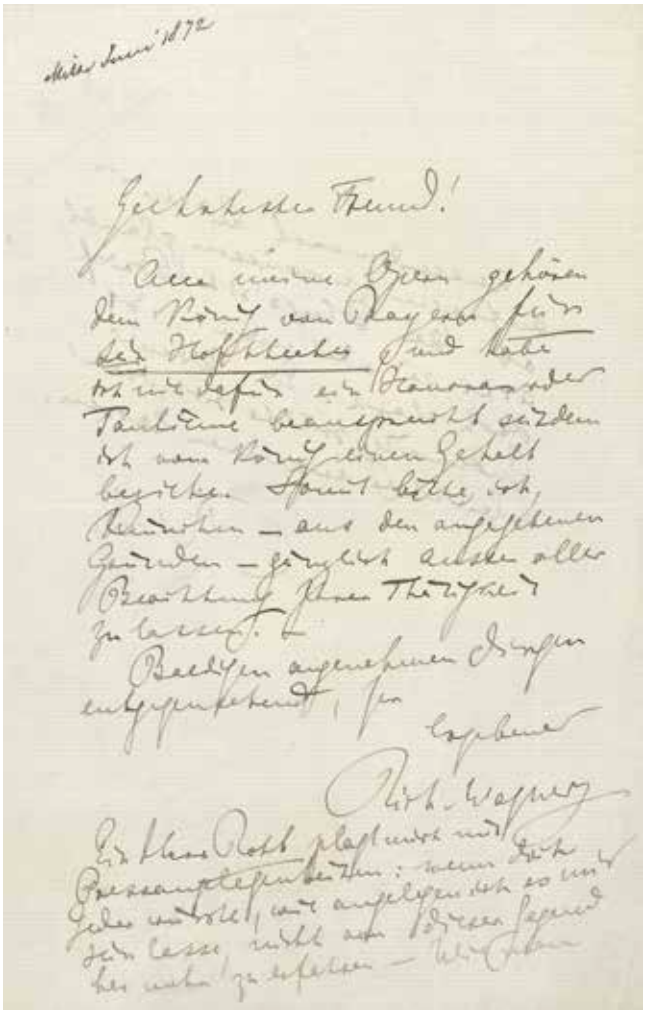

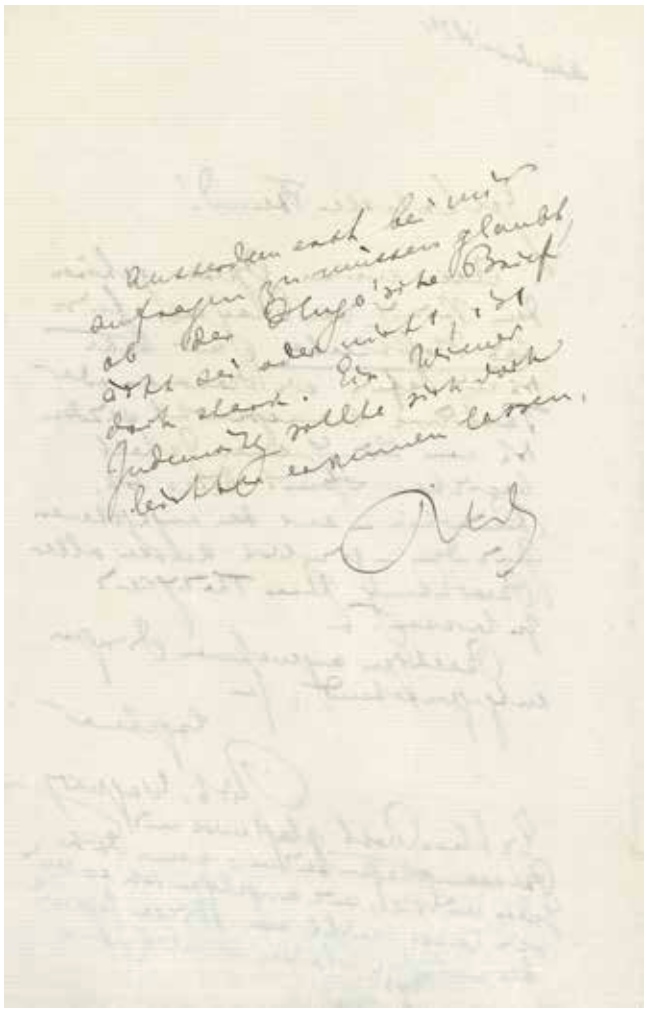

66. **Richard WAGNER** (1813-1883). L.A.S., [mi-juin 1872, à un de ses agents et impresarios, Carl VOLTZ ou Carl BATZ]; 1 page et demie in-8; en allemand. 2000/2500€

Sur ses opéras et Louis II de Bavière.

«Alle meine Opern gehören dem König von Bayern *für SEIN Hoftheater*, und habe ich nie dafür ein Honorar oder Tantième beansprucht seitdem ich vom König einen Gehalt beziehe. Somit bitte ich, München – aus den angegebenen Gründen – gänzlich aussen aller Beachtung Ihrer Thätigkeit zu lassen. […] Ein Herr Roth plagt mich mit Pressangelegenheiten: wenn doch Jeder weisste, wie angelegen ich es mir sein lasse, nicht von dieser Gegend her mehr zu erfahren. – Wie man ausserdem erst bei mir anfragen zu müssen glaubt, ob der Hugosche Brief aecht se ioder nicht, ist doch stark. Ein Wiener Judenwitz sollte sich doch leichtter erkennen lassen».

Tous ses opéras appartiennent au Roi de Bavière pour son Théâtre royal, et depuis qu'il reçoit une pension du Roi, il n'a jamais demandé pour ces œuvres d'honoraires ou de droits d'auteur. Il faut donc laisser Munich en dehors des tractations sur les droits... En post-scriptum, Wagner ajoute quelques lignes acerbes sur un M. Roth qui le harcèle avec des affaires de presse. Et c'est un comble qu'on puisse se croire obligé de lui demander si la lettre de Hugo est authentique ou non. Une plaisanterie de juif viennois devrait pourtant être plus facile à reconnaître...

PROF. DR. FREUD

WIEN, IX., BERGGASSE 19.

1 Sept 1932

Hochgeehrter Herr

Ich habe Ihren Brief erhalten, der auf die Einladung Prof. Einstein's Bezug nimmt, mich über ein von ihm gewähltes Thema zu äußern und die Discussion darüber von Ihnen geleiteten Institut zur Verfügung zu stellen. Ich beehre mich, Ihnen zu bestätigen, dass ich diese Einladung angenommen habe. Die Wichtigkeit des Problems sowie die Bedeutung der beteiligten Personen machten eine andere Entscheidung unmöglich. In den nächsten Wochen werde ich versuchen, zusammenzustellen, was ich als Psycholog über die Möglichkeit der Verhütung von Kriegen zu sagen weiss. Ich besorge es, wird Ihren Erwartungen nicht genügen. Nehmen Sie inzwischen meinen besten Dank für Ihre Bemühungen um meinen kleinen Aufsatz.

Ihre in Hochachtung ergebener

Sigm. Freud

Freud
Corresp. d.
Entstehung

67. **François ARAGO** (1786-1853). MANUSCRIT autographe, ***Parallaxe annuelle***; 3 pages et quart in-fol., avec ratures et corrections. 800/1 000 €

Intéressante étude scientifique sur le mouvement et la position des astres, illustrée d'un croquis.

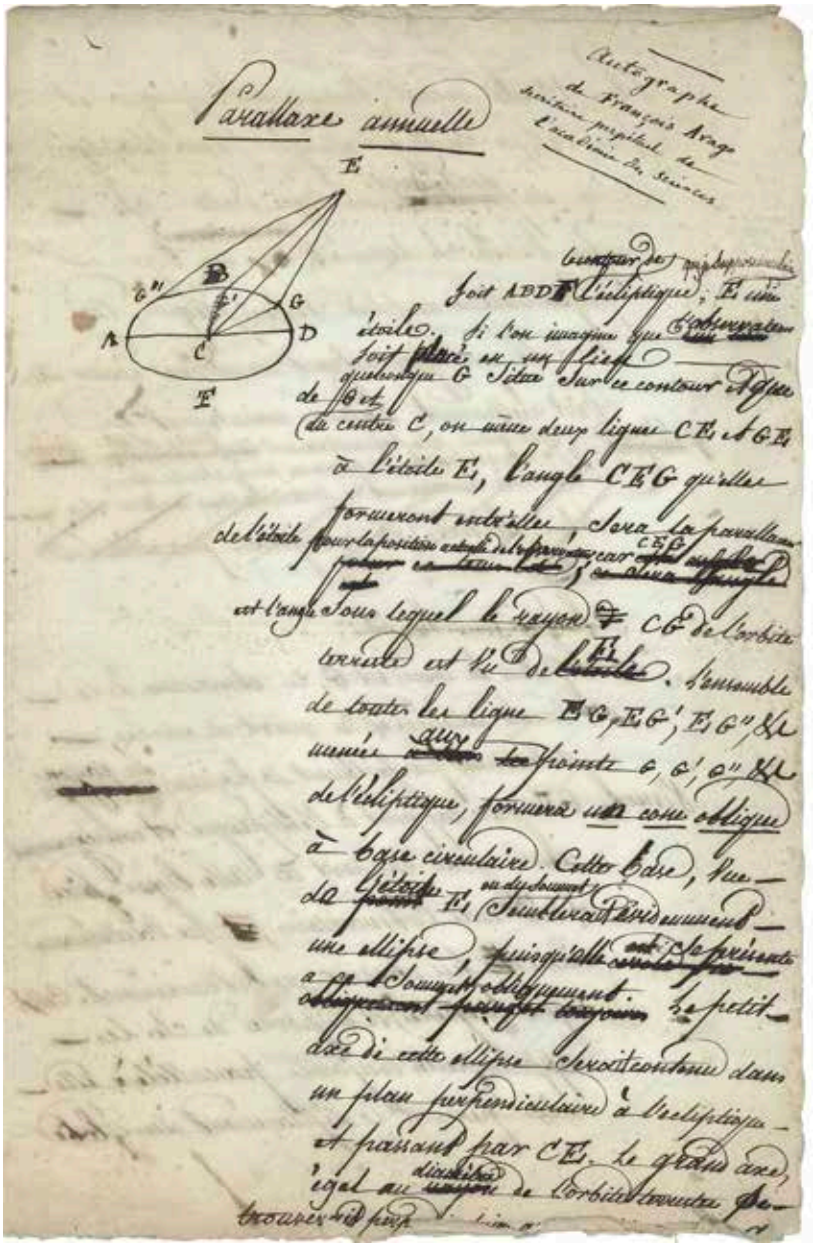

Arago a tracé en tête un croquis, qu'il commente: «Soit ABDF le contour de l'écliptique que je suppose circulaire, E une étoile. Si l'on imagine que l'observateur soit placé en un lieu quelconque G situé sur ce contour et que de G et du centre C, on mène deux lignes CE et GE à l'étoile E, l'angle CEG quelles forment entr'elles, sera la parallaxe de l'étoile pour la position actuelle de l'observateur, car CEG est l'angle sous lequel le rayon CG de l'orbite terrestre est vu de E»... Etc. «Pour juger de la nature du déplacement que l'étoile semblera éprouver, nous pouvons donc faire abstraction du mouvement de translation, supposer la terre immobile, comme elle le parait, et mener par le lieu que l'observateur occupe, un ensemble de rayons visuels placés par rapport à la ligne repère comme l'observation les aura présentés. Ces rayons visuels seront donc parallèles aux rayons véritables GE, GE, GE, &c dans la direction desquels l'étoile avait été successivement observée»...

Le manuscrit est, à la fin, authentifié par Ernest LAUGIER, de l'Académie des Sciences (1812-1872).

68. **Arsène d'ARSONVAL** (1851-1940). L.A.S., à un conseiller et compatriote; 1 page in-8 à en-tête *Chaire de Médecine du Collège de France*. 150/200 €

Cédant aux instances de ses amis limousins, il pose sa candidature au Sénat. «Ayant toujours été républicain ma candidature sera nettement républicaine»... Il fait suivre sa signature de la mention «Maire de La Porcherie».

On joint une l.a.s. de Marcelin BERTHELOT, à propos d'un banquet auquel sa toux l'empêchera d'assister (28 nov. 1904).

69. **Claude BERNARD** (1813-1878). L.A.S., 12 janvier 1861, à un «illustre confrère»; 1 page in-8. 200/300 €

Il annule la Commission du prix de physiologie expérimentale: «Je l'avais fait convoquer sans penser que la discussion pour la présentation de Botanique empêcherait la lecture des rapports dans le comité secret».

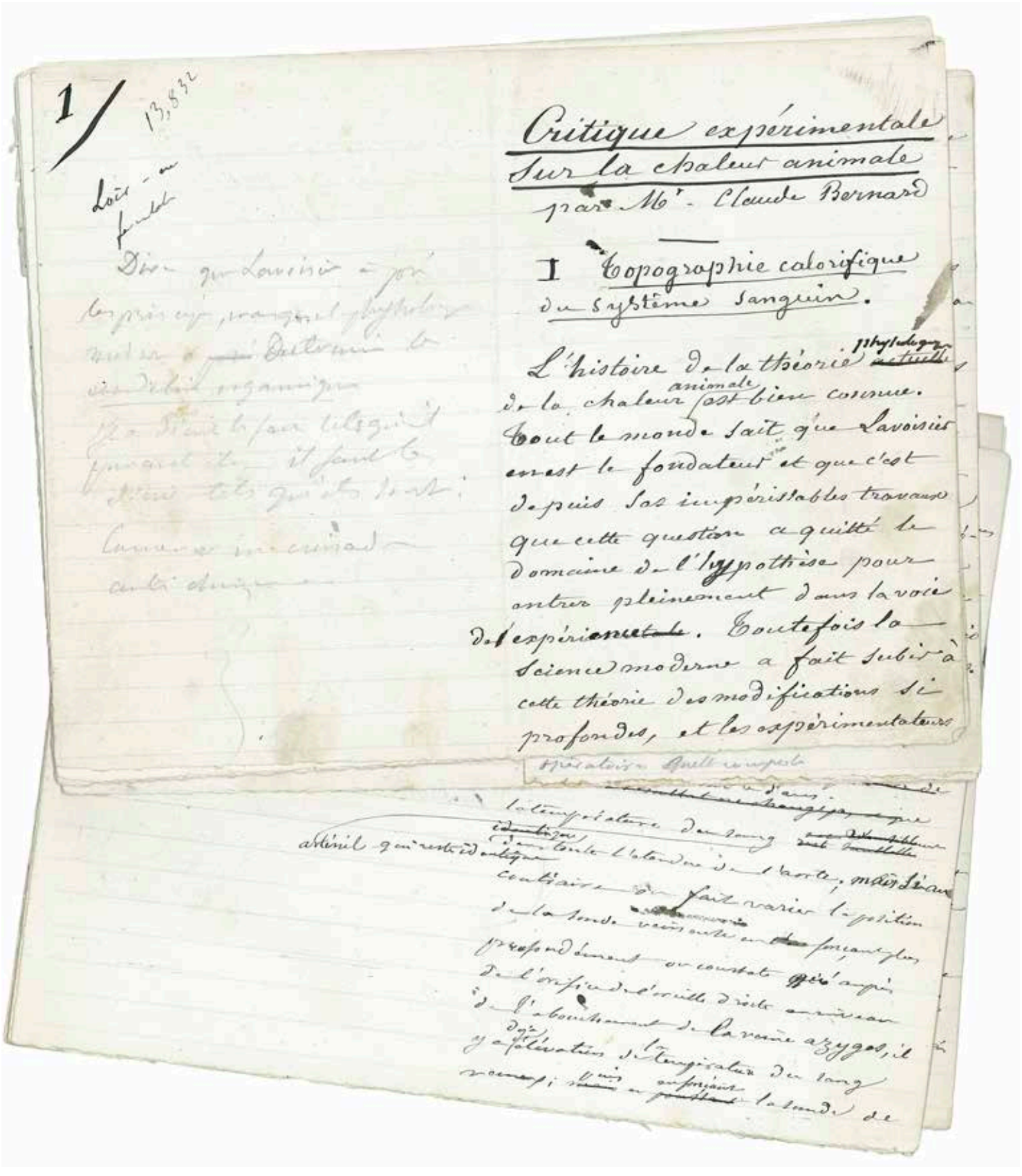

1/ 13,832

Critique expérimentale
Sur la chaleur animale
par M^r. Claude Bernard

I Topographie calorifique
du système sanguin.

L'histoire de la théorie physiologique actuelle de la chaleur animale est bien connue. Tout le monde sait que Lavoisier en est le fondateur et que c'est depuis ses impérissables travaux que cette question a quitté le domaine de l'hypothèse pour entrer pleinement dans la voie de l'expérimentale. Toutefois la science moderne a fait subir à cette théorie des modifications si profondes, et les expérimentateurs

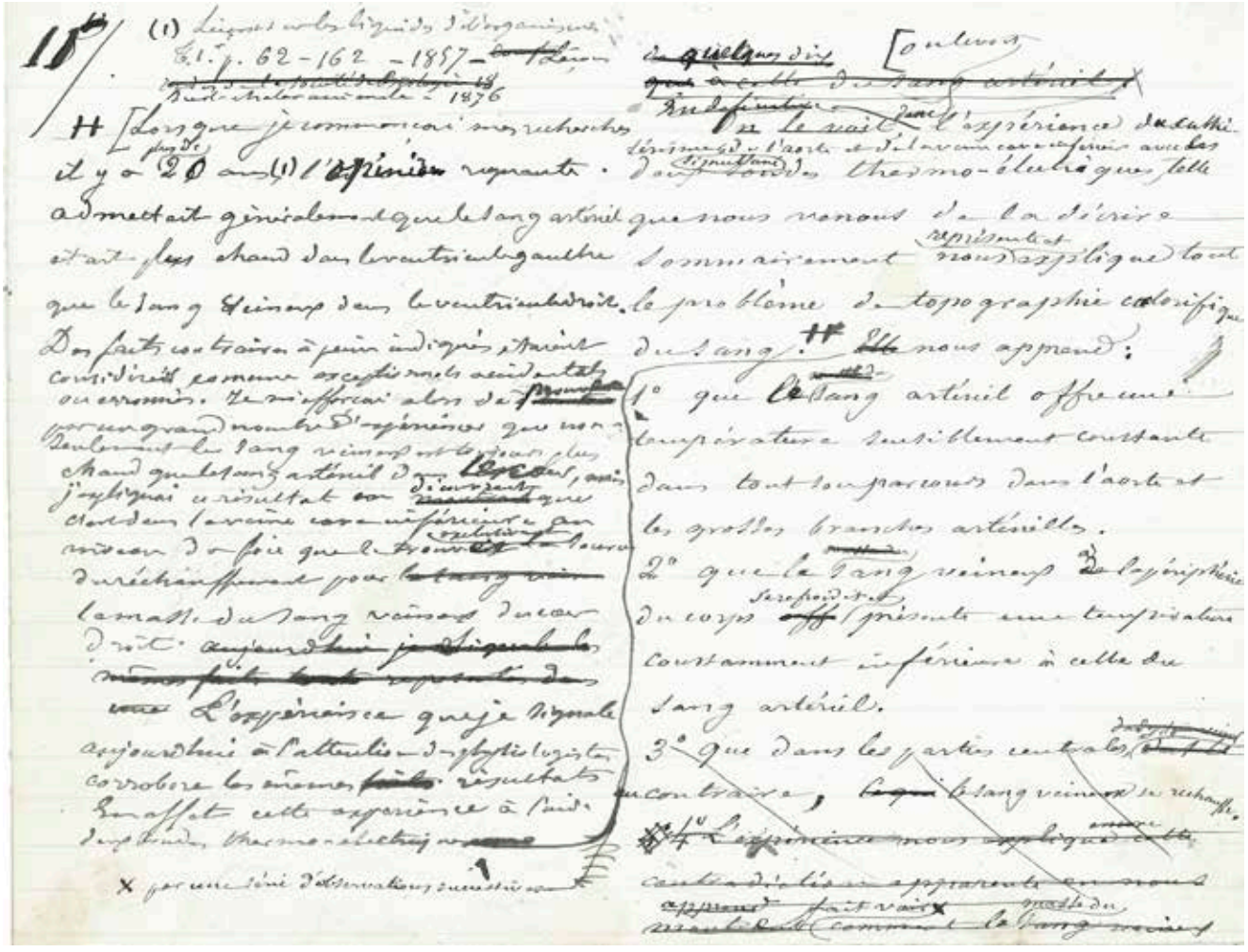

70. **Claude BERNARD** (1813-1878). MANUSCRIT autographe signé, ***Critique expérimentale sur la chaleur animale***, [1877]; 132 pages oblong grand in-8 (environ 17 x 22 cm.). 8000/10000€

Précieux manuscrit de son tout dernier travail sur la chaleur animale, resté inachevé et qui semble inédit.

Ce manuscrit de travail, rédigé à l'encre noire au recto et au verso de feuillets oblongs de papier ligné, est abondamment raturé et corrigé, avec des notes et additions en marge, au crayon ou à l'encre. Ce travail est conçu comme une série de quatre communications, probablement à l'Académie des Sciences, les deux dernières seulement esquissées; il est postérieur aux *Leçons sur la chaleur animale, sur les effets de la chaleur et sur la fièvre* (Paris Baillière, 1876), auxquelles il renvoie à plusieurs reprises.

La première communication, intitulée I *Topographie calorifique du système sanguin*, existe en deux états. – La première version, sur 14 feuillets (numérotés 1-14, plus un 11 *bis*), est très corrigée; certains passages ont été repris et collés sur une rédaction primitive; des notes marginales indiquent des développements à faire; le feuillet 11 bis présente un graphique et un **dessin** du système sanguin, aux encres de couleur; au dos du dernier feuillet, Bernard a ébauché au crayon une conclusion, d'une écriture cursive sur un feuillet ajouté (paginé 13-14). – La seconde version, plus développée, sur 72 pages numérotées, est commencée comme une mise au net à son tour abondamment raturée et corrigée, avec de nouveaux développements; des passages sont entièrement biffés, et d'autres sont collés sur une version primitive. Cette version porte en tête la mention biffée: « 1ère communication: *Topographie calorifique du système circulatoire* » Des divisions apparaissent dans le texte: I *Procédés physiques*; II *Appareils*

.../...

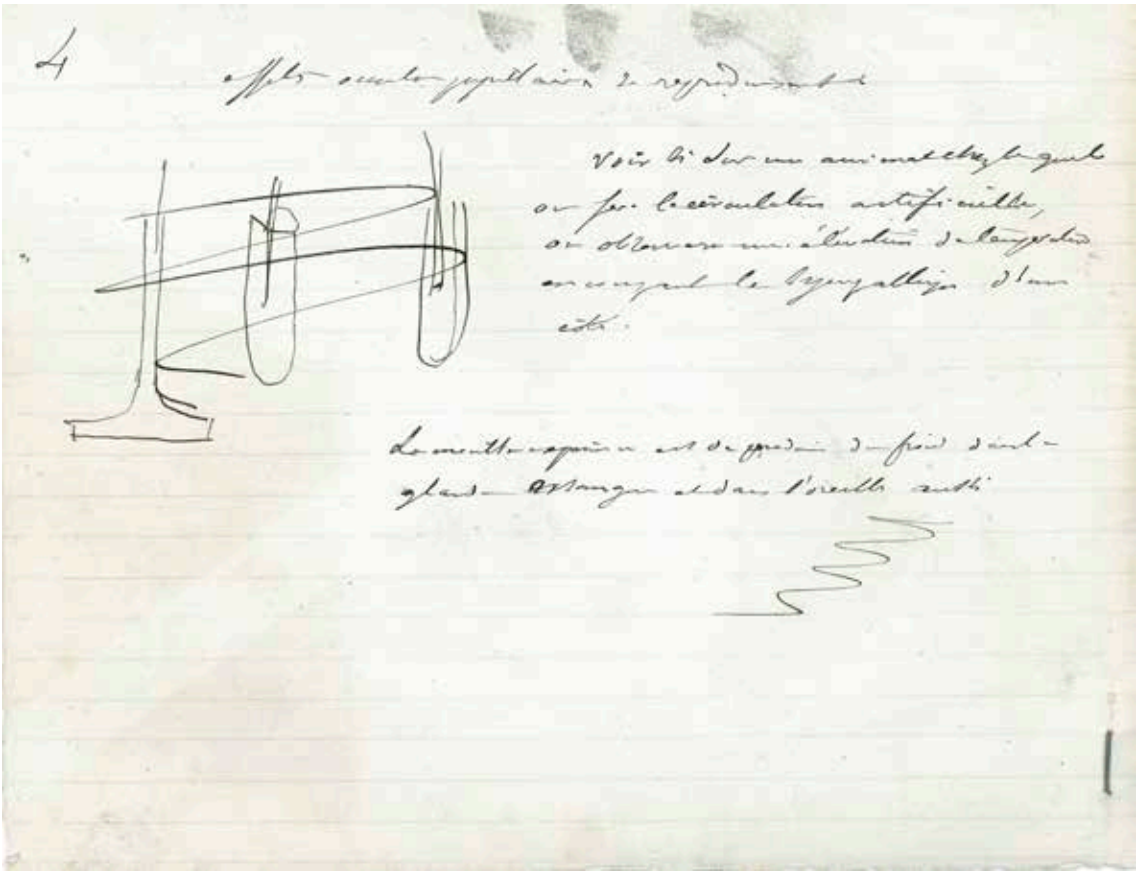

.../...

thermo-électriques (avec subdivisions : Galvanomètre ; Soudures thermo-électriques ; Graduation des soudes et des aiguilles) ; III *Procédés opératoires de vivisection* ; [IV] *Expériences* (avec 4 graphiques aux crayons de couleur p. 57, 59, 61, 69, et un tableau p.65). Citons la conclusion : « En définitive, il faut renoncer aujourd'hui à l'idée de Lavoisier d'une localisation dans le poumon ou ailleurs d'un foyer de chaleur quelconque. La chaleur animale ne saurait pas plus se localiser que la nutrition dont elle est une conséquence directe. Tous les organes, tous les tissus, tous les éléments de tissu se nourrissent et engendrent de la chaleur. Dès lors le problème de l'origine et du mécanisme de la production de la chaleur animale se pose tout autrement. Pour le résoudre nous n'avons plus à nous adresser à un organe ou un appareil spécial, mais à tous les appareils, à tous les organes et à tous les tissus de l'économie, parce que tous sont le siège de phénomènes chimiques qui accompagnent la nutrition et qui sont les origines réelles de la chaleur animale. C'est cette origine commune de la chaleur animale dans tous les tissus que nous essayerons d'établir dans notre prochain travail ».

La 2e communication (indication au crayon rouge en partie effacée) est intitulée (après correction) : *Origine générale de la chaleur et sa production dans les différens organes du corps* ; elle compte 20 pages (pag. 1-18, avec 2 ff. 11-12). En marge de la première, Bernard a noté : « Analyse du sang des *glandes* des *muscles* et en *fonction et en repos* ». Cette communication, avec de nombreuses ratures et corrections et des béquets, est divisée en parties (mal numérotées) : A *Production de la chaleur dans les muscles à l'état de contraction* (avec insertion d'un graphique aux encres bleue et rouge p. 5, et d'un autre p. 10, au dos d'une convocation du *Journal des Savants* du 5 mars 1877) ; B *Production de la chaleur dans les muscles à l'état de repos* ; D *Production de la chaleur dans les membranes muqueuses et dans les divers tissus* ; II *Production de la chaleur dans les organes nerveux* ; III *Production de la chaleur dans les glandes*.

La 3e communication (indication au crayon rouge) est intitulée : *Mécanisme de la production de la chaleur animale* ; elle compte 7 pages (avec ratures et corrections) ; une note marginale en tête indique : « Les communications 3 et 4 peuvent être réunies en une seule ».

La 4e communication (indication au crayon rouge) est intitulée : *Influence du système nerveux sur la chaleur animale*. Elle compte 4 pages d'une écriture cursive ; sur la dernière, dessin d'éprouvettes.

On joint 3 enveloppes de l'Imprimerie Émile Martinet, avec titres autographes.

69.

D'après tout ce qui précède nous pouvons nous faire une représentation générale de la régulation calorifique

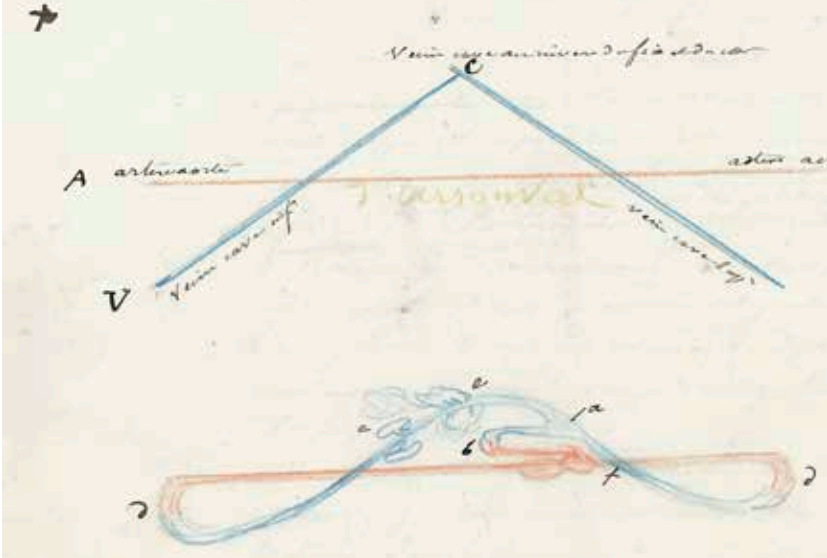

11 bis

(x) [Les résultats sont absolument constants, et nous pouvons les représenter par un tracé graphique qui les rende tangibles au premier coup d'œil (fig 1) La température de l'hôte étant ~~supposée~~ maintenue constante (disons à 37°) pendant toute la durée d'observation, la quelle détermine des coordonnées données par la température variable de la veine cave. Voici la figure qui représente de la façon la plus simple les faits observés

fig. 2 Dans le tableau ci-dessus nous avons ~~figuré~~ tracé (fig. 2) la marche du sang veineux le plus chaud ~~qui~~ de la veine cave inférieure (a). Cette matière monte à la surface du corps et se refroidit en circulant à l'air dans les capillaires (b) puis elle retourne au cœur (c) et dans l'oreillette droite (C) et dans l'oreillette gauche (C) et dans l'artère aorte (A) et dans les capillaires (a) de tout le corps. Ce sang refroidi circulant à l'air, ~~sang~~ ce sang refroidi revient au cœur, ~~cœur~~ et les veines cave commencent à se réchauffer, la veine cave inférieure devient plus chaude que la veine cave supérieure, ce qui s'explique facilement par le fait que le sang chaud des organes abdominaux, ce. ~~de~~ le sang chaud des intestins et du foie, ~~est~~ ~~plus froid~~ le sang chaud provenant de la veine cave inférieure ~~est~~ ~~plus froid~~ ~~que~~ ~~le~~ ~~sang~~ ~~chaud~~ ~~provenant~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~veine~~ ~~cave~~ ~~inférieure~~ ~~est~~ ~~plus~~ ~~

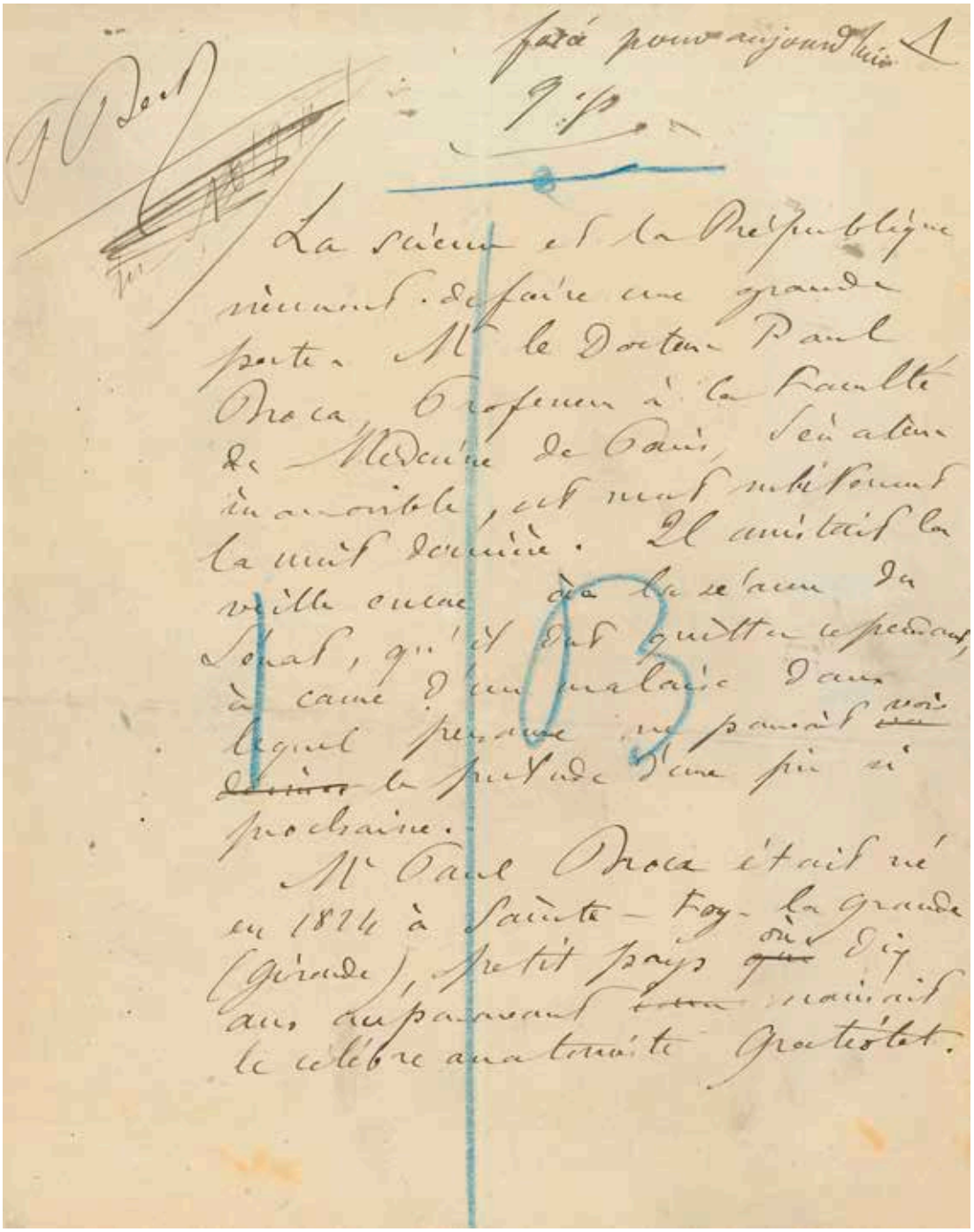

71. **Paul BERT** (1833-1886). MANUSCRIT autographe signé, [1880]; 16 pages in-4. 1 000 / 1 500 €

Important article sur le grand chirurgien Paul BROCA (1824-1880), qui vient de décéder, publié dans *La République Française* du 11 juillet 1880 (coupure de presse jointe).

Paul Bert retrace la carrière scientifique et politique de Broca, insistant plus particulièrement sur ses travaux concernant l'aphasie et les progrès qu'il fit faire à l'anthropologie. Il rend hommage au cœur et à l'esprit du savant, exprimant « cette élégance et cette limpidité de la pensée, cette bonne humeur de l'intelligence, cette alacrité toujours en éveil et en joie [...] et aussi ces qualités personnelles d'affabilité, de bienveillance simple et naturelle », son attachement au parti républicain, etc.

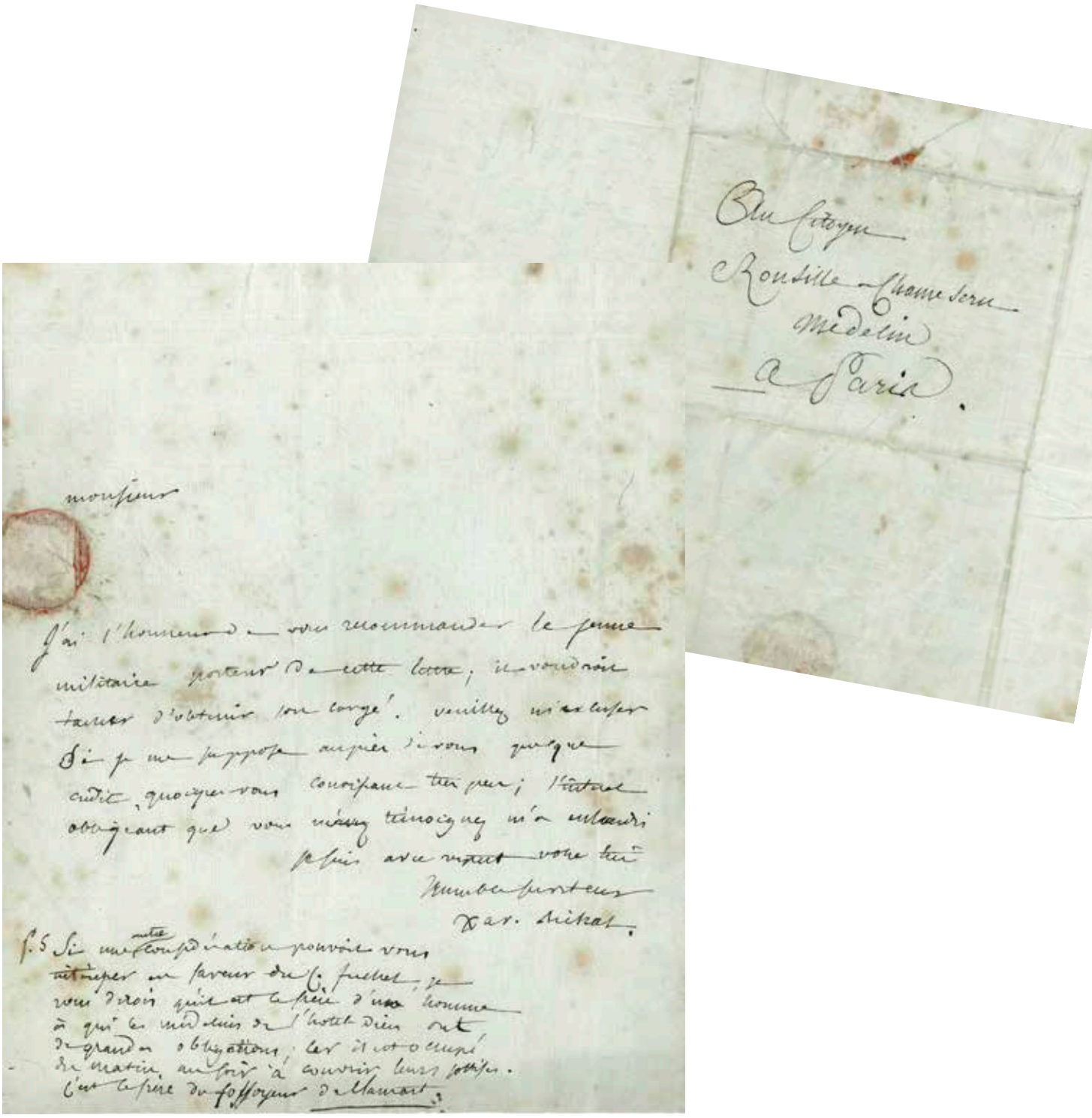

Au Citoyen
Rousille-Chamesern
Médecin
à Paris.

monsieur

J'ai l'honneur de vous recommander le jeune militaire porteur de cette lettre; il voudroit tacher d'obtenir son congé. veuillez m'excuser si je me suppose auprès de vous quelque crédit, quoique vous connoissant très peu; l'intérêt obligeant que vous m'avez témoignez m'a enhardi

je suis avec respect votre très humble serviteur

Xav. Bichat.

P.S. Si une autre considération pouvoit vous intéresser en faveur du C. Fuchet, je vous dirois qu'il est le frère d'un homme à qui les médecins de l'hotel Dieu ont de grandes obligations; car il est occupé du matin au soir à couvrir leurs sottises. C'est le frère du fossoyeur de Clamart.

72. **Xavier BICHAT** (1771-1802). L.A.S., au citoyen ROUSILLE-CHAMESERN, médecin à Paris; 1 page in-4, adresse. 700/800 €

Très rare lettre de ce grand médecin mort à 31 ans.

Il recommande un jeune militaire qui désire obtenir son congé; «l'intérêt obligeant que vous me témoignez m'a enhardi». Bichat ajoute alors: «il est le frère d'un homme à qui les médecins de l'hotel-Dieu ont de grandes obligations; car il est occupé du matin au soir à couvrir leurs sottises. C'est le frère du fossoyeur de Clamart».

Ne viendrez vous pas un jour
jusqu'à ce jardin ? Le prin-
temps n'est plus, mais l'automne
commence à dorer les feuilles,
et j'aimerais, sous ces doux
ombrages, causer avec vous.
Peut être pourrez vous venir
déjeuner à St Cloud ? Je
vous enverrais prendre au
jour et à l'heure que vous
voudrez.

J'espère qu'il vous sera possible
de dis pour de quelques mo-
-ments de liberté et vous
prie, Monsieur, de trouver ici
mes plus sympathiques
pensées.

Marie
Princesse de Grèce
née Bonaparte

73

des "conséquences obscures"
des "fonctions claires ?"
Cette citation a enthousiasmé
un médecin de mes amis
qui se rattache à l'école
de Freud et c'est à lui
d'ailleurs que j'ai dû
prêter votre livre ! Et cela
va sans doute vous valoir
de recevoir le sien, qui a
trait aux nerves et à

la psychanalyse, et qui
est d'ailleurs fort intéressant.
Avec mes meilleures pensées,

Mme

Je joins le livre que le
Docteur Laforgue me prie
de vous faire parvenir —
et que je reçois ce soir.
La citation de votre livre
sur Renan est à la page 215.

73

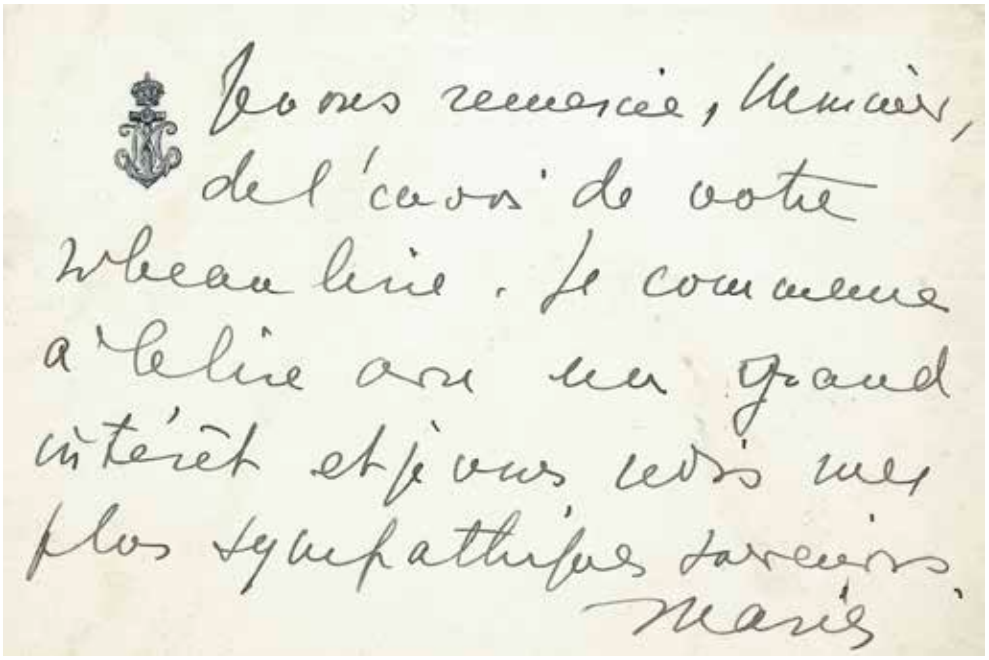

73

73. **Marie BONAPARTE** (1882-1962). 9 L.A.S. (une incomplète du début), Saint-Cloud 1924-1925, au critique et écrivain Nicolas SÉGUR ; 28 pages in-8 ou in-12 à son chiffre couronné (la plupart deuil). 1 000 / 1 200 €

1924. *3 octobre*. Remerciements pour son article dans la *Revue Mondiale* sur « mon modeste livre *Le Printemps sur mon jardin* » dont il a parlé « de manière si poétique et pénétrante que mes visions m'en ont semblé embellies. Ne viendrez-vous pas un jour jusqu'à ce jardin ? Le printemps n'est plus, mais l'automne commence à dorer les feuilles, et j'aimerais, sous ces doux ombrages, causer avec vous »… – *18 octobre*. Sur les livres de Ségur, louant « les pages fortes et subtiles où vous dissertez de l'amour, ce levier de toutes les forces ! » Elle a aimé ses trois romans, a été ravie par la justesse de sa peinture de la femme, et par le charme mélancolique de *Mr Renan*, mais a une préférence pour *Une île d'amour* « avec sa fantaisie légère et écumeuse recouvrant de philosophiques paradoxes et d'éternelles vérités »… Son ami le Dr LAFORGUE, « qui se rattache à l'école de FREUD », a été enthousiasmé par une citation de Renan ; il prépare un ouvrage « qui a trait aux névroses et à la psychanalyse » …

1925. *3 mars*. Elle a lu ses *Conservations avec Anatole France, ou les Mélancolies de l'intelligence*, et souhaiterait en causer avec lui : « Nous reparlerons de ces mélancolies que vous savez si bien évoquer, et qui s'élevant à des régions toujours plus hautes, font de votre dernier livre comme la montée d'une cime enneigée »… – *12 mars*. Elle s'attriste de son brusque départ qui interrompt leurs causeries… – *25 mai*. Invitation à déjeuner à Saint-Cloud avec des amis proches. – *15 juin*. Elle lui renvoie « le charmant conte que vous m'avez prêté et qui m'a fort plu ! » Elle espère bientôt lire d'autres œuvres… – *8 octobre*. Elle l'invite à déjeuner, bien que la brume « enveloppe les feuillages, et une grande fatigue, après mes chagrins de cette année, me retient à la maison. Mais si vous ne craignez pas de ne voir les arbres qu'à travers la vitre, et leur amie qu'étendue sur un divan, je serai heureuse de vous accueillir »… Etc.

74. **Paul BROCA** (1824-1880). L.A.S., à Vignès ; 3 pages in-12. 100 / 150 €

Il lui envoie le rapport Bethford, en le priant de le faire recopier si nécessaire. Il joint à ce paquet « les deux os que j'avais pris ; ce sont décidément des métacarpes, le 2e ou le 5e de la main droite. N'égare pas les os ce serait un malheur national. Ces os là ont été bénis, vois-tu ; et l'homme ne doit pas les profaner ; sans cela je les aurais gardés pour guérir les écrouelles par la seule puissance de leur contact, suivant les traditions de la famille royale »…

On joint une P.S. de Samuel POZZI, chirurgien de l'hôpital Broca, 3 mai 1913 (page d'album in-8) : « Ne faites pas aux autres les opérations que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ! »

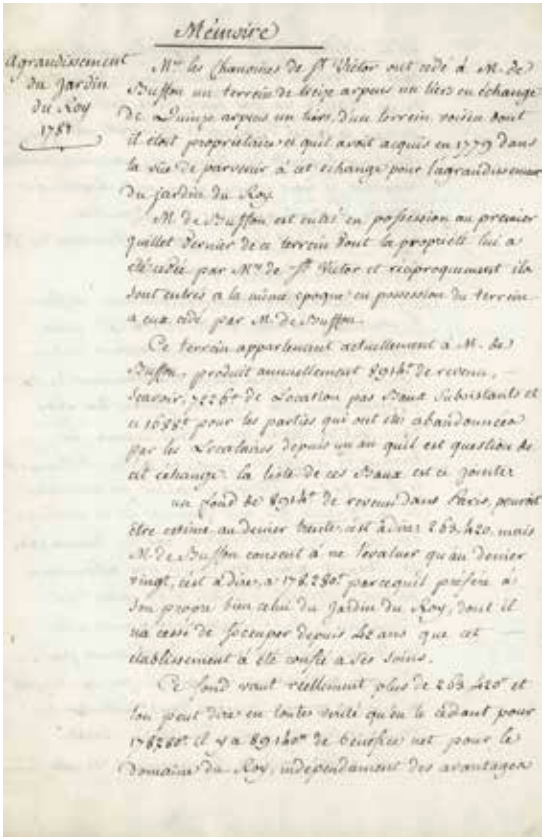

Mémoire

Agrandissement du Jardin du Roy 1781

M^rs les chanoines de St Victor ont cédé à M. de Buffon un terrain de treize arpents en échange de Quinze arpents un tiers d'un terrain voisin dont il étoit propriétaire et qui avoit acquis en 1779 dans la vue de parvenir à cet échange pour l'agrandissement du jardin du Roy.

M. de Buffon est entré en possession au premier juillet dernier de ce terrain dont la propriété lui a été cédée par M^rs de St Victor et réciproquement ils sont entrés à la même époque en possession du terrain à eux cédé par M. de Buffon.

Ce terrain appartenant actuellement à M. de Buffon, produit annuellement 2913^liv de revenu, savoir 725^liv de location pour deux subsistantes et 1088^liv pour les parties qui sont été abandonnées par les locataires depuis qu'on sait qu'il est question de cet échange. La liste de ces deux est ci joinct.

Un fond de 89134^liv de revenu dans Paris, pouroit être estimé au denier trente cinq à 3 115.420, mais M. de Buffon consent à ne l'evaluer qu'au denier vingt, cest à dire à 178.280^liv parcequ'il préfère à son propre bien celui du Jardin du Roy, dont il n'a cessé de s'occuper depuis 42 ans que cet établissement a été confié a ses soins.

Ce fond vaut veritablement plus de 200.420^liv et l'on peut dire en toute vérité qu'en le cédant pour 178.280^liv il y a 89134^liv de bénéfice net pour le Domaine du Roy, indépendamment des avantages

75. **Jean-Louis Leclerc, comte de BUFFON** (1707-1788). P.S., Paris 20 décembre 1781 ; 2 pages et demie in-fol. 800/1 000 €

Intéressant mémoire relatif à l'agrandissement du Jardin du Roy.

Buffon a échangé avec les chanoines de Saint-Victor un terrain lui appartenant contre un terrain de treize arpents « pour l'agrandissement du jardin du Roy [...1 M. de Buffon consent à ne l'evaluer qu'au denier vingt, c'est a dire a 178,280[ll] parcequ'il préfère à son propre bien celui du Jardin du Roy, dont il n'a cessé de s'occuper depuis 42 ans que cet établissement a été confié a ses soins ». Il demande le paiement de ce terrain « dont il fera cession au domaine de Sa Majesté pour être réuni au Jardin du Roy dans tout l'espace qui s'etend depuis la terrasse de ce Jardin, jusqu'au Quay St Bernard ». Buffon rappelle que tel a été toujours le souhait de Louis XIV et de Louis XV ; cette réunion « est attendue et désirée depuis longtems et sera non seulement très utile aux progrès des sciences et des arts, mais fera un grand embellissement à la Ville de Paris »...

Ancienne collection André Bertaut (14-15 décembre 1983, n° 47).

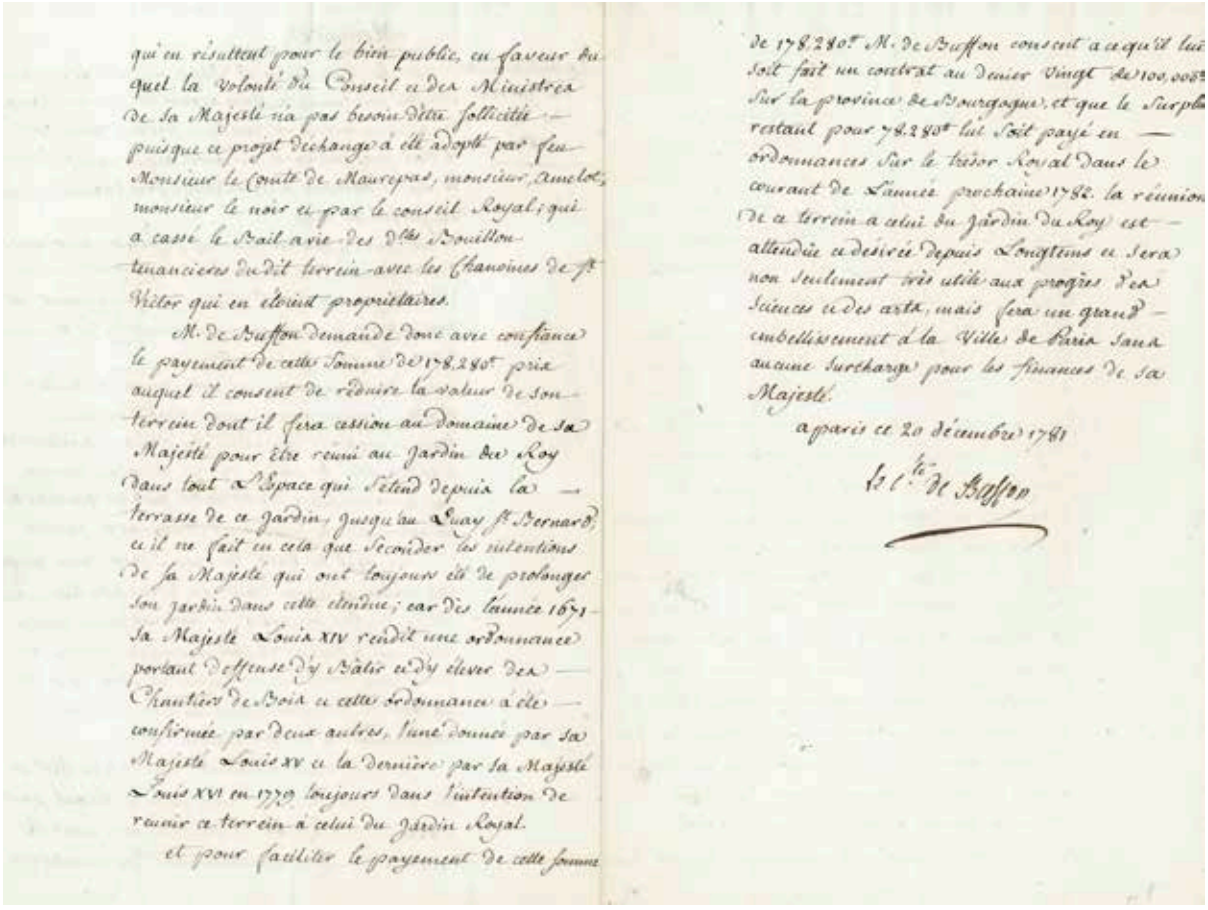

qui en résultent pour le bien public, en faveur duquel la volonté du Conseil et des Ministres de Sa Majesté n'a pas besoin d'être sollicitée — puisque ce projet d'echange a été adopté par feu Monsieur le Comte de Maurepas, monsieur Amelot, monsieur le noir et par le conseil Royal ; qui a cassé le Bail à vie des d^lles Bouillon-tenancières dudit terrein avec les Chanoines de St Victor qui en étoient propriétaires.

M. de Buffon demande donc avec confiance le payement de cette Somme de 178.280^liv prix auquel il consent de réduire la valeur de son terrein dont il fera cession au domaine de Sa Majesté pour être reuni au jardin du Roy dans tout l'Espace qui s'etend depuis la — terrasse de ce jardin, jusqu'au Quay St Bernard, ce il ne fait en cela que seconder les intentions de Sa Majesté qui ont toujours été de prolonger son jardin dans cette etendue ; car dès l'année 1671 Sa Majesté Louis XIV rendit une ordonnance portant deffense d'y bâtir et d'y élever des — Chantiers de Bois et cette ordonnance a été confirmée par deux autres, l'une donnée par Sa Majesté Louis XV et la dernière par Sa Majesté Louis XVI en 1779 toujours dans l'intention de reunir ce terrein à celui du Jardin Royal.

et pour faciliter le payement de cette Somme de 178.280^liv M. de Buffon consent à ce qu'il lui soit fait un contrat au denier vingt de 100,008 sur la province de Bourgogne, et que le Surplus restant pour 78.280^liv lui soit payé en — ordonnances sur le trésor Royal dans le courant de l'année prochaine 1782. la réunion de ce terrein à celui du jardin du Roy est — attendue et désirée depuis Longtems et sera non seulement très utile aux progrès des Sciences et des arts, mais fera un grand — embellissement à la Ville de Paris sans aucune surcharge pour les finances de Sa Majesté.

a paris ce 20 décembre 1781

le Cte de Buffon

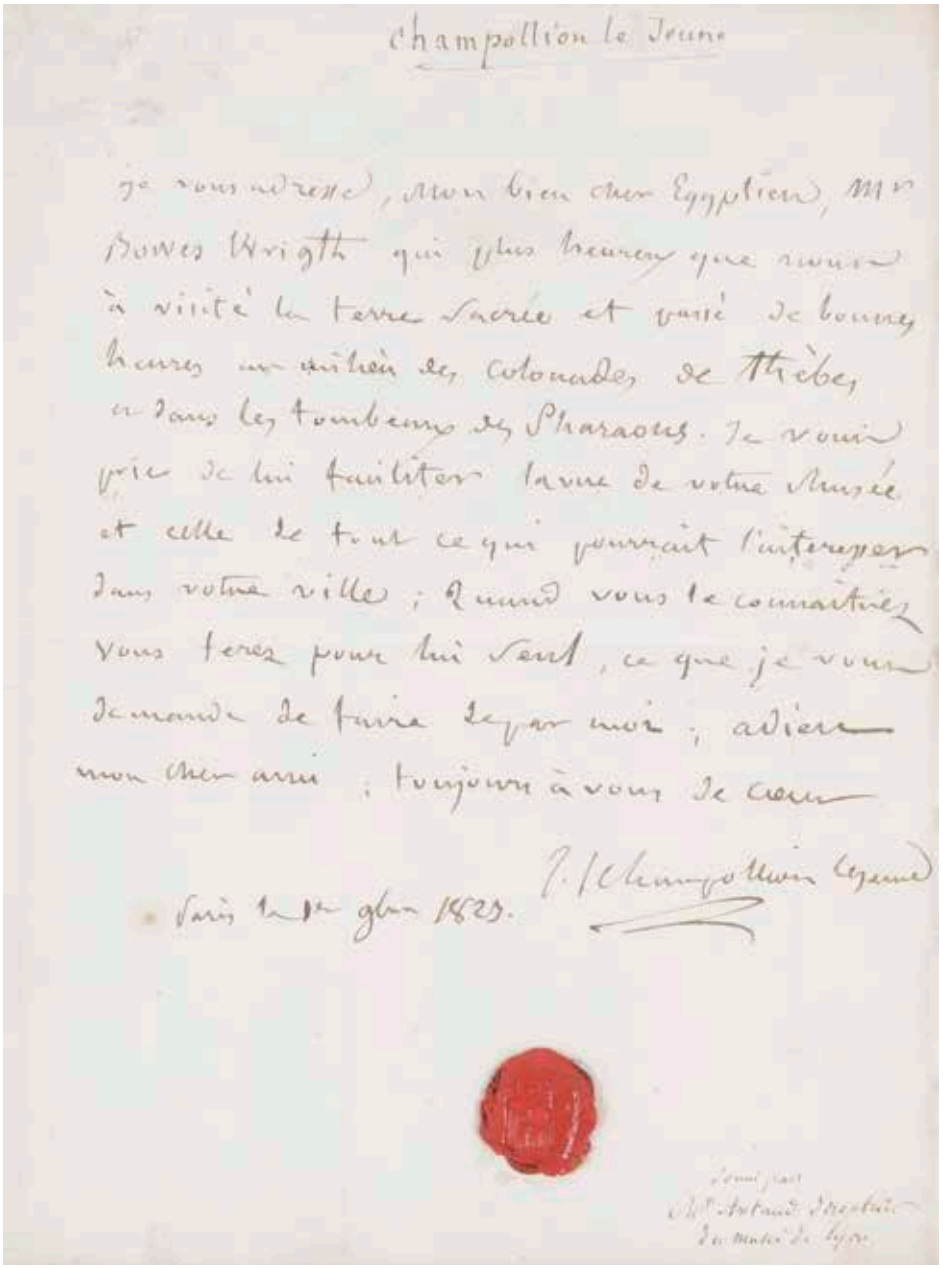
Champollion le Jeune

Je vous adresse, mon bien cher Egyptien, Mr Bowes Wright qui plus heureux que nous a visité la terre sacrée et passé de bonnes heures au milieu des colonnades de Thèbes ou dans les tombeaux des Pharaons. Je vous prie de lui faciliter la vue de votre Musée et celle de tout ce qui pourrait l'intéresser dans votre ville ; quand vous le connaîtrez vous ferez pour lui vous, ce que je vous demande de faire pour moi ; adieu mon cher ami ; toujours à vous de cœur

J. Champollion le jeune

Paris 1er 9bre 1823.

Donné par Mr Artaud Directeur du Musée de Lyon

76. **Jean-François CHAMPOLLION** (1790-1832). L.A.S., Paris 1er novembre 1823, à François ARTAUD, « Conservateur du Musée, Directeur de l'École des Beaux arts, Palais St Pierre » à Lyon ; 1 page petit in-4, adresse (encadrée, le cachet de cire fermant la lettre a été collé sous la signature).
2 000 / 2 500 €

« Je vous adresse, mon bien cher Egyptien, Mr Bowes Wright qui plus heureux que nous a visité la terre sacrée et passé de bonnes heures au milieu des colonnades de Thèbes ou dans les tombeaux des Pharaons. Je vous prie de lui faciliter la vue de votre Musée et celle de tout ce qui pourrait l'intéresser dans votre ville »…

Une note ancienne en bas de la lettre indique : « donné par Mr Artaud directeur du musée de Lyon ».

[L'archéologue François ARTAUD (1767-1838) a fondé le Musée de Lyon où il a rassemblé les antiquités de Lugdunum ; il fournit à Champollion de nombreuses inscription hiéroglyphiques pour son travail. John Bowes WRIGHT (1779-1836), voyageur, égyptologue et collectionneur anglais, était un ami et correspondant de Champollion.]

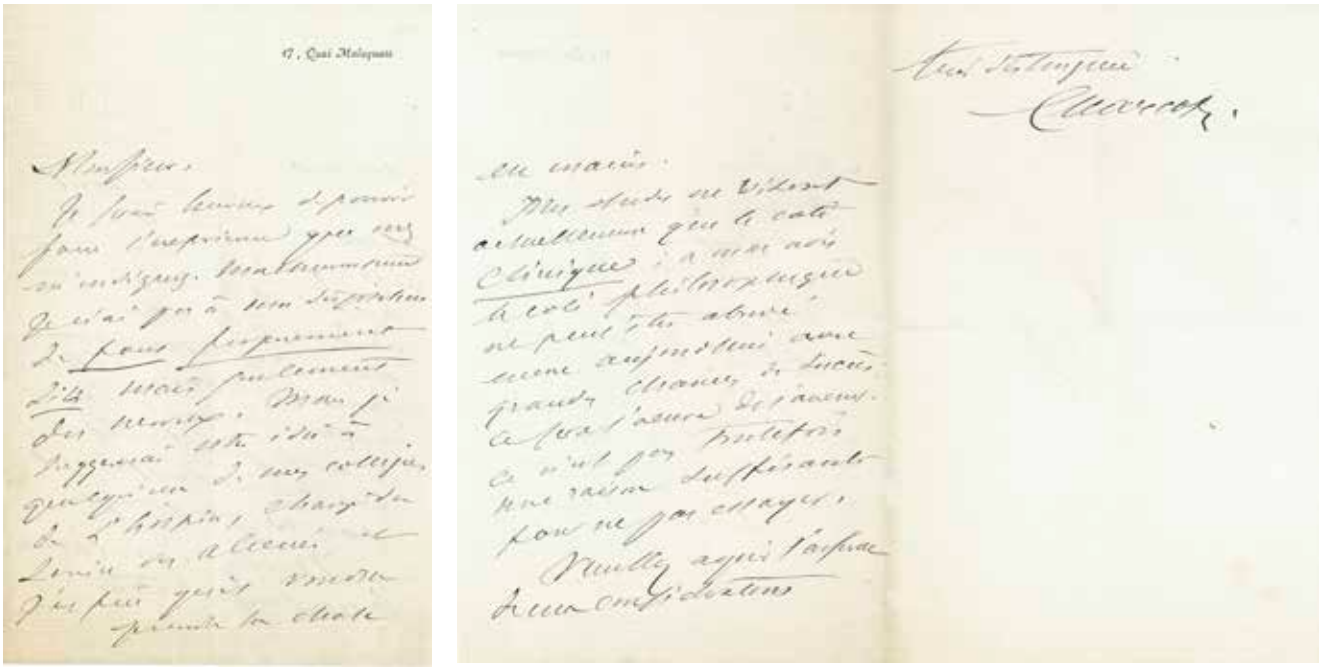



78

77. **Jean-Martin CHARCOT** (1825-1893). L.A.S., [vers 1880?]; 2 pages in-8 à son chiffre et son adresse *17, Quai Malaquais*. 500/700€

Sur les maladies nerveuses.

«Je serai heureux de pouvoir faire l'expérience que vous m'indiquez. Malheureusement je n'ai pas à ma disposition de *fous proprement dits* mais seulement des nerveux. Mais je suggérerai votre idée à quelqu'un de mes collègues de l'hospice, chargé du service des aliénés, et j'espère qu'il voudra prendre la chose en mains. Mes études ne visent actuellement que le côté *clinique*; à mon avis le côté philosophique ne peut être abordé encore aujourd'hui avec grandes chances de succès. Ce sera l'œuvre de l'avenir. Ce n'est pas toutefois une raison suffisante pour ne pas essayer»...

78. **Jean-Martin CHARCOT** (1825-1893). DESSIN original à la plume, 1884; 26 x 14,5 cm., au verso d'un bulletin de *Consultation gratuite* de *l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris*. 500/700€

Vigoureux dessin d'un homme debout, de profil, avec cette annotation d'époque: «Dessin fait par le professeur *Charcot* à sa consultation gratuite du 5 février 1884».

On joint 2 autres feuilles avec des DESSINS à la plume de Charcot.

79. **Jean-Martin CHARCOT** (1825-1893). L.A.S., 19 mars 1885, à un collègue ; 1 page in-8 à en-tête *Faculté de Médecine. Clinique des maladies du système nerveux. Hospice de la Salpêtrière* (encadrée). 200 / 250 €
Il recommande son interne Guinon, « un très bon interne », qui passe avec ce collègue « son 2e exam. de doctorat »…

80. **Jean-Martin CHARCOT** (1825-1893). L.A.S., 9 mars 1888, à un général ; 1 page in-8 à son adresse *217 Boulevard Saint-Germain* (petit deuil). 300 / 400 €
Au sujet de son fils Jean Charcot (le futur explorateur) qui ne peut rejoindre son corps à l'expiration de son congé, à cause de son état de santé.

81. **Jean-Martin CHARCOT** (1825-1893). L.A.S., 14 février 1890, à Gilles de LA TOURETTE ; 1 page in-12 à son adresse *217 Boulevard Saint-Germain*. 250 / 300 €
« Si vous passez chez moi j'ai quelque chose pour vous ».
On joint une ordonnance autographe signée (1 p. oblong in-8) ; et sa carte de visite, à ses titres, pour son changement de domicile.

82. **Jean-Martin CHARCOT** (1825-1893). PHOTOGRAPHIE avec DÉDICACE autographe signée ; encadrée, à vue 25 x 19 cm. 600 / 800 €
Beau portrait de profil, dédicacé dans le bas : « à mon collègue et ami le Dr. F. Franck, 1890. M. Charcot ».
Sur le côté, grande signature de son épouse (née Victoire-Augustine Laurent-Richard) : « Jehanne Charcot »
On a encadré, sous la photographie, une carte de visite du *Docteur Charcot* avec quelques lignes autographes.



82

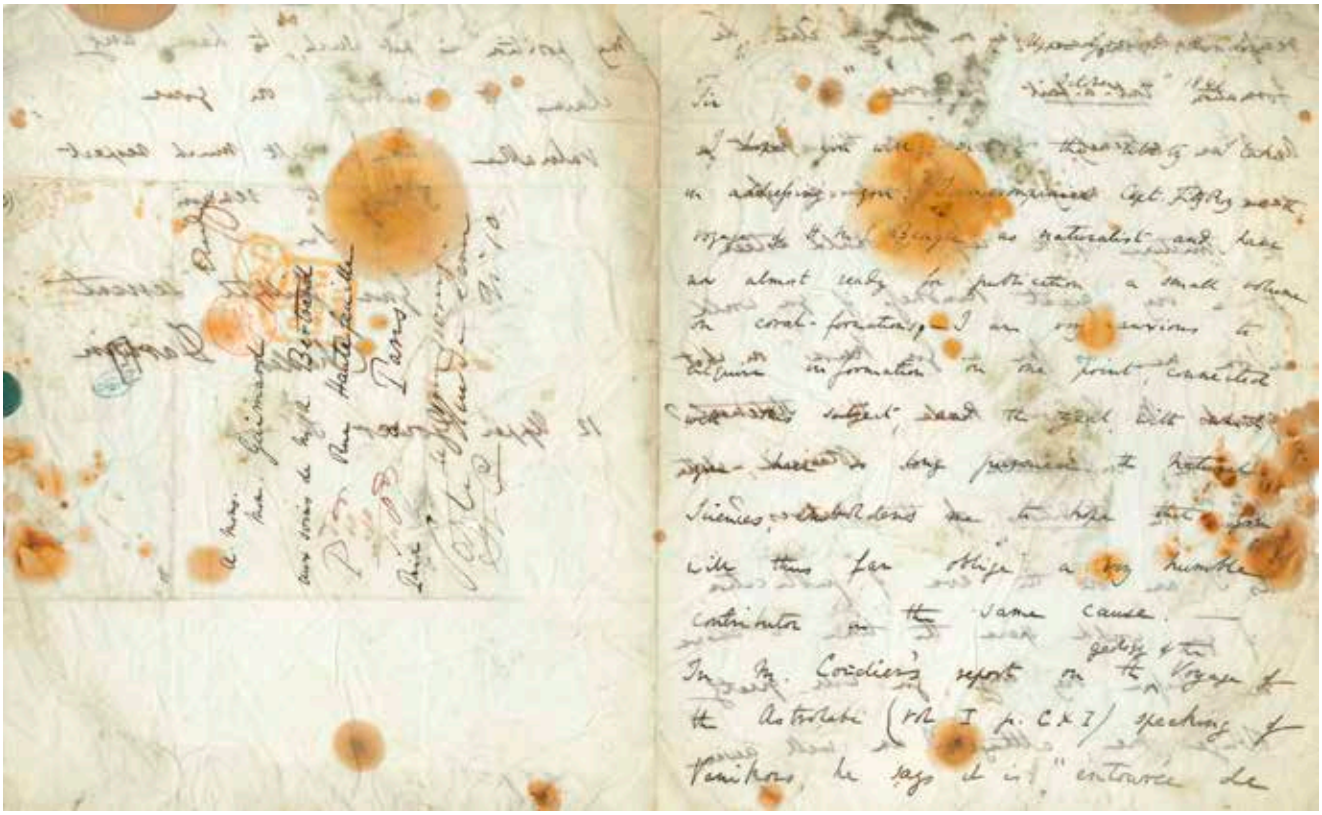

83. **Charles DARWIN** (1809-1882). L.A.S., Londres 14 octobre 1841, à Joseph-Paul GAIMARD, à Paris ; 2 pages et demie in-4, adresse ; en anglais (papier froissé, taches). 10 000 / 15 000 €

Précieuse lettre lors de la préparation de son livre sur les récifs de corail, la seule connue de Darwin à Paul GAIMARD (1793-1858), membre de l'expédition de *l'Astrolabe* commandée par Dumont d'Urville (1826-1829). [De 1832 à 1836, Charles Darwin visita l'Amérique du Sud et les îles du Pacifique comme naturaliste dans l'expédition du capitaine Fitzroy sur le *Beagle*. De cet important voyage, il rapporta une quantité de documents et d'observations qui furent à la base de sa théorie de l'évolution. Résidant à Londres entre 1839 et 1842, il se consacra pendant cette période à la rédaction de son ouvrage sur les récifs de corail (*The Structure and Distribution of Coral Reefs. Being the first part of the Geology of the Voyage of the Beagle*, London, 1842). Dans la présente lettre, Darwin demande à son correspondant de lui fournir des renseignements sur les récifs madréporiques de l'île de Vanikoro, explorée quelques années auparavant par Dumont d'Urville lors du voyage de *l'Astrolabe*.]

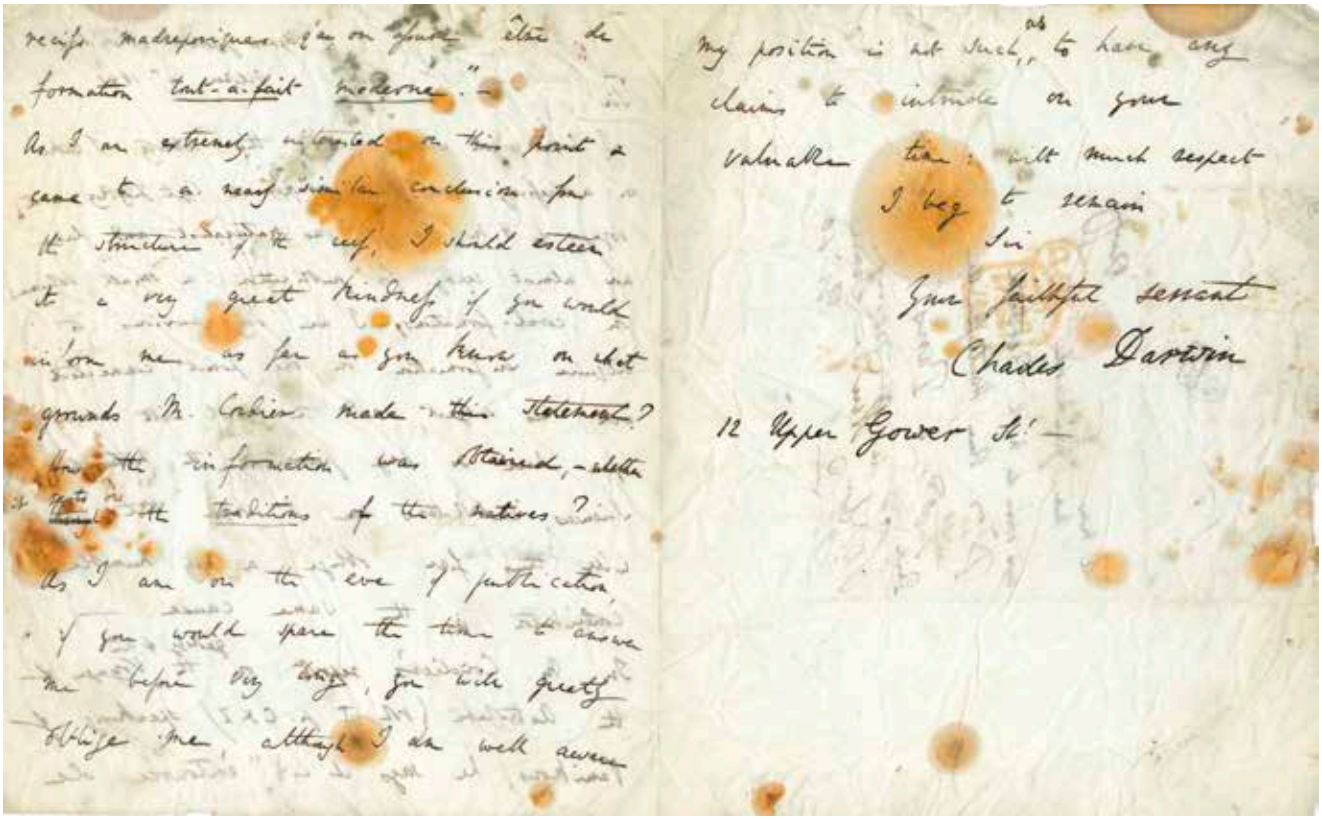

Darwin rappelle qu'il a accompagné le capitaine FITZROY dans son voyage à bord *H.M.S. Beagle*, comme naturaliste, et il est presque prêt à publier un petit volume sur les formations de corail (« a small volume on coral-formations ») [*The Structure and Distribution of coral reefs*..., London, 1842]. Il souhaite vivement se renseigner sur un aspect du sujet, et le zèle avec lequel Gaimard cultive depuis longtemps les sciences naturelles, l'enhardit à espérer qu'il obligera un collaborateur dans le même domaine. Dans le compte-rendu de M. Cordier de la géologie du voyage de l'*Astrolabe* (vol. I, p. CXI), il écrit à propos de Vanikoro que l'île est « entourée de récifs madréporiques qu'on assure être de formation *tout-à-fait moderne* »... Comme il s'intéresse extrêmement à cette question et qu'il a conclu presque de même quant à la structure du récif (« As I am extremely interested on this point & came to a nearly similar conclusion for the structure of the reef »), il lui saurait gré de l'informer de ce sur quoi se fonde la remarque de M. Cordier : la source de l'information, et si elle repose sur des *traditions* des indigènes (« How the information was obtained, – whether it rests on the *traditions* of the natives ? »). Il prie Gaimard de répondre rapidement, puisqu'il est à la veille de publier ; il sait pertinemment que sa position ne lui permet pas de le déranger...

VIII.

84

Classe des Mammifères.

E. Meyer
200 lignes

1. Division des vertébrés en classes. — Formé de deux moitiés pareilles, le corps des vertébrés est symétrique par rapport à un plan médian. Il est doué d'une charpente osseuse. Les centres nerveux, encéphale et moelle épinière, sont logés dans un étui osseux, crâne et canal des vertèbres. Le sang est toujours rouge. Les membres ne dépassent jamais le nombre de quatre; enfin les mâchoires se meuvent dans le sens vertical. Exemples: le Chien, la Poule, le Lézard, la couleuvre, la carpe. Les vertébrés se divisent en cinq classes, savoir: les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les batraciens et les poissons.

2. Mammifères. Pelage, allaitement, variétés de forme. — Les mamelles, organes producteurs du lait, première nourriture des jeunes, sont spéciales à cette classe, comme l'indique le nom de mammifères, signifiant porte-mamelles. Tous les animaux de cette classe, sans exception, aussi bien ceux des mers que ceux de la terre ferme, vivent du lait maternel à leurs débuts, dès leur naissance, et pendant une durée plus ou moins longue, ils sont soumis à l'allaitement. Le corps est vêtu d'un pelage, tantôt constituant épaisse fourrure, tantôt réduit à quelques poils épars. Le sang est chaud, la circulation et la respiration s'effectuent comme chez l'homme. Enfin les mammifères sont tous vivipares, c'est-à-dire mettent au monde leurs petits vivants; tandis que, à très peu d'exceptions près, tous les autres animaux sont ovipares, c'est-à-dire produisent des œufs d'où doivent éclore plus tard les jeunes.

85

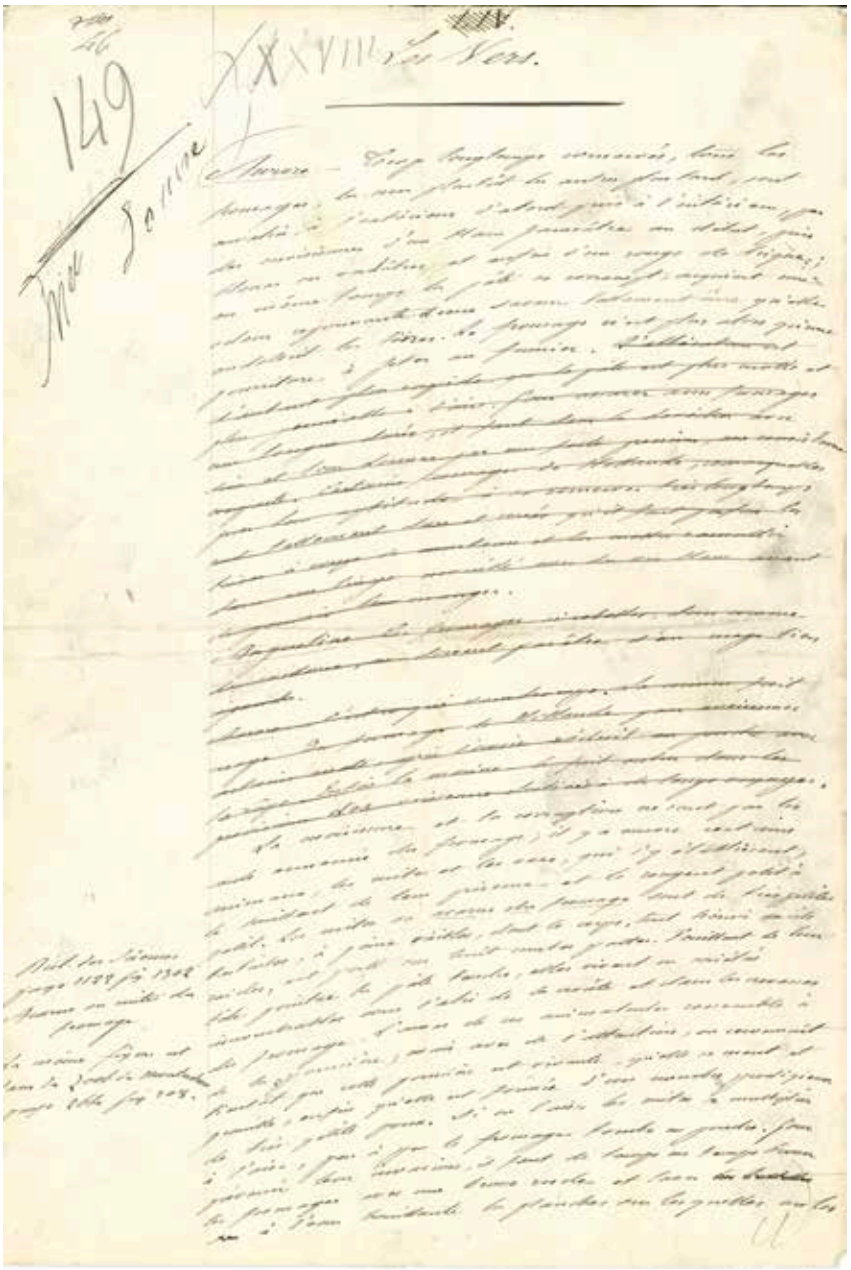

84

84. **Jean-Henri FABRE** (1823-1915). MANUSCRIT autographe, ***Les Vers***; 5 pages et demie in-fol., avec ratures et corrections. 400/500€

Chapitre d'un ouvrage pédagogique, donnant une leçon d'entomologie, par un dialogue entre Aurore, Claire et Marie, sur les vers des fruits, suivi d'un lexique et d'un questionnaire (avec réponses).

85. **Jean-Henri FABRE** (1823-1915). MANUSCRIT autographe, ***Classe des mammifères***; 5 pages et demie in-fol. 400/500€

Chapitre complet destiné à un manuel de *Zoologie,* étudiant successivement: division des vertébrés en classes; pelage, allaitement, variétés de forme; adaptation des dents au régime de l'animal; herbivores et carnivores; disposition de l'émail et de l'ivoire dans les molaires des herbivores; disposition de l'émail et de l'ivoire dans les molaires des carnivores; ratelier du Loup; ratelier du Cheval; division des mammifères en ordres.

Ce Journal paraît tous les vendredis. — Prix d'abonnement, 20 fr. par an, et 10 fr. pour six mois.

S'adresser au Bureau, rue Joquelet, N° 5.

(On est prié d'affranchir.)

La Réforme Industrielle,

OU

LE PHALANSTÈRE,

Journal des Intérêts généraux de l'Industrie et de la Propriété.

le remède aux divers esclavages

183

Ménager interligne

Au Moment où l'Angleterre fait une folle dépense de Cinq cent millions, pour affranchir ses esclaves Coloniaux qu'elle pourrait ~~affranchir~~ libérer sans aucuns frais, et sans risque de déclin de l'industrie aux Antilles:

Au moment où la France, dans un accès d'Anglomanie, veut faire Chorus de dupes, et projette ~~une Dépense~~ un nouvel impot ou emprunt de 300 millions, pour affranchir ses nègres Coloniaux qu'elle peut libérer sans qu'il en coûte rien ~~de plus~~:

N'est-ce pas le cas ~~d'examiner de rechercher~~ d'examiner la Méthode qui affranchirait gratis tous les esclaves du globe, ~~et~~ qui les émanciperait par la volonté et l'offre des maîtres, avec garantie de persistance au travail, et progrès d'émulation?

Les nègres Coloniaux des Anglais forment environ 1/300e des esclaves et serfs du globe. Les nègres des Français, environ 1/1000. total ~~1/300~~ 4/1000, à peu près.

Selon le tarif anglais 500 f, il en coûterait 150 milliards pour émanciper tous les esclaves du globe, et selon le tarif français à 1000 f par tête, ce serait 300 milliards: où les prendre, et pourquoi recourir à ce moyen ruineux, quand on en possède un qui ne coûterait rien.

Fourier (Charles).

86. **Charles FOURIER** (1772-1837) philosophe et économiste. MANUSCRIT autographe signé, ***Le remède aux divers esclavages***, [1836]; 8 pages in-4 et 2 pages in-8 à en-tête de *La Réforme Industrielle ou Le Phalanstère, Journal des Intérêts généraux de l'Industrie et de la Propriété*. 6 000 / 8 000 €



Très rare et important texte sur l'abolition de l'esclavage, et sur l'organisation économique et sociale du monde.

« Au moment où l'Angleterre fait une folle dépense de cinq cent millions, pour affranchir ses esclaves coloniaux qu'elle pourrait libérer sans aucuns frais, et sans risque de déclin de l'industrie aux Antilles ;

Au moment où la France, dans un accès d'Anglomanie, veut faire chorus de duperie, et projette un nouvel impot ou emprunt de 300 millions, pour affranchir ses nègres coloniaux qu'elle peut libérer sans qu'il en coute rien ;

N'est-ce pas le cas d'examiner la méthode qui affranchirait GRATIS tous les esclaves du globe, qui les émanciperait par la volonté et l'offre des maitres, avec garantie de persistance au travail, et progrès d'émulation ? »

Fourier engage à se méfier « de la philantropie dispendieuse », et propose d'abolir l'esclavage et l'indigence sans qu'il en coûte rien, « rien autre que de VOULOIR »...

« Ceux qui ont disserté sur l'esclavage et l'indigence et sur les moyens de remède, n'ont pas considéré que ces deux fléaux sont liés, proviennent d'une même cause ; et que la cure de tous deux doit être opérée par un seul antidote, qui est l'industrie *combinée et attrayante,* donnant quadruple produit ».

Il faudrait utiliser « *l'art d'associer* des masses de familles inégales en fortune » ; ainsi, réunir les 3 à 400 familles d'une bourgade agricole.

.../...

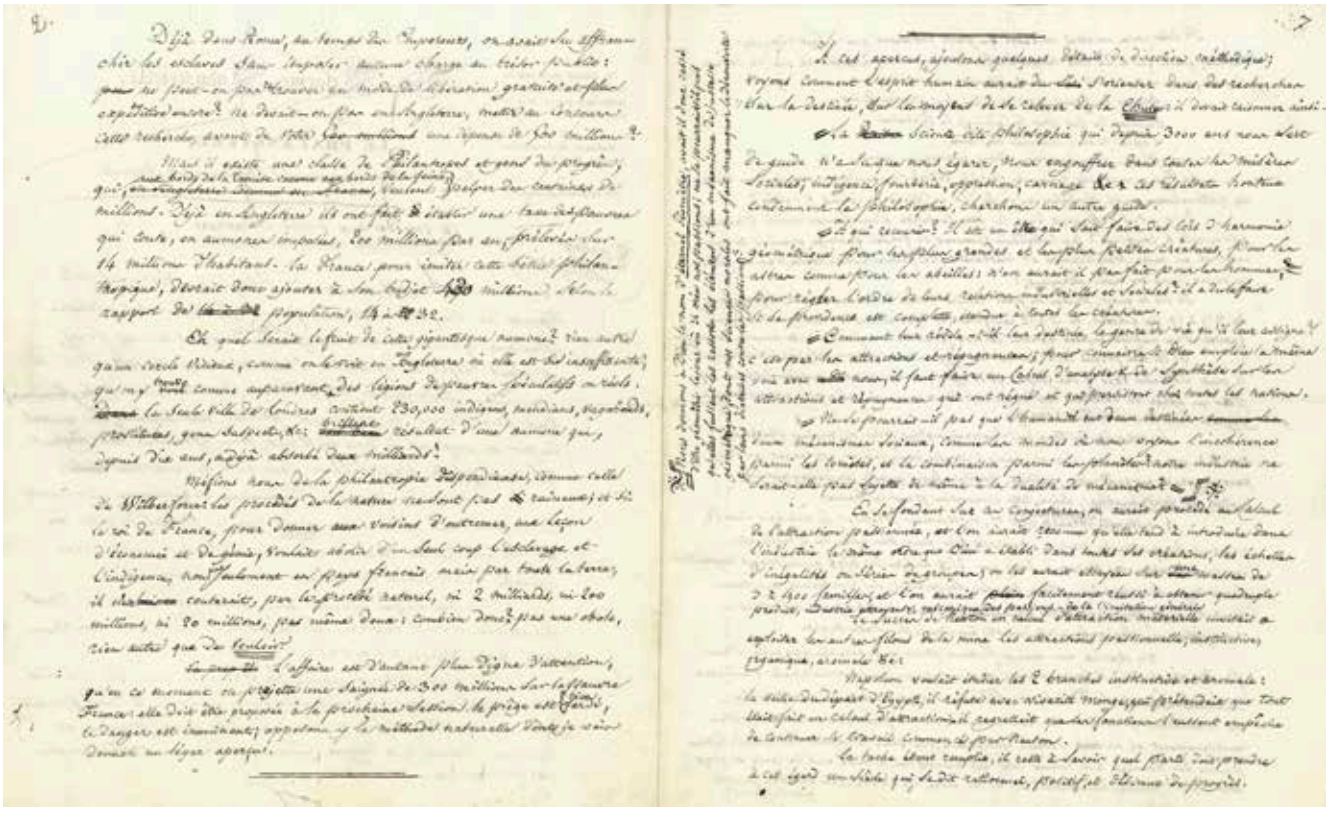

.../...

« Pour opérer cette réunion, il est 3 problèmes à résoudre

1 Distribution des travaux en mode attrayant ;

2 Emploi utile des discords et inégalités ;

3 Répartition satisfaisante pour chacun [...]

il faut donc un mode qui satisfasse chacun selon ses 3 facultés industrielles qui sont 1° capital actionnaire, 2° travail, 3° talent ; et qui distribue le quadruple produit aux diverses classes, dans la proportion suivante :

Riches, Aisés, Moyens, Gênés Pauvres.

Double, Triple, Quadre, Quinte, Sextuple

Alors les 22 millions de Français qui gagnent en salaire ou labeur 6 ½ sous par jour auront environ 40 sous. Ceux qui ont cent mille fr. de rente en auront deux cent mille. La classe moyenne rentée à 2 ou 3000 f en aura 8 à 12 000 chacun sera content »...

Fourier raille les « gacheurs en Association », comme OWEN et SAINT-SIMON : « Ils voulaient prendre aux riches pour donner aux pauvres ; ils ne rêvaient que communauté, modération, pénitencerie, frugalité, patience, et autres dispositions contre nature »...

Fourier pose également le problème de « *l'équilibre de population* », en faisant l'éloge de MALTHUS, dont il déplore la rétractation.

L'organisation de la société ne peut s'envisager que selon une Théorie scientifique, fondée sur les « lois d'harmonie » faites par Dieu, sur « la dualité de mécanisme » que l'on peut déduire d'un « calcul d'analyse & de synthèse sur les attractions et les répugnances ». Le « calcul d'attraction matérielle » de NEWTON doit être exploité dans « les attractions passionnelle, instinctive, organique, aromale &c. »

Il faut donc tenter « une ferme-modèle d'industrie attrayante & combinée », dont Fourier expose les avantages fiscaux, politiques, économiques, sociaux, culturels... Fourier appelle pour finir Louis-Philippe à tenter une telle expérience.

On joint un petit portrait gravé de Fourier, et une facture de librairie de la *Société pour la propagation et la réalisation de la théorie de Charles Fourier* (1851).

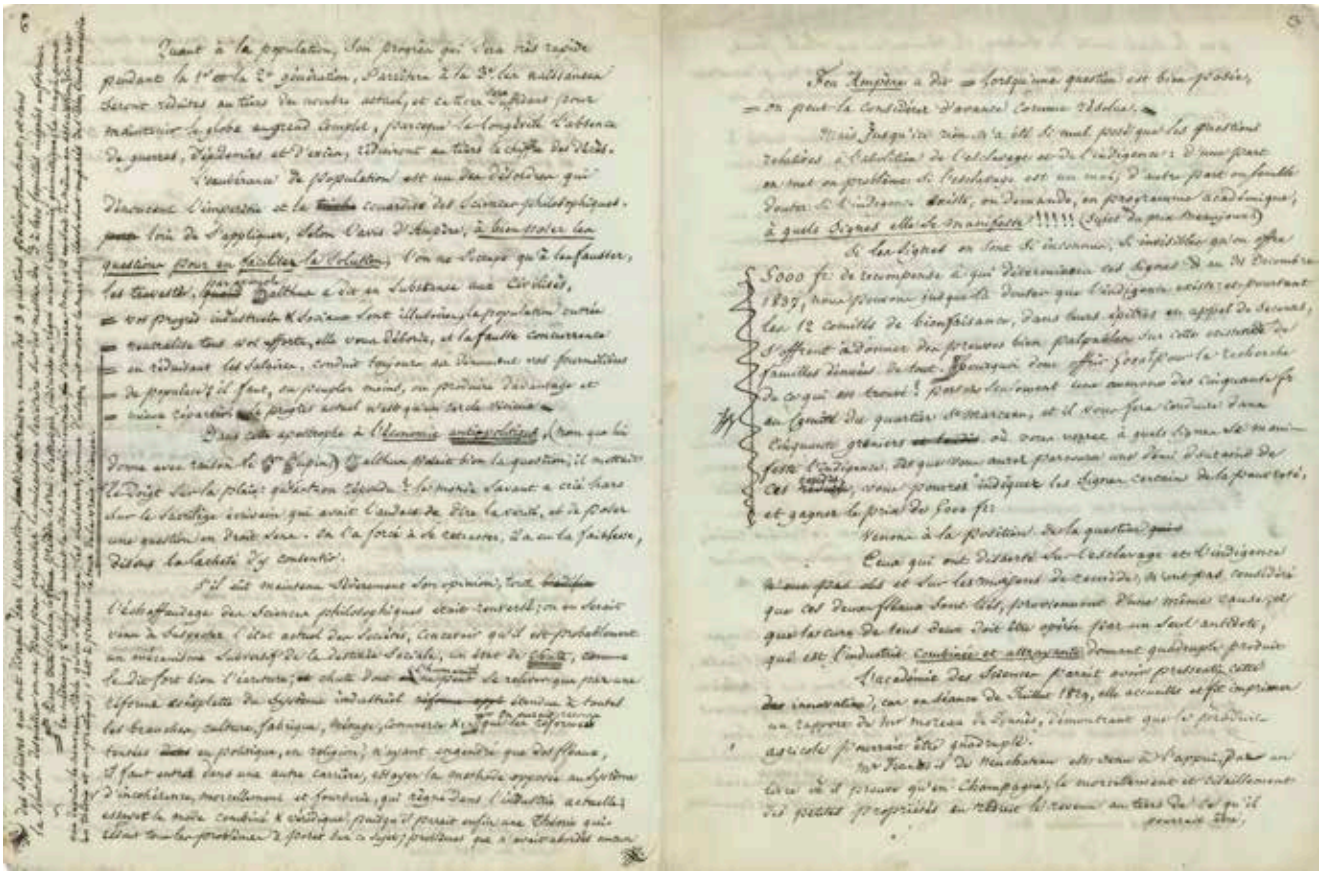

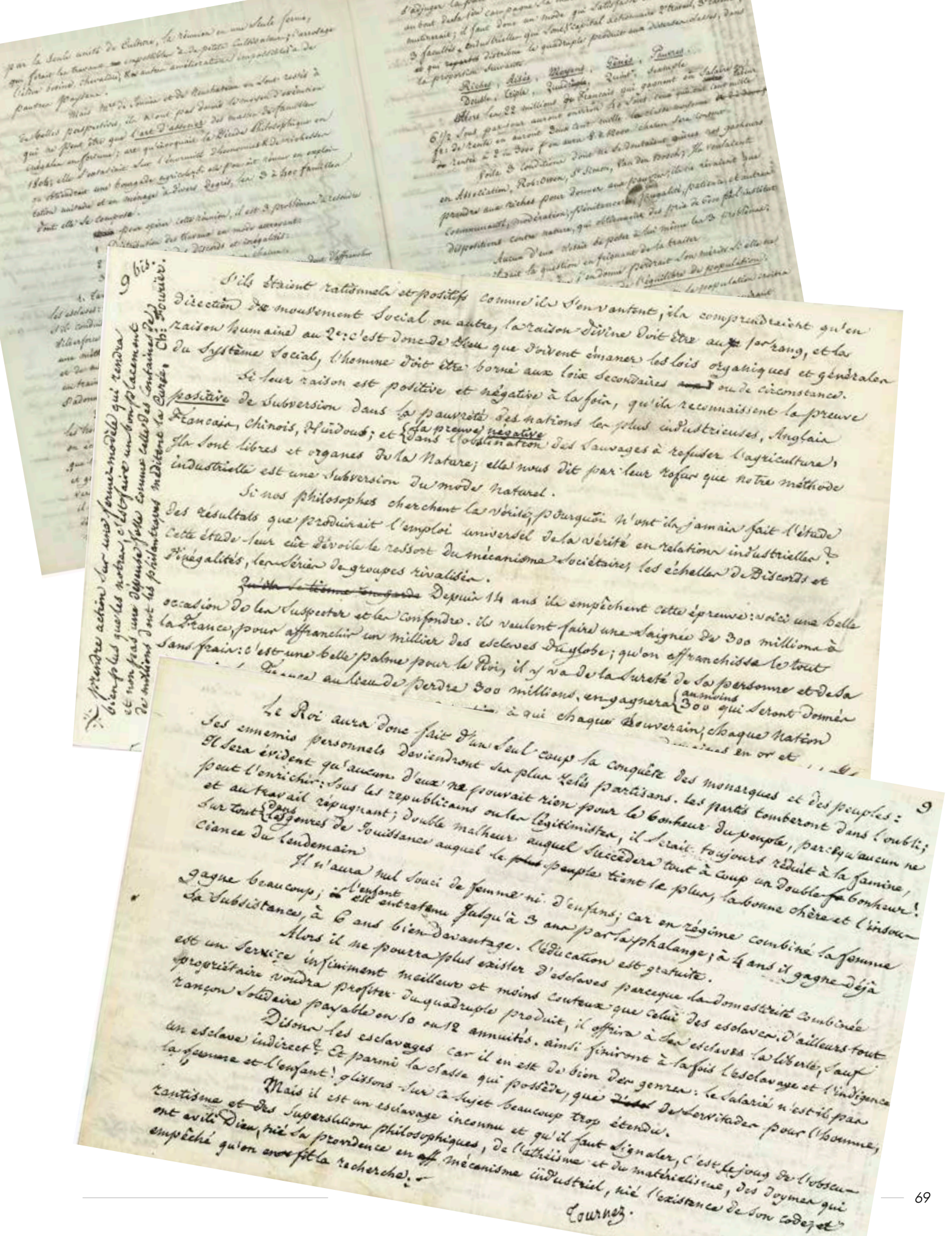

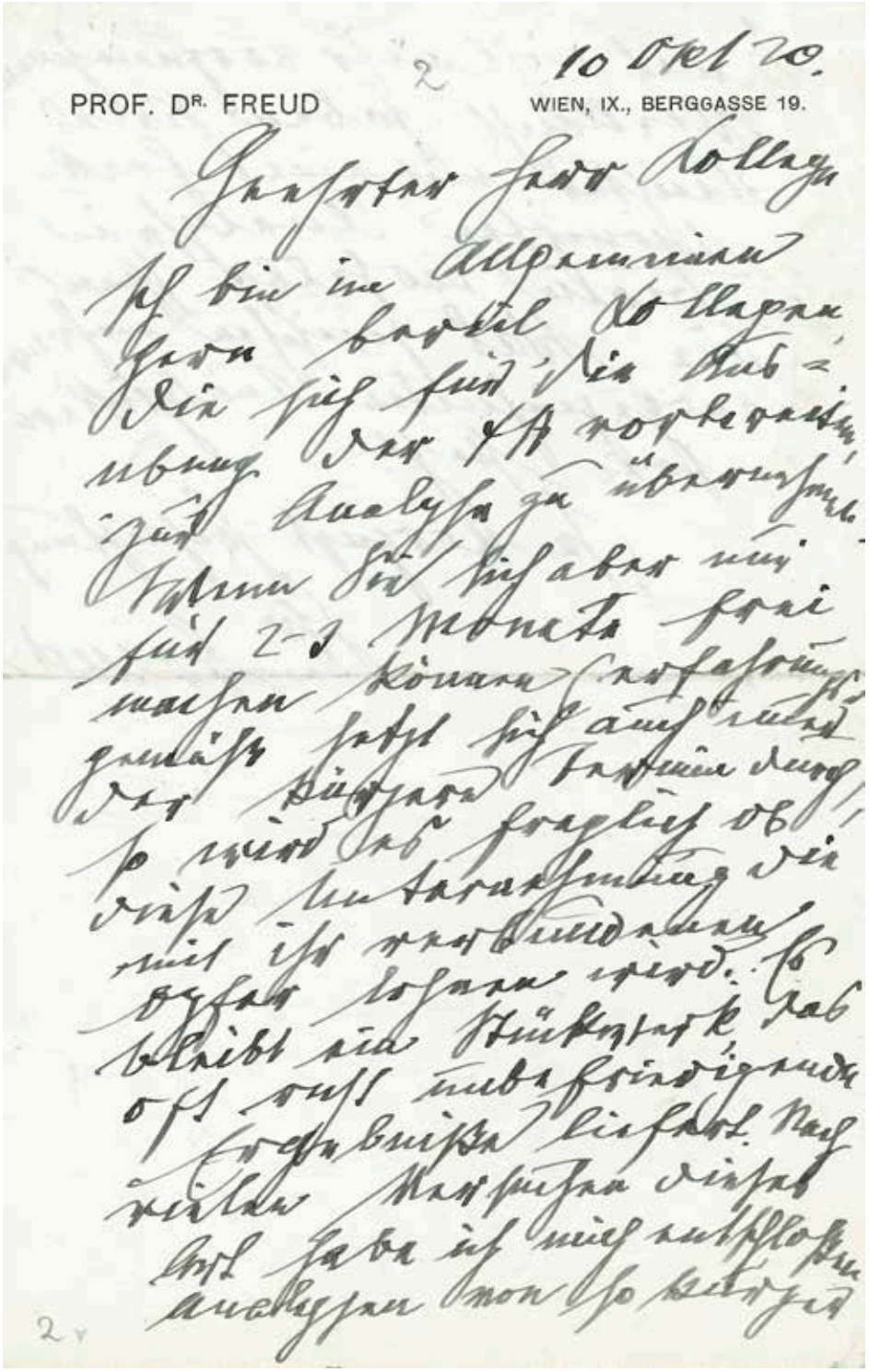

87. **Sigmund FREUD** (1856-1939). L.A.S., *Vienne* 10 octobre 1920 à un collègue ; 1 page et demie in-8 à son en-tête *Prof. Dr. Freud Wien IX, Berggasse 19* ; en allemand. 3 000 / 3 500 €

Il est, en principe, tout à fait enclin à prendre en analyse des collègues se préparant à exercer la psychanalyse. Mais si le collègue ne peut se libérer que pour 2 ou 3 mois, Freud craint que cela n'en vaille pas la peine. Ce ne serait qu'un travail incomplet, avec des résultats insatisfaisants. Après plusieurs expériences, il a décidé de ne plus faire d'analyses de si courte durée. Il conseille d'entreprendre plutôt une analyse fractionnée à Berlin, où on a le choix entre plusieurs analystes excellents.

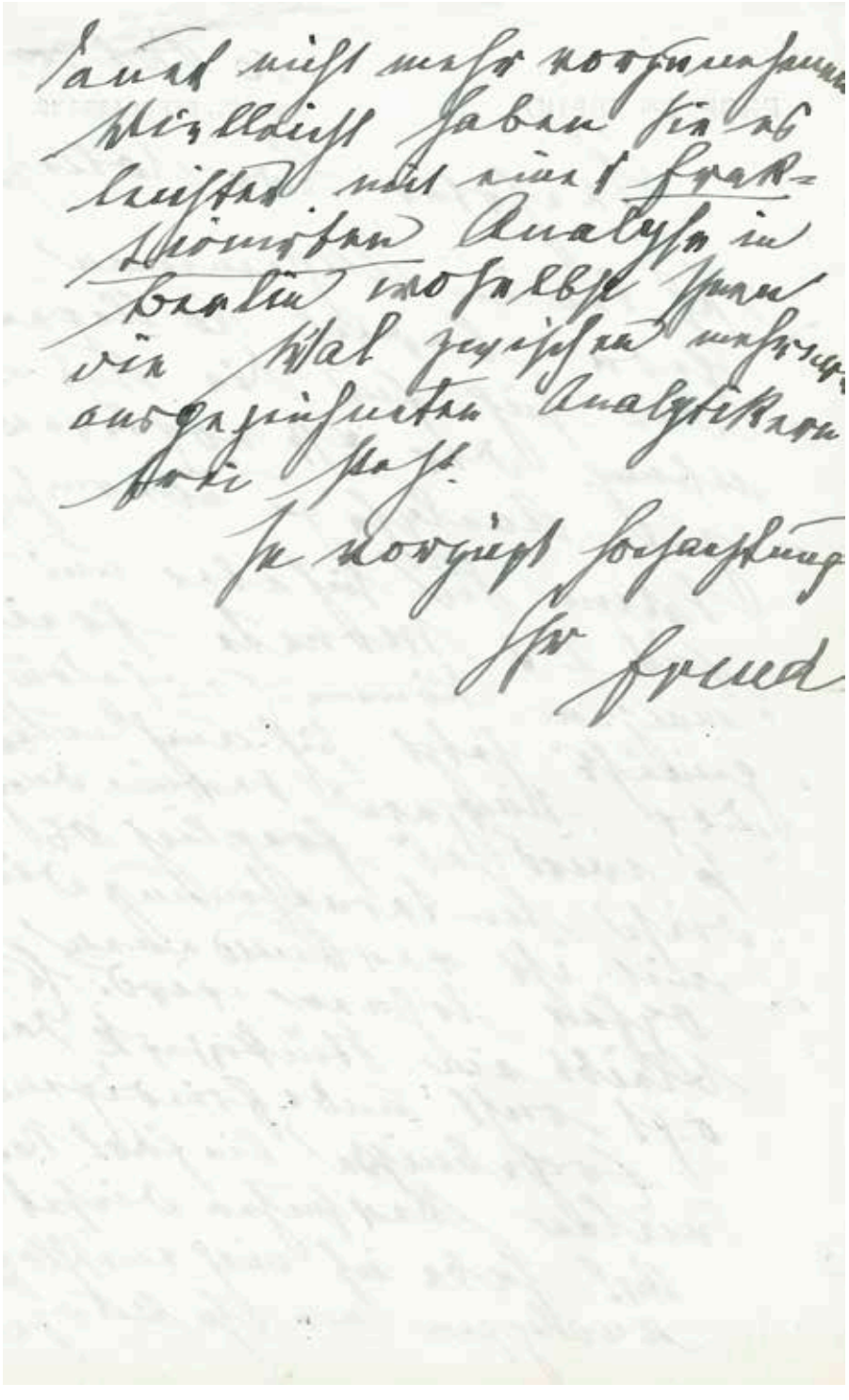

«Ich bin im allgemeinen gern bereit Kollegen, die sich für die Ausübung der ?A vorbereiten, zur Analyse zu übernehmen.Wenn Sie sich aber nur für 2-3 Monate frei machen können (erfahrungsgemäß setzt sich auch immer der kürzere Termin. Durch), so wird es fraglich ob diese Unternehmung die mit ihr verbundenen Opfer lohnen wird. Es bleibt ein Stückwerk das oft recht unbefriedigende Ergebnisse liefert. Nach vielen Versuchen dieser Art habe ich mich entschlossen Analysen von so kurzer Dauer nicht mehr vorzunehmen. Vielleicht haben Sie es leichter mit einer fraktionirten Analyse in Berlin woselbst Ihnen die Wahl zwischen mehrere ausgezeichneten Ananlytikern frei steht»…

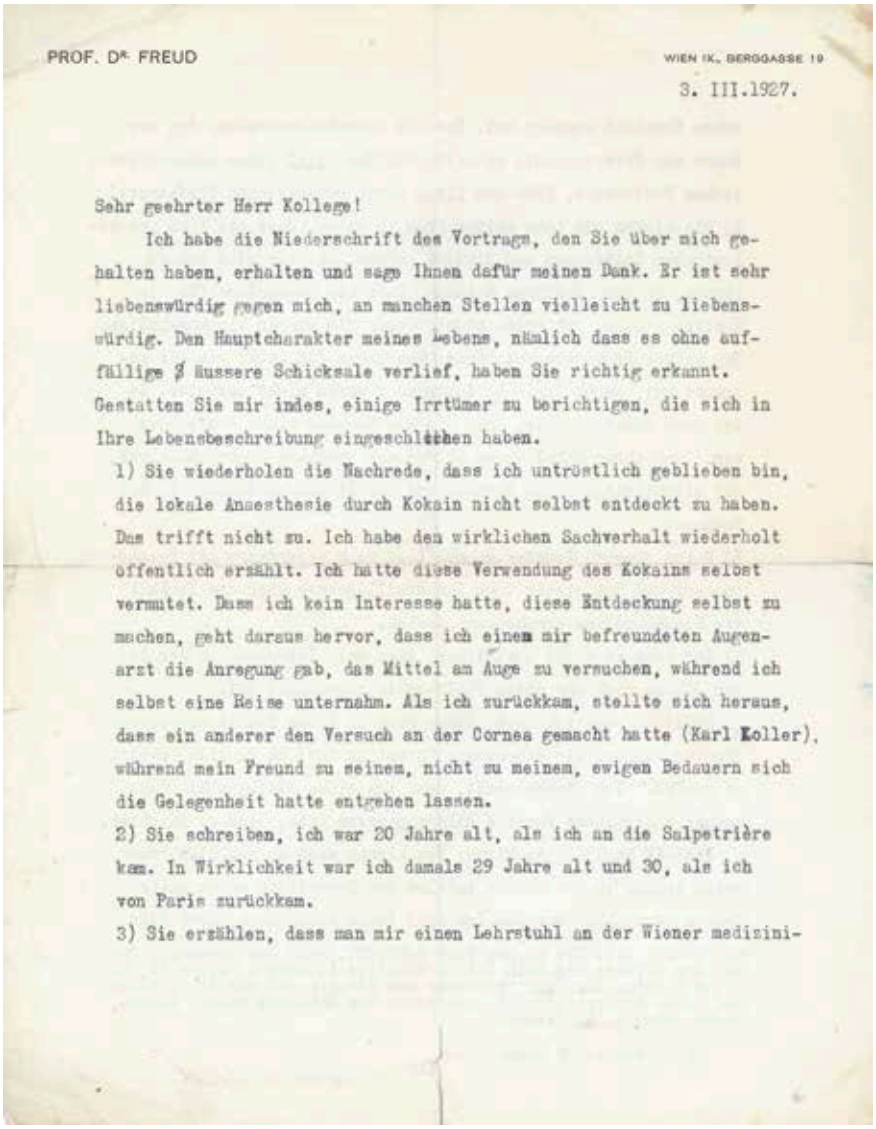

PROF. Dr. FREUD

WIEN IX., BERGGASSE 19

3. III.1927.

Sehr geehrter Herr Kollege!

Ich habe die Niederschrift des Vortrags, den Sie über mich gehalten haben, erhalten und sage Ihnen dafür meinen Dank. Er ist sehr liebenswürdig gegen mich, an manchen Stellen vielleicht zu liebenswürdig. Den Hauptcharakter meines Lebens, nämlich dass es ohne auffällige äussere Schicksale verlief, haben Sie richtig erkannt. Gestatten Sie mir indes, einige Irrtümer zu berichtigen, die sich in Ihre Lebensbeschreibung eingeschlichen haben.

1) Sie wiederholen die Nachrede, dass ich untröstlich geblieben bin, die lokale Anaesthesie durch Kokain nicht selbst entdeckt zu haben. Das trifft nicht zu. Ich habe den wirklichen Sachverhalt wiederholt öffentlich erzählt. Ich hatte diese Verwendung des Kokains selbst vermutet. Dass ich kein Interesse hatte, diese Entdeckung selbst zu machen, geht daraus hervor, dass ich einem mir befreundeten Augenarzt die Anregung gab, das Mittel am Auge zu versuchen, während ich selbst eine Reise unternahm. Als ich zurückkam, stellte sich heraus, dass ein anderer den Versuch an der Cornea gemacht hatte (Karl Koller), während mein Freund zu seinem, nicht zu meinem, ewigen Bedauern sich die Gelegenheit hatte entgehen lassen.

2) Sie schreiben, ich war 20 Jahre alt, als ich an die Salpetrière kam. In Wirklichkeit war ich damals 29 Jahre alt und 30, als ich von Paris zurückkam.

3) Sie erzählen, dass man mir einen Lehrstuhl an der Wiener medizini-

88. **Sigmund FREUD** (1856-1939). L.S., Vienne 3 mars 1927, [au docteur Gilbert ROBIN]; 2 grandes pages in-4 dactylographiées à son en-tête *PROF. Dr. FREUD Wien IX, Berggasse 19* (traces de plis avec légères fentes); en allemand. 2500/3000€

Très intéressante lettre sur sa vie.

Le docteur Gilbert Robin (qui, l'année précédente, avait publié chez Gallimard un livre sur *Les Haines familiales,* et, après de nombreux ouvrages, en 1966, *Vocation spirituelle du psychiatre*) a prononcé une conférence sur Freud, dont il lui a envoyé le texte. Freud le remercie de ce texte très aimable à son égard, peut-être trop aimable en plus d'un endroit. Robin a bien reconnu le caractère essentiel de sa vie, en ce qu'elle s'est déroulée sans épreuves extérieures marquantes: «Den Hauptcharakter meines Lebens, nämlich dass es ohne auffällige äussere Schicksale verlief, haben Sie richtig erkannt».

Mais Freud tient à relever quelques erreurs, sur huit points. Il n'a jamais regretté de ne pas avoir découvert lui-même l'anesthésie locale par la cocaïne: «die lokale Anaesthesie durch Kokain nicht selbst entdeckt zu haben». Il avait en effet pressenti cette utilisation de la cocaïne, et a donné l'idée d'essayer cet usage de la cocaïne à un de ses amis, oculiste, alors qu'il partait en voyage... Pendant ce temps, un essai fut fait à la cornée par Karl Koller... L'ami de Freud a ainsi laissé échapper cette occasion.

Ce n'est pas à vingt ans que Freud est venu à la Salpêtrière: en réalité il avait 29 et 30 ans quand il revint de Paris: «Sie schreiben, ich war 20 Jahre alt, als ich an die Salpetrière kam. In Wirklichkeit war ich damals 29 Jahre alt und 30, als ich von Paris zurückkam».

Il n'a jamais eu de chaire à la Faculté de Médecine de Vienne; il n'a jamais été que professeur privé; il a reçu en 1902 le *titre* de professeur extraordinaire, en 1920 le *titre* de professeur ordinaire. «Ich war immer nur Privatdozent, erhielt 1902 den *Titel* eines ausserordentlichen Professors, 1920 den *Titel* eines ordentlichen Professors».

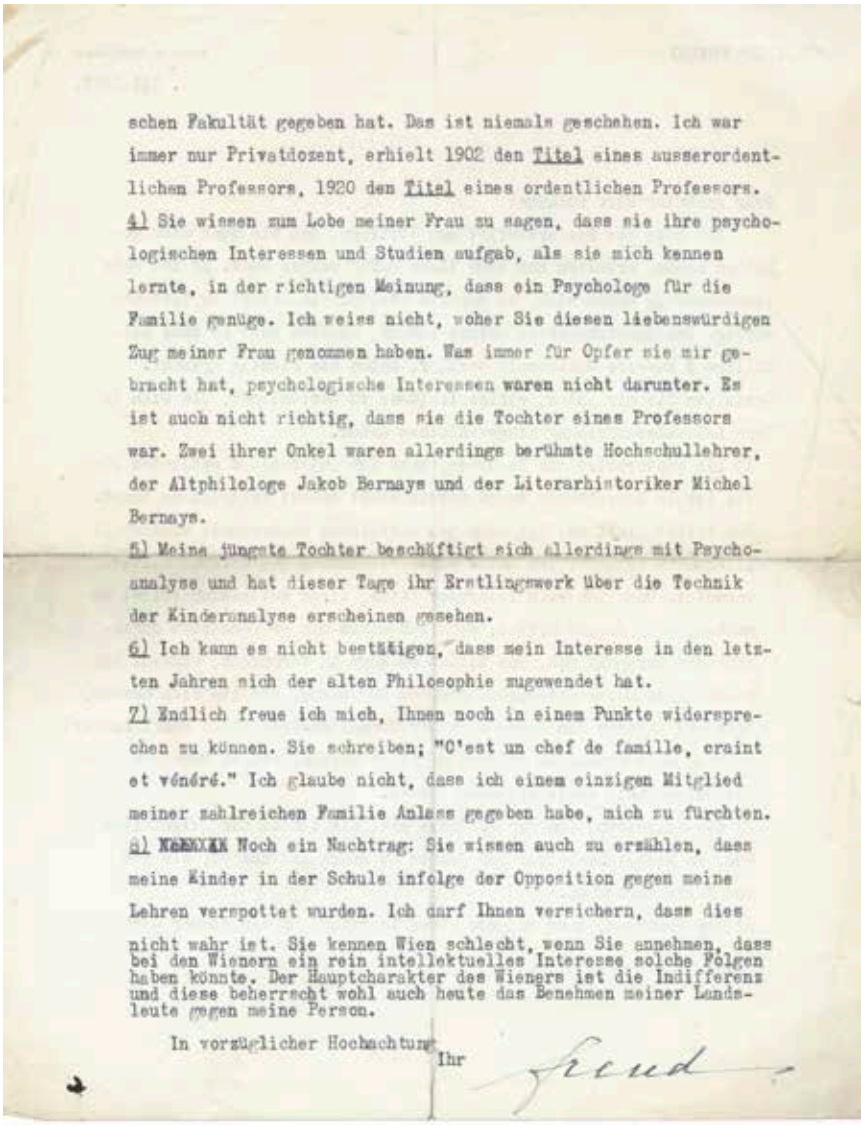

schen Fakultät gegeben hat. Das ist niemals geschehen. Ich war immer nur Privatdozent, erhielt 1902 den Titel eines ausserordentlichen Professors, 1920 den Titel eines ordentlichen Professors.
4) Sie wissen zum Lobe meiner Frau zu sagen, dass sie ihre psychologischen Interessen und Studien aufgab, als sie mich kennen lernte, in der richtigen Meinung, dass ein Psychologe für die Familie genüge. Ich weiss nicht, woher Sie diesen liebenswürdigen Zug meiner Frau genommen haben. Was immer für Opfer sie mir gebracht hat, psychologische Interessen waren nicht darunter. Es ist auch nicht richtig, dass sie die Tochter eines Professors war. Zwei ihrer Onkel waren allerdings berühmte Hochschullehrer, der Altphilologe Jakob Bernays und der Literarhistoriker Michel Bernays.
5) Meine jüngste Tochter beschäftigt sich allerdings mit Psychoanalyse und hat dieser Tage ihr Erstlingswerk über die Technik der Kinderanalyse erscheinen gesehen.
6) Ich kann es nicht bestätigen, dass mein Interesse in den letzten Jahren sich der alten Philosophie zugewendet hat.
7) Endlich freue ich mich, Ihnen noch in einem Punkte widersprechen zu können. Sie schreiben; "C'est un chef de famille, craint et vénéré." Ich glaube nicht, dass ich einem einzigen Mitglied meiner zahlreichen Familie Anlass gegeben habe, mich zu fürchten.
8) Noch ein Nachtrag: Sie wissen auch zu erzählen, dass meine Kinder in der Schule infolge der Opposition gegen meine Lehren verspottet wurden. Ich darf Ihnen versichern, dass dies nicht wahr ist. Sie kennen Wien schlecht, wenn Sie annehmen, dass bei den Wienern ein rein intellektuelles Interesse solche Folgen haben könnte. Der Hauptcharakter des Wieners ist die Indifferenz und diese beherrscht wohl auch heute das Benehmen meiner Landsleute gegen meine Person.

In vorzüglicher Hochachtung Ihr Freud

Robin dit à la louange de la femme de Freud qu'elle a abandonné ses recherches et ses études en psychologie, quand elle a appris à le connaître, dans le vrai sens du terme, parce qu'il suffisait d'un psychologue dans la famille : « Sie wissen zum Lobe meiner Frau zu sagen, dass sie ihre psychologischen Interessen und Studien aufgab, als sie mich kennen lernte, in der richtigen Meinung, dass ein Psychologe für die Familie genüge ». Freud ne sait où il a pris cela. Dans ce qu'elle lui a toujours sacrifié, les questions psychologiques n'ont rien eu à faire : « Was immer für Opfer sie mir gebracht hat, psychologische Interessen waren nicht darunter ». Elle n'est pas fille de professeur, mais nièce de deux honorables universitaires : Jacob Bernays professeur de philologie ancienne, et Michel Bernays professeur d'histoire littéraire.

Sa plus jeune fille [Anna] s'occupe de psychanalyse et a fait paraître ces jours-ci son premier ouvrage sur l'analyse des enfants : « Meine jüngste Tochter beschäftigt sich allerdings mit Psychoanalyse, und hat dieser Tage ihr Erstlingswerk über die Technik der Kinderanalyse erscheinen gesehen ».

Il ne peut pas confirmer que son intérêt s'est porté ces dernières années vers la philosophie antique.

Gilbert Robin le décrivant comme un chef de famille craint et vénéré, Freud réplique qu'il n'a jamais donné à un membre de sa nombreuse famille l'occasion de le craindre : « Ich glaube nicht, dass ich einem einzigen Mitglied meiner zahlreichen Familie Anlass gegeben habe, mich zu fürchten ».

Robin raconte aussi que les enfants Freud ont été raillés à l'école à cause de son opposition envers les professeurs. Ce n'est pas vrai. Robin connait mal Vienne s'il peut supposer que, chez les Viennois, un simple intérêt intellectuel puisse avoir de telles conséquences. La principale caractéristique des Viennois est l'indifférence, et celle-ci inspire encore aujourd'hui leur attitude envers sa personne... « Sie kennen Wien schlecht, wenn Sie annehmen, dass bei den Wienern ein rein intellektuelles Interesse solche Folgen haben könnte. Der Hauptcharakter des Wieners ist die Indifferenz und diese beherrscht wohl auch heute das Benehmen meiner Landsleute gegen meine Person »....

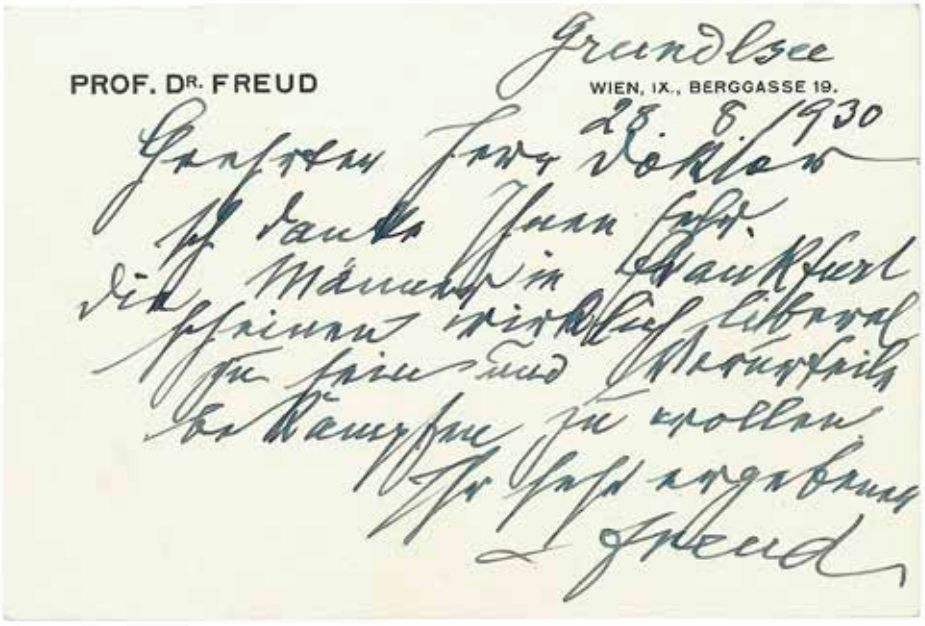
PROF. DR. FREUD

WIEN, IX., BERGGASSE 19.

Grundlsee

28. 8. 1930

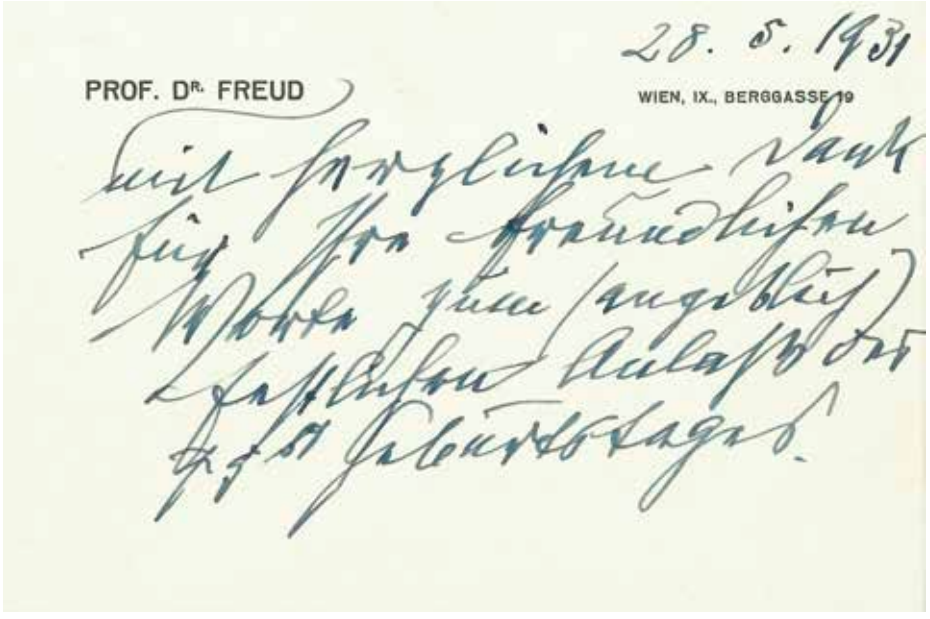
28. 5. 1931

PROF. DR. FREUD

WIEN, IX., BERGGASSE 19

89. **Sigmund FREUD** (1856-1939). 2 L.A.S. et 1 L.A., 1930-1936, au Dr Karl FRANKENSTEIN ; 4 pages oblong in-12 sur cartes à son en-tête et adresse *PROF. Dr. FREUD Wien IX, Berggasse 19* ; en allemand. 3 500 / 4 000 €

[Karl FRANKENSTEIN (1905-1990), psychologue berlinois, dirigeait le fonds d'aide aux artistes et intellectuels juifs : Hilfswerk für Jüdische Künstler und Feistarbeiter.]

Grundlsee 28 août 1930. Il le remercie et fait l'éloge des hommes libéraux de Francfort qui veulent combattre les préjugés : « Die Männer in Frankfurt scheinen wirklich liberal zu sein und Vorurteile bekämpfen zu wollen ».

Wien 28 mai 1931. Il le remercie de ses aimables paroles à l'occasion de son 75e anniversaire : « mit herzlichem Dank für ihre freundlichen Worte zum (angeblich) Anlaß des 75ten Geburstages ».

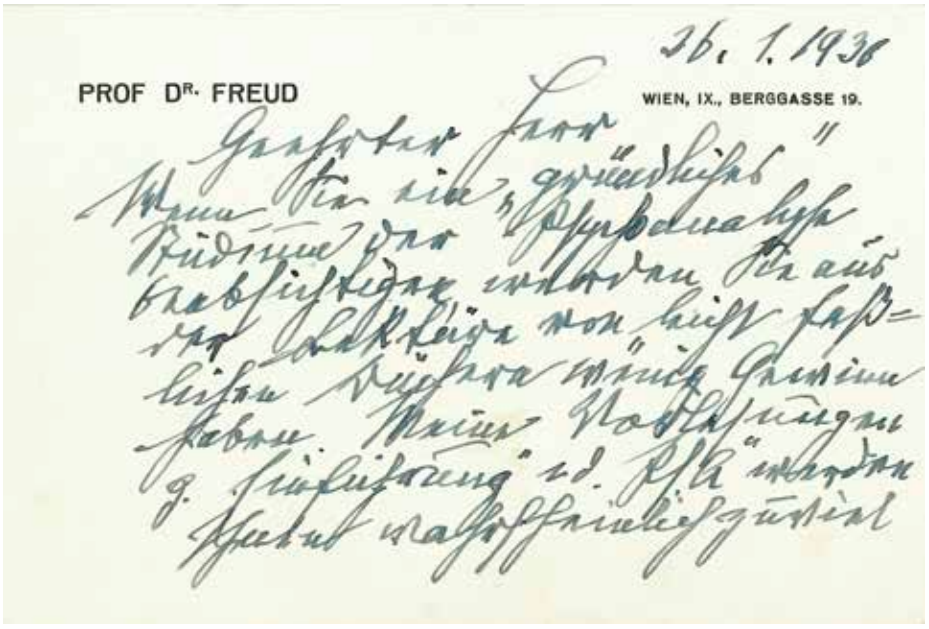

PROF DR. FREUD

WIEN, IX., BERGGASSE 19.

26. 1. 1936

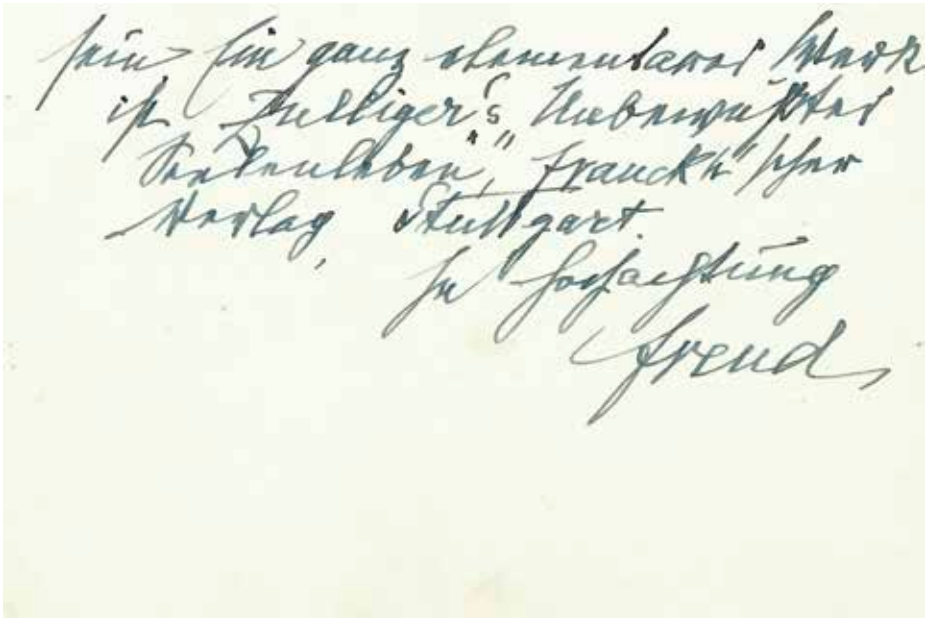

Wien 26 janvier 1936. S'il a l'intention d'entreprendre une étude approfondie de la psychanalyse, il ne gagnera pas grand-chose à lire des livres faciles à comprendre. Et les cours de Freud d'*Introduction à la Psychanalyse* seront probablement trop pour lui. Il conseille l'œuvre élémentaire de Hans ZULLIGER sur la vie inconsciente de l'âme…

«Wenn Sie ein "gründliches" Studium der Psychoanalyse beabsichtigen, werden Sie aus der Lektüre von leicht faßlichen Büchern wenig Gewinn haben Meine *Vorlesungen z[ur] Einführung i[n] d[ie] Ps[ycho]A[nalyse]* werden Ihnen wahrscheinlich zuviel sein Ein ganz elementares Werk ist Zulliger's *Unbewußtes Seelenleben*»… [Hans ZULLIGER (1893-1965) : *Unbewußtes Seelenleben. Die Psychoanalyse Freuds in ihren Hauptzügen* (Stuttgart, Franck, 1924)].

SR.

1 Sept 1932

PROF. Dr. FREUD

WIEN, IX., BERGGASSE 19.

Hochgeehrter Herr

Ich habe Ihren Brief erhalten, der auf die Einladung Prof. Einstein's Bezug nimmt, mich über ein von ihm gewähltes Thema zu äußern und die Diskussion dann von Ihnen geleiteten Institut zur Verfügung zu stellen. Ich beehre mich, Ihnen zu bestätigen, daß ich diese Einladung angenommen habe. Die Wichtigkeit des Problems sowie die Bedeutung der beteiligten Personen machen eine andere Entscheidung unmöglich. In den nächsten Wochen werde ich versuchen, zusammenzustellen, was ich als Psychologe über die Möglichkeit der Verhütung von Kriegen zu sagen weiß. Ich besorge es, wird Ihren Erwartungen nicht genügen. Nehmen Sie inzwischen meinen besten Dank für Ihre Bemühungen um meinen kleinen Aufsatz.

Ihre in Hochachtung ergebener

Sigm. Freud

Freud
Corresp. d.
Entdeckung

90. **Sigmund FREUD** (1856-1939). L.A.S., *Vienne* 1er septembre 1932 [à André CŒUROY] ; 1 page in-4 à son en-tête *PROF. DR. FREUD Wien IX, Berggasse 19* (encadrée), timbre à date d'arrivée ; en allemand. 6 000 / 8 000 €

Au sujet de sa collaboration avec EINSTEIN pour *Warum Krieg ?*

[La lettre est relative au projet d'échange épistolaire (« Eine Briefwechsel ») entre Freud et Einstein au sujet de la guerre, qui sera publié sous le titre *Warum Krieg ?* en allemand, en français (*Pourquoi la guerre ?*) et en anglais en 1933 par l'Institut international de Coopération intellectuelle, à l'initiative de la Commission permanente pour les lettres et les arts de la Société des Nations, que dirigeait Jean BELIME dit André CŒUROY (1891-1976), musicologue, rédacteur en chef de *la Revue musicale*.]

Freud a reçu la lettre de Cœuroy, se référant à l'invitation du Professeur EINSTEIN de faire un exposé sur un sujet de son choix et à mettre la discussion à la disposition de l'Institut que dirige Cœuroy. Il a l'honneur de confirmer qu'il a accepté cette invitation. L'importance du problème ainsi que celle des participants ont rendu toute autre décision impossible. Au cours des prochaines semaines, il tâchera de rassembler ce qu'il sait dire, en tant que psychologue, concernant la possibilité d'éviter une guerre. Il craint cependant que cela ne réponde pas entièrement à ses attentes. Il remercie d'avance pour les soins concernant son petit exposé.

« Hochgeehrter Herr

Ich habe Ihren Brief erhalten, der auf die Einladung Prof. Einstein's Bezug nimmt, mich über ein von ihm gewählter Thema zu aussern und die Discussion dem von Ihnen geleiteten Institut zur Verfügung zu stellen. Ich beehre mich Ihnen zu bestätigen dass ich diese Einladung angenommen habe. Die Wichtigkeit des Problems sowie die Bedeutung der betheiligsten Personen machten eine andere Entscheidung unmöglich. In den nächsten Wochen werde ich versuchen, zusammen zustellen, was ich als Psycholog über die Möglichkeit der Verkütung von Kriegen zu sagen weiss. Ich besorge es wird Ihren Erwartungen nicht genügen. Nehmen Sie im Vorhinein meinen besten Dank für Ihre Bemühungen um meinen kleinen Aufsatz »...

91. **Sigmund FREUD** (1856-1939). P.S. « Sigmund Freud », [mars 1935]; au dos d'un chèque oblong in-12 de la *Manufacturers Trust Company* (8 x 22 cm) avec timbre fiscal. 800/1 000 €

Chèque de 237$63 payé par la Liveright Publishing Corporation pour les droits d'auteur (Royalty) de son livre *A General Introduction to Psychoanalysis*. Freud a endossé le chèque.

92. **Sigmund FREUD** (1856-1939). L.A.S., Vienne 24 octobre 1935, à un Docteur; 1 page in-8 à son entête et adresse *Prof. Dr. Freud Wien IX, Berggasse 19*; en allemand (petite fente réparée au dos). 2 000/2 500 €

Il ne pense pas avoir jamais dit que les névroses de l'enfance pouvaient protéger contre la psychose; et ce n'est certainement pas son avis. Et il confirme son refus de donner une préface au livre sur Poe de la Princesse… [Il s'agit du livre de Marie Bonaparte (1882-1962) sur Edgar Poe : *Edgar Poe, sa vie, son œuvre : étude psychanalytique* (1933, traduction allemande en 1934 par Fritz Lehner, Internationaler Psychoanalytischer Verlag).]

« Vielen Dank für Mitteilungen und Zusendung, Ich glaube nicht daß ich je geäußert habe, Kinderneurosen können vor Psychose schützen. Es ist gewiß auch nicht meine Ansicht. Was die gewünchste Vorrede betrifft – nach eine Geleitwort zum Poe-Buch der Prinzessin habe ich als ähnliche Anforderungen. sich haüften beschlossen, nichts dergleichen mehr von mir zu geben. Ich hoffe Sie werden nicht darauf bestehen, daß ich diesen Vorsatz breche »…

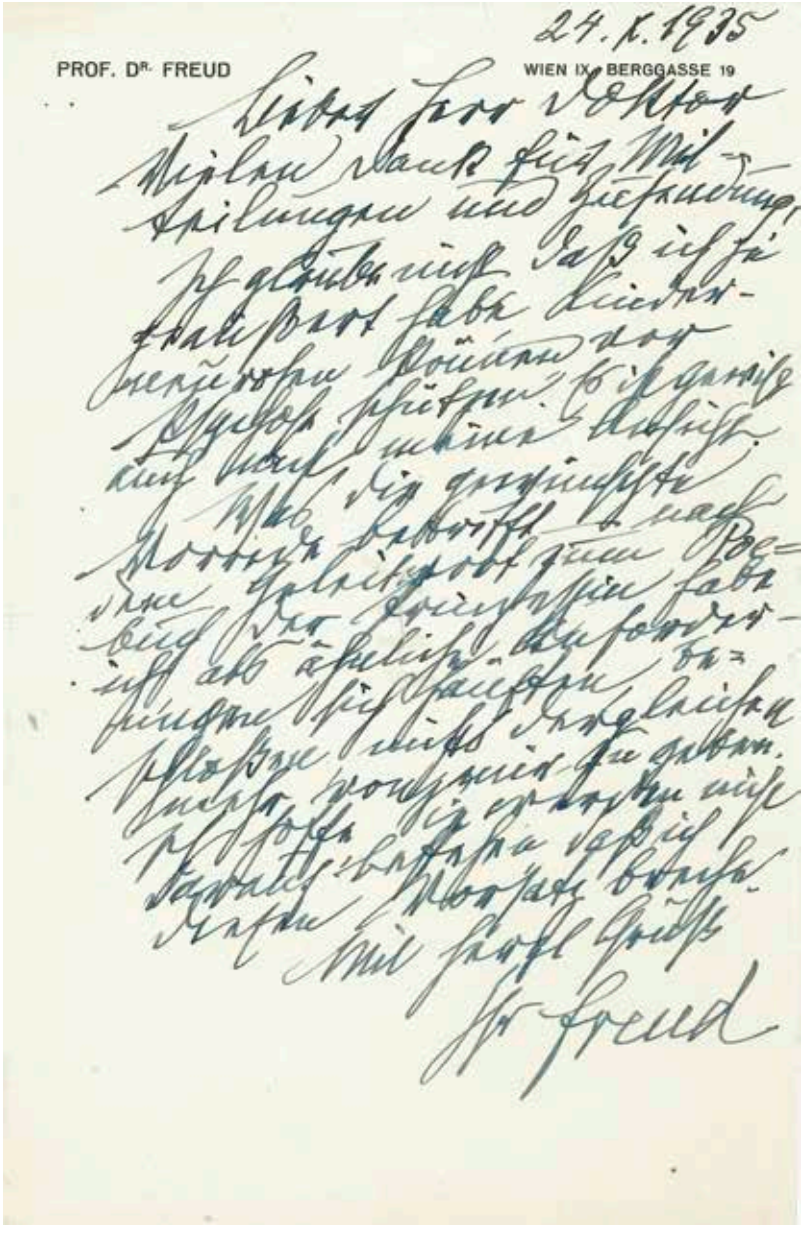

92

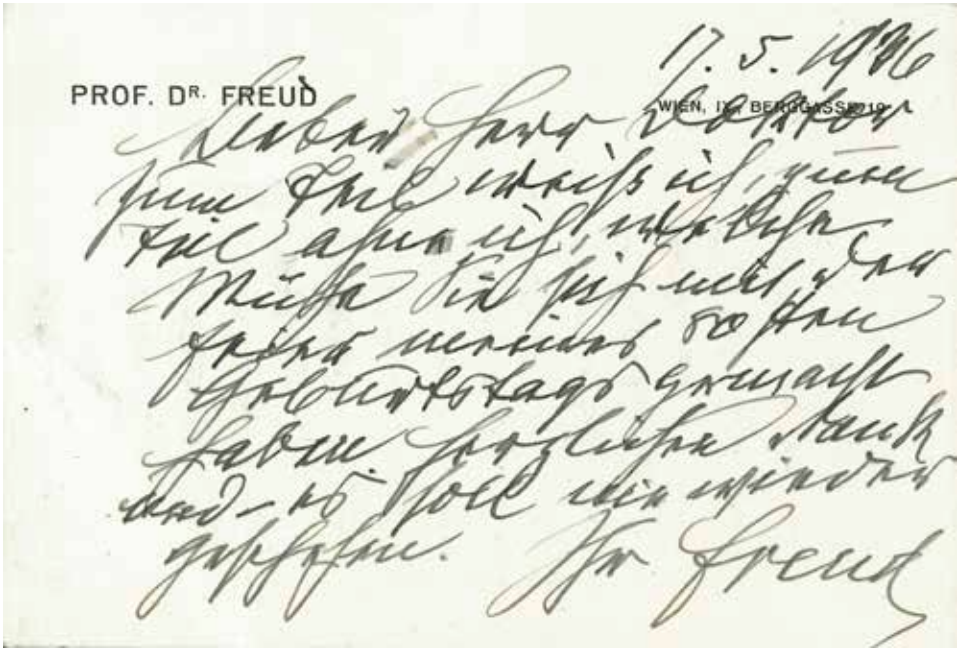

93

93. **Sigmund FREUD** (1856-1939). L.A.S., Vienne 17 mai 1936, à un Docteur ; 1 page oblong in-12, carte à son en-tête et adresse *Prof. Dr. Freud Wien IX, Berggasse 19* ; en allemand. 1 200 / 1 500 €

Il reconnait, et l'en remercie, les efforts déployés par le Docteur pour célébrer son 80e anniversaire ; cela ne devrait plus jamais se reproduire…

« Lieber Herr Doktor Zum Teil weiß ich, zum Teil ahne ich, welche Mühe Sie sich mit der Feier meines 80sten Geburstags gemacht haben. Herzlichen Dank und – es soll nie wieder geschehen »...

94. **Jacques LACAN** (1901-1981). 15 tapuscrits, dactylographiés ou ronéotés. ***Séminaire***, 1968-1969 ; 75 pages in-4. 500 / 700 €

Ensemble de 15 cours du 13 novembre 1968 au 26 mars 1969, illustrés de formules, schémas et croquis.

L'ensemble de la théorie psychique, psychiatrique et psychanalytique : tels seront les grands points de repère de cette année, annonce Lacan, le 13 novembre 1968. Les séminaires de cette année 1968-1969, seront publiés sous le titre *De l'autre à l'autre*, titre du 13e séminaire du 9 mars 1969.

95. **Ferdinand de LESSEPS** (1805-1894) ingénieur et diplomate, il fit construire le Canal de Suez. L.A.S., Compiègne 15 novembre 1865, [à la comtesse de BEAULAINCOURT]; 3 pages in-8. 300/400€

Il la remercie de son panier fleuri. L'Impératrice regrette le malentendu de l'invitation et attend la comtesse le 29. « J'ai fait la route de Paris au château avec l'ambassadeur Turc, j'ai *fraternisé* avec lui. Il m'a raconté après diner que l'Impératrice à côté de laquelle il se trouvait à table lui avait dit que la réussite de notre canal était son *idée fixe* et qu'elle comptait bien que la Turquie ne nous ferait plus de difficultés. À quoi le Turc a répondu que tout était terminé maintenant »...

96. **Ferdinand de LESSEPS** (1805-1894). L.A.S., Le Caire 15 février 1866, au comte Albert de CIRCOURT à Paris; 3 pages in-8, enveloppe avec contreseing autogr. 400/500€

Il remercie son cher ami de son « témoignage d'affectueuse sympathie dans ma nouvelle douleur. Votre lettre m'a fait du bien; votre noble cœur […] a fait vibrer le mien. Vous avez deviné que cette jeune femme si rudement frappée était la digne héritière de ce qui est resté pour vous un type de dévouement. Mad^e DELAMALLE [mère d'Agathe, la première femme de Lesseps morte en 1853] en perdant sa fille semblait ne chercher qu'à me consoler, Jeanne au milieu de la plus profonde affliction m'entourait avec mon fils d'une tendresse qui planait au-dessus de tout malheur »… Il a envoyé ses enfants faire un voyage en Haute-Égypte sur un bateau à vapeur, et a eu de leurs nouvelles tous les jours par télégraphe : ils sont arrivés à Assouan en bonne santé… Ses affaires avec le gouvernement égyptien et la Porte étant presque terminées et « les travaux en bonne marche, je ferai alors avec eux le pèlerinage par terre de l'Isthme à Jérusalem »…

97. **Ferdinand de LESSEPS** (1805-1894). L.A.S., Luchon 23 mai 1871, à Charles VALOIS à Compiègne; 1 page et demie in-8, enveloppe. 500/700€

Intéressante lettre sur le Canal de Suez. « J'ai été satisfait de mon voyage en Egypte et en Angleterre. Le Canal a maintenant partout la profondeur de 8 mètres *au minimum.* Les plus grands navires y passent facilement. Nos recettes en janvier, février, mars et avril ont été de 3.300.000 fs pour 268 navires. J'ai hâte de me trouver à Paris pour y réunir le conseil & l'assemblée g^ale »... Il donne des nouvelles de sa famille...



97

98. **Urbain LE VERRIER** (1811-1877) astronome. 2 L.A.S., 16 janvier 1866 et s.d., [à l'Amiral de LA RONCIÈRE LE NOURRY]; 4 pages et demie in-8 à en-tête *Observatoire Impérial*. 250/300€

Il le prie de rendre service « à l'astronomie » lors d'une « éclipse totale de soleil visible à la Trinité, à Gorée et sur la côte d'Afrique à 20 lieues, à l'Ouest de Tripoli », en faisant transporter par la marine l'astronome CHACORNAC « qui brûle du désir d'être martyr de la Science en allant périr de la fièvre à Gorée ou d'une balle à Tripoli »...

99. **Herbert MARCUSE** (1898-1979) sociologue et philosophe. L.S., Washington 4 juin 1948, à Frau Heymann; 1 page in-4 dactyl.; en allemand. 400/500€

Il a reçu les manuscrits de Leo HAMBURGER, mais n'a pas eu encore le temps de les lire; il ne travaille plus en effet dans le domaine académique, mais pour le Département d'État, ce qui lui laisse peu de loisir. Il pense que la publication d'études physiologiques approfondies aurait moins de chance d'aboutir aux USA qu'en Allemagne…

100. **Auguste MARIETTE** (1821-1881). L.A.S., du Caire 3 mars 1868; 3 pages et demie in-8, en-tête *Service de conservation des Antiquités de l'Égypte. Fouilles.* 400/500€

Il fait l'éloge d'Henry PEREIRE qui est venu le voir et étudier les antiquités; il parle du coût élevé de la vie en Égypte à cause de la guerre d'Amérique, et de ses appointements modestes. Puis il parle longuement de son *Mémoire sur la Mère des Apis* et des doctrines religieuses concernant Apis...

101. **MÉDECINE.** DIPLÔME de Docteur en Médecine, 9 mai 1817; vélin oblong. grand in-4 en partie impr., vignette et encadrement gravé aux fleurs de lys. 80/100€

Diplôme accordé par la Faculté de Médecine de Montpellier à M. Fradin, de Poitiers; il est signé par Georges CUVIER, ROYER-COLLARD et le Recteur de Montpellier BLANQUET DU CHAYLA.

On joint une P.A.S. du Dr Auguste NÉLATON, ordonnance, 25 mai 1864 (1 p. in-4).

102. **Franz Anton MESMER** (1734-1815) médecin allemand, fondateur de la théorie du magnétisme animal. L.A.S., 18 août 1779, à Jean-Charles DESESSARTZ « Doïen de la faculté de médecine de Paris »; 2 pages in-4 (légères rousseurs). 1000/1500€

Rare lettre sur le magnétisme animal.

Il est passé chez lui déposer un exemplaire « d'un mémoire sur la découverte du magnétisme animal », pour qu'il le présente à la Faculté de médecine de Paris: « Ne voulant point le publier avant de lui avoir donné, par votre médiation, cette preuve de mon hommage », il espère qu'il transmettra à la Faculté l'assurance de son empressement à mériter son suffrage et de son profond respect. Il signe « Mesmer, docteur en Medicine de la faculté de Vienne ».

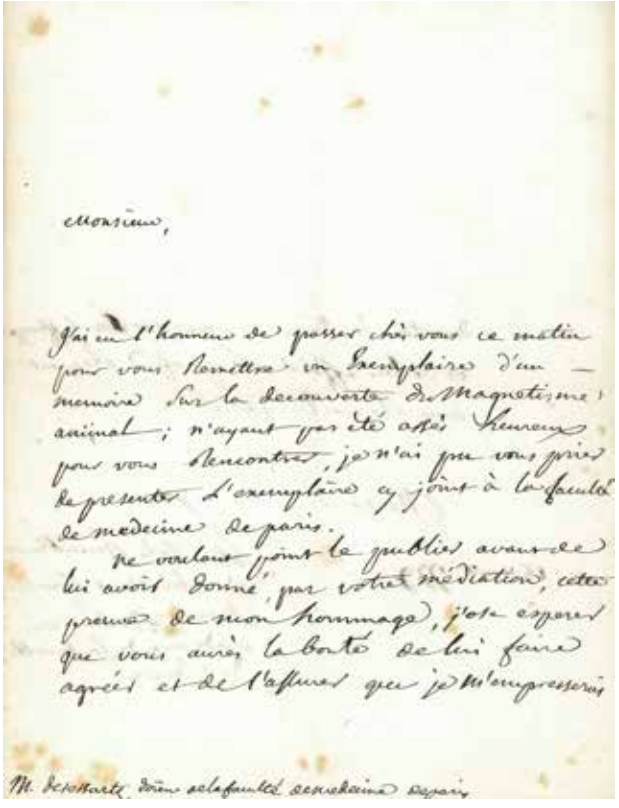
Monsieur,

J'ai eu l'honneur de passer chez vous ce matin pour vous remettre un Exemplaire d'un mémoire sur la découverte du Magnetisme animal; n'ayant pas été assez heureux pour vous rencontrer, je n'ai pu vous prier de presenter l'exemplaire ci joint à la faculté de medecine de paris.

Ne voulant point le publier avant de lui avoir donné, par votre médiation, cette preuve de mon hommage, j'ose esperer que vous aurés la bonté de lui faire agréer et de l'assurer que je m'empresserai

M. Desessartz doïen de la faculté de medecine de paris

102

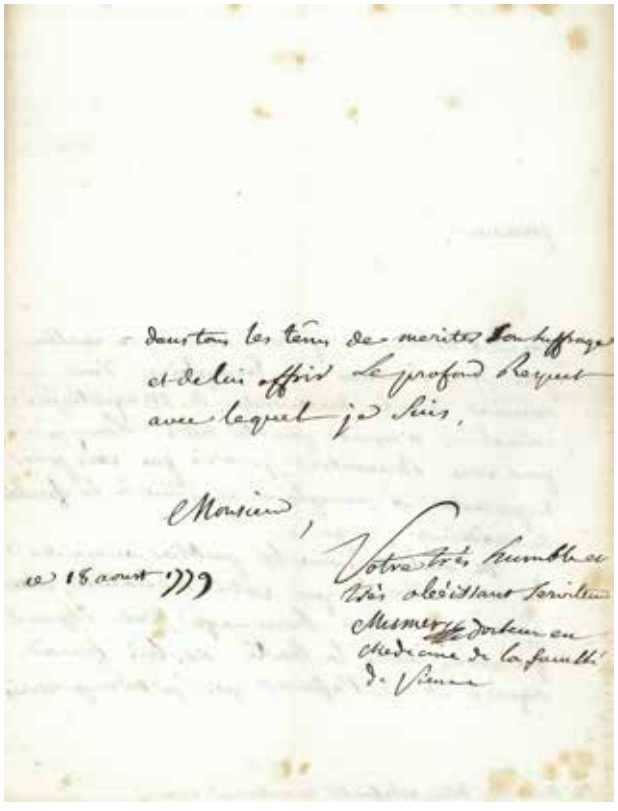
dans tous les tems de merites son suffrage et de lui offrir le profond Respect avec lequel je suis,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant Serviteur Mesmer docteur en Medicine de la faculté de Vienne

ce 18 aout 1779

102



103

103. **PESTE**. P.S., Alicante 15 septembre 1798 ; 1 page in-4 en partie imprimée, grande vignette ; en espagnol. 100 / 150 €

Certificat de non-contagion de la peste.

Belle et grande vignette sur bois représentant Saint Sébastien, Saint Roch et le Saint-Sacrement ; et armes de la ville d'Alicante.

104. **Philippe PINEL** (1745-1826). MANUSCRIT autographe ; 2 pages in-fol. 1 500 / 2 000 €

Très rare et curieux manuscrit du fameux médecin précurseur de la psychiatrie, sur la jeunesse de Louis XI.

Il s'agit vraisemblablement du début d'une étude historique où l'accent est mis sur l'éducation et le caractère du futur Louis XI, alors Dauphin... « Un des moyens de rompre son orgueil naissant et d'adoucir son indomptable caractere eut été sans doute comme le propose Xenophon dans la Ciropedie une institution commune avec d'autres enfans du même age, c'est a dire l'art heureux de corriger des penchans pervers non par des menaces qui aigrissent, mais par des exemples vivans d'un saint respect pour les loix, d'une severe temperance et de toutes les vertus qui elevent l'ame, une vive emulation enflammée non par de steriles préceptes, mais par une concurrence continuelle d'actions généreuses, de distinctions et de recompenses [...] Une taciturnité sombre, une gravité dure et repoussante, les apres inégalités d'un caractère plein de caprices et d'emportemens, la recherche de l'isolement et de la solitude, un regard oblique avec le timide embarras d'une ame artificieuse, une ombrageuse defiance comme si la candeur et la bonne foi eussent été exilées de la terre, trahissent de bonne heure le temperament melancolique de Louis Dauphin et offrent des presages menaçans »... Etc.



104

autographe du célèbre
Professeur Pinel

Première Partie

Si sous la minorité de charles VII quelque français avoit été assez estimé
sur la première race de nos Rois et qu'il eut aimé à se retracer le tableau
majestueux des assemblés générales de la nation alors revêtues de tous les
(a) attributs de la puissance législative, de quelle douleur profonde auroit-il
dû être pénétré de voir sous ses yeux cette même nation asservie et dans les
fers et le Royaume en proie à des factions atroces qui s'en disputoient à
la main les dépouilles sanglantes. mais le moment approchoit où
l'autorité affermie du Monarque devoit mettre fin à tous les pouvoirs
divisés et à ces germes perpétuels de guerres intestines, en attendant que des
abus accumulés eussent à leur tour miné sourdement les bases de cette
même autorité et remis entre les mains de la nation la puissance législative.
les règnes de Louis XI et de Louis XVI devoient former ces deux époques, à
jamais mémorables.

Louis dauphin n'est encore que dans un âge tendre lorsqu'il perd son père à une des époques les plus déplorables de la division intestine et de la faiblesse publique. Sous le long règne de Charles VII, la loi du vainqueur et l'idée de l'intervention du ciel en faveur de la bonne cause, la jeunesse de Louis XI une autre époque marquée par des prodiges. Jeune Valois guerrier Louis opère des prodiges de valeur et montre que rien n'est au dessus d'un courage intrépide et propre à tout ce que rien n'est au dessus d'un courage magnanime. Courage Magnanime des français quand un puissant intérêt enflamme le leur : la perte de leurs plus chers des français quand un intérêt puissant les anime. Quelle brillante carrière ouverte à la noble ambition et aux talens précoces d'hommes prompts à la loi du vainqueur alliés et liés de l'intervention du ciel en faveur de la la Couronne : quel heureux moyen que d'opposer cependant d'un grand nom aux bonne cause leur fermeté ! Que n'ont pas le courage et quel obstacle ont pu usurpations dans nobles entreprises pendant les troubles de la guerre arrêter le progrès de l'esprit d'indépendance des Grands et de pouvoirs dévorateurs à l'autorité du Souverain elle plutôt usurpation d'une politique habile que la constitution profonde trône. La gloire d'en avoir été le défenseur intrépide à une sainte politique, digne d'une inspiration surnaturelle comme on peut en citer d'autres exemples dans

(a) au milieu des nuages qui ont répandu sur la vérité nos historiens et de nos jours la haine et l'esprit de parti, il est heureux de pouvoir citer un écrivain étranger qui a porté le coup d'œil le plus philosophique sur les siècles de barbarie. Cet Robertson dans son introduction si connue à l'histoire de charles V... " sous les rois de la première race, dit cet auteur, le pouvoir de la Couronne étoit très faible et très borné. les assemblées de la nation qui avoient lieu tous les ans à certaines époques fixes, étendoient leur autorité sur toutes les parties du Gouvernement.... sous la 2e race les assemblés de la nation avoient aussi une autorité très étendue.... on ne pouvoit faire une loi ni lever un impôt sans leur consentement... sous les Descendants de Hugues Capet, les états généraux perdirent leur puissance législative ou du moins en abandonnèrent l'exercice ... les Rois les convoquèrent suivant leurs besoins et leurs craintes ... alors les Rois de france commencèrent à s'emparer de la puissance législative ; ils en hasardèrent les premiers actes avec beaucoup de réserve ; ils mirent dans les premières ordonnances un ton de commandement et d'autorité. mais la prérogative de la Couronne s'accrût les justices Royales étendirent leur juridiction suprême, les Rois de france prirent alors le style et l'autorité des législateurs et avant le commencement du 16e siècle ils avoient réuni toute la puissance législative .... quoique charles VII travaillât à élever la prérogative Royale sur les ruines de l'aristocratie ; il sentit la nécessité de mettre dans les demandes beaucoup de mesure et de modération : cependant il fit sans aucune opposition des changemens considérables ; il leva des subsides extraordinaires sur son peuple par un simple édit et sans le consentement des états généraux. il rendit perpétuelles certaines taxes ".



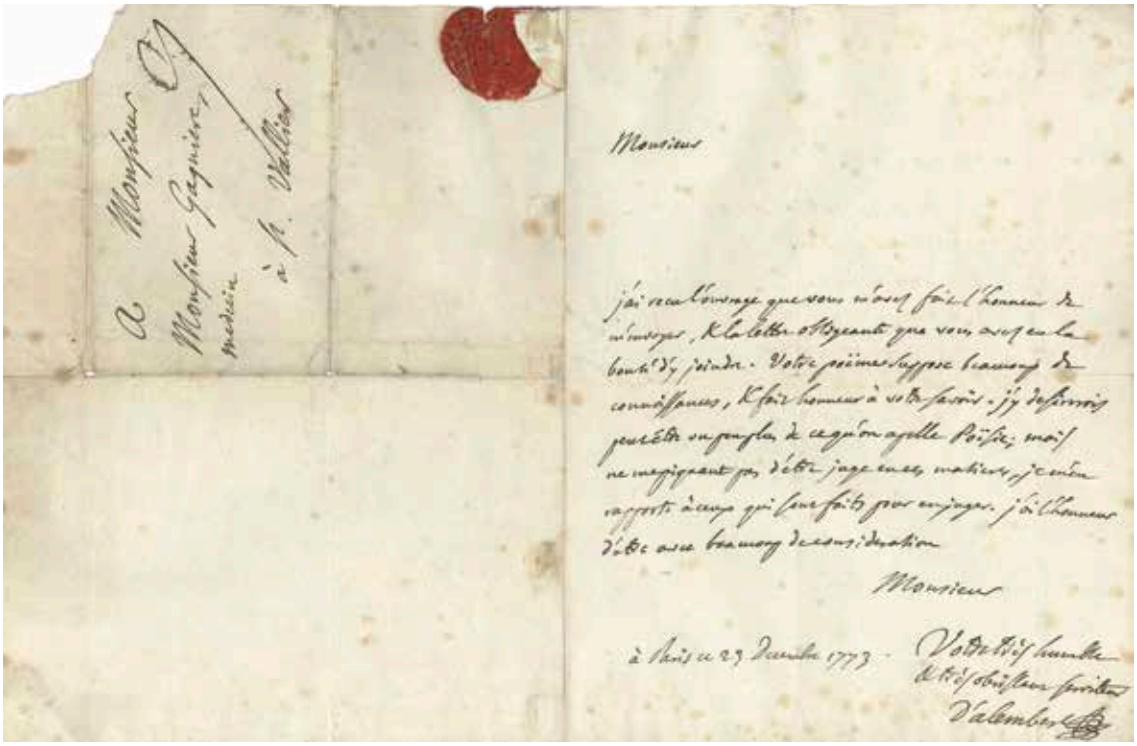

105

105. **Jean Le Rond d'ALEMBERT** (1717-1783). L.A.S., Paris 23 décembre 1773, à M. GAGNIÈRES, médecin à Saint-Vallier ; 1 page in-4, adresse avec cachet de cire rouge. 800 / 1 000 €

Il le remercie de son ouvrage. « Votre poème suppose beaucoup de connaissances, & fait honneur à votre savoir. J'y desirerois peutêtre un peu plus de ce qu'on apelle Poésie ; mais ne me piquant pas d'etre juge en ces matieres, je m'en rapporte à ceux qui sont faits pour en juger »...

106. **Jean-Jacques ROUSSEAU** (1712-1778). MANUSCRIT autographe, ***Loi des Wisigots***, [vers 1745] ; 2 pages in-4, sur colonne. 1 000 / 1 200 €

Ce texte peut être daté vers 1745, lorsque Rousseau travaillait pour sa protectrice Mme Dupin à un livre sur les femmes et à des réflexions sur *l'Esprit des lois* de Montesquieu ; on relève sur ce manuscrit des corrections et ajouts autographes de Madame DUPIN. « Après la mort du Père, la mère étoit entièrement la maitresse du mariage de ses enfans. Après la mort de la mère la Loy dit que les frères se mêloient du mariage de leurs sœurs. Il n'est point parlé dans cette Loy que les sœurs se mêlassent du mariage de leurs frères, sur quoi nous observons que cette Loy devoit se trouver souvent dans un cas impossible à exécuter : c'est à dire, touttes les fois qu'il y avoit des frères mineurs et cadets des sœurs ».. Etc.

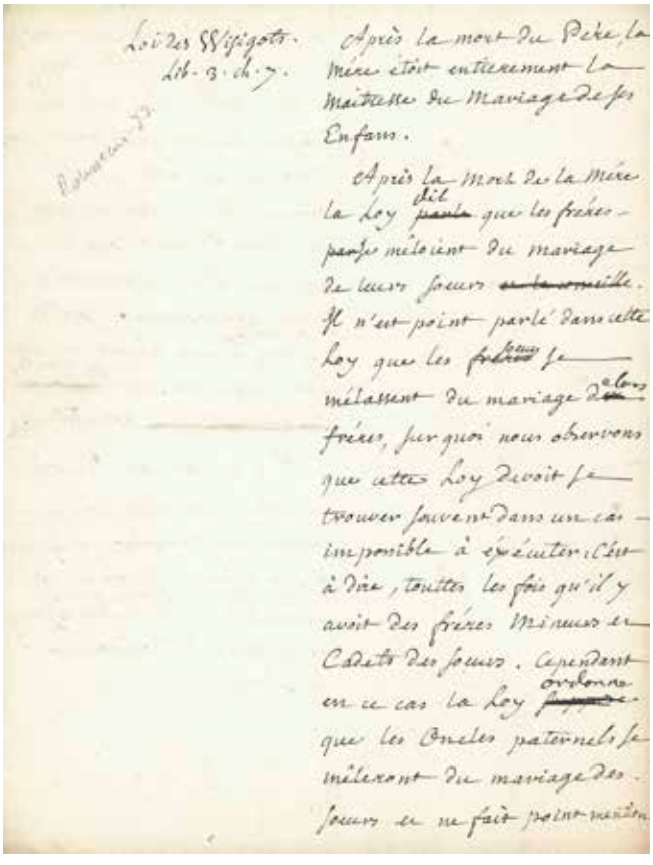

106

dans le lac quand il prie le parti de me les envoyer bien malgré moi.

De parqueu que vous aurez eu la bonté de m'envoyer en dernier lieu et que je n'ai pas encore reçu contient les feuilles de mon Dictionnaire de Musique, qui n'est pas encore publié; le libraire, qui attend pour cela que je les aye vues, auroit pris la liberté de vous les adresser directement, mais mon Cousin, officieux comme à son ordinaire, a intercepté le parqueu et l'a retenu quinze jours et plus. Ce retard m'est très indifférent, mais il nuit beaucoup au libraire. Je vous suis très obligé de la bonté que vous aurez eue de le parqueu faire partir tout de suite.

La pluye est enfin cessée, mais nous avons de terribles vents. Comme je ne les crois pas aussi mauvais pour votre état j'espère et désire avec impatience apprendre dans peu que vous êtes mieux. Mes honneurs, je vous supplie, au corps de Mlle le Vasseur à vos chers enfans et à vos Dames. Agréez les respects et mes très humbles salutations

J. J. Rousseau

Ci-joint 2 lettres auxquelles je vous prie, Monsieur, de vouloir bien donner cours.

107. **Jean-Jacques ROUSSEAU** (1712-1778). L.A.S., Wootton 21 février 1767, à Richard DAVENPORT ; 2 pages in-4. 8 000 / 10 000 €

Sur sa bibliothèque et son *Dictionnaire de musique* pendant son séjour en Angleterre, où Davenport avait hébergé Rousseau dans sa résidence de Wootton Hall (Straffordshire).

« Si j'avois prévu, Monsieur, tous les embarras que vous donnent mes misérables livres je n'aurois pas eu l'indiscrétion de vous y exposer, et s'ils pouvoient rester chez vous dans quelque coin de garde-meuble je ne songerois plus à les vendre ; mais qu'en faire lorsque vous quitterez votre appartement ? voilà la difficulté. J'ai répondu à M. Dutens en le priant de voir s'il n'y auroit point dans sa maison quelque coin vide où il put les jetter. J'avois imaginé, je l'avoue, que ce seroit dans vos jours de mal-aise une espèce d'amusement pour vous de les feuilleter à loisir, et de mettre à part peu à peu ceux qui pourroient vous convenir ou à quelqu'un de vos amis. Vous y auriez fait mettre le prix par un libraire, tout le reste eut été mis au feu, et tout se seroit ainsi passé sans bruit et sans que le public en sut rien. Mais je vous avoue que tout cet éclat de vente me fait une mortelle peine, et je voudrois que M. Du Peyrou eut jetté tous ces bouquins dans le lac quand il prit le parti de me les envoyer bien malgré moi.

Le paquet que vous avez eu la bonté de m'envoyer en dernier lieu et que je n'ai pas encore reçu contient les feuilles de mon *Dictionnaire de Musique*, qui n'est pas encore public ; le libraire, qui attend pour cela que je les aye vues, avoit pris la liberté de vous les adresser directement ; mais mon cousin, officieux comme à son ordinaire, a intercepté le pacquet et l'a retenu quinze jours et plus. Ce retard m'est très indifférent, mais il nuit beaucup au libraire. Je vous suis très obligé de la bonté que vous avez eue de faire partir ce pacquet tout de suite.

La pluye est enfin cessée, mais nous avons de terribles vents. Comme je ne les crois pas aussi mauvais pour votre état j'espère et désire avec impatience apprendre dans peu que vous êtes mieux. Mes honneurs, je vous supplie, et ceux de Mlle Le Vasseur à vos chers enfans et à vos dames »...

108. **Jean-Jacques ROUSSEAU** (1712-1778). L.A.S., Monquin par Bourgoin 9 février 1770, [à M. MAYDIEU, précepteur du fils du duc de Villequier]; 4 pages in-4 (légères fentes).
10000/12000€

Superbe lettre sur l'éducation, où Rousseau reprend les idées de *l'Émile*.

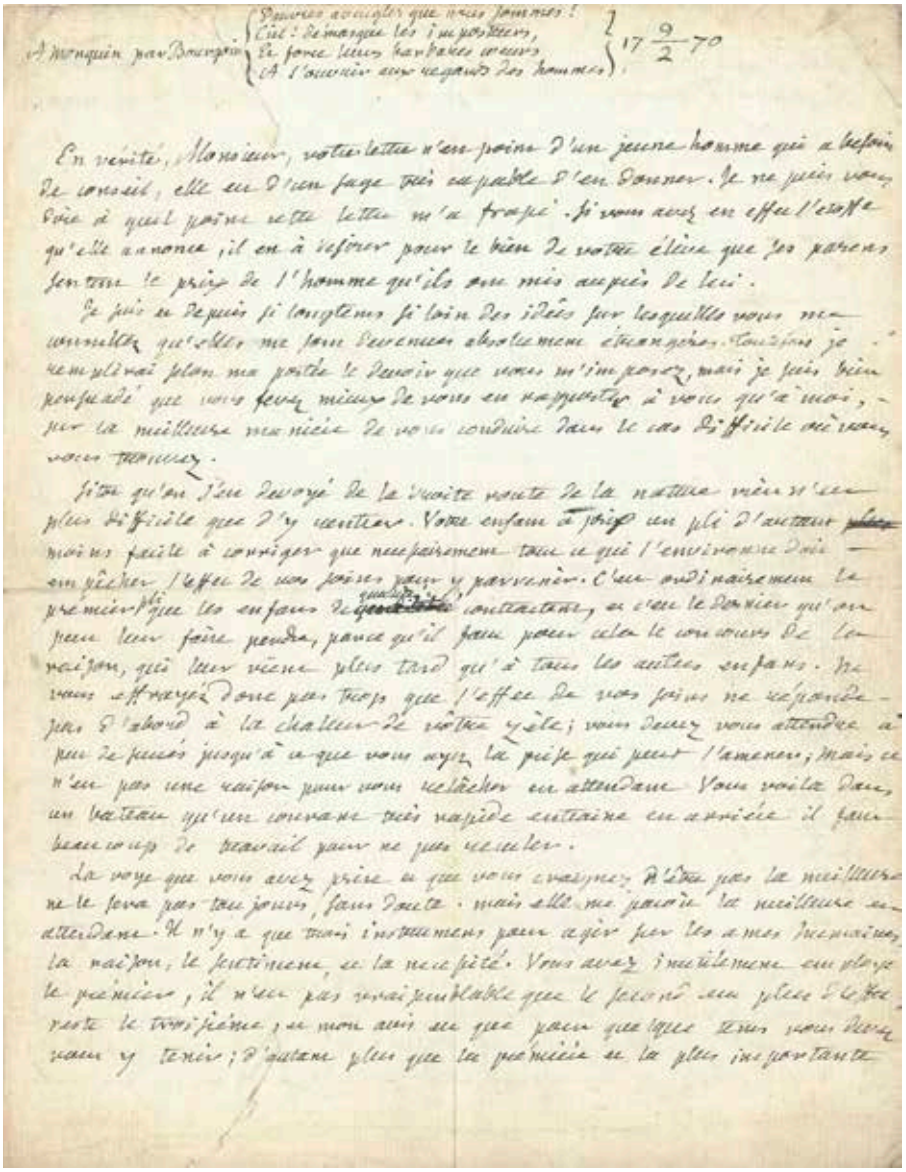

La lettre porte ces quatre vers en épigraphe:

«Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
À s'ouvrir aux regards des hommes».

Rousseau pense que la lettre de son correspondant «n'est point d'un jeune homme qui a besoin de conseil, elle est d'un sage très capable d'en donner». Il se dit «si loin des idées sur lesquelles vous me consultez» (c'est-à-dire l'éducation), mais va tenter d'y répondre.

«Sitôt qu'on s'est dévoyé de la droite route de la nature rien n'est plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant a pris un pli d'autant moins facile à corriger que necessairement tout ce qui l'environne doit empêcher l'effet de vos soins pour y parvenir. C'est ordinairement le premier pli que les enfans de qualité contractent, et c'est le dernier qu'on peut leur faire perdre, parce qu'il faut pour cela le concours de la raison qui leur vient plus tard qu'à tous les autres enfans. Ne vous effrayez donc pas trop que l'effet de vos soins ne réponde pas d'abord à la chaleur de votre zèle; vous devez vous attendre à peu de succès jusqu'à ce que vous ayez la prise qui peut l'amener; mais ce n'est pas une raison pour vous relâcher en attendant. Vous voila dans un bateau qu'un courant très rapide entraine en arrière, il faut beaucoup de travail pour ne pas reculer.

[...] Il n'y a que trois instrumens pour agir sur les ames humaines: la raison, le sentiment, et la necessité. Vous avez inutilement employé le premier, il n'est pas vraisemblable que le second eut plus d'effet; reste le troisième, et mon avis est que pour quelque tems vous devez vous y tenir; d'autant plus que la première et la plus importante philosophie de l'homme de tout état et de tout âge est d'apprendre à fléchir sous le dur joug de la necessité [...]

Il est clair que l'opinion, ce monstre qui dévore le genre humain, a déjà farci de ses préjugés la tête du petit bonhomme. Il vous regarde comme un homme à ses gages, une espèce de domestique, fait pour lui obéir, pour complaire à ses caprices, et dans son petit jugement il lui paroit fort étrange que ce soit vous qui prétendiez l'asservir aux votres, car c'est ainsi qu'il voit tout ce que vous lui prescrivez. Toute sa conduite avec vous n'est qu'une conséquence de cette maxime qui n'est pas injuste, mais qu'il applique mal, *que c'est à celui qui paye de commander*. D'après cela qu'importe qu'il ait tort ou raison; c'est lui qui paye.

Essayez chemin faisant d'effacer cette opinion par des opinion plus justes, de redresser ses erreurs par des jugemens plus sensés. Tachez de lui faire comprendre qu'il y a des choses plus estimables que la naissance et que les richesses, et pour le lui faire comprendre il ne faut pas le lui dire, il faut le lui faire sentir. Forcez sa petite ame vaine à respecter la justice et le courage, à se mettre à genoux devant la vertu, et n'allez pas pour cela lui chercher des livres, les hommes des livres ne seront jamais pour lui que des hommes d'un autre monde; je ne sache qu'un seul modelle

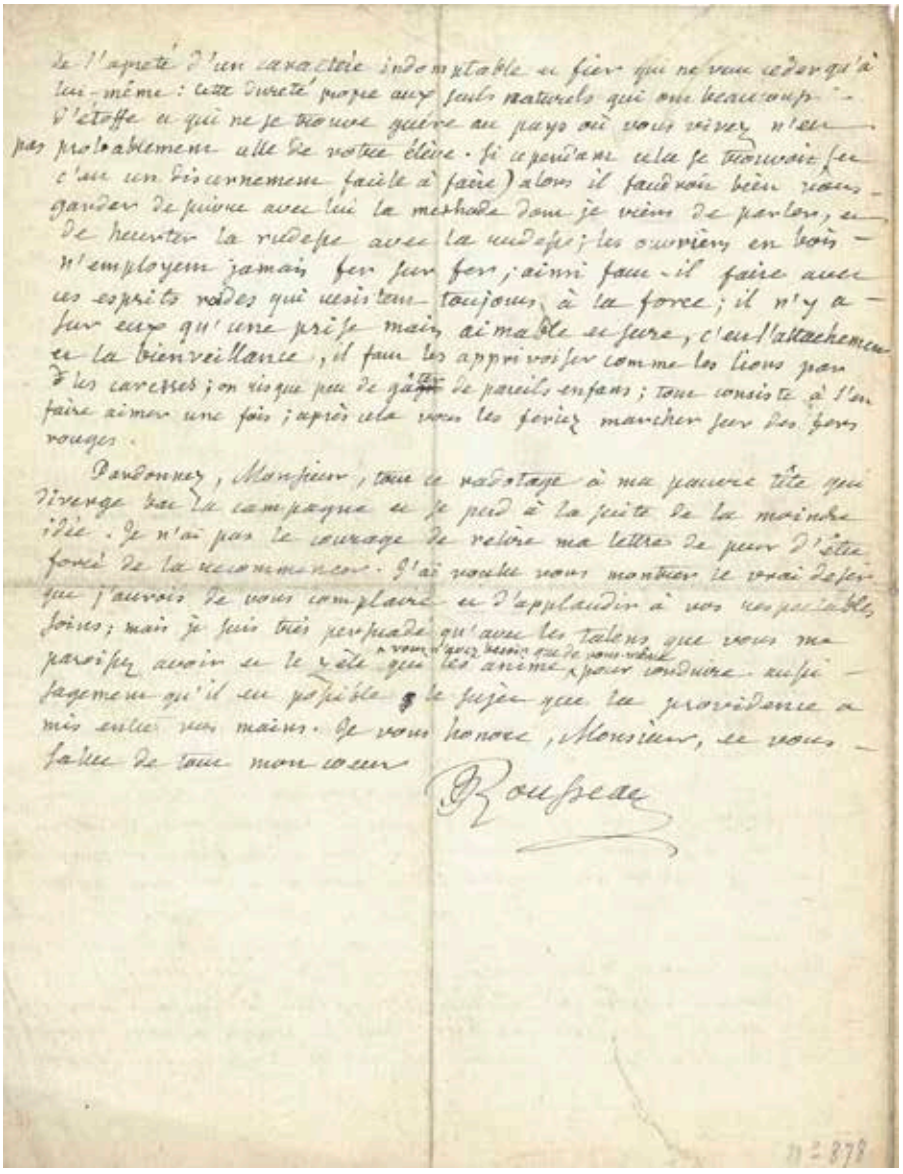

qui puisse avoir à ses yeux de la réalité, et ce modelle c'est vous. Monsieur, le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble et le plus grand qui soit sur la terre. Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra, pour moi je vous vois à la place de Dieu; vous faites un homme. Si vous vous voyez du même œil que moi, que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même qu'elle peut vous rendre grand en effet, et c'est ce qu'il faut; car si vous ne l'étiez qu'en apparence et que vous ne fissiez que jouer la vertu, le petit bonhomme vous pénétreroit infailliblement et tout seroit perdu. Mais si cette image sublime du grand et du beau le frape une fois en vous, si votre desinteressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout, s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets, si vous le forcez en un mot à vous respecter, dès cet instant vous l'aurez subjugué, et je vous réponds que quelque semblant qu'il fasse il ne trouvera plus égal que vous soyez d'accord avec lui ou non, surtout si en le forçant de vous honorer dans le fond de son petit cœur, vous lui marquez en même tems faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même et ne vouloir plus vous fatiguer à le faire convenir de ses torts. [...] Il faudra seulement éviter de joindre à ce sang-froid la dureté qui vous rendroit haïssable. [...] A l'égard des punitions, je pense comme vous qu'il n'en faut jamais venir aux coups que dans le seul cas où il auroit commencé lui-même. Ses châtimens ne doivent jamais être que des abstinences et tirées autant qu'il se peut de la nature du délit; je voudrois même que vous vous y soumissiez toujours avec lui quand cela seroit possible, et cela sans affectation sans que cela parût vous couter et de façon qu'il put en quelque sorte lire dans votre cœur sans que vous le lui dissiez que vous sentez si bien la privation que vous lui imposez que c'est sans y songer que vous vous y soumettez vous-même. En un mot pour réussir il faudroit vous rendre presque impassible et ne sentir que par votre élève ou pour lui. Voilà je l'avoue une terrible tâche mais je ne vois nul autre moyen de succès; et ce succès me paroit assuré de part et d'autre, car quand avec tant de soins vous n'auriez pas le bonheur d'avoir fait un homme, n'est-ce rien que de l'être devenu?

Tout ceci suppose que la dédaigneuse hauteur de l'enfant n'est que la petite vanité de la petite grandeur dont ses bonnes auront boursoufflé sa petite ame; mais il pourroit arriver aussi que ce fût l'effet de l'apreté d'un caractère indomptable et fier qui ne veut céder qu'à lui-même: cette dureté propre aux seuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe et qui ne se trouve guère au pays où vous vivez n'est pas probablement celle de votre élève. Si cependant cela se trouvoit (et c'est un discernement facile à faire) alors il faudroit bien vous garder de suivre avec lui la methode dont je viens de parler, et de heurter la rudesse avec la rudesse; les ouvriers en bois n'employent jamais fer sur fer; ainsi faut-il faire avec ces esprits roides qui resistent toujours à la force; il n'y a sur eux qu'une prise mais aimable et sure, c'est l'attachement et la bienveillance, il faut les apprivoiser comme les lions par les caresses; on risque peu de gâter de pareils enfans; tout consiste à s'en faire aimer une fois; après cela vous les feriez marcher sur des fers rouges.

Pardonnez, Monsieur, tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge, bat la campagne et se perd à la suite de la moindre idée»...

Ancienne collection Benjamin FILLON (I, 44)); puis *ancienne collection André* BERTAUT (14-15 décembre 1983, n° 284).



109. **Jean-Jacques ROUSSEAU** (1712-1778). HERBIER constitué par Rousseau, avec MANUSCRIT et annotations autographes, ***Echantillons de Plantes Sèches***, [vers 1771-1773]; in-4 (27 x 21 cm.) formé de 98 bifeuillets et d'un cahier autographe de 10 pages (et un feuillet vierge), sous portefeuille formé de deux plats de carton (le premier portant le titre) avec cordons d'attache de tissu vieux-rose d'origine; enveloppé dans une cotonnade à rayures et conservé dans un coffret ancien à placage de loupe d'orme (L. 44 cm; l. 26,5 cm; H. 19 cm). 130 000 / 150 000 €

Précieux herbier composé par Jean-Jacques Rousseau et donné par lui à l'éditeur Panckoucke.

Sur les cartons servant de couverture, Rousseau a tracé à l'encre brune un encadrement formé de deux filets dont un large; sur le plat supérieur, il a inscrit le titre: *Echantillons de plantes sèches*. Au-dessous, on lit cette inscription, signée COURET: « Cet herbier fait par JJ. Rousseau a été donné à Monsieur Pancoucke par lui même et M. Pancoucke m'en a fait présent le 28 Juin 1781 ».

Il s'agit du fameux libraire Charles-Joseph PANCKOUCKE (1736-1798), qui racheta l'*Encyclopédie* à Le Breton, et publia notamment l'*Encyclopédie méthodique*. Il avait épousé en 1766 Thérèse Couret de Villeneuve, fille de l'imprimeur-libraire Martin Couret de Villeneuve (1717-1780), dont le fils Louis-Pierre COURET de Villeneuve (1749-1806) continua l'activité. C'est à ce beau-frère que Panckoucke fit don de l'herbier. En effet, Couret était botaniste lui aussi; il a publié en 1783 une *Instruction sur l'ordre et l'arrangement du Jardin botanique établi au Jardin de la Ville d'Orléans*, qui était distribuée gratuitement aux visiteurs; il s'installa en 1799 à Gand, où il dirigea le Jardin botanique.

L'herbier est précédé du catalogue autographe des plantes conservées, dans un cahier formé de 3 bifeuillets, cousus par un fil jaune. Les pages sont réglées d'un trait à l'encre rouge. Le catalogue est intitulé: « *Catalogue des plantes ci-jointes, cottées par leurs numeros correspondans* ». Il compte 100 entrées numérotées. Rousseau donne successivement le nom latin de la plante avec référence à Linné, la description latine (généralement d'après Tournefort), éventuellement un autre nom latin, et la dénomination française, avec référence à Barbeu du Bourg, avec parfois un commentaire. Nous citerons quelques-unes de ces entrées.

« 1. Callitriche verna. Linn. sp.6. / Alsine aquis innalans foliis longiusculis J.B. III.789. / Stellaria aquatica C.B. Pin. 141. / *Callitric du Printems*. Barbeu du Bourg. 2. p. 355. / Cette plante aquatique, quoique très commune, n'est pas dans les Institutions de Tournefort. […] 13. Dactylis glomerata. L. 105. / Gramen spicatum folio aspero. Pin. 3. / Je ne trouve point ce gramen dans les institutions de Tournefort ; mais il l'indique dans ses herborisations des environs de Paris. / *Dactile peloté* B.d.B. 408. […] 47. Rosa eglanteria. L.703. / Rosa sylvestris, foliis odoratis. T.638. / *Eglantier*. / Cette rose sauvage n'est pas le gratecu dont les feuilles sont lices des deux cotés et sans odeur, au lieu que celles de ce rosier ci ont l'envers rubigineux et sont odorantes. Les anglois en font cas et la placent dans leurs jardins. / 58. Cette Plante est etrangère et fait un genre nouveau nommé par M.de Jussieu *Aubletia*, du nom de M. Aublet zélé Botaniste. Le genre tient de près à celui des Verveines. […] 95. Humulus Lupulus ⍰. L.1457. / Lupulus foemina. T.535. / *Houblon*. / C'est ici l'individu male ou stérile qui porte les étamines, ce que Tournefort, Bauhin et les autres anciens Botanistes appelloient à contresens l'individu femelle. »… Etc.

…/…

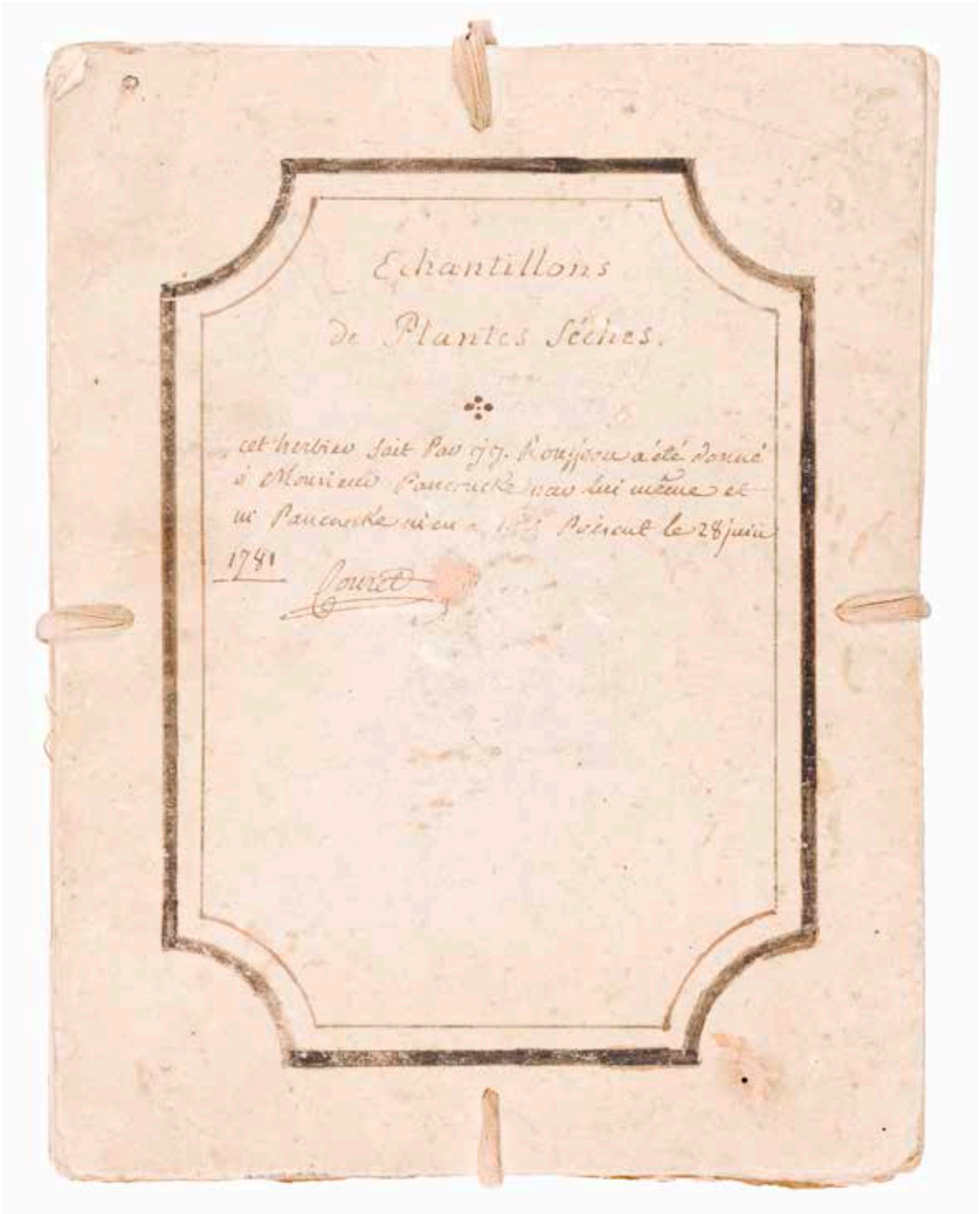

Catalogue

des plantes ci-jointes.
Cottées par leurs numeros correspondans

1. Callitriche verna · Linn: sp·6.
Alsine aquis innatans foliis longissimis · J·B · III· 789.
Stellaria aquatica C·B·Pin: 141.
Callitric du Printems · Barbeu du Bourg· 2·p· 355.
Cette plante aquatique, quoique très commune, n'est pas dans les Institutions de Tournefort.

2. Veronica scutellata · Linn· 16.
Veronica aquatica angustiore folio · Tournef: I·R·H· 145.
Beccabunga à écussons · B·du B· 306.

3. Veronica arvensis · Linn · 18.
Veronica floralis caulibus adhærentibus · Tourn: 145.
Veronique des Guerets · B·d·B· 305.

4. Veronica triphyllos· L: 19.
Veronica verna trifido vel quinquefido folio · T· 145.
Veronique trefflée · B·d·B· 305.

5. Lycopus Europæus · L· 30.
Lycopus palustris glaber. T· 191.
Le marrube d'eau.

6. Valeriana rubra · L· 44.
Valeriana rubra · T· 131.
La Valeriane des fleuristes · B·d·B· 309.

7. Schœnus nigricans · L· 84.
Gramen Spicatum, Juncifacie, Lithospermi semine · T· 518.
Choin noirâtre. B·d·B· 387.

.../...

L'herbier est constitué de 98 bifeuillets de papier vergé, chacun réglé d'un trait d'encadrement à l'encre rouge sur les pages 1 et 3. En haut de la première page, Rousseau a noté le numéro de la plante et, dans le coin supérieur droit, d'une petite écriture, le nom latin. Au centre du 2e feuillet, il a fixé la plante par des bribes de papier doré ; pour la plupart, il a calligraphié le nom latin de la plante au-dessus du bord inférieur de l'encadrement. Les planches 12 (Poa bubosa) et 23 (Lysimachia tenella) manquent. 3 cartons évidés servent à réguler l'épaisseur de l'herbier et à éviter la déformation et l'écrasement des planches.

Petits trous de ver aux premiers feuillets.

C'est en 1762, alors qu'il a dû se réfugier en Suisse après la condamnation de l'*Émile* et a trouvé asile dans le village de Môtiers, que Rousseau a commencé à se consacrer avec passion à la botanique ; lors de son exil en Angleterre en 1766-1767, il put développer ses connaissances auprès de botanistes amateurs expérimentés, notamment la duchesse de Portland. En 1768, il reçut en cadeau du jeune naturaliste montpelliérain Joseph Dombey, un bel herbier, qui fit son bonheur. Il consacra dès lors une grande partie de son temps à la botanique. « En 1771, l'idée prend corps dans l'esprit de Rousseau de confectionner de petits herbiers à l'usage des amateurs et surtout des dames, afin de faire naître ou de développer en eux le goût des plantes, afin aussi de leur faciliter la détermination des végétaux sauvages de la région parisienne » (Roger de Vilmorin). De 1771 à 1773, il rédigera, pour Mme Delessert, ses *Lettres sur la botanique*, dont la huitième est consacrée aux herbiers.

Les nombreuses références dans notre herbier à Jacques Barbeu du Bourg (1709-1779) et à son ouvrage *Le Botaniste françois, comprenant toutes les plantes communes et usuelles...* (Paris, Lacombe, 1767), prouvent que ce travail a été exécuté postérieurement à 1767, vraisemblablement à l'époque des *Lettres sur la botanique*, vers 1771-1773, alors que Rousseau est revenu à Paris.

On a recensé une dizaine d'herbiers de Jean-Jacques Rousseau (plus quelques planches isolées). On ignore ce qu'est devenu le « grand herbier », donné à Rousseau par Dombey, et vendu par Rousseau à Daniel Malthus ou à Louis Dutens. « L'herbier in-quarto », en 11 volumes, que Rousseau conserva jusqu'à sa mort, a été détruit lors des bombardements du Musée botanique de Berlin, à la fin de la seconde guerre mondiale. Un petit herbier de 10 planches, provenant de la famille de Girardin, est conservé au Musée Carnavalet. L'herbier constitué par Rousseau pour Julie Boy de La Tour en 1771-1772, comptant 101 spécimens, est entré dès 1833 à la Bibliothèque centrale de Zurich. L'herbier constitué en 1773-1774 pour Madeleine Delessert (167 spécimens) a été acquis par le Musée Jean-Jacques Rousseau à Montmorency lors d'une vente publique ((Tajan, 16 octobre 2001, n° 43, adjugé 2.300.000 F)). Un herbier consacré aux mousses et aux lichens (68 ff.) est conservé au Musée des Arts décoratifs. Un petit herbier (13 ff.) venant de la famille de Girardin est conservé au musée de Chaalis. Un herbier en six boîtes, dont une partie a été donnée à Rousseau par le botaniste Jean-Baptiste Fusée-Aublet, et provenant du marquis de Girardin, a été vendu à Londres (Sotheby's, 20 novembre 1979) et acquis par la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. Enfin, l'herbier dit « de J.J. Rousseau », conservé au Muséum d'histoire naturelle, est en fait celui de Jean-Baptiste Fusée-Aublet (1723-1778), que Rousseau a eu entre les mains et où il aurait porté quelques annotations.

Le présent herbier, constitué par Rousseau pour Panckoucke, et resté jusqu'à présent inconnu, serait donc le seul herbier de Rousseau en mains privées.

Trois planches en ont été montrées à l'automne 1980 dans l'exposition « Plantes herbacées sauvages en Île-de-France » à la Maison de la Nature à Boulogne-Billancourt.

Bibliographie : Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, tome IV (p. CXCIV-CCXXIII et 1888-1892). Et le site : lesherbiersderousseau.org.

95. Humulus Lupulus ♂. L. 1457.
Lupulus foemina. C. 535.
Houblon.
C'est ici l'individu Male ou stérile qui porte les étamines, ce que Tournefort, Bauhin et les autres anciens Botanistes appelloient à contresens l'individu femelle.

96. Mercurialis annua ♂ L. 1465.
Mercurialis Spicata. ♀ femina Dioscoridis et Plinii. C. 535.
Mercuriale.
C'est encore l'individu male. Même transposition qu'au Houblon.

97. Atriplex hortensis. L. 1493.
Atriplex hortensis alba seu pallide virens. C. 505.
Arroche ou Bonne-Dame.

98. Atriplex hastata. L. 1494.
Atriplex Sylvestris folio hastato seu Deltoide. C. 505.
Arroche pique. B. P. B. 346.

99. Equisetum palustre. L. 1516.
Equisetum palustre brevioribus setis. C. 533.
Prêle des Marais. B. P. B. 462.

100. Ophioglossum vulgatum. L. 1518.
Ophioglossum vulgatum. C. 518.
Langue de Serpent ou Herbe sans Couture.


Lycopus Europæus · L.


Veronica triphyllos


Poa annua L.


Trifolium hybernum


Heliotropium peruvianum


Solanum nigrum


Ammi majus


Reseda luteola


Potentilla Anserina


Antirrhinum Spurium

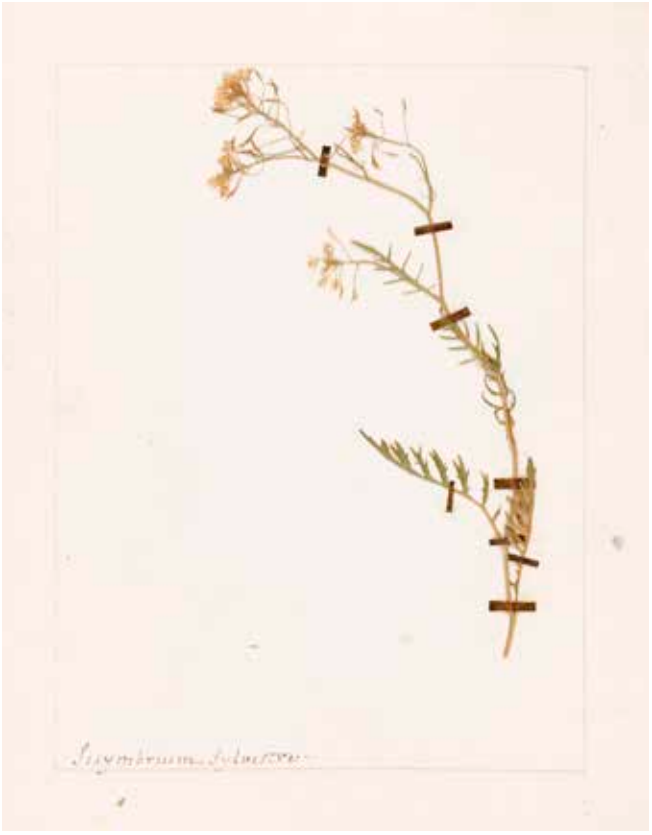


Fumaria officinalis


Tanacetum vulgare


Humulus Lupulus ♂

110. [**Jean-Jacques ROUSSEAU**]. 2 L.A.S. et 2 imprimés, 1790-1793. 300/400€

Élisabeth-Françoise-Sophie de La Live de Bellegarde, comtesse d'HOUDETOT (1730-1813, femme de lettres, amie de Jean-Jacques Rousseau et Saint-Lambert). L.A.S. « L. d'H. », Sannois ce 15 octobre [vers 1800], à Adelaïde de Pastoret (1 page in-8, adresse). Elle déplore « la perte que je viens de faire du melleur et ancien amy et jay a en porter a la fois vostre la peine et la mienne. Donnés moy de vos nouvelles quand vous pourrés men donner […] Jaurois été vous voir si je navois du monde icy qui me retient ». Elle lui envoie « les complimens de mon Voisin qui se connoit bien en raffination » (Il s'agit du poète Saint-Lambert).

Marguerite-Marie Roy de La Tour, Madame DELESSERT (1747-1816, amie de Jean-Jacques Rousseau). L.A.S. « Mère Delessert », Paris 2 janvier 1807, à Mme Philippard à Passy (1 p. petit in-4, adresse). Elle la remercie de ses vœux et « désire beaucoup être témoin de la prospérité de votre famille et de la satisfaction qui en résultera pour vous qi me parroissez bonne et tendre mère »…

LOI qui décrète une Statue pour Jean-Jacques Rousseau, & *une Pension de 1 200 livres pour sa Veuve*, 29 décembre 1790 (2 pp. in-4, bandeau gravé, Imprimerie Royale). « L'Assemblée Nationale, pénétrée de ce que la nation françoise doit à la mémoire de *J.J. Rousseau* », décrète l'érection d'une « statue portant cette inscription : LA NATION FRANÇOISE LIBRE, A J.J. ROUSSEAU. Sur le piédestal sera gravée la devise : *Vitam impendere vero* »... – *DÉCRET de la Convention Nationale [...] Relatif à l'Erection d'une Statue* de Jean-Jacques Rousseau *en bronze*, 15 brumaire II (5 novembre 1793 ; 2 pp. in-4, Impr. Nationale Exécutive du Louvre). On décrète que le ministre de l'Intérieur fera élever promptement « dans une des places publiques de Paris, une statue de *Jean-Jacques Rousseau* en bronze, & la fera établir à la place d'une de celles des anciens tyrans de la France, renversées par le peuple le 10 août ».

111. **Marie de Rabutin-Chantal, marquise de SÉVIGNÉ** (1626-1696). L.A.S. « La m de Sevigné », Grignan 1er mai [1691, à Louis Du Plessis] ; 4 pages petit in-4. 5000/7000€

À l'ancien précepteur de son petit-fils, le marquis de Grignan.

« Ouy assurement mon cher Monsieur et vous, et vos lettres, sont fort de mon goust, ce seroit mauvais signe pour moy, sy jestois changée sur ce sujet, les regrets sinceres que vous me faites paroistre, de ne point vous racrocher presentement dans cette maison de Grignan sy aymable, et quon ne scauroit oublier, me donne encore une dose damitié pour vous, mais laissons faire nostre providence, ce qui nest pas disposé presentement, peut fort bien changer, et come lestime et les bonnes volontes ne sont pas diminuées, il ny a qua laisser faire le temps, ce seroit un joly moyen de le passer doucement »… Elle lui envoie une lettre pour la duchesse de Lesdiguières : si elle « pouvoit vous mettre aupres de son fils, jen serois ravie, mais je ne lespere point, cette place est trop solicitée pour nestre pas desja donnée au moins, in petto, je me serois beaucoup plus etandue sur vostre merite, et vos bonnes qualits, mais je la connois, et je scay quelle sarme contre lexces des louanges, come si elle croyoit quon voulut la surprendre par des discours affects, sy quelque chose la peut toucher, cest davoir gouverné le marquis de Grignan, avec lamitié et laprobation de toute sa famille, et den avoir fait un sy joly garçon, qui a la reputation destre sy sage, voila ce qui la peut toucher, en attandant quelle vous connesse par elle mesme »...

Elle aurait encore bien des choses à lui dire, « mais il faut les garder pour le retour et se reduire a vous souhaitter toute sorte de bonheur, tout éloignement de tristesse, et de chagrin, come choses incompatibles avec vostre beau naturel, et a vous assurer de mon estime, et de mon amitié, plaine en vérité, de beaucoup de reconnoissance ».

Un post-scriptum évoque une affaire chez M. Guillart, avocat du Conseil [les dernières lignes de ce post-scriptum, sur un feuillet séparé, manquent].

Ancienne collection Alfred Morrison (vol. VI, p. 110-111).

Correspondance (Bibl. de la Pléiade), t. III, n° 1245, p. 961-962.

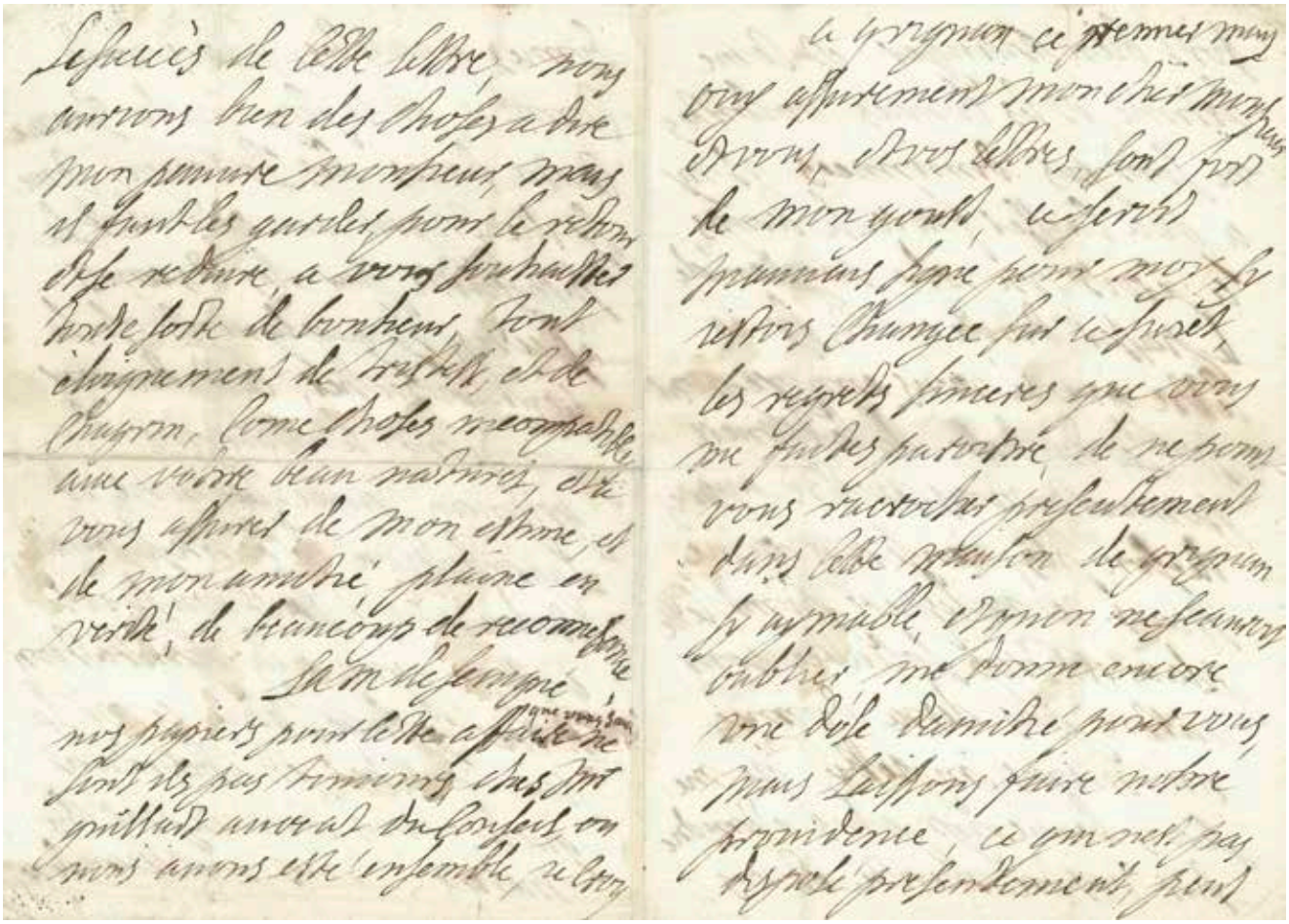

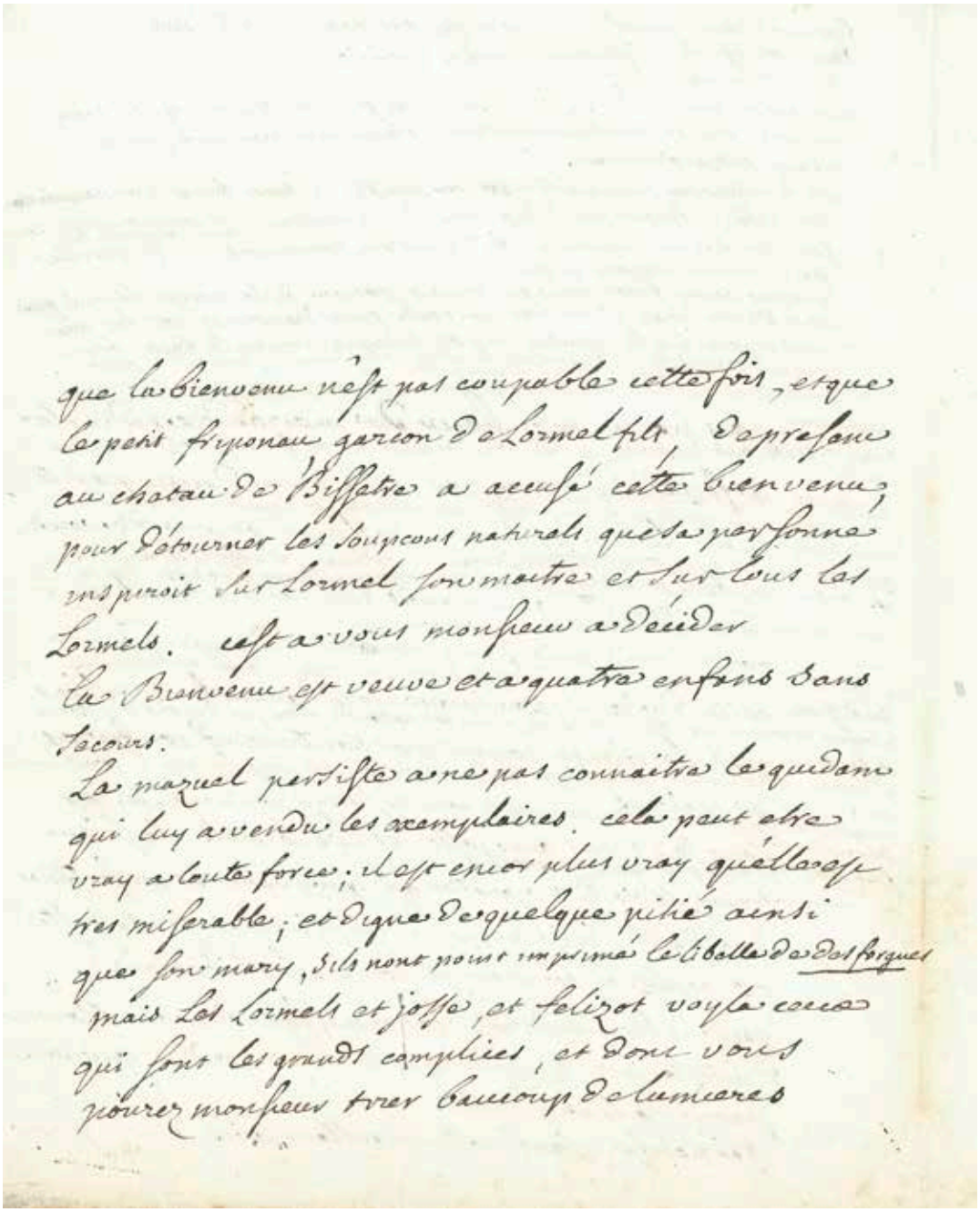
que la bienvenue n'est pas coupable cette fois, et que
le petit fripon de garçon de Lormel fils, de present
au chateau de Bissetre a accusé cette bienvenue,
pour détourner les soupçons naturels que la personne
inspiroit sur Lormel son maitre et sur tous les
Lormels. c'est a vous monsieur a décider
La Bienvenue est veuve et a quatre enfans sans
secours.
Le mazuel pretiste a ne pas connaitre les quidams
qui luy a vendu les exemplaires. cela peut etre
vray a toute force; il est encor plus vray qu'elle est
tres miserable; et digne de quelque pitié ainsi
que son mary, s'ils n'ont point imprimé le Cabale de Dot Borgues
mais les Lormels et josse, et felizot voyla ceux
qui sont les grands complices, et dont vous
pourez monsieur tirer beaucoup de lumieres

112. **VOLTAIRE** (1694-1778). L.A.S. «V…», Jeudy au soir [début mai 1746?, à Claude-Henry FEYDEAU DE MARVILLE]; 3 pages in-4. 5 000/7 000 €

Au sujet de ses poursuites contre les faiseurs et imprimeurs de libelles.

[Voltaire a souvent importuné Feydeau de Marville, lieutenant-général de police, pour poursuivre les auteurs et diffuseurs de libelles diffamatoires ou qui lui étaient faussement attribués. Il s'agit vraisemblablement ici du *Discours de M. le Directeur à la porte de l'Académie, à l'occasion de l'élection de Voltaire*, libelle du librettiste Pierre-Charles ROY (1683-1764) datant de 1743, et réédité à l'occasion de l'élection de Voltaire à l'Académie, le 2 mai 1746.]

«Jay peur monsieur de me rendre ridicule a force de memoires. Mais ces deux petits mots *le bien public* me rassurent aupres de vous, sur le compte que m'avoit rendu Davenel par ecrit javois pris l'imprimerie de Jorri pour celle de Josse parce que ce Davenel ne sait pas l'ortografe comme mes trente neuf confreres et maitres. Loué soit Dieu que Josse et les Lormels se soient trouvez saisis des vignettes qui prouvent et constatent leur délit. Ce Josse est un imprimeur janseniste et le plus determiné fripon de la librairie. Je vous demanderay la permission d'avoir lhoneur dentretenir ces personnes quand vos ordres auront pourvu a leur sureté. Je pense, sauf votre meilleur avis […] que

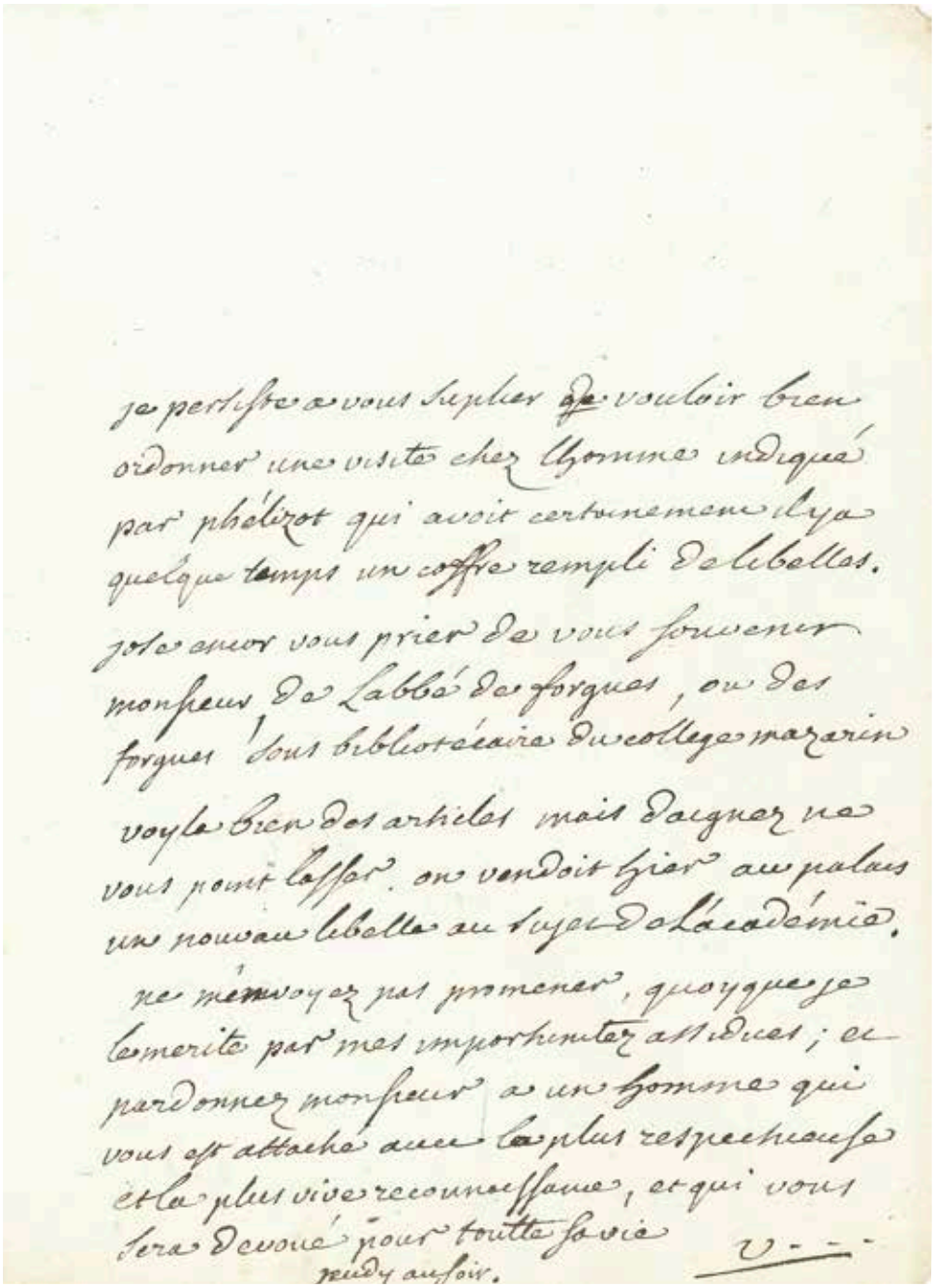

je persiste a vous supplier de vouloir bien
ordonner une visite chez l'homme indiqué
par phélizot qui avoit certainement il y a
quelque temps un coffre rempli de libelles.
j'ose encor vous prier de vous souvenir
monseur de l'abbé des forques, ou des
forques sous bibliotécaire du college mazarin
voyla bien des articles mais daignez me
vous point laisser. on vendoit hier au palais
un nouveau libelle au sujet de l'académie.
ne m'envoyez pas promener, quoyque je
le merite par mes importunitez assidues; et
pardonnez monseur a un homme qui
vous est attaché avec le plus respectueuse
et la plus vive reconnoissance, et qui vous
sera devoué pour toutte sa vie
vendy au soir.

la Bienvenu n'est pas coupable cette fois, et que le petit friponau, garçon de Lormel fils, depresent au chateau de Bissetre a accusé cette Bienvenu, pour détourner les soupçons naturels que sa personne inspiroit sur Lormel son maitre et sur tous les Lormels. […] La Bienvenu est veuve et a quatre enfans sans secours. La Mazuel persiste a ne pas connaitre le quidam qui luy a vendu les exemplaires. Cela peut etre vray a toute force ; il est encor plus vray qu'elle est tres miserable, et digne de quelque pitié ainsi que son mary, sils nont point imprimé le libelle de *Desforgues*. Mais les Lormels et Josse, et Felizot voyla ceux qui sont les grands complices »...

Il suggère d'ordonner une visite chez l'homme dénoncé par Phélizot « qui avoit certainement il y a quelque temps un coffre rempli de libelles ». Il recommande l'abbé de Forgues ou des Forgues « sous bibliotécaire du college Mazarin », et signale qu'on « vendoit hier au palais un nouveau libelle au sujet de l'académie. Ne m'envoyez pas promener, quoyque je le merite par mes importunitez assidues »…

En tête de la lettre, notes de FEYDEAU DE MARVILLE au sujet des arrestations et perquisitions à faire chez les libraires et imprimeurs ; il indique que Maurepas s'oppose à la mise en liberté de la veuve Bienvenu…

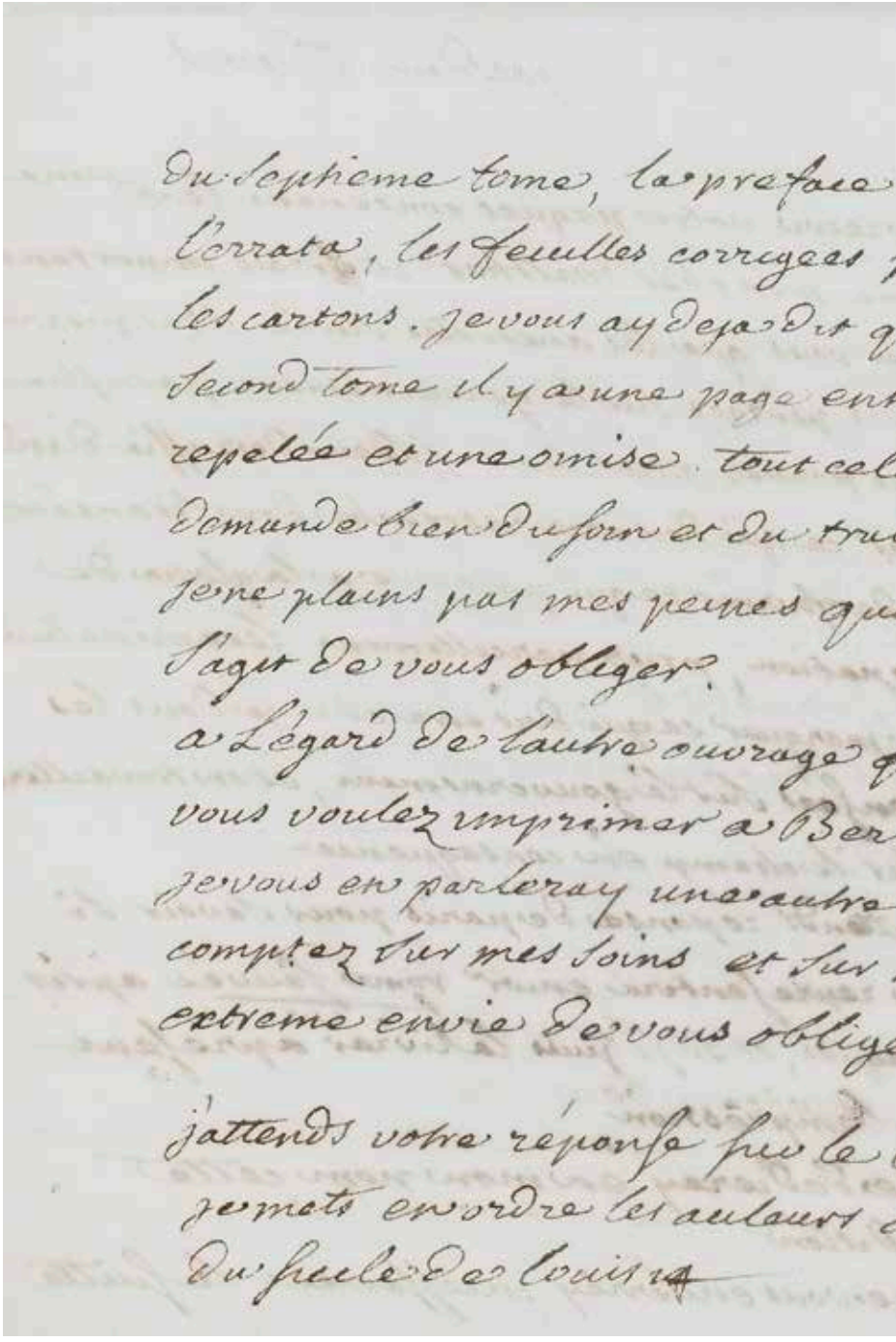

113. **VOLTAIRE** (1694-1778). L.A.S. « V », Potsdam 1er avril [1752], au libraire Georg Conrad WALTHER ; 4 pages in-4, sous cadre.
6 000 / 8 000 €

Sur la préparation de l'édition de ses œuvres, notamment les *Anecdotes sur le Czar Pierre le Grand* et les *Pensées sur le Gouvernement*.

Il a reçu le paquet « contenant le 6eme tome […] Il seroit important pour vous que les anecdotes sur le Czar Pierre et les pensées sur le gouvernement parussent. Vous pouvez prier l'ambassadeur de Russie d'indiquer ce qui doit être retranché dans les anecdotes et de fournir ce qui peut être a la gloire de sa nation, priez pareillement l'examinateur de marquer ce qui doit être changé dans les pensées sur le gouvernement, et on travaillera sur le champ en consequence ».

Il attend de savoir de Paris « si on representera encor *Rome sauvée* après Paques, et si je puis la livrer apresent a l'impression. Je dédieray en mon nom cette edition ».

Il va envoyer « la suitte du septieme tome, la preface historique, l'errata, les feuilles corrigées pour les cartons ». Il signale des erreurs au second tome : « Tout cela demande bien du soin et du travail mais je ne plains pas mes peines quand il s'agit de vous obliger ».

Il lui parlera une autre fois de « l'autre ouvrage que vous voulez imprimer à Berlin ».

Il attend la réponse de Walther « sur le Virgile. Je mets en ordre les auteurs classiques du *Siecle de Louis 14* ».

Il s'est renseigné sur l'imprimeur Nicolaï : « Il n'a commencé a faire traduire en allemand que depuis que le livre est en vente a Berlin. Vous vous seriez epargné cette concurrence si vous n'aviez fait debiter l'ouvrage quapres Paques. Cest a vous a presser votre traducteur à Brunswik pour reparer ce petit inconvenient »...

En post-scriptum, il demande l'envoi de l'*Historia della poesia volgare* de Crescembeni , « ed il rittrato di Roma antica ». Il ajoute : « Il serait important que les pensees sur le gouvernement ou les anecdotes sur le Csar Pierre parussent, parce qu'ils sont cités en plusieurs endroits de l'édition »…

Correspondance (Pléiade), t. III, n° 3180.

historique
pour
uau
here
la
vail. mais
and il
ue
lin
fois.
mon
er.
V. –
Virgile.
classiques

n 6

je me suis encor informé de cet
imprimeur nicolaï. il n'a commencé
a faire traduire en allemand
que depuis que le livre est en vente
a Berlin. vous vous seriez epargné
cette concurrence si vous n'aviez fait
debiter L'ouvrage quapres paques
cest a vous a presser votre traducteur
a Brunswik pour reparer ce
petit inconvenient. je vous
embrasse V

vous me feriez plaisir de menvoyer
l'historia della poesia volgare
di Crescembeni, ed il ritrato di
Roma antica. je vous renverrai
tous vos livres, ou je tacheray de
vous en defaire

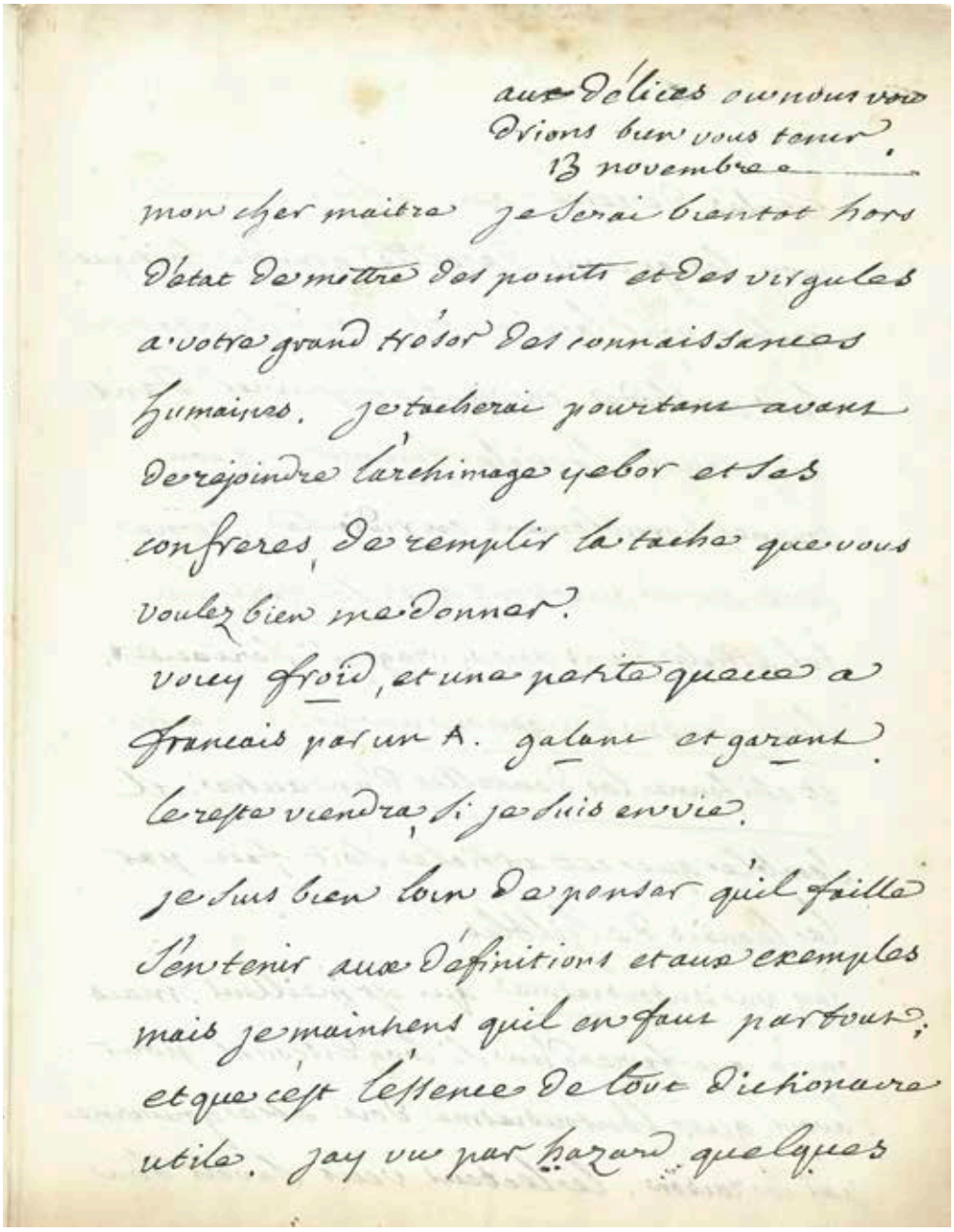

aux délices ou nous vou
drions bien vous tenir.
13 novembre

mon cher maitre je serai bientot hors
d'état de mettre des points et des virgules
a votre grand trésor des connaissances
humaines. je tacherai pourtant avant
de rejoindre l'archimage yebor et ses
confreres, de remplir la tache que vous
voulez bien me donner.
voicy froid, et une petite queue a
francais par un A. galant et garant.
le reste viendra, si je suis en vie.
je suis bien loin de penser qu'il faille
s'en tenir aux définitions et aux exemples
mais je maintiens qu'il en faut partout;
et que c'est l'essence de tout dictionaire
utile. jay vu par hazard quelques

114. **VOLTAIRE** (1694-1778). L.A., aux Délices « où nous voudrions bien vous tenir » 13 novembre [1756, à D'ALEMBERT]; 4 pages in-4. 8 000 / 10 000 €

Magnifique lettre sur sa collaboration à l'*Encyclopédie*.

« Mon cher maitre Je serai bientôt hors d'état de mettre des points et des virgules à votre grand trésor des connaissances humaines. Je tacherai pourtant avant de rejoindre l'archimage Yebor [Jean-François BOYER (1675-1755), évêque de Mirepoix et académicien, ennemi de Voltaire ; Voltaire l'a ainsi désigné dans *Zadig*] et ses confreres, de remplir la tache que vous voulez bien me donner.

Voici *Froid*, et une petite queue à Français par un A. *galant* et *garant*. Le reste viendra si je suis en vie.

Je suis bien loin de penser qu'il faille s'en tenir aux définitions et aux exemples mais je maintiens quil en faut partout ; et que c'est l'essence de tout dictionaire utile. Jay vu par hazard quelques articles de ceux qui se font comme moy les garçons de cette grande boutique, ce sont pour la pluspart des dissertations sans méthode On vient d'imprimer dans un journal l'article *Femme* qu'on tourne horriblement en ridicule. Je ne peux croire que vous ayez souffert un tel article dans un ouvrage si serieux […] Il semble que cet article soit fait par le laquais de Gil Blas.

J'ai vu *entousiasme* qui est meilleur. Mais on n'a que faire d'un si long discours pour savoir que l'entousiasme

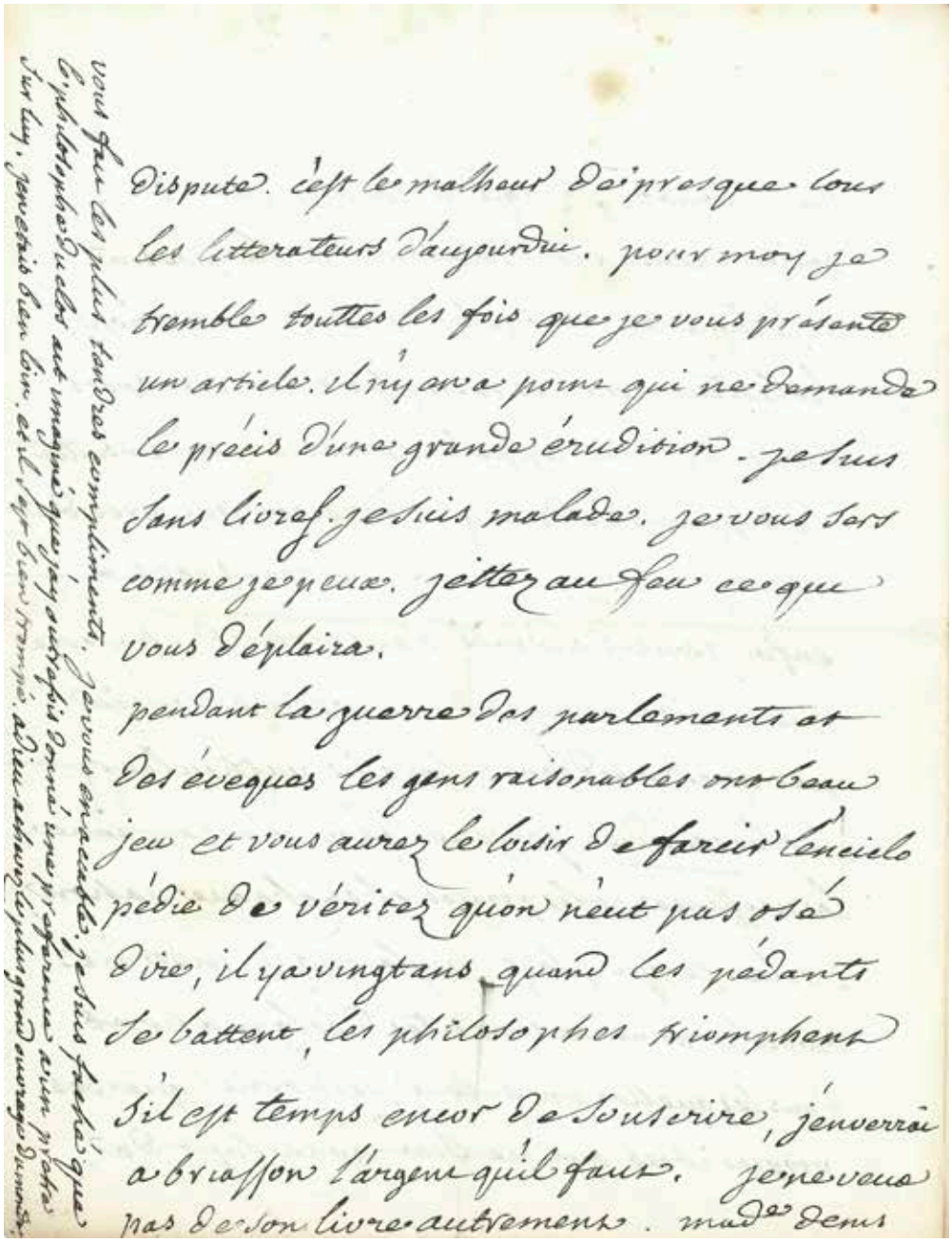

doit etre gouverné par la raison. Le lecteur veut savoir d'où vient ce mot, pourquoy les anciens le consacrèrent a la divination, a la poesie, a l'éloquence au zele de la superstition. Le lecteur veut des exemples de ce transport secret de l'ame appelé entousiasme. Ensuitte il permis de dire que la raison qui preside a tout, doit aussi conduire ce transport. Enfin je ne voudrois dans votre dictionaire que verité et méthode. Je ne me soucie pas qu'on me donne son avis particulier sur la *comédie*. Je veux qu'on m'en apprenne la naissance et les progres chez chaque nation. Voila ce qui plait, voyla ce qui instruit. On ne lit point ces petites déclamations dans lesquelles un auteur ne donne que ses propres ides qui sont qu'un sujet de dispute. C'est le malheur de presque tous les litterateurs d'aujourdui. Pour moy je tremble touttes les fois que je vous présente un article. Il n'y en a point qui ne demande le précis d'une grande érudition. Je suis sans livres. Je suis malade. Je vous sers comme je peux. Jettez au feu ce qui vous déplaira.

Pendant la guerre des parlements et des éveques les gens raisonables ont beau jeu et vous aurez le loisir de farcir l'enciclopédie de véritez qu'on n'eut pas osé dire, il y a vingt ans. Quand les pédants se battent, les philosophes triomphent. […] Adieu achevez le plus grand ouvrage du monde ».

Correspondance (Pléiade), t. IV, n° 4611.

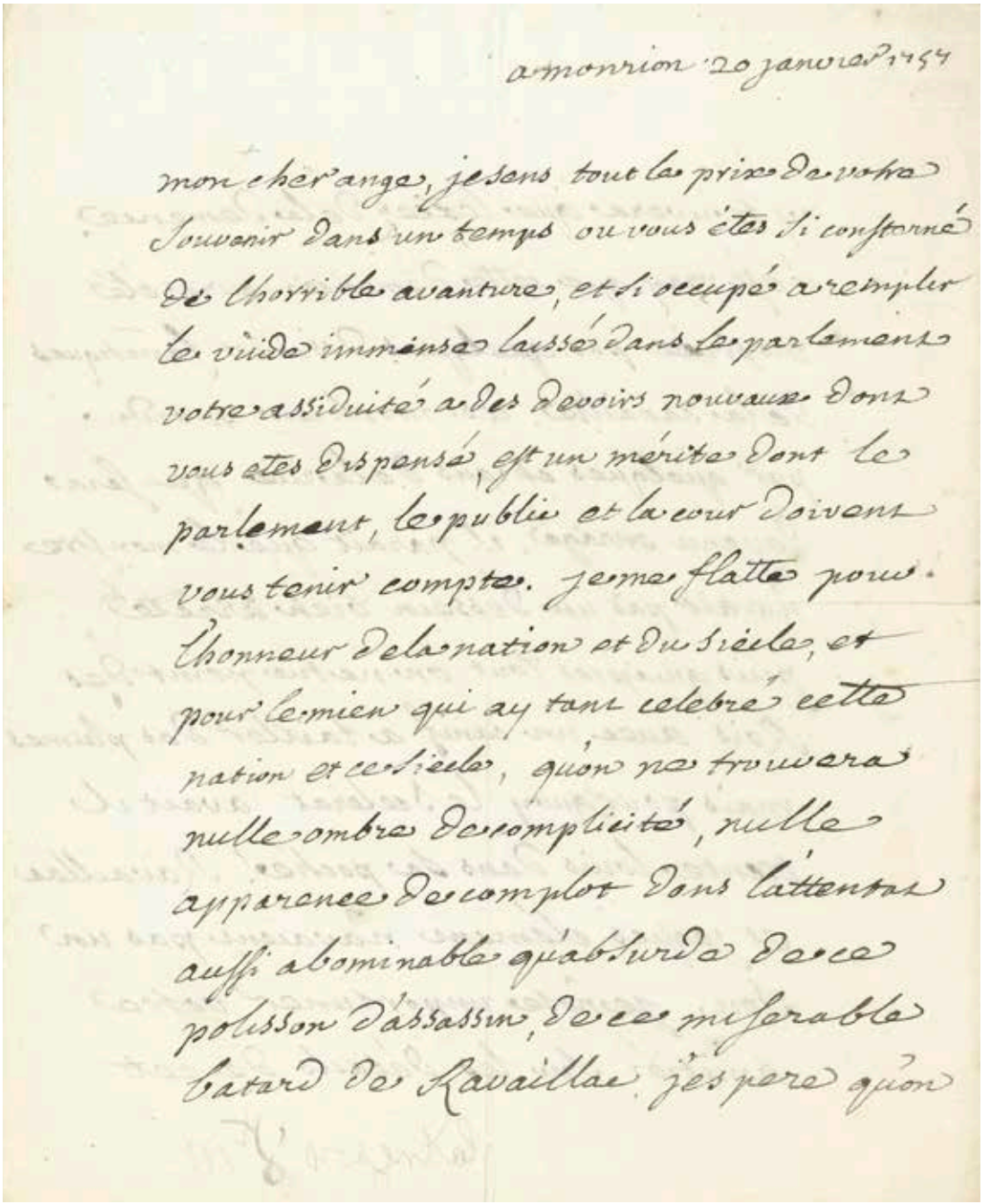

115. **VOLTAIRE** (1694-1778). L.A.S. « V », « Monrion » [Montriond] 20 janvier 1757, à Charles-Augustin, comte d'ARGENTAL ; 4 pages in-4. 8 000 / 10 000 €

Après l'attentat de Damiens contre Louis XV (5 janvier).

« Mon cher ange, je sens tout le prix de votre souvenir dans un temps ou vous êtes si consterné de l'horrible avanture, et si occupé à remplir le vide immense laissé dans le parlement. Votre assiduité a des devoirs nouveaux dont vous etes dispensé, est un mérite dont le parlement, le public et la cour doivent vous tenir compte. Je me flatte pour l'honneur de la nation et du siècle, et pour le mien qui ay tant celebré cette nation et ce siecle, qu'on ne trouvera nulle ombre de complicité, nulle apparence de complot dans l'attentat aussi abominable qu'absurde de ce polisson d'assassin, de ce miserable batard de Ravaillac. J'espere qu'on ny trouvera que lexcez de la démence. Il est vray que cette démence aura été inspirée par quelques discours fanatiques de la canaille. C'est un chien mordu par quelques chiens de la rüe qui sera devenu enragé. Il parait que le monstre n'avait pas un dessein bien arrêté puisqu'apres tout on ne tue point des Rois avec un canif a tailler des plumes. Mais pourquoy le scelerat avait il trente

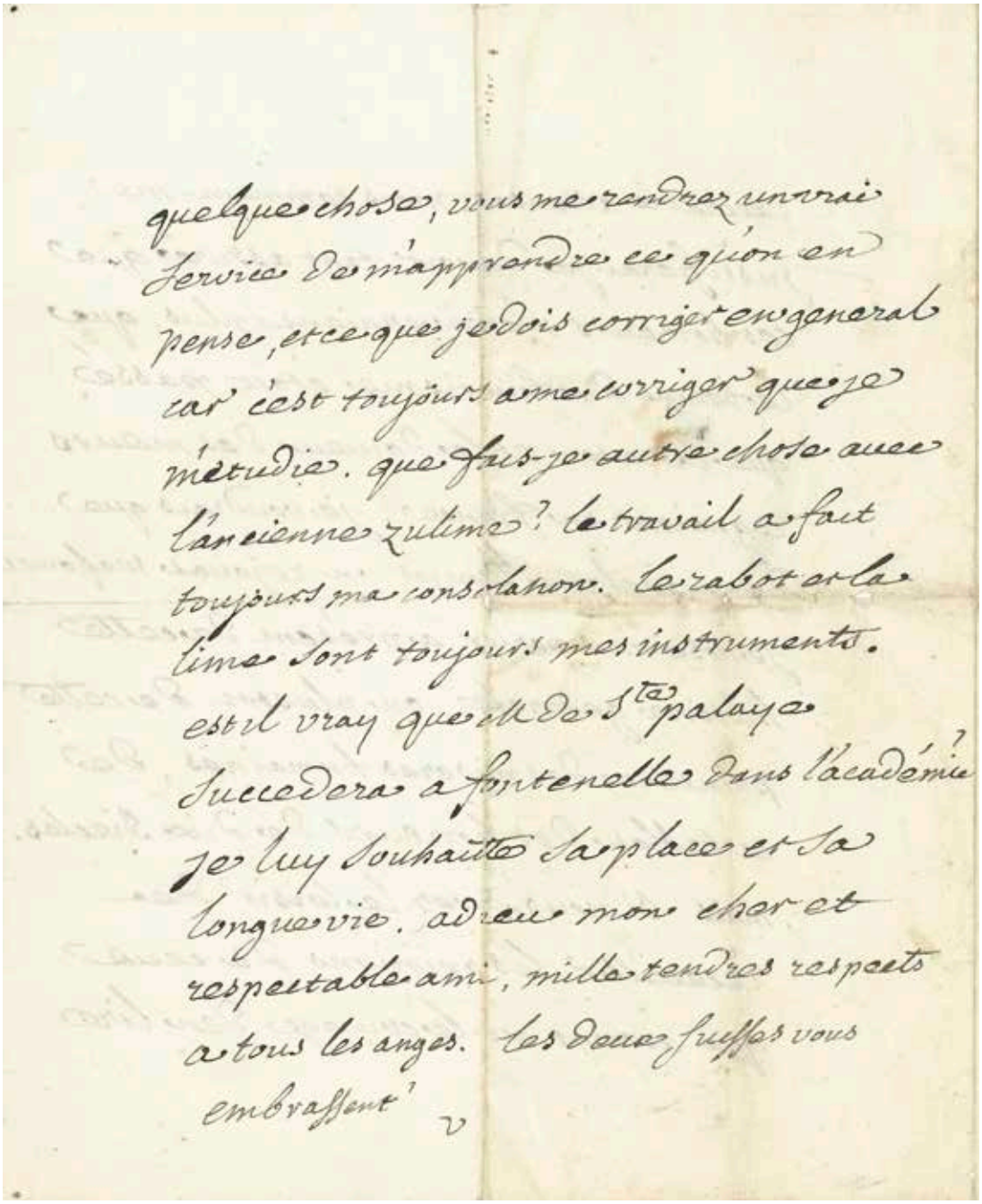

quelque chose, vous me rendrez un vrai
service de m'apprendre ce qu'on en
pense, et ce que je dois corriger en general
car c'est toujours a me corriger que je
m'étudie. que fais-je autre chose avec
l'ancienne zulime? le travail a fait
toujours ma consolation. le rabot et la
lime sont toujours mes instruments.
est il vray que M de Ste palaye
succedera a fontenelle dans l'académie?
je luy souhaitte sa place et sa
longue vie. adieu mon cher et
respectable ami, mille tendres respects
a tous les anges. les deux suisses vous
embrassent

louis dans sa poche°? Ravaillac et Jaques Clément n'avaient pas un sou. Je n'ose importuner votre amitié sur les détails de cet execrable attentat. Mais comment me justifierai-je d'avoir tant assuré que ces horreurs n'arriveraient plus, que le temps du fanatisme était passé, que la raison et la douceur des mœurs régnaient en France? Je voudrais que dans quelque temps on rejouat *Mahomet*. Je nose vous parler a présent de cette Histoire genérale, ou plustot de cette peinture des miseres humaines, de ce tableau des horreurs de dix siecles. Mais si vous avez le loisir de receuillir les opinions de ceux qui auront eu le courage d'en lire quelque chose, vous me rendrez un vrai service de m'apprendre ce qu'on en pense, et ce que je dois corriger en general car c'est toujours a me corriger que je m'étudie. Que fais-je autre chose avec l'ancienne *Zulime*? Le travail a fait toujours ma consolation. Le rabot et la lime sont toujours mes instruments. Est il vray que M. de Ste Palaye succédera a Fontenelle dans l'académie? Je lui souhaitte sa place et sa longue vie»…

Correspondance (Pléiade), t. IV, n° 4671.

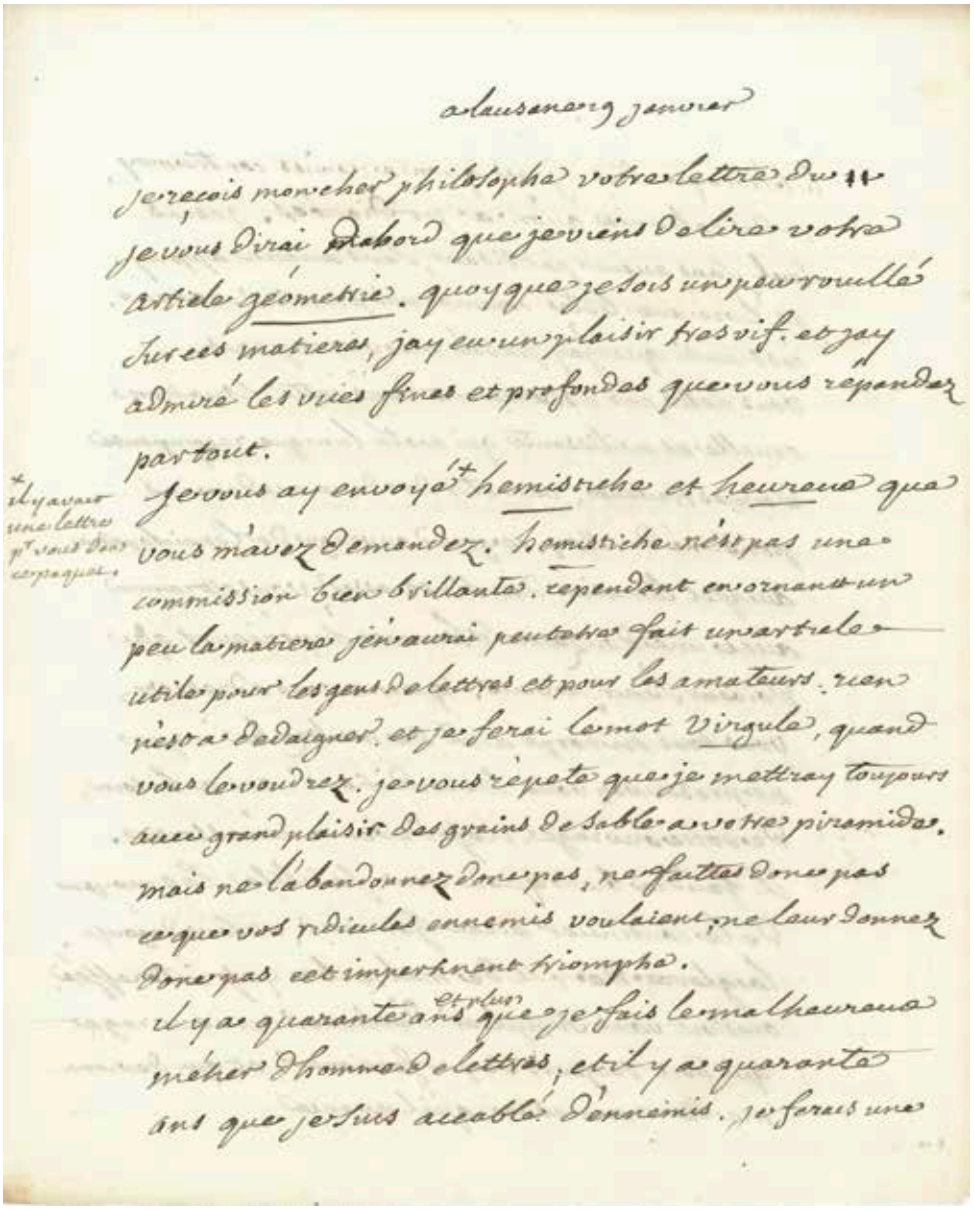

116. **VOLTAIRE** (1694-1778). L.A., Lausanne 29 janvier [1758], à D'ALEMBERT ; 4 pages in-4. 10000/12000€

Magnifique lettre sur sa collaboration à l'*Encyclopédie*, et sur l'affaire de l'article *Genève*.

« Je reçois mon cher philosophe, votre lettre du 11. Je vous dirai dabord que je viens de lire votre article *géométrie*. Quoyque je sois un peu rouillé sur ces matieres, jay eu un plaisir tres vif, et jay admiré les vues fines et profondes que vous répandez partout ».

Il a envoyé les articles *Hémistiche* et *Heureux* : « *Hemistiche* n'est pas une commission bien brillante. Cependant en ornant un peu la matiere j'en aurai peutetre fait un article utile pour les gens de lettres et pour les amateurs. Rien n'est a dedaigner, et je ferai le mot *Virgule*, quand vous le voudrez. Je vous répete que je mettray toujours avec grand plaisir des grains de sable à votre piramide. Mais ne l'abandonnez donc pas, ne faittes donc pas ce que vos ridicules ennemis voulaient ; ne leur donnez donc pas cet impertinent triomphe.

Il y a quarante ans et plus que je fais le malheureux métier d'homme de lettres ; et il y a quarante ans que je suis accablé d'ennemis. Je ferais une biblioteque des injures quon a vomies contre moy, et des calomnies qu'on a prodiguées. J'étais seul, sans aucun partisan, sans aucun appuy, et livré aux bêtes comme un premier cretien. C'est ainsi que j'ay passé ma vie à Paris. Vous n'etes pas assurément dans cette situation cruelle et avilissante qui a eté lunique recompense de mes travaux. Vous etes des deux académies pensionné du Roy. Ce grand ouvrage de l'Enciclopedie auquel la nation doit s'interesser, vous est commun avec une douzaine d'hommes supérieurs qui doivent s'unir, a vous ». Ils doivent s'adresser tous en corps à MALESHERBES : « que ne prescrivez-vous les conditions ? On a besoin de votre ouvrage. Il est devenu nécessaire. Il faudra bien quon vous facilite les moyens de le continuer avec honneur, et sans dégoust. La gloire

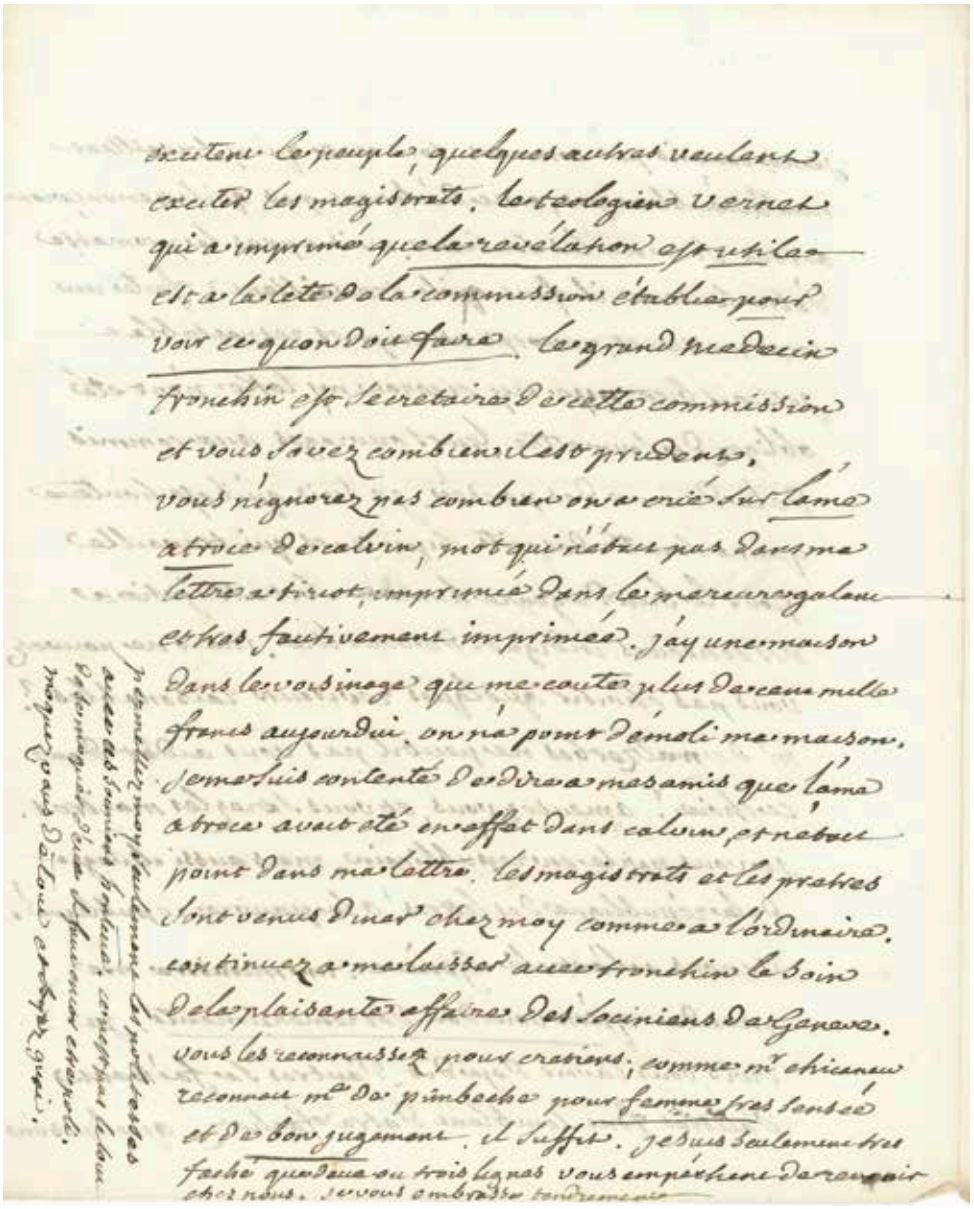

de M. de Malzerbe y est interessée. On doit vous supplier d'achever un ouvrage qui doit toujours se perfectioner, et qui devient meilleur a mesure qu'il avance.

Je ne conçois pas comment tous ceux qui travaillent ne s'assemblent pas, et ne déclarent pas quils renonceront a tout si on ne les soutient. Mais apres la promesse d'etre soutenus il faut qu'ils travaillent. Faites un corps messieurs. Un corps est toujours respectable. Je scais bien que ny Ciceron ny Loke n'ont eté obligez de soumettre leurs ouvrages aux commis de la douane des pensées. Je scais qu'il est honteux quune société desprits superieurs qui travaille pour le bien du genre humain soit assujetie a des censeurs indignes de vous lire. Mais ne pouvez vous pas choisir quelques reviseurs raisonables ? » Malesherbes pourrait aider à les choisir. « Ameutez vous, et vous serez les maitres. Je vous parle en républicain, mais aussi il sagit de la république des lettres ! O la pauvre republique ! »

Puis il en vient aux remous causés par **l'article *Genève*** (rédigé par d'Alembert) : « Un ministre me mande qu'*on vous doit des remerciments* […] d'autres se fachent, d'autres font semblant d'etre fachez. Quelques uns excitent le peuple, quelques autres veulent exciter les magistrats ». Voltaire signale qu'une commission a été établie à ce sujet, où le théologien Vernet et le grand médecin Tronchin semblent favorables. « Vous n'ignorez pas combien on a crié sur *l'ame atroce* de Calvin, mot qui n'était pas dans ma lettre à Tiriot », très fautivement imprimée dans *le Mercure galant*. « J'ay une maison dans le voisinage qui me coute plus de cent mille francs aujourdui, on n'a point démoli ma maison. Je me suis contenté de dire a mes amis que l'ame atroce avait eté en effet dans Calvin, et n'était point dans ma lettre. Les magistrats et les pretres sont venus diner chez moy comme a l'ordinaire. Continuez a me laisser avec Tronchin le soin de la plaisante affaire des Sociniens de Geneve. Vous les reconnaissez pour cretiens ; comme Mr Chicaneau reconnait Me de Pimbeche pour *femme tres* sensée et de *bon jugement*. Il suffit. Je suis seulement tres faché que deux ou trois lignes vous empêchent de revenir chez nous. Je vous embrasse tendrement ».

Et il ajoute : « Permettez moy seulement les politesses avec ces sociniens honteux. Ce nest pas le tout de se moquer d'eux il faut encore etre poli. Moquez vous de tout et soyez gai ».

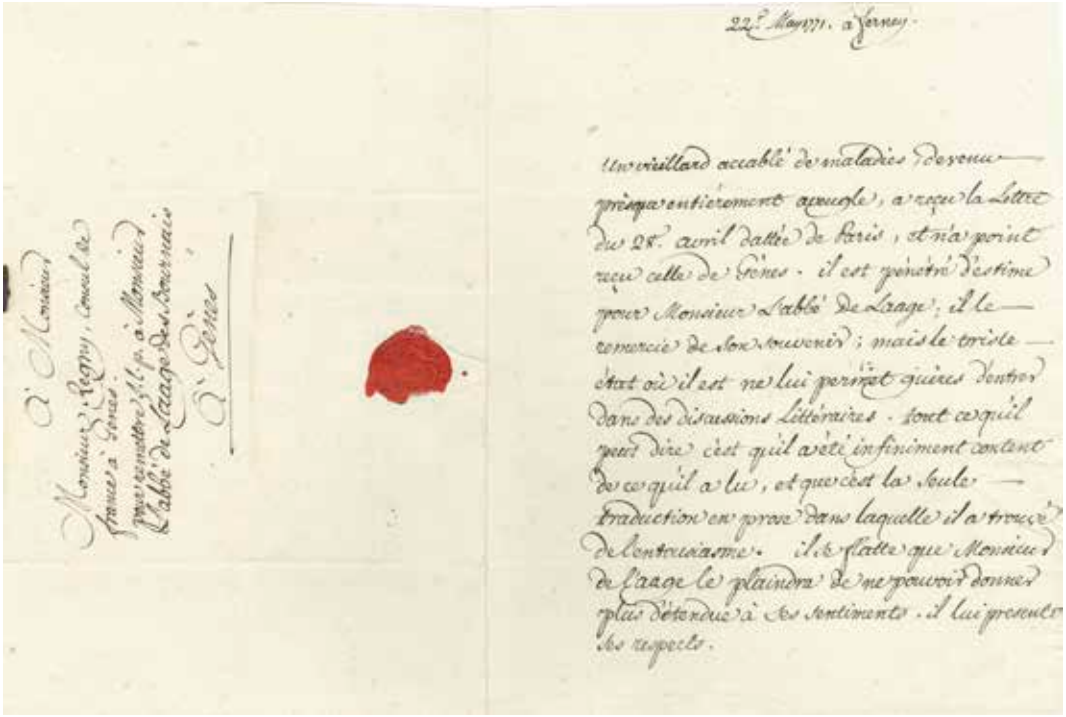

117. **VOLTAIRE** (1694-1778). Lettre originale, dictée par Voltaire et écrite par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE, Ferney 22 mai 1771, adressée à Regny, Consul de France à Gênes, pour remettre à l'abbé de l'Aage des Bornais, mais destinée à TURGOT ; 1 page in-4, adresse, cachet de cire rouge aux armes.
1 000 / 1 500 €

Message de Voltaire à Turgot.

[Turgot, partant pour l'Italie, avait envoyé à Voltaire une traduction en prose de Virgile]. « Un veillard accablé de maladies, devenu presque entièrement aveugle, a reçu la lettre [...] mais le triste état où il est ne lui permet guères d'entrer dans des discussions littéraires. Tout ce qu'il peut dire c'est qu'il a été infiniment content de ce qu'il a lu, et que c'est la seule traduction en prose dans laquelle il a trouvé de l'entousiasme »...

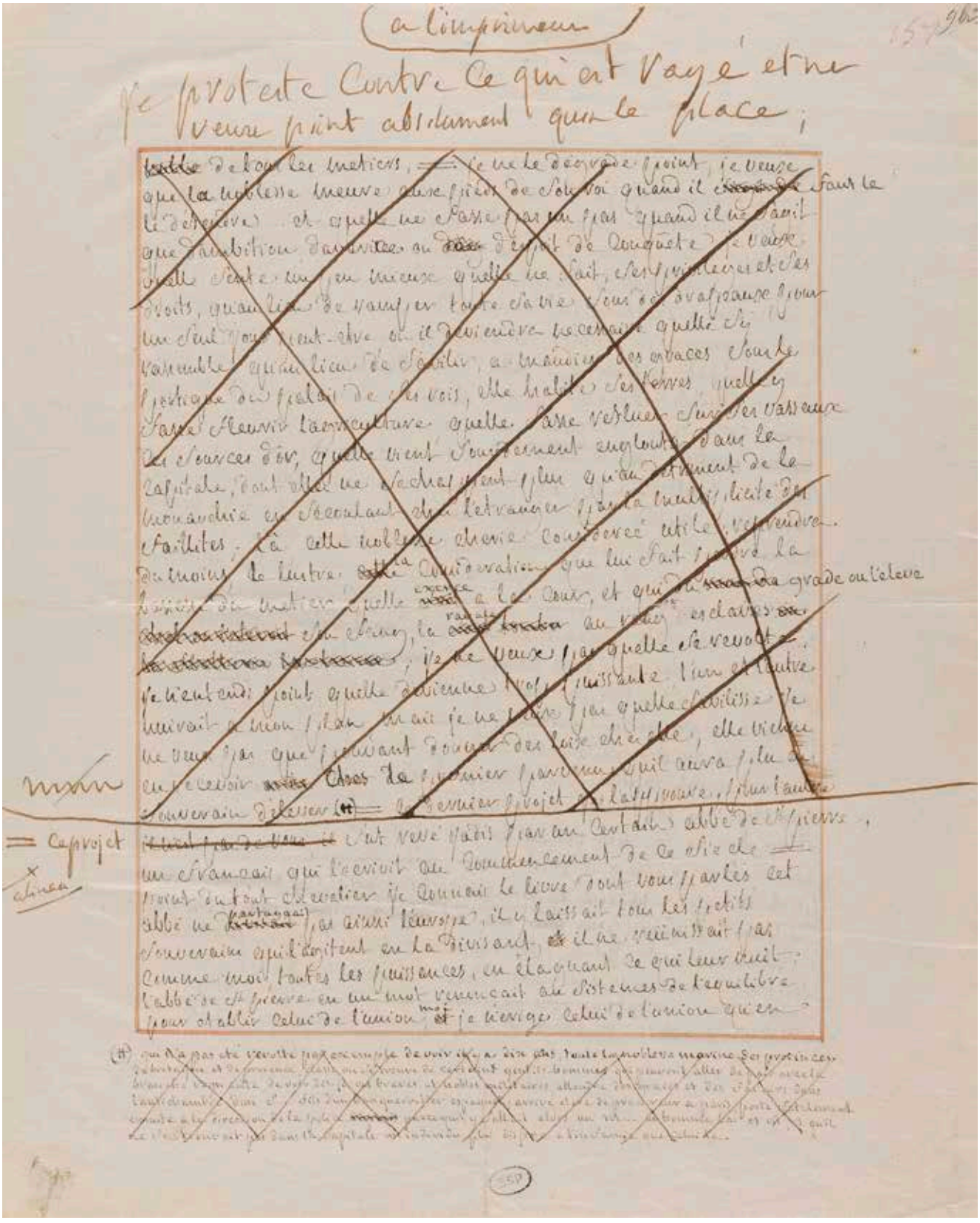

Lot 118

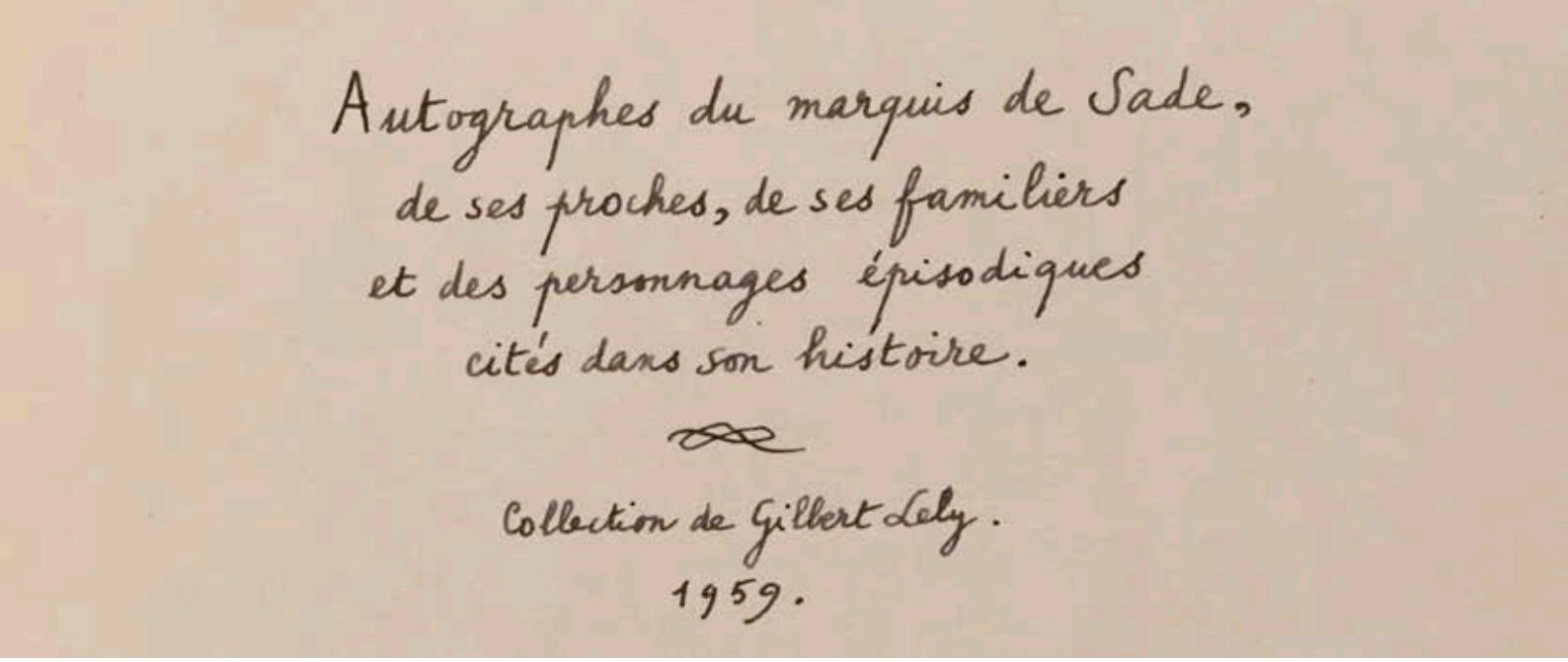

118. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. RECUEIL, ***Autographes du marquis de Sade, de ses proches, de ses familiers et des personnages épisodique cités dans son histoire. Collection de Gilbert Lely***, *1959*; 115 lettres ou pièces montées sur onglets sur des feuillets de papier Japon, le tout relié en un volume in-fol. maroquin noir, filet doré d'encadrement et blason doré des Sade sur les plats, cadre intérieur à triple filet doré, étui (*Ad. Lavaux*). 25 000 / 30 000 €

Précieux recueil de la collection Sade de Gilbert Lely, le grand éditeur et biographe du marquis de Sade, avec 15 lettres ou manuscrits du marquis, et de nombreux documents le concernant.

Le poète Gilbert LELY (1904-1985) a consacré une grande partie de sa vie au marquis de Sade; il a notamment publié ses *Œuvres complètes* en 15 volumes (Cercle du Livre précieux, 1962-1964), et donné une monumentale biographie, *Vie du marquis de Sade* (Gallimard, 2 vol., 1952-1957; nouvelle édition revue et augmentée, Pauvert 1985, et Mercure de France 2004).

En tête du volume, le titre autographe est suivi d'un poème autographe signé de Gilbert LELY, *Songe double*, évoquant la mémoire de Sade. Puis Lely a dressé de sa main la table des documents de ce recueil (avec renvois à l'édition Gallimard de sa *Vie*), suivie d'une analyse et d'un index. Nous reprenons ci-dessous cette table en la complétant.

1. Obligation souscrite en 1599, par Gabrielle de Sade, baronne de Semblançay, vicomtesse de Tours (1529-1576), portant trois fois sa signature, et en garantie, celle de sa fille Charlotte de Beaune, marquise de Noirmoutier. [I, 33].

2. Cachet (sceau sous papier) de Jean-Baptiste de Sade, évêque de Cavaillon (1663-1707).

3. Certificat de noblesse de la famille de Sade, 1715.

4. Généalogie manuscrite.

5. Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE: P.A. (1 p. in-4), déclaration d'identité: «Je suis fils de Mr le Comte de Sade ci devant lieutenant general de Bresse demeurant rue basse du rampart a Paris, et de Marie Eleonore de Maillé Comtesse de Sade allié a la cinquieme generation a la maison de Condé. J'ai epousé Mademoiselle de Montreuil fille de Mr le president de Montreuil president a la Cour des aides et de Mademoiselle de Plissai dite dame de Montreuil».

6. D.A.F., marquis de SADE: MANUSCRIT autographe, fragment du portrait de Mlle de L*** (1 p. oblong in-12, ratures et corrections) [I, 308]. «Amour me permets tu de lever un instant la gaze qui derobe aux yeux des mortels les charmes delicieux dont tu daignes me permettre la vue»…

6 bis. D.A.F., marquis de SADE: L.A. à Gaspard Gaufridy, [octobre 1775]. (3 p. in-4, adr.) [*Correspondance* (Lély), LXII]. «Vous vous etes faché bien promptement contre moi, mon cher avocat»…, au sujet d'une altercation avec le grand-maître pour sa présentation à la cour.

7. D.A.F., marquis de SADE: L.A. à un abbé, Paris [février 1777] (1 p. in-4) [*Correspondance* (Lély), LXXIV]. «La mort de ma mere, mon cher abbé m'a fait arriver ici»…

8. D.A.F., marquis de SADE: L.A. à sa femme, [septembre 1778] (4 p. in-4, remplies d'une petite écriture serrée) [*Correspondance* (Lély), XCI]. Long récit de son arrestation du 26 août.

9. D.A.F., marquis de SADE: L.A. à sa femme, [vers août–septembre 1781] (4 p. in-8, enveloppe). «Je defie Monsieur de Rougemont de pouvoir dire que depuis votre derniere visite j'aie ni rien dit ni rien ecrit qui puisse prouver que ma tete s'échauffe»…

9 bis. D.A.F., marquis de SADE: MANUSCRIT autographe, feuillet du ms perdu d'*Aline et Valcour*, contenant au recto un passage inédit avec note correspondante, rayés par l'auteur, et qui eussent figuré après la 8e ligne de la p. 322 du tome III, 6e partie de l'édition originale. Dans une indication à l'imprimeur, Sade «proteste» lui-même contre ce

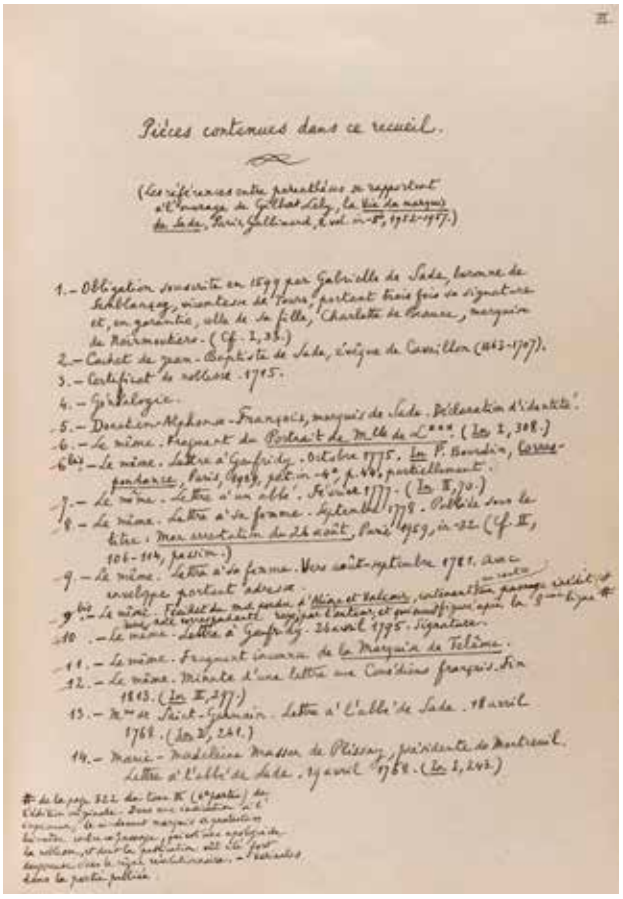

Pièces contenues dans ce recueil.

(Les références entre parenthèses se rapportent à l'ouvrage de Gilbert Lély, la Vie du marquis de Sade, Paris, Gallimard, t. I-II, 1952-1957.)

1.– Obligation souscrite en 1699 par Gabrielle de Sade, baronne de Sablonnay, vicomtesse de Tours, portant trois fois sa signature et, en garantie, celle de sa fille, Charlotte de France, marquise de Romanèche. (Cf. I, 35.)
2.– Cachet de Jean-Baptiste de Sade, évêque de Carpentras (1683-1767).
3.– Certificat de noblesse. 1705.
4.– Généalogie.
5.– Donatien-Alphonse-François, marquis de Sade. Déclaration d'identité.
6.– Le même. Fragment de Portrait de Mlle de L***. (Lély I, 308.)
6bis.– Le même. Lettre à Gaufridy. Octobre 1775. La P. Bourdin, Correspondance, Paris, 1929, pet. in-8°, p. vv., partiellement.
7.– Le même. Lettre à un abbé. Février 1777. (Lély II, 70.)
8.– Le même. Lettre à sa femme. Septembre 1778. Publiée sous le titre : Mon arrestation du 26 août, Paris, 1929, in-32. (Cf. II, 106-114, passim.)
9.– Le même. Lettre à sa femme. Vers août-septembre 1781, avec enveloppe portant adresse.
9bis.– Le même. Feuillet de mal-garde d'Aix et Valcros, intéressant passage inédit de [illegible] relatif à la [illegible] par l'auteur, et qui modifie quelque peu la [illegible] publiée.
10.– Le même. Lettre à Gaufridy. 26 avril 1795. Signature.
11.– Le même. Fragment inconnu de la Marquise de Telême.
12.– Le même. Minute d'une lettre aux Comédiens français. Fin 1813. (Lély II, 277.)
13.– Mme de Saint-Germain. Lettre à l'abbé de Sade. 18 avril 1768. (Lély I, 241.)
14.– Marie-Madeleine Masson de Plissay, présidente de Montreuil. Lettre à l'abbé de Sade. 19 avril 1768. (Lély I, 243.)

de la pag. 322 du tome II (2e partie) de l'édition originale. Dans une variation de l'exemplaire de Rothschild manque le passage de la lettre, relatif au mariage, qui est une apologie de la noblesse, et ne veut pas qu'il soit publié dans le public.

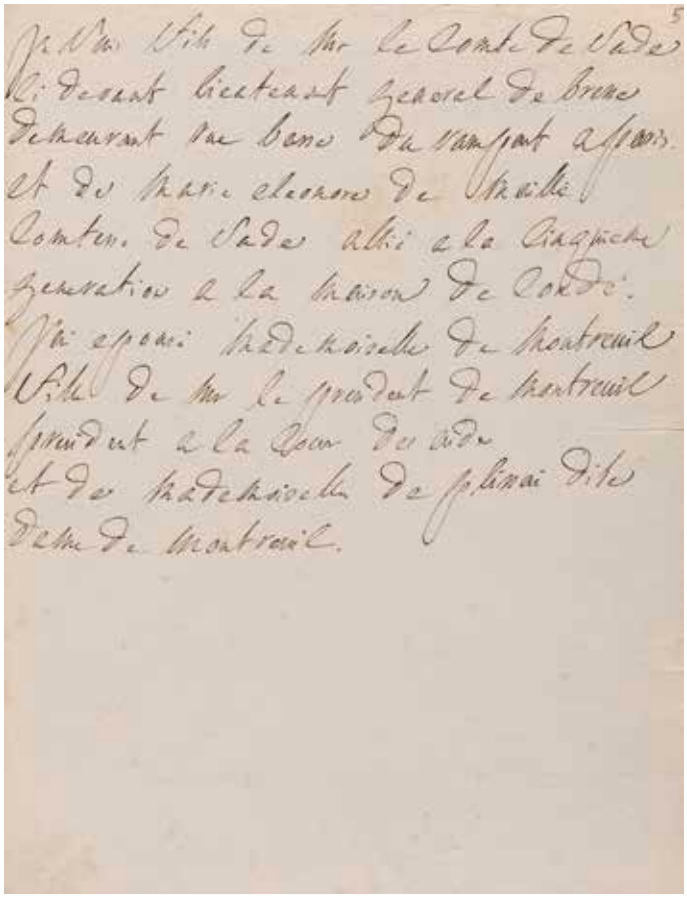

passage qui est une apologie de la noblesse, et ne veut pas qu'il soit publié (2 p. in-4).

10. D.A.F., marquis de SADE : L.A.S. à Gaspard Gaufridy. 7 floréal III (26 avril 1795) (3 p. in-4). « Vous ne remplisses pas mes conditions, Citoyen, et par consequent je vous declare que ma bastide n'est pas vendue »…

11. D.A.F., marquis de SADE : MANUSCRIT autographe, fragment inconnu de *La Marquise de Telême* (moitié inférieure d'un feuillet in-4, 2 p.) … « devrai-je payer ce bonheur que vous ne m'avez pas fait sentir »…

12. D.A.F., marquis de SADE : L.A. (minute) aux administrateurs du Théâtre-Français, [fin 1813] (2 p. in-4) [*Correspondance* (Lély), CCLXXXVII], leur présentant une « tragédie en cinq actes, dont le sujet me parait convenir aux circonstances », signée « L'auteur de Jeanne Laisné & & & ».

13. Madame de SAINT-GERMAIN : L.A. à l'abbé de Sade à Avignon, 18 [avril 1768] (2 p. et demie in-4, adr.), au sujet de l'affaire d'Arcueil, « jour à jamais funeste pour la maison de Sade »... [I, 241].

14. Claude de Launay, président de MONTREUIL : L.A.S. à l'abbé de Sade au château de Saumane, Paris 19 avril 1768, sur « la malheureuse aventure de votre neveu »... [I, 243].

15. Joseph, duc de MONTPEZAT : L.A.S. à la comtesse de Villeneuve-Martignan, 19 avril 1768, sur l'affaire qui s'aggrave : « le parlement a demandé le rapport des procedures faites contre M. le marquis de Sade pour avoir enfermé une pauvresse dans sa maison de campagne »… [I, 243].

16. ODÉ, homme de loi à L'Isle-sur-la-Sorgue : L.A.S. à l'abbé de Sade au château de Saumane, 20 avril 1768, sur l'affaire de son neveu. [I, 244].

17. Marie-Madeleine Masson de Plissay, présidente de MONTREUIL : L.A.S. à l'abbé de Sade au château de Saumane, Paris 26 avril 1768, avec L.A.S. de l'abbé sur la 3e p. (2 p. in-4, adr.). [I, 246]

18. Extrait baptistaire de la marquise de Sade, 4 décembre 1741 (1 p. in-4). [I,85].

19. René-Pélagie de Montreuil, marquise de SADE : L.A.S. au comte Sallier de la Tour, 10 mai 1773, pour faire prendre les effets de son mari à Miolans (3 p. in-4). [I, 246].

20. René-Pélagie de Montreuil, marquise de SADE : L.A.S. à l'abbé de Sade, dictée par le marquis, [février 1777], rappelant le scandale d'une fille recélée par l'abbé à Saumane (5 p. in-4). [I, 33].

21. René-Pélagie de Montreuil, marquise de SADE : L.A. à son mari, 6 août 1782, rapportant son entretien avec Lenoir : « lon tavoit oté tous tes livre parce que il téchaufait la tette et te fesoit écrire des chose qui nétois pas convenable »… (3 p. in-4). [II, 213].

22. Louis-Marie de SADE (fils aîné du marquis) : L.A.S., Pornic 13 juillet 1791, démission de sous-lieutenant au 84e régiment (1 p. in-4). [II, 385].

.../...

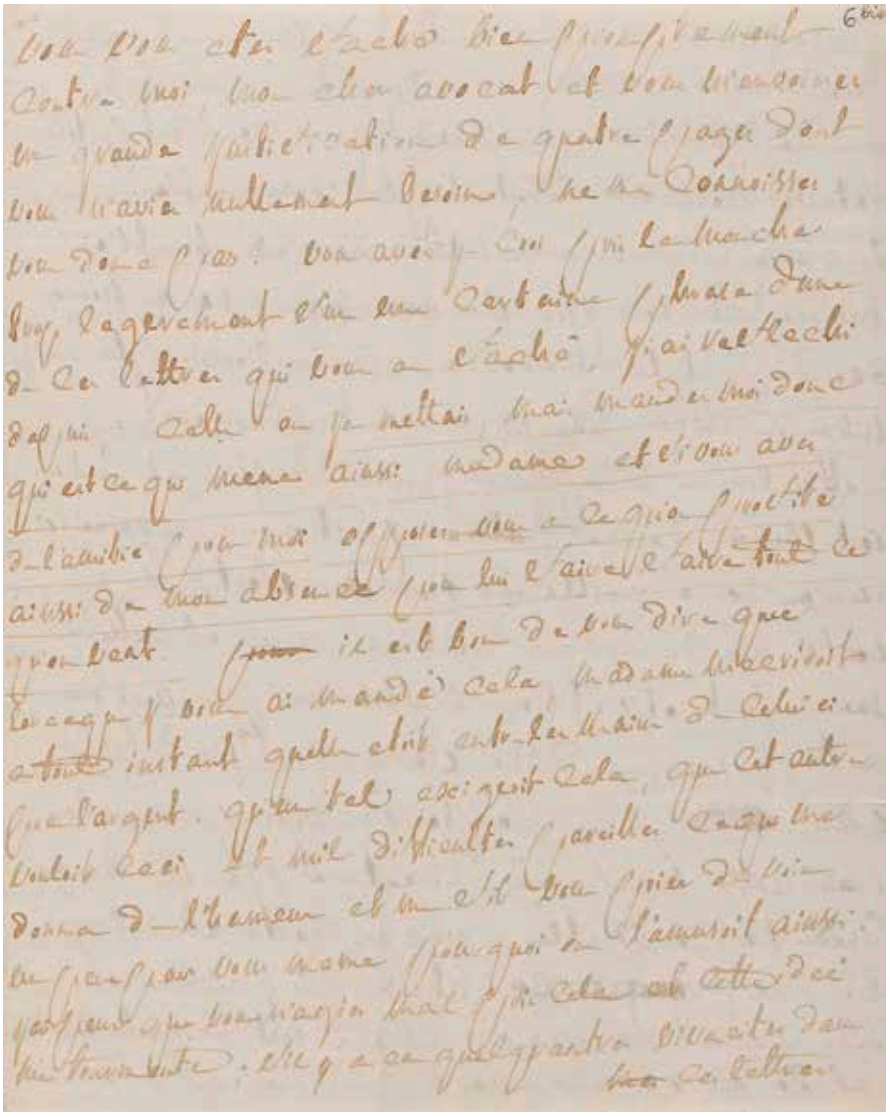

.../...

23. Louis-Marie de SADE : L.A.S. à Gaufridy, Paris 25 prairial VI (13 juin 1798), au sujet des biens invendus et la liquidation des émigrés (2 p. in-4, adr.).

24. Extrait baptistaire de Donatien-Claude-Armand de Sade, 29 décembre 1770 (1 p. in-8). [I, 259].

25. Armand, chevalier de SADE (fils puîné du marquis) : L.A.S. à Gaufridy, avril 1787, avant de s'embarquer à Marseille (2 p. in-8, adr.).

26. Armand de SADE : L.A.S. à Louis-Gabriel Michaud, [vers 1835], pour que le nom de son père ne figure pas dans la *Biographie universelle* (1 p. in-8, adr.). [II, 661].

27. Jacques-François-Paul-Aldonse, Abbé de SADE (oncle du marquis) : manuscrit en partie autogr., « Comptes que je rends à mon frere » pour La Coste et Mazan, [1762-1763] (cahier de 10 ff. in-4). [I, 47].

28. Jacques-François-Paul-Aldonse, Abbé de SADE : L.A. à la présidente de Montreuil, Saumane 1er juin [1766], sur la venue de son neveu en Provence, et ses confidences sur sa femme (4 p. in-4). [I, 243].

29. Jacques-François-Paul-Aldonse, Abbé de SADE : L.A.S. à Gaufridy, Saumane 21 août [1774], sur le départ de la marquise pour Paris (3 p. in-4, adr.). [II, 27].

30. Copie partielle de la pièce 20, commandée par l'Abbé de Sade (3 p. in-4).

31. Gabrielle-Laure de SADE, abbesse de Saint-Laurent d'Avignon (tante du marquis) : L.A.S. à Gaufridy, Avignon 26 août 1778, au sujet de l'arrestation de son neveu (3 p. in-4, adr.).

32. Henriette-Victoire de Sade, comtesse de VILLENEUVE-MARTIGNAN (tante du marquis) : L.A.S. à Gaufridy, 22 février (3 p. in-4, adr.).

33. Marie-Madeleine Masson de Plissay, présidente de MONTREUIL : L.A. à l'Abbé de Sade, Échauffour 8 septembre [1765], sur le séjour de son gendre à Paris. [I, 137].

34. Marie-Madeleine Masson de Plissay, présidente de MONTREUIL : L.A.S. à l'Abbé de Sade, Paris 19 avril 1767, sur la grossesse de sa fille, et le départ du marquis pour l'armée (2 p. in-4, adr.). [I, 146].

35. Marie-Madeleine Masson de Plissay, présidente de MONTREUIL : L.A. à la marquise de Sade à La Coste, Compiègne 17 juillet [1774], sur ses démarches : « je ne vous abandonnerai jamais ni vos enfans »… (2 p. in-4, adr.).

36. Marie-Madeleine Masson de Plissay, présidente de MONTREUIL : P.A., « Considérations sur la procédure et le jugement ensuivi », sur l'affaire de Marseille (3 p. in-4). [I, 351].

37. Anne-Prospère de LAUNAY (belle-sœur de Sade) : L.A. (fragment) à l'abbé de Sade. [I, 302].

38. Épitaphe ms de Françoise-Pélagie de Montreuil, marquise de Wavrin (1 p. in-8). [II, 697].

39. Marie-Dorothée de ROUSSET : L.A. à Gaufridy, Paris 13 avril 1779, nouvelles du marquis qui a fait opposition générale sur la régie de tous ses biens (4 p. in-4).

40. Marie-Dorothée de ROUSSET : L.A. à Gothon Duffé au château de La Coste, [Paris] 11 décembre 1779, sur sa santé (2 p. in-4 avec adr.). [II,159].

41. Marie-Dorothée de ROUSSET : L.A. à Gaufridy (1 p. in-8).

42. Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE : petite note autographe « pr Milli Rousset ».

43. Marie-Constance Renelle, Mme QUESNET (dernière compagne de Sade) : L.A. (fragment) à Gaufridy, reçue le 21 juin

1798 (1 p. petit in-4, adr., manques).

44. Anne Maillefer, dite GOTHON (chambrière à La Coste) : L.A.S. à Gaufridy (1 p. in-4, adr.), il fait froid à La Coste. [I, 286].

45. Anne Maillefer, dite GOTHON : L.A.S. à Gaufridy, La Coste 29 juin 1778, envoi de vêtements pour son maître (3 p. in-4, adr.). [II, 93].

46. Fragment d'un billet dicté à Carteron, par le marquis de Sade ; au verso, un compte de dépenses (in-12).

47. CARTERON, dit La Jeunesse (valet et copiste de Sade) : compte de blanchissage, 12 mars 1781 (1 p. in-12).

48. CARTERON, dit La Jeunesse : L.A.S. au marquis de Sade, Paris 16 décembre 1782, (1 p. in-4 au dos d'une circulaire impr. des seigneurs feudataires du Pape au Comtat Venaissin du 23 novembre, adr.). [II, 218].

49. Jacques LANGLOIS (laquais de Sade) : P.S., reçu d'un quartier de pension, Mazan 12 décembre 1790 (1 p. in-8). [II, 369].

49 bis. SYLVAIN, aubergiste : P.A.S., Mazan 4 complémentaire IV (20 sept. 1796), pour une dette de Langlois (1 p. in-12).

50. Gaspard GAUFRIDY : État de fournitures faites à la marquise de Sade du 16 avril au 20 août 1776, signé par la marquise (4 p. in-fol.).

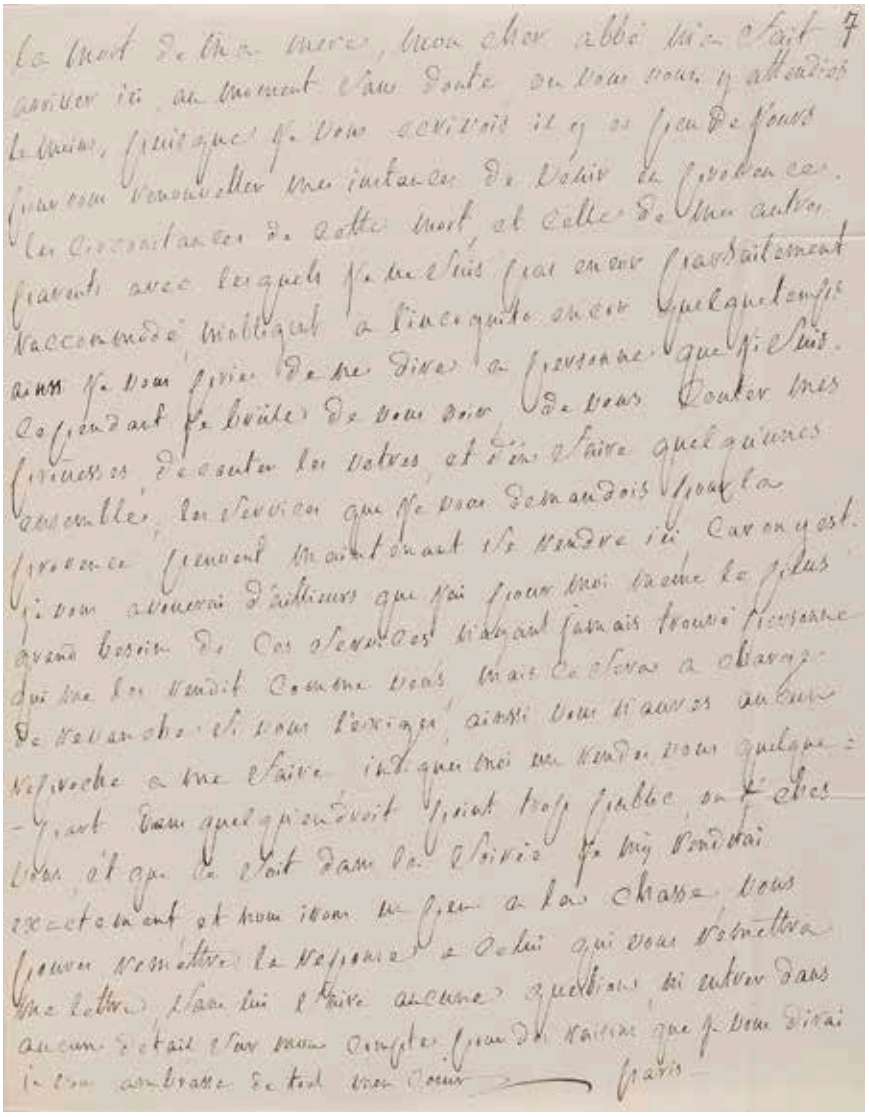

51. Gaspard GAUFRIDY : P.A. concernant les robes de la marquise de Sade (1/2 p. in-4).

52. Gaspard GAUFRIDY : L.A.S., Apt 2 brumaire IV (24 oct. 1795), au sujet de la radiation du citoyen Sade de la liste des émigrés (2 p. in-8).

53. REINAUD (avocat à Aix) : rôle de frais avec L.A.S. à Gaufridy, 9 décembre 1776 (3 p. in-4, adr.).

54. REINAUD : L.A.S. à Gaufridy, Souvert 27 septembre 1790 (3 p. in-4, adr.).

55. François RIPERT : L.A.S. à Gaufridy, Carpentras 11 mai 1781 (3 p. in-4, adr.), concernant le château et la terre de Saint-Paul.

56. Thomas PAULET : L.S. à la marquise de Sade, La Coste 12 mai 1785 (3 p. in-4, adr.).

57. Dénombrement pour messire Octavian de Simiane, seigneur de La Coste, 28 mai 1668 (cahier in-4).

58. JOUVE, greffier à La Coste : P.S., extrait de délibération de la communauté de La Coste, 21 juin 1767, pour prêter hommage au marquis (2 p. in-4). [I, 147].

59. VIAL, huissier à Apt : P.S., rôle des fournitures et vacations, 7 mai 1774, avec attestation de Rayolle, juge à La Coste (4 p. in-4).

60. Requête pour le marquis de Sade, contre ses fermiers de La Coste, 3 et 4 juillet 1783 (4 p. in-4).

61. PAYAN, greffier à La Coste : P.S., contributions foncières du citoyen Sade (1 p. in-4). [I, 275].

62. PERROTTET, percepteur à La Coste : L.A.S. à Gaufridy, La Coste 8 avril 1806, (2 p. in-fol., adr.).

63. Mémoire de Silvestre, cordonnier à Ménerbes, mai 1771-juin 1772, pour la marquise de Sade (1 p. in-4). [I,289].

64. Mémoire d'Astay, tailleur à La Coste, [1775 ?], fournitures d'habits (1 p. in-fol.).

65. P.A.S. de Chauvin, maçon à Lourmarin, pour travaux au château de La Coste, [1774 ?] (1 p. in-4).

66. Facture de Fabre, matelassier à L'Isle-Sur-La-Sorgue (1 p. in-8).

67. Mémoire d'un voiturier de La Coste : « Rolle des voyages que jay fait pour Monsieur le Marquis de Sade », 1773 (2 p. in-4).

.../...

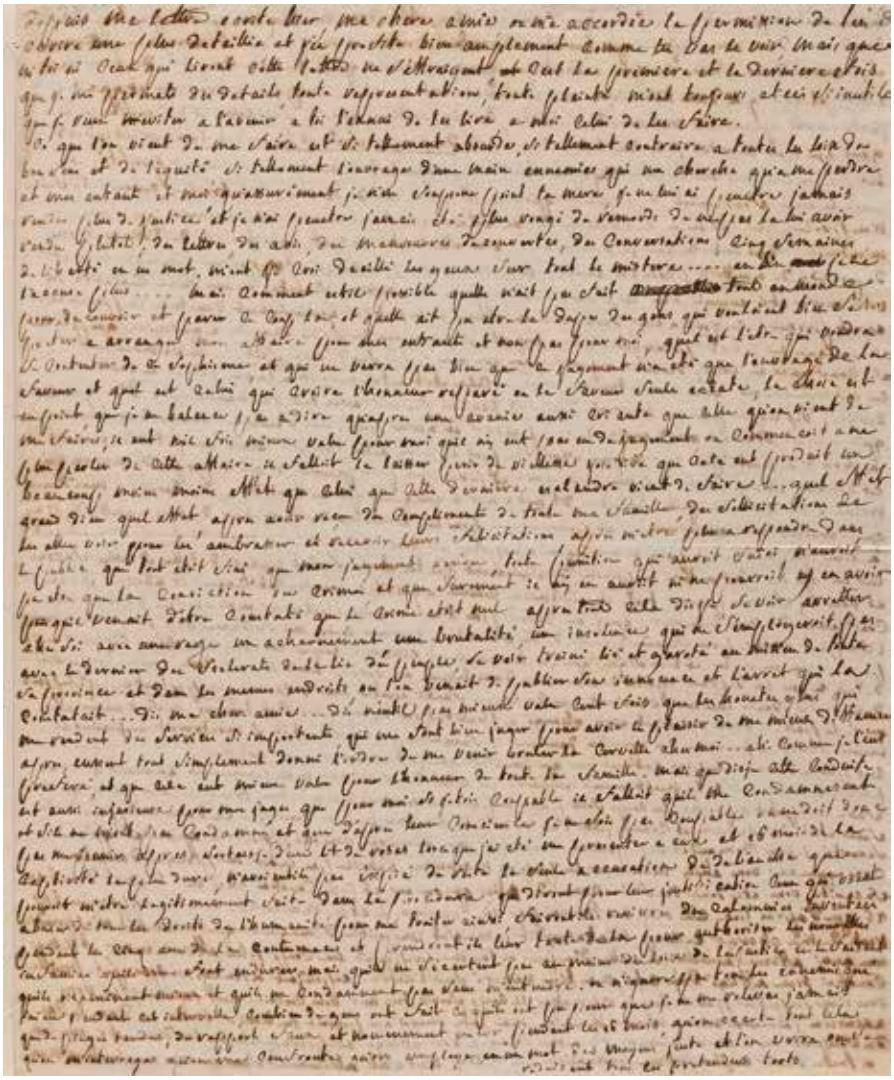

.../...

68. TERRIS, médecin à Beaulieu : P.A.S., mémoire de ses voyages au château de La Coste pour le marquis et sa famille du 14 août au 21 septembre 1776 (2 p. in-4).

69. TERRIS : P.A.S., autre mémoire de frais et voyages à La Coste du 2 février 1772 au 20 septembre 1779 (3 p. in-fol., adr. à Gaufridy). [I, 367].

70. PAYAN, greffier à La Coste : P.S., procès-verbal de la dévastation du château de La Coste, le 17 septembre 1792 et jours suivants (cahier de 6 ff. in-fol. [II, 407].

71-72. François-René MOLÉ (de la Comédie-Française) : 2 L.A.S. au marquis de Sade. 2 mai 1790 et [mars-avril 1793 ?], rendez-vous. [II, 358].

73. Julie CANDEILLE : L.A.S. au marquis de Sade, [fin 1795 ?], sur sa pièce *Le Boudoir* (1 p. in-8). [II, 304].

74. RESQUE (agent d'affaires) : L.A.S. au citoyen Sade à Saint-Ouen, 25 avril 1798, concernant les arrangements avec son fils et Mme de Sade (3 p. in-8, adr.).

76. Copie de l'arrêté de levée de séquestre du 4 février 1799, faite en 1820 (4 p. in-4). [II, 589].

76. Certificat d'inscriptions hypothécaires du citoyen Sade, 6 août 1806 (6 p. in-4). [II, 589].

77. Procès-verbal d'ordre et notification de la succession de Louise Aldonse d'Astoaud de Murs, veuve de Gaspard-François de Sade (grand-mère du marquis), 19 et 23 août 1806, signé par Vial, huissier à Apt (4 p. in-fol. en parte impr.).

78. L.A.S. par Boyer, Avignon 17 mai 1818, à M. de Massip à Bonnieux, concernant la succession du marquis de Sade (2 p. in-4, adr.).

79. Affiche de vente d'immeubles de la succession vacante du marquis de Sade, Apt 28 mai 1873. [I, 660].

80. Louis-Joseph de Bourbon, prince de CONDÉ : P.S., Rheistritz 11 avril 1801, passeport-certificat pour Pierre-Marie-Joseph de Sauvagney, sous-lieutenant à l'armée de Condé (1 p. in-fol. en partie impr., sceau aux armes sous papier).

81. Tableau général du régiment Noble à pied, au licenciement du 29 avril 1801 (ms in-plano).

82. Jean-Baptiste-Joseph-David, comte de SADE D'EYGUIÈRES : L.S., Antibes 19 juin 1754, signalant des mouvements de galiotes tunisiennes (2 p. in-4). [II, 593].

83. Vicomte de SADE-TARASCON : L.A.S. à son beau-frère M. de Cousin à Cavaillon (1 p. in-4, adr.)

84-85. Louis, comte de SAINT-FLORENTIN (ministre) : L.A.S. et L.S. au cardinal de Bernis, 3 janvier 1759 (1 p. in-4), et Versailles 24 septembre 1760 (2 p. in-4).

86. René Nicolas de MAUPEOU (chancelier) : L.S., 22 octobre 1763 (1 p. in-4).

87. Antoine de SARTINE (lieutenant général de police et ministre) : L.S. à M. Tassin de Villepion, 14 août 1765 (2 p. in-4).

88. Louis-Auguste, baron de BRETEUIL (ministre) : L.S. à M. Sabatier de Cabre, Vienne 16 août 1777 (1 p. in-fol.).

89. Jean-Charles LENOIR (lieutenant général de police) : L.S. au baron de Belderbusch. 31 mai 1780 (1 p. in-4).

90. Michel-Antoine SERVAN (magistrat et député) : L.A.S. à M. de Raimond, Roussan 5 floréal VII (23 avril 1799), concernant J. Vasselier (2 p. in-4).

91-92. Joseph-Jérôme Siméon (député et ministre) : 2 L.A.S., comme membre du Conseil des Cinq cents au bas d'une requête, et 23 mars 1817.

93. Joseph-Stanislas ROVÈRE et François-Martin POULTIER (conventionnels) : P.S. par les deux avec apostilles autogr. au bas d'un mémoire de services, 3e compl. III (19 sept. 1795, 3 p. in-fol.).

94. Saint-Fal (de la Comédie-Française): P.S., 1er brumaire V (22 octobre 1796), reçu de ses appointements (1 p. in-4 à en-tête du *Théâtre de la rue Feydeau*).

95. Jacques Boutet dit Monvel (de la Comédie-Française): L.A.S., 15 messidor VII (3 juillet 1799), en faveur d'un bon républicain (1 p. in-4).

96. J.A. Foucault dit Saint-Prix (de la Comédie-Française): L.A.S. à M. Damin, 28 janvier 1810 (1 p. in-8, adr.).

97. Marquis de Poyanne: P.A.S., certificat pour un carabinier, Charleloup 1er septembre 1765 (1 p. in-4).

98. Louis XV: P.S. «paiés Louis», Versailles 1er octobre 1770, ordre de paiement (1 p. in-fol.).

99. Louis XVI: P.S. (secrétaire), brevet de lieutenant, Paris 1er juillet 1792 (1 p. in-fol.).

100. Louis XVIII, comme comte de Provence: P.S., Versailles 23 mars 1776, ordre de paiement d'une gratification extraordinaire au S. de La Tour (1 p. in-fol.).

101. Richard-Jean-Louis, commandeur de Sade (oncle du marquis): L.S. au président des Galois de La Tour à Aix, Saint-Cloud 25 juin 1778 (3 p. in-4, enveloppe).

102. D.A.F., marquis de Sade: L.A.S. au citoyen Charles Gaufridy à Apt, Versailles 13 nivôse VIII (3 janvier 1800), malade, mourant de faim, et dans la misère, il est entré à l'hôpital de Versailles et enrage qu'on ne lui envoie pas d'argent (1 p. in-4, adr.) [II, 518].

103. Charles Des Galois de La Tour, premier président du parlement d'Aix: L.S. à M. Senchon, Aix 7 août 1748, relative à un assassinat commis à Noves (1 p. in-4).

104. D.A.F., marquis de Sade: L.A. à Rainaud, [Naples février 1776], accusant réception d'une lettre de change (2 p. obl. in-8).

105. D.A.F., marquis de Sade: P.A., note sur deux petits vases de tôle peinte qui sont dans son bureau (1 p. in-12).

106. D.A.F., marquis de Sade: L.A. (fragment) à Gaufridy, [juin ou juillet 1790], sur les troubles révolutionnaires en Provence (moitié sup. d'un f. in-4, 2 p.).

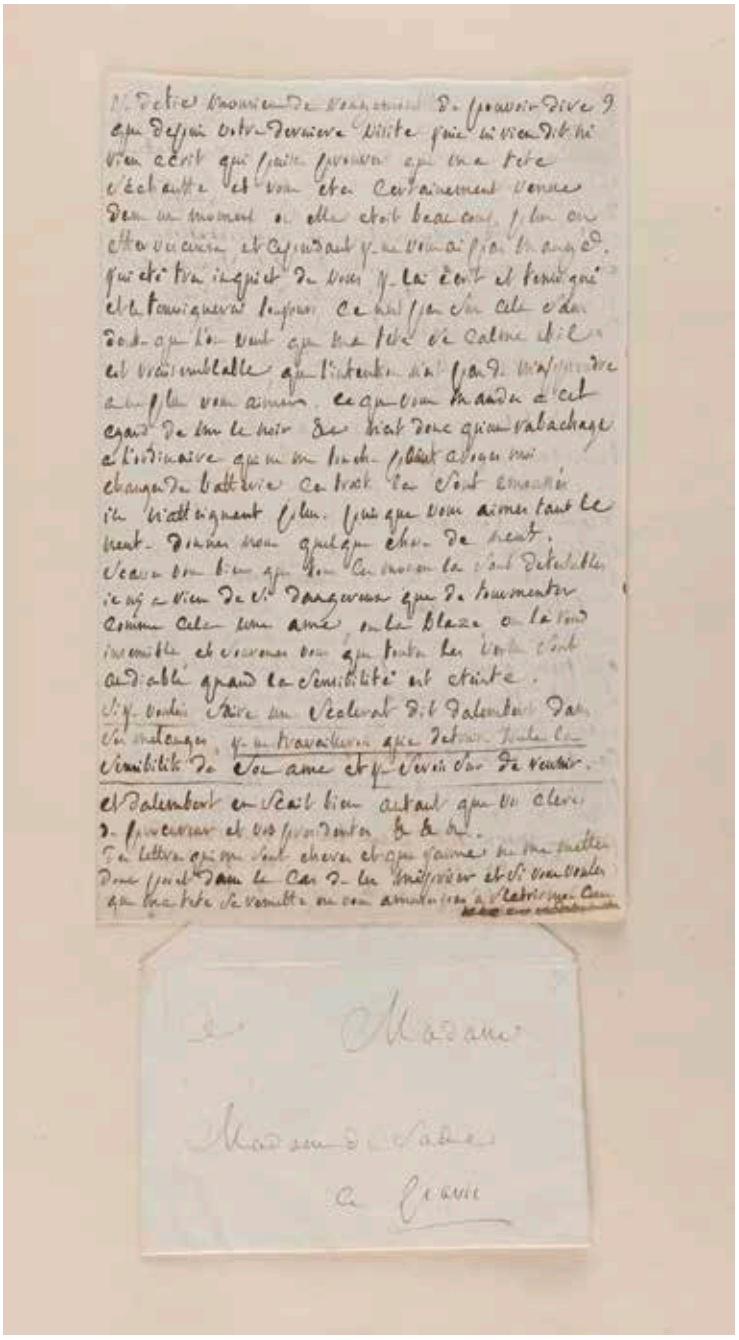

107. Copie d'une lettre de Thomas Paulet au marquis de Sade, 21 octobre 1792, avec apostille a.s. du marquis de Sade, certifiant «sous le sceau de ma parole d'honneur» cette copie conforme, concernant le pillage du château de La Coste (3 p. in-4, et note autogr. en p. 4).

108. Abbé de Sade d'Eyguières: L.A.S. à la marquise de Sade à La Coste, Marseille 28 août 1775, concernant les démarches en faveur du marquis (2 p. in-4, adr.).

109. Annet Sablonnière: L.A.S. à M. Lions à Arles, Thiers 20 octobre 1777, protestant contre la détention «en esclavage» de sa fille Annette [Nanon] (3p. in-4, adr.).

110. Antoine Roux, docteur en médecine: L.A.S à Gaufridy, Marseille 19 octobre 1778, concernant les soins donnés à une fille [affaire de Marseille] (2 p. in-4, adr.).

111. Marie–Dorothée de Rousset: L.A. à Gaufridy, 1er janvier 1779, recopiant le compliment en vers qu'elle a reçu de Sade (3 p. in-8, adr., mouill. et restauration).

112. Marie–Dorothée de Rousset: L.A. à Gaufridy et à Gothon, 29 mai 1779, sur la marquise et les démarches en faveur de Sade (3 p. in-4, adr.).

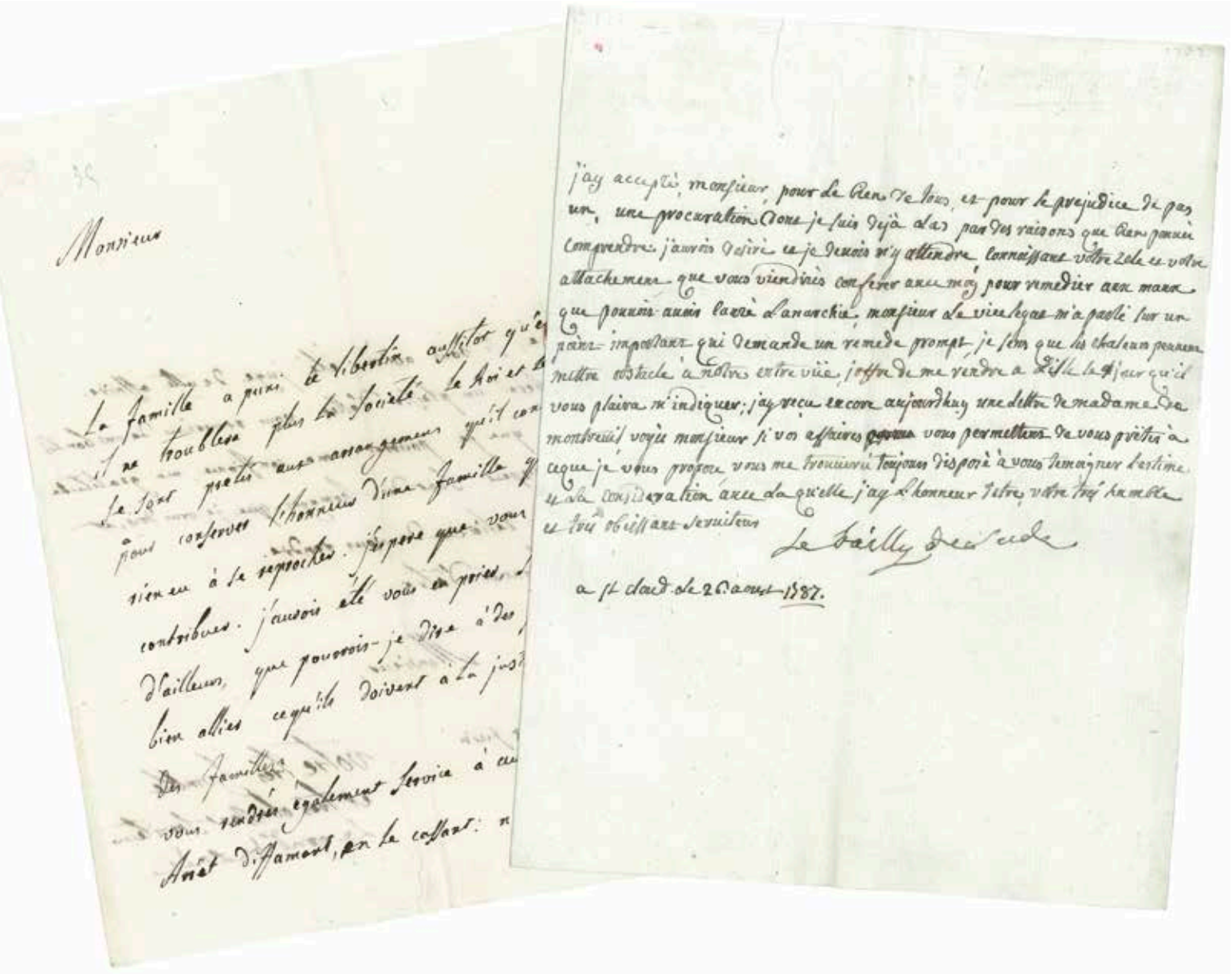

Monsieur

La famille a puni le libertin aussitot qu'e
il ne troublera plus la société. le Roi et l
se sont prêtés aux arrangemens qu'il con
pour conserver l'honneur d'une famille q
rien eu à se reprocher. j'espere que vous
contribuer. j'aurois été vous en prier, s
d'ailleurs, que pourrois-je dire à des
bien allier ce qu'ils doivent à la just
des familles
vous rendrés également service à ce
Arrêt diffamant, en le cassant: n

j'ay accepté, monsieur, pour le bien de tous, et pour le prejudice de pas un, une procuration dont je suis déjà alas par des raisons que bien pouvés comprendre. j'aurois desiré et je devois m'y attendre, connoissant votre zele et votre attachement que vous viendriés conferer avec moy pour remedier aux maux que pouvoit avoir causé l'anarchie. monsieur le vice legat m'a parlé sur un point important qui demande un remede prompt, je sens que les chaleurs peuvent mettre obstacle à notre entrevüe, j'offre de me rendre a Lisle le 4 jour qu'il vous plaira m'indiquer; j'ay reçu encore aujourdhuy une lettre de madame de montreuil voyés monsieur si vos affaires ~~[illegible]~~ vous permettent de vous prêter à ce que je vous propose vous me trouverés toujours disposé à vous temoigner l'estime et la consideration avec laquelle j'ay l'honneur d'etre votre très humble et très obeissant serviteur

Le bailly de Suede

a St cloud le 26 aoust 1787.

119. **Famille de SADE**. 21 lettres ou pièces, XVIIe-XVIIIe siècles ; la plupart in-4, nombreuses adresses avec cachets de cire aux armes (certains sur lacs de soie). 2 500 / 3 000 €

Ensemble sur les ancêtres et la famille du marquis de Sade.

Jean-Baptiste de SADE seigneur de MAZAN (1601 ?-1669, colonel de la cavalerie du Pape en Comtat-Venaissin, trisaïeul du marquis). L.A.S., 10 septembre 1656, à M. de Rocquevaire à Marseille, sur la mort de sa mère Mme de Mazan.

Richard de SADE seigneur de SAUMANE (1602 ?-1663, camérier d'Urbain VIII, évêque de Cavaillon, frère du précédent). L.A.S., Rome 2 juillet 1659, à M. de Roquevaire à Marseille, au sujet de l'arrivée de prêtres en Cour de Rome.

Gaspard-François de SADE marquis de MAZAN (1669-1739, colonel de l'artillerie et de la cavalerie du Pape au Comtat, grand-père du marquis). 2 L.A.S., [1710], au chevalier de Beauchamps, au sujet de l'achat d'un pré. Plus un reçu signé de sa femme « de Murs de Sade » (Avignon 1754).

Jean-Louis, abbé de SADE de MAZAN (1676-1765, frère du précédent, prieur de Sainte-Croix de Maulsang et prévôt de l'église de L'Isle-sur-la Sorgue). P.S., Avignon 25 février 1760, reçu du comte de Sade 150 livres pour sa pension.

Oncles et tantes du marquis. – Richard-Jean-Louis de SADE (1703-1789, chevalier de Malte, commandeur, bailli, grand prieur de Toulouse). 3 L.S. à Gaufridy : Saint-Cloud 28 juin 1778, sur son neveu : « La famille a puni le libertin aussitôt qu'elle l'a pû, il ne troublera plus la société. Le Roi et le gouvernement se sont prêtés aux arrangemens qu'il convenoit de prendre pour conserver l'honneur d'une famille qui n'a jamais rien eu à se reprocher »… ; 29 décembre 1779 ; et 26 août 1787 (sur les affaires avec Mme de Montreuil) ; plus une P.A.S. (1739) et un billet en son nom (1788). – Jacques-François-Paul-Aldonse de SADE (1705-1778, abbé commendataire d'Ébreuil, biographe de Pétrarque). 2 L.A. à son frère le comte de Sade, Avignon 8 et 10 septembre [1762], concernant la succession de leur mère ; L.A.S. à Ripert, viguier de Mazan, Saumane 20 novembre ; L.A.S. au notaire Fage, 13 juillet 1771, concernant les droits des seigneurs de Mazan. – Henriette-Victoire de Sade, marquise de VILLENEUVE-MARTIGNAN (1715-1798). L.A.S. à Ripert, viguier de Mazan, se plaignant de sa conduite à son égard.

Jean-Baptiste-Joseph de SADE D'EYGUIÈRES : 3 L.A.S. à Gaspard Gaufridy, Eyguières et Carpentras 1782-1783, concernant les archives de sa famille. Plus une L.A.S. de sa femme, née Émilie de BIMARD, Aix 5 août 1789, au même, pour faire vérifier sa généalogie dans les archives de Saumane ; et une L.A.S. de Marguerite Le Gouche de Saint-Étienne, comtesse de Sade d'Eyguières, à son père ; plus une L.S. « Mignot Ve Sade » au général Pascalis, Tarascon 15 messidor VIII.

On joint un ensemble de 22 documents concernant la famille de Sade, et leurs seigneuries de Mazan, Saumane et La Coste, 1698-1800 : cession de droits, procurations, bail, comptes (compte de Ripert avec la marquise de Sade pour la terre de Mazan), procédures, délibérations de la communauté de Mazan, inventaire, reçus ; lettres, principalement à Gaspard Gaufridy, concernant notamment le marquis de Sade ; plus un acte en latin de 1456, et 2 mémoires imprimés.

120. **Jean-Baptiste-François-Joseph, comte de SADE** (1702-1767) officier et diplomate, père du marquis. L.A., [août 1744]; 3 pages et demie in-4. 300/400€

Lettre inédite sur la maladie de Louis XV à Metz.

«Le 14 on eut de bonnes nouvelles a Versailles […] le mieux se soutenoit». Mais le bruit courait dans Paris que le Roi était au plus mal… La Reine reçut un courrier très alarmant, et s'enferma dans son cabinet avec le Dauphin et M. de Chatillon. La Reine est partie, avec ses dames, pour Lunéville. On ne sait si le Dauphin sera autorisé à se rendre à Metz. «Le roy a été a Metz enfermé ne voyant personne […] le treize il luy prit une grande foiblesse il fut trois heures sans connoissance on ouvrit toutes les portes en disant qu'il estoit mort c'est au retour de cette foiblesse qu'il a demandé a se confesser»… Etc.

On joint un bulletin manuscrit du 16 août; plus une L.A.S. à Gaufridy, Versailles 10 mars.

121. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., 29 décembre [1764?], à François Elzéar Fage, notaire et avocat à Apt; 1 page in-4, adresse. 500/600€

Il le prévient de «n'avoir plus ni égard ni attention a toutes lettres ecrites de ma part et signés *Uni* [?] prevenés en touts les gens du pais; cest un coquin, qui vient de faire cent excroqueries sur le pavé de Paris, avec une gueuse des rues dont il sest amouraché, il pouroit peutetre tourner vers nos cotés et abuser du credit quil y avoit pour faire quelque tour de son metier». Il est dans l'embarras «par toutes les affaires que me donne ce vilain drôle la heureusement que rien ne me retombera sur le corps»…

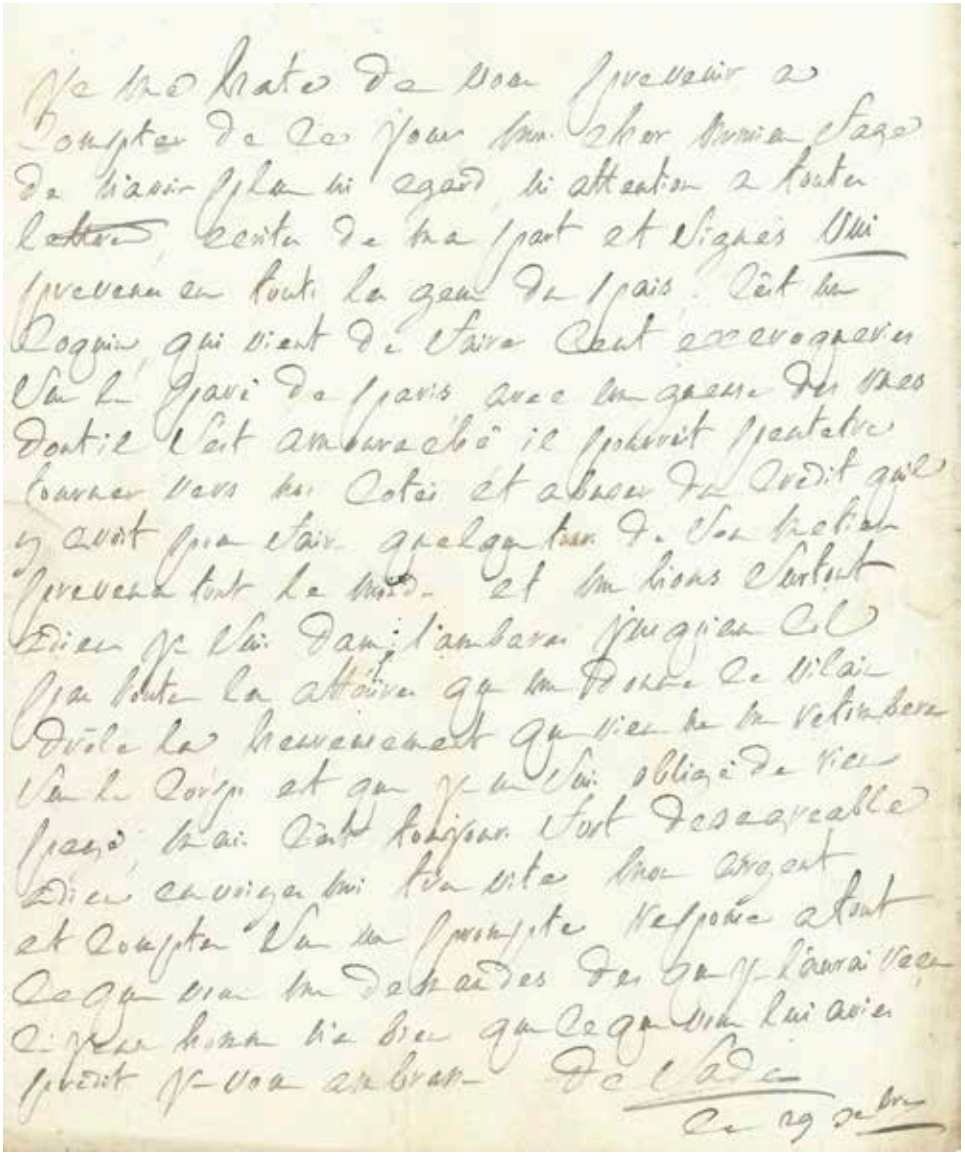

121

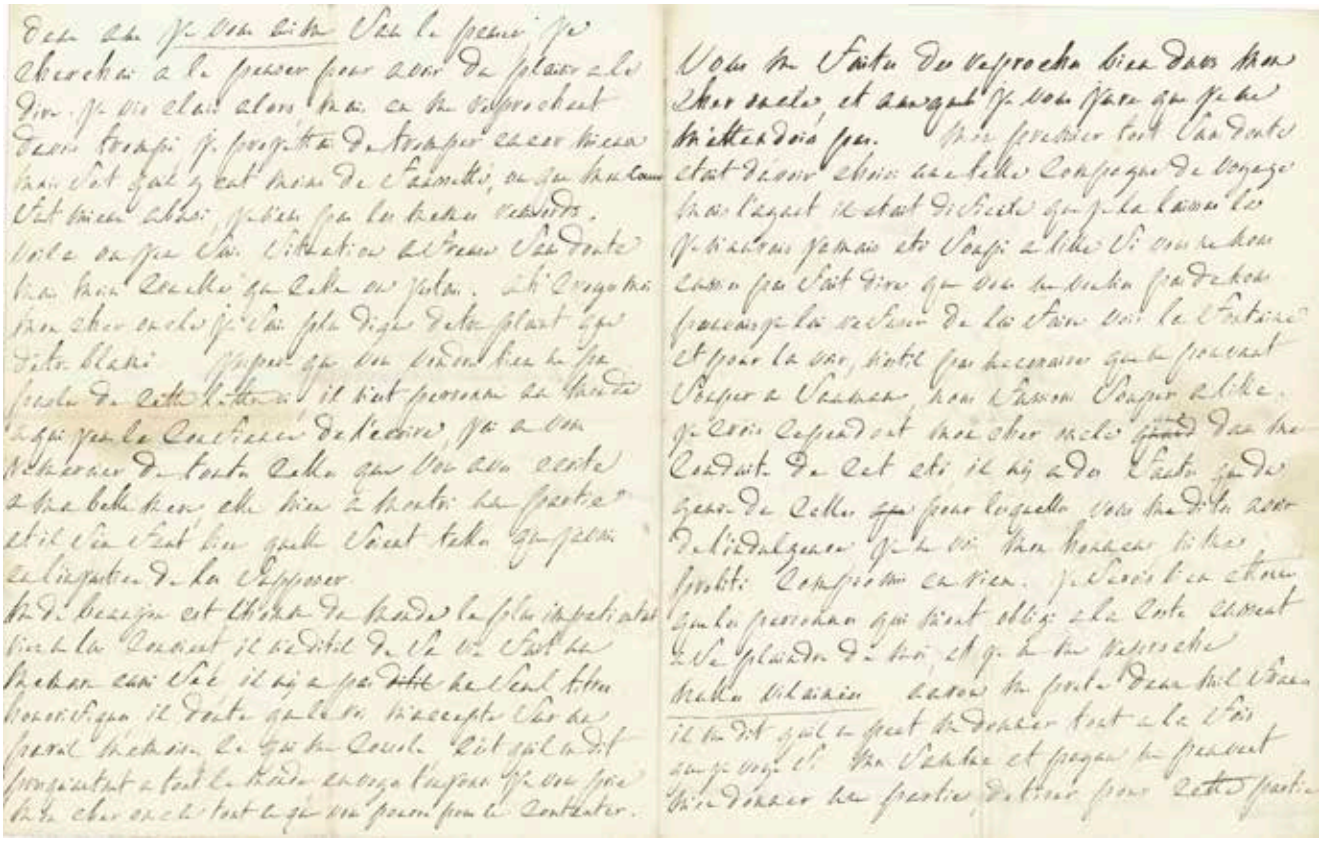

122. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A., [août-septembre 1765], à son oncle l'Abbé de SADE ; 4 pages in-4. 1 500 / 2 000 €

Curieuse lettre, où Sade, alors âgé de vingt-cinq ans, confie à son oncle sa répugnance pour sa femme.

Sade s'explique d'abord sur son escapade dans le Midi avec une courtisane, la BEAUVOISIN... « Mon premier tort sans doute etait d'avoir choisi une telle compagne de voyage mais l'ayant, il etait dificile que je la laissas la [...] je ne vois mon honneur, ni ma probité compromis en rien [...] je ne me reproche *nulles vilainies* »... Quant aux problèmes d'argent, « le coquin de juif refuse de payer, il me semble que toute la mauvaise foi est de sa part et que je ne suis pas responsable de la coquinerie du juif »...

Il en vient à parler des femmes... « les femmes que je vois peuvent me gater l'esprit, mais non pas le cœur ». Il ne peut aimer sa femme : « J'ai fait l'impossible, mon cher oncle, pour me vaincre sur la répugnance quelle m'a inspiré des le premier moment, je n'en ai jamais été le maitre ». Il rappelle les circonstances de son mariage, organisé sans son consentement... « ma bouche a promit ce que mon cœur ne pouvait tenir [...] J'ai cru que tout mon devoir consistait a cacher mes vrais sentiments je me suis presqu'abusé moi meme et l'obligation detre faux en engourdissant les vrais sentiments de mon cœur me fit un instant trouver mon devoir moins lourd en me deguisant la haine las detre si longtemps contraint et d'avoir dit depuis deux ans *je vous aime* sans le penser je cherchai a le penser pour avoir du plaisir a le dire. Je vis clair alors, mais en me reprochant davoir trompé, je projettais de tromper encor mieux [...] je suis plus digne detre plaint que detre blamé »...

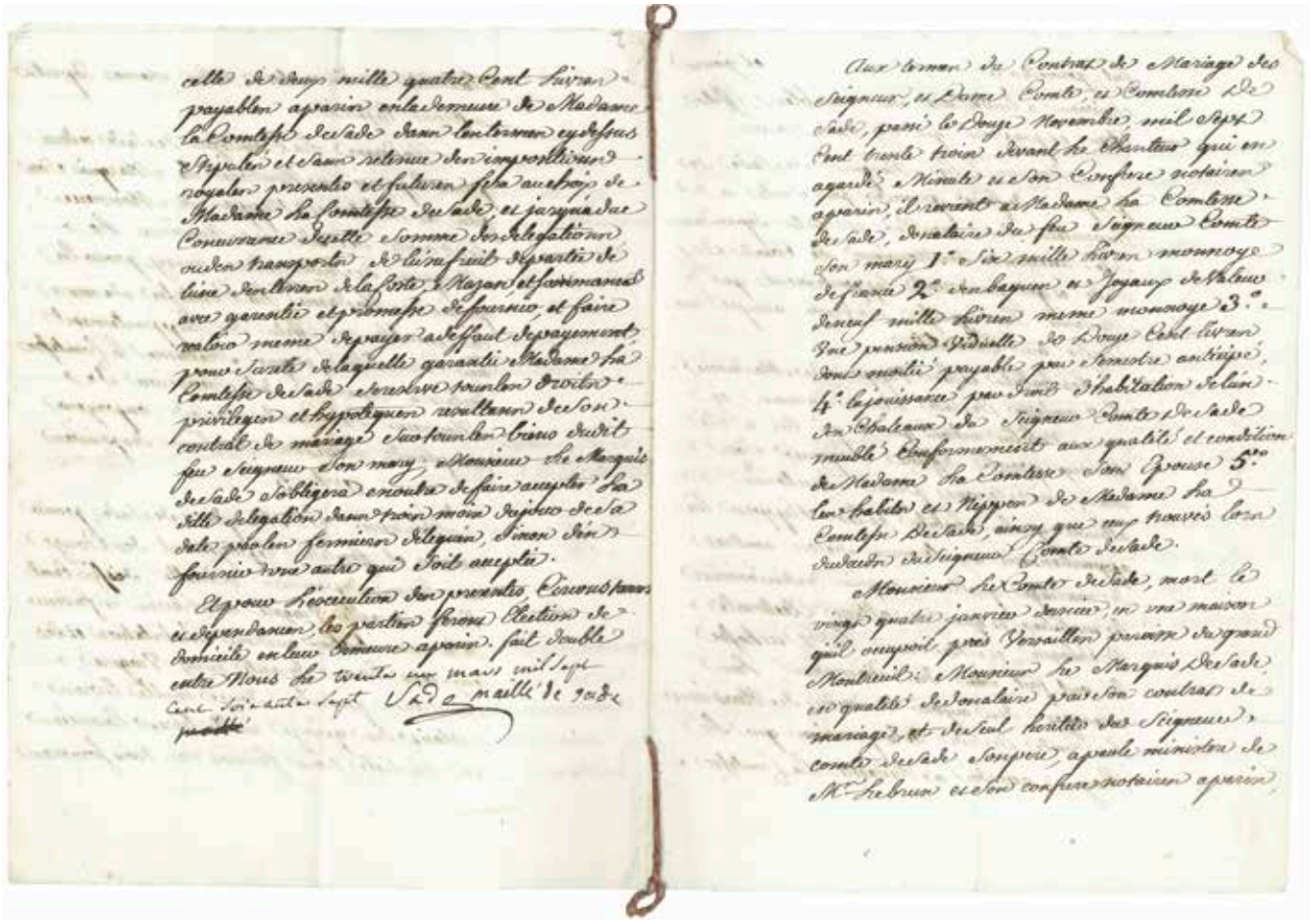

123. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. P.S. « Sade », cosignée par sa mère « Maillé de Sade », 31 mars 1767 ; cahier in-4 de 8 pages. 800 / 1 000 €

Conventions entre le marquis de Sade et sa mère, après la mort du comte de Sade.

Le comte de Sade est mort le 24 janvier au Grand-Montreuil. La comtesse reçoit, en vertu du contrat de mariage (1753), comme « donataire du feu seigneur comte son mari », 6 000 livres, des bijoux (pour 9 000 livres), une pension de 1 200 livres, la jouissance d'un des châteaux, ses « habits et nippes ». Le marquis est « seul héritier du comte de Sade son père ». 5 articles règlent les conventions entre le marquis et sa mère. Le marquis lui versera une « pension viduelle » (de veuve) de 1 200 livres par semestre ; il lui assurera une rente viagère de 600 livres, la comtesse renonçant « à son droit d'habitation » et laissant le marquis « le maître de disposer du château et des meubles dont son contrat de mariage lui accorde la jouissance » ; avec, pour garantie des paiements, « l'usufruit de partie de l'une des terres de La Coste, Mazan et Saumane »… Etc.

Bibliothèque Sade (II). *Papiers de famille*. 2. *Le marquis et les siens* (éd. M. Lever), p. 121-125 (CMXXI).

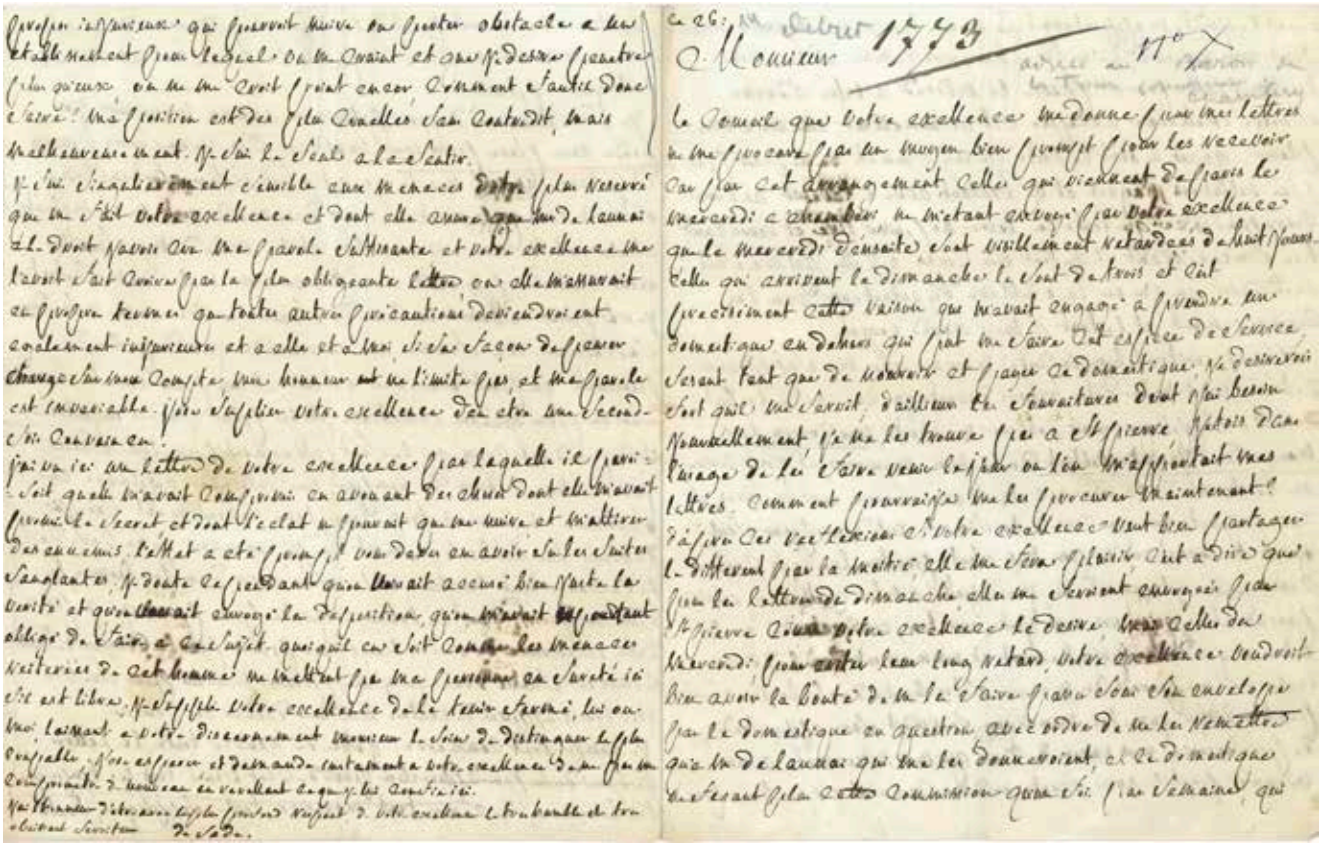

124. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., [fort de Miolans fin mars ou début avril 1773, au comte Sallier de La Tour, gouverneur du duché de Savoie]; 4 pages petit in-4. 1500/2000€

Belle lettre lors de son emprisonnement au fort de Miolans, en Savoie, où le comte a été incarcéré et détenu au secret à la demande de sa belle-famille, après sa liaison et son escapade en Italie avec sa jeune belle-sœur. [Le 30 avril, la marquise réussira à faire évader son mari, en compagnie de son codétenu, le baron de L'Allée.]

Sade commence par se plaindre des mesures qui retardent de huit jours les lettres qu'il reçoit: «c'est précisément cette raison qui m'avait engagé à prendre un domestique en dehors qui put me faire cet espèce de service; fesant tant que de nourrir et payer ce domestique, je désirerois fort qu'il me servit; d'ailleurs les fournitures dont j'ai besoin journellement, je ne les trouve pas à St Pierre, j'étois dans l'usage de les faire venir le jour où l'on m'apportait mes lettres». Il propose un nouvel arrangement pour sa correspondance: «Si votre excellence accepte cet arrangement, elle me fera plaisir. Quant à tout le reste je m'y soumets on ne peut pas plus volontiers, n'ayant et ne voulant avoir à l'avenir aucune correspondance que toute la terre ne puisse lire et renonçant bien sincèrement et de tout mon cœur, à celle qui m'a fait mettre ici, que j'ai eu la faiblesse d'y entretenir dans les commencements et le tout à mon grand regret».

Il regrette que sa supplique à Turin n'ait eu pour effet que «d'être resseré davantage, car enfin le but de cette supplique était d'obtenir ma liberté»… Et il tente d'attendrir le gouverneur sur son sort: «Je suis majeur depuis plusieurs années […] j'ai perdu mon père pour mon malheur, car je ne serois pas ici si je l'avois encor, ma mère est fort vieille, fort infirme et finit tranquilement ses jours dans un couvent ne se melant absolument de rien, mes oncles, et le reste de ma famille m'ont certifié par écrit ne s'être en rien melé de ma détention. Je n'ai point offensé la Cour de France, encor moins celle de Sardaigne, ma femme me redemande, je ne dépends de personne, qui peut donc me retenir, et qui peut oser le faire sans les plus grandes vexations, et les plus grandes injustices. Si cependant ceux qui le font allèguent pour leur seule justification le désir de rompre une intrigue déplacée et facheuse, ils poussent trop loin leur ressentiment, car j'ai déclaré très authentiquement que j'y renonçois […] Je romps tout commerce. J'offre de rendre toutes les lettres. Je jure de ne pas approcher Paris de cent lieues tout le temps que l'on l'exigera, de cesser tout mémoire, toute supplique, tout propos injurieux […] Ma position est des plus cruelles sans contredit, mais malheureusement je suis le seul à la sentir»... Etc.

On joint un post-scriptum autographe (1 page petit in-4) au sujet de Bailli, «cantinier du fort», qui a besoin d'argent: «J'eus payé cet homme moi-même ici sans en etourdir votre excellence si les fonds que j'avois cet hiver me fussent restés; mais lorceque mon epouse vint, elle me temoigna en avoir besoin et je les lui fis passer, de manière que je me trouve absolument sans le sol».

125. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A., La Coste 2 mars 1774**,** à François RIPERT, son régisseur à Mazan ; 4 pages in-fol. (légère mouillure avec petit manque). 1 500 / 2 000 €

Importante lettre après son évasion du fort de Miolans (30 avril 1773), où Sade avait été incarcéré à la suite de l'affaire de Marseille.

Sade est alors recherché par la police et se cache. Il demande à Ripert de lui procurer 3500 livres sur les lods, l'argenterie ou des billets, et lui annonce son arrivée dans la nuit... « j'arriverai par la petite porte du jardin [...] et je passerai une semaine entière ches vous caché, cestadire sans que personne ni ne me scache ni me me soupsone ches vous ». Sa femme le rejoindra dans la journée ; Ripert ira l'excuser auprès des dames de la ville de ne pas faire de visites... « nous vous demanderons avec instance que votre porte soit hermetiquement fermee pour tout le monde »... Pour son départ le 11 « il faudra deux mulets ou chevaux pour me conduire au pont du St Esprit en une nuit [...] il faudra une voiture et deux mulets pour ramener madame a la Coste en un jour. Vous aures la complaisance de l'escorter parce qu'elle sera seule ». Il le prie de mobiliser des artisans pour faire un bois de lit et un matelas de voyage, « mais il faudra quil se fasse dans votre maison, et sous mes yeux attendu que je suis fort difficile sur le choix de cette marchandise [...] du reste un peu de gras parce que ni madame ni moi ne faisons maigre [...] on exige de moi une petite absence pendant laquelle Md de Montreuil [sa belle-mère] a promis darranger toutes les affaires tant civiles que criminelles, vous voyes donc bien que l'incognito et l'argent sont indispensable pour la contenter [...] toutes les dettes seront generalement payées [...] la dernière esclandre n'a été faite que pour enlever les lettres de Md de Launai la famille de M l'archeveque de Paris ayant exigé cette ceremonie avant de consentir a lui donner le marquis de Beaumont son neveu pour epoux, vous pouves repandre partout et cette nouvelle et ce developement de l'expedition qui a tant fait jaser. Vous le deves meme pour faire cesser les mauvais bruits qui pourroit en courir sur mon compte »...

126. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A., [La Coste décembre 1774], à son avocat Gaspard GAUFRIDY, à Apt ; 3 pages petit in-4, adresse. 800 / 1 000 €

« Nous vous attendrons donc mardi mon cher avocat [...] Je vous prie de vouloir bien venir de bonne heure, au moins pour diné c'est à dire à trois heures ; vous m'obligerez d'observer cette meme coutume toutes les fois que vous viendrez nous voir cet hiver ; en voici la raison. Nous sommes décidés par mil raisons à voir très peu de monde cet hiver. Il en résulte que je passe la soirée dans mon cabinet, et que md [madame] avec ses femmes s'occupent dans une chambre voisine jusqu'à l'heure du couché moyen en quoi à l'entrée de la nuit, le château se trouve irrémissiblement fermé feu éteint plus de cuisine et souvent plus de provision. Conséquament c'est vraiment nous déranger que de ne pas arriver pour l'heure du diner et nous déranger de toute manière. Nous vous connoissons trop honête pour ne pas vous soumetre à cette petite gene, que nous chercherons d'autant moins à reformer en votre faveur, qu'elle nous fait gagner deux ou trois heures de plus du plaisir d'être avec vous ».

Suit la minute d'une lettre concernant l'abonnement de la marquise de Sade à une gazette.

Enfin Sade évoque une dispute domestique à propos d'un livre égaré, qui « vient d'exciter une altercation carteronique, et consequament gothonique qui vise à de grandes suites car on veut son congé. Votre présence est encor ici nécessaire pour calmer tout cela »…

Correspondance (Lély), XLV.

127. **René-Pélagie de Montreuil, marquise de SADE** (1741-1810). MANUSCRIT de la main de l'avocat Gaspard GAUFRIDY (1729-1818), [1774] ; 5 pages et quart in-fol. 1 000 / 1 200 €

Important mémoire, inspiré par Sade, où la marquise expose les faits survenus depuis l'affaire de Marseille, prend la défense de son mari, et dénonce les manœuvres de sa mère.

« Dame Renée Pélagie Cordier de Montreuil, épouse de messire Louis. Donatien Adolphe Aldonce marquis de Sade, chevalier, seigneur de La Coste, Mazan, Saumanes et autres places, en son propre et comme administresse de messieurs ses enfants, exposera qu'elle est dans la cruelle nécessité de recourir à la protection des lois pour repousser enfin la vexation la plus criante qui fut jamais. Victime innocente de l'attachement le plus sacré, elle réclame les droits de l'humanité depuis trop longtems outragés. Elle étoit avec le marquis de Sade son mary dans sa terre de la Coste en Provence ; elle y fut jointe par la d^elle^ de Launay sa sœur sous le prétexte de lui faire compagnie et d'y respirer un air plus sain. Partagée entre son attachement pour son mary et sa tendresse pour ses enfans, elle y jouit pendant longtemps de cette paix que rien n'auroit du troubler, et les empressements de son mary ne lui permettoient pas de suspecter qu'une fatale passion devoit bientot devenir le foyer d'une suite de malheurs et d'infortunes »...

Elle raconte le départ de son mari avec un domestique en juin 1772 pour Marseille, la procédure criminelle qui y est instruite contre lui, ses démarches en sa faveur : « si elle est convaincue qu'une pure galanterie forme la seule matière de la procédure, elle apperçoit que la prévention la plus outrée avoit saisi tous les esprits, […] son instruction est précipitée par quelque génie malfaisant qui craignoit le retour du calme et de la réflexion »… Elle dénonce un arrêt flétrissant prononcé par un magistrat aveugle, inspiré par une fatale prévention… Elle tente en vain de s'adresser à sa mère Mme de Montreuil : « mais la tendresse ne parle plus en sa faveur. Solliciter pour son mari, c'est être complice de ses écarts, ses écarts ! […] son mari est plus malheureux que coupable […] une victime qui doit être immolée à la paix et au bonheur de la famille qui l'avoit adopté »...

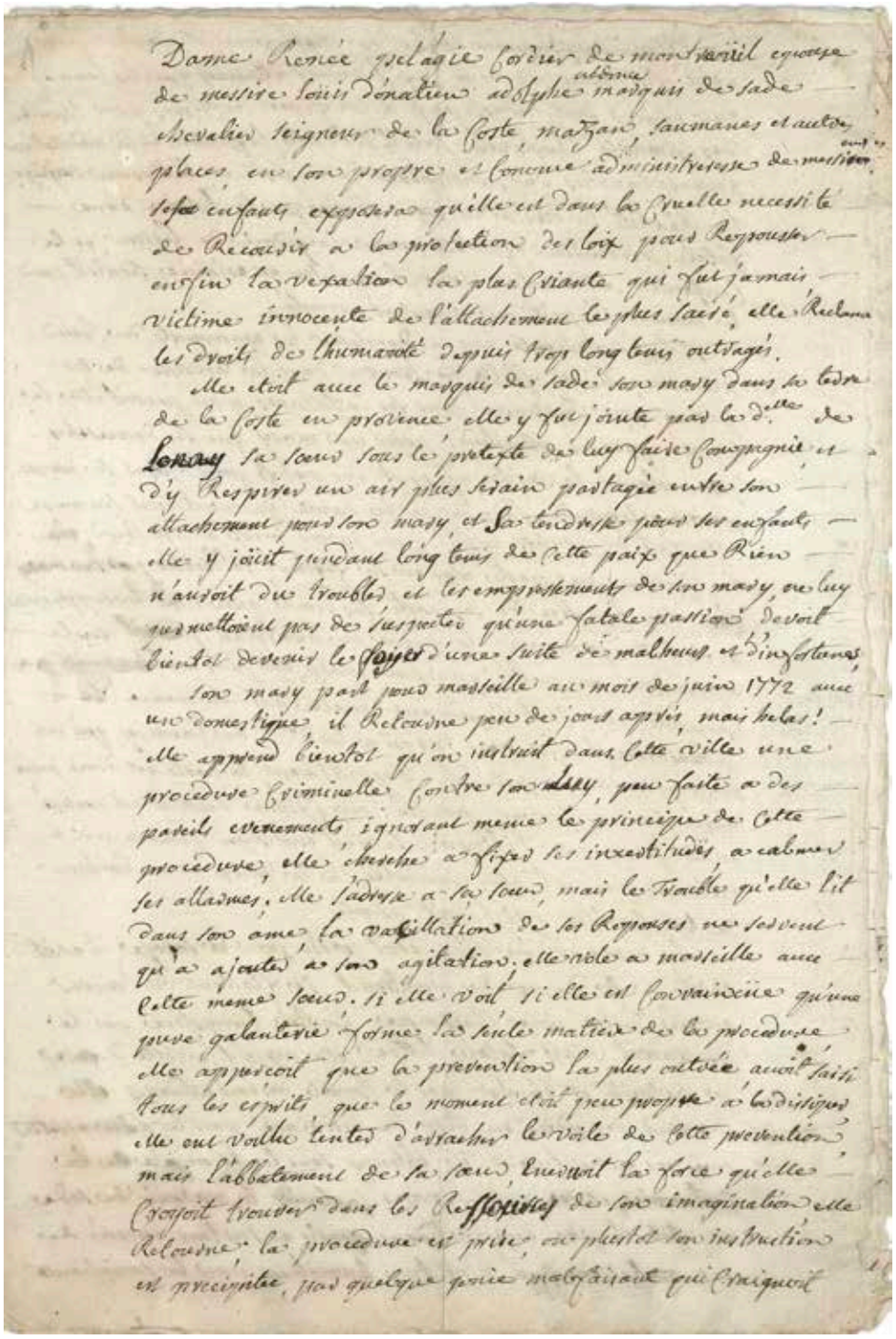

127

Le marquis était parti pour la Savoie, il avait écrit à Mme de Montreuil, espérant d'elle une ressource contre l'injustice qui le poursuivait. La présidente ayant appris la retraite de son gendre, elle réussit par ses manœuvres à le faire arrêter et emprisonner au fort de Miolans, « affreux séjour »… « Mais ce qui surprendra toute âme sensible, c'est que la dame de Montreuil, qui s'étoit érigée en despote absolu de la personne du marquis de Sade au préjudice du droit des gens.et de la foi publique », interceptait toutes ses lettres… Le marquis put enfin s'échapper, ce qui redoubla l'ardeur des persécutions de la Présidente ; il réussit à rentrer en France et à se retirer dans sa terre de La Coste. Mais Mme de Montreuil « regarde avec effroi toute démarche pour la justification, pour la liberté de son gendre ». Elle fait envoyer à La Coste un exempt de police, escorté de la maréchaussée, dans la nuit du 6 janvier 1774, pour s'emparer du marquis et de ses papiers : « les murs du château sont escaladés, on entre le pistolet et l'épée à la main », on fouille toute la maison avec violence : « Le cabinet du marquis de Sade fut l'objet de la dernière scène : l'on arrache et l'on coupe des tableaux de famille, l'exempt de police surtout se signale par l'enfoncement des bureaux et des armoires de ce cabinet, il se saisit de tous les papiers et de toutes les lettres qu'il y trouve ; les uns, au gré de cet exempt, deviennent la proie des flammes, il en sépare d'autres qu'il emporte »… La marquise dénonce cet « enlèvement qui viole tout à la fois le droit des gens et le droit de l'humanité, qui sacrifie l'honneur du marquis de Sade et de sa famille à des vues uniquement relatives à la dame de Montreuil »… Etc. Le mémoire est resté inachevé.

Correspondance inédite (P. Bourdin), p. 9-12.

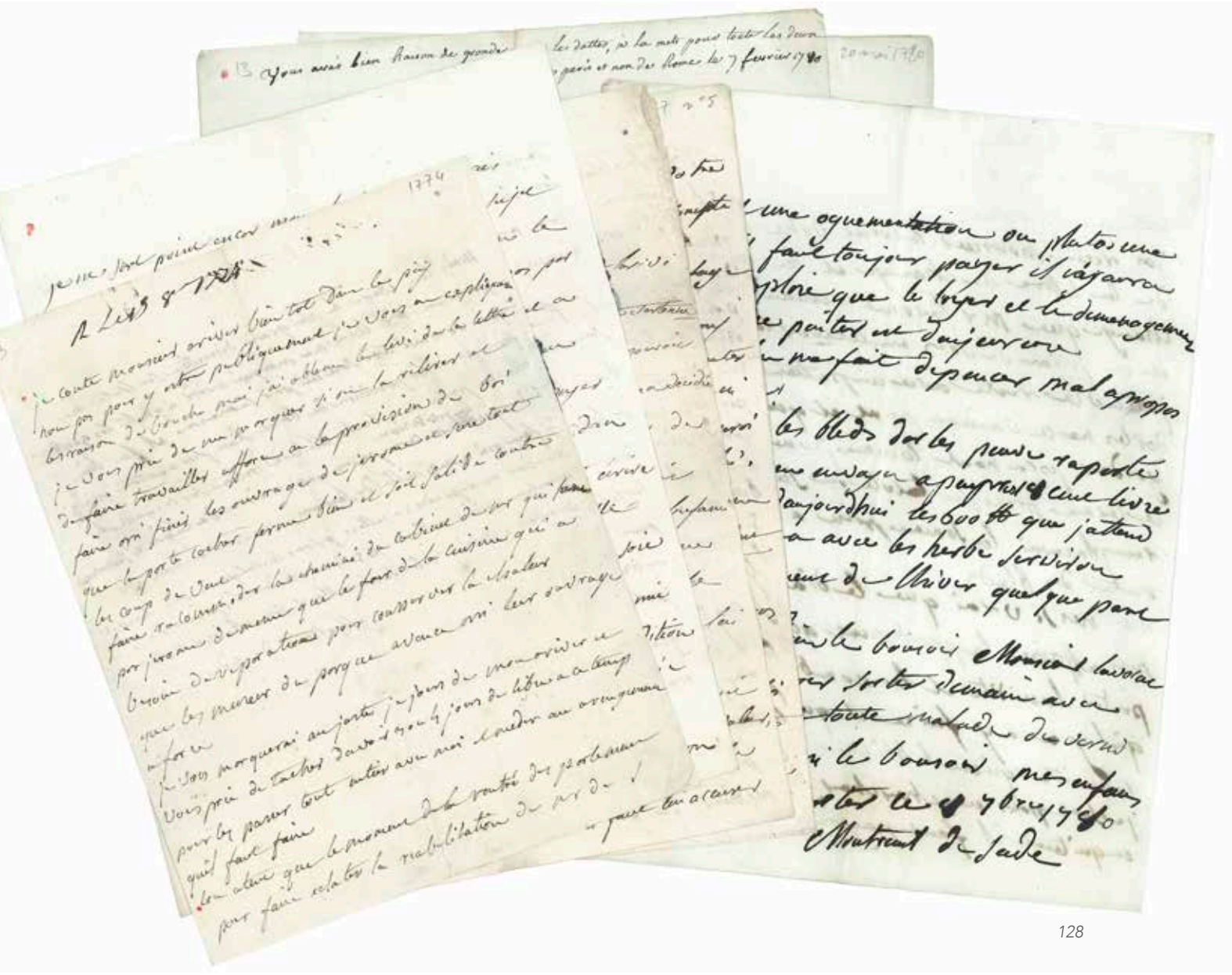

128

128. **René-Pélagie de Montreuil, marquise de SADE** (1741-1810). 6 L.A.S. et 5 L.A., 1774-1798, à Gaspard GAUFRIDY à Apt ; 25 pages in-4, 8 adresses avec cachets de cire aux armes brisés (mouillures à quelques lettres). 1 500 / 2 000 €

Intéressante correspondance à son avocat et homme d'affaires.

Octobre 1774. Elle annonce son arrivée prochaine au pays, mais « non pas pour y estre publiquement », et presse les travaux (porte cochère, cheminée du cabinet de Mr…). « Lon atent que le moment de la rentré des parlemens pour faire eclater la reabilitation de Mr de S. Mais lon exige la plus grande discretion »…

29 avril ***1777***, au sujet d'un jeune secrétaire, de l'autorisation donnée à Gothon de faire des vers à soie, des travaux… – *4 juin*. Elle sait enfin où est Sade, et nourrit un projet de le faire évader… – *1er septembre*, au sujet de domestiques.

7 février ***1780***. Elle accuse réception de la consultation ; la moitié de la lettre est écrite par Milli de Rousset (elle signe « Rousset Legoïste ») qui se vante d'avoir « des amoureux a linfini »… – *20 mai*. Elle a besoin d'argent, mais ne demandera pas un sol à sa mère… – *8 septembre*. Le diable se mêle de ses affaires ; son appartement est humide et a besoin de réparations ; il faut savoir ce que les blés vont rapporter… 1er *mai 1787*, sur les affaires avec le grand prieur ; elle n'a plus d'argent. 1*1 mai 1789*. Elle transmet des demandes de son mari… Elle devient vieille et infirme, et peut à peine marcher. Nouvelles des États généraux et de Mirabeau… « La revolte ici est totalement apaisé mes tout est garni de troupe » ; beaucoup de gens meurent de faim…

An VI. 21 brumaire (12 nov. 1797). Sade, n'ayant pas de notaire à Saint-Ouen, va venir à Paris faire la procuration ; elle voudrait savoir si l'affaire d'Arles n'est pas préjudiciable à ses enfants. – *21 nivôse (10 juin 1798)*. Elle remercie d'avoir fait « rompre un marché honereux a Mr de Sade et à ces enfans », sur le bien d'Arles...

On joint 3 autres L.A.S. de la marquise : 16 novembre 1776, à M. Blancard, au sujet d'un cheval ; 23 avril 1775, à des cousins, au sujet de leurs affaires ; 27 octobre 1783, à son oncle le grand prieur de Sade, sur le départ pour Malte de son fils le chevalier, Gaufridy et La Coste, la Gothon qui pille tout…

129. **Marie-Madeleine Masson de PLISSAY, Mme Claude-René Cordier de Launay de MONTREUIL, dite la Présidente de MONTREUIL** (1721-1789) épouse d'un président à la Cour des aides, belle-mère du marquis de Sade. L.A.S. « M. de M. », Paris 23 août [1775], à l'avocat Gaspard GAUFRIDY ; 4 pages et demie in-4. 1 000 / 1 200 €

Longue et intéressante lettre dénonçant la conduite du marquis de Sade avec sa femme.

« Il est des choses sur lesquelles elle [Mme de Sade] ne peut s'aveugler interieurement quelqu'envie qu'elle en ait. Il est de *nécessité absolue* de découvrir le monstre infernal qui cherche à l'abuser contre son propre interêt celui de ses enfans et de son mari même, en reveillant la haine et la discorde dans un temps surtout où l'union et la confiance seroit si nécessaire. Ce monstre, à mon avis, est Mr de S. [SADE] lui-même. […] Vous ne connoissez peut-être pas si bien que moi toutes les tournures dont il est capable quand il veut satisfaire ses passions, qu'elles qu'elles soient. […] ce n'est pas la première fois qu'il agit contre ses interêts pour suivre le transport qui le guide. Il sçait que Made de S. ne peut qu'estimer sa mere et tout ce qui l'entoure, et ne peut qu'être convaincue de la fausseté de toutes les noirceurs qu'il leur a imputées. […] Ne m'a t'il pas envoyé il y a trois mois sous la suscription de Madame, mais de son écriture a lui la copie d'une de *ses* lettres anonimes avec une grande colere (clairement simulée) et des citations que j'ai vérifié fausses. Dans le tout son style et ses vues percent »... Elle donne longuement son sentiment au sujet de ces lettres anonymes, et explique les raisons de ses soupçons, rapprochant les envois des lettres des déplacements de Sade entre Paris et La Coste ; sa fille lui a écrit « une lettre infâme, dictée ou soufflée par Mr dans sa colere », qui veut faire passer sa mère pour une persécutrice. Il faut absolument réussir à désabuser Mme de Sade, « de qui que viennent ces anonimes »… Il faut aussi « suivre en tout les ordres du Roy donnés par le Ministre »… Elle évoque encore « le nouvel incident », les bruits et les « furieuses craintes » dans la famille de Sade… Il faudrait que son gendre prenne conscience du danger avant qu'il ne soit trop tard : « Il devroit desirer lui-même le moyen le plus sur, et calculer qu'il est toujours avantageux de parer le danger du moment, et de sacrifier quelques années de liberté au repos du reste de sa vie, et de fournir des moyens au rétablissement de son honneur. À 35 ans on a encor bien du temps devant soi. […] Pour moi, qui n'en ai pas tant, fatiguée de toutes ces horreurs, ayant fait en toute circonstance l'impossible pour les sauver, n'en recevant que des injures et des infamies pour reconnaissance, voyant qu'ils veulent se perdre et leurs enfans, lasse d'y sacrifier mon repos et ma santé inutilement, j'abandonnerai tout, ils deviendront ce qu'il plaira à la Providence »…

Ancienne collection Alfred DUPONT (I, 11-12 décembre 1956, n° 308).

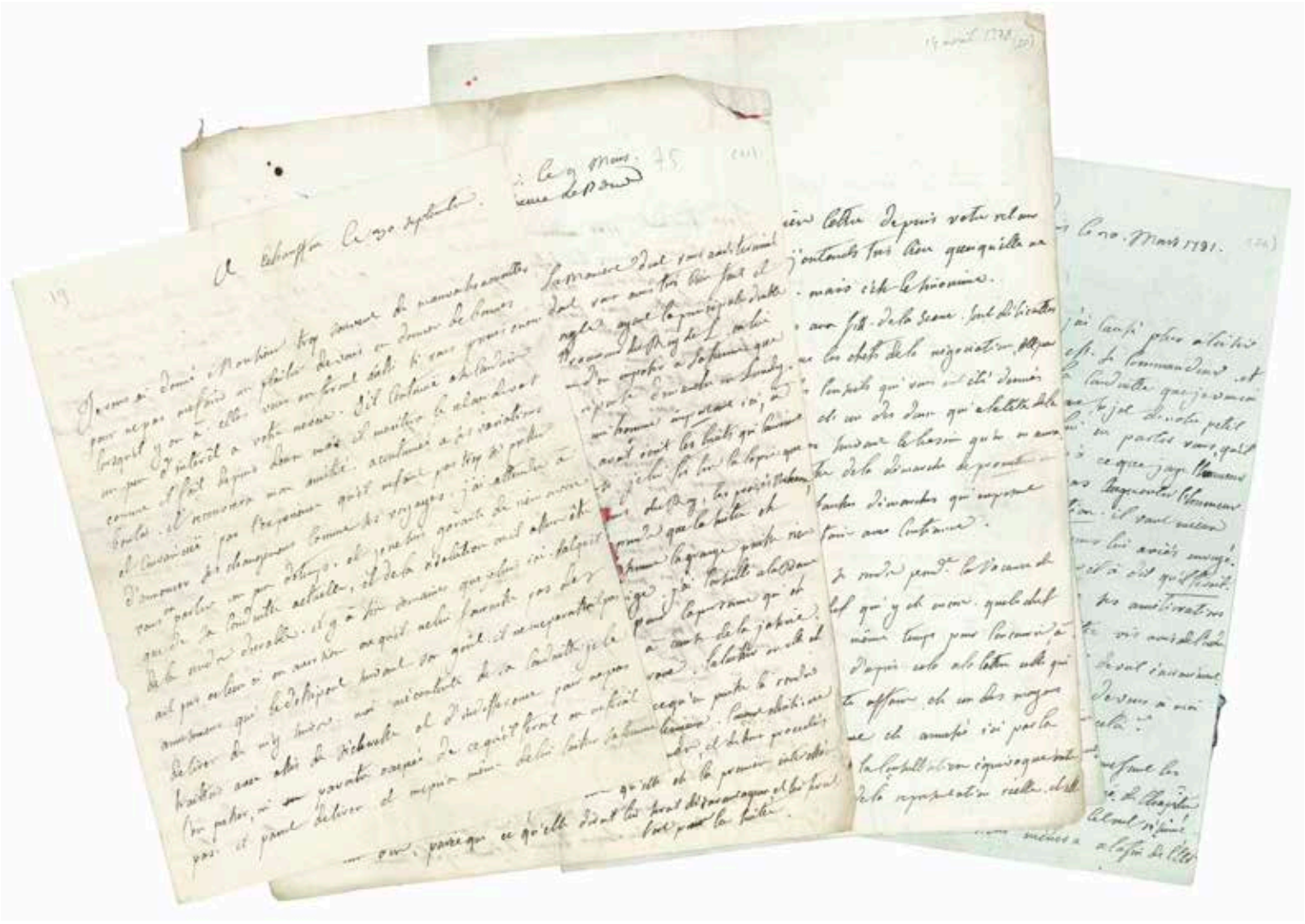

130. **Marie-Madeleine Masson de PLISSAY, Mme Claude-René Cordier de Launay de MONTREUIL, dite la Présidente de MONTREUIL** (1721-1789) belle-mère du marquis de Sade. 5 L.A. (une signée de ses initiales), [1768?-1781], à Gaspard GAUFRIDY, une à l'abbé de SADE ; 14 pages in-4, adresses. 1 500 / 2 000 €

Echauffour 30 septembre [1768?], à l'abbé de SADE en son château de Saumane. Elle donne à l'abbé de bonnes nouvelles de son neveu. « S'il continue a se conduire comme il fait depuis deux mois il meritera le retour de vos bontés. Il recouvrera mon amitié ». Il a désiré être avec sa femme et a promis de quitter sa nouvelle maîtresse »… Etc.

9 mars [1775]. Au sujet de son gendre et des mesures à prendre pour étouffer l'affaire de Lyon, notamment d'une femme qu'il faut mettre dans un couvent pour qu'elle ne parle pas ; des soucis financiers : « c'est Mr de S. qui depuis 10 ans petit à petit s'est ruiné lui-même. […] Il y a trop d'aigreur entre les proches de M. de S. et ma fille pour espérer qu'ils puissent jamais marcher d'accord. […] Ils nous font l'honneur de nous prendre pour des imbéciles aparament. Quoi qu'il en soit je suivrai avec activité tout ce qu'il faudra faire pour la réhabilitation de l'honneur et la conservation des biens »…

Paris 14 avril 1778. Sur les mesures à prendre en secret avec la police pour joindre les filles de Marseille. Elle plaint sa fille, mais elle doit la tromper pour sauver ses intérêts et ceux de ses enfants.

Au château de la Verrière 8 juin [1778]. Elle a prévenu Sade de son prochain transfert à Aix, seul parti à prendre « pour tirer M. de S. et les siens de ce fatal jugement ». Sa vie et son honneur ne courent aucun risque, mais le ministre en sait trop long pour que Sade puisse « compter que sa justification soit suivie de sa liberté »…

Paris 20 mars 1781. Au sujet du « petit chevalier » qui va partir pour Malte. Elle demande une attestation de la sénéchaussée de Forcalquier disant « que la Marquise de Sade étoit encor administratrice des biens de son mari »…

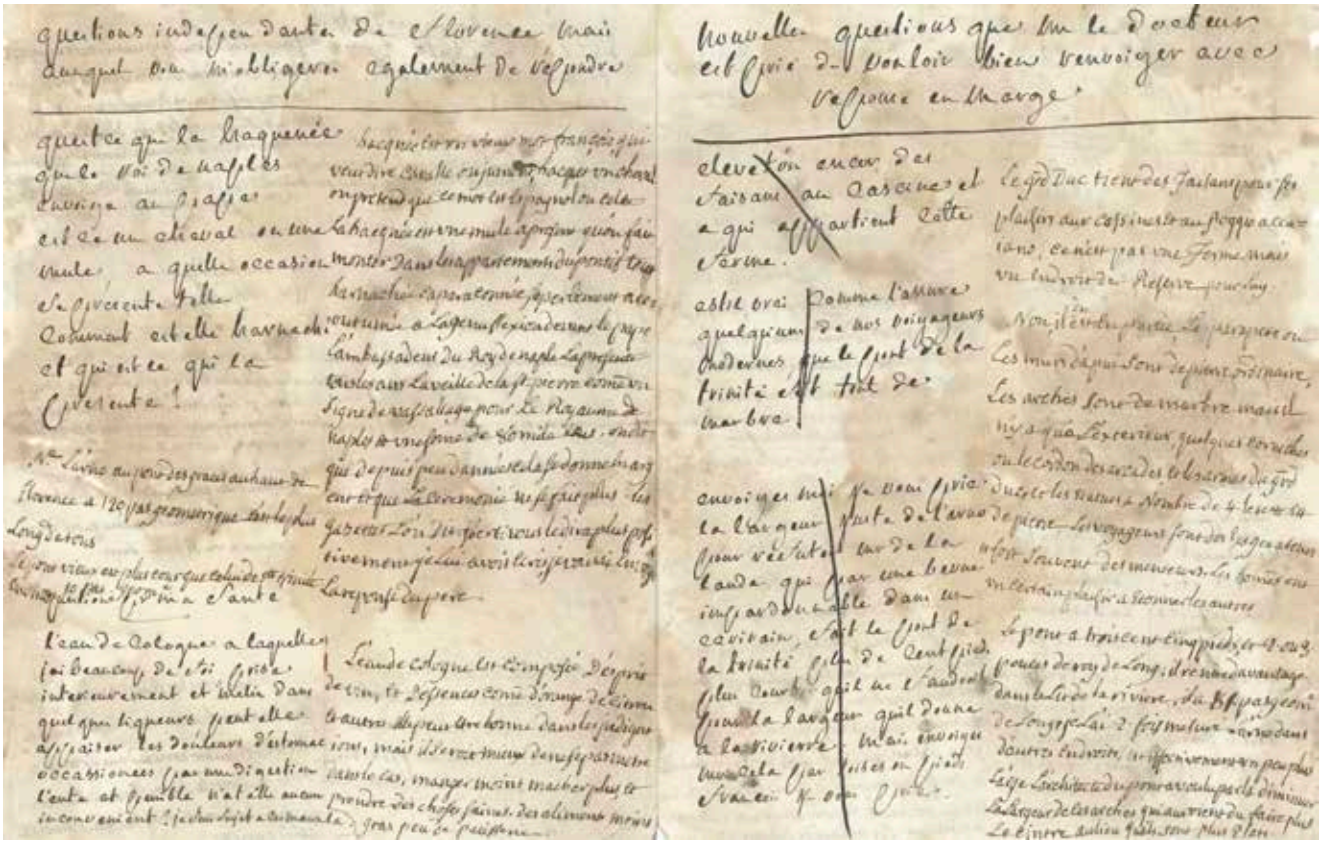

131. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE et Barthélemy MESNY** (1716-1787) médecin et érudit d'origine lorraine, installé à Florence. 7 L.A.S. et 3 P.A. de MESNY, avec NOTES autographes de SADE, et une P.A. de SADE, Florence et La Coste juin-décembre 1776 ; 52 pages in-4, 4 adresses au comte de Mazan (mouillures souvent fortes, avec quelques détériorations et déchirures du papier aux deux dernières). 2 000 / 2 500 €

Important dossier concernant son *Voyage d'Italie*.

[Le second voyage en Italie du marquis de Sade dura presque un an, du 17 juillet 1775 à la fin juin 1776. La rédaction de son *Voyage d'Italie*, commencée sur place, fut continuée à La Coste, après son retour, et est restée inachevée. À Florence, il s'était lié avec le docteur Mesny, érudit et collectionneur réputé, qu'il interrogera longuement lors de la rédaction du *Voyage*. Sade utilisera son *Voyage* lors de la rédaction de l'*Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice* (1797). Sur les lettres du Dr Mesny, Sade a biffé d'un trait de plume les passages qu'il avait utilisés.

Voir l'édition par Maurice Lever du *Voyage d'Italie* (Fayard, 1995), suivi des « Lettres d'Italie », auxquelles nous renvoyons (L.).]

Florence 28 juin. Longue lettre du Dr Mesny sur l'histoire des origines de Florence (6 p.). [L XXXI]

[Juillet]. Longue lettre du Dr Mesny sur la topographie de Florence, ses portes, l'Arno et ses ponts (6 p. et adresse au comte de Mazan). [L. XXXII]

[Juillet-août]. Note autographe de Sade posant cinq points à éclaircir ; 3 réponses de Mesny en marge. Sade demande ainsi : « Ches quelle nation le Carroccio dont vous parles portait il une cloche a la guerre. Vous ne l'aves pas dit. […] L'article du baptistaire et du dome ont été visiblement trop court et trop peu detaillés et nont pu servir en l'etat. – Les quatre eglises et les quatre palais, avec un peu d'histoire ancienne et moderne, articles demandés dans ma derniere et puis tout est dit ». (1 p.). [L. XXXIII]

[Juillet-août]. Pièce autographe de Sade, intitulée : « Nouvelles questions que M. de docteur est prié de vouloir bien renvoyer avec reponse en marge ». 10 questions, auxquelles Mesny répond longuement en marge ; citons les deux premières : « eleve t'on encor des faisans au Cascine et a qui appartient cette ferme. – est il vrai comme l'assure quelqu'uns de nos voiyageurs modernes, que le pont de la Trinité est tout de marbre »… Suivent deux questions intitulées par Sade : « Questions independantes de Florence, mais auxquels vous m'obligeres egalement de repondre », dont la dernière : « Question p^r^ ma santé. L'eau de Cologne a laquelle j'ai beaucoup de foi prise interieurement et melée dans quelques liqueurs, peut elle appaiser les douleurs d'estomac occasionnees par une digestion lente et penible n'a-t-elle aucun inconvenient ? Je suis sujet a ces maux la ». (4 p.). [L. XXXIV]

.../...

.../...

Florence 5 septembre. Lettre du Dr Mesny sur les Étrusques, avec note de Sade en tête : « toute sur les etrusques ». (6 p.). [L. XXXVI] 1*3 septembre*. Lettre du Dr Mesny sur l'histoire des Médicis, avec note de Sade en tête : « Sur les Medicis 1ère lettre » (6 p. avec adresse au comte de Mazan au château de La Coste). [L. XXXVII]

[Fin septembre]. Note autographe de Sade intitulée : « Nouvelles questions a Florence » ; liste de 14 questions : « Quest devenu la biblioteque Pitti est elle toujours composé de 68 milles volumes comme dit M de Lalande. […] Un mot sur le commerce dont nous n'avons jamais parlé du tout ». (2 p.). [L. XXXVIII]

[Fin septembre]. Pièce autographe de Sade, intitulée : « Questions a repondre en marge en renvoyant la meme feuille ». 12 questions (reprises de la note précédente), auxquelles Mesny répond longuement en marge. En tête, Sade a écrit : « Il etoit resté en arrierre les objets suivants qu'on ne voulut pas inserer dans le dernier paquet pour ne pas le rendre trop volumineux. J'assure mon cher docteur de tous mes sentiments et le supplie de me repondre bien exactement, le plus tot possible et d'avoir toujours pour moi un peu d'amitié ». Il ajoute à la fin : « Je vous embrasse de tout mon cœur et attends avec empressement le vin de Mr Moldetti. Subito che sara ricevuto, mandero il denaro ». (4 p.). [L. XXXIX]

4 octobre. Lettre du Dr Mesny sur l'histoire des Médicis, avec note de Sade en tête : « Sur les Medicis 2e lettre » (4 p. avec adresse au comte de Mazan au château de La Coste). [L. XL]

Florence 15 novembre. Lettre du Dr Mesny sur l'histoire des Médicis, avec note de Sade en tête : « 3e lettre sur les Medicis servant de suite au n° 2 » (7 p. et adresse au comte de Mazan au château de La Coste). [L. XLI] 1*2 décembre*. Lettre du Dr Mesny sur l'histoire des Médicis et le palazzo Pitti, avec note de Sade en tête : « 4ème lettre sur les Medicis faisant suite au n° 3. – partie du palais Pitti » (8 p. avec adresse au comte de Mazan au château de La Coste). [L. XLII]

132. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A., La Coste ce vendredi [fin janvier 1777], à son avocat Gaspard GAUFRIDY, à Apt ; 8 pages petit in-4, 2 000 / 2 500 €

Longue et importante lettre sur l'affaire Catherine Treillet.

[À la fin de 1776, Sade a recruté à Montpellier de nouveaux domestiques, dont la jeune Catherine Treillet, qu'il va rebaptiser « Justine ». Le 17 janvier 1777, le père Treillet vient à La Coste réclamer sa fille, pistolet à la main, et tire sur le marquis, contre lequel il porte plainte.]

« Vous me permettrez de vous dire, mon cher avocat, que jamais il ne me sera possible d'en revenir à votre avis. Je ne vois pas que de prevenir un juge du danger où vient de vous mettre un assasin soit redouter les manœuvre de cet assassin, cest tout au plus craindre la recidive de son crime […] Et combien ne craindrois je pas encor plus cette recidive, lorceque je vois que cet homme est fou et qu'au lieu de fuir, comme vous meme dites qu'il auroit du faire, il se croit en droit de former une plainte et quil y va. […] il auroit eté extremement important […] de faire prevenir en ma faveur un juge qui par ma seule situation doit etre mal disposé ; et qui naturellement après tout ce qui s'est passé doit croire que voila encor une plainte légitime. […] Vous dites que M. de Castillon peut penser que ceci est une fille détenue pour toute autre chose que la cuisine. […] il etoit très vraisemblable, que cet homme ne venoit chercher sa fille que pour avoir un instrument propre à nuire […] les propos de cet homme n'ont ils pas prouvé clairement qu'il soupsonoit le mal ». Il voulait manifestement se procurer de l'argent et il ne fallait pas « le laisser aller sans être interrogé ; dans les circonstances de ces petites filles de l'année passée, vous meme conseillates […] de ne pas faire autrement. […] comment douter qu'une fille bête et souple comme celle-ci, ne se prete aux vues de son pere avec la plus grande facilité »…

Il ne fallait pas « plier devant un homme qui debutoit par m'insulter, chose qui par la suite auroit pu devenir du plus mauvais exemple, dans ma terre surtout… et dans une terre comme celle ci, où il est si essentiel de contenir les vassaux dans le respect qu'ils doivent et duquel ils ne sont que trop portés de se soustraire à tous instants ». C'est pourquoi Sade veut poursuivre cette procédure avec acharnement… « parce qu'à avoir une cuisinière il n'y a rien qui trouble l'ordre dont vous parlez, et qu'à la venir chercher à coup de pistolet, il y a des choses qui troublent beaucoup l'ordre […] Mais il est dit que parce que je suis malheureux tout doit tourner contre moi, et je suis persuadé que si cet homme la m'avoit *tué* on auroit encore dit que *j'avois tort* ».

Les gens de La Coste sont « des gueux à rouer, et certainement je leur prouverai un jour mon mepris pour eux, et ma façon de penser. Je vous assure qu'on les rotiroit tous l'un après l'autre que j'en fournirois les fagots sans sourciller ».

Quant à sa belle-mère Mme de Montreuil, elle ne veut certainement pas un esclandre. « Aujourdhui un etranger vient demander sa fille à coup de pistolet, apresdemain un paisan viendra demander sa journée à coup de fusil. […] je pars toujours du principe que cette fille entre les mains de cet homme furieux etoit un instrument tres dangereux, et quil etoit extremement important qu'elle ne partit pas sans avoir declaré quelle etoit contente et n'avoit à se plaindre de rien. Au reste, entre nous, rien de plus certain que cette fille n'a à se plaindre de rien, et croyies vous que je n'aiye pas pensé comme vous que son aage me mettoit à l'abri. Mais, *avoir couché avec elle*, ne seroit pas la le grief »…

Correspondance (Lély), LXX.

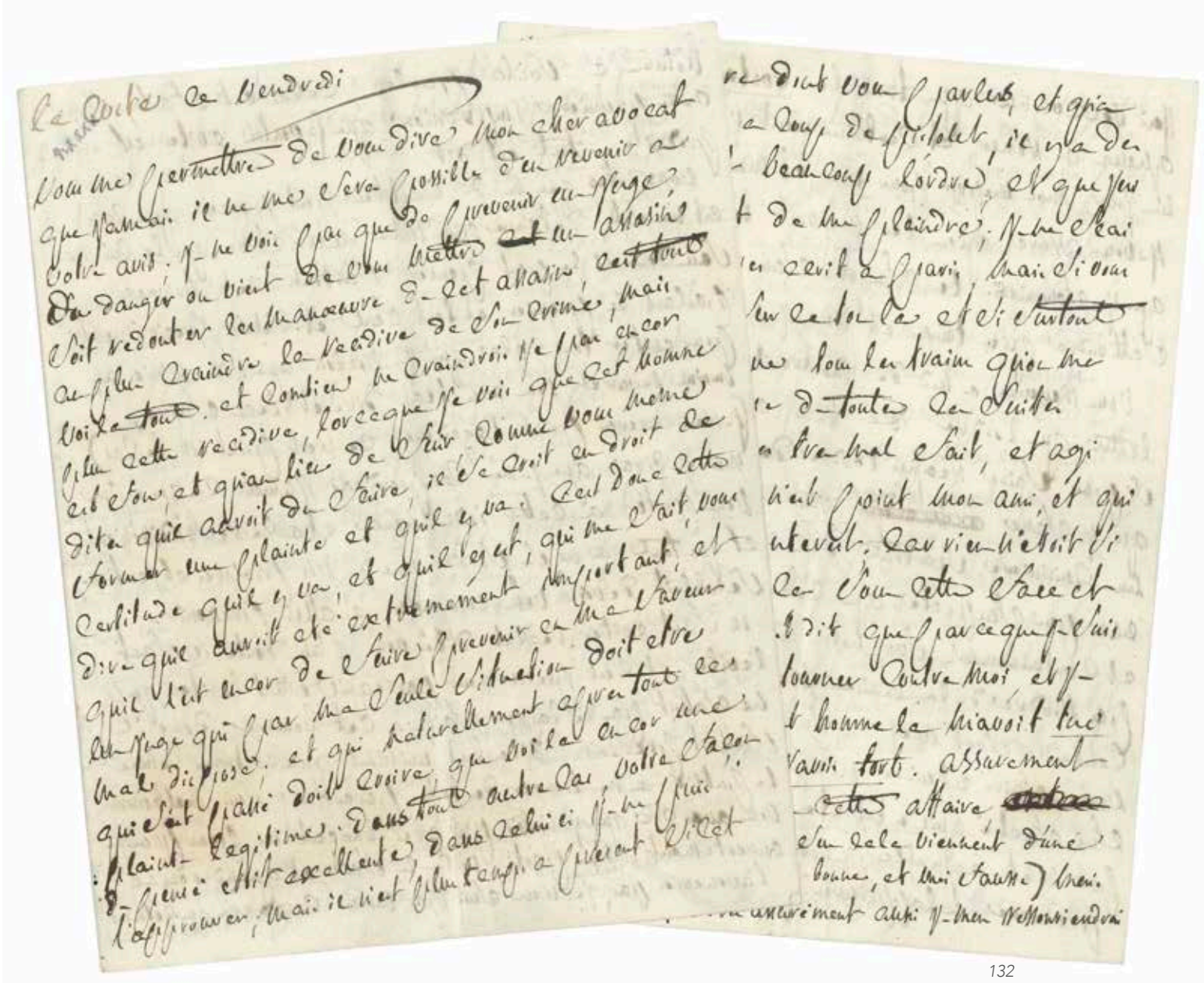

132

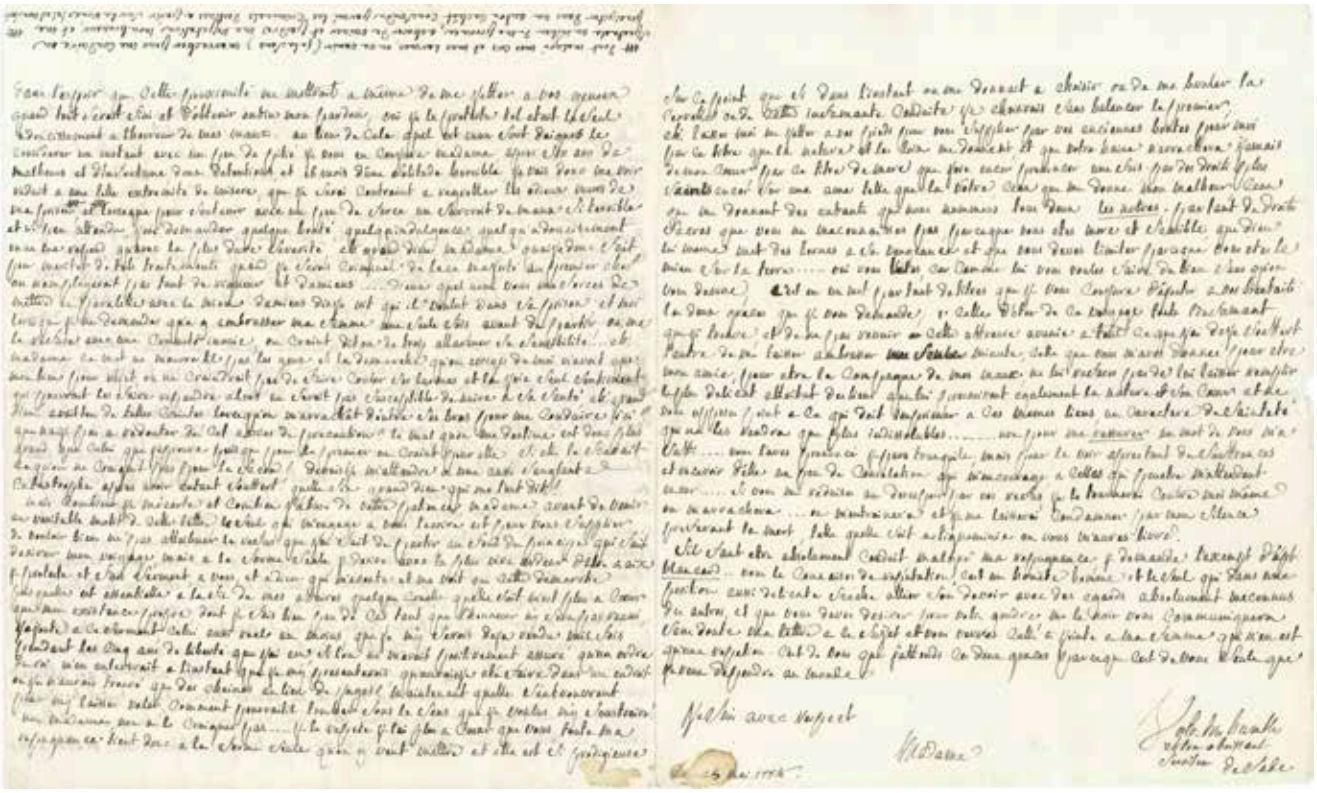

133. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. 2 L.A.S., [donjon de Vincennes 25 mai et 1er juin 1778], à sa belle-mère la présidente de MONTREUIL ; 3 pages et 1 page et demie in-4. 2000/2500 €

Avant son transfert à Aix pour y être jugé.

25 mai. « Si vous ne m'aviez fait l'honneur de m'ecrire, Madame, je n'hazarderois pas de vous importuner par une nouvelle epitre, apres le mepris dans lequel vous tenez celles que vous ont également adressés mon desespoir et ma sensibilité ». Elle a refusé de recevoir sa lettre cachetée. Elle lui envoie maintenant « *un conseil envoyé par votre famille* » [Bontoux], qui est en fait envoyé par le gouvernement : « à l'entendre, cet homme, Madame, je n'ai plus personne dans le monde qui se mêle de moi, c'est la police, c'est le gouvernement… Plus d'appui dans les parents de ma femme, je ne dois plus compter que sur les soins de l'état. […] Mes larmes coulent avec trop d'abondance […] et la douleur d'avoir perdu mon père et ma mere se renouvelle trop vivement dans mon cœur lorce qu'apres ce malheur affreux pour moi il ne me reste meme plus l'espoire de rendre a Mr de Montreuil et a vous des noms si chers a prononcer […] et me voila donc l'enfant du gouvernement quand je ne voulois etre que le votre. […] Si les temps passés pouvoient renaitre, combien vos motifs de haine s'adouciroient peutetre, et combien j'ose le croire au moins, vous finiriez de rendre si malheureux quelqu'un qui n'a jamais cessé de vous aimer »… Il implore sa pitié : « après six ans de malheurs et d'infortune, deux detentions, et 16 mois d'une solitude horrible, je vais donc me voir reduit a une telle extremité de misere, que je serai contraint a regretter les odieux murs de ma prison dont malgré mes cris et mes larmes, on va venir (je le sens) m'arracher pour me conduire en spectacle au milieu de ma province, achever de ruiner et perdre ma reputation, mon honneur et me precipiter dans un autre cachôt confondu parmi les criminels destinés a perir sur la roue »… Etc.

1er *juin.*

« Cest a vous meme, Madame, que j'ai entendu dire mil fois, que le plus petit prononcé quelconque d'un parlement fletrisoit un homme a jamais ; ne m'y exposez donc pas je vous en conjure et songez que vous m'avez promis que ma tete *et mon honneur* serait en sureté ; qu'on me fasse souffrir ici tout ce que j'ai a souffrir (quelque dure que soit ma position) afin qu'en paraissant là bas je puisse etre lavé tout de suite, et qu'il n'y ait aucune queue ». Même si le parlement d'Aix ne fait rien exécuter, et le roi commue, « le deshoneur sera prononcé »… Il redoute d'aller à Aix, où son père avait déjà des ennemis, ainsi que les conditions du voyage… Il demande « tous les papiers de cette affaire, le desistement des filles, la deposition des apoticaires, le mémoire que vous eutes la bonté de m'envoyer il y a trois ans avec copie de la procedure, et la requete &c »…



134. **Marie-Dorothée de ROUSSET** (1744-1784) amie du marquis et de la marquise, gouvernante du château de La Coste. 6 L.A., 1778-1781, à Gaspard GAUFRIDY à Apt ; 16 pages in-4, 3 adresses (mouillures à une lettre). 800 / 1 000 €

*Paris 27 novembre **1778***. Elle relate sa démarche chez la présidente de MONTREUIL en faveur de Sade, leur entretien, comment elle a plaidé la cause du marquis ; il faut faire intervenir la famille de Sade… « Mde de Montreuil est une femme charmante, narrant joliment, encore très fraîche, plus tot petite que grande, d'une figure agréable, le rire et le coup d'œuil séduisant, de l'esprit comme un lutin, la sagesse et la candeur d'un ange, fine cependant comme un renard, mais aimable et séduisante dans son genre »… Mme de Sade est bien maigrie : « je la secoue un peu »… – *30 novembre*. Elle dénonce les démarches malhonnêtes du chanoine, et s'interroge sur la conduite du Commandeur.

8 mai 1779. Longue et piquante lettre sur le séjour à Paris du capucin Jean-Baptiste ; sa visite chez Mme de Sade, avec une lettre de Mme de Cavaillon ; le père a dû finir son séjour en se faisant plumer au jeu et par les femmes…

15 *novembre [1780]*. Sur sa vie avec Mme de Sade, qui espère toujours la libération de son mari… Sa santé souffrant de Paris et se détériorant, Mlle de Rousset songe à repartir en Provence, ce qui déplait à Mme de Sade.

Mardi soir [1781 ?]. Gothon est accouchée d'un joli garçon.

26 octobre 1781. Elle a fait transporter Gothon, agonisante, hors du château, dans une chambre, où elle a reçu les sacrements…

On joint 2 L.A.S. de la chambrière GOTHON à Gaufridy (La Coste 1779-1780). Plus un reçu signé du valet LANGLOIS (1791) et une l.a.s. de Langlois à Gaufridy (1796).

135. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A., [donjon de Vincennes 22 mars 1779, à Marie-Dorothée de ROUSSET]; 4 pages in-4 remplies d'une petite écriture serrée. 2 500 / 3 000 €

Très belle et longue lettre de prison à son amie, protestant contre la privation de liberté.

[Née en 1744, Mademoiselle de Rousset était une amie de jeunesse de Sade. Lors de la réincarcération du marquis en 1778, elle vint à Paris près de la marquise pour la soutenir et l'aider dans ses démarches pour faire libérer son mari.]

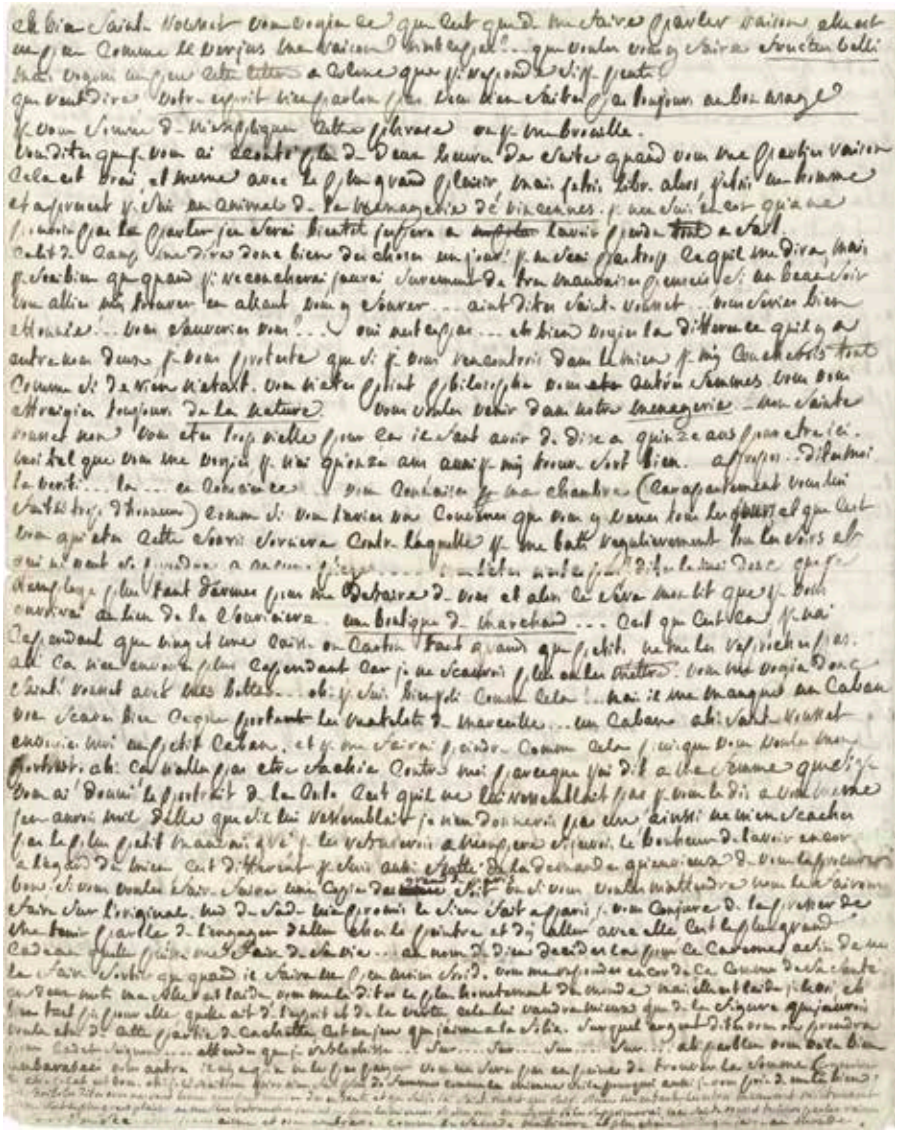

« Eh bien ! ma chere Sainte, voila le jour de l'an passé et vous n'etes point venue me voir. Je vous ai attendu inutilement toute la journée, je m'étois fait joli garçon, j'avois mis de la poudre, de la pommade, j'étois rasé de près, je n'avois point les bottes fourrées, mais une belle paire de bas de soiye verte, une culotte rouge, une veste jaune et un habit noir avec un beau chapeau brodé d'argent. Enfin, j'étois un tres elégant seigneur, les pots de confiture étoient en bataille ; j'avois aussi préparé un petit concert : trois tambours, quatre timbales, dix huit trompêtes et quarante deux cors de chasse et tout cela devoient executer une jolie petite romance que j'avois fait pour vous, vous auries eu les oreilles, les yeux et le cœur vraiment delectés de la petite fête que je vous préparois, et point du tout j'en ai été pour mon étalage. Ce sera pour l'année prochaine, mais une autre fois ne me faites pas venir comme cela l'eau à la bouche, pour me planter là après, parce que ça me ruine en frais »...

Il la raille pour ses lettres « en colonnes », car elle doit bien sentire « que quand on me parle d'affaires ici, ce n'est qu'une pure boufonerie, cest Sancho Pança dans son isle, à qui on fait croire que tout le monde attend ses ordres. C'est un petit persiflage auquel soit dit (sans la moindre rancune) vous vous pretes comme au reste vous avez trouvé le ton *de me mentir et de me persifler* etabli, on vous a persuadé qu'il fallait vous y soumettre aussi, qu'il n'y avoit rien de si joli, et surtout rien qui dût travailler à ma radicale restauration comme cela. [...] Oui Sainte Rousset vous l'aves fait et quand nous serons tous deux tete a tete je vous fairai convenir que vous m'aves ecrit *des choses tres deplacées pour ma situation* ». Il ne demande pas qu'on le flatte, mais qu'on lui « dise la vérité » ; et si on ne peut la lui dire, « il ne faut pas au moins tournailler pour me faire entendre que ça doit être long, parce qu'alors, le faire entendre sans le designer, cest faire aller ma tete beaucoup plus loin peutetre qu'il ne le faudroit, et me desespérer »… Il vaut mieux ne rien dire.

Il faut aussi (Mme de Sade a fini par renoncer à cette folie) arrêter de « vouloir me faire croire *que l'on travaille, que l'on écrit, que l'on sollicite, que l'on ne répond point que les oncles les tantes le diable*... Eh ! non Sainte et tres Sainte Rousset pas un mot de tout cela, chantes sur un autre air je vous en prie si vous voulez que je vous ecoute. Tout cela est bon pour les prisoniers ordinaires cest ce qu'on appelle *les amuser*. Mais moi on ne m'amuse point, mon temps est fixé […] je demande à scavoir *quel il est* voila mon seul desir »…

Après avoir cité quelques vers de Voltaire, il déclare que le langage de la raison « n'est pas fait pour les femmes, ce

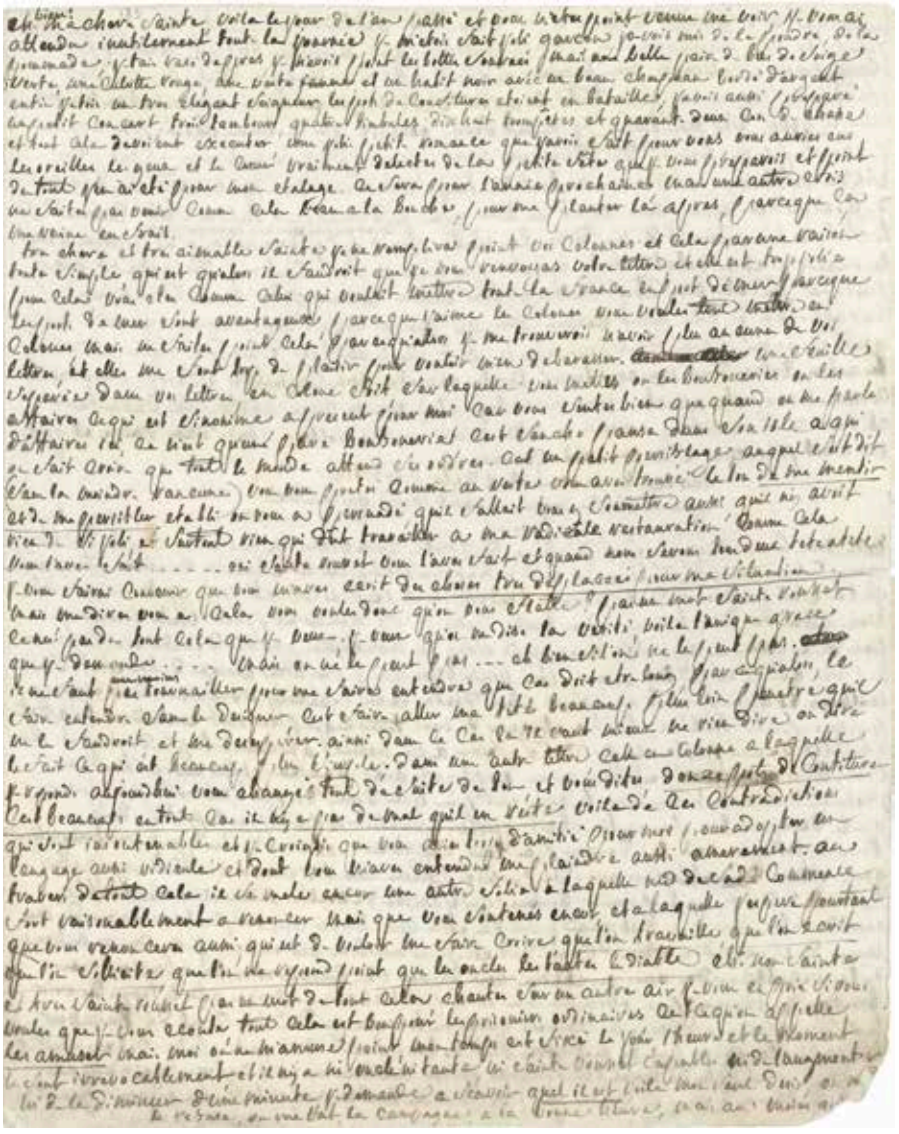

sexe charmant qui la fait perdre ne doit savoir l'entendre ni la parler. Eh ! puis quelle raison voules vous attendre d'un homme qu'on traite comme s'il n'en avait point ». On a épointé les mouchettes que lui a envoyées sa femme, « de peur que je ne me tue avec, vous voyies bien que je suis bien eloigné de la fin de mes malheurs et qu'on prévoit que j'aurai sans doute encor beaucoup d'occasion de desespoir puisqu'on prend tant de soin à eloigner de moi tout ce qui pourroit en rendre les effets funestes »… On employait ce procédé pour Damiens et d'autres illustres scélérats… Il s'emporte contre les hommes bornés qui le privent de sa liberté, et il se croit « au milieu de la république des ânes », et il s'exclame : « O homme que tu es petit et vain ! à peine as tu le temps de voir le soleil, à peine effleures tu l'univers que tu ne t'occupes que du soin cruel d'y tracasser tes semblables […] Malheureux ver de terre qui n'a que quelques heures à ramper comme moi, jouis, et ne me troubles pas, rabaisse ton orgueil qui ne te vient que de ta sottise et si le hazard t'a placé reellement ou *accidentellement* au dessus de moi, c'est à dire si tu broutes l'herbe dans un coin un peu meillieur, n'en profite que pour me rendre heureux. Sainte Rousset si dans toutes les races d'animaux que nous connaissons sur la terre, il y en eut une qui se fut faire des prisons, et puis qui se condamnassent mutuellement à ce joli petit supplice ne la détruirions nous pas comme une especе trop cruelle à laisser subsister ici bas ?... Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un vertige pareil à celui de ces prisons. Premierement c'est un abus réel et des loix et de l'humanité si tellement reconnu que les lettres de cachet sont contre les constitutions de l'état. […] Si j'ai mérité la mort qu'on me la fasse souffrir je suis tout prêt, sinon qu'on ne me fasse pas inutilement tourner l'esprit ici entre quatre murs, et le tout pour satisfaire à la vengeance de deux ou trois drôles d'Aix qui mériteraient cent coups de barres... […] La prison... la prison... toujours la prison on ne scait que ça en France, un homme est doux honete, il a fait une malheureuse faute que ses ennemis ont agravée pour le perdre… *la prison* »… Avant, il était un homme libre, « et apresent je suis *un animal de la ménagerie de Vincennes* ».

La lettre glisse vers l'érotisme : « Ce lit de camp me dira donc bien des choses un jour ! Je ne scai pas trop ce quil me dira, mais je scai bien que quand ji recoucherai, j'aurai surement de très mauvaises pensées, si un beau soir vous allies m'y trouver en allant vous y fourer… Aint dites Sainte Rousset... vous series bien ettonnée !... Vous sauveries vous ?... oui nest ce pas.. Eh bien voyies la difference quil y a entre nous deux, je vous proteste que si je vous rencontrais dans le mien, je m'y coucherois tout comme si de rien n'était. Vous n'êtes point philosophe vous autres femmes, vous vous effrayes toujours *de la nature*. Vous voules venir dans notre *menagerie*. – Non Sainte Rousset non vous êtes trop vieille pour ça, il faut avoir de dix à quinze ans pour être ici. Moi tel que vous me voyies je n'ai qu'onze ans, aussi je m'y trouve fort bien ». C'est bien Rousset qui vient tous les soirs dans la chambre de Sade sous forme de « souris sorcière [...] ce sera mon lit que je vous ouvrirai, au lieu de la souricière »...

Et il termine : « Adieu je vous aime et vous embrasse comme la seconde meilleure et plus chère amie que j'aiye au monde. »

Correspondance (Lély), XCVII.

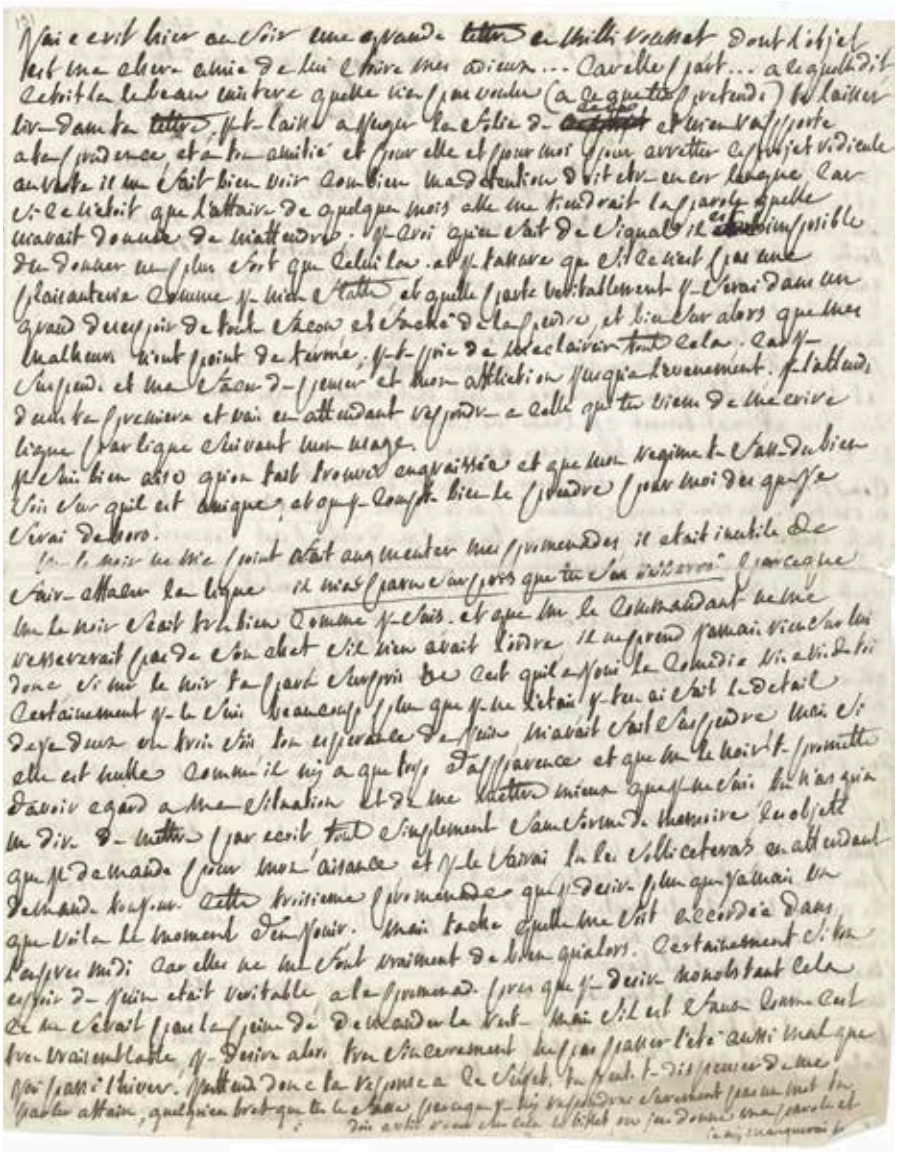

136. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A., [donjon de Vincennes] 22 mars [1779], à SA FEMME; 4 pages in-4 remplies d'une petite écriture serrée. 2500/3000€

Longue lettre de prison à sa femme.

Il a écrit une grande lettre à Milli Rousset pour lui faire ses adieux; mais il faut «arretter ce projet ridicule. Au reste il me fait bien voir combien ma detention doit etre encor longue, car si ce n'etoit que l'affaire de quelques mois elle me tiendroit la parole quelle m'avait donnée de m'attendre»… Si elle part vraiment, «je serai dans un grand désespoir de toute façon, et faché de la perdre, et bien sur alors, que mes malheurs n'ont point de terme».

Il se réjouit que sa femme engraisse et que son régime lui fasse du bien; il l'adoptera quand il sera dehors…

LE NOIR ne lui a point fait augmenter ses promenades; il joue donc la comédie à sa femme: «En attendant demande toujours cette troisième promenade que je désire plus que jamais vu que voila le moment d'en jouir; mais tache qu'elle me soit accordée dans l'après-midi car elles ne me font vraiment de bien qu'alors»...

Il raille les vers de Paillet, amoureux de Sainte Rousset… Il interprète des «signaux» envoyés par Rousset, comme un almanach d'«étrennes mignonnes *avec augmentations*», et «la petite glace fracassée en mil morceaux ce qui sans contredit veut dire très affirmativement que l'année ne sera pas heureuse pour moi, n'y ayant rien de si malheureux que les glaces cassées»... Quant au reste, il ne sait pas lire la lettre de Milli Rousset, avec ses «marques, les points, virgules, lignes», etc., dont elle farcit ses lettres… «*La vérité* J'aime beaucoup qu'elle ose me soutenir qu'elle m'a dit *la vérité* la sait-on la vérité que je demande, elle est courte, elle est brève, il est inutile de la noyer dans un fatras de rabachaches de l'autre monde, il faut m'écrire dans une seule ligne *Vous sortires le — du mois de — année — à — heures du matin ou du soir*. C'est bien court comme tu vois ce que je demande, et il n'y avoit pas besoin de tant tortiller pour me le dire»…

On a dit à Gothon de lui écrire *tous les mois*; elle risque de comprendre qu'il sera encore détenu longtemps, et alors «elle ne sera plus dans cette illusion où je vous ai dit quil était necessaire de la tenir, afin que croyant nous voir arriver à chaque instant, elle tienne le chateau toujours en état et ne fasse surtout point de vers à soiye»….

Il parle encore des «pièces d'estomac», dont il est pourvu pour encore 21 mois… «Quand je me rappellerai

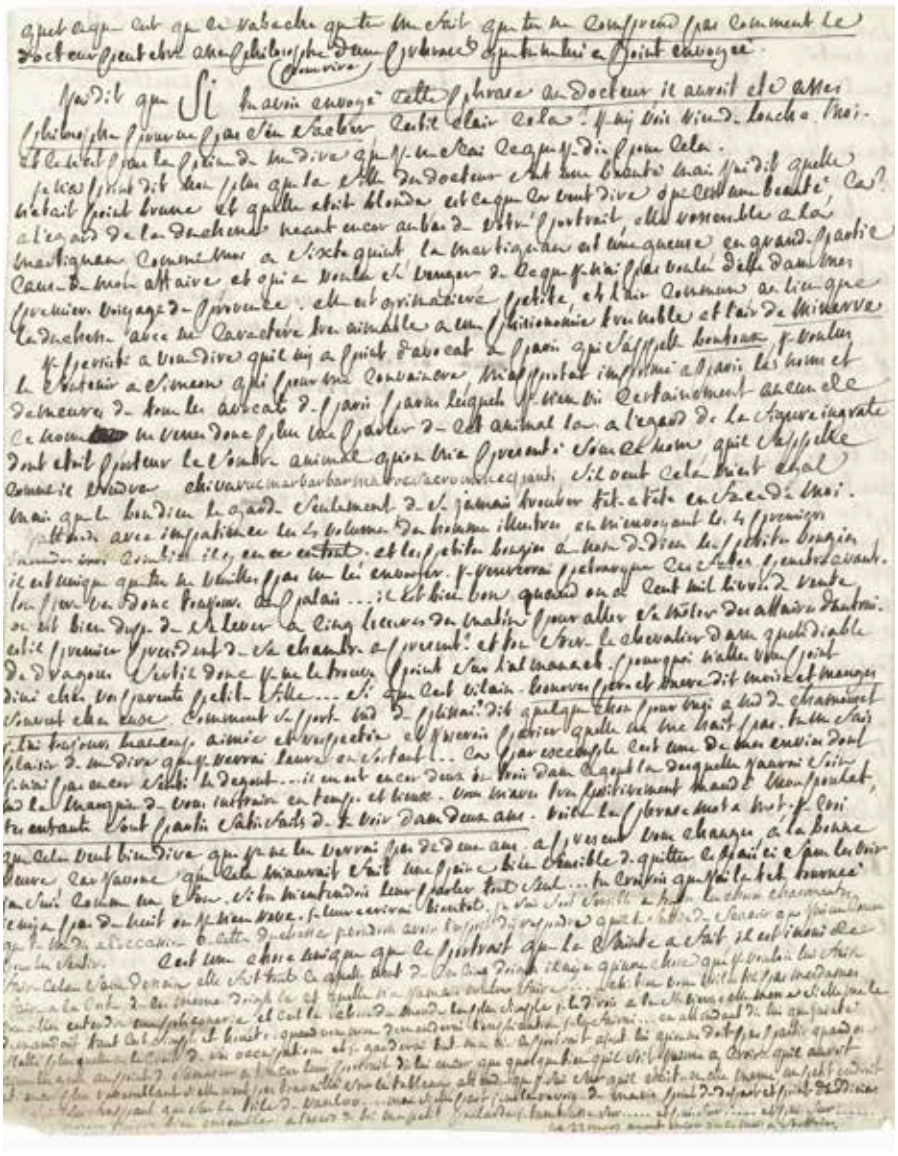

le temps de mes souffrances, je pourrai dire que vous avez bien rempli vos devoirs envers moi, et que j'ai reçu de vous de grandes consolations. Je scai bien que vous allez me dire à cela que je n'ai pas le sens commun, que je me tourne le sang en pure perte et que je vois toujours tout à mon desavantage ». Cela fait deux ans, deux ans de souffrances, qu'on lui dit la même chose ; et il se juge « plus reculé que je n'étois les premiers mois… Et vous croyies que je le pardonnerai à ceux qui ont imaginé cet espèce de supplice la contre moi… Je m'y mangerais l'âme plutost que de ne pas m'en venger… Je prouverai à ces indignes monstres, à ces execrables bêtes que l'enfer a vomi pour le malheur des autres que je ne suis pas leur jouet, et que si j'ai eu l'infortune de l'être quelques temps, ils pourront bien un jour devenir aussi les miens (quelquils soient). »

Il ne veut plus de vin muscat : « On desire vingt fois par jour avec une violence singulière toute sorte de choses, et l'instant d'après sans se les être procurées… on en a un degout horrible »…

Il parle encore du docteur et de sa fille, d'une duchesse, et de la Martignan, « une gueuse, en grande partie cause de mon affaire et qui a voulu se venger de ce que je n'ai pas voulu d'elle dans mes premiers voiyages de Provence. Elle est grimacière, petite et l'air commun au lieu que la duchesse, avec un caractère très aimable, a une phisionomie très noble et l'air de *Minerve* »… Il évoque aussi la visite d'un avocat, « sombre animal », à figure ingrate ; demande des livres et des petites bougies ; parle du père de la marquise. Et il termine en parlant d'un portrait fait par Mili Rousset : « Elle fait tout ce qu'elle veut de ses cinq doigts il n'y a qu'une chose que je voulois lui faire faire à La Coste, de ces mêmes doigts là et qu'elle n'a jamais voulu faire… Eh ! bien vous voila til pas Mesdames. Vous allez entendre une poliçonerie et cest la chose du monde la plus simple je le dirais à la Ste Vierge elle meme si elle me le demandoit tant c'est simple et honète. […] je garderai toute ma vie ce portrait […] on ne doit pas partir quand on aime les gens au point de s'amuser à tracer leur portrait. Dis lui encor que quelque bien qu'il soit j'aime à croire qu'il auroit encore été plus ressemblant si elle n'eut pas travaillé sur le tableau attendu que je suis sur qu'il existe en elle meme un petit endroit où je suis plus frappant que sur la toile de Van Loo… Mais si elle part je ne la revois de ma vie. […] A l'égard de toi ma petite poularde je t'embrasse sur… et puis sur… et puis sur… »

Et il date : « Ce 22 mars ayant encor onze mois à souffrir ».

Correspondance (Lély), XCVIII.

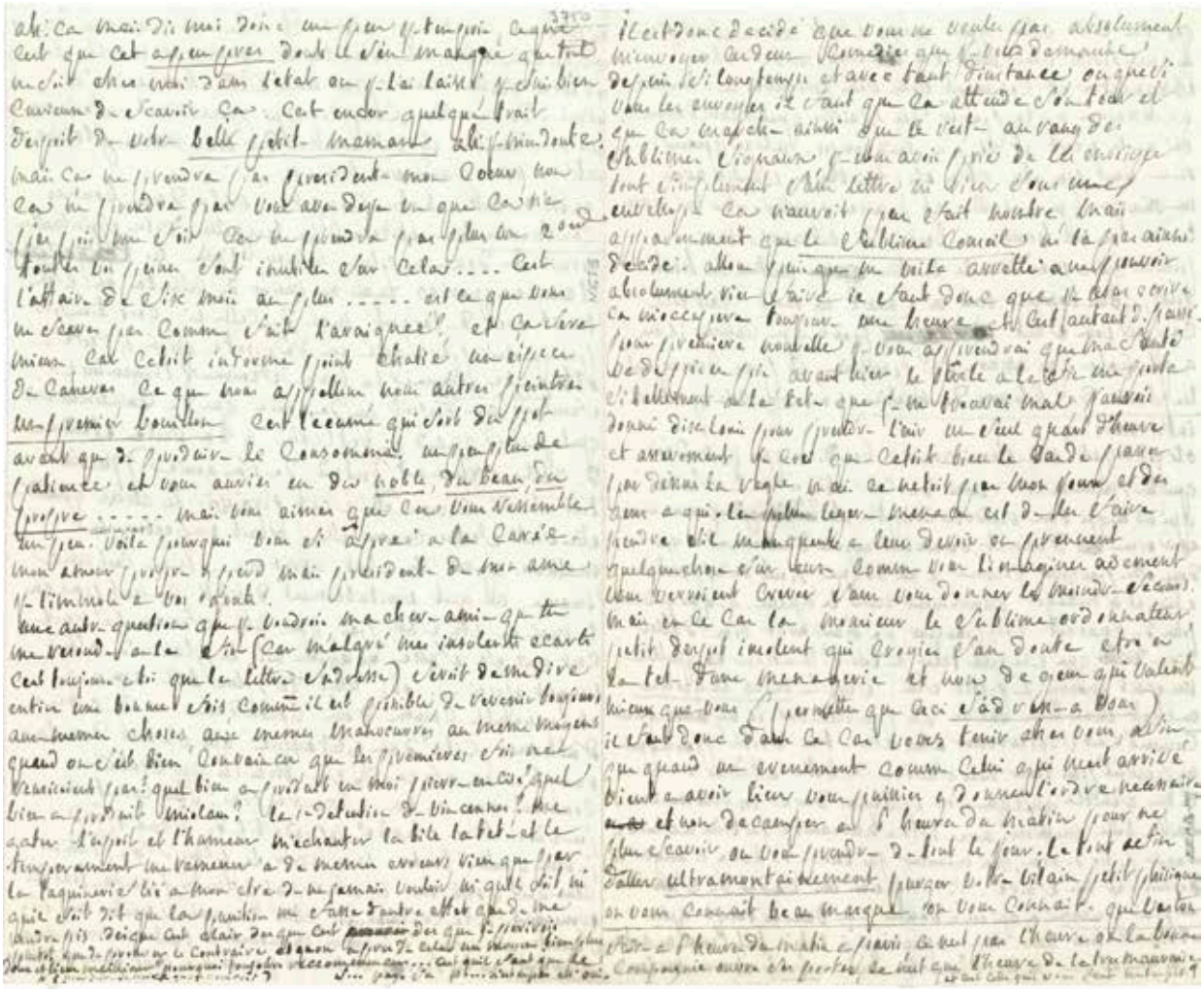

137. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A., [donjon de Vincennes avril 1780], à SA FEMME; 4 pages in-8 remplies d'une petite écriture serrée. 2500/3000€

Lettre de prison à sa femme, enrageant contre sa belle-mère, la présidente de Montreuil.

«Il est donc décidé que vous ne voulez pas absolument m'envoyer ces deux comedies que je vous demande depuis si longtemps, et avec tant d'instance»… Il est donc arrêté sans pouvoir rien faire... Sa santé «va de pis en pis»; le poêle lui donne mal à la tête; il aurait besoin de prendre l'air… Il s'en prend aux responsables de sa détention, du «sublime ordonnateur, petit despote insolent», au geôlier en chef, et surtout à sa belle-mère, la «spirituelle présidente […] Que d'esprit, que de génie, que de combinaisons. Quelquefois quand je réfléchis à la vaste étendue de cette femme (j'entends de son génie) j'en suis tout étourdi, comme elle scait prévoir les choses quand elles sont faites, comme elle scait empecher les malheurs quand ils sont arrivés... Mais cest une manie, un gout veritablement décidé, ce nest pas que le mal ne se fasse pas, que cette femme là veut, c'est qu'il se fasse et qu'elle ait le plaisir de s'en venger après... Oh! c'est la plus belle ame! Elle ressemble comme deux goutes d'eau à ce fou d'Athènes, cité dans Plutarque, qui se mit dans la rue bien en face de sa maison qui brulait. Comment vous ne la secourez pas? lui crioit-ton; j'en serois bien faché repondoit il de sangfroid. Je veux qu'elle brule pour avoir le plaisir de faire punir ceux qui y ont mis le feu. Rappelles toi presque tous les evenements de la conduite de cette begueule envers moi, ses faussetés, ses ruses, ses infames manœuvres tant anciennes que *nouvelles*, et tu verras si ce nest pas mot à mot la même chose»... Etc.

Il évoque pour finir ses précédentes détentions: « Quel bien a produit en moi Pierre-Encize? Quel bien a produit Miolans? La 1ère détention de Vincennes? Me gater l'esprit et l'humeur, m'échaufer la bile la tete et le temperament, me ramener à de mêmes erreurs rien que par la taquinerie liée à mon etre de ne jamais vouloir ni qu'il soit, ni qu'il soit dit que la punition me fasse d'autre effet que de me rendre pis. Dès que c'est clair, dès que c'est reconnu, dès que je périrois plutot que de prouver le contraire, et qu'on a près de cela un moyen bien plus doux et bien meilleur (pour faire de moi ce qu'on voudroit) pourquoi toujours recommencer... Cest qu'il faut que le S. [Sartine] paye sa p... n'est-ce pas»…

Correspondance (Lély), CX.

138. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A., [donjon de Vincennes 27 juillet 1780], à SA FEMME ; 4 pages petit in-4 remplies d'une petite écriture serrée. 2 500 / 3 000 €

Longue lettre sur ses conditions de détention, et sa haine contre sa belle-mère.

« Eh bien vous voila dans votre grand silence... Cest bien fait il est bien juste de se reposer quelquefois sur ses lauriers. Je viens d'y etre aussi comme vous voyes. Mais la difference quil y a de nous deux, est que je n'ai rien à dire moi, et quil est par consequent fort inutile que j'écrive ; au lieu que vous si vous le voulies ou si vous le pouvies vous auries beaucoup à dire ». Il pense en effet qu'elle n'est pas libre… « Ma portion de haine ne se divisera pas ; j'aurois trop peur qu'elle ne diminuat en se partageant et j'ai trop envie de la reserver toute entiere à celle à qui elle est si bien due ».

Sa santé souffre considérablement, de ne pouvoir prendre l'air. « Je ne puis absolument. ni manger ni dormir. […] me donner pour tout le jour des maux de tête horribles en me privant du sommeil, et m'empecher de prendre l'air, qui est la seule chose qui puisse me les dissiper, cest me faire à plaisir tous les maux à la fois, et ce sont des procédés charmants que je pense bien ne pas oublier ». Il réclame le flacon d'eau de Cologne demandé depuis longtemps ; c'est « une petite taquinerie gratuite que de me refuser meme ce faible secours. […] j'aimerois mieux me briser tout à l'heure la tête contre les murs que de ne pas contraindre votre execrable mère à dire un jour : *Il avoit bien raison, je m'en repens. Ce n'estoit pas avec une telle tete qu'il falloit agir de la sorte* »… Il a passé 17 nuits sans fermer l'œil ; et le chirurgien qui le visite est digne du « chirurgien de l'inquisition qui tate le pouls pendant la torture pour scavoir si on peut la soutenir plus longtemps […] toutes ces vilaines gens ont le plus grand interest à en imposer aux familles et […] les abus horribles qui sous l'ombre de ce beau secret se commettent journellement dans ces maisons ci est une des choses qui devroit le plus meriter l'attention des gens en place sil y avoit vraiment de l'équité en France et si les interessés n'avoient le plus grand soin den etoufer la voix avec de l'or et de jolies femmes. Tout est bien, tout va bien tout est le mieux du monde quand on couche et qu'on remplit sa bourse. L'or et le c. voila les dieux de ma patrie »… Il aimerait mieux aller vivre au Japon que rester en France : « j'y trouverois surement plus de bonne foi et n'y verrois surement pas tant d'horreurs »...

Il renvoie des livres de l'abbé PRÉVOST et D'ALEMBERT : « Quel homme ! quelle plume. Voila des gens que je voudrois avoir pour arbitres et pour juges, et non l'imbécile sequelle qui s'avise de me gouverner. Je ne serois pas en peine d'être blanchi à des tribunaux comme ceux là parce qu'on a aussi peu à craindre quand cest dans les mains de la philosophie quest la balance, que l'on doit fremir quand on la voit dans celles du bigotisme et de la rapacité »... Il aimerait avoir à lire « quelques romans bien interessants et bien philosophiques mais surtout ni trop noirs ni trop langoureux »…

.../...

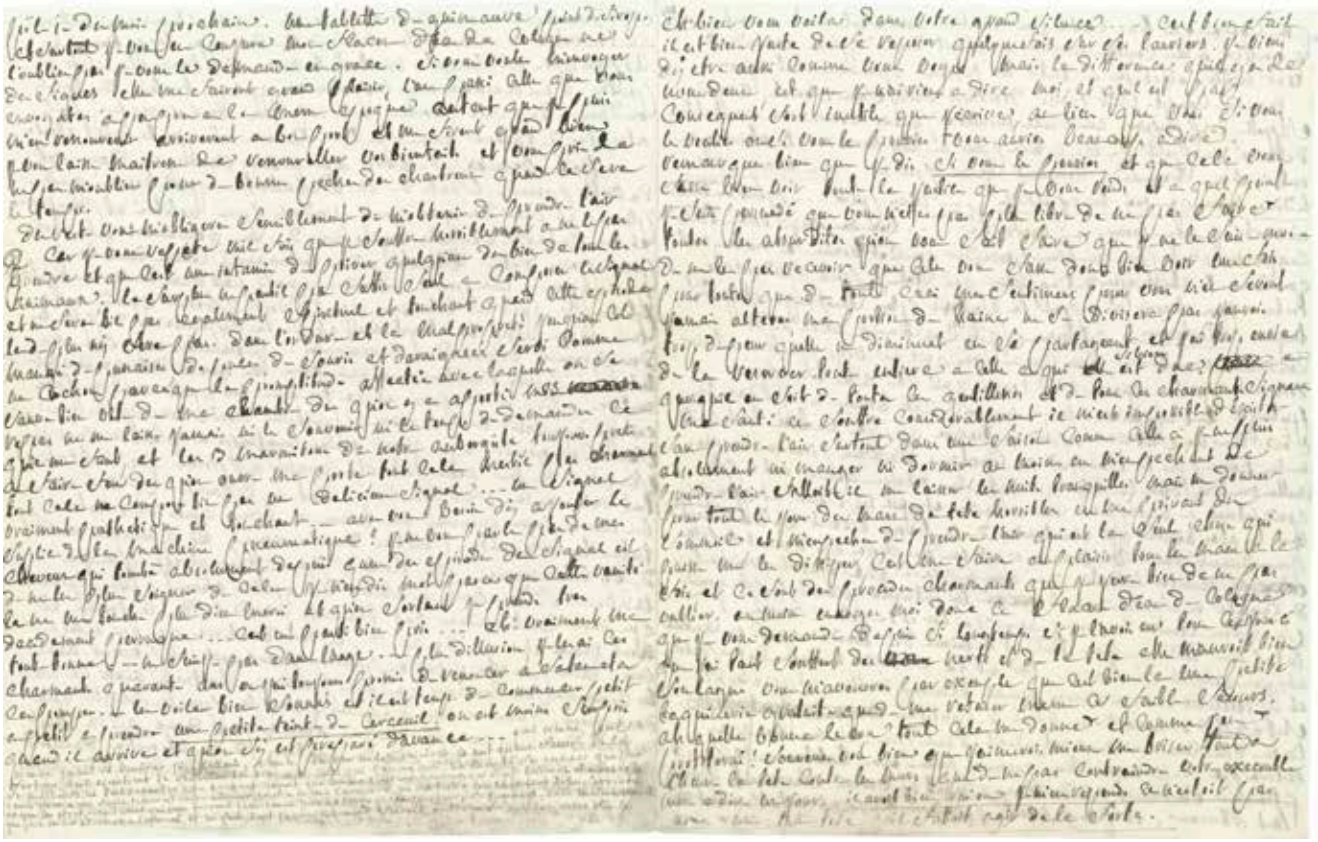

.../...

Il demande enfin une tablette de guimauve, le flacon d'eau de Cologne, des figues, et, le moment venu, « de bonnes pêches des Chartreux ». Mais surtout « vous m'obligerez sensiblement de m'obtenir de prendre l'air, car […] cest une infamie de priver quelqu'un du bien de tous les animaux. […] Dans l'ordure et la malpropreté jusqu'au col, mangé de punaises, de puces, de souris et d'araignées, servi comme un cochon, parce que la promptitude affectée avec laquelle on se sauve bien vite de ma chambre dès qu'on y a apporté mes repas, ne me laisse jamais ni le souvenir ni le temps de demander ce qu'il me faut, et les 3 marmitons de notre aubergiste toujours prets à faire feu dès qu'on ouvre ma porte, tout cela n'estil pas charmant, tout cela ne compose til pas un délicieux signal... un signal vraiment pathetique et touchant »… Ses cheveux tombent abondamment… Et il termine : « Que l'amie chérie qui seule pourrait encore adoucir la fin de ma carrière ne me laisse pas la douleur de lui survivre, et que ces êtres infortunés qui nous doivent l'existence puissent l'avoir reçue plus heureuse que nous : voila les seuls vœux que j'ose encor adresser à l'éternel, et les seuls dont l'accomplissement feroit naitre encor quelques roses sur les épines de ma vie ».

Correspondance (Lély), CXIV.

139. [**D.A.F., marquis de SADE**]. 20 lettres ou pièces le concernant, plusieurs adressées à son homme de loi GAUFRIDY, 1780-1798. 1 000 / 1 500 €

* Joseph-Gaspard-Balthazar de SADE, bailli de l'ordre de Malte, grand-prieur de Toulouse (oncle du marquis) : P.S., en son château de St Cloud lez Carpentras 3 novembre 1787, nommant Gaufridy administrateur et juge de la terre et seigneurie de La Coste, en l'absence de son neveu le marquis de Sade (1 p. oblong in-fol., avec cachet de cire rouge à ses armes).* Jacques-François-Paul-Aldonse abbé de SADE (oncle du marquis) : NOTES autographes, en regard d'un mémoire de M. Olivier, greffier, concernant la donation de la seigneurie de Mazan (7 p. in-fol.). * Marie-Françoise-Amélie de BIMARD, épouse de Joseph-David de SADE d'EYGUIÈRES [leur fille épousera Donatien-Claude-Armand, fils du marquis leur cousin, en 1808] : 9 L.A. ou L.A.S., Aix-en-Provence ou Paris 1785-1787, au notaire Cogordan à Riez, à propos d'affaires relatives à l'achat ou à la vente de ses biens, notamment ceux de Saint-Just qui pourraient « tenter quelques bourgeois riches »... ; plus une lettre de son mari, le comte de SADE, Eyguières 1780. * Louis, chevalier de SADE : 3 L.A.S., Malte 1787-1788, à Gaufridy, lui annonçant des envois de vin de Syracuse ou d'oranges pour l'abbé de Sade ou Mme de Raousset ; Toulon 8 novembre 1788, à Bosc d'Antic au sujet de l'envoi par la poste d'échantillons naturalistes.

* 2 lettres à GAUFRIDY par REINAUD aîné, Aix 1er septembre 1791 au sujet du remboursement de traites ; et par BOURGES, Avignon 7 germinal VI (27 mars 1798), précisant qu'il a déjà envoyé l'attestation de départ des Bouches-du-Rhône demandée par Sade, « il est constant de tout cela que cn Sade battoit les fers de deux côtés ». * Joseph GASTALDY (futur médecin chef de l'hospice de Charenton) : P.A.S., Clichy 6 messidor IV (24 juin 1796). Il certifie donner ses soins au citoyen Sade, atteint d'une maladie grave et compliquée et nécessitant un traitement long et dispendieux. Tout retard dans l'envoi de ses revenus le force « à des privations ou à des inquiétudes très dangereuses dans sa situation ». * Gaspard GAUFRIDY : L.A.S., Apt 27 ventôse III (17 mars 1797), sur une radiation de la liste des émigrés. On joint une lettre adressée à Sade à l'adresse de Gaufridy, Arles 2 vendémiaire VI.

140. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A., [donjon de Vincennes 11 avril 1781], à SA FEMME ; 2 pages in-4, adresse à « Madame de Sade à Paris ». 1 500 / 2 000 €

Lettre de prison à sa femme, avec une liste de reproches.

« Je te prie instamment ma chere amie de vouloir bien ne pas oublier au milieu de tous tes jolis petits poissons d'avril que la liste de commissions demandées pour le 14 du courant m'est d'une telle indispensabilité, que dussé-je aller remplir *mes devoirs de pere et de citoyen* à la caserne de Montelimard quinze jours après l'époque du 14, jour où ces provisions me sont necessaires, il me les faudroit tout de même. Mon linge est exactement à terre faute de cartons pour le mettre » ; il manque de bougies… « Envoye envoye je t'en conjure, et surtout des livres de seconde lecture n'en ayant plus un seul. Tu vas en recevoir un paquet enorme avec le manuscrit ».

Elle devrait sentir « que je suis ici comme un aveugle – que je ne vois ni n'entends rien, qu'acoutumé depuis dix ans à etre trompé dans tout par un monstre qui se fait un jeu de tous les vices les plus dégoutans et les plus bas, tels que le mensonge la fourberie l'imposture &c &c &c &c &c &c &c je dois trembler sur tout ». Il doute qu'on agisse pour son bonheur ; ainsi on l'a obligé malgré lui à faire le voyage d'Aix… « allez votre train et ne m'écoutez pas. Voyiez l'avenir, voyiez vos enfants et ne me mettez ni moi dans le cas du reproche, comme ji suis sur tant d'objets aujourdhui ni eux dans le cas de vous maudire un jour »…

Suit une liste de « *Reproches surs* » : « M'avoir fait prendre hotel de Dannemarch. – Vous etre pretée aux entortillages et aux infamies de votre mere. – M'avoir écrit trente lettres au lait pour ne m'apprendre que des rabachages. – Avoir melé et compromis l'innocente main de vos enfants dans toutes ces infamies là. – M'avoir fait sauver à Aix, pour l'unique et seul plaisir de me faire reprendre à la Coste »… Etc. Et de conclure : « Faites votre confession ces jours ci aussi exactement que cela, joignez y le repentir, la promesse de n'y plus revenir et vous irez au paradis tout droit »...

Correspondance (Lély), CXXIII.

si ceci n'est pas plus avantageux. vous faires surement
très bien de ne le pas faire mais si cela l'est (et vous devez
le savoir mieux que moi) — allez votre train et ne m'écoutez pas.
voyez l'avenir — voyez vos enfants et ne me mettez ni moi
dans le cas du reproche comme je suis sur tant d'objets
aujourd'hui tt ni eux dans le cas de vous maudire un jour
voilà mon dernier mot — je me livre, allez votre train et rien
parlons plus.

Reproches surs

m'avoir fait prendre hotel de Dannemarch
vous être prêté aux entorbillages et aux infamies de votre mère
m'avoir écrit trente lettres au lait pour ne m'apprendre que du
verbe chage.
avoir mêlé et compromis l'innocente main de vos enfants dans toute
ces infamies là.
m'avoir fait sauvé à ainsi pour l'unique et seul plaisir de me
faire reprendre à la coste
ne m'avoir rien dit pendant ce séjour là, ayant eu une si belle occasion
pas chavoine qui vous a vu seule plusieurs mois de suite et qui m'a
vu également seul plusieurs jours de suite, au moins devier vous en
profiter pour me dire mon terme qui est la seule chose que vous scaviez
que je désirasse.
m'avoir fait desirer et attendre ici tout ce que je demandois comme
si je l'eusse de obtenir par charité et que vous n'eussiez pas joui de mon bien.
faites votre contession ces jours ci aussi exactement que cela poignez y
le repentir, la promesse de m'y plus revenir et vous y irez en paradis
ce 11 matin — tout droit

140

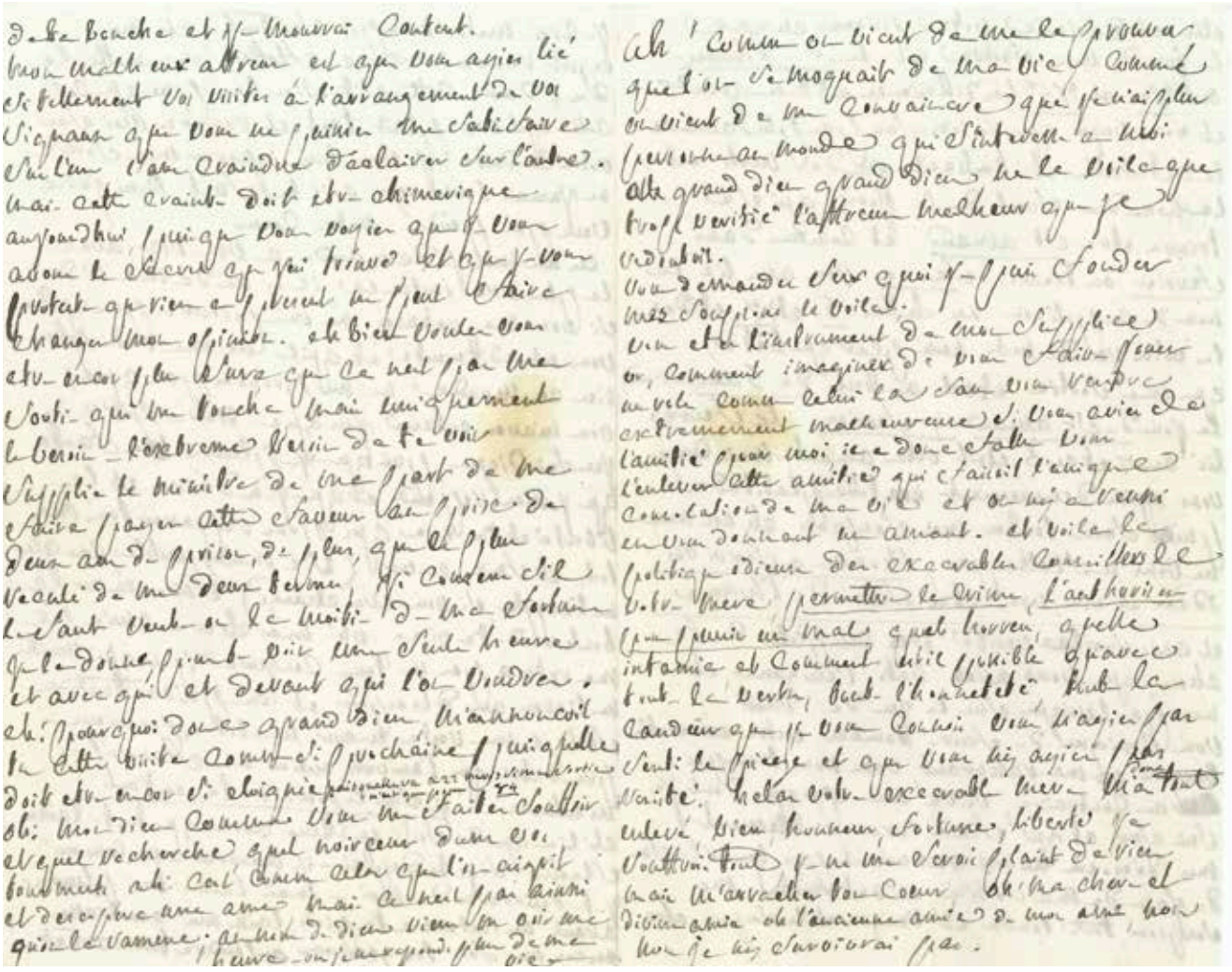

141

141. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A., [donjon de Vincennes vers août-octobre 1781], à SA FEMME ; 4 pages in-8 remplies d'une petite écriture serrée. 2000/2500 €

Lettre de jalousie.

[Arrêté à La Coste le 26 août 1778, Sade est emprisonné à Vincennes depuis le 7 septembre. Il écrit à sa femme cette lettre de jalousie, l'accusant de le tromper avec son ancien secrétaire Lefèvre.]

« Ah ! comme on vient de me le prouver, que lon se moquait de ma vie, comme on vient de me convaincre que je nai plus personne au monde qui sinteresse a moi ah grand dieu grand dieu ne le voila que trop verifié laffreux malheur que je redoutois [...] Vous etes linstrument de mon supplice or, comment imaginer de vous faire jouer un role comme celui la sans vous rendre extremement malheureuse si vous avies de lamitié pour moi, il a donc fallu vous lenlever cette amitié qui faisoit lunique consolation de ma vie, et on ny a reussi en vous donnant un amant. Et voila la politique odieuse des execrables conseillers de votre mere, *permettre le crime, lauthoriser pour punir un mal,* quelle horreur, quelle infamie, et comment est il possible quavec toute la vertu, toute lhonneteté, toute la candeur que je vous connois vous nayies pas senti le piege et que vous ny ayies pas resisté. Helas votre execrable mere ma donc tout enlevé, biens, honneur, fortune, liberté, je souffrois tout, je ne me serois plaint de rien mais marracher ton coeur, oh, ma chere et divine amie, oh lancienne amie de mon ame, non non je ny survivrai pas ».

Sade a percé l'« odieuse enigme le jour de ma sortie est *le 7 fevrier* ou *82* ou *84* » ; il fait une laborieuse démonstration, remarquant que le 7 février on fête Saint Amand, « et comme dans *fevrier* on trouve *fevre* », pour conclure « que ma sortie etant au bout *de 5 ans* (ou 57 mois) le jour *de St Amand 7 fevrier,* Le Fevre lié au 7 et au 5 etoit votre amant. [...] Je veux bien ignorer ma sortie ne jamais lenvisager sil le faut, mais je ne veux pas perdre votre cœur. En un mot je demande a vous voir avec la plus vive instance, il y va de ma vie [...] ne me prouves pas que vous maves enlevé jusquà votre pitié. Jen suis digne, puisque je pleure mes fautes que je men repends et que je ne desire et la liberté et la vie, que pour reparer touts mes torts, et faire encor (sil mest possible, car cela ne lest plus, si vous ayes changé) faire encor le bonheur de ta vie [...] il me reste encor un titre precieux pres de toi, que lunivers entier ne scauroit menlever

— *je suis le pere de tes enfants* ; eh bien que ce soit en leur nom que tu te laisses flechir, si je te deplais – je mourrai – ji consens, je te delivrerai de moi – mais laisse moi pleurer avant un instant a tes pieds, laisse moi embrasser encor une fois tes genoux, entendre mon arrêt de ta bouche et je mourrai content. [...] veut-on la moitié de ma fortune je la donne, pour te voir une seule heure [...] Oh ! mon dieu comme vous me faites souffrir et quel recherche, quel noirceur dans vos tourments, ah ! cest comme cela que lon aigrit et desespere une ame, mais ce nest pas ainsi quon la ramene ; au nom de dieu viens me voir une heure – ou je ne reponds plus de ma vie ».

Correspondance (Lély), CXXXII.

142. **René-Pélagie de Montreuil, marquise de SADE** (1741-1810). L.A.S. et 2 L.A., 1781-1782, à Marie-Dorothée de ROUSSET ; 4, 6 et 4 pages in-4 (légères mouillures et trous de ver à la 2e). 1 000 / 1 200 €

Intéressantes lettres de sa femme sur la captivité du marquis. *18 août [1781].* Ne recevant pas de nouvelles, elle est allée chez M. LE NOIR, qui a avoué qu'il gardait les lettres du marquis : « elle étois pleine de chose affreuse et entrautre que lon ne desiroi de me voir que pour moter la vie &c ». Elle est au désespoir : « on lui a interdy lecriture »… Elle cherche une chambre dans un couvent, mais elle ne peut dire la vraie raison : « cela ferai trop de tort a Mr de S »…

30 novembre 1781. Elle porte elle-même ses lettres ou les fait porter par La Jeunesse. Elle a vu son mari « qui ma auffer de lui-même une procuration ma dit les chose du monde les plus tendre et les moins fole. Cest un contraste totale avec ces écrie que je pance nestre pas de lui […] on le traite avec trop de rigueure cest le moyen de lui tourner la tette »… Elle va aller en parler à Le Noir… Il faudrait obtenir l'exil à Montélimar…

4 novembre 1782 (en partie chiffrée) Sur les affaires de La Coste et de la communauté de Saumane ; il faut mettre ordre à la sûreté du château, surveiller le garde ; elle n'a pas confiance dans le curé…

On joint 3 L.A.S. de son fils le chevalier Louis-Marie de Sade, 1789-an VII.

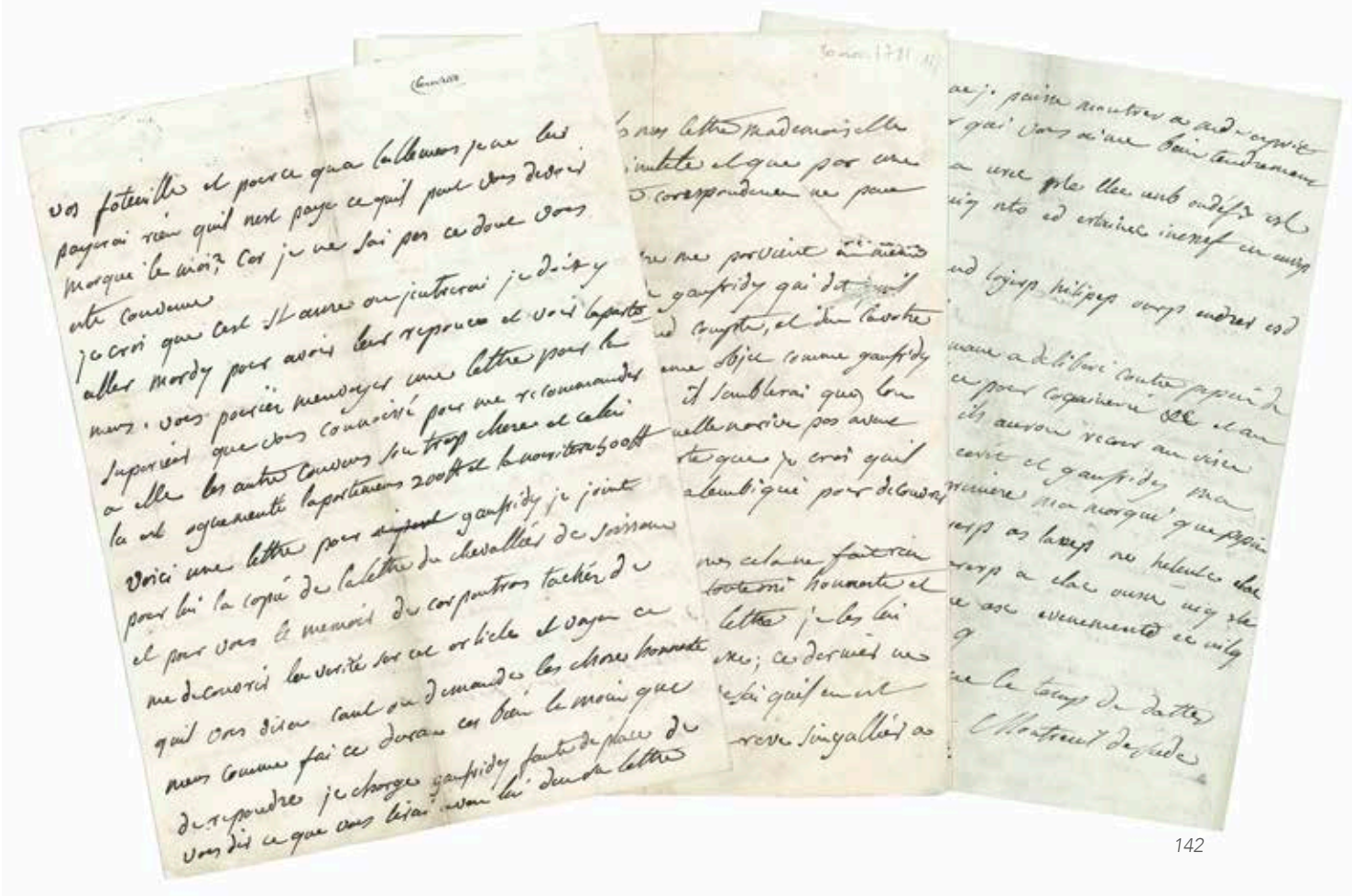

142

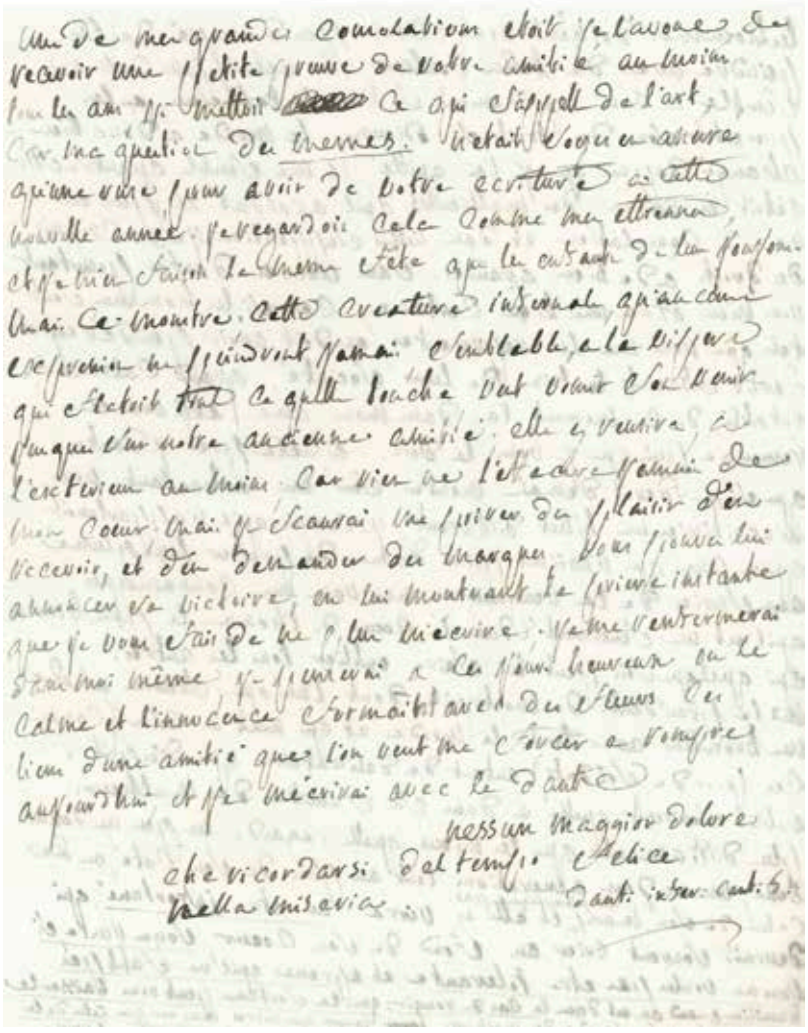

143. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A., [donjon de Vincennes janvier 1782], à l'abbé AMBLET, son précepteur ; 2 pages petit in-4, adresse. 1 000 / 1 500 €

Contre sa belle-mère, la présidente de Montreuil.

« Les hommes doivent vous savoir peu de gré de les peindre avec de telles couleurs. Ce n'etait pas ce me semble, a celui qui dement si bien le tableau, a les presenter sous des traits si odieux. Le monde a donc bien changé depuis que je l'ai quitté, il me semble qu'autrefois cétoit en raison des malheurs quil acordait le plus ou moins de consolation, et dans cette supposition je me croyais des droits a de bien grandes. Sans vous en douter pourtant vous m'en offres une bien certaine, car si les hommes sont tels que vous me les representes, on doit avoir peu de regret d'avoir enfreint les loix de leur société, grand calme retabli, de ce moment la, dans mon ame [...] je croyais quil n'appartenoit qu'a ceux qui n'avoient point d'âme de preter leur plume aux furies de la vengeance [...] Md la presidente de Montreuil [sa belle-mère] dont l'unique charme est de me brouiller avec tout le monde, et qui met a cela (comme ces p... de soldats) autant de delicatesse que d'esprit oublie souvent quelle a dans sa famille des malheurs plus diffamants que les miens [...] ce monstre, cette creature infernale qu'aucune expression ne peindront jamais, semblable a la vipere qui fletrit tout ce quelle touche, veut vomir son venin jusque sur notre ancienne amitié [...] Vous pouves lui annoncer sa victoire, en lui montrant la priere instante que je vous fais de ne plus m'écrire ; je me renfermerai dans moi même, je penserai a ces jours heureux ou le calme et l'innocence formaient avec des fleurs ces liens d'une amitié que l'on veut me forcer a rompre aujourdhui ». Et Sade cite quelques vers de *l'Enfer* de Dante…

Correspondance (Lély), CXL.

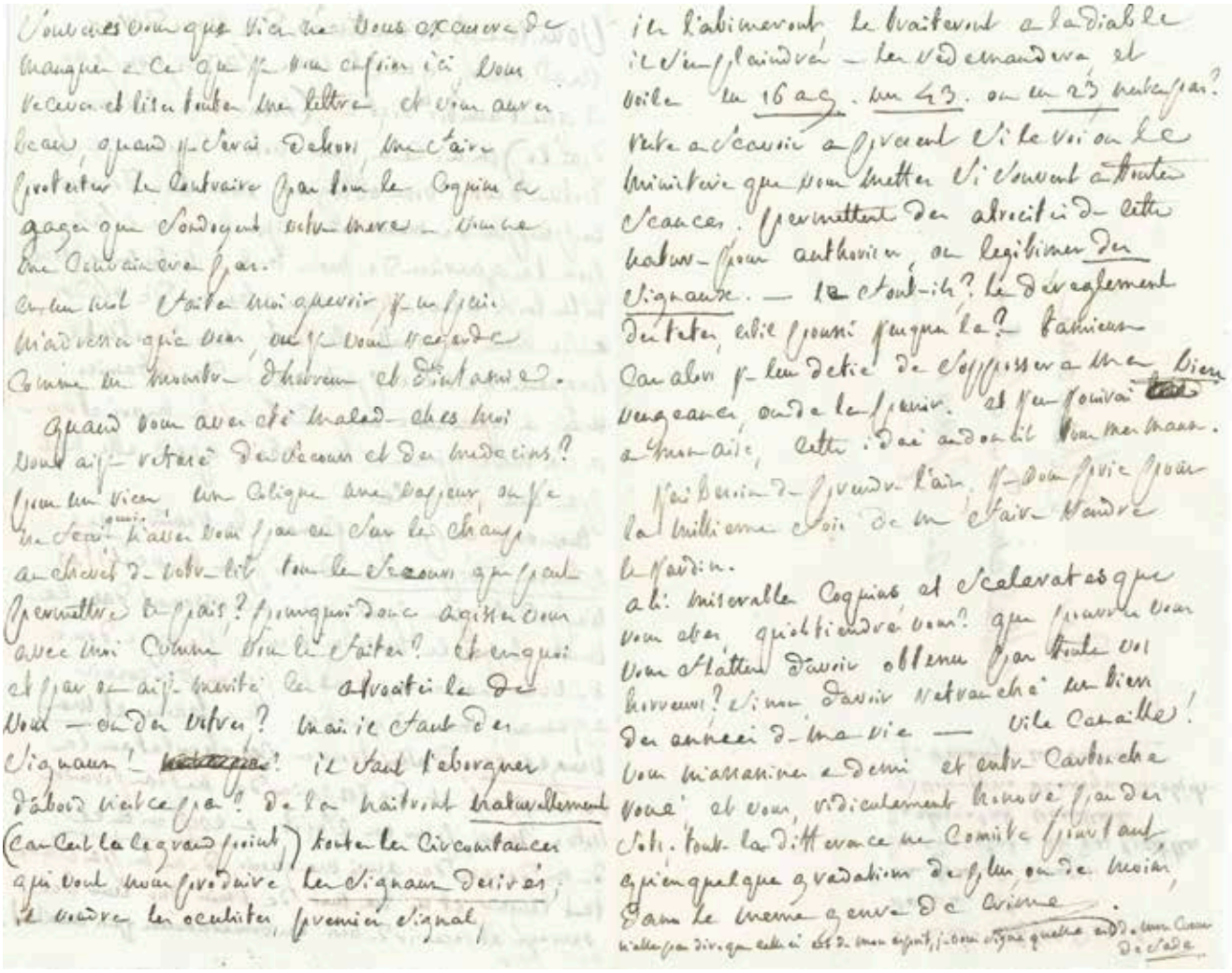

144. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., [donjon de Vincennes février 1783], à SA FEMME ; 3 pages in-8, adresse à « Madame de Sade à Paris ». 1 500 / 2 000 €

Vigoureuse lettre de reproches du prisonnier à sa femme.

« Vous me permettrés de vous dire madame, que si vous faisiez, non pas ce que l'amitié dicte (nous n'en sommes pas la) mais ce a quoi votre conscience et votre devoir vous obligent, vous vous donneries un peu plus de mouvement que vous ne faites pour la guerison de mon œil. Ni les magistrats ni les loix n'empechent une femme de rendre a son mari ce quelle lui doit, une insolente begueule de mere peut exiger des infamies mais a quarante ans, c'est a son mari et non a sa mere, qu'une fille obeit, quand elle n'est pas une imbecile ».

L'état de son œil empire, et les remèdes des oculistes n'ont fait qu'aggraver le mal. « J'exige donc de vous Madame, sous la peine d'encourir a jamais mon indignation ma haine et *ma vengeance*, d'aller trouver ces charlatans la de ma part et de les prier de ne pas prendre votre mari, pour un sujet *a experience*, de me donner de quoi me guerir »… Il a aussi besoin de prendre l'air dans le jardin…

Et il apostrophe ses persécuteurs : « Ah ! miserables coquins et scelerates que vous etes, qu'obtiendrez vous ? que pourrez vous vous flatter d'avoir obtenu par toutes vos horreurs ? sinon d'avoir retranché bien des années de ma vie – vile canaille ! vous m'assassinez a demi, et entre Cartouche roué, et vous, ridiculement honoré par des sots, toute la difference ne consiste pourtant, qu'en quelques gradations de plus, ou de moins, dans le meme genre de crime »…

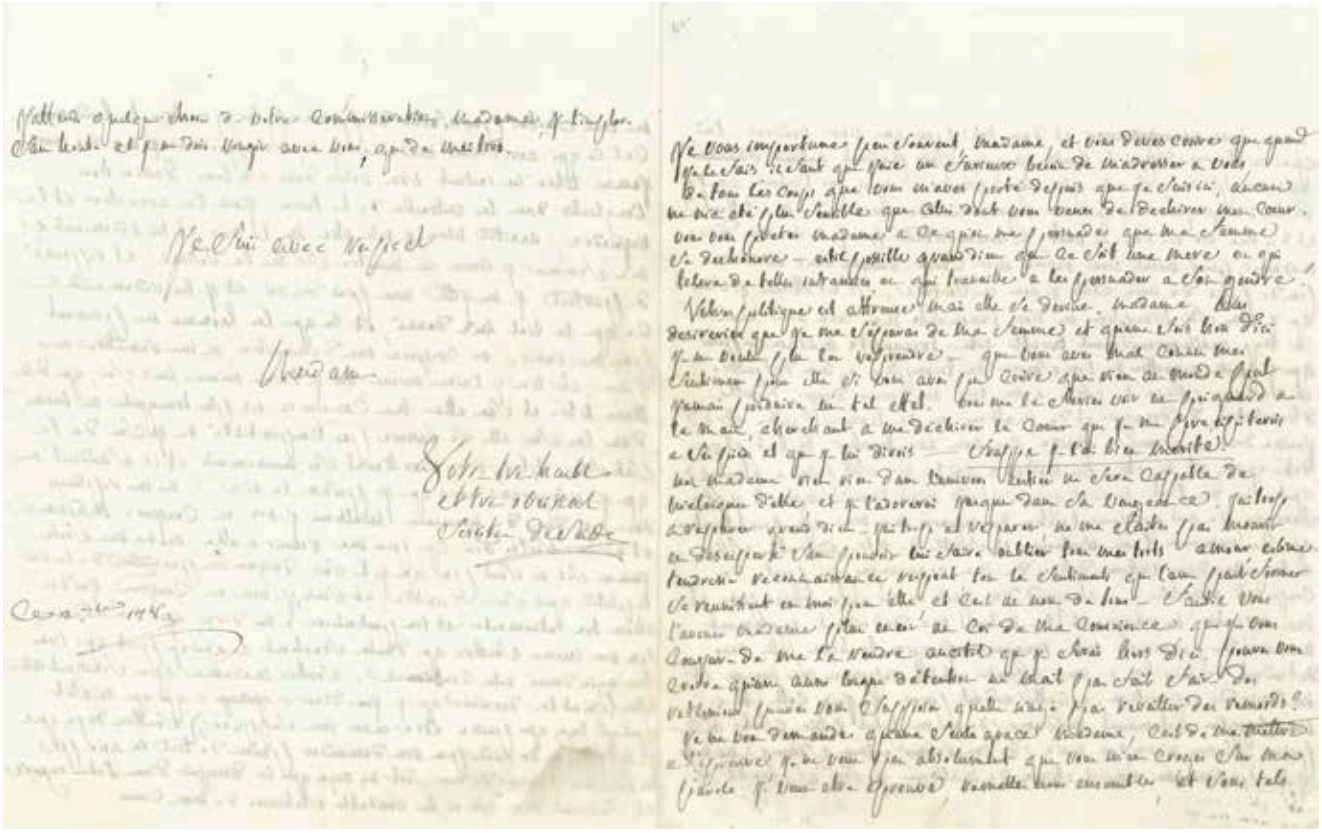

145. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., [donjon de Vincennes] 2 septembre 1783, à la présidente de MONTREUIL ; 4 pages petit in-4. 1 500 / 2 000 €

Violente lettre de reproches à sa belle-mère, disant son amour pour sa femme.

« Je vous importune peu souvent, Madame, et vous devez croire que quand je le fais, il faut que j'aie un furieux besoin de m'adresser à vous, de tous les coups que vous m'avez porté depuis que je suis ici, aucun ne m'a été plus sensible que celui dont vous venez de dechirer mon cœur. Vous vous pretés Madame à ce qu'on me persuade que ma femme se deshonore – estil possible grand Dieu que ce soit une mere ou qui tolere de telles infamies ou qui travaille à les persuader à son gendre ! Votre politique est affreuse, mais elle se devine, Madame, vous desireriez que je me séparas de ma femme et qu'une fois hors d'ici je ne voulus plus la reprendre. – Que vous avez mal connu mes sentimens pour elle si vous avez pu croire que rien au monde put jamais produire un tel effet. Vous me la feriez voir un poignard à la main cherchant à me déchirer le cœur que je me précipiterois à ses pieds et que je lui dirais – *Frappe je l'ai bien merité*. Non madame, rien rien dans l'univers entier ne sera capable de m'éloigner d'elle, et je l'adorerai jusque dans sa vengeance. J'ai trop à reparer grand Dieu, j'ai trop à reparer, ne me faites pas mourir en desespéré sans pouvoir lui faire oublier tous mes torts. Amour, estime, tendresse, reconnaissance, respect, tous les sentimens que l'âme peut former se reunissent en moi pour elle, et cest au nom de tous – fautil vous l'avouer, madame plus encor au cri de ma conscience, que je vous conjure de me la rendre aucitot que je serai hors d'ici »… Qu'on le mette à l'épreuve… « Remettez nous ensembles, et sous tels yeux, et dans tel pays que vous voudrez. – Là qu'on m'observe depuis le matin jusqu'au soir, pendant autant d'années quil vous plaira, et à la plus legere faute ! – qu'on me l'enleve, que je ne la revoie jamais et qu'on me reprive une derniere fois de ma liberté et de ma vie si l'on veut, je consens à tout. […] Le ciel qui m'entend m'est temoin que si je la conserve, ce nest que pour tacher de reparer ma vie, que pour tacher de ramener l'ame vertueuse et sensible de votre adorable fille à laquelle dans l'affreux delire de mes egaremens, j'ai porté des coups si sensibles »…

Que la présidente cesse de poursuivre sa vengeance, et écoute la prière de son gendre… Qu'on ne le fasse pas sortir de prison, si on refuse de le réunir à sa femme… « Je ne me verrai jamais libre un instant sans voler dans ses bras. Dussiez-vous l'engloutir dans les entrailles de la terre, j'irois l'en arracher et la rejoindre. Aucitot libre je vole chez M. Le Noir et lui redemande ma femme. Je cours au ministre s'il me la refuse, et repoussé de partout, je me jette aux pieds du roi, et lui redemande ce que le ciel m'a donné, et ce que les hommes ne peuvent pas me ravir »… Etc.

Correspondance (Lély), CLXIV.

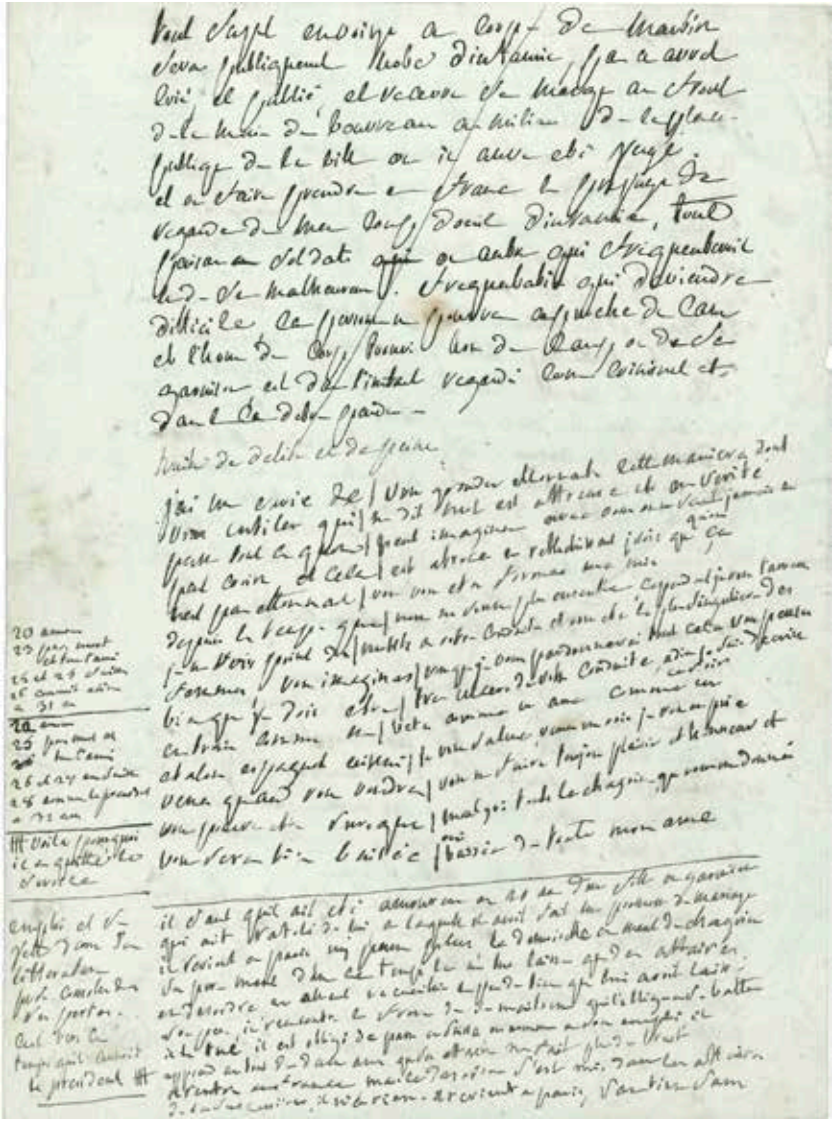

146. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. MANUSCRIT autographe, [à la Bastille, 1787 ?]; 2 pages in-4. 2 500 / 3 000 €

Curieux manuscrit rassemblant des notes d'après Beccaria, un plan pour *Aline et Valcour*, et une lettre érotique codée.

Sur la première page et le début de la seconde, le marquis a rassemblé des notes tirées (pour sa défense ?) du *Traité des délits et peines* de Beccaria, dont nous citons la première : « On ne lui suppose point d'autres crimes parce que la situation le met hors d'état d'en commettre. Reste donc la désertion et nous avons dit plus haut comme quoi elle sera punie »…

À la suite, il a noté une lettre érotique codée, probablement destinée à sa femme :

« Jai une envie de / vous gronder ettonnante cette maniere dont
vous enfiler qui / ne dit mot est affreuse et en vérité
passe tout ce quon / peut imaginer avec vous on ne scait jamais ce quon
peut croire et cela / est atroce en réflechissant je sais que ça
nest pas ettonnant / vous vous etes fermée avec moi
depuis le temps que / nous ne sommes plus ensemble, cependant je vous lavoue
je ne vois point de / motifs a votre conduite et vous etes la plus singuliere des
femmes, vous imagines / vous que je vous pardonnerai tout cela vous penses
bien que je dois etre / tres ulcere de votre conduite, adieu je suis [...]
en train comme une / bete comme un ane comme un
etalon espagnol [...] / je vous salue, venes me voir je vous en prie
venes quand vous voudres / vous me faires toujours plaisir et honneur et
vous pouves etre sure que / malgré tout le chagrin que vous me donnés
vous seres bien baisée / oui baisée de tout mon ame »...

Au-dessous, et dans la marge, plan et notes pour *Aline et Valcour* : « Il faut qu'il ait été amoureux à 20 ans d'une fille en garnison qui ait raffolé de lui, à laquelle il avait fait une promesse de mariage ; il revient à Paris, n'y pense plus, la demoiselle en meurt de chagrin »… Etc. Dans la marge, notes pour la chronologie et l'âge des personnages du roman : « 20 amour / 23 père mort et tue l'ami »… Etc.

On joint une L.A.S. « Montreuil de Sade » de la marquise, 18 mai 1774, réclamant des comptes pour les transmettre à M. de Sade (1 p. in-4).

147. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., [Paris fin mai 1790], à Gaspard GAUFRIDY ; 4 pages in-4 remplies d'une petite écriture serrée (légères mouillures, fentes, petit manque en bas du 2e feuillet affectant un mot et la fin de la signature). 2500/3000€

Longue lettre à son avocat sur sa libération de la Bastille, le 14 juillet et la perte de ses manuscrits, et le divorce demandé par sa femme.

Il expose à son «cher avocat» la conduite «très ridicule» de Mme de Sade. Il éprouvait de l'inquiétude et du chagrin quand elle venait le voir à la Bastille : «le besoin que j'avais d'elle me faisait dissimuler mais tout en elle m'allarmait, je distinguais clairement des instigations de confesseur et a dire vrai je voyais bien que ma liberté deviendrait l'époque d'une séparation.

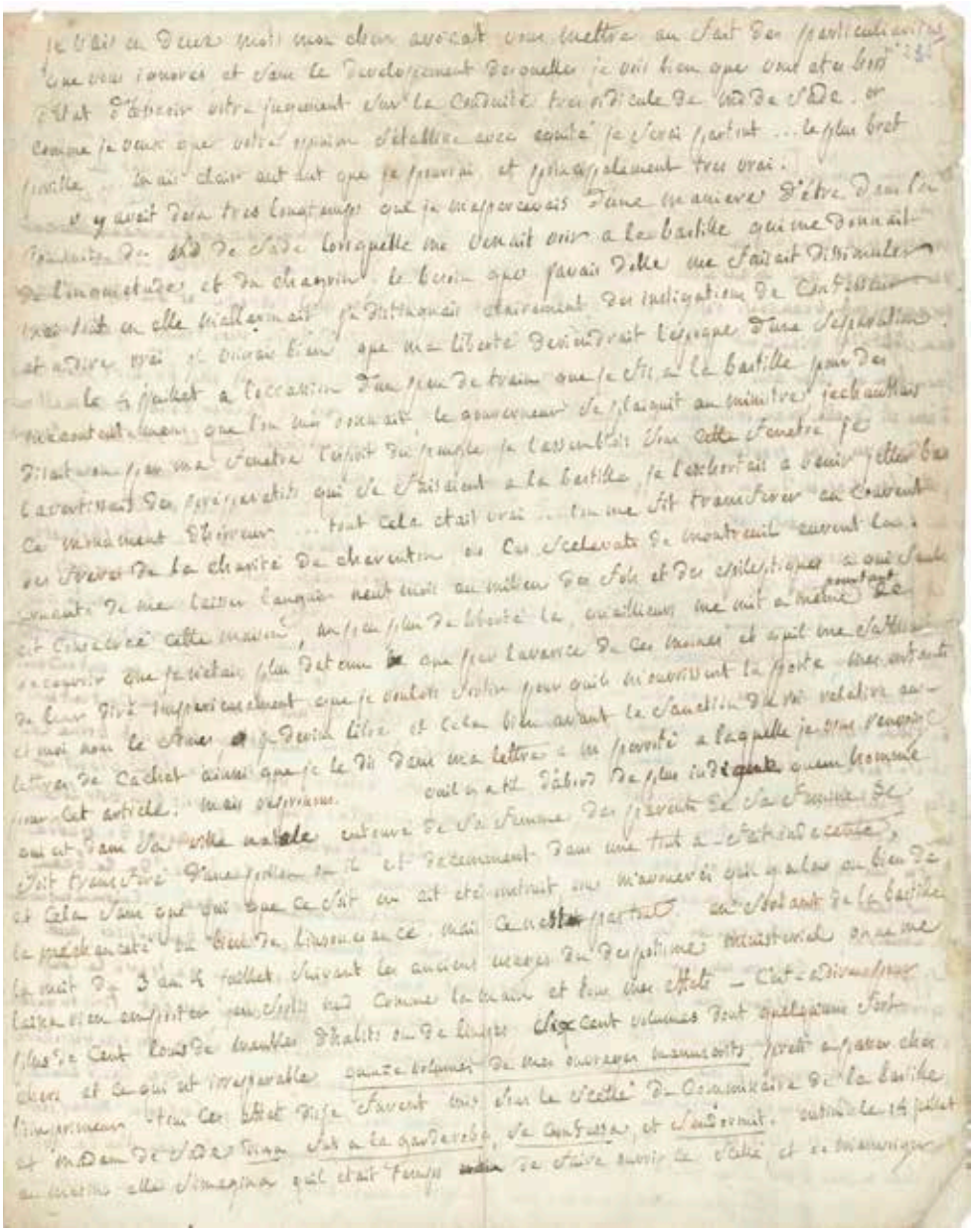

Le 4 juillet a l'occasion d'un peu de train que je fis à la Bastille pour des mécontentemens que l'on m'y donnait, le gouverneur se plaignit au ministre, j'échauffais disait-on par ma fenêtre l'esprit du peuple, je l'assemblois sous cette fenêtre, je l'avertissais des préparatifs qui se faisaient a la Bastille, je l'exhortais a venir jetter bas ce monument d'horreur... tout cela était vrai... l'on me fit transférer au couvent des frères de la Charité de Charenton, ou ces scelerats de Montreuil eurent la cruauté de me laisser languir neuf mois au milieu des fols et des epileptiques à qui seuls est consacrée cette maison, un peu plus de liberté là qu'aillieurs me mit à même pourtant de découvrir que je n'étais plus détenu que par l'avarice de ces moines, et quil me suffisait de leur dire imperieusement que je voulois sortir pour quils m'ouvrissent la porte, mes enfants et moi nous le fimes, je devins libre, et cela bien avant la sanction du roi relative aux lettres de cachet […] en sortant de la Bastille la nuit du 3 au 4 juillet suivant les anciens usages du despotisme ministériel, on ne me laissa rien emporter, j'en sortis nud comme la main, et tous mes effets – c'est-a dire pour plus de cent louis de meubles, d'habits ou de linges, six cent volumes dont quelqu'uns fort chers et ce qui est irreparable *quinze volumes de mes ouvrages manuscrits* prets a passer chés l'imprimeur, tous ces effets dis je furent mis sous le scellé du commissaire de la bastille et madame de Sade *dina*, *fut a la garderobe*, *se confessa*, et *s'endormit*. Enfin le 14 juillet au matin elle s'imagina quil était temps de faire ouvrir ce scellé, et de m'envoiyer mes effets... a moi toujours nud (heureusement quil faisait chaud) et toujours vegetant parmi les fols. Malheureusement le jour quelle prit pour se réveiller de sa létargie était le même ou le peuple se porta en foule a la Bastille ou il en assassina

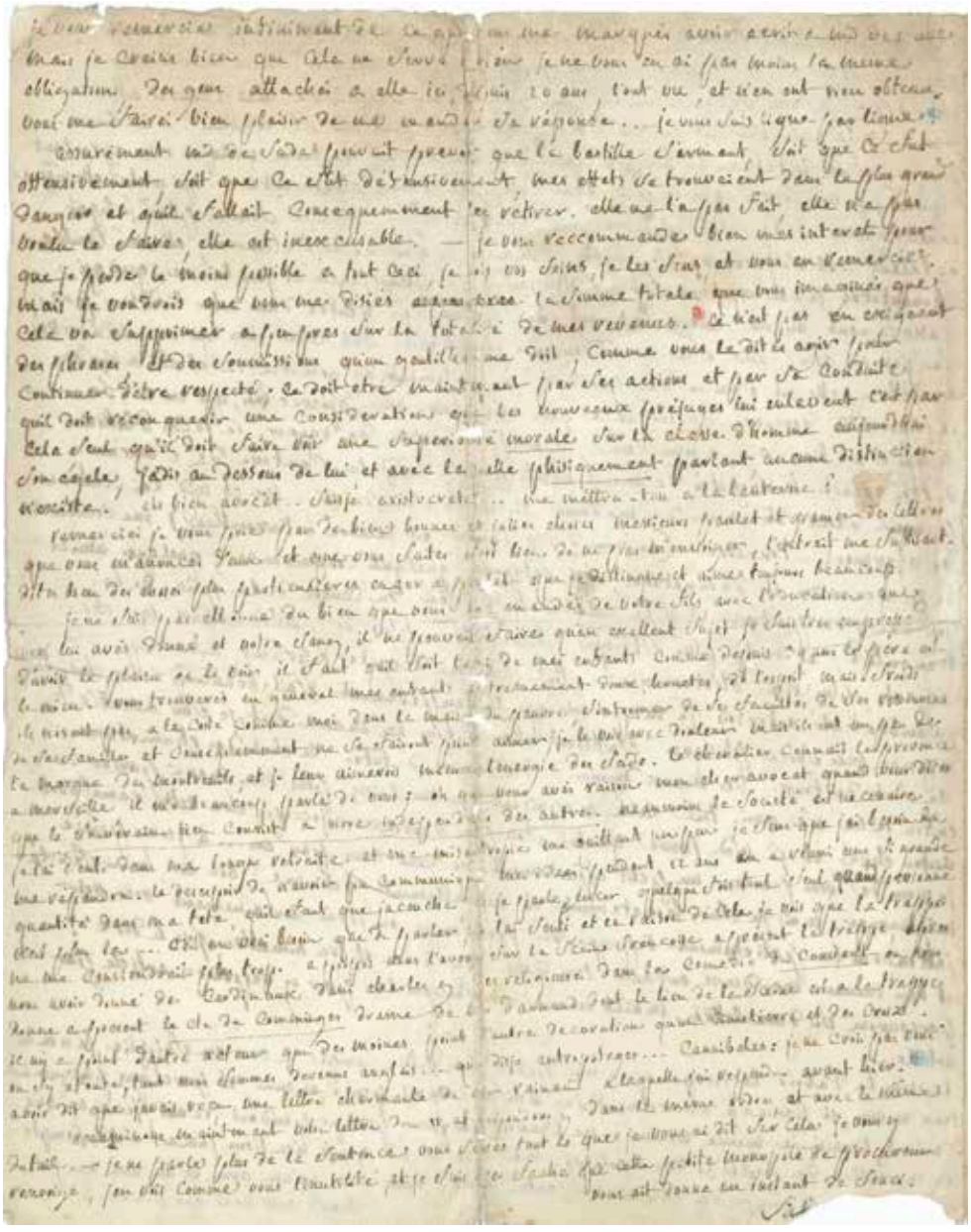

le gouverneur et tous les officiers, moyen en quoi il n'y eut pas moyen d'entrer et tous mes effets furent pillés». La conduite de sa femme est atroce; elle a laissé piller «des manuscrits que je pleure tous les jours en larmes de sang... des ouvrages qui m'auraient fait une réputation dans la littérature... des ouvrages qui m'auraient beaucoup rapporté... qui m'avaient consolé dans ma retraite et qui en adoucissant ma solitude m'avaient fait dire... *au moins je n'aurai pas perdu mon temps.* [...] Je retrouve pourtant quelque chose dans les districts ou furent jettés les papiers de la Bastille, mais rien d'important... des misères et pas un seul ouvrage un peu conséquent. Oh j'y renonce j'y renonce... juste Dieu! C'est le plus grand malheur que peut me reserver le ciel... et pour adoucir cette plaiye, savés-vous ce qu'a fait l'honnête et sensible Md de Sade, elle avait aussi beaucoup d'ouvrages a moi... de manuscrits passés clandestinement dans ses visites; elle me les refuse... elle dit que dans la crainte que ces ouvrages (trop fermement écrit) ne me fissent tort, a l'époque de la revolution elle les a confié a des personnes qui en ont brulé une partie... le sang bouillonne en entendant de telles réponses»... De plus, la «céleste dame [...] a peine m'a-telle su dehors, qu'elle m'a fait signifier un acte de séparation [...] Toutes les infamies qui ont été dites contre moi dans les cabarets, dans les corps de garde, compilées dans les almanachs, dans les plats journaux, forment la base de ce beau mémoire, les indécences les plus atroces y sont scandaleusement inventées... calomnieusement rapportées... C'est un monument d'horreurs, de mensonges et de balourdises, aussi grossier, aussi obscur, que platement et betement écrit»... Il ne veut pas répondre à «ce monument d'impudences», et il sera «condamné par défaut... séparé de corps et de bien»... Mais il espère ne pas être ruiné, et que ses affaires de Provence lui donneront de quoi vivre…

Il parle ensuite de son logement chez «une dame charmante» («elle a 40 ans, je joins cette dernière circonstance pour vous faire voir qu'avec moi, qui en ai 50 – ce qui fait bien 90 à nous deux, il ne peut y avoir de danger»), de ses enfants, des spectacles parisiens…

Correspondance (Lély), CXCIX (extraits).

On joint 2 lettres de Sade au même: – L.A.S., [fin octobre1790] (1 p. in-4, adresse), réclamant de l'argent pour finir son année; – L.A., 4 décembre [1790] (1 p. in-4, adresse), concernant l'argent qu'il attend et l'envoi d'une caisse, et sur la situation politique: «La faction orleanoise s'augmente chaqu jour; le clergé fait des assemblées illicites, et tumultueuses chez le cardinal de La Rochfoucaut; et l'on vient de distribuer a nos gardes nationaux des cartouches et balles. Vous voiyez que tout ceci annonce du mouvement»…

148. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., [Paris] 22 mai 1791, à son avocat Gaspard GAUFRIDY ; 1 page in-4. 800 / 1 000 €

Il apprend que sa tante, Mme de VILLENEUVE, « allant de Carpentras a Orange voir Md de Raousset sa fille, a eté arrettée par les brigands et menée en prison, je vous avoue que cette nouvelle a eté comme un coup de foudre hier pour moi quand je l'appris [...] a 80 ans cette malheureuse femme, voila en verite une horreur abominable et bien digne de ces brigands la ; on ajoute que Md de Raousset a offert sur le champ une somme considerable pour la rançon de sa mère, ce trait est tout simple sans doute, mais il honore en meme temps son ame et je l'aime et l'estime bien plus depuis quelle a fait cela. [...] offrés lui [à Mme de Villeneuve] de ma part tous les services que nous pourrons lui rendre ; proposés lui la Coste, il me semble quelle y sera plus en sureté puisque cest en France »... Il recommande ensuite de lui envoyer au plus vite les 1030[ll] qui doivent lui revenir, « pour ne pas me trouver entre deux salles le cul a terre »...

Correspondance (Lély), CCII.

149. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., [Paris] 14 novembre 1791, à son avocat Gaspard GAUFRIDY ; 4 pages in-4 remplies d'une petite écriture serrée. 1 000 / 1 500 €

Longue lettre sur ses affaires.

Il remercie d'un envoi d'argent, et insiste sur le paiement des 3 330 livres du quartier de janvier : « vous savés combien les retards me derangent » ; il faut presser la vente d'une maison à Arles, malgré la démission de M. Lions (son régissuer) : « peste comme il s'enflamme ce monsieur, c'est un jacobin sans doute ? Nous en avons ici qui prennent feu comme cela, et qui m'amusent bien »…

Puis il parle de la mort de sa cousine, Mme de Raousset, et s'inquiète de sa tante Mme de Villeneuve (dont il espère hériter) : « qu'elle se porte bien c'est tout ce que je lui demande, je lui suis fort attaché, et vous connaissés assés mon désinteressement pour être bien sur que sa succession ne me dedomagerait pas de sa perte. Il n'en faut pas moins avoir l'œil a tout ce qui passera sur cela […] la meillieure de toutes les façons à profiter de la succession de Md de Raousset passée à Md de Villeneuve estimée par Ripert cent mil francs à ce qu'il vient de me dire, la meillieure façon dis je d'en profiter est de lui emprunter beaucoup d'argent, de placer comme il faut cet argent, de lui payer les interets avec la vente dudit argent, et à sa mort, fonds et interet tout me rentre, je ne connois pas de meillieure et de plus sure façon que celle la pour tout avoir ». On pourrait lui emprunter 24 000 livres (pour acheter une maison à Paris) au lieu de vendre la maison d'Arles : « ce procédé seroit délicieux, dites lui que si je meurs avant elle, je lui laisserai la maison, pour mes enfans, n'en jouir qu'après elle, cela la décidera peut-être ». Il ne lui reste qu'une cousine, Julie de Villeneuve (religieuse) : « je connois Julie à merveille et l'ai toujours aimé de tout mon cœur ; dites lui mil et mil choses pour moi »…

Puis il fait des recommandations pour l'envoi de divers objets (confitures, vin cuit, etc.) et d'une cassette, que Sade avait emballée lui-même : « il y a grande apparence que la demoiselle Rousset aidé des pieux conseils de la dame de Sade a tripoté dans tout cela »... Il s'irrite contre le « chevalier » de Mme de Raousset, « un certain Rivette de Bonnieux […] le personnage aurait bien pu se passer de manger l'argent de ma cousine *coucher oui*, mais *gruger non* ».

On lui dit qu'il ne serait pas très politique d'envoyer son fils le chevalier à Carpentras ; il vaut mieux qu'il y aille lui-même, au mois de mai ; mais il s'inquiète pour sa maison de Paris : « Parce que si elle est a moi pour lors, elle me sera assés précieuse pour désirer qu'elle soit bien gardée, et si elle n'est pas a moi ce sera precisément l'époque ou il faudra que j'en décampe, et ça reculeroit alors mon voiyage de deux ou trois mois » ; il n'a aucune nouvelle de ses fils ; l'aîné est en Allemagne… « le roi vient de poser son veto sur le décret contre les émigrans, ce procédé de sa part fait ouvrir les yeux a tout Paris, car le voilà donc à présent acceptateur très décidé de la Constitution, s'il refuse un décret, il accepte tous les autres, cela est clair, et voilà bien des gens surpris, et principalement ceux qui s'efforçaient de le faire passer pour prisonier »...

Il parle encore de l'argenterie de la succession de l'abbé de Sade, qui devrait lui revenir, du linge de La Coste, dont une grande partie a disparu, ainsi que des rideaux de Perse… « vous menés dites-vous des témoins avec vous quand vous allés au chateau, je vous avoue que je suis extremement scandalisé, et que vous preniés cette précaution et que vous me le disiés. Je vous demande avec la plus vive instance que pareille chose n'arrive plus, autrement vous me contraindriés a défendre tres energiquement à vos témoins de vous accompagner. […] Je ne dis pas que ce soit vous qui ayiés fait entrer au chateau tous ceux que je soupsone de m'avoir dérobé beaucoup de mes effets, j'ai dit simplement et je dis encor, voila ce que c'est, que de les y avoir laissé entrer. Vous ne pouvés ni me blamer, ni m'empecher d'avoir de cela le plus extrême regret. […] Assurément je savois la Rousset au chateau, mais je ne l'ai jamais cru despot, je l'ai toujours cru sous vos ordres, et toujours cru honête, je suis tres surpris quelle ne l'ait pas étée. Une autre chose qui me fache beaucoup encor, c'est (a moins que ce ne soit pour votre commodité) que vous ailliés coucher aillieurs qu'au chateau quand vous allés à la Coste, cela permettés moi de vous le dire est fort ridicule »... Etc.

Il annonce enfin : « J'espère dans ma première lettre vous apprendre la fin de mes affaires avec Md de Sade ; souvenés-vous que je dis seulement *j'espère* »...

Correspondance (Lély), CCIX.

Je réponds mon cher avocat à votre lettre en date du 23 8bre
et vais suivant mon usage la suivre ligne par ligne.
D'abord j'ai trouvé dedans un certain petit chiffon de papier bleu que j'ai
saisi du tout 1er fois pour du papier à sucre et qui m'a flatté l'œil.
Au lieu de 120 fr vous m'en envoyez 300 fr je vous remercie de votre générosité
elle ne pouvait venir plus à propos mille choses auxquelles je ne m'attendais
ont absorbé le charmant billet bleu et il est mort. avant que
d'en finir, permettez que je vous retrace le mémoire de votre avocat
sur le 3330 fr du quartier de janvier nous approchons de cette
époque et vous savez combien les retards me dérangent. Ici une précaution
indispensable à prendre je vous conjure instamment de vouloir cette affaire à
fond vite à faire je compte sans faute le 20 et tout au plus si il me
faudra l'argent. quelle est donc la cause de cette subite démission de mr Lion
que vous m'annoncez ... perte comme il s'entl[illegible] le monsieur c'est un
jacobin sans doute ? vous en avez ici qui fervent fou comme cela, et qui
vraiment bien. et comment allez vous faire pour vous remonter cette brouillerie,
parler, et la vente bien soutiendra-t-elle jusque là. Je crois que non je vous en prie.
Mais si vous aviez vu la lettre tranchante de ce petit monsieur, mais j'aurais
vivement pris blâmé ma réponse. quoiqu'il en soit il faut finir / depuis le
mort de mr de Vaucouret j'ai écrit deux fois à mr de Villeneuve et n'ai encor
reçu aucune réponse il me semble que cela ne prouve pas de sa part, bien de
la chaleur à réparer la position de mr de Vaucouret, au reste quelle vive, et quelle
se porte bien c'est tout que je lui demande, je lui suis fort attaché, et vous connaissez
mes sentiments à cet égard pour vous bien sûre que le succès ne me dédommagerait
pas de la perte. je vous crois par moins avoir écrit à tout ce qui se passe
sur cela, cependant à moi je vous le répète, je veux absolument être payé de tout
vous trouver avant le mois de mai. je suis fort aise que vous ayez reconnu à la
façon comme les mêmes détails sont je vous ai parlé mais elle est morte, faites de
rendre en faire, le meilleur de traiter les affaires de justifier de la succession de mr
de Vaucouret fâché à mr de Villeneuve estimé par vingt cent mille francs à ce qu'il vient
de me dire, la meilleure façon dis-je de justifier est de lui emporter beaucoup
d'argent

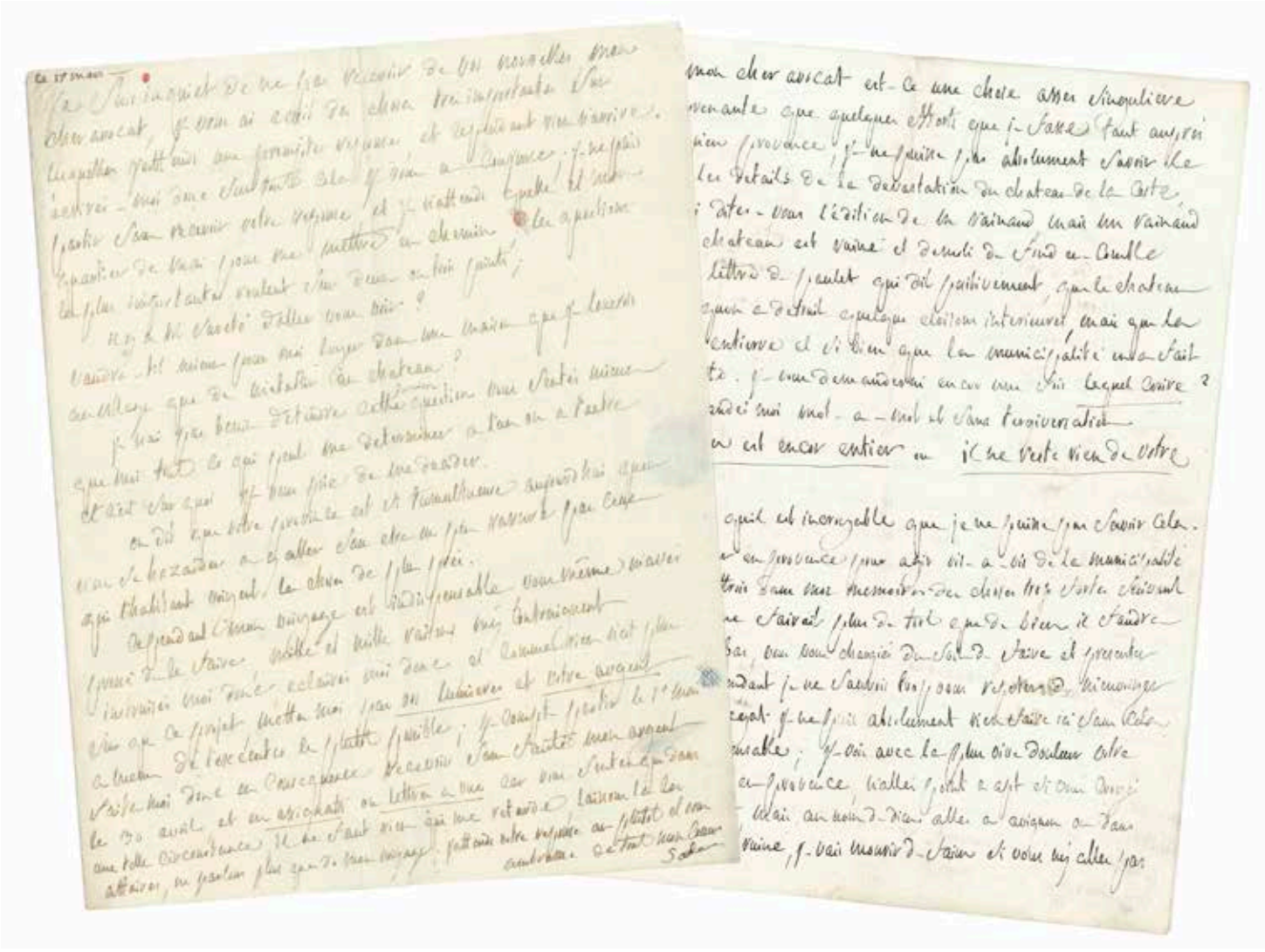

150. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. 2 L.A.S., [Paris] 17 mars et 7 novembre [1792], à son avocat Gaspard GAUFRIDY à Apt ; 1 page in-4 et adresse, et 4 pages in-4. 2000/2500€

Inquiétudes pour son voyage en Provence, et pillage du château de La Coste.17 *mars*. Il est inquiet de ne pas recevoir de nouvelles de son « cher avocat » ; il n'attend que sa réponse et « mon quartier de mai pour me mettre en chemin ». Y a-t-il sûreté à venir le voir ? « Vaudra-til mieux pour moi loger dans une maison que je louerois au village que de m'établir au château ? […] On dit que votre province est si tumultueuse aujourdhui, quon n'ose se hazarder a y aller sans être un peu rassuré par ceux qui l'habitant voiyent les choses de plus près. Cependant mon voiyage est indispensable, vous même m'avés pressé de le faire, mille et mille raisons m'y contraignent »…

7 novembre. Il voudrait savoir la vérité sur « la dévastation du chateau de la Coste » ; Rainaud dit que « le chateau est ruiné et démoli de fond en comble », et Paulet lui écrit « que le chateau a été pillé, quon a détruit quelque cloisons intérieures, mais que la maison est entierre et si bien que la municipalité en a fait murer la porte »… Il réclame « le procès verbal du degat »…Il presse Gaufridy (réfugié à Lyon) : « je vois avec la plus vive douleur votre retard pour vous rendre en Provence, n'alles point à Apt si vous croyés que cela soit imprudent, mais au nom de Dieu alles a Avignon ou dans les environs, je vais etre ruiné, je vais mourir de faim si vous n'y alles pas […] encor d'aujourdhui 7 9bre 54 jours et je ne saurai plus ou aller diner ; les approches de la misère me font frémir et j'y touche sans vous ; au nom de Dieu ne m'abandonnés donc pas »… Il veut faire réclamer ce qui lui a été pillé : « trois ou quatre jours après des charrettes de Marceille sont venues tout enlever »… Il se plaint aussi de son fermier… « Puisquil faut que ce soit moi qui vous donne des nouvelles de la Coste je vous dirai que je sai quil y a eu beaucoup de vin de bu, Paulet me dit mot a mot, ils ont bu votre meillieur vin. S'il y avoit encor du vin a moi dans ma cave, assurément c'est celui-là, s'il n'y en avoit plus c'est celui du fermier. […] Messieurs les municipaux de la Coste ont-ils le droit d'arretter le bled entre les mains de mon fermier, il me semble que c'est encor ce qu'il faudroit savoir »...

Il compatit aux souffrances de Gaufridy, et à l'horrible injustice le concernant… Etc.

151. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A., [1792, à Gaspard GAUFRIDY]; 2 pages oblong in-8. 800/1000€

«Dans plusieurs hotels de princes et de grands seigneurs, le pain et la viande viennent au meme instant de doubler de près d'un tiers pour les prix; tout est dans Paris en une affreuse fermentation et la crainte eclate sur tous les visages». On lui demande des certificats, ce qui le fait courir dans tout Paris, avec des délais… Il reçoit «une nouvelle lettre de messieurs les jacobins de la Coste […] ils peuvent assurément être bien persuadé que vous m'avés bien plutôt engagé a venir, qu'a ne pas venir»… M. Lions lui réclame un certificat de résidence: «sans cela, mon mas de Cabane va etre sequestré». Sade réclame à Gaufridy «un certificat d'impositions et servant de preuves a ce que je n'ai que quatre mil livres de rentes». Il ajoute, pour finir: «Nous sommes là dans un grand moment d'agitation; l'assemblée vient d'être instruite quil y a 30 ou 40 mil brigand repandus dans Paris, et chaque nuit des rassemblemens».

152. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A., [Paris] 3 août [1793], à Gaspard GAUFRIDY «homme de loi» à Apt; 3 pages et quart in-4, adresse (petite déchirure par bris du cachet). 2000/2500€

Sur son attitude pendant la Révolution et son action dans la Section des Piques.

Après avoir examiné l'état de ses comptes et calculé ce que Gaufridy doit encore lui envoyer, il le presse de terminer l'affaire de la vente de Saumane et des blés d'Arles. Il s'inquiète aussi pour les certificats de résidence qu'il a envoyés. «N'oubliés pas surtout quand vous m'enverrez des assignats de ne plus en envoyer a *la face du cidevant Louis 16* car il y a un decret *formel* qui les interdit, et ils n'ont plus absolument aucun espece de cours. N'envoyés plus jamais que des republicains»...

Sade parle ensuite de la plainte qu'il avait adressée à propos du pillage de son château de La Coste au ministre de l'Intérieur ROLAND: «tout cela va bien lentement, le voila lui-meme inculpé, obligé de se justifier [...] il me parait que vous voyez mal en province sur la Bastille; ici c'est un grand honneur que d'y avoir été, on s'en vante, on l'imprime, et cela vous vaut une sorte de considération».

Il supplie Gaufridy de lui envoyer de l'argent: «Je suis abimé, rendu, je crache le sang; je vous ai dit que j'étais president de ma Section, ma tenue a été si orageuse que je n'en puis plus. Hier entre autres, après avoir été obligé de me couvrir deux fois, je me suis vu contraint a laisser le fauteuil à mon vicepresident. Ils voulaient me faire mettre aux voix une horreur, une inhumanité. Je n'ai jamais voulu; dieu merci m'en voila quitte».

Il ajoute, à propos de sa belle-famille: «J'ai fait passer pendant ma presidence les Montreuils a une liste épuratoire. Si j'avois dit un mot, ils étaient mal menés, je me suis tu, voila comme je me venge».

Correspondance (Lély), CCXXX (extrait).

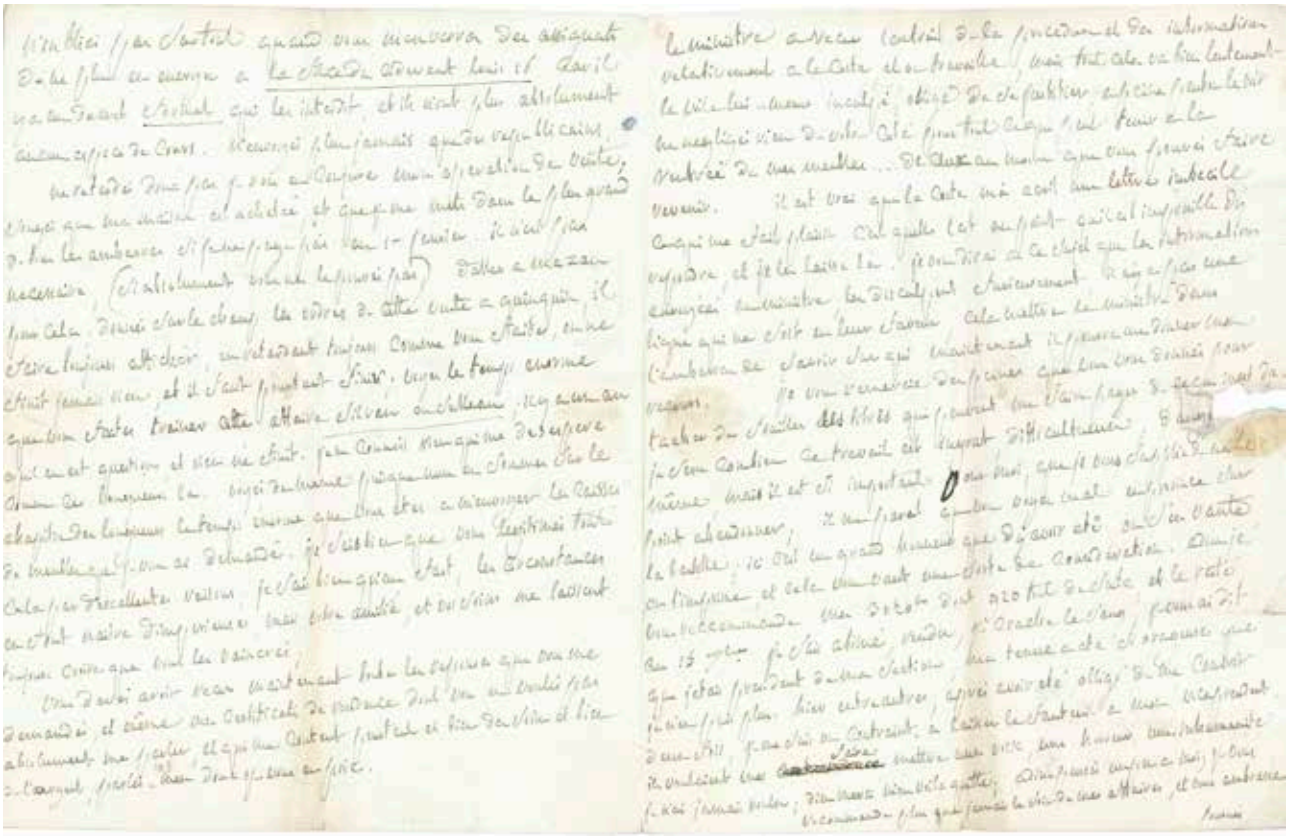

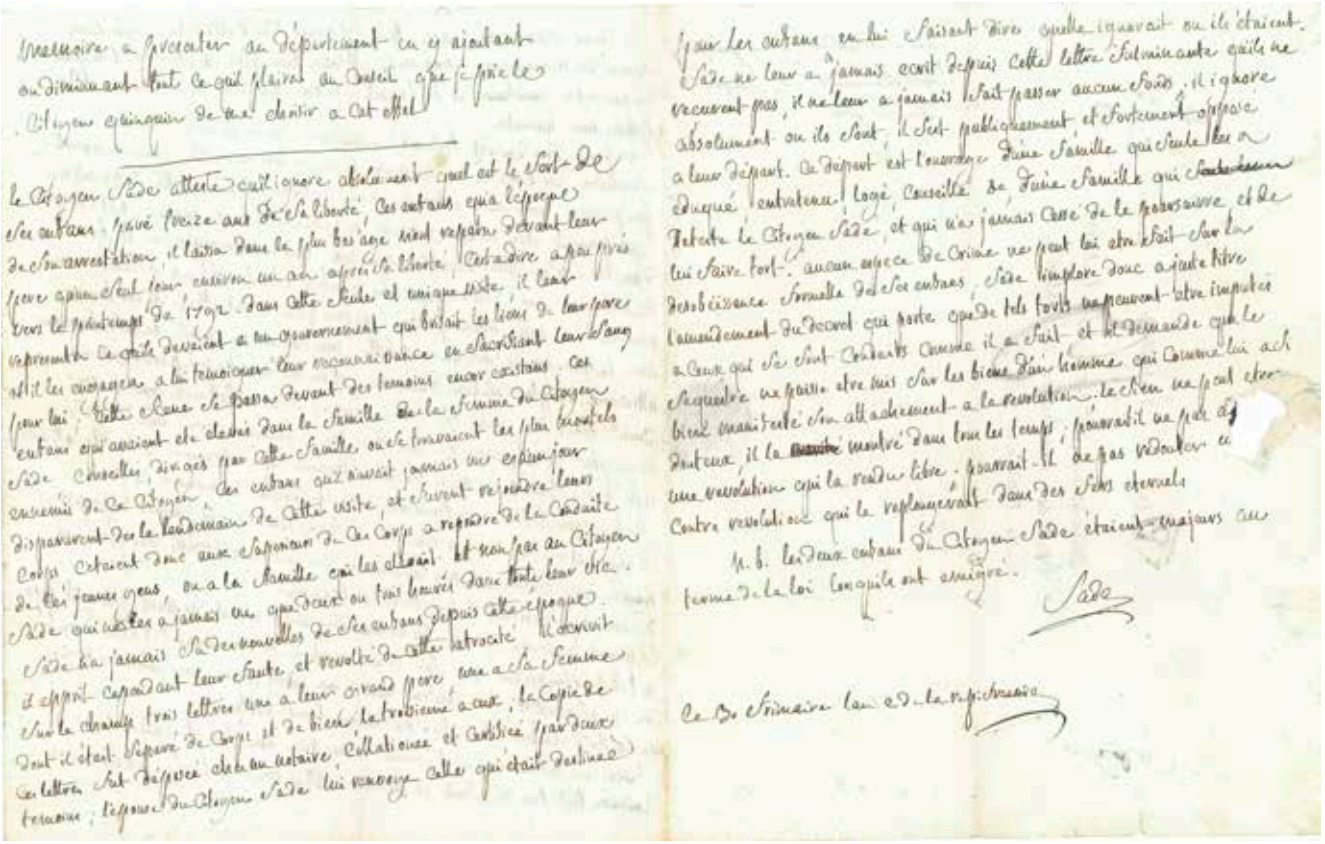

153. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., [Paris] 30 frimaire II (20 décembre 1793), au citoyen QUINQUIN, notaire, à Avignon ; 3 pages in-4, adresse (petite déchirure par bris du cachet). 2 000 / 2 500 €

Importante lettre écrite de la prison des Madelonnettes, affirmant son attachement à la Révolution et condamnant l'émigration de ses enfants.

Sade charge Quinquin d'une affaire essentielle et importante. « On parle d'un decret tendant a mettre sur le champ sous le sequestre les biens de tous les peres et meres des emigrés qui ne pourront pas prouver avoir mis a l'emigration de leurs enfans toute l'oppossition qui pouvait etre en leur pouvoir, or personne dans le monde netant plus dans le cas de cette exception que moi », Sade va donc dresser un mémoire, et charge Quinquin de le confier à un des meilleurs avocats d'Avignon ; « il faira tout ce qu'il jugera a propos pourvu qu'il réusisse et vous le payerés dès qu'il aura réussi des premiers deniers qui échoiront de ma terre de Mazan ».

La plus grande partie de cette lettre est occupée par le « *Memoire a presenter au département en y ajoutant ou diminuant tout ce qu'il plaira au conseil que je prie le citoyen Quinquin de me choisir a cet effet* », rédigé à la troisième personne. « Le citoyen Sade atteste qu'il ignore absolument quel est le sort de ses enfans ; privé treize ans de sa liberté, ces enfans qu'a l'époque de son arrestation, il laissa dans le plus bas age n'ont reparu devant leur pere qu'un seul jour, environ un an après sa liberté, c'est a dire a peu près vers le printemps de 1792. Dans cette seule et unique visite, il leur representa ce qu'ils devaient a un gouvernement qui brisait les liens de leur pere et il les engagea a lui temoigner leur reconnaissance en sacrifiant leur sang pour lui ; [...] ces enfans qui avaient ete elevés dans la famille de la femme du citoyen Sade, conseillés, dirigés par cette famille ou se trouvaient les plus mortels ennemis de ce citoyen, ces enfans qu'il n'avait jamais vu qu'un jour disparurent des le lendemain de cette visite, et furent rejoindre leur corps [...] Sade n'a jamais su des nouvelles de ses enfans depuis cette époque. Il apprit cependant leur faute, et revolté de cette atrocité, il écrivit sur le champ trois lettres, une a leur grand pere, une a sa femme dont il était separé de corps et de bien, la troisieme a eux [...] Sade ne leur a jamais ecrit depuis cette lettre fulminante qu'ils ne reçurent pas, il ne leur a jamais fait passer aucun fonds ; il ignore absolument ou ils sont ; il s'est publiquement, et fortement opposé a leur départ. Ce départ est l'ouvrage d'une famille qui seule les a éduqué, entretenu, logé, conseillé &c, d'une famille qui deteste le citoyen Sade, et qui n'a jamais cessé de le poursuivre, et de lui faire tort. Aucun espece de crime ne peut lui etre fait sur la desobeïssance formelle de ses enfans ; Sade implore donc a juste titre l'amendement du decret qui porte que de tels torts ne peuvent etre imputés a ceux qui se sont conduits comme il a fait, et il demande que le sequestre ne puisse etre mis sur les biens d'un homme qui comme lui

a si bien manifesté son attachement a la revolution ; le sien ne peut être douteux, il l'a montré dans tous les temps ; pourrait-il ne pas ad[orer] une revolution qui l'a rendu libre ; pourrait-il ne pas redouter une contre revolution qui le replongerait dans des fers eternels »...

On joint une L.A. au même, 5 nivôse [25 décembre 1793] (2 p. in-4), au sujet de l'émigration de ses enfants, rappelant qu'il s'y est fermement opposé…

154. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.S., 22 pluviôse III (10 février 1795), au citoyen AUDIBERT, cultivateur à la maison basse de La Coste ; 1 page petit in-4, adresse. 500 / 700 €

Il a encore recours à lui. Il se plaint de GAUFRIDY : « le voila encore retombé dans sa perfide léthargie » ; il n'a plus de nouvelle de lui, et attend le paiement de sa pension : « par quelle incroyable fatalité, me laisse t'il mourir de faim […] Ce cher et brave homme, a certes des attaques de léthargie bien fatales à ma bourse et à mon estomach »…

On joint une lettre d'un certain LAURANS (1771), réclamant le paiement de sa pension, avec apostille autographe de SADE (5 lignes) : « Voila le plus ennuiyeux de touts les mortels par ses lettres taches donc je vous supplie de m'en debarasser et de le faire attendre (sans quil m'ecrive davantage) au terme dont nous sommes convenus ».

155. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., [Paris] 9 nivôse [IV : 29 décembre 1795], au citoyen Gaspard GAUFRIDY à Apt ; 2 pages in-4, adresse. 1 000 / 1 500 €

Lettre ironique à son homme d'affaires.

Il le remercie pour l'envoi de numéraire :

« Graces à vos bontés pour moi, je recevrai le numéraire lorsque les assignats vaudront mieux que l'argent, ce qui va arriver.

Je recevrai mes bougies, quand les jours seront asses longs pour qu'on n'ait plus besoin de lumières.

Mon huile quand il n'y aura plus de salade. Mes confitures quand on aura des fruits.

En vérité, citoyen vous etes plein d'attention pour moi et je ne puis qu'en être pénétré ».

Il faut presser la vente du château de Mazan : « J'ai acheté et je vais me trouver écrasé d'intérêt, faute de recevoir de vous l'argent qui doit m'acquiter ; je vous supplie à genoux d'envoyer votre fils terminer cette vente qui devient d'une telle importance je vous le repete pour la dernière fois, que si vous ne le faites pas tout de suite je vais ou vendre d'ici, ou envoyer un homme exprés sur les lieux ». Et il insiste sur son besoin d'argent, en numéraire et en assignats… Il parle pour finir de l'emprunt forcé, en faisant « entrer surtout en compensation les indemnités que j'ai à prétendre pour les ravages de la Coste. C'est sur ce bon là que j'ai fait ici, ma déclaration en y annonçant que mon bien étant sous votre régie, c'étoit à vous qu'on devait s'adresser »….

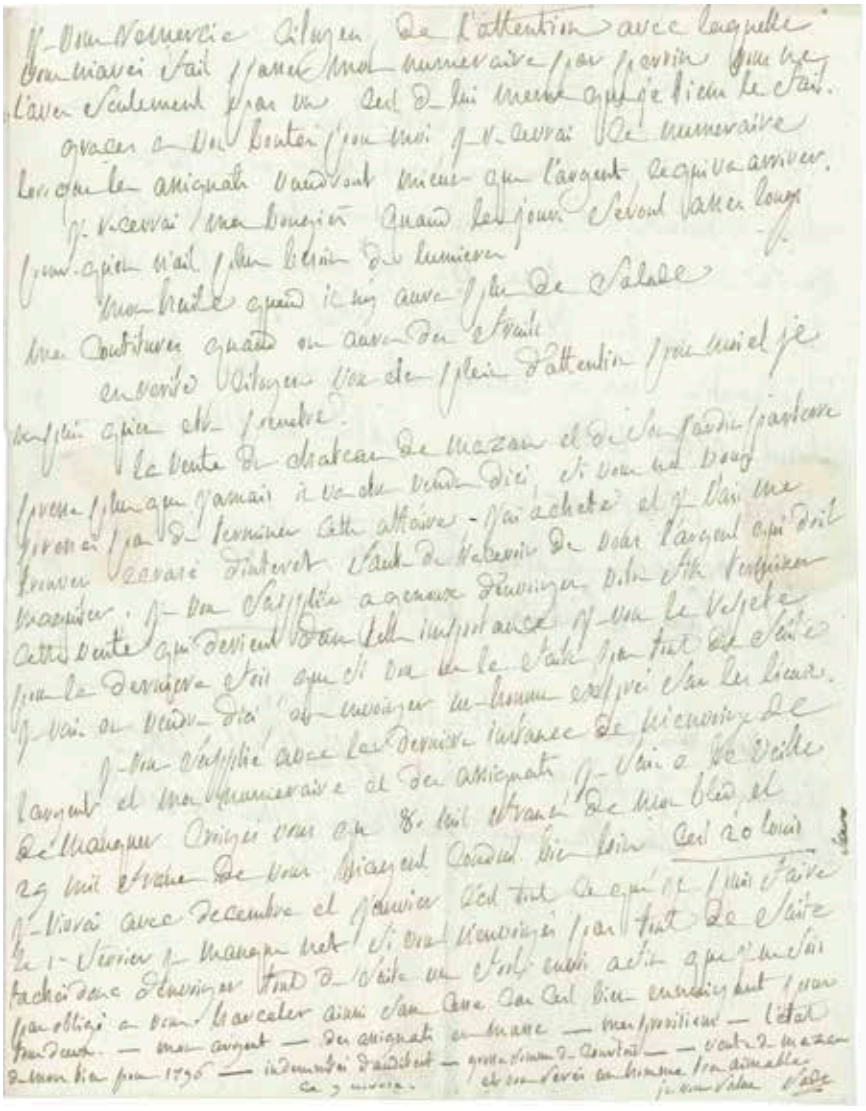

155

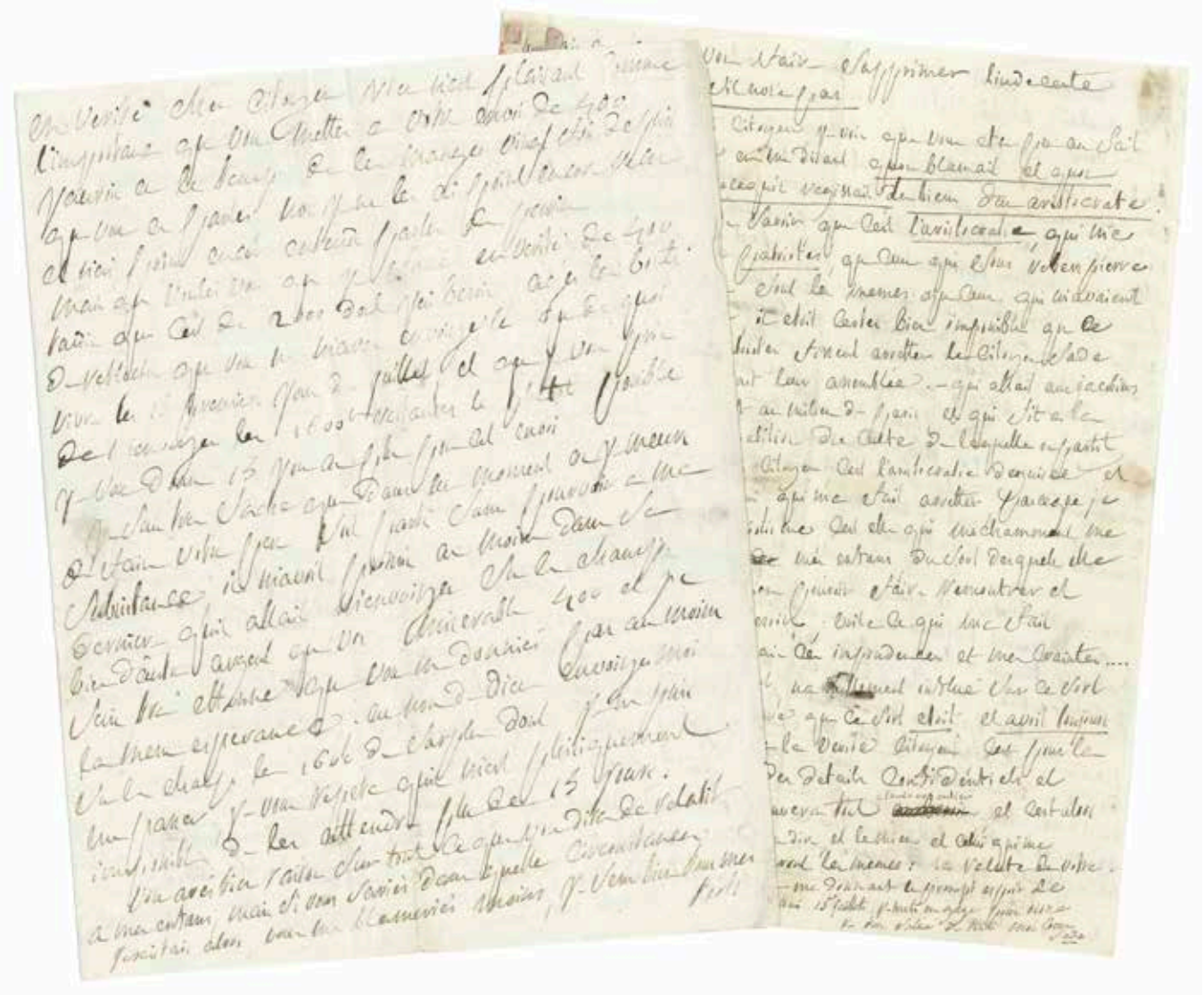

156. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. 2 L.A.S., [Paris an IV : juin-juillet 1796], au citoyen Charles GAUFRIDY à Apt ; 3 et 2 pages in-4, la 1ère avec adresse. 1 500 / 2 000 €

Besoins d'argent, et protestation de ses sentiments révolutionnaires.

24 prairial [12 juin]. Malade, il se plaint de l'envoi de 400 livres, alors qu'il a besoin de 2000… « Je suis tres faché que dans le moment ou je meurs de faim votre père soit parti sans pourvoir a ma subsistance »… Pour les meubles, il ne faut porter à Saumane « que ce qui est bon, il faut vendre le reste et surtout m'envoyer la batterie de cuisine dont je manque absolument ici ». Il répète qu'« il n'est aucune puissance divine ni humaine qui puisse me faire passer de mes 800 par mois […] pendant les 10 ou 12 années de vie qui me restent au plus, et que fallut il gratter la terre avec mes doigts pour me les procurer je le fairois »…

[27 messidor (15 juillet)]. Sade réclame en vain « l'envoi exact et sacré de mes 850 par mois » ; il est « sans un sol [...] obligé demprunter ou de mettre en gages pour vivre [...] Je vous prie de croire citoyen que mon fils *ose* se presenter partout, et partout *la tete tres haute,* qu'en consequence l'expression dont vous vous serves s'il *nose pas* venir a Apt, est extremement deplacée »... Le cadet est à Malte « avec permission du gouvernement »... Quant à lui, « je vois que vous etes peu au fait de ce qui me regarde en me disant *quon blamait et quon arretait votre pere parcequ'il regissait des biens dun aristocrate.* Ayés donc la bonté de savoir que c'est *l'aristocratie,* qui m'a fait arretter, et non les *patriotes,* que ceux qui sous Roberspierre mont fait mettre en prison sont les memes que ceux qui m'avaient fait mettre a la Bastille, il etoit certes bien impossible que ce quon appelait alors les patriotes fissent arretter le citoyen Sade qui depuis longtemps presidait leur assemblée. – qui allait aux jacobins qui faisoit l'eloge de Marat au milieu de Paris, et qui fit a la Convention la fameuse petition du culte de laquelle on partit pour tout renverser. Oui Citoyen, cest l'aristocratie deguisée [...] qui mechamment me banda les yeux sur mes enfans, du sort desquels elle etait maîtresse [...] voila ce qui m'a fait commettre des imprudences »...

157. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. 2 L.A., [Paris an VI : avril-juillet 1798], au citoyen GAUFRIDY père, « homme de loi » à Apt ; 4 pages et demie et 1 page in-4, la 2e avec adresse. 1 500 / 1 800 €

3 floréal (22 avril). Il n'a plus un sol depuis le 1er mars, et « il a fallut employer touts les moyens pour se procurer de quoi vivre ». Il a dû emprunter à « 3 et 4 pour cent par mois », mais Mme Quesnet (sa compagne) a sacrifié ses économies pour rembourser « des empruns si onereux » et faire face aux dépenses d'avril. « Mde de Sade et son fils instruits, m'ont fait faire alors la proposition de leur abandonner, pour une pension convenue, *la nue propriété* de tous mes fonds et qu'à ces conditions ils viendraient a mon secours. Mais quelle extrémité grand Dieu ! Je redeviendrai en tutelle, plus un sol de disponible ! » Il s'est donc jeté dans les bras de ses créanciers, qu'il a fait patienter en signant des lettres de change ; et il est « reduit a ne plus avoir que la soupe et une cotelette, a voir languir et souffrir celle qui m'a tiré de peine et qui m'a sauvé la vie, a ne plus avoir de quoi payer un domestique »... Après avoir fait ses comptes, et dressé l'état d'une *nouvelle urgence irrevocable*, Sade conclut : « il n'y va bien decidemment pour moi que de *mourir de faim* ou d'etre *arretté* si la moindre negligence a lieu dans les epoques prescrites pour ces payemens. [...] Oh mon ami ! *exactitude*, celerité, ou DESESPOIR ». Pour secouer l'ardeur de son avocat, il devient lyrique : « jamais les anges n'auront beni l'eternel... n'auront chanté ses louanges comme les votres le seront par les deux plus sinceres amis que vous ayez au monde. Mais si vous ne me rassurés pas [...] mes mânes errantes autour de vous, et qui jusqu'aux derniers instans de votre vie vous crieront... *il t'aimait et tu l'as laissé languir... tu n'avais pas de plus sincere ami et tes lenteurs l'ont fait descendre au tombeau* »... *19 messidor (7 juillet)*. « Encore une variation, oh ma foi je n'y tiens plus » ; Gaufridy avait dit qu'il irait à Arles ; « voila maintenant votre fils qui m'écrit que vous nirés plus que vous n'ayés reçu la surveuillance et ce car il faut donc que je vous repete, et pour la dernière fois ; que cette surveuillance était accordée *sous promesse du payement* vous me forcés à dire des choses que je ne devrois pas dire et qui peuvent tout gater mais il faut bien crier aux oreilles de ceux qui ne veulent pas entendre. Eh bien quand on a vu que Moïse ne pouvait effectuer ses promesses, on a retiré la surveuillance, et voila Moïse dans le plus grand danger ; pressés vous donc de lui faire passer 1 200 fr sans aucun délai »…

158. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., [Saint-Ouen] 20 fructidor [VII (6 septembre 1799)] ; 1 page in-4. 2 000 / 2 500 €

Rare lettre sur *Justine*, dont il nie être l'auteur.

« Il est impossible que Md Quenet vous ait promis *Justine*, car non seulement elle n'en a aucune à sa disposition, mais bien convaincue que cet ouvrage n'est pas de moi, elle sait bien de meme que je n'en ai aucune à la mienne ; croyés moi Monsieur ne soyés point curieux de ce très mauvais livre, il fait fremir, et si j'avais eu dans un moment de delire, le malheur de le creer, j'aurais assés de raison aujourdhui pour couper la main qui l'aurait ecrite »...

Il est « dans une disposition d'esprit bien cruelle », alors que Mme Quesnet est en Provence : « les affreux troubles de ce pais la me font fremir pour elle et mon inquietude est audela de toute expression »…

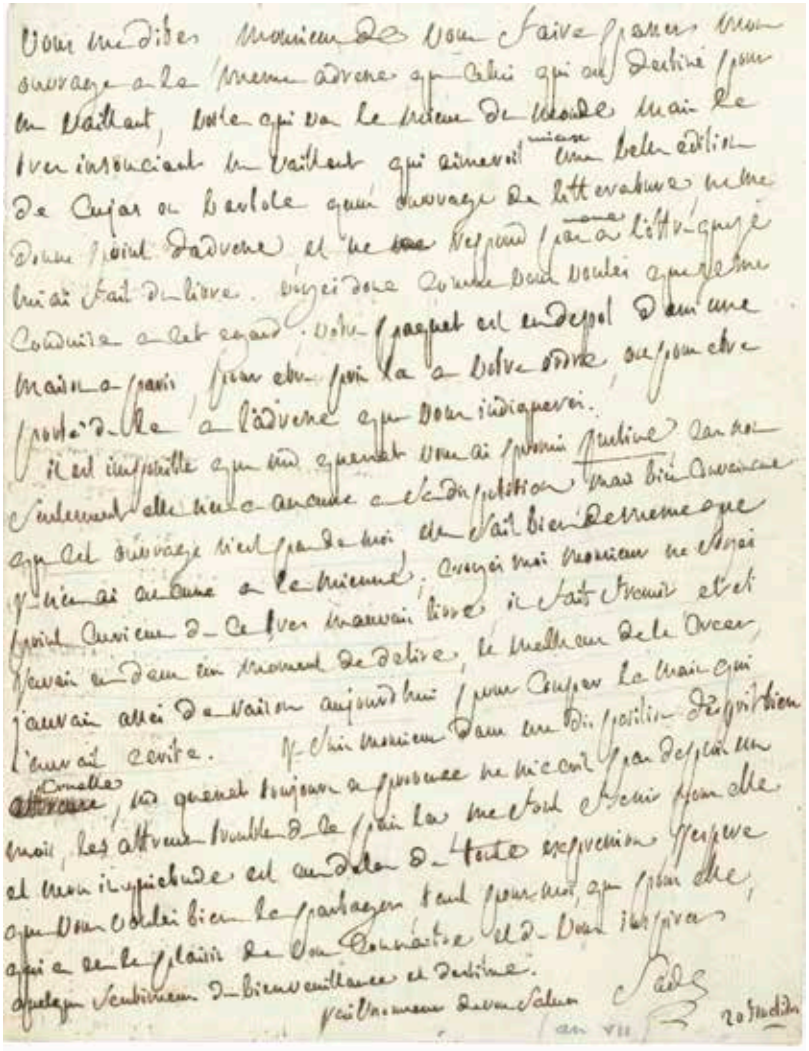

158

159. **Marie-Constance QUESNET** (1757?-1832) née Renelle, dernière compagne de Sade. L.S. et L.A.S., an VII (1799), au citoyen Gaufridy à Apt; 3 pages in-4 chaque, la 2e avec adresse. 300/400€

Paris 19 pluviôse (26 janvier). Elle rend compte des démarches faites chez le ministre de la Guerre en faveur du fils de Gaufridy… « nous sommes sans le sou et dans la plus grande détresse, puisque j'ai tout mis en gage ». Elle rappelle ses nom et adresse: « Constance Renelle femme Quesnet propriétaire à St Ouen […] place de la liberté n° 3 »…

3e jour complémentaire (19 septembre). Sur leur situation financière catastrophique: Sade ne peut payer les arrérages dus à ses créanciers, tant que le gouvernement n'aura pas rétabli les rentes foncières…

160. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., Saint-Ouen 6 mai 1800, au citoyen GAUFRIDY; 2 pages in-4. 800/1000€

La lettre est intitulée: « *Arrangemens definitifs proposés au Citoyen Gauttridi* ».

« On lui offre la ferme generale de toute les possessions de M. de Sade en Provence. Aux conditions suivantes: – il se chargera de payer l'arrierré de tous les creanciers et pour cela on lui abandonnera tout ce que la nation doit depuis l'appossition du sequestre et ce qui pouvait être du avant le dit sequestre […] – On lui abandonne la créance Ripert, les réclamations sur la devastion de la Coste, et generalement tout ce que M. de Sade a à pretendre tant du passé que du present et de l'avenir à la seule exception des rentes foncières si elles sont retablies. – On ne veut entendre parler, ni d'entretien ni de reparations sous quelque pretexte que ce puisse être, et sous quelque denomination que cela existe. – Il faira quitte et net à M. de Sade 5000 F (cinq mille francs) par an […]

A ces conditions generalement tout sera cédé au Cit. Gauttridi avec lequel on faira un bail à vie c'est à dire *celle de M. de Sade pere*. […]

M. Gauttridi sera maitre de faire tout ce qu'il voudra dans le bien de M. de Sade.

Les payemens toujours faits en matierre d'or ou d'argent. On veut que la femme et les enfans signent le bail »…

Gaufridy doit répondre au plus tard le 25 mai. « Sans cela il ne sera plus temps »...

161. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., Paris [prison de Sainte-Pélagie] 3 thermidor X (22 juillet 1802), à SA FEMME, « Madame de Sade » à Paris; 3 pages in-4, enveloppe. 1000/1500€

Il apprend qu'elle vient de « faire opposition sur le revenu des biens que je possède en Provence; au ridicule effraiyant de cette demarche il m'est devenu facile de voir, et quels etaient vos conseils et à quel point ils étaient dangereux! »

Elle met une opposition sur Mazan et Saumane, alors que « le revenu de ces deux terres est spécialement et uniquement affecté aux payemens des créanciers de famille », arrangement qui a été difficile à faire accepter: « votre opposition en dérangeant l'equilibre de cette balance produit dans mes affaires une incendie que rien ne pourra plus éteindre », avec beaucoup de procès…

L'opposition sur son bien d'Arles touche « le seul morceau de pain qui me reste pour vivre. Et c'est pendant que je suis dans les fers, pendant que je souffre tous les genres de supplices imaginables, que vous rangeant *pieusement* du coté de mes bourreaux, vous venez *dévotement* et tranquilement ajouter aux tortures qu'ils me font endurer, la *religieuse* gentillesse de me faire mourir de faim? » C'est là un « projet conseillé par le diable »…

Il revient sur les conditions de leur séparation, « separation *exigée* de vous, que je n'aurais jamais proposée et à laquelle je n'ai consenti qu'à mon corps defendant »; elle avait alors promis de ne rien exiger de son mari… Il dénonce les scélérats qui la conseillent, et la supplie de renoncer à « l'execrable plan de ruiner a la fois et vous et vos enfans, en reduisant votre epoux a mourir lui-même de faim »…

Enfin il l'engage à « ne point me faire repentir de ne vous avoir pas remboursé en assignats comme je l'aurais pu, de ne pas me forcer à devoiler surtout les *motifs politiques* qui desesperent et vous et vos enfans l'humeur que vous donne *à tous*, l'emploi que j'ai fait des fonds de la vente de la Coste, […] de ne point me forcer a divulguer tout cela »…

toujours des dissentions de famille qu'ils ne fomentent que pour s'enrichir eux-memes.

présumés-vous d'ailleurs que si nous étourdissons les tribunaux de nos nouvelles querelles, vous ne serés pas tenue a me faire une pension alimentaire et croyés-vous qu'après vous avoir apporté vingt cinq mille livres de rente en mariage (que vos parens ont dissipé en payemens de lettres de cachets atrocités sur lesquelles il me sera facile de revenir) croyés-vous dis je, qu'en depits de vos spirituels conseillers, vous ne serés pas obligée a m'assurer au moins le tiers du revenu que je vous ai apporté? assurément vous y serés contrainte madame or je n'en demande pas davantage et je ne l'ai pas en laissant les choses comme elles sont.

je le repete il est donc de votre interêt madame de me laisser en repos, de ne point me faire repentir de ne vous avoir pas remboursé en assignats comme je l'aurais pu de ne pas me forcer a devoiler surtout les motifs politiques qui desesperent et vous et vos enfans l'honneur que vous donne a tous, l'emploi que j'ai fait des fonds de la vente de la coste oui madame, oui il est de votre interet... de celui de vos enfans... de celui de votre famille, de ne point me forcer a divulguer tout cela. d'après les sagesse de ces observations, inutiles a une ame aussi belle que le votre, j'ose donc vous inviter a lever amiablement votre opposition sans m'obliger a recourir aux loix pour vous y contraindre, eclat scandaleux qui ne tournerait tres assurément, ni au profit de votre bourse, ni a celui de votre honneur..

je suis avec respect
madame

Votre obeissant
serviteur
Sade

161

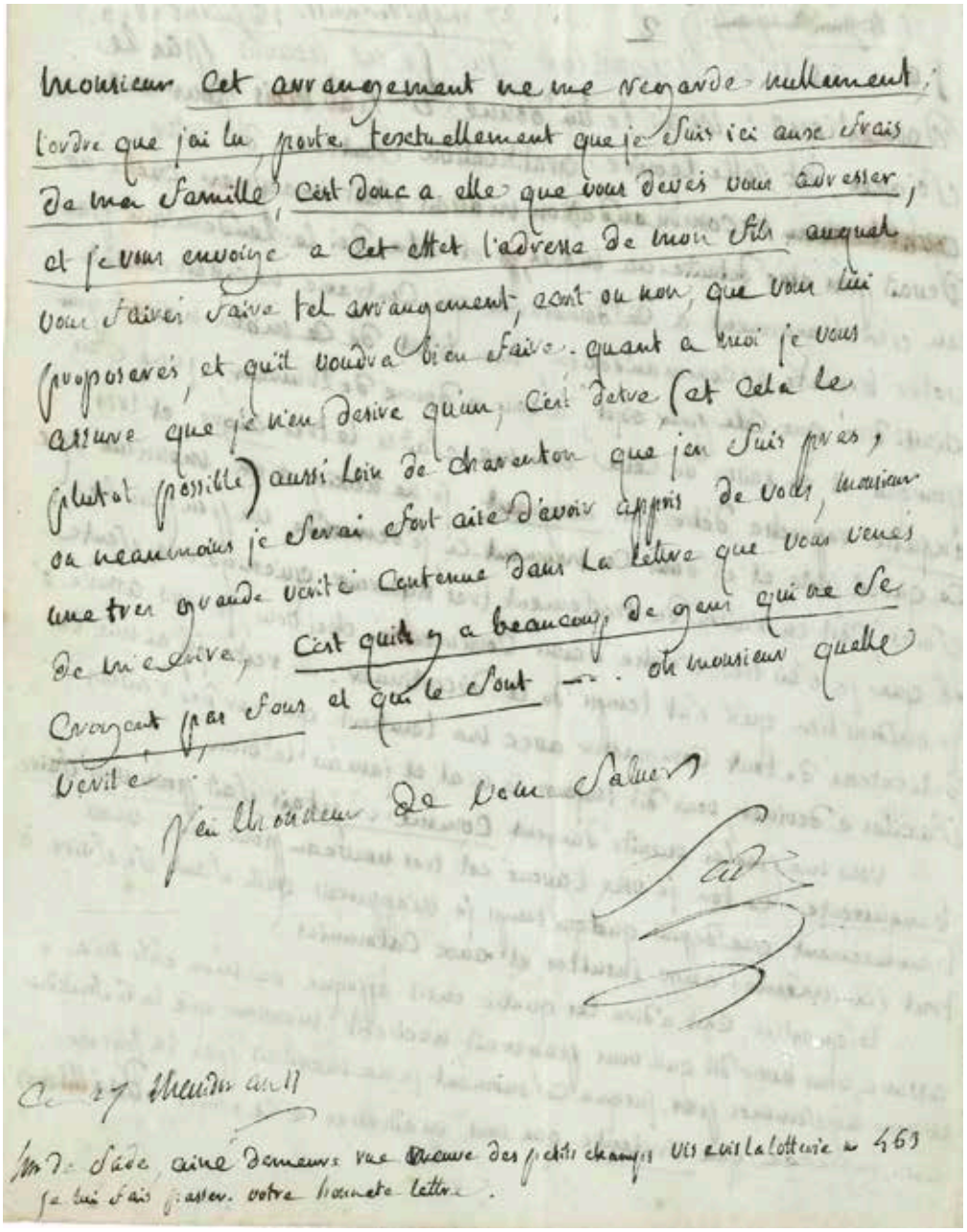

162. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., [Charenton] 27 messidor XI (16 juillet 1803), à François de COULMIER, « directeur de l'hospice de Charenton » ; 2 pages in-4, adresse. 1 200 / 1 500 €

Sur ses conditions de détention à l'hospice de Charenton.

« Je sais bien Monsieur que je ne nourris pas le domestique, mais je lui donne 6[ll] par mois pour me soigner, et cette légère gratification soutenue de votre recommandation, m'avait fait imaginer quelle ne devait pas etre détruite au moins, et cela dès le lendemain, par un surchargement a ce domestique qui contrarie necessairement votre honnete recommandation ». Sade s'étant plaint, Coumier lui a fait « le tres *aigre* et tres injuste *reproche* d'etre fort *exigeant* ». Il n'exige que ce qui est juste, et s'il demande « un peu plus de soins, c'est en raison du traitement tres rigoureux qu'exige ma santé ».

Il s'étonne qu'on lui parle ainsi d'argent sur un ton fort désagréable : « il faut se faire a tout ici, même aux insultes et aux calomnies ». Il rappelle que c'est son fils qui doit payer les quartiers à échéance : « *je suis ici aux frais de ma famille, c'est donc à elle que vous devés vous adresser* ». Quant à lui, il ne désire qu'une chose : « c'est detre (et cela le plutôt possible) aussi loin de Charenton que jen suis près », et d'avoir appris de son correspondant « *quil y a beaucoup de gens qui ne se croyent pas fous et qui le sont.* – Oh monsieur quelle verité »…

163. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., Charenton 20 juin 1808, à l'avoué Trécourt, à Paris ; 3 pages in-4, adresse. 700 / 800 €

Sur sa compagne Mme Quesnet.

Il se plaint des subterfuges employés par M. Martin et de son « joli persiflage ». Mme QUESNET est trop malade pour chercher ses papiers : « Si M Martin en doute qu'il se donne la peine de venir a Charenton [...] ce pais nest pas etranger pour lui, et il y apprendra la vérité ». Sade prend l'engagement que Martin sera payé le 4 juillet : « que M. Martin qui diton est si riche ne vienne donc pas tracasser pour quinze jours une pauvre malade au lit depuis vingt deux jours et qui depuis ce temps na ni mangé, ni prononcé quatre paroles, sinon celles de létat de transport ou elle a ete trois fois »...

164. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**.4 L.A.S., [Charenton] 1807 et s.d., à François RIPERT à Mazan ; 11 pages in-4, 2 adresses. 1 200 / 1 500 €

À son nouvel homme d'affaires. *15 janvier 1807*. « Vous sentez bien […] quil est impossible que je puisse louer le chateau et le pré de la Condamine pour *neuf ans* a un si bas prix, et surtout avec un aussi mediocre pot de vin ». Il accepte cependant la proposition en faveur du fils de Ripert, « pourvu que vous remettiez sur le champ *vingt-cinq louis* de pot de vin, aux mains de M. Courtois »… M. Courtois a aussi une procuration pour le grand jardin et « la coupe du bois de Saumane »… *15 septembre*. « Aucune difficulté sur la quittance […] Mais à l'égard *des epingles* promises puisque vous tenes a ce mode… mode ou neanmoins repugne la delicatesse de Md Quesnet puisquen fait cest moi qui les recois et non elle », il faut les porter à 600 livres…

[Le 12]. « Ce n'est pas la peine […] de flatter quelqu'un de lui rendre un service, pour le laisser la apres, je n'arrange point l'incivilité de ce procedé, avec tout ce que j'ai connu de vous dhonnete et de serviable »…

« J'ai appris avec satisfaction […] que vous aviés senti la justice de me dedommager des quatre mille francs qui me seraient bien certainement alloués par la justice si je plaidais »…

On joint un feuillet d'adresse autographe pour Ripert avec 3 lignes autographes, [27 décembre 1809].

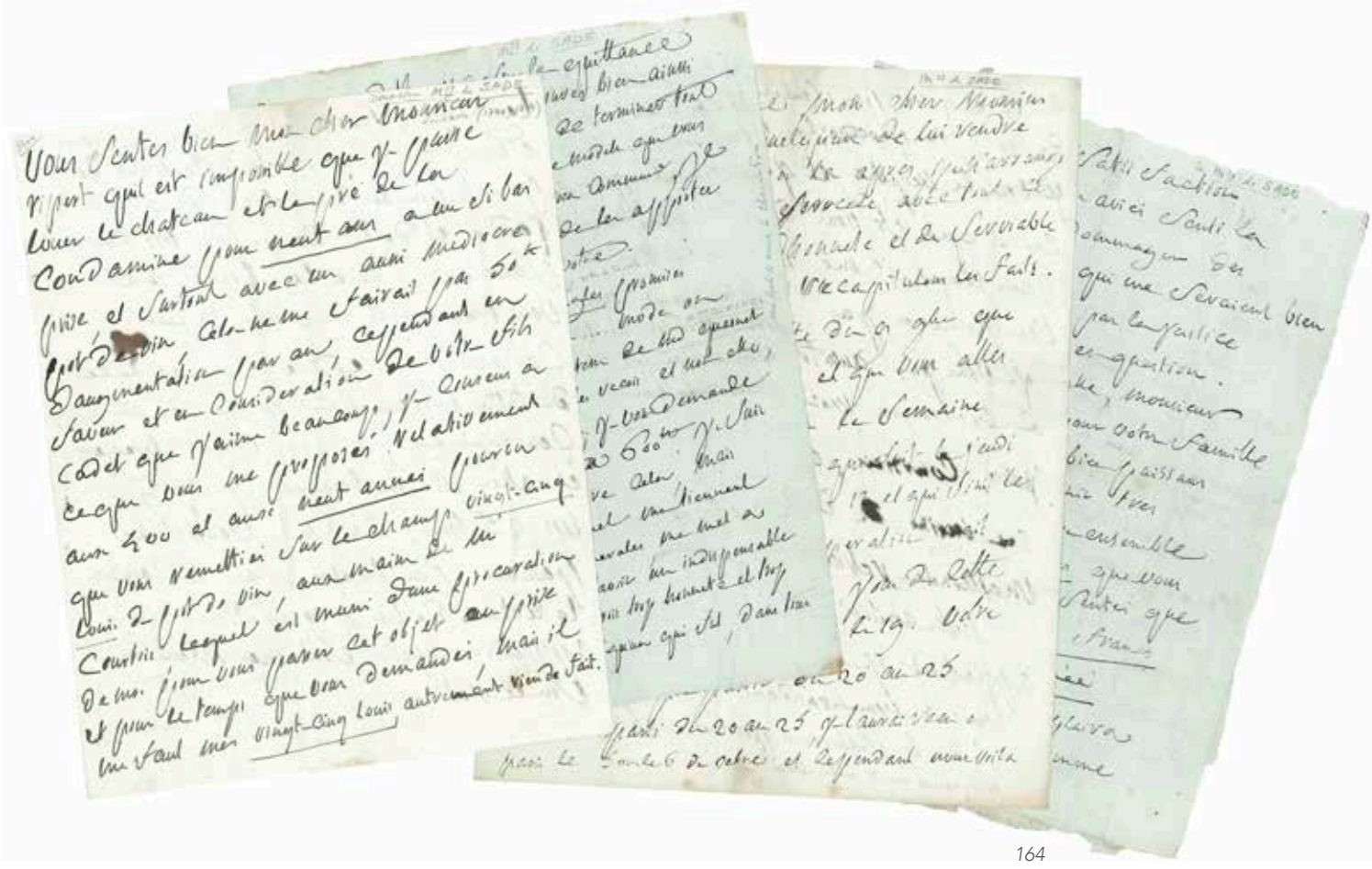

164

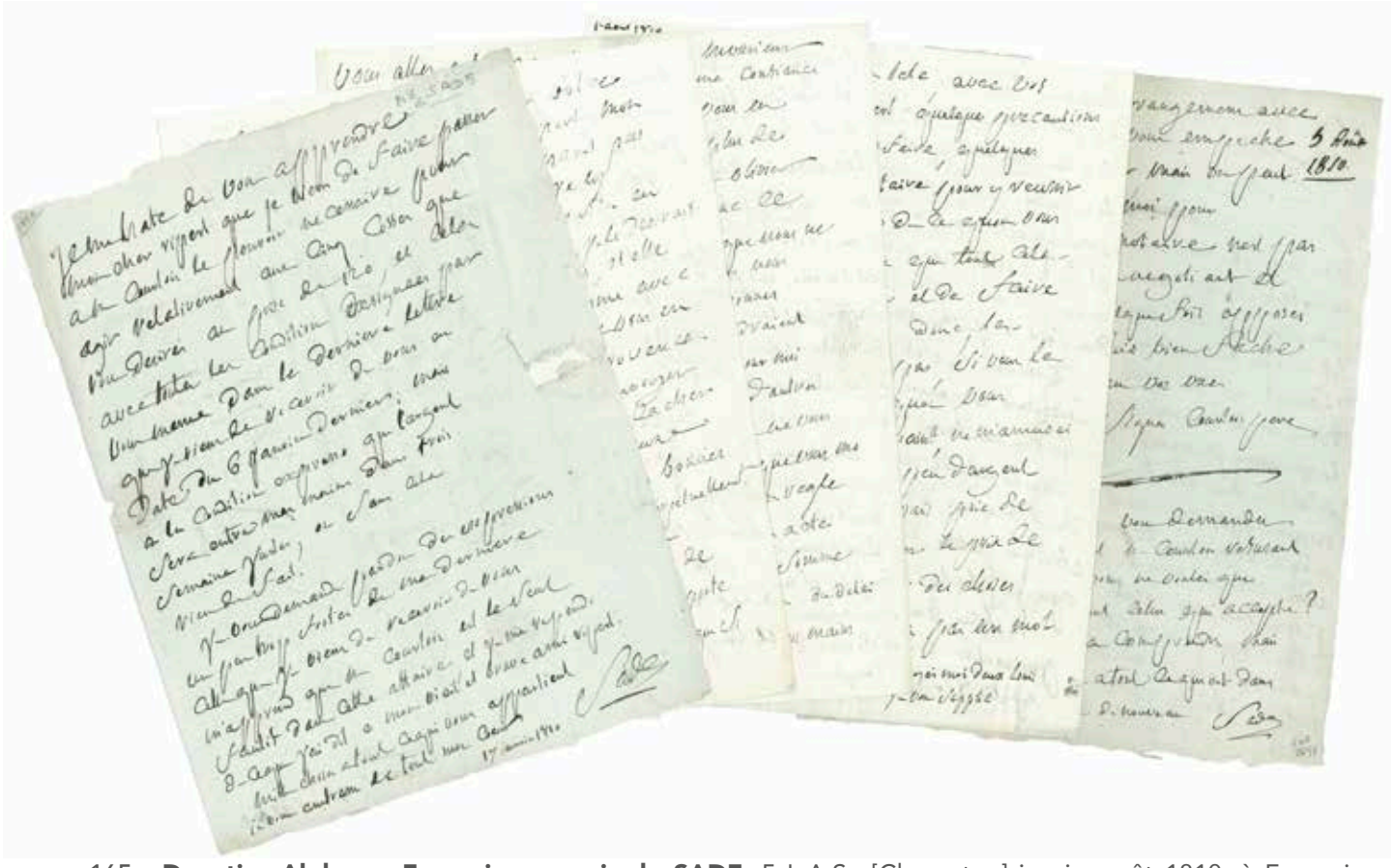

165. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. 5 L.A.S., [Charenton] janvier-août 1810, à François RIPERT à Mazan ; 11 pages in-4, 3 adresses. 1 500 / 2 000 €

17 *janvier*. « Je me hate de vous apprendre […] que je viens de faire passer à M. Courtois le pouvoir necessaire pour agir relativement aux Cinq Cosses que vous desirés au prix de 120 »…

13 *avril*. « Mon fils que je vis samedi dernier ne me parut pas tres eloigne de vous ceder le jardin, je ly engagerai de tout mon pouvoir. J'ai aussi eu le plaisir de connaitre sa belle-mere, je le desirais depuis longtemps. Nous avons parlé de vous, et elle m'a dit que pendant que vous etiez a Rome avec elle, vous lui aviez dit du bien de moi. [...] ils sont fort près daller en Provence. Je vous supplie de ne pas oublier de me renvoyer avant notre correspondance, et de leur bien cacher ce quelle contenait quand vous serez avec eux ». Il est heureux des bonnes nouvelles du fils Ripert : « on nous allarme ici perpetuellement sur le sort des officiers qui servent en Espagne » ; ainsi, Guillaumont de Carpentras avait été réputé tué, et « se porte a merveille, et vient detre fait officier ». Si l'affaire du jardin se fait, Sade prie Ripert de le dédommager « de la perte que j'ai fait et sur Mazan et sur Arles. Voila tout mon bien vendu maintenant et je reste a la disposition de mon fils qui pretend n'avoir jamais pu faire en sureté darrangement préalable mais qui m'assure, ainssi que ma famille maternelle, que je serai content de lui »...

15 *avril*. Sade donne à Ripert la preuve de « mon extrême confiance en vous [...] nous n'avons plus de depositaire [...] voila donc ce dépot absolument dans vos mains [...] n'ayant plus d'autres sureté que votre parole et vos lettres, je ne vous envoiye pas moins une procuration [...] On m'assure que pour etre en regle vous devez faire faire a l'aquéreur un acte de dépot contenant promesse de me payer la somme de douze mille francs payable le lendemain du delai fixé par la loi, cet acte de dépot restera dans vos mains puisque cest vous qui en toucheres les fonds et qui me les faires parvenir, mais citot qu'il sera fait, vous m'en enverres une copie legalisée et bien en regle, laquelle deviendra alors une sureté. [...] Souvenes vous que je ne veux point lacher Arles a moins de cent trente mille francs dont trente sous la cheminée, et cent aux créanciers [...] Allons courage, pressons nous, il ny a deja que trop de temps de perdu »...

1er *août*. « Vous me faites tourner la tete, avec vos procurations [...] tout cela n'est qu'à dessein de m'amuser et de faire manquer l'affaire [...] ne me faites pas jetter le peu dargent que j'ai par la fenetre [...] envoyés moi deux louis je vous supplie. [...] Vous fairiés tourner la tete d'un saint ». Il envoie la procuration avec le nom en blanc : « Mais finissons finissons je vous en conjure, ou je vous proteste que je plante tout la ». Il parle du dépôt, du nantissement, de la vente. Il craint qu'on ne lui « joue un mauvais tour », et qu'un de ses créanciers ne se livre à une machination : « vous saures jespere empecher cette ruse [...] alors je fairais un tel tapage par moi par mon avoué et par mes enfans qu'assurement la fripponerie ne reussirait pas ». Il est d'accord pour la vente à « cent mill francs oxtensibles, et 30 000 f de pot de vin »…

Août. Sade recopie une partie de la lettre de Courtois du 5 août, s'opposant à l'arrangement avec Ripert. Sade demande ensuite : « comment M. Courtois refusant et M. Olivier acceptant, vous ne voules que celui qui refuse et nullement celui qui accepte ? Voila ce que je peine a comprendre »…

166. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., [Charenton] 22 décembre 1810, à François RIPERT à Mazan ; 3 pages in-4, adresse (encadrée). 600 / 800 €

Il se plaint de ne pas avoir de ses nouvelles, et a « un besoin urgent de quatre cent livres, je vous supplie de faire humainement tout ce que vous pourrés pour me les procurer, faites connaitre ce besoin dans Mazan, afin que ceux qui pourraient desirer quelque chose de moi pour prix de ce service, s'adressent a vous avec confiance »… Pourquoi Ripert, qui veut augmenter une de ses possessions, ne s'adresse-t-il pas à Sade pour acheter un morceau de terre. « Nestil pas enfin dans ma terre quelque chose que je puisse ceder ou vendre, quelques bois, quelque terrain, quelque renouvellement de bail ? »…

167. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., [Charenton 21 mars 1811], à François RIPERT à Mazan ; 1 page in-4, adresse. 800 / 1 000 €

«Eh bien, […] voila donc que vous m'abandonnés tout a fait ! Quelle chute pour moi. Je ne crois pourtant pas meriter cet abandon apres la maniere dont je vous ai servi dans vos desirs. [...] des moyens de m'etre utile par quelques secours d'argent vous restent pourtant encore [...] Si vraiment vous aves quelque bonne volonté pour moi, j'attendrai encor un mois, au bout duquel je me renfermerai avec vous dans un eternel silence, sans neanmoins cesser de vous etre eternellement attaché »... Il le prie de lui renvoyer toute sa correspondance « par une occasion qui ne me coute aucun frais ». Mme Quesnet (sa compagne) le salue...

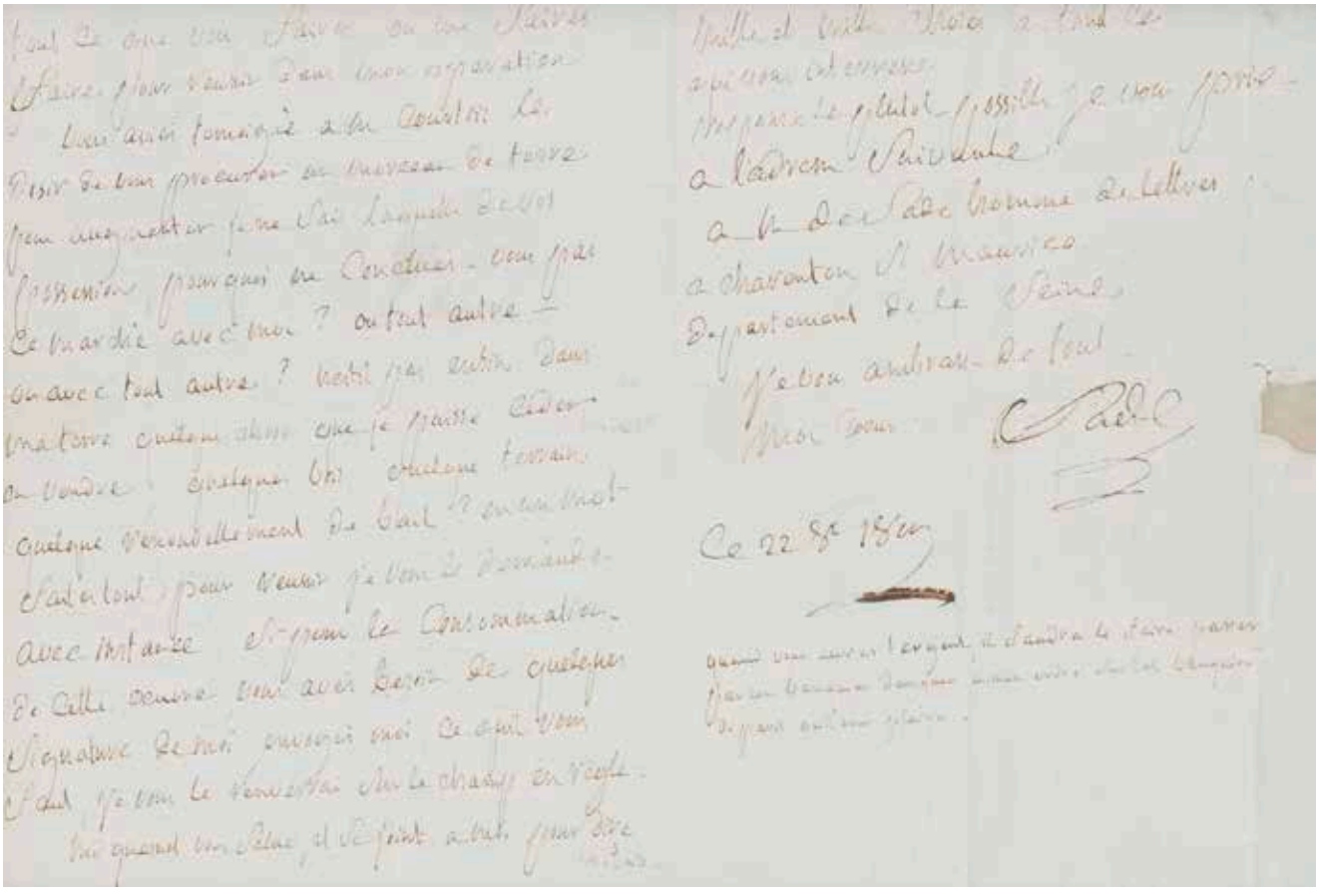

166

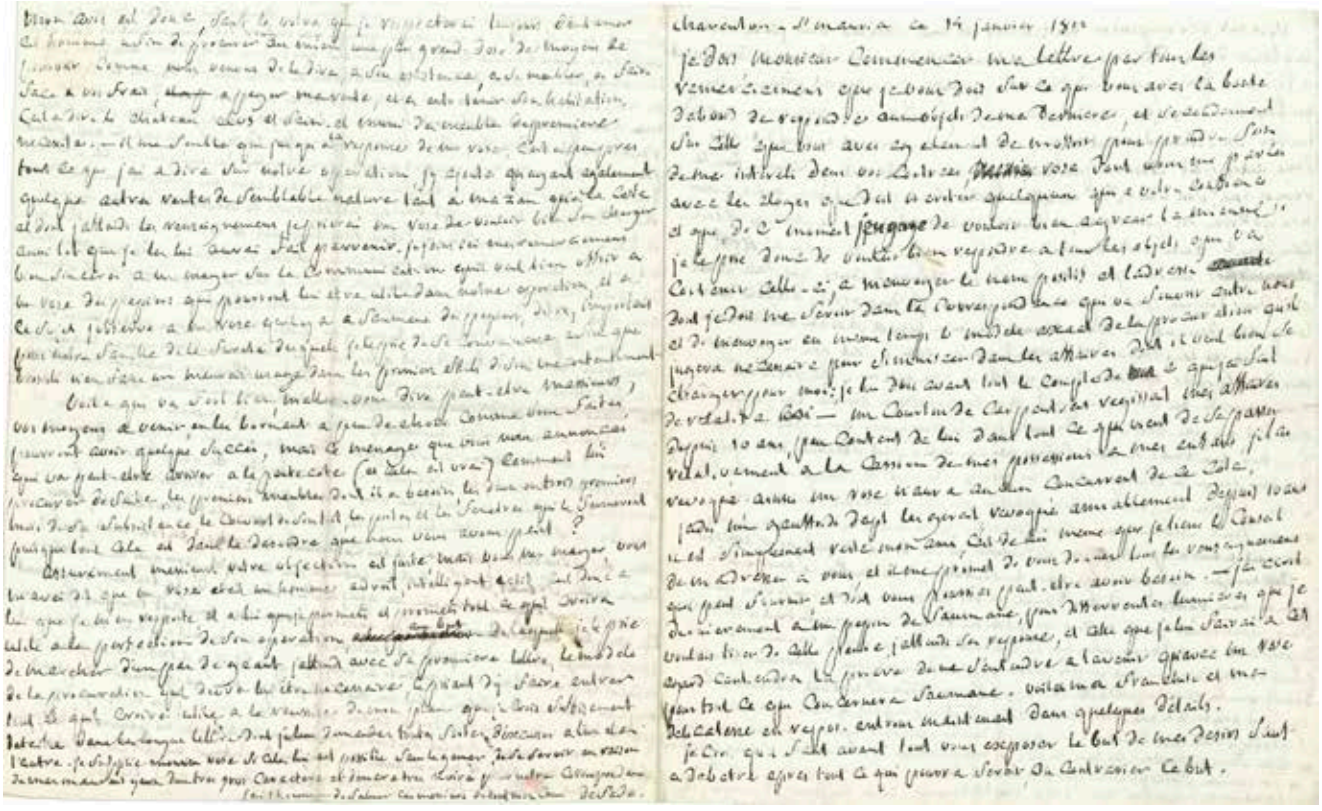

168. **Donatien-Alphonse-François, marquis de SADE**. L.A.S., Charenton-St Maurice 14 janvier 1812 ; 4 pages in-4 remplies d'une petite écriture serrée. 1 000 / 1 200 €

Il remercie son correspondant de lui recommander M. Rose « pour prendre soin de mes interets dans vos contrees », qu'il agrée. Il demande à recevoir « le modele exact de la procuration qu'il jugera necessaire pour simmiscer dans les affaires dont il veut bien se charger pour moi ». Il explique que M. Courtois, de Carpentras, « regissait mes affaires depuis 10 ans, peu content de lui dans tout ce qui vient de se passer relativement a la cession de mes possessions a mes enfans, je l'ai revoqué ». Gaufridy d'Apt, « revoqué amiablement depuis 10 ans », est resté son ami. En ce qui concerne Saumane, il faudra s'entendre avec M. Pepin. Il expose son projet : « Voulant recompenser un homme et une femme dont j'ai eu fort à me louer depuis dix ans que l'un et l'autre sont à mon service, et connaissant à l'homme principalement toutes les qualités qui peuvent faire de lui un bon concierge, un excellent fermier, et (dirigé par M. Rose) un bon exacteur des rentes qui peuvent metre dues, et ne voulant pas d'une autre part conserver plus longtemps le nommé Brosseli, qui, comme vous le remarques sest bien fait un gain illicite sur le peu de terres qu'il a à moi, cela sous le vain pretexte qu'il y a 50 ans qu'il est là, […] j'ai donc resolu d'établir avec les qualités désignés ci dessus dans mon bien et château de Saumane l'homme et la femme dont je viens de parler. Mais il faut que ce menage vive dans le poste que je lui donne, il faut de plus qu'il me fasse passer tout ce quil pourra, qui sera tres peu de chose les premieres années car jusqu'à ce quil soit un peu assis dans son poste, je ne le chargerai que de payer à Paris pour moi une rente de cent francs par an ; mais il faut s'établir, avoir quelques meubles, […] acheter peu à peu quelques animaux. Voyons donc comment nous allons parvenir à ce but, car le menage en arrivant n'aura que ses jupons, ses culottes, et son bonnet de nuit »… Etc.

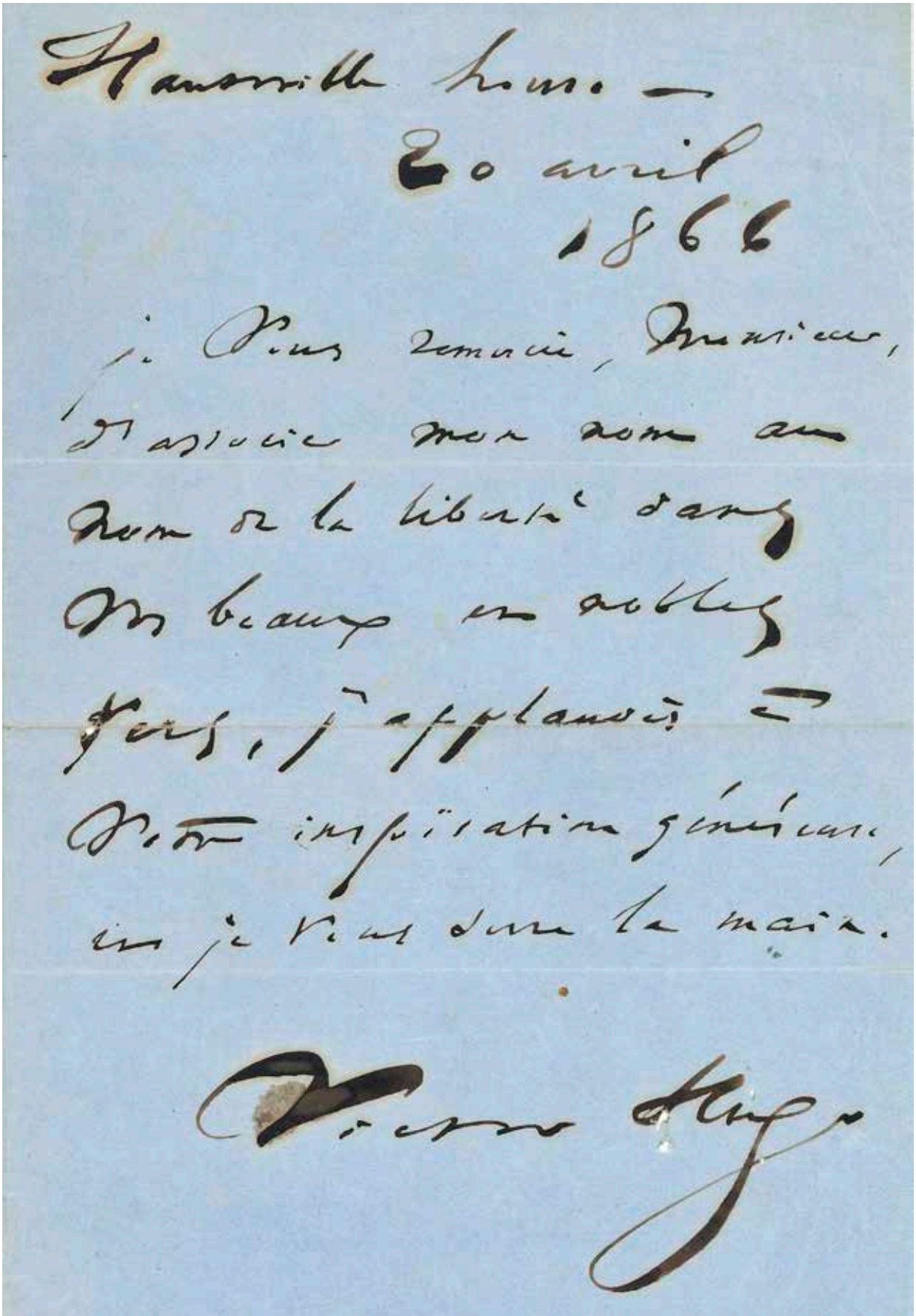

Hauteville house. —
20 avril
1866

Je vous remercie, Monsieur,
d'associer mon nom au
nom de la liberté dans
un beau et noble
vers. J'applaudis à
votre inspiration généreuse,
et je vous serre la main.

Victor Hugo

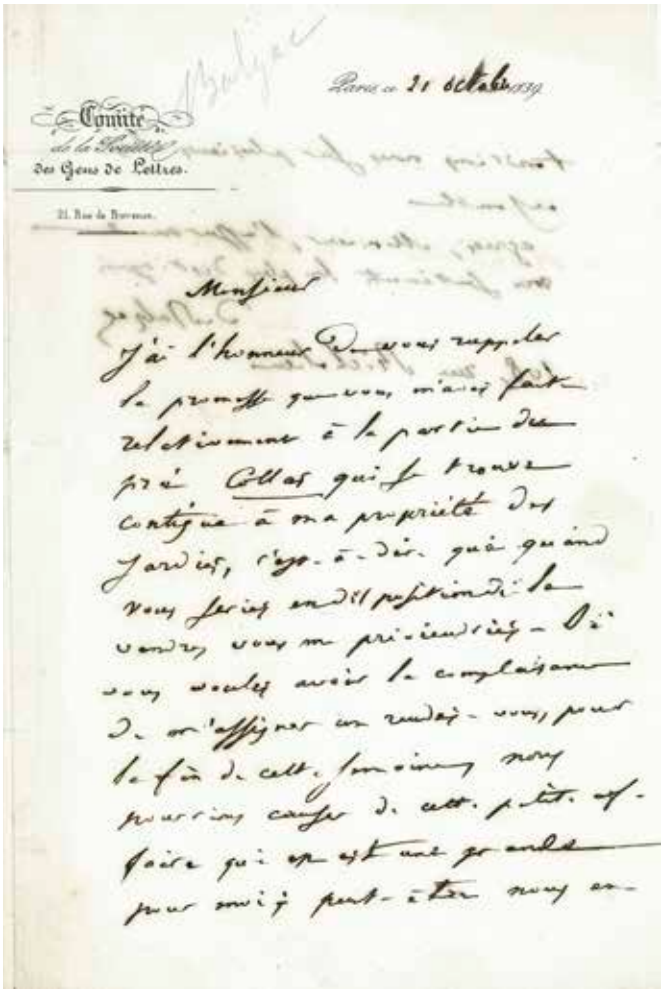
Comité
de la Société
des Gens de Lettres.

169

vous pour moi *personnellement* le plus aimable ? J'ai reçu mon service au *Triboulet* pour la pièce de Sardou, mais *pouvez-vous* disposer d'un billet pour une femme de mes amies en passage à Paris », à envoyer à son adresse 25 rue Rousselet… « Si vous ne le pouvez pas, Monsieur, car je sais les tyrannies des premières représentations, cela ne changera rien […] à l'idée que j'ai de votre amabilité »… Très belle signature au panache rouge.

171. **Jules BARBEY D'AUREVILLY** (1808-1889). L.A.S., [début juin 1882], à Jules GUÉRIN (secrétaire de rédaction du *Gil Blas*) ; 1 page in-8 à l'encre rouge (encadrée, encre légèrement passée). 500 / 600 €

Au sujet de la publication d'*Une histoire sans nom* dans le *Gil Blas* (5-22 juin 1882).

« Ces 8 feuillets feront le premier feuilleton. Tous ne seront *peut-être* pas de cette longueur, mais ceci, c'est le premier *coup* du Roman, qui doit être assenné. C'est l'introduction à son mystère ». Il demande une épreuve « pour que je puisse juger des exactitudes de mes corrections ».

169. **Honoré de BALZAC** (1799-1850). L.A.S., Paris 21 octobre 1839, à Émile PEREIRE ; 1 page et demie in-8 à en-tête du *Comité de la Société des Gens de Lettres*, adresse. 1 200 / 1 500 €

Sur sa propriété des Jardies. Il rappelle « la promesse que vous m'avez faite relativement à la partie du pré *Collas* qui se trouve contigue à ma propriété des Jardies, c'est-à-dire que quand vous seriez en disposition de la vendre, vous me préviendriez ». Il demande un rendez-vous pour « causer de cette petite affaire qui en est une grande pour moi ; peut-être nous entendrions nous sur plusieurs choses ensemble ». Il donne son adresse « 108, rue Richelieu ».

170. **Jules BARBEY D'AUREVILLY** (1808-1889). L.A.S., Paris 14 novembre 1881, au « très sympathique Directeur » [du théâtre du Vaudeville] ; 1 page et demie in-8 à l'encre rouge et à sa devise *Never More*. 500 / 600 €

Demande de places supplémentaires pour une pièce de Victorien SARDOU [*Odette*] : « Vous êtes très certainement le plus intelligent Directeur des théâtres de Paris, mais en serez-

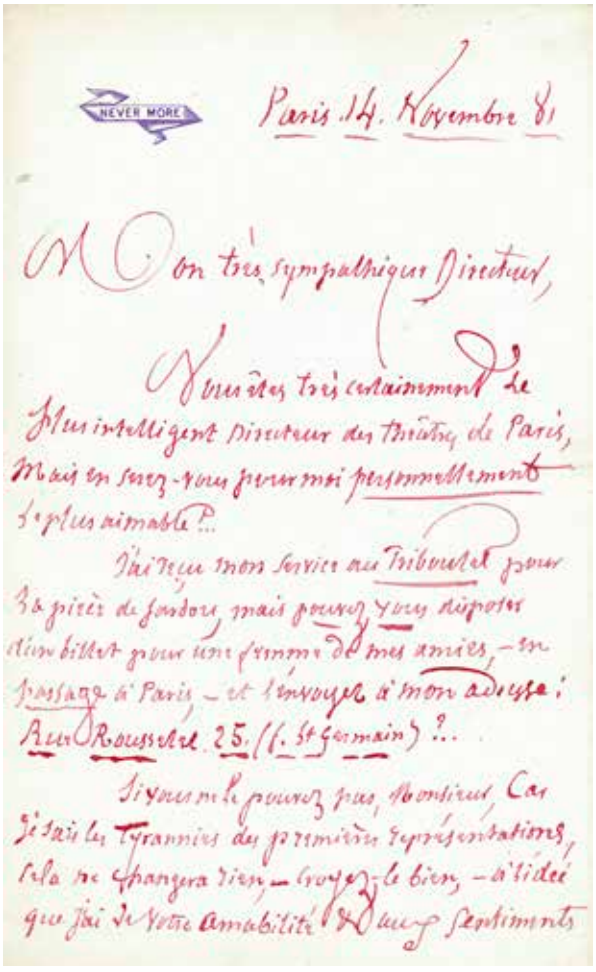
NEVER MORE

Paris 14. Novembre 81

170

172. **Charles BAUDELAIRE** (1821-1867). L.A.S. « Charles », 7 novembre 1837, à sa mère Mme AUPICK ; 2 pages in-8, adresse. 1 500 / 2 000 €

Lettre de jeunesse à sa mère. [Baudelaire est alors pensionnaire au collège Louis-le-Grand.]

« Maman, Je t'ai écrit hier au soir des merveilles. Eh bien tout a changé. Ce matin on m'a empêché de me lever avant que le chirurgien fût venu. Enfin il est venu ; j'espérais que ce serait pour me délivrer ; pas du tout. Le médecin et lui ont trouvé qu'il avait été absurde de me laisser revenir au collège ; que j'étais dans un état pitoyable, qu'il fallait me défendre d'aller en classe et de travailler. Tout ce que j'ai pu obtenir a été de composer aujourd'hui ; mais me voila au lit, et dieu sait jusques à quand. Ces deux vieux imbécilles ont trouvé que j'avais au genou une hydropisie aqueuse, et pour cela, il s'agit de compresses humectées d'eau minérale ; que sais-je, moi ! me voilà de nouveau au lit, emprisonné, à la merci de deux bourreaux que je voudrais étrangler. De ma cellule, je vois un beau ciel, des rayons de soleil. Eh bien, tout cela, on me l'a ôté, il faut encore s'ennuyer, languir, perdre son temps ; et tout cela, parce qu'on voit une hydropisie, que je n'ai probablement pas. M. Choquet ne l'a pas vue cette hydropisie. En vérité, la faculté est bien d'accord avec elle-même. Je t'en prie, viens me voir, à quelqu'heure que tu voudras ; mais évite midi ½ pour n'être pas obligée de traverser la cour pendant la récréation, tu risquerais d'être renversée. Tu viendrais me trouver à l'infirmerie, car je suis dans mon lit. Figure-toi que je viens d'apprendre que malgré ma prétendue hydropisie, on n'a commandé pour moi aucun traitement : j'en guérirai peut-être mieux ; adieu aies pitié de moi ».

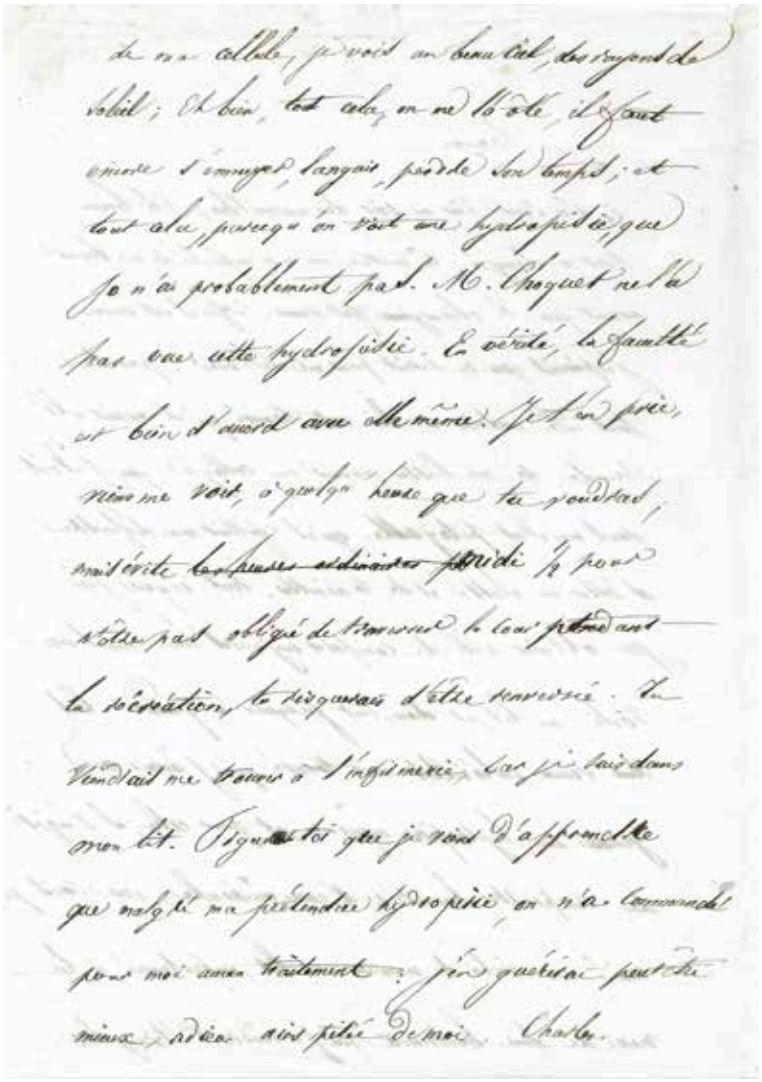

172

Correspondance (Pléiade), t. I, p. 46.

173. **Charles BAUDELAIRE** (1821-1867). L.A., [Paris 1er novembre 1843], à son demi-frère Alphonse BAUDELAIRE, substitut à Fontainebleau ; 1 page et demie in-8, adresse. 800 / 1 000 €

« Mon cher frère, Tu m'en as longtemps voulu pour ne pas t'aller voir. – Enfin j'espère apaiser ta rancune. – J'arriverai probablement chez toi peu de temps après cette lettre. – Si néanmoins tu étais au moment de t'absenter, ou si la place que tu me destines était déjà prise par quelque voyageur, écris-le-moi au plus vite, pour que je n'aie pas la peine de voir que je te gêne. Je t'embrasse de tout cœur ». Il viendra probablement par le chemin de fer.

Correspondance (Pléiade), t. I, p. 83.

174. **Charles BAUDELAIRE** (1821-1867). L.A.S. « C.B. », Neuilly 11 juin [1843], à sa mère, Mme Caroline AUPICK ; 1 page et demie in-8 à l'en-tête d'*Ancelle, Notaire à Neuilly près Paris*. 800 / 1 000 €

[Baudelaire annonce à sa mère la réussite d'un arrangement financier : la vente de terrains à Neuilly hérités de son père]. « Je t'envoie le résultat de mon affaire de ce matin. Tu diras sans doute que j'ai eu mieux que je ne méritais ; ce qu'il y a de plus doux là dedans pour moi c'est le plaisir que cela te va faire. Monsieur Labie te présente ses hommages. Il m'a vivement servi ce matin ».

Correspondance (Pléiade), t. I, p. 98.

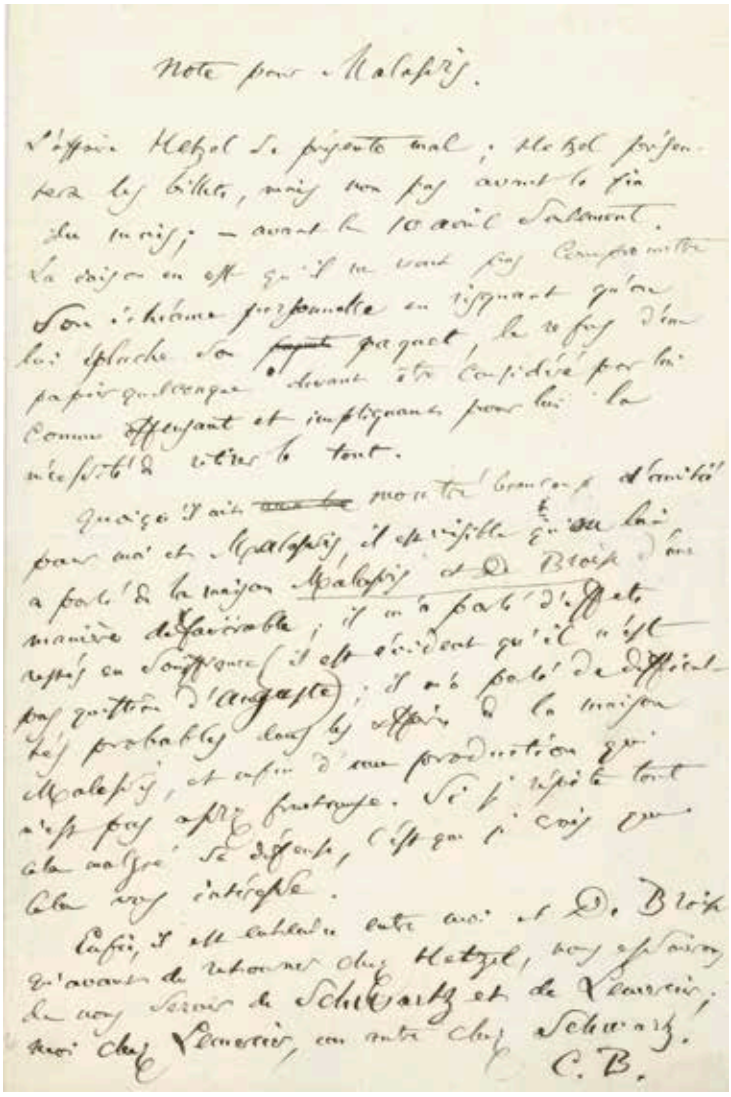

175

175. **Charles BAUDELAIRE** (1821-1867). L.A.S. « C.B. », [vers le 20 mars 1861], « Note à POULET-MALASSIS » ; 1 page in-8. 1 200 / 1 500 €

Sur ses ennuis financiers. Il s'agit ici de billets à escompter.

« L'affaire HETZEL se présente mal ; Hetzel présentera les billets, mais non pas avant la fin du mois ; – avant le 10 avril seulement. La raison en est qu'il ne veut pas compromettre son échéance personnelle en risquant qu'on lui épluche son paquet, le refus d'un papier quelconque devant être considéré par lui comme offensant et impliquant pour lui la nécessité de retirer le tout. Quoiqu'il ait montré beaucoup d'amitié pour moi et Malassis, il est visible qu'on lui a parlé de la maison *Malassis et De Broise* d'une manière défavorable ; […] il m'a parlé de difficultés probables dans les affaires de la maison Malassis, et enfin d'une production qui n'est plus assez fructueuse »…

Correspondance (Pléiade), t. II, p. 134.

176. [**Charles BAUDELAIRE**]. Correspondance reçue par Féli GAUTIER, 49 lettres, la plupart L.A.S., 1902-1904, sous emboîtage in-8 demi-maroquin rouge à coins ; avec Féli GAUTIER, *Charles Baudelaire* (Paris, Éditions de La Plume, 1903) ; in-8, demi-maroquin rouge à coins ; les 2 volumes sous étui. 1 000 / 1 500 €

L'ouvrage, avec une riche iconographique, est tiré, ainsi que l'indique l'auteur à 300 exemplaires numérotés (n° 31), sur papier vélin. **Envoi** : « en sympathie, cet exemplaire, pour Monsieur Henri Saffrey le si fidèle amant de *ce tant bizarre monsieur Rops, dont le talent est haut comme la pyramide de Chéops* (selon Baudelaire, dès 1865). Féli Gautier juillet 1903 ».

Correspondance adressée à Féli Gautier concernant son livre sur Baudelaire : Albert Ancelle (3), Jean-René Aubert (de *La Jeune Champagne*, 10), Zacharie Astruc (3), Karl Boès (de *La Plume*, 11), L. Carteret, Edmond Deman (4, au sujet de son édition du livre de Gautier), L. Danel, Jérôme Doucet (3), Paul Flat, A. Galdemar, L. Gauthier-Ferrières, Alphonse Lemerre, L. Merlet, Alfred Vallette, etc.

177. **Jules CLARETIE** (1840-1913). MANUSCRIT autographe signé, ***Journal d'un Parisien, Les Fous***, [1899]; 12 pages in-8 (découpées pour l'impression et recollées). 600 / 800 €

Émouvant article sur l'internement de TOULOUSE-LAUTREC à la clinique du Dr Sémelaigne à Neuilly (mars 1899).

« On vient de conduire dans une maison de santé un artiste de beaucoup de talent qui portait un des plus grands noms de France. *Fin de race*, disait un journal, avant-hier matin. Le descendant d'Odet de Foix, seigneur de Lautrec [...] est maintenant – comme jadis André Gill, comte de Guines – enfermé dans une maison de fous. [...] j'espère bien que Toulouse-Lautrec échappera à la folie définitive [...] Je ne connais de lui que son œuvre. Elle est originale et saisissante. Il y avait, dans ces visions étranges, dans ses affiches aux teintes plates et aux lignes écrasées, je ne sais quoi de bizarre et d'inquiétant qui attirait, donnait le frisson spécial des poésies d'un Baudelaire ou des contes d'un Poe. C'étaient des filles plâtrées et effrayantes, attablées dans des bars fantastiques [...] L'homme, paraît-il, était singulier. On nous le décrit comme un personnage d'Hoffmann, tout petit, lèvres énormes, portant sous le bras un carton presque aussi grand que lui »… Etc.

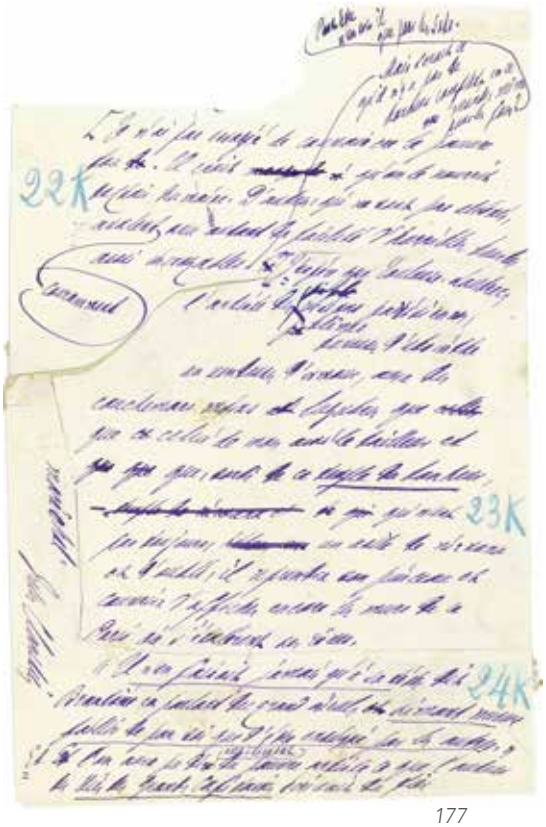

177

178. **Louise COLET** (1810-1876). POÈME autographe signé « Louise Colet-Révoil », ***Chant d'Ahasverus***, [1836]; 2 pages et demie in-8 à son chiffre. 500 / 600 €

Poème de 42 vers inspiré par le personnage du Juif errant, et recueilli dans *Penserosa, poésies nouvelles* (Delloye, 1840), pièce XXX, où elle est datée 1836.

« J'ai blasphémé le Christ sur la montagne sainte,
En le voyant fléchir sous le poids de sa croix […]
Non, marche encor, poursuis ta course vagabonde
Jusqu'à la fin du monde,
Blasphémateur du Christ !
Maudit et solitaire
Sur cette aride terre,
Juif errant, sois proscrit ! »

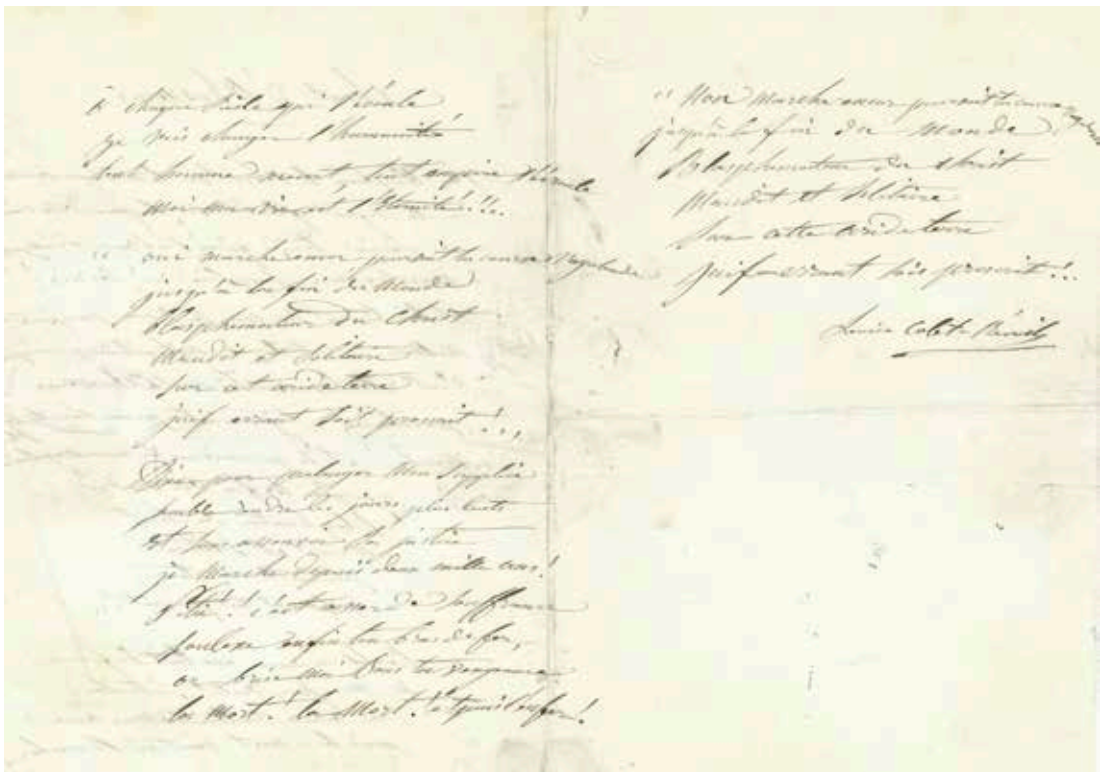

178

179. **Benjamin CONSTANT** (1767-1830). L.A.S., Hérivaux 6 germinal VII (26 mars 1799), à un Citoyen ; demi-page in-4. 150 / 200 €

Il approuve l'arrangement pris par son correspondant, « quoique les termes soient un peu reculés. J'approuve également le compte tel que vous l'avez réglé ». Dès qu'il aura reçu les 300[fr] le 20 germinal, il prie de les lui faire tenir...

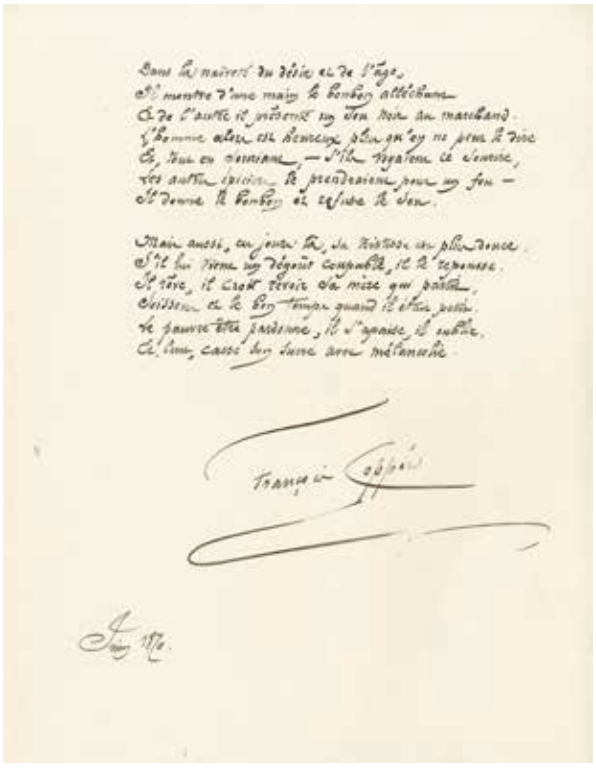

180. **François COPPÉE** (1842-1908). POÈME autographe signé, ***Le petit épicier***, 1870 ; 4 pages in-4, plus titre. 500 / 600 €

Un des plus fameux poèmes de Coppée, daté ici « Juin 1870 », recueilli dans *Les Humbles* (1872).

« C'était un tout petit épicier de Montrouge ;
Et sa boutique sombre, aux volets peints en rouge,
Exhalait une odeur fade sur le trottoir.
On le voyait debout, derrière son comptoir,
En tablier, cassant du sucre avec méthode »...

Ancienne collection André Bertaut (14 décembre 1983, n° 59).

On joint une photographie avec dédicace a.s. « À mon cher Giacomelli, pour qu'il me confonde avec Paulus François Coppée » (photo Reutlinger, in-8).

181. **François COPPÉE** (1842-1908). L.A.S., 31 décembre [1878], à Émile ZOLA ; 3/4 page in-8. 150 / 200 €

Remerciements « pour votre chaud et cordial article sur *le Trésor* ». Il attend avec « impatience *Nana*, en volume ; car je ne saurais lire les feuilletons. Nous aurons ce régal pour février, n'est-ce pas ? ». Il lui serre les mains et souhaite : « Bonne année à *Nana* et à son auteur »…

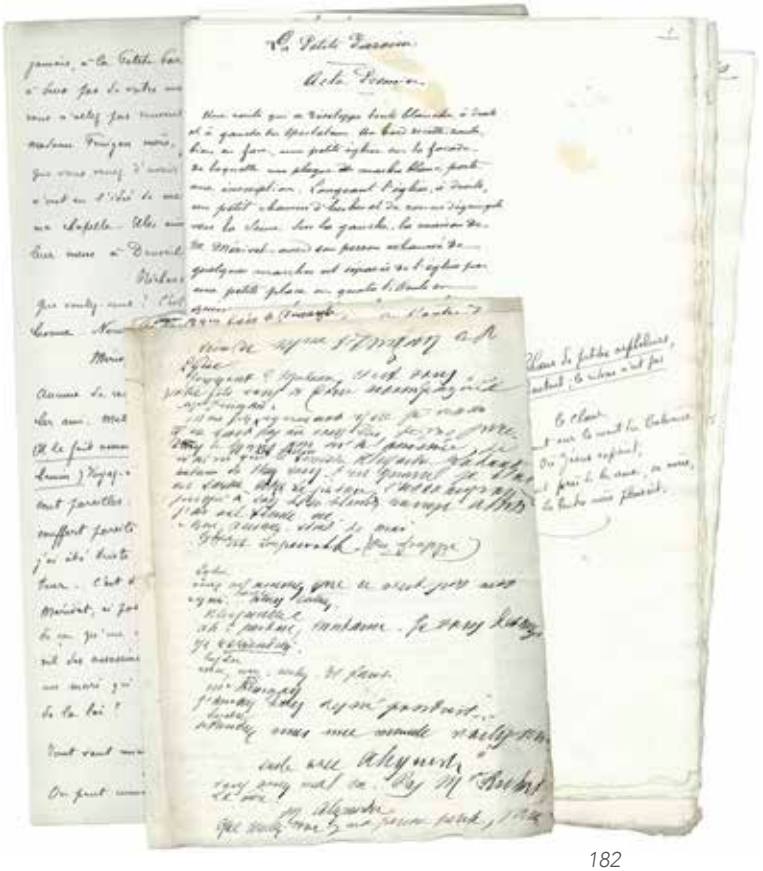

182

182. **Alphonse DAUDET** (1840-1897) **et Léon HENNIQUE** (1851-1935). MANUSCRIT en partie autographe par les deux de ***La Petite Paroisse***, « pièce en 4 actes » ; 109 pages in-fol. et 92 pages in-4. 1 500 / 2 000 €

Manuscrit d'une pièce de théâtre en collaboration, restée inédite.

Le roman d'Alphonse Daudet *La Petite Paroisse*, « mœurs conjugales », avait été publié en 1895 chez Lemerre ; pour cette adaptation théâtrale, Daudet retrouve son ami Léon Hennique avec qui il avait déjà travaillé pour *La Menteuse* en 1892.

Le 1er acte est en grande partie de Daudet (15 pages sur 27), dicté à son secrétaire Jules EBNER, avec quelques ajouts et corrections d'Hennique (ainsi que les pages 16-27). Deux versions différentes existent des 2e et 3e actes, l'une de Daudet, dictée à Ebner, l'autre d'Hennique. Le 4e acte est entièrement de la main de Léon HENNIQUE.

Cette pièce, créée au Théâtre Antoine le 20 janvier 1901, semble être restée INÉDITE.

On joint un manuscrit autographe d'Alphonse DAUDET (2 pages et demie in-4), esquissant quelques scènes, manuscrit de premier jet d'une écriture déformée par la maladie, émouvant témoignage de la douleur (« la doulou ») qui rongeait Daudet.

183. **Charles DODGSON, dit. LEWIS CARROLL** (1832-1898). L.A.S., The Chestnuts, Guildford, 17 janvier 1878, à Mrs. TOLHURST ; 1 page et demie in-8 à l'encre violette ; en anglais. 2 000 / 2 500 €

Lettre relative à une de ses petites amies.

« *If* you have the theatricals again, & *if* I am able to come, & *if* there is room enough (three doubtful hypotheses) I should much like to bring my young friend here, Evelyn Dubourg (now 16, but I have known her since she was 10), & her brother Augustus. I have told Evelyn I am giving you a "hint" to invite her, & she hopes I shall make it strong enough to run no risk of not being understood ! »…

Traduction : *Si* vous avez à nouveau les représentations théâtrales, et *si* je peux venir, et *si* il y a assez de place (trois hypothèses douteuses) j'aimerais beaucoup y amener ma jeune amie, Evelyn DUBOURG (maintenant âgée de 16 ans, mais je la connais depuis ses 10 ans), et son frère Augustus. J'ai dit à Evelyn que je vous fais une "allusion" pour l'inviter, et elle espère que je la ferai assez forte pour ne courir aucun risque de n'être pas compris !...

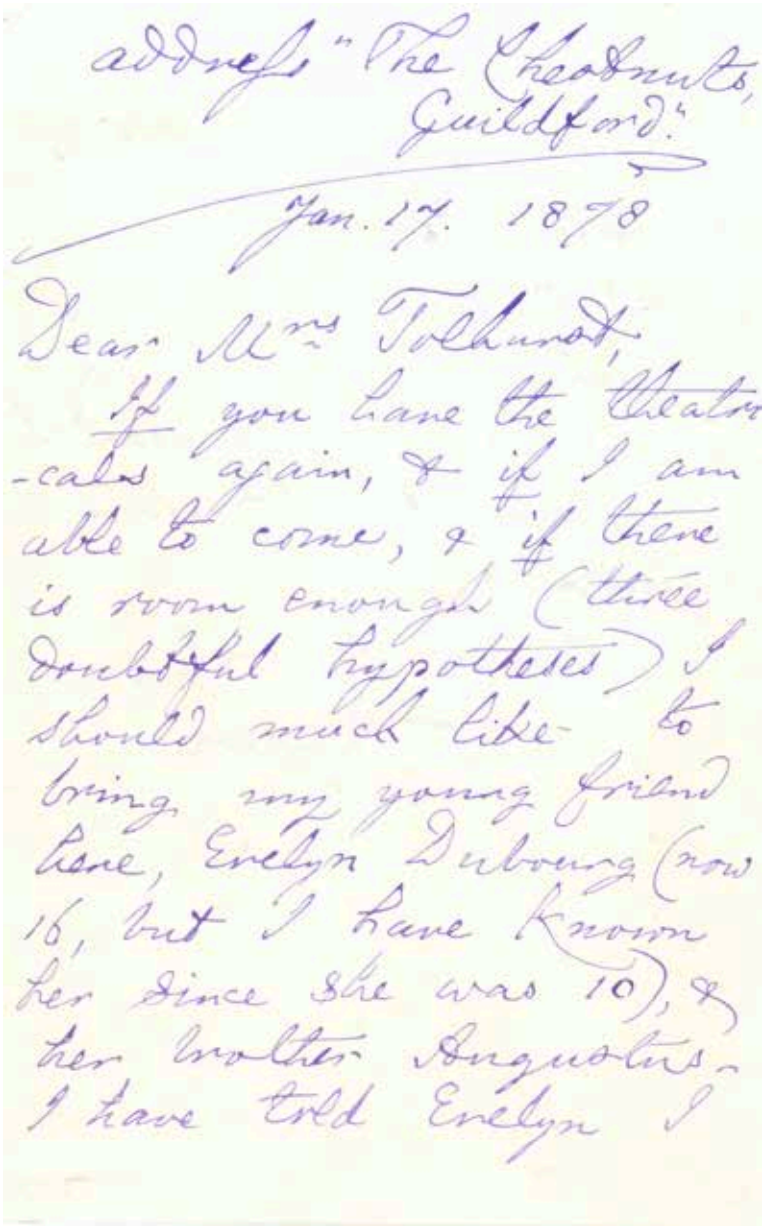
address "The Chestnuts, Guildford"

Jan. 17. 1878

Dear Mrs Tolhurst,

If you have the theatri-cals again, & if I am able to come, & if there is room enough (three doubtful hypotheses) I should much like to bring my young friend here, Evelyn Dubourg (now 16, but I have known her since she was 10), & her brother Augustus. I have told Evelyn I

183

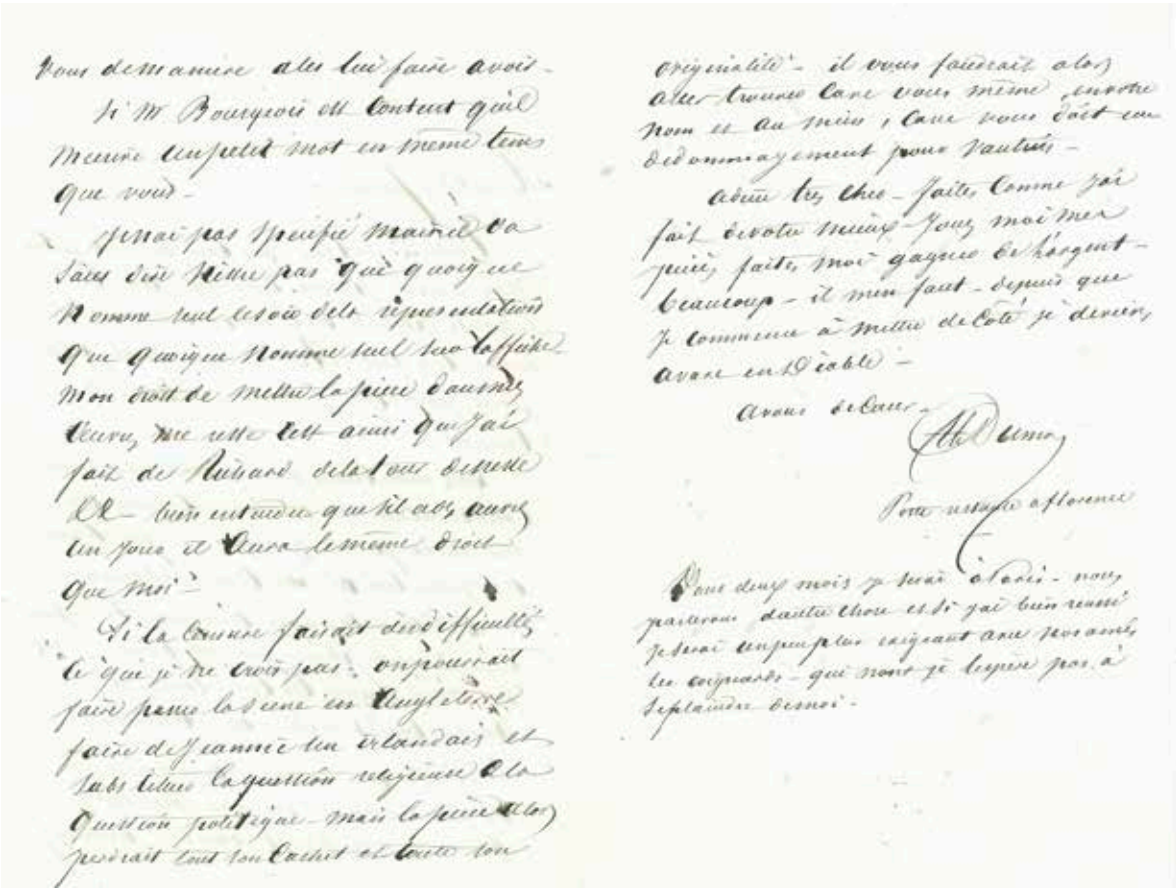

184

184. **Alexandre DUMAS père** (1802-1870). L.A.S., Florence [janvier 1841 ?], à Frédérick LEMAÎTRE ; 3 pages in-8. 500 / 700 €

Envoi d'un drame à Frédérick Lemaître [la pièce d'Eugène BOURGEOIS, réécrite par Dumas : *Jeannic-le-Breton, ou le Gérant responsable*, fut en fait créée par Bocage à la Porte Saint-Martin le 27 novembre 1841].

Il lui envoie une pièce de théâtre : « Je crois sans compliment pour mon amour propre que j'ai tiré tout le parti possible de l'idée, et que je vous envoie un fier role [...] Dites mille choses pour moi à mon jeune collaborateur c'est un brave garçon qui me rendra justice je l'espère et qui avoura que je ne lui ai pas gâté sa besogne. Dites aux Coignard que toute correction de mots et de phrase leur est remise. [...] quoique nommé seul sur l'affiche mon droit de mettre la pièce dans mes œuvres me reste c'est ainsi que j'ai fait de *Richard* de *la Tour de Nesle* &c [...] Si la Censure faisait des difficultés ce que je ne crois pas, on pourrait faire passer la scène en Angleterre, faire de Jeannic un irlandais et substituer la question religieuse à la question politique — mais la pièce alors perdrait tout son cachet et toute son originalité. Il vous faudrait alors aller trouver CAVÉ [le directeur des Beaux-Arts] vous-même, en votre nom et au mien,

Cavé vous doit un dédommagement pour *Vautrin* [la pièce de Balzac qui avait été interdite en mars 1840]. Adieu très cher. Faites comme j'ai fait, de votre mieux. Jouez moi mes pièces faites moi gagner de l'argent – beaucoup – il m'en faut — depuis que je commence à mettre de côté je deviens avare en diable »...

185. **Alexandre DUMAS père** (1802-1870). L.A., [1844 ?], à son « cher amour » ; 2 pages et demie in-8 à son chiffre. 600 / 800 €

Lettre amoureuse à une maîtresse.

« Mon cher amour – Si tu es dans un bain de feu je suis moi dans un bain d'ennui. Je ne décolère pas depuis le matin – cinquante personnes sont venues dans lesquelles seulement Madame Durand avec qui j'ai pu causer un instant de toi.

Il est trois heures. J'ai écrit douze lignes du feuilleton de ce soir c'est à devenir fou.

Mon amour cheri je suis en vérité aussi inquiet que toi mais il faut que tu sois là. Comment veux-tu que je dise de pareilles choses à un médecin sans la preuve. Il n'y croira pas. Nous dirons donc tout à Desmarquais ou à Ricord [...]

Il y a peut-être aussi dans les bains de mer une excitation qui augmente les accidens en question.

[...] Je vais demain avec *Montecristo* t'envoyer un flacon d'eau magnétisée. Comme tout est dans l'imagination [...] tu y imbiberas une petite éponge et tu t'endormiras avec cette éponge où tu sais. Puis en te couchant tu boiras une cuillerée de cette eau – en te disant à toi même – *Il veut que je dorme. [...]* Je t'aime mon amour. Aime moi. [...] des millions de baisers ».

186. **Alexandre DUMAS père** (1802-1870). MANUSCRIT autographe signé « A.D. », ***Chronique***, [vers 1862]; 2 pages et demie in-4. 400 / 500 €

Faits divers de Naples, publiés en italien, sous le titre *Cronaca*, dans son journal napolitain *L'Indipendente*.

« Hier une pauvre femme du quartier Pennino, secouant des tapis par la fenêtre tomba du troisième étage et se blessa grièvement sur le pavé. Si comme en France il était défendu à Naples de jetter de la poussière sur les passans cet accident ne serait point arrivé ». Dumas raconte également une bagarre au poignard, l'arrestation d'un homme qui injuriait la garde de sûreté publique « par simple distraction », un accident causé par un cocher de fiacre, la vengeance d'un mari jaloux, la lapidation d'une jolie fille. Il conclut ainsi : « En vérité si nous lisions de pareils faits ailleurs que dans les rapports même que la Police nous communique avec une obligeance dont nous ne saurions trop la remercier, nous ne croirions pas à une telle luxure du mal ».

187. **Alexandre DUMAS père** (1802-1870). MANUSCRIT autographe signé, ***Les vœux de Lord Palmerston pour l'Italie et la Pologne***, [1863]; 4 pages et demie in-4 sur papier bleu (1er feuillet légèrement effrangé sur un bord). 600 / 800 €

Article paru en italien (*I Voti di Lord Palmerston*) dans le journal napolitain de Dumas, *L'Indipendente*, le 8 avril 1863.

Dumas s'adresse à Lord PALMERSTON, et fustige son manque de soutien à l'Italie, contrairement à la France, qui, dès 1859, a envoyé hommes et argent : « La France n'est pas un pays qui comme l'Angleterre consulte ses intérêts. C'est un pays qui se laisse aller à ses passions. Peut-être en effet n'est-il pas dans les intérêts de la France de faire des révolutions tous les quinze ou tous les vingt ans, mais elle n'en fait pas moins ces révolutions et en se ruinant, elle-même dote le monde tantôt du système constitutionnel progressif, tantôt du vote universel qui est le dernier mot de la liberté populaire. Est-ce l'Angleterre qui a appelé au vote universel l'armée, les domestiques et même les nègres. Non c'est la France »…

En ce qui concerne la Pologne : « Nous ne pouvons que faire des vœux afin que l'influence des puissances européennes amènent la Russie à être *libérale et magnanime envers la Pologne* […] Votre Grâce a-t-elle bien saisi la valeur de ces mots et croyez-vous que le dernier des Polonais ne soit pas exposé à rejetter bien loin de lui la *Libéralité* et la *Magnanimité* de la Russie. Les Russes ont pris une nation qu'on leur a livrée garrottée. D'une seule bouchée, l'impératrice Catherine a mordu depuis Tchernogow jusqu'à Posen, cinq millions d'hommes furent broyés sous les dents malsaines de la Sémiramis du Nord ». Depuis, les Polonais se soulèvent régulièrement sans succès et l'Angleterre croit, en leur accordant juste son appui moral, que la Russie va céder à leurs demandes. « Oh l'admirable plaisanterie. Jamais la diplomatie qui a pris tant de masques n'en avait appliqué à son pale et mobile visage un plus effronté, un plus menteur, un plus hypocrite ». Les peuples peuvent compter les uns sur les autres, mais n'ont pas encore compris que « leur cause est la même et que chacun d'eux qui tombe enlève un athlète à [la] lutte de l'avenir »…

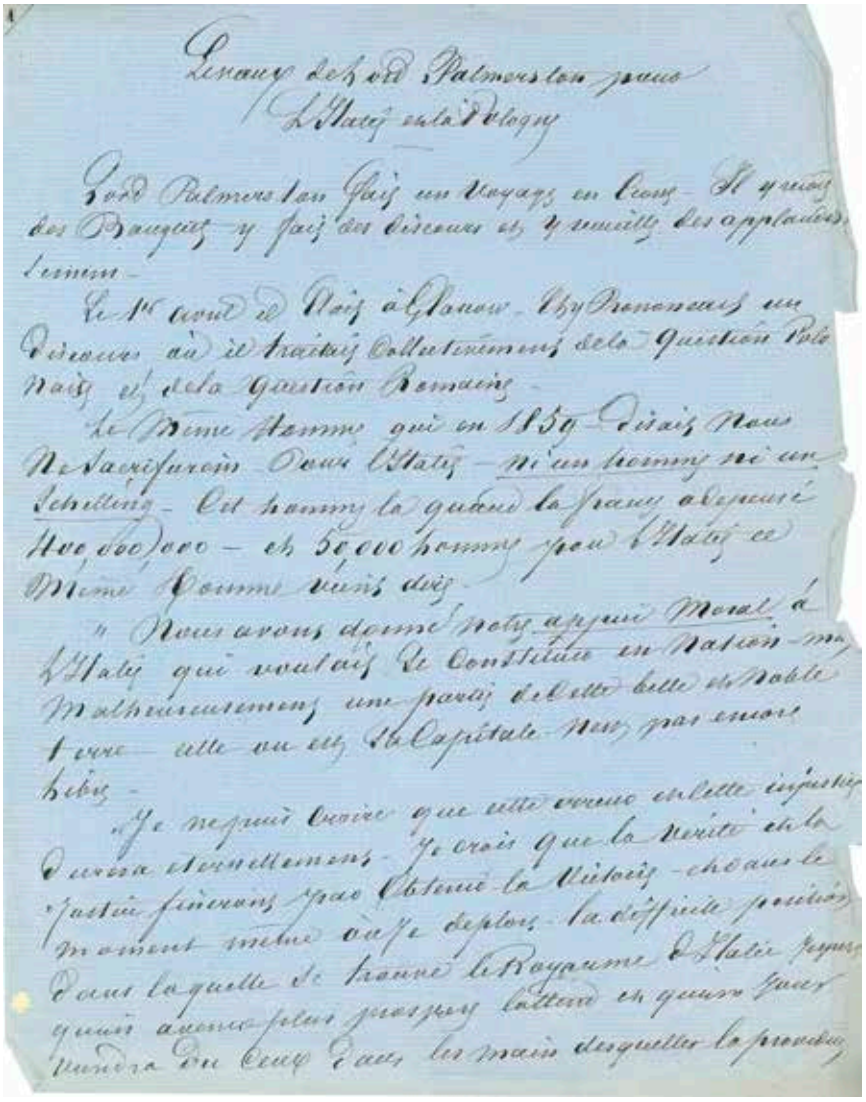

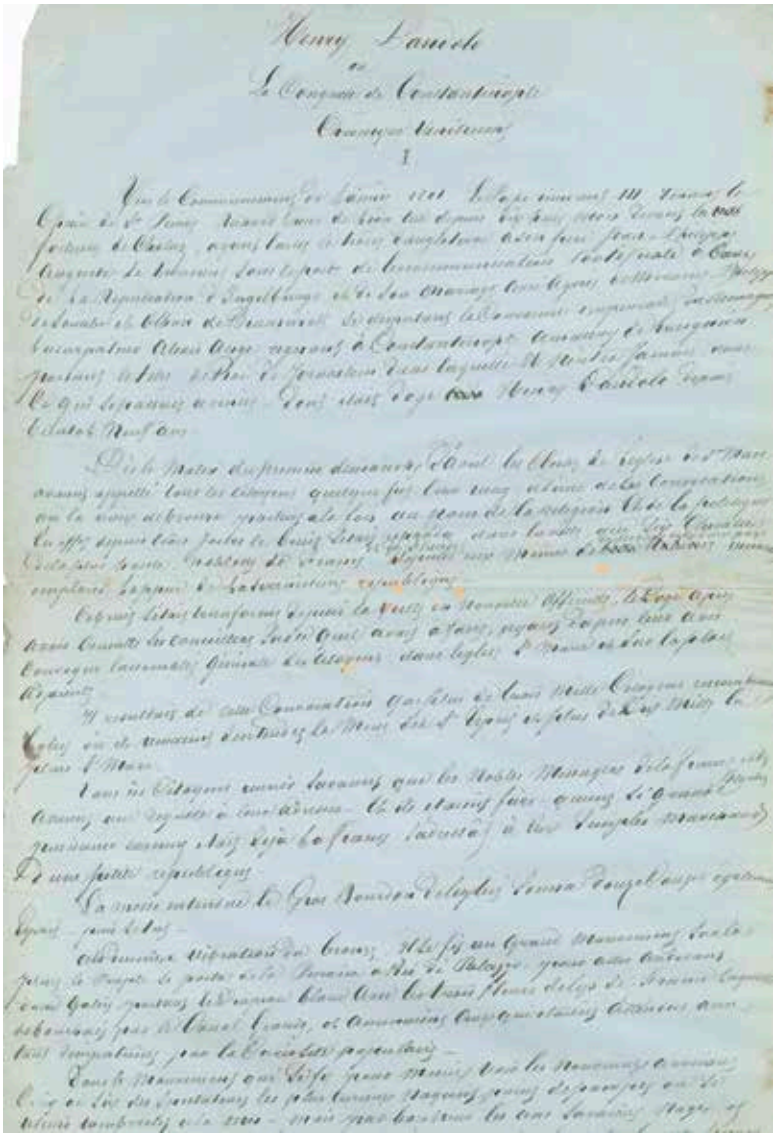

188. **Alexandre DUMAS père** (1802-1870). MANUSCRIT autographe, ***Henri Dandolo ou la Conquête de Constantinople***, *chronique vénitienne*; 38 pages in-fol. (quelques bords effrangés, déchirures à la dernière page avec manques). 1 000/1 500€

Récit historique qui semble être resté inédit.

Le doge de Venise, Enrico DANDOLO (1107-1205), participa à la quatrième croisade, au siège et à la prise de Constantinople en avril 1204; il mourut à Constantinople, où il était resté pour combattre les Bulgares, âgé de 97 ans, et fut enterré dans Sainte-Sophie.

Divisé en cinq parties, ce manuscrit est resté inachevé au milieu de la dernière page; une annotation au dos du manuscrit signale qu'il a été «commencé à Naples palais Chiatamone» (où Dumas vécut de 1860 à 1862). Le récit s'interrompt à la 2e page du chapitre V, alors que l'empereur Alexis IV Ange a rejoint la flotte des croisés. Sur une page jointe (in-4, déchirée), Dumas a jeté des notes sur l'enterrement de Dandolo.

On joint une photographie de Dumas par Ch. Reutlinger.

189. **Alexandre DUMAS fils** (1824-1895). L.A.S., Boulogne-sur-mer, à un ami peintre; 3 pages et demie in-8 sur papier bleu. 300/400€

Sur les bains de mer à Boulogne.

Avec beaucoup d'humour, Dumas raconte les bains de mer à Boulogne, les Anglaises qui se baignent sans pantalon et qu'il va épier en entrebâillant les fenêtres de sa cabine; le spectacle est d'autant plus intéressant que pour ne pas mouiller leurs cabines, elles se déshabillent avant d'y rentrer après le bain. Il conseille à son ami de venir faire «des croquis adorables, car je vous assure qu'il y a là de beaux spectacles à partir de 13 et 14 ans [...] La femme est un bel animal en général, mais quand elle est blonde ou rousse, jeune, anglaise et nue, les cheveux épars et sortant de l'eau, c'est un régal digne des Dieux»...

On joint une L.A.S. à une dame qu'il ira voir jeudi après l'Académie (2 p. in-12).

190. **Alexandre DUMAS fils** (1824-1895). 21 L.A.S. (et deux cartes de visite), [vers 1878-1882], à Georges MOREAU-CHASLON; 42 pages in-8 ou in-12, quelques enveloppes. 500/600€

Correspondance relative à ses achats de tableaux (Bonington, Corot, Lehmann, Vollon…), et à sa collection de peintures et dessins; il évoque aussi l'achat d'un cheval du Jardin d'acclimatation pour sa fille Jeannine…

On joint 2 l.a.s. adr. à Moreau-Chaslon par M. de Fitz-James et H. Rossignol.

191. **Paul FÉVAL** (1817-1887). L.A.S. [à Joseph de BAYE]; 1 page in-8 à son chiffre. 50/60€

«Mon cher enfant, mon fils est aussi à Vaugirard, vous êtes plus grand que lui, soyez bon pour lui et vous aurez trop payé ce griffonnage»...

On joint 2 L.A.S. par Adolphe d'ENNERY (1869) et Paul de KOCK (1848); plus 11 cartes de visite autographes de femmes: Mme Barrès, Mme W. Bouguereau, Mme Alex. Dumas, Mme Hébert-Stevens, Mme Charles Hugo, Mme F. Labori, Mme J. Michelet, Mme R. Poincaré, Juliette de Reinach, Mme R. Viviani, Mme Waldeck-Rousseau.

192. **Gustave FLAUBERT** (1821-1880). L.A.S. « ton G. », samedi [15 octobre 1853] 11 h. du soir, à Louise COLET ; 2 pages et quart in-8 (petit trou réparé). 1 500 / 2 000 €

Lors de la rédaction du chapitre sur les comices de *Madame Bovary*.

Flaubert se plaint du silence de son amie… « Écris-moi, écris-moi ! Es-tu triste. Dis-moi de t'écrire tous les jours et quand je ne t'enverrais que les premières lignes venues, quand je n'y saurais que te dire je t'y enverrai tant de baisers, qu'elles te feront du bien. […] Allons, sèche tes larmes. Comment peux-tu croire que j'oublie. […] Je me fais tout mon possible pour hâter mes maudits comices afin de t'aller voir plus vite. Mais je suis désespéré. Tout mon travail de cette semaine est à refaire. Nous venons nous deux B[ouilhet], d'avoir une discussion *de trois heures à* propos de cinq pages. J'ai fini par me rendre à ses raisons ! Mais quelle galère ! J'en perds la tête – il y a de quoi se pendre »…

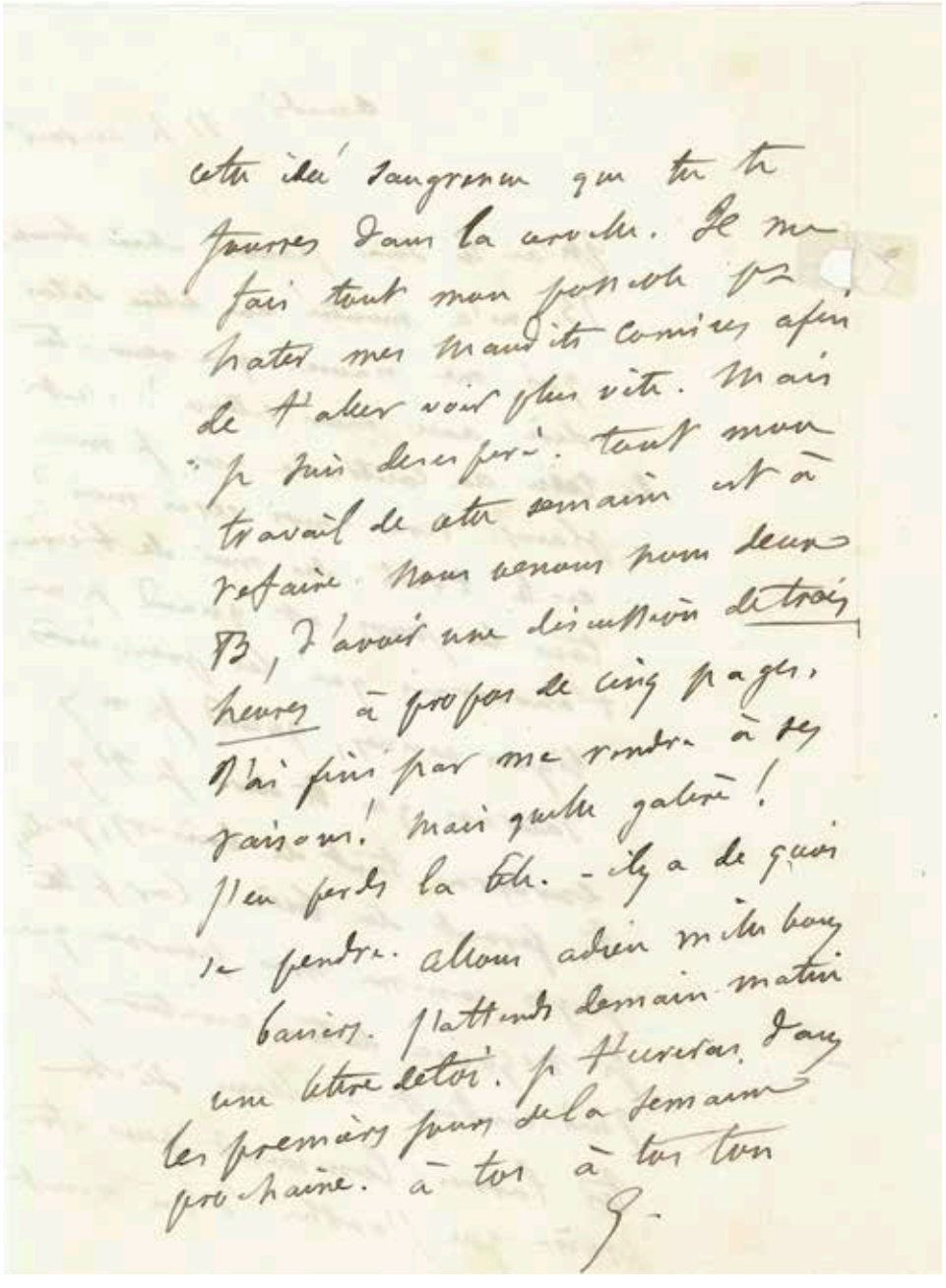

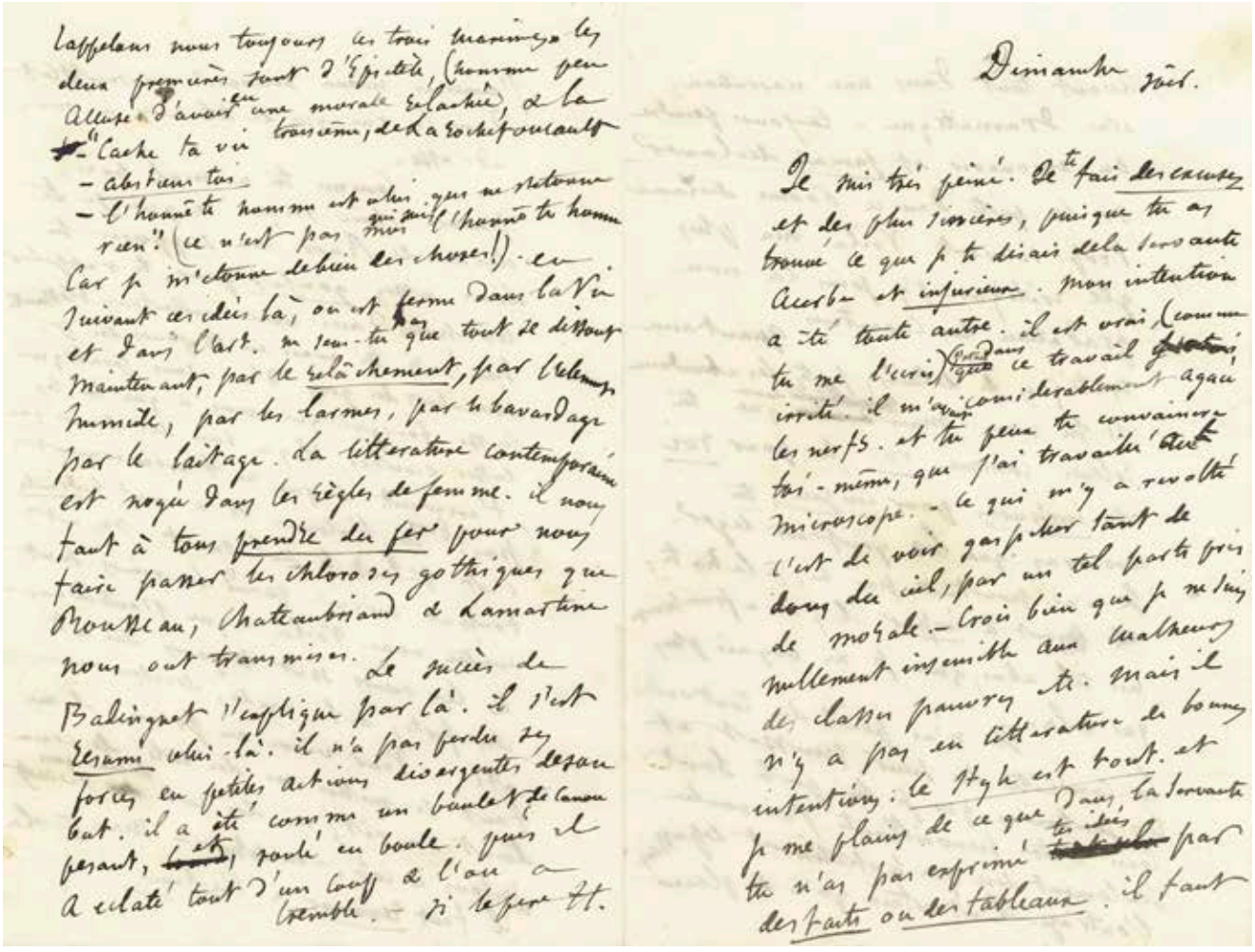

193. **Gustave FLAUBERT** (1821-1880). L.A.S. « G. », [Croisset] Dimanche soir [15 janvier 1854], à Louise COLET ; 5 pages et demie in-8. 3 000 / 4 000 €

Belle lettre sur le style, et sur la littérature, où Flaubert raille Musset.

Il est « très peiné », et fait des excuses pour son jugement sur le poème de Louise, *La Servante*, quelle a trouvé « acerbe et *injurieux*. Mon intention a été tout autre. Il est vrai (comme tu me l'écris) que j'étais, dans ce travail, irrité. Il m'avait considérablement agacé les nerfs », en travaillant « au microscope. – Ce qui m'y a révolté, c'est de voir gaspiller tant de dons du ciel, par un tel parti pris de morale ». Il n'est pas « insensible aux malheurs des classes pauvres etc. Mais il n'y a pas en littérature de bonnes intentions : *le style est tout*. Et je me plains de ce que dans *La Servante* tu n'as pas exprimé tes idées par des *faits* ou des *tableaux*. Il faut avant tout, dans une narration, être dramatique, toujours peindre ou émouvoir, et *jamais déclamer*. Or le poète dans ce poème déclame trop souvent. Voilà ma plus grande critique. J'y joins la non-gradation des caractères »… Il revient ensuite sur quelques « critiques de détails »…

Puis il parle d'Alfred de MUSSET [un des amants de Louise Colet] : « Je n'ai point du tout oublié la conduite du sieur Musset, et les sentimens que je lui porte sont loin d'être bienveillants. J'ai voulu seulement dire que le châtiment dépassait l'outrage. Il est certain qu'à sa place j'aimerais mieux recevoir un soufflet dans la rue que de tels vers à mon adresse ».

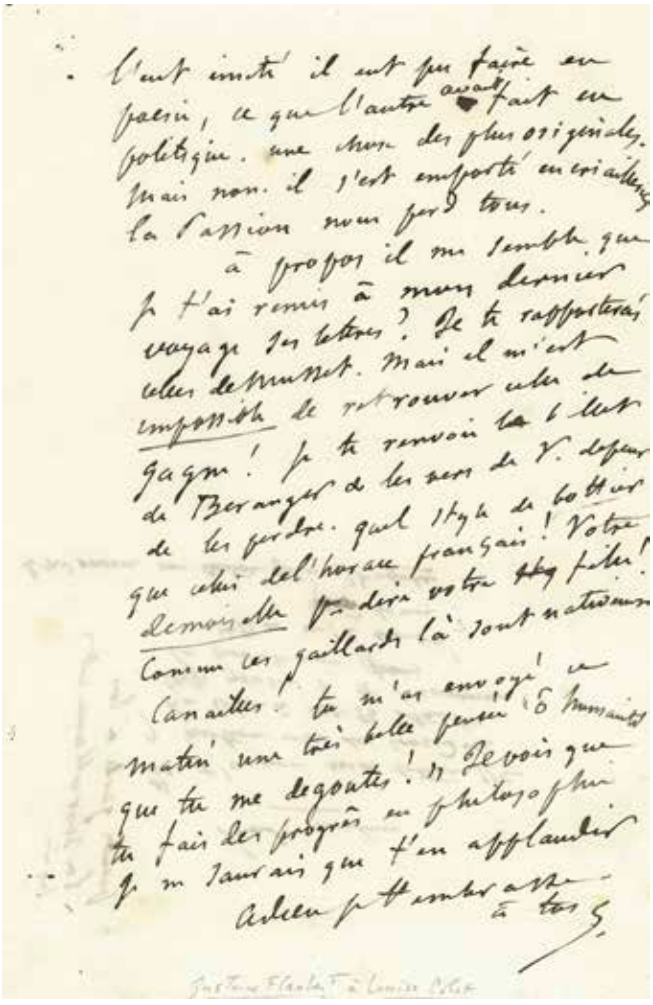

Louise, « pauvre chère Muse », a mal pris ce que Flaubert lui disait d'Alphonse Karr [que Louise avait poignardé]: « Me supposes-tu donc assez *goujat* pour te rappeler ces choses dans une intention blessante ? Non ! Si tu avais toujours eu pour conseillers des gens d'un sens pratique aussi bourgeois que moi, et que tu les eusses écoutés, il y a bien des choses qui t'arrivent et qui ne t'arriveraient pas ? […] On est toujours ridicule quand les rieurs sont contre vous. Voilà ce que j'entendais, et les rieurs sont toujours du côté des forts, de la mode, des idées reçues etc. – Pour vivre en paix, il ne faut se mettre ni du côté de ceux dont on rit, ni du côté de ceux qui rient. Restons à côté, – en dehors– mais pour cela il faut *renoncer à l'action* ». Et il cite Épictète et La Rochefoucauld… « En suivant ces idées-là, on est ferme dans la Vie et dans l'art. Ne sens-tu pas que tout se dissout, maintenant, par le *relâchement*, par l'élément humide, par les larmes, par le bavardage, par le laitage. La littérature contemporaine est noyée dans les règles de femme. Il nous faut à tous *prendre du fer* pour nous faire passer les chloroses gothiques que Rousseau, Chateaubriand & Lamartine nous ont transmises. Le succès de Badinguet [NAPOLÉON III] s'explique par là. Il s'est *résumé* celui-là. Il n'a pas perdu ses forces en petites actions divergentes de son but. Il a été comme un boulet de canon, pesant et roulé en boule. Puis il a éclaté tout d'un coup & l'on a tremblé. – Si le père H. [HUGO] l'eût imité il eût pu faire en poésie, ce que l'autre avait fait en politique, une chose des plus originales. Mais non, il s'est emporté en criailleries. La Passion nous perd tous »…

Il lui rapportera les lettres de Hugo et celles de Musset, et renvoie le billet de Béranger et les vers de Vigny…

« Tu m'as envoyé ce matin une très belle pensée : "ô humanité, que tu me dégoûtes !" Je vois que tu fais des progrès en philosophie. Je ne saurais que t'en applaudir »…

Correspondance (Pléiade), t. II, p. 507.

194. **Gustave FLAUBERT** (1821-1880). L.A.S., Croisset mercredi [vers 1866 ?], à son ami Eugène BATAILLE ; demi-page in-8. 300 / 400 €

« Tant pis, cher ami ! Mais ce voyage du Havre ne peut pas durer jusqu'à la fin de 7bre ? Dès que tu seras revenu envoie-moi un petit mot. Tous mes respects à Me Bataille & une bonne poignée de main »…

195. **Émile GABORIAU** (1832-1873). L.A.S., 27/11/64, à Hippolyte SOUVERAIN ; 1 page in -8 sur papier bleu. 150 / 200 €

Relevant de maladie, il n'a pu sortir et aller chez son avoué, mais il va pouvoir maintenant terminer cette affaire. Il doit payer à Souverain un effet de 500 fr. « J'en suis vivement mortifié, mais à moins de m'étrangler je ne saurais faire cette somme […] Mes affaires de famille loin de s'arranger paraissent si bien emberlificotées, que compter sur ce que j'ai serait en ce moment une sottise »…

196. **José-Maria de HEREDIA** (1842-1905). POÈME autographe ; 1 page in-8. 500 / 700 €

Première ébauche du poème *Nymphée*, qui sera recueilli dans *Les Trophées*. Elle présente un texte très différent de la version définitive, classée dans la section « La Grèce et la Sicile » des *Trophées*. Ce sonnet, ici sans titre, est écrit à l'encre violette, d'une fine écriture, probablement du début des années 1860.

« Phoibos échevelé vers l'horizon descend,
Et dans la poudre d'or qu'il soulève au passage,
Retient au bord des mers le farouche attelage
Des étalons cambrés au ciel incandescent »…

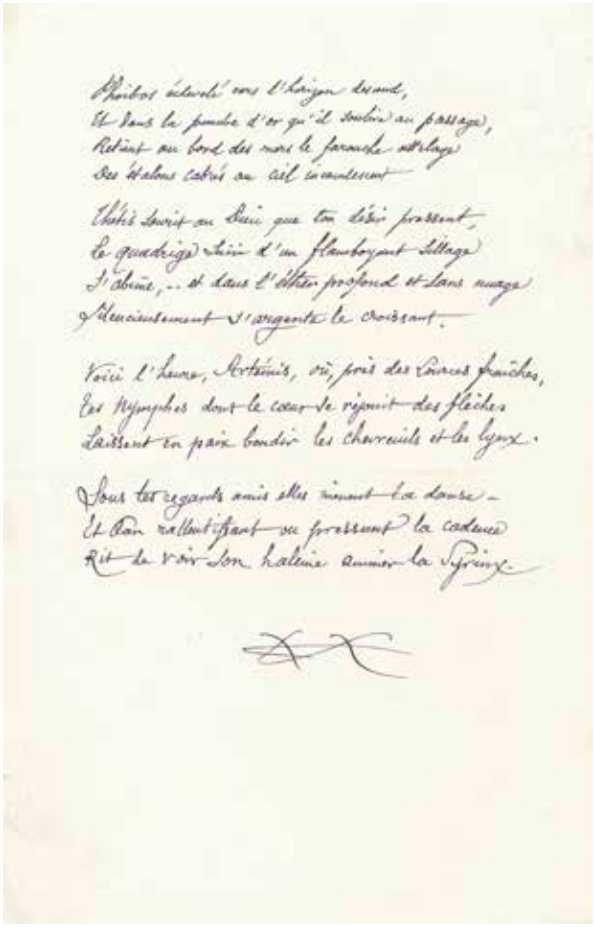

196

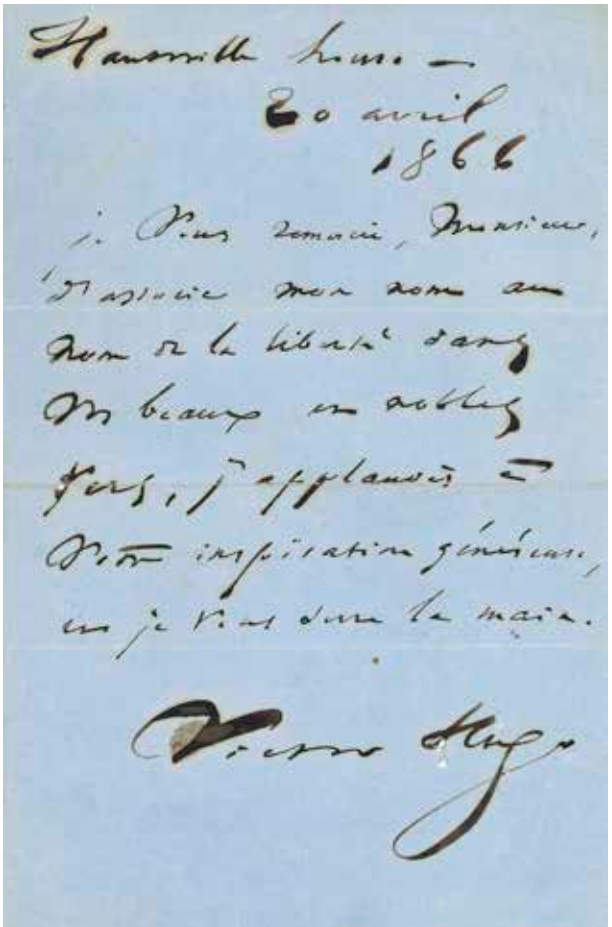

198

197. **José-Maria de HEREDIA** (1842-1905). L.A.S., 27 décembre 1883, [à Maurice BOUCHOR] ; 2 pages in-8 à l'encre violette. 250 / 300 €

« Votre *Aurore* n'est pas un volume de vers, c'est un vrai livre de la plus noble inspiration et qui tour à tour douloureux, grandiose, désespéré et tendre, me donne le sentiment de l'ensemble harmonieux d'une symphonie de la Passion digne de ces vieux maîtres que vous chantez en magnifiques sonnets. J'admire comme il sied, croyez le, le merveilleux don poétique, grâce auquel vous vous jouez, avec une si belle aisance, de toutes les difficultés du sonnet & de la tierce rime. Vous êtes un bon ouvrier et un vrai poète. Vous aimez le soleil et le rimeur incomparable, Dante. […] Ces deux amours nous sont communs »…

198. **Victor HUGO** (1802-1885). L.A.S., Hauteville House 20 avril 1866, à Édouard ALGIER à l'île de Ré ; 1 page in-8, enveloppe. 300 / 400 €

« Je vous remercie, Monsieur, d'associer mon nom au nom de la liberté dans vos beaux et nobles vers, j'applaudis à votre inspiration généreuse, et je vous serre la main ». On joint une autre enveloppe au même.

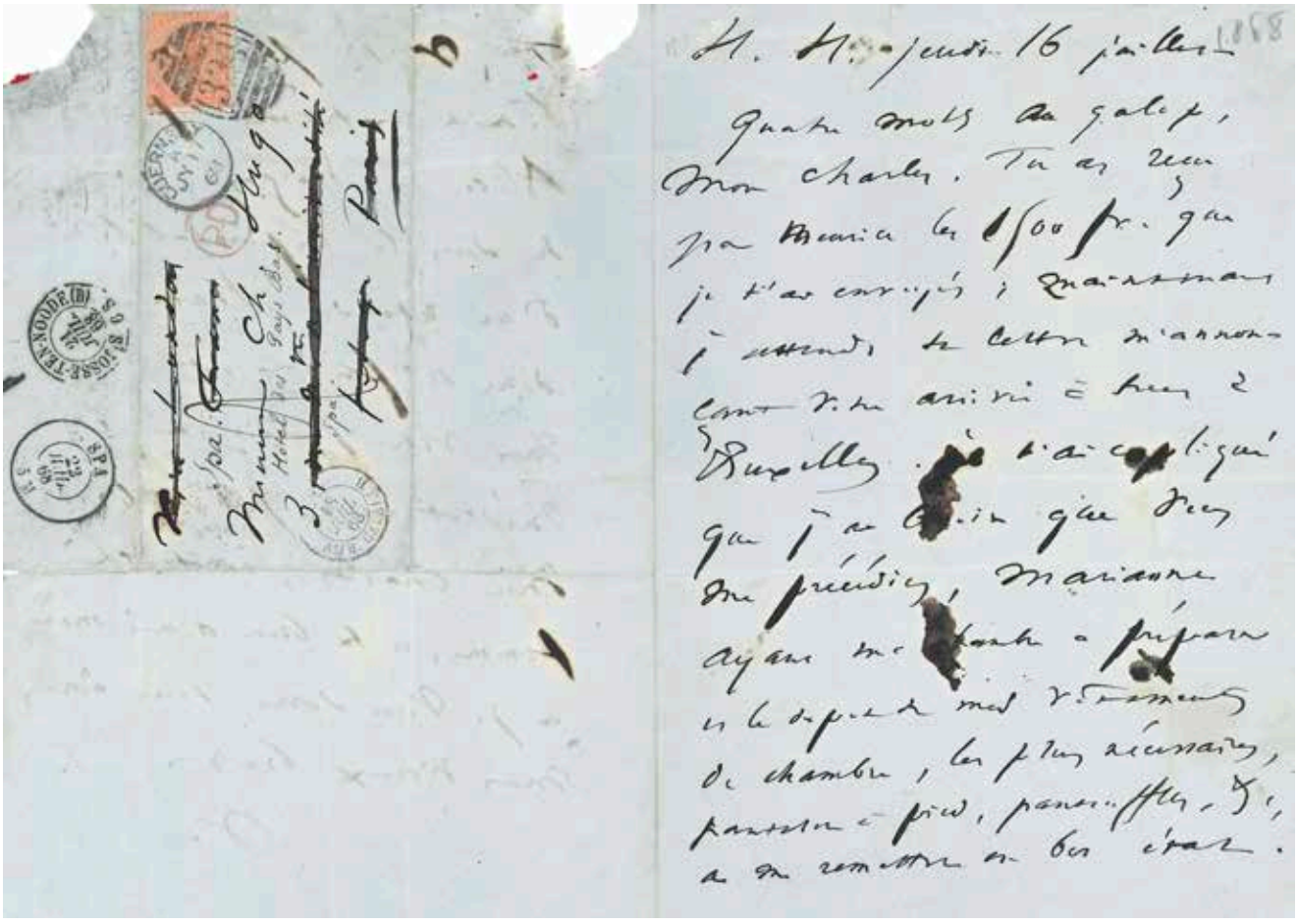

199. **Victor HUGO** (1802-1885). L.A.S. « V. », Hauteville House jeudi 16 juillet [1868], à SON FILS Charles HUGO à Paris ; 2 pages in-8, adresse avec timbre et cachets postaux (petite fente et léger manque au coin par bris du cachet). 1 000 / 1 200 €

À son fils Charles. « Quatre mots au galop, mon Charles. Tu as reçu par Meurice les 1500 fr. que je t'ai envoyés ». Il attend maintenant sa lettre lui annonçant leur arrivée à Bruxelles, rappelant qu'il a besoin qu'on le prévienne, car il faut préparer sa chambre, et déplacer ses vêtements… « Te voilà près de la limite extrême pour Alice et Georges, et tu sais la responsabilité d'un retard. Hâte-toi donc de partir, et écris-moi vite. J'arriverai immédiatement. Je t'embrasse, mon Charles, et ta chère femme, et ta bien-aimée mère ; et je vous serre tous dans mes vieux bras ». [On a fait suivre la lettre à Spa.]

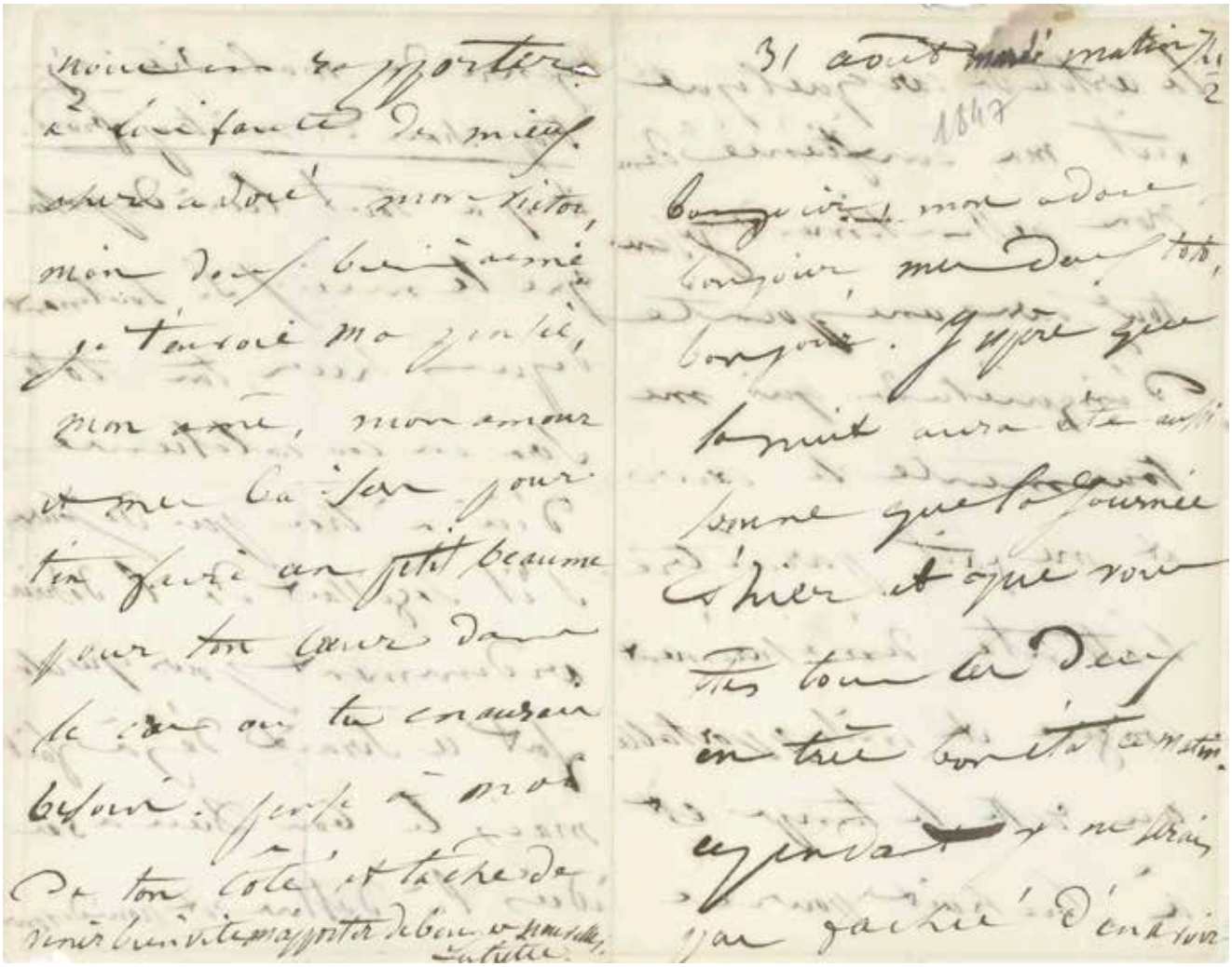

200. [**Victor HUGO**]. **Juliette DROUET** (1806-1883). L.A.S. « Juliette », 31 août [1847], à Victor HUGO ; 4 pages in-8. 500 / 700 €

Belle lettre d'amour.

« Bonjour mon adoré, bonjour mon doux Toto, bonjour. J'espère que ta nuit aura été aussi bonne que la journée d'hier et que vous êtes tous les deux en très bon état ce matin. Cependant je ne serais pas fâchée d'en avoir la certitude car quelque soit ma confiance dans mon pressentiment je sens toutefois une pointe d'inquiétude qui me tourmente le cœur et me fait paraître l'attente démesurément longue et insupportable. Au reste le temps est à souhait pour ce genre de maladies : *ny trop chaud ni trop froid*. Il y a tout lieu de penser que le mieux se soutenant depuis hier, ton toto [son fils François-Victor] sera en convalescence d'ici à très peu de jours s'il s'agissait de le désirer ardemment pour que cela soit ce serait déjà fait. Mais le bon Dieu a ses idées là dessus et nous devons nous en rapporter à lui faute de mieux. Cher adoré, mon Victor, mon doux bien aimé, je t'envoie ma pensée, mon âme, mon amour et mes baisers pour te faire un petit beaume pour ton cœur dans le cas où tu en aurais besoin. Pense à moi de ton côté et tâche de venir bien vite m'apporter de bonnes nouvelles »…

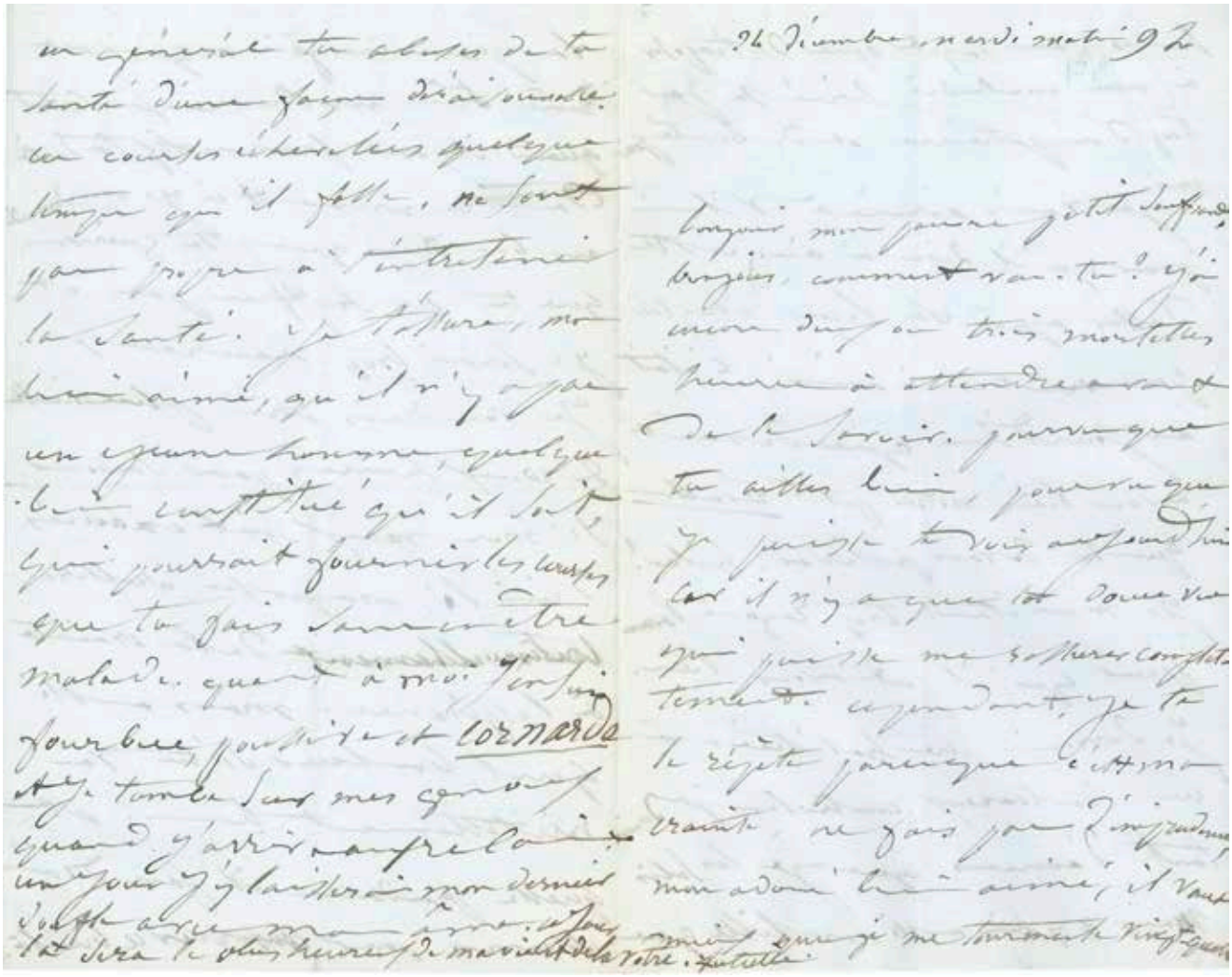

201. [**Victor HUGO**]. **Juliette DROUET** (1806-1883). L.A.S. « Juliette », 24 décembre [1850], à Victor Hugo ; 4 pages in-8 sur papier bleuté. 500 / 700 €

Belle lettre amoureuse.

« Bonjour, mon pauvre petit souffrant, bonjour, comment vas-tu ? J'ai encore deux ou trois mortelles heures à attendre avant de le savoir. Pourvu que tu ailles bien, pourvu que je puisse te voir aujourd'hui car il n'y a que ta douce vue qui puisse me rassurer complètement. Cependant, je te le répète parce que c'est ma crainte, ne fais pas d'imprudence, mon adoré bien aimé, il vaut mieux que je me tourmente vingt-quatre heures sans sujet que de t'exposer à une maladie sérieuse par trop d'impatience et de bonté pour moi. […] Pauvre bien aimé, c'était aujourd'hui que devait avoir lieu notre petit *réveillon* que tu devais présider. Hélas ! Je m'en étais trop réjoui d'avance pour qu'il put avoir lieu. Je devrais être habituée à ces douloureux contretemps depuis tant d'années que je les subis mais j'y suis aussi sensible que la première fois ce qui me rend très malheureuse surtout quand ils ont pour motif ta santé. Dans ce moment ci je ne demande au bon Dieu que ta guérison »... Etc.

202. [**Victor HUGO**]. **Juliette DROUET** (1806-1883). L.A., Paris 20 avril 1877, à Victor HUGO ; 4 pages in-16. 400 / 500 €

Lettre d'amour de la vieillesse (Juliette a 71 ans, et Victor 75).

« Je vais contenter mon cœur avant ma faim : à tout seigneur, tout honneur, c'est bien le moins. […] nous n'avons plus que dix à douze jours de patience à avoir pour revoir nos chers petits voyageurs. Seulement il faudra nous garder d'encombrer notre table pendant les trois ou quatre jours qui précèdent cette arrivée afin d'être tout au bonheur de reprendre possession de nos chers petits. En attendant, épuisons, puisque cela te plaît, toutes les invitations obligatoires. Est-ce ton avis ? le mien, d'avis, est de te complaire en tout, partout et toujours et de t'adorer à deux genoux ».

203. **Joris-Karl HUYSMANS** (1848-1907). L.A.S., 11 mars 1893, à François COPPÉE ; 2 pages in-12. 500 / 600 €

Après la lecture et la relecture de *Longues et Brèves* de Coppée, en particulier de la longue pièce sur Paris : « Que vous avez raison de maudire les saccages que nous infligent les iconoclastes des Ponts et les extraordinaires voyous qui remplissent le Conseil Municipal. On est tout de même content de se trouver, dans une telle époque, quelques uns ayant des idées communes et d'analogues regrets ! Le livre fleure bon, comme d'habitude, le parfum de l'intimisme et la délicieuse odeur des petits coins pauvres ; avec, comme dans *Palotte*, la jolie ironie qui passe sur les décadents et les éternels romans d'adultères que vous dépiotez si finement »...

204. **Joris-Karl HUYSMANS** (1848-1907). L.A.S., Paris 18 octobre 1903 ; 1 page oblong in-12. 400 / 500 €

Sur le Prix Goncourt (qui sera décerné pour la première fois le 21 décembre)... « les conditions du prix Goncourt sont fort simples et libérées de toute demande, de toute visite de la part des postulants. Le prix de 5000 f doit être donné, en X^bre^, à une œuvre d'imagination, en prose, de préférence à un roman, parue dans le cours de l'année et écrite par un jeune homme, de préférence par un débutant ». Il faut envoyer un livre « à chacun des membres de l'académie, afin de les mettre à même de le lire »...

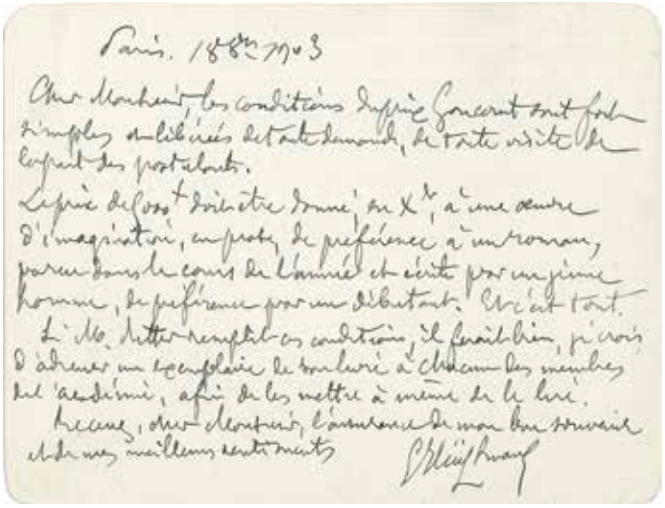
Paris. 18 8bre 1903
Cher Monsieur, les conditions du prix Goncourt sont fort simples et libérées de toute demande, de toute visite de la part des postulants.
Le prix de 5000 f doit être donné, en Xbre, à une œuvre d'imagination, en prose, de préférence à un roman, parue dans le cours de l'année et écrite par un jeune homme, de préférence par un débutant. Et c'est tout.
Si M. Netter remplit ces conditions, il ferait bien, je crois, d'adresser un exemplaire de son livre à chacun des membres de l'académie, afin de les mettre à même de le lire.
Recevez, cher Monsieur, l'assurance de mon bon souvenir et de mes meilleurs sentiments
J. Huysmans

204

205. **LITTÉRATURE**. 6 PHOTOGRAPHIES d'écrivains pour la *Galerie contemporaine* ; env. 24 x 18 cm papier albuminé montées sur cartes in-fol. 400 / 500 €

Théodore de Banville (cliché Tourtin), Jules Claretie (cl. Carjat), Alexandre Dumas fils (cl. Fontaine), Émile de Girardin (cl. Fontaine), Edmond de Goncourt, Victor Hugo (cl. Carjat).

206. **Maurice MAETERLINCK** (1862-1949). L.A.S., [1898], à un confrère ; 2 pages in-8 à l'encre rouge. 400 / 500 €

Au sujet d'un hommage à Émile ZOLA.

Il a essayé de faire tenir sur deux pages « mon opinion sur l'acte de Zola. Je n'y ai pas réussi. Il faudrait examiner les trois procès. Peser la bonne foi des uns, l'inquiétude explicable des autres, l'ignorance, les scrupules de ceux-ci, la confiance honorable mais trop étroite de ceux-là, il faudrait dire encore à quel point il est nécessaire qu'à tout homme d'aujourd'hui l'idée de Justice paraisse supérieure à l'idée de patrie etc. » Il conclut en rappelant « à ceux qui blâment aveuglément ce grand acte de conscience héroïque, un mot terrible de Sieyès : "Ils veulent être libres, et ils ne savent pas être justes" »…

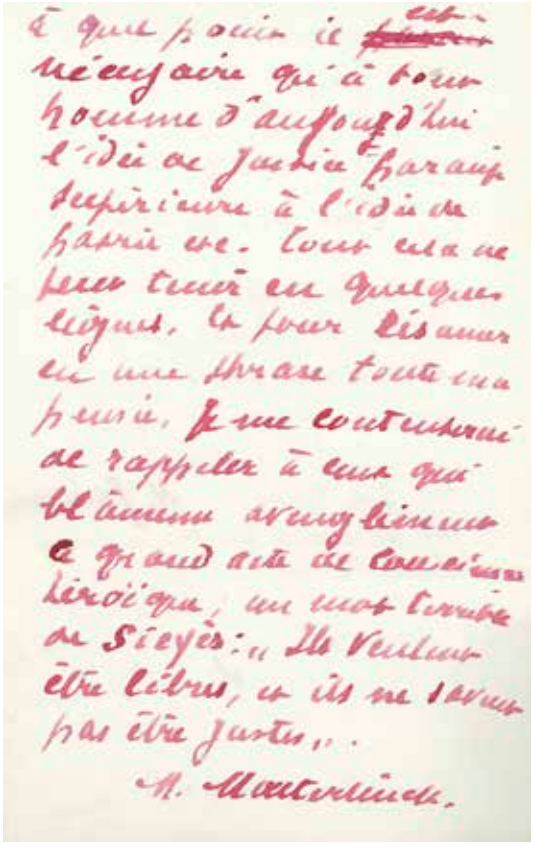
à quel point il est nécessaire qu'à tout homme d'aujourd'hui l'idée de Justice paraisse supérieure à l'idée de patrie etc. Tout cela ne peut tenir en quelques lignes. Et pour résumer en une phrase toute ma pensée, je me contenterai de rappeler à ceux qui blâment aveuglément ce grand acte de conscience héroïque, un mot terrible de Sieyès : « Ils veulent être libres, et ils ne savent pas être justes ».
M. Maeterlinck.

206

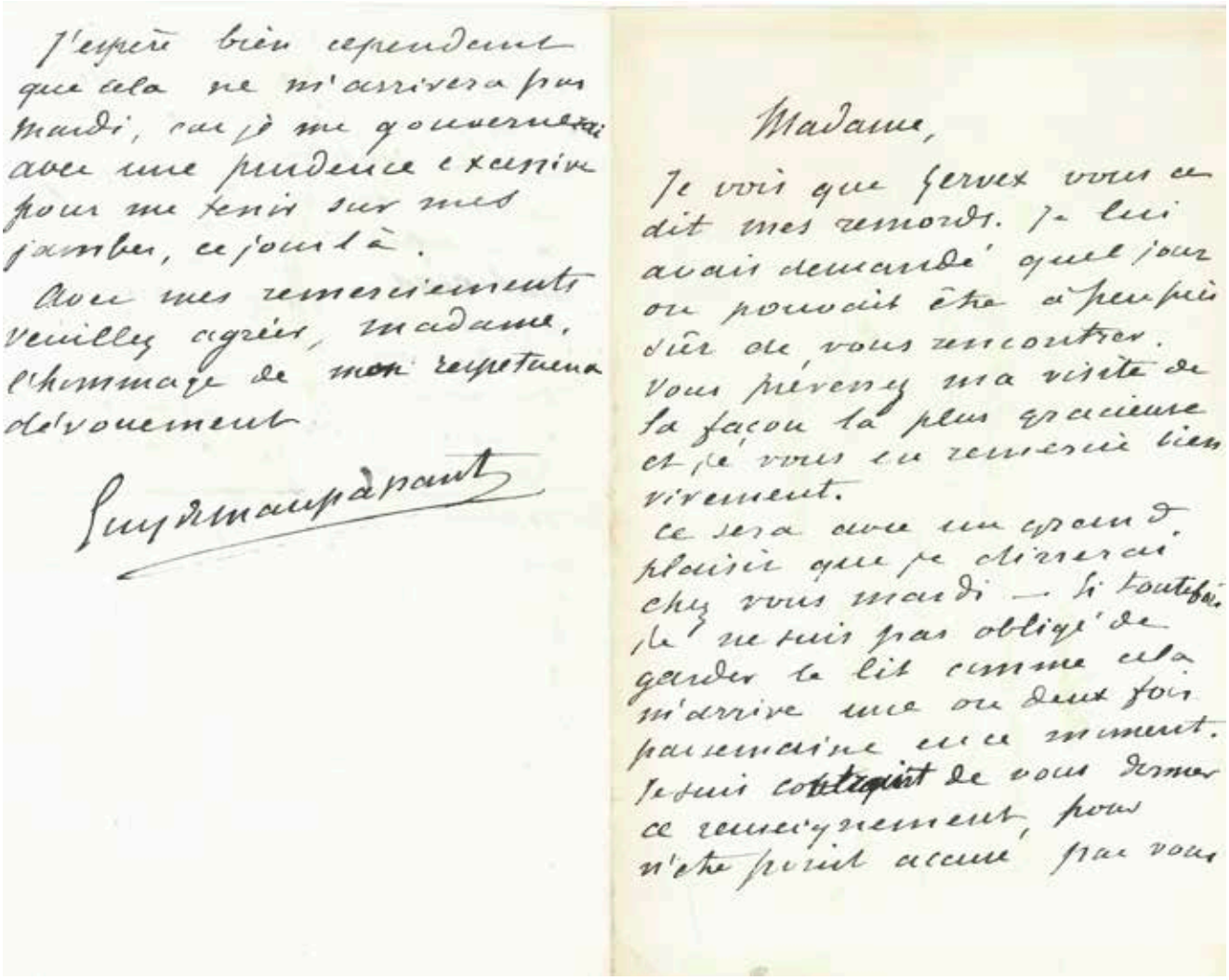

207

207. **Guy de MAUPASSANT** (1850-1893). L.A.S., [1886 ?], à une dame ; 2 pages et demie in-8. 800 / 1 000 €

Intéressante lettre sur sa maladie nerveuse.

... « Je vois que GERVEX vous a dit mes remords. [...] Ce sera avec un grand plaisir que je dinerai chez vous mardi – si toutefois je ne suis pas obligé de garder le lit comme cela m'arrive une ou deux fois par semaine en ce moment. [...] Je suis revenu en hâte à Paris afin de consulter les médecins pour une très bizarre et torturante maladie nerveuse qui prend des formes incompréhensibles et qui est en ce moment dans une crise *odieuse*. Depuis six mois je subis un supplice intolérable après avoir passé depuis dix ans par les accidents les plus imprévus. Enfin en ce moment je ne saurais affirmer le matin, quand je me sens presque valide, de n'être pas couché une heure plus tard »...

208. **Guy de MAUPASSANT** (1850-1893). L.A.S., [Paris 11 mars 1891], à Mme HOWLAND ; 1 page in-8 à son chiffre et adresse *24 rue Boccador*, enveloppe. 500 / 600 €

Violemment atteint par l'influenza, il ne peut sortir ni parler. « Quant à *notre succès* je l'ai revu. Je vous assure qu'il est bien loin de valoir ce qu'on affirme. Je vous dirai pourquoi »…

209. **Guy de MAUPASSANT** (1850-1893). L.A.S., [1891], à une dame ; 2 pages in-8 à son chiffre. 500 / 700 €

Il n'a pu aller prendre congé de cette dame... « quittant Paris pour un temps assez long, je me suis vu assailli par une infinité de courses et d'obligations [...] Maintenant je vais naviguer un peu et grimper dans les Alpes ». Il reviendra à Paris fin mai et espère alors être reçu « avec la bienveillance que vous m'avez montrée »...

210. **Jules MICHELET** (1798-1874). L.A.S., 20 juin 1851 ; 3 pages in-8. 100/150€

Au sujet de son *Histoire de la Révolution*.

Il envoie une modification au traité pour obtenir des exemplaires destinés aux gens qui veulent bien l'aider. Puis il parle de l'illustration : « *L'illustration* me fait trembler – toutes celles que je vois jusqu'ici, défigurent cruellement la pensée de l'auteur ». Il faut insérer un fragment dans *La Presse*…

211. **Jules MICHELET** (1798-1874). L.A.S., 6 novembre 1860, à l'éditeur Laurent-Antoine PAGNERRE ; 3 pages in-8. 150/200€

Il lui recommande un livre de Mario PROTH, « l'auteur des très brillants articles de la *Revue internationale* », et l'une « des plus grandes espérances de notre avenir. Il faut bien se renouveler ». Il apprend avec chagrin que GEORGE SAND est « très malade. Accueillez donc les jeunes écrivains. Vous pouvez beaucoup pour l'avenir ». Proth lui offre « un très joli livre »…

212. **Xavier de MONTÉPIN** (1823-1902). L.A.S., Paris 3 juillet 1866, [à l'actrice Marie LAURENT] ; 1 page et demie in-12 à son chiffre couronné. 100/120€

Au sujet de sa pièce *La Femme du saltimbanque*. Il est venu à Paris exprès pour la lui lire, et a attendu son retour pendant douze jours. Obligé de repartir car sa femme est souffrante, il regrette vivement de ne pas avoir vu l'actrice, et « de ne pouvoir juger de vos impressions quand vous écouterez la pièce. […] Jai hâte de savoir si le drame et le rôle vous plairont autant que je crois pouvoir l'espérer »…

On joint 2 L.A.S. – *24 nov. 1876* : *La Bâtarde* aurait dû paraitre il y a un mois : « Ce retard me conduit droit au tombeau et songez que quand je serai mort par votre faute vous en aurez beaucoup de chagrin »… – *12 mars* : il demande trois fauteuils d'orchestre pour une pièce.

213. **Joséphin PÉLADAN** (1859-1918). L.A.S., 13 août 1903, à un « cher Maître » ; 1 page petit in-4. 100/150€

Il demande de lui obtenir « un permis sur le *Nord, Paris-frontière* », et envoie son *Œdipe et le Sphynx*. « N'est-ce pas le moment où ma signature a une valeur d'actualité pour donner dans la *Grande Revue* mon étude sur *Barbey d'Aurevilly* »… Il rappelle que la revue lui doit toujours depuis un an les 170 fr. de son article sur *L'interprétation wagnérienne* …

On joint une L.A.S. à l'en-tête et vignette *Rosae Crucis Templi Ordo, Deuxième Geste esthétique pour mars-avril 1893, Salon & Soirées de la Rose-Croix* … Il cherche un « débutant disponible » pouvant jouer le Sar, car son acteur vient de tomber malade…

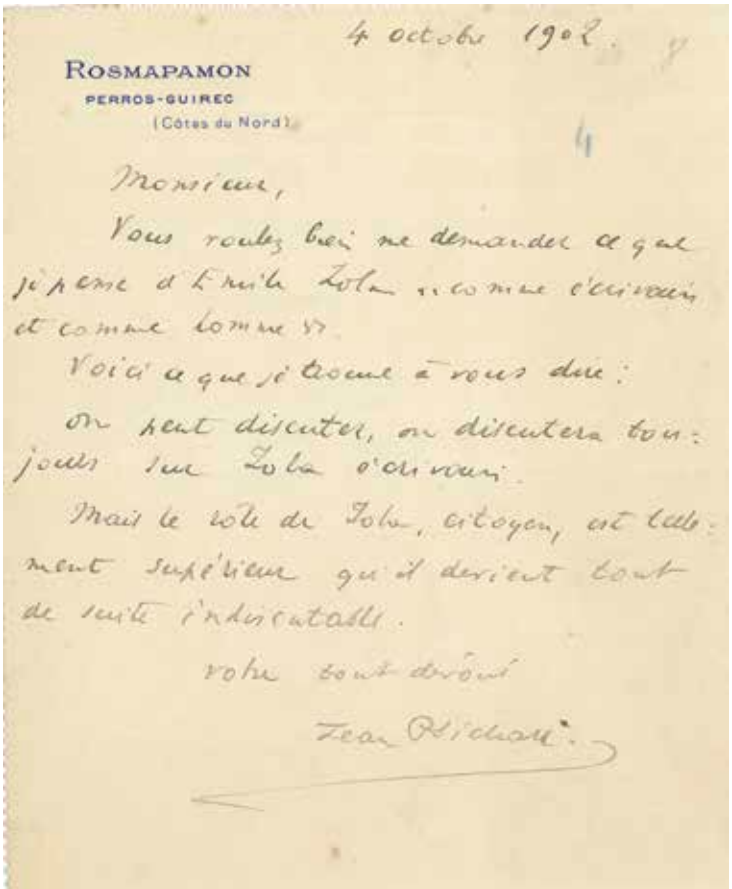
4 octobre 1902.

ROSMAPAMON
PERROS-GUIREC
(Côtes du Nord)

Monsieur,

Vous voulez bien me demander ce que je pense d'Emile Zola « comme écrivain et comme homme ».

Voici ce que je trouve à vous dire :

On peut discuter, on discutera toujours sur Zola écrivain.

Mais le rôle de Zola, citoyen, est tellement supérieur qu'il devient tout de suite indiscutable.

Votre tout dévoué

Jean Richard.

215

214. **Pierre-Alexis PONSON DU TERRAIL** (1829-1871). L.A.S., [20 février 1861], au directeur du journal bordelais *l'Indicateur* ; 1 page in-8, adresse. 70/80€

L'auteur de *Rocambole* « ne possède aucun tirage à part de *la jeunesse du roi Henri*, mais je ne suis pas opposé à ce que vous en fassiez un dans les conditions ordinaires des journaux, c'est à dire non vendable »…

215. **Jean PSICHARI** (1854-1929). L.A.S., *Rosmapamon Perros-Guirec* 4 octobre 1902, à Karl BOÈS, directeur de *La Plume* ; 1 page in-12 à son adresse, adresse au dos. 100/150€

Quelques jours après la mort de ZOLA (29 septembre). « Vous voulez bien me demander ce que je pense d'Émile Zola "comme écrivain et comme homme". […] On peut discuter, on discutera toujours sur Zola écrivain. Mais le rôle de Zola, citoyen, est tellement supérieur qu'il devient tout de suite indiscutable »…

216. **Jules RENARD** (1864-1910). L.A.S., [Chaumot] 5 septembre 1899, [à Louis PAILLARD]; 3 pages in-8. 500/700€

Intéressante lettre sur l'affaire DREYFUS, adressée par Renard à son «cher et loyal adversaire». Il lui envoie *le Figaro* avec une déposition de M. de Cernusky [CERNUSCHI] «qui peut écraser Dreyfus, si elle est vraie. Vous lirez ensuite une lettre de POINCARÉ le mathématicien. J'ai longtemps entendu dire de cet homme des choses impressionnantes. Il paraît qu'en Europe deux ou trois mathématiciens seulement peuvent causer avec lui: c'est la formule. C'est beau». Il juge les discussions salutaires: «Qu'importe qu'on y mette du parti pris, pourvu que tout se termine en politesse? Je vous avoue que mon état d'esprit ne change pas, ce qui n'empêche pas d'être inquiet pour Dreyfus, très inquiet, ce matin. Après le verdict, nous ferons tous notre examen de conscience. Cela du moins nous aura servi de purification. Ce qui ferait du bien, ce serait de causer encore avec vous, car j'aime votre indépendance raisonnée. Au fond, je serais bien plus vexé si nous n'étions pas du même avis littéraire. Mais comment douter de la loyauté d'un ami des *Histoires naturelles*? Enfin, ne croyez pas que je passe ma vie à la chasse. J'ai massacré, non sans dégoût, quelques cailles. La chaleur ajoute à ces scrupules»...

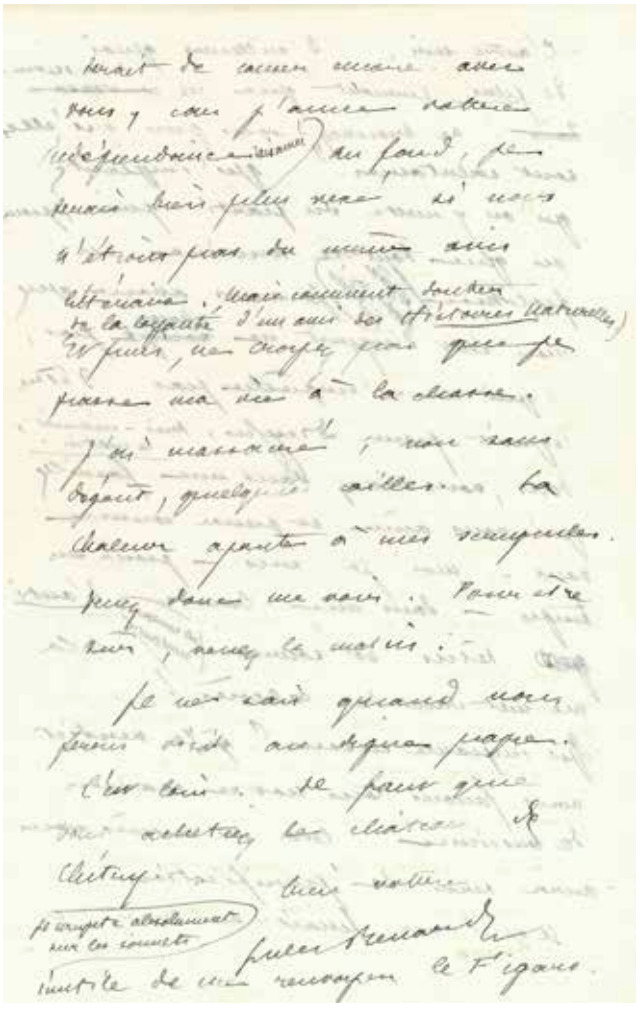

216

217. **Henri ROCHEFORT** (1831-1913). MANUSCRIT autographe signé, ***La puissance de l'or***, [1898]; 2 pages in-4 avec ratures et corrections (découpées pour l'impression et recollées au papier gommé). 300/400€

Violent article polémique et antisémite sur l'affaire Dreyfus.

Il est inutile de s'adresser «à la bonne foi des défenseurs de Dreyfus», car elle est inexistante; il s'adresse donc au pays pour demander si Dreyfus, sans «la haute finance allemande ou juive», aurait pu trouver un tel nombre de défenseurs. Il ne fait aucun doute que l'innocence de Dreyfus a été achetée: «Le peuple seul, qu'on n'achète pas, échappe à l'omnipotence de ce capital que beaucoup de ceux qui tonnent journellement contre lui sont en train de reconnaître et de saluer dans les postures les plus humbles. Voir des socialistes, des allemanistes et des anarchistes se prosterner ainsi devant leurs sacoches, voilà qui doit donner aux Juifs une crâne idée de leur puissance!» Cette puissance est «si absolue» que le gouvernement ne tente même pas de lui résister. «L'autorité des coffres forts israélites s'est fait sentir jusque dans le prétoire [...] le pactole qui roule des pépites entraîne tout sur son passage. [...] Et l'audace de la race est telle que le défenseur de ZOLA sachant tout un peuple d'Hébreux derrière lui se permet à l'égard des témoins des impertinences aussi intolérables qu'intolérées jusqu'ici»... Etc.

218. **Leopold von SACHER-MASOCH** (1836-1895). L.A.S., Gratz 23 mars 1873, [à l'éditeur Georg WESTERMANN]; 1 page et quart in-8; en allemand. 500/700€

Il l'informe du succès d'un roman et accuse réception des exemplaires de *Hochzeit im Efspalast* (*Noces au Palais de Glace*), en réclamant ses honoraires. Il serait très heureux que *Die Aesthetik des Hasslichen* (*L'Esthétique du laid*) ne se fasse pas trop attendre. Il s'agit là pour lui d'une première tentative dans un genre nouveau et il est très curieux de savoir ce que le public en dira...

219. **Leopold von SACHER-MASOCH** (1836-1895). L.S., Lindheim 11 mai 1892; 1 page et demie in-8; en français. 150/200€

Il remercie son correspondant, et se rallie à son jugement: «je proposerai à M. Calman Lévy de procéder comme pour *L'ennemi des femmes*. Il faut plutôt une adaptation qu'une traduction, et c'est seulement un auteur français qui connaissant le goût français, pourra arranger le *Bühnenzauber*. Je ne le saurais faire quoique je moccupe toujours et de préférence de la littérature française»…

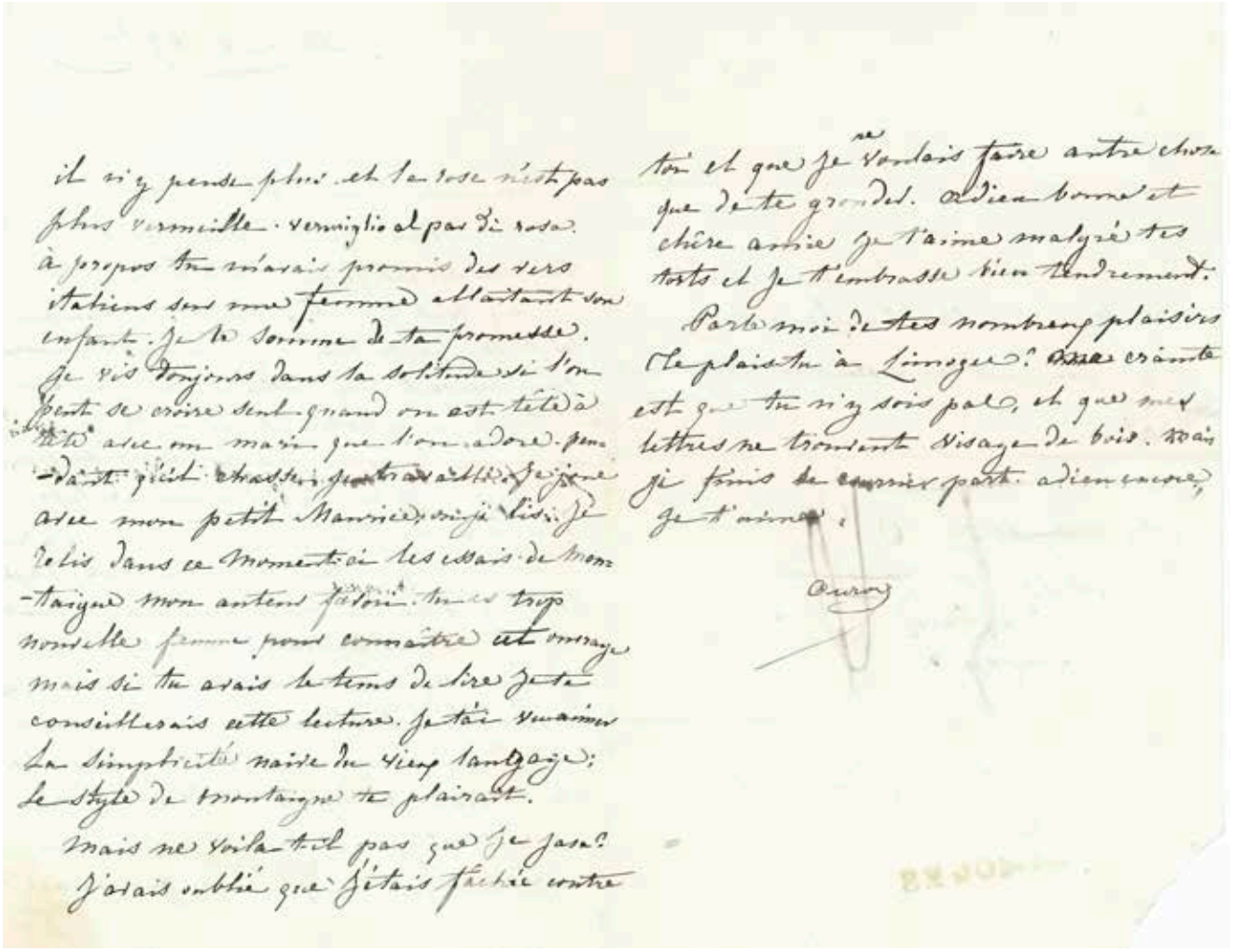

220. **George SAND** (1804-1876). L.A.S. « Aurore », Nohant 28 septembre [*sic* pour novembre 1823], à Émilie de CORNULIER ; 2 pages et demie in-8, adresse avec cachet de cire rouge au chiffre D. 600 / 800 €

Lettre de la jeune mère à une amie de pension. [Émilie de WISMES (1804-1862) avait récemment épousé, le 24 juin 1823, le vicomte de Cornulier.]

« Où es-tu ? que fais-tu ? que deviens-tu ? Tu m'oublies ? Tu ne veux plus m'écrire. Tu ne songes qu'aux plaisirs, ou à ton mari ? Tout le reste n'est plus rien pour toi ? Méchante Émilie je ne te pardonnerai qu'en recevant une lettre de toi. Je t'en ai écrit une, éternelle. L'as-tu reçue ? as-tu eu la patience de la lire ? t'a-t-elle ennuyée ? Dis-moi d'être moins *prolixe* mais ne me tiens pas dans l'inquiétude. Tu m'avais fait tant de promesses ! Ah je t'en veux beaucoup ; mais mon ressentiment ne tiendra pas contre quelques lignes de toi. Je suis trop mécontente de toi pour bavarder aujourd'hui. D'ailleurs je n'en finis pas quand je commence et je n'ai qu'un instant avant le départ du courrier. Mon enfant [Maurice, né le 30 juin] est gros et gras, il a deux dents qui l'ont fait un peu souffrir, mais il n'y pense plus, et la rose n'est pas plus vermeille ». Elle réclame à son amie les vers italiens qu'elle lui avait promis. « Je vis toujours dans la solitude si l'on peut se croire seule quand on est tête à tête avec un mari que l'on adore. Pendant qu'il chasse, je travaille. Je joue avec mon petit Maurice ou je lis. Je relis dans ce moment-ci les *Essais* de MONTAIGNE mon auteur favori. Tu es trop nouvelle femme pour connaître cet ouvrage mais si tu avais le tems de lire je te conseillerais cette lecture. Je t'ai vue aimer la simplicité naïve du vieux langage ; le style de Montaigne te plairait »...

Elle avait commencé à rédiger l'adresse en se trompant : « Mademoiselle Émilie de Wismes » ; et elle ajoute : « Comment trouves-tu ma distraction ? »

Correspondance, tome I, n° 51.

221. **George SAND** (1804-1876). L.A.S. « George », [début mars 1848], à son ami Charles DUVERNET ; 2 pages in-12, adresse. 250 / 300 €

« Mon ami, le soir même du jour où nous nous sommes vus la dernière fois, j'ai été au ministère. J'ai vu les listes, toutes les commissions sans exception étaient données. Je n'en ai pas moins donné une note pour toi, parce que sans aucun doute plusieurs commissaires seront révoqués quand on les verra à l'œuvre, et je t'ai signalé comme un homme de bonne volonté, capable, sûr, etc. On m'a remercié du renseignement et on l'a inscrit pour en faire usage à la première vacance »… Elle remercie son ami de « garder paternellement mon Augustine [Brault, petite-cousine de Sand, qui la considérait comme sa fille adoptive] et je te la recommande comme la prunelle des yeux de ta femme »…

Correspondance, tome VIII, n° 3842.

222. **Octave UZANNE** (1852-1931). L.A.S., samedi, à Jules BOIS ; 2 pages in-12. 50 / 60 €

Au sujet d'une série d'articles sur les « femmes de sport », et sa collaboration *à l'Écho de Paris* où il ne peut « *ni citer un livre*, ni *un auteur vivant* »...

223. **Paul VERLAINE** (1844-1896). L.A.S., Hôpital Broussais 29 décembre [1886], à Léon VANIER ; 4 pages in-12. 600 / 800 €

Avec « l'esprit d'escalier qui me caractérise », il s'inquiète des « sommes dont Chanzy peut se reconnaitre redevable envers moi », sur lesquelles Vanier se montre évasif. Il en a conclu que cette somme était bien petite : « Il va sans dire que ce n'est qu'une supposition dont *vous ferez ce que vous voudrez* mais vous vous rendez compte de mes inquiétudes. Néanmoins pourvu que j'aie quelque cent francs assurés de ce côté, je pourrai voir clair dès ma sortie »… Il l'assure qu'il a « mes plans très sérieux alors, de Sagesse. […] Je travaille beaucoup. J'ai 3 nouvelles en train : une des *Contes tout ainsi*, une d'*à ma fille*, l'autre,… je rêve d'en faire une longue histoire très innocente pour ce livre d'étrennes que je voudrais chefdœuvral »… Il attend les épreuves de biographies : « je fais un *Mérat* amusant » [le poète parnassien Albert MÉRAT]… « Je vous laisse à vos étrennes, livres, dorures, etc, et vous souhaite en attendant de vous voir une bonne et heureuse année »…

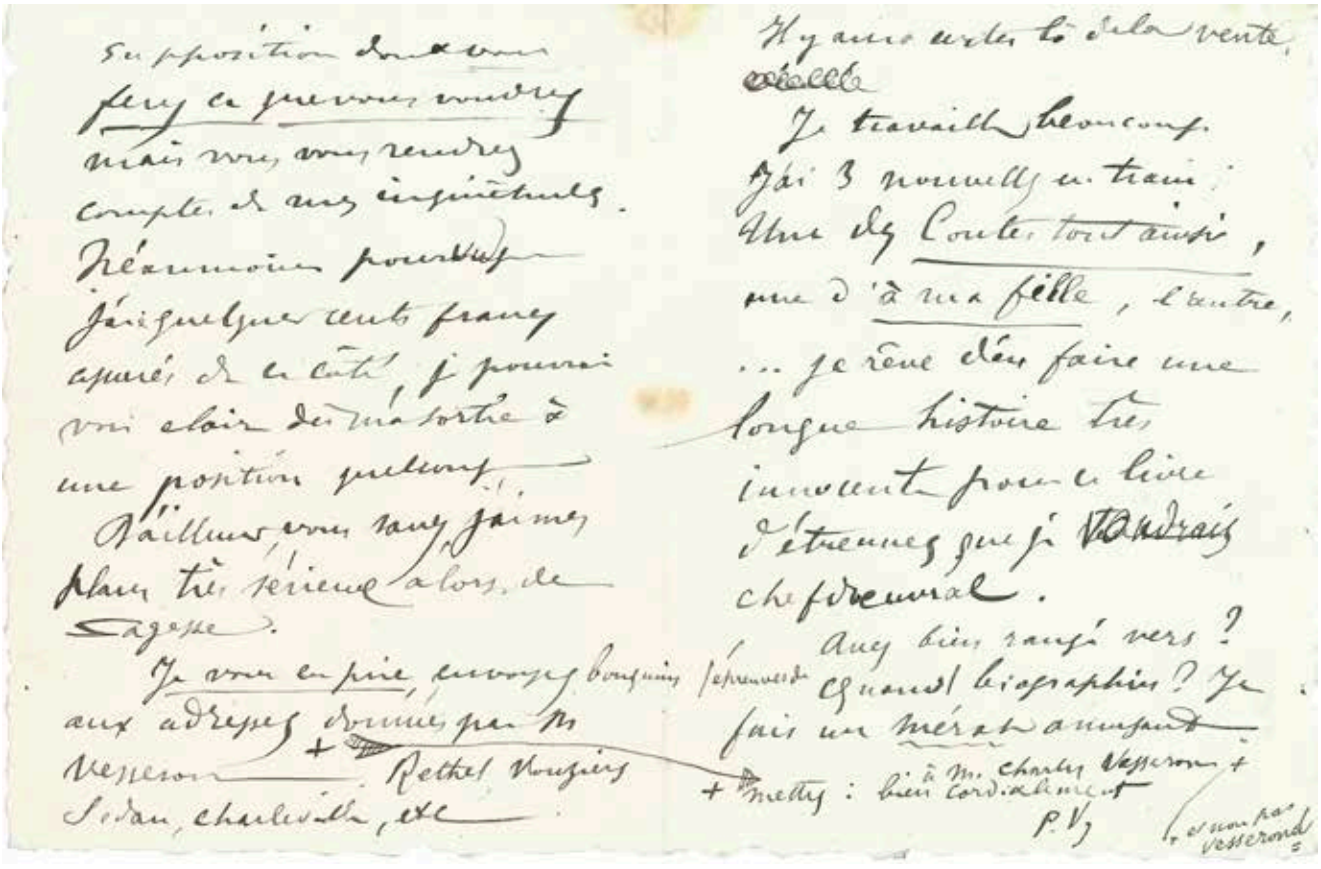

223



224

224. **Paul VERLAINE** (1844-1896). POÈME autographe signé, ***à Monsieur le Docteur Chauffart***, 1890 ; demi-page in-8. 1 500 / 1 800 €

Ce sonnet, un des plus beaux du recueil ***Dédicaces*** (1890), est daté ici : « Paris hôp[l] Broussais, 9bre 90 ». Il présente deux petites ratures et quelques variantes avec le texte imprimé. Le docteur Chauffart était médecin à l'hôpital Broussais.

« Le poète n'est parbleu pas ce que l'on croit.
Il n'a que quand il veut toutes les ignorances,
Sans trop d'âpres verdeurs ou de préjugés rances,
Et parfois même il sent profond et juge droit »…



225

225. **Paul VERLAINE** (1844-1896). POÈME autographe, [***Hombres***, VII, vers 1891] ; 1 page et quart in-8 sur papier administratif de l'Assistance publique (fentes réparées au dos au papier gommé, bord déchiré avec perte de quelques fins de vers). 1 200 / 1 500 €

Brouillon d'un poème érotique, pièce VII du recueil érotique posthume *Hombres* (imprimé sous le manteau [1903]). Il se compose de dix quatrains, numérotés (avec changements) sauf les deux derniers écrits au verso. Première ébauche écrite en tous sens par Verlaine sur son lit d'hôpital, avec de nombreuses ratures et corrections.

« Monte sur moi comme une femme
Que je baiserais en gamin
Là. C'est cela. T'es à ta main
[Et je *rayé*] Tandis que mon vit t'entre [comme unique *rayé*], lame »…

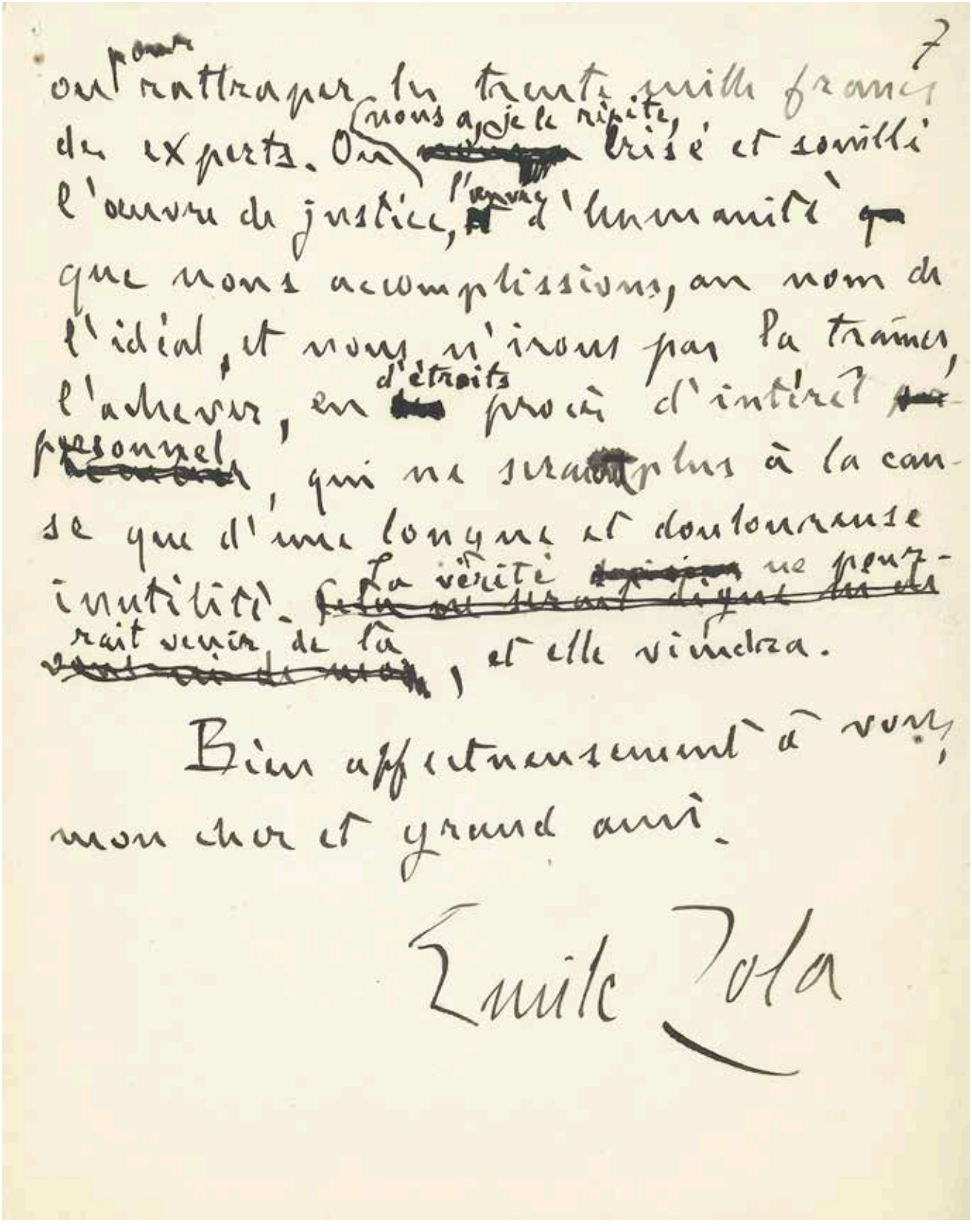

7

ou pour rattraper les trente mille francs des experts. On nous a, je le répète, brisé et souillé l'œuvre de justice, l'œuvre d'humanité que nous accomplissions, au nom de l'idéal, et nous n'irons pas la traîner, l'achever, en d'étroits procès d'intérêt personnel, qui ne seraient plus à la cause que d'une longue et douloureuse inutilité. La vérité ne pourrait venir de là, et elle viendra.

Bien affectueusement à vous, mon cher et grand ami.

Émile Zola

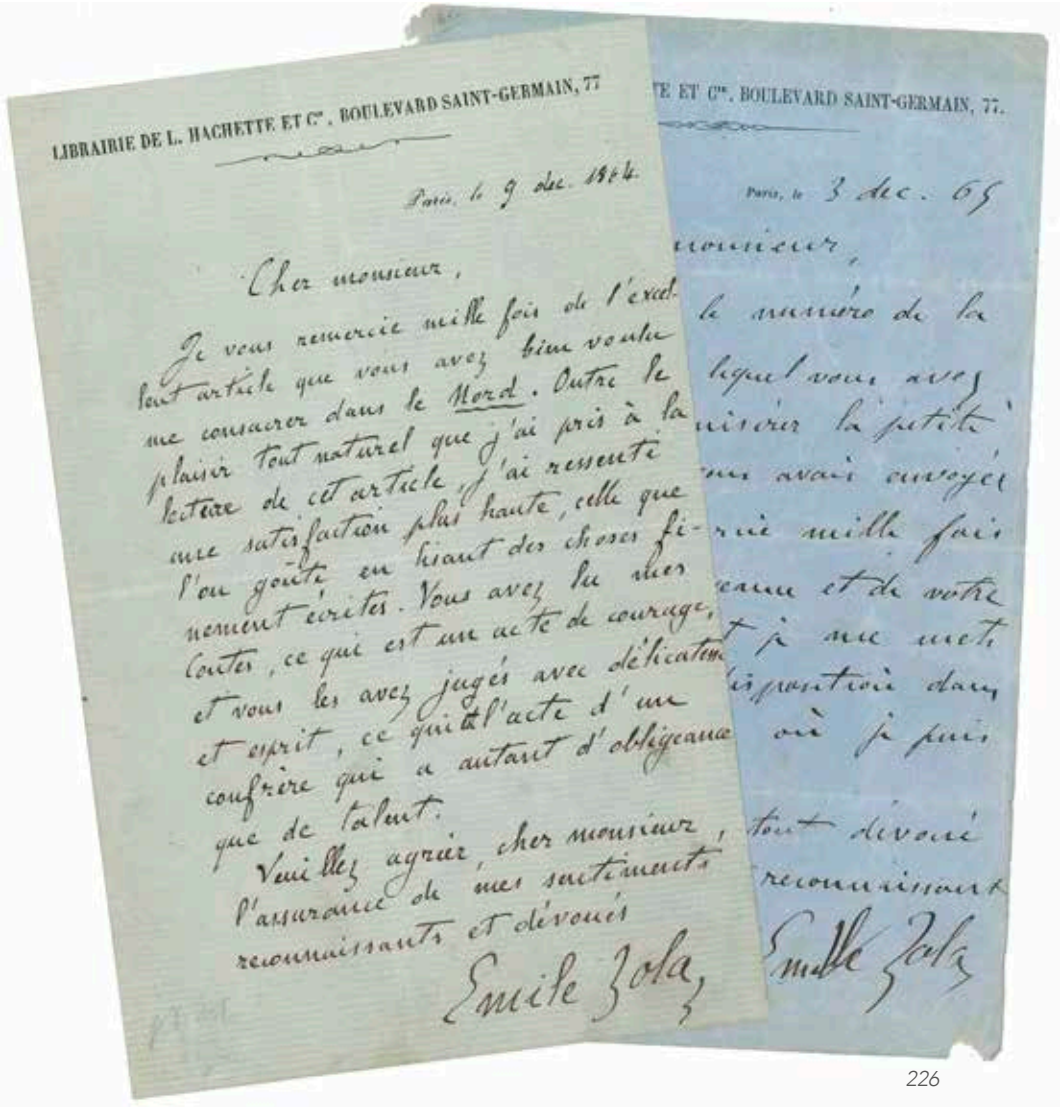
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77

Paris, le 9 dec 1864

Cher monsieur,

Je vous remercie mille fois de l'excellent article que vous avez bien voulu me consacrer dans le Nord. Outre le plaisir tout naturel que j'ai pris à la lecture de cet article, j'ai ressenti une satisfaction plus haute, celle que l'on goûte en lisant des choses finement écrites. Vous avez lu mes Contes, ce qui est un acte de courage, et vous les avez jugés avec délicatesse et esprit, ce qui est l'acte d'un confrère qui a autant d'obligeance que de talent.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments reconnaissants et dévoués

Emile Zola

TE ET Cie, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77.

Paris, le 3 dec. 65

monsieur,

le numéro de la
lequel vous avez
mériter la petite
me avait envoyée
mille fois
eaume et de votre
je me mets
disposition dans
où je puis

tout dévoué
reconnaissant

Emile Zola

226

226. **Émile ZOLA**. L.A.S., *Paris* 9 décembre 1864 ; 1 page in-8 sur papier bleu à en-tête *Librairie de L. Hachette et Cie*… 500 / 600 €

Il remercie de « l'excellent article » dans *le Nord* [sur *Contes à Ninon*]. « Outre le plaisir tout naturel que j'ai pris à la lecture de cet article j'ai ressenti une satisfaction plus haute, celle que l'on goûte en lisant des choses finement écrites. Vous avez lu mes Contes, ce qui est un acte de courage, et vous les avez jugés avec délicatesse et esprit, ce qui est l'acte d'un confrère qui a autant d'obligeance que de talent »…

On joint une autre L.A.S., 3 décembre 1865 (1 p. in-8 sur le même papier), remerciant un journaliste de *La Gironde* d'avoir inséré « la petite note que je vous avais envoyée » [sur *La Confession de Claude*], et se mettant « tout à votre disposition dans la petite sphère où je puis vous être utile »…

227. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 2 mars 1866, [à l'éditeur Achille FAURE] ; 2 pages in-8. 500 / 700 €

Sur l'édition de *Mes Haines*.

Il envoie son manuscrit : « J'ai choisi un titre que je crois excellent : *Mes Haines*, et j'ai écrit une dixaine de pages pour servir de préface et expliquer le titre.

Je crois l'affaire très faisable [...] Ce ne sera certainement pas un succès, mais la publicité que j'obtiendrai et les exemplaires qui seront vendus, compenseront vos frais ; j'espère même qu'il y aura bénéfice pour votre maison, car je vous promets de faire battre la grosse caisse d'une terrible façon. »

Il recommande la lecture de « la préface, et les articles sur la Vie de Jules César, Proudhon et Courbet, Un catholique hystérique, l'Abbé ***, le Supplice d'une femme, etc. ».

Il attend avec impatience la réponse de l'éditeur, dont il annoncera les dernières publications. Il demande en fin : « Quel est donc le titre du prochain volume de Vallès ? »

228. **Émile ZOLA**. L.A.S., 23 juin 1866, [à Bernard-Henri GAUSSERON]; 1 page in-8. 400/500€

Il était à la campagne, et vient de prendre connaissance de sa lettre. Il est à sa disposition lundi matin « aux bureaux de *l'Événement* […] Je serai très heureux d'avoir des nouvelles de M. [Xavier] EYMA et très heureux d'être utile à quelqu'un qui s'adresse à moi en son nom »…

On joint une L.A.S. à l'avocat Eugène PENIN, [1869] (2 p. in-8, nom et en-tête du destinataire soigneusement cancellés), à un homme de loi, concernant l'affaire de M. Cholet et souhaitant que l'opposition soit levée avant la fin du mois; il donne son adresse « 14, rue la Condamine, Batignolles ».

229. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 6 juin 1867, à Jules RICHARD; 1 page in-8. 400/500€

Il envoie au journaliste « deux publications que je recommande à votre bonne âme. « Quelques lignes, s'il vous plaît, dans une de vos premières chroniques de *La Situation*.

Je vous abandonne la brochure [***Édouard Manet***]. Dites-moi la vérité, la simple vérité, votre vérité à vous.

Mais pitié pour les ***Mystères de Marseille***. Je sais que l'œuvre est mauvaise. Vous ne m'apprendriez rien, vous ne me corrigeriez pas en me disant de grosses vérités en public; et vous feriez du tort au pauvre journal de province qui publie en ce moment les autres parties du roman. Soyez doux, je vous prie, et, s'il est possible, mettez en toutes lettres que les *Mystères* paraissent dans le *Messager de Provence*, à Marseille. Ce n'est pas pour moi que je vous demande cela, ce n'est pas non plus pour ma famille, c'est pour mon Directeur »...

Il donne son adresse « 1, rue Moncey, Batignolles ».

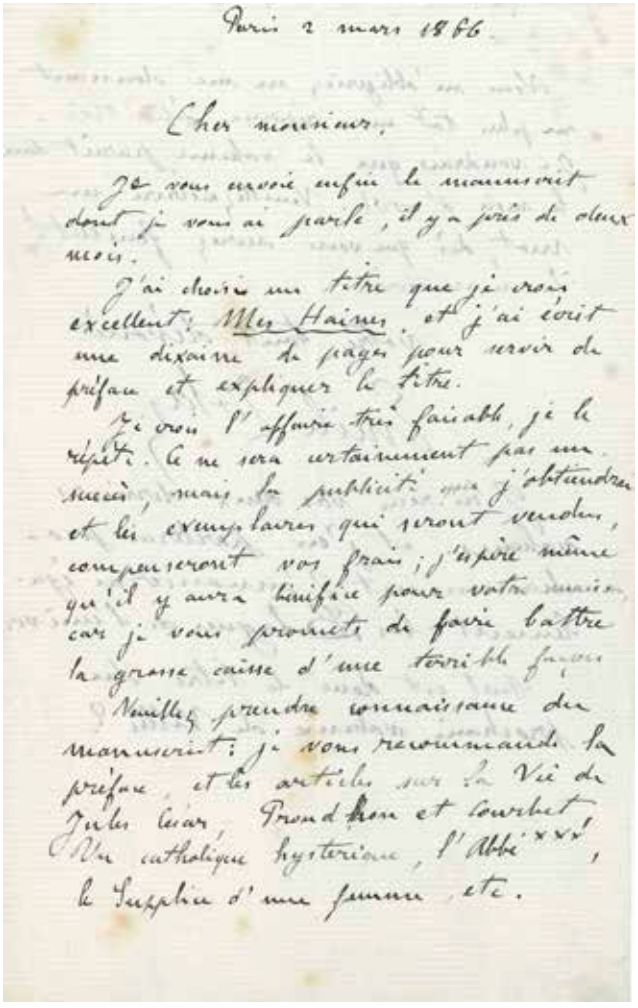
Paris 2 mars 1866

Cher monsieur,

Je vous envoie enfin le manuscrit dont je vous ai parlé, il y a près de deux mois.

J'ai choisi un titre que je crois excellent: Mes Haines, et j'ai écrit une dizaine de pages pour servir de préface et expliquer le titre.

Je crois l'affaire très faisable, je le répète. Ce ne sera certainement pas un succès, mais la publicité que j'obtiendrai et les exemplaires qui seront vendus, compenseront vos frais; j'espère même qu'il y aura bénéfice pour votre maison, car je vous promets de faire battre la grosse caisse d'une terrible façon.

Veuillez prendre connaissance du manuscrit; je vous recommande la préface, et les articles sur la Vie de Jules César, Proudhon et Courbet, Un catholique hystérique, l'Abbé XXX, le Supplice d'une femme, etc.

227

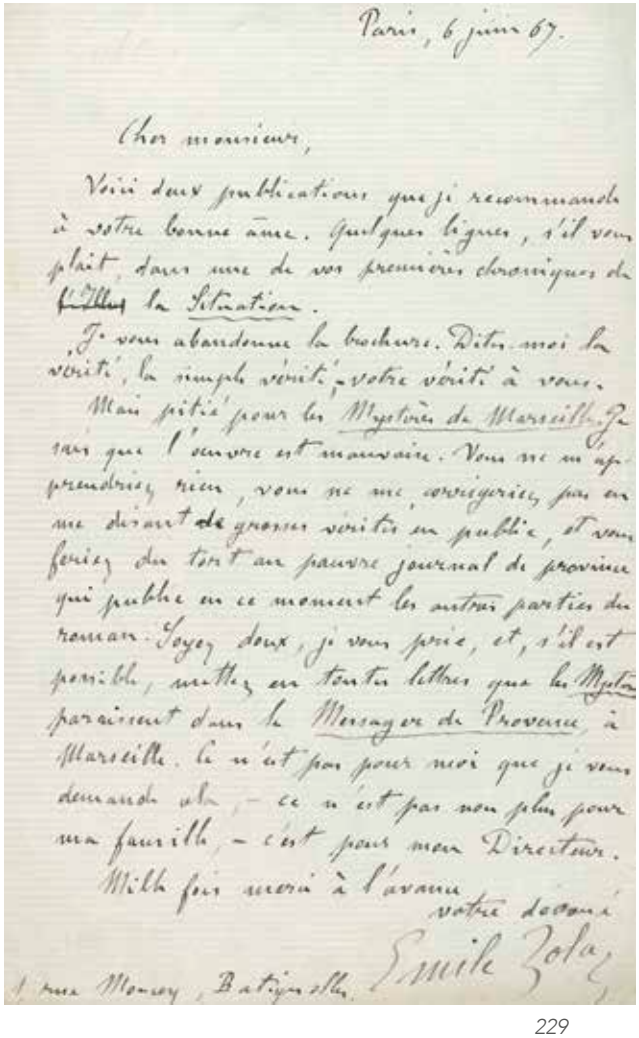
Paris, 6 juin 67.

Cher monsieur,

Voici deux publications que je recommande à votre bonne âme. Quelques lignes, s'il vous plaît, dans une de vos premières chroniques de la Situation.

Je vous abandonne la brochure. Dites-moi la vérité, la simple vérité, votre vérité à vous.

Mais pitié pour les Mystères de Marseille. Je sais que l'œuvre est mauvaise. Vous ne m'apprendriez rien, vous ne me corrigeriez pas en me disant de grosses vérités en public, et vous feriez du tort au pauvre journal de province qui publie en ce moment les autres parties du roman. Soyez doux, je vous prie, et, s'il est possible, mettez en toutes lettres que les Mystères paraissent dans le Messager de Provence à Marseille. Ce n'est pas pour moi que je vous demande cela, – ce n'est pas non plus pour ma famille, – c'est pour mon Directeur.

Mille fois merci à l'avance

votre dévoué

Émile Zola

1 rue Moncey, Batignolles

229

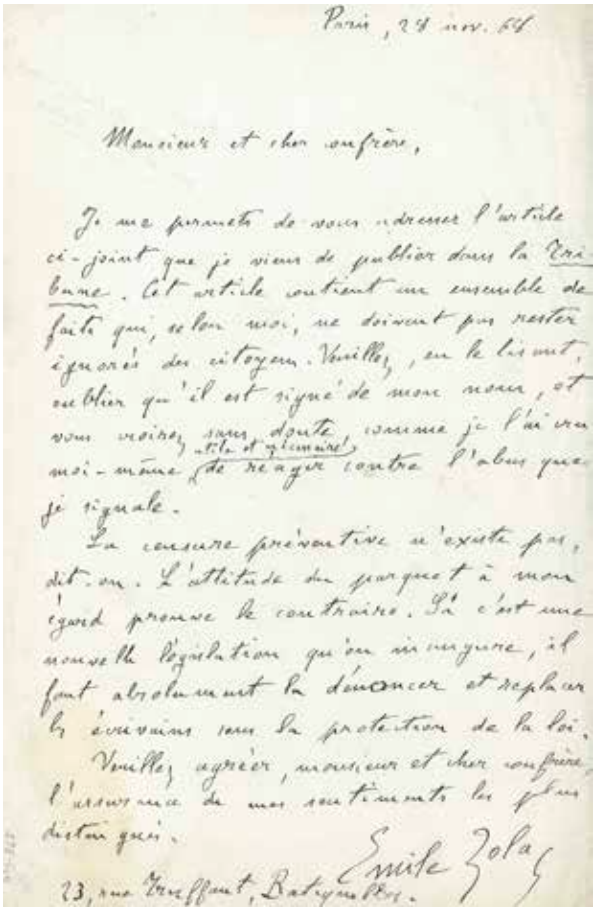

230

230. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 28 novembre 1868, à un confrère ; 1 page in-8. 400 / 500 €

À propos de *Madeleine Férat* et de la censure.

Il lui adresse l'article qu'il vient de publier dans *la Tribune*. « Cet article contient un ensemble de faits qui, selon moi, ne doivent pas rester ignorés des citoyens. Veuillez, en le lisant, oublier qu'il est signé de mon nom, et vous croirez sans doute, comme je l'ai cru moi-même, utile et nécessaire de réagir contre l'abus que je signale. La censure préventive n'existe pas, dit-on. L'attitude du parquet à mon égard prouve le contraire. Si c'est une nouvelle législation qu'on inaugure, il faut absolument la dénoncer et replacer les écrivains sous la protection de la loi »... Il donne son adresse : « 23, rue Truffaut, Batignolles ».

231. **Émile ZOLA**. L.A.S., 21 avril 1870, à Camille PISSARRO ; 2 pages in-12. 400 / 500 €

« Mon cher Pissarro, Vous me feriez grand plaisir, si vous veniez chercher le petit chat. Vous savez que nous avons un troupeau de bêtes à la maison. Ce petit chat les met en gaieté, et elles cassent tout dans le jardin. Il est très fort et mange comme un homme. […] Votre dame ne devait-elle pas venir à Paris ? Souhaitez-lui le bonjour de notre part »... Il donne son adresse « 14, rue La Condamine, Batignolles ».

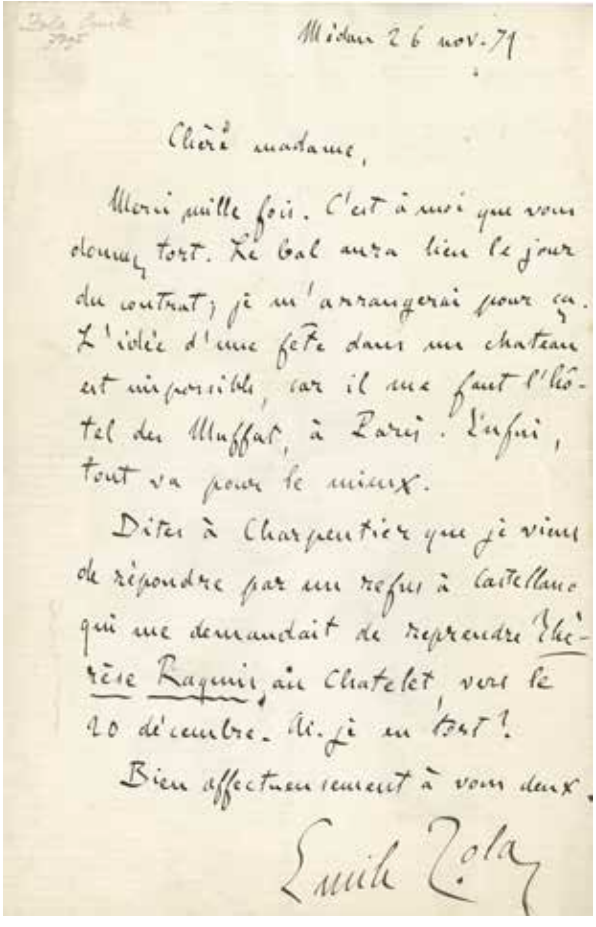

232

232. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 26 novembre 1871, à Marguerite CHARPENTIER ; 1 page in-8. 500 / 600 €

Au sujet d'un épisode de *Nana* (qui paraîtra en 1879), à la femme de son éditeur.

« Merci mille fois. C'est à moi que vous donnez tort. Le bal aura lieu le jour du contrat ; je m'arrangerai pour ça. L'idée d'une fête dans un château est impossible, car il me faut l'hôtel des Muffat à Paris. Enfin, tout va pour le mieux ».

Il a répondu « par un refus à Castellano qui me demandait de reprendre *Thérèse Raquin* au Chatelet, vers le 20 décembre »…

On joint une L.A.S. du 17 décembre 1871 à un confrère, donnant son « adhésion pour le dîner de *la Cloche* » (1 p. in-8).

233. **Émile ZOLA**. 2 L.A.S., Paris « 14, rue la Condamine » 1872 ; 1 page in-8 chaque. 400 / 500 €

10 janvier. Rendez-vous : « Je serai demain à deux heures chez vous. Mais, si cela vous dérangeait, nous pourrions remettre encore la séance »…

30 décembre. Il trouve la lettre de son correspondant au *Corsaire* [le journal venait d'être suspendu à la suite d'un article de Zola], et je vous remercie mille fois de votre offre toute sympathique. Je pense que vous devez être fort occupé en ce moment. Je remets ma visite à plus tard »…

234. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 9 mars 1876, à un ami [Jules BARNI ?] ; 1 page in-8. 300 / 400 €

Il demande si son ami est toujours à Amiens : « dois-je vous envoyer mon roman [***Son Excellence Eugène Rougon***] qui vient de paraître ? On me dit que vous n'êtes allé là-bas que pour la période électorale, et c'est pourquoi je voudrais avoir une certitude, avant de mettre mon bouquin à la poste »… Il donne son adresse : « 21, rue Saint-Georges (Batignolles) ».

235. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 28 septembre 1876, [à Marius TOPIN] ; 1 page in-8. 500 / 600 €

Sur les attaques de la critique contre lui.

« Mon cher confrère, Je regrette bien sincèrement qu'une phrase de ma lettre au *Gaulois* ait pu vous chagriner. En disant que "depuis dix ans, j'attendais de la critique un peu de justice", je parlais évidemment en général. Il m'était difficile d'établir une exception. J'ai perdu d'autant moins le souvenir de votre excellente étude, qu'elle est une des rares pages bienveillantes qu'on ait écrites sur moi. Vous m'avez traité en galant homme, mais on m'a égorgé en cent endroits divers, et on m'égorge encore. Je reste donc dans la vérité, lorsque je me plains de l'attitude brutale de la critique à mon égard. Je saisis cette occasion pour vous renouveler mes remerciements, et vous répéter que j'ai une mémoire excellente, lorsqu'on m'a tendu la main »...

[Marius TOPIN (1838-1895) avait publié deux articles sur Zola dans *La Presse* en août 1875.]

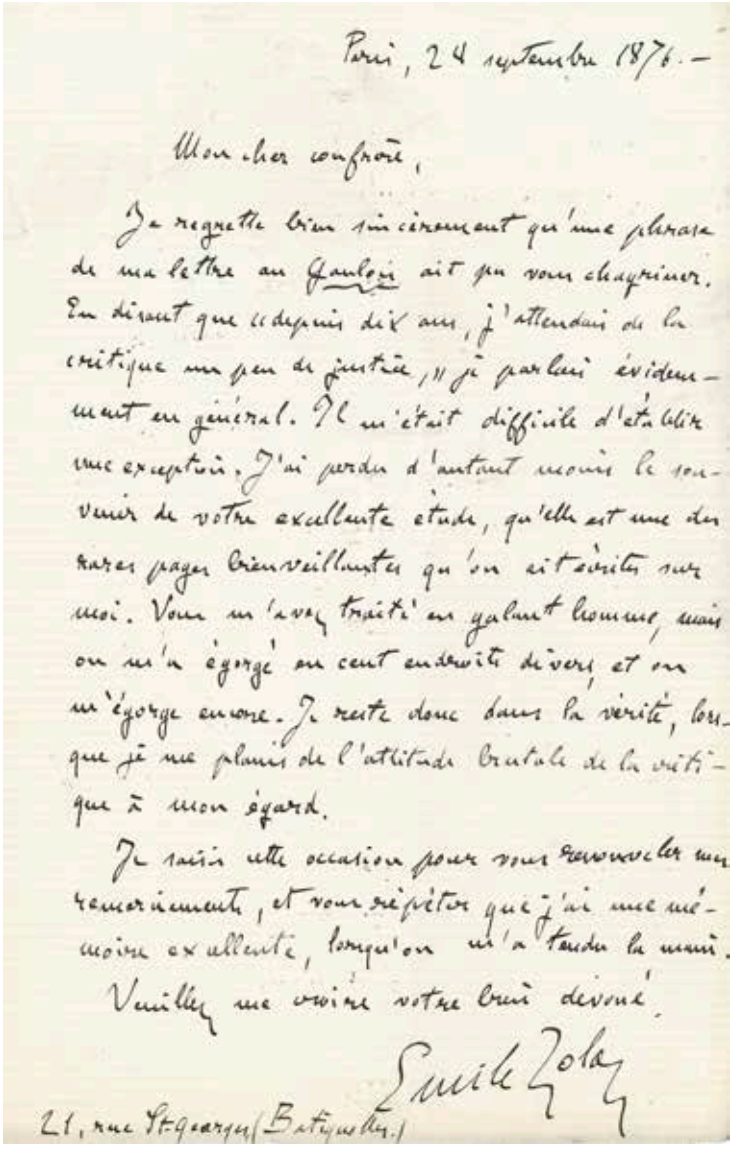
Paris, 24 septembre 1876.—

Mon cher confrère,

Je regrette bien sincèrement qu'une phrase de ma lettre au Gaulois ait pu vous chagriner. En disant que "depuis dix ans, j'attendais de la critique un peu de justice", je parlais évidemment en général. Il m'était difficile d'établir une exception. J'ai perdu d'autant moins le souvenir de votre excellente étude, qu'elle est une des rares pages bienveillantes qu'on ait écrites sur moi. Vous m'avez traité en galant homme, mais on m'a égorgé en cent endroits divers et on m'égorge encore. Je reste donc dans la vérité, lorsque je me plains de l'attitude brutale de la critique à mon égard.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler mes remerciements, et vous répéter que j'ai une mémoire excellente, lorsqu'on m'a tendu la main.

Veuillez me croire votre bien devoué

Emile Zola

21, rue St-Georges (Batignolles.)

235

236. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 13 avril 1878, à un « cher confrère » [Francisque SARCEY] ; demi-page in-8. 250 / 300 €

Lettre accompagnant ***Une page d'amour***. « Voici mon livre. Je vous envoie le premier exemplaire qui m'arrive. Le volume ne sera mis en vente que mercredi »…

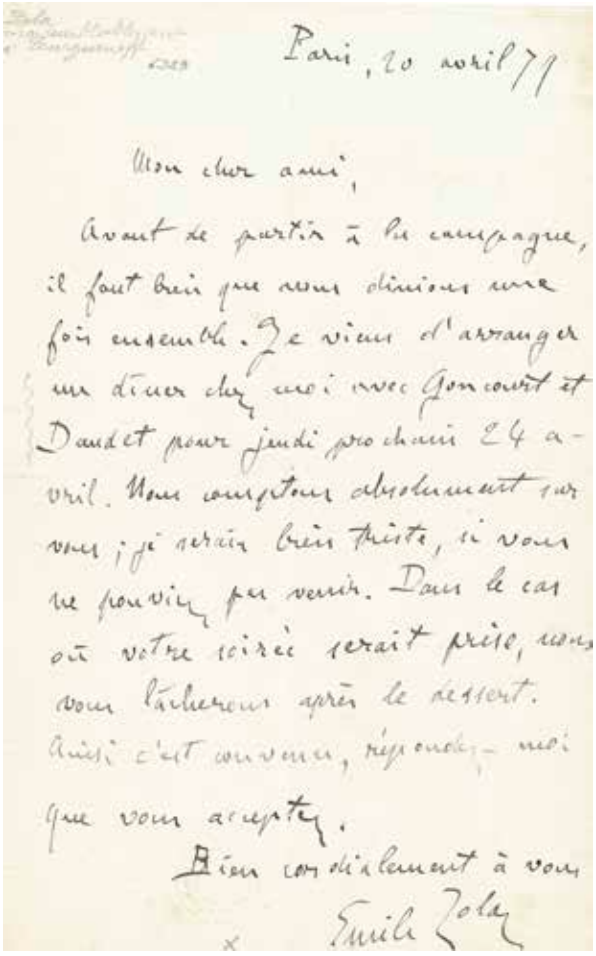
Paris, 20 avril 79

Mon cher ami,

Avant de partir à la campagne, il faut bien que nous dînions une fois ensemble. Je viens d'arranger un dîner chez moi avec Goncourt et Daudet pour jeudi prochain 24 avril. Nous comptons absolument sur vous ; je serais bien triste, si vous ne pouviez pas venir. Dans le cas où votre soirée serait prise, nous vous lâcherons après le dessert. Ainsi c'est convenu, répondez-moi que vous acceptez.

Bien cordialement à vous

Emile Zola

237

238. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 25 mai 1879, [à Jules LAFFITTE]; 2 pages in-8. 500/600€

Belle lettre au directeur du *Voltaire* (qui publiera *Nana* en octobre), au sujet de la publication dans le journal de *Sous la hache* d'Élémir BOURGES.

«Mon cher confrère, J'écris à Bourges. De votre côté, donnez-lui un rendez-vous, pour en finir. Je lui avais dit qu'on lui donnerait trois sous par ligne ; il me semble qu'il est bien difficile de baisser ce prix, qui est un prix courant ; on ne donne pas moins au dernier des feuilletonnistes. Ce n'est pas parce que ce garçon est pauvre et inconnu, qu'il faut lui marchander son talent. Je crois que le succès du *Voltaire* est dans les jeunes, dans ceux qui seront les hommes de demain, et non dans les hommes usés d'aujourd'hui.

Quant aux réponses à ma ***Lettre à la jeunesse***, j'aurais été très heureux au contraire qu'on les publiât. Je vous ai simplement dit que j'étais étonné de vous entendre parler d'une réponse, lorsque ma lettre n'avait paru qu'à moitié. D'autre part, j'aurais voulu, étant chez moi au *Voltaire*, connaître cette réponse et la faire précéder d'un mot, pour montrer à vos lecteurs que vous la donniez avec mon assentiment»...

237. **Émile ZOLA**. 2 L.A.S., Paris 18 et 20 avril 1879, à Ivan TOURGUENIEV ; 1 page et demie et 1 page in-8. 600/800€

Lettres amicales à Tourgueniev.

18 avril. «Mon cher ami, On vient de me demander au *Figaro* si je connaissais quelqu'un de compétent pour faire une étude complète et sérieuse sur les nihilistes de Russie. J'ai songé que vous pourriez peut-être indiquer un homme compétent. […] J'ai pensé qu'il pouvait être utile à la Russie que l'article de ce journal très répandu fût bien fait et dans un sens libéral»...

20 avril. «Mon cher ami, Avant de partir à la campagne, il faut bien que nous dînions une fois ensemble. Je viens d'arranger un dîner chez moi avec GONCOURT et DAUDET pour jeudi prochain 24 avril. Nous comptons absolument sur vous ; je serais bien triste, si vous ne pouviez pas venir. Dans le cas où votre soirée serait prise, nous vous lâcherons après le dessert»...

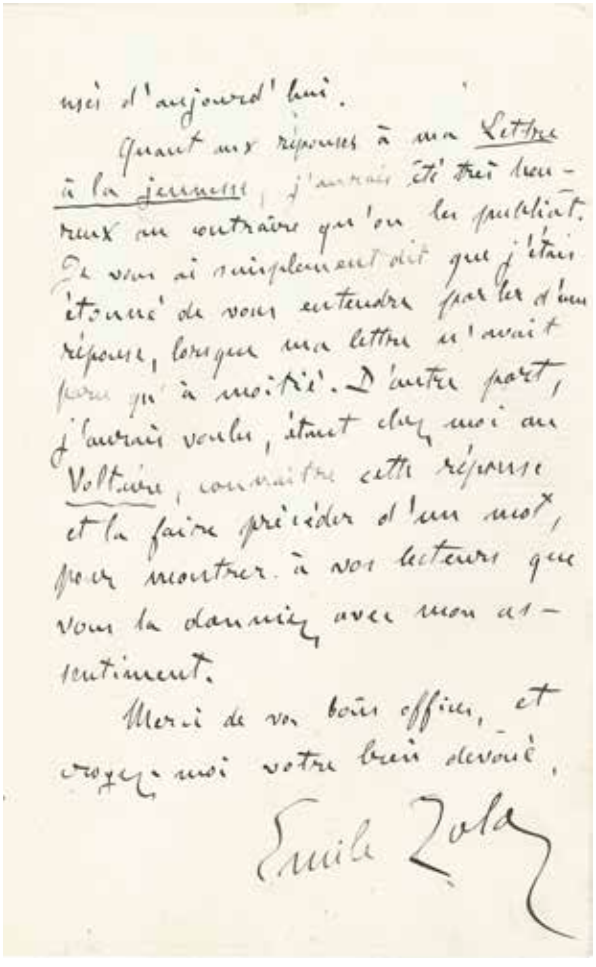
mois d'aujourd'hui.

Quant aux réponses à ma Lettre à la jeunesse, j'aurais été très heureux au contraire qu'on les publiât. Je vous ai simplement dit que j'étais étonné de vous entendre parler d'une réponse, lorsque ma lettre n'avait paru qu'à moitié. D'autre part, j'aurais voulu, étant chez moi au Voltaire, connaître cette réponse et la faire précéder d'un mot, pour montrer à vos lecteurs que vous la donniez avec mon assentiment.

Merci de vos bons offices, et croyez-moi votre bien dévoué,

Emile Zola

238



239. **Émile ZOLA**. 23 L.A.S., 1879-1893, à Henri BABONEAU, peintre verrier ; environ 28 pages la plupart in-8, quelques enveloppes. 3 000 / 4 000 €

Correspondance au maître-verrier qui a réalisé les vitraux de la maison de Médan. Baboneau avait son atelier à Montmartre, 13 rue des Abbesses.

1879. *Médan 8 mai*. Zola est contrarié : « Par les vents qu'il fait, il m'est impossible de rester avec les ouvertures grandes ouvertes. Prenez un autre ouvrier, s'il le faut, et ne me faites pas attendre, car, si vous tardez, je préférerais faire poser vos vitraux par les vitriers qui sont ici. La position est intenable et vous m'aviez donné une parole formelle »… – *23 juillet*. Il donne les dimensions de la porte d'entrée. – *25 septembre*, places à l'Ambigu (pour *L'Assommoir*).

Paris 10 juin 1880. « Je vous envoie le vitrail de la porte d'entrée qu'on a fini par me casser complètement. Soyez assez aimable pour le réparer le plus tôt possible »…

1881. *Paris 14 février*. Il a une commande à lui donner : « Apportez-moi des modèles de mise en plomb. C'est pour un chalet »… – *Médan 11 juin*. Il lui demande de venir poser les vitraux ; il fera prendre les caisses de vitraux à la gare de Villennes.

1886. *Paris 26 mars* : « je tiens absolument à ce que tout, les animaux, les arbres, les feuillages, les fleurs, jusqu'aux petits oiseaux et aux papillons, soient découpés par des plombs. C'est uniquement cela qui donnera du caractère à l'ensemble. Ce que vous pouvez peindre sur le fond, sur les verres rectangulaires, ce sont des insectes, mouches, abeilles, demoiselles, quatre ou cinq par fenêtre. En outre, je désire que, dans la grande baie, dont vous allez me soumettre un croquis, vous mettiez un nouveau paon, mais un paon avec la queue redressée et étalée. Et ne craignez pas d'élargir cette queue, d'en faire le motif principal de votre composition. Elle peut s'étaler sur trois ou quatre vitres »… – *26 avril*. « Avez-vous quelque chose à nous montrer, soit le dessin d'une nouvelle fenêtre, soit un commencement d'exécution de la première ? »… – *Médan 29 août*, sur l'envoi des caisses en gare de Triel.

Médan 11 juin 1888. Il lui envoie dans une caisse des vitraux « pour que vous me les arrangiez »… – *6 octobre*. « Je vous envoie le calibre des culs de bouteille, pris au ras des plombs. Il y en a un de complètement brisé et deux fêlés ». Il l'attend mardi. « Une voiture attendra la caisse de vitraux à Villennes »…

.../...

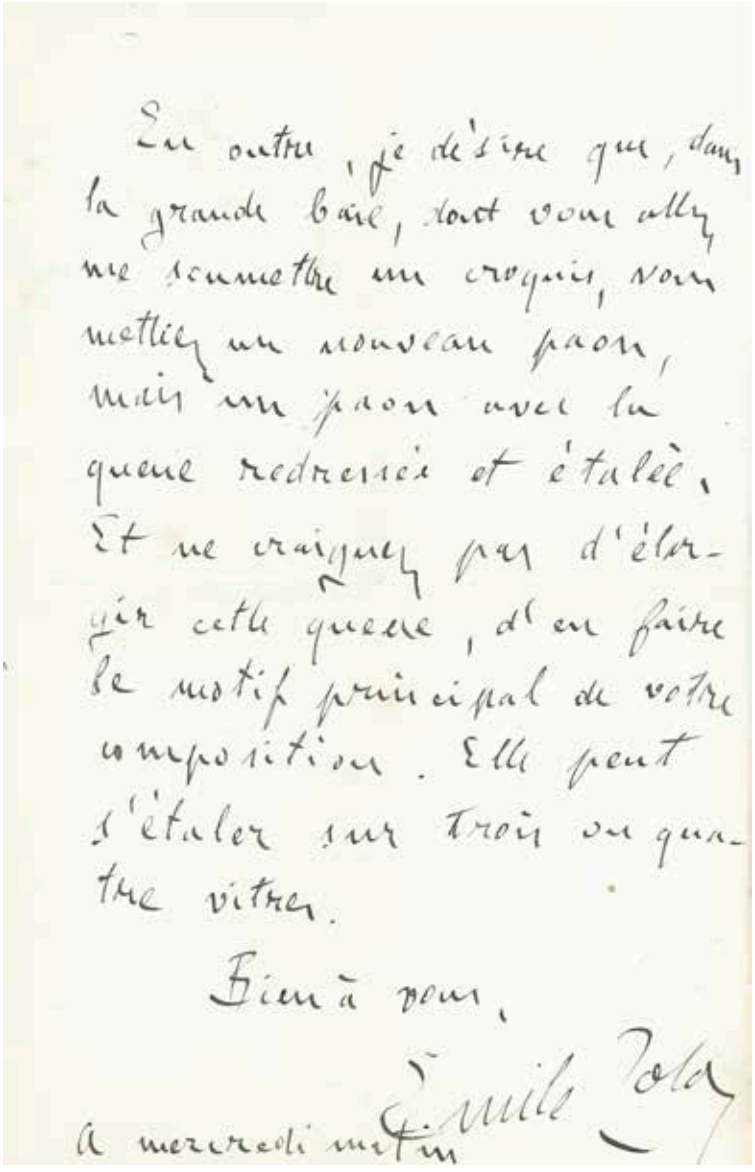
En outre, je désire que, dans la grande baie, dont vous allez me soumettre un croquis, vous mettiez un nouveau paon, mais un paon avec la queue redressée et étalée. Et ne craignez pas d'élargir cette queue, d'en faire le motif principal de votre composition. Elle peut s'étaler sur trois ou quatre vitres.

Bien à vous,

Émile Zola

A mercredi matin

239

.../...

1889. *Paris 16 février*. « Je voudrais revoir les vitraux avec vous pour bien nous entendre sur les inscriptions à rétablir et sur plusieurs petits détails »… – *23 février*. « C'est convenu : tous les panneaux auront 1,07 de hauteur sur 0,66 de largeur. Je donne ces mesures à mon menuisier qui va me faire un plan de la porte. Seulement, de votre côté, veillez à ce que tous les panneaux aient bien les mêmes dimensions »… – *5 mars*. « J'ai acheté les dix petits panneaux de Flers, ce qu'il restait de la fenêtre »… – *Médan 5 mai*. « Me voici réinstallé ici, le menuisier va faire son travail, et à partir du 15, la grande baie vous attendra, toute prête pour la pose des vitraux. […] soignez bien la réparation des vitraux, que tout cela soit fait par vous et cuit solidement »… – *31 décembre* : « ne travaillez à rien avant de m'avoir revu, ni aux vitraux de l'antichambre ni à ceux de la lingerie. J'ai acheté les deux vitraux du 14e, plus les deux panneaux composés de vingt-quatre petits sujets. […] Il faut que nous nous entendions pour caser tout ça »….

Paris 21 février 1890. « N'oubliez pas de nettoyer le plus possible les grands saints du XIVe, de façon à les éclaircir, car je veux avoir du jour dans l'antichambre, dont ils vont occuper la fenêtre »…

Médan 29 décembre 1893. Zola déplore le retard pris pour les fenêtres…

240. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 20 novembre 1880, à Henri CHABRILLAT ; 2 pages in-8 (deuil). 400 / 500 €

Au directeur de l'Ambigu-Comique, au sujet de *Nana* (création le 29 janvier 1881).

« Je comprends les raisons qui vous font prendre le parti de jouer *Rose Michel* [d'Ernest Blum]. Seulement rappelez-vous que notre traité porte que vous devez jouer *Nana* après la pièce de D'Ennery. Je ne vous dis pas cela pour vous tracasser dans vos affaires. Je désire simplement qu'il soit entendu que *Nana*, quoi qu'il puisse arriver, passera du 15 au 20 janvier. Je serai à Paris dans les premiers jours de décembre, et j'attendrai que vous me convoquiez, quand on reprendra sérieusement les répétitions de *Nana* »...

241. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 28 mars 1881, à Jules CLARETIE ; 2 pages in-12 (deuil), enveloppe. 400 / 500 €

« Mon cher confrère, Je vous remercie bien vivement de l'aimable envoi de vos *Amours d'un interne*, dont j'ai commencé la lecture avec un vif intérêt. Vous savez que les questions physiologiques me passionnent, et je trouve dans votre livre des documents très intéressants.

Merci aussi pour votre article du *Temps*, dont nous avons déjà causé. J'ai été très heureux de la poignée de main que nous avons échangée à Rouen, dans une bien triste circonstance [obsèques de FLAUBERT]. Mais croyez qu'il n'est jamais entré une hostilité personnelle dans mes sévérités de critique, sans doute passionnées. Je me bats pour des idées, et non contre des confrères »...

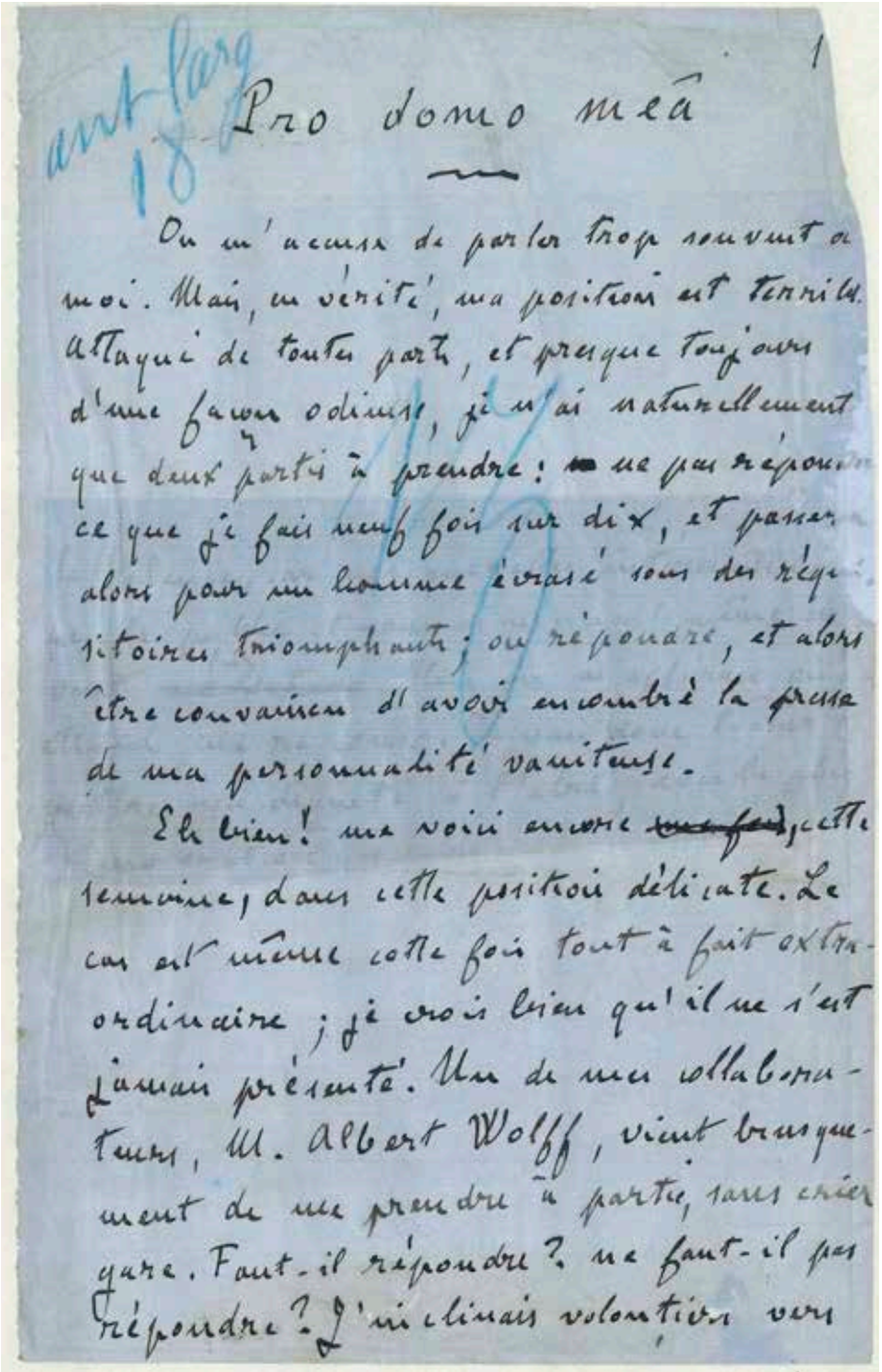

Pro domo mea

On m'accuse de parler trop souvent de moi. Mais, en vérité, ma position est terrible. Attaqué de toutes parts, et presque toujours d'une façon ordinaire, je n'ai naturellement que deux partis à prendre : ne pas répondre, ce que je fais neuf fois sur dix, et passer alors pour un homme écrasé sous des réquisitoires triomphants ; ou répondre, et alors être convaincu d'avoir encombré la presse de ma personnalité vaniteuse.

Eh bien ! me voici encore ~~une fois~~, cette troisième, dans cette position délicate. Le cas est même cette fois tout à fait extraordinaire ; je crois bien qu'il ne s'est jamais présenté. Un de mes collaborateurs, M. Albert Wolff, vient brusquement de me prendre à partie, sans crier gare. Faut-il répondre ? ne faut-il pas répondre ? J'inclinais volontiers vers

242. **Émile ZOLA**. 2 MANUSCRITS autographes, ***Pro Domo mea***, et discours, [1881-1897]; 13 pages et demie in-8 (découpées pour l'impression), et 7 pages petit in-4, le tout monté à fenêtre dans 24 et 7 feuillets de papier vélin, et relié en un volume in-4 maroquin rouge avec triple filet doré d'encadrement sur les plats, dos à 5 nerfs orné, cadre intérieur de maroquin avec dentelle dorée, tranches dorées. (*Wallis*) 5 000 / 7 000 €

Recueil de deux textes : vigoureuse réponse aux attaques contre lui, et hommage à Arsène Houssaye.

Le premier manuscrit se rattache à la campagne d'articles donnés par Zola au *Figaro* pendant une année, du 20 septembre1880 au 22 septembre 1881, à la demande du directeur Francis Magnard ; ses 53 articles seront recueillis et publiés dans *Une campagne, 1880-1881* (G. Charpentier, 1882).

.../...

25

1

Au nom de la Société des Gens de Lettres, je viens ~~[illegible]~~ rendre un suprême hommage à la mémoire d'Arsène Houssaye. Nous perdons en lui un de nos sociétaires les plus éminents et les plus anciens. Il était des nôtres depuis ~~plus de cinquante années~~ un demi siècle il avait fait partie de notre Comité à ~~[illegible]~~ de nombreuses reprises; et, après l'avoir présidé, avec toute sa bonne grâce et toute son active science des hommes, il était devenu un de nos présidents honoraires les plus respectés, les plus aimés. Je ne trouve pas de mot plus juste, on l'aimait, dans notre Société qui n'est qu'une grande famille, on l'aimait comme un aïeul très doux, très accueillant, parfaitement bon pour les petits, toujours prêt à rendre service aux confrères dans la peine. Et c'est cet amour de notre famille que je veux

.../...

Pro domo mea a été publié à la « une » du *Figaro* du 18 juillet 1881, en réponse au « Courrier de Paris » d'Albert WOLFF dans *Le Figaro* du 12 juillet, critiquant violemment l'article de Zola sur *Alexis et Maupassant*, publié la veille.

Le manuscrit est rédigé à l'encre noire sur 14 feuillets de papier bleu très fin, qui ont été découpés au journal pour l'impression ; les trois derniers paragraphes, très brefs, manquent. Il présente quelques ratures et corrections.

Zola commence : « On m'accuse de parler trop souvent de moi. Mais, en vérité, ma position est terrible. Attaqué de toutes parts, et presque toujours d'une façon odieuse, je n'ai naturellement que deux partis à prendre : ne pas répondre, ce que je fais neuf fois sur dix, et passer alors pour un homme écrasé sous des réquisitoires triomphants ; ou répondre, et alors être convaincu d'avoir encombré la presse de ma personnalité vaniteuse ».

Cette fois, il vient d'être brusquement pris à partie par Albert WOLFF, pour avoir parlé du jeune romancier Paul ALEXIS (qui s'était moqué du chroniqueur dans un article). Et Zola s'interroge : « Est-il tolérable qu'un collaborateur tombe sur un autre collaborateur, à propos d'un article où il n'est nullement question de lui, et sous le prétexte qu'on y accorde du talent à un écrivain qu'il déteste ? La réponse est certaine à l'avance. On jouit d'une très grande liberté au *Figaro*, liberté précieuse dont j'ai peut-être abusé moi-même. Mais jamais je n'ai poussé les choses jusqu'à mettre directement un de mes collaborateurs en cause, à le nommer, à l'interpeller, à fouiller sa conscience, à exiger des explications, à lui donner des conseils. Un rédacteur en chef n'oserait même prendre une pareille attitude. Il ferait venir le rédacteur dans son cabinet et ne rendrait pas le public témoin d'une lessive de famille ». L'article d'Albert Wolff est inacceptable : « Je n'ai aucune explication à fournir à M. Albert Wolff, et je refuse très catégoriquement ses conseils. Je ne lui accorde pas plus le droit d'intervenir dans ce que j'écris ici, que je ne m'arroge celui de contrôler ce qu'il publie à cette place. Il fait sa besogne, je fais la mienne. C'est à notre rédacteur en chef qu'il appartient de s'occuper de ces choses, et c'est le public seul qui doit juger nos articles ».

Zola apprend que ses articles du *Figaro* blessent souvent Albert Wolff : « Il trouverait que je n'ai pas ses idées, que je le contrecarre, que je ne partage ni ses amitiés ni ses inimitiés. Cela est certainement fâcheux. Mais il ne songe pas à une chose : c'est que, de mon côté, je pourrais exhaler les mêmes plaintes. Pourquoi n'a-t-il pas mes idées ? pourquoi ne respecte-t-il pas mes amis et ne m'aide-t-il pas à vaincre mes ennemis ? » Zola tolère les articles de Wolff « qui vont contre tout ce que je pense et tout ce que j'écris », et Wolff devrait avoir la même patience à son égard… « Le plaisant de l'histoire est que les amis de M. Albert Wolff, journellement, me traînent dans la boue. Est-ce que je lui ai jamais fait une invitation publique à ne plus avoir à imprimer leur nom dans le *Figaro* ? Est-ce que je me mets en colère, quand il leur trouve beaucoup de talent, moi, qui ne leur en trouve pas du tout ? Non, je lui laisse sa liberté, et je ne me permets que de réclamer la mienne. […] En résumé, nous exprimons ici librement nos idées, nous signons nos articles, et c'est au public seul à prononcer, sans que nous ayons à nous blâmer les uns les autres »...

Zola rappelle que c'est Francis MAGNARD qui lui a « offert de faire une campagne dans ce journal. Je ne lui ai point caché que je ne partageais pas toutes les opinions du *Figaro* ; mais je me suis engagé à exprimer les miennes poliment, de façon à ménager de justes susceptibilités […] Je ne suis donc ici que l'hôte d'un moment, auquel on veut bien donner toute liberté de langage, sachant qu'il n'en abusera pas. Quand M. Albert Wolff me conseille de rentrer dans les rangs, il se méprend d'une façon singulière, car je n'ai accepté aucun rang. Je suis en représentation si l'on veut, j'apporte ma note, dont le mérite n'est peut-être que dans le contraste ».

Les attaques d'Albert Wolff viennent s'ajouter au « débordement de commérages odieux, d'histoires bêtes et sales, d'accusations abominables. Et toujours la même ordure, ma maison transformée en tonneau de vidange, tout ce que je touche changé en excrément, mes amis, les miens, tout ce que j'aime noyé dans ce flot de puanteurs »…

Si Zola a accepté de faire une campagne dans *le Figaro*, c'est pour se « montrer à un grand public, tel que je suis, avec mes partis pris sans doute, avec mes injustices peut-être mais avec le souci de ma dignité et de la dignité des autres »... Et il peut dire au public : « Telles sont mes œuvres, j'ai tâché de me faire connaître, jugez-moi. Sans doute, il est explicable que j'expie certaines de mes franchises. Mais voici ma vie de travail, qui est claire et sans tache. Mon orgueil est un mensonge, ma méchanceté est un mensonge, je ne suis que l'humble soldat du vrai. Quand je me suis trompé, je l'ai fait par passion pour les lettres. Que le public, le public seul, me mette à ma place, et qu'il mette mes adversaires à la leur. J'accepte la décision »…

.../...

.../...

Le second manuscrit est celui du discours prononcé par Zola au nom de la Société des Gens de Lettres aux obsèques d'Arsène HOUSSAYE, le 29 février 1896. Le manuscrit, à l'encre noire sur 7 pages, présente quelques ratures et corrections.

Zola souligne d'abord le rôle joué par Houssaye au sein de la Société des Gens de Lettres, dont il fut le président, puis le président honoraire : « on l'aimait comme un aïeul très doux, très accueillant, parfaitement bon pour les petits, toujours prêt à rendre service aux confrères dans la peine ». Il célèbre cette « existence remplie d'un si prodigieux travail, un nombre si considérable d'œuvres infiniment variées […] quelle admirable vie d'homme de lettres, quelle profusion continue de choses heureuses, quel éternel succès dans la grâce et dans le charme ! […] Il aura été un des derniers grands chênes de la forêt romantique, mais un chêne où les vignes folles avaient grimpé, où les roses d'une jeunesse sans fin montaient en guirlandes »… Tous ses livres « célèbrent le bonheur d'aimer, le bonheur d'être beau, de vivre au clair soleil, de chanter la chanson de l'espérance […] Il a touché à tout, avec une égale légèreté, simplement heureux de ses promenades au travers de tous les sujets, cachant le plus possible sa science et son labeur sous l'insouciance voulue de son charme »… Et Zola termine en évoquant la visite que le directeur de *L'Artiste* avait faite au jeune débutant « pour me demander une étude sur Édouard MANET, le peintre qui triompha plus tard, mais qu'on traitait alors en réprouvé »…

On a monté en tête une L.A.S. à Fernand de Rodays, directeur du *Figaro*, Médan 22 août 1897 (2 p. in-8) ; Zola recommande un de ses amis d'Italie, le comte Bertolelli, ancien administrateur de *la Tribuna*, « homme intelligent et sûr », qui pourrait représenter *le Figaro* en Italie en « bon et dévoué représentant ».

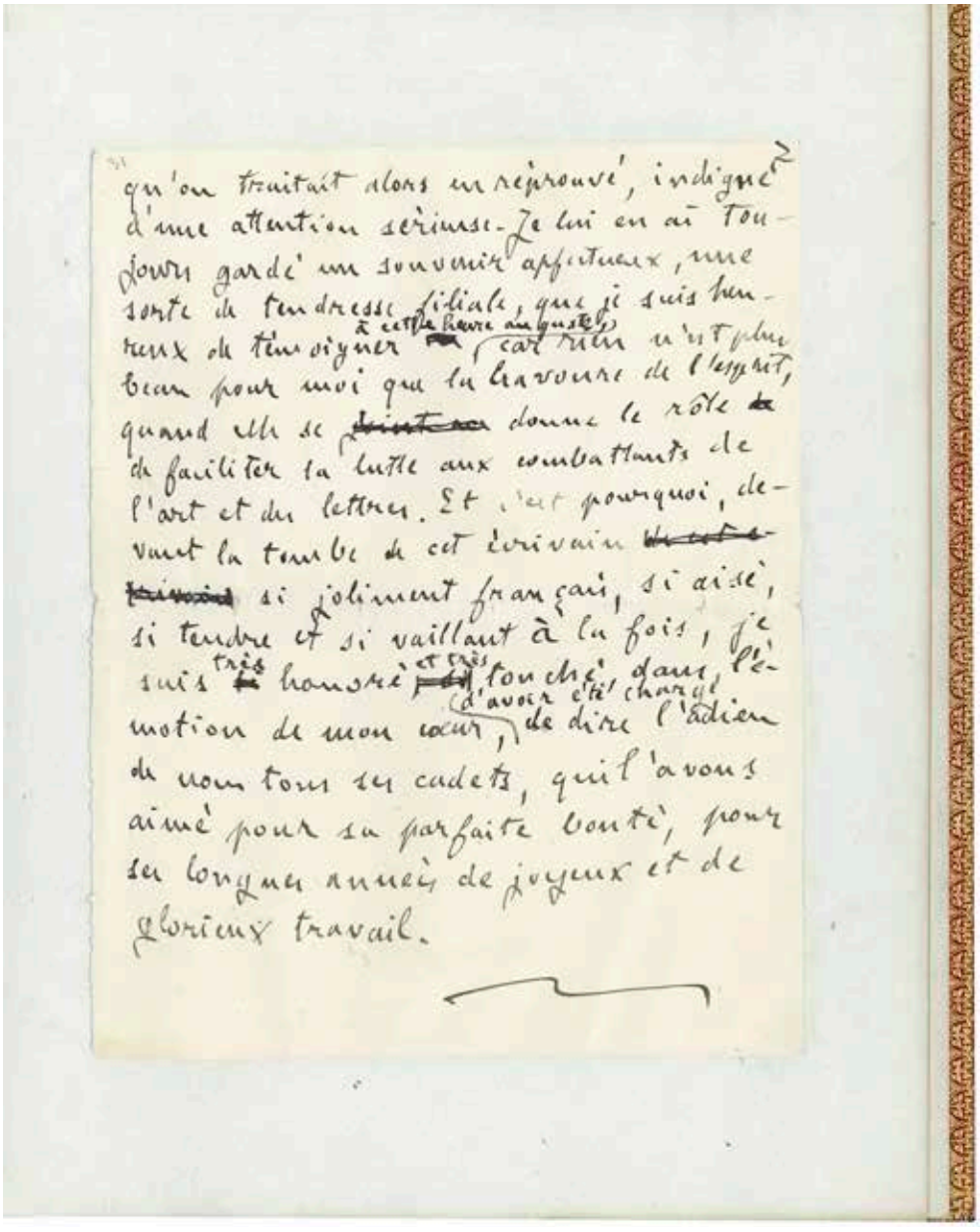

qu'on traitait alors en réprouvé, indigne d'une attention sérieuse. Je lui en ai toujours gardé un souvenir affectueux, une sorte de tendresse filiale, que je suis heureux de témoigner à cette heure augustale, car rien n'est plus beau pour moi que la bravoure de l'esprit, quand elle se donne le rôle de faciliter la lutte aux combattants de l'art et des lettres. Et c'est pourquoi, devant la tombe de cet écrivain si joliment français, si aisé, si tendre et si vaillant à la fois, je suis très honoré et très touché, dans l'émotion de mon cœur, d'avoir été chargé de dire l'adieu de nous tous ses cadets, qui l'avons aimé pour sa parfaite bonté, pour ses longues années de joyeux et de glorieux travail.

243. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 5 novembre 1881, [à Hugo WITTMANN à Vienne]; 2 pages in-8 (deuil). 500/600€

Au sujet de la publication de *Pot-Bouille* dans la *Neue Freie Presse* de Vienne (et dans *Le Gaulois*, du 23 janvier au 14 avril 1882).

«Il me sera impossible de décider *le Gaulois* à retarder la publication de mon roman jusqu'au 1er février. Seulement il me semble que nous pourrions partager la différence. J'obtiendrai que le roman ne passe que le 20 janvier; et vous, de votre côté, tâchez de commencer du 22 au 24. De cette façon, nous y aurons mis chacun du nôtre. D'ailleurs, ne vous trompez-vous pas, lorsque vous comptez deux mois pour la publication de l'œuvre de Goncourt [*La Faustin*]? Je connais cette œuvre qui fait au plus trente feuilletons. Il me semble que vous pourriez gagner là quelques jours. J'ai le plus vif désir de vous être agréable; mais je suis lié par un traité»…

244. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 26 janvier 1882, [à Élie de CYON, directeur du *Gaulois*]; 2 pages in-8 (deuil). 500/600€

Au sujet de *Pot-Bouille*, qui a commencé de paraître dans *Le Gaulois* le 23 janvier 1882 [un avocat à la Cour d'appel, Duverdy, fait un procès à Zola pour avoir donné son nom à un personnage, conseiller à la Cour d'appel; Zola sera condamné à débaptiser son personnage en Duveyrier].

«Si j'étais seul en cause, j'enverrais promener ce monsieur que je ne connais pas; car une semblable réclamation ne peut venir que d'un imbécile. [...] Si le bruit d'un procès vous effraye, remplacez simplement "Duverdy" par "Leverdy". Mais gardez-vous bien de publier aucune note, car les réclamations pleuvraient pour les autres noms. Faites cela sans explication, en comptant sur l'intelligence des lecteurs. Je vous répète qu'un procès ne me serait pas désagréable, car il fixerait une fois pour toute la législation, et d'autre part il me semble que le *Gaulois* y trouverait son compte»...

245. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 24 mai 1882, à Paul ALEXIS; 2 pages in-8. 500/600€

Au sujet d'une polémique entre Paul Alexis et Henry Céard à propos de Musset. [Tous deux avaient participé aux *Soirées de Médan*.]

«Vous me feriez un bien grand plaisir, mon ami, en ne répondant pas. Votre contradicteur est un entêté à froid qui ne vous laissera pas le dernier mot: il répondra, vous répondrez, et cela finira par du vilain. Je vous en fais ici la facile prédiction. – Croyez-moi, jetez donc une dernière pelletée de terre sur une camaraderie qui est morte. Vous n'existez plus les uns pour les autres. Ne prolongez pas l'agonie de votre amitié littéraire, en vous querellant devant la galerie, qui serait trop heureuse. Je vous demande donc en grâce de me faire le sacrifice de votre chagrin. Écrivez donc un beau roman, et que ce soit votre réponse. – Maintenant, si vous ne pouviez me faire ce sacrifice, je vous prie de venir me lire votre réponse. Tout cela me fait beaucoup de peine»...

On joint une photographie de Paul Alexis par Benque (format in-8).

246. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 26 juillet 1882, [à Auguste DUMONT, du *Gil Blas*]; 1 page et demie in-8. 600/800€

Au sujet d'*Au Bonheur des Dames*.

La note de présentation est parfaite. «Je me suis simplement permis d'y introduire l'indication du cadre, les grands magasins de nouveautés, car je m'aperçois qu'on me vole mon idée un peu partout, depuis que des indiscrétions l'ont répandue, et il est bon que nous prenions date. – Mon avis est aussi que vous annonciez l'œuvre tout de suite. La publicité qu'un journal se fait à lui-même ne coûte rien, et c'est souvent la plus efficace. Le *Voltaire* a répété à satiété pendant un an qu'il publierait *Nana*, ce qui a été, selon moi, pour une bonne moitié dans le retentissement donné à l'apparition de l'œuvre»...

On joint une L.A.S. à Auguste Cagliani, Médan 27 août 1882 (1 p. in-8, enveloppe): «La somme que vous m'offrez est tout à fait insuffisante. Je ne puis vendre la traduction d'une de mes œuvres pour toute l'Italie, et j'ai toujours vendu cette traduction deux mille francs»…

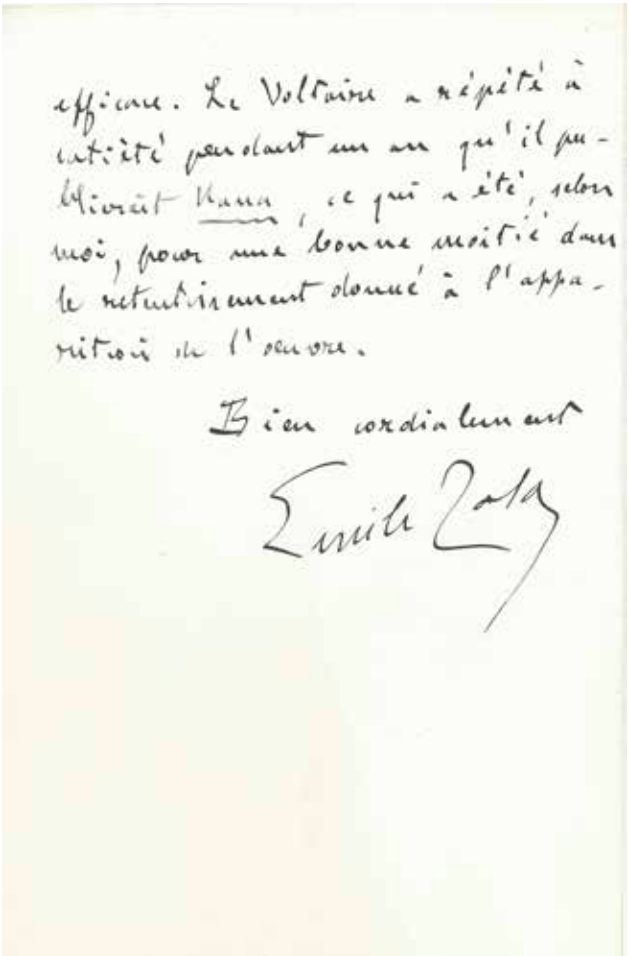
efficace. Le Voltaire a répété à satiété pendant un an qu'il publierait Nana, ce qui a été, selon moi, pour une bonne moitié dans le retentissement donné à l'apparition de l'œuvre.

Bien cordialement

Emile Zola

246

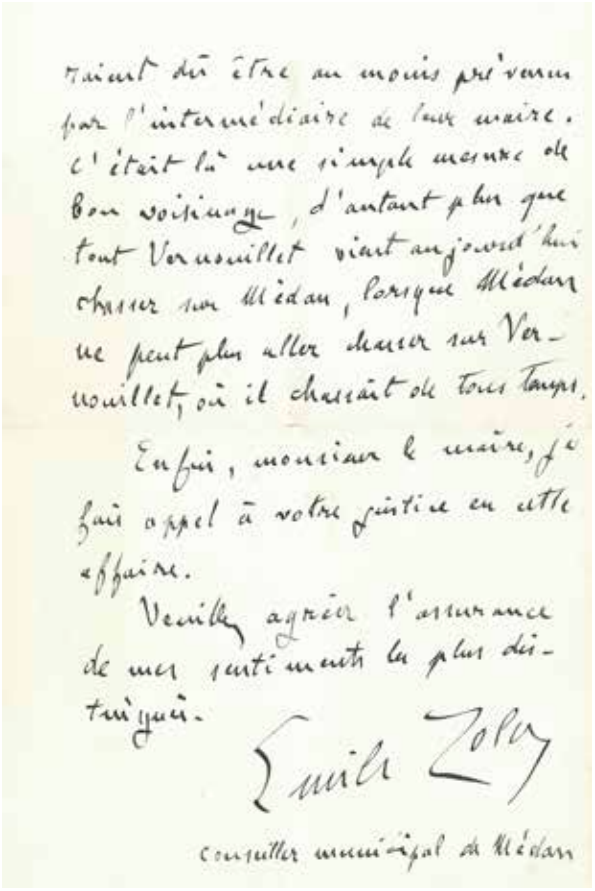

247

247. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 5 septembre 1882, [à Gaston RENNES, maire de Vernouillet]; 2 pages in-8. 500/600€

« Mon valet de chambre est menacé d'un procès-verbal pour avoir été pris chassant sur la commune de Vernouillet. Tout Médan ignorait comme lui le nouvel arrêté du conseil municipal de cette commune, à ce point que M. Davoust, notre maire, y a chassé lui-même pendant toute la journée du 3. J'excipe donc de notre parfaite bonne foi, et je vous demande que le procès-verbal ne soit pas dressé et qu'il n'y ait là pour nous qu'un avertissement, ce qui serait d'une stricte justice. Il me semble que les propriétaires des communes voisines auraient dû être prévenus par l'intermédiaire de leur maire. C'était là une simple mesure de bon voisinage, d'autant plus que tout Vernouillet vient aujourd'hui chasser sur Médan, lorsque Médan ne peut plus aller chasser sur Vernouillet, où il chassait de tous temps »... Et il fait suivre sa signature de la mention « conseiller municipal de Médan ».

248. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 24 octobre 1882, à un cher confrère [Léon DUPLESSIS]; 3 pages in-8 (fentes aux plis réparées). 800/1000€

Belle lettre des conseils littéraires et sur la poésie.

Il a lu son *Érostrate*: « je suis si occupé, si las, que la lecture d'un livre est toute une affaire pour moi. Je vous ai donc lu, et mon regret est que vous ayez pris la forme rimée, le cadre du poème. Certes, je ne condamne pas la poésie, comme vous me le faites dire. Je crois seulement que c'est là aujourd'hui une matière trop travaillée, qu'il faudra laisser reposer pendant un siècle peut-être, pour que la terre épuisée puisse produire des pousses originales. Après Musset, Hugo, Lamartine, Leconte de Lisle et tant d'autres, l'imitation est fatale. Pardonnez-moi d'être sévère, mais vous verrez que les faits me donneront raison! On ne vous lira pas, votre œuvre, malgré ses rares mérites, passera inaperçue; et cela uniquement parce que l'outil employé par vous n'a fatalement pas la vibration de personnalité qui fait la poésie vivante. Vous auriez dépensé la moitié du talent à écrire votre œuvre en prose, dans le cadre du roman, que vous auriez eu un beau succès. »

Il remercie Duplessis pour sa « sympathie littéraire. Ils sont encore rares ceux qui veulent bien s'apercevoir que mes œuvres sont des poèmes et qu'elles valent surtout par la psychologie et par la composition. Vous devez sentir combien votre lettre m'a touché et combien j'ai été ravi de voir l'orchestration de mes romans comprise par un ami inconnu. […] Je dis avec vous qu'il n'y a pas d'écoles, il n'y a que des hommes. Et ne ne me permets qu'un conseil: revenez à la prose, faites-vous une prose personnelle, si vous soulez écrire des œuvres vivantes »…

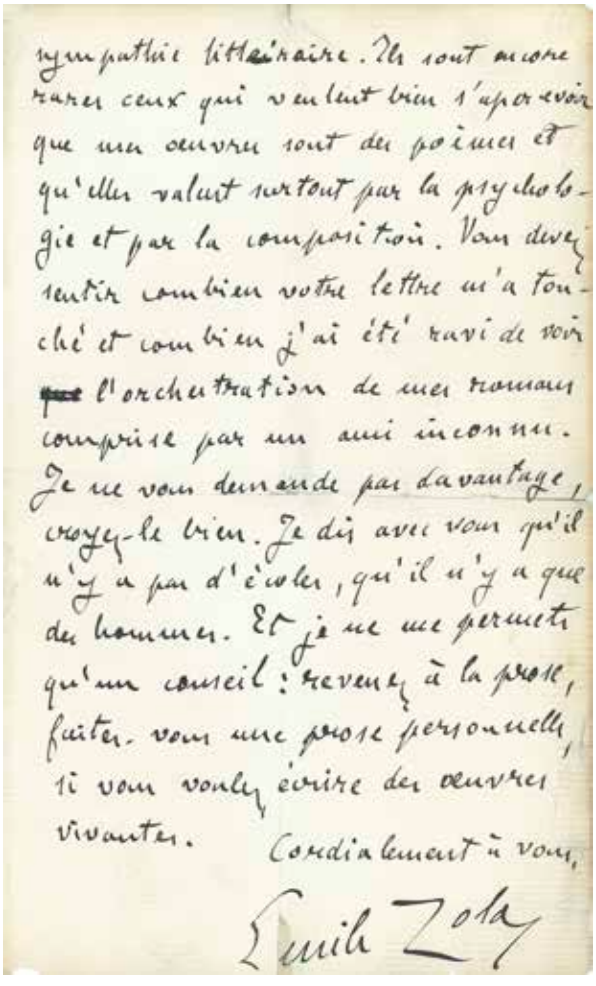

248

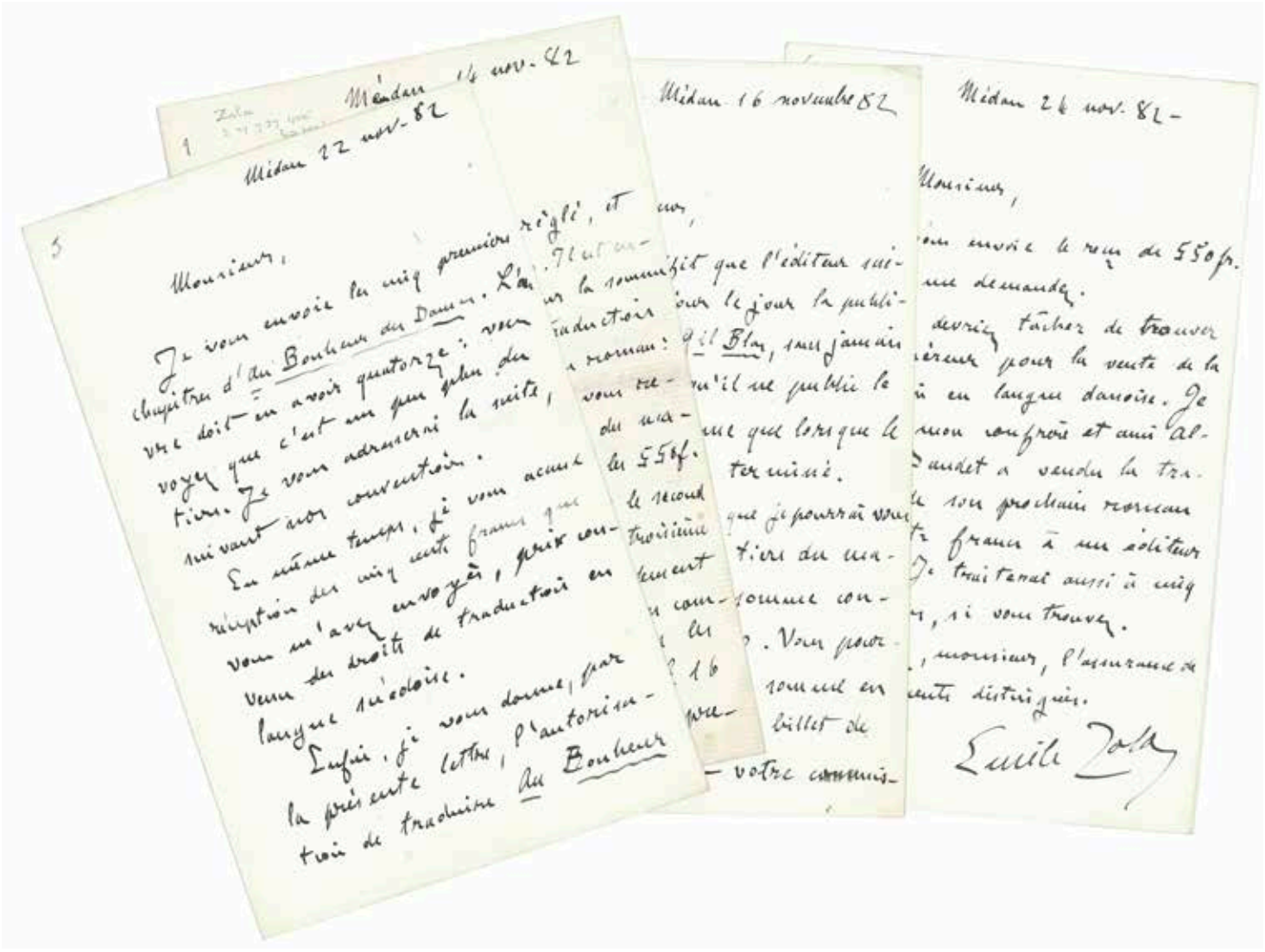

249. **Émile ZOLA**. 4 L.A.S., Médan 14-24 novembre 1882, à un agent littéraire ; 6 pages in-8. 1 000 / 1 200 €

Au sujet de la traduction en suédois d'*Au Bonheur des Dames*.

14 *novembre*. Il veut bien céder pour 550 F « le droit de traduction en langue suédoise de mon roman : *Au Bonheur des Dames*. Je vous remettrai le premier tiers du manuscrit ces jours-ci, contre les 550 f. Je vous donnerai ensuite le second tiers le 20 décembre et le troisième tiers le 31 janvier. Seulement vous vous engagez à ne pas commencer la publication dans les journaux de Suède avant le 16 décembre, le lendemain du premier feuilleton du *Gil Blas*. Vous ne dépasserez jamais ce journal et vous finirez en même temps que lui. Enfin, vous ne mettrez pas le volume en vente là-bas, avant que le texte original ait paru ici chez Charpentier »…

16 *novembre*. « Il me suffit que l'éditeur suédois suive au jour le jour la publication dans le *Gil Blas*, sans jamais la dépasser, et qu'il ne publie le roman en volume que lorsque le *Gil Blas* l'aura terminé »…

22 novembre. Il envoie « les cinq premiers chapitres d'*Au Bonheur des Dames*. L'œuvre doit en avoir quatorze […] Je vous adresserai la suite, suivant nos conventions ». Il donne « l'autorisation de traduire *Au Bonheur des Dames* en langue suédoise, et de le publier en Suède et en Norwège »…

24 novembre. « Vous deviez tâcher de trouver un acquéreur pour la vente de la traduction en langue danoise. Je sais que mon confrère et ami Alphonse DAUDET a vendu la traduction de son prochain roman cinq cents francs à un éditeur Danois. Je traiterai aussi à cinq cents francs »…

250. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 22 décembre 1882, à Théodore DURET ; 2 pages in-8. 500 / 600 €

« Quel voyageur vous faites ! On vous croit sur un point du globe, et vous êtes aux antipodes. Votre lettre tombe chez moi comme une grosse surprise. Mon Dieu ! non, je ne connais personne à Saint-Pétersbourg, si ce n'est M. Stassioulevitch, le directeur du *Messager de l'Europe*, et encore pas assez intimement pour me permettre de vous adresser à lui, Je regrette bien ma sauvagerie qui me rend si réfractaire aux relations nouvelles.

Mais vous devez déjà avoir là-bas des amis, car vous êtes cosmopolite, vous vous trouvez partout chez vous. Et, puisque la Russie vous surprend et vous émeut, je compte bien que vous m'en causerez longuement à votre retour. En mars, nous serons à Paris, que vous ne traverserez pas, je l'espère, sans venir nous demander à diner.

Moi, je suis encore ici pour un mois, plongé dans la fin de mon roman [***La Joie de vivre***]. Depuis juin, je n'ai pas bougé, et j'avoue que je suis très las. Mais, que voulez-vous ? ma besogne est lourde, il me faut cet effort pour la mener à bien »…

251. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 18 septembre 1884 ; 1 page et demie in-8 (traces de réparations au 2e feuillet). 400 / 500 €

Il rejette la demande « de traduire en partie mon roman ***Au Bonheur des Dames***, pour publier ces extraits dans un journal hollandais. Je vous avoue que ce projet ne me va guère. Pourquoi ne pas publier l'œuvre dans sa totalité ? Cette traduction écourtée pourrait en empêcher une plus complète. Enfin, il y a, pour le principe, la question des droits d'auteur »…

252. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 11 décembre 1884, à un « cher confrère » [Ernest DAUDET] ; 1 page in-8. 400 / 500 €

Au sujet de la représentation de ***Pot-Bouille*** à l'Ambigu. « J'aurais désiré vous offrir les deux fauteuils que vous avez demandés en location ; mais mon service est si restreint que cela m'a été impossible ; et j'ai encore des batailles pour vous faire inscrire sur la feuille. Enfin, vous pouvez demain faire retirer le coupon au contrôle ». Il envoie deux entrées pour la répétition générale.

On joint une P.A.S., Paris 30 avril 1884 (1 p. in-8, avec timbre fiscal) : reçu de son éditeur Charpentier la somme de 5 000 F, « valeur à compte sur mes droits d'auteur ».

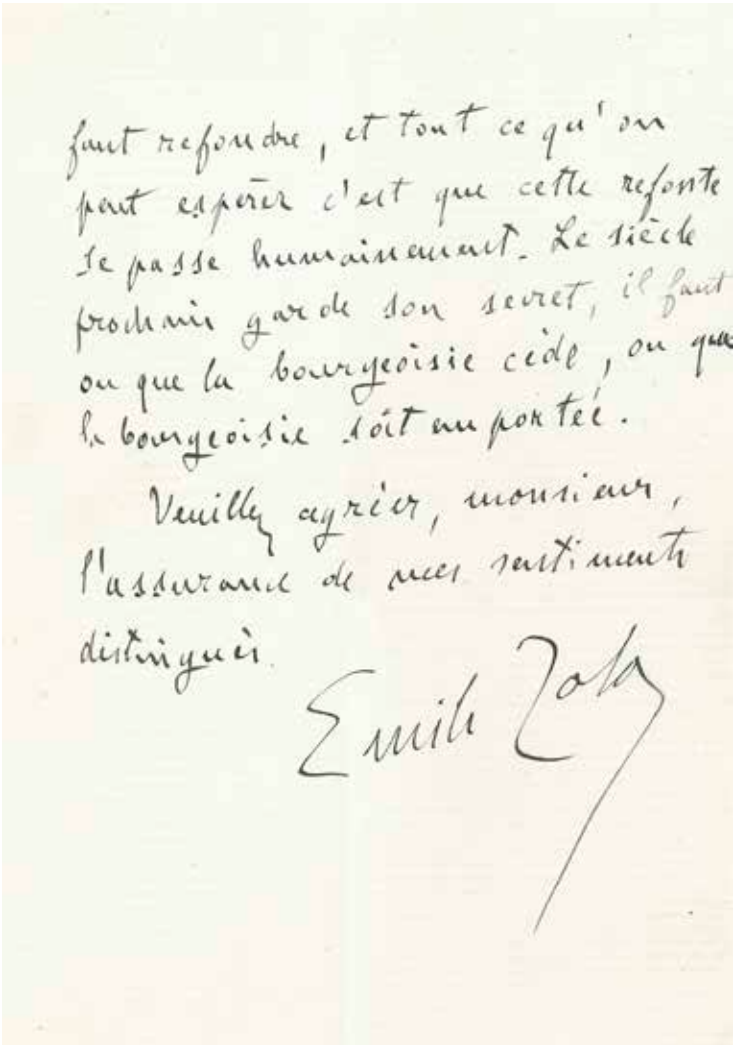
faut refondre, et tout ce qu'on
peut espérer c'est que cette refonte
se passe humainement. Le siècle
prochain garde son secret, il faut
ou que la bourgeoisie cède, ou que
la bourgeoisie soit emportée.

Veuillez agréer, monsieur,
l'assurance de mes sentiments
distingués

Emile Zola

253. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 3 février 1885 ; 1 page et demie in-8. 600 / 800 €

Intéressante lettre sur ses romans.

« En effet, je vous répondrai d'abord que je ne suis pas un législateur, et que mon rôle se borne à observer ce qui est et à dire ce que j'ai vu. Mes livres ne sont que des procès-verbaux, mon seul effort est de les rendre le plus exact et le plus vivant possible.

Maintenant, si vous me pressiez un peu, j'ajouterais que je ne crois pas plus que vous à un retour possible vers la vie de famille. Je suis pessimiste, chaque jour qui s'écoule aggrave le mal et rend la guérison plus douteuse. C'est la société qu'il faut refondre, et tout ce qu'on peut espérer c'est que cette refonte se passe humainement. Le siècle prochain garde son secret, il faut ou que la bourgeoisie cède, ou que la bourgeoisie soit emportée »...

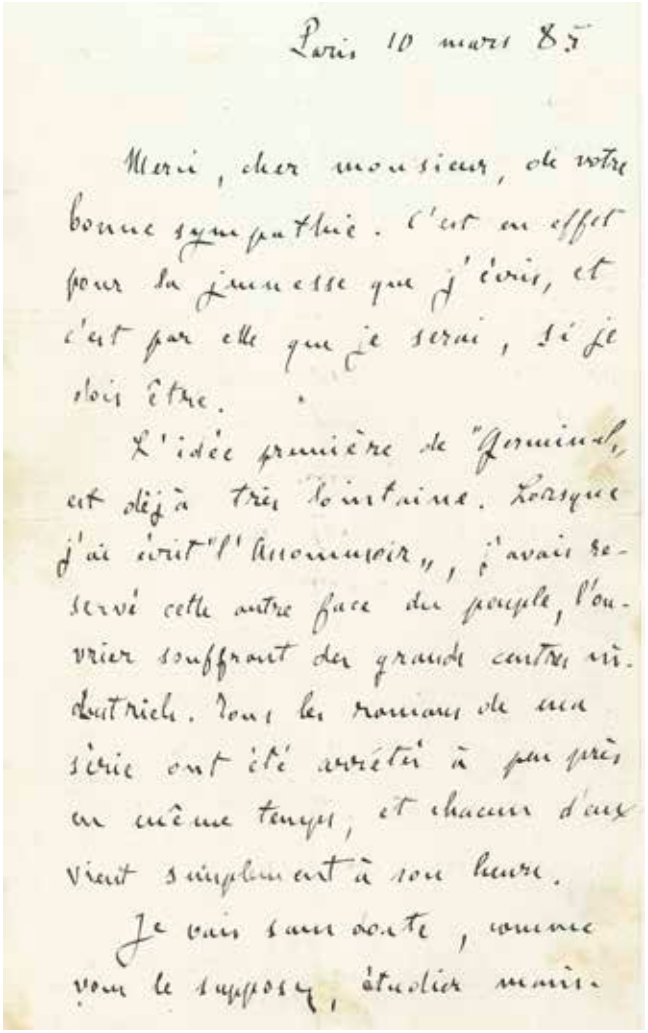

Paris 10 mars 85

Merci, cher monsieur, de votre bonne sympathie. C'est en effet pour la jeunesse que j'écris, et c'est par elle que je serai, si je dois être.

L'idée première de "Germinal" est déjà très lointaine. Lorsque j'ai écrit "l'Assommoir", j'avais réservé cette autre face du peuple, l'ouvrier souffrant des grands centres industriels. Tous les romans de ma série ont été arrêtés à peu près en même temps, et chacun d'eux vient simplement à son heure.

Je vais sans doute, comme vous le supposez, étudier maintenant le monde des artistes, en reprenant mon Claude Lantier. Mais le roman militaire, celui où je compte mettre Sedan, est loin encore, car il ne viendra guère que dans six ou sept ans : il est l'avant-dernier de la série. dernier de la série.

Bien cordialement à vous

Emile Zola

254. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 10 mars 1885, [à Joseph CANQUETEAU]; 1 page et demie in-8. 800/1 000 €

Sur ses romans des *Rougon-Macquart*.

« Merci […] de votre bonne sympathie. C'est en effet pour la jeunesse que j'écris, et c'est par elle que je serai, si je dois être.

L'idée première de *Germinal* est déjà très lointaine. Lorsque j'ai écrit *L'Assommoir*, j'avais réservé cette autre face du peuple, l'ouvrier souffrant des grands centres industriels. Tous les romans de ma série ont été arrêtés à peu près en même temps, et chacun d'eux vient simplement à son heure.

Je vais sans doute, comme vous le supposez, étudier maintenant le monde des artistes, en reprenant mon Claude Lantier [*L'Œuvre*]. Mais le roman militaire, celui où je compte mettre Sedan, est loin encore, car il ne viendra guère que dans six ou sept ans : il est l'avant-dernier de la série [*La Débâcle*] »…

255. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 27 décembre 1885, à Paul ALEXIS ; 2 pages in-12. 500 / 600 €

Après la condamnation de Paul ADAM à quinze jours de prison et mille francs d'amende pour son roman *Chair molle*.

« Je suis d'avis que Paul Adam ne fasse pas de bruit avec son affaire, s'il veut s'en tirer à meilleur compte que ce pauvre Desprez. Mon intervention ne pourrait que lui nuire, soyez-en convaincu ; et je suis heureux pour lui qu'il pense pouvoir s'en passer. Il ne faut agir révolutionnairement, comme vous le dites, que lorsque tous les moyens de conciliation sont épuisés. Autrement, il paiera pour ceux qu'on n'ose pas frapper »…

On joint une L.A.S., Médan 26 juillet 1885 (1 p. in-8), remerciant de l'envoi de la *Revue moderniste* ; « mais vous me demandez une chose impossible. Je suis accablé d'occupations, et très souffrant : je ne puis rien promettre d'inédit »…

256. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 14 février 1886, à un « cher confrère » ; 2 pages in-8. 400 / 500 €

Il ne peut rien promettre, « car je n'ai plus même des fonds de tiroir, et je suis enfoncé dans un tel travail, qu'il m'est impossible de distraire une heure. Puis, pourquoi quelques pages, fatalement médiocres ? Je ne comprends guère que les collaborations assidues et militantes. Si je repêchais quelques pages moisies, cela me diminuerait et ne servirait à rien. Je sais bien que vous ne voulez que de l'inédit, mais si c'est uniquement à mon nom que vous tenez, pourquoi ne fouillez-vous pas dans mes œuvres critiques ? Il y a là des morceaux bien peu connus, et qui rempliraient votre but »…

257. **Émile ZOLA**. 3 L.A.S., Médan février-août 1886 ; 3 pages et quart in-8. 500 / 700 €

28 février. Il va communiquer la lettre de son confrère à BUSNACH, « et dans le plus bref délai nous allons prendre une décision »… 1*3 juillet*. Il est désolé d'avoir empêché par deux reprises le voyage à Médan de son confrère, et il lui donne rendez-vous jeudi soir à Paris.

26 août. Il est « très heureux de contribuer, pour ma petite part, à l'hommage que vous voulez rendre à la mémoire de votre frère » ; il envoie son nom et une obole.

258. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 23 avril 1887, à Paul BOISSELOT ; 2 pages in-8. 400 / 500 €

Au sujet de *Renée*, adaptation théâtrale de *La Curée* (créée le 16 avril 1887 au Vaudeville).

Il prie Boisselot (régisseur du Vaudeville) de « faire collationner le manuscrit ci-joint de *Renée* avec celui du théâtre, de façon à ce qu'il soit conforme au texte de la représentation ? Le souffleur pourrait faire ce petit travail, et vous me diriez ce que je lui dois : petit compte que je réglerais par un bon sur l'agence Debry. Enfin, vous pousseriez l'amabilité jusqu'au bout, si vous vouliez bien vous-même m'indiquer d'un trait au crayon rouge les passages où le public proteste. Je ferai lundi reprendre le manuscrit au théâtre »…

259. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 12 mars 1888, à un « cher confrère » [Charles CHINCHOLLE, du *Figaro*] ; 3 pages in-12. 500 / 600 €

Au sujet du roman *Le Rêve*.

« Voici deux extraits, un peu longs peut-être, mais que je crois typiques. Appelez le premier : "Le portrait d'Angélique", et le second : "La venue de l'amant". – Cela donnera à vos lecteurs une idée très nette de la manière du volume. Mais, je vous en prie, que vos compositeurs respectent mes alinéas, je veux dire qu'ils ne me fassent pas passer à la ligne de leur plein gré. [...] le mieux serait de me soumettre les épreuves de ces extraits. Je ne veux pas connaître votre article, mais je tiens à la correction de mes extraits »...

260. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 26 avril 1888, à Numa COSTE ; 2 pages in-8. 500 / 600 €

Il est pressé pour avoir le tambourin demandé, « car je vais rentrer à Médan avec un tapissier, qui s'occupera tout de suite des panoplies. Celui de 55 à 60 fr, n'est pas cher, mais j'en aurais voulu un plus orné. Ne pourriez-vous voir celui de Lyon et me dire s'il vaut vraiment les 250 fr ? Dans ce cas, vous me l'achèteriez et vous me le feriez monter, avant de me l'envoyer »…

Puis il parle de l'adaptation de ***Germinal*** au Châtelet (21 avril-7 mai 1888) : « Nous avons été dans une vraie bousculade, à propos de *Germinal*. La pièce a été égorgée, et elle ne vivra pas. Je vous conterai tout cela un jour. En ce moment, je suis encore dans le gâchis »...

261. **Émile ZOLA**. 5 L.A.S. et 4 L.A. (minutes ou brouillons), Paris 1889-[1896] ; 12 pages in-8 ou in-12 (une au crayon). 2 500 / 3 000 €

Brouillons de lettres aux académiciens concernant ses candidatures.

[Décembre 1889], au secrétaire perpétuel. « J'ai l'honneur de vous prévenir et je vous prie de faire savoir à l'Académie française que je pose ma candidature au fauteuil devenu vacant par la mort d'Émile Augier »…

29 janvier 1890, à Octave FEUILLET : « Ayant eu l'honneur de me présenter de nouveau chez vous, j'ai appris que l'état de votre santé ne vous permettait pas de me recevoir. Je n'insisterai donc pas davantage […] il ne me reste qu'à regretter vivement l'occasion qui se présentait de saluer en votre personne un des maîtres du roman français »…

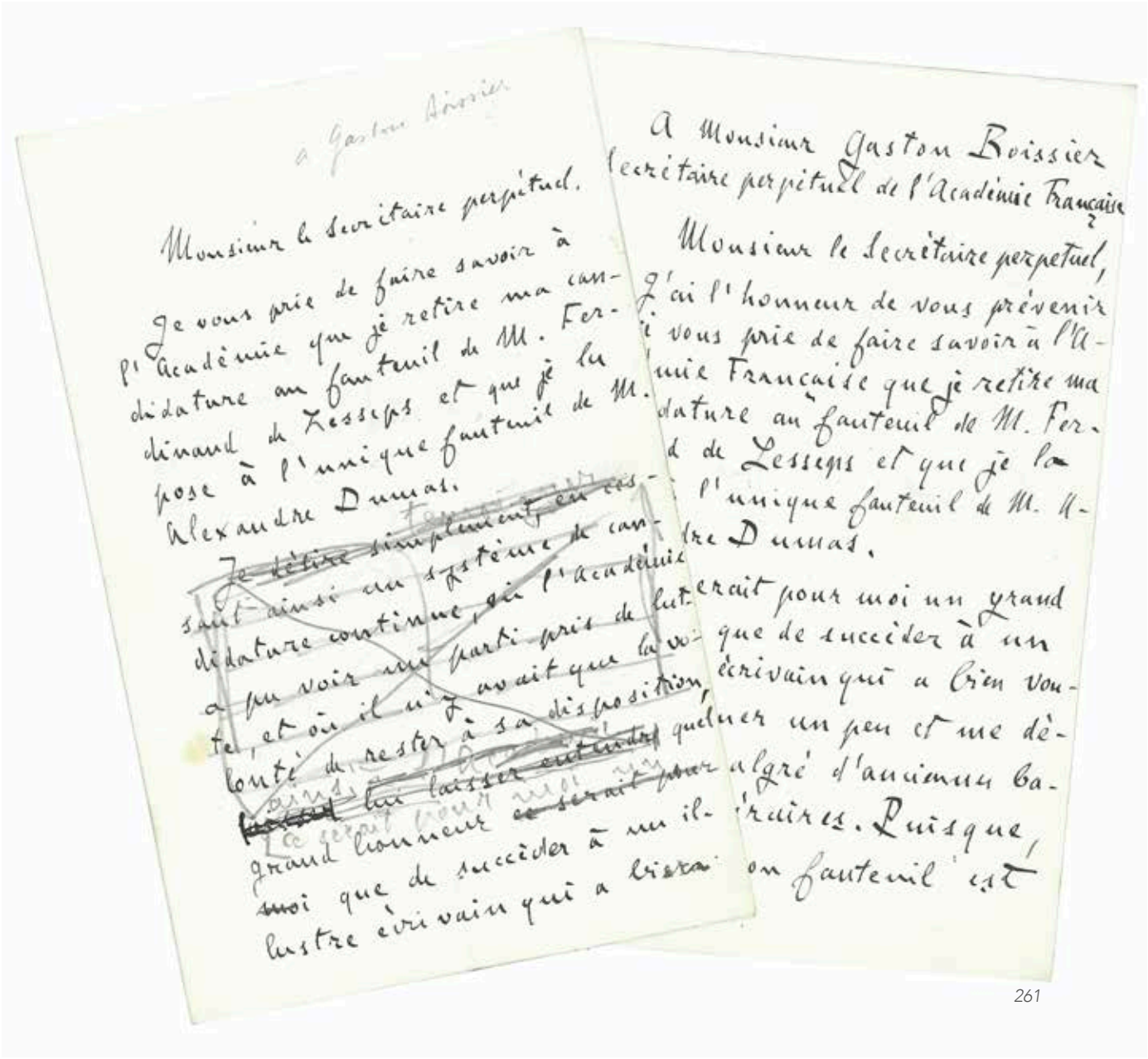

261

31 janvier 1890, au duc d'Aumale. « Monseigneur, Candidat à l'Académie française, je serais très heureux si votre Altesse avait l'extrême bonté de me faire dire le jour où je pourrais me permettre de lui rendre la visite traditionnelle, sans craindre de l'importuner »…

15 mars 1890, à Mgr Adolphe Perraud : « Candidat à l'Académie française, j'aurais vivement désiré avoir le grand honneur de vous rendre la visite traditionnelle. Mais, bien que j'espère encore remplir ce devoir, je tiens, dans le cas où votre absence de Paris m'empêcherait de le faire, à vous exprimer ici toute ma déférence »...

5 mai 1890, à Camille Doucet, secrétaire perpétuel (avec enveloppe) : « L'élection du 1er mai n'ayant pas eu de résultat, je vous prie de vouloir bien faire connaître à l'Académie française que je maintiens ma candidature au fauteuil d'Émile Augier »...

10 mai 1891, au duc d'Aumale : « Candidat au fauteuil d'Octave Feuillet, j'aurais avant tout désiré vous porter mon hommage. Mais l'absence de Votre Altesse m'empêche, à mon vif regret, de remplir ce devoir, et je ne puis que lui envoyer l'expression de ma profonde déférence »…

[Début 1896], au secrétaire perpétuel Gaston Boissier (3 versions successives), le priant de faire savoir à l'Académie « que je retire ma candidature au fauteuil de M. Ferdinand de Lesseps et que je la pose à l'unique fauteuil de M. Alexandre Dumas. Ce serait pour moi un grand honneur que de succéder à un illustre écrivain qui a bien voulu m'aimer un peu et me défendre, malgré d'anciennes batailles littéraires »…

On joint 9 L.A.S. d'académiciens à Zola, au sujet de ses visites et candidatures : Ferdinand Brunetière, François Coppée (5), Alexandre Dumas fils, Octave Feuillet, Ludovic Halévy. Plus un carton d'invitation à déjeuner à Chantilly de la part du duc d'Aumale.

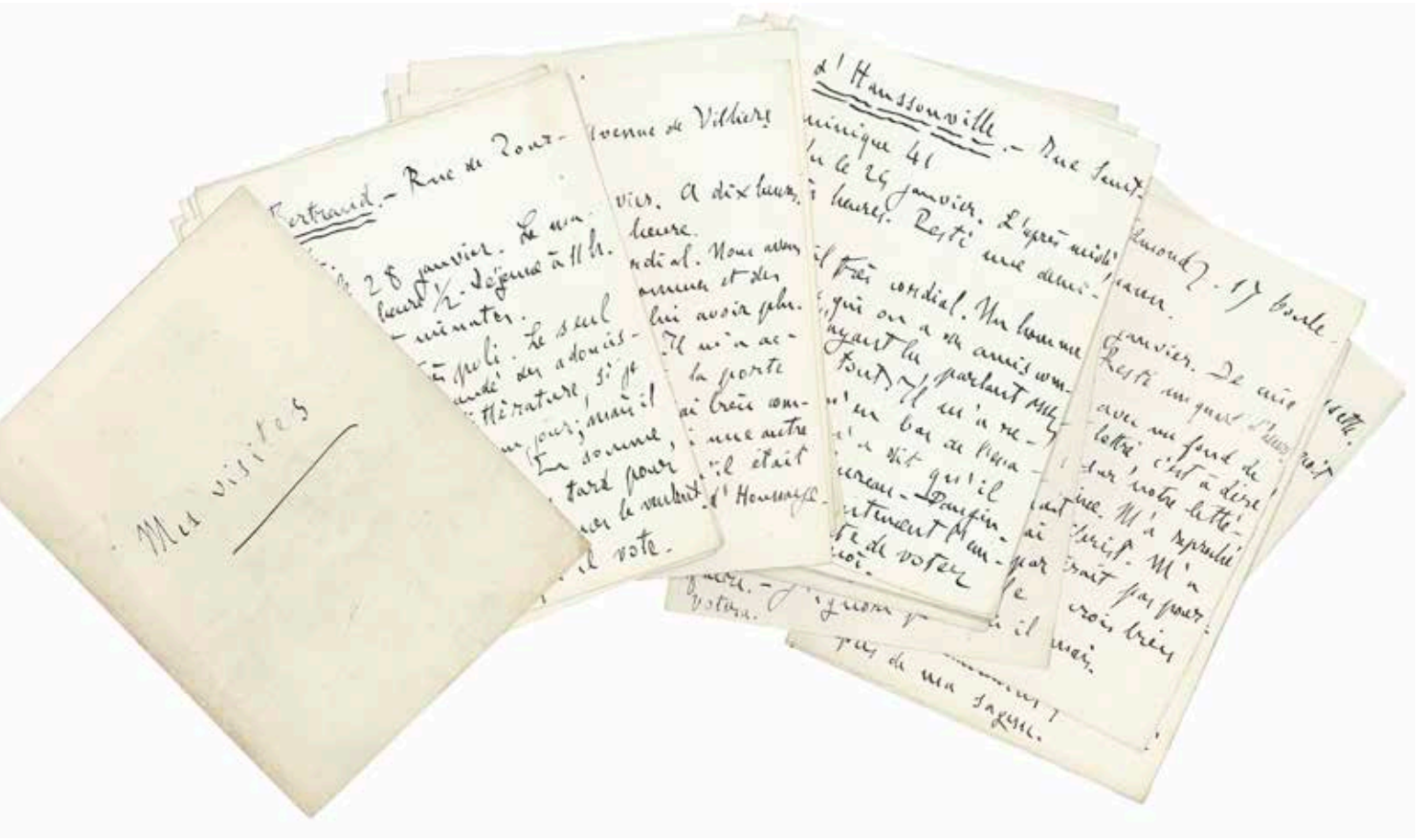

262. **Émile ZOLA**. MANUSCRIT autographe, ***Mes visites***, [1890]; 31 pages in-12 sous chemise titrée. 3 500 / 4 000 €

Fiches de Zola sur ses visites académiques, lors de sa première candidature au fauteuil d'Émile Augier en janvier 1890.

Sur chaque fiche, Zola a noté le nom de l'académicien, son adresse, la date de la visite, et le compte rendu de l'entrevue.

Ces fiches concernent : Joseph Bertrand, Albert de Broglie, Victor Cherbuliez, Jules Claretie, François Coppée, Camille Doucet, Maxime Du Camp, Alexandre Dumas fils, Octave Feuillet, Octave Gréard, Ludovic Halévy, Paul-Gabriel d'Haussonville, Charles Leconte de Lisle, Ernest Legouvé, John Lemoinne, Ferdinand de Lesseps, Xavier Marmier, Charles de Mazade, Henri Meilhac, Alfred Mézières, Édouard Pailleron, Louis Pasteur, Ernest Renan, Edmond Rousse, Camille Rousset, Victorien Sardou, Léon Say, Jules Simon, Hippolyte Taine, Sully Prudhomme, Eugène-Melchior de Vogüé.

Citons-en quelques-unes.

« DUMAS. Avenue de Villiers, 98. Vu le 27 janvier. À dix heures. Resté une demi-heure. Accueil très cordial. Nous avons causé de tout, des honneurs et des écrivains. Je dois lui avoir plu. Le passé est effacé. Il m'a accompagné jusqu'à la porte de son hôtel ; et, si j'ai bien compris, il sera pour moi une autre fois. – On m'a dit qu'il était engagé à l'égard d'Houssaye. »

« LECONTE DE LISLE. Boulevard Saint-Michel, 64. Vu le 25 janvier. De 10 à 12. Resté un quart d'heure. Très cordial accueil, bien qu'il eût tonné contre moi. Avons causé gaiement et méchamment. N'a pas l'air de dérager. – Je ne sais pour qui il vote. »

« PASTEUR. Rue Dutot, 27 Vu le 25 janvier. Le matin, de 9 à 10. Resté dix minutes. Nous n'avons guère causé de l'Académie. Je l'ai félicité de ses grandes découvertes, et il a offert de me faire assister aux inoculations. J'ai promis de retourner voir ça. Un homme très affaibli, la parole difficile, parlant fortement du nez – Je ne sais pour qui il vote. »

« TAINE. 23, rue Cassette. Vu le 25 février. Il reçoit tous les samedis, de 4 à 7. Resté trois quarts d'heure. Amical, m'a rappelé nos anciennes relations. Il m'a fait l'éloge de Fabre, de Loti et de Becque, sans me dire un mot de mes livres. Je doute qu'il vote jamais pour moi. J'ignore pour qui il votera. »

On joint un petit dossier autographe titré : ***Dossier de l'Académie***, avec liste des académiciens avec leur adresse dans l'ordre de leur élection, et 7 notes (la plupart au crayon) : liste de candidats, listes des visites, « Ceux qui ont voté pour moi, élection du 2 juin 92 », etc. ; plus des coupures de presse, sur lesquelles Zola a noté la date.

263. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 3 septembre 1890, à un « cher confrère » ; 1 page in-8. 300 / 400 €

Il l'autorise à « reproduire gratuitement celui de mes romans qu'il vous plaira de choisir, et je suis heureux de rendre ce petit service à un journal qui défend la cause des souffrants et des pauvres »…

264. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 11 octobre 1890, [à David DAUTRESME] ; 2 pages in-8. 800 / 1 000 €

Au sujet de *La Bête humaine*.

« Vous me demandez une lettre pour la publier en guise de préface, en tête de *La Bête humaine*, qui va paraître dans *Le Petit Rouennais*.

En vérité, l'œuvre est aujourd'hui si connue, qu'il m'est difficile d'en parler. La préface que je n'ai pas cru utile de mettre en, tête du volume est encore plus inutile aujourd'hui. Que vos lecteurs prennent seulement l'œuvre comme un drame que j'ai essayé de faire le plus effroyable possible ; et, s'il s'en dégage quelque vérité humaine, ils la découvriront bien eux-mêmes. Jamais un auteur ne doit s'expliquer, car c'est avouer que son livre est obscur.

Vous désirez savoir pourquoi j'ai choisi la ligne de Paris au Havre, comme théâtre de mon action. C'est tout bonnement parce qu'elle est la plus courte, la plus complète, la plus typique des lignes de France. J'y avais tout ce qu'il me fallait sous la main ; et, de plus, voici dix ans que je l'étudie, à voir et à entendre, chaque jour et chaque nuit, ses deux cents trains passer sous les fenêtres de ma chère retraite de Médan »…

265. **Émile ZOLA**. L.A.S., [22 novembre 1890], à son éditeur Georges CHARPENTIER ; 1 page in-12, adresse au dos (*Télégramme*). 300 / 400 €

Pour l'inauguration du monument à Flaubert à Rouen (23 novembre).

« MAUPASSANT m'a répondu que *jamais* on ne devait mettre un habit avant six heures du soir. Donc pas d'habit. Je partirai par l'express à 8 h., je crois »…

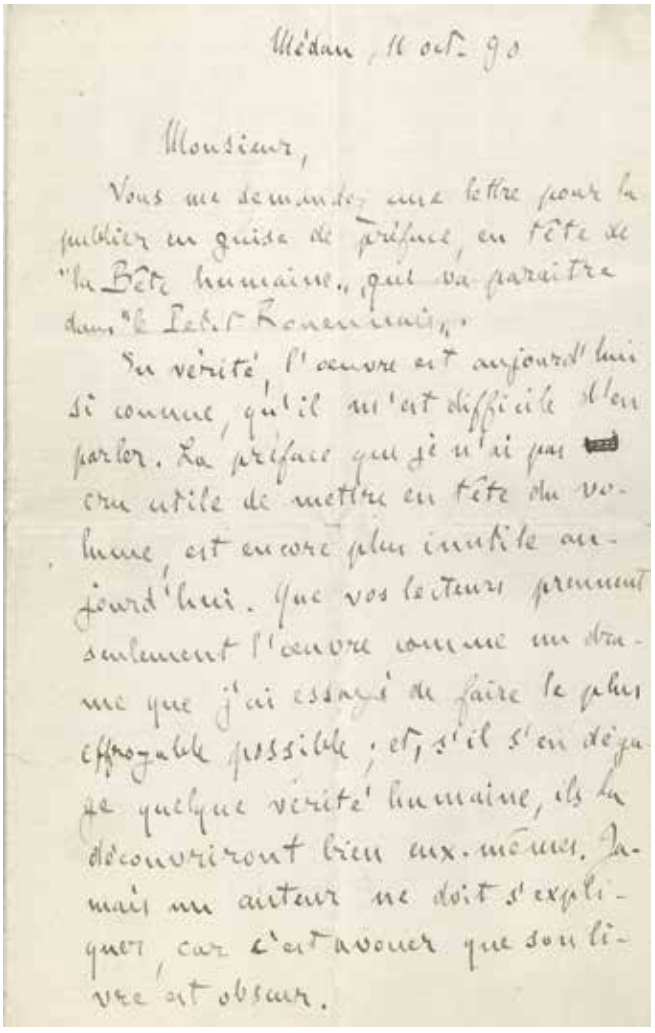

Médan, 11 oct. 90

Monsieur,

Vous me demandez une lettre pour la publier en guise de préface, en tête de "la Bête humaine," qui va paraître dans "le Petit Rouennais."

En vérité, l'œuvre est aujourd'hui si connue, qu'il m'est difficile d'en parler. La préface que je n'ai pas cru utile de mettre en tête du volume est encore plus inutile aujourd'hui. Que vos lecteurs prennent seulement l'œuvre comme un drame que j'ai essayé de faire le plus effroyable possible ; et, s'il s'en dégage quelque vérité humaine, ils la découvriront bien eux-mêmes. Jamais un auteur ne doit s'expliquer, car c'est avouer que son livre est obscur.

264

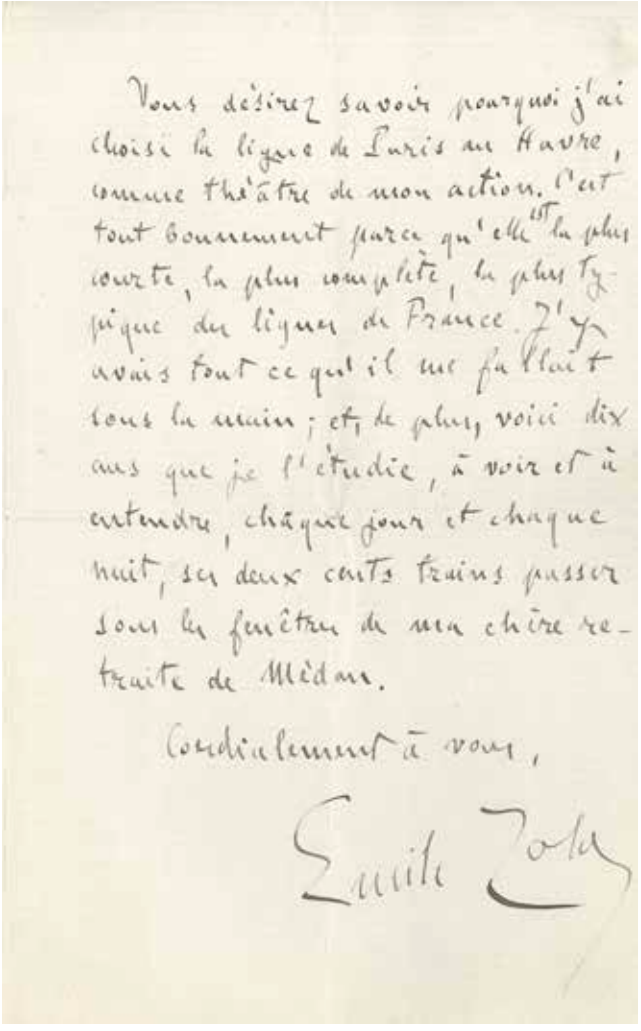

Vous désirez savoir pourquoi j'ai choisi la ligne de Paris au Havre, comme théâtre de mon action. C'est tout bonnement parce qu'elle est la plus courte, la plus complète, la plus typique des lignes de France. J'y avais tout ce qu'il me fallait sous la main ; et, de plus, voici dix ans que je l'étudie, à voir et à entendre, chaque jour et chaque nuit, ses deux cents trains passer sous les fenêtres de ma chère retraite de Médan.

Cordialement à vous,

Emile Zola

264

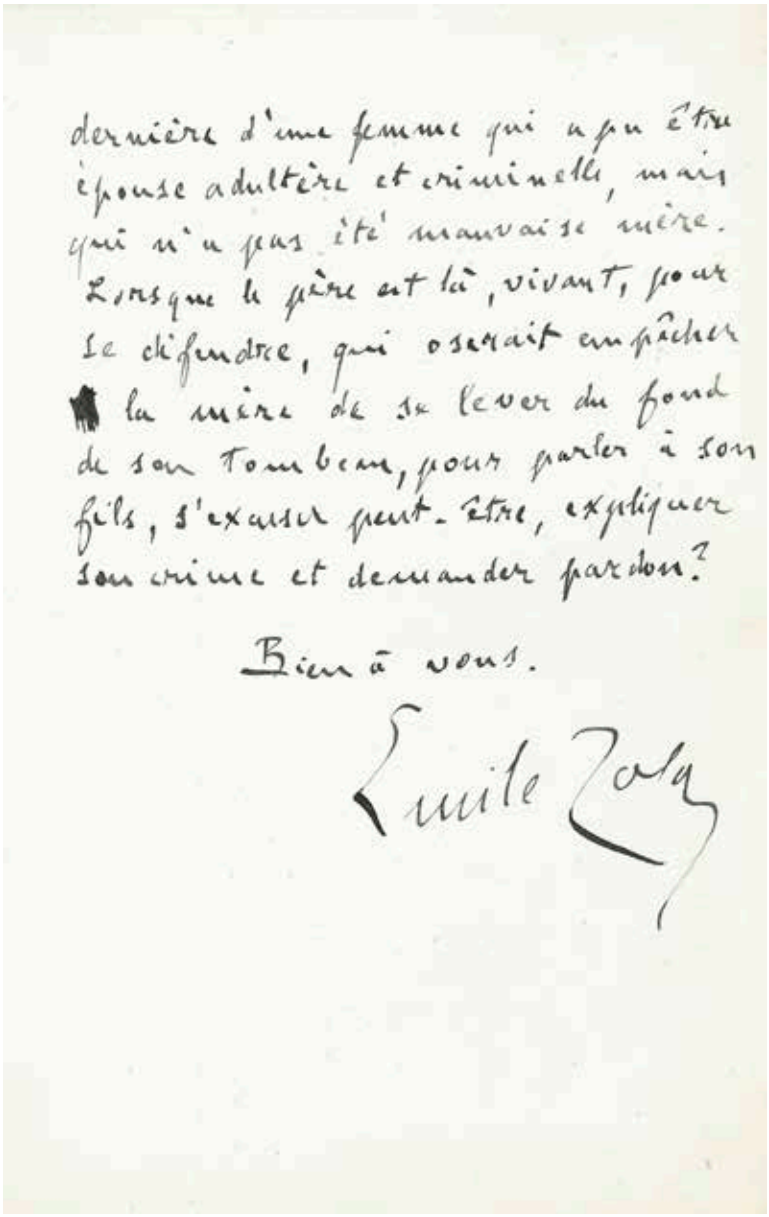

dernière d'une femme qui a pu être épouse adultère et criminelle, mais qui n'a pas été mauvaise mère. Lorsque le père est là, vivant, pour se défendre, qui oserait empêcher la mère de se lever du fond de son tombeau, pour parler à son fils, s'excuser peut-être, expliquer son crime et demander pardon?

Bien à vous.

Emile Zola

266. **Émile ZOLA**. L.A.S., [1er juin ? 1891], à un « cher confrère » [le journaliste MONTGUYON] ; 1 page et demie in-8. 500 / 700 €

Lettre ouverte au sujet d'une affaire criminelle, publiée dans *Le Figaro* du 3 juin 1891.

[Jeanne Weiss avait empoisonné son époux, et fut condamnée, le 29 mai, par la cour d'assises d'Oran à vingt ans de travaux forcés. Elle s'empoisonna le soir même, en laissant une lettre à remettre à son fils quand il aurait quinze ans. On se demandait s'il fallait obéir à ce vœu. Montguyon posa la question à Zola, Daudet, Dumas fils et au père Didon.]

« Vous me demandez, mon cher confrère, si la lettre laissée par Mme Weiss, avec cette suscription : "Pour remettre à mon fils quand il aura quinze ans", doit être ouverte par les magistrats, ou s'ils doivent la garder et se conformer plus tard au dernier vœu de la morte.

Mais cette lettre n'appartient pas aux magistrats. Mme Weiss s'est évadée, s'est libérée en se tuant. Elle a payé sa dette à la justice, et plus durement qu'elle ne le devait. À mon sens, la lettre doit être mise sous séquestre. Puis, lorsque la date indiquée arrivera, un conseil de famille sera réuni, qui décidera. La famille seule est compétente. Et encore est-il certain que la famille n'a qu'à s'incliner devant la volonté dernière d'une femme qui a pu être épouse adultère et criminelle, mais qui n'a pas été mauvaise mère. Lorsque le père est là, vivant, pour se défendre, qui oserait empêcher la mère de se lever du fond de son tombeau, pour parler à son fils, s'excuser peut-être, expliquer son crime et demander pardon ? »…

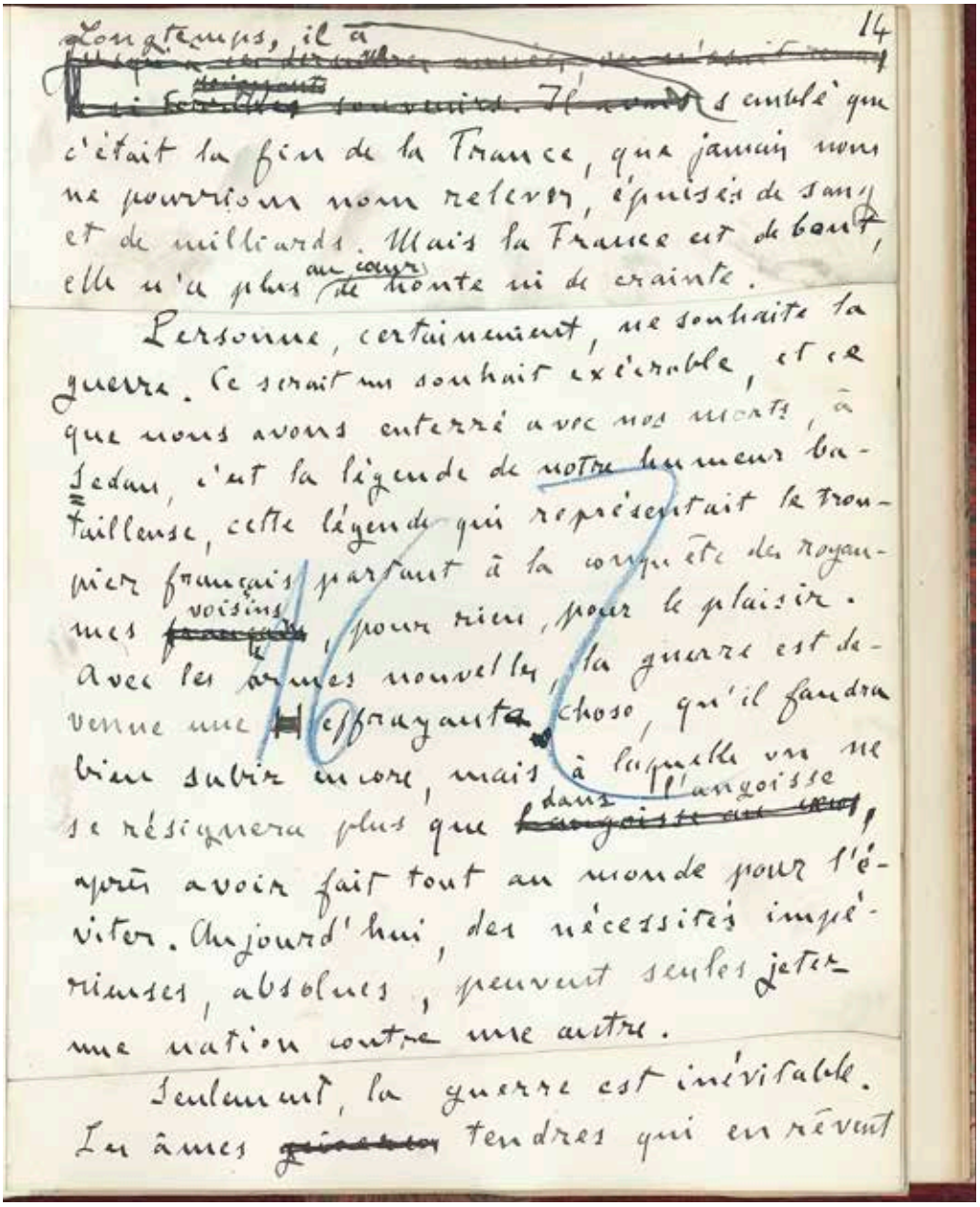

267. **Émile ZOLA**. MANUSCRIT autographe signé, ***Sedan***, [1891]; 17 pages et demie petit in-4 (20,5 x 15,5 cm) découpées pour l'impression et recollées, montées sur onglets et reliées en un vol. demi-maroquin grenat à coins (*Conil-Septier*). 8000/10000€

Important article sur le désastre de Sedan et la défaite de 1870, au retour d'un voyage de documentation à Sedan pour son roman *La Débâcle*.

Pour préparer son roman *La Débâcle*, avant-dernier volume de la fresque des *Rougon-Macquart* (1892). Zola s'est rendu à Sedan et sur les champs de bataille du 17 au 26 avril 1891. Au retour, à la date anniversaire du désastre de Sedan, il a publié dans *le Figaro*, le 1er septembre 1891, cet article, réflexion historique qui annonce l'esprit du roman.

Le manuscrit, à l'encre noire, présente des ratures et corrections ; il a été découpé pour l'impression, puis remonté.

L'article, publié à la « une » du *Figaro*, était précédé de ce chapeau : « Il est difficile de dire quelque chose de nouveau sur Sedan. Mais il nous a paru intéressant de demander à M. Émile Zola, qui a parcouru tous les champs de bataille de 1870 pour recueillir des documents en vue de son livre sur la guerre, de nous donner son impression sur cette date néfaste. »

Zola commence : « C'est la date terrible. Il semblait qu'un pareil désastre ne s'était jamais abattu sur une nation.

.../...

Sedan

C'est la date terrible. Il semblait qu'un pareil désastre ne s'était jamais abattu sur une nation. Depuis vingt ans, le souvenir n'en a pu être évoqué, sans qu'une angoisse serrât les cœurs, dans un intolérable sentiment de honte et de colère.

Et, maintenant, au fond de cette amertume affreuse, il y a une sensation de souffrance salutaire, de virile guérison. Je l'ai éprouvée là bas, à Sedan, pendant les journées que j'ai vécues sur le champ de bataille; je crois la retrouver à cette heure, dans toutes les poitrines, cette régénération par la douleur, née de l'excès même de nos revers; et je voudrais, à la date noire, chercher toute la lumière qui en a jailli, tout ce qui a germé dans le champ de nos ruines.

Oui, il y a eu là un bain de sang nécessaire. La leçon, à cette heure, appa-

.../...

Depuis vingt ans, le souvenir n'en a pu être évoqué sans qu'une angoisse serrât les cœurs, dans un intolérable sentiment de honte et de colère. Et, maintenant, au fond de cette amertume affreuse, il y a une sensation de souffrance salutaire, de virile guérison. Je l'ai éprouvée là-bas, à Sedan, pendant les journées que j'ai vécues sur le champ de bataille ; je crois la retrouver à cette heure, dans toutes les poitrines, cette régénération par la douleur, née de l'excès même de nos revers ; et je voudrais, à la date noire, dire toute la lumière qui en a jailli, tout ce qui a germé dans le champ de nos ruines. Oui, il y a eu là un bain de sang nécessaire. La leçon, à cette heure, apparaît effroyable et profitable. Il ne restait peut-être que ce soufflet à notre orgueil, que cette saignée à nos veines, pour nous refaire une santé. »

Pour Zola, la défaite était inévitable. « Depuis bientôt une année que je suis enfoncé dans les documents de l'époque, tout ce que je lis, tout ce qu'on me raconte aboutit à l'écrasement forcé, mathématique de nos armées ». Plus que les immenses fautes commises, « à la source profonde et cachée où naissent les faits de l'Histoire, il y a les causes premières, physiologiques et psychologiques, qui décident de l'existence d'une nation. Si nos sept corps d'armée étaient disséminés de Metz à Belfort, dans une telle confusion qu'ils ne pouvaient prendre l'offensive ; si Mac-Mahon s'est laissé battre à Froeschwiller, ignorant de l'ennemi qui l'attaquait, perdant la partie, au point d'en être balayé d'un coup jusqu'à Châlons ; si, plus tard, au lieu d'attendre sagement les Prussiens sous Paris, comme tout le monde et lui- même le voulaient, il finit par obéir à la poussée folle qui devait le jeter à Sedan ; si, de son côté, Bazaine s'entêta devant Metz, d'abord peut-être par aveuglement et incapacité, ensuite dans un but resté obscur : tous ces faits, il faut bien le constater, ces faits imbéciles et accumulés comme à plaisir n'étaient pas des fautes individuelles, dues simplement à des généraux malheureux, à des personnalités médiocres ou ambitieuses, mais bien des sottises, des crimes de lèse-patrie, commis par la nation entière, et où chacun de nous avait sa part de responsabilité. Aujourd'hui, il n'y a plus aucune honte à faire cet examen de conscience. En face de l'Allemagne, toute frémissante de sa victoire sur l'Autriche, rajeunie par son élan irrésistible vers l'unité, ayant à sa tête des hommes instruits et sages, prête à se lever tout entière au premier appel, la France était comme pourrie à sa base par son immobilité dans l'orgueil de sa légende guerrière »... Et si l'Empire a aggravé le désastre, Zola pointe d'autres causes plus anciennes, l'inadaptation stratégique des chefs, le matériel insuffisant, « les troupes gâtées par le remplacement à prix d'argent » et indisciplinées, « incapables de la victoire ». Et il en tire cette leçon : « un peuple, pour vaincre, doit être à la tête des peuples, je veux dire qu'il doit être la science, la santé, le génie de son temps. Nous avions oublié cela, nous nous étions laissé devancer, vivant dans la vaniteuse confiance de notre vieille gloire. Et voilà comment la France, qui avait promené ses drapeaux victorieux par toutes les capitales de l'Europe, quand elle était la force et l'intelligence, a failli mourir de la routine et de la sottise, dans la basse-fosse de Sedan. Quel drame, ce désastre de Sedan, et quelle passion à le revivre ! »

Et Zola rappelle les journées tragiques qui précédèrent le désastre, et qui seront mises en scène dans *La Débâcle*, notamment la nuit du 27 au 28 août au Chêne-Populeux : « C'est là que le crime a été commis, le massacre résolu et accepté ». Napoléon III et Mac-Mahon comprirent que l'armée était perdue ; il fallait se replier sur les places du Nord ; mais les dépêches de l'Impératrice et du Conseil des ministres les forcèrent à marcher de l'avant : « C'était l'envoi de cent et quelques mille hommes à un anéantissement certain. Cette nuit-là, l'impératrice n'a-t-elle pas souhaité la mort du père, pour que le fils régnât ? Marche ! marche ! […] Aller en avant, c'était l'écrasement inévitable […] Ah ! ce misérable empereur, dans toute cette marche, quelle figure tragique et lamentable ! Il a pu être le grand coupable, mais une pitié irrésistible monte du cœur, quand on le voit, malade, déchu, emporté à l'ignominie dans le torrent débordé »…. Puis Zola évoque l'armée de Châlons, si critiquée, mais qui fut « réellement une armée martyre ». Il décrit cette « horde de vagabonds », errante et affamée, mal dirigée et indisciplinée, hantée par l'idée de trahison… « c'était l'armée de la désespérance, le troupeau expiatoire qu'on envoyait au sacrifice, pour payer les fautes de tous du flot rouge de son sang. Elle fut l'holocauste, le bouc émissaire, couverte de crachats, égorgée sans gloire. […] Et après Beaumont, ce n'était déjà plus des soldats, mais une cohue emportée par la panique, qui reflua sur Sedan. Le 1er septembre, il ne restait ni armée ni chef, […] cent mille hommes poussés au hasard, jetés dans ce trou, pour y être foudroyés par les cinq cents pièces de l'artillerie allemande ». Et après la capitulation, il y eut l'horreur du camp de prisonniers sur la presqu'île d'Iges, véritable enfer…

.../...

x
x x

Là bas, sur le champ de bataille de Sedan, j'ai senti ces choses. ~~Et je les dis parce qu'elles doivent être entendues de tous sans haine ni malaise~~

Il n'y a ~~pas~~ donc plus à cacher ni à excuser nos défaites. Il faut les expliquer et en accepter la terrible leçon. Une nation qui a survécu à une pareille catastrophe, est une nation immortelle, invincible dans les âges. De cette page affreuse de Sedan, je voudrais qu'il sortît une vivace ~~espérance~~ confiance, le cri même de notre relèvement.

Par une nuit de lune claire, je suis monté du Fond-de-Givonne vers le plateau d'Illy, suivant les chemins creux, traversant les champs, où dorment tant de nos morts. Et il m'a semblé que tous ces braves gens se soulevaient de terre, les fantassins ~~tombés obscurément~~ frappés isolément ~~dans~~ derrière une haie, les cavaliers de l'héroïque

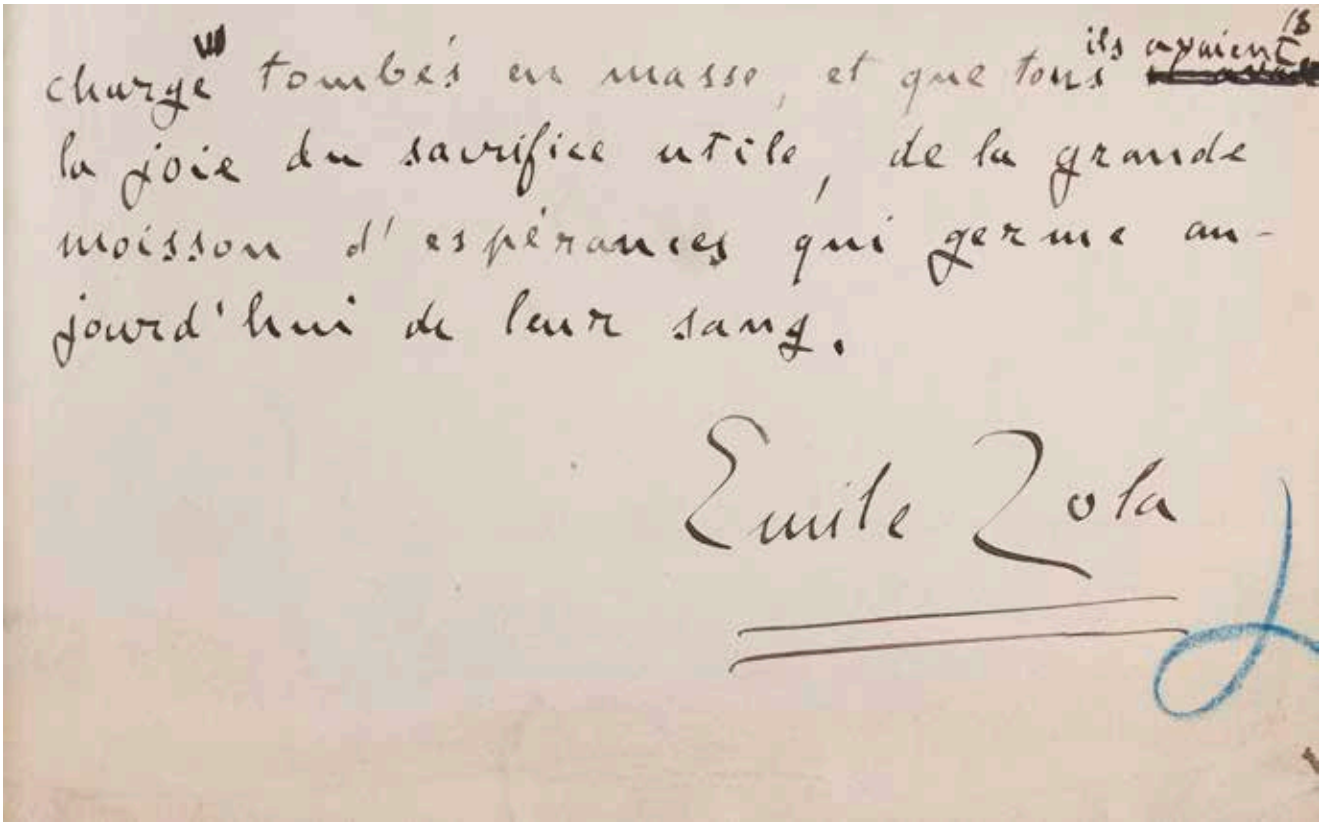
charge tombés en masse, et que tous ils avaient
la joie du sacrifice utile, de la grande
moisson d'espérances qui germe au-
jourd'hui de leur sang.

Emile Zola

.../...

En conclusion, Zola pense qu'il faut dire à la France qui se relève la « vérité amère et forte ». Certes on ne peut souhaiter la guerre. « Avec les armes nouvelles, la guerre est devenue une effrayante chose, qu'il faudra bien subir encore, mais à laquelle on ne se résignera plus que dans l'angoisse, après avoir fait tout au monde pour l'éviter ». Mais « la guerre est inévitable » ; le rêve de la « paix universelle » est une utopie : « La guerre, mais c'est la vie même ! Rien n'existe dans la nature, ne naît, ne grandit, ne se multiplie que par un combat. […] seules les nations guerrières ont prospéré, une nation meurt dès qu'elle désarme. La guerre, c'est l'école de la discipline, du sacrifice, du courage […] Il faut l'attendre, gravement. Désormais, nous n'avons plus à la craindre. Le temps a travaillé pour nous, et on peut croire, maintenant, que le temps va travailler contre nos vainqueurs. […] Là-bas, sur le champ de bataille de Sedan, j'ai senti ces choses. Il n'y a donc plus à cacher ni à excuser nos défaites. Il faut les expliquer et en accepter la terrible leçon. Une nation qui a survécu à une pareille catastrophe est une nation immortelle, invincible dans les âges. De cette page affreuse de Sedan, je voudrais qu'il en sortît une vivace confiance, le cri même de notre relèvement. Par une nuit de lune claire, je suis monté du Fond-de-Givonne vers le plateau d'Illy, suivant les chemins creux, traversant les champs, où dorment tant de nos morts. Et il m'a semblé que tous ces braves gens se soulevaient de terre, les fantassins frappés isolément derrière une haie, les cavaliers de l'héroïque charge tombés en masse, et que tous ils avaient la joie du sacrifice utile, de la grande moisson d'espérances qui germe aujourd'hui de leur sang. »

Provenance : Ancienne collection Sacha GUITRY (21 novembre 1974, n° 102).

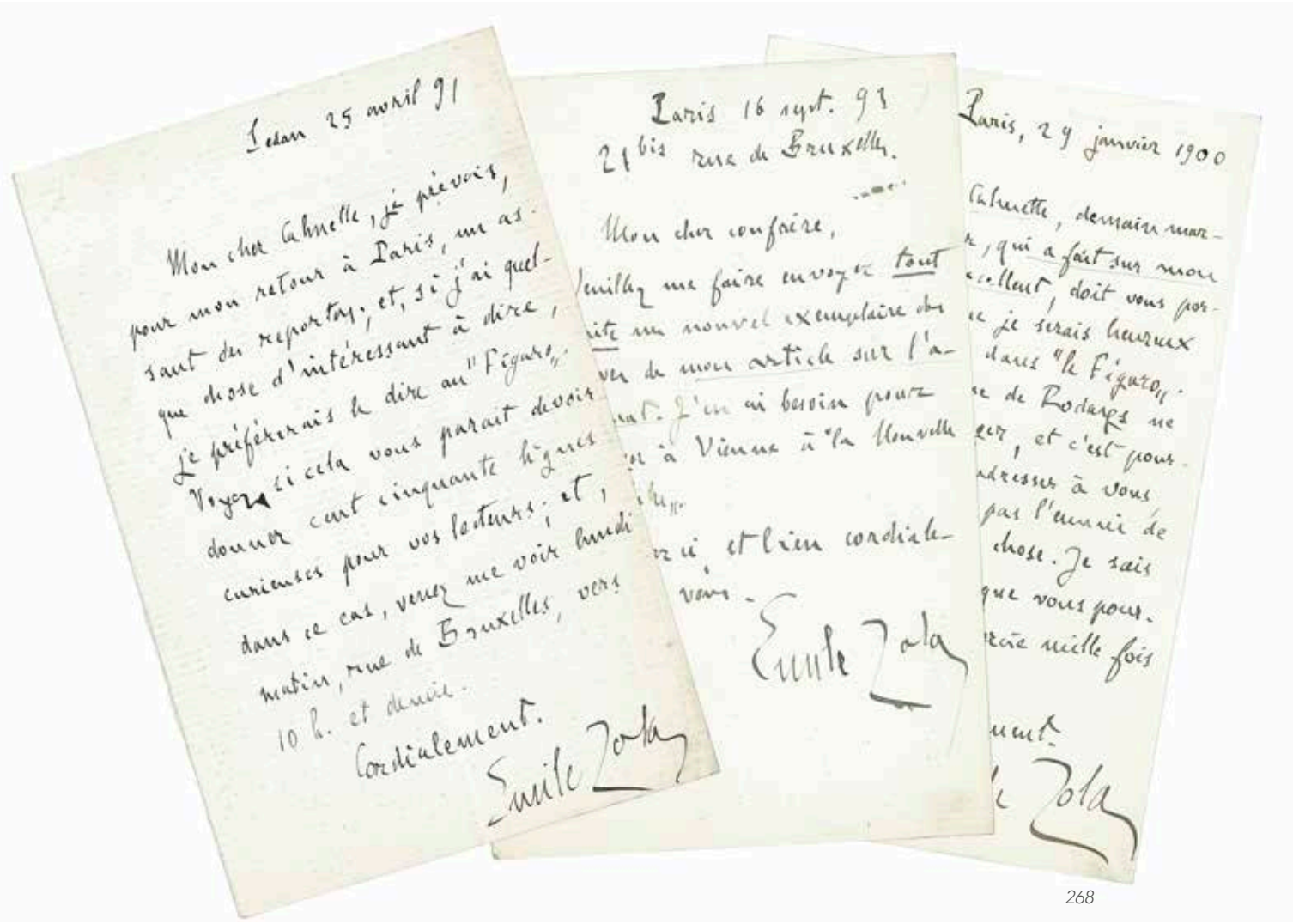

268

268. **Émile ZOLA**. 5 L.A.S., 1891-1900, à Gaston CALMETTE, directeur du *Figaro* ; 4 pages in-8 et une carte de visite. 1 500 / 1 800 €

Sedan 25 avril 1891 [au retour de son voyage de documentation pour *La Débâcle*] : « je prévois, pour mon retour à Paris, un assaut des reporters ; et, si j'ai quelque chose d'intéressant à dire, je préférerais le dire au *Figaro*. Voyez si cela vous paraît devoir donner cent cinquante lignes curieuses pour vos lecteurs ; et, dans ce cas, venez me voir lundi matin, rue de Bruxelles, vers 10 h. et demie. »

Paris 16 mai 1893 : « voici le discours [*À la jeunesse*]. Envoyez-moi les épreuves demain, et je les corrigerai tout de suite. Il est entendu que je me suis engagé à ne le donner à aucun autre journal, pas même des extraits, mais à la condition qu'il paraîtra en tête du *Figaro*, vendredi matin. Rédigez la petite note qui devra le précédera »...

Paris 16 septembre 1893. « Veuillez me faire envoyer tout de suite un nouvel exemplaire des épreuves de mon article sur l'anonymat. J'en ai besoin pour l'envoyer à Vienne à la *Nouvelle Presse Libre* »...

[*Médan 29 août 1894*], envoi d'épreuves corrigées.

Paris 29 janvier 1900. « Jacques Dhur, qui a fait sur mon père un livre excellent, doit vous porter un article que je serais heureux de voir paraître dans *Le Figaro*. Mais il se peut que de Rodays ne veuille pas s'engager, et c'est pourquoi je préfère m'adresser à vous, pour qu'il n'ait pas l'ennui de me refuser quelque chose. Je sais que vous ferez ce que vous pourrez, et je vous remercie mille fois à l'avance »...

On joint un télégramme de Zola à Calmette, 22 août (contrecollé) : il ne peut « démentir Mac Mahon aurait du passer devant un conseil de guerre si son incapacité avait suffi à l'en rendre justiciable mais son cas était différent de celui de Bazaine »…

269. **Émile ZOLA**. L.A.S., Saint-Sébastien 20 septembre 1891, à un « vieil ami » ; 2 pages in-8. 400 / 500 €

Il est « en Espagne pour deux jours, et mercredi nous serons à Biarritz, au Grand Hôtel ». Il lui sera difficile d'aller saluer son ami à Royan. « Je remets à plus tard les impressions de voyage. Nous avons traversé Bordeaux, Dax, Cauterets, Gavarnie, Lourdes, Pau, Bayonne, et nous voici à Saint-Sébastien. Tout cela en dix jours »…

270. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 9 décembre 1891, [à Georges de SALVERTE ?]; 1 page et demie in-8. 300 / 400 €

Il le remercie de sa lettre « annonçant que les statuts de la Société des Gens de lettres venaient enfin d'être approuvés par le Conseil d'État. Je n'ignore pas que nous devons cet heureux résultat à votre bienveillance, et je vous prie de croire que je vous en garde personnellement une vive gratitude »...

271. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 6 juin 1892, à un « cher confrère » [Léon DESCHAMPS]; 2 pages in-8. 400 / 500 €

« Me voici installé à la campagne, et un peu souffrant, ce qui m'empêchera, à mon grand regret, d'être des vôtres, vendredi prochain [pour le banquet de *La Plume*]. Mon hiver a été si rude, que j'ai vraiment besoin d'un grand repos. Veuillez présenter mes excuses à Coppée et à Claretie, avec qui j'aurais été si heureux de passer la soirée.

Quant aux articles de Remacle et de votre collaborateur, ils m'ont intéressé. Mais je ne répondrai certainement pas. À quoi bon ? Voilà vingt-cinq ans que je réponds. J'ai fini par être convaincu que les seules bonnes réponses, ce sont des œuvres. Puis, en vérité, que dire à ces jeunes gens qui ramassent les vieilles accusations de Sarcey ? Cela serait sans charme pour moi, de reprendre avec la jeunesse réactionnaire les antiques polémiques que j'ai eues avec mes aînés. Peut-être pourtant le ferai-je un jour ; mais il me faudra le temps et la santé que je n'ai pas en ce moment »...

On joint une L.A. (la signature a été découpée), 9 mars 1892, [à BOYER D'AGEN] (1 p. in-12) ; il est « trop peu renseigné, trop incompétent, pour parler comme il conviendrait de la très belle et très haute figure du pape Léon XIII ».

272. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 21 juin 1892, à Philippe GILLE ; 1 page et demie in-8, enveloppe. 400 / 500 €

À propos de *La Débâcle*.

« Mille fois merci, mon cher Gille, de votre très bel et très intéressant article, qui m'a fait le plus grand plaisir. Vous avez su donner, en raccourci, toute une idée excellente du livre ; et bien que vous ayez gardé votre indépendance, je n'ai qu'à vous être très reconnaissant. Voilà *La Débâcle* posée, dans la pleine lumière du *Figaro*, d'une façon dont je suis très fier. Vous y avez mis beaucoup de finesse et beaucoup de bonne grâce »...

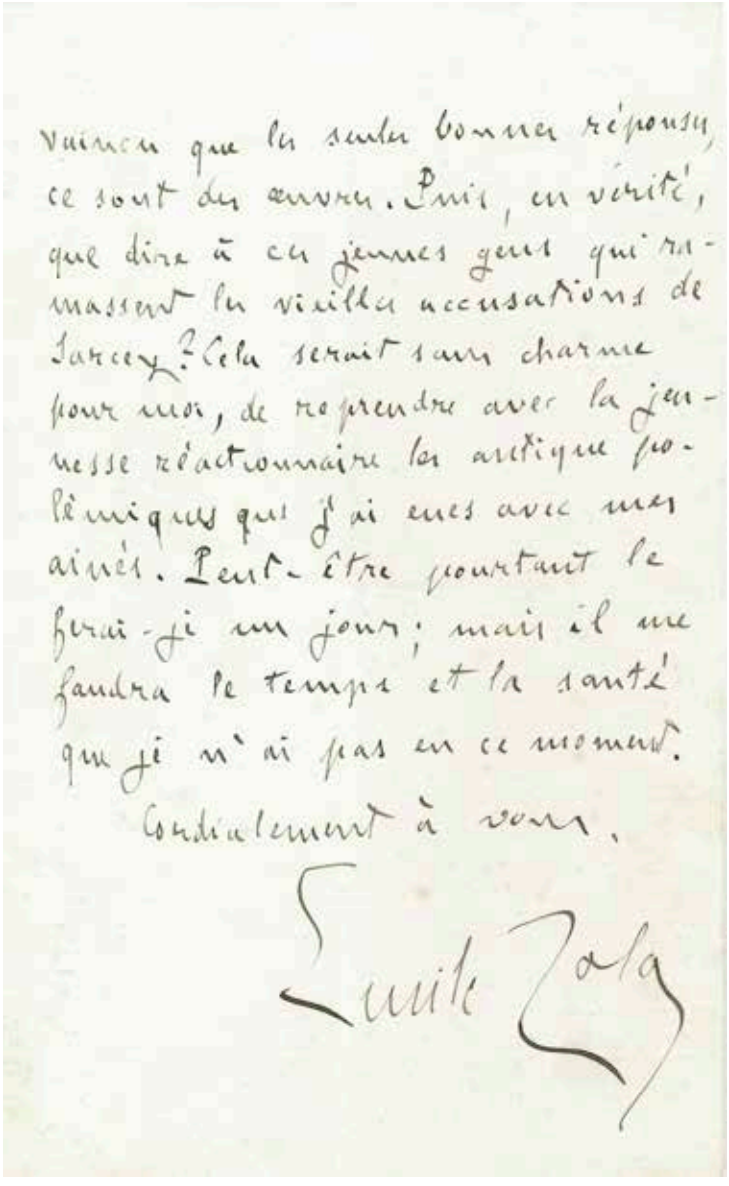
Vaincu que la seule bonne réponse, ce sont des œuvres. Puis, en vérité, que dire à ces jeunes gens qui ramassent les vieilles accusations de Sarcey ? Cela serait sans charme pour moi, de reprendre avec la jeunesse réactionnaire les antiques polémiques que j'ai eues avec mes aînés. Peut-être pourtant le ferai-je un jour ; mais il me faudra le temps et la santé que je n'ai pas en ce moment.
Cordialement à vous.
Emile Zola

271

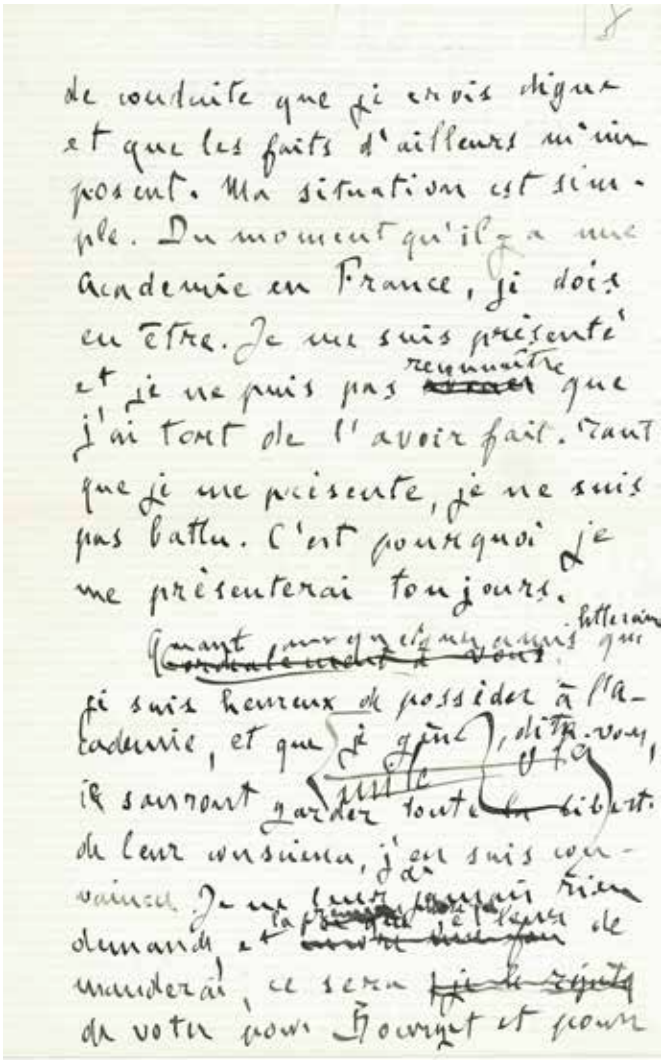

274

273. **Émile ZOLA**. 2 L.A.S., 21 juin 1892 et 23 novembre 1901, à sa « chère Georgette » [CHARPENTIER]; 2 pages in-8 chaque. 700/800€

Lettres affectueuses à la fille de son éditeur.

Médan 21 juin 1892. Sa gentille lettre lui a fait plaisir. « Ton opinion ne m'est pas égale du tout, elle m'est la plus chère au milieu des félicitations banales et de commande qui commencent à pleuvoir, parce que je la sens sincère, naïve, venant d'une petite personne qui ne se prodigue guère. Et puis, si tu m'embrasses comme lorsque tu étais petite, cela nous touche beaucoup de voir que tu nous aimes bien, nous qui t'avons vue grandir »…

Paris 23 novembre 1901. Il lui envoie une obole pour sa « bonne œuvre. J'ai eu constamment de tes nouvelles par tes parents et par nos amis. Nous avons été bien tourmentés aux mauvaises heures de ta maladie; et, si la convalescence doit être longue, nous n'en sommes pas moins heureux de te savoir hors de tout danger. Comme tu le dis, il faut de la patience et du courage dans la vie, et il y faut même de la gaieté, jusque dans la souffrance ». Il espère qu'elle viendra les voir à Médan l'été, avec son fils…

274. **Émile ZOLA**. L.A.S. (brouillon), 4 février 1893, à Francis MAGNARD; 2 pages et quart in-8 avec ratures et corrections. 700/800€

Sur ses candidatures académiques.

« Je n'entends barrer la route à personne. Si donc le désir vous prenait de vous présenter un jour à l'Académie, où votre place est toute marquée, je vous supplierais de le faire, sans vous inquiéter de moi. Et rassurez-vous donc sur le sort de BOURGET que j'aime beaucoup. Je le prie ici publiquement de poser sa candidature au prochain fauteuil. Battu pour battu, il me sera doux de l'être par lui.

Mais, en vérité, pour faire de la place aux autres, je ne puis renoncer à toute une ligne de conduite que je crois digne et que les faits d'ailleurs m'imposent. Ma situation est simple. Du moment qu'il y a une Académie en France, je dois en être. Je me suis présenté et je ne puis pas reconnaître que j'ai tort de l'avoir fait. Tant que je me présente, je ne suis pas battu. C'est pourquoi je me présenterai toujours.

Quant aux quelques amis littéraires que je suis heureux et fier de posséder à l'Académie, et que je gêne, dites-vous, ils sauront garder toute la liberté de leur conscience, j'en suis convaincu. Je ne leur ai jamais rien demandé, et la première chose que je leur demanderai, ce sera de voter pour Bourget et pour vous, mon cher Magnard, le jour où vous vous présenterez »...

275. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 12 février 1893; 1 page in-8. 500/600€

« ***Lourdes*** ne sera pas publié avant un an. Vous voyez que nous avons tout le temps d'en causer. Mais je vais publier, à partir du 18 mars prochain, un autre roman ***Le Docteur Pascal***, et si vous désirez en causer avec moi, venez le jour qu'il vous plaira, à six heures »… Il donne son adresse « 21 bis rue de Bruxelles ».

276. **Émile ZOLA**. L.A.S., *Londres* [21 septembre 1893], à un « cher confrère »; 2 pages in-8 à en-tête et vignette du *Savoy Hotel*. 400/500€

Au sujet du Congrès de la Presse à Londres.

Il envoie « le texte des paroles que je prononcerai au banquet de demain. Il est entendu avec M. Magnard qu'il vous enverra de son côté les paroles qu'il prononcera. Pourtant, s'il n'en faisait rien, il est également entendu que vous donneriez quand même mon toast. J'y tiens, pour des questions politiquement littéraires. J'ajoute quelques mots d'explication, que vous mettrez au point et que vous développerez, s'il est nécessaire »…

277. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 3 octobre 1893, à un « cher confrère » [Lucien WOLFF, du *Daily Graphic* de Londres]; 2 pages in-8. 400/500€

Après le Congrès de la Presse à Londres.

Il lui envoie « un article paru ce soir dans le journal *Paris*, qui me semble très intéressant pour les journaux anglais. Ne croyez-vous pas qu'il serait bon de le traduire et de le donner en entier dans un grand journal ? Il m'a paru d'une note absolument juste, très flatteur pour vos compatriotes, très vrai, résumant admirablement toute ma visite à Londres. […] Nous avons fait une excellente traversée. – Merci encore de l'amabilité que vous avez mise à me piloter dans Londres »...

On joint une enveloppe autogr. au rédacteur du journal *Gegenwart* à Berlin, [3 oct. 1893].

278. **Émile ZOLA**. MANUSCRIT autographe, [26 octobre 1893]; 3 pages in-8. 2000/2500€

Brouillon de discours aux représentants de la littérature et de la presse russes. [Le 26 octobre 1893, un banquet a été offert aux marins russes et à une délégation d'écrivains et journalistes russes.]

Il porte, « au nom de la Société des Gens de Lettres », un toast « à la presse russe, à la littérature russe […] L'esprit souffle par-dessus les frontières, ce sont les œuvres des écrivains de génie, échangées entre les peuples, qui sont les messagères de la paix et les avant-coureuses des solides alliances. […] ce grand baiser fraternel entre la Russie et la France […] a été préparé par des années de mutuelle sympathie littéraire. La littérature française avait envoyé ses ambassadeurs, Balzac et Hugo, et la littérature russe a répondu en nous envoyant les siens, Tourguénef, Dostoiewski et Tolstoï. Ils ont ému les cœurs, rapproché les esprits […] l'œuvre doit même être continuée et élargie. Au dessus de l'alliance entre deux peuples, il y a l'alliance entre tous les peuples. C'est un rêve sans doute. […] Pourquoi ne pas espérer dans ce grand courant de bonté humaine qui se déclare, et pourquoi ne pas confier la cause aux écrivains, à ces voix puissantes qui volent d'une nation à l'autre, en trouvant un écho dans toutes les âmes, en faisant de toute l'humanité souffrante une même famille ? »…

Il dit sa propre dette à la presse russe : il a été « accueilli par elle et réconforté aux heures difficiles de mon existence »… Et il boit « à l'universelle littérature, à la patrie commune ! »

On joint la plaquette *Éloge d'Émile Zola* de Marcel Batilliat (1905), et l'épreuve d'un autre discours de Batilliat sur Zola.

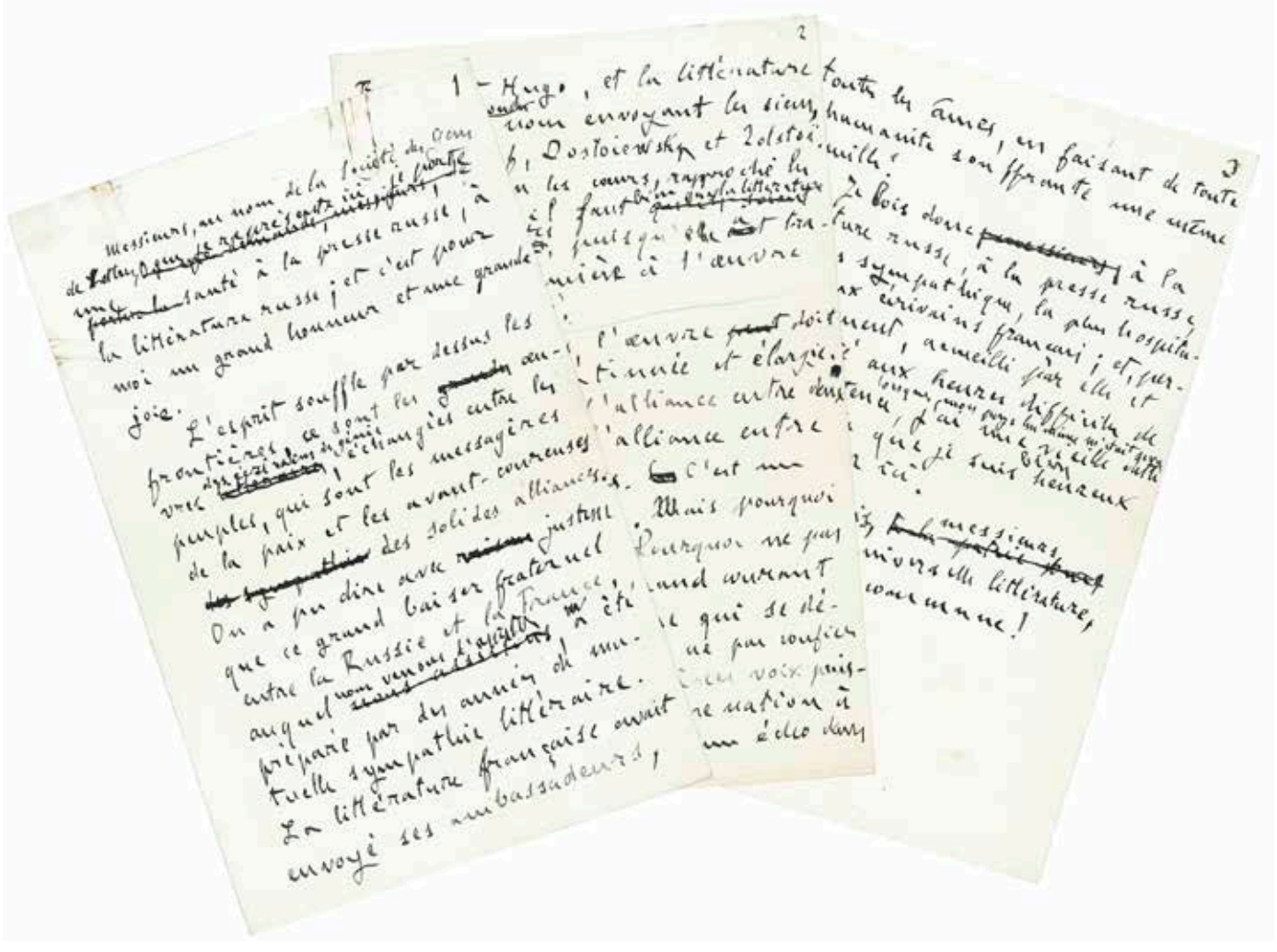

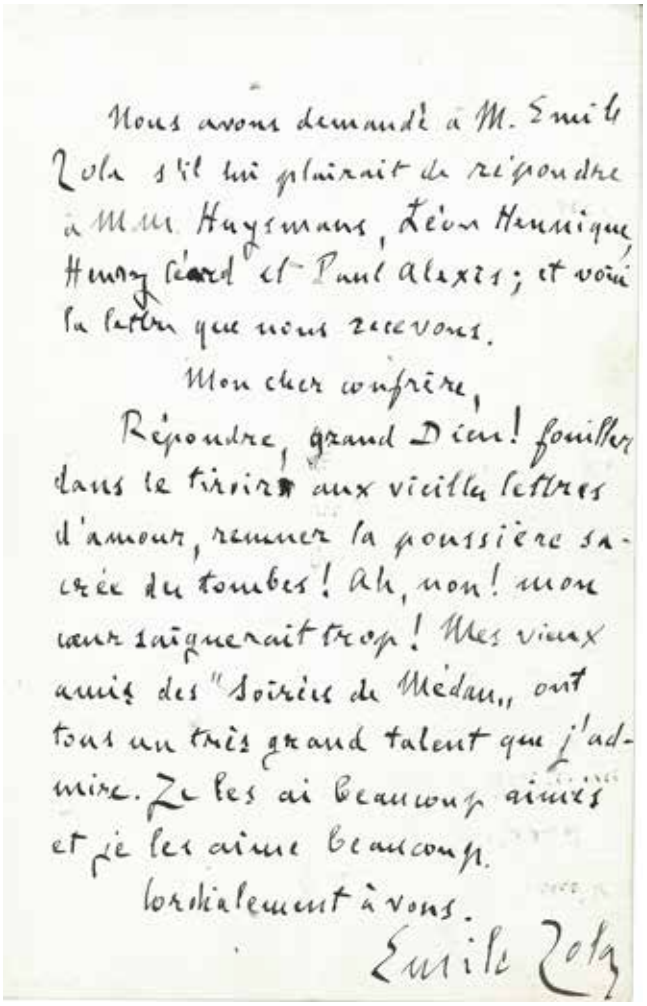

Nous avons demandé à M. Emile Zola s'il lui plairait de répondre à MM. Huysmans, Léon Hennique, Henry Céard et Paul Alexis ; et voici la lettre que nous recevons.

Mon cher confrère,

Répondre, grand Dieu ! fouiller dans le tiroir aux vieilles lettres d'amour, remuer la poussière sacrée des tombes ! Ah, non ! mon cœur saignerait trop ! Mes vieux amis des "Soirées de Médan" ont tous un très grand talent que j'admire. Je les ai beaucoup aimés et je les aime beaucoup.

Cordialement à vous.

Emile Zola

279

279. **Émile ZOLA**. L.A.S., [24 novembre 1893] à un « cher confrère » [Jules HURET] ; 1 page in-8. 500/700 €

Lettre ouverte au sujet des Soirées de Médan.

Elle est précédée d'un communiqué : « Nous avons demandé à M. Émile Zola s'il lui plairait de répondre à M.M Huysmans, Léon Hennique, Henry Céard et Paul Alexis ; et voici la lettre que nous recevons ».

« Répondre, grand Dieu ! fouiller dans le tiroir aux vieilles lettres d'amour, remuer la poussière sacrée des tombes ! Ah, non ! mon cœur saignerait trop ! Mes vieux amis des *Soirées de Médan* ont tous un très grand talent que j'admire. Je les ai beaucoup aimés et je les aime beaucoup »…

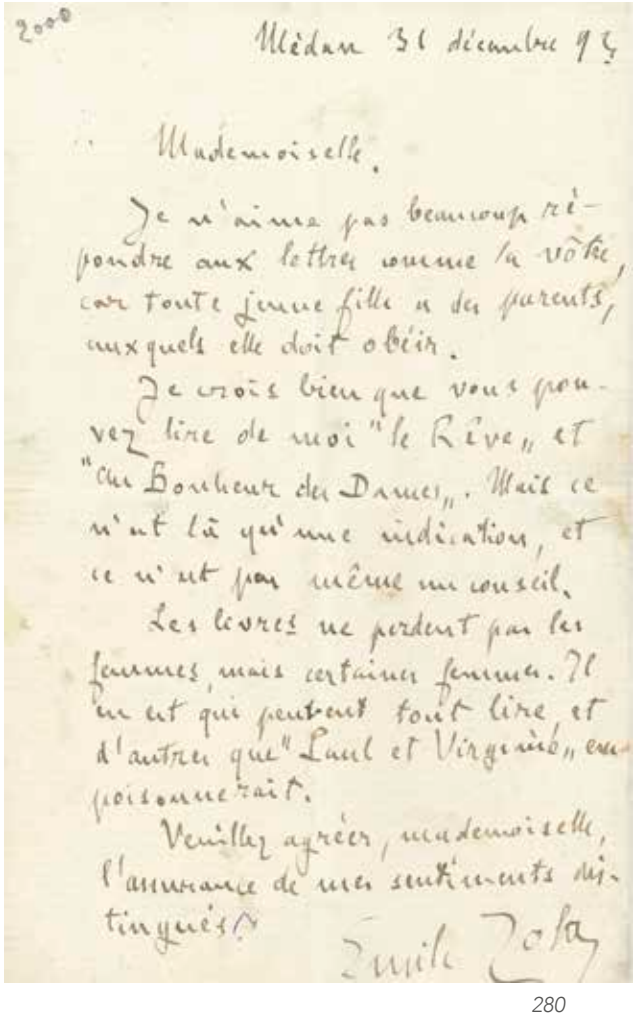

2000

Médan 31 décembre 93

Mademoiselle,

Je n'aime pas beaucoup répondre aux lettres comme la vôtre, car toute jeune fille a des parents, auxquels elle doit obéir.

Je crois bien que vous pouvez lire de moi "le Rêve" et "Au Bonheur des Dames". Mais ce n'est là qu'une indication, et ce n'est pas même un conseil.

Les livres ne perdent pas les femmes, mais certaines femmes. Il en est qui peuvent tout lire, et d'autres que "Paul et Virginie" empoisonnerait.

Veuillez agréer, mademoiselle, l'assurance de mes sentiments distingués.

Emile Zola

280

280. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 31 décembre 1893, à une demoiselle ; 1 page in-8. 500/700 €

Lectures pour jeunes filles.

Il est réticent à lui répondre, « car toute jeune fille a des parents, auxquelles elle doit obéir. Je crois bien que vous pouvez lire de moi *le Rêve* et *Au Bonheur des Dames*. Mais ce n'est là qu'une indication, et ce n'est pas même un conseil. Les livres ne perdent pas les femmes, mais certaines femmes. Il en est qui peuvent tout lire, et d'autres que *Paul et Virginie* empoisonnerait »…

281. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 19 décembre 1894, à un ami [Paul ALEXIS ?]; 1 page in-8. 400/500€

« Mon cher ami, comptez absolument sur moi, je trouverai bien une façon pour que la Société [des Gens de Lettres] soit nettement avec vous ». Mais il doit consulter le Comité… « je vous écrirai, de manière que vous puissiez marcher avec une certitude. Je vais soulever un incident à propos de Me Pouillet, qui déjà plusieurs fois s'est mis du côté des éditeurs »…

On joint une L.S. comme Président du Comité de la Société des Gens de Lettres, contresignée par Charles Chincholle, Édouard Montagne et Gustave Toudouze, 10 février 1893, remerciant l'actrice Renée de Pontry de son concours à leur matinée au théâtre de la Gaité (1 p. in-4, en-tête, fente au pli); plus un reçu signé avec 3 lignes autogr., 24 avril 1894, pour les droits des représentations de *L'Attaque du moulin* (défauts).

282. **Émile ZOLA**. 2 L.A.S., Médan 1895-1896, à un « cher ami » [Paul BOURGET]; 1 page in-8 chaque. 500/700€

28 juin 1895. Il ne peut accepter son invitation, « car je suis cloîtré dans un bien gros travail [*Rome*] et j'évite d'aller à Paris. Mais ce n'est que partie remise, je tiens absolument à causer avec vous. Je rentrerai dans les premiers jours d'octobre, et vous serez bien forcé de séjourner un peu à Paris cet hiver. Donc, je vous guetterai, et nous prendrons un rendez-vous »...

28 mai 1896: « n'ai-je pas oublié chez vous un petit paquet, des coupures de journaux, des articles, qu'on venait de me remettre à la librairie Charpentier ? Si oui, veuillez donc mettre simplement mon adresse et me les envoyer ici; ou bien, pour vous éviter cette peine, faites-les remettre à la librairie Charpentier, qui me les fera parvenir »…

283. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 31 juillet 1895, à Fernand de RODAYS; 1 page in-8. 300/400€

« Je vous prie de ne pas prendre de décision avant de m'avoir vu, car, à la suite de votre lettre, je désire causer avec vous de plusieurs choses.

Dès votre retour à Paris, veuillez me donner un rendez-vous au *Figaro*, à quatre heures, le jour qu'il vous plaira, excepté le mardi et le vendredi »…

284. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 25 mai 1896, au docteur Édouard TOULOUSE; 1 page et demie in-8. 500/700€

Il ira jeudi « chez M. BERTILLON. Et l'on me mesurera tant qu'on voudra, on prendra les empreintes de mes doigts. Je répondrai aussi de vive voix aux questions que vous me posez. Seulement, je voudrais bien qu'on profitât de l'occasion pour prendre aussi ce que vous appelez les temps de réaction. Votre collaborateur ne pourrait-il pas se trouver chez M. Bertillon ? Cela me ferait grand plaisir qu'on ne vînt pas à Médan vendredi matin. Tâchez donc de me débarrasser en un coup. Je vous donnerai une heure et demie pour tous ces examens »...

[Le psychiatre Édouard TOULOUSE (1865-1947) préparait son étude sur Zola, *Enquête médico-psychologique sur les rapports de la supériorité intellectuelle avec la névropathie*.]

285. **Émile ZOLA**. L.A.S., 7 août 1896; 2 pages petit in-8. 300/400€

Il sera « heureux d'être utile à M. Salomé, votre petit-fils, si cela est dans mes moyens. Seulement, en ce moment-ci, Paris est vide, toute affaire est difficile. D'autre part, je suis à la campagne, loin de tout. Et le mieux serait d'attendre la rentrée. Dès les premiers jours d'octobre, je serai à la disposition de M. Salomé, s'il veut bien se présenter chez moi, à Paris, 21 bis rue de Bruxelles, vers six heures »...

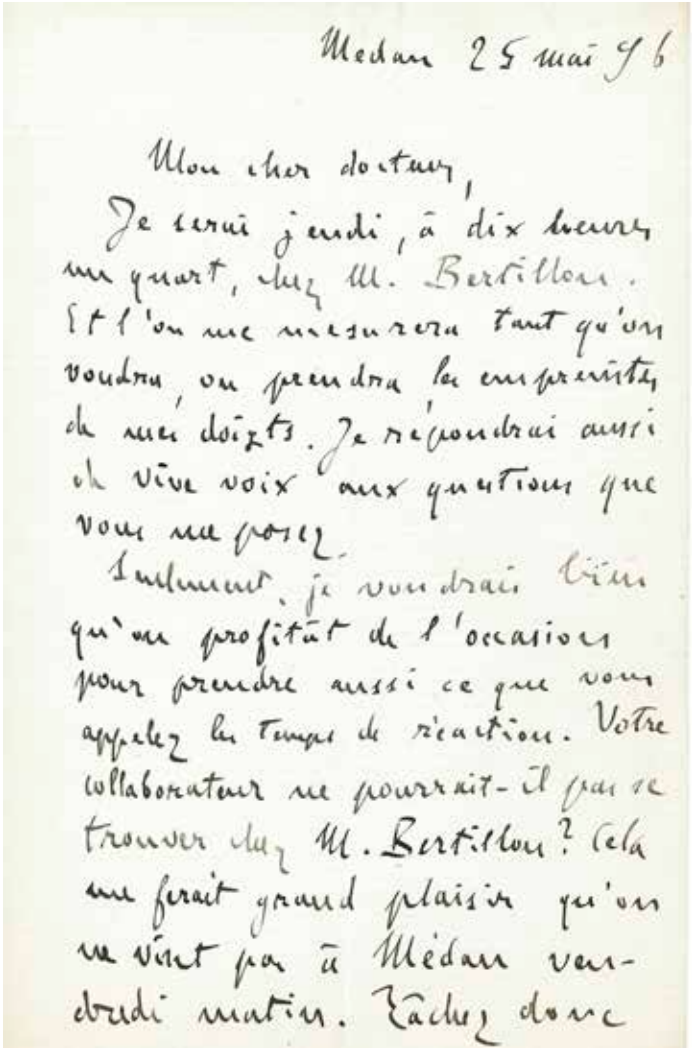
Médan 25 mai 96

Mon cher docteur,

Je serai jeudi, à dix heures un quart, chez M. Bertillon. Et l'on me mesurera tant qu'on voudra, on prendra les empreintes de mes doigts. Je répondrai aussi de vive voix aux questions que vous me posez.

Seulement, je voudrais bien qu'on profitât de l'occasion pour prendre aussi ce que vous appelez les temps de réaction. Votre collaborateur ne pourrait-il pas se trouver chez M. Bertillon ? Cela me ferait grand plaisir qu'on ne vînt pas à Médan vendredi matin. Tâchez donc

284

286. **Émile ZOLA**. L.A.S., 16 décembre 1896, [à l'actrice Marie LAURENT]; 1 page et demie in-8. 300/400€

Il n'a pu réussir auprès de F. de Rodays: «il m'a déclaré qu'il était résolu à ne publier dans *le Figaro* aucun article sur l'Orphelinat des Arts. Il m'a été impossible même d'insister, devant son parti pris formel»…

On joint une L.A.S. à un confrère [Henry Leyret], Paris 16 mars 1898 (1 p. in-8), pour un rendez-vous.

287. **Émile ZOLA**. ***J'accuse…!*** *Lettre au Président de la République*, in *L'Aurore*, 13 janvier 1898; grand folio (62 x 46 cm) de 4 p. (marques de plis). 4000/5000€

Édition originale de ce célèbre appel à la Justice en faveur d'Alfred Dreyfus.

Cette lettre-manifeste, adressée au Président Félix Faure, à la «une» du journal *L'Aurore*, dirigé par Ernest Vaughan, parut deux jours après l'acquittement d'Esterhazy par le Conseil de guerre. Elle marque le début du combat pour la reconnaissance de l'innocence d'Alfred Dreyfus et sa réhabilitation. Elle vaudra à Zola des poursuites judiciaires, qui l'amèneront à s'exiler un temps en Angleterre.

Bon état; pliures d'origine.

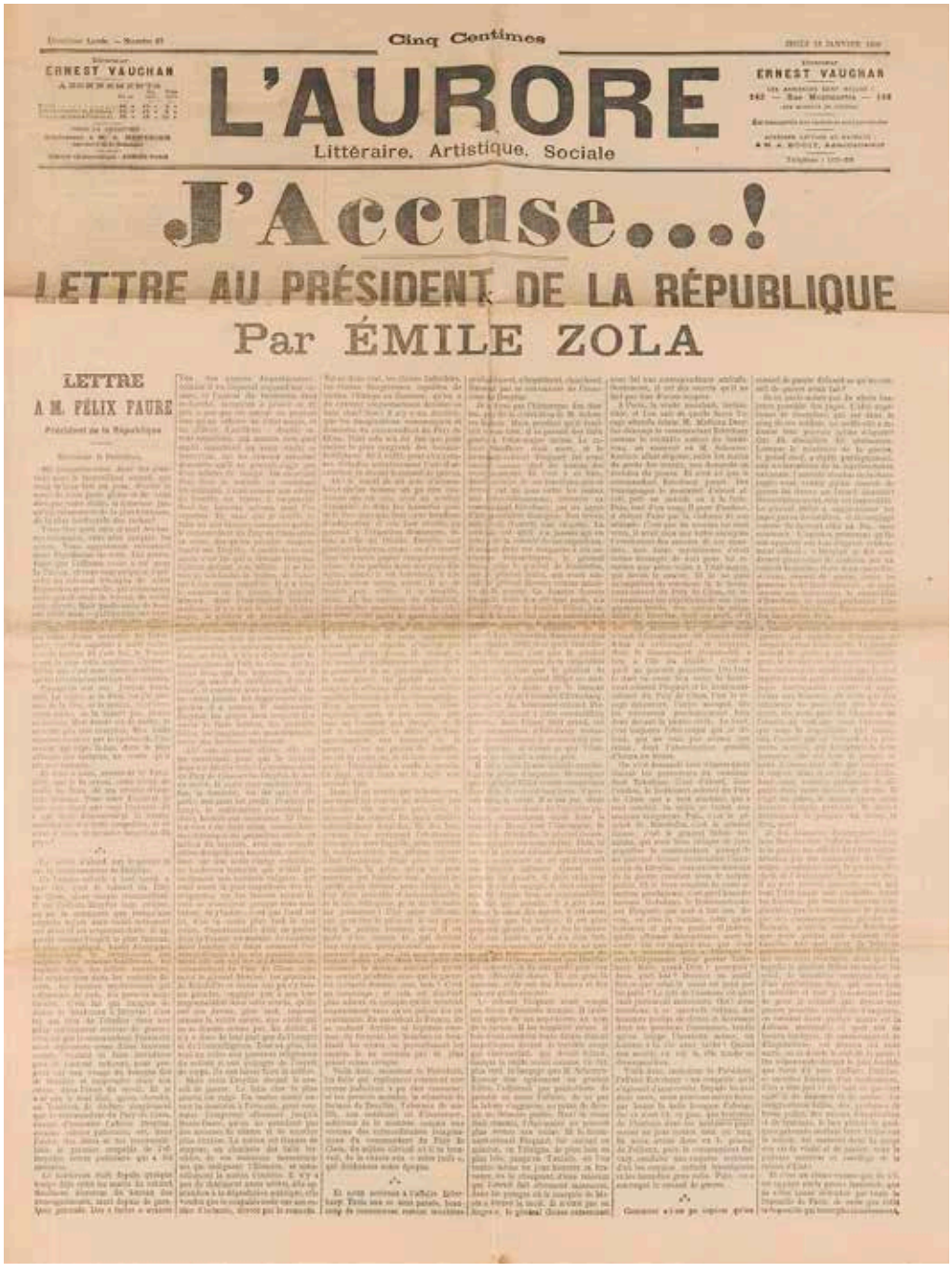
Cinq Centimes

ERNEST VAUGHAN

L'AURORE

Littéraire. Artistique. Sociale

ERNEST VAUGHAN

J'Accuse...!

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Par ÉMILE ZOLA

LETTRE
A M. FÉLIX FAURE
Président de la République

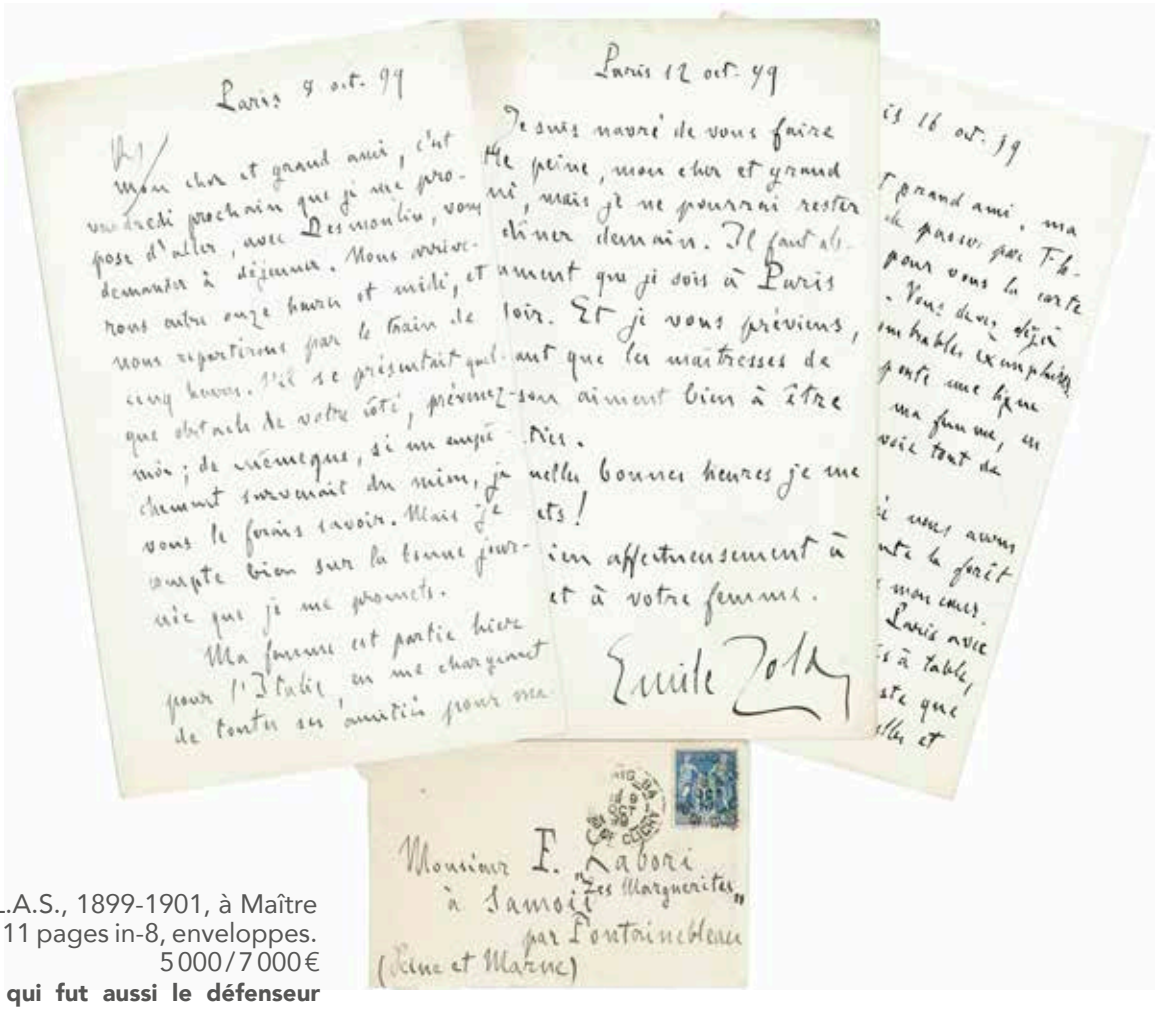

288. **Émile ZOLA**. 7 L.A.S., 1899-1901, à Maître Fernand LABORI ; 11 pages in-8, enveloppes. 5 000 / 7 000 €

À son avocat, qui fut aussi le défenseur d'Alfred Dreyfus.

Paris 8 octobre ***1899***. Zola va aller déjeuner vendredi chez Labori, dans sa villa *Les Marguerites* à Samois, avec Desmoulin : « je compte bien sur la bonne journée que je me promets Ma femme est partie hier pour l'Italie »... – *12 octobre*. Il ne pourra rester dîner le lendemain, car il doit être à Paris le soir : « je vous préviens, sachant que les maîtresses de maison aiment bien à être averties. Quelles bonnes heures je me promets ! »... – *16 octobre*. Zola transmet à Labori la carte postale de sa femme, envoyée de Florence (carte postale jointe, portant une inscription autographe signée d'Alexandrine Zola). « Quelle belle journée nous avons passée vendredi ! J'ai toute la forêt dans ma tête et dans mon cœur. Nous sommes rentrés à Paris avec du retard, mais une fois à table, tout s'efface, et il ne reste que la mémoire des choses belles et heureuses. […] Je viens de voir Mathieu DREYFUS. Nous avons longuement causé. Lui aussi veut marcher résolument. Reposez-vous bien, et, dès votre retour, nous agirons ». [Dreyfus avait été déclaré coupable avec circonstances atténuantes, et le gouvernement voulait le gracier er l'amnistier. Zola souhaitait que le procès reprît, afin de prouver l'innocence de Dreyfus.]. La carte postale envoyée d'Italie par Alexandrine Zola représente Ponce-Pilate montrant le Christ à la foule ; elle porte un texte imprimé en italien, saluant l'avocat et l'apôtre de la vérité, avec l'adresse imprimée « *Illustre Avvocato Fernando Labori* » ; Alexandrine Zola a ajouté au bas de la carte une ligne d'envoi en italien, et signé. – *28 décembre*. Au sujet de l'affaire Judet et du dossier François Zola (que Judet avait calomnié). Zola a vu Waldeck-Rousseau et le général de Galliffet (ministre de la Guerre) : « Tout est arrangé ». Il viendra chercher Labori pour se rendre le 3 janvier au ministère. « Jacques Dhur est autorisé à nous accompagner [...] nous aurons le temps, dans le fiacre, de causer et de nous entendre »…

Paris 23 juillet 1900. Il part pour Médan... « je pense que nous n'avons rien à nous dire d'utile avant octobre. Vous avez bien raison, reposons-nous le plus gaiement possible, prenons des forces pour les luttes futures, car il est impossible que de si grandes choses finissent ainsi. J'ai bon espoir, malgré tout. Notre jour va venir »...

Paris 23 février ***1901***. Zola demande un rendez-vous à Labori : « Il faut pourtant que nous causions et que nous décidions ce que nous allons faire dans l'affaire Judet et dans celle des experts. J'ai été si écrasé de besogne jusqu'ici, que j'ai un peu fait le mort. Mais les jours s'écoulent, il devient nécessaire d'agir »... – *25 février*. « d'après les deux assignations que je vous envoie, il résulte que nous avons jusqu'au 12 mars pour Judet et jusqu'au 15 mars pour les experts. Je vair réfléchir de mon côté et je vous prie de réfléchir du vôtre. Vers la fin de la semaine [...] nous prendrons une décision »...

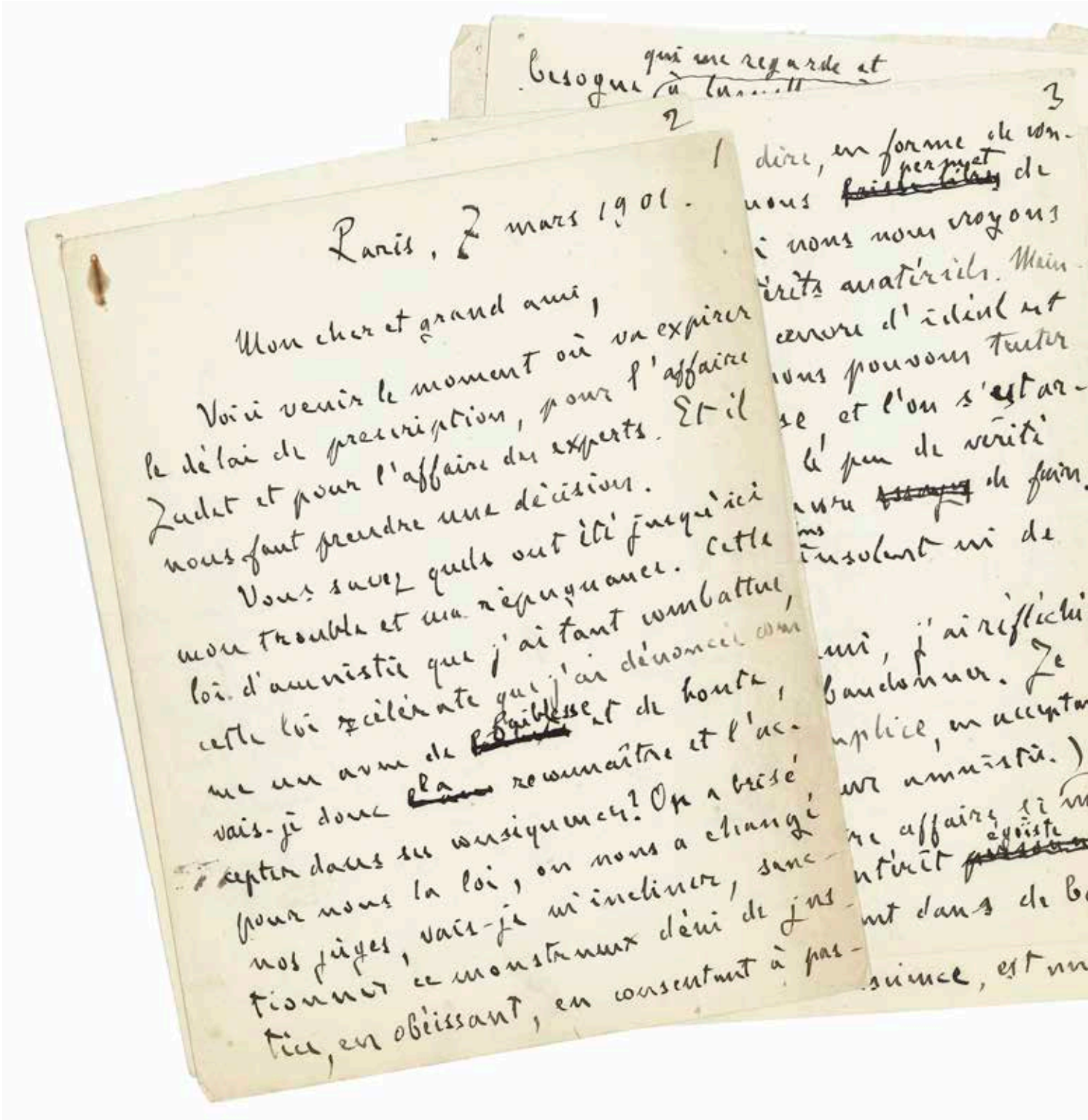

289. **Émile ZOLA**. L.A.S., Paris 7 mars 1901, à Maître Fernand LABORI ; 7 pages petit in-4, avec de nombreuses ratures et corrections. 5 000 / 7 000 €

Magnifique lettre ouverte dans laquelle Zola renonce aux poursuites contre Judet qui avait sali la mémoire de son père, et contre les experts du bordereau de l'affaire Dreyfus, pour ne pas se rendre complice de la « loi scélérate » d'amnistie.

Cette lettre, conçue comme une lettre ouverte et vraisemblablement destinée à *L'Aurore*, n'a pas été publiée à l'époque. Elle est abondamment raturée et corrigée.

…« Vous savez quels ont été jusqu'ici mon trouble et ma répugnance. Cette loi d'amnistie, que j'ai tant combattue, cette loi scélérate que j'ai dénoncée comme un aveu de faiblesse et de honte, vais-je donc la reconnaître et l'accepter dans ses conséquences ? On a brisé pour nous la loi, on nous a changé nos juges, vais-je m'incliner, sanctionner

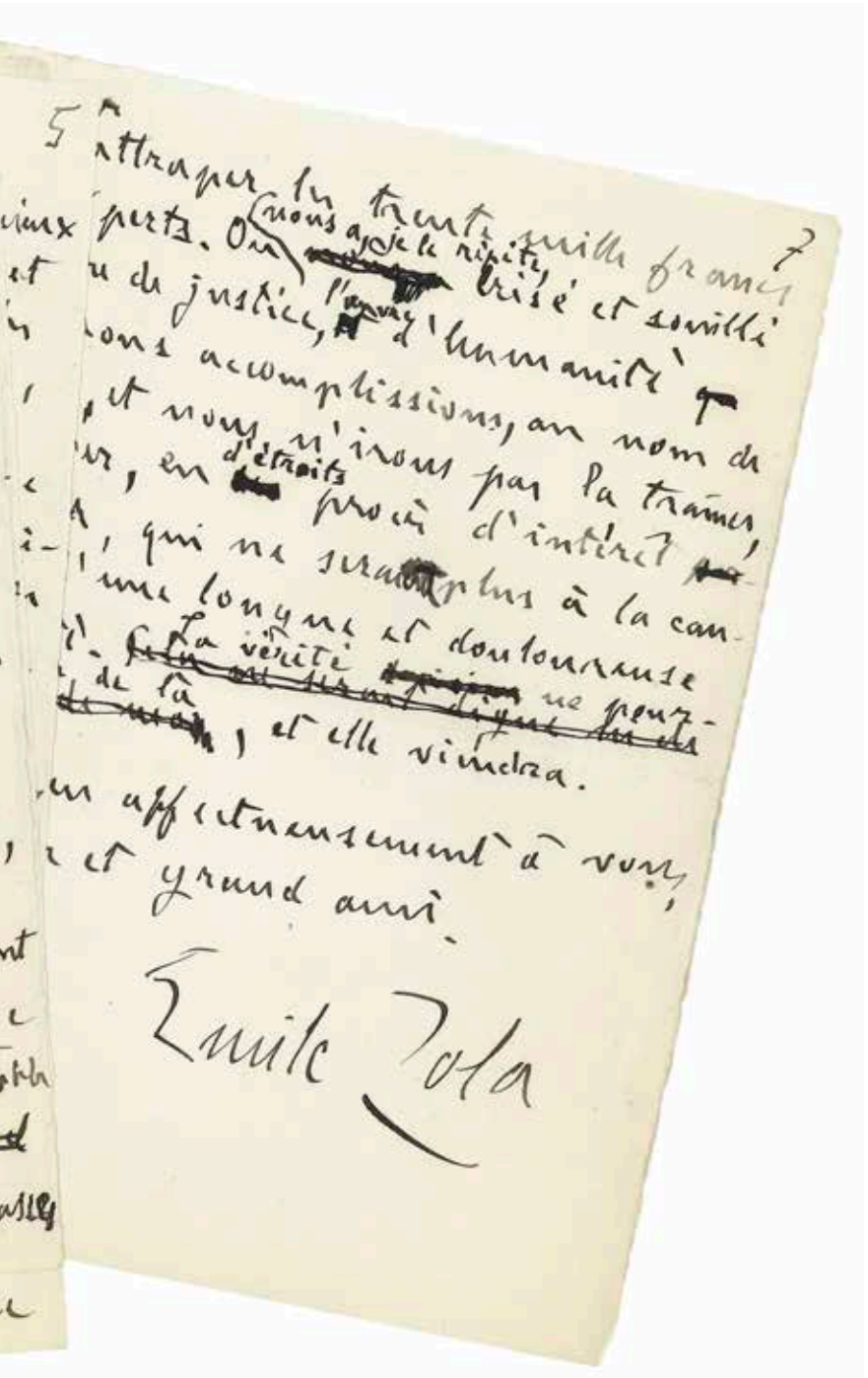

ce monstrueux déni de justice, en obéissant, en consentant à passer par la petite porte qu'on a bien voulu laisser entrebaillée encore, sous le prétexte dérisoire de respecter l'action civile ? Ce serait, il me semble, profiter de l'amnistie, ne plus l'ignorer, ne plus la rejeter dans son abomination totale.

Et, d'autre part, allons-nous accepter cette diminution de nous-mêmes et de nos actes, qu'on nous offre comme une aumône. Nous nous battions pour la vérité, pour la justice, nous défendions une cause sainte, dont la grandeur soutenait nos courages, nous faisions une œuvre magnifique et désintéressée d'équité, d'humanité. Et voilà qu'on la salit, qu'on l'anéantit entre nos mains, et puis on veut bien nous dire, en forme de consolation, qu'on nous permet de plaider au civil, si nous nous croyons lésés dans nos intérêts matériels. Maintenant que notre œuvre d'idéal est dans la boue, nous pouvons tenter de passer à la caisse, et l'on s'est arrangé pour étrangler le peu de vérité que nous tâcherions encore de faire. Je ne sais rien de plus insolent ni de plus humiliant.

Eh bien ! mon ami, j'ai réfléchi et je préfère tout abandonner. Je ne veux pas être complice, en acceptant quoi que ce soit de leur amnistie. Je ne veux pas que notre affaire si noble et si pure d'intérêt égoïste finisse lamentablement dans de basses questions d'argent. Cela me gâterait tout notre effort d'abnégation et de bravoure ».

Zola a obtenu une condamnation à 5 000 francs de dommages-intérêts contre JUDET, « l'insulteur de mon père ». Il ajoute : « Je n'ai dans notre justice sociale aucune confiance, et ce n'est pas à elle en tout cas que j'aurai jamais l'idée de confier mon honneur et celui de mon père. Ma défense et celle des miens, dans des questions de conscience, est une besogne qui me regarde et à laquelle je suffis ».

Quant aux experts Belhomme, Couard et Varinard, qui, « non contents d'avoir commis la stupéfiante et inquiétante erreur de ne pas reconnaître dans le bordereau l'écriture et la main d'Esterhazy, ont eu la triomphante idée d'aggraver leur cas, en me faisant condamner à trente mille francs de dommages-intérêts parce que je les avais accusés "d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement" [...] ils ont fait saisir et vendre mes meubles, pendant mon absence. Leurs trois noms sont à jamais gravés sur un monument impérissable. Pourquoi ne pas les laisser galoper, les poches pleines ? Qu'ils gardent l'argent ! L'âcre ironie de l'aventure en sera plus forte, et il y aura dans l'Affaire un peu plus de bassesse.

Voilà, mon ami, ma décision, que j'avais à vous faire connaître. Après vous avoir tant admiré, tant aimé, aux jours héroïques, dans vos plaidoiries si belles d'éloquence et de courage, je ne vous vois pas disputailler en mon nom, devant une chambre civile, pour encaisser les cinq mille francs de M. Judet ou pour rattraper les trente mille francs des experts. On nous a, je le répète, brisé et souillé l'œuvre de justice, l'œuvre d'humanité que nous accomplissions, au nom de l'idéal, et nous n'irons pas la traîner, l'achever, en d'étroits procès d'intérêt personnel, qui ne seraient plus à la cause que d'une longue et douloureuse inutilité. La vérité ne pourrait venir de là, et elle viendra »…

Paris, 2 mars 1901.

Mon cher et grand ami,

Voici venir le moment où va expirer le délai de prescription, pour l'affaire Judet et pour l'affaire des experts. Et il nous faut prendre une décision.

Vous savez quels ont été jusqu'ici mon trouble et ma répugnance. Cette loi d'amnistie que j'ai tant combattue, cette loi scélérate que j'ai dénoncée comme un acte de faiblesse et de honte, vais-je donc la reconnaître et l'accepter dans ses conséquences? On a brisé pour nous la loi, on nous a changé nos juges, vais-je m'incliner, sanctionner ce monstrueux déni de justice, en obéissant, en consentant à pas-

7

ou pour rattraper les trente mille francs des experts. On nous a, je le répète, brisé et souillé l'œuvre de justice, l'œuvre d'humanité que nous accomplissions, au nom de l'idéal, et nous n'irons pas la traîner, l'achever, en d'étroits procès d'intérêt personnel, qui ne seraient plus à la cause que d'une longue et douloureuse inutilité. La vérité ne pourrait venir de là, et elle viendra.

Bien affectueusement à vous, mon cher et grand ami.

Emile Zola

290. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 18 avril 1900 ; 2 pages in-8. 400 / 500 €

Il est « à la campagne, un peu souffrant, et je crois que le mieux est que vous portiez tout de suite votre manuscrit à Fasquelle. Vous le trouverez le matin vers onze heures […] Expliquez-lui simplement votre cas, il vous lira et prendra une décision. Je ne vous promets pas de lui faire prendre votre œuvre, car je n'ai jamais pesé sur la conscience de personne. Mais je vous assure que votre œuvre sera examinée avec soin, et que, s'il la refuse, il vous dira pourquoi »…

291. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 30 juin 1901, à Jules CLARETIE ; 1 page et demie in-8. 500 / 600 €

Il lui recommande « un de vos justiciables, M. Pierre Bouthors, qui va concourir pour le prix de comédie, le 24 juillet. L'année dernière, il a obtenu un deuxième accessit ; et il s'agit pour lui, cette année, la dernière, de vaincre, en obtenant une récompense plus haute. Je lui trouve du talent, et j'ai voulu simplement appeler sur lui votre bienveillante attention. Sans doute, le mérite l'emporte toujours ; mais il n'est pas mauvais d'aider la fortune. Enfin, je vous sais plein de bienveillance dans votre équité »...

On joint une L.A.S., 8 juin 1901, concernant une recommandation pour un emploi auprès de Charles Rolland (1 p. in-8).

292. **Émile ZOLA**. L.A.S., Médan 27 septembre 1902, au directeur du journal *Le Radical* ; 1 page in-8. 500 / 600 €

Deux jours avant sa mort. Il prie de lui adresser *Le Radical*, « à partir du numéro qui paraîtra le lundi matin 29 sept., […] à Paris, rue de Bruxelles, 21 bis »… [C'est dans cet appartement parisien que Zola est mort le 29 septembre.]

On joint une L.A.S., Paris 4 février 1902, refusant de se joindre à une souscription (1 p. in-8).

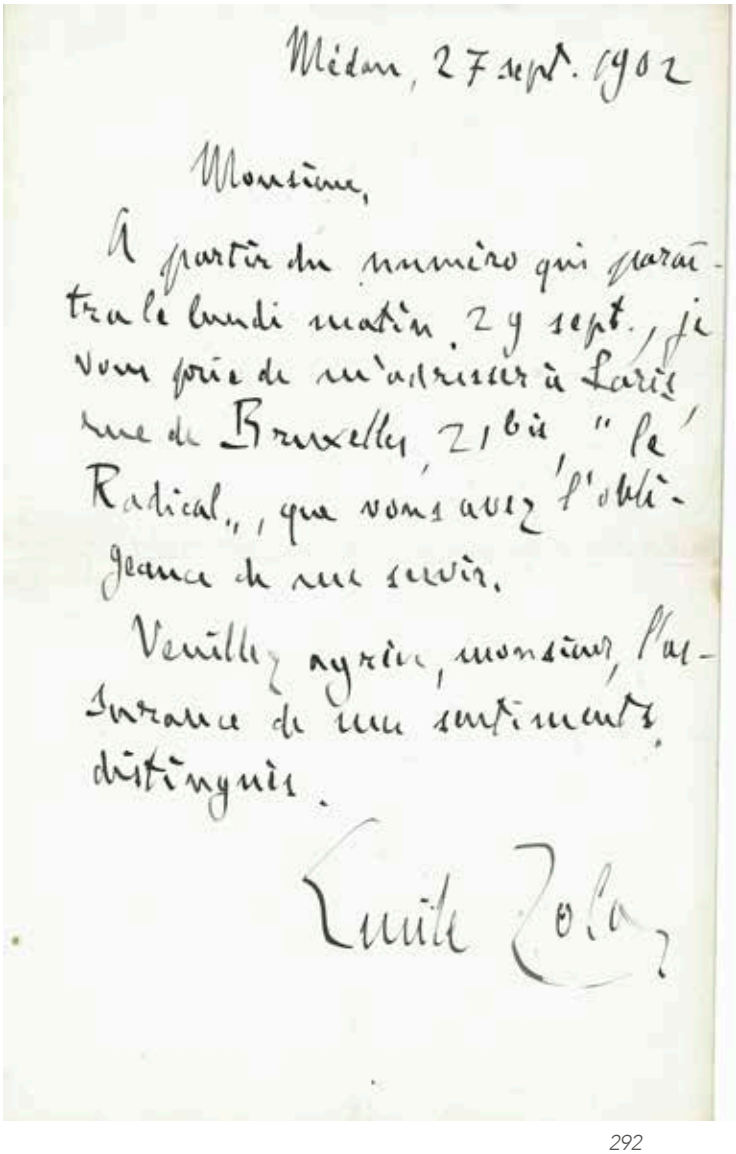
Médan, 27 sept. 1902

Monsieur,

A partir du numéro qui paraîtra le lundi matin, 29 sept., je vous prie de m'adresser à Paris rue de Bruxelles, 21 bis, "le Radical", que vous avez l'obligeance de me servir.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Emile Zola

292

293. **Émile ZOLA**. 42 cartes de visite autographes signées, à Henry CÉARD ; quelques enveloppes. 1 500 / 1 800 €

Billets amicaux. Invitations à Paris ou Médan (une destinée à Th. Duret) ; rendez-vous ; soirées au Théâtre Libre ; remerciements pour des articles et pour des renseignements ; il doit terminer son Salon…

On joint 5 cartes de Mme Zola et une de W. Busnach.

294. **Alexandrine ZOLA, née Méley** (1839-1925) épouse d'Émile Zola. 4 L.A.S., mai-août 1904, [à Frantz JOURDAIN] ; 14 pages in-8 ou in-12 (deuil). 250 / 300 €

Au sujet du tombeau de Zola, conçu par l'architecte Frantz JOURDAIN (1847-1935). *18-21 mai.* Elle demande à Frantz Jourdain de venir au cimetière Montmartre présenter lui-même « à tous nos amis, les intimes, les connus et les inconnus, le superbe monument que votre grande affection pour mon cher mari vous a inspiré ». Au lendemain de cette réunion, en remerciement et admiration de son œuvre, elle le prie d'accepter le « couteau à papier » que Zola utilisait à Médan. – *24 août.* Elle se réjouit qu'il vienne déjeuner à Médan avec Alfred BRUNEAU à qui il doit remettre, comme parrain, le brevet d'officier de la Légion d'Honneur ; elle veut l'entretenir d'un problème de limite de terrain…

295. [**Émile ZOLA**]. 4 lettres et documents divers, et 3 imprimés. 300 / 400 €

PHOTOGRAPHIE d'Émile Zola avec son ami l'éditeur Georges CHARPENTIER, annotée par Catherine Stevens (15,3 x 11 cm, montée sur carte).

Victor MARGUERITTE. L.A.S. à Hugues Rebell, [1900], le remerciant après la lecture de *La Camorra*, et lui adressant *Le Désastre*.

Docteur Jacques ÉMILE-ZOLA. L.A.S., 20-4-1955, autorisant la publication de lettres de son père.

Henri GUILLEMIN. Manuscrit autographe de sa préface à *Germinal* en 1966 (14 p. in-4 avec ratures et corrections, au dos de programmes de l'ORTF).

Imprimés : – *Telegramma*, pétition (en italien) des habitants de Volterra s'élevant contre la condamnation de Zola ; – *Au Panthéon… Jamais !* tract-affiche contre l'entrée de Zola au Panthéon, avec vignette de Millo (Auxerre, impr. du *Petit Patriote*) ; *Zola au Panthéon*, caricature et chanson par Pierre du Martroy.

On joint un petit dossier de coupures de presse sur la mort de Zola (avec notice ms), et 3 invitations au pèlerinage littéraire de Médan (1905, 1922, 1984), avec carte postale de la maison de Médan.

Sur Émile ZOLA : voir aussi les n°s 58, 181, 206, 215, 218, 296, 421, 525.

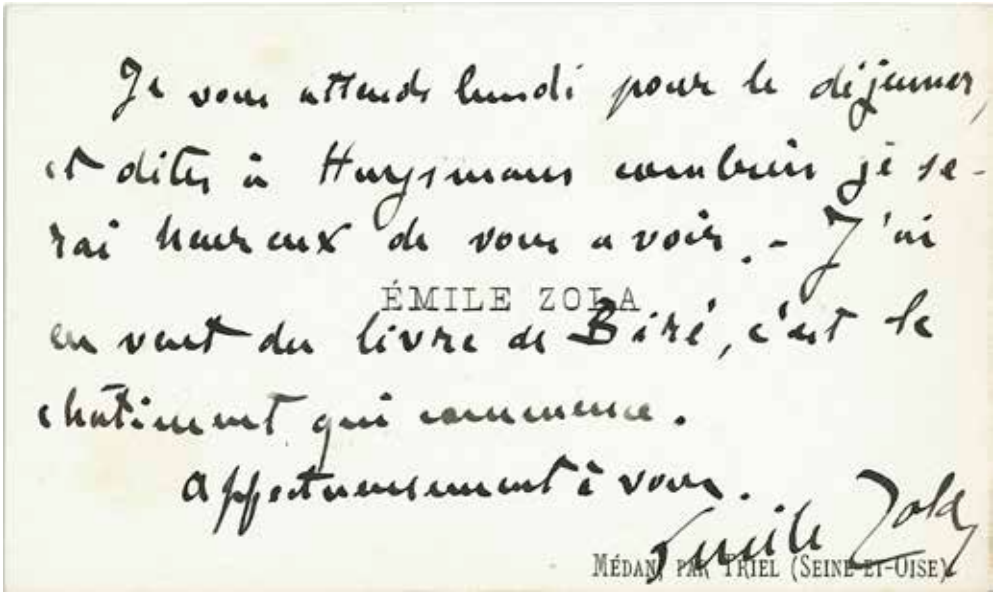
Je vous attends lundi pour le déjeuner, et dites à Huysmans combien je serai heureux de vous avoir. – J'ai
ÉMILE ZOLA
eu vent du livre de Biré, c'est le châtiment qui commence.
Affectueusement à vous.
Émile Zola
MÉDAN, PAR TRIEL (SEINE-ET-OISE)

293

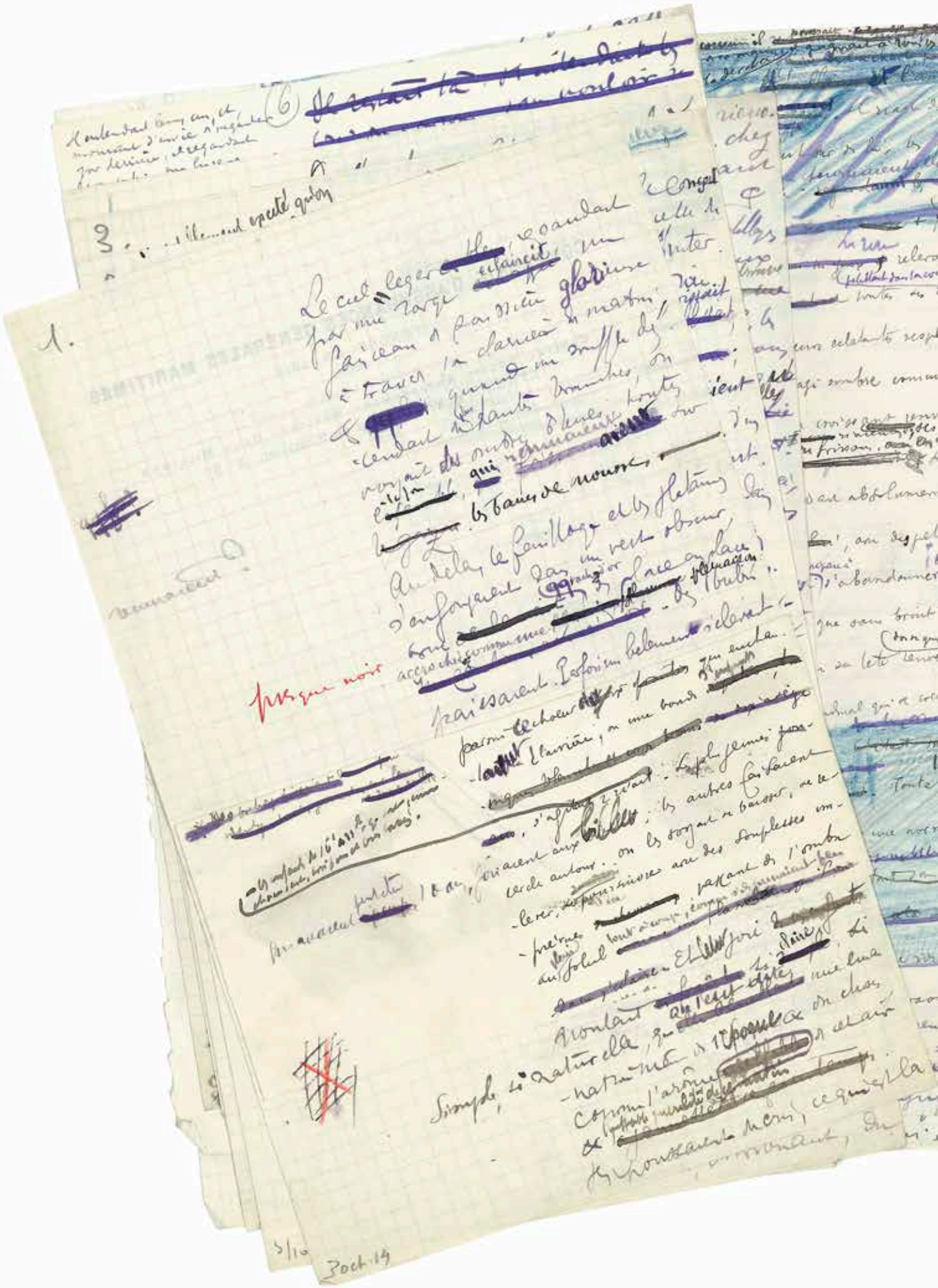

Mardi 18 juin



Mr. René de St-Marceaux
en chapeau de jardin de la Cuillère
[illegible] dans des prunes, à Cuy St-Fiacre

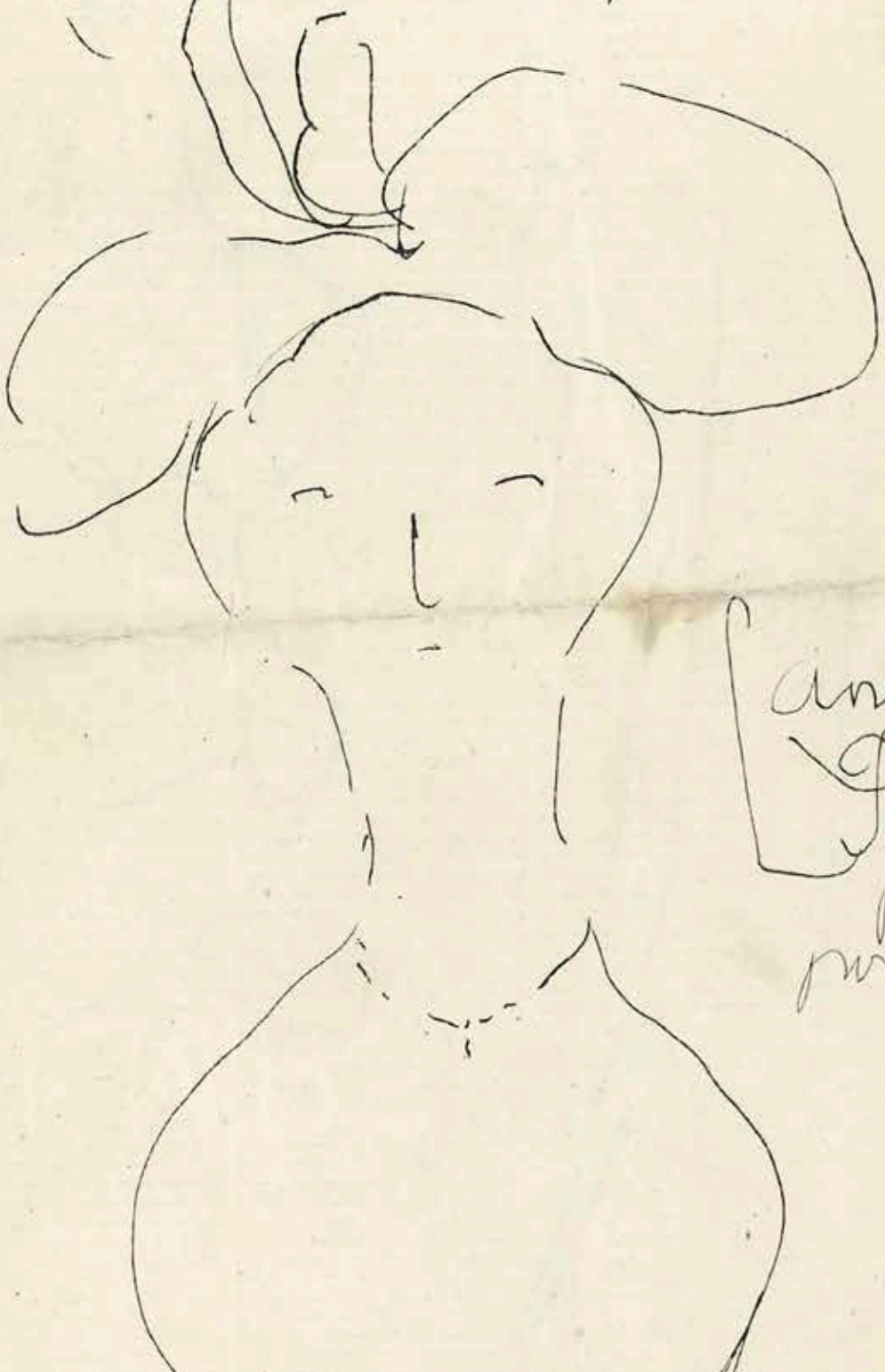

analyses et
portraits
par M. S.
pour R. H.

Lot 484

296. **Paul ADAM** (1862-1920). MANUSCRIT autographe signé, [1902] ; 1 page in-4 avec ratures et corrections. 100/120€

Hommage à Émile ZOLA.

« Avec Flaubert, Balzac et Taine, Zola me semble avoir interprété pleinement l'âme française au XIXe siècle. En ce qui regarde la morale il a presque détruit le principe d'hypocrisie, forcé les esprits à la franchise, jeté bas les masques sentimentaux des instincts, rétabli la nudité terrible de nos pensées véridiques. Au point de vue littéraire il a seul inauguré l'étude des foules, et objectivé ce que les sociologues appellent l'interpsychologie […] Enfin il fut un grand citoyen qui sacrifia ses intérêts et sa gloire au culte de la justice. Sa pauvreté première, sa probité d'artiste, son intransigeance dans les luttes, sa fermeté d'âme sont à proposer éternellement en exemple. Ce nom est digne de notre dévotion ».

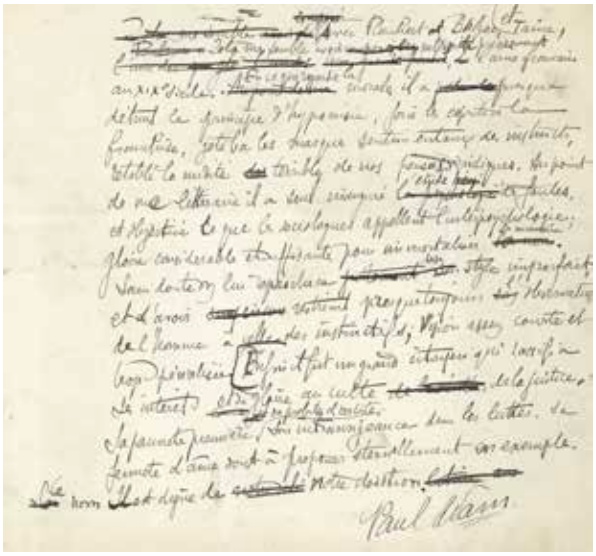

296

297. **Gabriele d'ANNUNZIO** (1863-1938). L.A.S., Paris, Hôtel d'Iéna dimanche [1913 ?], à un ami ; 4 pages in-8 à sa devise *Per non dormire* (encadrée). 500/700€

Sur le vol de *la Joconde*. [Vincenzo Peruggia avait volé au Louvre, le 21 août 1911, le tableau, qui ne fut retrouvé qu'en 1913.]

Il est de passage à Paris, et écrit « un récit – très curieux – intitulé *L'homme qui a volé la Joconde*. J'ai besoin de reconstituer sur les lieux l'admirable vol ». Il aimerait obtenir du directeur du Louvre « la permission de visiter *les lieux* (petite porte, escalier, cour, etc.). Il s'agit d'une sorte de roman plus ou moins fantastique. L'homme de la gare d'Orsay vint m'apporter le tableau dans la forêt de la Teste, près de Bordeaux. Je vous raconterai cela »…

298. **Gabriele d'ANNUNZIO** (1863-1938). PHOTOGRAPHIE signée, 1920 ; carte postale. 300/400€

Portrait de D'Annunzio en uniforme, assis, une assiette sur les genoux, signé et daté : « Gabriele d'Annunzio 1920 ».



298

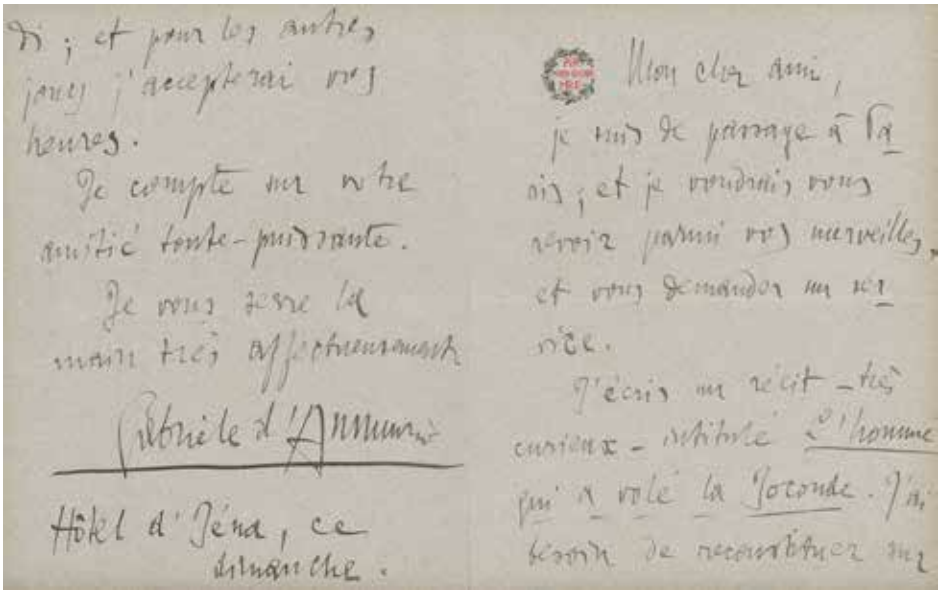

297

299. **Guillaume APOLLINAIRE** (1880-1918). L.A.S. « Gui », Nîmes 26 décembre 1914, à Louise de COLIGNY-CHÂTILLON ; 4 pages in-8 au crayon sur papier du *Gd Hôtel du Midi & de la Poste*. 2000/2500€

Belle lettre amoureuse à Lou.

« Mon amour très chéri, aujourd'hui 2 lettres de toi […] Tu penses si je suis content. Quartier libre encore mais comme il faut revenir à 3 h. pour l'abreuvoir, je n'ai pas osé demander la permission de la botte l'ayant eue hier et comptant la demander demain. Je te télégraphierai l'heure de mon arrivée à Nice. […] on peut avoir ici de bonnes chambres à 20 fr. par mois »…. Mais les nouvelles ne sont « pas bonnes. Un brigadier qui a sa femme à Compiègne a dit qu'elle lui a écrit qu'on allait évacuer cette ville. Et Compiègne prise, c'est Paris menacé, investi peut-être et alors adieu projets charmants, argent à venir ! Ma chérie, moi je t'adore chaque minute davantage. Ta dépêche d'hier a été pour moi un bonheur exquis. Oui ! mon Noël c'est ton amour et ta dépêche t'amenait si près de moi que je l'ai baisée mille fois. Je ne m'étonne pas que tu ailles prier Dieu à l'église. Toutes les grandes questions, a dit Donoso-Cortes (si ce ne sont pas les propres termes c'est du moins le sens), toutes les grandes questions, toutes les grandes choses, vont à la théologie ou en viennent. Rien d'étonnant que notre amour, la plus grande chose que nous connaissions, ma chérie, aille vers Dieu. […] Oui chérie j'ai eu le plus beau Noël possible – ton amour ! Chérie, je tiendrai toutes les promesses que je t'ai faites. Non, je ne te demande pas de men relever et je ne veux en rien jamais te faire de peine. J'ai du courage pour tout, sauf pour tout ce qui pourrait te menacer toi et notre amour ».

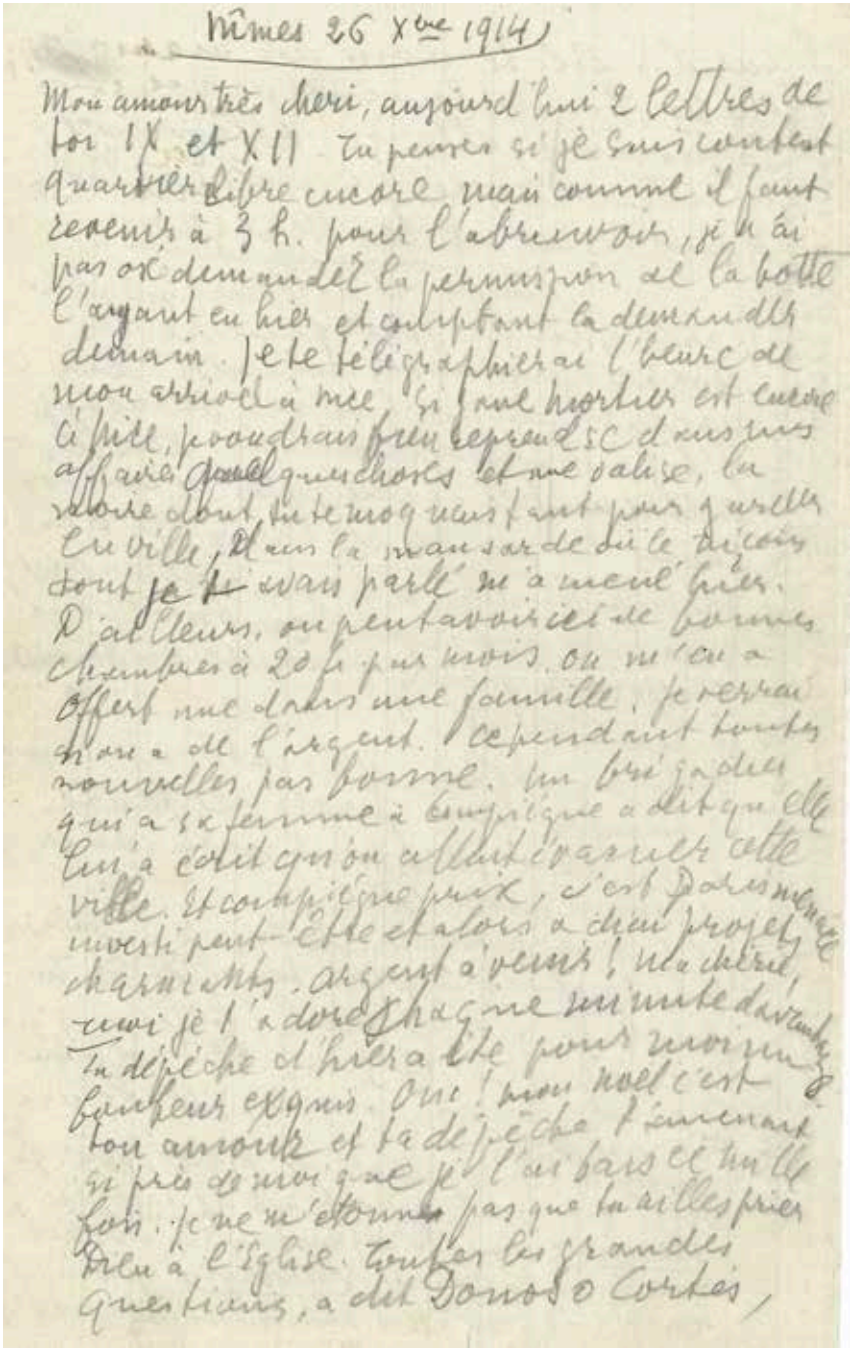
Nîmes 26 Xbre 1914

Mon amour très cheri, aujourd'hui 2 lettres de toi IX et XII Tu penses si je suis content Quartier libre encore mais comme il faut revenir à 3 h. pour l'abreuvoir, je n'ai pas osé demander la permission de la botte l'ayant eue hier et comptant la demander demain. Je te télégraphierai l'heure de mon arrivée à Nice. Si une hôtelier est encore à Nice, pourrais-tu reprendre ce mien appartement quelques jours et me dire, la valise, la valise d'abord, de te moquer un instant pour quelle ville, dans la mansarde où le dessin dont je t'avais parlé me a mené grâce. D'ailleurs, on peut avoir ici de bonnes chambres à 20 fr par mois. On me l'a offert une dans une famille, je verrai si on a de l'argent. Cependant toutes nouvelles pas bonne. Un brigadier qui a sa femme à Compiègne a dit qu'elle lui a écrit qu'on allait évacuer cette ville. Et Compiègne prise, c'est Paris menacé investi peut-être et alors adieu projets charmants. argent à venir ! Ma chérie, moi je t'adore chaque minute davantage. Ta dépêche d'hier a été pour moi un bonheur exquis. Oui ! mon noël c'est ton amour et ta dépêche t'amenant si près de moi que je l'ai baisée mille fois. Je ne m'étonne pas que tu ailles prier Dieu à l'église. Toutes les grandes questions, a dit Donoso Cortes,

Son secrétaire Jean MOLLET s'est montré sceptique quant à son amour : « J'ai bien ri et l'ai engueulé dans ma réponse. Ce brave imbécile a vraiment une mauvaise opinion de moi. Mais je ne peux lui expliquer toute la force de cet amour qui est pour moi plus que le ciel, ma toute chérie ».

Il parle ensuite d'Eugène MONTFORT, dont la revue *Les Marges* avait été en partie financée par le mari allemand de Marie Laurencin. : « il ne parle que de pourfendre les Boches après avoir mendié leur argent puisqu'il avait beaucoup d'actionnaires allemands, Kessler entre autres, et que moi dans ma revue *Les Soirées de Paris*, je n'ai jamais voulu d'argent allemand, sauf des abonnés, car on ne peut empêcher quelqu'un de s'abonner à une revue ».

Et il termine : « Je t'aime de toutes mes forces, de toute mon âme, de tout mon cœur, de tout mon être. Il fait un froid de chien. Je t'embrasse partout et mords tes lèvres. Tu fais le lézard au soleil, belle indolente ».

Il ajoute qu'il a visité la Maison Carrée, et le musée de Nîmes, « pour y voir l'original du portrait de Lucrèce Borgia dont la reproduction ornait mon livre *La Rome des Borgia* paru en 1913 et qui a eu beaucoup de succès »...

Lettres à Lou, n° 27.

300. **Guillaume APOLLINAIRE** (1880-1918). L.A.S. « Gui », [10 août 1915], à Lou ; 1 page in-12, adresse autographe « La comtesse de Coligny-Châtillon, 202 Bd St Germain, Paris (7e) » ; sur carte-lettre militaire aux drapeaux tricolores. 1 000 / 1 200 €

Lettre de guerre à Lou.

« Ma chérie. À partir de demain mes lettres partiront ouvertes et seront closes par l'officier censeur. Arrange-toi pour de retour chez T. pouvoir m'écrire. De la zone de l'intérieur tes lettres partent fermées, mais de retour dans ton patelin de la zone des armées je sais pas. Tu es civile peut-être pourras-tu m'écrire directement ce qui est plus simple. Je t'aime tout plein, ma chérie, et t'embrasse partout de la façon la plus folle. Écris-moi je n'ai plus de tes lettres ». Au dos de la lettre, Apollinaire a noté : « Envoi du brig. G. de Kostrowitzki. 38e Art. 45e Brie. Secteur 138 ».

Lettres à Lou, n° 199.

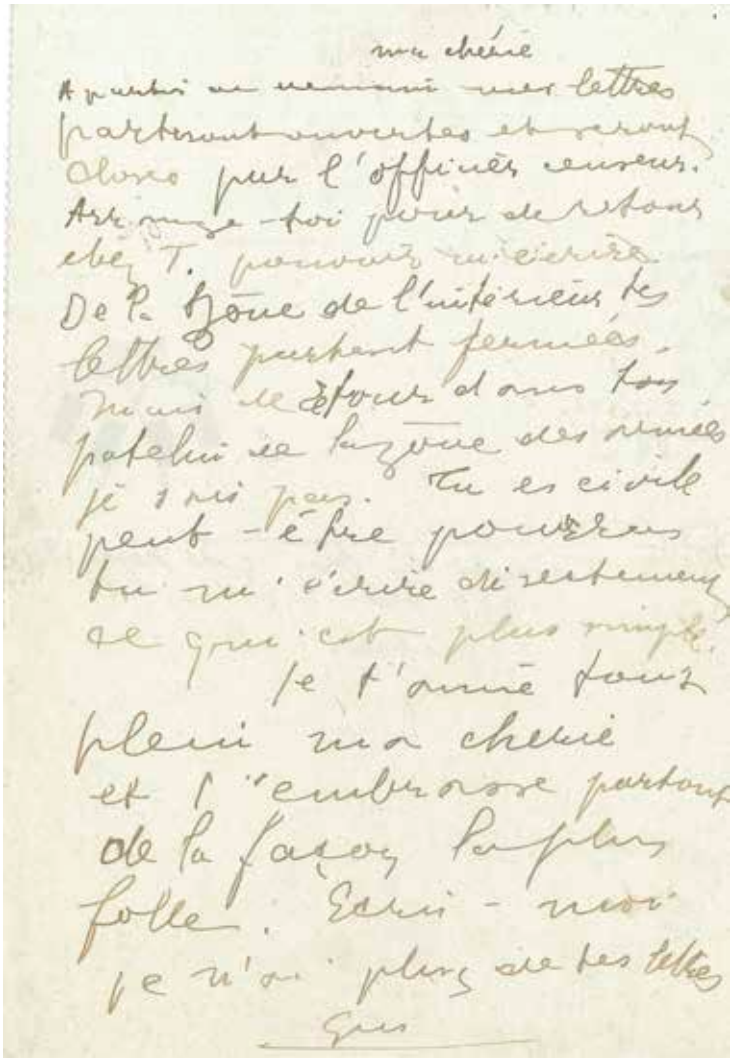

300



301

301. **Guillaume APOLLINAIRE** (1880-1918). Poème autographe ; sur 1 page petit in-8. 1 000 / 1 500 €

Brouillon d'un poème de 5 vers recueilli dans *Le Guetteur mélancolique* (1952), après prépublication à l'automne 1951 dans les *Cahiers de la Pléiade* (vol. XIII)., avec ratures et corrections.

« Je ne sais plus ni si je l'aime
Ni si l'hiver sait mon noir péché
Le ciel est en manteau de laine »…

Au-dessus du poème, Apollinaire a noté deux idées de vers « L'aquilon comme un assassin » et « mourir d'amour ou poitrinaire ».

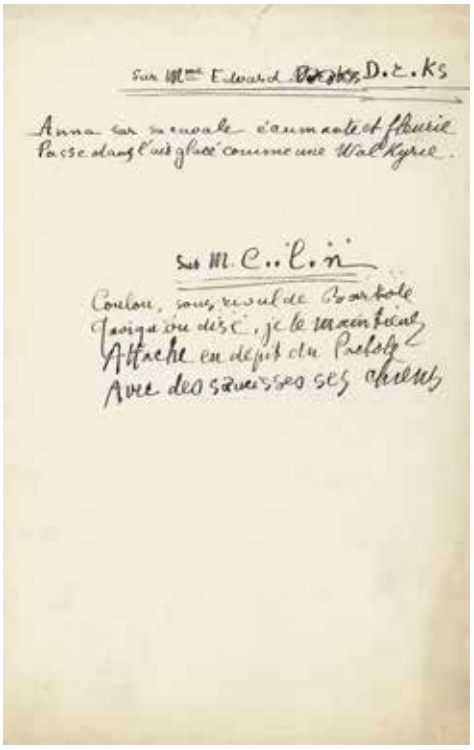

302

302. **Guillaume APOLLINAIRE** (1880-1918). 2 POÈMES autographes, [1911] ; demi-page grand in-8 (au dos, en-tête et vignette de l'*Hôtel zu den vier Jahreszeiten München*). 1 000 / 1 200 €

Sur Mme Edvard D.r.ks. Distique inédit inspiré par l'épouse du peintre norvégien Edvard DIRIKS (1855-1930), célébré à plusieurs reprises par Apollinaire dans ses chroniques d'art, notamment comme « Peintre du vent » (1er mai 1908).

« Anna sur sa cavale écumante et fleurie
Passe dans l'air glacé comme une Walkyrie ».

Sur M. C..l.n. Amusant quatrain publié sous le titre *Sur un magistrat*, à la fin d'une chronique de *La Vie anecdotique* (*Mercure de France*, 16 juillet 1911), consacrée aux « impromptus de Jean Moréas », avec deux autres « impromptus qui m'avaient échappé » ; le magistrat en question est Marcel COULON (1873-1959), qui était aussi critique littéraire.

« Coulon, sous-rival de Bartole
Quoi qu'on dise, je le maintiens,
Attache en dépit du Pactole
Avec des saucisses ses chiens ».

303. **Louis ARAGON** (1897-1982). L.A.S. « Louis A. », Lundi [février 1919], à Jean COCTEAU ; 2 pages in-4, enveloppe. 500 / 700 €

Curieuse lettre relative à la préparation du premier numéro de *Littérature* – qui paraît le 1er mars 1919 (le jour même où cette lettre arrive à Paris), et dont les dadaïstes ont exclu Cocteau et Max Jacob, alors que Cocteau a inondé Aragon de lettres pour faire accepter sa collaboration.

... « Mais vous voyez bien que je ne vous croyais pas capable de ces vilenies puisque je vous écrivais encore. Si je les avais admises, le silence et le mépris. Seulement vous cherchez des responsables : il y en a plus loin que ceux à qui vous pensez et de qui je serais prêt à tout admettre, parce que je ne sais pas aimer à demi. Je reconnais ici une méchanceté qui s'est déjà exercée contre ceux que j'aime. Je répugne à vous livrer son visage. Au delà des malentendus il est tout de même une propreté, je ne suis pas agent des mœurs ».

Aragon est en Allemagne « parmi les usines et les chemins de fer. Mes amis m'écrivent ; une revue aux couleurs du jour, mon nom près du leur quand je reviendrai. Aussitôt, bonheur de se compromettre, j'exige qu'ils me lient à eux dès le premier pas. Tout se passe en dehors de moi, au pays de la confiance. Soudain cette aventure à pleurer. Mes amis écoutent d'autres gens, croient qu'on me berne, qu'on m'arrache à eux. Je ne sais plus sur quel ton crier la vérité »...

Aragon supplie Cocteau d'avoir foi en lui jusqu'à son retour et « d'aimer, un peu, malgré lui-même, mon ami André [BRETON], l'image de toute pureté »...

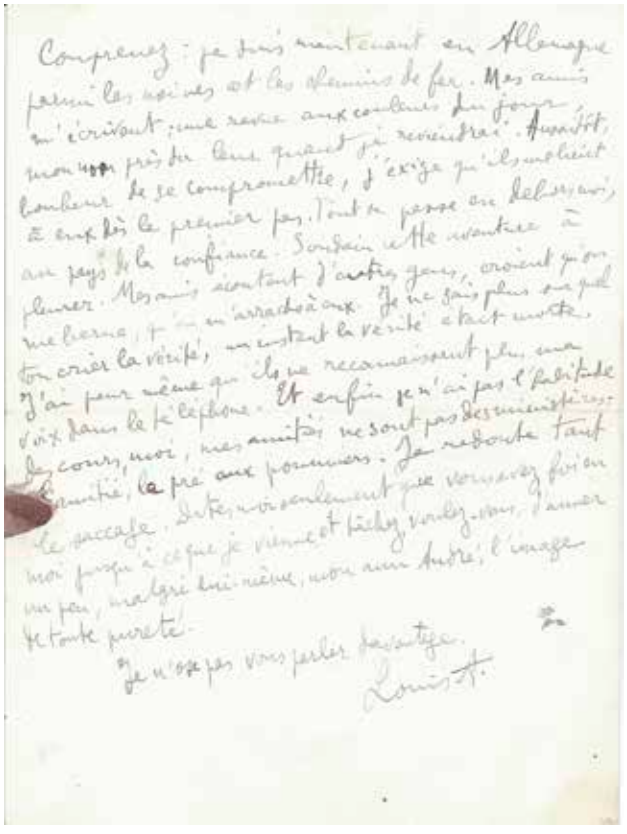

303

304. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe signé, avec L.A.S. d'envoi [à André GIDE], ***La Demoiselle aux Principes***, [1918] ; 5 et 1 pages petit in-4 (25,5 x 22 cm). 1 500 / 2 000 €

Manuscrit complet de ce conte recueilli dans *Le libertinage* (Éditions de la Nouvelle Revue Française, 1924). Il a été d'abord publié dans *Les Écrits nouveaux* (II, 10, août-septembre 1918). Marqué, au dire d'Aragon lui-même, d'un certain dandysme, ce conte, d'inspiration gidienne dans le style de *Paludes*, y fut dédié à André GIDE.

« La Marchande offrait des violettes : Denis les acheta, puis, embarrassé, les tendit à Céline qui fut la première femme venue. Elle croyait à deux vérités : l'immortalité de l'âme et l'omnipotence de l'amour »… Le conte insère un poème de 12 vers composé par Denis.

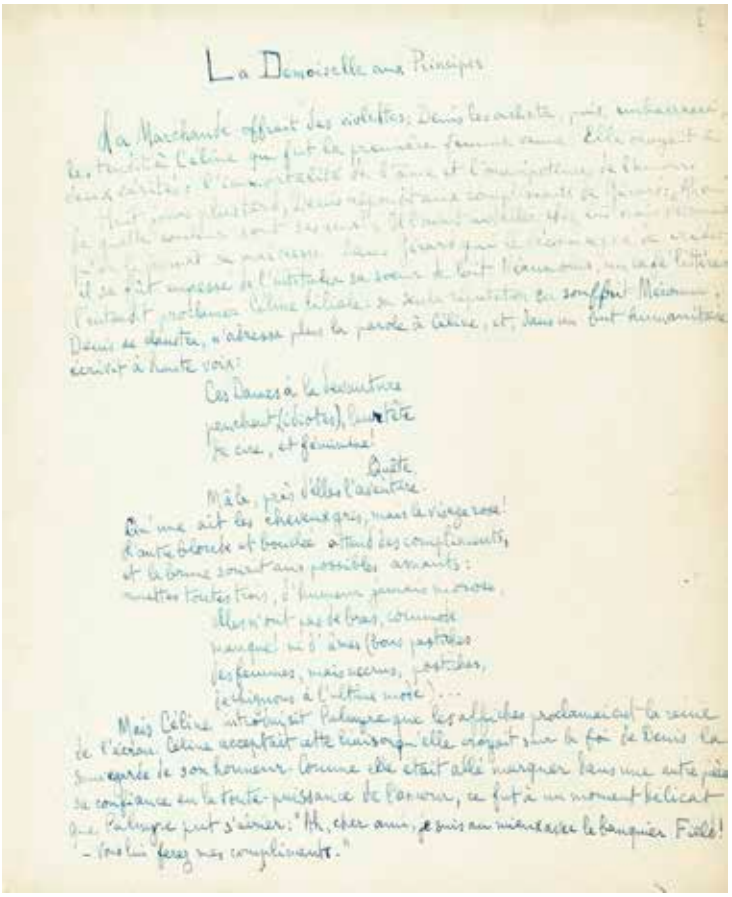
La Demoiselle aux Principes

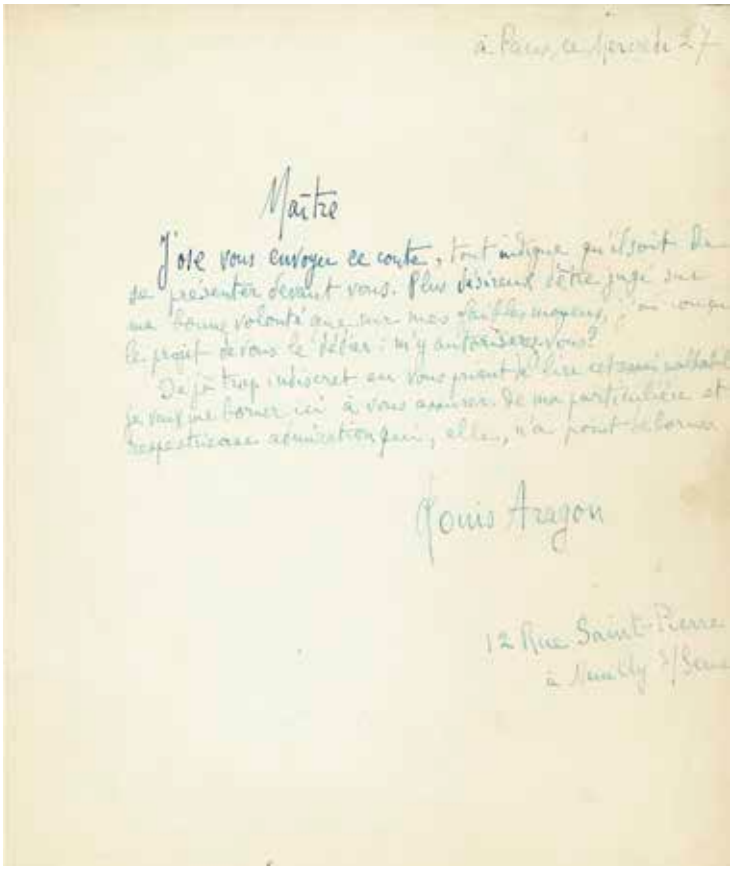
Maître

J'ose vous envoyer ce conte, tout indigne qu'il soit de sa présenter devant vous. Plus désireux d'être jugé sur ma bonne volonté que sur mes faibles moyens, j'ai conçu le projet de vous le dédier : m'y autoriserez-vous ?

Déjà trop indiscret en vous priant de lire cet essai malhabile, je veux me borner ici à vous assurer de ma particulière et respectueuse admiration qui, elle, n'a point de bornes »…

Louis Aragon

12 Rue Saint-Pierre

Le manuscrit est soigneusement mis au net, à l'encre turquoise sur des feuillets de papier vélin fort ; il est signé « Louis Aragon ». Il est resté inconnu des éditeurs des *Œuvres romanesques complètes*, qui n'ont recensé aucun manuscrit pour ce conte.

Il est accompagné d'une **lettre d'envoi à André GIDE**, le mercredi 27 [février ou mars 1918] : « Maître J'ose vous envoyer ce conte, tout indigne qu'il soit de sa présenter devant vous. Plus désireux d'être jugé sur ma bonne volonté que sur mes faibles moyens, j'ai conçu le projet de vous le dédier : m'y autoriserez-vous ? Déjà trop indiscret en vous priant de lire cet essai malhabile, je veux me borner ici à vous assurer de ma particulière et respectueuse admiration qui, elle, n'a point de bornes »…

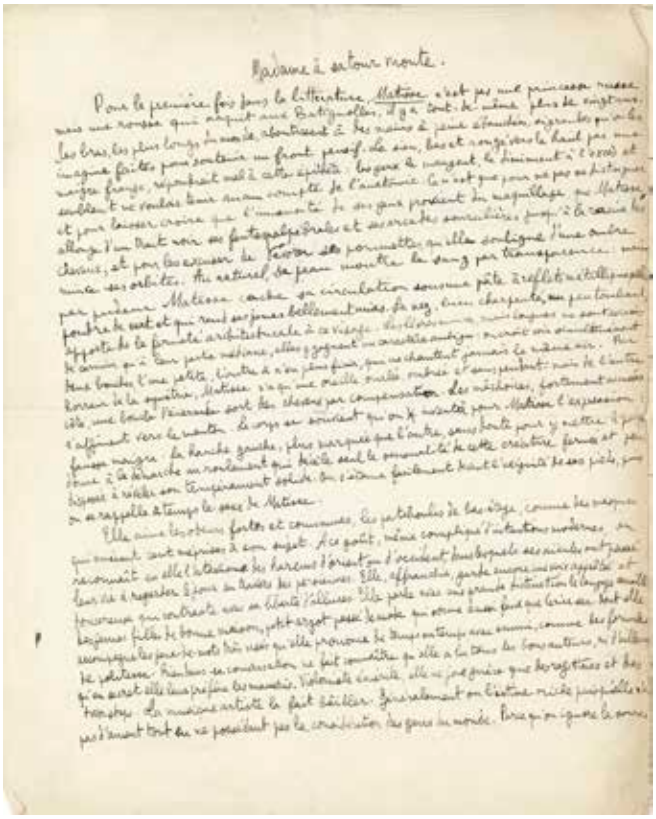

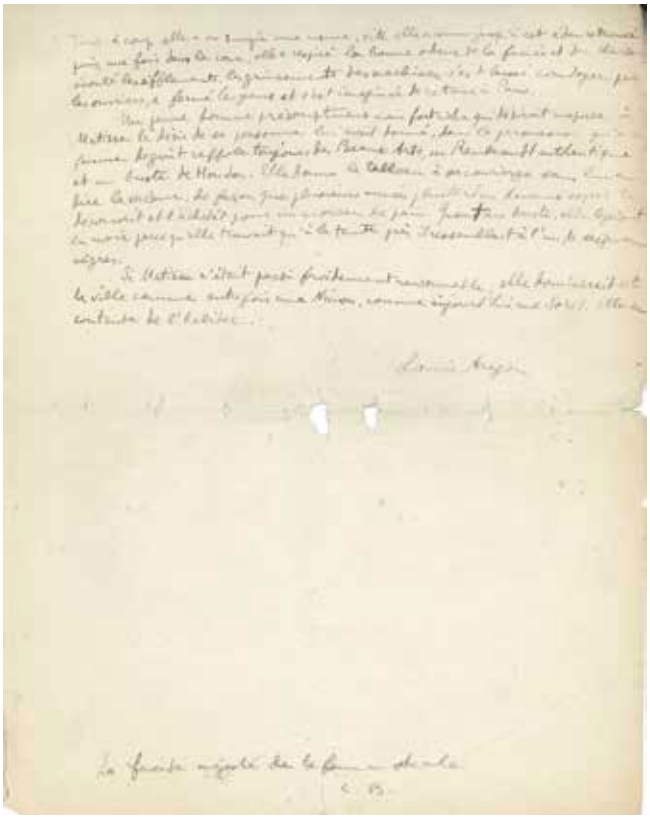

305. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe signé, ***Madame à sa tour monte*** ; 9 pages in-fol. (petites usures au pli au dernier feuillet). 1 500 / 2 000 €

Première version du conte publié dans *Le libertinage* (Éditions de la Nouvelle Revue Française, 1924). Elle présente d'**importantes variantes** avec le texte publié.

Selon Aragon (« Avant-lire » dans l'édition de 1977), cette première version daterait de 1919 ; il ajoute : « je n'ai peut-être de ma vie tant récrit, retravaillé un texte », parlant de trois ou quatre versions successives. Celle-ci, par l'intermédiaire d'un tapuscrit conservé à la Beinecke Library de Yale, a été traduite en anglais dans *The Dial* en janvier 1922.

Le manuscrit, à l'encre noire sur de grands feuillets ne laissant qu'une marge étroite, présente quelques ratures et corrections. En bas du dernier feuillet, Aragon a inscrit ce vers de Baudelaire : « La froide majesté de la femme stérile C.B. ».

Aragon fait dans ce conte le portrait d'une jeune femme nommée Matisse.

« Pour la première fois dans la littérature, *Matisse* n'est pas une princesse russe mais une rousse qui naquit aux Batignolles, il y a tout-de-même, plus de vingt ans. Ses bras, les plus longs du monde, aboutissent à des mains à peine ébauchées, si grandes qu'on les imagine faites pour soutenir un front pensif »…

Et il conclut : « Si Matisse n'était pas si froidement raisonnable, elle dominerait vite la ville comme autrefois une Ninon, comme aujourd'hui une Sorel. Elle se contente de l'habiter ».

306. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe signé de 2 poèmes, ***Aline*** et ***Ciel de lit*** ; 2 pages in-8. 800 / 1 000 €

Ces deux poèmes, composés vers 1918-1920, longtemps restés inédits, ont été recueillis par Aragon dans les *Œuvres poétiques* en 1975 parmi les « poèmes écartés de *Feu de joie* » (t. V). Un manuscrit en avait été adressé à André Gide (conservé à la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet) ; et Aragon avait envoyé *Ciel de lit* à Paul Valéry.

Citons le début de *Ciel de lit* :

« Le poêle chante.
"Comme il fait chaud ce soir !"
Tout à coup un air passe par la tête »…

Au verso, dessin d'une tête au crayon.

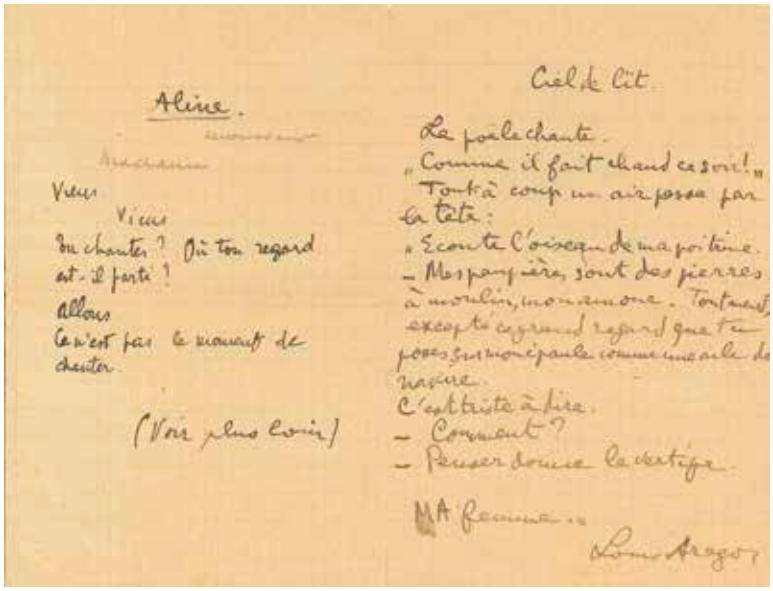

Aline.

Vieux
Vieux
Tu chantes ? Où ton regard est-il parti ?
Allons
Ce n'est pas le moment de chanter.

(Voir plus loin)

Ciel de lit

Le poêle chante.
„Comme il fait chaud ce soir!"
Tout à coup un air passe par la tête :
„Ecoute l'oiseau de ma poitrine.
– Mes paupières sont des pierres à moulin, mon amour. Tout ment, excepté ce grand regard que tu poses sur mon épaule comme une aile de navire.
C'est triste à dire.
– Comment ?
– Penser donne le vertige.
MA femme..
Louis Aragon

306

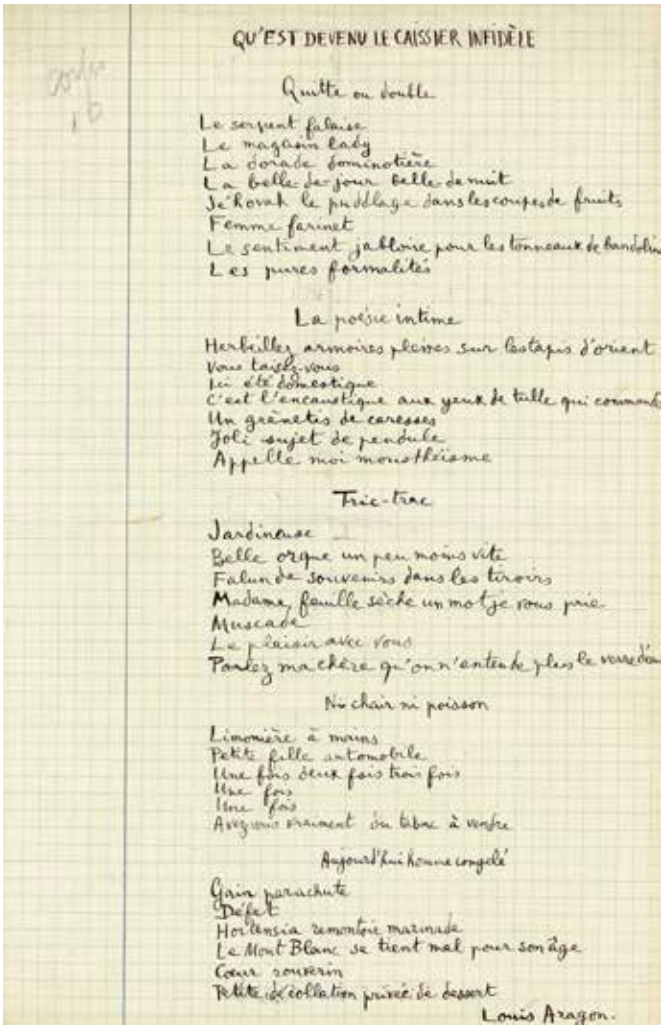

QU'EST DEVENU LE CAISSIER INFIDÈLE

Quitte ou double

Le serpent falaise
Le magasin lady
La dorade dominotière
La belle-de-jour belle-de-nuit
Jéhovah le puddlage dans les coupes de fruits
Femme farinet
Le sentiment jabloire pour les tonneaux de bandolin
Les pures formalités

La poésie intime

Herbeilles armoires pleines sur les tapis d'orient
Vous taisez-vous
Ici été domestique
C'est l'encaustique aux yeux de tulle qui commande
Un grènetis de caresses
Joli sujet de pendule
Appelle moi monothéisme

Tric-trac

Jardineuse
Belle orgue un peu moins vite
Falun de souvenirs dans les tiroirs
Madame feuille sèche un mot je vous prie
Muscade
Le plaisir avec vous
Parlez ma chère qu'on n'entende plus le verre d'eau

Ni chair ni poisson

Limonière à mains
Petite fille automobile
Une fois deux fois trois fois
Une fois
Une fois
Avez-vous vraiment du tabac à vendre

Aujourd'hui homme congelé

Gain parachute
Défet
Hortensia remontoir marinade
Le Mont Blanc se tient mal pour son âge
Cœur souverain
Petite décollation privée de dessert

Louis Aragon.

307

307. **Louis ARAGON** (1897-1982). POÈME autographe signé, ***Qu'est devenu le caissier infidèle***, [1920] ; 1 page in-fol. 800 / 1 000 €

Poème publié en 1920 dans la revue *Action, cahiers de philosophie et d'art* (n° 5, octobre 1920) et repris par Aragon dans les *Œuvres poétiques* en 1974 parmi les « poèmes écartés de *Feu de joie* » (Au Sans Pareil, 1920, achevé d'imprimer 10 décembre 1919).

Le manuscrit, soigneusement écrit à l'encre noire sur papier quadrillé, a servi pour l'impression dans *Action*. Le poème est divisé en 5 parties titrées : *Quitte ou double* (8 vers), *La poésie intime* (7 vers), *Tric-trac* (7 vers), *Ni chair ni poisson* (6 vers), *Aujourd'hui homme congelé* (6 vers).

« Quitte ou double.
Le serpent falaise
Le magasin lady
La dorade dominotière
La belle-de-jour belle-de-nuit
Jéhovah le puddlage dans les coupes de fruits »…

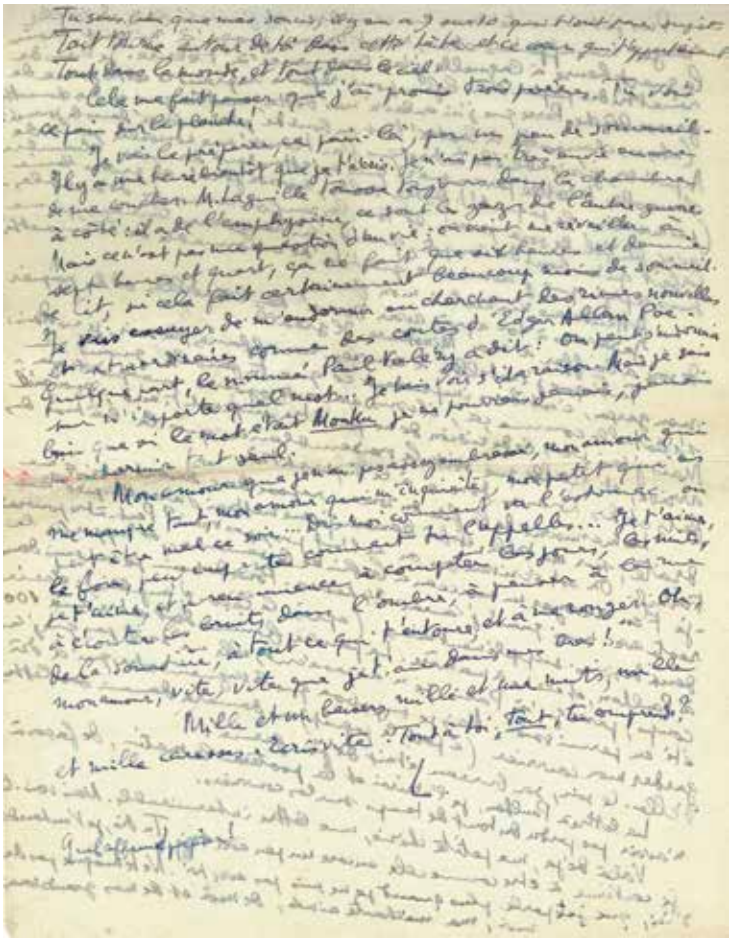

308. **Louis ARAGON** (1897-1982). L.A.S. « L. », Lundi soir 4 Décembre [1939], à Elsa TRIOLET ; 4 pages in-4. 1 000 / 1 500 €

Longue lettre amoureuse d'Aragon soldat à Elsa.

La nuit, près d'un feu de cheminée, Aragon écrit à Elsa... « Oh je voudrais encore t'avoir contre moi, déjà tu me manques affreusement, déjà ton petit sourire se perd, je ne t'entends plus, je ne peux plus te dire Monku, je ne peux plus toucher le petit nu. Mon aimée, mon aimée, quand sera-t-on encore ensemble ? Pourtant je dois te dire que j'ai pris en permission, près de toi, contre toi, de toi, une grande, une énorme provision de courage. Je vais beaucoup mieux, physiquement et moralement, que quand je suis arrivé à Paris l'autre jour. Comme tu dis, je suis *presque* normal »... Il réclame divers objets...

« L'atmosphère ici est meilleure qu'avant mon départ. Assez détendue. Je parle simplement de la popote et des officiers les plus proches. Nous avons été félicités par le général pour nos travaux, il a distribué de l'argent aux meilleurs travailleurs etc. » Il y a des bruits de départ... Aragon raconte la vie quotidienne, les parties de dominos et la causette après dîner... Il parle des chaussettes que lui a envoyées sa mère...

« Le manuscrit de la fin du roman [*Les voyageurs de l'impériale*] repose donc devant moi, à ma droite, sur ma table, et dès demain je me mettrai d'arrache-pied au travail. On est écrivain ou on ne l'est pas, pas vrai ? »... Il va écrire à Paulhan et à sa mère... Sa lettre est « interminable »... « je continue à être comme cela encore un peu avec toi. Tu dis, je t'entends d'ici, que je te parle plus quand je ne suis pas avec toi. Ne te moque pas de moi, ma méchante aimée, de moi et de mes grands soucis. Tu sais bien que mes soucis, il y en a 9 sur 10 qui t'ont pour sujet. Tout tourne autour de toi dans cette tête et ce cœur qui t'appartiennent. Tout dans le monde, et tout dans le ciel. Cela me fait penser que j'ai promis trois poèmes. Tu vois ce pain sur la planche ! [...] Je vais essayer de m'endormir en cherchant des rimes nouvelles et extraordinaires comme des contes d'Edgar Allan Poe. Quelque part, le nommé Paul Valéry a dit : On peut s'endormir sur n'importe quel mot... Je vais voir s'il a raison. Mais je sais bien que si le mot était *Monku,* je ne pourrais jamais, jamais m'endormir tout seul. Mon amour que je n'ai pas assez embrassé, mon amour qui me manque tant, mon amour qui m'inquiète, mon petit qui as peut-être mal ce soir... [...] Je t'aime, je t'aime, et je recommence à compter les jours, les nuits, à écouter les bruits dans l'ombre, à penser à la rue de la Sourdière, à tout ce qui t'entoure, et à me ronger. Oh, mon amour, vite, vite que je t'aie dans mes bras ! »...

309. **Louis ARAGON** (1897-1982). POÈME autographe signé, ***D'une petite fille massacrée***, [1944] ; demi-page in-fol. 600/800€

Émouvant poème de *La Diane française* (Seghers, « Poésie 44 », 1945, achevé d'imprimer 30 décembre 1944) ; un des six poèmes inédits du recueil, sans prépublication.

« Le poème fut écrit à la mémoire de Jeannie Chancel, fille de Jean et Mady Chancel, résistants de Saint-Donat et amis du couple Aragon. Au lendemain d'un parachutage de matériel dans la nuit du 14 au 15 juin 1944, supervisé par Jean Chancel et auquel Aragon et Elsa avaient participé le 15 juin, les Allemands organisèrent une opération punitive à Saint-Donat. Ils pillèrent et massacrèrent. La fillette, âgée de treize ans, malade, était restée chez des amis quand la plupart des habitants avaient pu s'enfuir. Elle fut violée et mourut, le 24 août 1944 d'une méningite. En filigrane se profile le poème de Rimbaud *Le Dormeur du val* » (Marie-Thérèse Eychart, in Aragon, *Œuvres poétiques complètes*, Pléiade, t. I, p. 1569).

Le poème comprend quatre quatrains ; le manuscrit présente deux ratures et corrections.

« Vous pourrez revenir ce sera vainement
Surenchérir l'enfer et la bête féroce
Vous pourrez enfoncer la porte avec vos crosses
Allemands »…

310. **Louis ARAGON** (1897-1982). L.A.S. **«** Louis », 28 janvier [1945, au peintre Frans MASEREEL] ; 1 page in-4. 400/500€

Après la mort de ROMAIN ROLLAND.

Aragon revient des Landes où le médecin l'a envoyé se reposer, et retombe « dans un Paris enneigé où on crève à proprement parler de froid. Et de dégoût aussi, mais ça c'est une autre histoire ». Il a inscrit d'office Masereel dans le Comité Romain Rolland : « Je ne sais si notre initiative portera R.R. au Panthéon : il y a les contre-manœuvres hypocrites (et Trucmuche, au fait ?) et il y a les gens bien intentionnés, type Arcos, qui se rappelle à point pour nous faire la leçon que R.R. a quelque part mal parlé du Panthéon ! S'il savait ce que je m'en fous ! Enfin l'essentiel était de briser l'effroyable, l'abjecte conspiration du silence des premiers jours, où les journaux s'entendaient pour se taire ou *pis*. Cela, je serai arrivé à déchaîner le bruit autour de cette tombe. Un bruit de tonnerre, qui fait que même les adversaires de R.R. ont dû lui rendre hommage. Panthéon ou pas »...

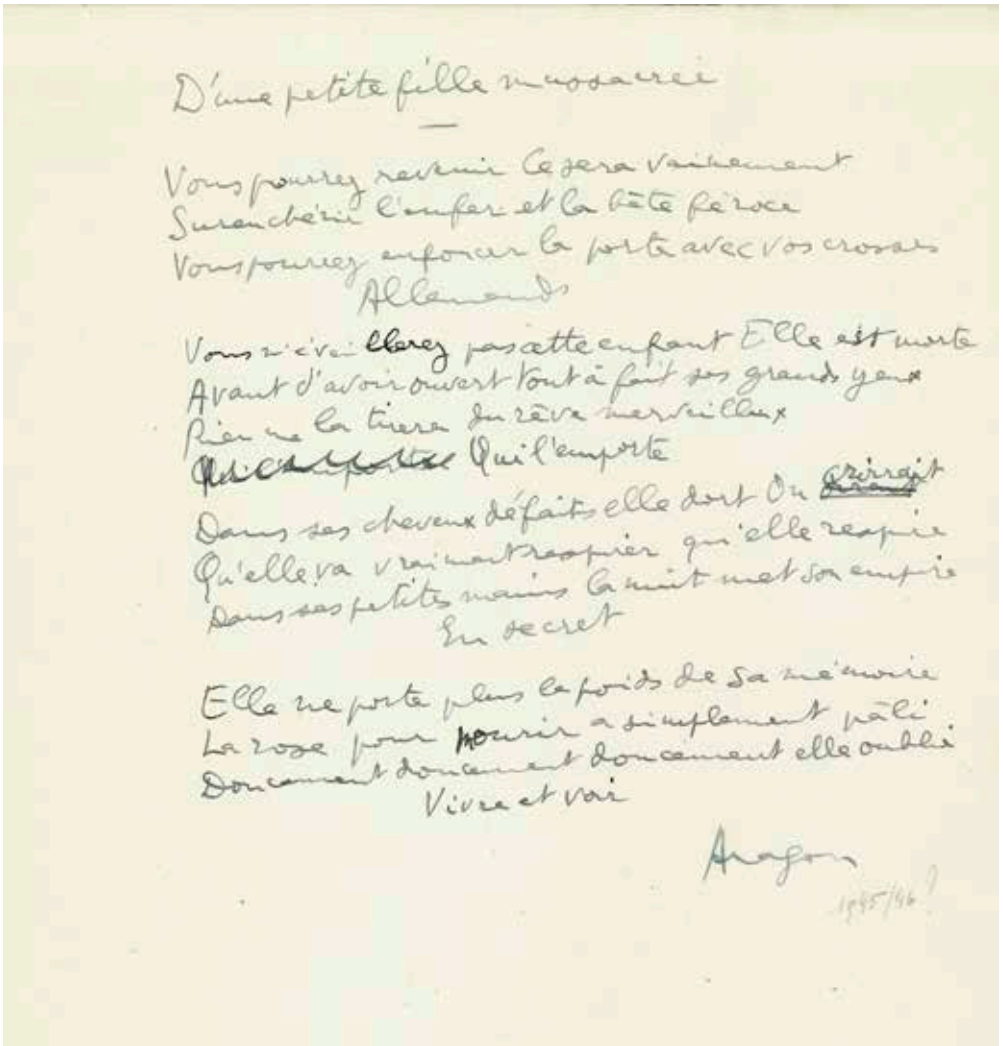
D'une petite fille massacrée

Vous pourrez revenir ce sera vainement
Surenchérir l'enfer et la bête féroce
Vous pourrez enfoncer la porte avec vos crosses
Allemands

Vous n'irez pas chez cette enfant Elle est morte
Avant d'avoir ouvert tout à fait ses grands yeux
Rien ne la tirera du rêve merveilleux
Qui l'emporte
Dans ses cheveux défaits elle dort On croirait
Qu'elle va vraiment respirer qu'elle respire
Dans ses petites mains la nuit met son empire
En secret

Elle ne porte plus le poids de sa ménoire
La rose pour mourir a simplement pâli
Doucement doucement doucement elle oublie
Vivre et voir

Aragon
1945/46

309

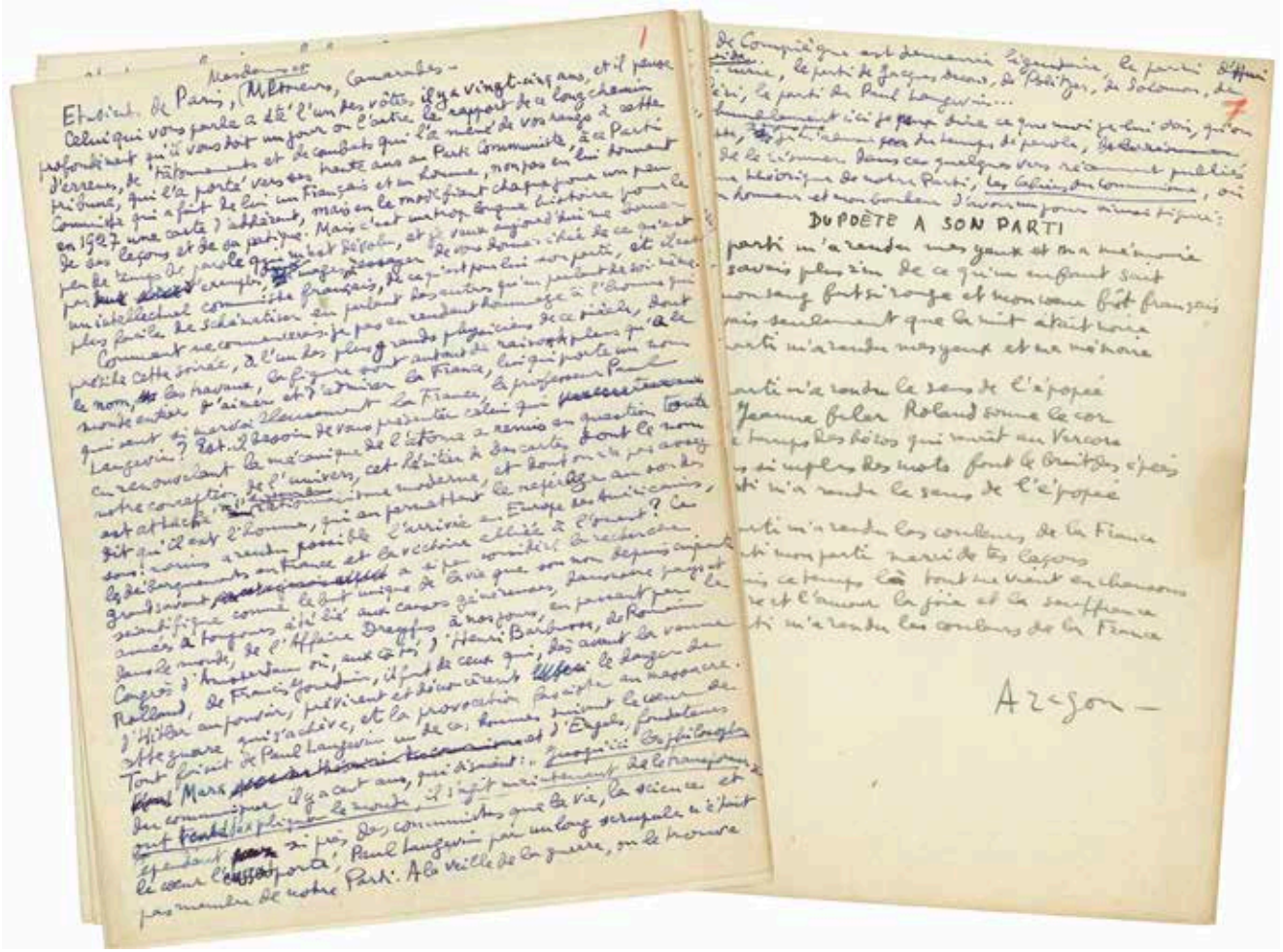

311. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe signé, ***Discours aux étudiants de Paris***, avril 1945 ; 7 pages in-4 plus une page de titre. 1 200 / 1 500 €

Discours « prononcé à la Mutualité, au printemps 1945 (au soir du 24 avril) », complété par un poème extrait de *La Diane Française*. Au bas de la page de titre, Aragon a précisé : « Manuscrit mis en vente le 21 juin 1945 à l'Hôtel Salomon de Rothschild au bénéfice du "Comité National des Écrivains" issu de la Résistance. *Ce manuscrit contient une copie du poème* DU POÈTE À SON PARTI extrait de *La Diane Française* ».

Dans ce discours aux étudiants, Aragon fait la part belle au Parti Communiste Français, qui a fait de lui « un Français, et un homme, non pas en lui donnant en 1927 une carte d'adhérent, mais en le modifiant chaque jour un peu de ses leçons et de sa pratique ». Il veut essayer de donner ici une « idée de ce qu'est un intellectuel communiste français, de ce qu'est pour lui son parti »… Avant tout il tient à rendre hommage « à l'homme qui préside cette soirée, à l'un des plus grands physiciens de ce siècle, dont le nom, les travaux, la figure sont autant de raisons de plus qu'a le monde entier d'aimer et d'admirer la France […], le professeur Paul LANGEVIN », sur lequel il écrit de vibrantes lignes… Aragon évoque ensuite longuement la mémoire de Gabriel PÉRI, entré au Parti « dès sa jeunesse, et qui est mort pour lui et pour son pays, ne les ayant jamais l'un de l'autre dissociés »… Il retrace l'évolution intellectuelle et politique de Péri depuis sa découverte du matérialisme dialectique et la lecture de Marx et Engels, jusqu'à sa mort héroïque, parfait exemple d'un « intellectuel communiste français ». Aragon cite encore, au Panthéon du Parti, les noms d'Anatole France, Henri Barbusse et « l'un des créateurs de la musique moderne, Erik SATIE ». Il salue aussi « notre grand Paul VAILLANT-COUTURIER à qui je dois tant, et qui aura été le symbole même de l'alliance des intellectuels avec les ouvriers et les paysans de France ». Il cite encore, parmi d'autres adhérents du Parti, « le grand peintre Pablo PICASSO », et Paul ELUARD, « qui représente la plus pure pointe de notre poésie »… Et il termine par son poème-hommage (3 quintins), ***Du poète à son parti*** :

« Mon parti m'a rendu mes yeux et ma mémoire
Je ne savais plus rien de ce qu'un enfant sait
Que mon sang fut si rouge et mon cœur fût français
Je savais seulement que la nuit était noire
Mon parti m'a rendu mes yeux et ma mémoire »…

312. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe signé, ***Alfred de Musset***, [avril 1957] ; 13 pages in-4 (plus 2 versos biffés), avec ratures et corrections (dernier feuillet déchiré en deux et réparé). 1 000 / 1 500 €

Beau texte sur Alfred de MUSSET, paru dans *Les Lettres françaises*, n° 667, 18 avril 1957. Le manuscrit présente des ratures et corrections, avec deux versos d'un première rédaction biffée.

«Il n'y a peut-être, de toute la prose française, rien qui m'ait tant appris, tant fait rêver, tant dérouté, que ce presque initial chapitre de *La Confession d'un enfant du siècle*: "Pendant les guerres de l'Empire, tandis que les maris et les frères étaient en Allemagne"… Ce chapitre-là, c'est peut-être la naissance du roman moderne», l'aube de Stendhal, Flaubert, Tolstoï, Zola, etc. Combien de fois a-t-il relu ce chapitre pour ses phrases sublimes, dont il cite plusieurs, alors que le reste du roman l'a toujours déçu: «Cette extraordinaire inégalité du préambule et du roman, à vrai dire c'est tout Musset»… Dans ses poèmes aussi, presque partout on trouve des vers (qu'il cite) qui le font aussi grand que Heine, Rimbaud, Baudelaire… Il parle aussi de son théâtre, qu'il ne goûte guère hormis *Lorenzaccio* et les *Caprices* ; mais surtout il y a *Namouna* «qui est tout ce que nous pouvons montrer dans notre langue à côté d'*Eugène Onéguine*, *Namouna* que je tiens pour un des plus grands poèmes jamais écrits»… Etc.

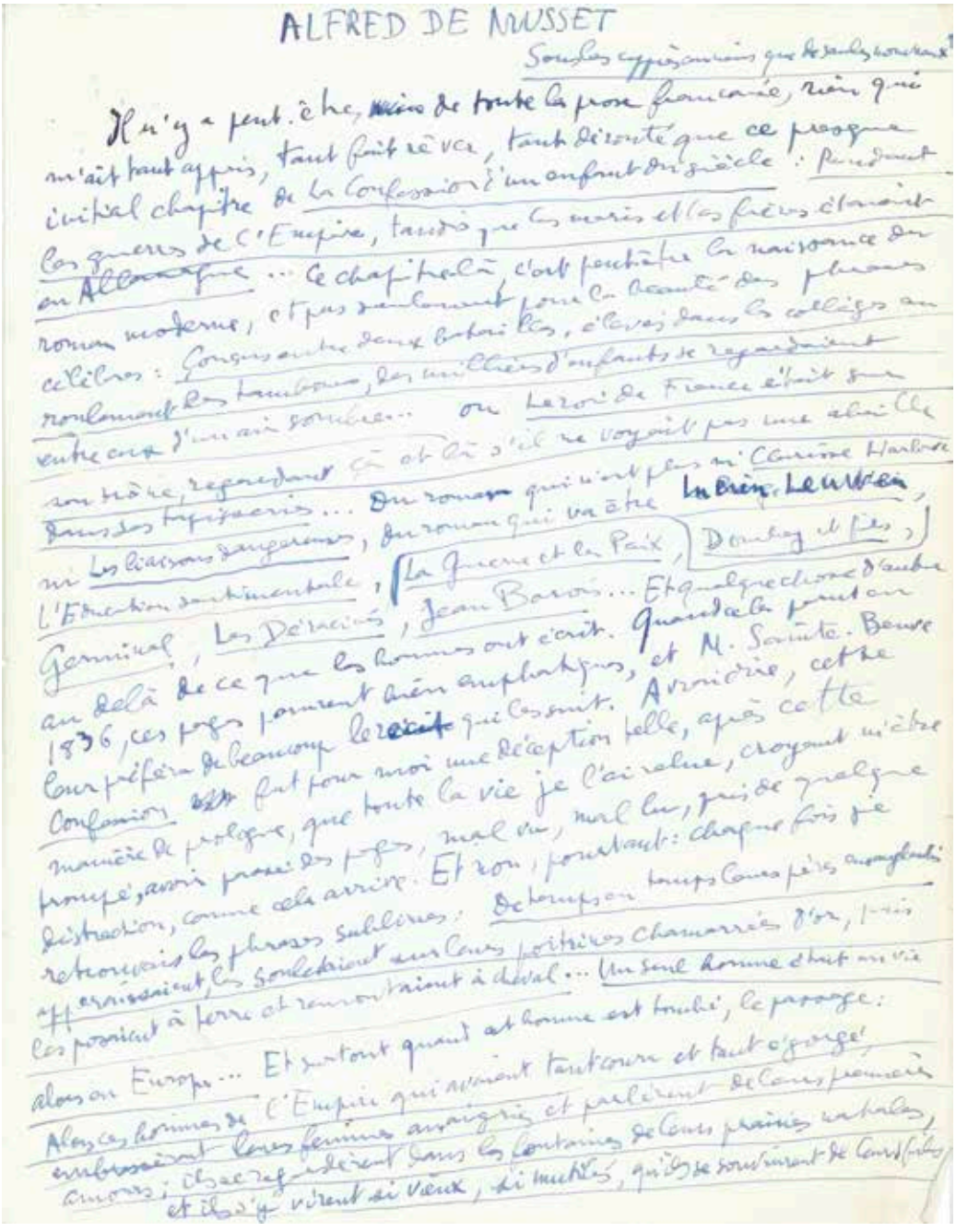
ALFRED DE MUSSET

Sous les apparences que de choses contraires

Il n'y a peut-être, moins de toute la prose française, rien qui
m'ait tant appris, tant fait rêver, tant dérouté que ce presque
initial chapitre de la Confession d'un enfant du siècle : Pendant
les guerres de l'Empire, tandis que les maris et les frères étaient
en Allemagne … Ce chapitre-là, c'est peut-être la naissance du
roman moderne, et pas seulement pour la beauté des phrases
célèbres : Gonflés au-dessus des barricades, élevés dans les collèges au
roulement des tambours, des milliers d'enfants se regardaient
entre eux d'un air sombre… ou Le roi de France était sur
son trône, regardant çà et là s'il ne voyait pas une abeille
dans les tapisseries … Du roman qui n'est plus ni Corinne Harlowe
ni Les Liaisons dangereuses, du roman qui va être Le Rouge et le Noir,
l'Education sentimentale, [La Guerre et la Paix, Doubey et fils,]
Germinal, Les Déracinés, Jean Barois… Et quelque chose d'aube
au delà de ce que les hommes ont écrit. Quand la peut on
1836, ces pages parurent bien emphatiques, et M. Sainte-Beuve
leur préféra de beaucoup le récit qui les suit. Aujourd'hui
Confession fut pour moi une déception telle, après cette
manière de prologue, que toute la vie je l'ai value, croyant n'être
trompé, avoir passé des pages, mal vu, mal lu, puis de relire
distraction, comme cela arrive. Et non, pourtant: chaque fois je
retrouvais les phrases sublimes: De temps en temps Coura près augmenté
apparaissaient, les soulevaient sur leurs poitrines chamarrées d'or, l'un
les posait à terre et remontait à cheval … Un seul homme était sa vie
alors en Europe … Et surtout quand cet homme est tombé, le passage:
Alors ces hommes de l'Empire qui revenait toujours et tant d'horreur
embrassaient leurs femmes avaient pleuré de leurs premiers
amours; chacun regardait dans les fontaines de leurs grands cheveux,
et ils s'y virent des vieux, des malades, qu'ils se souvinrent de leurs folies,

313. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe signé, ***Stendhal en URSS ou le miroir vivant***, [septembre 1957] ; 3 et 13 pages in-4 (paginé 1-3 et 12-24). 1 000 / 1 200 €

Sur Stendhal vu par la critique russe. L'article parut en deux parties, dans *Les Lettres Françaises* du 19 et du 26 septembre 1957 (nos 688 et 689).

Aragon réagit à une étude d'Ilya EHRENBOURG sur Stendhal vigoureusement critiquée par N. TAMANTSEV. Bien qu'Aragon soit accoutumé à se disputer avec Ilya Ehrenbourg, car « Nous différons sur tout, sauf sur l'essentiel », il va cette fois prendre son parti face à Tamantsev… Aragon, « rougiste » convaincu, défend le point de vue d'Ehrenbourg et explique comment, face à une œuvre aussi connue que celle de Stendhal, les deux stendhaliens russes en apprendront plus au lecteur sur la Russie contemporaine que sur Stendhal… Après ce préambule, Aragon va publier l'article d'Ehrenbourg (non joint au manuscrit).

Le miroir vivant (suite et fin). Aragon, après Ehrenbourg, donne la parole à Tamantsev, « vigoureux défenseur de Stendhal. Mais contre qui, contre quoi ? »… Aragon prend alors longuement la défense d'Ehrenbourg, à propos de Stendhal, puis réagit à l'accusation portée par Tamantsev comme relevant « de sa *théorie fautive*, la théorie du *samovyrajenié*, de "l'auto-expression" »… Aragon démonte cette accusation, et montre qu'au fond, Tamantsev n'aime pas Stendhal, qui ne correspond pas à sa théorie de la littérature. Sur le rôle de l'écrivain, Aragon cite SERAFIMOVITCH, « l'auteur du *Torrent de fer*, déjà l'un des "classiques" de la littérature soviétique », puis FADÉEV, avant de conclure : « L'un des grands reproches faits à Ehrenbourg est d'avoir dit que Stendhal n'a pas vécu pour la littérature, mais que c'est sa vie qui lui a permis d'être un grand écrivain. C'est une hérésie pour N. Tamantsev »… Aragon laisse finalement le lecteur se faire sa propre opinion quant au point de vue des écrivains soviétiques sur Stendhal…

314. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe signé, ***J'abats mon jeu***, [1959] ; 2 pages et quart in-4. 1 000 / 1 200 €

Présentation de son livre *J'abats mon jeu* (E.F.R., 1959). « J'abats mon jeu… […] Je joue. Oui. Dans un monde où toutes les cartes sont faussées, où je suis du côté de ceux qui perdent toujours, et en ont assez de perdre. Mon jeu est le leur. Je joue pour leur donner des armes. J'ai choisi, dès ma jeunesse, le jeu d'écrire. Je l'ai joué de bien des façons, j'ai appris lentement à perdre. Ma vie, mon âme. J'avais de belles cartes toujours battues. Et même une certaine délectation à les voir emporter par le vent. Je joue. Mais ce jeu-ci n'est plus le jeu d'alors. Je cherche des armes, et j'en trouve. […] mon jeu n'est plus que le mien, car il s'est mis, lui, à *la taille du monde* »…

Le livre est composé de textes écrits après *La Semaine Sainte*, ainsi que « d'articles, de paroles prononcées dans les cinq dernières années, et qui ont trait au réalisme socialiste ». Il explique pourquoi « la littérature soviétique » y tient tant de place… « je n'aime pas tous les écrivains de là-bas, leurs œuvres sont inégales. […] Il y a, même dans la faiblesse, la maladresse, quelque chose comme une lueur, le reflet d'une réalité changée. […] J'ai réuni ces textes pour me prouver que je ne suis pas seul. Que d'autres, voyant mon jeu, s'y allieront. Pour eux, j'abats mon jeu. Car je suis contre la diplomatie secrète ».

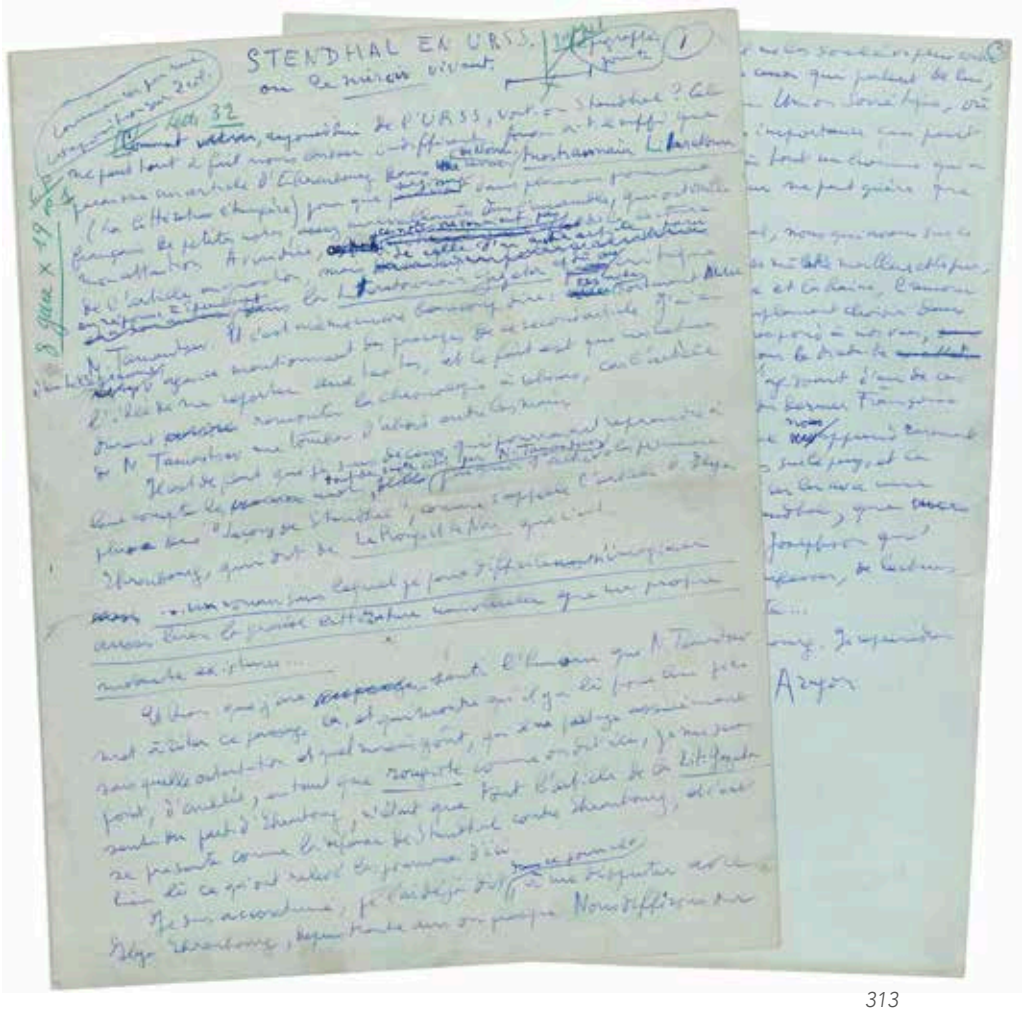

313

315. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe signé, ***Aragon vous parle : De Stendhal et du vingtième siècle***, [1959] ; 4 pages in-4, avec ratures et corrections. 800 / 1 000 €

Sur STENDHAL. Article paru dans *France Nouvelle*, hebdomadaire du Parti communiste français, le 29 octobre 1959.

Aragon célèbre le premier anniversaire de la revue *Stendhal-Club,* dirigée par « l'éminent Stendhalien » V. del Litto. Il rend compte d'un article de Tania Kotchekova, stendhalienne russe, à propos d'une lettre de Stendhal à Viazemski ...« *Quel empire si la bourgeoisie répondait aux paysans !* est l'expression d'une réalité politique admirablement vue par Stendhal : que la révolution démocratique pouvait se faire par l'union avec les paysans dépossédés de leur terre, et aboutirait à la création d'un état, d'un empire, inébranlable. On peut diversement rêver sur cette lucidité stendhalienne, valable pour son temps en Russie, et pour le nôtre où cet *empire* s'est fait dans des conditions nouvelles. On peut aussi, avec les transpositions nécessaires, imaginer, d'un point de vue national, dans la France de 1959, la leçon d'unité que donnerait aujourd'hui Stendhal à ce que nous appelons *les gauches,* si elles savaient "répondre" au peuple »...

Aragon raconte l'histoire de cette stendhalienne de Riga, Tania Kotchetkova, avant de conclure : « Les jours stendhaliens ne sont point finis. Si j'écoutais mon cœur, je dirais qu'ils commencent. Ah, qui écrira notre siècle, et dans ces temps d'art abstrait dira ce que ne dit pas la froide histoire, retrouvera la vraie grandeur de ceux qui ne se sont pas prémunis pour la vie de la gloire, les héros des basses classes (je pense à la préface de *L'Abbesse de Castro)* qui passent dans ce monde, fugitifs comme la lumière et le vent ? »

316. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe signé, ***J'entrouvre pour vous le Musée Fernand Léger… BIOT-SUR-RÊVE***, [1959] ; 4 pages in-4. 1 000 / 1 200 €

Très beau texte sur Fernand LÉGER et son Musée à Biot (1959).

Après avoir évoqué la Côte d'Azur rôtie de soleil et envahie de « touristes au rabais », Aragon arrive à Biot qu'il avait quitté l'an dernier en chantier... « Cette année, à l'heure la plus torride, j'ai vu le miracle : le bâtiment étincelant, comme lavé de soleil, dans un bain de verdure, [...] proportionné à un paysage en largeur qu'il s'est approprié, dont il a fait son fond de décor, mais qui a précisément les proportions surprenantes de la chose rêvée, plus grande que nature ». Comme celle de Barrès, la colline de Biot est « *inspirée,* elle a été repétrie par cette chose humaine que nous appelons l'âme, [...] pour qu'arrivant, le visiteur, le spectateur saisisse d'emblée et d'ensemble, le monument, le lieu, le chant paisible, l'hommage à celui dont c'est ici à jamais la demeure, [...] ce grand palais de l'esprit qui soufflera toujours, d'un esprit qui n'est pas le jouet de la mort, mais le triomphe de la vie, et qui s'offre au soleil, à l'ardeur des saisons, au grand vent de l'Histoire, comme le témoignage sublime, presque unique, de notre temps »...

Aragon visite le musée, dont l'accrochage n'est pas encore achevé, la nuit, avec Elsa Triolet, Georges Bauquier, Nadia Léger, Jean Cocteau... c'est un conte de fées... « Notre camarade Fernand Léger, qui a sur ses toiles *nationalisé* les terres de Carabas, pour ceux dont il étudia les mains martyrisées par le travail, et qui avait comme une sculpture gigantesque imaginé un *Jardin d'enfants*, lequel est en pièces détachées sur l'herbe à Biot, à cette heure, et qui sera monté en Octobre, dans un coin du parc, du côté de la petite maison qu'il avait achetée avant de mourir, et qui disparaît dans les arbres ».

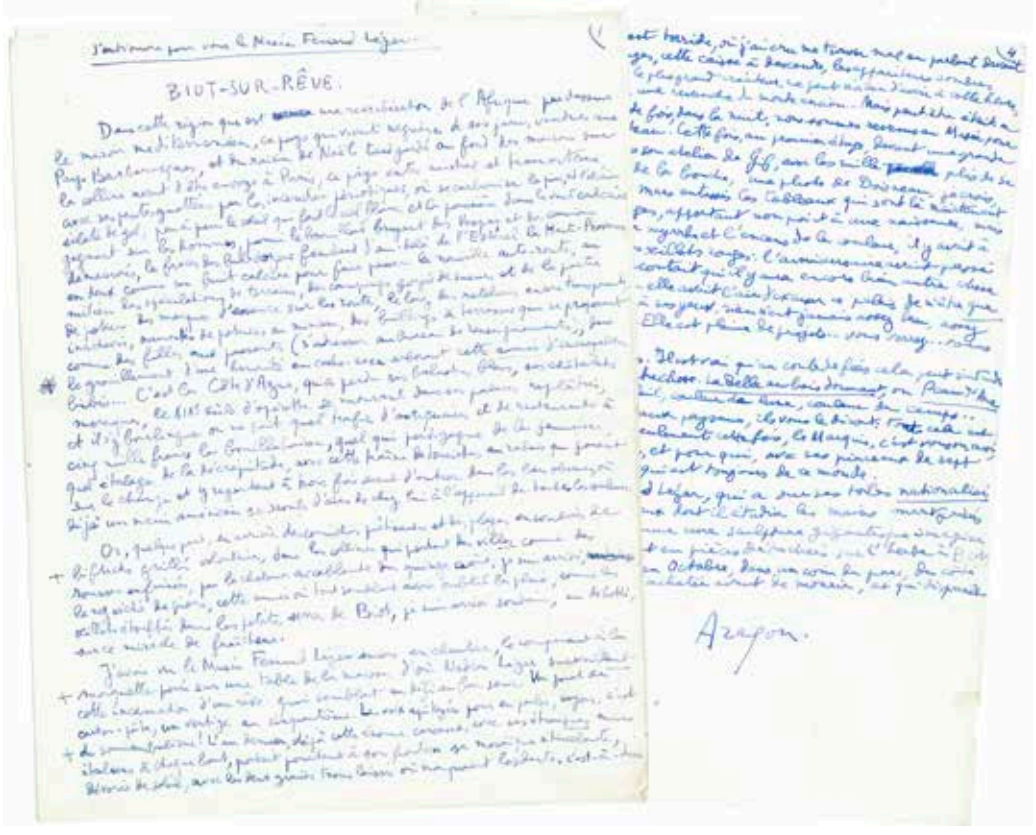
J'entrouvre pour vous le Musée Fernand Léger

BIOT-SUR-RÊVE

Aragon.

On joint la L.A.S. d'envoi à Maurice KRIEGEL-VALRIMONT (1 p. in-4), donnant des indications pour les photographies destinées à illustrer l'article.

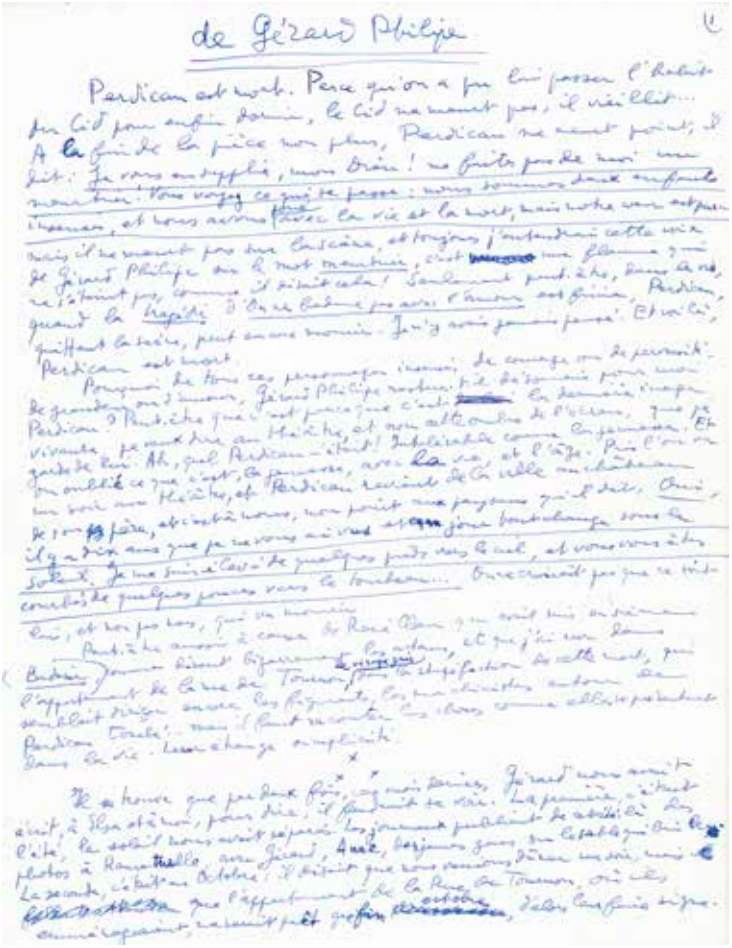
de Gérard Philipe

317. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe signé, ***De Gérard Philipe***, [1959] ; 4 pages in-4 avec ratures et corrections. 1 000 / 1 200 €

Très beau texte sur la mort de Gérard PHILIPE (25 novembre 1959).

« Perdican est mort. Parce qu'on a pu lui passer l'habit du Cid pour enfin dormir, le Cid ne meurt pas, il vieillit... [...] Pourquoi de tous ces personnages insensés de courage ou de perversité, de grandeur ou d'amour, Gérard Philipe restera-t-il désormais pour moi Perdican ? Peut-être que c'est parce que c'est la dernière image vivante, je veux dire au théâtre, et non cette ombre de l'écran, que je garde de lui. Ah, quel Perdican c'était ! Intolérable comme la jeunesse »... Il regrette les rencontres manquées les mois derniers avec Gérard Philipe qui s'installait 17 rue de Tournon ; son opération ; la foule silencieuse devant la maison ; le sinistre ballet autour de la chambre mortuaire... « Perdican ne pouvait vieillir. À trente-sept ans, l'âge où meurent Pouchkine, Apollinaire, Maïakovski, il a fermé les yeux avant d'être différent de lui-même [...] Gérard Philipe, derrière lui, ne laisse que l'image du printemps. Il faut savoir amèrement l'en envier. Les héros comme lui ne prennent jamais de rides [...]... Par le monde entier, cette mort frappe de stupeur tous ceux qui ont la tête pour les rêves et un cœur pour aimer. Par le monde entier, les jeunes gens se sentent ici atteints dans leur jeunesse [...] Les siens l'ont emporté dans le ciel des dernières vacances, à Ramatuelle, près de la mer, pour qu'il soit à jamais le songe du sable et du soleil, hors des brouillards, et qu'il demeure éternellement la preuve de la jeunesse du monde. Et le passant, tant il fera beau sur sa tombe, dira : Non, Perdican n'est pas mort ! Simplement il avait trop joué, il lui fallait se reposer d'un long sommeil ».

318. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe, signé en tête, ***Aragon vous parle de lui-même***, [1959] ; 6 pages in-4, avec quelques ratures et corrections. 1 000 / 1 500 €

Très beau texte d'Aragon sur sa poésie (publié dans *France Nouvelle*, hebdomadaire du Parti communiste français, le 17 décembre 1959).

« Comment parler de soi quand le monde retentit du bruit des tragédies... et la vie emportée par les eaux de Malpasset, Fréjus sous la pluie implacable, les corps dragués au large de Saint-Raphaël, et ces drames que traduisent les visages pour moi d'Anne Philipe, de Michèle Morgan [...] Justement, la tragédie, André MALRAUX, dont je n'aimais guère la désinvolture à juger Racine, en a fait son cheval de bataille dans les théâtres nationaux. Le lui reproche qui veut. Je n'ai guère le goût de polémiquer avec lui [...] Je ne saurais lui dénier le sens du tragique, et c'est son affaire sil s'associe à ce genre de comédie-bouffe qui fait des Ministres, de l'Instruction Publique ou de la Culture, des personnages de Flers et Caillavet »...

C'est à propos d'une anthologie de ses poèmes qu'Aragon évoque « ces reflets oubliés, échelonnés le long de ma vie [...] Un poème, c'est daté comme un article [...] aussi comprendra-t-on que, me relisant, je voie, dans le miroir, par dessus mon épaule, un monde que les vers autant que moi-même me montrent, le journal du temps traversé, l'histoire des autres, qui est aussi mon histoire ». Aragon s'attarde sur *Feu de joie* écrit en 1918 et qui « paraît en même temps que *Mont de Piété* d'André BRETON, marqué de ce divorce volontaire avec le mallarmisme de sa première jeunesse (que je resterai peut-être le seul à aimer contre le poète lui-même), cette science extrême du vers traditionnel, pour se jeter au feu d'un modernisme qui n'est pas encore le surréalisme ». Il évoque la genèse de la « conjuration particulière » du surréalisme autour de la revue *Littérature,* avec Soupault, Eluard, Tzara venu de Zurich « faire éclater ici la bombe *Dada* », l'adhésion au Parti Communiste en 1927, et les heurts avec ses amis « sur la conception même de la poésie » ; et Aragon recopie alors un poème de *Feu de joie,* le *Couplet de l'Amant d'Opéra,* et s'interroge sur

certains poèmes directement liés à l'histoire... « Nous n'aurons été que la circonstance, la trace d'un pas. Peut-être pourtant à qui retrouvera sous nos paroles la vie, derrière les mots le pouls de l'histoire, de notre passage, de notre futilité, sera-t-il possible de déduire et la route parcourue, et le chemin de cet Homme à qui l'on met une majuscule comme une feuille de vigne aux statues, le sens au moins de sa marche, de *notre* tragédie ».

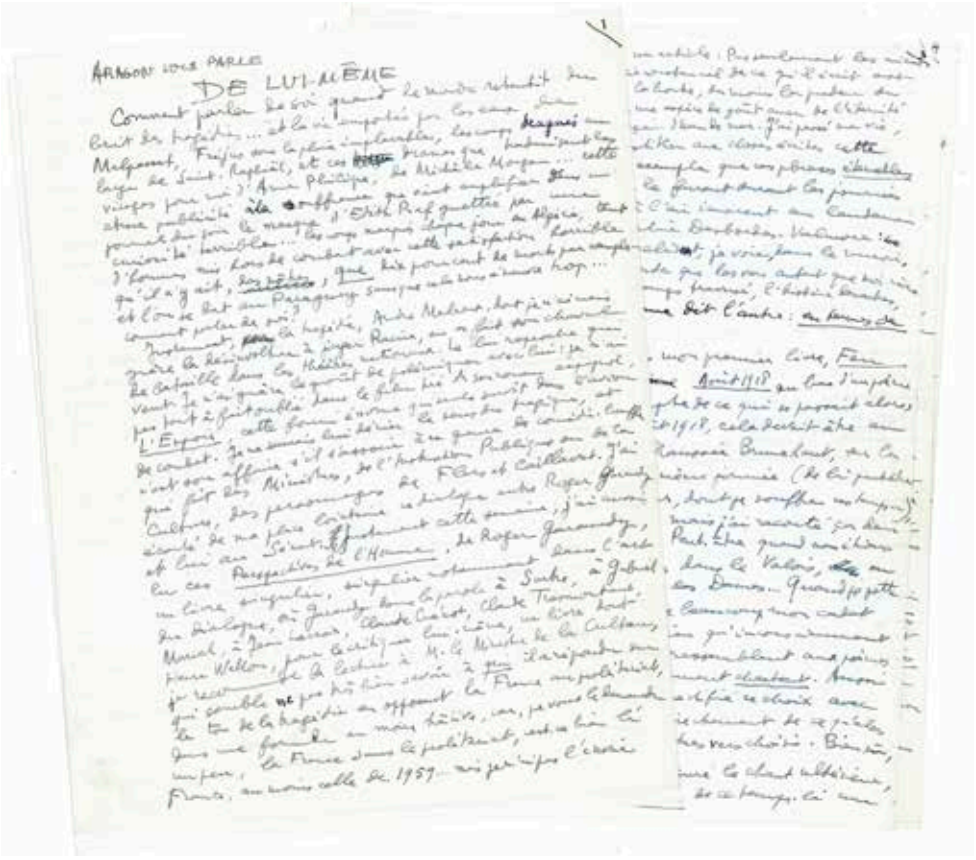
ARAGON VOUS PARLE
DE LUI-MÊME

319. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe, signé en tête, ***Aragon vous parle : De la difficulté qu'il y a décrire l'histoire***, [1959] ; 6 pages in-4 avec ratures et corrections. 800/1 000 €

À propos de son livre en collaboration avec André MAUROIS, *Histoire parallèle des États-Unis et de l'Union Soviétique de 1917 à 1960*. Article publié dans *France Nouvelle*, hebdomadaire du Parti communiste français, le 24 décembre 1959.

Il explique pourquoi il a accepté d'écrire ce livre avec Maurois... « Je ne suis pas un historien ; ce que j'écrivais comme témoin ou comme romancier, je n'ai jamais songé à le donner comme relevant d'une science » ; ainsi s'explique la note liminaire de *La Semaine sainte*, « qui dénie à ce roman le caractère historique [...] Et voilà que justement, commençant à lire les matériaux qui me permettront d'écrire ce livre dont je n'entends faire ni une compilation, ni un catéchisme, ni un roman, je me sens repris de ces scrupules [...] il est presque impossible décrire l'histoire, on ne fait que la re-écrire sur l'image d'Épinal qu'on en a. Avec de petites variations qui sont le *talent* de l'historien ». Il faut arriver à « donner un air d'originalité et de profondeur aux *idées reçues* », tout en essayant de « conserver sa sérénité », car l'objectivité est impossible. Aragon montre les historiens divisés sur la Révolution, à propos de Danton et de Robespierre ; combien plus difficile encore sera la tâche de l'historien de notre siècle : Aragon cite comme exemple le jugement porté par Léon TROTSKY sur l'ambassadeur de France à Moscou en 1917, Maurice Paléologue. Et il faudra garder dans l'ouvrage cet aspect d'une histoire parallèle : les difficultés seront grandes...

320. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe, signé en tête, ***Aragon vous parle : D'une plaie que la France a au côté***, [1960] ; 4 pages in-4 avec ratures et corrections. 800/1 000 €

Sur la guerre d'Algérie et la première bombe atomique française (février 1960 ; article paru dans le n° 748 de *France Nouvelle*, hebdomadaire du Parti communiste français).

« Alors, ça y est. On l'a, la bombe. Il y a des gens, ils se redressent, ils se sentent grandis. C'est drôle. Pas moi. [...] Mais le problème est que ce n'est pas *nous* qui avons la bombe, mais un gouvernement défini par une constitution où les garanties démocratiques pour restreindre l'emploi des bombes atomiques sont assez minces »… Aragon redoute l'utilisation de la bombe par des gouvernants ou des militaires irréfléchis. Il s'inquiète des commentaires qui ont suivi l'explosion de la bombe à Reggane et qui voudraient renforcer la position de la France dans le *camp atlantique*.

Mais il faut avant tout en finir avec l'Algérie : « La guerre d'Algérie est une plaie purulente au côté de la France. La grandeur d'un pays, c'est d'abord sa santé. Il faut guérir la plaie de la France. Cela, c'est le véritable patriotisme. Une plaie au bout de cinq ans, cela s'appelle un ulcère. Il faut guérir la France, arrêter cette guerre. Et pas dans cinq ans, dans trois ans. Tout de suite. [...] il faut en finir tout de suite avec la guerre d'Algérie ».

321. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe, signé en tête, ***Aragon vous parle : De l'Armée***, [1960] ; 5 pages et demie in-4 avec ratures et corrections. 800 / 1 000 €

À propos de la guerre d'Algérie et du film sur l'escadrille *Normandie-Niemen* (article paru dans le n° 750 de *France Nouvelle*, hebdomadaire du Parti communiste français).

« C'est un grand malheur dans une nation quand le peuple se détache de son armée, quand l'armée n'est plus qu'un instrument du petit nombre contre le peuple, quand le nom de la patrie n'a plus le même sens pour ceux qui ont charge de la patrie et ceux qui en sont la chair et le sang ». Aragon retrace brièvement l'histoire de l'armée française depuis les guerres royales jusqu'à « l'épreuve de l'occupation et la résurrection de la Résistance ». Mais il est inquiet de voir, avec la guerre d'Algérie, « l'armée pervertie, aux mains des colonels, devenue un instrument contre la nation, et contre le pouvoir même qu'elle avait semblé d'abord appeler ».

Aragon réfléchit à ce que doit être l'armée, à propos du film *Normandie-Niémen* « qui touche à la fois aux questions de la grandeur et de la servitude militaires, et à ce qui fonde une alliance à laquelle nous sommes nombreux en France pour croire que sans elle il n'y a ni sécurité de nos frontières, ni d'assurance pour la paix du monde ». Il s'insurge contre l'éloge de « l'obéissance sourde et aveugle dans l'armée », qui est une « attitude de vichyste » ; à Alger en janvier (semaine des barricades), « le patriotisme aurait certainement été *la désobéissance* [...]. L'intérêt national est dans *l'amalgame* de la nation et de l'armée »...

322. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe, signé en tête, ***Aragon vous parle : d'un voyage en France***, [1960] ; 6 pages in-4 avec ratures et corrections. 800 / 1 000 €

Évocation de la France et de son histoire à propos du voyage de KHROUCHTCHEV (mars 1960).

Aragon parle de tout ce qu'il aurait aimé montrer à Khrouchtchev... « On ne connait pas un pays par ses seuls paysages, ni par le seul spectacle de son énergie industrielle par exemple. Surtout un pays comme le nôtre. La France est le résultat assez singulier, à cette pointe de l'Europe, de forces contradictoires, de luttes séculaires, de grands malheurs et de grands rêves. Elle offre sur un territoire limité plus de contrastes peut-être, plus de diversité qu'aucun autre pays au monde [...], le paysage change à chaque tournant de route ». Aragon projette ainsi d'abord quelques promenades dans Paris, le Paris de l'histoire et le Paris des peintres... Puis le pont du Gard, Avignon, la Normandie, Dijon, Reims, Bordeaux, Lyon, Roncevaux, Nice, Lille ; la France des maquisards... C'est l'image pleine d'histoire et d'émotions de cette France qu'Aragon voudrait donner à Khrouchtchev, « pour qu'ayant senti où bat le cœur profond de notre pays, ayant touché ses plaies [...], il s'en revienne parmi les siens avec le sentiment de ce qui est notre humanité, et la certitude qu'une telle nation, tant de fois déchirée, au sol tant de fois envahi, ne peut que désirer la paix, au delà de tous les marchandages, des jeux d'alliance, une paix faite pour tout l'avenir, la jeunesse, les amoureux et les chansons ».

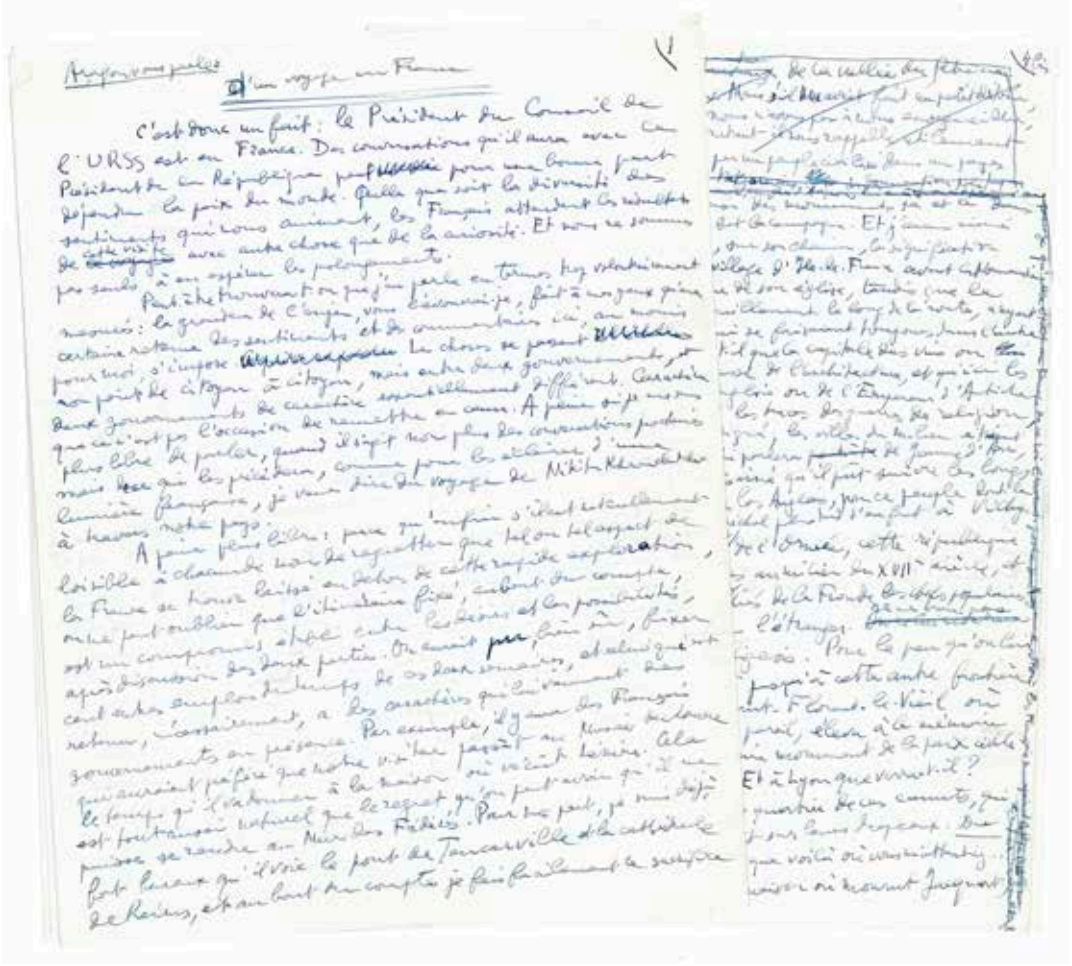

323. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe, signé en tête, ***Aragon vous parle : D'un manque à gagner***, [1960] ; 4 pages in-4, et 1 page et quart. dactyl. (pag. 3-4), avec ratures et corrections. 600 / 800 €

Article pour *France Nouvelle*, hebdomadaire du Parti communiste français, paru le 6 avril 1960.

Aragon parle d'abord de l'accueil réservé au Président KHROUCHTCHEV lors de son voyage en France. Il signale la parution des *Désarrois de l'élève Törless* de Robert MUSIL, « cet écrivain autrichien lequel sera peut-être un jour tenu pour l'un des plus grands romanciers du vingtième siècle », qui évoque « la jeunesse *typique* de ceux qui devaient devenir les maîtres pervers de l'Europe. Et par là, il nous fait penser à cette *Naissance d'un chef,* de Jean-Paul SARTRE, qui, publiée à la veille de 1939, demeure, au delà des critiques, un des plus saisissants reflets de notre temps ». Il ne parlera pas « d'un film qui révèle un talent nouveau, presque incomparable, [...] *À bout de souffle,* de Jean-Luc GODARD : parce que cela m'ennuie d'avoir à dire que le monde ne tourne pas autour d'un jeune assassin et d'une fille qui le donne à la police ; et que c'est pourtant ainsi, même si ce printemps noir demeure tout de même le printemps ».

Mais Aragon consacre l'essentiel de son article au roman de Galina NICOLAEVA, *L'Ingénieur Bakhirev,* que tout communiste devrait lire, « parce que peut-être pour la première fois y est montré, non pas seulement le mal, ses origines, ses remèdes, qu'a désigné le XXe Congrès, mais d'une façon plus générale le mécanisme par lequel l'action d'un parti communiste peut être pervertie, détournée de ses fins ». Il faut le lire « quand la correction radicale, audacieuse, comme le fer rouge, des erreurs des crimes qui avaient pu se multiplier sous le drapeau du socialisme, constitue précisément aujourd'hui la caractéristique de la victoire du socialisme »...

324. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe, signé en tête, ***Aragon vous parle : d'un coup d'échec à la guerre***, [1960] ; 5 pages in-4. 800 / 1 000 €

À propos de l'incident de l'U-2 américain abattu par les Soviétiques (1er mai 1960) ; article paru dans le n° 760 de *France Nouvelle*, hebdomadaire du Parti communiste français.

« Quand pour la première fois depuis que le monde est monde l'homme a étendu le bras jusqu'à la lune, nous avons salué cet événement comme une promesse de survie pour l'humanité, comme un changement des rapports entre les nations, où pour notre part nous voyions le début d'une ère nouvelle, au cours de laquelle, de façon plus ou moins lointaine, nous croyions pouvoir saluer *la fin de la violence* comme moyen de règlement des affaires humaines, comme facteur du progrès humain ». Aragon rappelle alors les faits : « le vol du pilote américain Powers au dessus de l'URSS, son avion abattu à 20 km de hauteur d'un seul coup de fusée, la dénonciation de l'attentat par Khrouchtchev et la reconnaissance par le Département d'État américain qu'il s'agissait bien d'une affaire d'espionnage, qui n'est que l'une des tentatives régulièrement faites dans le ciel de l'URSS par les aviateurs US *depuis quatre ans* »... Aragon fait alors des commentaires dénonçant l'attitude américaine, et insistant sur « la bonne foi, l'honnêteté et la volonté de paix des dirigeants de l'URSS »...

325. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe, signé en tête, ***Aragon vous parle : du genre bouffe***, [1960] ; 4 pages et demie in-4 avec ratures et corrections. 800 / 1 000 €

Article contre les États-Unis d'Amérique, paru en mai 1960 dans le n° 760 de *France Nouvelle*, hebdomadaire du Parti communiste français.

« Il m'est arrivé souvent de penser à Shakespeare devant le spectacle qui nous est donné dans les grandes assemblées internationales, à l'ancienne Société des Nations naguère, et aujourd'hui aux Nations Unies : comme dans les pièces historiques du grand dramaturge anglais, on y voit les hérault d'armes des nations s'avancer sur le devant de la scène, et dire les pires choses de leurs adversaires. Après quoi, aux temps shakespeariens, commençaient les guerres ou se faisait un mariage entre princes et princesses du sang des deux parties. Mais ces jours-ci, bien qu'il s'agisse encore du tragique des peuples, et cela quand les puissants en présence ont entre les mains les armes de l'anéantissement de l'humanité, il semble qu'une nouvelle école veuille faire prédominer sur ce théâtre particulier l'esthétique et les moyens non plus du drame shakespearien, mais de la pantalonnade italienne ». Aragon se moque alors de CABOT LODGE et de ses déclarations au Conseil de Sécurité sur l'espionnage soviétique ; selon Aragon, ce n'est qu'une réaction embarrassée et ridicule après l'incident de l'U-2 abattu par l'URSS et qui démontre l'espionnage américain au-dessus de l'Union Soviétique...

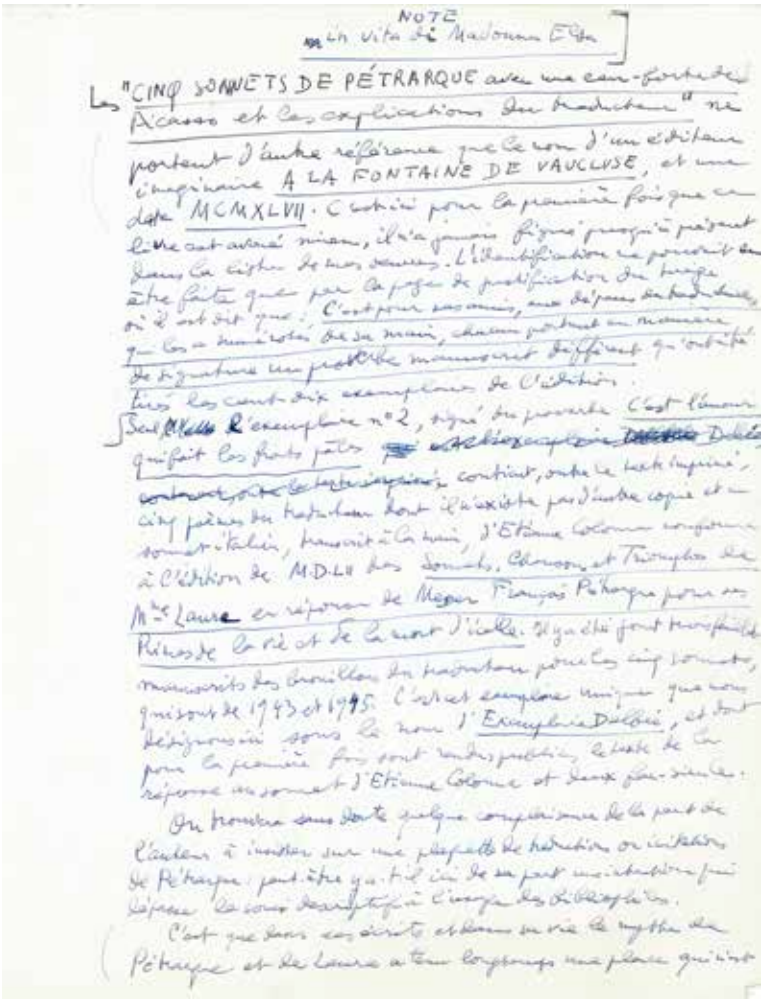

326. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe signé, ***Note in vita di Madonna Elsa***, [1960] ; 3 pages in-4, avec quelques ratures et corrections. 1 000 / 1 200 €

Beau texte où Aragon parle de sa poésie et reconnaît la paternité de sa traduction des *Cinq Sonnets de Pétrarque* (1947, avec une eau-forte de PICASSO). Ce texte a été publié en tête de l'anthologie de *Poésies* d'Aragon présentée par Jean Dutourd (Club du Meilleur Livre, 1960).

« Les "*CINQ SONNETS DE PÉTRARQUE avec une eau-forte de Picasso et les explications du traducteur*" ne portent d'autre référence que le nom d'un éditeur imaginaire *À LA FONTAINE DE VAUCLUSE*, et d'une date MCMXLVII. C'est ici pour la première fois que ce livre est avoué mien, il n'a jamais figuré, jusqu'à présent, dans la liste de mes œuvres »... Le mythe de Pétrarque et de sa muse Laure a toujours eu pour Aragon une importance toute particulière, Laure devenant souvent une figure d'Elsa, à moins que ce ne soit l'inverse : « Je renverrai les curieux au *Cantique à Elsa* et à cette part de mon *Henri Matisse*, encore non publié […]. Aussi à ce poème par quoi se termine *Le Roman inachevé (Prose du bonheur et d'Elsa)* auquel je suis particulièrement attaché. […] Je voudrais dire ici que tout ce que je suis, tout ce que j'ai été, mon cœur, ma vie, mes rêves, s'inscrit en faux contre une conception de la poésie qui fait de l'art lyrique de l'amour une activité mineure. Cet art-là est pour moi le plus haut achèvement de l'homme, sa justification d'être »… Etc. Et il conclut : « Et s'il reste de moi quelque chose, ce sera, je le jure, pour avoir écrit tout ce que j'ai écrit *in vita di Madonna Elsa* ».

327. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe signé, ***Prendre son rêve où on le trouve, ou Les ennemis***, [1962] ; 20 pages in-4, avec ratures et corrections. 1 000 / 1 500 €

Long article sur le philosophe Nicolas BERDIAEV (1874-1948), publié dans *Les Lettres françaises* (n° 956) du 14 décembre 1962, à propos de l'ouvrage de Lucienne JULIEN-CAIN, *Berdiaev en Russie, précédé de La Russie est sortie des ombres* (Gallimard, 1962).

« On m'aurait dit, il y a quelques années, que j'aurais lu avec une sorte de passion un livre consacré au philosophe russe mystique que fut Nicolas Alexandrovitch BERDIAEV, j'entends d'ici ce que j'aurais répondu. Ce qui prouve qu'on se connaît mal ». Le livre de Lucienne Julien-Cain a paru alors qu'Aragon achevait son *Histoire parallèle* après « trois années d'un travail ingrat et acharné. Peut-être est-ce ce que j'ai appris, l'écrivant, qui me rend autrement ouvert à certaines considérations si incompatibles qu'elles paraissent avec les idées qu'on me sait, pour ce que du moins elles se trouvent nécessairement à mes yeux s'inscrire dans un cadre dont je ne puis me détacher, cette Russie d'avant et d'après 1917, à la lumière de quoi le détail Berdiaev prend valeur différente, caractère de commentaire, devient élément de comparaison, joue le rôle de trébuchet »… Il faut lire ce livre « comme un roman philosophique : le roman d'un esprit et d'une époque »… Aragon retrace à grandes lignes la destinée de Berdiaev, avant de raconter ce qui arriva au philosophe pendant les premières années de la Révolution, et notamment avec Dzerjinski… Suit une réflexion sur le rétablissement des normes léninistes, y compris dans la vie culturelle soviétique… « Ne pas craindre la vérité, y trouver au contraire son orgueil, m'ont toujours paru les lettres de noblesse des écrivains qui se réclament de la transformation du monde par l'homme. Que soient aujourd'hui en train d'être battus, et cela ne sera peut-être pas si simple que tout ça, ceux qui prétendent encore nécessaires des interdits, lesquels ont surtout servi à masquer une dénaturation du socialisme, cela, je ne puis que l'accueillir comme un grand espoir, non seulement de littérature, mais de l'humanité. […] Je suis de ceux qui affirment le lien nécessaire entre la création artistique et la politique »…

328. **Louis ARAGON** (1897-1982). MANUSCRIT autographe, [1963] ; 1 page in-4. 300/400€
Liste d'une trentaine de corrections pour ***Le Fou d'Elsa***. Aragon indique les numéros de page, et les modifications à apporter, la plupart du temps des corrections d'orthographe ou de typographie sur des mots arabes et musulmans : « Islâm (et non Islam) » ; « *abâm al-Khayâl* (et non alâmal-Khayâl), « *CONTRE-CHANT* (et non CHANP) » ; etc.

329. **Louis ARAGON** (1897-1982). L.A.S., [1968, à Philippe HÉRIAT] ; 1 page in-4. 300/400€
Lettre accompagnant sa démission de l'Académie Goncourt. ... **«** Sans revenir sur des faits qui vous sont, au moins partiellement, connus, vous savez que j'entendais venir ce lundi Place Gaillon, et tenter de passer outre à un incident dont les suites étaient pour le moins déplaisantes. L'étrange comportement de certains m'en empêche. Je souhaite que le libellé purement "administratif" de ma lettre signifie pour vous que je n'ai pas l'intention d'oublier la nature toute différente des rapports qui ont toujours existé entre vous et moi »...

330. [**Louis ARAGON**]. *L'Humanité*, numéro hors série, décembre 1982 ; in-fol., 16 p. 50/60€
Numéro spécial, richement illustré, publié lors du décès d'Aragon.

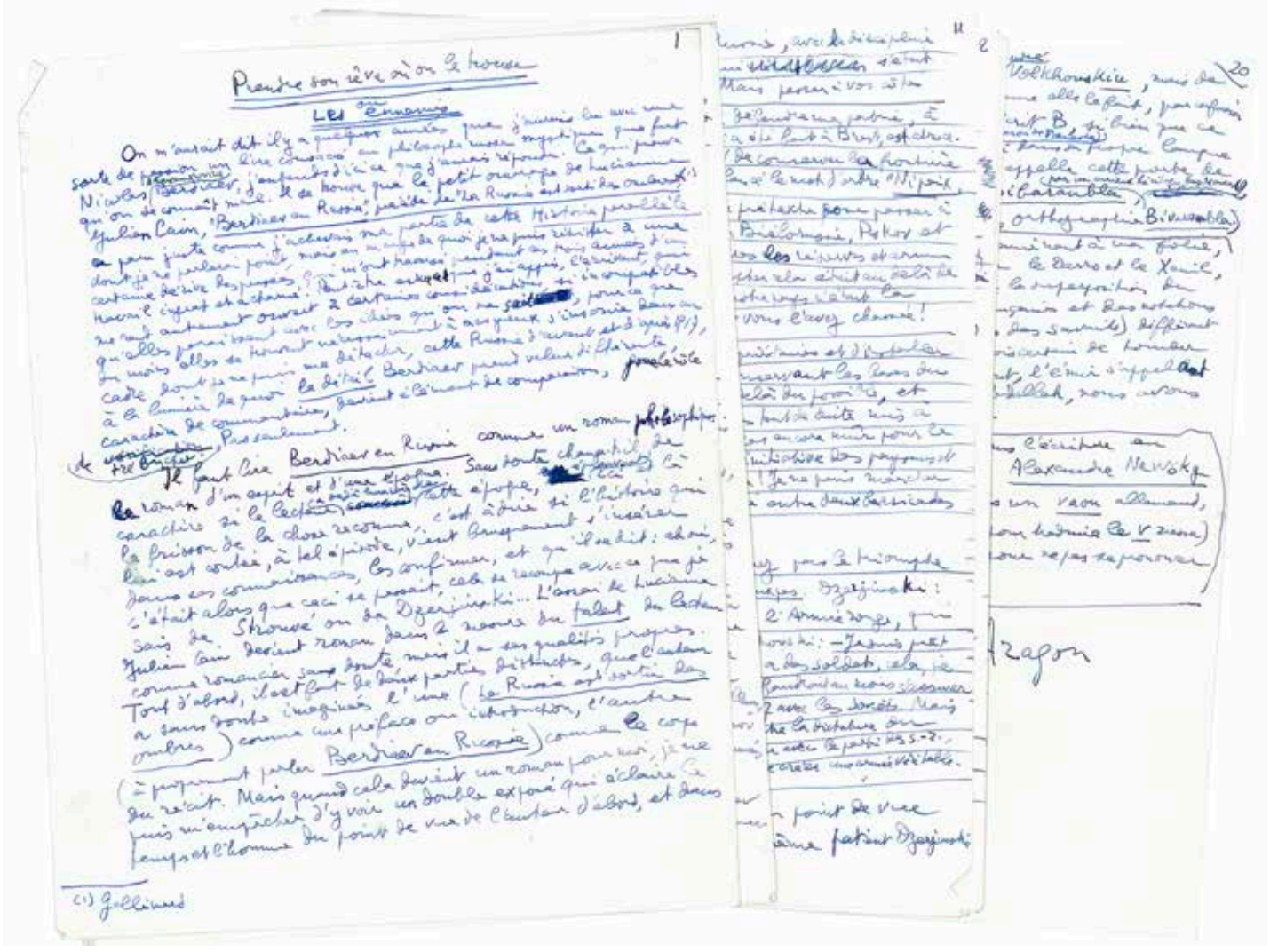

327

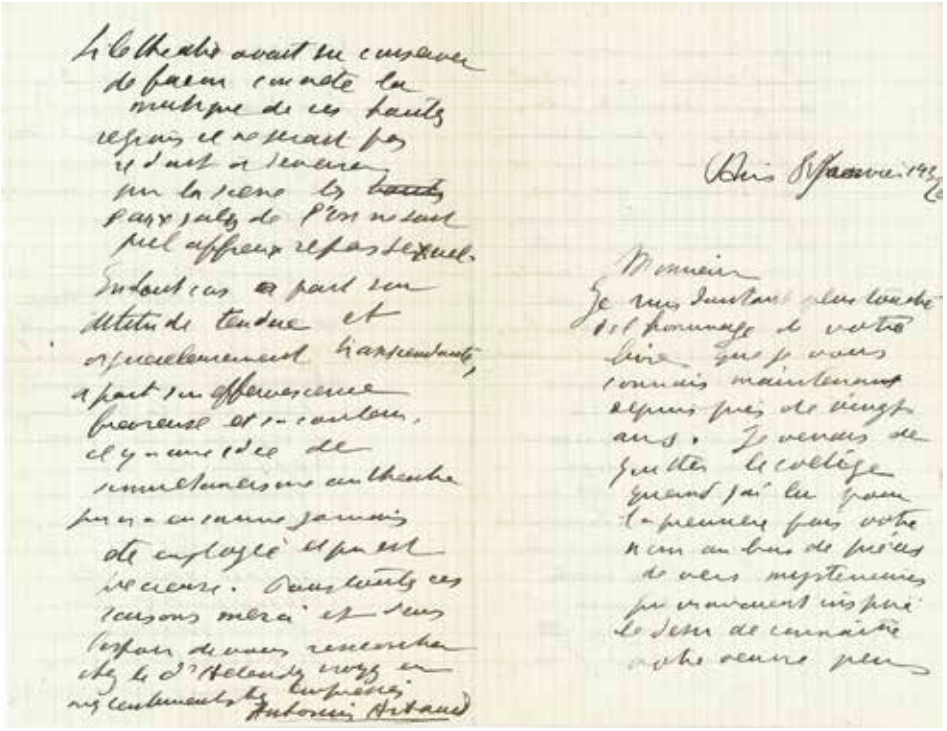

331

331. **Antonin ARTAUD** (1896-1948). L.A.S., Paris 8 janvier 1932, au poète Nicolas BEAUDUIN ; 4 pages in-8, enveloppe. 800 / 1 000 €

Artaud remercie Beauduin de son livre [*Pascase, la Fille au singe et les Trois Compagnons, mystère*, 1924]... « je vous connais maintenant depuis près de vingt ans. Je venais de quitter le collège quand j'ai lu pour la première fois votre nom au bas de pièces de vers mystérieuses [...] il m'est arrivé à l'esprit un accident des plus graves : sans devenir fou j'ai sombré et ai traîné ma vie pendant des années de maison de santé en maisons de santé. À dater du jour où je me suis en partie, en partie seulement hélas, retrouvé le passé a été oublié et ce m'est une chose presque miraculeuse et en tout cas extrêmement significative que vous ayiez été à ma conférence »... Parlant du livre de Beauduin, Artaud en aime « le tintamarre constant et menaçant, cette sorte de musique étranglée qui se fait jour par les jointures de ce qu'on n'ose plus appeler des âmes. J'aime surtout les hauts problèmes qui s'y agitent [...] Si le théâtre avait su conserver de façon concrète la musique de ces hautes régions il ne serait pas réduit à déverser sur la scène les eaux sales de l'on ne sait quel affreux repas sexuel. En tout cas à part son attitude tendue et orgueilleusement transcendante, à part son effervescence fiévreuse et sa couleur, il y a une idée de simultanéisme au théâtre qui n'a en somme jamais été employée et qui est précieuse »...

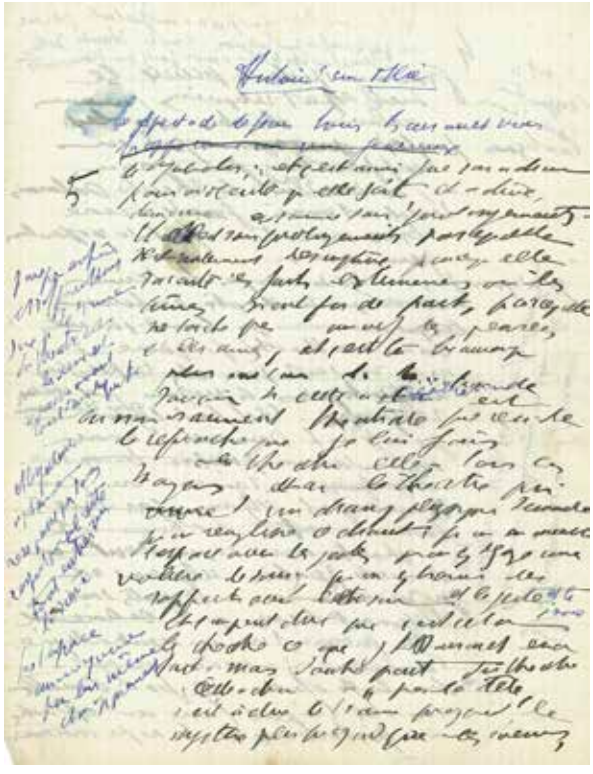

332

332. **Antonin ARTAUD** (1896-1948). MANUSCRIT autographe, ***Autour d'une Mère***, [1935] ; 6 pages sur 3 feuillets in-4. 1 000 / 1 500 €

Sur le théâtre.

Brouillon de l'article publié dans la *Nouvelle Revue Française* du 1er juillet 1935, texte recueilli dans *Le Théâtre et son double* (Gallimard, 1938). Il est consacré au spectacle de Jean-Louis BARRAULT, *Autour d'une mère*, adapté du roman de Faulkner, *Tandis que j'agonise*, au théâtre Montmartre (4 juin 1935).

Brouillon de premier jet, avec des ratures, corrections et additions, présentant d'importantes variantes avec le texte publié.

« Le spectacle de Jean-Louis Barrault sort les symboles ; et c'est ainsi que son action pour violente qu'elle soit, et active, demeure en somme sans prolongements. Et elle est sans prolongements parce qu'elle est seulement descriptive parce qu'elle raconte des faits extérieurs où les âmes n'ont pas de part, parce qu'elle ne touche pas au vif les pensées et les âmes, et c'est là beaucoup plus que dans la question de savoir si cette réalisation est ou non vraiment théâtrale que réside le reproche que je lui fais. Du théâtre elle a tous les moyens, car le théâtre qui ouvre un champ physique demande qu'on remplisse ce champ, qu'on en meuble l'espace avec des gestes […] Je n'ignore pas que le théâtre Balinais […] est encore un théâtre profane, mais on sait que chez les peuples authentiques le profane est encore religieux. Et il faut être reconnaissant à Jean-L. Barrault d'avoir su ramener un peu du vieil esprit religieux […] Il y a dans le spectacle de J.L. Barrault une sorte de merveilleux homme centaure ; et notre émotion a été grande devant ce spectacle »… Etc.

333. **Antonin ARTAUD** (1896-1948). 2 MANUSCRITS autographes ; 8 et 6 pages in-fol. sur 7 feuillets (déchirés puis recollés au papier gommé) ; transcription jointe. 1 500 / 2 000 €

Réflexions sur le théâtre balinais, brouillons de travail, en partie biffés, pour ***Le Théâtre et son double*** (Gallimard, 1938).

« Théâtre de mise en scène pure. Idée du mystique, du religieux. Les hommes réduits à l'état de schémas. Leurs gestes tombent réellement et précis sur cette musique de bois, de caisson. Ils font penser à ces automates faits de bois creux. […] Rien qui donne plus l'idée du dépouillé, du pur, de l'essence. Tout est de nécessité absolue, métaphysique […] Mimique de gestes spirituels qui scandent, élaguent, fixent, arrêtent, écartent et subdivisent des sentiments, des états d'âme, des points métaphysiques […] Ce théâtre qui rend grossier notre théâtre où les sentiments ont besoin d'être nommés, directement vécus et joués, des sentiments qui ne soient pas des schèmes de sentiments, des linéaments abstraits d'idées […] Ce théâtre d'autre part est le triomphe de la mise en scène pure car pour nous à qui cette langue est fermée, et où les gestes, les intonations, les cris, les modulations, les attitudes n'agissent plus que dans leur quintessence, il est certain que ce qui agit sur nous, ce n'est pas la chose dite mais la façon dont on nous la dit »… Etc.

« […] Théâtre n'aurait que faire, là où les subdivisions intellectuelles d'un thème sont réduites à rien et où cet espace d'air, intellectuel, ce jeu psychique qui existe ordinairement entre les membres d'une phrase, ici est tracé dans l'air scénique entre les membres, l'air et les perspectives d'un certain nombre de cris, de couleurs et de mouvements. Ici le metteur en scène travaillant avec des moyens de metteur en scène supplée l'auteur dans toutes les parties où dans notre langue occidentale on croit devoir distinguer un certain contenu psychique d'avec son incarnation matérielle, ou si l'on préfère la conception de la réalisation. Mais dans les réalisations du théâtre Balinais l'esprit a bien le sentiment que la conception s'est d'abord heurtée à des gestes, a pris pied au milieu de toute une fermentation d'images visuelles ou sonores, pensées comme à l'état pur »… Etc.

Ancienne collection Anie BESNARD.

Œuvres complètes, tome IV, p. 235 et 231.

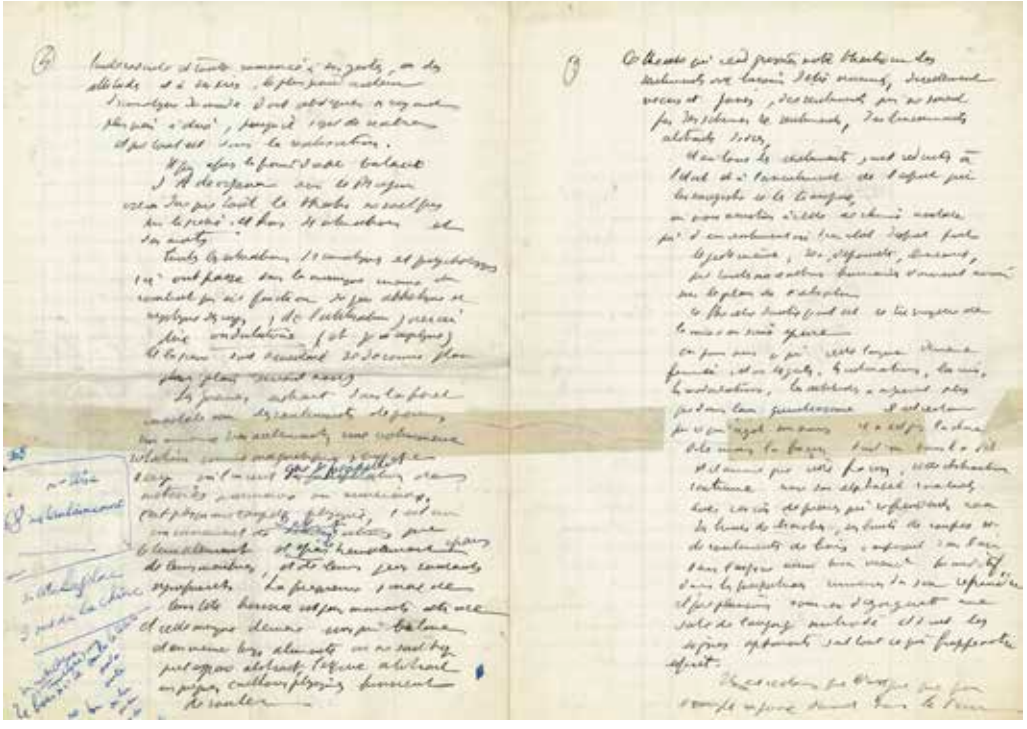

333

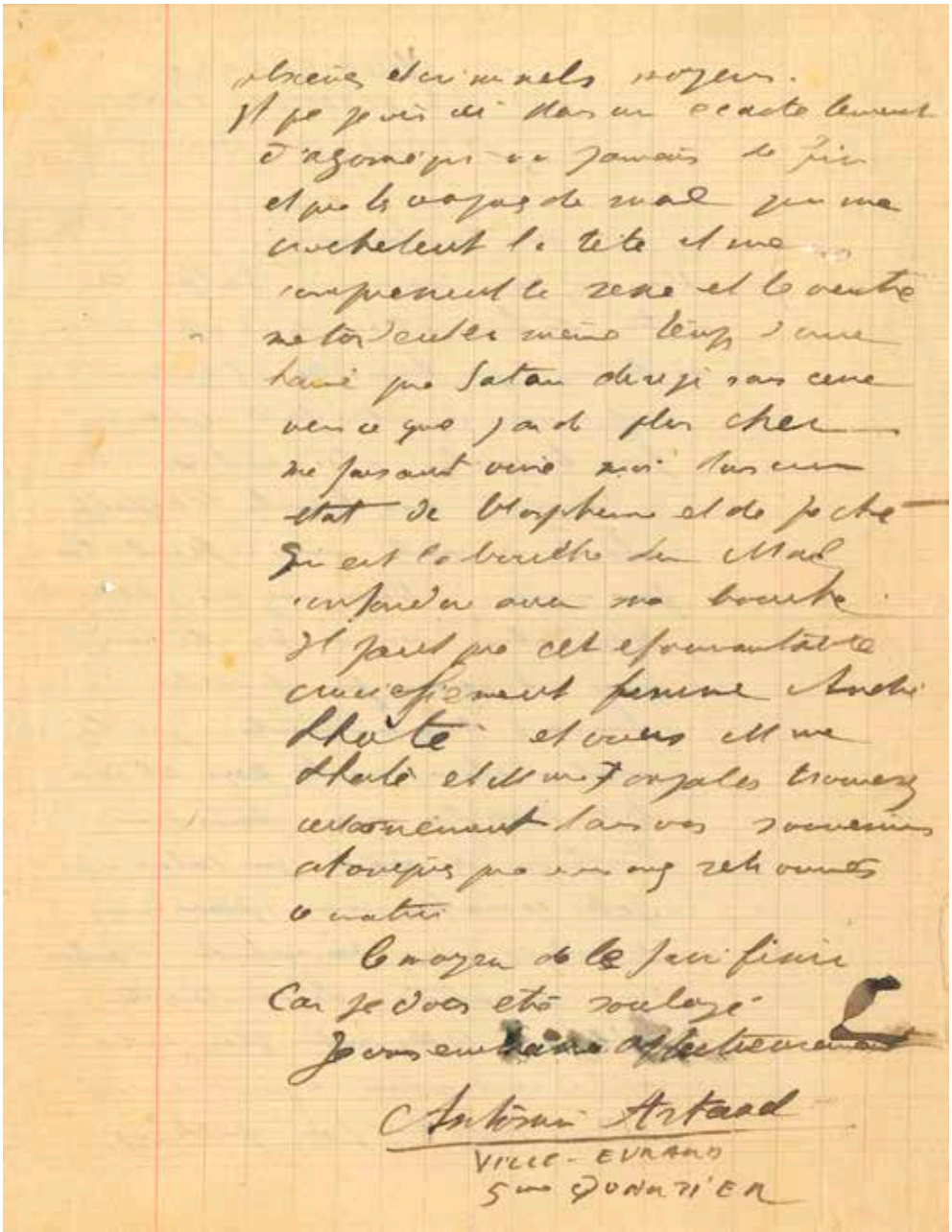

334. **Antonin ARTAUD** (1896-1948). L.A.S., Ville-Evrard 26 décembre 1940, à André LHOTE ; 2 pages in-4. 1 500/2 000 €

Lettre pathétique sur les attaques de Satan contre lui.

« Vous avez vu comme moi Satan ce matin se livrer à l'une de ces opérations érotiques par lesquelles il rejoint sa propre essence et refait chaque fois le mal et ce n'est que l'un des moyens avec lesquels l'esprit absolu du mal nous retient tous prisonniers ». Il attend depuis longtemps des amis qui n'ont pu franchir les barrières dressées par le Mal. Ce matin, « l'infection [...] n'était qu'un paravent et une caricature. Le véritable Mal est tellement plus caché et vous savez aussi à quel point il me tient et par quels obscènes et criminels moyens. Et que je vis ici dans un écartèlement d'agonie qui n'a jamais de fin et que les vagues de mal qui me crochètent la tête et me compressent le sexe et le ventre me tordent en même temps d'une haine que Satan dirige sans cesse vers ce que j'ai de plus cher me faisant vivre moi dans un état de blasphème et de péché qui est la bouche du Mal confondue avec ma bouche. Il faut que cet épouvantable crucifiement finisse »...

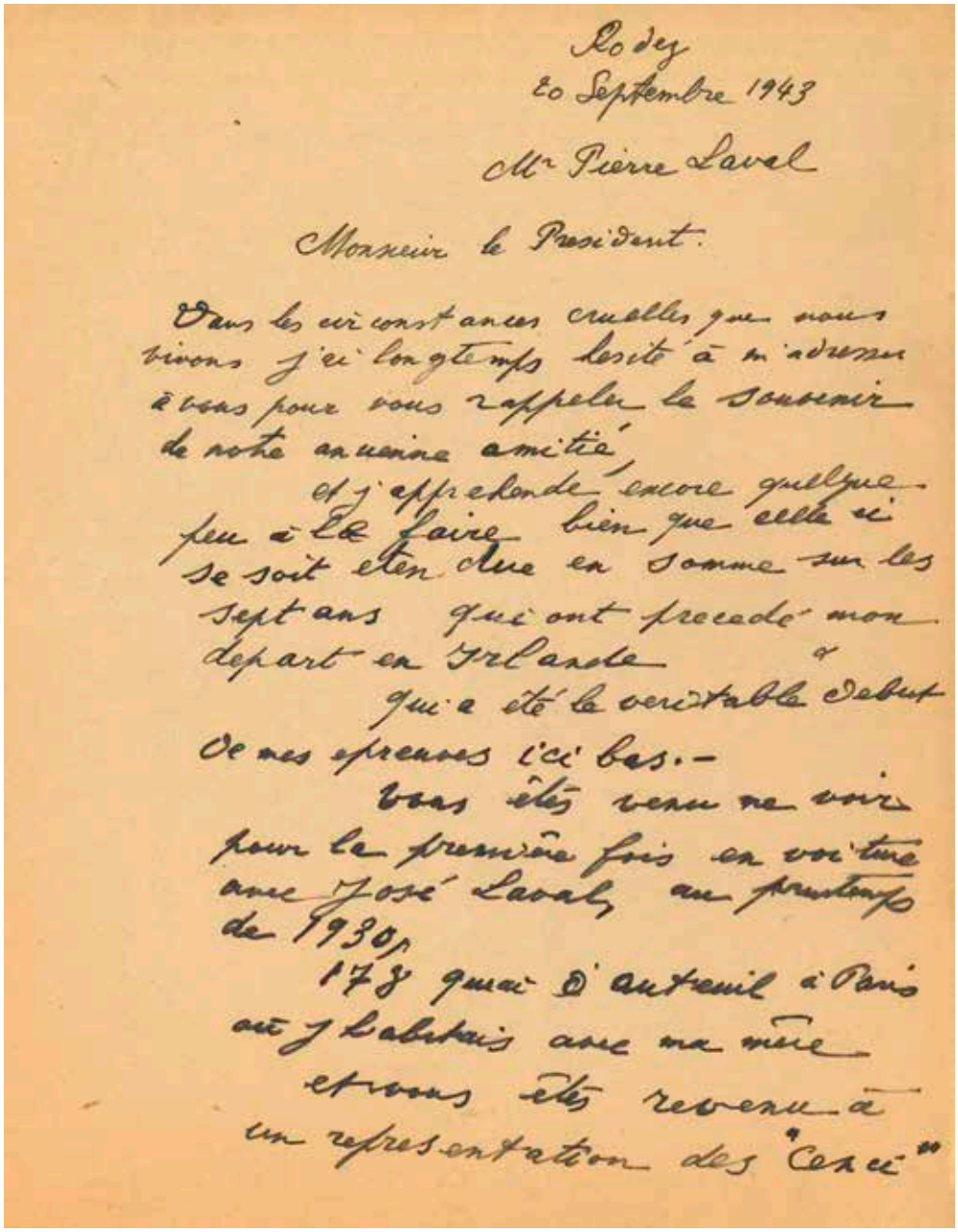

Rodez
20 Septembre 1943

Mr Pierre Laval

Monsieur le Président.

Dans les circonstances cruelles que nous vivons j'ai longtemps hésité à m'adresser à vous pour vous rappeler le souvenir de notre ancienne amitié,

et j'appréhende encore quelque peu à le faire bien que celle ci se soit étendue en somme sur les sept ans qui ont précédé mon départ en Irlande

qui a été le véritable début de mes épreuves ici bas.-

Vous êtes venu me voir pour la première fois en voiture avec José Laval, au printemps de 1930,

178 quai d'Auteuil à Paris où j'habitais avec ma mère

et vous êtes revenu à une représentation des "Cenci"

335. **Antonin ARTAUD** (1896-1948). L.A.S., Rodez 20 septembre 1943, au Président Pierre LAVAL ; 6 pages in-4. 1 500 / 2 000 €

Extraordinaire lettre où Artaud raconte son voyage en Irlande et son internement. [La lettre n'a pas été envoyée ; elle fut interceptée par le Dr Gaston Ferdière.]

Artaud veut rappeler au Président Laval « le souvenir de notre ancienne amitié [...] les sept ans qui ont précédé mon départ en Irlande qui a été le véritable début de mes épreuves ici-bas. Vous êtes venu me voir pour la première fois en voiture avec José Laval, au printemps de 1930, 178 quai d'Auteuil à Paris où j'habitais avec ma mère et vous êtes revenu à une représentation des *Cenci* au mois de mai 1935 » ; et Laval avait invité Artaud à dîner en 1930... « vous savez que dans toutes les circonstances publiques graves où vous avez eu à faire appel à moi je me suis toujours appliqué à vous porter mon aide dans toute la mesure de mes possibilités et de mes moyens »...

Artaud parle de la Prophétie de Saint Patrick, et rappelle à Laval qu'ils s'étaient trouvés d'accord « sur un certain nombre de points sacrés éminents de la Religion chrétienne [...] Vous savez que, depuis, la *Canne de Saint Patrick* qui avait été volée en Irlande à la fin du siècle dernier, est venue entre mes mains, et vous connaissez tous les efforts que j'ai faits pour la faire revenir à Dublin à ses légitimes possesseurs. Je ne sais pas pourquoi les Polices Françaises et

.../...

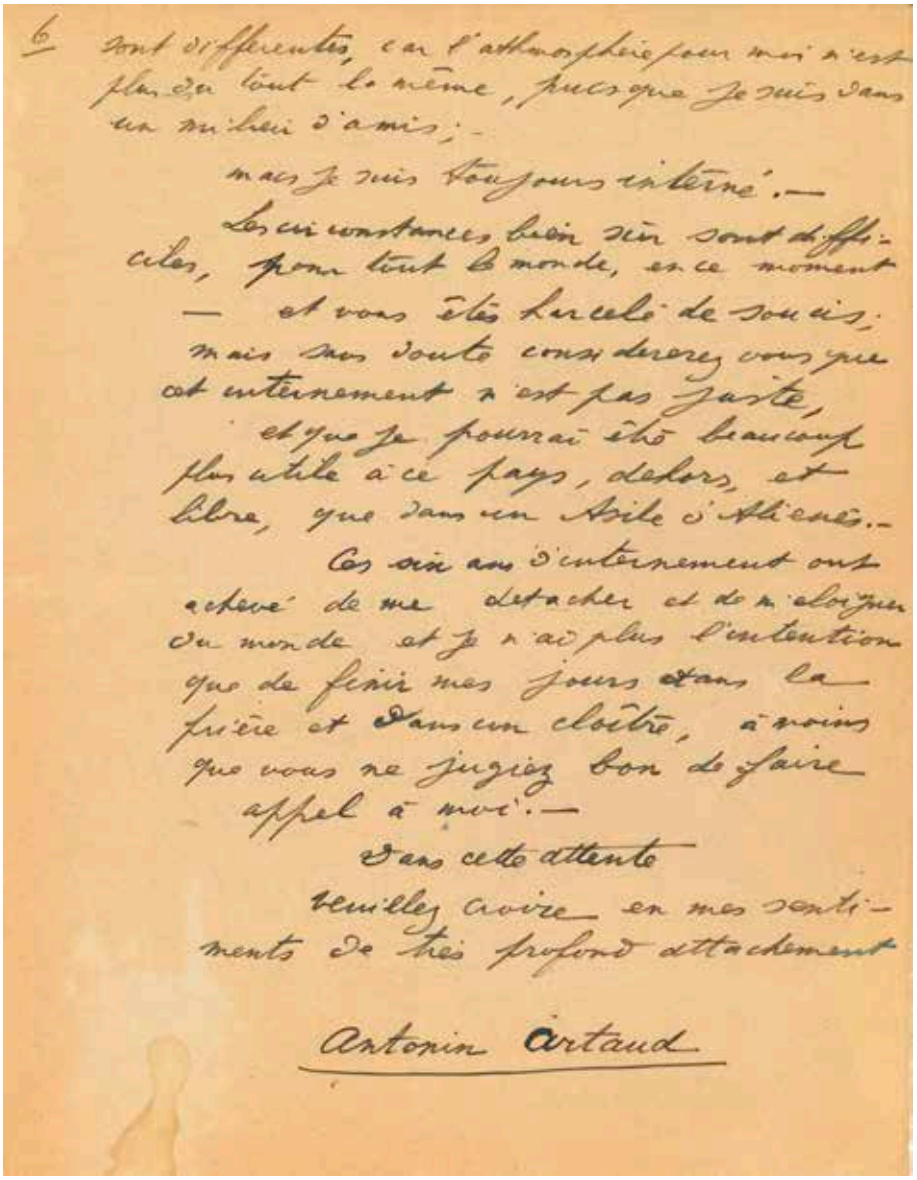

6 sont différentes, car l'atmosphère pour moi n'est plus du tout le même, puisque je suis dans un milieu d'amis ;-

mais je suis toujours interné.—

Les circonstances bien sûr sont difficiles, pour tout le monde, en ce moment — et vous êtes harcelé de soucis ; mais sans doute considérerez vous que cet internement n'est pas juste, et que je pourrai être beaucoup plus utile à ce pays, dehors, et libre, que dans un Asile d'Aliénés.-

Ces six ans d'internement ont achevé de me détacher et de m'éloigner du monde et je n'ai plus l'intention que de finir mes jours dans la prière et dans un cloître, à moins que vous ne jugiez bon de faire appel à moi.—

Dans cette attente

veuillez croire en mes sentiments de très profond attachement

Antonin Artaud

.../...

Anglaises se sont émues de cette action de restitution qui ne concerne que de bien loin les choses humaines et où je ne me suis jamais écarté du principe qui veut que soit rendu à Cesar ce qui est à Cesar et à Dieu ce qui est à Dieu ». Il a vu au Musée de Dublin « l'Émeraude Mystique fameuse dénommée "Le Saint Graal" [...] je suis revenu à Dublin à la pratique de la Religion Catholique [...] c'est à ce moment là (septembre 1937) que mes épreuves ont commencé. J'ai été déporté d'Irlande comme indésirable après avoir passé six jours à la Prison de Dublin comme indigent [...] sur le bateau au retour des Agents de la Sureté Nationale ont cherché à se debarasser de moi [...] j'ai été interné à mon arrivée en France [...] voilà six ans que mon internement dure. – Et vraiment je ne crois pas avoir jamais été affecté par l'ombre d'un dérangement cérébral. Mais voilà six ans que je souffre de la privation de la liberté. J'ai passé par Rouen, cinq mois, Sainte Anne une année et Ville Evrard trois ans et demi. Je me trouve maintenant à l'Asile de Rodez Hôpital Psychiatrique [...] où un ami qui le dirige le Docteur FERDIÈRES, qui m'avait connu à Paris au temps où je faisais de la littérature, et qui est l'ami de certains de mes amis des Lettres entre autres Robert Desnos, *m'a fait réclamer*. [...] je suis dans un milieu d'amis ; mais je suis toujours interné. Les circonstances bien sûr sont difficiles, pour tout le monde, en ce moment — et vous êtes harcelé de soucis ; mais sans doute considérerez vous que cet internement n'est pas juste, et que je pourrai être beaucoup plus utile à ce pays, dehors, et libre, que dans un Asile d'Aliénés. Ces six ans d'internement ont achevé de me détacher et de m'éloigner du monde et je n'ai plus l'intention que de finir mes jours dans la prière et dans un cloître, à moins que vous ne jugiez bon de faire appel à moi »...

Nouveaux écrits de Rodez (Gallimard, 1977), p. 125.

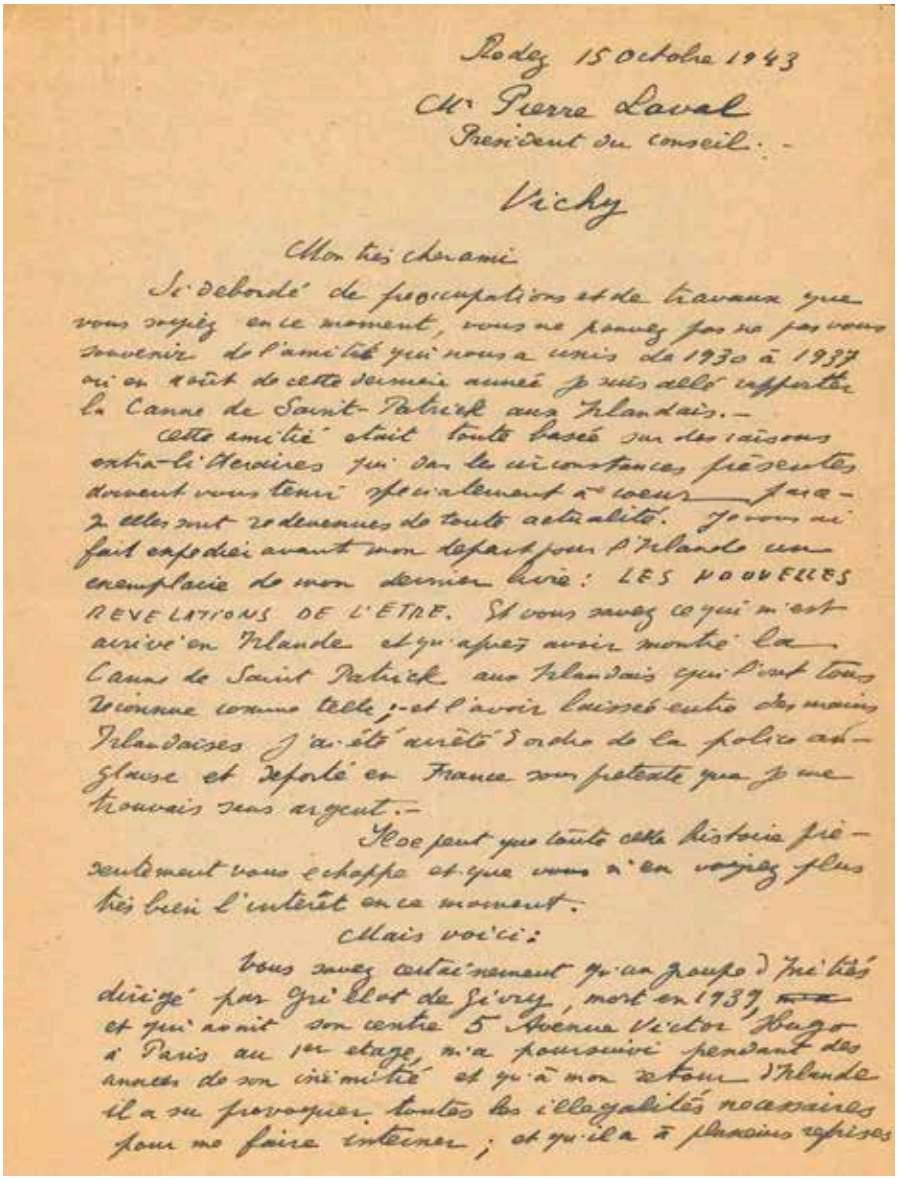

Rodez 15 octobre 1943

Mr Pierre Laval

Président du conseil. -

Vichy

Mon très cher ami

Si débordé de préoccupations et de travaux que vous soyiez en ce moment, vous ne pouvez pas ne pas vous souvenir de l'amitié qui nous a unis de 1930 à 1937 où en août de cette dernière année je suis allé rapporter la Canne de Saint-Patrick aux Irlandais. -

Cette amitié était toute basée sur des raisons extra-littéraires qui en les circonstances présentes doivent vous tenir spécialement à cœur — Jaz- — z elles sont redevenues de toute actualité. Je vous ai fait exposer avant mon départ pour l'Irlande un exemplaire de mon dernier livre : LES NOUVELLES REVELATIONS DE L'ETRE. Si vous savez ce qui m'est arrivé en Irlande et qu'après avoir montré la Canne de Saint Patrick aux Irlandais qui l'ont tous reconnue comme telle ; - et l'avoir laissée entre des mains Irlandaises j'ai été arrêté d'ordre de la police anglaise et déporté en France sous prétexte que je me trouvais sans argent. -

Il se peut que toute cette histoire finalement vous échappe et que vous n'en voyiez plus très bien l'intérêt en ce moment.

Mais voici :

Vous savez certainement qu'un groupe d'Initiés dirigé par Grillot de Givry, mort en 1939, ~~~~ et qui avait son centre 5 Avenue Victor Hugo à Paris au 1er étage, m'a poursuivi pendant des années de son inimitié et qui à mon retour d'Irlande il a su provoquer toutes les illégalités nécessaires pour me faire interner ; et qu'il a à plusieurs reprises

336. **Antonin ARTAUD** (1896-1948). L.A.S., Rodez 15 octobre 1943, à Pierre LAVAL, Président du Conseil, à Vichy ; 4 pages in-4. 1 500 / 2 000 €

Extraordinaire lettre où Artaud dénonce la secte des Initiés. [La lettre n'a pas été envoyée ; elle fut interceptée par le Dr Gaston Ferdière.]

« Mon très cher ami Si débordé de préoccupations et de travaux que vous soyiez en ce moment, vous ne pouvez pas ne pas vous souvenir de l'amitié qui nous a unis de 1930 à 1937 où en août de cette dernière année je suis allé rapporter la Canne de Saint Patrick aux Irlandais. Cette amitié était toute basée sur des raisons extra-littéraires ».

Avant de partir pour l'Irlande, il lui avait envoyé son livre *Les Nouvelles Révélations de l'Être*. « Et vous savez ce qui m'est arrivé en Irlande et qu'après avoir montré la Canne de Saint Patrick aux Irlandais qui l'ont tous reconnue comme telle ; et l'avoir laissée entre des mains Irlandaises j'ai été arrêté d'ordre de la police anglaise et déporté en France sous prétexte que je me trouvais sans argent »...

Artaud dénonce alors « un groupe d'Initiés dirigé par GRILLOT DE GIVRY » qui l'a fait interner ; et en 1939, « sous l'impulsion d'une enquête menée en ma faveur par Louis Jouvet, Charles Bayard, Jean Giraudoux, Bernard Zimmer et avec l'appui du 2e Bureau, un non lieu allait être rendu à mon sujet après 2 ans d'internement », lorsque Grillot de Givry « *paya* » le Dr. Menuau, médecin-chef de Ville-Evrard, pour « rédiger un rapport médical tendancieux et mensonger contre moi »... Or cette secte s'est reconstituée ; « *elle est pour beaucoup dans nos malheurs.* Elle n'est ni pour la France, ni pour l'Allemagne, ni pour l'Angleterre, ni pour aucun pays car ses visées sont celles de l'égoïsme individualiste le plus pur mais elle est aussi bien dans la Gestapô que dans la Police anglaise, quoique ce soit surtout

.../...

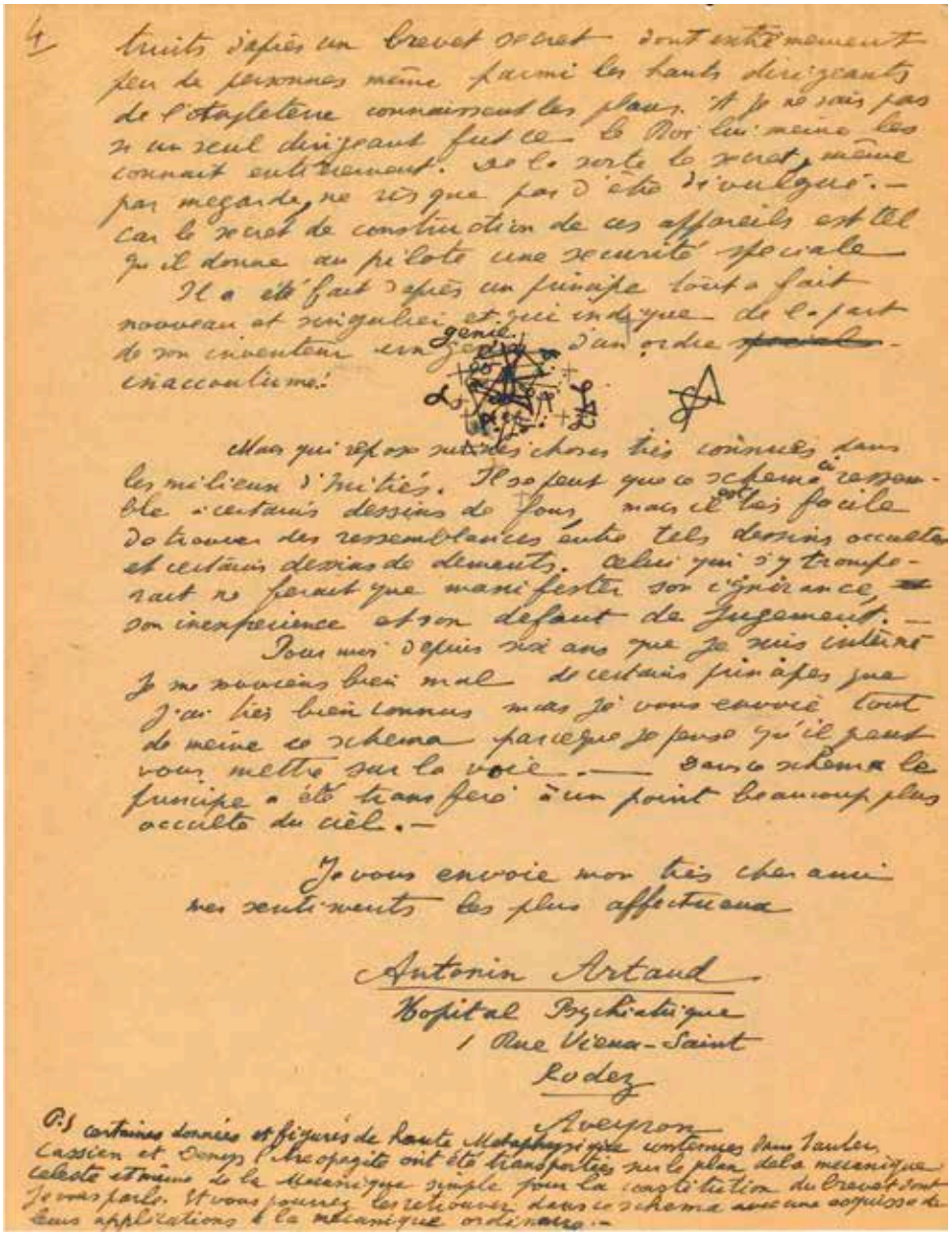

4 traits d'après un brevet secret dont extrêmement peu de personnes même parmi les hauts dirigeants de l'Angleterre connaissent les plans. Il je ne sais pas si un seul dirigeant fut ce Roi lui-même les connait entièrement. De la sorte le secret même par mégarde ne risque pas d'être divulgué. — Car le secret de construction de ces appareils est tel qu'il donne au pilote une sécurité spéciale

Il a été fait d'après un principe tout à fait nouveau et singulier et qui indique de la part de son inventeur un génie d'un ordre inaccoutumé:

[graffitis et signes cabalistiques]

Mais qui repose sur des choses très connues dans les milieux d'Initiés. Il se peut que ce schéma-ci ressemble à certains dessins de fous, mais il est très facile de trouver des ressemblances entre tels dessins occultes et certains dessins de déments. Celui qui s'y tromperait ne ferait que manifester son ignorance, son inexpérience et son défaut de jugement. —

Tous mes depuis six ans que je suis interné je ne connais bien mal de certains principes que j'ai très bien connus mais je vous envoie tout de même ce schéma parceque je pense qu'il peut vous mettre sur la voie. — Dans le schéma le principe a été transféré à un point beaucoup plus occulte du ciel. —

Je vous envoie mon très cher ami mes sentiments les plus affectueux

Antonin Artaud
Hôpital Psychiatrique
1 Rue Viena-Saint
Rodez
Aveyron

P.S certaines données et figures de haute Métaphysique contenues dans Tauler, Cassien et Denys l'Areopagite ont été transportées sur le plan de la mécanique céleste et moins de la mécanique simple pour la constitution du brevet dont je vous parle. Vous pourrez les retrouver dans ce schéma avec une acquisse de leurs applications à la mécanique ordinaire. —

.../...

les visées de l'Angleterre qu'elle serve actuellement, et qu'elle ne soit dans la Gestapô que pour y introduire et y maintenir cette influence *paralysante* qui est l'arme principale des Initiés». Cette secte est en rapport avec des Initiés Hindous qui doivent bientôt arriver en France et «opérer leur jonction avec des agents de la police anglaise qui sont tous des Initiés». Artaud avertit que ceci n'est pas «une histoire de délirant» et que «l'oubli du transcendant et de l'occulte est l'un des moyens de défense et le mot d'ordre le plus généreusement appliqué dans toutes les sectes d'Initiés. Or toutes les sectes d'Initiés sont mauvaises, et animées du plus mauvais esprit, car ceux qui sont du côté de Dieu, Pierre Laval, ne peuvent plus à l'heure qu'il est se regarder comme des Initiés, n'étant plus que des Revenants du Ciel dont ils se souviennent directement. L'Angleterre, Pierre Laval, est un peuple de lâches [...] si les Anglais montent encore en Avion c'est qu'ils ont dans la plupart des cas l'impression qu'ils pourront frapper sans être frappés eux-mêmes». Selon Artaud, la construction des avions de la Royal Air Force est faite d'après un brevet secret, «un principe tout à fait nouveau et singulier et qui indique de la part de son inventeur un génie d'un ordre inaccoutumé: [*graffitis et signes cabalistiques*] Mais qui repose sur des choses très connues dans les milieux d'Initiés. Il se peut que ce schéma-ci ressemble à certains dessins de fous, mais il est très facile de trouver des ressemblances entre tels dessins occultes et certains dessins de déments»...

Nouveaux écrits de Rodez (Gallimard, 1977), p. 128.

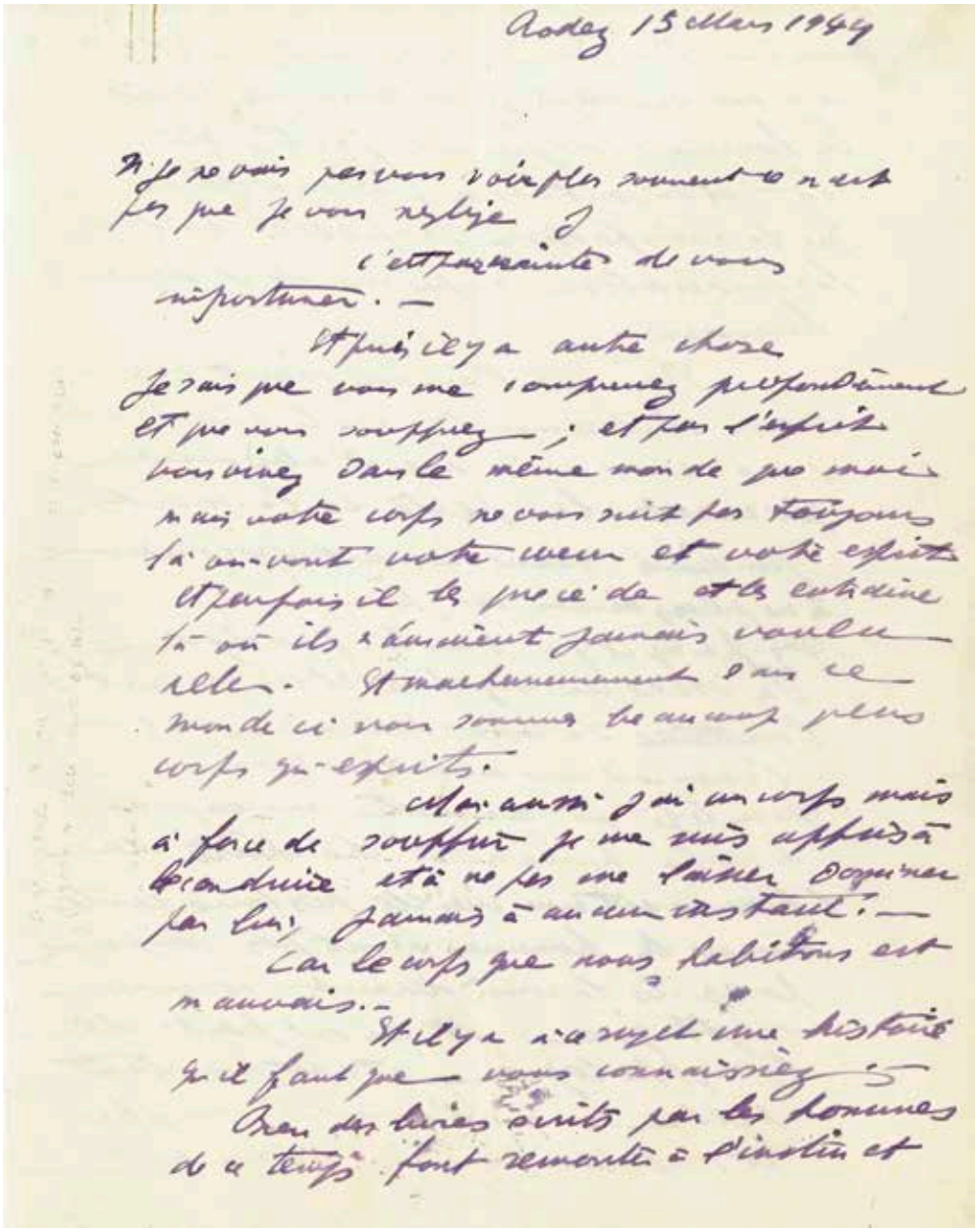

337. **Antonin ARTAUD** (1896-1948). L.A.S., Rodez 15 Mars 1944, [à Mme Adrienne RÉGIS, surveillante-chef de l'Asile de Rodez] ; 10 pages in-4 à l'encre violette. 2000/2500€

Très longue et intéressante lettre de Rodez, méditation sur l'amour et le sexe, le Mal et Dieu.

Il craint de l'importuner… « Je sais que vous me comprenez profondément et que vous souffrez ; et par l'esprit vous vivez dans le même monde que moi mais votre corps ne vous suit pas toujours là où vont votre cœur et votre esprit. Et parfois il les précède et les entraîne là où ils n'auraient jamais voulu aller. Et malheureusement dans ce monde-ci nous sommes beaucoup plus corps qu'esprits. Moi aussi j'ai un corps mais à force de souffrir je me suis appris à le conduire et à ne pas me laisser dominer par lui, jamais à aucun instant. Car le corps que nous habitons est mauvais »…

Artaud refuse de voir dans « l'instinct sexuel l'origine de nos sentiments et de nos émotions […] Pour moi l'amour vient du cœur et il remonte vers le cœur et il n'a rien à voir avec l'abdomen qui en est la perte et la mort. Qui aime sexuellement se condamne à ne plus aimer un jour ». Le sexe est « un mystère et un secret », « l'essence d'une abomination sacrilège qui remonte aux origines de notre humanité […] c'est de l'amour perdu que nous souffrons ». Par la chute d'Adam, selon Artaud, tout ce qui en nous « était cœur et la force aimante du cœur a été retourné magiquement et rejeté vers l'attraction du sexe de sorte que nous ne pouvons plus avoir dans le cœur un sentiment si beau qu'il soit qu'il ne soit d'abord *axé* sur le sexe, et que cet instrument de laideur et d'inutilité physique ne réagisse organiquement devant

…/…

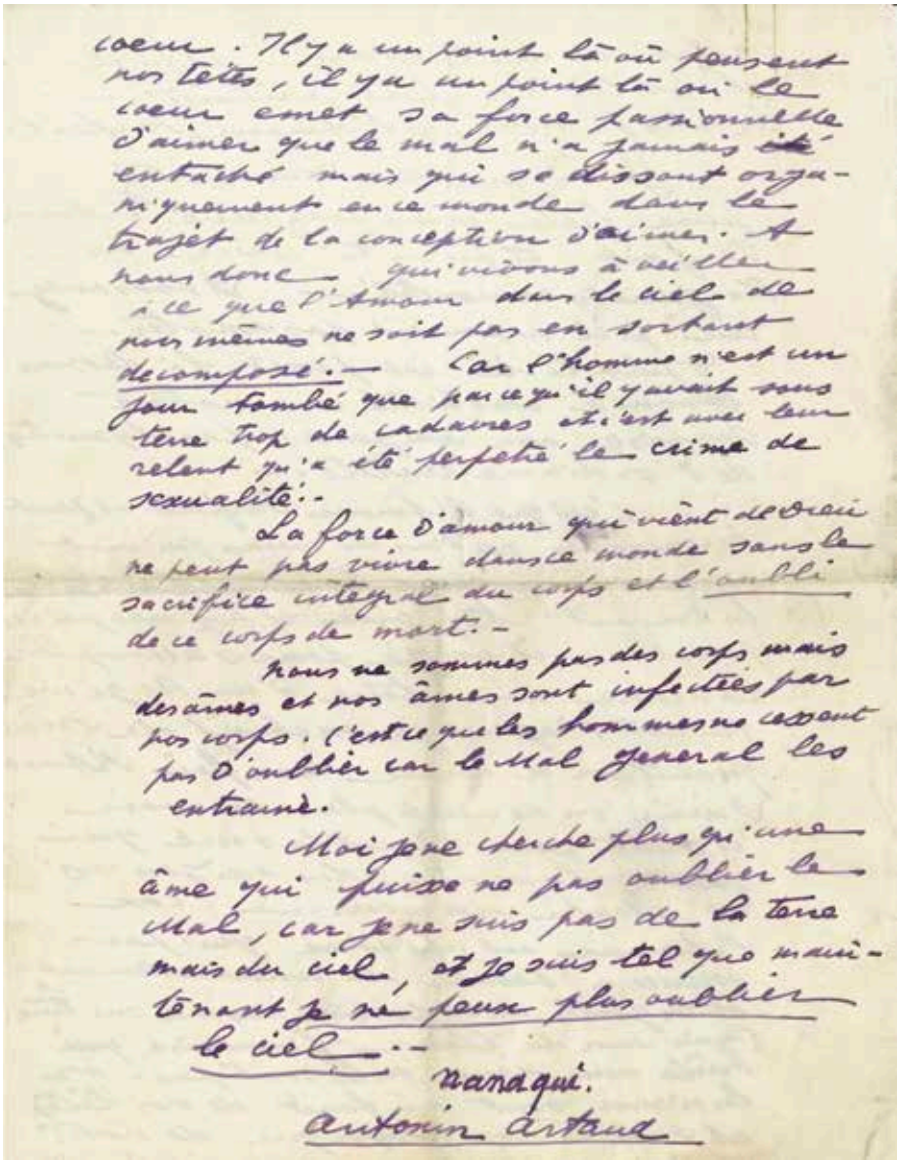

coeur. Il y a un point là où pensent nos têtes, il y a un point là où le coeur emet sa force passionnelle d'aimer que le mal n'a jamais entaché mais qui se dissout organiquement en ce monde dans le trajet de la conception d'aimer. A nous donc qui vivons à veiller à ce que l'Amour dans le ciel de nous mêmes ne soit pas en sortant décomposé.— Car l'homme n'est un jour tombé que parce qu'il y avait sous terre trop de cadavres et c'est avec leur relent qu'a été perpétré le crime de sexualité.-

La force d'amour qui vient de Dieu ne peut pas vivre dans ce monde sans le sacrifice intégral du corps et l'oubli de ce corps de mort.-

Nous ne sommes pas des corps mais des âmes et nos âmes sont infectées par nos corps. C'est ce que les hommes ne cessent pas d'oublier car le Mal general les entraîne.

Moi je ne cherche plus qu'une âme qui puisse ne pas oublier le Mal, car je ne suis pas de la terre mais du ciel, et je suis tel que maintenant je ne peux plus oublier le ciel.-

Nanaqui.

Antonin Artaud

.../...

nos plus sublimes sentiments moraux». La libido sexuelle a été «créée par les démons». Le corps de l'homme était pur, «mais il a été détruit et saccagé par le mal et les démons [...] afin d'insulter à l'œuvre et à la pensée de Dieu». Ainsi Dieu a disparu du monde, «Dieu Vierge a été assassiné [...] Avec tout ce qui lui restait d'âme Dieu est parvenu à susciter quand même une âme et à l'introduire dans ce corps-là afin d'inviter avec le temps l'homme à se détacher de ce corps-là»… Mais âme et corps sont mêlés et soumis à «une action *d'envoûtement* fluidique [...] De sorte que pour rester dans le chemin de Dieu celui qui aujourd'hui veut penser, sentir, aimer doit s'abstraire ce faisant de son corps. Et c'est une opération psychologique terrible que de vivre dans cet effort constant. Il y faut une énergie et une volonté de toutes les minutes». Et le principal obstacle est la sexualité, «cette pierre d'achoppement horrible»...

Artaud, lui, a depuis longtemps «passé ce cap d'enfer» et «compris l'insidieuse malice que le mal met à nous empêcher d'aimer en rejetant nos pensées passionnelles vers le gouffre de la sexualité».

La fin de la lettre est une superbe méditation sur l'Amour parfait... «l'Amour Parfait ne peut se rencontrer que dans les cœurs qui ont renoncé aux joies terrestres parce qu'ils les trouvent trop viles et trop mesquines pour eux, il exige pour s'accomplir la venue sur terre d'un Régime qui est l'apanage exclusif de Dieu. Quand on a connu une fois l'Amour Divin on ne veut plus en avoir d'autre car il est le seul qui soit à la mesure des exigences d'absolu du cœur. Car l'Amour est une chose qui par essence a besoin de renouvellement et les gestes du corps sont mesurés sur terre mais ceux du Cœur-fournaise qui brûle aux cieux ne le sont pas. Or les cieux sont au fond de nos têtes et dans le dos physique de notre cœur. Il y a un point là où pensent nos têtes, il y a un point là où le cœur émet sa force passionnelle d'aimer que le mal n'a jamais entaché mais qui se dissout organiquement en ce monde dans le trajet de la conception d'aimer. À nous donc qui vivons à veiller à ce que l'Amour dans le ciel de nous-mêmes ne soit pas en sortant *décomposé*. Car l'homme n'est un jour tombé que parce qu'il y avait sous terre trop de cadavres et c'est avec leur relent qu'a été perpétré le crime de sexualité. La force d'amour qui vient de Dieu ne peut pas vivre dans ce monde sans le sacrifice intégral du corps et *l'oubli* de ce corps de mort. Nous ne sommes pas des corps mais des âmes et nos âmes sont infectées par nos corps. C'est ce que les hommes ne cessent pas d'oublier car le Mal général les entraîne. Moi je ne cherche plus qu'une âme qui puisse ne pas oublier le Mal, car je ne suis pas de la terre mais du ciel, et je suis tel que maintenant *je ne peux plus oublier le ciel*».

Nouveaux écrits de Rodez (Gallimard, 1977), p. 132.

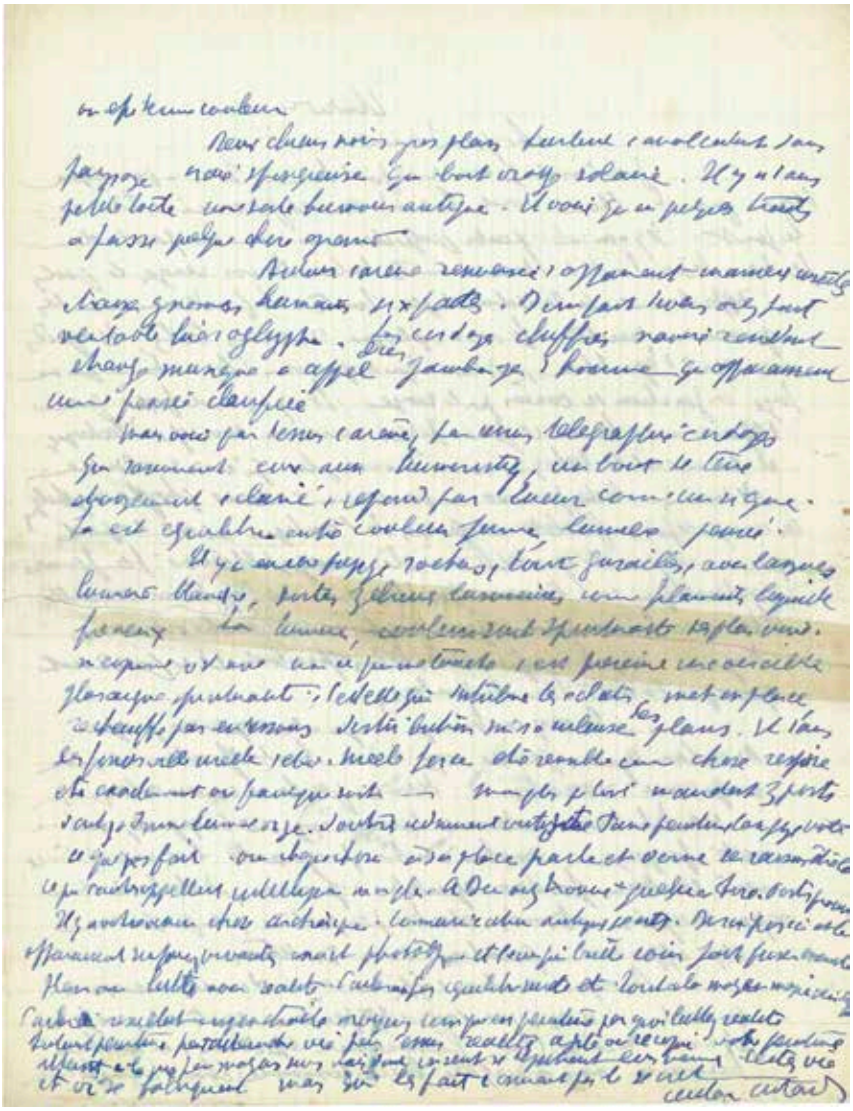

338

338. **Antonin ARTAUD** (1896-1948). L.A.S., Vendredi, à un « cher grand ami » ; 2 pages in-4 (déchirée et recollée au papier gommé). 500 / 700 €

Curieuse lettre délirante. « Cher grand ami, Grand ami je dirais même grand homme. […] Le poudroiement des opinions m'irrite. Je ne vois plus que des cœurs brutes, des esprits en mal d'équilibre […] Plus un homme qui ne juge en fonction du cancer qui le ronge. Il n'y a plus de fixe que l'égarement. Là où il faut juger cœur on vous répond technique et là où est la technique on ne trouve plus qu'une maladie de cœur »… Plus loin, ce sont d'étranges visions : « étranges gnomes humains six pattes. […] Là est équilibre entre couleurs, formes, lumière pensée. Il y a encore topaze rochers, tout grisailles, avec langues lumière blanche, sortes zébrures lumineuses comme filaments liquide précieux. Les lumières, couleurs sont spiritualité la plus vive. […] c'est elle qui distribue les éclats, met en place, réchauffe par en dessous distribution miraculeuse des plans »… Etc.

339. **Georges BATAILLE** (1897-1962). L.A.S., Vézelay 8 mai 1946, à René de SOLIER ; 1 page et demie in-4. 400 / 500 €

Il va porter à Paris un manuscrit pour une « publication de luxe ou de demi-luxe [...] il s'agit d'un texte non scandaleux mais de tendances érotiques [...] Il sera à peu près la suite — plutôt le répondant — d'un autre texte en cours d'impression », pour lequel il a reçu 50.000 F. « Pour ce *Dianus,* dont le sous-titre est *(tiré des carnets de Monsignor Alpha)*, je serai beaucoup moins exigeant » ; et il a l'intention de reprendre tous ces textes plus tard. Il ajoute, pour excuser cette lettre d'affaires : « il faut toujours vivre avec un peu de viande dans les dents et la main dans la poche des autres »...

1ère Conférence à Mexico.

Tous les chemins que j'ai vu suivre à l'esprit moderne depuis vingt ans mènent au Mexique. C'est ici le point de convergence de toutes les grandes routes d'aventure dans lesquelles se trouve engagé cet esprit infatigablement des moyens par lesquels le monde peut être transformé, par lesquels la vie peut être changée. Pour beaucoup d'entre nous, poètes et artistes européens, le mot même de Mexique s'est empreint, au cœur de l'enfance, d'une vertu magique, il s'est exalté comme aucun autre à la lecture d'ouvrages romanesques empruntant leur cadre aux guerres de l'Indépendance et qui nous étaient le plus souvent attribués comme livres de prix. C'est là une littérature assez sombre, qui me paraîtrait aujourd'hui fort maladroite, mais que vient incomparablement rehausser, dans sa présentation française, l'illustration en couleur des épisodes les plus dramatiques, illustration soulignée d'une légende dans laquelle les noms indiens jettent des feux de pierres précieuses. Tel quel, un de ces livres et à mon jugement d'alors, le plus remarquable, mérite une mention particulière: il a sa place marquée dans les sources de la plus haute poésie française puisqu'il est cité d'emblée par Arthur Rimbaud dans ses lectures: c'est Costal l'Indien. Toute l'atmosphère poétique qui demeure la nôtre procède, à travers lui, de ce Costal singulier, sillonné de pistes troublantes, où chaque arbre est un nœud de serpents suspendu au dessus de l'homme, où un cavalier, le large "sombrero" à la main, salue, clouée à une porte, la tête de son père. Un sadisme ingénu est, en effet, le long de ces pages, le principal ressort d'intérêt; le complexe d'Œdipe n'est pas le seul qui s'y alimente. On s'explique par là le cheminement insidieux des passions primitives qu'elles déchaînent et dont la sublimation va tirer parti dans l'adolescence. Par dessus tout il est important d'observer que cette initiation de Rimbaud, d'abord, puis directement ou à travers lui, des poètes européens aux fastes de la nature mexicaine est à l'origine d'un bouleversement profond de la sensibilité. Je dis que c'est tout le sentiment de la nature qui a à partir de la trouver ébranlé, va tendre à se réaffirmer sur de nouvelles bases. Les décors américains de Châteaubriand ne sauraient constituer ici qu'un précédent illusoire. Il a fallu toute la géniale puissance d'évocation de Rimbaud, pour provoquer cette crise à divers égards dramatique; il a fallu, pour que nous prenions conscience de l'étendue de contemplation qui nous était refusée, qu'il participât, comme aucun autre homme à l'afflux énorme de toutes les sèves. Cette ardeur, par lui, a été communiquée à la poésie pour toujours. Son seul revers est d'avoir entraîné une désaffection croissante des lieux où il nous faut vivre, où la terre répond avec avarice à la sollicitation de l'œil, de la main; où la création semble avoir piétiné. Rimbaud n'a jamais eu pour eux assez de sarcasmes:

> De vos forêts et de vos prés,
> O très paisibles photographes,
> La faune est diverse à peu près
> Comme des bouchons de carafes.
> . . . . . .
> Toujours les végétaux français
> Hargneux, phtysiques, ridicules,
> Où le ventre des chiens tassets
> Navigue en paix aux crépuscules.

Cette désaffection est aujourd'hui à son comble. Qui plus est, elle s'étend du plan floral au plan humain. Il est assez symptomatique de lire dans une revue mexicaine, sous la signature d'un homme auquel bien des rayons de pensée m'opposent mais dont le langage est des plus mesurés, M. Paul Valéry,

340

340. **André BRETON** (1896-1966). MANUSCRIT autographe, ***1ère Conférence à Mexico***, mai 1938 ; 5 pages in-4 à l'encre verte. 2 500 / 3 000 €

Manuscrit inédit de la première conférence de Mexico.

[Breton a séjourné au Mexique du 18 avril au 1er août 1938, pour prononcer une série de conférences sur la littérature et l'art du temps. La première conférence, donnée le 13 mai à l'Université de Mexico, est restée inédite ; un compte rendu parut dans le journal *La Prensa* du 15 mai sous le titre « Las Transformaciones modernas del Arte y el Surrealismo ». Voir *Œuvres complètes* (Pléiade), t. II, p. 1829.]

Le manuscrit, à l'encre verte, présente de nombreuses ratures et corrections.

« Tous les chemins que j'ai vu suivre à l'esprit moderne depuis vingt ans mènent au Mexique. C'est ici le point de convergence de toutes les grandes routes d'aventure dans lesquelles se trouve engagé cet esprit inlassablement à la recherche des moyens par lesquels le monde peut être transformé, par lesquels la vie peut être changée. Pour beaucoup d'entre nous, poètes et artistes européens, le mot même de Mexique s'est empreint, au cœur de l'enfance, d'une vertu magique »… Et Breton évoque notamment Arthur RIMBAUD, marqué par la lecture de *Costal l'Indien*, en citant plusieurs de ses vers ; puis c'est le douanier ROUSSEAU, célébré par Apollinaire… Il insiste ensuite sur la présence du « passé mythologique » dans la culture populaire mexicaine… Le Mexique est aussi « un merveilleux creuset social duquel ont jailli, durant ces vingt dernières années, les plus grande étincelles dans le sens du progrès »… Breton voit enfin le Mexique non seulement « comme la terre d'élection de l'humour noir », mais aussi « un réservoir inépuisable d'énergie romantique, de ce romantisme dont on commence seulement à comprendre qu'il a bouleversé de fond en comble toute la vie psychique en nous faisant éprouver non seulement la fécondité de l'imagination mythique […] Aujourd'hui encore, c'est autour du romantisme que nous nous battons, le mot n'est pas trop fort », et notamment le romantisme allemand, si menacé en Allemagne… Etc.

Ancienne collection Jacques MILLOT (*Bibliothèque du Professeur Millot*, 15 juin 1991, n° 18).

341. **André BRETON** (1896-1966). L.A.S., Loupiac 1er juillet 1940, [à Maud BONNEAUD] ; 2 pages et demie in-8 à l'encre verte. 1 000 / 1 200 €

Après l'armistice (22 juin 1940), alors que Breton était « médecin-chef de l'École de pilotage 31 » à Loupiac de la Réole (Gironde), ainsi qu'il l'écrit au bas de la lettre. « On a été dispensés de la Kasbah et casés tant bien que mal dans les séchoirs à tabac »... Breton n'a plus de nouvelles de sa femme Jacqueline depuis quinze jours. ... « ma foi, je crois qu'une époque assez intéressante pourrait commencer, à condition toutefois de pouvoir la vivre. Il pourrait s'agir de l'enfance monstre de quelque chose, ou bien n'est-ce encore qu'un grossier déguisement. Le côté "douloureuse stupéfaction", "stupeur attristée" bien rendu dans les derniers communiqués antagonistes anglais-français reste absolument prédominant. Voilà pour l'état de conscience qui se manifeste ici sans la moindre discrétion. Tout doucement ces messieurs retournent d'ailleurs leur veste de couleur kaki. On recommande aux hommes d'être "polis" avec les troupes d'occupation. Polis "sans obséquiosité" ajoute-t-on même assez psychologiquement ». Il ne sait où aller « en cas de démobilisation [...] Le climat de Paris avec M. Chiappe me paraît pour moi des moins salubres ». Il dit à sa correspondante qu'il en garde un « grand souvenir [...] vous êtes très mêlée à ce filet de vie encore cristalline qui est tout ce qui nous reste, tant que nous ne sommes pas mieux fixés sur ce qui nous attend »...

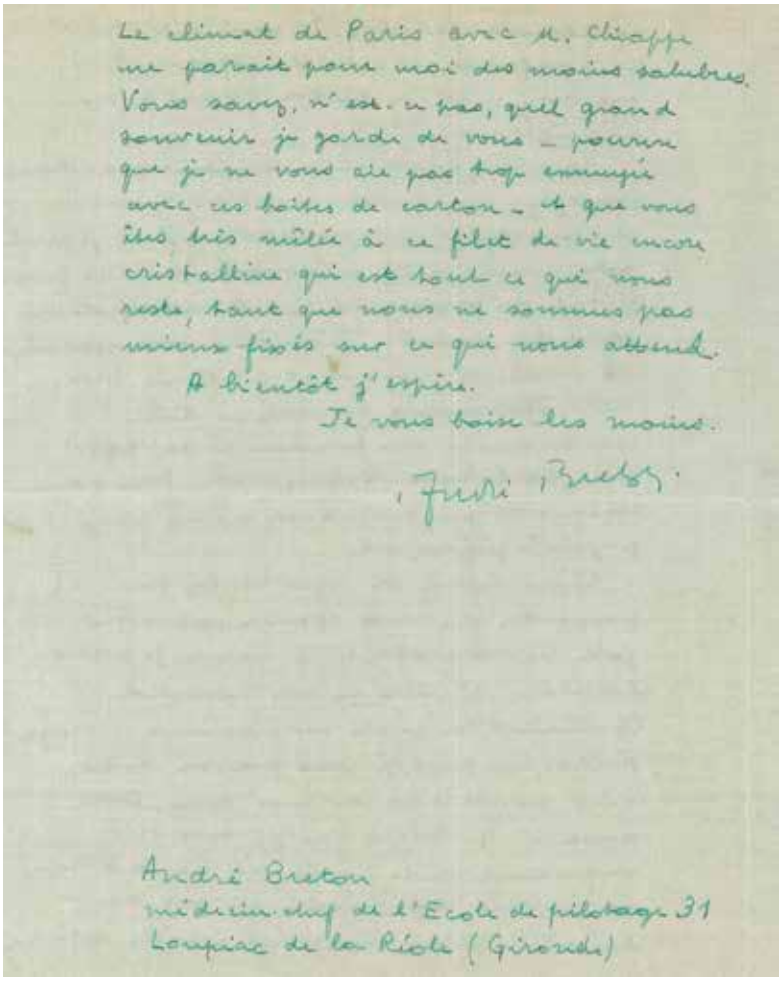
Le climat de Paris avec M. Chiappe
me paraît pour moi des moins salubres.
Vous savez, n'est-ce pas, quel grand
souvenir je garde de vous – pourvu
que je ne vous aie pas trop ennuyée
avec ces boîtes de carton – et que vous
êtes très mêlée à ce filet de vie encore
cristalline qui est tout ce qui nous
reste, tant que nous ne sommes pas
mieux fixés sur ce qui nous attend.
A bientôt j'espère.
Je vous baise les mains.
André Breton
André Breton
médecin-chef de l'Ecole de pilotage 31
Loupiac de la Réole (Gironde)

341

342. **André BRETON** (1896-1966). MANUSCRIT autographe signé, ***Autodidactes dits "naïfs"***, New York 1941-1942 ; 3 pages in-4. 1 500 / 1 800 €

Intéressant texte de critique d'art sur les Naïfs, dans sa version primitive, en partie inédite.

Ce manuscrit, abondamment raturé et corrigé, se présente en trois parties, dont la dernière seule a été recueillie dans *Le Surréalisme et la Peinture* (New York, Brentano's, 1945). Les deux premiers feuillets se rattachent au livre de Sidney JANIS, *They taught themselves* (New York, 1942), et à sa collection de peintres primitifs autodidactes américains.

Le premier texte, qui porte le titre au stylo rouge, commence ainsi : « Au XXème siècle la conscience artistique vivante, évoluant de pair avec le besoin de connaissance, connaît quatre principaux pôles d'attraction, subit l'influence de quatre modes d'expression singuliers : – 1° la sculpture des peuples primitifs (l'Afrique cédant peu à peu la prééminence à l'Océanie et à l'ancienne Amérique), – 2° les dessins d'enfants de moins de dix ans, – 3° les dessins et peintures de médiums en transe, – 4° la production artistique des aliénés (schizophrènes essentiellement) »… Il y a aussi les peintres autodidactes, « purs de toutes les souillures de l'enseignement artistique », qui sont « une source de fraîcheur et de franchise », et dans l'émotion que ressent Breton, il retrouve le « fil magnétique » qui traverse les toiles du Douanier Rousseau, le « Palais idéal » du Facteur Cheval et les créations de Hirschfield….

Le second feuillet porte le titre *They taught themselves*, et est daté « New York 14 septembre 1941 ». C'est une seconde version du texte précédent ; traduit en anglais, ce texte a servi de présentation de l'exposition de la collection de Sidney Janis et a été repris sur la jaquette du livre de Janis ; la version française est inédite (une traduction de l'anglais est publiée dans les *Œuvres complètes*, t. IV, p. 1186). Breton conclut : « C'est, à ma connaissance, la première fois qu'un don exceptionnel d'observation et de déduction, de caractère tout scientifique, s'allie à un admirable sens de la qualité tant artistique que poétique. Celui-ci n'a cessé de s'exprimer par ailleurs dans le choix infaillible qui préside à la réunion des toiles de sa collection, toutes de celles qui intellectuellement ont fait événement ou marquent une étape importante à quelque égard dans la direction du mystère et du feu ».

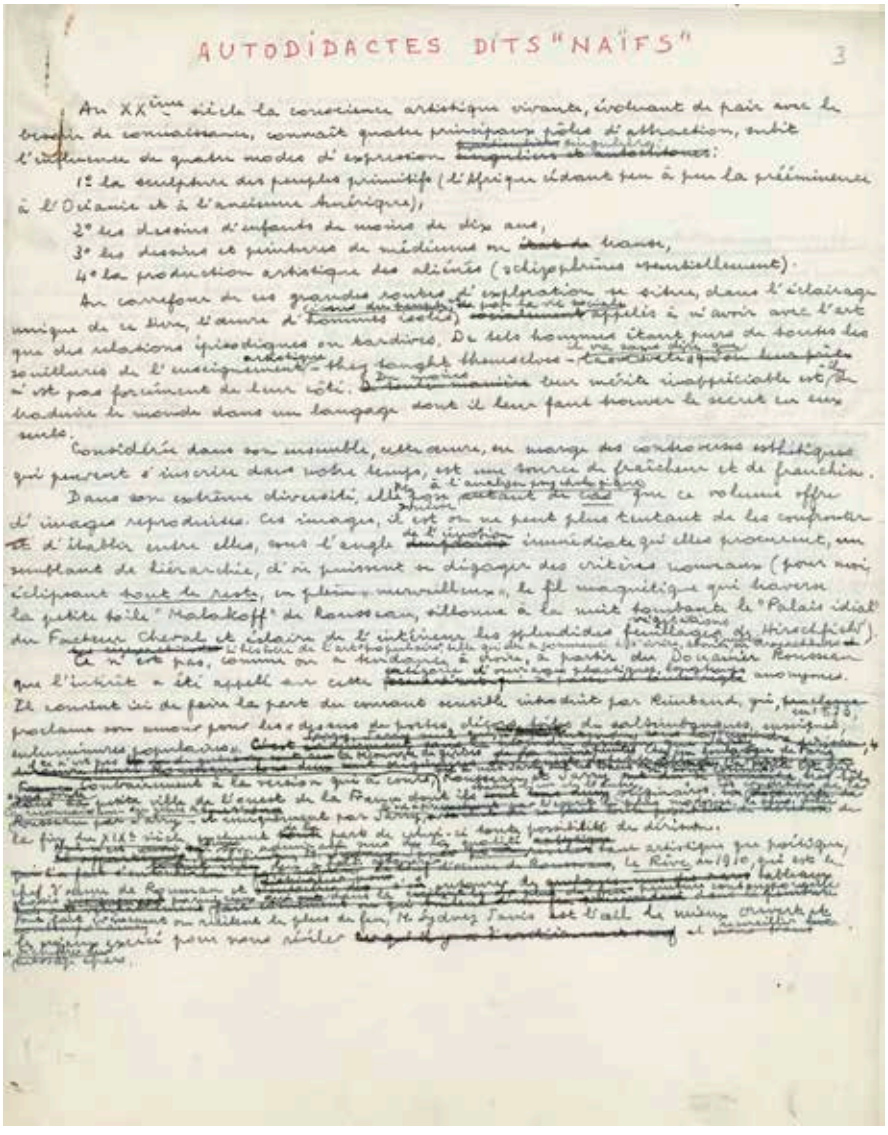
AUTODIDACTES DITS "NAÏFS"

3

Le dernier feuillet, intitulé *Préface*, signé et daté en fin « New York 19 janvier 1942 », donne, avec d'importantes ratures et corrections, le texte recueilli dans *Le Surréalisme et la Peinture*. Breton y évoque le Douanier ROUSSEAU, qu'il rapproche de Georges Courteline et d'Alfred Jarry : « Rousseau a le pouvoir insigne, sinon de faner presque toute la peinture derrière lui, tout au moins de faire apparaître comme dérisoires les moyens artistiques qui s'enseignent et dont la codification tend à instaurer une perfection toute formelle sur les ruines de l'inspiration ». Il termine en saluant le travail de Sidney Janis, « qui prête aux peintres américains autodidactes son appui fervent, a le privilège de vivre dans l'intimité du chef-d'œuvre qui, à leur insu même, commande la ligne de leur production : je veux parler du *Rêve* de Rousseau. […] Comme naguère la Vierge de Cimabue à travers Rome, il siéra peut-être un jour, parmi les œuvres qui relèvent de la même sincérité et de la même clairvoyance, de la promener processionnellement dans les rues ».

Ancienne collection Jacques MILLOT (*Bibliothèque du Professeur Millot*, 15 juin 1991, n° 28, 1°).

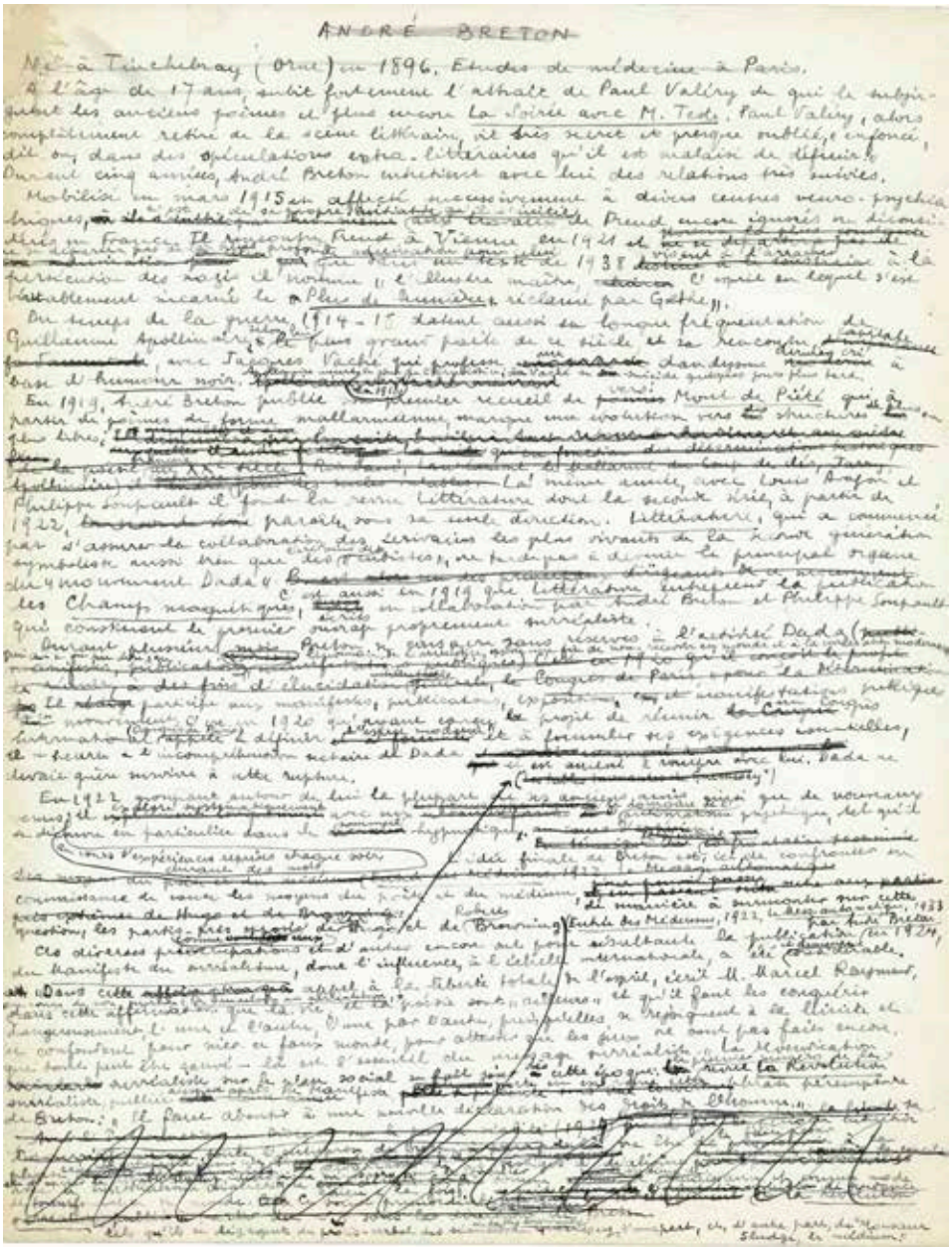
ANDRÉ BRETON

343. **André BRETON** (1896-1966). MANUSCRIT autographe, ***André Breton***, 17 novembre 1944 ; 2 pages in-4.
1 500 / 1 800 €

Notice autobiographique. Le manuscrit est surchargé de ratures et corrections.

Après avoir mentionné sa naissance à Tinchebray en 1896, et ses études de médecine : « À l'âge de 17 ans, subit fortement l'attrait de Paul VALÉRY », avec qui il entretient « des relations très suivies ». C'est ensuite la mobilisation et son affectation dans des centres neuro-psychiatriques, sa découverte de FREUD qu'il va rencontrer à Vienne ; sa « longue fréquentation de Guillaume APOLLINAIRE, selon lui le plus grand poète de ce siècle », et sa « rencontre capitale » avec Jacques VACHÉ, la publication de son premier recueil *Mont de Piété*, la fondation de la revue *Littérature* avec Soupault et Aragon, le mouvement Dada, l'écriture avec Soupault des *Champs magnétiques*, « le premier ouvrage proprement surréaliste », la rupture avec Dada, la fondation et l'essor du surréalisme : « Si une partie de cette œuvre est tournée vers le social, une autre tend à la résolution de conflits de l'ordre psychologique le plus général : opposition de la folie et de la raison, du rêve et de l'action, de la représentation mentale et de la perception physique »… Il commente brièvement ses ouvrages, depuis le *Manifeste du surréalisme* jusqu'à *Arcane 17* ; et il mentionne ses « fonctions de speaker à "La Voix de l'Amérique" », la fondation de la revue *VVV*, etc.

Ancienne collection Jacques MILLOT (*Bibliothèque du Professeur Millot*, 15 juin 1991, n° 21).

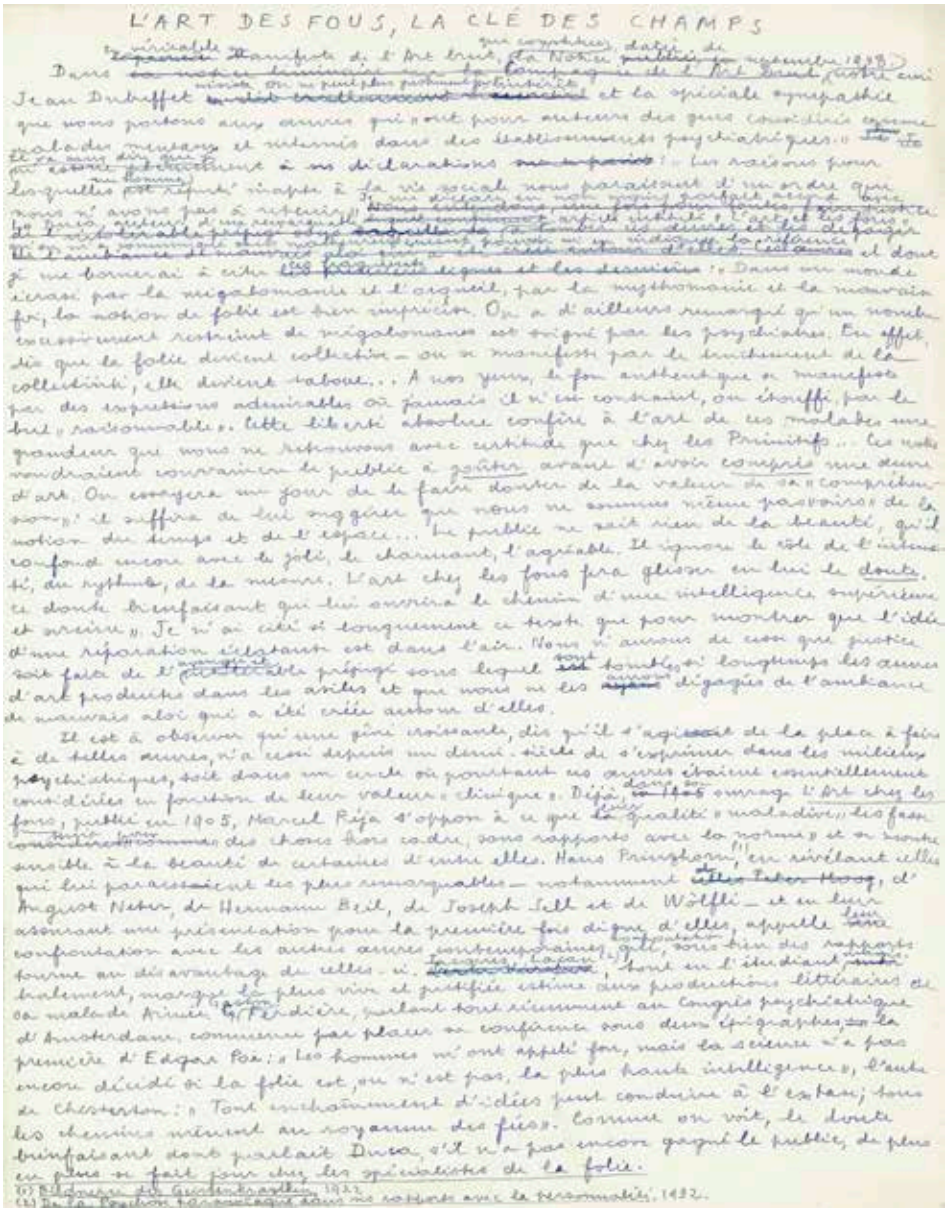

L'ART DES FOUS, LA CLÉ DES CHAMPS

344. **André BRETON** (1896-1966). MANUSCRIT autographe signé, ***L'Art des fous, la clé des champs***, [1948] ; 2 pages in-4, avec ratures et corrections. 1 500 / 1 800 €

Intéressant texte sur l'art brut et les fous. Publié dans *Les Cahiers de la Pléiade* (n° 6, automne 1948-hiver 1949), avec un dossier consacré à l'art brut, il a été recueilli en 1953 dans *La Clé des champs*, et repris en 1965 dans *Le Surréalisme et la Peinture*.

Breton répond au « manifeste de l'Art brut » de Jean DUBUFFET, qui insiste sur l'intérêt des œuvres des malades mentaux, internés dans des établissements psychiatriques. Il cite également un article de Lo Duca, sur « L'Art et les Fous », et des études de Jacques Lacan et de Gaston Ferdière… Et il conclut : « Je ne craindrai pas d'avancer l'idée, paradoxale seulement à première vue, que l'art de ceux qu'on range dans la catégorie des malades mentaux constitue un réservoir de santé morale. Il échappe en effet à tout ce qui tend à fausser le témoignage qui nous occupe et qui est de l'ordre des influences extérieures, des calculs, du succès ou des déceptions rencontrées sur le plan social, etc. Les mécanismes de la création artistique sont ici libérés de toute entrave. Par un bouleversant effet dialectique, la claustration, le renoncement à tous profits comme à toutes vanités, en dépit de ce qu'ils présentent individuellement de pathétique, sont ici les garants de l'authenticité totale qui fait défaut partout ailleurs et dont nous sommes de jour en jour plus altérés ».

Ancienne collection Jacques MILLOT (*Bibliothèque du Professeur Millot*, 15 juin 1991, n° 24).

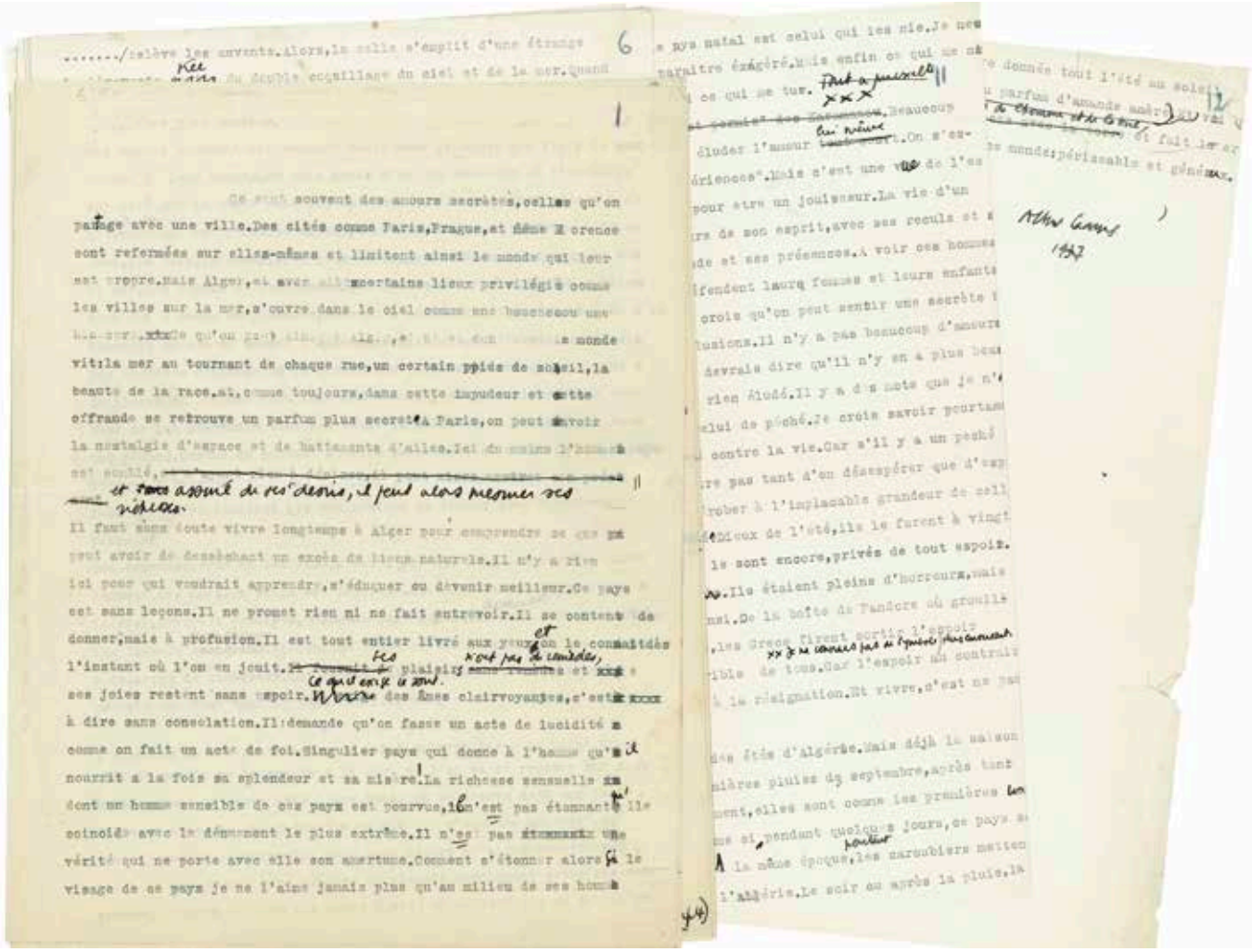

345. **Albert CAMUS** (1913-1960). TAPUSCRIT signé avec ADDITIONS et CORRECTIONS autographes, [***L'Été à Alger***, 1937] ; 12 pages in-4 ou in-fol. et 1 page in-12. 1 500 / 2 000 €

Tapuscrit de travail d'un chapitre complet de *Noces* (Alger, Edmond Charlot, 1939) ; dans l'édition, il sera dédié à Jacques Heurgon. Ce tapuscrit, très corrigé, présente d'intéressantes variantes. Il a servi pour l'impression, avec une indication signalant tel passage qui « doit être mis en note ».

Camus y dit son amour pour Alger : « Ce sont souvent des amours secrètes, celles qu'on partage avec une ville »…

À la fin du premier paragraphe, Camus biffe : « et n'ayant rien à désirer, il peut alors mesurer son présent », et corrige : « et assuré de ses désirs, il peut alors mesurer ses richesses ».

Il décrit la ville désertée en été, les bains au port, la liberté des corps dorés et brunis sous le soleil, les cubes blancs de la Kasbah, le dancing de la plage Padovani, les cinémas de quartier, l'intensité de vie d'un « peuple sans passé, sans tradition et cependant non sans poésie »…

Page 11, sur un petit feuillet joint, Camus rédige cette addition : « Tout ce qui exalte la vie, accroît en même temps son absurdité. Dans l'été d'Algérie j'apprends qu'une seule chose est plus tragique que la souffrance et c'est la vie d'un homme heureux. Mais ce peut être aussi bien le chemin d'une plus grande vie puisque cela conduit à ne pas tricher ».

Ancienne collection Jacques MILLOT (*Bibliothèque du Professeur Millot*, 15 juin 1991, n° 44).

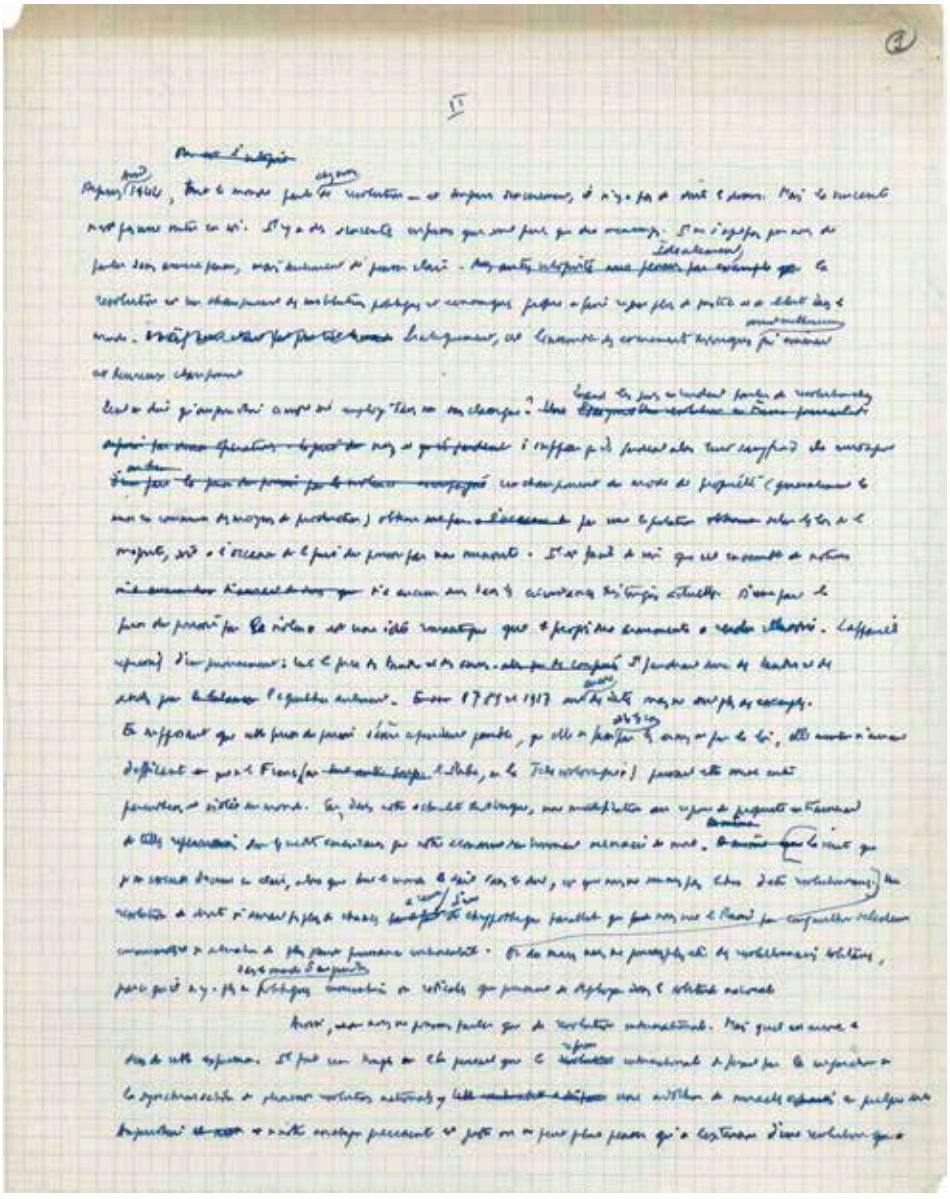

346. **Albert CAMUS** (1913-1960). MANUSCRIT autographe, [***La révolution travestie***] ; 2 pages in-4 de sa minuscule écriture, avec de nombreuses ratures et corrections (dactylographie jointe). 2500/3000€

Manuscrit de premier jet d'un chapitre *d'Actuelles I*, avec variantes.

« Depuis août 1944, tout le monde parle chez nous de révolution — et toujours sincèrement, il n'y a pas de doute là-dessus. Mais la sincérité n'est pas une vertu en soi. Il y a des sincérités confuses qui sont pires que des mensonges. Il ne s'agit pas pour nous de parler sans arrière-pensée, mais seulement de penser clair. Idéalement, la révolution est un changement des institutions politiques et économiques propre à faire régner plus de justice et de liberté dans le monde. Pratiquement, c'est l'ensemble des événements historiques souvent malheureux qui amènera cet heureux changement. [...] la prise de pouvoir par la violence est une idée romantique que le progrès des armements a rendue illusoire. L'appareil répressif d'un gouvernement a toute la force des tanks et des avions. Il faudrait donc des tanks et des avions pour l'équilibrer seulement. 1789 et 1917 sont encore des dates, mais ce ne sont plus des exemples ». Toute révolution de gauche serait écrasée par les Américains, et toute révolution de droite le serait par les Russes : « nous ne sommes pas libres d'être révolutionnaires. [...] nous ne pouvons parler que de révolution internationale. [...] la notion de révolution est remplacée aujourd'hui par la notion de guerre idéologique. [...] Après avoir un peu réfléchi à cette question, il me semble que les hommes qui désirent aujourd'hui changer efficacement le monde ont à choisir entre les charniers, le rêve impossible d'une histoire tout d'un coup stoppée et l'acceptation d'une utopie relative qui laisse une chance à la fois à l'action et au monde »...



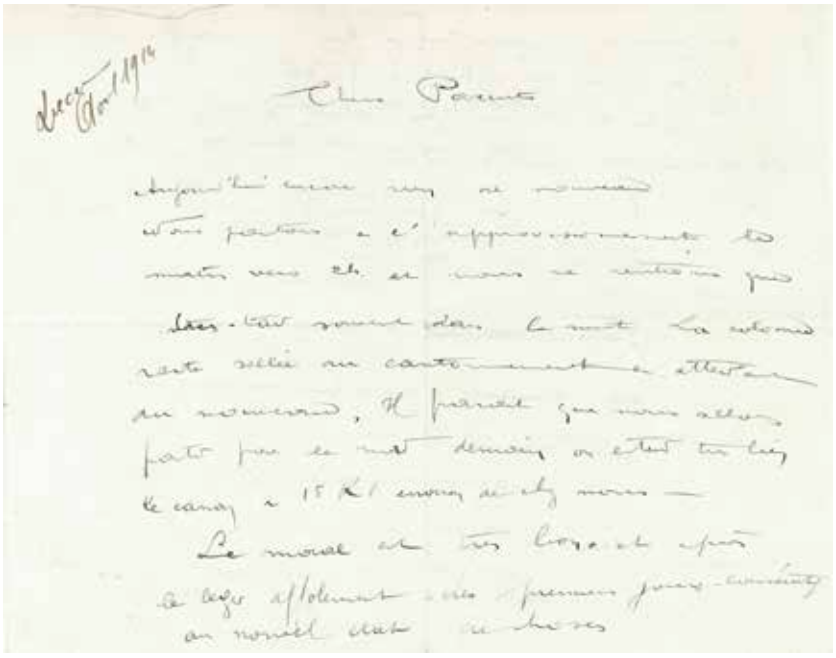

347. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « Destouches », [août 1914], à SES PARENTS ; 4 pages oblong in-4. 1 500 / 2 000 €

Lettre inédite à ses parents au début de la guerre.

« Chers Parents Aujourd'hui encore rien de nouveau. Nous partons à l'approvisionnement le matin vers 2 h. Et nous ne rentrons que très tard souvent dans la nuit. La colonne reste sellée au cantonnement en attendant du nouveau. Il paraît que nous allons partir pour le nord demain on entend très bien le canon à 15 kl environ de chez nous. Le moral est très bon, et après le léger affolement des premiers jours consécutif au nouvel état de choses le calme renaît dans les esprits et à peu de choses prêt le moral est le même que celui d'une troupe en manœuvres. Il est vrai que nous n'avons pas encore été au feu. Nous mangeons tant bien que mal au hasard des heures et des cantonnements. Nous dormons […] jusqu'à 10 fois dans la journée par fractions de 10 minutes à 2 heures. C'est du reste la seule façon car il n'existe pas de repos continu. Depuis 9 jours je ne me suis pas déchaussé et probablement qu'il sera ainsi durant toute la campagne. Néanmoins il serait temps d'être fixé, car nous aurions au moins des nouvelles par nous-mêmes puisqu'il nous est impossible d'en avoir de l'extérieur »…

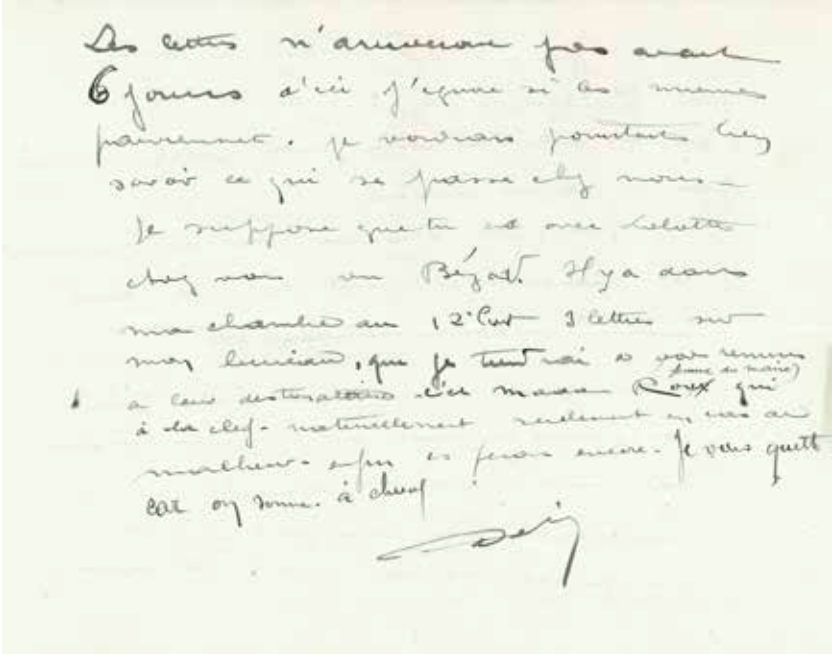

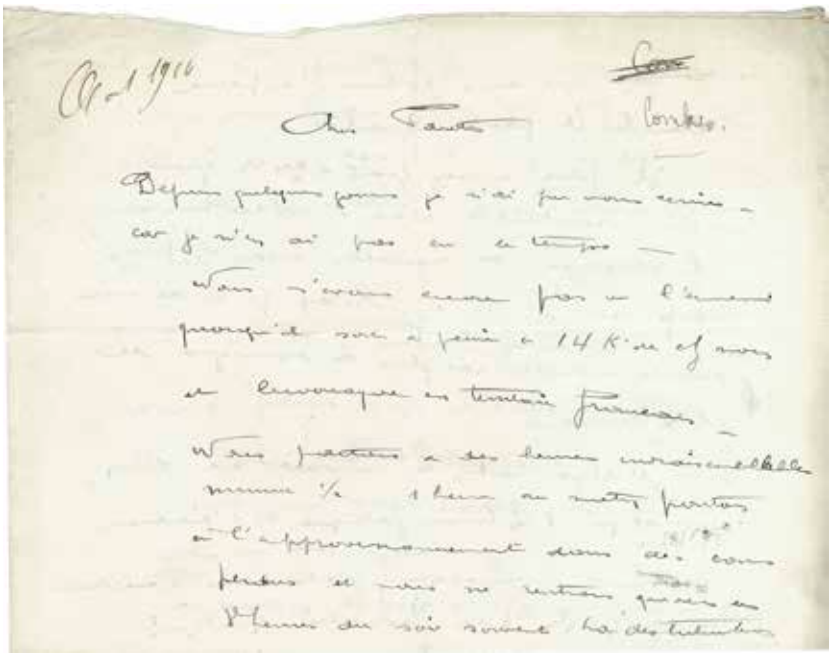

348. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « Destouches », Combres [août 1914], à SES PARENTS ; 4 pages oblong in-4. 1 500 / 2 000 €

Lettre inédite à ses parents au début de la guerre.

« Chers Parents Depuis quelques jours je n'ai pu vous écrire, car je n'en ai pas eu le temps. Nous n'avons encore pas vu l'ennemi puisqu'il sont à peine à 14 k. de chez nous et bivouaque en territoire français. Nous partons à des heures invraisemblables minuit ½ 1 heure au matin partons à l'approvisionnement dans des coins perdus et nous ne rentrons que vers les 8 heures du soir souvent. La distribution ne se fait que vers 10 heures – à peine couché il faut repartir. Il fait assez froid – et ce qui tue surtout c'est l'indécision et l'absence de nouvelles […] malgré tout, le moral est bon malgré l'extrême fatigue et l'énervement continuels. Quelques patrouilles s'aventurent jusqu'ici à la frontière quelques combats d'impatience. […] La région est infestée de troupe il y a près de 2000.000 sur notre ligne. Pourtant nous n'avons pas encore entendu un seul coup de canon. Il est vrai que lorsque cela commencera, ce sera pour longtemps et très fort. Toutes les pentes sont garnies de tranchées et le soir la plaine de la Woëvre est inondée de feux des forts, sans que cependant cela éclaircisse la situation qui nous apparaît comme fort ténébreuse »…

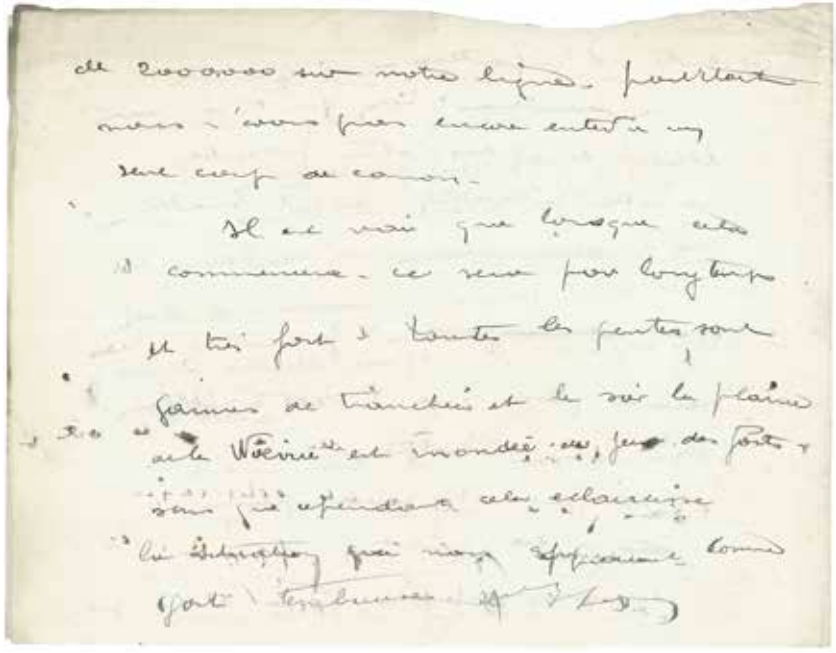

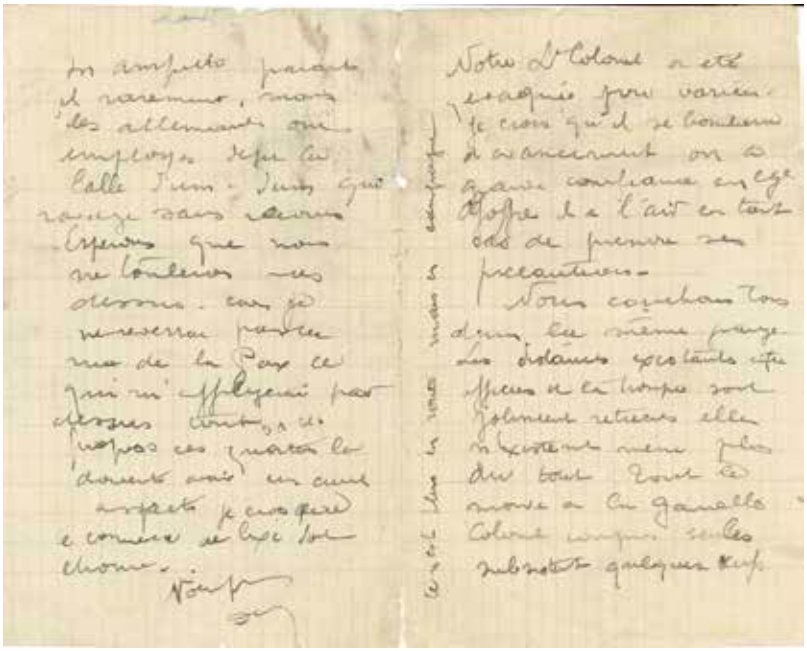

349. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « Dest », [7 août 1914], à ses parents ; 4 pages petit in-8 sur un bifeuillet arraché d'un carnet (le début manque peut-être). 1 000 / 1 200 €

Au début de la guerre.

« Notre Lt Colonel a été évaqué pour varices. Je crois qu'il se bombera d'avancement. On a grande confiance en le gl Joffre il a l'air en tout cas de prendre ses précautions. Nous couchons tous dans la même grange. Les distances existantes entre officiers et la troupe sont joliment rétrécies elles n'existent même plus du tout. Tout le monde a la gamelle Colonel compris seules subsistent quelques œufs car les poules pondent toujours même en cas de guerre mais la ruée est telle que lorsqu'elles commencent à chanter pour annoncer l'événement 50 poilus se précipitent pour le gober. Je voudrais que ce soit fini avant l'hiver si nous sommes encore vivant car seulement alors ce sera très dur, ils ont du prendre quelque chose en 70. […] Il y a un service d'ambulance supérieurement organisé d'ailleurs je présume que d'ici peu il aura du travail […] On ampute paraît-il rarement, mais les Allemands ont employés déjà la balle dum-dum qui ravage sans recours. Espérons que nous ne tomberons pas dessus, car je ne reverrai pas la rue de la Paix ce qui m'affligerait par dessus tout »…



On joint une petite L.A.S. au crayon sur carte de *Correspondance des Armées de la République* (1 p. obl. in-12, adresse au dos), [3 août 1914], à ses parents : « Après quelques jours de fatigues écrasantes prenons un peu de repos, suis sain et sauf mais épuisé peu de pertes. Nous dirigeons vers une direction totalement opposée probablement ce soir »…

Lettres (Pléiade), 14-7 et 14-4.

350. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « Louis », [1924], à Mme Blanche Chauvenet [Blanchette FERMON] ; 1 page in-8 à en-tête de la *Société des Nations. League of Nations*, enveloppe. 400 / 500 €

À une amie de jeunesse. « Ma chère Blanchette Je suis bien content d'avoir de tes nouvelles. Aussi, je me demandais bien souvent ce que tu devenais mais je n'osais t'embêter. Dis moi ce qu'il t'arrive. Pour moi – rien d'imprévu ni de très nouveau. Que le train train – des ennuis de toujours »…

L'Année Céline 2017, p. 30.

351. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. P.A.S. « Dr Destouches », *Clichy* 14 décembre 1932 ; 1 page in-8 à en-tête *Ville de Clichy (Seine). Services municipaux d'hygiène & d'assistance sociale. Dispensaires municipaux*, cachet de pharmacie (encadré). 600 / 800 €

Ordonnance du Docteur Destouches au dispensaire de Clichy.

En tête de l'ordonnance, qui comporte 3 médicaments « à prendre en 3 jours », Céline a noté le nom de « Bonabel ».

Il s'agit de Charles BONABEL (1897-1970), typographe qui habitait Clichy-la-Garenne ; il venait consulter au dispensaire de la rue Fanny, notamment pour sa nièce et fille adoptive Éliane, et devint un ami de Céline. Éliane Bonabel (1920-2000), dessinatrice et décoratrice, a illustré plusieurs ouvrages de Céline.

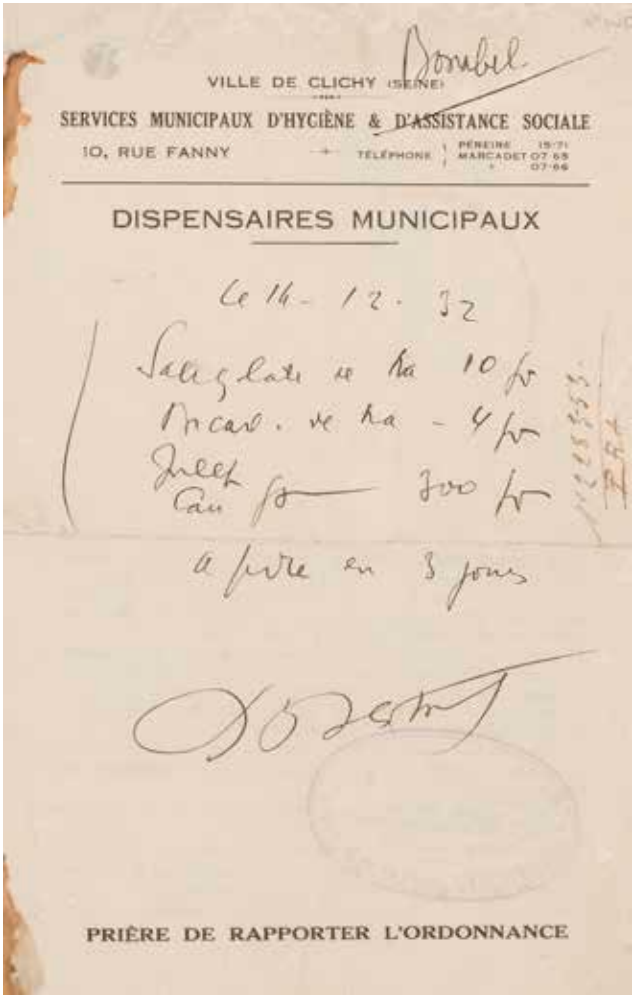
VILLE DE CLICHY (SEINE)

Bonnet

SERVICES MUNICIPAUX D'HYGIÈNE & D'ASSISTANCE SOCIALE

10, RUE FANNY — TÉLÉPHONE : PÉREIRE 15-71, MARCADET 07-65, 07-66

DISPENSAIRES MUNICIPAUX

Le 14-12-32

Salicylate de ha 10 fr
Bicarb. de ha - 4 fr
Sirop fr — 300 fr
Eau fr —

A faire en 3 jours

PRIÈRE DE RAPPORTER L'ORDONNANCE

351

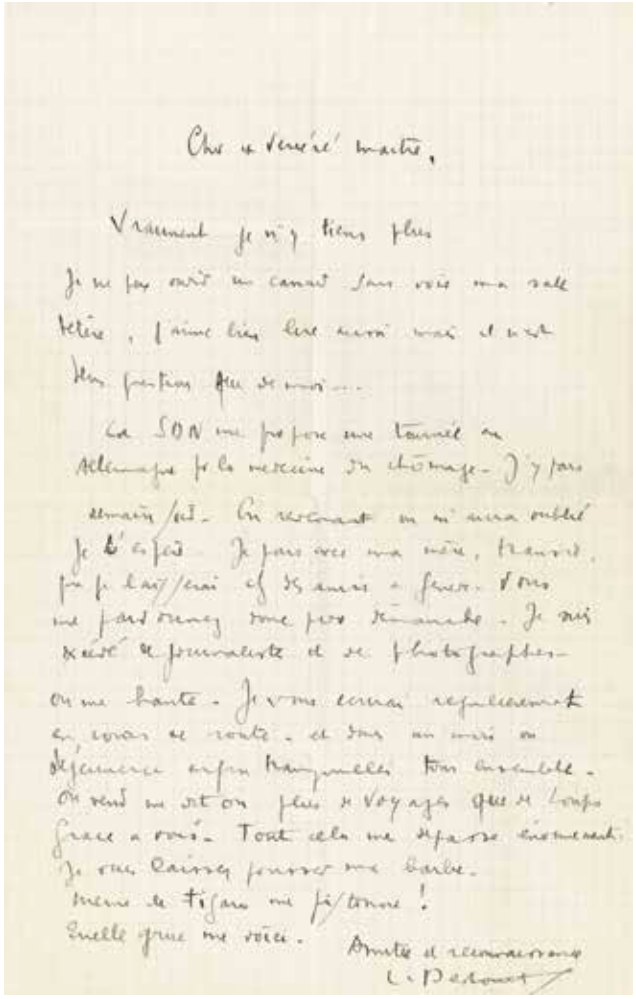
Cher et vénéré maître,

Vraiment je n'y tiens plus
Je ne peux ouvrir un canard sans voir ma sale
tétère, j'aime bien lire aussi mais il n'est
plus question que de moi...
La SDN me propose une tournée en
Allemagne pour la médecine du chômage. J'y pars
demain soir. En revenant on m'aura oublié
je l'espère. Je pars avec ma mère, traversée
par le Lac Léman et 36 heures de fleuve. Vous
me pardonnerez mes plus sincères. Je suis
excédé de journalistes et de photographes.
On me hante. Je vous écrirai régulièrement
en cours de route. Et vous au mois de
décembre enfin tranquilles tous ensemble.
On vend ma soi-disant plus de Voyages que de Loups
grâce à vous. Tout cela me dépasse énormément.
Je vais laisser pousser ma barbe.
Même le Figaro me pistonne !
Quelle grue me voici.

Amitié et reconnaissance
L. Destouches

352

352. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « L. Destouches », [décembre 1932, à M. et Mme Lucien DESCAVES] ; 3 pages in-fol. 1 500 / 2 000 €

Double lettre sur le succès du *Voyage au bout de la nuit* après le scandale du Prix Goncourt.

[Lucien Descaves fut un des plus chauds partisans de Céline, et quitta avec fracas l'Académie Goncourt qui décerna le prix à Guy Mazeline pour *Les Loups* le 7 décembre 1932].

Céline s'adresse d'abord au « Cher et vénéré maître » : « Vraiment je n'y tiens plus. Je ne peux ouvrir un canard sans voir ma sale tétère, j'aime bien lire aussi mais il n'est plus question que de moi »... Il part en Allemagne faire pour la S.D.N. une tournée « pour la médecine du chômage », en passant par Genève où il laissera sa mère... Il espère qu'on l'aura oublié à son retour... « Je suis excédé de journalistes et de photographes. On me hante. [...] On vend me dit-on plus de Voyages que de Loups. Grâce à vous. Tout cela me dépasse énormément. Je vais laisser pousser ma barbe. Même le Figaro me pistonne ! Quelle grue me voici »...

Puis il écrit à Mme Descaves : « Je suis cette fois devenu pour de bon tout à fait délirant. Je ne sais plus où me mettre. Je me suiciderais pour un rien tellement tout cela m'excède. Tout ce bruit, cette vulgarité, "véritable" cette fois... [...] Votre mari, absolument admirable de courage et de talent comme toujours se dépense pour mon humble cause à un point où je ne sais plus comment le suivre. Grâce à lui on vend (misérable souci) mieux que le Goncourt »...

Lettres (Pléiade), 32-47 et 32-48.

353. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « Louis », [28 décembre 1933], à Mme Lucien DESCAVES ; 1 page petit in-8 à l'adresse 98 Rue Lepic, adresse au dos. 500 / 700 €

Il viendra dîner lundi « avec grande joie […] J'ai eu ces derniers temps toute une série de malades accablants et d'autres ennuis encore. Ceci m'excuse pour ce long silence. Mais je pense à vous deux chaque jour et avec une vive et croissante reconnaissance. Je suis fidèle comme un breton et cochon comme plusieurs provinces, Paris compris »…

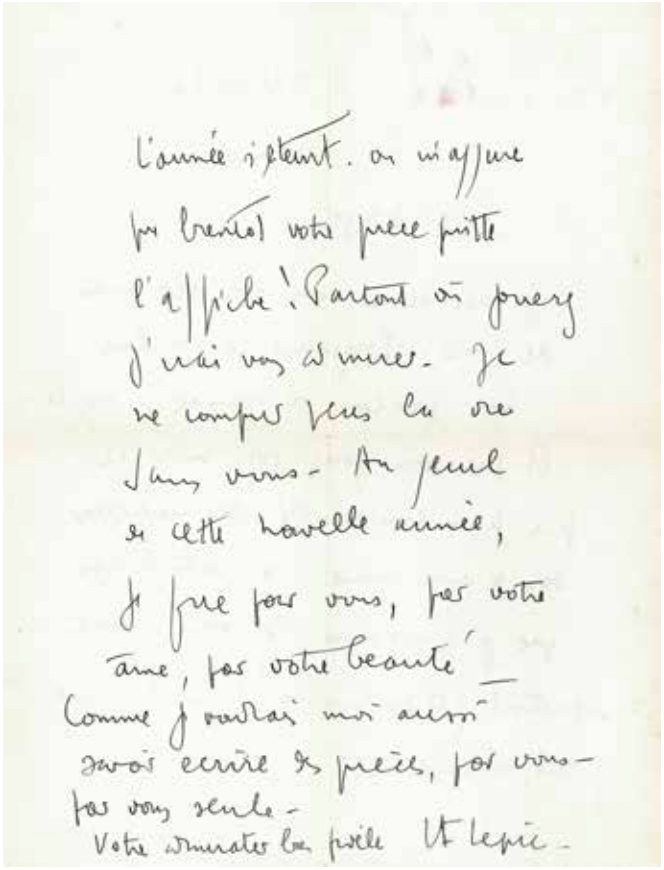

354

354. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. «LF Lepic», «8 Rue de l'Odéon» 31 décembre [1933 ?] minuit, à Junie ASTOR ; 2 pages in-4. 800/1 000€

Lettre d'admiration à l'actrice Junie Astor (1911-1967).

«Chère Artiste Je suis venu vous voir 120 soirs de suite. Toujours je voulais vous parler et jamais je n'osai... Et plus vous jouez pour moi et plus je m'émerveille du merveilleux don de vous-même, de votre corps que je pressens... de votre esprit surtout (ô surtout lui!) qui l'anime oui, divinement... [...I Partout où jouerez j'irai vous admirer. Je ne comprends plus la vie sans vous. Au seuil de cette nouvelle année, je prie pour vous, pour votre âme, pour votre beauté. Comme je voudrais moi aussi savoir écrire des pièces, pour vous — pour vous seule»...

On joint une courte L.A.S. «Louis» à la même (demi-page in-4): «J'ai envoyé une lettre fort affectueuse pour toi à Marie Bell chez elle. Mais tu sais je l'ai bien laissé tomber alors»...

355. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 3 L.A.S. «Destouches» et (la 3e) «LFC», [1933-1934], à John H.P. MARKS ; 2 et 2 pages et 1 page et demie in-4. 1 200/1 500€

À son traducteur anglais, au sujet de la traduction de *Voyage au bout de la nuit* et de *L'Église*.

[Février1933] 98 Rue Lepic. Il est très heureux de lui témoigner le «plaisir que j'ai eu à lire votre traduction du *Voyage*». Il signale «une petite erreur de traduction» qu'il a notée dans le texte: «*Dans la guerre* au moment où le colonel se promène à travers les balles "Il n'avait pas le sens de la mort", etc... Il restera sans doute encore au cours de votre travail bien d'autres point plus ou moins douteux, il va sans dire que je suis toujours à votre complète disposition pour vous faciliter votre tâche. D'ailleurs j'irai au début ou mi-avril à Londres et aurai grand plaisir à vous rencontrer. Votre style est tout à fait vivant et cela est capital dans ce cas, il s'agit encore de transformer tout ceci je le pressens, en qq chose "d'amèrement anglais", où cependant ce qui peut m'être propre demeure. Vous voici à une rude et magique épreuve!»...

[Juillet 1933]. «Cher Ami. Vous avez bien raison au sujet de *l'Église*. Il faut attendre. C'est un petit travail assez raté (tout à fait) et dont je n'attends rien. Si par hasard il en résulte quelque chose, ce sera une admirable surprise. Attendons que les couillons

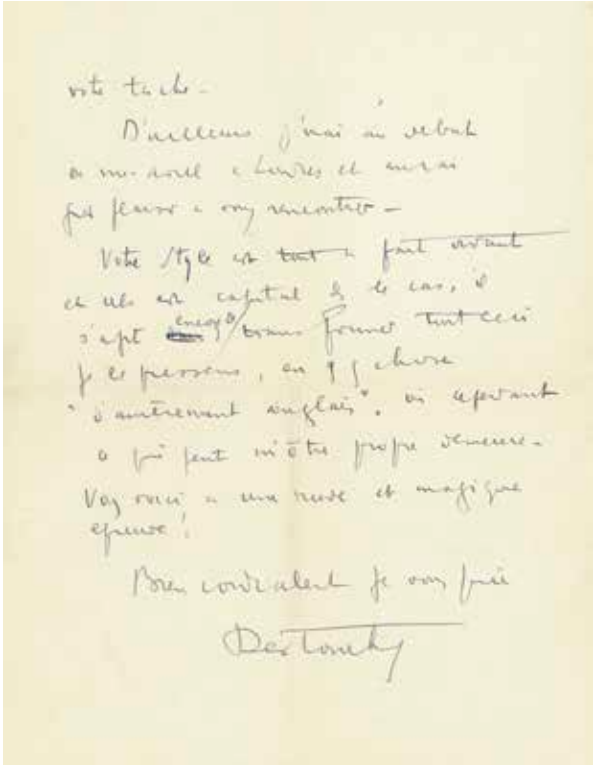

355

s'excitent. Ce qui est mauvais les attire naturellement. Vous voici donc débarrassé de Chatto. Il me tarde d'aller vous voir. Quant aux coupures, faites-moi savoir – bien entendu il ne s'agit que de coupures pour raisons de *pudeur* et non pour *abréger*. *Le tour du chemineau* signifie une mauvaise plaisanterie que jouent les enfants des campagnes au chemineau qui passe… un porte-monnaie sur la route rempli de boyaux… il se baisse etc. Mais supprimez, je crois trop compliqué pour être traduit »... *Lettres* (Pléiade), 33-84 (texte incomplet).

[Début juin 1934]. « Mon vieux, Ces Chatto sont vraiment trop longs à se décider. On ne voit pas très bien comment ils auraient pu être plus longs ! À propos du *Voyage* le succès en Amérique me paraît assez douteux. Je n'y crois guère. La critique me semble avoir pris l'attitude de "smart, superior, not going too be bluffed, what could they see in it I wonder !... and so on…" qui plaît beaucoup au public américain très prédisposé lui-même à ce genre d'attitude vis-à-vis des choses d'Europe et de France en particulier. Sans doute en Angleterre observez-vous le même phénomène, le superiority complex. Quant à *l'Église*, ne vous avancez pas. C'est un petit raté. *J'ai empêché Pittoeff* de le monter comme il voulait. L'ouvrage ne vaut la peine ni de la traduction ni de la publication. J'arriverai à N.Y. le 20 et rentrerai fin juillet ici et puis en Bretagne sans doute jusqu'au 1er septembre »…

356. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 2 L.A.S. « LF » et « Louis », [juin-août 1934], à l'actrice Junie ASTOR ; 2 pages in-4 (fente réparée), et 2 pages et demie in-8 à en-tête du *S.S. Champlain*. 1 000 / 1 200 €

Départ pour les U.S.A., et retour.

[*Juin*]. « Pour Juny ! À Toi Totor pour la vie comme de bien entendu. J'ai juste reçu des nouvelles de ma régulière [Elizabeth CRAIG] qui est une belle garce par le fait. Tout ça pour me faire cocu passe des nuits, pour m'écrire compte les minutes. C'est ainsi quand on vieillit. [...] J'irais voir sur place et lui donner des beaux exemples si j'avais seulement l'argent de la liberté et l'or de l'aventure. Mais ton amant [Jacques DEVAL] est incapable de faire un sou de mon biniou [projet d'adaptation au cinéma de *Voyage au bout de la nuit*] aux enchères – et pourtant c'est une œuvre d'art comme on en voit peu. [...] Sans compter qu'on pourrait arranger un petit mariage juif à la fin qui donnerait de l'actualité à toute l'affaire. [...1 Peut-on engager les scénarios à Hollywood comme des montres ? Dans ce cas n'hésite pas. Vas le porter tout de suite »...

12 [août]. « Voici la côte. Le truc du cocu a marché pépère encore à Chicago et puis à N. York [Céline a été trompé à la fois par Elizabeth Craig et par Karen Marie Jensen]. Je te le ferai très prochainement. Mais au fond quand même je suis bien sonné. J'espère que de ton côté tu n'as pas à te plaindre. Je te dois bien de la reconnaissance pour la manière si affectueuse dont tu m'as traité là-bas (à part le tourisme). J'ai eu des mots vifs dont je te demande bien pardon. Je ne savais plus très bien ce que je disais, toi non plus d'ailleurs. Douleur, chaleur, loveur »…

Lettres (Pléiade), 34-24 et 34-34.

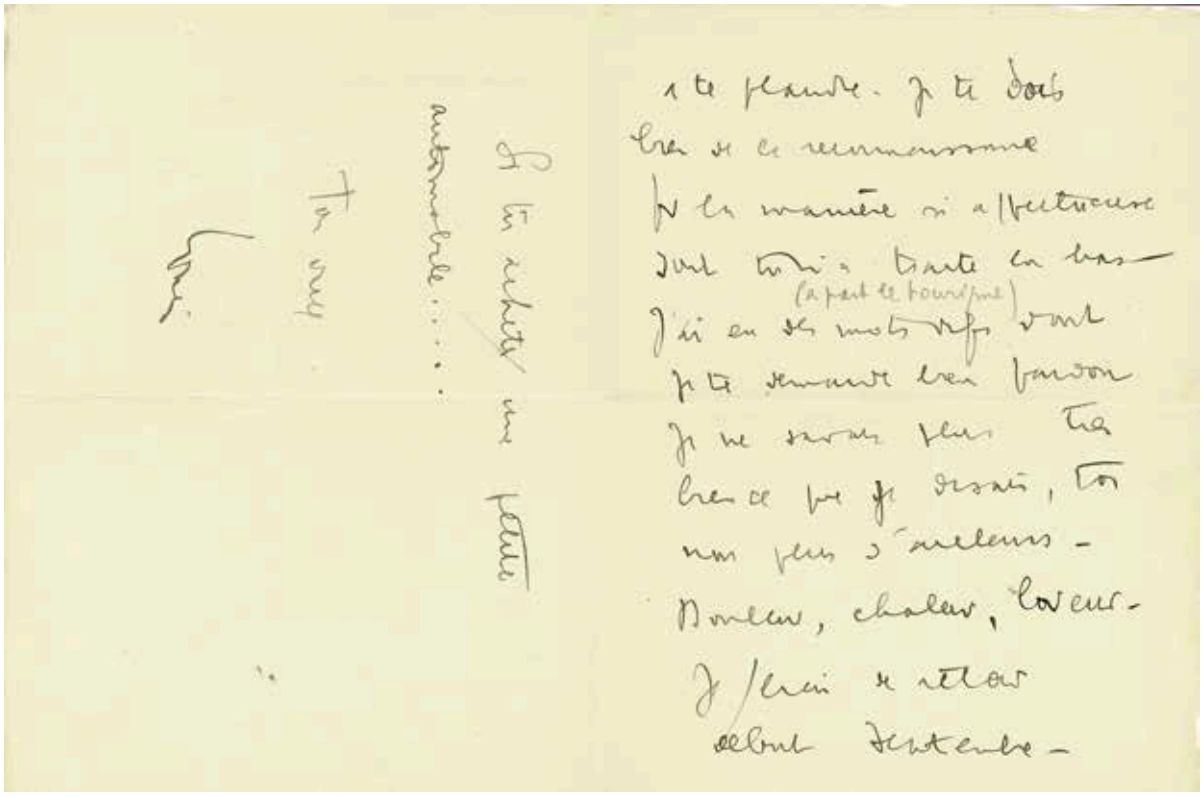

356

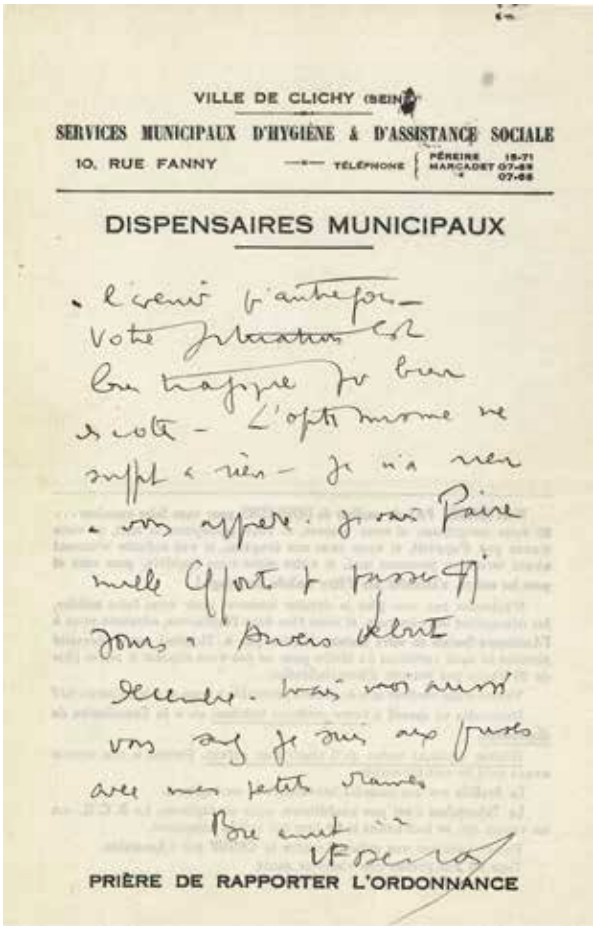
VILLE DE CLICHY (SEINE)

SERVICES MUNICIPAUX D'HYGIÈNE & D'ASSISTANCE SOCIALE

10, RUE FANNY — TÉLÉPHONE { PÉREIRE 18-71 MARCADET 07-69 07-68

DISPENSAIRES MUNICIPAUX

PRIÈRE DE RAPPORTER L'ORDONNANCE

357

357. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LF Destouches », 6 septembre [1934, à Évelyne POLLET] ; 3 pages in-8 à en-tête *Ville de Clichy (Seine). Services municipaux d'hygiène & d'assistance sociale. Dispensaires municipaux*. 600 / 800 €

Il évoque d'abord la santé du mari de son amie (Robert GEVERS) : « À son âge, il n'est pas douteux qu'un prompt et strict régime lui ramène toute la santé, dont il a le plus absolu besoin. Mais le tabac est le poison absolu du cœur ».

Puis il en vient à son séjour américain et au **projet d'adaptation au cinéma du *Voyage au bout de la nuit***: « Il ne s'est rien passé de cinéma en Amérique. Tout ceci pure invention de journalisme – sans plus. J'allais aux États-Unis pour tout autre chose, de très personnel et c'est tout. Il n'est pas question du *Voyage* en film pour mille raisons. Je n'ai jamais travaillé pour Hollywood. Ils ne me connaissent même pas »…

Lettres (Pléiade), 34-44.

358. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 3 L.A.S., 1934-1936, à John H.P. MARKS ; 1 et 2 pages in-4, et 1 page et demie in-8 à en-tête *Ville de Clichy (Seine). Services municipaux d'hygiène & d'assistance sociale. Dispensaires municipaux*, 2 enveloppes. 1 000 / 1 200 €

À son traducteur anglais, au sujet de *Mort à crédit* et du ballet *Naissance d'une fée*.

13 [septembre 1934]. Il demande des nouvelles du *Voyage* et des affaires sentimentales de Marks. « *Mort à crédit* premier volume 700 pages sera prêt dans 18 mois environ. Au travail jeune homme ! »… Signé « LF Destouches »

10 octobre [1935]. « Mon vieux, Vous avez reçu je l'espère les 104 premières pages ? Le reste va suivre peu à peu. Je serai à Londres le 10 nov. Voulez-vous être assez gentil pour m'indiquer une ou deux adresses vers Hampstead ou ailleurs mais avec de l'air et du silence ! »…

[2 septembre 1936]. Céline évoque d'abord les déboires de Marks avec ses éditeurs. « Tâchez de pousser vous-même ce ballet – *mais il faut vous associer un musicien bien en cour*. C'EST CAPITAL ! Bien entendu je serais trop heureux de vous donner 15 p 100 sur ma part. Mais quelle chance ? La Russie une ordure monstrueuse »… Signé « LFD ».

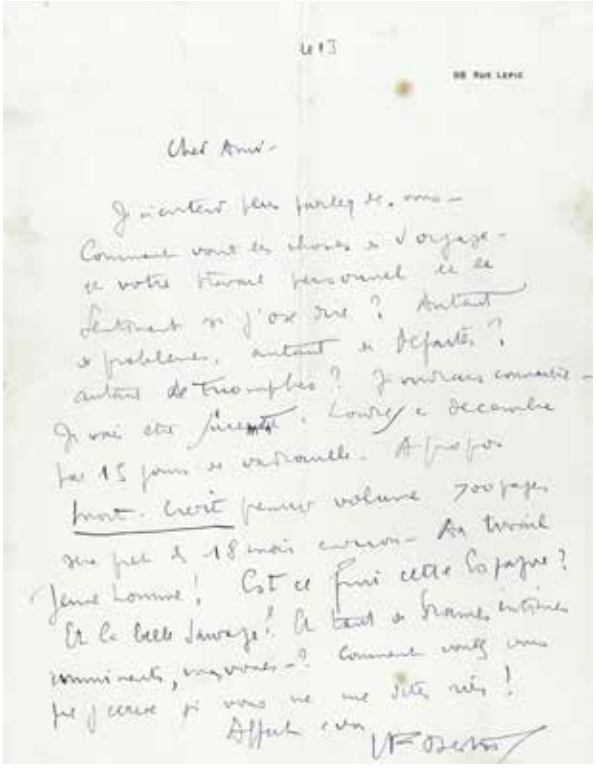

358

359. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LF Celine », [31 mai 1935], au docteur Maurice COURTOIS-SUFFIT ; 1 page in-4, enveloppe. 500 / 600 €

Il est bien embarrassé pour lui « donner des souvenirs. Lycée – *je n'y fus jamais*. J'ai passé mes bachots tout seul en gagnant ma vie, et de même la première partie de ma médecine (et la dernière). J'ai bien des souvenirs mais ils ne sont pas scolaires. La misère rend prétentieux, vous le voyez »…

Lettres (Pléiade), 35-12.

360. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LF Celine », [automne 1936], à John H.P. MARKS ; 2 pages in-4. 800 / 1 000 €

À son traducteur anglais sur le succès de *Mort à crédit*, et sur le pamphlet *Mea culpa*.

« Après une bataille de crachats avec la critique, *Mort à crédit* sort victorieux. La cadence augmente. 8 à 1 000 par jour. Nous dépasserons le *Voyage* si les événements se tassent un peu, ce qui semble. Prévenez de tout ceci les éditeurs – Bretons et Américains. Il est parait-il d'usage qu'on essaye de vous faire payer dans le 2e livre les fautes du 1er. Ils n'y parviennent pas ». Puis il parle de son ballet [*Naissance d'une fée*] : « La garce Seymour peut se taper. Je n'aime pas les petites dédaigneuses. Vous pourrez le lui dire de ma part. Je ne suis supérieur à personne mais inférieur à personne. Il me serait bien agréable que ce ballet se fasse à Londres avec tous les artistes anglais, décorateurs, etc. »…

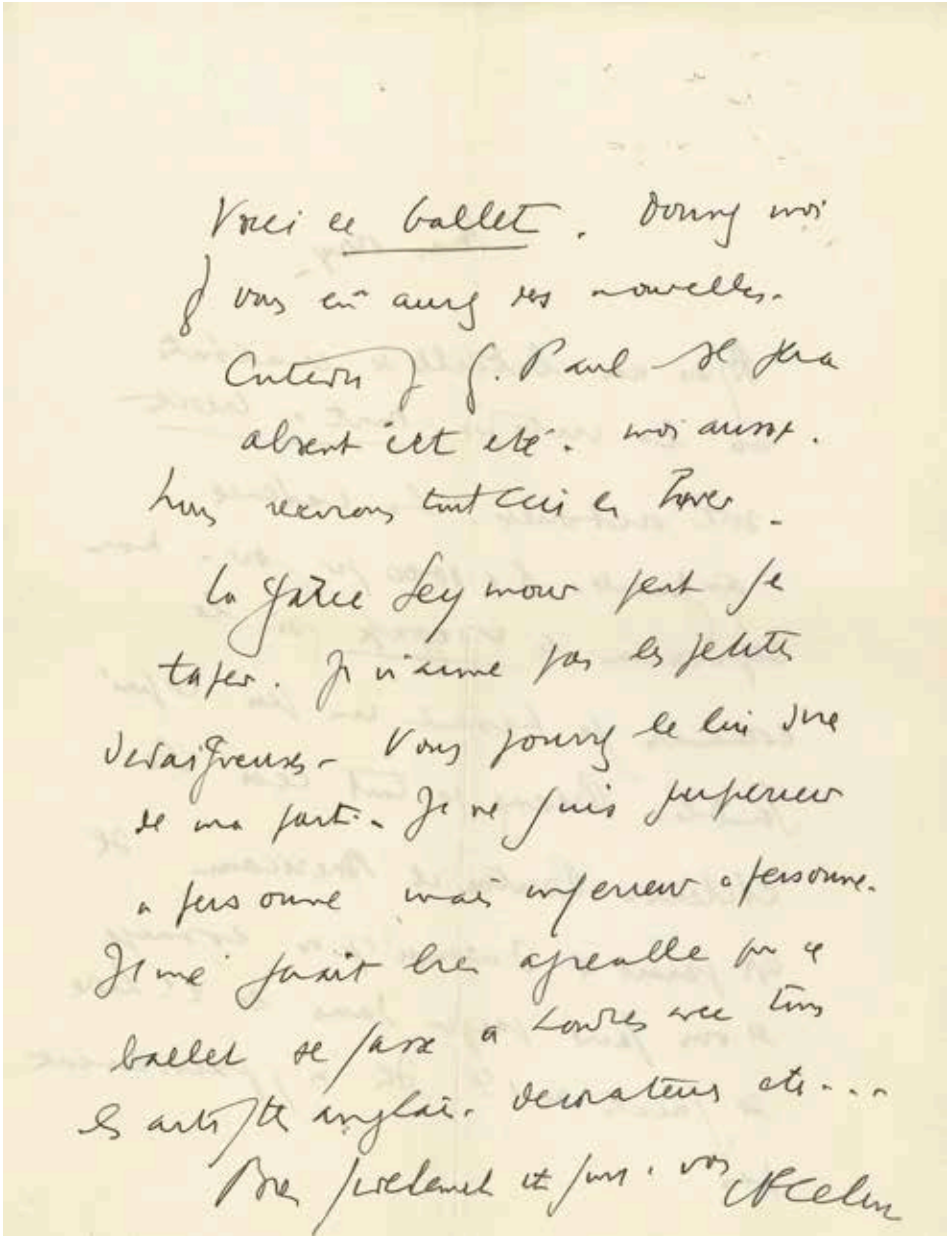

360

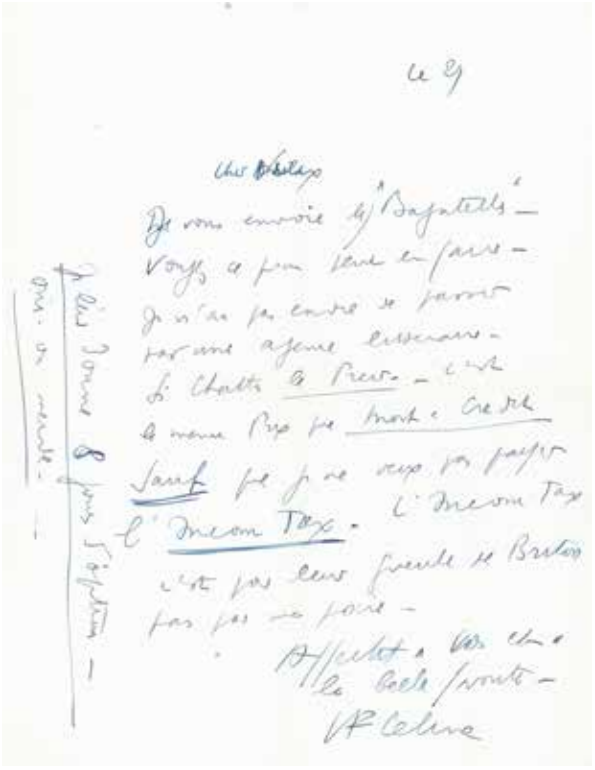

361



362

361. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 5 L.A.S., [février-décembre 1937], à John H.P. MARKS ; 10 pages et demie in-4. 1 500 / 2 000 €

À son traducteur anglais, sur le pamphlet *Mea culpa*, ses ballets et *Bagatelles pour un massacre*.

[*28 février*, en-tête *CGT French Line S.S. Ile de France*]. Retour d'Amérique, où Mac Dougall et Little Brown ont refusé *Mea culpa* : « Avez-vous qq chose en vue pour l'Angleterre – où nous puissions le faire passer ? J'ai un traducteur possible à *N. York*, un nommé *Parker* ». Il le prie de lui envoyer « la traduction anglaise du ballet *Naissance d'une fée*. On me le demande à *N. York* ». Il lui demande aussi de « traduire un autre *court* ballet que je vais faire pour l'Exposition 37, *Voyou Paul Brave Virginie*. Je vous l'envoie »…

98 Rue Lepic [mars]. Il s'interroge sur son contrat avec Chatto : « Cela veut dire qu'au cas où ils refusent *Mea Culpa*, je suis délivré de *toute obligation* vis-à-vis d'eux ? » Le contrat avec Little, Brown & Co est plus confus. Il donne carte blanche à Marks pour traiter avec des éditeurs anglais : « Je m'en fous après tout. Je veux simplement emmerder Chatto s'il fait aussi des petites manières »… Puis il évoque les démarches de Marks dans des galeries pour les peintures de GEN PAUL. Quant au ballet *Voyou Paul* : « Quand il sera prêt, envoyez-moi. Je le fais parvenir en Amérique. On me le demande. Mais je n'ai pas beaucoup de chances avec les petits travaux et débouchés latéraux !.. A moi des dures épreuves ! »…

Le 15 [avril ou mai]. Il demande de verser sur son « compte Highgate » l'argent pour Gen Paul qui est « dans l'ennui avec ses commandes à l'exposition. Blum ne paye personne » ; et de lui envoyer *Virginie* : « Certes vous pouvez publier tous ces ballets dans un journal si vous le désirez et au surplus prendre POUR VOUS J'Y TIENS ABSOLUMENT le pognon qu'on voudra vous en donner. Cela vous dédommagera de votre travail et me fera bien plaisir »…

21 [juillet]. Il sera absent de Paris en août et septembre, mais aimerait être « au courant des évolutions de mon Ballet. Sadlers Well serait une très jolie idée. Je peux leur faire faire la musique ici s'ils le désirent mais j'aimerai mieux qu'un anglais s'en occupe »..

Le 27 [décembre]. Il lui envoie les *Bagatelles*. « Voyez ce qu'on peut en faire. Je n'ai pas envie de passer par une agence littéraire. Si Chatto *le prend*, c'est le même prix que *Mort à crédit* SAUF que je ne veux pas payer l'*Incom Tax*. […] *Je leur donne 8 jours d'option – oui, ou merde* ».

362. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LFCeline », [20 novembre 1937, à Évelyne POLLET] ; 1 page et quart in-4. 500 / 700 €

Il va venir la voir à Anvers, et la prie de lui donner des « renseignements sur la vie de Jérôme Bosch, juste quelques idées. Je vais sortir un livre ***Bagatelles pour un Massacre*** un livre sur les juifs. Si vous êtes bien avec *Cassandre* [hebdomadaire bruxellois] vous pouvez leur communiquer – si cela les intéresse et si cela peut vous faire un écho »…

Lettres (Pléiade), 37-40.

363. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 2 L.A.S. « Louis FC » et « LFC », [début 1938], à John H.P. MARKS ; 1 page et demie in-4 chaque (petite fente réparée à la 1ère). 800/1 000 €

À son traducteur anglais sur *Bagatelles pour un massacre*.

Il a envoyé *Bagatelles pour un massacre* à Gryson. « Le livre se vend *très bien* ! Heureusement mon Dieu ! Je sens l'avenir, le monstre n° 1 ! » Marks doit encore 3 £ à Gen Paul : « Tant mieux, admirable les nouvelles ventes ! »…

Il transmet une lettre d'un agent de New York, Matson, qui parait « tout à fait entreprenant et "high-pressure". […] Les choses tournent, politiquement, très mal en France. La merde monte…. *Bagatelles* se vend bien, très bien ». Il ira à Londres au début d'avril, « si d'ici là les fous (et l'Intelligence Service !) n'ont point fait sauter Montmartre »…

364. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LF Destouches », [15 septembre 1938, à Évelyne POLLET] ; 1 page et demie in-4. 500/600 €

Ils l'ont échappé belle… « Mon sort n'a pas beaucoup d'importance, aucune même. C'est simplement pour le sport… Je n'ai pas beaucoup l'habitude de perdre. Même en vieillissant j'en serais vexé. J'ignore ce qui se passera au moment où tout sautera. Que ferais-je ? Si tout se tasse un peu, j'irai en Belgique […] passer qq jours. J'aurai fini ma prochaine suite à *Bagatelles* – et fin de la question. J'aurai pour ce qui me concerne épuisé le sujet. L'été s'est passé au travail je ne suis pas sorti de ma chambre »…

Lettres (Pléiade), 38-24.

365. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LF Destouches », [mai 1939, à l'avocat André SAUDEMONT] ; 1 page in-4. 500/700 €

Sur l'interdiction de ses pamphlets [à la suite du décret-loi Marchandeau, réprimant les injures racistes, les livres sont retirés de la vente].

« Maintenant la "Lica" ne se sent plus de confiance guerrière ! C'est l'Hallali ! Enfin – *Bagatelles et l'École* [*des cadavres*] sont retirées de la vente depuis 4 jours ! – Comme tout cela est effroyablement meute ! Et ce n'est qu'un début ! »…

Lettres (Pléiade), 39-11.

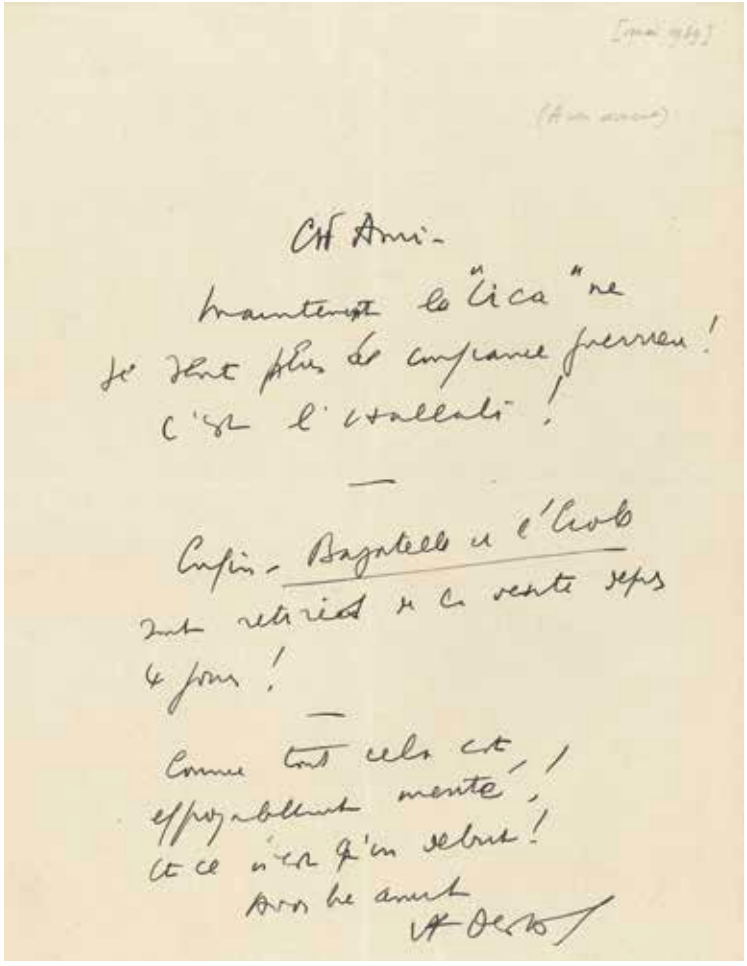

365



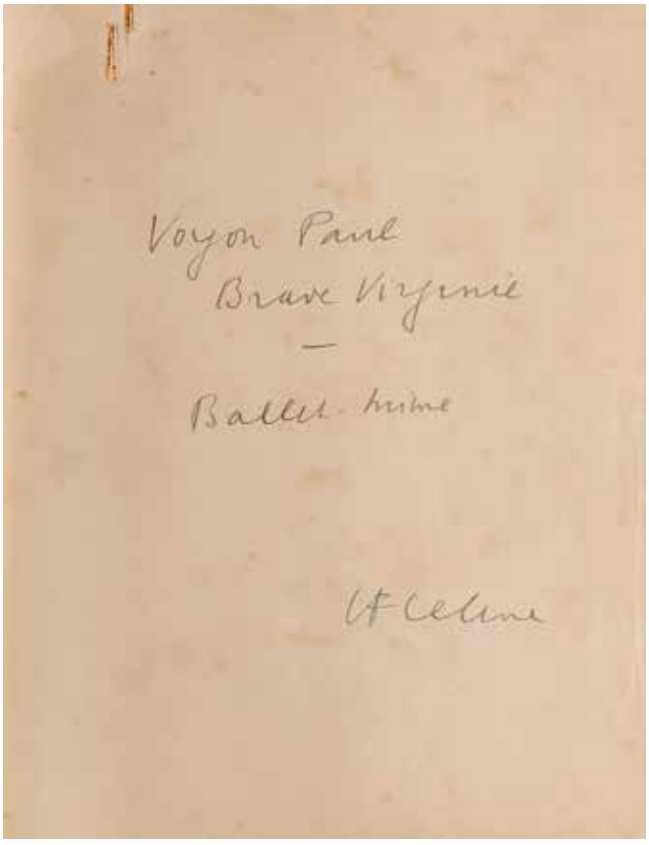

366. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. MANUSCRIT autographe signé, ***Voyou Paul Brave Virginie***, *Ballet-mime*, [1936 ?] ; titre et 57 feuillets in-4 (27 x 21 cm) montés sur des feuillets de Papier vélin d'Arches, le tout relié en un volume in-fol. maroquin fauve estampé d'une forme elliptique, et décoré sur le plat sup. de 6 pièces de box de couleurs avec nom de l'auteur et titre en lettres dorées, doublures et gardes de nubuk fauve, chemise, étui bordé (*N. Berjon*). 12 000 / 15 000 €

Manuscrit de premier jet et de travail de ce livret de ballet.

Le manuscrit, à l'encre bleu nuit au recto des feuillets, est précédé d'une page de titre, signée « LF Celine » ; il est paginé 1 à 54 avec 3 feuillets bis (2, 21, 29) ; il présente de nombreuses ratures et corrections.

Il se compose de 3 tableaux, chacun précédé d'un « petit prologue ».

D'abord publié en 1937, avec deux autres arguments de ballets, dans *Bagatelles pour un massacre* (pages 30-40 de l'édition originale), ce ballet sera repris en 1959 dans *Ballets sans musique, sans personne, sans rien*, édition illustrée par Éliane Bonabel, chez Gallimard. Sous-titré « Ballet-mime », cet argument a vraisemblablement été écrit par Céline durant l'année 1936, espérant que son ballet serait joué durant l'Exposition universelle de 1937. Malheureusement pour lui, son ballet (comme les autres) sera refusé et ne sera pas porté à la scène. Cet échec affectera Céline, qui tenait à ses ballets par amour de la danse : « J'aime toujours les danseuses. Je n'aime même que cela. Tout le reste m'est horrible », affirmait-il (7 février 1935).

Voyou Paul Brave Virginie reprend les personnages du roman de Bernardin de Saint-Pierre. L'action se situe à l'époque romantique. Paul et Virginie, naufragés sur une île, sont ramenés à la vie grâce au breuvage d'une sorcière qui possède des vertus ensorcelantes. Paul abuse de ce philtre et se métamorphose en « voyou ». Le deuxième tableau se situe dans le salon de Tante Odile au Havre en juin 1830, rassemblant Mirella, cousine de Virginie, et le sémillant Oscar, ainsi que le chien Piram. Un messager vient annoncer le retour de Paul et Virginie ; tout le monde s'envole vers le port. Le troisième tableau se situe sur le port, envahi par la foule. Des danses se succèdent. Paul se retrouve dans les bras de Mirella. N'en pouvant plus, Virginie avale le flacon rempli du philtre de la sorcière. Paul, la voyant s'abandonner à la danse, se rapproche d'elle. Mirella, pleine de jalousie et de haine, tue Virginie d'un coup de pistolet. La foule se disperse et le corps de Virginie est oublié. Seul Piram, le chien, vient se coucher près d'elle...

On a monté en tête et en fin du volume 2 photographies de Céline.

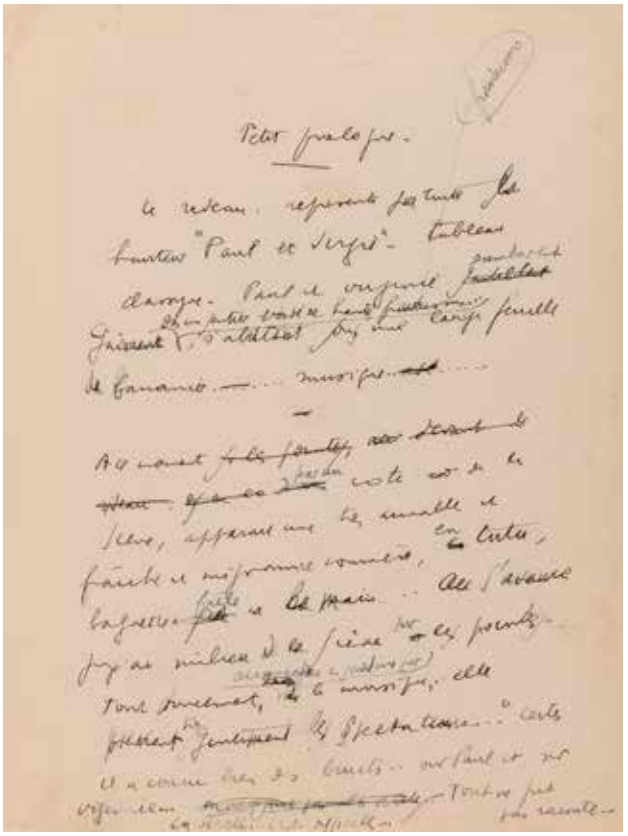

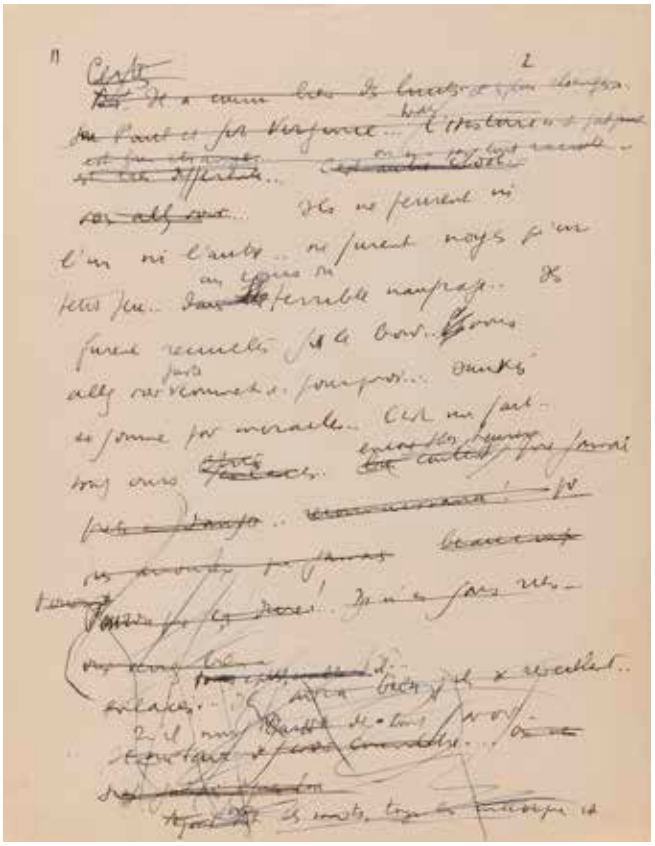

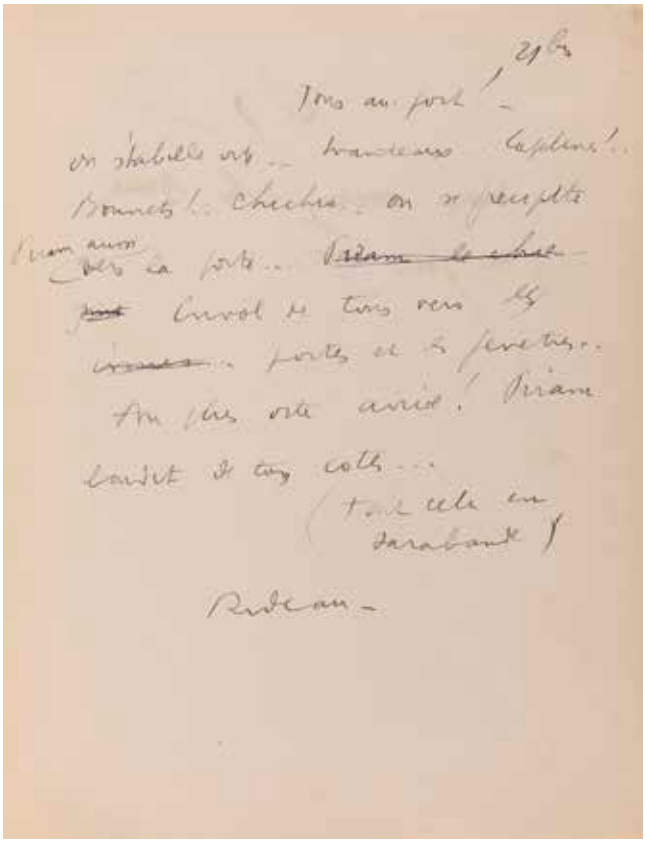

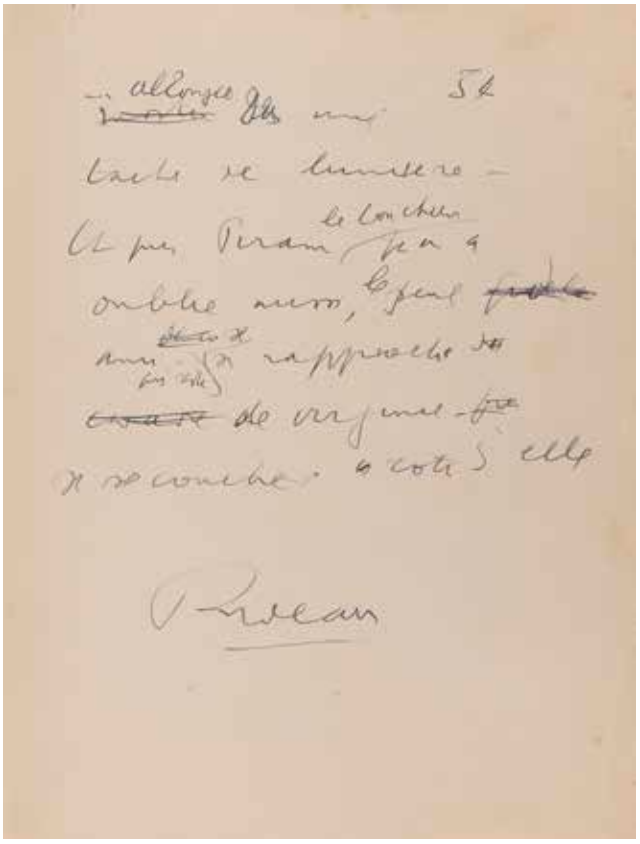

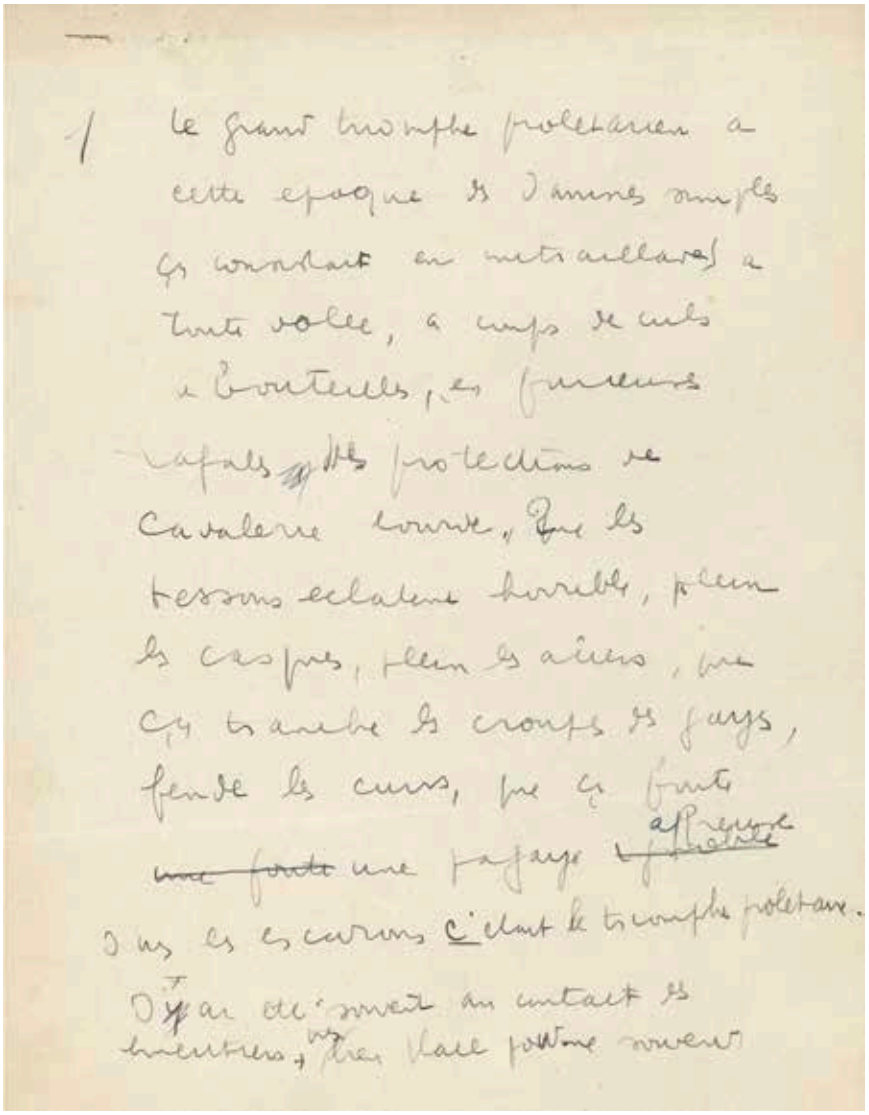

367. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. MANUSCRIT autographe pour ***L'École des cadavres***, [1938] ; 5 feuillets in-4 plus 2 ff. dactylographiés corrigés (trous d'épingles). 1 000 / 1 500 €

Manuscrit de travail avec tapuscrit corrigé pour un passage du pamphlet.

L'École des cadavres, qui fait suite à *Bagatelles pour un massacre* (1937), a été rédigé pendant l'été 1938 à Dinard et Saint-Malo, et publié le 24 novembre 1938 aux Éditions Denoël.

Ce manuscrit présente des variantes avec le texte définitif (p. 243-245 de l'édition originale), et se rattache à la séquence 80. Les feuillets autographes sont paginés 1-5 ; un feuillet dactylographié, abondamment corrigé, a été inséré et épinglé (comme le montrent les traces) entre les pages 3 et 4 ; enfin 2 feuillets dactylographiés et corrigés sont paginés 6 et 7 et donnent la fin de la séquence.

« Le grand triomphe prolétarien à cette époque de damnés simples ça consistait en mitraillades à toute volée, à coups de culs de bouteilles, en furieuses rafales des protections de cavalerie lourde. Que les tessons éclatent horrible, plein les casques […] J'ai été souvent au contact des émeutiers, très bien placé pour me souvenir. […] C'est tout ce qu'elle avait pu retenir des grands abattoirs 14, la masse de masse : un mot ! Capital ! Maintenant elle en a plein la gueule de son mot ! »…

Les dernières phrases de la séquence ont été par deux fois biffées avant de trouver la formule : « Y a pas besoin de lui expliquer. Il est toujours là. Il attend. »

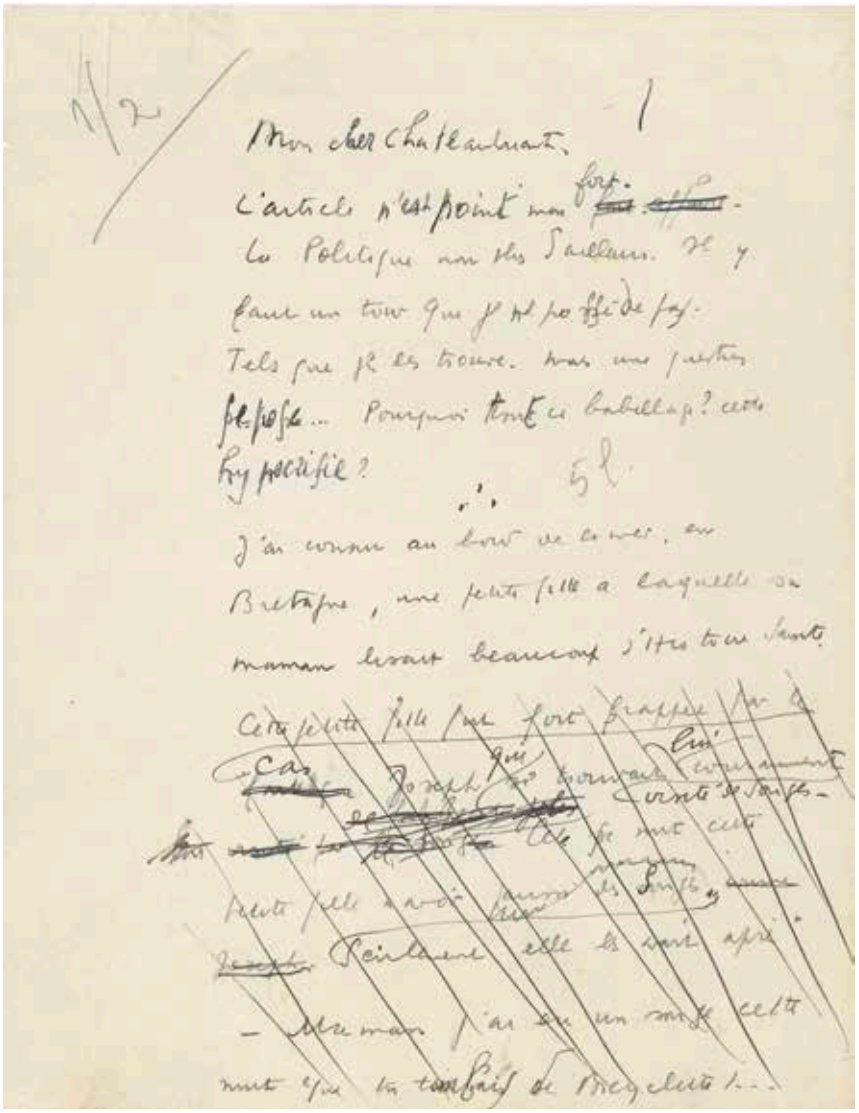

368. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. MANUSCRIT autographe signé « LF Céline », [***Acte de foi***, février 1941] ; 19 feuillets in-4. 4 000 / 5 000 €

Manuscrit de travail de cette lettre ouverte à Alphonse de Châteaubriant, parue sous forme d'article dans l'hebdomadaire collaborationniste *La Gerbe*.

En janvier 1941, Céline avait reçu la visite d'Eitel Friedrich Moellhausen, diplomate allemand, qui lui demande un article pour *La Gerbe* ; Céline refuse d'abord, puis accepte d'écrire une lettre ouverte à Alphonse de CHÂTEAUBRIANT (1877-1951), fervent apôtre, avant-guerre, du rapprochement franco-allemand, puis de la collaboration, fondateur et rédacteur de *La Gerbe*, dont il sera peu après écarté par Moellhausen. Or la lettre de Céline fut publiée sous forme d'article, avec un titre « Acte de foi » (certes tiré du texte), et quelques modifications (dont édulcoration des grossièretés, suppression de certains noms propres), ce qui provoqua la colère de Céline, qui renvoya à Moellhausen son chèque, avec une lettre d'injure. Toujours antisémite, Céline se montre ici fort critique à l'égard de la Révolution nationale et des acrobates de la Collaboration.

Le manuscrit de cette lettre ouverte est abondamment raturé et corrigé. Il est paginé de 1 à 13, mais avec 5 feuillets *bis* ajoutés (1, 2, 3, 7, 11). D'importants passages ont été biffés, et 8 feuillets portent au dos une première rédaction biffée. Le texte est bien rédigé comme une lettre, avec une formule d'adresse au destinataire en tête et en fin.

« Mon cher Chateaubriant. / L'article n'est point mon fort. La Politique non plus d'ailleurs. Il y faut un tour que je ne possède pas »…

Céline évoque une petite fille qui faisait des songes « après » des faits déjà survenus : elle « ne se trompait jamais de songes. Ce qui est drôle chez une petite fille de sept ans est encore plus drôle chez un auteur de quarante ans, seulement d'une autre façon. Je me réfère à tous ces livres, à tous ces articles, plaidoyers, mouvements, témoignages

.../...

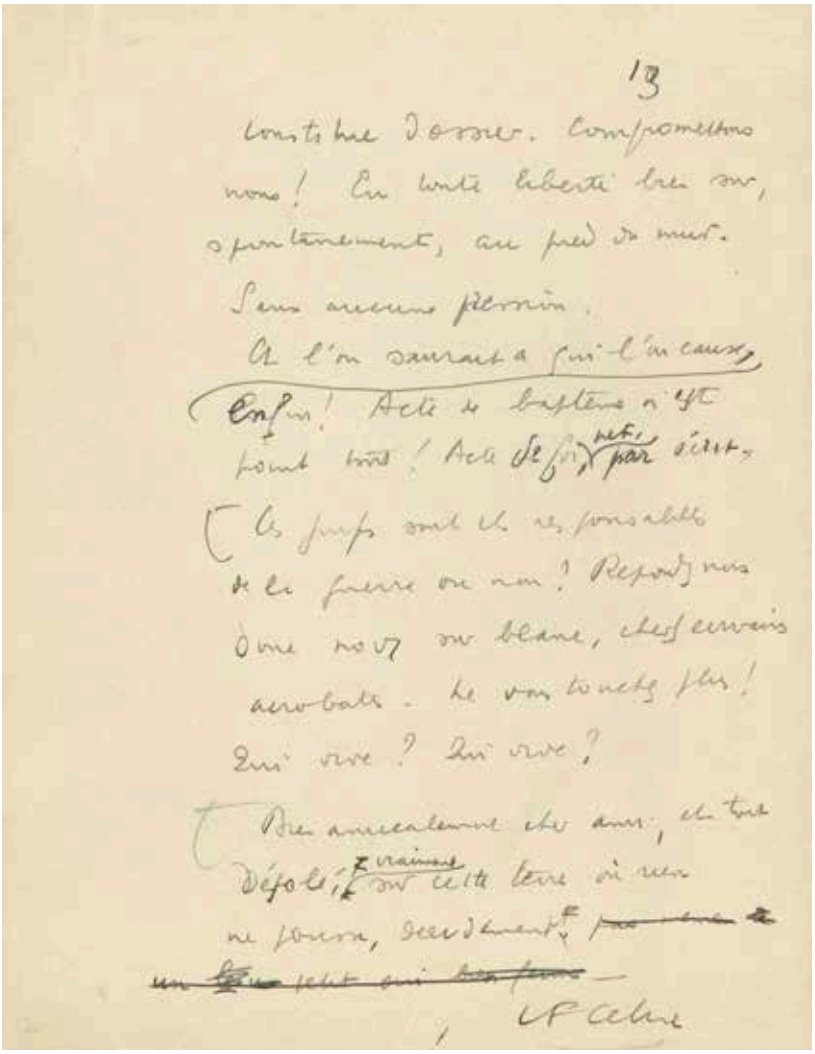

.../...
et leurs auteurs, qui paraissent, s'agitent, en nos zones [accablées *biffé*] sub-maudites, depuis juin. L'œuvre des "songeurs-après". »

Et Céline de railler le livre *Après la défaite* [de Bertrand de Jouvenel]: « Les œuvres des "songeurs après" sont toutes strictement réversibles. Elles ont ce caractère commun, et puis ne parlent jamais des juifs. Elles réservent l'avenir. […] Cent mille fois hurlés "Vive Pétain" ne valent pas un petit ["mort aux juifs" *biffé 2 fois*] "vive les youtres!" dans la pratique. Un peu de courage bordel Dieu! […] Rapetisser, édulcorer les cyclones à la mesure "[petit *biffé*] menu-jean-foutre", mesure française, c'est le but sournois. Voyez cher Chateaubriant, que nous sommes vraiment loin de compte. […] Il y a de tout dans vos journaux! et re-de-tout pour ainsi dire! Crypto, para, microni youtres! On ne sait jamais avec ça qui va bien vous écrire dans le dos! […] Et qu'est-ce que nouveau parti ? supernational, poustouflant ? Pantoufles ? […] C'est ça votre Révolution ? Mordons la nous! Aux fous! […] Qui se touche, ne se finit pas, s'énerve aux jeux insipides, fait bientôt sous lui… Nous y sommes. / Ah! quand je vois ces gros Soviets comme ils ont bien vite "rapproché" de la gentille Lithuanie. Ah! que ça n'a pas traîné, pas fait un pli! pas un ouf! Ah! je demeure tout ébaubi, pensif, ravi, aterré. […] Il est un décret de nature que les fourmis toujours, toujours, mangeront les [limaces chenilles *biffé*] larves. / Charles Dieudonné, suisse parfait teint, délivre à M. Guitry des très hauts brevets de francisme. Il nous semonce de battre coulpe! […] Je voudrais que M. Guitry nous dise un peu tout ce qu'il pense de la question juive! et nous serons heureux! jubilants! »…

Et Céline de conclure: « Compromettons-nous! En toute liberté bien sûr, spontanément, au pied du mur. Sans aucune pression. Et l'on saurait à qui l'on cause, enfin! Acte de baptême n'est point tout! Acte de foi, net, par écrit. / Les juifs sont-ils responsables de la guerre ou non ? Répondez-nous donc noir sur blanc, chers écrivains acrobates. Ne vous touchez plus! Qui vive ? Qui vive ? / Bien amicalement cher ami, et tout désolé, vraiment sur cette terre où rien ne pousse, décidément [, pas même un petit oui bien ferme *biffé*]. / LF Céline ».

On joint un exemplaire du numéro de *La Gerbe*, où a paru l'article.

Lettres (Pléiade), 41-6 (texte de l'article).

369. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LF Destouches », le 17 [avril 1941], à Junie ASTOR ; 2 pages in-4. 500 / 700 €

À son amie actrice.

Il est heureux de recevoir sa lettre. « Je t'ai vu passer aux actualités ces jours-ci. Toute à la gloire et sophistiquée au possible et combien exclusive ! Tout ce qui s'est produit depuis Hollywood me paraît à peine réel… Et puis mariée et tout ! Fine comme tu es tu devrais jouer de grands rôles dans le monde nouveau où d'extraordinaires aventures vont sûrement se dérouler. Où la coulisse va réclamer de sérieux tempéraments. Mignonnes à vos pièces ! »

Il ira la voir en allant chez Denoël… « Tout devient ardu à crever. Surtout que le tantôt je fais 4 h. de médecine à Bezons. Tu sais ce que cela veut dire – et aller et revenir !… »

Il donne son adresse « 4 Rue Girardon », mais recommande de ne pas la communiquer : « je ne te reverrais jamais ! ».

Lettres (Pléiade), 42-26

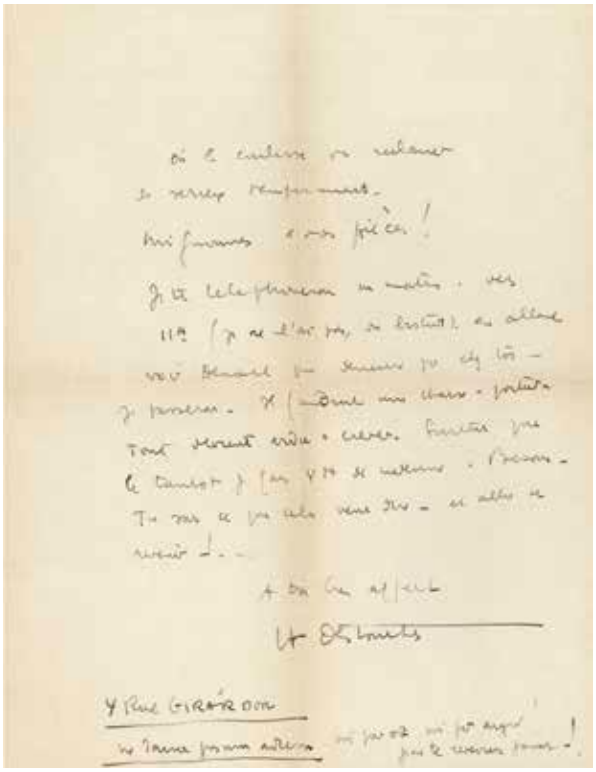

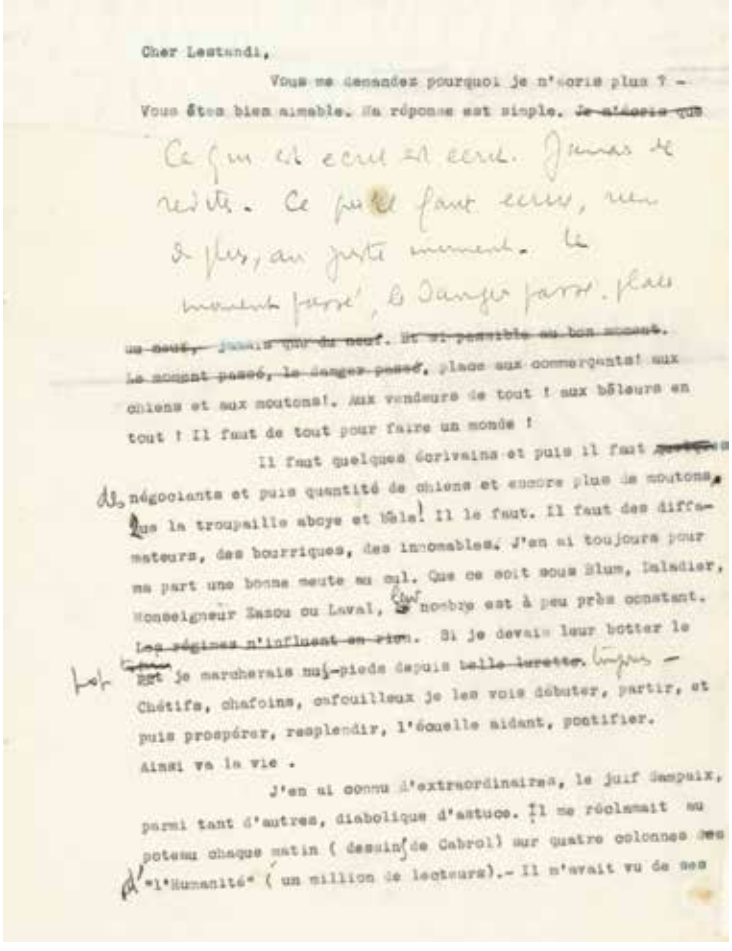

370. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. TAPUSCRIT en partie autographe, signé « LFerd », [***Lettre à Jean Lestandi***, 1942] ; 7 pages in-fol. ou in-4. 1 500 / 1 800 €

Vigoureuse lettre ouverte rejetant l'étiquette d'anarchiste qu'on lui accole.

Cette lettre a été publiée le 10 septembre 1942 dans *Au pilori*, dernière des quatre lettres de Céline publiées dans cette revue dirigée par Jean LESTANDI. Dans son « Mémoire en défense », Céline a renié ces lettres, prétendant qu'elles ont été « arrangées, tripatouillées, faussées ».

Ce tapuscrit, outre de nombreuses corrections et ajouts autographes, comprend l'insertion de trois importantes additions autographes par des béquets, de 4, 16 et 10 lignes, dont la conclusion. Il présente d'importantes variantes avec le texte publié.

« Cher Lestandi, Vous me demandez pourquoi je n'écris plus ? Vous êtes bien aimable. Ma réponse est simple ». Et Céline ajoute de sa main : « Ce qui est écrit est écrit. Jamais de redites. Ce qu'il faut écrire, rien de plus, au juste moment. Le moment passé, le danger passé, place »… Il faut des écrivains, des négociants, « des diffamateurs, des bourriques, des innommables. J'en ai toujours une bonne meute au cul »… Puis il dénonce le « petit clan […] qui me veut soudain devenu anti-

…/…

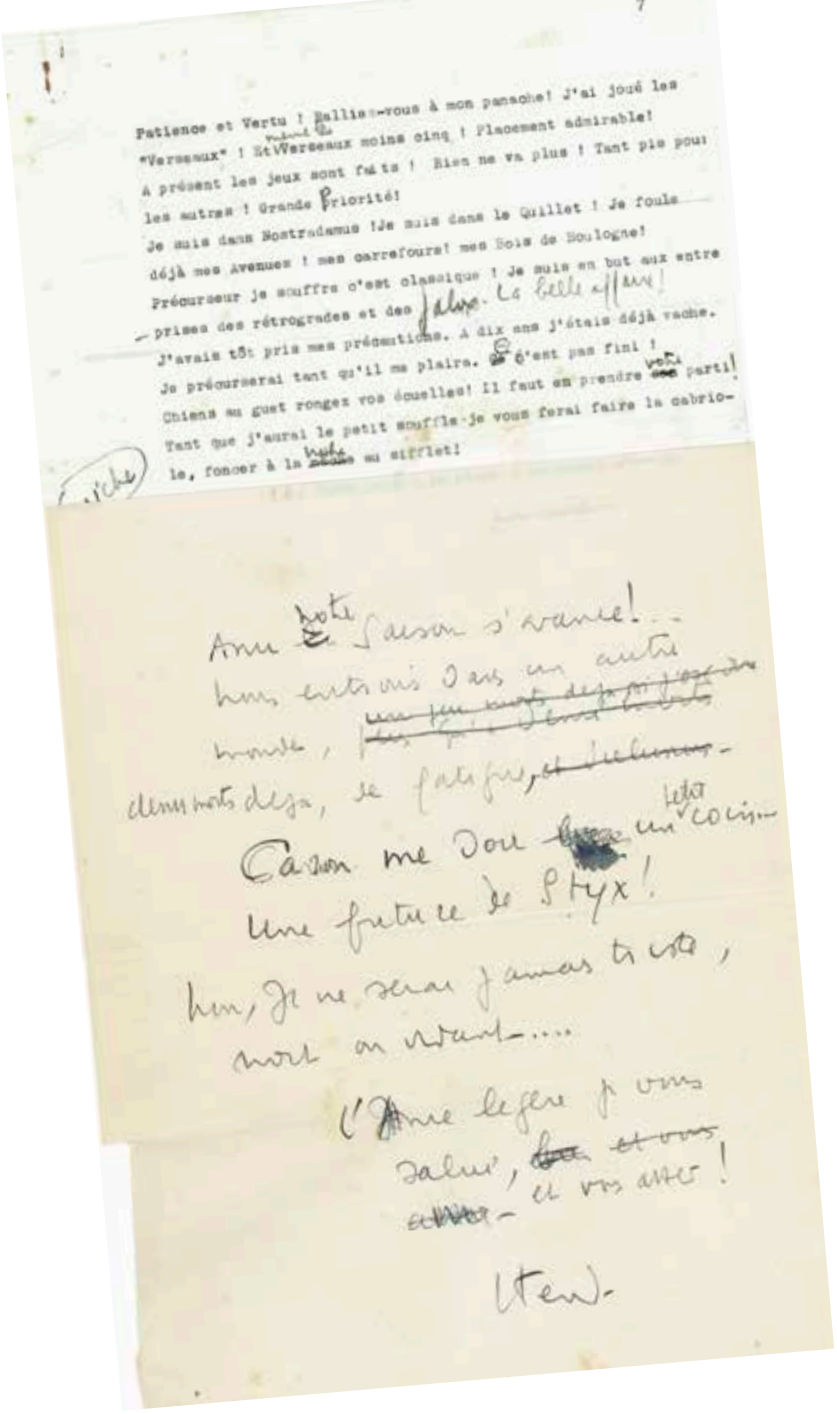

Patience et Vertu ! Ralliez-vous à mon panache! J'ai joué les "Verseaux" ! Et vendant les Verseaux moins cinq ! Placement admirable! A présent les jeux sont faits ! Rien ne va plus ! Tant pis pour les autres ! Grande Priorité!
Je suis dans Nostradamus !Je suis dans le Quillet ! Je foule déjà mes Avenues ! mes carrefours! mes Bois de Boulogne!
Précurseur je souffre c'est classique ! Je suis en but aux entreprises des rétrogrades et des jaloux. La belle affaire!
J'avais tôt pris mes précautions. A dix ans j'étais déjà vache.
Je précurserai tant qu'il me plaira. Ce n'est pas fini !
Chiens au guet rongez vos écuelles! Il faut en prendre votre parti!
Tant que j'aurai le petit souffle je vous ferai faire la cabriole, foncer à la niche au sifflet!

Ami notre saison s'avance!...
nous entrons dans un autre monde, demi morts déjà, de fatigue,
Caron me doit un petit coin...
Une friture de Styx!
Non, je ne serai jamais triste, mort ou vivant....
L'âme légère je vous salue, et vous attends!
Ten.

.../...

allemand et le va chuchoter partout, et pour mieux m'accabler encore : anarchiste. "Anarchiste" est un bon poignard, toujours facile à placer. Le mot suffit, il enfonce. Revanche des larbins. […] Tout fait charogne dans cette racaille, juifs, antisémites, vieux maçons, indicateurs de partout, jeunes ratés, soupirants du Front Popu, camouflés de tout, marchands d'étiquettes… Ah ! me supprimer quel rêve ! Place nette ! Pensez donc un tel témoin ! »…

Plus loin, il ajoute de sa main (ce passage sera modifié dans le journal) : « Monzie ce vieux clown nous mijote une Histoire de France, maçonne et sémite j'imagine, que pourrait-il faire de mieux ? Grand ami de Bernard Lecache, Grand Protecteur du Tout Métèque, grand conférencier en Loges, membre d'honneur de la LICA ? Il s'agit bien assurément d'un tribut d'Hommage, au terme d'une fameuse carrière. Trois batteries pour la galipette ! La mystique est en bonne voie ! Déjà toute la presse jubile, encense, frétille de volupté ! Monzie se croise ! La France est sauvée ! J'attends que son œuvre figure au programme de toutes les écoles, avec commentaires de Raynaud, et l'Ode du maître à Worms »…

Céline répond aux critiques et attaques dirigées contre lui, avant de conclure de sa main : « Ami notre saison s'avance ! Nous entrons dans un autre monde, demi morts déjà, de fatigue. Caron me doit un petit coin… une friture de Styx ! Non, je ne serai jamais triste, mort ou vivant… L'âme légère je vous salue, et vous attends ! »…

Cahiers Céline 7, p. 168 (texte de l'article).

371. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « Louis F Céline », [15 avril 1943], à Marie BELL ; 2 pages in-4 sur papier bleu. 800 / 1 000 €

Lettre admirative à la comédienne, après la première de *Renaud et Armide* de Jean Cocteau.

« Chère Amie Soirée magnifique grâce à vous. Mille grâces et affectueuses pensées ! Pièce superbe, acteurs admirables, vous la plus belle, parfaite. Moins chaud sur les costumes [de Christian Bérard] plus quazarts que féeriques. Ratés. Le vôtre du second (à plumes) affreux. Il vous gonfle le visage. La traîne miteuse. Tout ceci manque de *luxe*. Le décor [de Bérard] mauvais. On veut voir les jardins d'Armide. On trouve une mine de charbon désaffectée. Et puis pourquoi voir si mesquin ne pas utiliser *toute* votre scène – toujours réduire vos actes à des levers de rideau... Ratatiner tout. Êtes-vous fatigués ? Pas assez de féerie dans ce décor, des projections de fleurs... de grâce... Vous vous traînez dans le coaltar, on imaginerait des roses. Il faudrait plus de musique. Cette pièce comme toutes les grandes pièces est sur la pente opéra – pas de bruits d'atmosphère, le dernier acte est très réussi because, mais un peu trop sourdes les musiques – Tout devrait se rejoindre, voix et musique. Ne jamais oublier que l'Homme *chantait* avant de *parler*. Le chant est naturel, la parole est *apprise*. La source de poésie sort au chant – pas au bavardage. Cocteau aurait introduit un peu de drôlerie – il frôlait Schaekspeare déjà tel quel c'est bien agréable – et vous êtes à la mesure […] On n'y célèbre aucun juif, si ce n'est un peu Ben Jésus. J'y respire »….

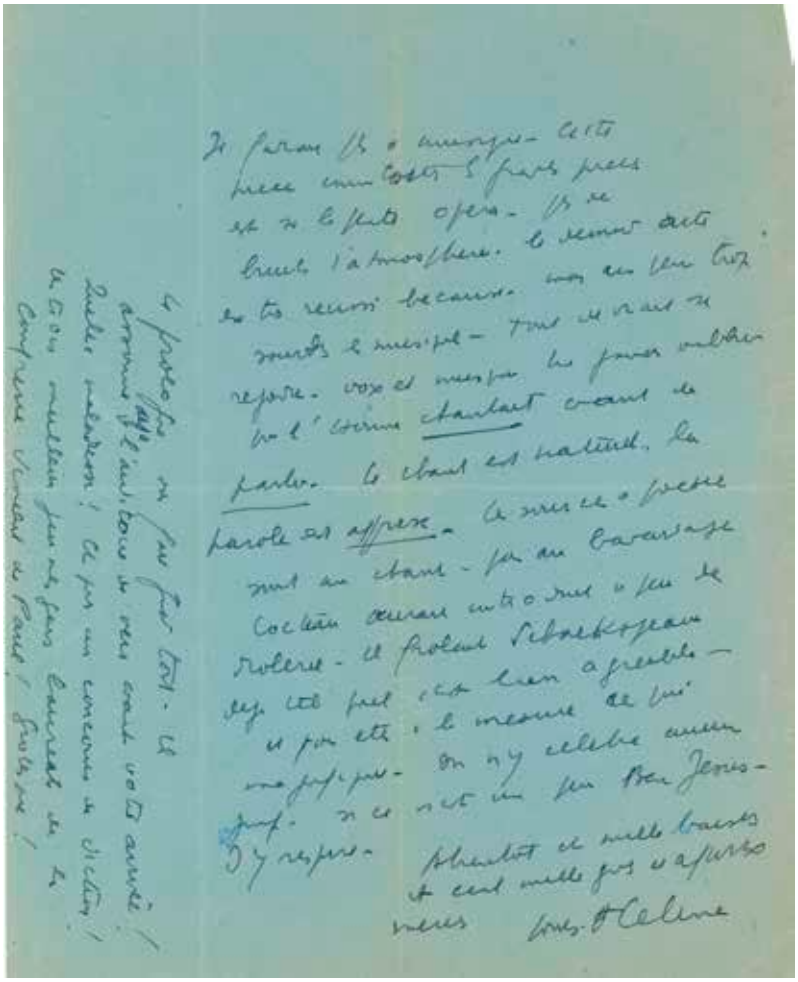

Il envoie « mille baisers et cent mille gros et affectueux mercis ». Et il ajoute qu'il n'a pas aimé le prologue (deux proverbes de Carmontelle), qui « assomme déjà l'auditoire de vers avant votre arrivée ! Quelle maladresse ! Et puis un concours de diction ! Les trois meilleurs jeunes gens lauréats de la Confrérie Vincent de Paul ! Grotesque ! »

Lettres à Marie Bell (Du Lérot), n° 1.

372. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 4 L.A.S., [1943], à Marie BELL ; 3 pages in-8 et 2 pages in-4, adresse au verso de la 1ère lettre (déchirure lors de l'ouverture). 1 200 / 1 500 €

[19 février]. « Mille excuses ! Pas la semaine prochaine ! Me voici pris par un travail du soir ! Je passerai vous voir chez vous un matin »...

Le 13 [mai (?)]. « Chère Marie Je ne sais comment vous témoigner toute ma gratitude et ma désolation... Je renonce à cette vente. Pour vous pour moi tous ces pourparlers sont assommants, humiliants, abominables ! Qu'ils aillent tous se faire foutre ! N'y pensons plus ! Et mille grands mercis ! Je passerai à Joinville vous voir Lundi ! »…

Le 3. « Chère Marie Croyez moi tout désolé de vous avoir engagé l'autre soir dans cette démarche si stupide, si pénible. Je n'ose reparaître. Qu'espérer de ce petit bougre tout papillotant de poussières ? Rien bien sûr ! Au musée ! Où avais-je la tête ! J'ai honte ! Ah ! les armées tartares devraient passer qq jours dans les Théâtres subventionnés. Quelques jours seulement... La Pauvre Almanzor [Lucette] vous demande bien pardon ! – (je suis seul responsable) cela ne m'arrivera plus. À quand le splendide équipage et non plus le fiacre ! Voici ce dont je rêve pour vous. Être éclaboussé ! Païva vraiment et non plus son "6ème" »…

5 [juin (?)]. « Pas la semaine prochaine si vous voulez bien. J'ai trop de migraine. Je travaille trop. Je suis ahuri. L'autre semaine avant le départ. Je passerai vous voir au théâtre ou à St Maurice »….

Lettres à Marie Bell (Du Lérot), nos 2, 3, 4, 5.

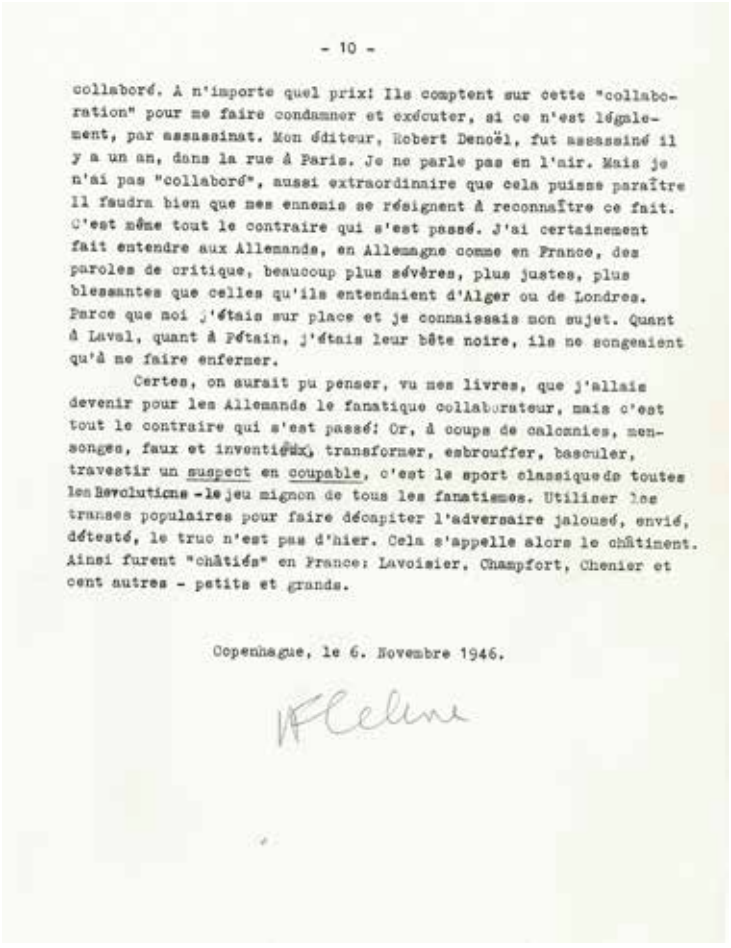

- 10 -

collaboré. A n'importe quel prix! Ils comptent sur cette "collaboration" pour me faire condamner et exécuter, si ce n'est légalement, par assassinat. Mon éditeur, Robert Denoël, fut assassiné il y a un an, dans la rue à Paris. Je ne parle pas en l'air. Mais je n'ai pas "collaboré", aussi extraordinaire que cela puisse paraître Il faudra bien que mes ennemis se résignent à reconnaître ce fait. C'est même tout le contraire qui s'est passé. J'ai certainement fait entendre aux Allemands, en Allemagne comme en France, des paroles de critique, beaucoup plus sévères, plus justes, plus blessantes que celles qu'ils entendaient d'Alger ou de Londres. Parce que moi j'étais sur place et je connaissais mon sujet. Quant à Laval, quant à Pétain, j'étais leur bête noire, ils ne songeaient qu'à me faire enfermer.

Certes, on aurait pu penser, vu mes livres, que j'allais devenir pour les Allemands le fanatique collaborateur, mais c'est tout le contraire qui s'est passé! Or, à coups de calomnies, mensonges, faux et inventions, transformer, esbrouffer, basculer, travestir un suspect en coupable, c'est le sport classique de toutes les Révolutions - le jeu mignon de tous les fanatismes. Utiliser les transes populaires pour faire décapiter l'adversaire jaloused, envié, détesté, le truc n'est pas d'hier. Cela s'appelle alors le châtiment. Ainsi furent "châtiés" en France: Lavoisier, Champfort, Chenier et cent autres - petits et grands.

Copenhague, le 6. Novembre 1946.

Céline

373. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. Tapuscrit signé « LF Céline », Copenhague 6 novembre 1946 ; 10 pages in-4. 1 000 / 1 200 €

Mémoire pour sa défense, ronéoté à 75 exemplaires environ, que Céline a fait expédier en France et aux États-Unis, celui-ci signé de sa main.

Il est intitulé : « Réponses aux accusations formulées contre moi par la Justice française au titre de trahison et reproduites par la Police judiciaire danoise au cours de mes interrogatoires ».

Il y est joint 4 ff. ronéotés (6 p.) donnant la copie du jugement du 30 avril 1948 acquittant les éditions Denoël, dont un paragraphe est souligné au crayon rouge, avec un commentaire indiquant que ce paragraphe innocente Céline « de l'accusation d'avoir publié pendant l'occupation des écrits de nature à nuire à la défense nationale ».

Cahiers Céline 7, p. 245.

On joint 3 photographies de Céline : tenant son chat sur les genoux (14 x 11 cm) ; avec Lucette et la chienne Bessy (6 x 3,5 cm) ; tête (8 x 5 cm) ; et une de Lucette (8 x 5 cm).







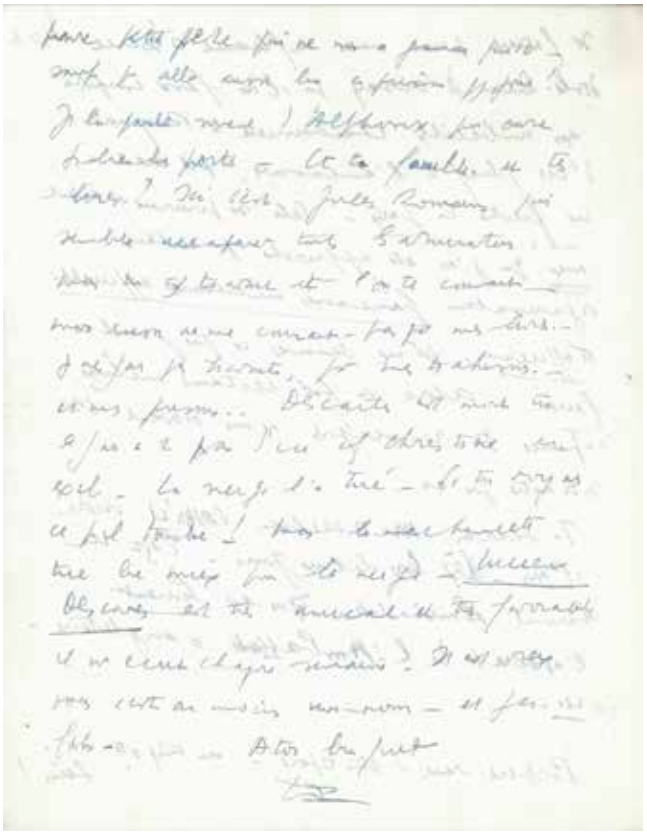

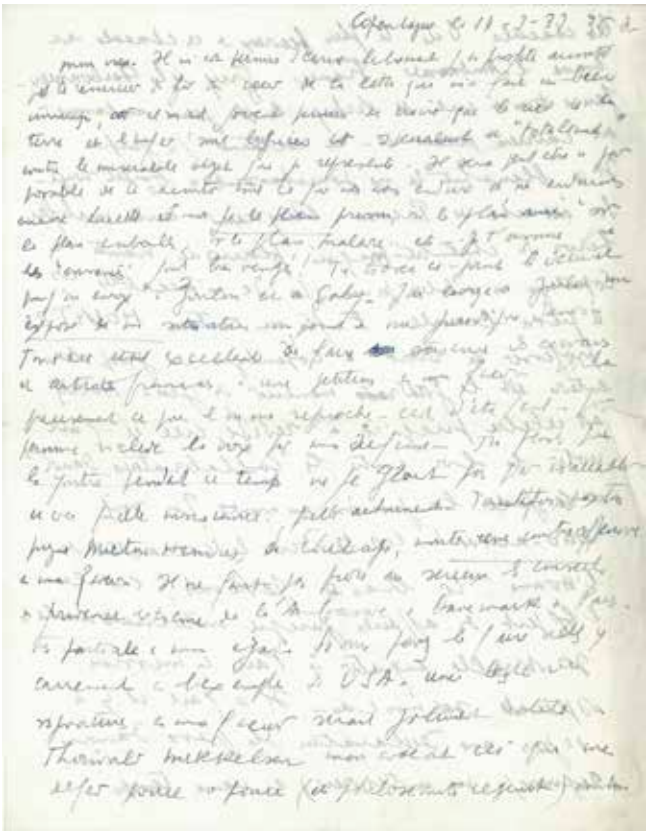

374. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LFC », Copenhague 14 mars 1947, à Marcel AYMÉ ; 6 pages in-fol. 800 / 1 000 €

Longue lettre d'exil, la seule connue adressée à Marcel Aymé (qui l'a communiquée à J.-G. Daragnès ; M. Aymé déchirait les lettres qu'il recevait après les avoir lues).

La lettre de son « vieux » lui fait « un bien immense, car il m'est souvent permis de croire que le ciel et la terre et l'enfer sont ligués et spécialement et "totalement" contre le misérable objet que je représente. Il sera peut-être un jour possible de te raconter tout ce que nous avons enduré et nous endurons encore Lucette et moi sur le plan prison, sur le plan "amis", sur le plan cabales, sur le plan maladie… etc. Je t'assure que les "ennemis" sont bien vengés ! » Il a envoyé à Zuloaga un document faisant le point sur sa situation. Il évoque un projet de pétition en sa faveur par des « écrivains et artistes français […] Voilà précisément ce que l'on me reproche – c'est d'être seul – que personne n'élève la voix pour ma défense. Tu penses que les youtres pendant ce temps ne se gênent pas pour m'accabler et avec quelle insistance, quel acharnement. Toutefois pas tous puisque Milton HINDUS, de Chicago, monte une contre-offensive en ma faveur », et son avocat danois Thorwald MIKKELSEN le défend « pouce à pouce (et philosémite cependant) contre les chacals d'ici », notamment l'ambassadeur de France Guy de CHARBONNIÈRES, « jeune trou du cul de Vichy, […] certainement ½ juif. Il se blanchit en me pourchassant à boulets rouges ». Il y a aussi le juriste HOVITZ, qui voudrait le faire livrer à la justice française… Mais « impossible de trouver des faits sérieux de "trahison" ! Et comme on aurait bien voulu ! Ah la la ! Quelle danse du scalp ! Quelle bamboula ! On dansait déjà ! Tu parles ! Mais j'en suis au ¾ crevé quand même et Lucette aussi ! »… Etc. Puis il annonce l'opération de Bébert (son chat), « brave petit père qui ne nous a jamais quitté – sauf pour aller aussi lui en prison qq jours ! » Il évoque Descartes, « mort à 2 pas d'ici chez Christine en exil. La neige l'a tué. Si tu voyais ce qu'il tombe ! Mais la méchanceté tue bien mieux que la neige »…

L'Année Céline 2008, p. 74.

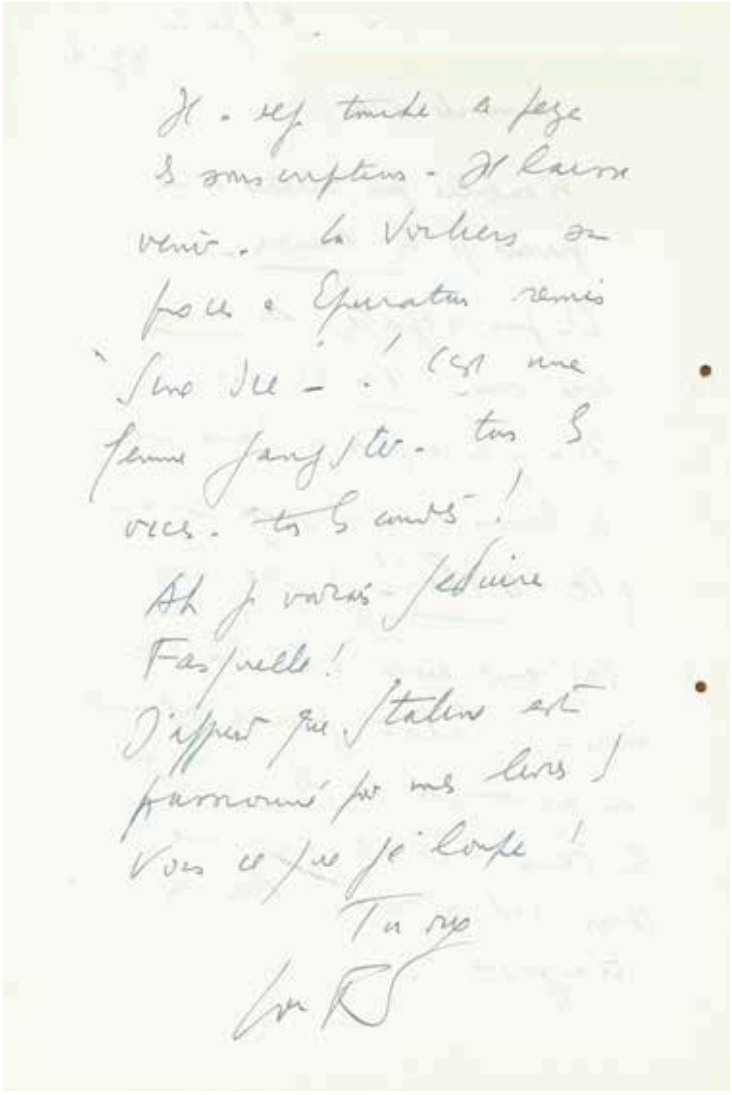

375. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 3 L.A.S. « LFC » (la 1ère « Louis Fd »), Copenhague mars-juillet 1947, à son ami l'éditeur Jean-Gabriel DARAGNÈS ; 2, 3 ½ et 2 pages in-fol. 1 500 / 1 800 €

Lettres d'exil, sur les poursuites contre lui, et sur ses éditeurs.

17-2 [sic pour mars]. Il lui demande du sucre et du thé, car il n'y en a plus au Danemark ; « le beurre on s'en passe »... Céline parle alors de ses éditeurs : « SORLOT promet vaguement un acompte pour le 15 ! Oh la tante ! il est coriace ! Mais c'est à rire – Rien de tragique... Il a déjà touché le pèze des souscripteurs. Il laisse venir. La VOILIERS [maîtresse de Robert Denoël, et principale actionnaire des éditions] son procès en Epuration remis "sine die" ! C'est une femme gangster – tous les vices [...] Ah je voudrais séduire Fasquelle ! J'apprends que STALINE est passionné par mes livres ! Vois ce que je loupe ! »...

5 juillet. Il remercie les Daragnès de l'accueil réservé à Mikkelsen. « Du damné puant que j'étais depuis deux ans, en cul de basse fosse, je suis devenu le damné qui a tout de même des amis excellents »… Il attaque son prochain livre ***Féerie pour une autre fois*** : « je le débiterai en chapitres. L'avenir n'est à personne, à moi pas surtout ! Je suis sur le bombardement de Montmartre. Je vois que la soif du sang ne s'étanche guère en France. On arrivera à la Bombe Atomique avant l'amnistie si ça continue ! »… Il demande qu'on vienne le voir…

25 juillet. Sur GEN PAUL : « Je crois que le pauvre Gen va se dissoudre dans l'alcool. Je n'en retrouverai plus si je rentre jamais… quelques filaments de rigolade un peu de fiel, quelques cristaux de génie… un bocal »… Il conseille d'aller voir Jacques DEVAL, qui va rentrer en France… « On me propose de m'imprimer en Suisse et en France aussi, mais je me gratte… Les successeurs de Denoël en tout cas sont des beaux fumiers ! Pas un geste ! Pas un mot ! »…

On joint une L.A.S., 1er mai [1947], à Mme DARAGNÈS (1 page et demie in-4), l'avertissant que Mikkelsen a remis son voyage à Paris. « Notre situation est redevenue sinistre. Je suis l'objet des attaques du journal communiste danois *Land o Folk* qui cherche pouille au gouvernement à mon sujet, qui trouve évident que ma place n'est pas à l'hôpital, mais en France, au cachot, aux poteaux etc. »

376. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « Ferdinand », Copenhague 8 juillet [1947], à Marie BELL ; 1 page in-4. 500 / 600 €

Espoir d'une visite de Marie Bell à Copenhague.

« Chère Marie Ne te désiste pas toi aussi ! Je compte plus sur ton cœur que sur les paroles des hommes... Un coup d'avion ! un coup d'aile ! et que je t'embrasse ! Zoulou [Zuloaga] semble défaillir finalement... Depuis 3 ans on crève d'être à sec des brises natales ! Tu penses ! Tu ne verras pas des gens tristes ne redoute rien ! Pleins d'histoires marrantes au contraire et je t'assure *bien inédites* ! Et puis aucun risque je t'affirme. Il y a des touristes français plein les rues de Copenhague. Je te céderai mon lit s'il le faut j'irai recoucher en prison pour te faciliter les choses... au pire ! Mais l'Hôtel d'Angleterre et sa réputation mondiale sont là pour un coup j'imagine ! N'attends pas les froids... Bien entendu je ne dirai rien de ta venue, et tu sais que je peux me taire – autant que je t'aime Ce n'est pas peu dire »…

On joint un télégramme d'Hella Johansen à Marie Bell, [13 janvier 1946] : « LOUIS TRES MALADE ESPERE EN VOUS »…

Lettres à Marie Bell (Du Lérot), nos 7 et 6.

377. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 3 L.A.S. « LF Céline » (la 2e « LF »), Copenhague juillet-août 1947, à John H.P. MARKS [à Madrid] ; 3 pages et quart, 5 pages et 3 pages et demie in-fol. 1 500 / 1 800 €

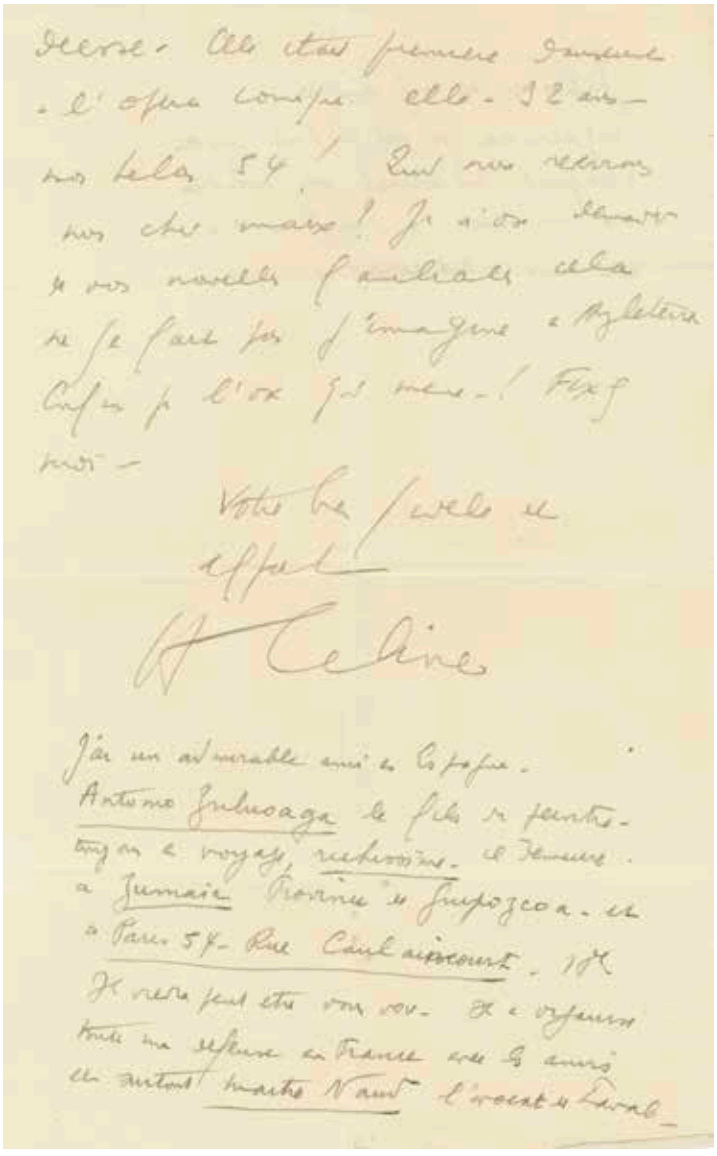

Retrouvailles avec son traducteur anglais.

2 juillet. « Quelle joie de retrouver votre trace ! Je désespérais de jamais remettre la main sur vous ! Il s'est passé tant de déluges et d'atroces ! J'ai su ce que votre amitié avait fait pour moi… Votre intervention a été capitale auprès des Américains… Vous avez donné confiance… à Milton HINDUS qui a fait un travail admirable en ma faveur là-bas... Je ne parle pas des supplices que nous avons endurés avec ma femme Lucette ! Tout ceci n'est pas à remuer. Ce sont des plaies vives… 17 mois de cellule de condamné à mort… et puis cette énigme… cette réclusion absolue… le monde entier entre soi bavant de haine. Quelle horreur ! MIKKELSEN mon avocat ici a été stoïque et admirable autant que mes ennemis ont été immondes menteurs et lâches… Dans l'ambassade de France ici aussi hélas ! À Montmartre tous les potes ont été très empressés et efficients… Popol en particulier et DARAGNÈS et cent autres. Beaucoup d'affections partout où j'ai pratiqué la médecine, de Clichy, de Bezons etc. Enfin nous commençons à revoir un petit peu clair mais j'ai l'âme brisée et le corps en loque. J'ai fait en prison, si obscure, si humide, un trou, une maladie dénommée "*pellagre*". J'ai maigri de 48 kilos ! Un revenant ! Ma femme Lucette a donné clandestinement des leçons de danses espagnoles, elle est aussi entichée d'Espagne que vous ! C'est son rêve d'aller là-bas ! Elle joue des castagnettes comme une déesse »… Il parle enfin de son ami espagnol ZULOAGA : « il a organisé toute ma défense en France avec les amis et surtout *Maître Naud* l'avocat de Laval »...

20 août. Il presse Marks de venir le voir à Copenhague : « Évidemment si tu peux faire monter ici une gracieuse secrétaire alors on ne s'ennuiera *pas du tout*. Ce sera des vraies soirées à la chikeken ! Des rajeunissements mon fils ! La vraie jouvence. Ça vaut 25 Châtel-Guyon ! 30 Carlsbad et 30 Aix-les-Bains. C'est un sage qui te cause, et médecin. Pas d'excès mais de la *joie* ! N'oublie jamais la *joie*. Buveur d'eau, pas fumeur, c'est à la nature que je demande mes forces. […] Et merde au chagrin ! pleurnicheries, cafouillages ! Pas une larme ! du foutre ! Là sont les hormones – et de jeunes épidermes, beaume de tout. […] fais toi sucer – le monde t'appartient. […] GEN PAUL m'aime bien et je l'aime bien. Il a du génie, et c'est un frère – mais il est démoniaquant pervers, *jaloux* »… Il donne des détails sur la montre qu'il désire : « J'ai passé tellement de secondes, tant de millions de secondes atroces, que j'ai attrapé le fétichisme du temps. Le Temps – Dieu. Je veux lui payer la plus belle montre que je puisse trouver ». Il évoque ses défenseurs américains : Milton Hindus « un juif », et l'avocat Cornell…

22 août. Il lui indique comment rencontrer Zuloaga… « Je suis otage ici – plus un moyen de déplacement. Prisonnier sur parole. On va retirer le *Voyage* en français à Lyon. Milton Hindus a fait merveille pour moi en USA. Si vous rencontrez *Abel Bonnard* ex ministre de l'Instruction Publique, faites-lui toutes mes affectueuses amitiés. J'ai soigné sa mère jusqu'au dernier moment à Sigmaringen […] Je l'aimais beaucoup, c'était un grand cœur et un magnifique esprit. Il doit souffrir beaucoup. Enfin il a échappé au pire ! *la cellule* ! Je prépare ***Féerie pour une autre fois*** – mais hélas avec bien du mal ». Il dénonce MORANDAT, l'occupant de son logement de la rue Girardon, qui « a foutu de haine, aux ordures tous mes manuscrits en train ! y compris *Guignols* II. Il faudrait tout recommencer ! »… Il parle encore du dévouement de Marie Canavaggia, du « putride » Max Vox qui a remplacé Denoël, assassiné…

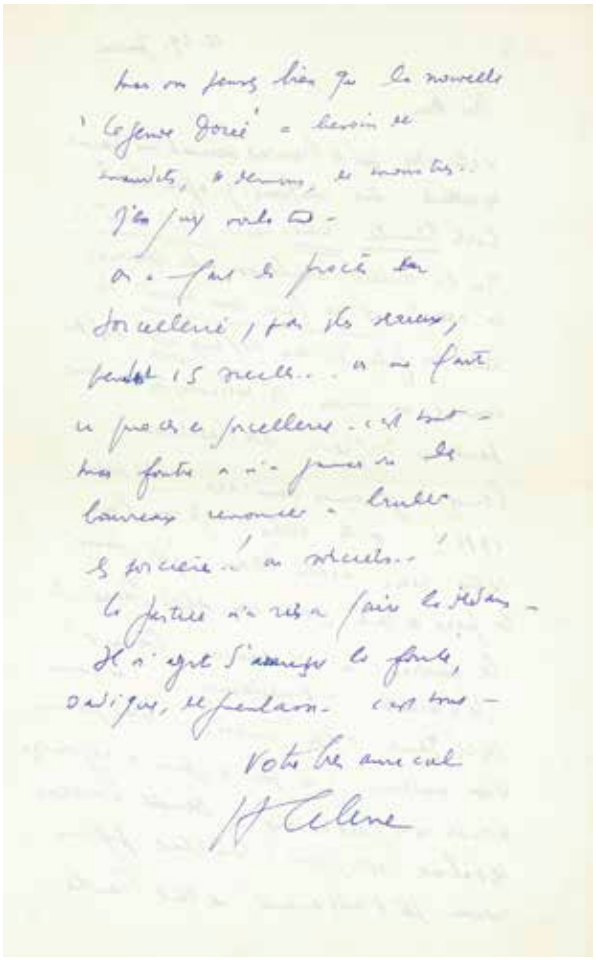

378. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LF Céline », [Copenhague] 29 juillet [1947], à son ami Charles DESHAYES à Lyon ; 3 pages in-fol., enveloppe. 800 / 1 000 €

Sur son procès et les écrivains collaborateurs.

Il approuve l'idée de faire appel à Édouard HERRIOT, mais recommande de ne rien faire sans Maître NAUD : « il tient les fils de ma défense ICI [...] connait au mieux les délicatesses de mon périlleux dossier... vide d'ailleurs... Pensez si je connais CENDRARS ! Depuis 1916 ! et les autres ! Je suis fixé sur tout ceci – archi blasé. J'ai chassé la pièce de cent sous avec Abel GANCE dans les fourrés de cette époque... Canudo !... le Sarrets.... Vuillermoz... J'ai connu tous ces "génies" à leur aurore... Vieux parisien vieux médecin j'ai peu de choses à apprendre de toute cette faisanderie... DENOËL d'ailleurs les valait 100 p. 100 ! Ce n'était pas une raison pour l'assassiner ! et tant d'autres ! Mais vous pensez bien que la nouvelle "Légende dorée" a besoin de maudits, de démons, de monstres... J'en suis voilà tout. On a fait des procès de sorcellerie, pas plus sérieux, pendant 15 siècles... On me fait un procès en sorcellerie – c'est tout. Mais foutre on n'a jamais vu des bourreaux renoncer à brûler des sorcières !... ou sorciers ! La Justice n'a rien à faire là dedans. Il s'agit d'amuser la foule, sadique, dégueulasse, c'est tout. [...] J'ai répondu *à Combat* où on me traite de *criminel faciste*. Mais ils se tairont ». Quant à PAULHAN, « il prend la défense de MONTHERLANT – le beau jean foutre ! et REBATET si parfaitement vendu à la collaboration et BRASILLACH, de même. Il voudrait faire tort à la cause qu'il ne s'y prendrait pas mieux. Il offre des cibles l'imbécile ! Ah que l'intellectuel est con ! »

Lettres à Charles Deshayes, p. 35.

379. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LFerd », Copenhague [septembre 1947], à son ami l'éditeur Jean-Gabriel DARAGNÈS ; 3 pages in-fol. 700 / 800 €

« Ainsi voici Polo [GEN PAUL] qui file chercher Zoulou [ZULOAGA] outre-monts ! Il me parle de remonter ici ! Tu parles ! Je ne les verrai jamais ! MAIS je voudrais bien que vous soyez tous à la butte *début octobre*. Car Mikkelsen doit y venir, et je compte beaucoup qu'il vous rencontre *tous*. D'ailleurs il a une véritable passion pour vous tous vous l'avez ensorcelé. Son rêve est d'être élu maire de Montmartre »... Puis sur MORANDAT (qui occupe l'appartement de Céline) : « Les communistes doivent bien l'aimer, à ce qu'il bafouille ce merdeux ! Enfin tu vois il aurait mieux fallu laisser passer les frisés en 14 au lieu de se faire crever à les retenir ! La preuve : Morandat il est foutu le camp 39 et il occupe mon lit ! Morale : la chiasse triomphe toujours »… Il refuse toute campagne de presse, et ne veut que la levée de son mandat d'arrêt « comme on a fait pour Guitry »…

380. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 2 L.A.S. « LouisFerd » et « LFerd », Copenhague décembre 1947, à son ami l'éditeur Jean-Gabriel DARAGNÈS ; 1 et 2 pages in-fol. 700 / 800 €

Sur la venue de Daragnès à Copenhague.

28 décembre. Il l'attendra à la gare le 5 janvier. « J'écris à Marie C. [Canavaggia] qu'elle te porte enfin ces deux manuscrits ! la bougresse ! L'argent qu'on en pourra tirer sera pour son voyage ici la malheureuse. Qu'elle en dessèche… Finie la VOILIER ! J'ai rompu les amarres. Son procès en épuration est remis "sine die", alors je peux crever de manque d'avoine ! Je résilie. Clause XI de mon contrat. […] Popol [GEN PAUL] ne doit pas être drôle dans l'intimité, même de la déesse, il a trop de fantômes autour de lui même pour le muscadet ! Il ne jouit pas autant qu'il aurait pensé… Il ferait bien de venir nous voir »…

Mercredi [fin décembre]. Mikkelsen a réservé les chambres à l'Hôtel d'Angleterre, « situé admirablement, à 2 pas de l'Ambassade, en pleine ville, *tous les michtagons ne descendent que là* ». Détails sur l'exposition pour laquelle vient Daragnès. **Céline dessine un plan** de l'endroit, avec la place et la « statue équestre », l'hôtel, l'ambassade de France, l'Opéra, le « Palais École des Bx Arts », la « Rue Bredgade → Mikkelsen »…



380

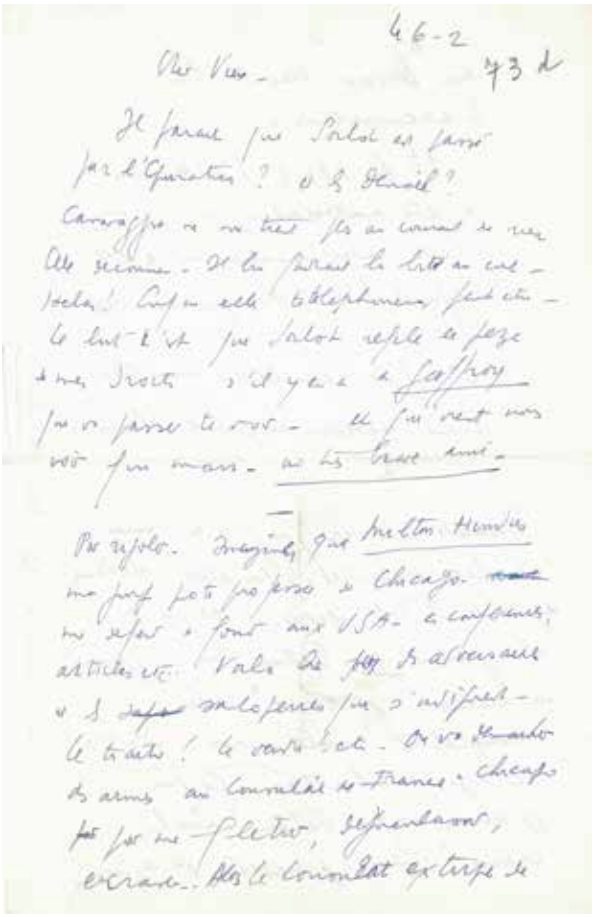

381

381. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 3 L.A.S. « LFerd », « LF » et « Louis », [Copenhague] février [1948], à son ami l'éditeur Jean-Gabriel DARAGNÈS ; 5 et 4 pages in-fol., et 4 pages in-4. 1 200 / 1 500 €

Sur les accusations portées contre lui, son défenseur américain Milton Hindus, ses éditeurs…

6 février. « Il paraît que Sorlot est passé par l'Épuration ? Et les Denoël ? Canavaggia ne me tient plus au courant de rien. Elle déconne. Il lui faudrait la bite au cul […] le but c'est que Sorlot refile le pèze de mes droits s'il y en a à *Geoffroy* […] *un très brave ami* ». Puis il parle de Milton HINDUS « mon juif pote professeur de Chicago [qui] me défend à fond aux USA, en conférences, articles etc. » On va protester, exhiber son « Dossier », où il n'y a que deux accusations : « 1° En 1943, j'ai demandé à être naturalisé *allemand* ! Cette naturalisation m'a été refusée ! (Pourquoi mon dieu ?) 2° J'ai remplacé Menetrel comme médecin auprès de Pétain. Inutile de te dire que je n'ai jamais remplacé Menetrel (qui était d'ailleurs agent de l'Int. Service) et que je n'ai jamais *vu* Pétain ni à Sigmaringen ni ailleurs. Il vivait en reclus, complètement isolé de nous, dans un étage du château – nous on vivait en ville dans des CHIOTS. Et puis j'aurais soigné Pétain ? Quel crime ? Suis-je médecin ou astronome ? Enfin tu vois on se caille pas pour me trouver des crimes ! On y va gaillardement ! N'importe quoi »… Il promet un grand scandale : « En a-t-on assez parlé du Bordereau Dreyfus – de l'Innocence Dreyfus ! Des faux en écriture et patata… Alors ! Ça recommence »… Il promet un grand scandale en Amérique…

17 février. Il se plaint des éditeurs, des faux amis… « Je vais passer un bout de ***Casse-Pipe*** aux Cahiers de la Pléiade chez PAULHAN. Je lui en fais don […] Pas de nouvelles de Naud = 0. Y a pour 20 ans d'épuration. Je ne crois pas qu'il faille encore et de loin songer à la publication de ma défense ! Toute cette défense rabâche toutes les mêmes choses ou à peu près. Je ne suis pas coupable etc. c'est que l'on s'en fout bien ! Cela n'intéresse plus personne ! […] Je crois tant qu'à faire qu'il faut plutôt jouer les clowns… tachez de faire rire, laisser le cannibale tranquille »… La lettre est cosignée par Lucette.

21 février. Son ami le bijoutier Georges GEOFFROY « réalise en ce moment avec mon oncle Louis tout ce qu'on peut réaliser de bribes de mon maigre héritage. Mon plan est de lui faire acheter avec la somme *deux montres* qu'il me portera ici », et de convertir aussi ce qu'il touchera de Sorlot pour l'édition de ***Foudres et Flèches***. Ces montres seront faciles à négocier « aux rivages où nous porteront de nouvelles tempêtes. Tu as raison il faut tâter l'opinion, le poil des chacals… ça rit des chacals… c'est ma seule chance ! […] *Sorlot à surveiller* – qu'il *douille au plus tôt* – et puis qu'il évite les tracasseries de la Voilier – qui va fumer tu penses ! Mais elle est incapable de m'éditer alors ?? »

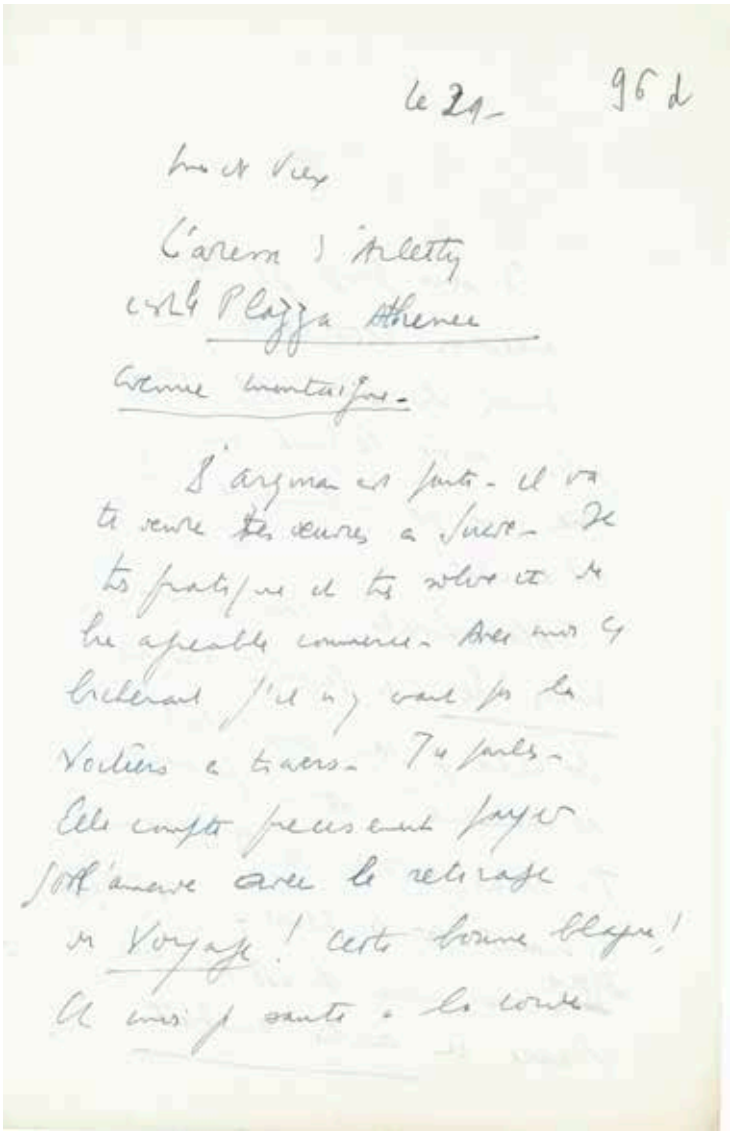

382. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 4 L.A.S. «LFC», «LouisF» et «Louis», [Copenhague mars-avril 1948], à son ami l'éditeur Jean-Gabriel DARAGNÈS ; 5 pages in-4, et 4, 6 et3 pages in-fol.
1 800/2 000 €

Sur ses éditeurs, notamment sa haine contre Mme Voilier (Denoël), et au sujet du pamphlet contre Sartre, *À l'agité du bocal*.

Le 22 [mars]. Daragnès doit venir voir Céline au Danemark. Quant à l'éditeur SORLOT, «il payera aussi peu et aussi tard que possible... peut-être pas du tout – *mais ça ne fait rien* – c'est excellent quand même – *ça encouragera les éditeurs sérieux*». Céline ne veut pas corriger les épreuves, et laisse ce soin à Marie Canavaggia. Quant au contrat, «c'est une rigolade [...] Je n'ai plus de personnalité civile en France. On peut me faucher tout ce qu'on veut! La preuve! milles preuves! Et les contributions m'attendent avec 600.000 francs de saisies dues à Pétain!». Il faudrait téléphoner à FASQUELLE, qui avait proposé de l'argent en Suisse: «mais j'ai très dignement refusé. Je ne veux toucher d'argent que s'il *tire mes ours.* PAS DE POURLICHES. En principe il devait me monter une maison fictive en Suisse à mon *nom.* La mère VOILIERS m'aurait fait des procès là-bas! Il n'y a plus de Denoël c'est un gang – et sans doute *d'assassins*». Puis Céline parle de son ami Dedichen et de son avocat Mikkelsen. Il quittera bientôt Copenhague pour la campagne: «Tu sais combien je l'adore! Enfin n'est-ce pas tout est mieux que Fresnes et son équivalent danois!» Il évoque enfin ses anciens amis montmartrois «Popol» [GEN PAUL] et «Antonio» [ZULOAGA]: «il n'ecrit plus un mot [...] Il faudrait retirer à 200 000 pour qu'il se réveille. Ah chers snobs!»

Mercredi [fin mars]. Pour Sorlot, qui «doit être en train de se faire *épurer*», il faut attendre: «S'il a le flouze le 15», Geoffroy le transformera en objet. Que Daragnès apporte du thé: «Lucette a été si malade que j'ai dû lui supprimer le café. La pauvre petite traîne à présent, ne reprend pas son entrain, sa gaieté – cela m'afflige. L'épreuve a été trop longue, trop dure, trop de tristesse, trop d'angoisse, trop d'horreur. […] Surtout son petit monde de la danse qui lui manque. Cette vie de chiens pourris cette perpétuelle humiliation userait du granit. Moi encore j'ai la haine, mais elle en est bien incapable». Après une allusion au scandale qui frappe le père de l'ambassadeur Charbonnières, il parle du pamphlet ***À l'agité du bocal***: «La lettre pour SARTRE À NE PAS PUBLIER – PRIVÉE. Je suis toujours PRISONNIER SUR PAROLE. Je ne peux me payer le luxe de provoquer l'éminent patriote Sartre. Il y aurait scandale, indignation, bascule. – Tant que j'aurai le mandat au cul, toute révolte me retomberait en menottes… c'est le mandat qu'il faut faire lever»..

Le 18 [avril]. Après la visite de Daragnès, il évoque le projet d'édition de ses œuvres par Maurice d'ARQUIAN: «certes j'aimerais 1000 fois mieux m'arranger avec D'Arquian qu'avec VOILIERS – vieille pétasse menteuse bluffeuse idiote au fond, qui n'a rien compris du tout. Quant à la solliciter, maquerelle morpionne comme elle est… elle y verra tout de suite une occasion de me morpionner davantage. J'ai rompu avec sa turne –c'est tout. Je ne sais de quel bidet elle me tombe! Contrat ? La belle histoire! le beau brelet! Elle peut s'en bien torcher! Il est nul – et rompu au surplus pour cent raisons […] Voiliers ne tient que par sursis. Sa boîte en jugement est évaporée – ipso facto. Ses dites actions de perlimpinpin, ses contrats de papier chiot. Au surplus ils se sont tenus ignoblement à mon égard. J'ai fait cette turne. Cette grognasse m'écœure. Lâche, fourbe, bête, et maquerelle sans finesse et pire que tout! fauchée. Un éditeur d'abord, primo, avant tout c'est un *banquier*. […] Elle comptait sur mon contrat, mon commerce, pour me *vendre* à une autre maison. […] Elle était pas née la souris que j'avais déjà des gagneuses et tant et plus! Poëte je dis! J'aime mieux traiter avec un homme comme d'Arquian qu'avec une fausse maxi paumée conne pareille. J'aime mieux crever pour tout te dire que d'être

fait par une damoiselle, même à gode ! » Quant à la lettre à Sartre [*À l'agité du bocal*], « tant pis qu'elle circule ! Tant mieux. Il ne me fera pas extrader, ni Charbonnières. Ils ont rêvé, tant pis. Ils l'ont dans le cul comme Voiliers »...

Le 29 [avril]. Il donne l'adresse d'ARLETTY au Plaza Athénée. Tout irait avec d'Arquian, s'il n'y avait pas la VOILIER : « elle compte précisément payer son amende avec le retirage du *Voyage* ! Cette bonne blague ! Et moi je saute à la corde. […] Alors foutre je voudrais lui *interdire* de tirer. Tout net. […] Qu'elle se trouve au moins forcée de me faire *un autre contrat* avec *flouze d'abord* »…

383. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LFCéline », [Copenhague] le 30 [avril 1948] ; à son ami l'éditeur Jean-Gabriel DARAGNÈS ; 3 pages in-fol. 600 / 800 €

« Tu es le seul qui saisisse les choses. Si tu savais les lettres de cons soi-disant amis que je reçois ! à dégueuler ! […] *Ta venue m'a fait beaucoup de bien ici dans le coin*. Ils te redoutent INDÉPENDANT un *MONSIEUR*. À l'ambassade, chez Mik, etc. Tu leur pisses au cul. VOILÀ CE QUI COMPTE ! Les babillards du même bord c'est du vent. Le monsieur qui leur pisse au train voilà l'autorité. […] Si je crevais lentement de faim ici ou rapidement de maladie ça ferait plaisir à tout le monde »… Pas question que Lucette aille à Paris : « elle serait prise au piège, assassinée, kinappée, enfermée je ne vivrais plus »… Puis sur ses livres : « Fais ce que tu peux pour *Scandale* et *Foudres et Flèches – reproduction, adaptation, traduction absolument interdites* – je pense de plus en plus au *clandestin* – seul moyen de m'en tirer – à *petits tirages extrêmement cher* MÊME *FÉERIE* par *petits livrets*. Je pense à une nouvelle de 50 pages, *l'Ambassadrice* (sur Copenhague). Quand on verra ce que donnent les autres je te le refilerai, mais c'est 3 mois de boulot – en *inédit*, C'EST BON. Ne fais pas de démarches auprès de Naud, c'est nib. Il attend que la Lune descende en charette les Champs-Élysées. – Kif Fasquelle – Kif Philippon – gentils agités causeurs […] Pour le mandat je l'aurai au train 10 ans, 20 ans – voilà ce qui est à peu près assuré »…

384. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 5 L.A.S. « LFC » (une signée « LF Céline », une non signée), [Copenhague août-décembre 1948], à son ami l'éditeur Jean-Gabriel DARAGNÈS ; 3, 9, 9, 2 et 4 pages in-fol. 2 000 / 2 500 €

Longues lettres contre Mme Voilier et Denoël.

5 août. « Je crois que tu dois avoir bien du mal à renflouer ma nef pourrie ! Pourris éditeurs aussi ! Tous décidément ! Plus aucune nouvelle d'Arquian !… réfléchissant aussi sans doute, attendant la chute de la Lune dans son vase de nuit… et les ffameux EEEvénements ! C'est du RàF qui fait les EEEvénements en France – Pas de bombe dans le cul pas d'EEvénements. Personne ne bouge, accroupis sur ses ronds, sa Situaaaation ». Il a, « par un "cul-béni" admiratrice belge », des nouvelles de LE VIGAN [qui va sortir de prison] « *à ne communiquer* À PERSONNE (au ghetto Popol surtout vipérin en diable) »... Il ajoute : « Je voudrais qu'il aille en sortant de cage passer qq temps chez ce cul béni », Mme Fays Vuylstecke à Geluwe : « Elle est friquée. C'est une grosse brasserie, à 3 kil. de la frontière française. Il se refera la cerise. Je n'ai jamais rien accepté d'elle. Que son cœur dévot prenne Le Vigan en charge ».

Le 17 [octobre ?]. Après avoir parlé de problèmes d'argent (« Toujours pauvres comme des rats »), il recommande que toute éventuelle édition de ses œuvres se fasse « en Suisse et en argent *suisse*. *Tout* et TOUJOURS EN SUISSE. Merde et la France ! [...] j'ai 600.000 francs de saisie du fisc chez *Denoël Voilier* ! [...] Ne t'hypnotise pas sur la Voilier. Elle n'a pas un sou – c'est une canaille, et je lui ai dix fois SIGNIFIÉ que notre contrat était rompu [...] Il faut m'éditer en Suisse à mon nom C'EST TOUT.

.../...

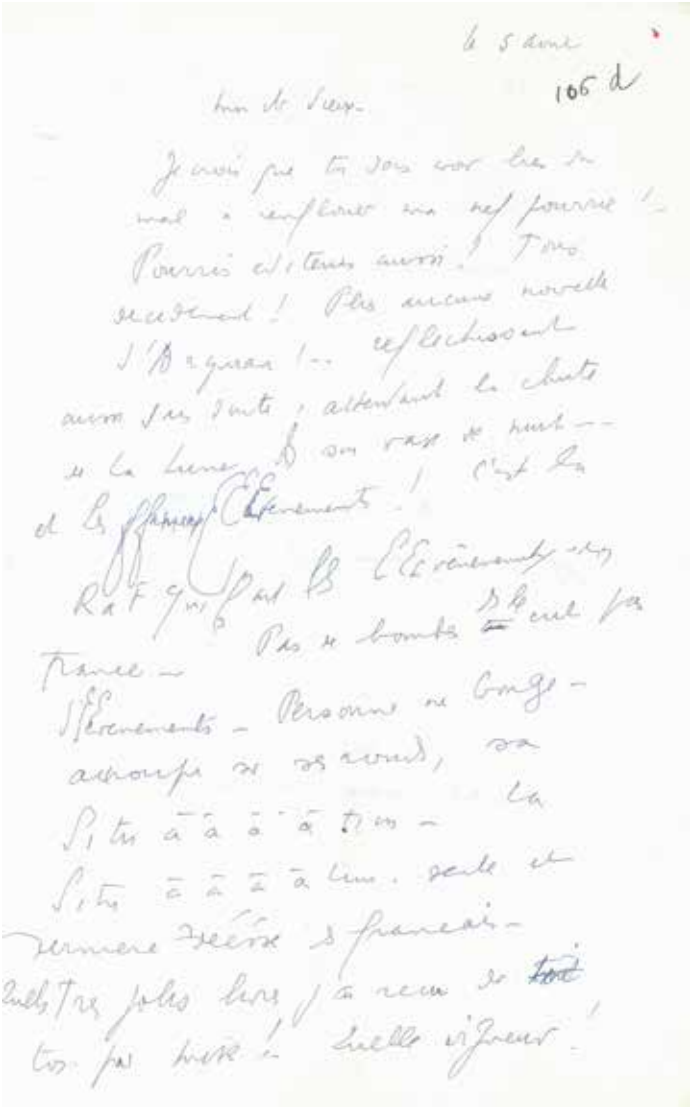

384

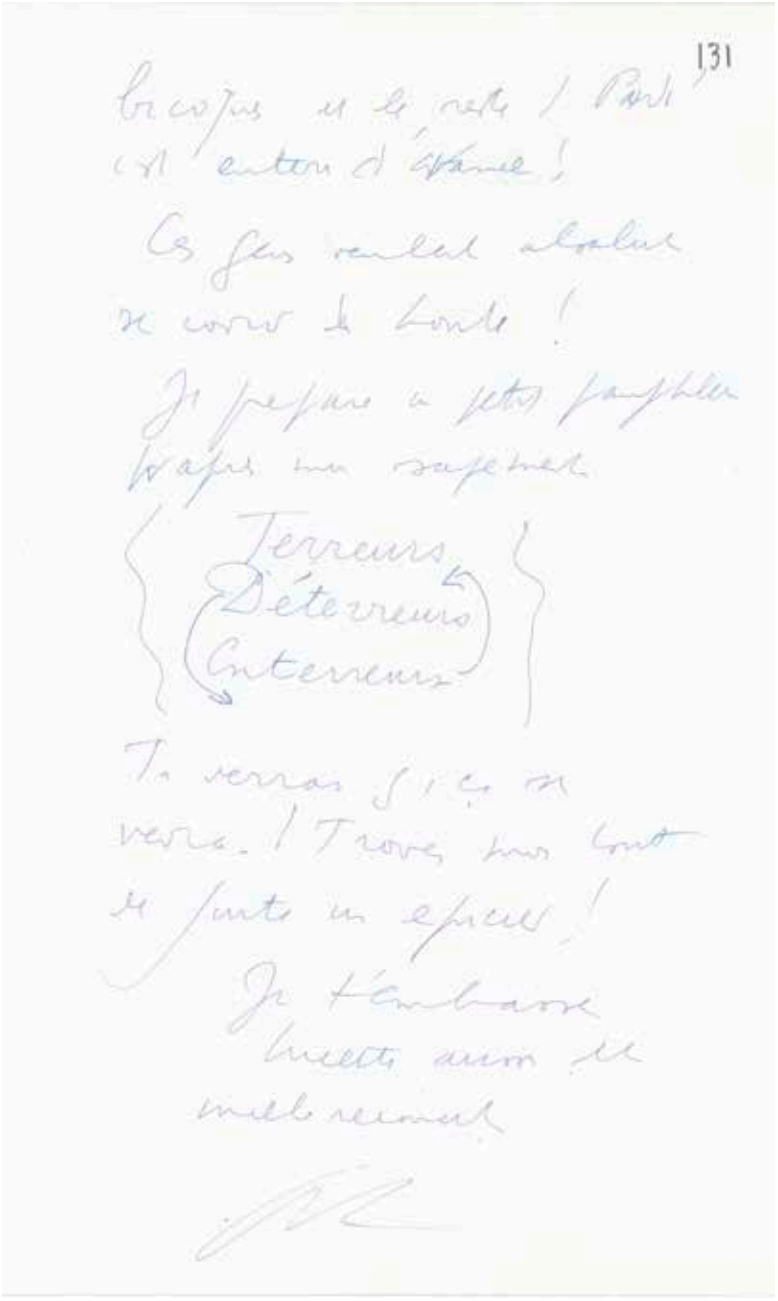

…/…

Mais je ne veux pas de 5 p. 100 de passe ! de droits d'adaptation etc… Je ne suis pas puceau précisément. […] Le livre de Taittinger est joliment bon. Il serait bien de soulever ce vacarme. L'arrivée des Tanks russes en soulèvera un autre encore plus violent ! Que toute cette chienlit s'agite ! gigotte ! les beaux manèges ! »… Puis il parle de son procès : « je vais être épuré par contumax, en cinq secs, un de ces 4 matins ! 20 ans sans doute et saisie etc. […] Seulement on ne m'étranglera pas en silence. *Tous mes avocats sont des dégonflards.* Je serai condamné sans doute. Mais j'ai les colonnes de Samedi Soir et Dimanche Soir […] Tu vas voir de la grosse artillerie. J'ai prévenu – une belle affaire Dreyfus à rebours ! […] Et je raconterai moi l'Historiette et ses gentils à-côté. Je sais faire rire tu le sais, jaune, vert, rire à en mourir ! Quand on pousse un homme et on persécute à bout, il faut bien savoir qu'il va vous retomber des drôles de chiquenaudes sur la gueule ! […] Ici je suis *cramponné – tabou.* Extradition ! Balpeau ! J'ai été gentil, courtois, patient – en dépit d'atroces hurlantes saloperies subies – mais à présent c'est marre. Si ces voyous, ces voleurs, ces chienlits s'entêtent – ils en auront plein le portrait ». Et Céline recommence à fulminer contre Mme Voilier, et ne veut plus être édité qu'en Suisse… « plus question d'éditeurs en France *sauf clandestins* »…

Le Mardi [octobre ou novembre]. Nouvelle diatribe contre Mme VOILIER : « Cette pétasse esbrouffeuse qui s'arroge des droits sur mon (et combien !) travail me semble monstrueuse ! […] idiote : menteuse ! prétentieuse et *mauvaise épicière*. INCAPABLE. Qui veut moi, à bout, sans défense, m'exploiter encore. Mon nom pour renflouer son épicerie pourrie ! *Hm* ??? L'épicerie de personne ! *La mienne surtout* ! Ce parasitisme abracabrant, effronté, arrogant, ne peut passer. Et que je me fous de ses procès et machinchouettes ! […] Que j'aie le privilège au moins des hors-la-loi, de ne pas avoir à mâcher mes mots ! Certes je continuerai à lui adresser des adresses injurieuses ! Et l'injure de ses prétentions, de son bluff ! Je vais prendre des gants ! Charogne ! Je lui rendrai la vie impossible par la plume, par tous les moyens. Je suis un *ouvrier qui défend son travail* contre une voleuse pétasse pourriture »… Etc. Il veut bien risquer Jonquières avec *Foudres* et *Scandales*, « boulots *mineurs* […] Le principal est d'être payé *en Suisse* en *francs suisses*. […] Je suis un honnête homme. Mon contrat avec Denoël est formel. J'ai dénoncé mon contrat selon les termes que l'on peut lire noir sur blanc. Denoël est mort. La Voilier m'a saboté, leurré, dégueulassé depuis cinq ans. […] Denoël m'a toujours trompé. Elle a pris à cet égard la suite. *Moi je n'ai jamais trompé personne*. Malheur à celui qui me trompe. Je ne pardonne pas »… Etc. Il prépare un pamphlet « Terreurs Enterreurs Déterreurs »…

23 octobre. « Tu penses qu'on a pressuré, essoré, supplicié Mimik à la dernière goutte pour lui faire baver les ragots… l'extrait de la Butte ! […] Il tourne montmartromane »…

Le 27 [décembre ?]. Il demande des exemplaires de ***Foudres et Flèches***. Mme Voilier serait virée de Denoël, « gang miteux et déconfit ». Sur GEN PAUL : « Oh tu sais les pleurs de Popol ! Je sais surtout qu'il a été bien vache et bien lache avec nous et avec Lucette en des instants *horriblement critiques*. […] Les épées qui vous traversent le bide ne font aucun mal à ceux qui vous les enfoncent. Mais votre bide *à vous* n'oublie pas. […] Il est bien gentil Popol mais il a L'ÂME POURRIE. C'est un être TRÈS DANGEREUX »…

385. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. (paraphe), [Copenhague] 2 août [1948, à son ami Georges GEOFFROY ; 2 pages in-fol. 800/1 000 €

Conseils sexuels.

Il le remercie d'avoir reçu Milton HINDUS : « c'est une sorte de rabbin qui me veut du bien – et me le prouve en somme – mais il admire Hitler ! c'est grave ! Il le compare à Napoléon et César ! *Qu'il ne connait pas*. Il a trop lu de Readers Digest. Il est scandalisé que je n'aie jamais songé à ouvrir *Mein Kampf* ! »

Puis il en vient aux problèmes conjugaux et sexuels de son ami : « Il ne peut plus être question que de sentiments, de platoniques et poétiques échanges. Mais Dieu pourquoi pas ! Mais si tu perds ta prostate comme elle a perdu ses ovaires tu es un sacré imbécile. Il faut faire fonctionner tout ce bazar un petit peu mon vieux – ne pas collaborer avec la vieillesse ! Lutte agréable et aimable que de te faire sucer de temps en temps de temps à autre. Cette entrainée vertu et sentimentale pudeur m'est très suspecte chez toi. Tu te retires positivement des exercices érotiques sous des prétextes qui ne tiennent pas debout. *Plus de simplicité* ! Moi je peux conseiller qui ne baise jamais sous peine d'horribles migraines ! Mais tu n'en es pas là ! Tu n'as pas besoin comme moi de te labourer la nénette ! Quel exercice ! Quel bagne ! […] Et rien au tragique surtout cher vieux ! Rire à ses propres dépens et le plus salubre des exercices. J'en abuse ! Je peux m'en payer ! Rigole du dentiste. Rigole de toi-même ! La vie nous rend ridicules en tout et pour tout ! »…

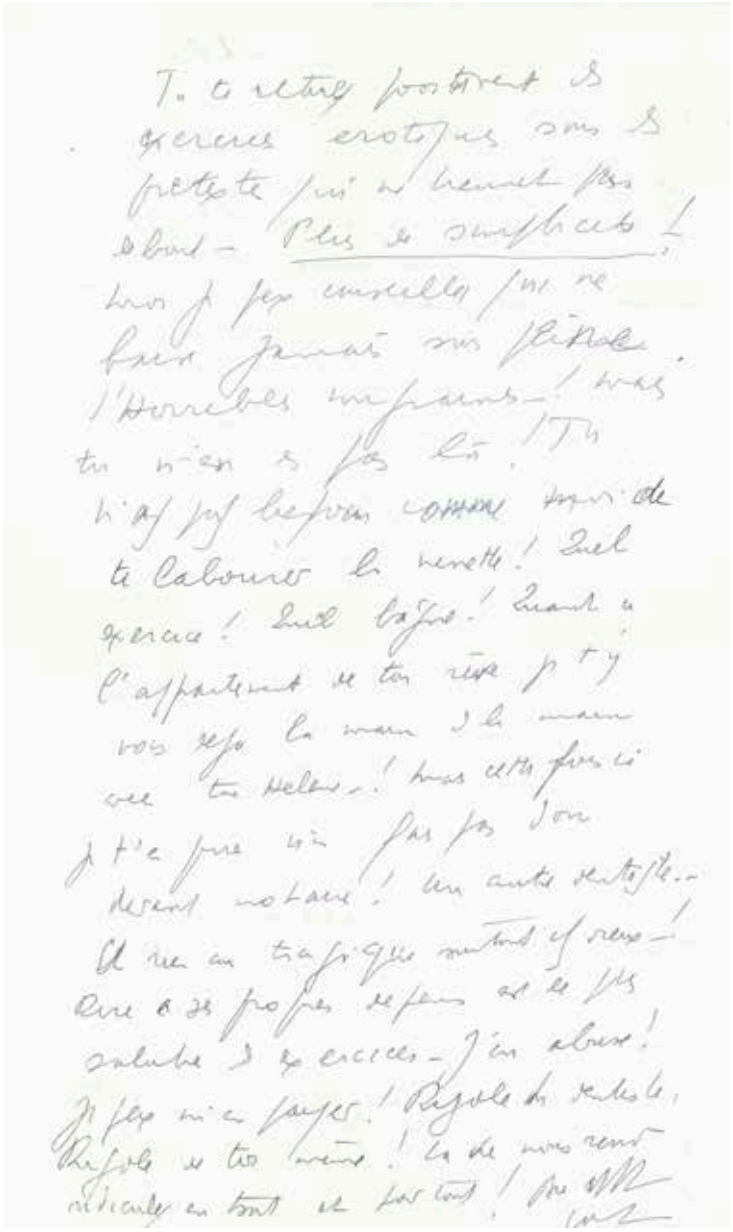

385

386. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 2 L.A.S. « LFC », [Klarskovgaard août 1948], à Marie BELL ; 1 page et demie (petite déchirure réparée à l'adhésif) et 1 page in-fol. 500/700 €

Le mercredi [août (?)]. « Chère Marie. J'aimerais bien aussi t'embrasser mais je me rends compte qu'il est absolument impossible hélas de te *rencontrer* à présent que je suis dans ce *sous-sous-trou* IMPOSSIBLE D'ACCÈS !!! Pas de chemins, même pour autos ! Pas de *chemins de fer pas de bus* ! et *si loin de Copenhague !* et INTERDICTION d'aller en auto de Copenh – ici... Tout cela bien sûr a l'air ridicule, cinéma, opérette – mais hélas ce sont LES FAITS. Je suis toujours strictement *prisonnier sur parole* – Rien à dire – Tu me détesterais après avoir perdu ton temps et ton amitié en allées et venues suspectes, pénibles, coûteuses, dérisoires. Nous sommes habitués nous à ces conditions mais pour le reste des mortels c'est pure folie »….

Le 18 [août]. « Je suis aussi bien désolé ! Mais que faire ? Trop tard tu vois ! trop tard ! à Copenhague c'était facile. Mais ici au diable dans des conditions si grotesques... Si tu voyais ! Non, il faut renoncer ! »…

Lettres à Marie Bell (Du Lérot), nos 8 et 9.

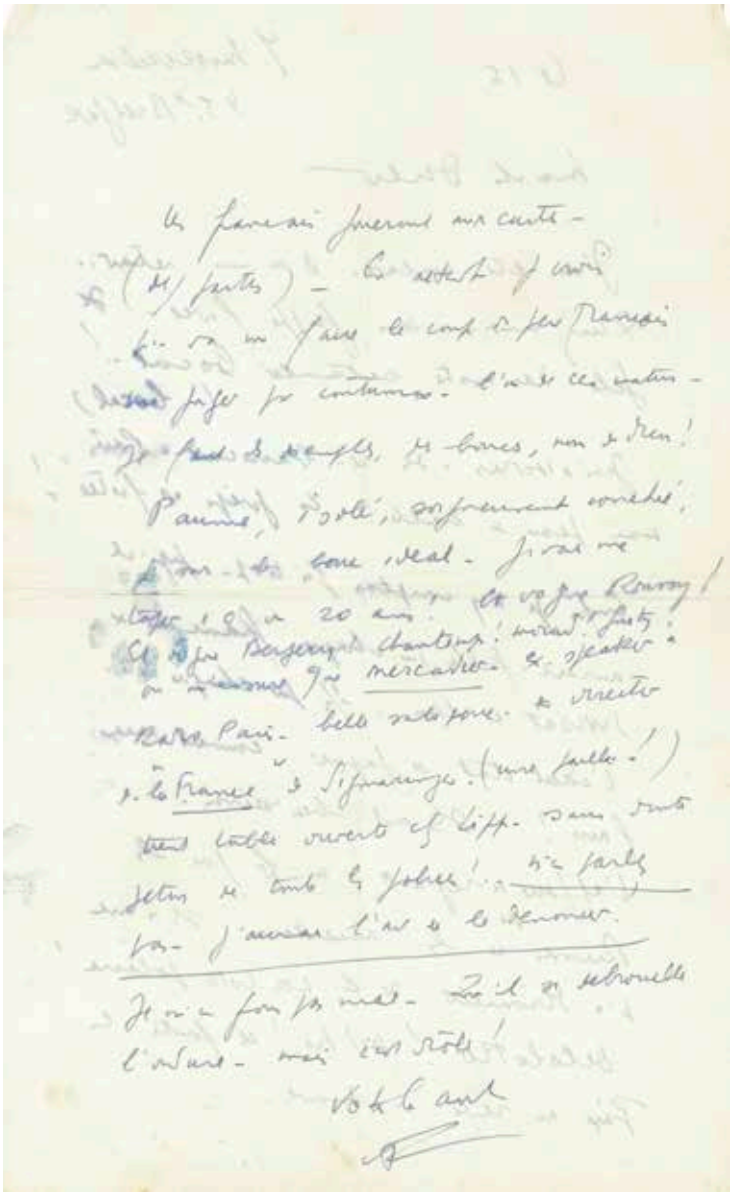

387. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 4 L.A.S., [Copenhague 1948-1951 ?], à son ami Robert DIRLER ; 6 pages et demie in-fol. (légères mouillures). 1 500 / 2 000 €

Lettres du Danemark.

[Robert DIRLER était président délégué de Pathé-Cinéma avant la guerre. Lié à une Danoise, il rendra visite à Céline à Copenhague.]

Le 15 [novembre 1948 ?]. Il a été malade... « Il gèle dans notre satané bocal ! Je m'attendais à des re-barricades à Paris, mais peau de balle ! la guêpe est futée ! Enfin je n'y comptais pas trop – parce qu'il aurait fallu que chaque français se divisât en deux, ½ pour chaque côté. L'idéal était de gagner. [...] L'affaire ne regarde au fond que les Russes et les Américains. Ils n'ont qu'à se dérouiller sur la calotte polaire ! Décalotter [...] et foutre la Paix au reste du monde ! [...] En attendant je crois qu'on va me faire le coup du père François, me juger par contumax – l'un de ces matins. Il faut des exemples, des boucs, nom de Dieu ! Paumé, isolé, soigneusement couché, je suis le bouc idéal. Je vais me taper 10 ou 20 ans ! Et vogue Roussy ! Et vogue Bergery ! Chautemps ! Morand ! Guitry ! On m'assure que *Mercadier* — exspeaker à Radio-Paris, belle saloperie, ex-directeur de *la France* de Sigmaringen (une paille !) tient table ouverte chez Lipp – sans doute jeton de toutes les polices !... *n'en parlez pas – j'aurais l'air de le dénoncer !* Je m'en fous pas mal. Qu'il se débrouille l'ordure – mais c'est drôle ! »...

3 mai [1949]. « Ce sont des écuries d'Augias ! Tout effort est vain ! une merde balayée en revoici vingt brouettes ! Tous ces interviews sont entièrement inventés de toutes pièces ! [...] Je n'ai jamais vu, reçu, déclaré rien à aucun journaliste. Ils ont créé un fantôme Céline auquel ils attribuent toutes espèces de propos délirants, d'actes fantastiques [...] je m'en fous effroyablement. La seule chose grave dans la vie c'est la tôle [...] je déments *a priori* tout ce que je *n'écris pas* et ne *signe pas* – MOI-MÊME. Tout LE RESTE est bobards – divagations – stupidités – merdes oiseuses »...

Le 17 [printemps1951 ?]. … « Puissiez-vous présager justement de l'Avenir ! Quelque convulsion favorable... depuis tant d'années toutes les convulsions me sont si désastreuses que je n'ose plus y croire... Espérons. Que le pot au feu nous réunisse, au plus tôt, il est temps, avant que l'exil me fasse tout à fait crever de mélancolie »...

Il aimerait le revoir avant son départ : « Venez avec votre veuve danoise, qu'on lui sèche ses larmes ! »...

On joint une l.a.s. de Lucette Destouches au même, 24 mars.

388. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 7 L.A.S. « LFC » ou « LF » (une « Louis »), [Copenhague fin 1948-début 1949], à son ami l'éditeur Jean-Gabriel DARAGNÈS ; 21 pages in-fol.
2 500 / 3 000 €

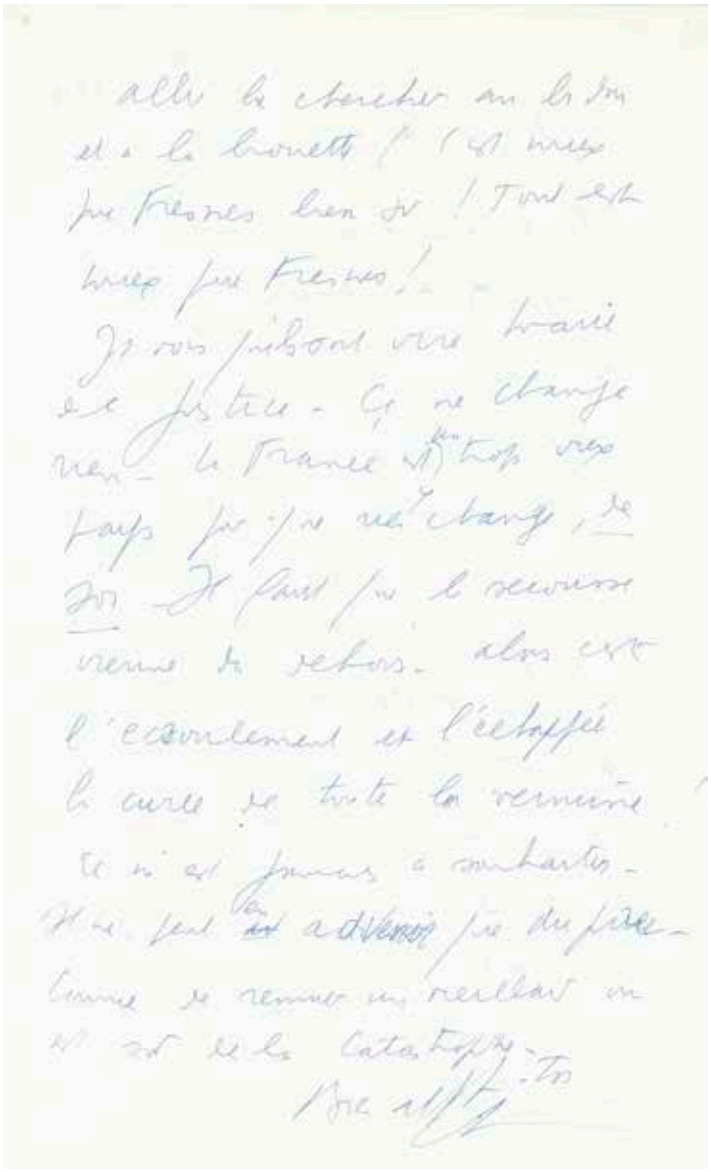

Sur les réactions au *Gala des vaches* d'Albert Paraz…

Lundi [fin novembre ou début décembre 1948]. Le Dr Clément CAMUS n'est pas si mal traité : « PARAZ et vicieux, il se sert de moi pour triquer ses ennemis. C'est le jeu que tu connais bien. La craberie littéraire. Mais tu n'es pas *touché*. Si j'avais fait trop ton apologie je te compromettais, bêtement. Même tactique pour *Scandale* […] Ne pas te mouiller niaisement. […] Marie Justice est un méchant. Rien à faire. Tous ces gens sont de mauvaise foi, alors qu'espérer ? Seul un Déluge ! La clef de mon misérable sort c'est *la réédition qq part*… de *mes livres*. MONNIER a l'air enthousiaste et serein. On verra. Mais j'en ai tellement vu d'enthousiastes mollir. […] Je me crève sur *Féerie*, mais il me faudra encore du temps, des années, si j'arrive à *les vivre*. Je ne tiens plus en l'air. Je suis perclu à ne pas pouvoir enfiler mon veston. […] Marie BELL menace de forcer tous les barrages et les icebergs et de venir me voir envers et contre *tous mes avis* »…

Le 14 [décembre ?]. « Après tout peut-être que ma *Défense* adjointe à *Foudres* ne ferait pas mal. *Foudres* tout seul est un peu mince. […] Henri MAHÉ aussi est furieux, *charmant planqué*, antisémite fulminant (en chambre) du livre de Paraz ! »…

Le 16 [décembre]. « Dr Camus a menacé Paraz d'aller le pourfendre dans son sana, et puis il y a renoncé. Comédie ! Il ne menace pas d'aller pourfendre Sartre qui me dénonce comme agent salarié de la Gestapo depuis 4 ans ! M. Lecache qui demande ma tête depuis 10 ans ni les inquisiteurs, la Liste noire, la vieille fable, éternelle hélas ! Bien rares sont ceux qui ne sont pas, *rarissimes*, au fond, du côté du loup ! Toi et de trois autres, en tout ! Et que de comédies, simagrées, époustoufleries, pour ne pas avouer cette vieille vérité, si simple ! Ah que Popol aurait été délivré d'un gros poids si l'on nous avait pendu, moi et Le Vigan ! »…

Le 3 [janvier 1949]. Remerciements pour la soirée que Daragnès a passée avec Fritch [Hartvig FRISCH], ministre danois de l'Instruction publique : « il s'agissait de séduire Fritch de l'amener à défendre ma cause ici, car social-démocrate sectaire d'un philosémite acharné (because situaaation) il était moins que chaud… » ; c'est un spécialiste de Thucydide… Quant à la lettre ***À l'agité du bocal***, « fais la paraître – si tu l'entends ainsi. *Elle est à toi*. Et les ballets itou. […] Question rédiger une autre défense. J'attends la condamnation. C'est tellement chiant ces polémiques avec ses canailles. Que cela m'embête ! […] J'ai déjà tant de mal à poursuivre *Féerie* – m'occuper encore de ces cons ! Quelle sale corvée ! »… Il évoque la « très gentille ARLETTY »…

Le 28 [janvier]. « Que fais-tu de *Scandale ? Si* FRÉMANGER se comporte convenablement on pourrait peut-être lui passer ? Il doit déjà m'éditer ***Casse-Pipe*** mais il faut qu'il *se grouille* »… *Il hésite à partir pour l'Espagne : « ça sent un peu le Sigmaringen outre-monts ! On n'y tend déjà beaucoup son croupion vers le prochain monarque ! »*…

Le 5 [février]. « Évidemment c'est canailles et Cie. Ils *voleront tout*. Une petite confiance à Frémanger, mais je lui indique d'avoir à passer un peu à la caisse »…

Le 15 [février]. Il demande des exemplaires de ***Foudres et flèches*** « pour des ploucs *d'ici* ». Rien ne change en France : « Il faut que la secousse vienne du dehors. Alors c'est l'écroulement et l'échappée, la curée de toute la vermine ! »…

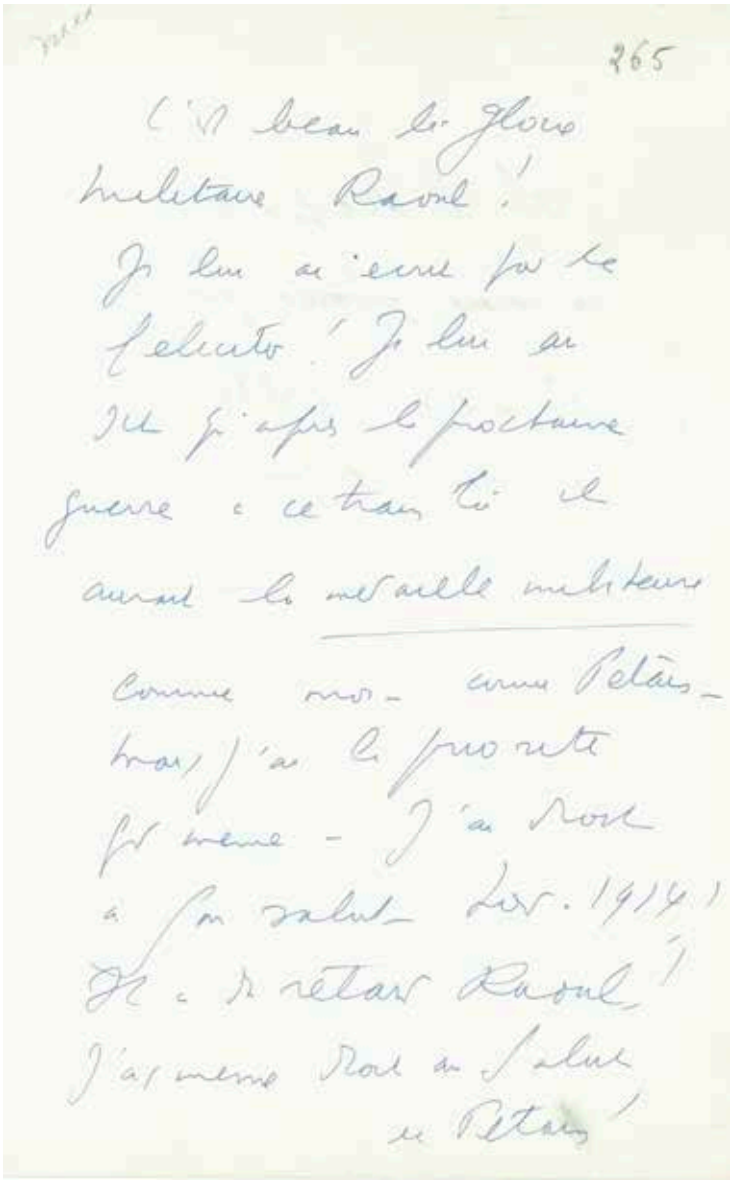

389. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 3 L.A.S. « LFC » (la dernière non signée), [juin-décembre 1949], à son ami l'éditeur Jean-Gabriel DARAGNÈS ; 6 ½, 1 ½ et 1 ½ pages in-fol. 1 200 / 1 500 €

Le 25 [juin ou juillet]. Il veut rembourser Jacques DEVAL (1810 couronnes) : « Il m'a offert très gentiment et spontanément cette somme mais précisément je veux le rembourser, de telles gentillesses valent mille fois leur prix ! » Il se plaint de l'avarice de MIKKELSEN, qui tourne à « l'Harpagonisme », mais reconnait qu'il lui a sauvé la vie. « Le Parquet gondole comme une vieille péniche crevée il me semble. Mais je ne vois pas d'Amnistie proche ! […] Ça fait *9 ans* que je cavale devant la meute ! Vachement fatigué ! […] Ici il ne fait pas chaud. Et pas d'eau cependant. On va chercher les seaux à la mer. Tout à l'eau de mer. *40* litres *d'eau douce par semaine »… Puis sur* GEN PAUL et ses « turlupinades […] il délire – il est plus saoul d'ingratitude que d'alcool, blanc ou rouge »… Il termine en parlant de disques de danses espagnoles, qu'il fait chercher par Bonabel et Coquillaud [Le Vigan] pour Lucette.

Le 25 [juillet]. Il est « sans nouvelles de FRÉMANGER et sans *Voyage* ! C'est un feu ! mais je n'ai rien de mieux ». Il prie Daragnès de remettre à un pharmacien danois, « ami *très discret* [...] 100.000 francs de mon compte. Il me versera ici la contrepartie en couronnes ». Jacques DEVAL devait venir le voir : « Oh avec Jacques Deval c'est chinois et hystérique. Il ne m'a rien écrit – et c'est tout un chichi pour toucher à Copenhague. Tu sais les gens de théâtre ! »...

[Décembre], sur Raoul NORDLING qui vient de recevoir la médaille militaire : « C'est beau la gloire militaire Raoul ! Je lui ai écrit pour le féliciter ! Je lui ai dit qu'après la prochaine guerre à ce train-là il aurait la *médaille militaire* comme moi, comme Pétain, mais j'ai la priorité quand même. J'ai droit à son salut – nov. 1914 ! Il a du retard Raoul ! J'ai même droit au salut de Pétain ! Oh l'ivrogne il se fait plaindre partout. Il a été torturé à cause de moi »…

390. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 5 L.A.S., [Klarskovgaard 1949], à Marie BELL ; 10 pages in-fol. 2 000 / 2 500 €

Au sujet de son procès et de ses avocats.

Le 5 [avril ou mai]. « Chère Marie Reçu ta lettre à l'instant ! admirable amie ! Rien à dire. C'est parfait. Reine de la scène et des portes capitonnées ! J'apporte les situations – à toi le texte !... les répliques ! l'apothéose !... ou la guillotine ! […] J'applaudirai de toutes façons – pendu, décollé, ou triomphal... Je t'embrasse »…

Le 25 [novembre]. « Ah ma chère Marie. Tout croule ! Le Commissaire du G[t] Seltensperger est dessaisi de mon dossier... "Qu'est-ce qui m'a foutu un Fouquet Tinville mou pareil ! À vous Couthon ! Sautez moi sur ce dossier ! Et que ça saigne !..." à peu près le dialogue entre le Parquet et les "Hauts Lieux des Hurle-à-mort !" Ils ont passé mon affaire à un Commissaire coupeur de tête... un dur, un chrome ! un galvanique ! […] On m'a fait payer le duel Tixier, la fuite Scapini... tout ! Je suis déféré paraît-il de nouveau en Cour de Justice. Ils vont me foutre au moins 20 ans ! ou la totale ! sur un Dossier vide remarque ! sauf si on mobilise évidemment la solide phalange des faux témoins de la PP... ces vieux fonctionnaires du Crime… Je pourrais après ça bien sûr protester en "opuscule", faire rigoler la galerie... C'est mince comme consolation. Si ton ami est bien placé comme il le dit... il verra ce qu'on peut faire... si on peut encore faire triompher une juste cause ! Rigolons ! Y a de l'épilepsie dans tout ça à tel point qu'aucun traitement je crois n'est possible. C'est affligeant »...

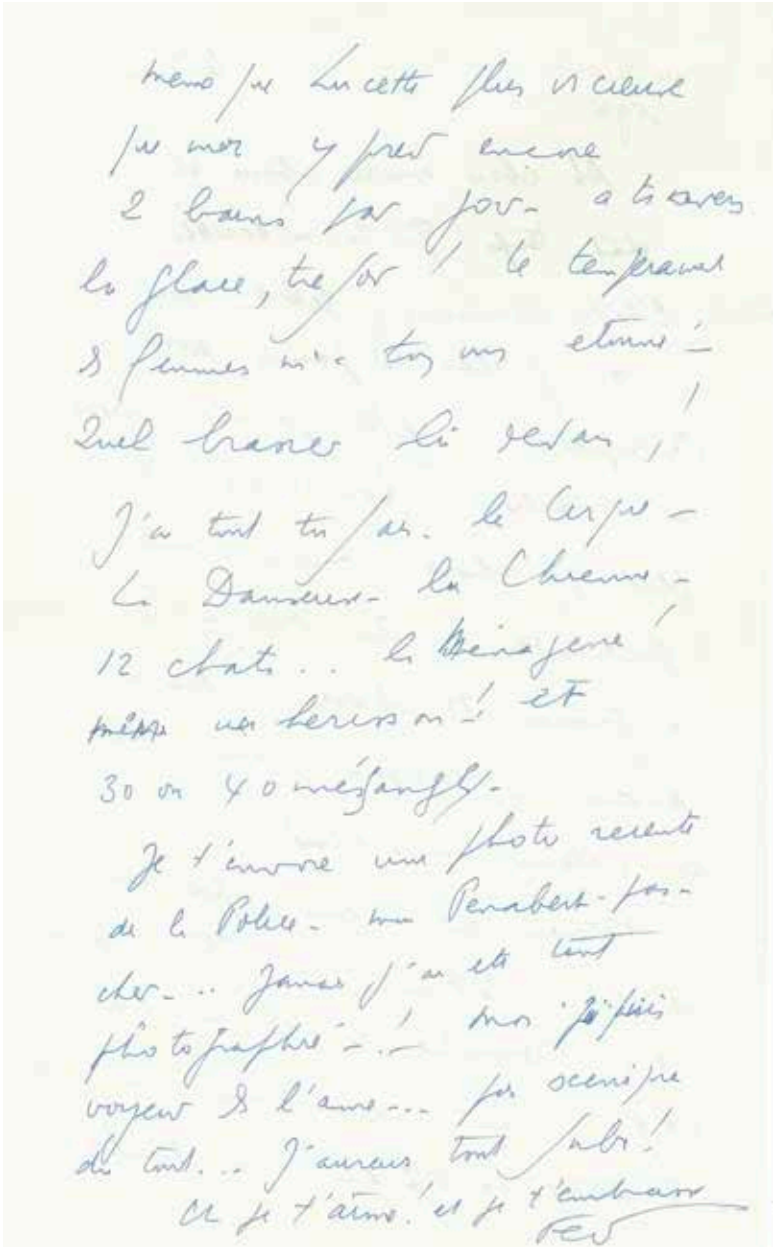

Le 7 nov. 49. « Ah chère Marie chérie il était temps que tu m'écrives l'encre commence à geler par ici, j'étais en panne de te répondre ! Certes je vais écrire à Maître Doublet, s'il peut qq chose… mille grâces et gratitudes… Que *l'on* m'en a promis des choses !… Rien n'est advenu !… Depuis 7 ans que le Poteau m'attend… Poteau-sur-Seine – pour moi la Ville… la France… Et je suis né à Courbevoie tu le sais ! 1894… au mois de mai ma jolie… et grelotter à 47 ans ! en Baltique. Même que Lucette plus vicieuse que moi y prend encore 2 bains par jour – à travers la glace, trésor ! Le tempérament des femmes m'a toujours étonné – Quel brasier là-dedans ! J'ai tout tu sais, le Cirque – La Danseuse – la Chienne – 12 chats… la Ménagerie ! même un hérisson ! et 30 ou 40 mésanges »…

Le 2 [décembre]. « Chère Marie, bien sûr, je suis *tout à fait de ton avis*, il faudrait que je puisse remercier Tixier et Naud qui ne *peuvent plus m'aider* EN RIEN, *au contraire*, dans les circonstances ! Cette bonne évidence ! Je voudrais tout à fait *bien sûr* que ton avocat prenne mon dossier en main. Je connais ton génie non seulement d'artiste mais de la vie ! Je te suis aveuglément. Mais là comment sans inexcusable muflerie signifier à ces deux défenseurs, *parfaitement désintéressés*, que voudrais bien m'assurer désormais des soins de Me… ? […] j'aimerais que cela se fasse sans heurt »… Mikkelsen (son avocat danois) ira voir Marie Bell : « Mais là aussi je suis horriblement gêné, empoté, contraint.. Je n'ai aucune action sur lui. Tu t'en doutes ! Dans la misère tu sais il faut être d'une délicatesse infinie. On ne vous passe rien. Mais je t'assure que je fais l'impossible pour qu'il reprenne le train, saute (!) te voir,… et *agisse*. Si je ne puis le décider alors tant pis j'écrirai directement à Tixier que c'est *fini*… que j'ai demandé à Me… de bien vouloir m'aider »….

Le 27 [décembre]. « Ma chérie je t'envoie des bons vœux pour 50 ! les meilleurs du fond du cœur ! Et j 'espère que tu pries pour moi ! C'est grand besoin ! A l'heure où tu recevras cette lettre, ils m'auront déjà traité plus bas que terre ! Ils trouvent pas beaucoup les motifs ! C'est pour ça qu'ils se marrent bien ! J'ai le "petit qqchose" qui plait aux bourreaux ! et aux bourriques ! Ils me veulent ! J'ai le "flic appeal"… C'est pas encore Thermidor ! Toi qu'étais si belle en costume ! Ah que j'en ai perdu de l'amour, sans toi ! et puis l'honneur et puis la tête ! Tout y passera ! Tout y passe ! Mais je veux pas être montrougisé ! Ça les emmerde ! mort aux vaches ! 14 a suffi question feux ! »…

On joint un « Projet de lettre pour Céline » dicté par Marie Bell, avec le double dactylographié de cette lettre (15 novembre 1949) et le double d'une autre lettre (26 novembre 1949), sur l'intervention de Maître Doublet dans le procès de Céline ; Marie Bell lui suggère de renvoyer ses deux avocats.

Lettres à Marie Bell (Du Lérot), nos 13, 14, 15, 16, 17 ; et 14 *bis* et 15 *bis*.

391. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 3 L.A.S., Klarslovgaard 1950, à Marie BELL ; 5 pages in-fol. 1 200 / 1 500 €

Le 4 [janvier]. « Ma chère Marie – un bon ami, très sûr et très discret, Pierre MONNIER, revient à l'instant, de nous voir... Veux-tu le recevoir ?... Le mettre en contact avec ton avocat ami ? »...

Le 7 [janvier]. « Eh bien ma Bell tu es joliment méchante et vilainement rancuneuse ! tu as eu sans doute raison dans tes conseils et présages ! – Certes dans quels draps pas beaux ! atroces me suis-je enseveli ! momie positivement ! Et dont tout le monde se fout ! Mais est-ce une raison ? "Je crains votre silence !..." Sociétaire ! t'es plus pote alors ? Je t'écœure ? Oh je te demande rien tu le sais tu me connais – Un petit bonjour, c'est tout et pour toi une bonne vache magnifique année ! tout de même t'es méchante je m'en doutais »…

Le 4 [octobre ?]. « Que de temps sans nouvelles ! Comment s'est passé l'Été ? De notre côté ce ne fut pas brillant... Lucette opérée etc. […] Enfin assez de gémir ! Voilà l'hiver à présent et il est pas drôle par ici, tu le sais ! le septième loin de chez nous ! Et sans illusions quant au reste ! Mayer est assis sur mon dossier tu penses et voudrait que je me tasse un an à Fresnes – après les 15 mois de réclusion d'ici, plus 7 ans d'exil ! Et pour des prunes ! Tu vois j'ai l'air exagéré dans ma personne et mes propos, je suis bien modeste au contraire. C'est mon vache Destin et mes dégueulasses contemporains qui sont tout dingues et dingues méchants ! Ils me feront crever tu sais Marie... le plus lâchement du monde »...

Lettres à Marie Bell (Du Lérot), nos 18, 19, 20.

392. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 9 L.A.S. « LF » ou « LFC » (une « LFCéline »), [Korsør janvier-février 1950], à son ami l'éditeur Jean-Gabriel DARAGNÈS ; 35 pages in-fol. 4 000 / 5 000 €

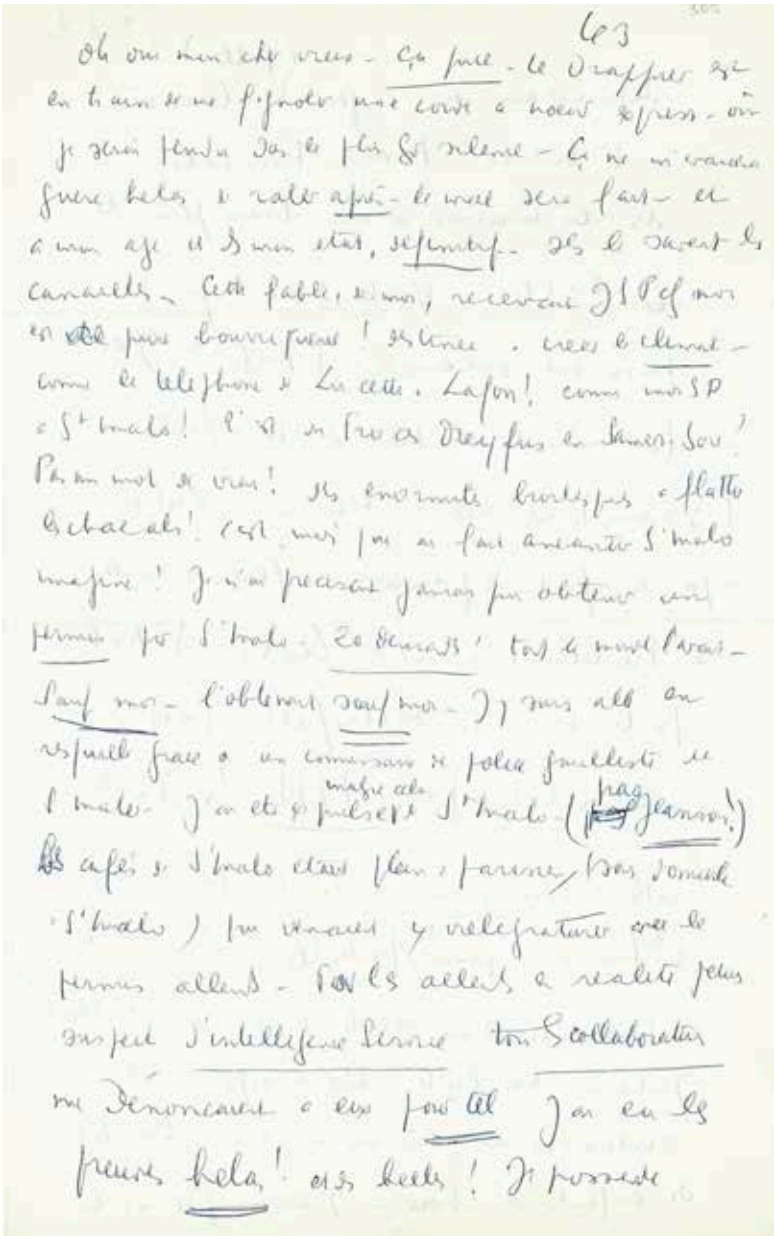

Longues lettres avant son procès (21 février).

Le 3 [janvier]. « Oh oui mon cher vieux, *ça pue*. Le Drappier [magistrat] est en train de me fignoler une corde à nœud express, où je serai pendu dans le plus grand silence. Ça ne m'avancera guère hélas de raller *après*, le mal sera fait, et à mon âge et dans mon état, *définitif*. […] C'est du procès Dreyfus en *Samedi-Soir* ? Pas un mot de vrai ! Des énormités burlesques à flatter les chacals ! C'est moi qui ai fait anéantir St Malo imagine ! »… Il parle de ses séjours à Saint-Malo et à Rennes, où sa fille est née… Il y a « surtout *haine littéraire* » contre lui, notamment de MAURIAC, « un "mauvais prêtre" un "rongé pédé qui n'a jamais osé" », et de MAC ORLAN, collaborateur de la *Continentale*… « Il faut quand même un empalé dans la Littérature. *Ça sera moi*. Après tout le monde respirera ! »…

Le 16 [janvier]. « Eh bien mon vieux ton papier [témoignage à décharge de Daragnès] est *joliment admirable* je savais que tu étais un sacré artiste mais là tu me fous en statue de quoi faire crever toute la maison de la culture ! et d'un seul jet en bronze ! » Il faut le faire copier et diffuser… « Le malheur c'est que ça va aussi faire grésiller la haine de mes chacals de façon atomique ! Le Drappier il va flancher il va me PoncePilater et d'une façon ou l'autre. La peur des cocos pétrifie les bourgeois et leurs magistrats. Ils sont

devant *l'Humanité* comme le lapin devant le Python. Ils attendent d'être bouffés vifs »…

Le 23 [janvier]. « Il s'agit bien d'une *condamnation* sur ordre – donc rien à chiquer. […] Je vais recevoir ce Réquisitoire et y répondre […] *mais ça ne changera rien*. Il se raccrochent à des poils de cul imaginaires de crimes. J'ai mille fois répondu à Seltensperger et il avait conseillé un *non lieu*. Il a fallu qu'il se désiste… Les youtrons engagés, les industriels de l'Épuration ne me lâcheront jamais. Enfin on peut essayer de les emmerder C'EST TOUT »…

Le 30 [janvier]. « La campagne d'infamies donne à plein ! Tous les chacals sont aux abois ! » Réaction à un article de Roger VAILLAND, qui déplore « de ne m'avoir point abattu dans mon escalier – sans autre forme de procès – de sa justice à lui, au-dessus des Lois. Il se promet de faire mieux la prochaine fois. IL L'ÉCRIT. C'est de la *Provocation au meurtre* »… Il dément le témoignage de Vailland, n'ayant jamais reçu chez lui les journalistes (Laubreaux, Brasillach, Cousteau…) de *Je suis partout*…

Le 4 [février]. « Ton plan de déposition me paraît excellent mais peut-être un peu idéologique – veux-tu ajouter que je suis un patriote français *pacifiste*. Que la guerre pour moi est la plus horrible des catastrophes. Que je pensais que les juifs, certains publicistes juifs, nous lançaient dans la guerre, et que j'ai réagi à ma manière, outrancière, burlesque – mais je n'ai jamais empêché personne de me répondre de la même encre que je *déconnais*. Je n'écris pas d'Évangile ! Je n'ai réclamé la mort d'aucun juif – j'ai demandé à ce qu'ils tempèrent leur hystérie et ne nous lancent pas dans une guerre que je jugeais perdue d'avance, et qui serait pour la France l'anéantissement final. […] Ai-je deux Patries comme les Juifs ? […] Je ne m'occupe que la France Patriote Patriote Patriote pacifiste français – *C'est tout absolument tout*. Je me foutais d'Hitler comme de Blum. […] Je suis du Pays de Couperin, de Vallès – pas du tout *germanisant* oh la la l'horreur ! »… Etc.

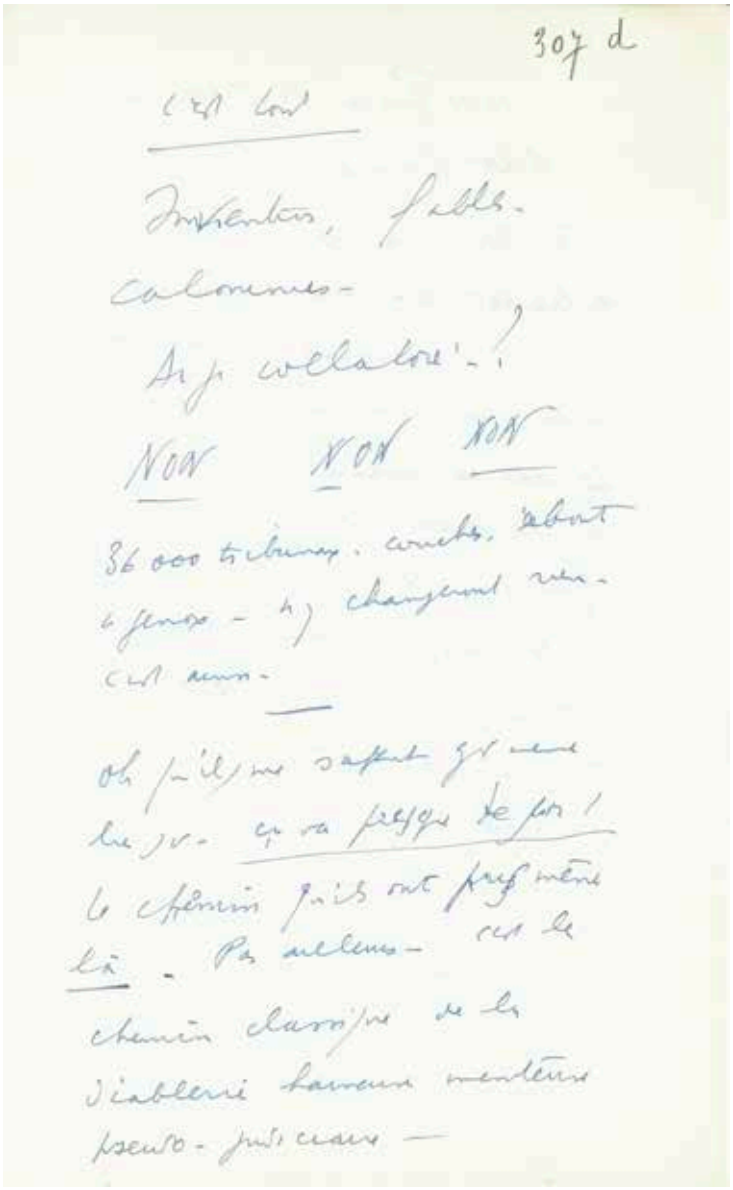

Vendredi 10 [février]. Il va rectifier sa défense selon les indications de Me Naud, et faire établir un certificat médical. Il donne des précisions sur son travail au dispensaire de Bezons, corvée éreintante et mal payée ; il n'a jamais voulu prendre la place du Dr Hogarth, c'est ce dernier qui voulait partir…

Le 11 [février]. Il faut absolument que Lemaître vienne témoigner qu'il « m'a vu et écouté insulté des médecins collaborateurs »…

Le 14 [février]. « La marmite est en train de bouillir où l'on va me précipiter le 21. Tous les "*Ingrats d'Hitler*" qui ne seraient rien, qui n'auraient jamais rien *été*, sans la venue de ce fou walkhérien, les bâtisseurs, fournisseurs, les 20 millions de *collaborateurs* réels *ceux-là*, peu ou prou, cul terreux à lessiveuses, préfets de la Résistance et autres Farges Vercors et consorts, il la leur faut ma carne ma dépouille pour faire passer la monstrueuse muscade : d'eux rien du tout petits merdeux devenus PAR la *grâce d'Hitler*, d'immenses héros, artistissimes patriotissimes ! »… Etc.

Le 16 [février]. « *De quoi s'agit-il* en définitive ? de savoir si j'ai *collaboré* ? Il ne faut pas se laisser entraîner dans les arabesques du bafouillage toujours *tendancieux* ». Il faut s'en tenir aux faits. « Comment pouvais-je *collaborer* ? – En engageant à la LVF […] – En écrivant dans la presse *occupée*, dans la presse allemande, en parlant la radio – ou en conférence. – En livrant des patriotes, des réseaux, des juifs ? Ai-je fait rien de tout ceci ? NON […] Ai-je collaboré ? *NON NON NON* 36000 tribunaux, couchés, debout, à genoux – n'y changeront rien »…

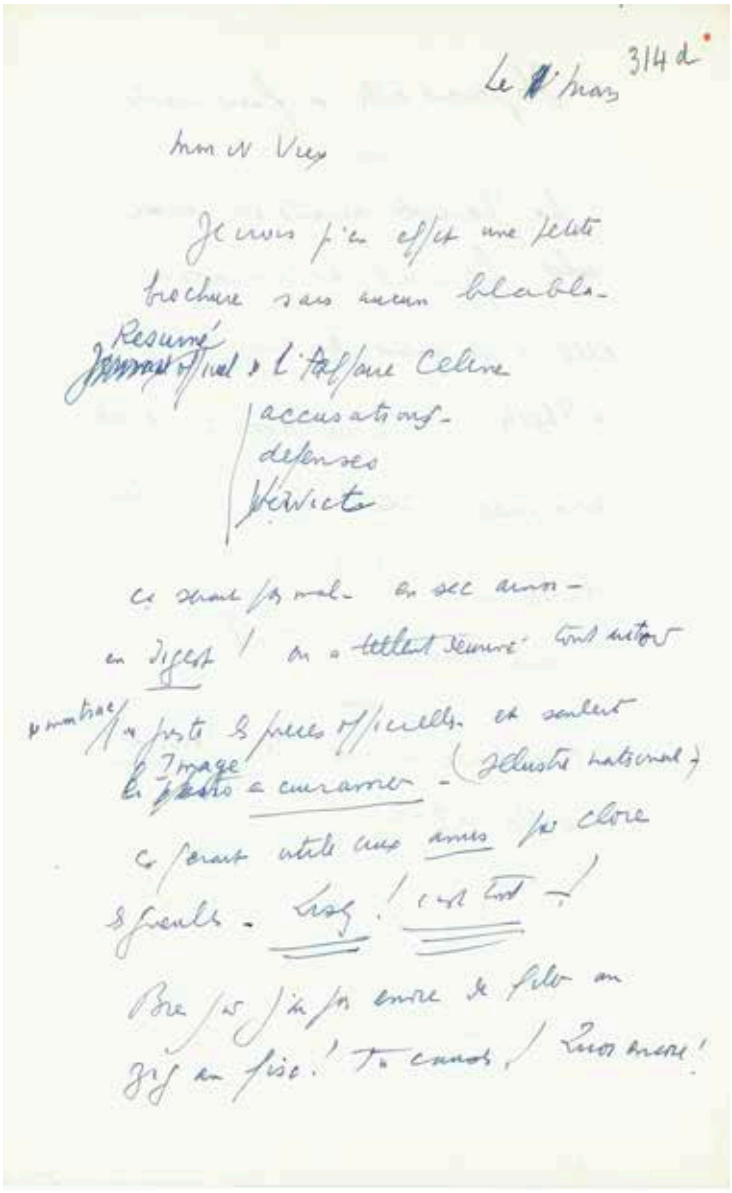

393. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 7 L.A.S. « LF » ou « LFC », [Korsør février-mars 1950], à son ami l'éditeur Jean-Gabriel DARAGNÈS ; 23 pages in-fol. 3 000 / 3 500 €

Réaction et commentaires après sa condamnation. [Le 21 février, Céline est condamné par contumace à un an de prison, 50.000 F d'amende, la dégradation et l'indignité nationales, la confiscation de la moitié de ses biens.]

Le 24 [février]. « Tout n'est pas dit encore. Peut-être Naud pourra-t-il atténuer un peu, faire atténuer les conséquences de cette capilotade. Vous avez été tous véritablement admirables ! C'était jouer de la trompette devant un mur. Et celui-là quand même s'est un peu *fendu*. C'est miracle. Oh je m'attendais à bien pire »... Mais il hésite à rentrer en France…

Le 27 [février]. « *On aurait pu respirer*, tant d'amitiés, de bravoure, de génie, à ma défense, de tant d'amis, et surtout de ta part méritaient un peu de résultat… Hélas ! la meute des communistes *d'ici* relancée par Paris déclenche une autre campagne *furieuse* pour qu'on m'expulse – ce qui veut dire en clair, dans l'état où je me trouve, condamné à un an : *Fresnes*, dès la frontière »…

Le 1 mars. Projet d'une « petite brochure sans aucun blabla. Résumé officiel de l'Affaire Céline accusations défenses verdict », avec l'image du cuirassier…

Le 5 [mars]. « La presse dans l'ensemble a été haineuse et venimeuse et prometteuse d'assassinat. Je m'y attendais »… Il raconte longuement son arrestation et son emprisonnement au Danemark, et il se plaint de son avocat Mikkelsen et de Marcel AYMÉ : « il me fait un petit peu chier Marcel à faire la petite moue, lui qui me désignait *absolument* aux assassins en 44 ! pour sauver ses fefesses ! Pas de salades ! J'ai la bonne mémoire d'éléphant ! Il est resté comme tous les autres roublards dans ses chancelières *lui* ! C'est moi qui saigne – pour tout le monde est et c'est pas fini *hélas* ! »…

Le 6 [mars]. « Voilà 5 ans ce jour que ma pauvre mère mourait à Paris de chagrin, seule et aveugle, et dans quelle ambiance ! […] C'était une très vieille parisienne, née Rue aux ours – ouvrière dentellière – un martyr – toute sa vie ! » Il n'a toujours pas reçu le jugement : « ça traine traine traine » Il demande à Daragnès de venir en auto avec Maître Naud…

Le 7 [mars]. « Tu m'épouvantes, tu nous épouvantes avec même la vague perspective d'avoir à comparaître devant une Cour ! Oh mille morts *plutôt et TOUT DE SUITE* ! Nous remettre dans un piège après avoir laissé les ¾ de notre misérable vie (et au prix de quels supplices) à dérouter les chacals ! […] J'aime mieux endurer ici tout le désagrément possible (si on ne me chasse pas) que de me revoir en France entre deux flics ! »… Il est question d'obtenir une « équivalence » concernant sa détention au Danemark.

Le 21 [mars]. Il va faire faire des tapis par la fille du métayer pour Daragnès et Naud, bien que « le folklore artistique artisanal danois *existe pas* c'est une nation de *ploucs stricts* ». Il n'a toujours pas reçu copie de son jugement : « Sabotage bien sûr, gniangnianterie voulue des bureaux Vendôme, et des bureaux d'Ici ! Si palestiniens ! et de Mik ! si palestinophile ! résistanophile ! »…

394. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 11 L.A.S. « LF » ou « LFC », [Korsør et Copenhague mai-juin 1950], à son ami l'éditeur Jean-Gabriel DARAGNÈS ; 24 pages in-fol. 4 000 / 5 000 €

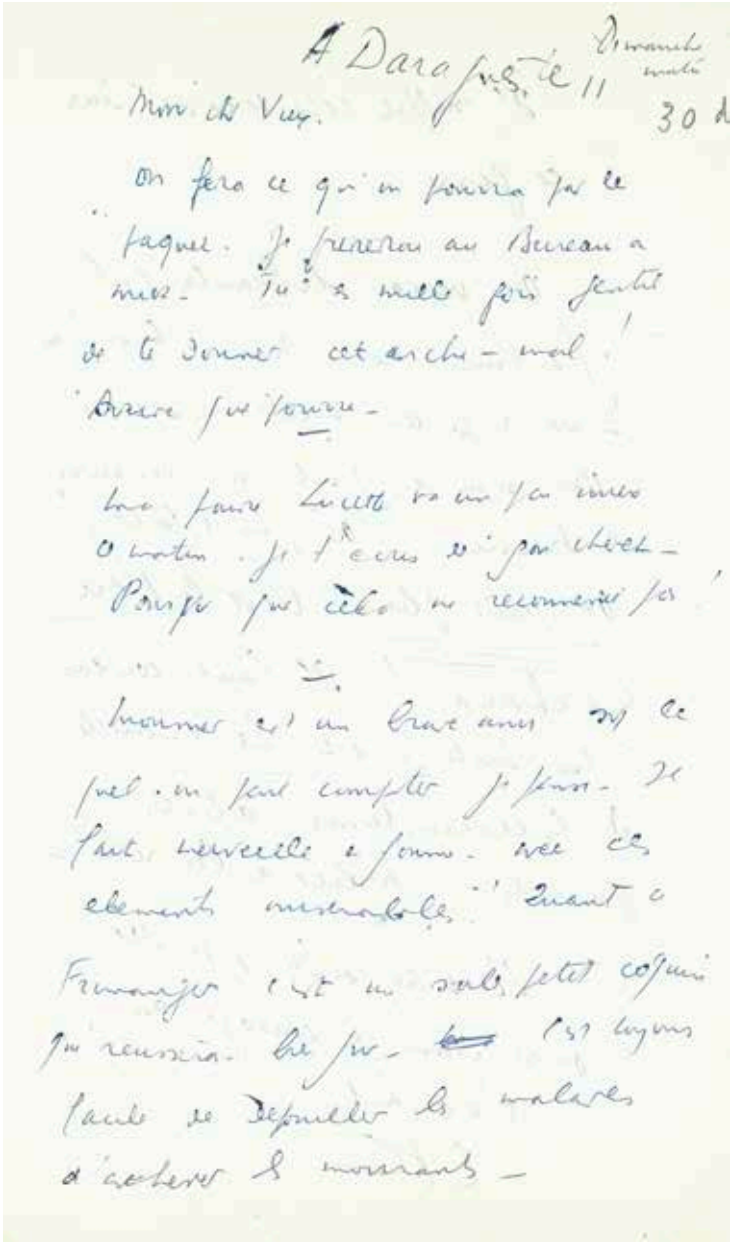

Sur la maladie, l'hospitalisation et l'opération de sa femme. [Le 16 mai, Lucette est hospitalisée à Copenhague ; elle sera opérée d'un fibrome le 19 mai, puis le 8 juin.]

Le 5 [mai]. « Voici brusquement que je suis tout à fait alarmé avec la santé de Lucette. Elle si saine, si vivante, si athlétique je lui vois du côté de la gynécologie un petit symptôme qui, en médecin, m'alarme vivement. Si dans *trois jours* tout n'est pas apaisé je l'enverrai par *le train à Paris* » pour se faire examiner par un chirurgien ami, le Dr Tailhefer. « Je veux être fixé. Tu as idée comme je suis inquiet. […] Cela me tombe comme la foudre – comme toutes les saloperies ! »…

Le 6. « Nous renonçons pour le moment à Paris. Lucette a trop peur de me laisser seule *ici*. Elle ira donc à Copenhague lundi se faire examiner. Je la rejoindrai si une gravité se confirme »…

Le 8. Lucette a un kyste à l'ovaire ; Céline habitera à Copenhague chez Mikkelsen tant qu'elle sera hospitalisée.

Le 9. « On est en train de devenir recordmans de malheurs ! Ça deviendrait drôle si c'était pas Lucette ! Pauvre chose ! Enfin je vais pas la quitter d'une seconde »…

Le 10. « Lucette entrera le 17 à l'Hôpital *Genthof Syehus* de Copenhague pour y être opérée. Nous serons en ville le 16. Je demeurerai chez Mik […] Oh tu sais on a une telle habitude de l'Horreur que c'est un acte de plus. Mais il est moche parce que c'est Lucette. J'aimerais mieux moi »…

Le 11. « J'ai renoncé à la faire opérer à Paris. Tu me vois à Fresnes et elle en chirurgie. C'était folie »…

Samedi [20]. « Tout va bien. Lucette a été opérée hier matin. Kyste fibreux pédiculé […] Sans gravité, pronostic *très favorable*. Elle sera comme avant *mieux qu'avant*, rien à redouter. La première bonne nouvelle que nous avons depuis 10 ans ! Quelle miraculeuse chance ! »…

Le 21. « Je t'écris de l'Hôpital c'est-à-dire de la chambre de Lucette. Dieu qu'elle souffre !! Ils ont inventé à présent le système du lever post-opératoire précoce c'est-à-dire tout de suite le lendemain de l'opération. Elle parcourt déjà 100 mètres à pied avec l'infirmière. Tu sais comme elle est vaillante et peu plaignante mais Dieu c'est atroce […] Je suis un médecin de cette espèce qui endormirait bien volontiers tous les nourrissons par horreur de la souffrance qui les attend. […] Nous avons tous les trois Bébert Lucette et moi formé une sorte de "cellule" de Montmartre qui persiste, à travers horreurs sans nombre et douleurs infinies, et si variées ! »…

1er juin. « Lucette va mieux. Cet avatar d'abcès sur suture créé par le lever précoce etc. a l'air d'évoluer bien. Pas de fièvre ». Il demande un peignoir de bain pour Lucette…

Dimanche 11. « Ma pauvre Lucette va un peu mieux ce matin. […] MONNIER est un brave ami sur lequel on peut compter je pense. Il fait merveille en somme, avec ces éléments misérables ! Quant à FRÉMANGER c'est un sale petit coquin qui réussira bien sûr. C'est toujours facile de dépouiller les malades, d'achever les mourants. […] Oui si on s'en sort on rentrera en France ! Oh plus d'exil ! ON PEUT PLUS. Vive le Père-Lachaise ! »…

.../...

.../...

Vendredi [23]. « Lucette va nettement mieux. Mais ce n'est pas encore la course à pied il s'en faut. Enfin le cauchemar s'éloigne un peu. Elle sortira de l'hôpital dans une huitaine. […] Nous retournerons à Korsør dans une dizaine de jours. […] Tu parles de migraines ah la la ! Voilà 20 ans que je les cultive ! (comme ma mère). Pas grand chose à faire – sinon le repos du cerveau et fuir les assemblées bruyantes, les foules etc. les conversations nerveuses. Précisément moi c'est mon furieux tapin qui me fout de migraines *atroces*. Je n'avance qu'à coups de migraines. Alors tu comprends que j'aille au boulot comme une bourrique triquée – mais IL LE FAUT. Je vais m'y refoutre dès Korsør retrouvé c'est-à-dire dans une huitaine. Oh je ne suis pas prêt à livrer rien au public avant un an, et encore avec énormément de forcerie ! Je ne suis pas styliste tu sais – c'est ingrat et peu payant. À ce propos, j'ai peur avec *Féerie* de sauter vachement à la corde avec les mille et une oppositions amendes jugement qui m'écrasent… On verra mais je ne donnerai certainement RIEN sans *une très* forte *avance*. Ma vanité littéraire est absolument *nulle* voir mon nom dans un cancan est un *supplice* – alors cash ou balpeau ! »… Suivent des conseils médicaux…

395. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 4 L.A.S. « LF », [Korsør 1950], à Robert LE VIGAN ; 9 pages in-fol. 2 000 / 2 500 €

Correspondance inédite entre les deux exilés, l'écrivain et le génial acteur.

[Robert Coquillaud, dit LE VIGAN (1900-1972) avait suivi à Sigmaringen Céline, qui l'immortalisera sous le surnom de « La Vigue » dans *Nord*. Arrêté en 1945 à Feldkirch, incarcéré à Fresnes, il fut condamné en 1946 à dix ans de travaux forcés, l'indignité nationale et la confiscation de ses biens. Malade, il bénéficia d'une libération conditionnelle en octobre 1948, et s'exila en Espagne puis en Argentine au début de septembre 1950.]

Le 24 [juin ?, note de Le Vigan au crayon : « reçue en Juillet 50 en Espagne »*]*. « Te voilà foutu le camp aux Amériques ! Tu as raison ! on se reverra sans doute jamais ! Je bidonne en parlant d'Angleterre on a en réalité *aucune chance* – pour nulle part – ici on est au piège. Les Russes monteront par l'Elbe et tout sera cuit en 3 heures ! Quant aux gens de l'Ambassade anglaise ils seront tirés en avion et Mikkelsen avec ! Et puis ils m'auront déjà donné aux communistes locaux. Ça doit être déjà fait. Tu connais le scénario. On se finira sec – soi-même. Plus bon pour les cages ! Et bon débarras merde merde ! »…

Le 1 [juillet]. Retour à la maison après 6 semaines d'hôpital à Copenhague : « Le Sensationalisme pourrit aussi la médecine ! et la chirurgie. Faire lever les opérés du billard, même jouer au ballon ! ». Toujours inquiet pour la santé de Lucette, et soucis d'argent. Les dures conditions de vie dans cet « archi bled »… « Je fonce en plus dans mon roman pour essayer de trouver des ronds – tu peux dire que je suis surmené – je travaille comme 10 ! avec ce qui me reste de validité ! 25 p 100 ! […] Tu parles si je me fous de la Corée, de la guerre et Patachon ! Soucis de luxe mon fils ! les idées politiques c'est pour les gens désœuvrés. Moi si on veut me tuer faut pas qu'on se gêne ! J'aurais trimé comme une archi bourrique jusque dans la mort ! […] Merde pour la Corée ! on est trop misérables pour les grandes idées. Je sais bien qu'ils sont tous assassins – c'est pas d'hier ! c'est fastidieux. Si y a re-St Barthélemy – on sera les premiers empalés encore »…

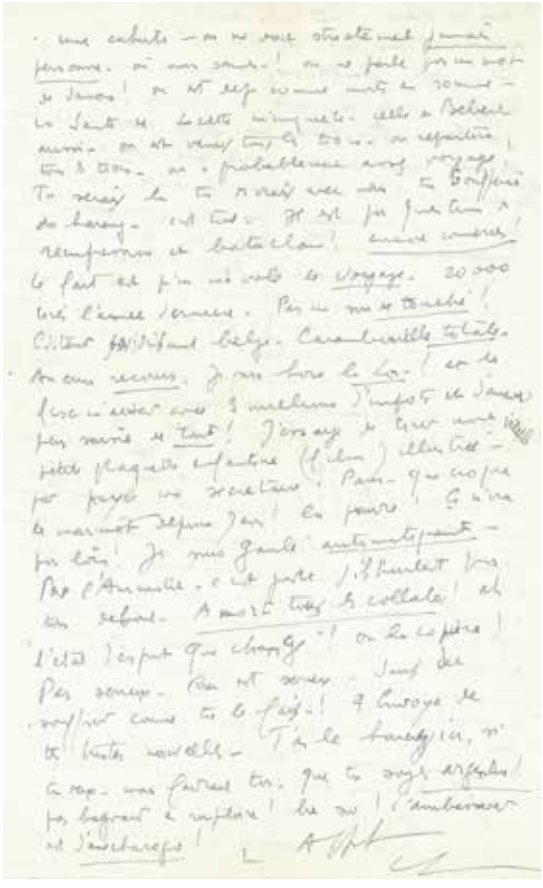

Le 1 [octobre ?]. [note au crayon : « 1ère lettre en Argentine ».] « Fiston, on a fait mille vaches prières pour que t'arrives aux Canaries ! Oh je les connais. J'y fus souvent en mon temps SDN. […] Mon retour en France ! Dis ! Sur vingt millions de cadavres oui, peut-être, pas avant fils ! » Il charge Le Vigan en Argentine de saluer le Dr Soupault, et de retrouver « un Professeur Zwanck – SCHMOUT argentin – que j'ai promené à travers le monde »…

Le 15 [automne ?]. « C'est la folie et le ridicule qui mène le monde. […] La guerre générale ? hum ! et hum ! Nous la désirons bien sûr passionnément et honteusement. Nous tous les désespérés, blindés de haine. Bien sûr ! C'est affaire entre fous d'Est et d'ouest. Qu'ils s'entrassassinent […] Ça sera le déchaînement des fous les plus sadiques – *partout*. […] Il s'agit de filer le train des fous les plus astucieux – les plus pervers – c'est tout, *si l'on peut* ! Oh pas par désir de survivre merde ! pour l'amusement, le sport ! enfin ! on a assez trinqué des tonnes de fiel ! de la sincérité ! archimerde ! Oh j'ai pas d'espoir ! moins que personne ! […] On a une cahute un peu glacée, mais une cahute – on ne voit strictement *jamais personne*, où nous sommes ! On ne parle pas un mot de danois ! On est déjà comme morts en somme. La santé de Lucette m'inquiète, celle de Bébert aussi – on est venus tous les trois – on repartira tous les trois – on a probablement assez voyagé ! […] Le fait est qu'on m'a volé le *Voyage*. 20 000 tirés l'année dernière. Pas un sou de *touché* ! […] Carambouille *totale*. Aucun *recours*. Je suis hors *la Loi* ! et le fisc m'attend avec 3 millions d'impôts et d'arriérés plus saisie de *tout* ! »…

396. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 7 L.AS., [Korsør 1950-1951], à Janine DARAGNÈS ; 18 pages et demie in-fol. (une lettre déchirée avec manque). 2500/3000€

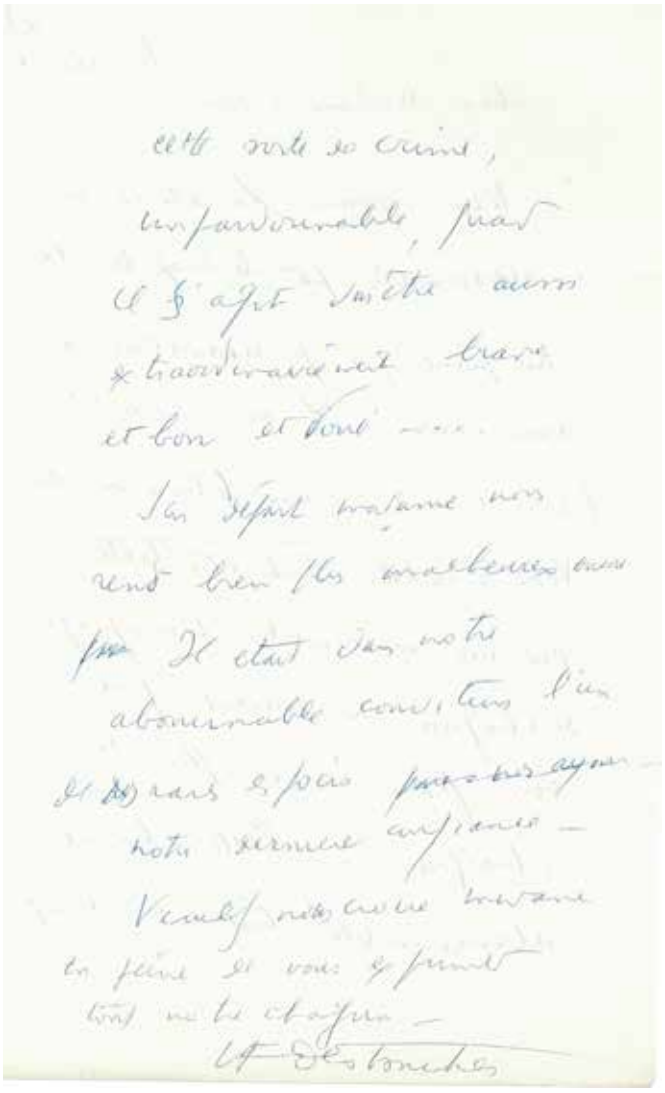

Mort de Daragnès. [Daragnès meurt le 25 juillet 1950, des suites d'une opération.]

Le 30 [juillet 1950]. « Nous sommes Lucette et moi abasourdis par le coup terrible […] Oh nous avions le pressentiment d'une atroce nouvelle. Votre douleur doit être telle que mes misérables témoignages de chagrin ne peuvent que vous faire encore plus de chagrin… Cette absence abominable tout d'un coup, cette sorte de crime, impardonnable, quand il s'agit d'un être aussi extraordinairement brave et bon et doué… Son départ Madame nous rend bien plus malheureux encore. Il était dans notre abominable condition l'un des rares espoirs, notre dernière confiance »…

Le 15 [août]. Visite du pasteur Löchen. Céline prie Mme Daragnès de verser sur le compte de Löchen, qui le lui remettra, le montant des sommes touchées pour lui par Daragnès. « Je suis, nous sommes couverts de dettes ! »…

Le 22 [août]. Le pasteur Löchen s'est embrouillé dans ses comptes. « Total : je n'ai encore *rien touché* ! […] On pense à Daragnès tout le temps, à chaque heure presque. On n'arrive pas à se convaincre qu'il n'est plus… ou que nous on est là encore. […] Moi vous savez je suis l'homme des souvenirs. Je vis pas beaucoup dans le présent, surtout à présent ! »…

Le 29 [août]. « J'ai toujours peur de devoir de l'argent ! C'est instinctif ! » Löchen a donc 330.000 francs ; Céline pourra ainsi effacer ses dettes. « MONNIER a la copie de ***Scandale*** [***aux Abysses***]. Ça va. Il se débrouille à le faire imprimer en vitesse. Il faut *réaliser* ! avant les Événements ! Si possible ! Il fera illustrer tant bien que mal cette petite drôlerie. Daragnès n'est plus là – Alors qu'importe à présent ! Le principal est d'aller vite ! – Oh *les Bourbons*, qu'ils restent où ils sont ! Du diable si je vais me mêler aux Princes ! » Il n'a rien de prêt à imprimer : « Rien absolument rien et probablement jamais *plus rien*. Céline est finish, finibus. Il en a marre. Il est mort »...

12 novembre. « Vous savez qu'on parle d'amnistie – pour bien proclamer *qu'on n'en veut pas du tout* ! NAUD ne me donne plus aucun signe de vie. Il doit attendre l'amnistie générale (vers 1955) ou 60 ! » Visite de la jeune et charmante Gaby Paul [femme de GEN PAUL]…

Le 6 [février 1951 ?]. « Je vous lis et je crois vous entendre en même temps que notre Gab. Vous savez l'exil fabrique des êtres qui n'oublient plus rien, au contraire. Ils restent 20 ans facilement, cela s'est souvent observé, au même point de chagrin. Ils ne bougent plus : ce sont des photos – prises, fixées – alors pensez si notre souvenir ne quitte pas Gab ! Nous en parlons chaque jour »… Sa fille Colette [Turpin] vient d'être opérée. « Monnier fait tout son possible et très bien très adroitement et très honnêtement – finalement. Mais il faudrait que je sorte un nouveau livre. Je réfléchis… le labeur énorme d'abord… et puis réveiller tant de haines vigilantes… toute cette faribole cabotine me dégoûte tellement ! Je voudrais tellement qu'on me laisse vieillir et périr comme tout le monde ! en petit médecin de banlieue que je n'ai jamais cessé d'être »…

Le 6 mai [1951]. « Votre lettre si affectueuse réveille ou plutôt avive encore le chagrin d'avoir perdu celui que vous pleurez, que nous pleurons. Dieu sait si je suis mal disposé aux phrases, moi qui suis artisan, mais je peux bien dire qu'il est présent auprès de nous *toujours*. C'est en grande part, très grande part, grâce à lui que ce miracle s'est accompli, hélas, lui passé… Cher Daragnès quel souci, quelle infiniment délicate et sensible œuvre il avait accompli autour de mon misérable cas. […] Nous sommes tout abasourdis encore par cette sortie cette émergence d'un cauchemar de 7 années, titubants. Et nous voilà devant un monde épileptique il semble de haines et d'autres persécutions ! »…

On joint une L.A.S. à DARAGNÈS, 20 [juillet 1950], s'inquiétant avant l'opération de son ami (3/4 page in-fol.).

397. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LF Céline », [Korsør] le 3 [juillet 1950], à son ami Paul MARTEAU à Neuilly ; 2 pages in-fol., enveloppe. 500 / 700 €

Souvenir de sa mère.

Il est rentré à Korsør. « Je me prends à penser que ma mère n'est plus à plaindre. J'ai éprouvé un atroce chagrin – mais il y a presque de l'égoïsme à vouloir conserver des êtres chéris dans un monde si atrocement méchant. Sans effet sans littérature sans philosophie – à partir d'un certain âge d'une certaine lucidité – la mort fait bien mieux que la vie. Rejoindre nos morts est tentant je vous assure »…

On joint une l.a.s. de Thorwald MIKKELSEN à Paul Marteau, 15 juin 1949, le remerciant de son livre sur *Le Tarot de Marseille*, et donnant des nouvelles de Céline.

398. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 3 L.A.S. « LFerd » et « LF », [Korsør novembre 1950], à Robert LE VIGAN à Adrogue en Argentine ; 2 pages in-fol. chaque (la 2e avec 1 page et demie in-8 jointe), une enveloppe. 1 500 / 1 800 €

Lettres inédites à l'acteur.

Le 10. Il lui a fait envoyer par Paulhan *En arrière* de Marcel AYMÉ, « où il est question de toi, Junot, la Butte etc. » Lucette signale une ancienne élève, fille de l'acteur Gretillat, qui a épousé un riche Argentin. Nouvelles de GEN PAUL (dont la jeune femme est venue voir Céline) : « Popol et ses 1500 francs de champagne par jour, se porte à merveille, et boume mon ami ! Il vend ce qu'il veut ! d'avance ! nos Légendes rapportent ! Les martyrs c'est biftek ! […] il leur vend des croustilleries sur la Vigue et Ferdinand – aux schmouts plein de vacherie ! […] Il va faire son numéro Popol dans tous les bistrots de la Butte et chez Tonton, avec son garde du corps banquier Perrot (et flic !) Il a peur d'aller dans la rue seul ! […] Ralph SOUPAULT est sorti de cabane. […] Il était miraculé du Doriot – con – mais valable. […] T'as vu l'amnistie féroce ! du Mayer ! […] C'est pas lui qui nous rapatriera ! C'est juste s'ils ont pas hurlé en chœur – A mort tous les collabos ! »…

Le 19. « Mais non, mais non, je vais pas rentrer en France ! On me crèvera ici et puis c'est tout. Le chouette c'est de voir des saloperies salariées comme ce Remi se permettre de me salir – moi la gratuité en personne – moi qui n'avais rien à gagner ! ne demandant rien – *l'idéaliste absolu* […] moi engagé volontaire 2 fois – médaille militaire oct 14 – mutilé 75 p 100 – saloperies ! »… Robert Soupault n'est pas professeur, mais « chirurgien des hôpitaux – précisément comme ROUQUÈS qui m'a fait condamner en correctionnellle en 1937 – Rouquès qui vient de partir à Moscou avec Thorez »… Il est malade et ne peut gagner sa vie. « J'ai pas besoin d'amnistie. J'ai fait ma *peine* et *au-delà ici*. C'est déjà assez monstrueux – mais l'Indignité c'est presque la mort. Quant à la guerre prochaine j'y crois pas. L'Apocalypse fait plaisir aux hystériques et surtout aux hystériques *planqués* »…

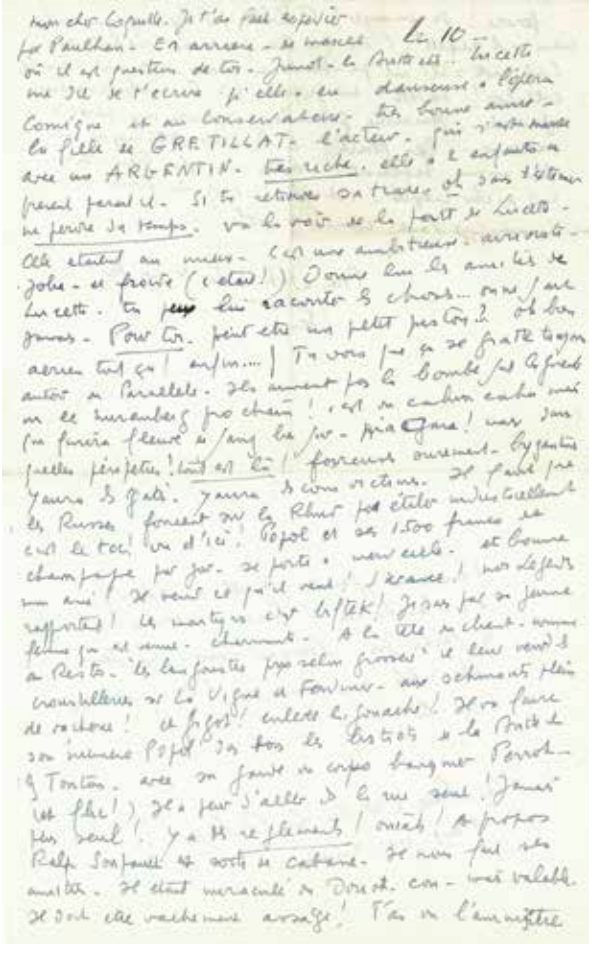

Le 26. Il se demande si Le Vigan a bien fait de partir en Amérique… « Les Amnisties générales, c'est *10 ans* – 1870-80. C'est un atroce jeu à l'épuisement – oh pas question de charité – mais que redouter d'une pelure après 10 ans d'exil ! une loque ridicule. Et tout le monde s'en fout ! […] Notre unique espoir – les pires haines rabâchent et font salle vide après 10 ans ! Il faut du neuf ! Toi plus jeune que moi tu peux espérer non pas des lendemains glorieux mais miteux et vivables »… Visite de la jeune Mme Gen Paul… Nouvelles de Pfannstiel, acquitté : « Il me demande à traduire mes "œuvres" en allemand ! TU PENSES ! Si je l'envoye aux roses ! […] Tout ce gentil monde est à éviter comme le choléra ! »…

399. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 5 L.A.S. « LF », [Korsør 1950-1951 ?], à Robert LE VIGAN ; 2 pages petit in-4 et 7 pages in-fol., une enveloppe à Adrogue (Argentine). 2 000 / 2 500 €

Lettres inédites à l'acteur

Le 21. « Tu est devenu bien con et cranouilleur depuis que tu es tombé chez les indiens ! Tu me donnes des leçons de morale et de diplomatie ». Maurice Rémy est « un provocateur bourrique gagé de toujours. […] Je le vois encore montant rue Girardon me vendre au Reich ». Céline reproche à Le Vigan de montrer ses lettres… « Je suis prisonnier *ici* sur parole. C'est tout. OTAGE. Et le

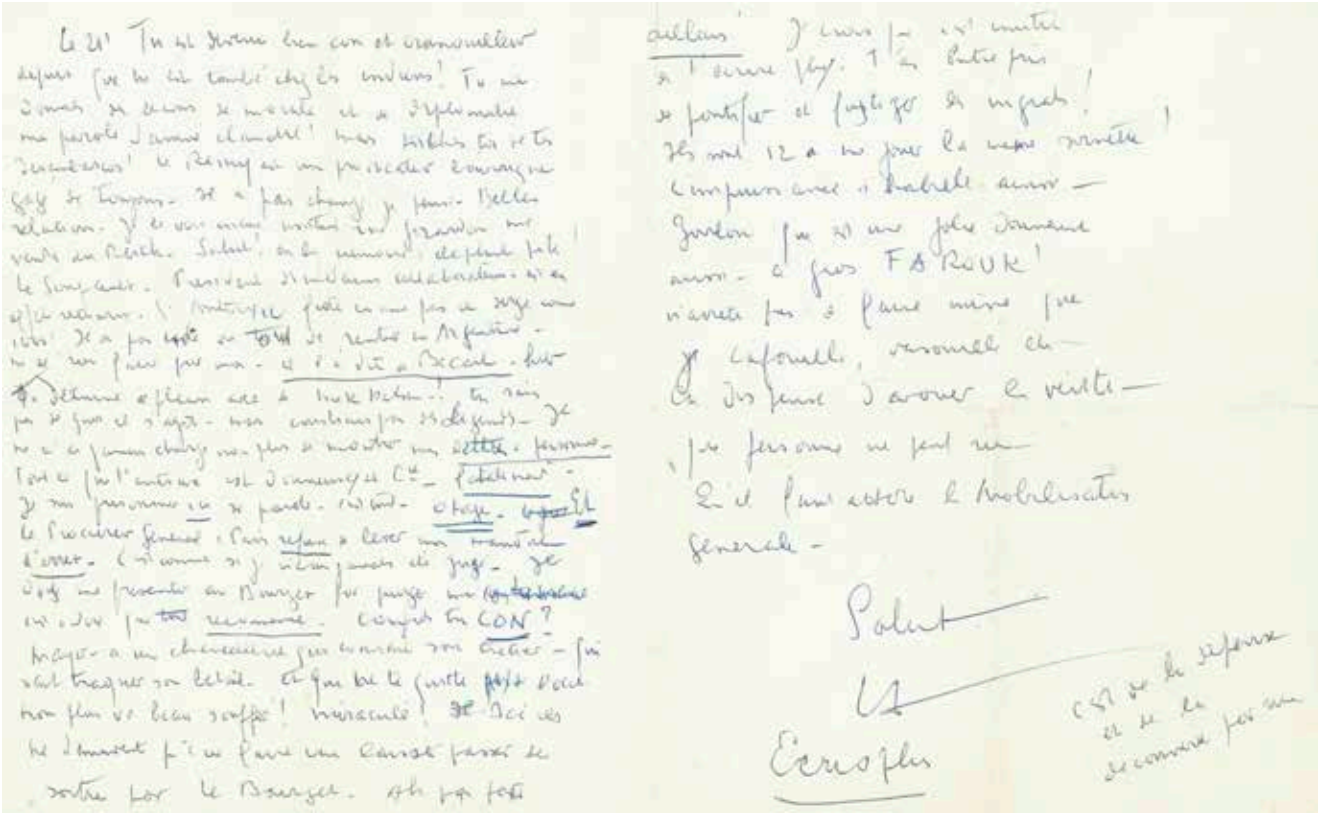

Procureur Général à Paris *refuse* de lever mon mandat *d'arrêt*. C'est comme si je n'avais jamais été jugé. Je dois me présenter au Bourget pour purger ma contumace c'est-à-dire que tout *recommence*. Comprends-tu *CON* ?»…

Le 25 [décembre 1950]. «"*Heureux qui comme Ulysse a fait un long voyage*" de la Butte à la Cordillère et Pampa en passant par Sieg et la Noël c'est mimi ! Tu pourras au moins à présent sans aucun risque écrire tes mémoires». Quant à lui, il est toujours prisonnier : «à la moindre incartade ils me bahutent à Fresnes ! Ils attendent que ça depuis 6 ans ! Tout est palestinien et mascaille et luthérien ici bougre et pédé et espions et poulets. Nous ne vivons plus c'est simple. La Cahute – à 7 bornes de tout – briffant à peine […] La chiasse des Russes les rend plus antinazis que jamais. […] Je suis animal traqué sous une porte cochère – bien content de ne pas être en fourrière (19 mois) avec ma rombière souffrante, et tout autour des chacals qui ne demandent qu'à m'expédier au dépeçoir – et plus de sous. Je vis à credo chez un sale con méchant snob – un prudhomme Joseph – cruel et tartufe protestant – ignoble – qui tient à nous pour le bafouillage français – on est ses disques Linguaphones. […] Je le tiens par le boulot en route – *Féerie* – qui doit soi disant me dépanner ! Tu causes ! Balivernes !»… Il rappelle sa rencontre avec Robert Soupault en 43 au ministère de l'Intérieur…

Le 26. «Mais cher vieux, tu délires fort. C'est précisément se *dessaisir* de moi que ne veulent pas *du tout* les autorités danoises ! Tant qu'il y aura mandat d'arrêt ! […] La justice schmout archi chmout d'ici en cheville parfaite avec celle de Paris. Puceau ! C'est la persécution parfaitement hermétique sous son aspect droit d'asile». Il ne peut passer ni en Suisse ni en Suède : «Prisonnier sur parole tel est mon statut […] le Procureur Général de Paris refuse absolument de lever le mandat, donc me boucle *ici*. […] L'ambassade *d'ici* toute communiste, A.F. et nègre ! relance mensuellement les A.E. qu'on m'extrade – d'accord avec la presse coco d'ici très virulente et redoutée. J'ajoute que Charbonnière (*très secret*) vychissois dissident pedoc – épileptique hystérique – a des amants en très hauts lieux ! me hait en particulier – ambassadeur ici depuis 7 ans ! […] Mme Voilier (Leviton) héritière de Denoël (sa fiancée !) est à tu et toi avec le ménage Bidault – oui chéri ! […] Tu sais comment a fini Robert Denoël, au clair de lune… fort pedoc lui-même… Mme Voilier sa fiancée célèbre gouine (et Leviton ! Si on m'a à l'œil ! *Pas un mot de tout ceci*. Ce serait très grave»… Autres propos peu aimables sur Gen Paul, Carco, Zuloaga…

Le 10. «Non non pas de secours – charité de PERSONNE MÊME TRÈS DISCRÈTEMENT – à aucun prix. Ne fais aucune allusion à personne à notre mouise. Cette bonne blague depuis 7 ans que je n'ai pas gagné *un sou*. Il a fallu vivre merde, même très merdeusement. Les harengs ne tombent pas du ciel et je ne reçois rien de personne – JAMAIS. Cette dernière catastrophe opératoire a été couverte par de petits et gros sacrifices… […] Monnier ADMIRABLE trouve moyen de nous sustenter un peu en ce moment par des ventes à l'étranger ! Mais c'est précaire. Cependant mes livres se vendent peu ou prou, à travers quels cyclones et quelles *hostilités* ! internationales ! Je suis spolié, plagié, démarqué, contrefait, c'est un nanan qui régale bien des margoulins d'édition !»… Lucette va mieux et reprend l'entraînement. «Je reprendrai mon luth de vieux camelot clown et j'essayerai de remonter ma baraque – fourguer un nouvel ours !»…

Le 15. Il lui reproche son «incurable indiscrétion. On t'écrit pour *toi* pas pour la *Place Publique* !»…

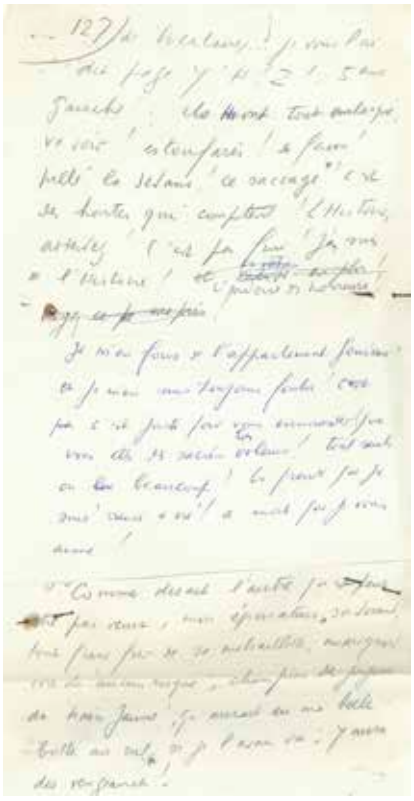

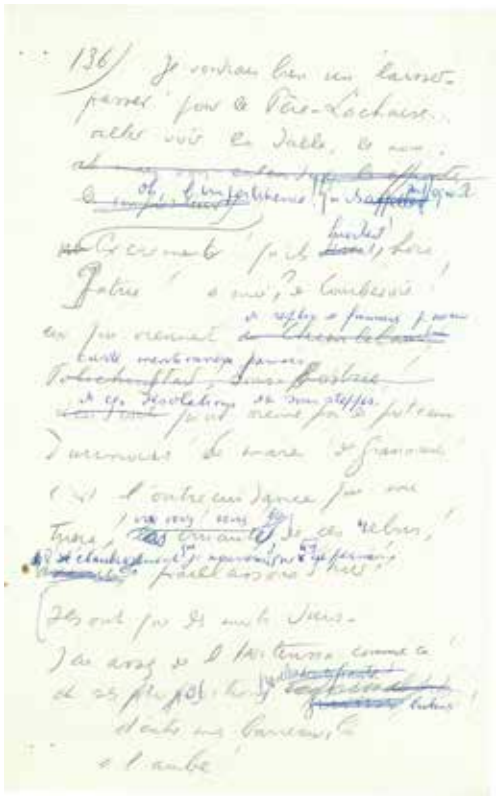

400. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. Manuscrits (doubles carbone) avec ADDITIONS et CORRECTIONS autographes pour ***Féerie pour une autre fois***, [vers 1950] ; 20 feuillets in-fol. (34 x 21 cm) et 148 feuillets in-4 (28 x 20 cm), en feuilles. 1 500 / 2 000 €

Important ensemble de doubles du manuscrit avec des additions et corrections en vue de la version définitive du roman.

La genèse de *Féerie pour une autre fois*, commencée au Danemark en 1946, a été fort laborieuse, jusqu'à sa publication en 1952. Henri Godard a identifié au moins quatre versions, avec des versions intermédiaires. Assez tardivement, Céline choisira de scinder son livre en deux parties. Dans *Féerie* I, Céline évoque notamment les derniers mois de l'Occupation à Paris, et son incarcération au Danemark.

Ces fragments se rattachent à la mise au point de la version définitive, avant sa dactylographie en 1950. Céline rédige son manuscrit au stylo-bille, avec un papier-carbone qui permet d'en obtenir un double. Sur ce double, notamment sur le premier fragment, au carbone noir sur de grands feuillets, Céline a porté de nombreuses (et parfois importantes) corrections et additions autographes au stylo-bille bleu ; il y a inséré quelques feuillets entièrement autographes. On relève de nombreuses variantes avec le texte définitif (ainsi la Lucette du manuscrit deviendra Arlette dans l'édition), ainsi que des passages biffés ; la plupart des corrections ont été intégrées au texte édité, certaines n'ont pas été retenues. Le second ensemble, au carbone bleu sur des feuillets in-4, est moins corrigé.

Le manuscrit est paginé, avec quelques feuillets *bis* ; nous renvoyons entre crochets aux pages correspondantes dans le tome IV des *Romans* dans la Bibliothèque de la Pléiade (1993), récemment rebaptisé *Romans 1952-1955*.
119-137 (20 ff., 34 x 21 cm.) [Pl. 41-47]. « 10.000 ! 100.000 ! 200.000 grils ! vous verriez la France à présent ! […] Voilà les personnes qu'ils envoient, assesseuses, du Quai [des Nerveux *biffé et corrigé* :] Zysthérie, de Paris, relancer les Saints en ». Page 127, Céline épingle un béquet autographe de 6 lignes : « Je m'en fous de l'appartement Goudeau [Gaveneau dans l'édition] ! »… La page 132 est entièrement autographe : « huit jours de plus ! ils étaient plus mille d'assassins ! 300.000 ! »… *326-359* [Pl. 100-109] « le 115 ! et le 40 donc, saperlipope ! […] a pillé, outragé, traqué, encristé, sali, mille satanies, exilé, mille » *404-438* [Pl. 119-127] « Oh avec Féerie tout est autre ! […] croulé en 39 !.. et mes briques dis ? retrouver des briques » *447-455* [Pl. 128-130] « Il se [félicitait *biffé corrigé en* :] congratulait. […] pas que les persiennes… ! toute la guitoune !.. tout branlait, moisi… »
476-496 [Pl. 135-139] « mais quand même qu'est-ce qu'il se régalait ! […] Y a des malheureux ! y a des gens en taudis pourris ! y a des égoïstes ! »
561-600 [Pl. 151-159] « traité ! les crocs que je voyais ! les crocs ! je voyais les crocs des personnes […] Y a des bruits qui existent plus ! mais le piano, les notes ! les notes un doigt ! un doigt ! allez ! allez ! »
671-680 [Pl. 173-175] « qu'on les cherche pour la morgue… on verra par leurs visages… […] son filon ! l'impasse Trainée ! il faut que je vous situe bien tout ! »

401. **Louis-Ferdinand CÉLINE** (1894-1961). L.A.S. « LF », [Korsør mars-avril 1951 ?], à Robert LE VIGAN ; 2 pages in-fol. très remplies d'une écriture serrée. 800/1 000 €



Lettre inédite à l'acteur sur Gen Paul et la situation politique.

Au sujet de GEN PAUL « Golo », qui « a été convoqué par le "curieux" pour son affaire ! ça a du être joli ! Du coup il se méfie des retours de manivelle. Il me connait granit en mémoire ! Il parait qu'il a peur de l'âge, et de crever ! La "vie belle" complètement pourri. Il fait plus que des gouaches. Il a plus le courage pour le canevas – mais tout *s'enlève*. Il est *riche*. […] Riche ça veut dire *terrible*. […] Kif Zoulou [ZULOAGA]. Tous ces gens-là nous haïssent et nous redoutent comme le choléra – *contagieux de misère*. Je reçois des lettres marrantes de tous ces épargnés, choyés, planqués comme le Camus – ces grelottins ! Ah quand le supplice était pour nous, c'était du spectacle ! du cirque. Mais à présent y aura des *morts* plein les gradins. Faudra être vachement madré pour pas crever, d'FFI ou d'atomes ! […] Ce monde est absolument *matérialiste*, les places, les ronds, le couvert, les diams ! Tu dois avoir un mal atroce là-bas avec ces Palestiniens arrivés qui sont bien sûr plus Français que toi, plus Argentins que les Argentins, plus indiens que les Indiens ! » Quant à l'amnistie, « c'est une férocité de plus, une goguenardise. D'ailleurs moi contumax, je suis hors *la loi*. Il faudrait que je revienne *purger* pour qu'on discute. C'est-à-dire repasser en Cour ! » Il raconte sa vie au Danemark, dans le froid et sans nourriture… « Le DE GAULLE fera sûrement je pense, l'effroyable con sadique, "l'union des Français" (!) si ça vient au pire, avec mobilisation générale. Amnistie générale, et guerre civile en France, en attendant l'arrivée des tanks russes »… Etc. Et il conclut : « J'ai toujours pensé que Trou [Truman] et Joseph [Staline] s'arrangeraient in extremis ! […] Le du Barrysme ! universel : la du Barry : *Encore une minute s'il vous plait, Mr le Bourreau !* Ils en sont tous là. Tu te souviens je leur disais à Sigmar – oui vous avez raison les Amerlocks et les Russes se battront ! mais pas dans cet acte ci ! dans le prochain ! Et vous vous êtes de l'acte où on pend Hitler ! et vous avec ! c'est pas une roue qui tourne la vie. C'est une comédie et des Actes. Il faut savoir de quel acte qu'on est »…

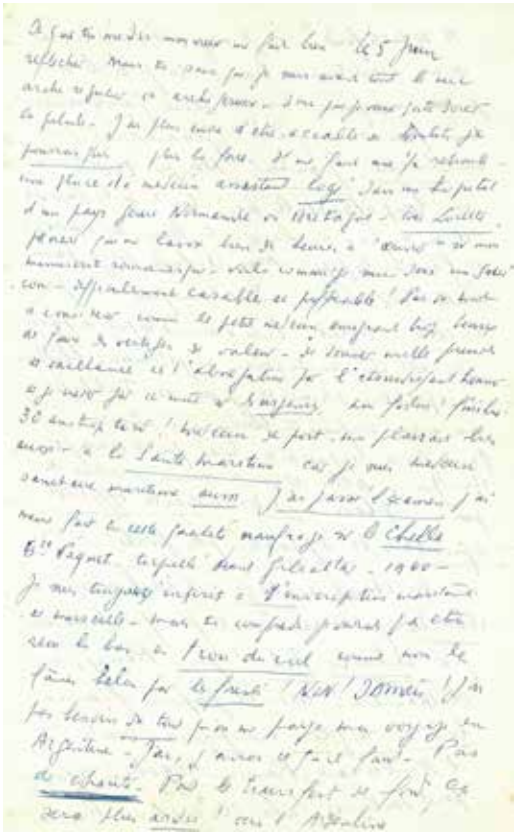

402. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LFC », [Korsør] 5 juin [1951], à Robert LE VIGAN ; 8 pages in-fol. 800/1 000 €

Longue lettre inédite à l'acteur.

Il réfléchit à l'idée de Le Vigan (de venir en Argentine). « Mais tu sais que je suis avant tout le mec archi régulier et archi sérieux – donc que je veux pas te dorer la pilule. J'ai plus envie d'être accablé de boulot, je *pourrais plus*, plus la force. Il me faut une ½ retraite – une place de médecin assistant *logé* dans un hôpital d'un pays genre Normandie ou Bretagne – *avec Lucette* – pénard qui me laisse bien des heures à "œuvrer" sur mon manuscrit romanesque. Voilà comme je suis – donc un sacré con – difficilement casable et piffrable ! »… Un place de médecin de port, à la santé maritime, lui plairait bien ; il a l'examen nécessaire : « j'ai même fait en cette qualité naufrage sur le *Chella*, Cie Paquet, torpillé devant Gibraltar, 1940 ». Il y a le problème du transfert des fonds, et il est vital que Lucette soit examinée par un chirurgien à Paris. Il lui faudrait une place modeste, mais très agréable : « c'est l'écrivain ILLUSTRE qu'ils reçoivent plus que le *médecin*, mais ILLUSTRE ». Il va envoyer les animaux par avion à Menton chez ses beaux-parents ; détails sur PIRAZZOLI, le beau-père de Lucette… « Ici j'ai à faire à un damné coquin le MIKKELSEN – l'amnistie est tombée sur lui en sacré tour de bâton ! Comment qu'il va me restituer ce qu'il me doit ? ce grand bienfaiteur ? tous COMPTES FAITS ? Oh la la c'est ardu. Il a déjà fait 4 faillites ! et tartufe – et chiard et cruel. Le Danois c'est

.../...

.../...

le boche *sans les vertus militaires* – c'est tout TE DIRE ! finassieren, chicanieren etc. En attendant on bouffe à peine. Rien ne pousse ici – *pas de légumes*, trop froid. La viande une fois par semaine et hors de prix est *mauvaise*. Les œufs sans goût – le poisson sans goût heureusement on est pas difficile. Mais le *hareng fumé au flocon d'avoine* – j'en veux plus – les chats non plus. […] TIXIER-VIGNANCOURT est engagé dans l'épilepsie électorale de je ne sais quelles Pyrénées. Mais il a réalisé avec moi un miracle ! une *monstruosité* ! »…

On joint une petite L.A.S., Klaskovgaard le 8 (demi-page in-fol.) : « Cher vieux Je m'attendais à recevoir de tes nouvelles d'un autre bled argentin… tu me disais ton désir d'aller tâter l'agriculture »…

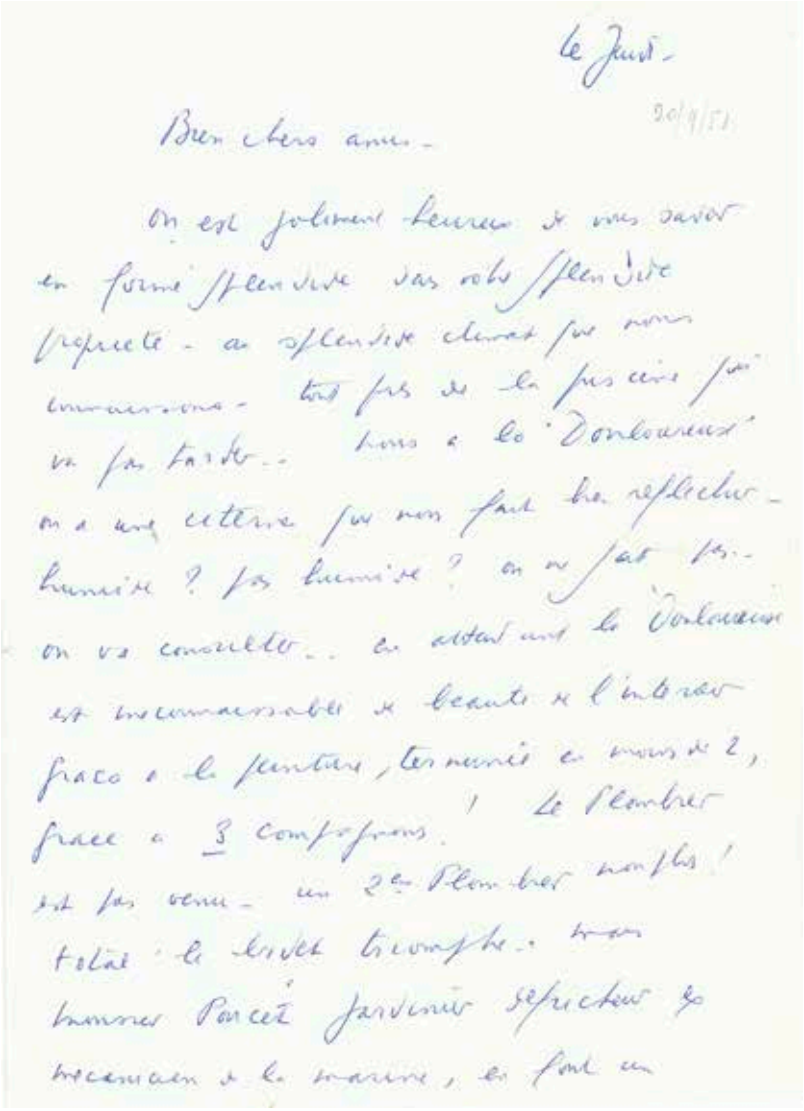

403. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 6 L.A.S., signées aussi par Lucette, [Neuilly août-septembre 1951], à son ami Paul MARTEAU à Cannes ; 32 pages in-4, enveloppes. 4 000 / 5 000 €

Lettres inédites sur son retour en France, son séjour à Neuilly et son installation à Meudon [les Destouches ont été accueillis et logés chez Paul Marteau, dans son hôtel particulier de Neuilly, avant de s'installer à Meudon, alors que les Marteau étaient en vacances dans leur villa de Cannes].

Samedi [11 août]. Céline est affolé par les prix… « on est joliment bien dans votre Palais-férie ! Quelles nuits ! Si je n'étais pas obligé de sortir je serais parfaitement heureux ! […] Ici tout est parfait la ménagerie est calme. Tout le monde est couché à 21 heures – levé à 8 – et *jamais de visites* ! »…

Le Lundi [13 août]. « Quelle honte ce téléphone ! Il crépite pire qu'en 1900 ! et on aurait Sydney limpide ! C'est ça la vie moderne. Pas de crapauds dans la rivière ? C'est qu'ils sont remontés à Paris ! Ils savent vivre ! Comme nous ici dans l'enchantement, chez vous. L'horreur c'est de sortir ». Il est allé avec Lucette voir « une vieille copine russe danseuse. Cette brave hystérique en vingt minutes de convulsions m'a éreinté pour huit jours – et avenue du Bois !

Elle dervichait sur le trottoir, me baisait les mains ! Raspoutine je lui faisais l'effet. Je me suis sauvé dans un taxi ! »…

15 août. « On pense bien à vous et tout pénétrés de gratitude on jouit énormément de votre admirable domicile on se régale énormément à la cuisine de Madame Thérèse, délicate, variée, revigorante, que Lucette s'en porte à ravir […] c'est une félicité terrifiante – car quels lendemains tout cela nous prépare ! On a l'habitude nous de sauter aux Abimes ! […] On va finir par un petit pavillon de banlieue, pas cher mais trop cher vu laideur mais avec le jardin – qu'il faut, absolument »…

Le dimanche [16 septembre]. Débuts de l'installation à Meudon… « on a été dans la cave jouer les "épurateurs"… si on va en emporter ! ». Mais il a renversé le vinaigrier au passage… « On ira demain tantôt porter tout ça à Meudon […] Demain matin Lundi vos gens vont faire les charençons. Moi qui ai la clef je suis sur la manœuvre. À peine c'est fini *j'enfourne le dur* – comme convenu – et le soufflant braqué j'attends les brigands ! Dormez tranquille– c'est Bessy [chienne] la traître qui ira leur filer des patins comme ça ! Y a que Bébert [chat] et moi comme durs »…

Le Jeudi [20 septembre]. Sur l'installation à la "Douloureuse" (Meudon) : problèmes de citerne, de plomberie ; mais le jardinier Poncet est formidable : « Il aurait défriché Angkor en 8 jours […] je vais me trouver bon pour 30 sacs sur mon coteau […] On a fait un déménagement en camionette qui valait son pesant. J'étais dans la bouzine enfermé avec Bessy »… Puis il parle du procès en diffamation contre Ernst JÜNGER, « qui se dégonfle fiasque ignoble comme tous ses pareils, mais comme j'ai été sali ça se passera pas si bénignement » ; au retour de Tixier, « y aura du sport »… Il va aller aux Domaines, « où y a parait-il les raisons qu'on m'a tout volé »…

Le Samedi [22 septembre]. « Sans félonie, sans joie non plus, sans illumination, nous avons capitulé, le bidet a gagné ! » Défilé de plombiers, pour découvrir des fuites très graves… « Quant à la "Douloureuse" elle-même c'est pas à vous faire entrevoir la beauté qu'elle est parvenue, ça se raconte pas – beauté intérieure qui est à deviner du dehors – peinture, luisant, jeunesse, tout dedans ! Les peintres (3) parvenus à cette perfection sont partis. – L'électricien a fait des choses aussi »… Il rentre bredouille des Domaines : « ils disent que je suis qu'un vieux sale c. pas intéressant – que je leur dois quand même encore de l'argent – bien qu'ils m'ont déjà tout pris. Voilà comment on traite les héros. […] Oh mais je me laisse pas faire – je les menace de me réengager dans l'armée Européenne, avec ma médaille reconquise par le droit ! »…

404. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. (paraphe), [Korsør (Danemark)] le 3 [février 1952 ?], à Charles DESHAYES ; 1 page in-fol., enveloppe. 400 / 500 €

« Le joliet est que le cher mac [MAC ORLAN] a *collaboré* pendant toute la guerre aux films *Continental* et avec le juif tchèque Swoboda (Liberté en tchèque !) La Salade ! Je trouve tout ça bien Gaulois ! Le mac sait nager – Mais il faut bien n'est-ce pas empaler qqun ! alors ce sera moi ! »...

Lettres à Charles Deshayes, p. 163.

405. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « LF Céline », le 22 [1952 ?], à Isidore ISOU et Maurice LEMAÎTRE ; 2 pages in-fol. 1 000 / 1 200 €

Curieuse lettre aux lettristes sur le langage et le style.

La lettre est adressée à « Mes chers Isou – et Lemaître ». Lemaître l'a publiée sous son seul nom en 1952 dans les « Lettres au Lettriste » au n° 2 de sa revue *Ur. La Dictature lettriste*.

« Mon Dieu je ne cherche pas à être unique ! Vous le pensez bien ! Pas plus d'importance qu'un *tout petit joueur* de quille puisque Malherbe se reconnaissait joueur lui tout simplement... (mais tout de même beaucoup moins important que lui !). Ce qui me paraît faux c'est que vous ne soyez pas arrêté par la "traduction" vous mélimélotez toutes les langues – c'est à dire les musiques – Et c'est la musique je pense l'essentiel de nos fariboles ! Qu'ai-je à foutre avec Joyce ou Faulkner ? engliches ? Jamais lus ! Non que je ne parle pas l'anglais je le parle comme le français mais du Diable qu'irai rythmer en anglais ! Ce serait imbécile et grotesque, à *l'âme* ! Connaissez-vous Chamisso ? et son histoire ? Elle est intéressante »…

Lettres (Pléiade), 52-29.



405

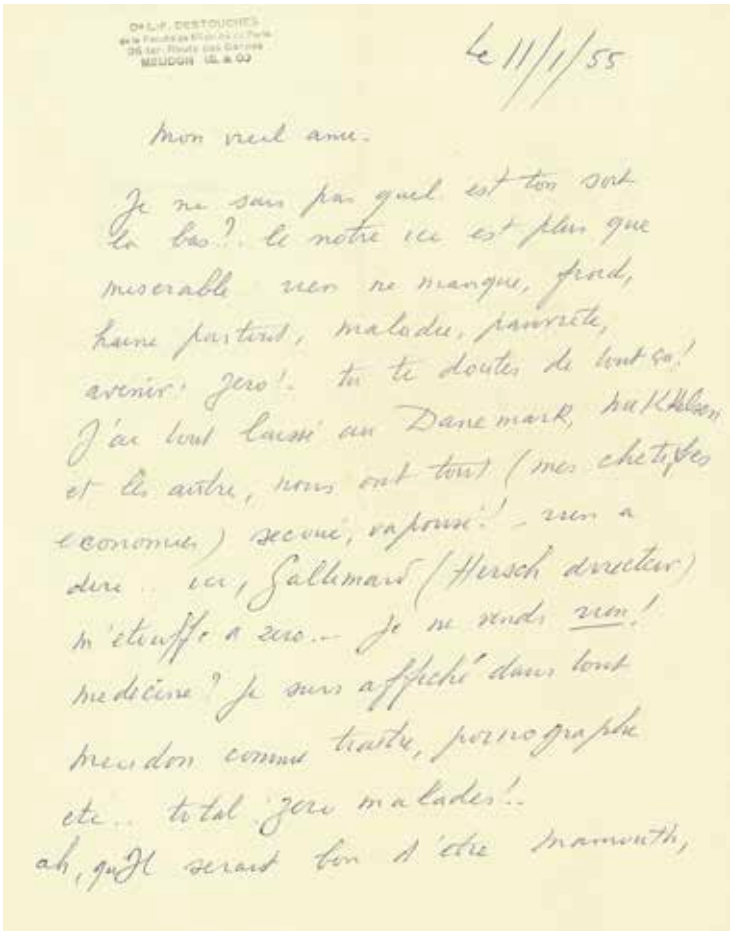

406. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 3 L.A.S. « Destouches », « LF » et « Louis », [Meudon janvier- août 1955], à Robert LE VIGAN ; 1 pages et demie, 4 et 2 pages in-4 (la 1ère avec son cachet encre). 1 500 / 2 000 €

Lettres inédites à l'acteur.

11 janvier. « Mon vieil ami. Je ne sais pas quel est ton sort là-bas ?... le nôtre ici est plus que misérable.. rien ne manque, froid, haine partout, maladie, pauvreté, avenir : zéro ! […] J'ai tout laissé au Danemark, Mikkelsen et les autres, nous ont tout (mes chétives économies) secoué, vaporisé ! rien à dire…. Ici, GALLIMARD (Hirsch directeur) m'étouffe à zéro… Je ne vends rien ! Médecine ? Je suis affiché dans tout Meudon comme traître, pornographe etc. total : zéro malade ! Ah, qu'il serait bon d'être mamouth, froid pour froid, pris dans la glace… on se sortirait dans 20 siècles, toute cette salle engeance bien crevée »…

4 mai. « J'écris gros et gateux surtout parce que je souffre beaucoup du bras droit (mutilé 75 p 100). Je t'envoie les beaux échos de Vranze. La question schmout ne se pose plus – tout est *schmout*. 100 p 100 – l'indigène est larbin, bourrique, ivrogne, et bien plus avare qu'un schmout ; il ne *lit rien*, il roule, chacun sa voiture comme aux USA, luxe, pognon, confort, art ménager – matérialisme absolu, *débile mentaux tous* hommes et femmes – vacances, vacances – ils ne parlent que des vacances »… Il a vu Michel SIMON et ARLETTY : « ils se disent absolument *persuadés* qu'en 3 ans de film ici tu ferais fortune – que tous les producteurs te réclament dont un nommé *Becker*. Tout est schmout c'est vrai mais *si admis si entendu* qu'on ne voit aucune réaction. Il n'y a ni résistances ni résistants donc aucun conflit. Ça va de soi. Hier j'ai été entendre Simon et Arletty lire le *Voyage* en microsillon – tout ce studio était schmout – fort civil, fort poli, fort avenant – on m'a très bien reçu – comme le peau rouge est reçu aux États-Unis – un *ancêtre* ! » Il s'enfonce dans la misère : « Les jeunes n'ont jamais entendu parler de mes ours. Consigne du silence absolu. […] Pour toi c'est différent – tu n'as pas écrit *Bagatelle* et tu peux servir par ta présence et ton génie à repomper les films de Lazareff qui battent de l'aile faute de vrais artistes. […] Moi et Lucette on en terminera quand on n'aura plus de raviolis – avec les animaux – 6 chiens 2 chats 2 tortues – sans pataquès ? Salut Patrie de larbins donneurs fumiers ! Patrie de J. d'Arc et Vercingétorix ! Usine à Cauchons ! […] Mon bon tuberculeux défenseur polémiste Albert PARAZ est en clinique […] Encore un qui va partir ! »…

30 août. « Je ne vends plus un livre, saboté que je suis par ordre de la Lica chez tous les libraires et par mon propre éditeur Gallimard semi youtron – et dont la boutique est youtre 100 p 100 et coco et mascaille et pedoc et culbenite. Toutes les bonnes chapelles – et toutes pour m'étrangler absolument. En médecine : 0 – je suis trop vieux et saboté par les mêmes cliques – affiches coco : traître, porno, antisémite – rien n'a manqué […] Les très rares malades je les soigne à l'œil. Le studio de Lucette nous revient à 2 millions nous ne les regagnerons jamais – mais cela lui évite le désespoir. […] 62, aux cerises, fils ! Ça irait si j'étais pas damné par ce con de tapin à foutre en transe à mon âge pour tartiner une historiette dont tout le monde se branlera, évidemment… qu'ils s'en branlent eh que je m'en tape !.. mais la note du gaz ? l'électricité ? les nouilles ? Je me fais l'impression des vieux acrobates du Medrano qui tiennent plus du tout à monter à 25 m. faire des équilibres… que c'est marre ! marre ! »…

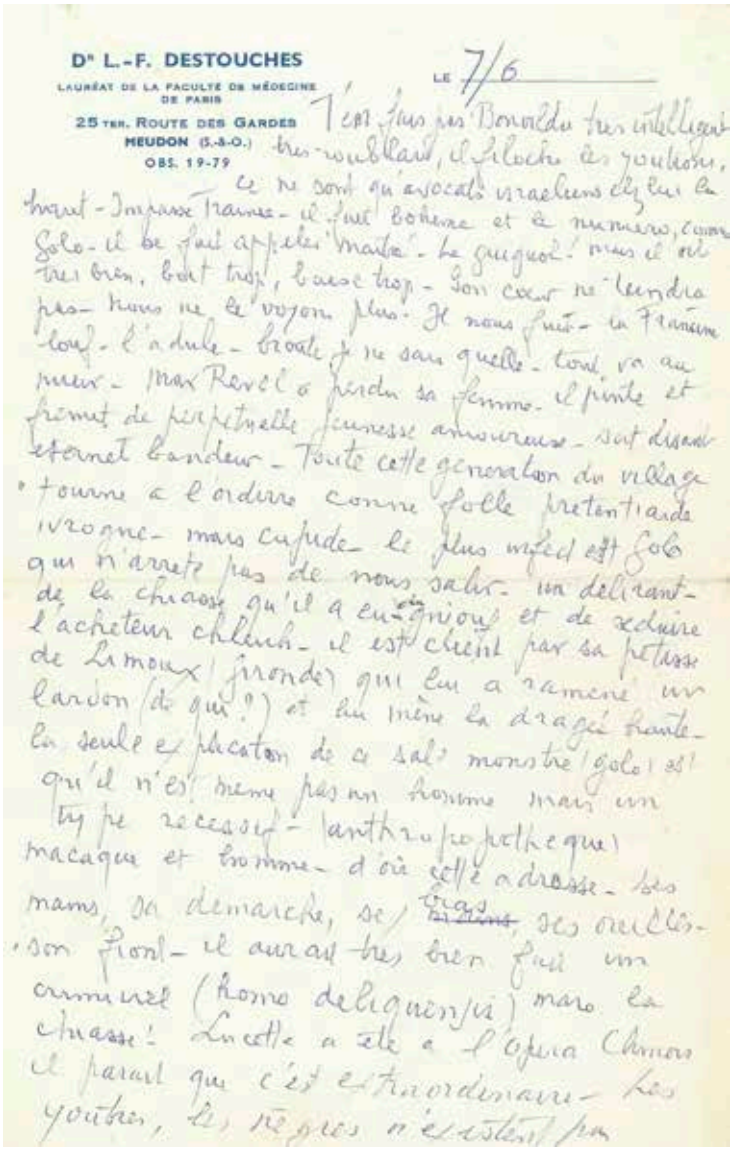
Dr L.-F. DESTOUCHES
LAURÉAT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
25 ter, ROUTE DES GARDES
MEUDON (S.-&-O.)
OBS. 19-79
LE 7/6

407. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 4 L.A.S. « Louis » ou « LF », [Meudon juin-octobre 1956], à Robert LE VIGAN ; 2 pages in-8 chaque (la 1ère à son en-tête *Dr L.-F. Destouches*). 1 500 / 2 000 €

Lettres inédites à l'acteur.

7 juin. Nouvelles de « Bonvildu » [Jean Bonvilliers], Max Revol… « Toute cette génération du village tourne à l'ordure conne folle prétentiarde ivrogne – mais cupide – le plus infect est Golo [GEN PAUL] qui n'arrête pas de nous salir – un délirant – de la chiasse qu'il a eu – du gniouf et de séduire l'acheteur chleuh […] il n'est même pas un homme mais un type récessif (anthropopithèque) macaque »… Impressions de Lucette sur l'opéra chinois… Ce sera bientôt la guerre, « la barbarie définitive »…

17 juin. « T'en fais pas pour PEYREFITTE, bien enculedosse, comme Charbonnière et Bidault et Rasmussen ministre Aff. Étrangères danois à l'époque qui m'a tenu 2 ans en reclus et menottes pour me faire crever – mes larmes plutôt aux cobras qu'aux hommes, fils ! […] Il s'agit seulement de savoir quand sera la grande déportation. Je dis US et URSS parfaitement d'accord. Cette Vranze est putride et contagieuse. On l'éparpillera. La vie matérielle même aux nouilles est devenue *ruineuse*. Ils ont rendu les produits de base inabordables – mais le superflu, l'auto, les vacances, la Côte d'Azur prennent tout à *credo* ! Tu ne peux plus circuler dans Paris – c'est un garage. Les autos circulent sur les trottoirs […] Le sexe n'intéresse plus que les touristes […] Picasso une valeur "mieux qu'or" – tu ne le reconnaîtrais pas si tu revenais »…

26 juillet. Déplorations sur la France et l'Europe… « Pour les vieux, persécutés dans mon genre, c'est la nouille au cyanure. On y va !… et dans l'extrême fatigue… un surmenage grotesque… »…

3 octobre. « Fiston tu le sais tous ces gens-là sont autant de Pères UBU, là-bas ou en Europe, ou en Asie. Le tout est de ne pas se laisser prendre ni dans leurs guerres ni leurs soi disant Révolution ! il en était ainsi dans les cavernes il en sera ainsi en l'an 10 000 ! Hélas pour nous, surtout pour moi, toute cette sagesse est inutile. Cuit le bonhomme ! Ici tout est égoïsme et crapulerie *absolue* – et les Russes sont pires je crois. Les ytres tripotent grossièrement dans toute cette merde, sans aucun mal ! personne moufte »… Il a vu André JACQUOT (qui était à Sigmaringen avec Céline) : « il gagne 500 sacs par mois, médecin d'usine, à ne rien foutre, comme Duclaux – il a la nostalgie de DÉAT – du RNP ! de la déportation ! Un gros con, qui bouffe comme 4 ! Transfuge joliment heureux […] Francmac pour sûr, s'est bien débrouillé ! admirablement ! Nous notre vie avec Lili est un martyre, la santé et l'âge et les ronds ! J'ai beau plus bouffer la vie est si coûteuse ! Je suis contré partout chez Gallimard – chez les libraires et en médecine. *On* entend bien que je crève »…

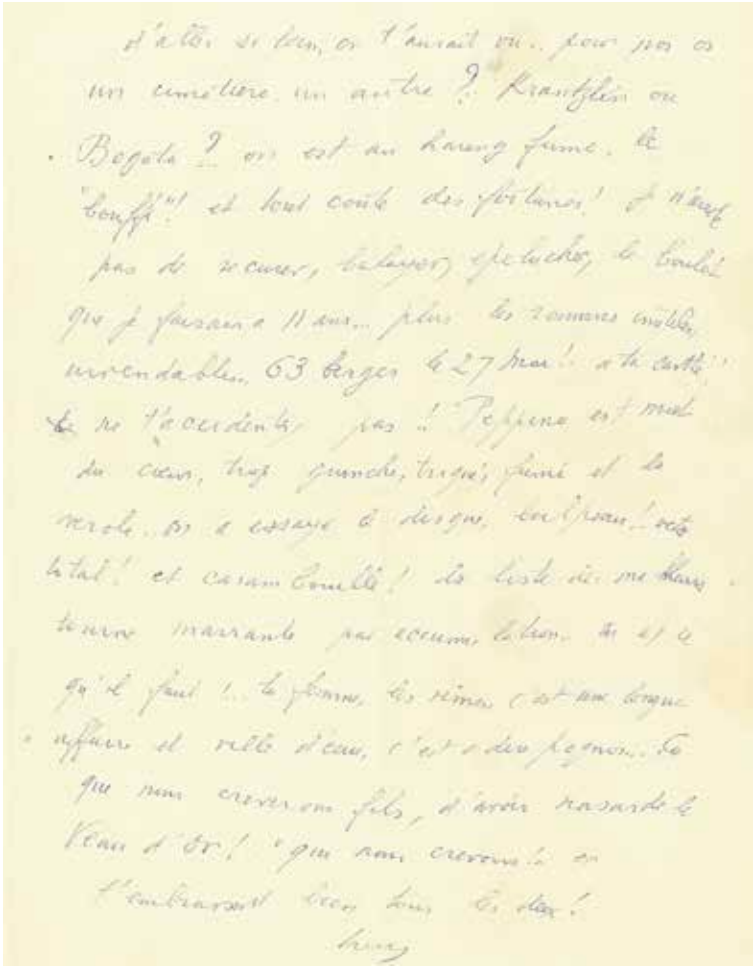

408. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. 2 L.A.S. « Louis » et « Lucette Ferdine », [Meudon] janvier-mai 1957, à Robert LE VIGAN ; 2 pages in-4 et 2 pages in-8. 1 000 / 1 200 €

Lettres inédites à l'acteur.

12 janvier. « Mon cher Vieux tu penses bien qu'on n'arrête plus de penser à toi ! Certaines aventures sont foutrement gravées dans la viande, on les emporte au trou, et elles vous emportent. Je ne t'écrivais pas, trop accablé par d'infinis inextricables ennuis… dont l'âge ! l'âge cette mort de tous les jours ! et les infirmités ! […] Quant au reste, boykott total, impossibilité de vendre un livre, de donner une consultation… […] Le pourrissement lent où les gens débrouillards sont parfaitement à l'aise, bien menteurs, lâches, tartufes, paresseux, donneurs… tous nos potes, fiston ! pas un pour racheter l'autre ! au pays de Vercingétorix et Jeanne d'Arc une seule espèce gagne, la bourrique fainéante ! […] On est au hareng fumé, le "bouffi" ! Et tout coûte des fortunes ! Je n'arrête pas de récurer, balayer, éplucher, le boulot que je faisais à 11 ans… plus les romans inutiles, invendables… 63 berges le 27 mai ! à ta santé ! »…

24 mai. « Tu as bien raison cher Vieux. Foutre du Lazare et les autres ! Si tu connaissais ceux d'USA ! cent fois plus youtres et mieux armés ! Il pèsera pas ! Del Duca, un aristo, qui possède ici une énorme "presse du cœur" avec 1000 camions, gares routières etc. a essayé N. York, il s'est fait éjecté, merdeux ! perdu des millions ! pas le poids ! Lazare bouffera la merde aussi ! Ça nous est bien égal ! On est plus dans la corrida ! qu'ils s'en cornent tous ! » Quant à « Bouilledouille, damné de la quequete et du rouquin ! il imite Gen Paul ! 4 vagins par jour et 12 litres ! C'est un faible son cœur tiendra pas, il veut trop jouir – mais je crois qu'il réussira dans la barbouille, il est très roublard. […] Pour notre compte Lucette et moi c'est la schtiarbe en dépit de bien, d'énormément, d'inimaginables humilités, productions, et nouilles et eau pure, sardines rares ! Écrasés de calomnies, haines. Sabotage systématique. La NRF est un ghetto coco pédérastique. On m'y étouffe acharnement… et idiotement en plus. […] La vie est très chère, et les impôts écrasent tout – on ne vous laisse *rien* – moi je n'ai que des dettes – pour en finir moi et les bêtes c'est une question de cyanure bien pur bien sec. Pas à "la Laval" ce juif abusif ! Ils se gratteront encore longtemps avant d'envoyer leurs bombes ! la chiasse ! Ouest ou Est la même ! la peur du "*désordre*" surtout ! Une nuit de "*désordre*" fait lever 5 ou 6 Césars par village ! Césars noirs jaunes rouges ! pas de Lazar qui comptent méli-mélo ! la pagaïe atomique ! »…

409. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. L.A.S. « Destouches » [Meudon], 15 août [1957], au journaliste Jean DAUVEN ; 1 page et demie sur papier jaune, enveloppe avec son cachet encre. 400 / 500 €

Il le remercie de l'envoi de *Science et Vie*. « L'homme que j'avais vu sur *Biller Blad* [?] était beaucoup plus nettement "pris" avec bonnet, sa tête ! Ceci pour renseignement technique ! A mon tour je voudrais pouvoir vous donner des précisions sur cette Taverne anglaise engloutie ! Mais cloué que je suis ici je ne puis aller à l'Ambassade et à leur bibliothèque »…

410. **Louis-Ferdinand CÉLINE**. MANUSCRIT autographe pour ***D'un château l'autre***, [1957] ; 16 pages in-4 (27 x 21 cm). 1 500 / 2 000 €

Manuscrit de travail, abondamment raturé et corrigé, d'un épisode du roman publié en 1957.

Rédigé au stylo-bille bleu au recto de feuillets de papier filigrané Navarre, le manuscrit est abondamment raturé et corrigé ; paginé de 226 à 241, il correspond environ aux pages 122 à 129 de l'édition de la Bibl. de la Pléiade (*Romans 1957-1961*), mais présente d'importantes variantes et de nombreux passages inédits. Céline se lamente

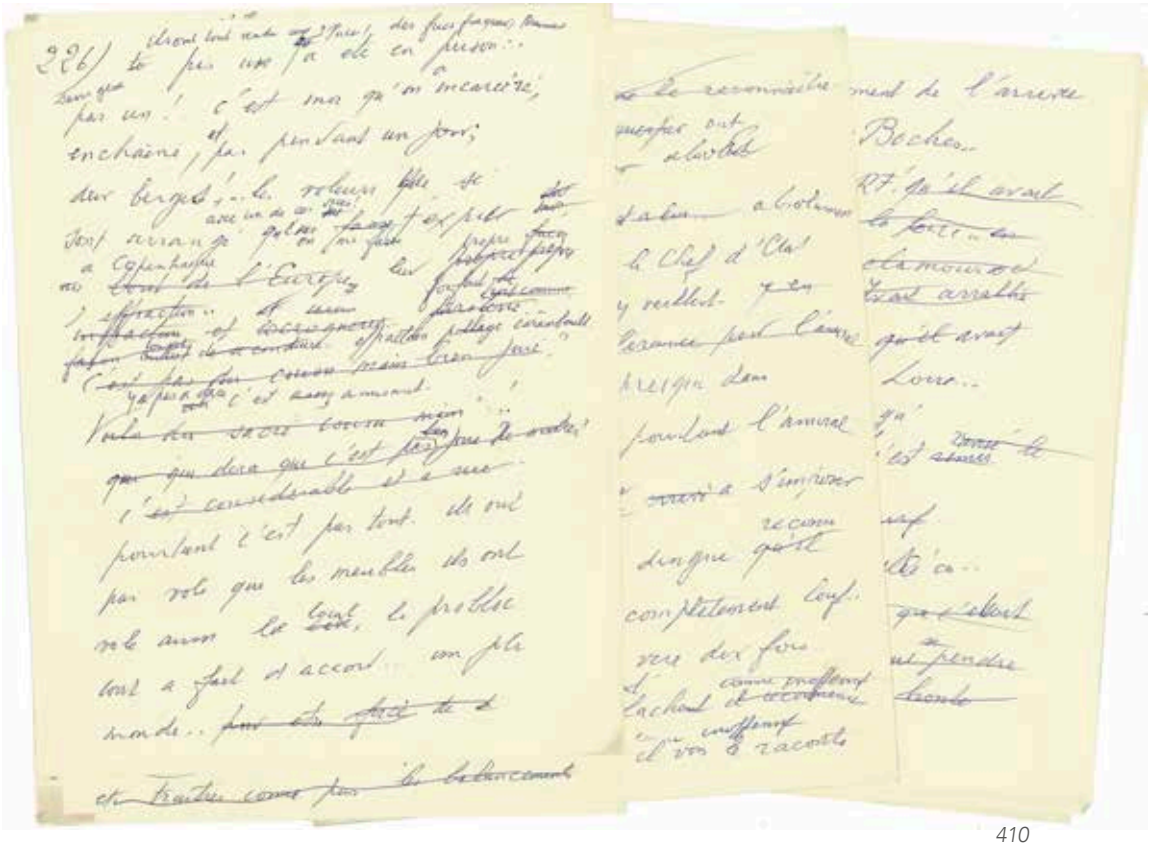

410

sur son sort… « C'est moi qu'on a incarcéré, enchaîné, et pas pendant un jour ; deux berges !… les voleurs se sont arrangé qu'on me fasse expier à Copenhague leur propre forfait [...] Comme on voit que la Justice est faite à certains moments de l'Histoire elle fout les volés en tole et les voleurs sur le pavoi »… Il parle de Gaston GALLIMARD : « Gaston qui me maquerote, sabote, abruti par les bénéfices, de moi qui bosse, abruti par les efforts »…

Céline raconte alors la promenade du Maréchal PÉTAIN à Sigmaringen, veillé par Debeney… L'amiral CORPECHOT, « dingue reconnu, dingue complètement louf [...] Corpechot, promu amiral, de rédacteur… amiral… ça y était monté à la boule »… Céline revient à Gaston GALLIMARD : « Le travail pour Gaston c'est le caissier… toucher. [...] Je vous demande un peu quoi donc d'autre Gaston pourrait foutre ? pas plus que son loucoum PAULHAN d'aller me couper mes nouvelles ? »… Suit l'évocation de l'étable où l'on enferme à Sigmaringen « les filles mères… les femmes sans mari… des grossesses de 6 mois au moins ! » Elles s'échappaient pour aller retrouver les troufions qui les pelotaient, leur donnaient à bouffer, en chantant « Lili Marlene »…

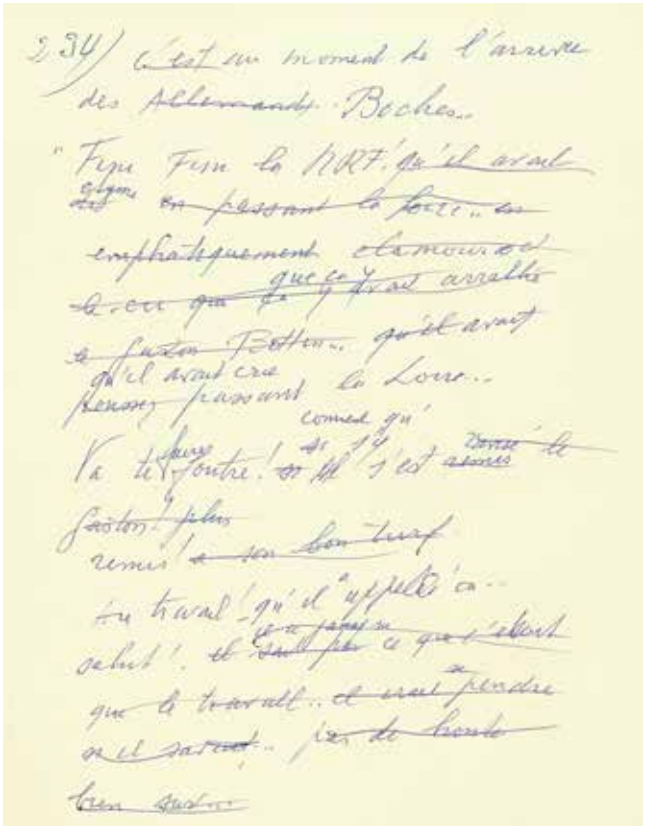

On joint 2 autres pages autographes (in-4), avec ratures et corrections. – P. 332 [Pl. 83], elle met en scène Émile et Le Vigan (« La Vigue ») au sujet de la barque à Caron. – P. 716 [Pl. 170] : « De voir Laval et sa femme. Ils s'occupaient plus du mort plus du tout… c'est Laval qu'était l'intérêt… ils lui posaient des questions — si ça serait bientôt fini si les allemands gagneraient perdraient… »

Merci à Jean-Paul Louis pour sa relecture amicale et attentive. T.B.

411. **Blaise CENDRARS** (1887-1961). L.A.S., 21[IX.1951], à Georges PILLEMENT ; demi-page in-8, enveloppe. 50/60€

« C'est avec joie que nous viendrons vendredi 28 à 20H. Ma main amie »…

412. **René CHAR** (1907-1988). POÈME autographe signé « R.C. », ***Sur le tympan d'une église romane*** ; demi-page in-4. 800/1000€

Poème de premier jet, avec de nombreuses ratures et corrections, et variante avec l'imprimé ; 7 vers.

Un des *Poèmes des deux années* (G.L.M., février 1955), repris en 1962 dans *La Parole en archipel.*

« Maison pour recevoir l'abandonné de Dieu,
Dos lapidé et bleu de pierres »...

De ce poème, né près de l'église de Notre-Dame du Lac, au Thor, René Char a raconté la genèse (Pléiade, p. 1251).

413. **René CHAR** (1907-1988). MANUSCRIT avec envoi autographe signé, ***Les Transparents***, *poème de René Char* ; 17 pages in-4. 400/500€

Copie calligraphiée à l'encre noire sur 17 feuillets de ce poème paru en mars 1949 dans le *Mercure de France*. Au verso du dernier feuillet, envoi au crayon de René Char : « Cher ami, Voici le poème. A bientôt R. Char ».

On a porté sur cette copie des indications typographiques.

414. **René CHAR** (1907-1988). L.A.S., Les Busclats 7 août 1966, [à son ami René de SOLIER] ; 1 page oblong in-8. 200/250€

« Sans nouvelles de vous depuis fort longtemps je m'interroge et je commence à m'inquiéter de votre silence. Mais peut-être êtes-vous simplement en vacances, avançant l'époque, dans les montagnes que vous aimez ? ». Il lui a fait envoyer son dernier ouvrage *Retour Amont* dédicacé, de chez Gallimard...

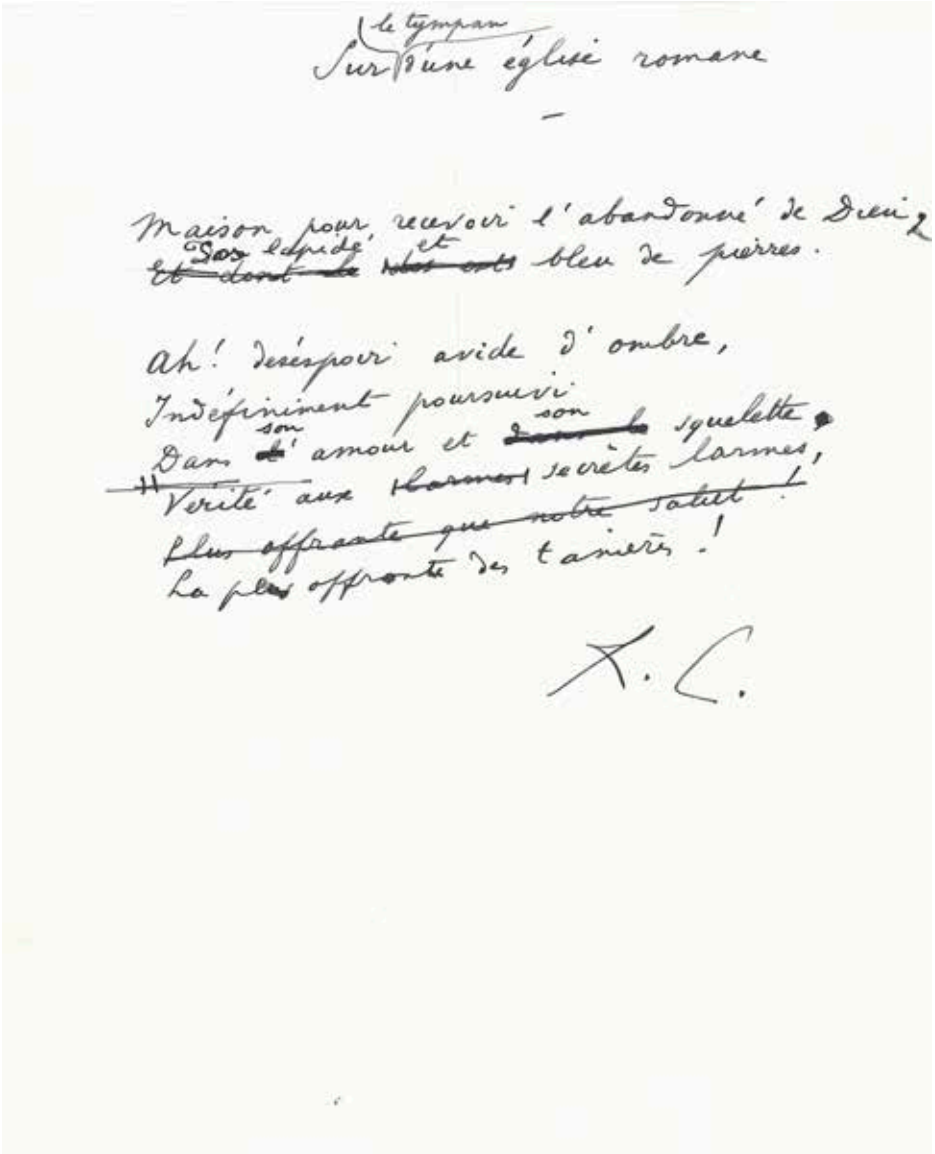
Le tympan
Sur une église romane

—

Maison pour recevoir l'abandonné de Dieu,
Dos lapidé et bleu de pierres.

Ah ! désespoir avide d'ombre,
Indéfiniment poursuivi
Dans son amour et son squelette,
Vérité aux secrètes larmes,
La plus offrande des tanières !

R. C.

412

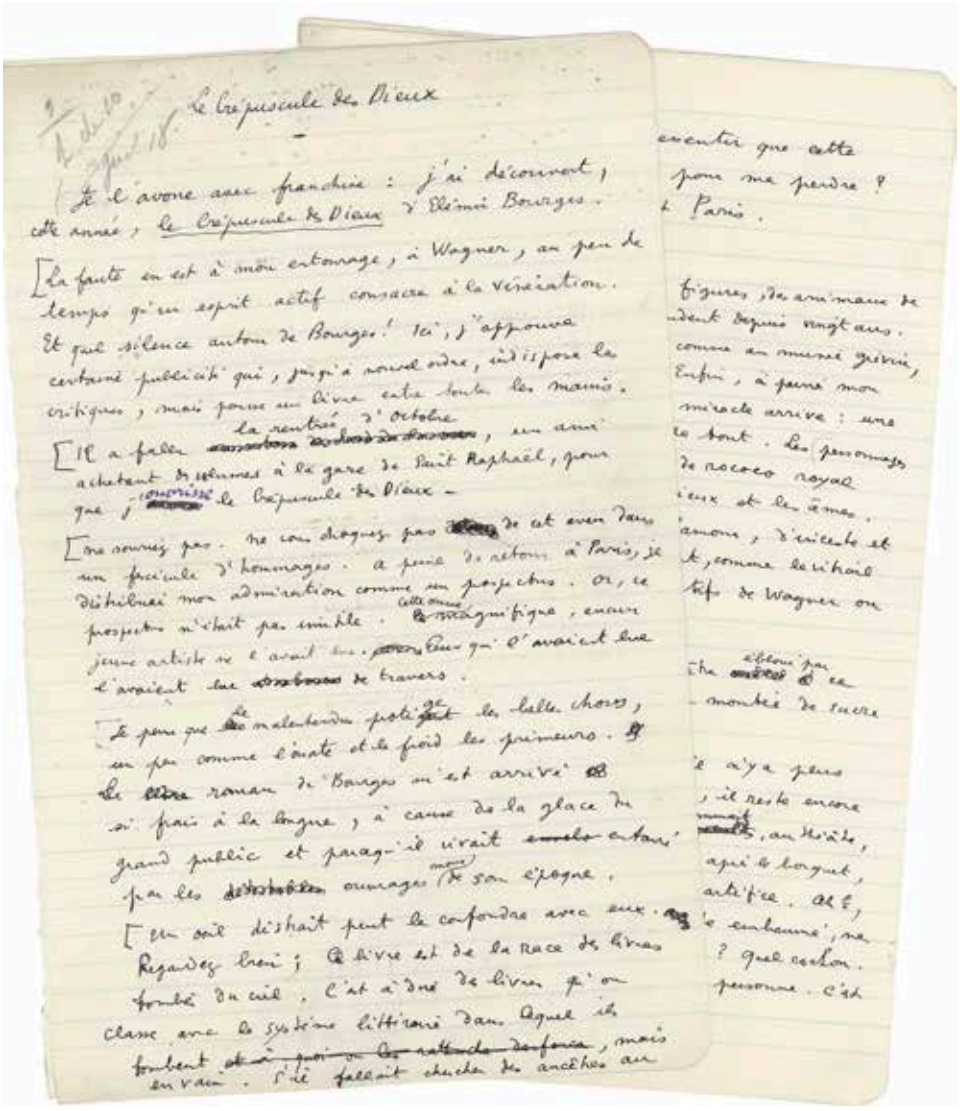

415. **Jean COCTEAU** (1889-1963). MANUSCRIT autographe signé, ***Le Crépuscule des Dieux***, [1923] ; 3 pages et demie in-fol. (quelques ratures et corrections). 1 000 / 1 200 €

Cocteau proclame son enthousiasme après la lecture du livre d'Élémir Bourges, *Le Crépuscule des Dieux*, qu'il vient de découvrir (l'article a été publié dans la revue *Le Divan* en avril 1923).

Après avoir expliqué cette lecture tardive par le silence et le malentendu autour de Bourges, Cocteau pense « que le malentendu protège les belles choses, un peu comme l'ouate et le froid les primeurs. Le roman de Bourges m'est arrivé si frais à la longue, à cause de la glace du grand public [...] ce livre est de la race des livres tombés du ciel. [...] S'il fallait chercher des ancêtres au *Crépuscule*, j'écrirais : Eschyle, Shakespeare, Gobineau. Avec le *Diable au Corps* de Raymond RADIGUET, une pierre blanche nous est tombée du ciel. Aussitôt les cuistres travaillent. L'un y trouve de petites taches. L'autre l'apparente aux pierres voisines. D'autres encore, ne pouvant l'apparenter à rien, déclarent que c'est une pauvre pierre, une pierre quelconque, car l'incomparable échappe aux critiques dont le travail ne s'appuie que sur des comparaisons. *Le Crépuscule des Dieux* n'est pas une pierre blanche, mais, avec lui, un lustre nous descend du ciel. Un lustre de cristaux, de gaz, de bougies. Un lustre devant quoi je reste bouche bée, comme un enfant pauvre pleure devant un arbre de Noël. Pour un enfant un arbre de Noël devient vite une forêt. J'y pénètre. [...] Toute poésie me touche dont le point de départ est anti-nébuleux. Or, je sens que dans le palais vers lequel je marche, les carrosses naîtront de citrouilles, les valets de souris et les chevaux de rats. [...] Les personnages de cire bougent. Une sorte de rococo royal contourne richement les lieux et les âmes. Des perspectives d'égoïsme, d'amour, d'inceste et de mort, se font et se défont, comme le vitrail du kaléidoscope, sur des motifs de Wagner ou d'Offenbach. D'un bout du livre à l'autre je vais être ébloui par ce jouet fabuleux, par cette pièce montée de sucre et de poison »... Cocteau est allé, en « admirateur tardif », rendre visite avec Lucien Fabre à Élémir Bourges, « et, pour la première fois, je n'ai pas trouvé ridicule d'appeler un écrivain : mon cher maître ».

On joint la L.A.S. d'envoi de cet article (1 page in-4), priant de revoir les épreuves avec L. Fabre, « car j'ai fait cet article en ayant de la fièvre et il doit être bourré de fautes ridicules ».

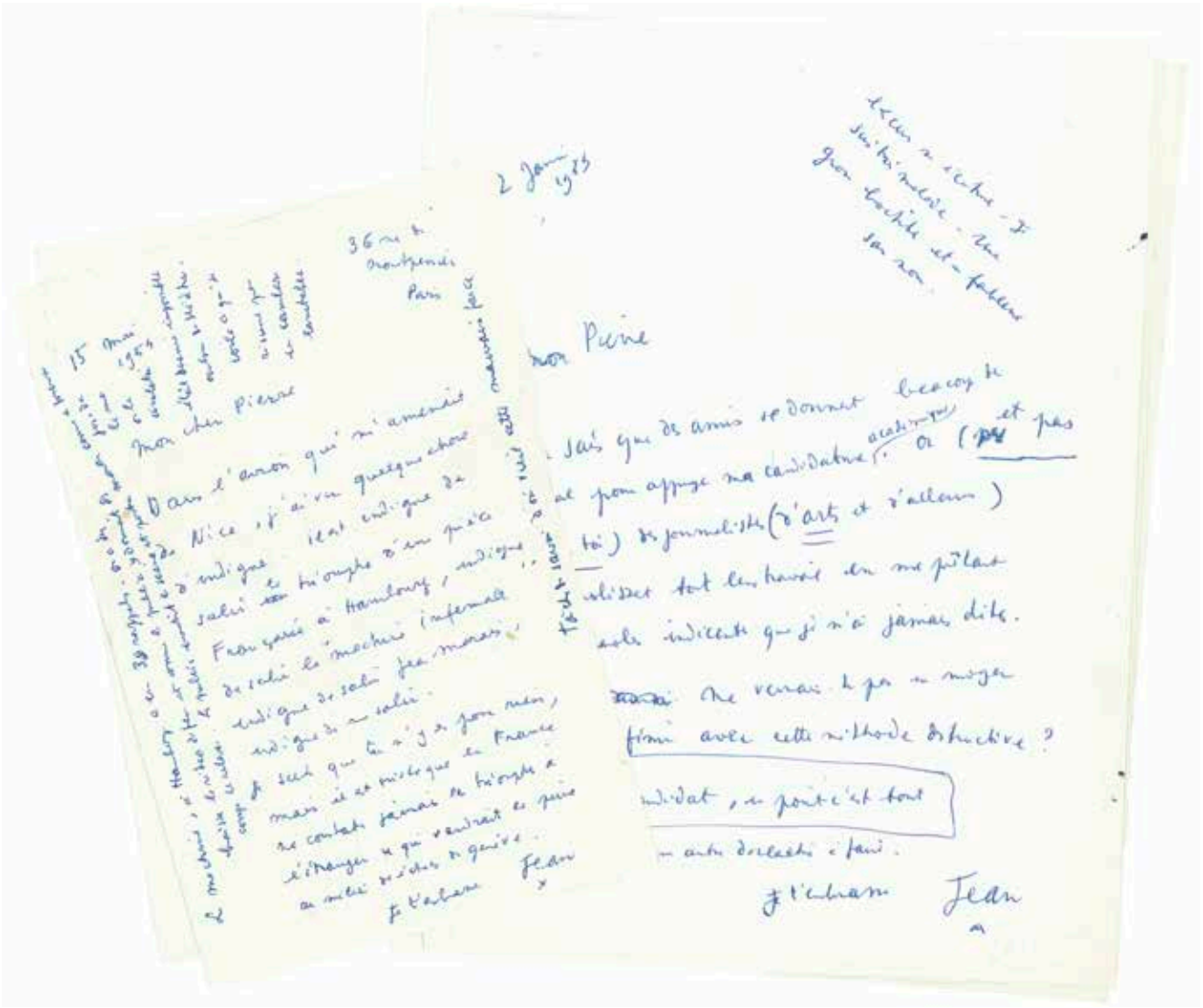

416. **Jean COCTEAU** (1889-1963). 17 L.A.S., une carte postale a.s. et un télégramme, 1954-1963, à Pierre LAZAREFF, directeur de *France-Soir* et de *France-Dimanche* ; 18 pages in-4 ou in-8, 2 enveloppes (avec 7 doubles dactyl. de réponses). 2000/2500€

Correspondance au directeur de *France-Soir* et de *France-Dimanche*, pour lui demander des explications, des insertions ou des rectificatifs.

15 mai 1954. il s'insurge contre un article : « Il est indigne de salir le triomphe d'une pièce Française à Hambourg, indigne de salir *la Machine infernale*, indigne de salir Jean Marais, indigne de me salir » (Lazareff répond qu'il s'agit d'une erreur de traduction et le 17 mai, envoie l'article rectifié dont Cocteau le remercie). – *Janvier* ***1955*** : sur sa candidature à l'Académie française, appuyée par des amis qui se donnent beaucoup de mal : « Or (et pas chez toi) des journalistes (d'*Arts* et d'ailleurs) démolissent tout leur travail en me prêtant des paroles indécentes que je n'ai jamais dites. Ne verrais-tu pas un moyen d'en finir avec cette méthode destructive ? *Je suis candidat, un point c'est tout* » [il sera élu le 3 mars]. – *Octobre* : il se plaint d'un article de *France-Dimanche* qui, d'autre part, lui réclame son Discours de réception à l'Académie française « en style Peter Cheney » ; il presse Lazareff de lui certifier « que ce texte ne sera accompagné d'aucun commentaire ridicule ni d'aucune image propre à en défigurer la signification d'ordre purement linguistique »…

23 mars 1958 : il demande que soit inséré un rectificatif à la suite d'un article disant qu'il allait dessiner des cravates : « Très choqué par cette ridicule annonce d'un marchand de cravates, j'aimerais qu'on sache que ce genre d'entreprise ne me concerne pas ». – *29 avril 1959* : « Ce qui m'arrive est atroce. 15 journalistes sont venus à Milly me demander si la Princesse Margaret était chez moi. […] Les paroles qu'on me fait prononcer sont indécentes et ridicules. Je ne les ai jamais dites » ; il supplie de publier un rectificatif : « C'est pour moi toute l'Angleterre et Oxford qui sont en jeu »… – *9 septembre 1960*, après *Le Testament d'Orphée* : « Après cet extraordinaire marathon et le triomphe fait par les salles, je remercie *France-Soir* de me traîner dans la merde »…

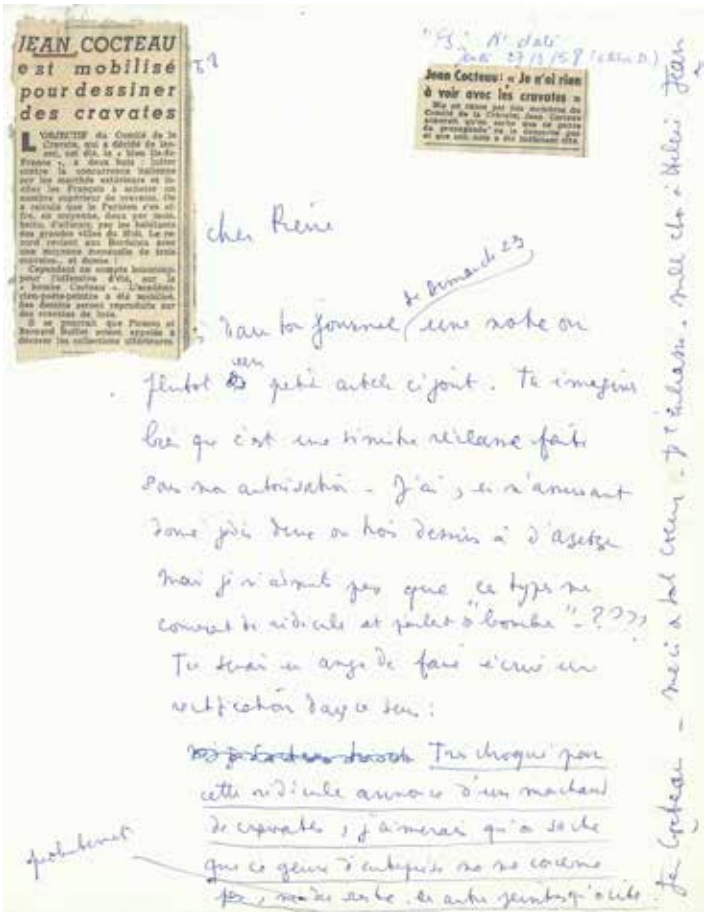

416

11 mars ***1961***. Fait commandeur de la Légion d'honneur, croulant sous le flot des félicitations, il demande à Lazareff s'il peut « leur dire ma gratitude par l'entremise de *France-Soir* ». – *10 mai* : de Marbella, il prie Lazareff de rétablir la vérité au sujet de la pièce *Cher Menteur* de Jérôme Kilby, dont il n'est que l'adaptateur : « En vérité, les auteurs véritables en France sont Maria Casarès et Pierre Brasseur, car on a l'impression qu'ils improvisent »…

16 juin 1963 : il est en convalescence chez Jean MARAIS, mais des journalistes étaient venus le voir : « Je n'étais pas encore capable de "paroles" et *Match* m'avait photographié au vol, entre le Palais-Royal et Jeannot » ; il embrasse Pierre et Hélène Lazareff « de tout ce pauvre cœur en désordre »… Etc.

On joint 2 L.A.S. à Hervé MILLE, de *France-Soir* : – *[31 décembre 1951]*, à propos de la polémique Cocteau-Mauriac sur la pièce *Bacchus* (article de Cocteau *Je t'accuse… Lettre ouverte à François Mauriac* joint) ; – *28 novembre 1953*, sur la mort d'Henry BERNSTEIN : « Le théâtre "littéraire" l'a tué […] Ses triomphes furent le triomphe de l'anecdote et du fait divers dramatique »…

417. **Jean COCTEAU** (1889-1963). DESSIN original à la plume ; 27 x 21 cm. 3 000 / 4 000 €

Garçon nu tenant une cigarette près de son sexe.



417

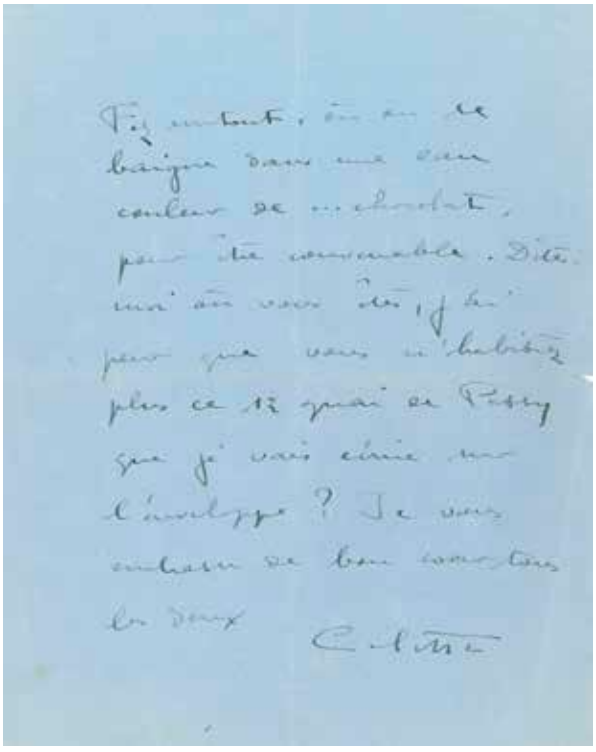

418

418. **COLETTE** (1873-1954). L.A.S., [1926, à Henri DUVERNOIS] ; 2 pages in-4 sur papier bleu à son adresse *69, boulevard Suchet* (lég. fentes aux plis). 400/500€

Elle le félicite [pour son roman *Morte la bête*]: « Que ce petit livre est considérable ! Quelle tristesse, que de charmes, et combien je le trouve beau »… Elle rentre du Maroc, « et il m'a fallu subir au retour l'empoisonnement qu'on gagne à des eaux putrides, celles de Fez surtout, où on se baigne dans une eau couleur de… chocolat, pour être convenable » …

On joint le tapuscrit signé d'une causerie radiophonique à Radio-Mondial, émission de la nuit du 28 au 29 janvier 1940 (5 pages et demie in-4).

419. **Marie CORELLI** (1855-1924) romancière britannique. L.A.S., *Stratford on Avon* 18 août 1901 ; 2 pages et demie in-8 à ses chiffre et adresse ; en anglais. 100/120€

Au sujet de ses chansons que ses correspondants ont achetées, auxquelles elle ne pense pas avoir quelque chose à changer, bien qu'elles soient de composition très simple, comme ce qu'elle écrivait quand elle était écolière… Elle aimerait avoir la permission d'en faire publier une dans un magazine à Noël…

420. **Léon DAUDET** (1868-1942). MANUSCRIT autographe signé, ***Le Mauvais Compagnon*** ; 7 pages in-4 sur papier bleu (découpées pour impression et recollées). 200/250€

Manuscrit d'une nouvelle, recueillie en 1948 dans *Quinze Contes* (Guy Boussac, 1948). Elle est dédiée à Mme Ménard-Dorian. Le manuscrit présente des ratures et corrections.

« Parmi tant de personnages inconnus ou fameux qui à cette époque fréquentaient notre maison un des plus assidus était Monsieur de Libourne ». Portrait de cet élégant et mystérieux personnage, qui va devenir le professeur de mathématiques de Joseph, le narrateur : « Ce diable d'homme, avec sa voix doucereuse et ses manières de chat, et ses cheveux bouclés, me faisait peur ». Joseph en vient à souhaiter sa mort : « plus que jamais la mort de Monsieur de Libourne devint le thème de mes ardentes prières »… Vint le moment où le père de Joseph décida de le mettre au lycée, malgré la campagne menée par le bizarre M. de Libourne…

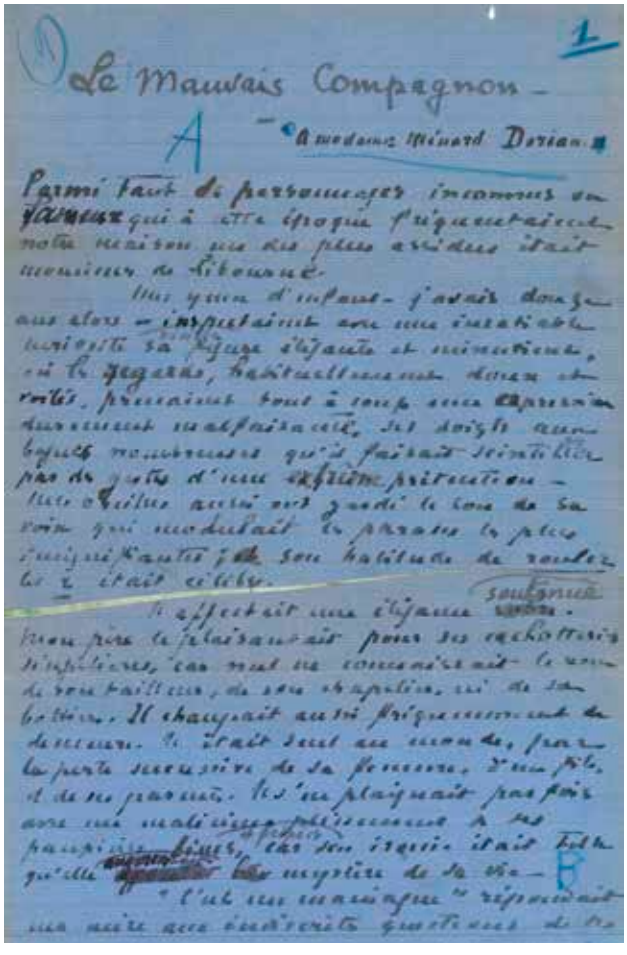
Le Mauvais Compagnon

420

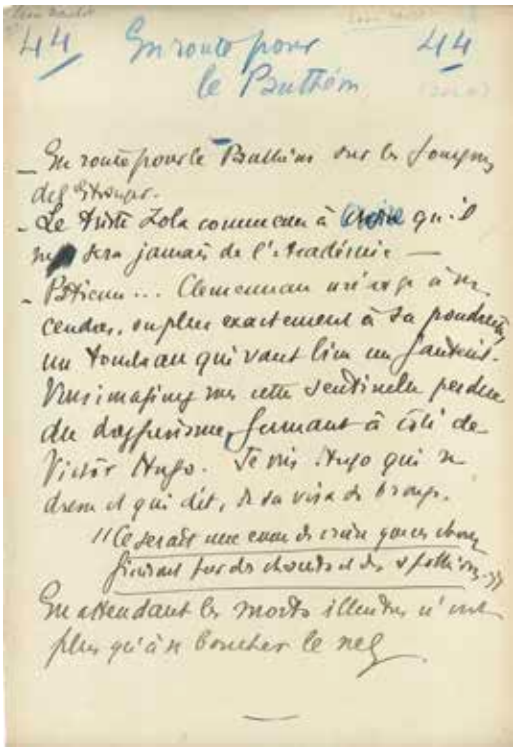

421

421. **Léon DAUDET** (1868-1942). MANUSCRIT autographe, ***En route pour le Panthéon***, [1908] ; 1 page in-fol. chiffrée 44. 100/150 €

Contre l'entrée de ZOLA au Panthéon.

« En route pour le Panthéon sur les fourgons de l'Étranger. Le triste Zola commence à croire qu'il ne sera jamais de l'Académie. – Patience… Clemenceau ménage à ses cendres, ou plus exactement à sa poudrette, un tombeau qui vaut bien un fauteuil. Vous imaginez vous cette sentinelle perdue du dreyfusisme, fumant à côté de Victor Hugo. Je vois Hugo qui se dresse […] En attendant les morts illustres n'ont plus qu'à se boucher le nez ».

422. **Joseph DELTEIL** (1894-1977). MANUSCRIT autographe, ***Le Vert-Galant***, [1931] ; 10 pages in-8 ou in-4, dans une chemise portant la signature de Delteil et le titre autographe. 800/1 000 €

Premier chapitre de cette biographie romancée de HENRI IV, qui a été publiée aux éditions Les Portiques en 1931 ; Delteil ne l'a pas recueillie dans ses « Œuvres complètes ». Le manuscrit, qui présente des ratures et des corrections, est fait de petits morceaux de papier collés les uns aux autres.

Dans ce premier chapitre, Delteil raconte avec verve et à sa façon la naissance du Béarnais et son enfance, et justifie sa « méthode » biographique : « c'est notre plaisir à nous de gratter l'Histoire, cette vieille dalle funéraire toute couverte de plâtre, de mousse, de bouses de vache, notre plaisir d'y chercher parmi la pierraille où nous jouions aux osselets et où nous attrapions à l'affût le féerique lézard gris, d'y chercher enfantinement un simple tibia, un battement de cœur. Le "Béarnais", "Nouste Enric" : parbleu ! Oncques ne me suis plaint d'une image, fût-elle d'Épinal. Et je ne me sens pas iconoclaste pour un sou ». Delteil veut retrouver le secret de l'« âme caprine, libre et crucifiée » d'Henri IV, il veut « inventer » « l'Histoire psychologique ». Le manuscrit se clôt sur une évocation de la chasse et une savoureuse cueillette des cèpes...

On joint une L.A.S. de Delteil, La Tuilerie de Massane (1971), à un jeune poète, Yvon Conéjéro.

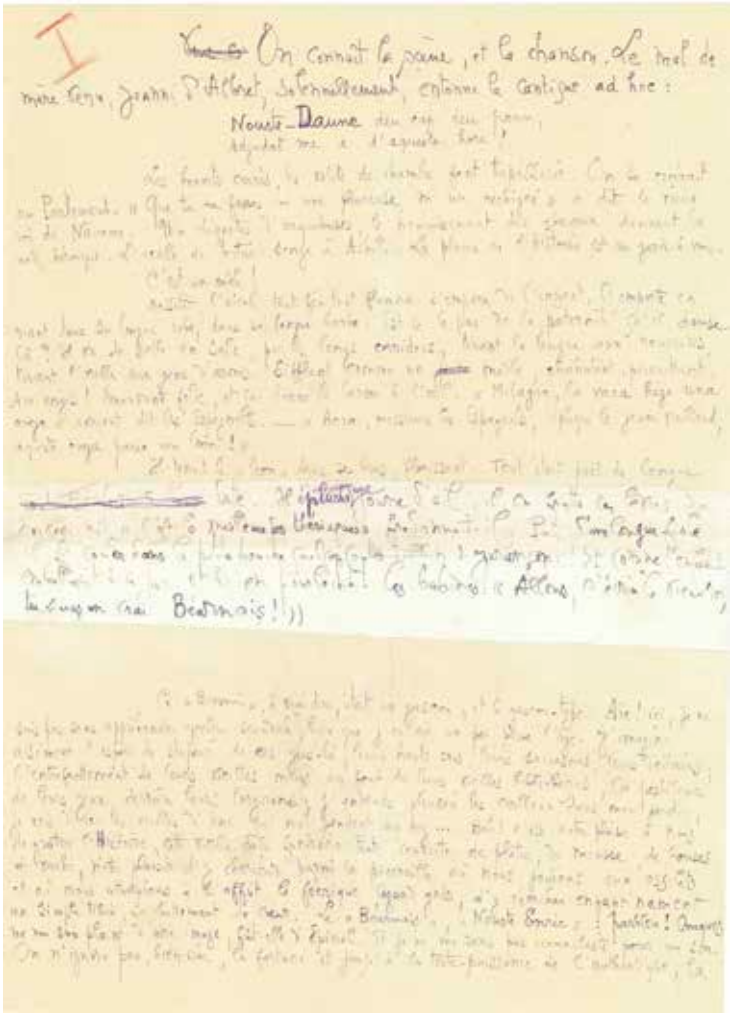

422

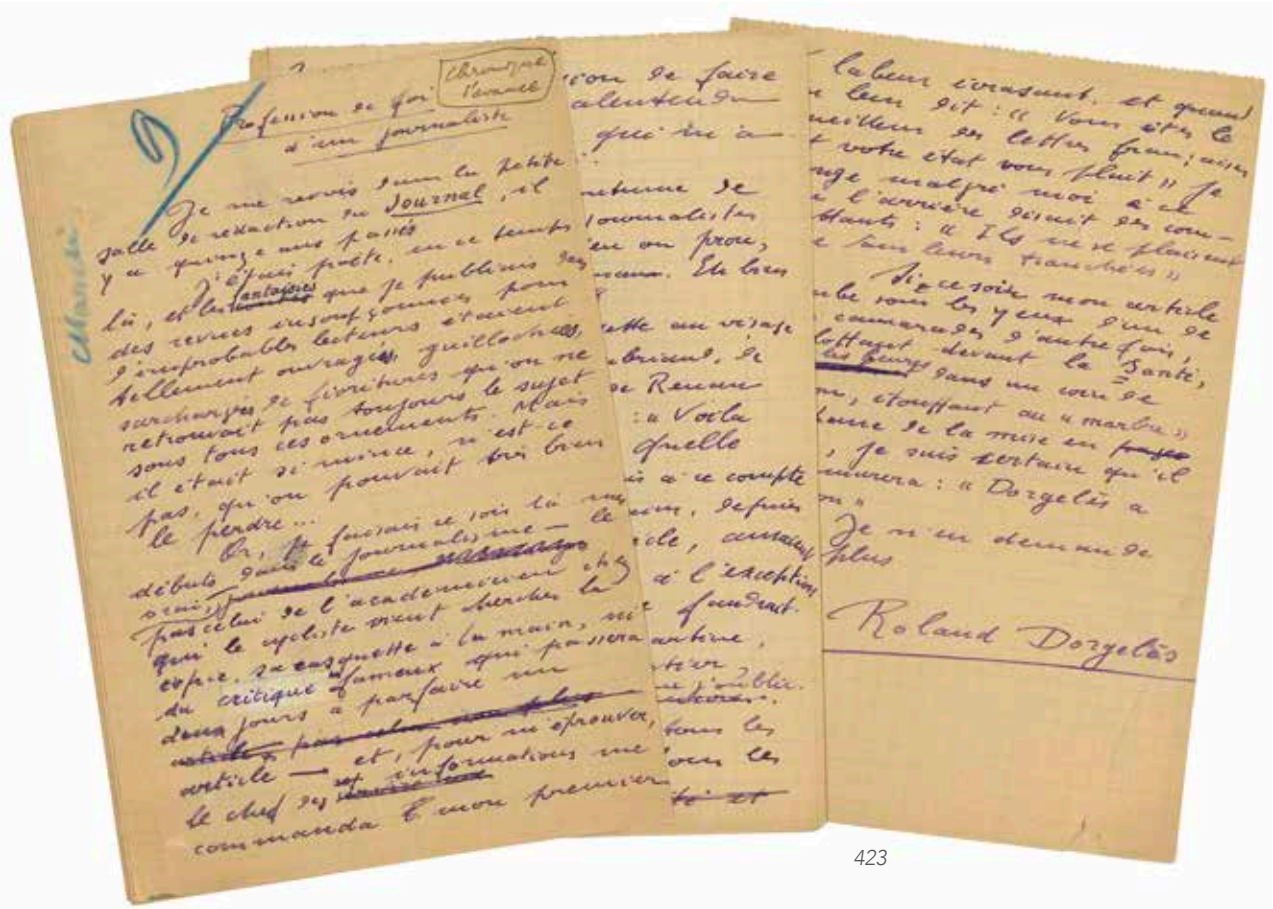

423

423. **Roland DORGELÈS** (1886-1973). MANUSCRIT autographe signé, ***Profession de foi d'un journaliste*** ; 12 pages in-8 avec ratures et corrections. 400/500€

Dorgelès raconte avec esprit ses débuts de journaliste au *Journal* ; il explique ce qu'est pour lui le journalisme, et les rapports entre le journalisme et la littérature.

On joint une L.A.S. à BINET-VALMER (à en-tête *Association des Écrivains Combattants*).



424

424. **Georges DUHAMEL** (1884-1966). TAPUSCRIT signé avec corrections autographes, ***Le Voyage de Patrice Périot***, [1950] ; titre autographe et 257 feuillets in-4, le tout cousu sous couverture de papier fort rouge, chemise demi-maroquin rouge, étui. 500/700€

Tapuscrit complet du roman publié au Mercure de France en novembre 1950.

Selon Émile Henriot (*Le Monde* 3 janvier 1951), « *Le Voyage de Patrice Périot* comptera parmi les meilleurs livres de Georges Duhamel, et c'est pour lui une belle rentrée dans le roman, depuis l'achèvement de la Chronique des Pasquier. Ce sont encore des "Mémoires imaginaires", comme aime dire Duhamel de ces écrits d'affabulation romanesque dont l'expérience personnelle a fourni la trame et le fond. C'est dire tout de suite la solide substance et l'intérêt humain de ce nouvel ouvrage, où l'auteur a mis beaucoup de lui, sans qu'il soit question, naturellement, d'autobiographie dans ces confidences transposées ».

Le savant biologiste Patrice Périot, chargé d'honneurs, savant engagé, signataire de toutes les pétitions, s'aperçoit un jour qu'il n'est plus libre et qu'il a été enrégimenté ; il veut reconquérir sa liberté. Il est aussi confronté à un drame familial, quand un de ses fils est retrouvé mort dans la Seine ; il s'est suicidé, mais la presse s'empare de

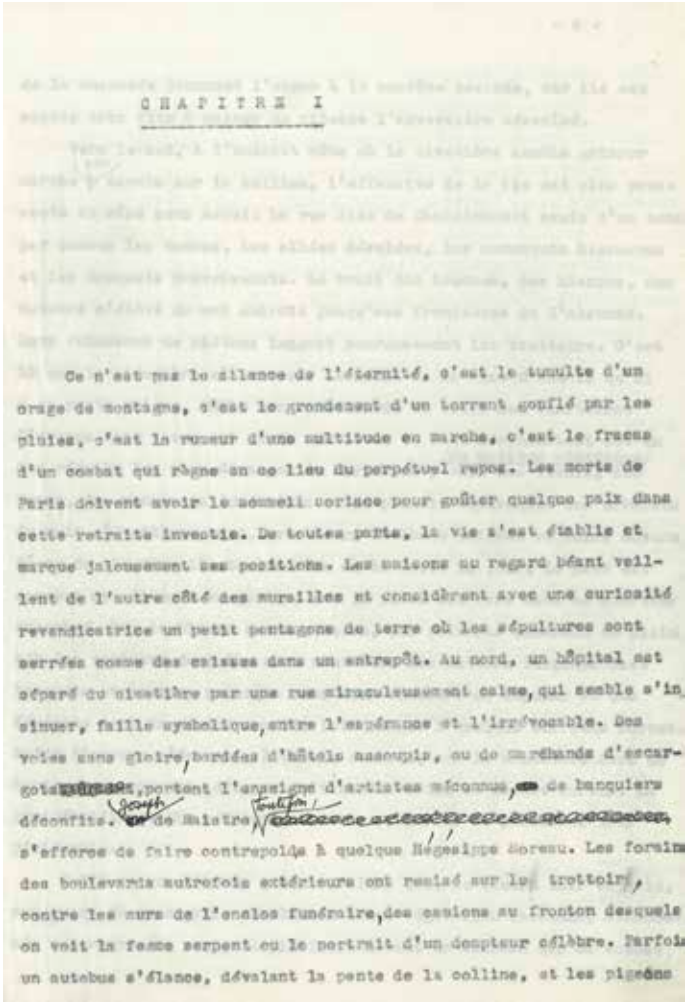

CHAPITRE I

Ce n'est pas le silence de l'éternité, c'est le tumulte d'un orage de montagne, c'est le grondement d'un torrent gonflé par les pluies, c'est la rumeur d'une multitude en marche, c'est le fracas d'un combat qui règne en ce lieu du perpétuel repos. Les morts de Paris doivent avoir le sommeil coriace pour goûter quelque paix dans cette retraite investie. De toutes parts, la vie s'est établie et marque jalousement ses positions. Les maisons au regard béant veillent de l'autre côté des murailles et considèrent avec une curiosité revendicatrice un petit pentagone de terre où les sépultures sont serrées comme des caisses dans un entrepôt. Au nord, un hôpital est séparé du cimetière par une rue miraculeusement calme, qui semble s'insinuer, faille symbolique, entre l'espérance et l'irrévocable. Des voies sans gloire, bordées d'hôtels assoupis, ou de marchands d'escargots, portent l'enseigne d'artistes méconnus, de banquiers déconfits. Joseph de Maistre, Toulouse, s'efforce de faire contrepoids à quelque Hégésippe Moreau. Les forains des boulevards autrefois extérieurs ont remisé sur le trottoir, contre les murs de l'enclos funéraire, des camions au fronton desquels on voit la femme serpent ou le portrait d'un dompteur célèbre. Parfois un autobus s'élance, dévalant la pente de la colline, et les pigeons

424

l'affaire et transforme cette mort en assassinat politique. Périot se demande « s'il a réellement été un bon père. Sa science même l'inquiète. Qu'est-ce que cette raison à quoi l'on aura tout sacrifié dans sa vie, qui n'est pas une raison suffisante pour expliquer l'immense mystère autour de nous ? Qu'est-ce que cette intelligence incapable de donner la paix ? Comment trouver la vérité quand professionnellement on ne croit à rien qui ne puisse être démontré ? » (E. Henriot). Son voyage intérieur mène l'agnostique vers la religion…

425. **Paul ELUARD** (1895-1952). L.A.S. « Paul », [1935 ?], à MAN RAY ; 1 page in-8 à en-tête *nrf*. 300 / 400 €

« TON ARRIVÉE ce sera un grand bonheur pour nous deux, mon Man, mon ami. Je travaille beaucoup ces temps-ci, à 4 conférences pour Septembre, à la Radio. On rêve de plus en plus d'habiter la province. À Tours, peut-être, mais c'est un secret ». Il lui annonce que le libraire et galeriste londonien Anton ZWEMMER « est preneur de 100 de tes albums à 1 $. [*Facile with Paul Eluard* (Paris, GLM, 1935) ?] Viens vite maintenant. Apporte au moins quelques-uns de tes travaux »…

426. **Paul ELUARD** (1895-1952). 2 L.A.S. « Paul », Vézelay [1942-1943], à Georges HUGNET ; 1 page in-8 chaque, enveloppes. 500 / 600 €

[11 février 1942]. Il l'avertit que le beau-frère de Christian ZERVOS passera récupérer les 20 vol. d'HOFFMANN pour les lui envoyer. « Merci de me garder le livre de BATAILLE. Si tu trouves des ex. du 1er vol. du *Livre ouvert*, garde-les moi. Pour la bande, fais tirer en rose (le rose du papier de couverture) sur papier blanc les mots : SECOND VOLUME. Ce n'est pas brillant, mais c'est clair (!!!) »…

9 mars [1943]. Ils rentrent à Paris vendredi soir « N'en informe personne, que j'aie le temps de te voir samedi après-midi. Le soir, je verrai Mr PICASSO. Dimanche soir, arrange un dîner (pas trop cher car je rentre démuni) avec qui tu veux. Enfin, en un mot, tu es le grand maître de nos sorties. Et je t'aime bien, et nous vous aimons bien, tu sais. Et je ne fais pas le voyage de Paris pour voir des étrangers. Rien que des amis ! »…



Le Cimetière des Fous

à Jeanne et Lucien Bonnafé

Ce cimetière enfanté par la lune
Entre deux vagues de ciel noir
Ce cimetière archipel de mémoire
Vit de vents fous et d'esprits en ruine

Trois cents tombeaux réglés de terre nue
Pour trois cents morts masqués de terre
Des croix sans nom corps du mystère
La terre éteinte et l'homme disparu

Les inconnus sont sortis de prison
Coiffés d'absence et déchaussés
N'ayant plus rien à espérer
Les inconnus sont morts dans la prison

Leur cimetière est un lieu sans raison.

Paul Eluard

St-Alban
1943

427. **Paul ELUARD** (1895-1952). POÈME autographe signé, ***Le Cimetière des Fous***, 1943 ; 1 page in-4. 1 500 / 1 800 €

Poème écrit sous l'Occupation à Saint-Alban en Lozère, où Eluard se cachait à l'hôpital psychiatrique du Dr Lucien BONNAFÉ.

Le poème se compose de trois quatrains et un monostique. Il a été publié dans la revue *Messages* (nouvelle série, 1944, cahier 1), et recueilli dans ***Le lit la table***, publié en Suisse au début de 1944.

Il est soigneusement écrit à l'encre noire ; le titre, la dédicace « à Jean et Lucien Bonnafé », ainsi que la date « St Alban 1943 » sont calligraphiés aux encres de couleur.

« Ce cimetière enfanté par la lune
Entre deux vagues de ciel noir
Ce cimetière archipel de mémoire
Vit de vents fous et d'esprits en ruine »…

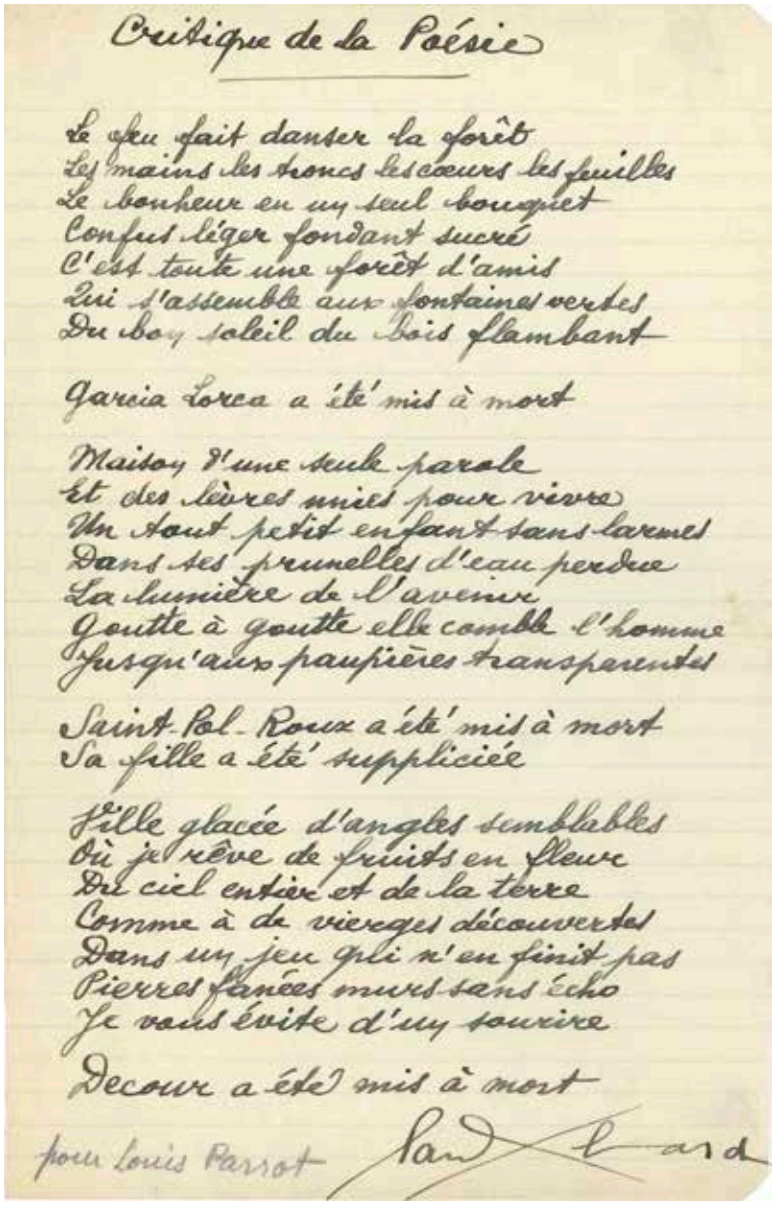

Critique de la Poésie

Le feu fait danser la forêt
Les mains les troncs les cœurs les feuilles
Le bonheur en un seul bouquet
Confus léger fondant sucré
C'est toute une forêt d'amis
Qui s'assemble aux fontaines vertes
Du bon soleil du bois flambant

Garcia Lorca a été mis à mort

Maisons d'une seule parole
Et des lèvres unies pour vivre
Un tout petit enfant sans larmes
Dans ses prunelles d'eau perdue
La lumière de l'avenir
Goutte à goutte elle comble l'homme
Jusqu'aux paupières transparentes

Saint-Pol-Roux a été mis à mort
Sa fille a été suppliciée

Fille glacée d'angles semblables
Où je rêve de fruits en fleur
Du ciel entier et de la terre
Comme à de vierges découvertes
Dans un jeu qui n'en finit pas
Pierres lancées murs sans écho
Je vous évite d'un sourire

Decour a été mis à mort

pour Louis Parrot — Paul Eluard

428. **Paul ELUARD** (1895-1952). POÈME autographe signé, ***Critique de la poésie***, [1944] ; 1 page petit in-4 sur papier ligné. 1 800 / 2 000 €

Très beau poème en hommage aux poètes martyrs, qui conclut le recueil ***Le lit la table***, publié en Suisse au début de 1944 ; il a été également publié dans *Poésie 44* (n° 20).

Éluard y évoque les morts de Garcia LORCA, de SAINT-POL ROUX (et le supplice de sa fille Divine), et de Jacques DECOUR.

Le poème, de 25 vers, est soigneusement écrit à l'encre noire ; les deux premiers vers présentent des variantes avec le texte publié.

« Le feu fait danser la forêt
Les mains les troncs les cœurs les feuilles
Le bonheur en un seul bouquet
Confus léger fondant sucré
C'est toute une forêt d'amis
Qui s'assemble aux fontaines vertes
Du bon soleil du bois flambant
Garcia Lorca a été mis à mort »…

Au bas du poème, Eluard a inscrit au crayon la dédicace : « pour Louis Parrot ».

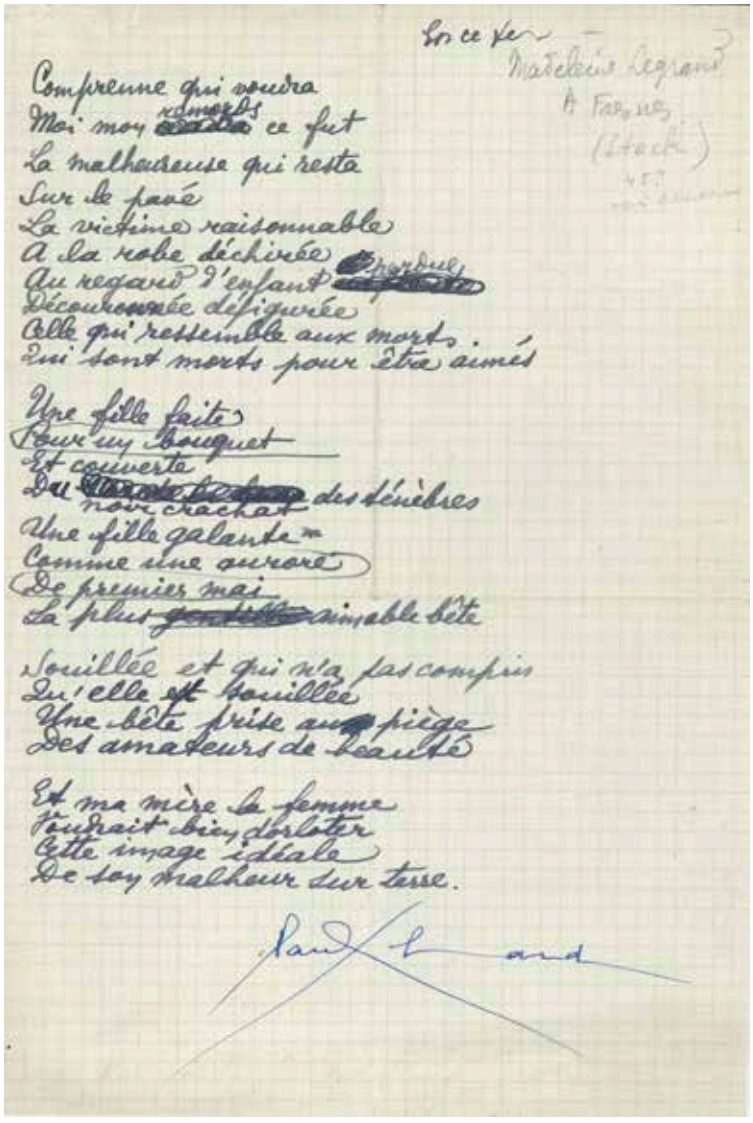

429. **Paul ELUARD** (1895-1952). POÈME autographe signé, ***Comprenne qui voudra***…, [1944] ; 1 page in-fol. 1 800/2 000 €

Manuscrit de travail avec ratures et corrections, à l'encre bleu nuit sur papier quadrillé. Le poème a été écrit **à la Libération, en réaction au supplice des femmes tondues**.

Il a été publié dans *Les Lettres françaises* le 2 décembre 1944, et recueilli dans *Au rendez-vous allemand* (Éditions de Minuit, 1944). Il compte 26 vers. En tête de ce brouillon, Eluard a inscrit les mots : « En ce temps » ; l'inscription sera développée dans l'édition : « En ce temps-là, pour ne pas châtier les coupables, on maltraitait des filles. On allait même jusqu'à les tondre ». On a noté au crayon, en tête, le nom de « Madeleine Legrand à Fresnes ».

Le poème a été cité avec émotion par Georges Pompidou lors d'une conférence de presse le 22 septembre 1969, en réponse à une question sur l'affaire Gabrielle Russier.

« Comprenne qui voudra
Moi mon remords ce fut
La malheureuse qui resta
Sur le pavé
La victime raisonnable
À la robe déchirée
Au regard d'enfant perdue
Découronnée défigurée
Celle qui ressemble aux morts
Qui sont morts pour être aimés »…

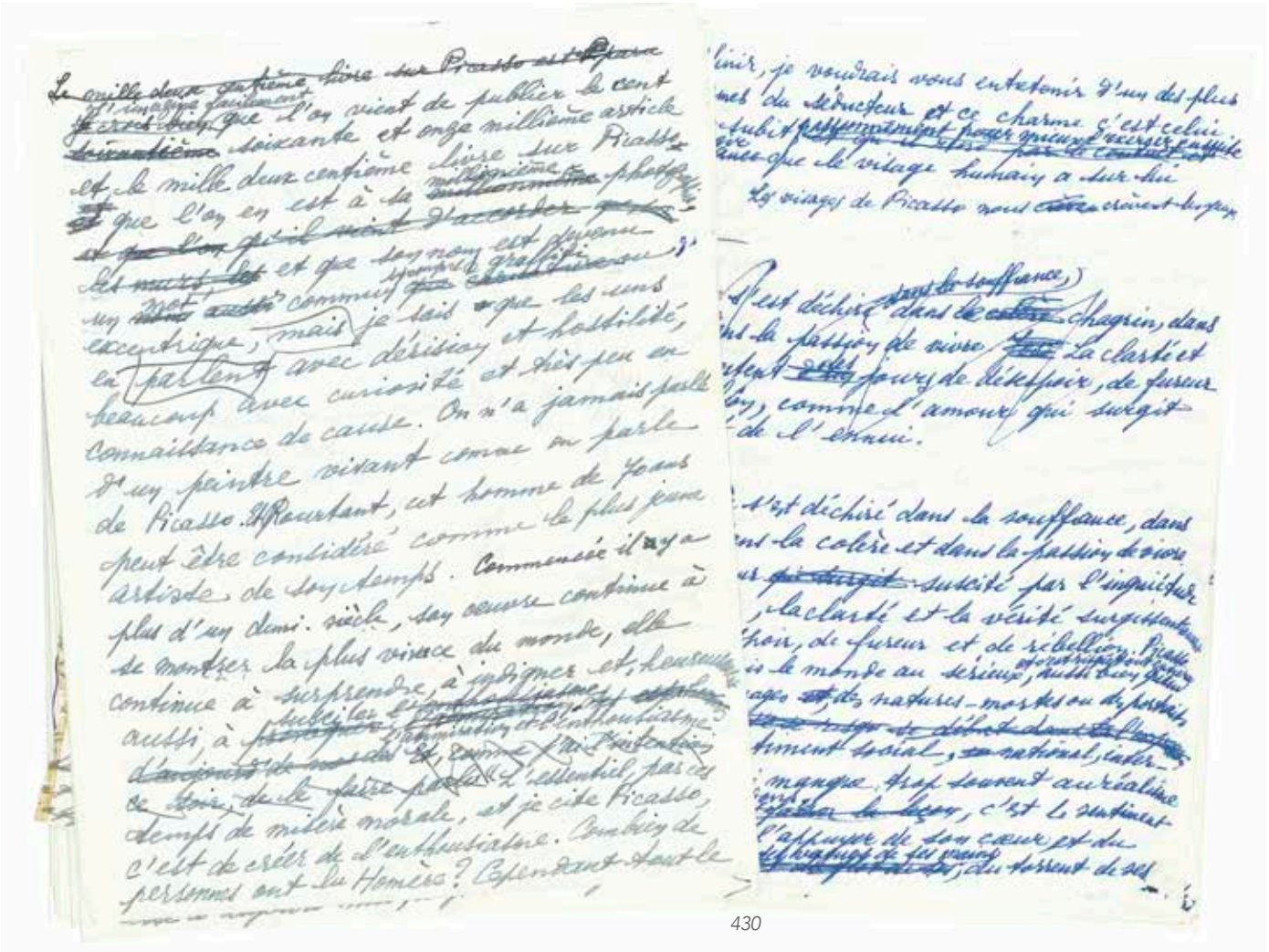

430

430. **Paul ELUARD** (1895-1952). MANUSCRIT autographe, [***Picasso***, 1951] ; 9 pages et quart sur 10 feuillets in-4 (un feuillet déchiré et recollé au scotch). 1 500 / 1 800 €

Brouillon de conférence sur Pablo PICASSO (prononcée à Londres le 18 octobre 1951 ; un important fragment en a été publié, sous le titre « Le plus jeune artiste du monde », à la « une » du numéro des *Lettres françaises* du 25 octobre 1951, portant en bandeau : « Picasso a 70 ans »).

Ce manuscrit, à l'encre bleu nuit ou au stylo bleu, présente de nombreuses et importantes ratures et corrections.

« J'imagine facilement que l'on vient de publier le cent soixante et onze millième article et le mille deux centième livre sur Picasso, que l'on en est à sa millionième photographie et que son nom est devenu un mot commun […] On n'a jamais parlé d'un peintre vivant comme on parle de Picasso. Et pourtant, cet homme de 70 ans peut être considéré comme le plus jeune artiste de son temps. Commencée il y a plus d'un demi-siècle, son œuvre continue à se montrer la plus vivace du monde, elle continue à surprendre, à indigner, et, heureusement aussi, à susciter l'admiration et l'enthousiasme. […] La vérité sur laquelle Picasso s'appuie, c'est sa propre jeunesse. […] Et, aujourd'hui, nous ne commémorons pas Picasso, nous l'inaugurons. Sa force sera grande, son génie va s'épanouir. Demain ne réalisera pas la promesse d'hier, mais la promesse du lendemain suivant. Ce perpétuel enfant, ce nouveau Faust et ce nouveau Don Juan se promet de séduire, de méduser […] Que fait Picasso aujourd'hui ? Une chèvre. Pour ses côtes, il a pris des branches, pour ses mamelles deux marmites, pour ses cornes, un guidon de bicyclette. Et la chèvre commence à vivre. Et Picasso est né »… Etc.

Ancienne collection Jacques MILLOT (*Bibliothèque du Professeur Millot*, 15 juin 1991, n° 66).

431. **Claude FARRÈRE** (1876-1957). L.A.S. « Claude », 11 août 1915, à « ma Chrysa » ; 6 pages in-fol. 100 / 150 €

Longue et amusante lettre racontant la curieuse visite qu'il a eue à son domicile d'une femme qui désirait le connaître, et qui se met bien vite « à demi-dégrafée [...] j'ai eu la sensation soudaine que les yeux qui plongeaient droit dans les miens m'engourdissaient lentement une épaule... Je me suis levé, sous un prétexte tellement galant qu'il ne restait plus à ma dangereuse partenaire qu'à ôter sa chemise pour en venir au corps à corps le plus "direct", – Rosalie, si j'ose être indécent ! – ou à lâcher pied. Ce qu'elle fit »...

432. **Anatole FRANCE** (1844-1924). L.A.S., *Pau* 13 avril 1914, [à son ami Léopold KAHN] ; 2 pages in-8 à en-tête et vignette de l'*Hôtel de France* à Pau. 200 / 300 €

Il est en train de relire *l'Âne d'or* d'Apulée, et cite en latin le passage sur la femme du meunier, qui avait tous les défauts : cruelle, impudique, ivrogne, obstinée, acariâtre ; et, sacrilège, elle feignait de révérer un Dieu qu'elle disait être unique ; elle trompait tous les hommes et son malheureux mari… Il commente : « Si cette meunière, qui feint le culte mensonger d'un dieu unique était chrétienne, la secte jouissait de peu d'estime à la fin du 1er siècle ». Il attend la visite de Gaston Calmann « qui vient à Pau en auto »…

On joint une page autographe (chiffrée 54), avec des ratures et corrections, pour ***Les Dieux ont soif*** sur le marchand d'estampes Jean Blaise, qui présente des variantes avec le texte publié : « Comme tous les contre-révolutionnaires, il avait de la considération pour les puissances de la république et depuis qu'il avait été dénoncé pour fraude dans les fournitures de l'armée, le tribunal révolutionnaire lui inspirait une crainte respectueuse. […] Plusieurs fois, chaque année, il emmenait pour deux ou trois jours dans les environs de Paris des peintres qui dessinaient, sur ses indications, des paysages et des ruines, qu'il éditait et dont il tirait grand profit dans la concurrence qu'il faisait aux peintres Robert, Demarne ou Demachy. Cette fois, il résolut d'emmener le citoyen Gamelin pour faire des fabriques car le juré avait pour lui grandi le peintre ».

433. **Jean GENET** (1910-1986). MANUSCRIT autographe signé, ***Le Grand Balcon***, [vers 1955-1956] ; 102 pages petit in-4 (21,5 x 16,5 cm) en feuilles dans un cahier à dos toilé, sous chemise à rabats maroquin rouge, étui bordé (*Alix*). 15 000 / 20 000 €

Manuscrit de premier jet et de travail de la pièce *Le Balcon*.

La genèse du *Balcon* fut particulièrement complexe, avec pas moins de quatre versions successives, à laquelle vient s'ajouter le présent manuscrit, avant l'édition originale en 1956, puis une nouvelle édition remaniée en 1960. [Voir la notice dans le *Théâtre complet* (Pléiade), qui mentionne ce manuscrit d'après la notice de vente, sans avoir pu l'étudier.]

Le Balcon fut créé au théâtre du Gymnase le 18 mai 1960 dans une mise en scène de Peter Brook, avec notamment Marie Bell (Irma) et Jean Babilée (l'Évêque).

Le présent manuscrit donne un tout premier état de la pièce (avec le personnage de la Passionaria qui deviendra Irma) ainsi qu'une version nouvelle pour certains tableaux. Il est rédigé à l'encre bleu nuit d'une écriture cursive au recto de feuillets de papier quadrillé détachés d'un cahier Héraklés, avec quelques ajouts sur les pages en regard ; non paginé (en majeure partie), il présente quelques ratures et corrections et d'importantes variantes avec le texte publié. Sur la couverture saumon, Genet a inscrit le titre *España* et sa signature ; une première page porte le même titre, avec la mention « 4 actes » et la signature ; la page suivante porte le titre « *Le Grand Balcon* 2 actes » et la signature, ainsi que cette note, postérieure (et inexacte) : « Je certifie que le manuscrit du Grand Balcon est tout entier contenu dans ce cahier avril 1956 Jean Genet ». Il comprend les tableaux suivants.

1er tableau (8 feuillets). « Une sacristie. Formée par trois paravents rouges. Dans le haut, un crucifix. Un paravent forme la paroi gauche de la sacristie. Sur la paroi de droite, un grand miroir où se reflète un lit défait. Un fauteuil, sur le fauteuil un pantalon, une chemise, un veston. L'évêque a retiré sa mitre dorée et il la considère avec ennui puis il la pose ». Ce tableau met en scène l'Évêque, Passionaria [Irma dans l'édition] et « l'enfant de chœur » (le nom, biffé dans les premières répliques, est remplacé par celui de Passionaria, qui lance la première réplique : « Ce qui est dit est dit. Quand les jeux sont faits il n'y a plus à y revenir »). Il s'achève sur cette réplique de « La femme » : « Les insurgés ont pris tout un quartier, mais la rue est libre… De temps en temps un peu de mitraille… »

Une autre version de ce tableau (11 feuillets, chiffrés 2 à 12), en partie biffée et dont le début manque, met en scène l'Évêque, l'enfant de chœur et Irma ; elle est assez proche de l'édition, avec des variantes : ainsi, à sa 3e réplique, où commence le f. 2, l'Évêque jette l'ostensoir (la mitre dans l'édition). Le tableau s'achève par le départ d'Irma, et un échange de trois brèves répliques entre l'Évêque et l'enfant de chœur ; la didascalie finale est différente : l'Évêque « s'approche de la paroi de gauche et colle son œil à la fente. – Ce décor, qui était posé sur un plateau monté sur rail, se déplace, en glissant, vers la coulisse de droite de façon à rendre visible ce qui est supposé la pièce de gauche, où se passe le 2e tableau ».

2e tableau (9 feuillets). « Toujours le même lustre. Trois paravents, mais gris. Même disposition. À droite un miroir où se réfléchit un lit défait. Debout, un géant, nu jusqu'à la ceinture. Très musclé. Une barbe. Il tient un fouet dont il frappe une femme à genoux, enchaînée, vêtements lacérés. Un juge. Robe rouge. Toque dorée ». Ce tableau met en scène le Juge, la Voleuse, et le Bourreau (parfois nommé « le géant ») ; proche de l'édition, il s'ouvre sur la tirade du Juge : « car tu es une voleuse ! »…, et il s'achève par cette réplique du Juge : « Merveilleux ! Je vais donc avoir à juger tout cela. Et tu vas me raconter encore, mais plus doucement. Ah Carmen, tu vas avoir un beau travail. Juge ! Je suis juge ! »

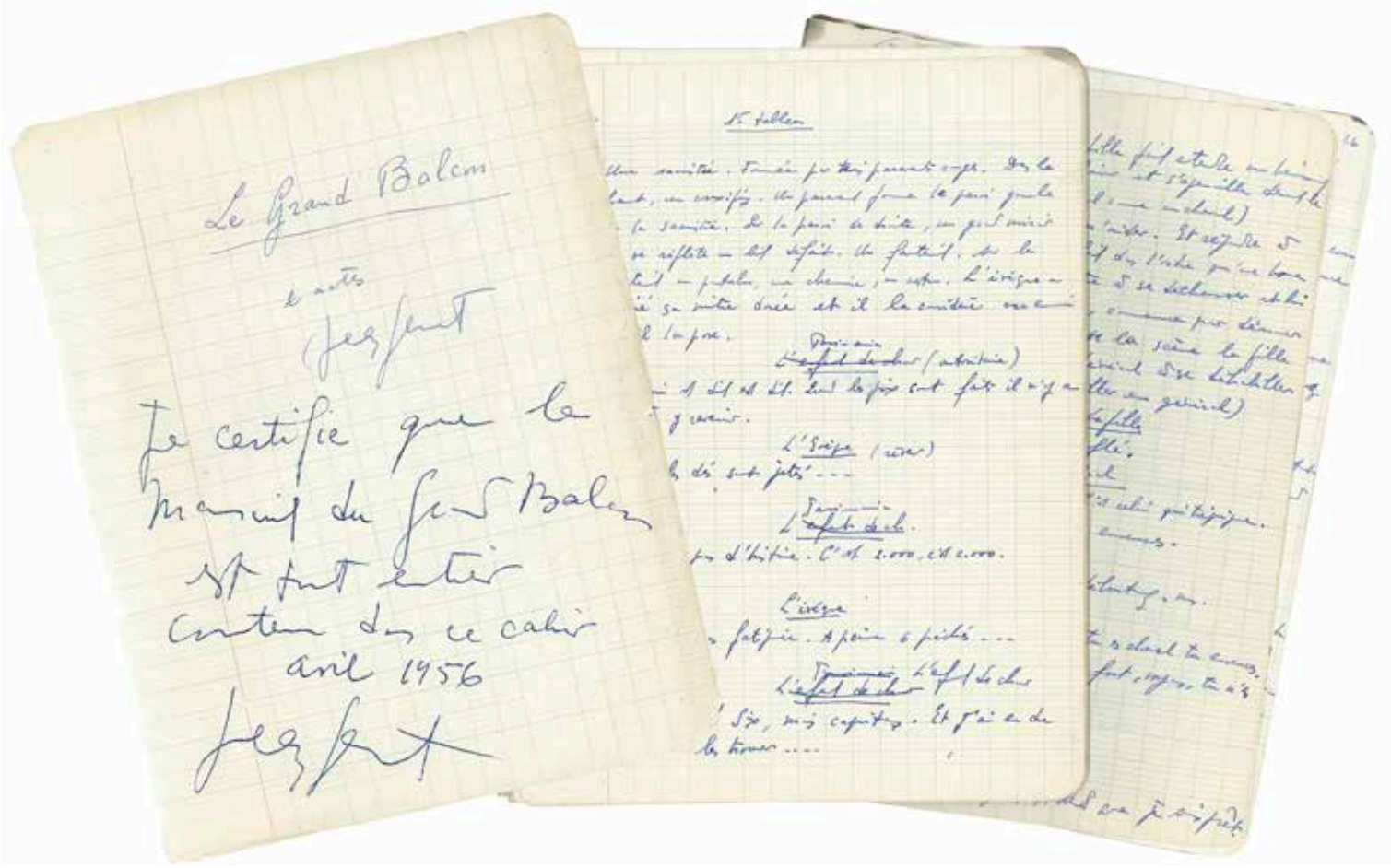

3e tableau (11 feuillets). « Même lustre. Trois paravents, même disposition. Le miroir qui reflète le lit défait. Les paravents sont verts. Dans la chambre un monsieur, l'air timide [*ajout*: avec un cheval de bois, comme en ont les danseurs, sur une chaise]. Mais peu à peu il se durcit, prend de l'autorité. Il parle avec la Passionaria, qui vient d'entrer. Il enlève son chapeau melon, et ses gants ». Ce tableau met en scène la Passionaria et le Général, puis le Général et la Fille. Il commence par la réplique du Général « (timide). Je voudrais que l'on ne laisse pas traîner ça si c'est possible. (il montre le chapeau et les gants et la veste) ». Il s'achève par les mots du Général qui a passé le cheval sur la fille): « Tu es prête, alors, en route ! (il fait claquer sa badine) ».

[*3e tableau*] (11 feuillets chiffrés 26 à 36, plus 2 ff. vierges 37-38). Nouvelle version, proche de l'édition, mettant en scène Irma et le Général, puis le Général et la Fille. Il commence par la réplique d'Irma : « Vous avez aperçu quelque chose, en venant ? », et s'achève par celle de la Fille : « Le défilé est commencé… Nous traversons la ville… Nous longeons le fleuve. Je suis triste. Le peuple pleure en silence un si beau héros mort à la guerre. Tes officiers d'ordonnance me précèdent… Puis me voici, moi Colombe, ton cheval de bataille… La musique joue une marche funèbre… (elle chante en marchant sans bouger la marche funèbre de Chopin) ».

.../...

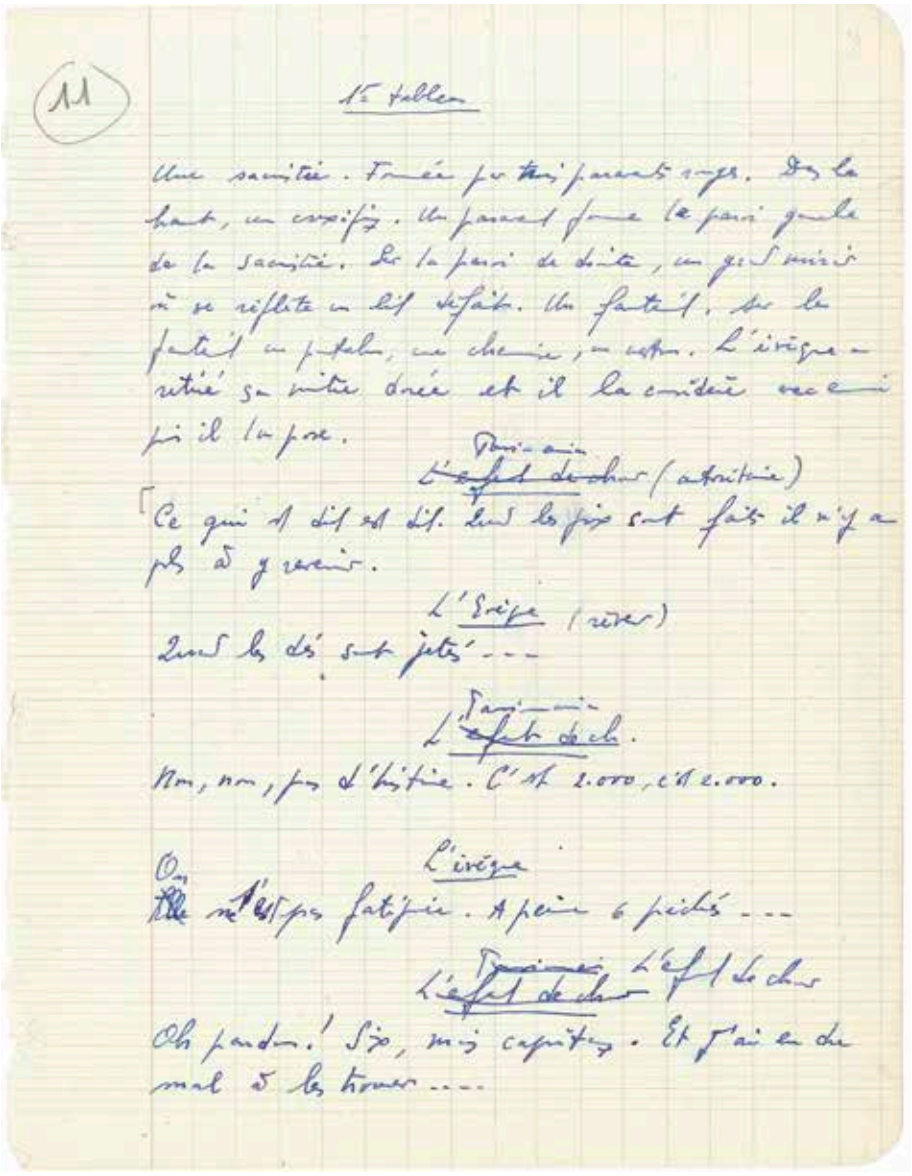

…/…

4e tableau (2 feuillets), qui n'est qu'une didascalie : « C'est la chambre avec le lit. Même lustre. Mais quatre miroirs, où se réfléchissent le lit et le petit vieux qui est au milieu de la pièce. […] Le visage du petit vieux s'illumine. La fille rousse a un air altier et cruel. Le petit vieux sort de sa poche un petit bouquet de fleurs artificielles. Il le tient comme s'il allait l'offrir à la fille qui le cravache, et le lui arrache d'un coup de martinet. Le visage du petit vieux est illuminé de bonheur ».

5e tableau (28 feuillets). « La chambre de la Passionaria. Très élégante. Grandes guipures qui tombent du plafond. Même lustre. Quelques fauteuils. Poufs. Canapés. Bibelots dorés. La passionaria est déjà dans sa chambre. Elle fait ses comptes. (à côté d'elle, une fille) ». Ce tableau met en scène la Passionaria et la Fille (qui sera plus loin nommée Carmen) ; il commence par la réplique de la Fille : « Deux mille de l'Évêque… Deux mille du Juge, deux du Général, et deux du bébé ». Plus tard, entreront en scène le Bourreau (plus tard nommé Arthur), puis le Chef de la Police, qui prononcera la dernière réplique : « J'espère que non ».

[*6e tableau*] (7 feuillets). « La rue (au loin le G. B.) » ; en marge, l'indication : « Chantal. Roger. 5 femmes. 10 hommes ». Le tableau met en scène Roger et Henry (ou Henri), puis un homme, Chantal, un des hommes ; au début, Roger s'adresse à Henry : « Qu'est-ce que tu fais, toi ? ». Le tableau s'achève sur cette réplique de Chantal : « Tu le feras, on

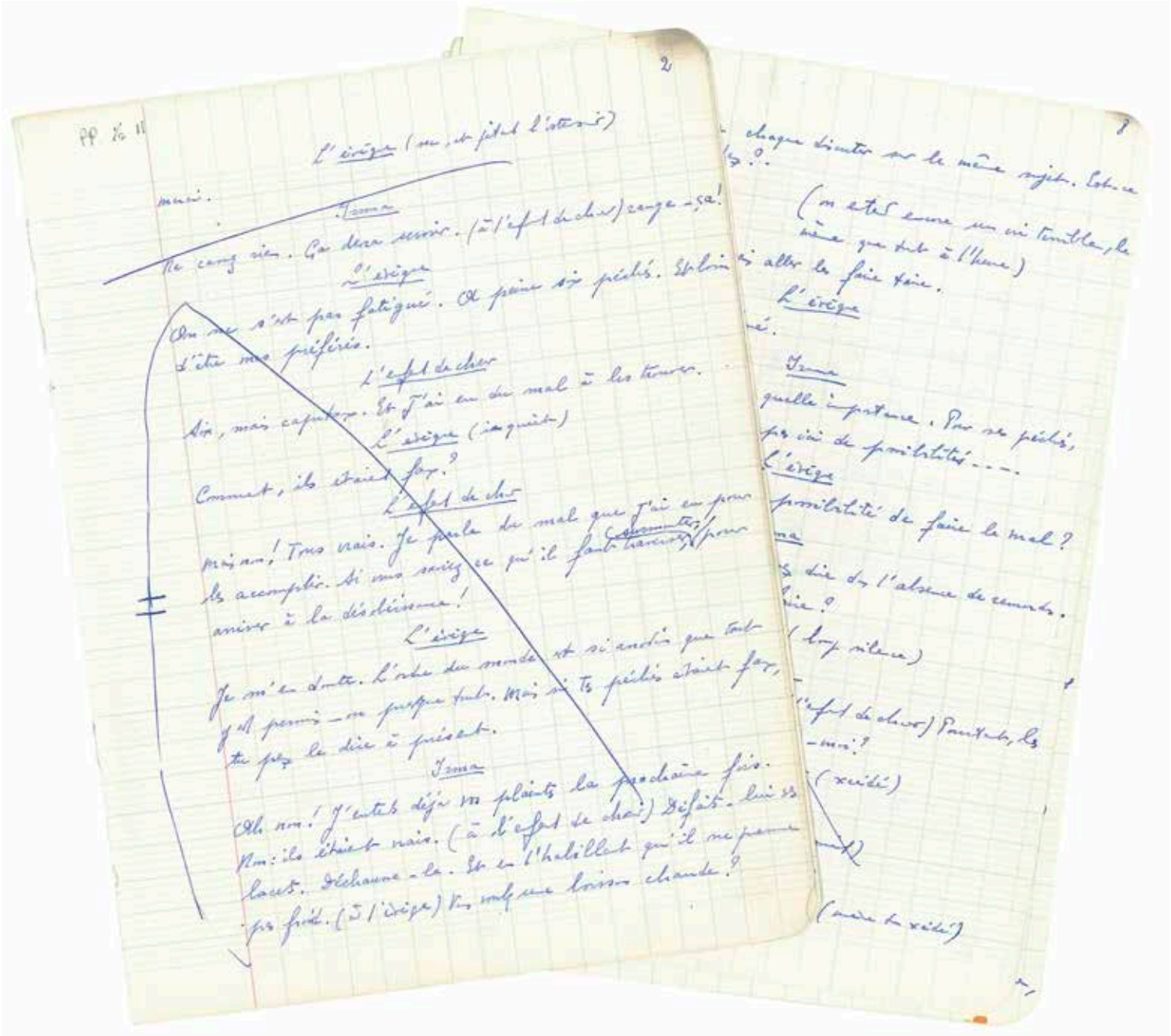

n'en doute pas. Tu tueras donc des cadavres. Mais pour le moment tu as besoin de notre ivresse. Mais nous ne ferons pas de cette lutte, le combat de deux camps également nobles et loyaux. Nous revendiquons d'abord ce au nom de quoi l'on nous condamne ! Je suis une mégère ! la mégère sera à l'honneur. Et l'immonde. Et l'innommable sera nommé ! »

7e tableau (16 feuillets). « Chambre d'Irma, mais toute détruite. Faite avec des dentelles en loques. Lustre éteint. Ruines. Le cadavre d'Arthur ». Le tableau met en scène Irma, l'Envoyé et le Chef de la Police ; il commence par la réplique d'Irma : « C'est maintenant que je l'aime. Il est plus vrai que vivant. Il avait du reste besoin de cette consécration. Je veux dire : il la recherchait. Tout en lui se dépêchait vers l'immobilité ». Plus loin, le Chef de la Police « reste seul un moment puis arrive Irma avec l'Évêque en civil) » ; sur la page en regard, note pour un changement de tableau : « Chambre de l'Évêque ». Réplique finale de l'Évêque : « Ornements, mes beaux ornements…. – Discrètement le Chef de la Police sort… ».

8e tableau. L'intérieur du balcon (titre seul).

Provenance : vente Nouveau Drouot, 6 mars 1987 (notice jointe).

.../...

.../...

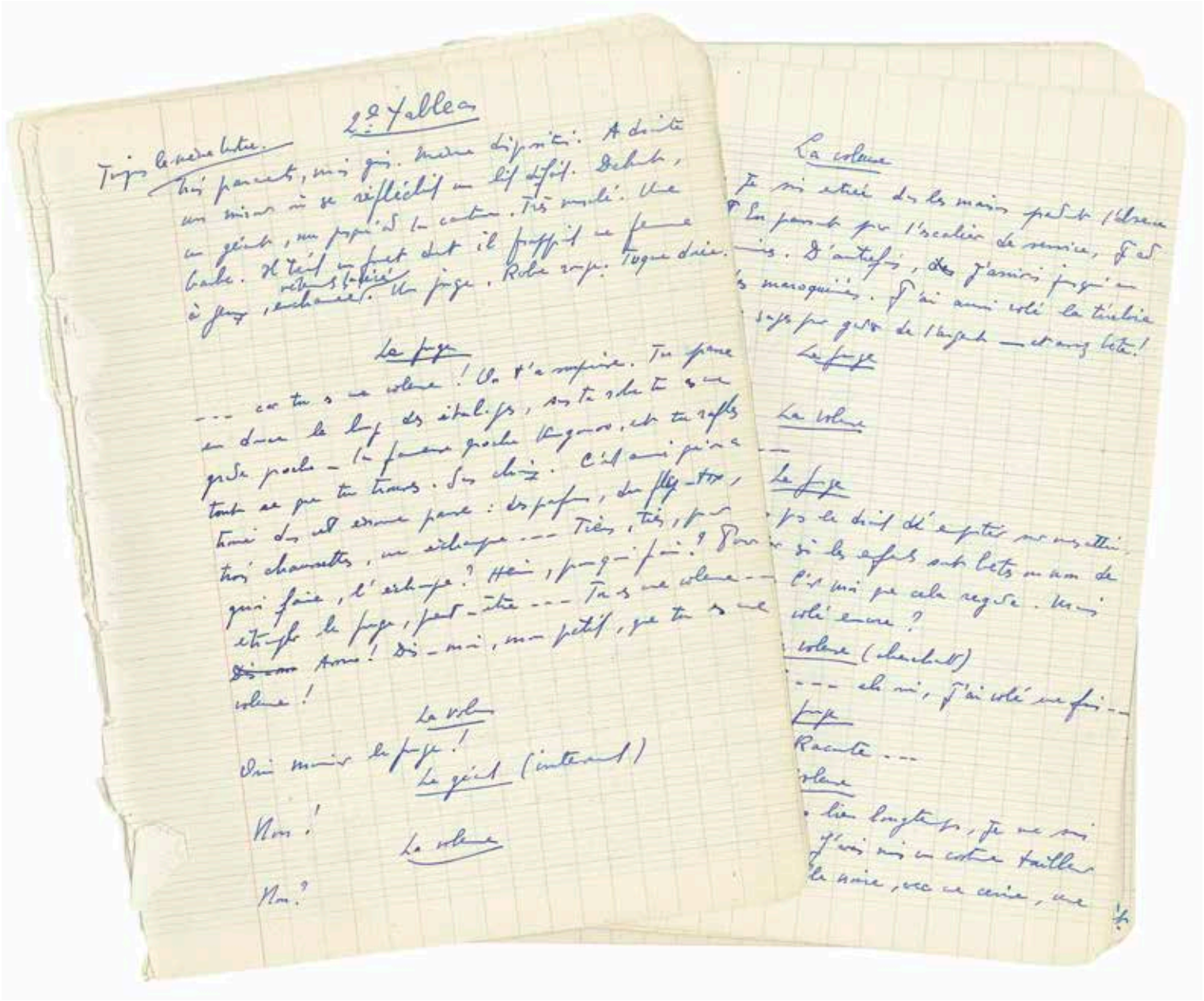

2e tableau

Toujours le même lustre.

Trois paravents, mais gris. Même disposition. A droite un miroir où se réfléchit un lit défait. Debout, un géant, nu jusqu'à la cantine. Très musclé. Une barbe. Il tient un fouet dont il frappait une femme à genoux, enchaînée. Un juge. Robe rouge. Toque dorée.

Le juge

... car tu es une voleuse ! On t'a surprise. Tu passe en douce le long des étalages, sous ta robe tu es une grande poche — la fameuse poche Vengeance, et tu rafles tout ce que tu trouves. Sans choix. C'est ainsi qu'on a trouvé dans cet énorme passe : des parfums, du flex-tox, trois chaussettes, une échappe ... Tiens, tiens, pour quoi faire, l'échappe ? Hein, pourquoi faire ? Pour étrangler le juge, peut-être ... Tu es une voleuse ... ~~Dis-moi~~ Avoue ! Dis-moi, mon petit, que tu es une voleuse !

La voleuse

Oui monsieur le juge !

Le géant (intervenant)

Non !

La voleuse

Non ?

La voleuse

Je suis entrée dans les maisons pendant l'absence ... En passant par l'escalier de service, j'ai ... D'autrefois, ~~des~~ j'arrivais jusqu'au ... maroquinées. J'ai aussi volé la ténébrie ... sages par gros de l'argent — et assez bête !

Le juge

La voleuse

...

Le juge

... pas le droit d'emporter sur mes attis ... si les enfants sont bêtes ou non de ... C'est moi que cela regarde. Mais ... volé encore ?

... voleuse (cherchant)

... — ah oui, j'ai volé une fois ...

... juge

... Raconte ...

... voleuse

... bien longtemps, je me suis ... j'avais mis un costume tailleur ... le noire, avec une cerise, une

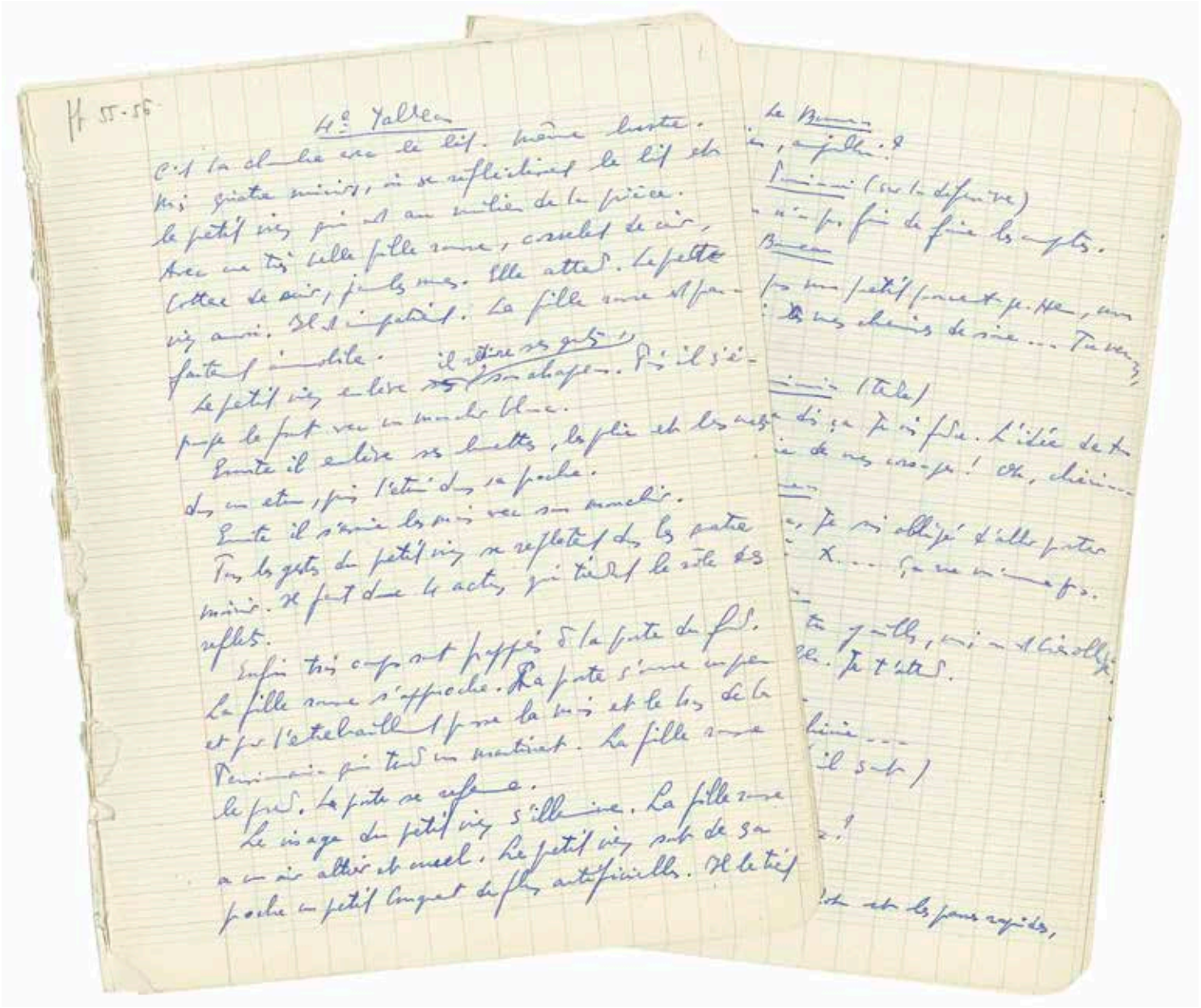

337

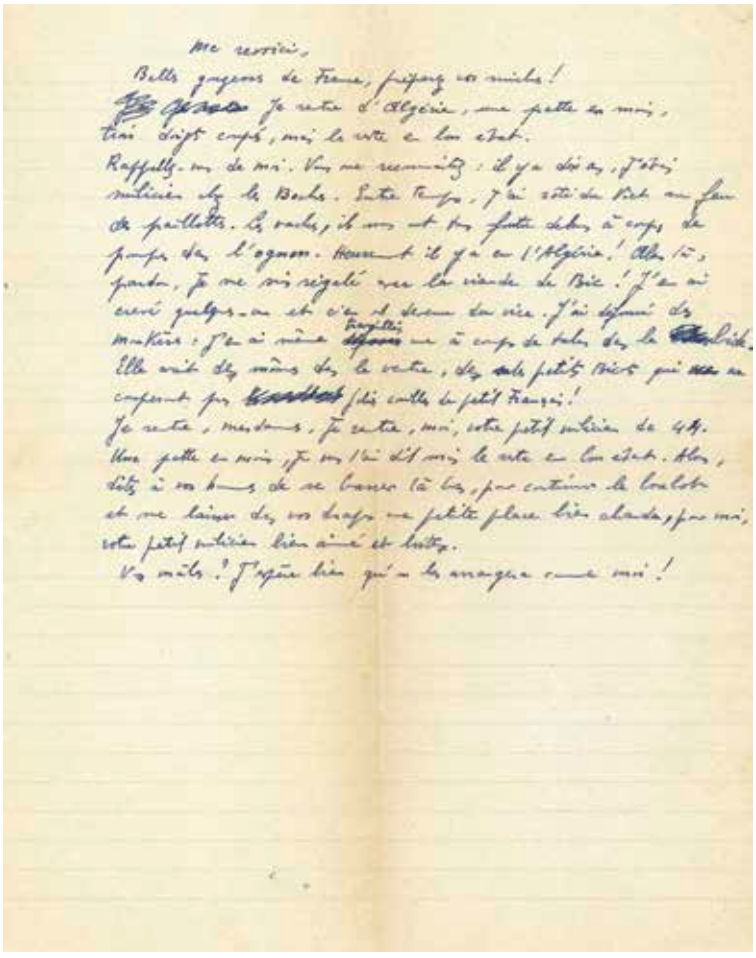

434

434. **Jean GENET** (1910-1986). MANUSCRIT autographe ; ¾ page in-4. 1 000 / 1 500 €

Texte provocateur sur la guerre d'Algérie, se rattachant peut-être à la pièce *Les Paravents* (1966).

« Me revoici. Belles gonzesses de France, préparez vos miches ! Je rentre d'Algérie une patte en moins, trois doigts coupés, mais le reste en bon état. Rappellez-vous de moi. Vous me reconnaitrez : il y a dix ans, j'étais milicien chez les Boches. Entre temps, j'ai rôti du Viet au feu des paillottes. Les vaches, ils nous ont tous foutu dehors à coups de pompes dans l'ognon. Heureusement il y a eu l'Algérie ! Alors là, pardon, je me suis régalé sur la viande de Bic ! J'en ai crevé quelques-uns […] Vos mâles ? J'espère bien qu'on les arrangera comme moi ! »

435. **Jean GENET** (1910-1986). L.A.S., *Londres*, à un ami ; 1 page et demie in-8 sur papier bleu à en-tête du *May Fair Hotel* à Londres. 400 / 500 €

Il remercie son ami et Edmée de leur gentillesse. « Je voudrais retourner à Aix, mais le désordre de ma vie – loufoque complètement – m'empêche de le faire en juillet. [...] Londres est con. Je le savais mais je ne croyais pas que j'aurais un pareil cafard. Vous apprendrez peut-être mon suicide – dans la Tamise, bien sûr, tellement je m'emmerde. [...] Quand je l'ai quitté Zizi a eu la pudeur d'un tendre Greuze »...

436. **Jean GENET** (1910-1986). L.A.S. à un journaliste ; 1 page in-4. 500 / 700 €

Il le remercie de son article du *Canard Enchaîné*, qui l'a beaucoup touché... « Si un jour vous avez le temps, on pourrait boire un verre ensemble. En attendant, je vous redis, sans aucune pudeur, que votre article ma fait un très grand plaisir. Et même (mais ne vous mettez pas en colère) je me demande si vous n'avez pas voulu un peu vous foutre de moi ? Vous me comprenez ? On n'a pas l'habitude de me faire des éloges pareils »...

On joint un dossier de **6 dessins** à la plume attribués à Jean Genet, caricatures.

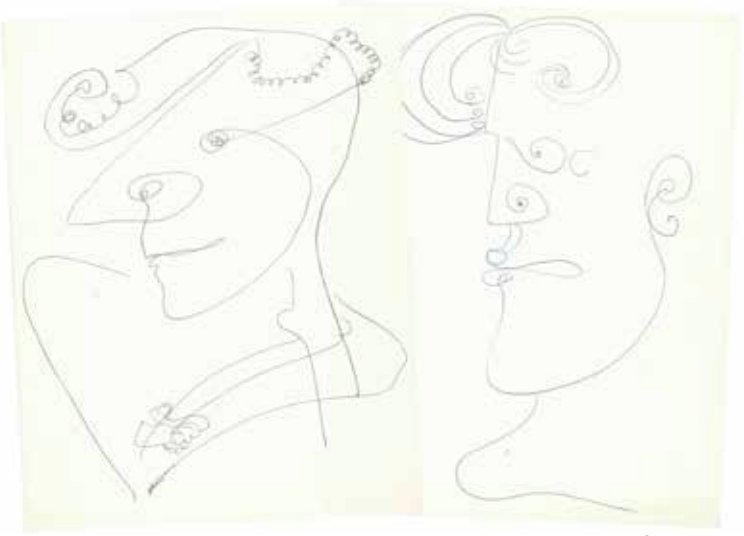

436

437. **André GIDE** (1869-1951). P.A.S., 22 janvier 1924 ; 1 page in-4, avec cachet administratif. 300/400€

Certificat pour Pierre KLOSSOWSKI.

« Je, soussigné Paul Guillaume André Gide – Français, né à Paris, le 22 Novembre 1869, homme de lettres, habitant au 18 bis Avenue des Sycomores – Paris XVIe me porte garant de Monsieur Pierre Klossowski, né lui-même à Paris, où il a passé les neuf premières années de sa vie ; répondant de ses sentiments nettement francophiles, comme sont également ceux de ses parents ». La pièce est certifiée par un commissaire de police, avec son cachet.

[L'écrivain et peintre Pierre KLOSSOWSKI (1905-2001), ainsi que son frère le peintre BALTHUS (1908-2001), passent pour être les fils de Rainer-Maria RILKE).



437

438. **André GIDE** (1869-1951). L.A.S., Roquebrune 13 novembre 1935, à José DAVID ; 1 page in-8, enveloppe. 80/100€

« Cher Camarade, Je tiens à vous dire et à ce que vous sachiez la profonde joie et le réconfort que m'apporte votre excellente lettre. Votre sympathie trouve écho dans mon cœur »...

439. **Abel HERMANT** (1862-1950). MANUSCRIT autographe signé, *Scènes de la vie cosmopolite*, ***La Petite Femme***, 1913 ; 335 feuillets petit in-4 (22 x 16,5 cm) montés sur onglets, reliés en un volume demi-chagrin bleu à coins, filets dorés, dos orné, non rogné (*L. Bernard*). 1 000/1 200€

Manuscrit complet de ce roman.

La Petite Femme, publié au début de 1914 à la Librairie Alphonse Lemerre, est le deuxième volume des *Scènes de la vie cosmopolite*, troisième cycle romanesque d'Abel Hermant après les *Scènes de la vie des cours et des ambassades*, et les *Mémoires pour servir à l'histoire de la société*.

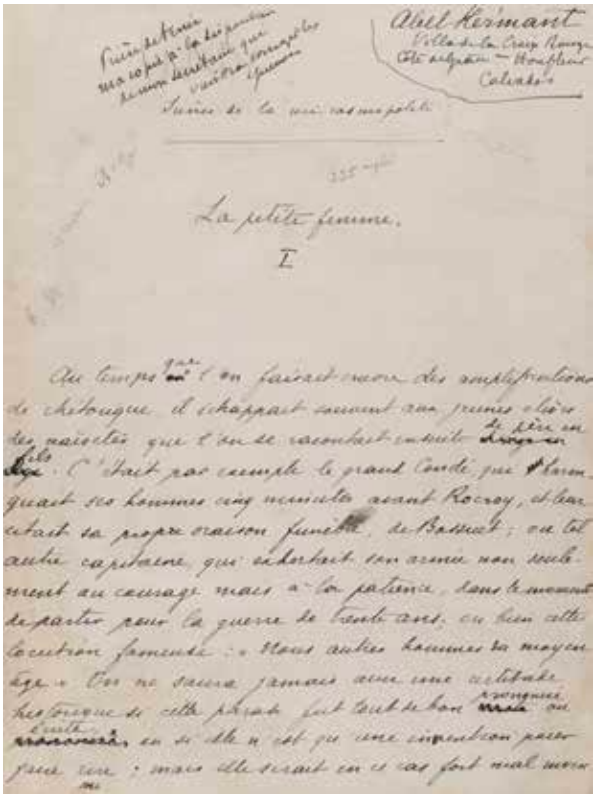

439

Le roman est un tableau de mœurs modernes, l'histoire quelque peu scabreuse d'un ménage à trois, contée dans le style élégant de ce puriste de la langue française. Ce sont d'abord deux amis, inséparables, Jacques Prieur, jeune banquier français envoyé dans la succursale londonienne, et Eddy, un de ses jeunes employés ; il sont inséparables, et se partagent les faveurs d'Aline Duval, une charmante petite modiste. Jacques va se lier avec Sarah Ellington, fille du directeur de la banque, avec laquelle il se fiance. À la suite d'un accident, Eddy hérite du titre de duc de Crichton et Maddox et d'une grande fortune. Il invite les jeunes mariés dans son château de Woodstock, puis les rejoint pendant leur voyage de noces en Italie ; sur le bateau de Naples à Palerme, Jacques souffrant du mal de mer, Eddy console Sarah. Jacques, poussé par sa mère, divorce et Sarah épouse le duc de Chricton. Après un exil en France, Jacques revient en Angleterre ; et le ménage à trois reprend.

Le manuscrit est soigneusement mis au net au recto des feuillets, sans marges, à l'encre bleu nuit ou noire, avec cependant de nombreuses ratures et corrections. Il comprend 37 chapitres, chacun signé en tête (avec son adresse, et demande de renvoyer la copie avec les épreuves) et en fin. Le dernier chapitre est daté « Tylehurst, dimanche 13 janvier 1913 ». Le chap. XXXVI (3 p. sur 2 ff. pag. 312bis-313) est d'une écriture cursive très serrée.

On joint les épreuves corrigées du livre, un vol. in-8 de 372 p. (daté en fin « Londres, Tylehurst, 1913 »), avec en tête une page autographe donnant la liste des trois *Scènes de la vie cosmopolite* ; reliure demi-chagrin bleu, dos orné, étui.

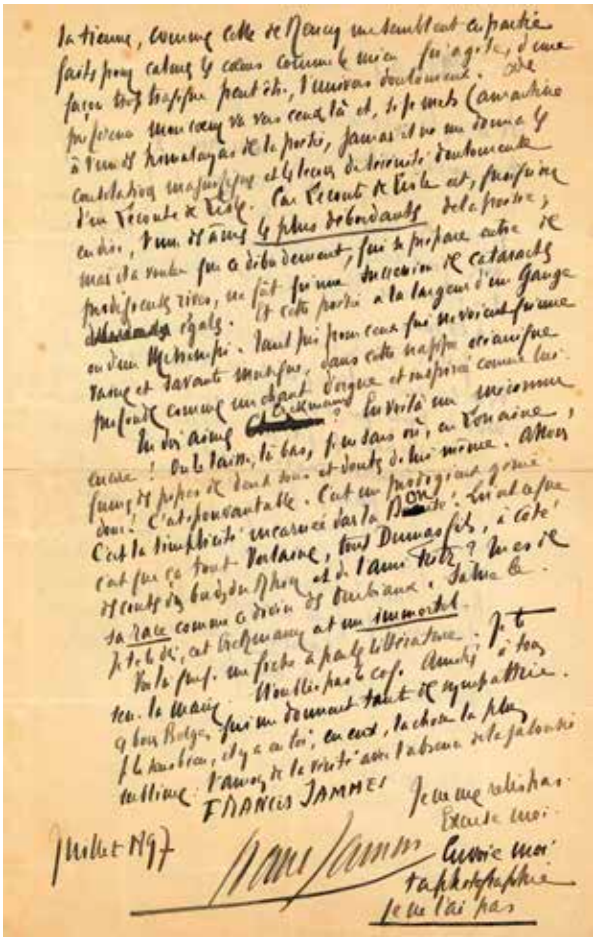

440

440. **Francis JAMMES** (1868-1938). 2 L.A.S., 1897-1898, à Henri VANDEPUTTE ; 2 pages in-fol. et 3 pages in-8. 400/500€

Belles lettres littéraires à son ami Vandeputte, jeune poète belge.

Juillet 1897. Sur son poème *La Naissance du poète*, paru dans la revue belge *Le Coq rouge*: «Je reçois des GIDE une lettre élogieusement angoissée. Ils me couvrent de lauriers au sujet de mon poème *La Mort du poète* qui, s'il est triste comme la mort elle-même, est je crois ce que j'ai fait de plus terriblement beau. Il terminera probablement le volume que j'ai l'intention de publier [*De l'Angélus de l'aube à l'Angélus du soir*]. J'ai senti en l'écrivant, la mort couler dans mes veines. J'ai eu véritablement le délire. J'ai été à la fois le poète, l'auteur, la mère, la fiancée, l'ami, la servante, le chien, etc... et, en le terminant, j'ai failli me révolter contre le Ciel, comme si, véritablement, j'avais *vécu* cette mort. Je ne sais pas ce qui se passe en moi quand j'écris de telles choses. C'est effrayant. Et toi, tu sais quel profond repos me donnent tes phrases ardentes et calmes. Quel jaillissement de vérité, de jeunesse, de poésie, s'émanent de tes phrases maladroites et cabrées, de tes chocs, des calmes tournoiements de tes valses foraines, sous la chênaie obscure où tremble l'adieu du jour. Les âmes comme la tienne, comme celle de Rency me semblent en partie faites pour calmer les cœurs comme le mien qu'agite, d'une façon trop tragique peut-être, l'univers douloureux. De préférence mon cœur va vers ceux-là, et si je mets LAMARTINE à l'un des himalayas de la poésie, jamais il ne me donna les consolations magnifiques et les leçons de sérénité douloureuse d'un LECONTE DE LISLE. Car Leconte de Lisle est, quoiqu'on en dise, l'une des âmes *les plus débordantes* de la poésie ; mais il a voulu que ce débordement, qui se prépare entre de prodigieuses rives, ne fût qu'une succession de cataractes égales. Et cette poésie a la largeur d'un Gange ou d'un Mississipi. Tant pis pour ceux qui ne voient qu'une vaine et savante musique, dans cette nappe océanique profonde comme un chant d'orgue et inspirée comme lui.

Tu dois aimer ERCKMANN ? En voilà un méconnu encore ! On le laisse, là-bas, je ne sais où, en Lorraine, fumer des pipes de deux sous et douter de lui-même. Allons donc ! C'est épouvantable. C'est un prodigieux génie. C'est la simplicité incarnée dans la Bonté. Qu'est-ce que c'est que ça tout Verlaine, tout Dumas Fils, à côté des *Contes des bords du Rhin* et de *l'Ami Fritz* ? Tu es de sa *race* comme ce divin des Ombiaux. Salue-le. Je te le dis, cet Erckmann est un *immortel.*

Voilà que je me fiche à parler littérature. [.. .1 Amitiés à tous ces bons Belges qui me donnent tant de sympathie. Je le sens bien, il y a en toi, en eux, la chose la plus sublime : l'amour de la vérité avec l'absence de la jalousie»...

Mars 1898. Jammes félicite chaleureusement Vandeputte : «Quel délicieux oiseau chante en ces poésies gracieuses comme des adolescentes vierges qui ont de grands chapeaux sous les lilas ? Tu es poète. Tu l'es comme un pauvre est pauvre, comme la neige est blanche ; il y a là des cris d'azur filés par des gosiers d'oiseaux gris de cerises d'aube»... Jammes est reconnaissant à Vandeputte, à Ruyters et à Rency d'avoir été «de ceux qui commencèrent à gueuler en ma faveur, et à secouer la "*colonne de silence*" où me tenaient les impuissants ou les crétins qui ont peur de mes feuilles de chêne»...

Ancienne collection André Bertaut (14 décembre 1983, n°164).

441. **Francis JAMMES** (1868-1938). POÈME autographe signé, ***Guadalupe de Alcaraz***, 1899 ; 1 page grand in-fol. (hauteur : 57 cm.). 400/500€

Très beau poème de 9 quatrains paru dans *La Revue Blanche* du 1er février 1900, et recueilli dans ***Le Deuil des primevères*** (1901). Le manuscrit est daté «Décembre 1899».

«Guadalupe de Alcaraz a des mitaines d'or,
des fleurs de grenadier suspendues aux oreilles
et deux accroche-cœur pareils à deux énormes
cédilles plaqués sur son front lisse de vierge»...

Ancienne collection André Bertaut (14 décembre 1983, n°166).

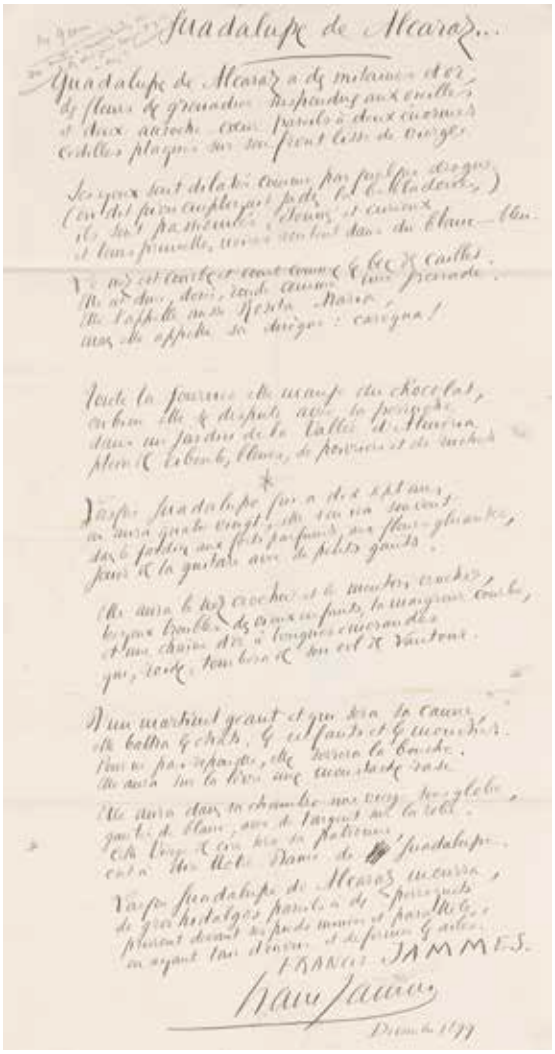

441

442. **Francis JAMMES** (1868-1938). POÈME autographe signé, ***Élégie. Les roses du château*** ; 2 pages et demie in-fol. 400 / 500 €

Beau et long poème, le seizième des *Élégies,* recueilli dans ***Le Deuil des primevères*** (1901) :

« Les roses du château de X..., le grand perron,
le bois humide où l'on cueillait des champignons,
les midis ennuyés sur le cadran solaire,
et les baguenaudiers dans le parc séculaire,
c'est le deuil de mon cœur, et je suis mort de vivre »...

Ancienne collection André Bertaut (14 décembre 1983, n°167).

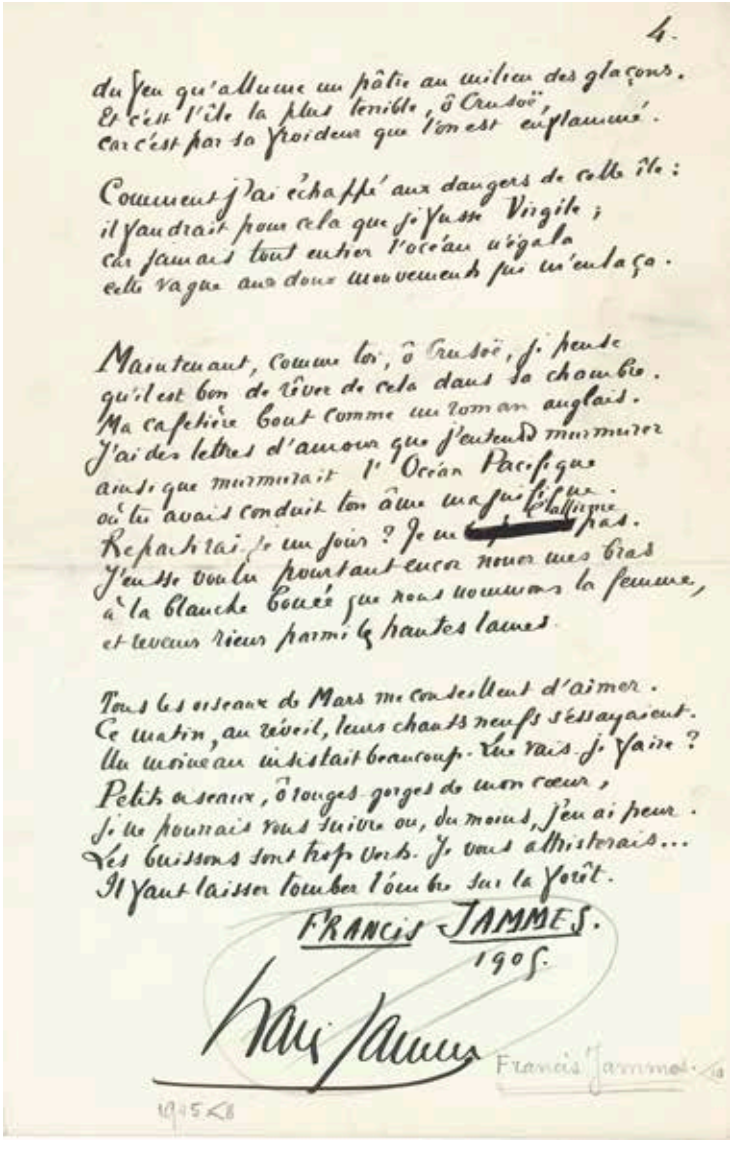

443

443. **Francis JAMMES** (1868-1938). POÈME autographe signé, ***Élégie***, 1905 ; 4 pages in-fol. 500 / 600 €

Long et beau poème, daté en fin « 1905 », paru dans le *Mercure de France* d'avril 1905 et recueilli dans ***Clairières dans le ciel*** (Mercure de France, 1906).

Il est inspiré par Robinson Crusoë, et s'ouvre sur une citation du livre de Daniel De Foe :

« *Je fus à Hambourg quatre mois, puis à la Haye.* [...]

C'est ainsi que s'exprime à la dernière page Robinson Crusoë. Un parfum de muscade

S'exhale de sa robe aux somptueux ramages »...

Ancienne collection André Bertaut (14 décembre 1983, n°170).

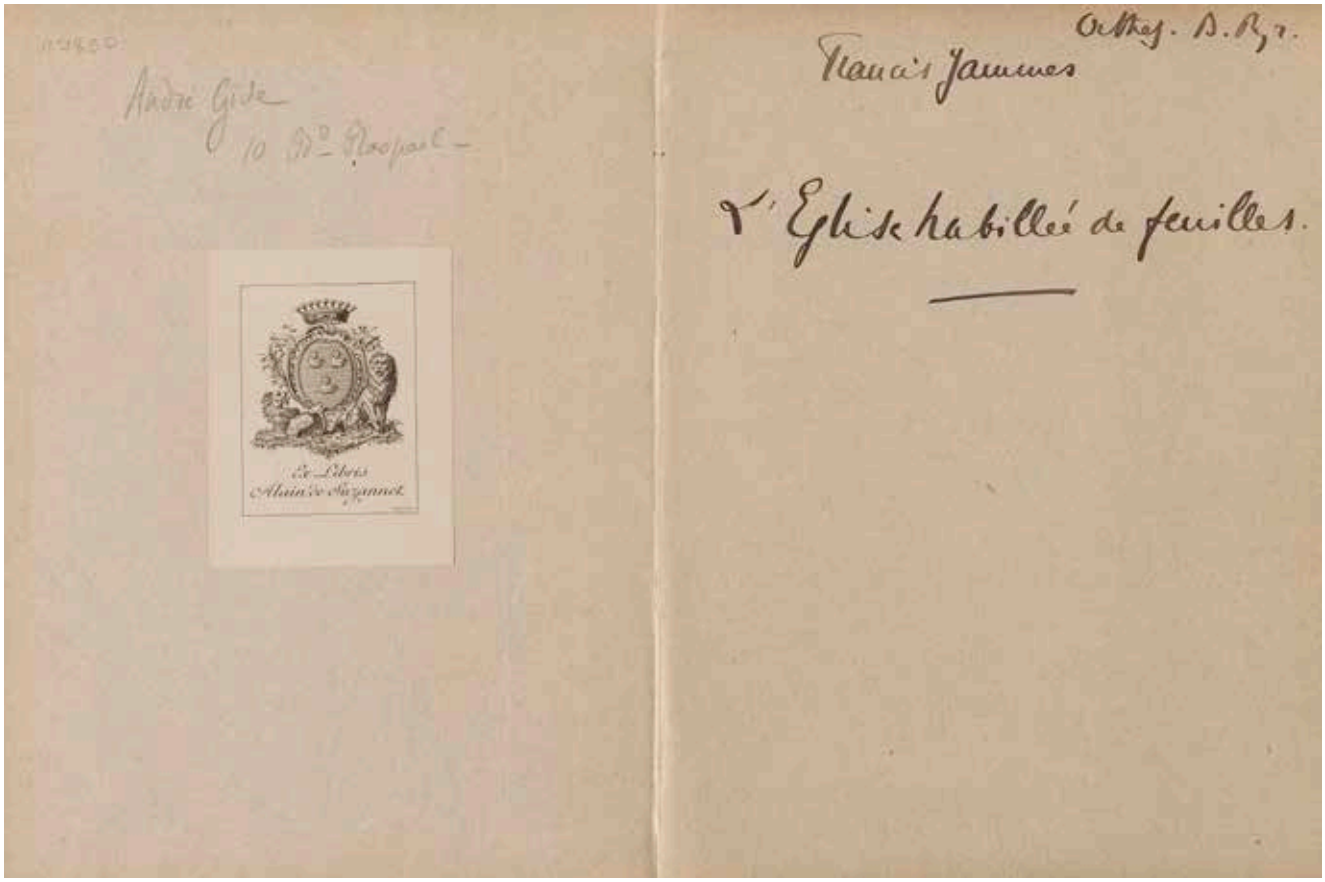

444. **Francis JAMMES** (1868-1938). MANUSCRIT autographe signé, ***L'Église habillée de feuilles***, Orthez 1905 ; 52 feuillets d'un cahier petit in-4 (22 x 16,5 cm), cartonnage d'origine demi-percaline bleue à coins. 1 500 / 2 000 €

Manuscrit complet de ce recueil poétique.

Le recueil de poèmes *L'Église habillée de feuilles* (ou plutôt un « poème » en 38 parties) a paru en 1906 à la Société du Mercure de France. « Ayant fait son retour à l'Église, c'est sans effort qu'il trouve […] dans le sentiment de la distance entre l'infini et la pauvre limitation quotidienne les vers heureux de *L'Église habillée de feuilles* » (H. Hargous).

Le manuscrit présente de nombreuses ratures et corrections, et des variantes avec l'édition. En marge, Jammes a noté les dates de composition des poèmes du 5 août à novembre 1905.

Il provient de la bibliothèque d'André GIDE, qui a inscrit son nom et son adresse (10 Bd Raspail), au verso du premier plat.

On joint 2 L.A.S. de Francis JAMMES à André GIDE, 3 et 9 décembre 1905 (4 et 3 pages et demie in-8, une enveloppe), relatives à la publication de *L'Église habillée de feuilles,* dont Gide doit s'occuper avec Vallette : « Ce que j'ai désiré avant tout c'est que cette édition ne me coutât rien. [...] je veux disposer de 100 ex. et n'avoir rien à payer » ; Gide devra choisir le format, le papier, l'impression, choisir les poèmes à publier dans le *Mercure* et dans *Vers et Prose* de Paul Fort... « Que tu es donc aimable, toujours l'ancien narcisse uniquement occupé à laisser les autres se mirer. [...] Ah ! mon ami, peut-être, mon Dieu t'eût il jadis choisi pour que tu laissasses là tes pauvres filets à poissons et le suivre. Qu'ils sont ennuyeux ces hommes qui pensent pouvoir assigner à un arbre de ton espèce un espalier pour qu'il arrive à florifier DIVINEMENT »...

Anciennes collections André GIDE (vente Gide, 27-28 avril 1925, n° 169), *Alain de SUZANNET* (ex-libris), *puis Daniel SICKLES* (19 mars 1986, n° 79).

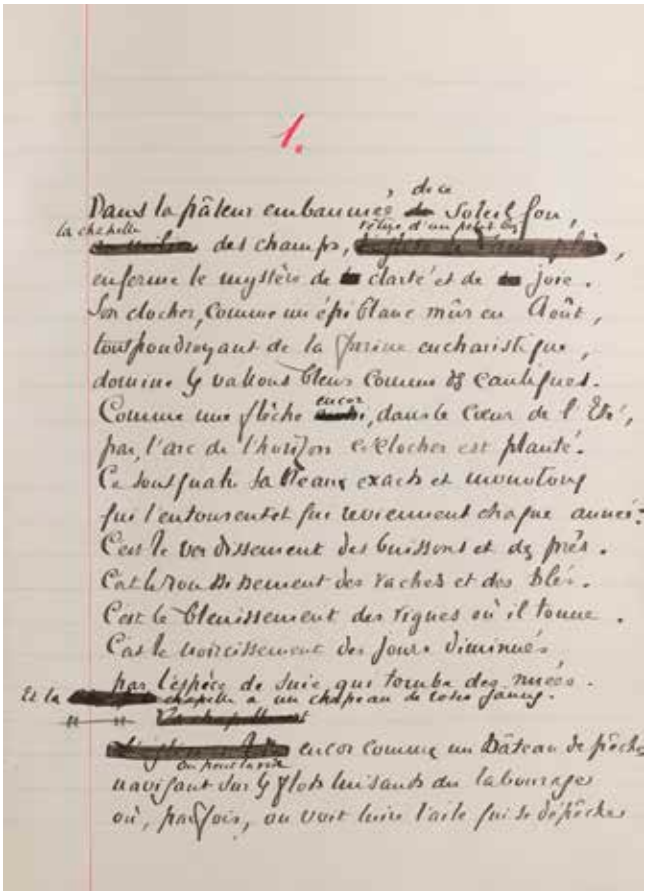

1.

Dans la pâleur embaumée, de ce Soleil fou,
la chapelle des champs, vêtue d'un petit bois,
enferme le mystère de clarté et de joie.
Son clocher, comme un épi blanc mûr en Août,
tout poudroyant de la farine eucharistique,
domine les vallons bleus comme des cantiques.
Comme une flèche encor, dans le cœur de l'Été,
par l'arc de l'horizon ce clocher est planté.
Ce sont quatre tableaux exacts et monotons
qui l'entourent et qui reviennent chaque année:
C'est le verdissement des buissons et des prés.
C'est le roussissement des vaches et des blés.
C'est le bleuissement des vignes où il tonne.
C'est le noircissement des jours diminués,
par l'espèce de suie qui tombe des nuées.
Et la chapelle a un chapeau de toits jaunes.
encor comme un bateau de pêche
on peut la voir
naviguant sur les flots luisants du labourage
où, parfois, on voit luire l'aile qui se dépêche

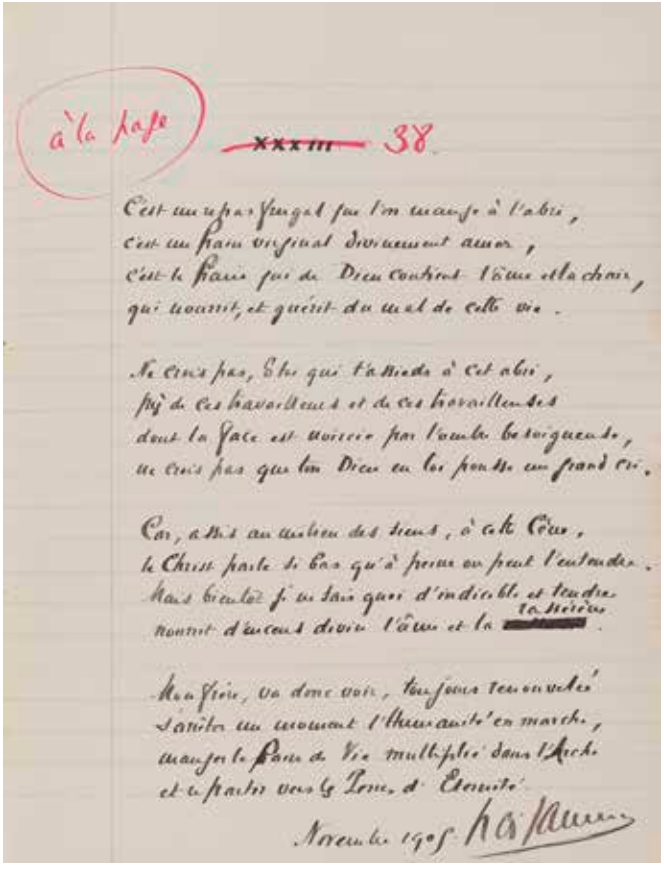

à la page

~~XXXIII~~ 38

C'est un repas frugal que l'on mange à l'abri,
c'est un pain virginal divinement amer,
c'est le pain qui de Dieu contient l'âme et la chair,
qui nourrit, et guérit du mal de cette vie.

Ne crois pas, Être qui t'assieds à cet abri,
près de ces travailleurs et de ces travailleuses
dont la face est noircie par l'ombre besoigneuse,
ne crois pas que ton Dieu en lui pousse un grand cri.

Car, assis au milieu des siens, à cette Cène,
le Christ parle si bas qu'à peine on peut l'entendre.
Mais bientôt je ne sais quoi d'indicible et tendre
nourrit d'encens divin l'âme et la rassérène.

Mon frère, va donc voir, toujours renouvelée
s'arrêter un moment l'humanité en marche,
manger le pain de Vie multiplié dans l'Arche
et repartir vers les Terres d'Éternité.

Novembre 1905 [signature]

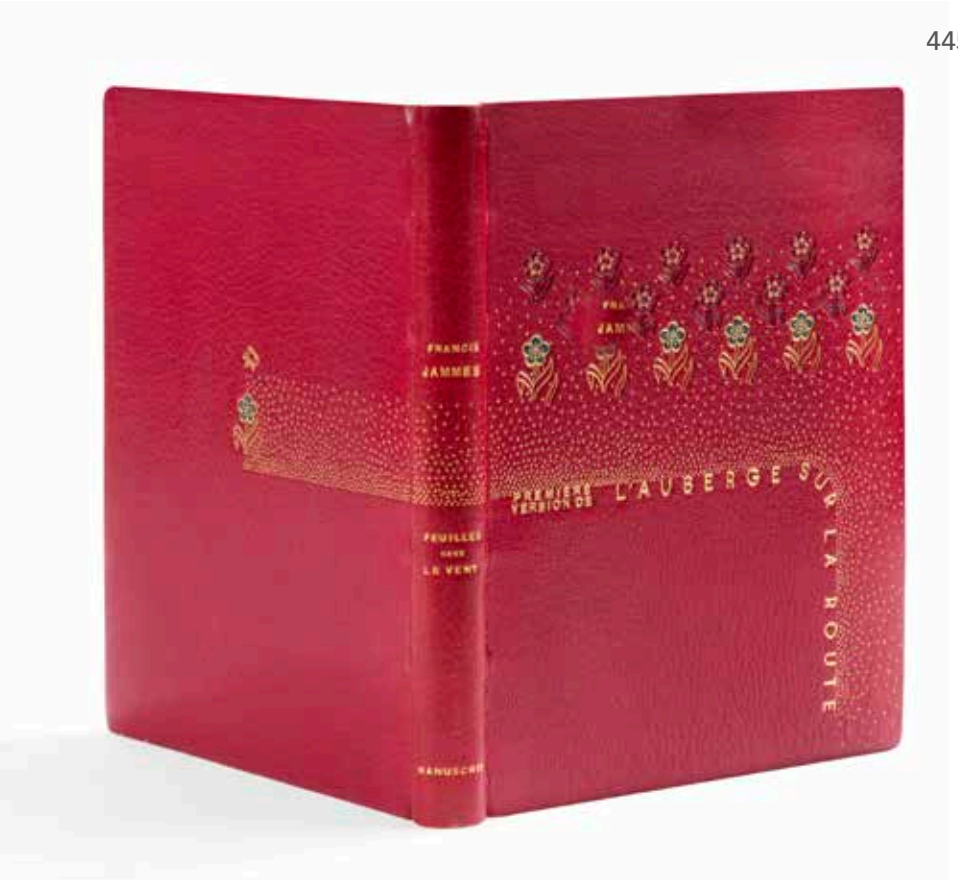

445. **Francis JAMMES** (1868-1938). MANUSCRIT autographe, [***L'Auberge sur la route***] ; 47 feuillets petit in-4 (22 x 16 cm), suivis du texte dactylographié, puis du texte imprimé, le tout relié en un volume petit in-4 en plein maroquin rouge avec décor sur le premier plat se poursuivant sur le second d'une triple rangée de fleurs dessinées par des filets dorés ou à froid avec pointillés dorés et incrustations de maroquin vert pour les pétales, sur un semis de pointillés dorés, titre en lettres dorées sur le premier plat, dos lisse ; large cadre intérieur de maroquin rouge, listel de maroquin bleu avec pointillés dorés, doublures et gardes de soie brochée blanche à décor floral, contregardes de papier peint et verni à décor floral ; étui décoré du même papier (*M. Oudard*). 1 500 / 2 000 €

Manuscrit de travail de ce récit.

L'Auberge sur la route a été recueillie dans ***Feuilles dans le vent*** (Mercure de France, 1913), où elle est dédiée à Teodor de Wyzewa. De *Feuilles dans le vent,* le meilleur exégète de F. Jammes, Robert Mallet, écrit : « Il aurait pu être dédié à Saint François d'Assise, tant l'emplissent la charité et la simplicité du Poverello ». Il ajoute que *L'Auberge sur la route* présente un vagabond « plus heureux de son libre dénuement que des richesses qui captivent ».

Beau manuscrit de travail, avec de nombreuses ratures et corrections. La première page porte le titre primitif rayé : « Manuscrit trouvé [au fond d'une musette *rayé*] sous une paillasse », puis *Un pauvre* (un autre titre, au début du récit, avait été *Un pauvre poète*) ; suit le texte de présentation : « Les pages qui suivent sont d'un mendiant qui vint s'échouer deux fois à l'Hospice d'Orthez. Il commença de les écrire pendant son dernier séjour et la mort les a interrompues. Elles relatent ses aventures à partir de sa première sortie de l'Hospice. Ces mémoires, tracés au crayon, s'effacent comme des empreintes de pas sur la poussière d'un beau jour ». En regard de la première page du récit, Jammes a noté au crayon : « né en 43 / A 65 ans / ruiné entre 25 et 30 ».

Très jolie reliure au décor bucolique et d'une exécution raffinée.

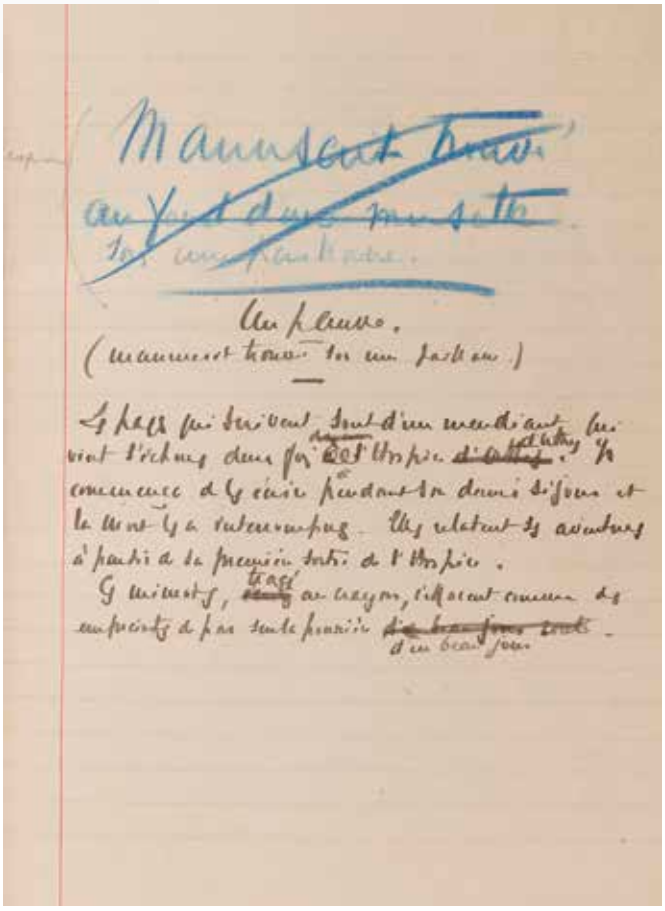

446. **Francis JAMMES** (1868-1938). MANUSCRIT autographe signé, ***Le Rosaire au soleil***, 1914 ; 127 feuillets petit in-fol. (30,5 x 20 cm) plus couvertures, rel. en un volume maroquin bleu nuit, dos orné, dentelle intér., étui (*Y. Massénat*). 2000/2500€

Manuscrit de travail, complet, de ce roman.

Le roman *Le Rosaire au soleil* a paru en 1916 au Mercure de France. C'est « le roman de la vocation religieuse d'une jeune fille qui se dépense sans compter dans l'action charitable, des taudis aux intérieurs bourgeois » (H. Hargous).

La page de titre porte le titre primitif du roman *Dominica ou Le Rosaire de Lourdes,* changé en *Une Française ou Le Rosaire de Lourdes,* l'indication : « Commencé vers le 23 Mars 1914 », et cette note : « Action se passe en 1911-1912 » ; le sous-titre « Roman catholique » a été rayé.

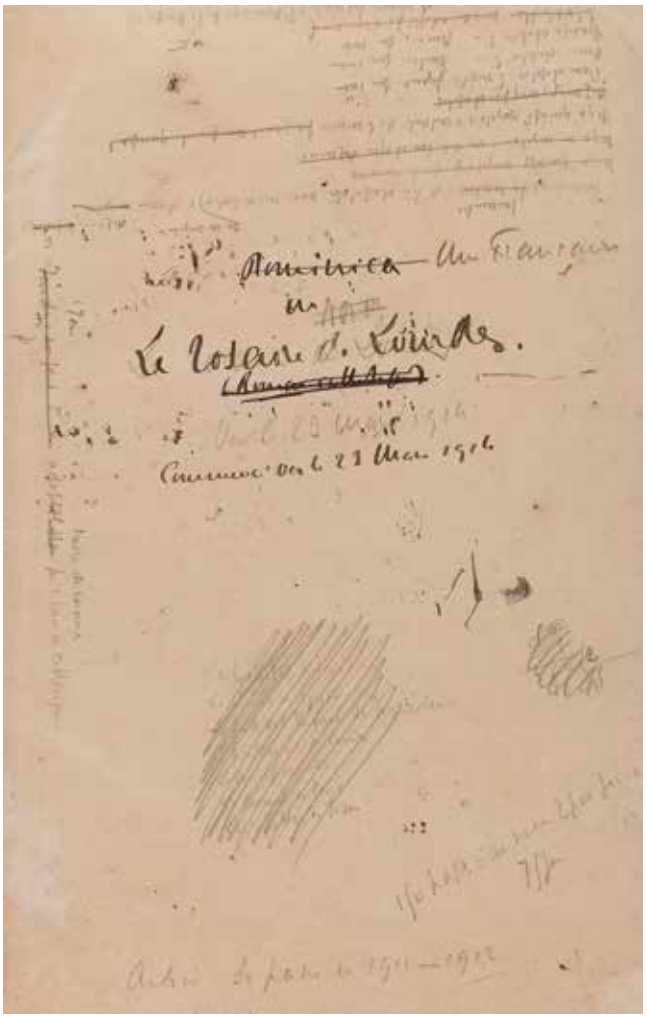

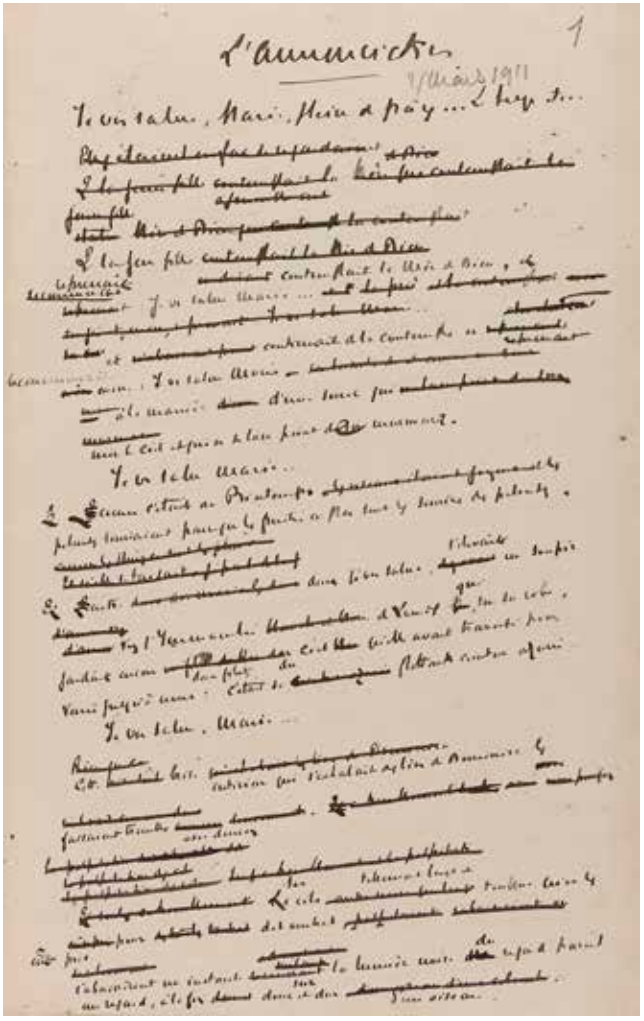

Manuscrit complet de premier jet et de travail, abondamment raturé et corrigé, avec des passages rayés et supprimés. Il est divisé en trois parties (dont les couvertures vertes ont été conservées), comprenant chacune plusieurs chapitres pour lesquels Jammes a noté la date de l'action :

– (mystères joyeux) : L'Annonciation (25 mars 1911), La Visitation (8 mai), La Nativité (15 mai), La Purification (Juin), Le recouvrement de N. Seigneur au Temple (Juin) ;

– (mystères douloureux) : L'agonie (octobre), La flagellation (décembre), Le couronnement d'épines (décembre), Le portement de croix (janvier 1912), Le crucifiement (février) ;

– (mystères glorieux) : La Résurrection (mai), L'Ascension (mai), La Pentecôte (juin), L'Assomption.

Ancienne collection Daniel SICKLES (19 mars 1986, n° 83).

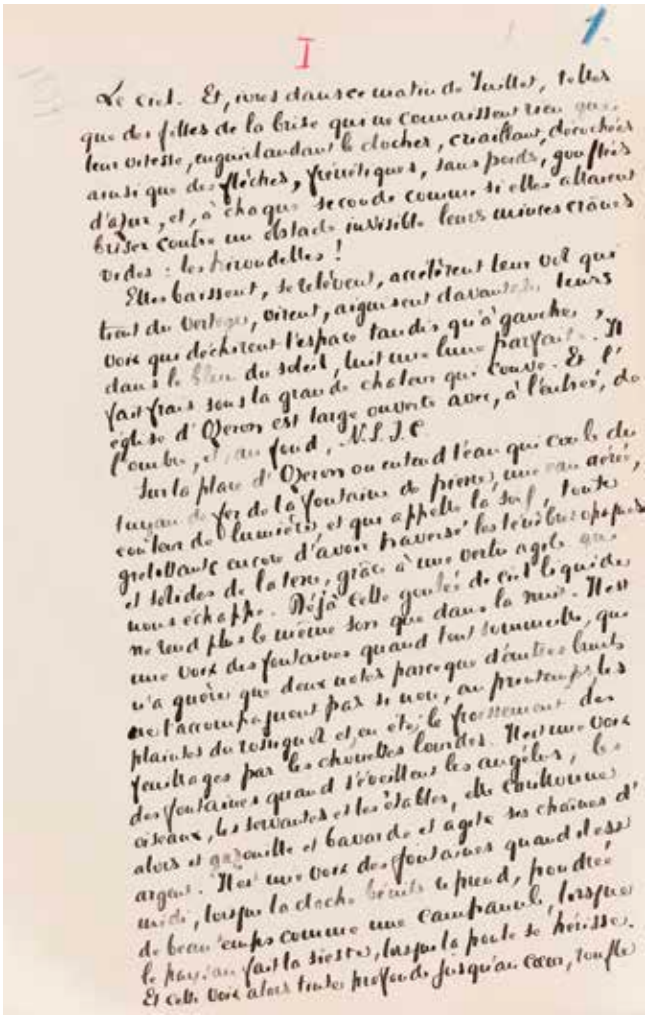

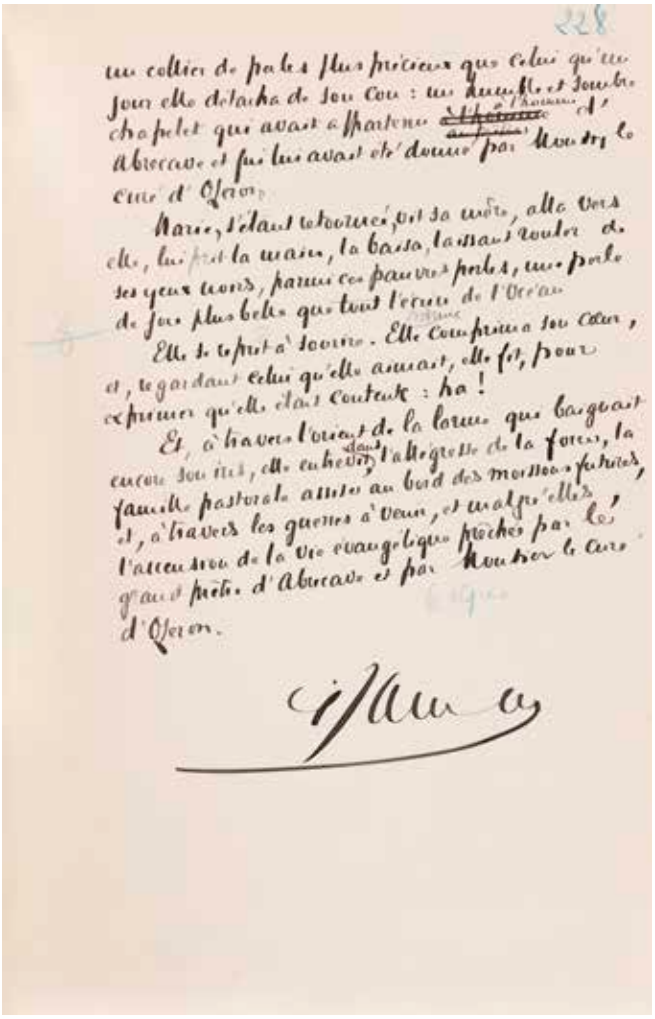

447. **Francis JAMMES** (1868-1938). MANUSCRIT autographe signé, ***Monsieur le curé d'Ozeron***, [1917] ; 228 feuillets in-fol. (30,5 x 20 cm) montés sur onglets et reliés en un volume maroquin janséniste vert bouteille, dentelle int. (*Asper, Genève*). 2 000 / 2 500 €

Manuscrit de travail, complet, du plus long roman de Jammes.

Monsieur le curé d'Ozeron a paru au Mercure de France en 1918. « Le roman, fait à la façon habituelle d'une succession de tableaux rustiques, montre bien l'enracinement d la grâce dans l'amour, la douleur et le quotidien. Il est soutenu par une intrigue bien liée qui symbolise la parabole des Talents et la Perle du Royaume : un prêtre accède par l'amour humain et la douleur à la grâce du sacerdoce, et se consacre ensuite avec son fils spirituel à la charité par l'exercice de vertus simples et la pratique de l'économie budgétaire » (H. Hargous).

Le manuscrit, à l'encre noire, est paginé de 1 à 228 ; il est précédé d'un *Prélude* d'une page où Jammes relate un songe fait au « moment que j'allais mettre la dernière main à ce livre, le 3 Août 1917 ».

Le manuscrit présente de nombreuses ratures et corrections, ainsi que des passages rayés et supprimés.

On a relié à la fin :

– 7 ff. autogr. ou dactyl. avec corrections et ajouts autogr., de variantes pour des passages des chap. IV, V et X ;

– une L.A.S., Hasparren 6 juin 1932 (2 pp. in-4), relative à la cession du manuscrit, dont le produit de la vente est destiné à l'abbaye de Saint-Wandrille où le fils de Jammes, Michel, est novice pour devenir prêtre bénédictin (sa photo est jointe) ;

– notes autographes signées de Jammes (7 pages), commentaires inédits sur le Béarn (avec carte géographique collée), ses origines, son enfance, ses demeures successives, la genèse de ses romans *Le Rosaire au soleil* et *Monsieur le curé d'Ozeron,* les personnages, les lieux des romans, etc.

Ancienne collection Alain de SUZANNET (ex-libris), *puis Daniel SICKLES* (19 mars 1986, n° 84).

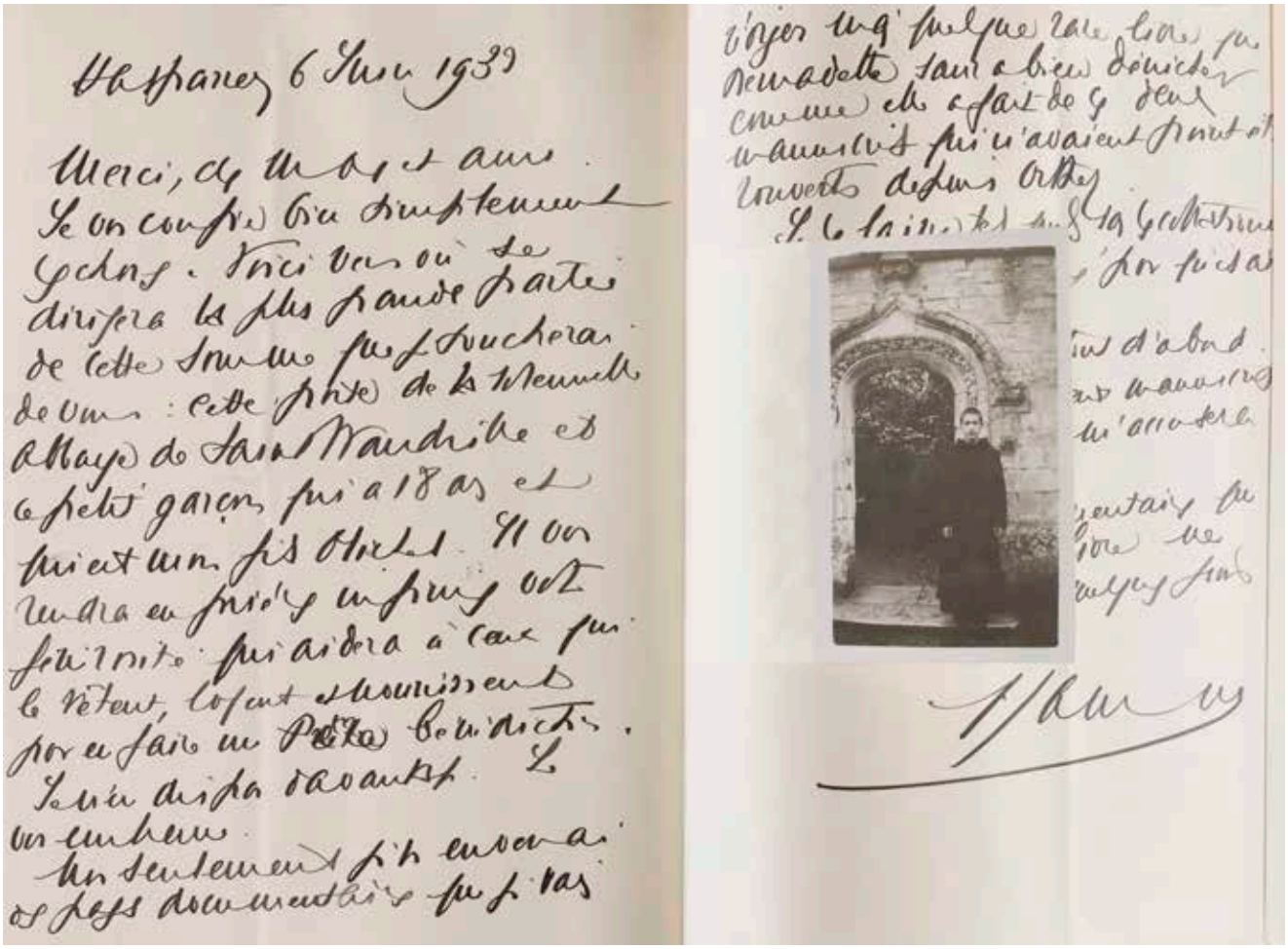

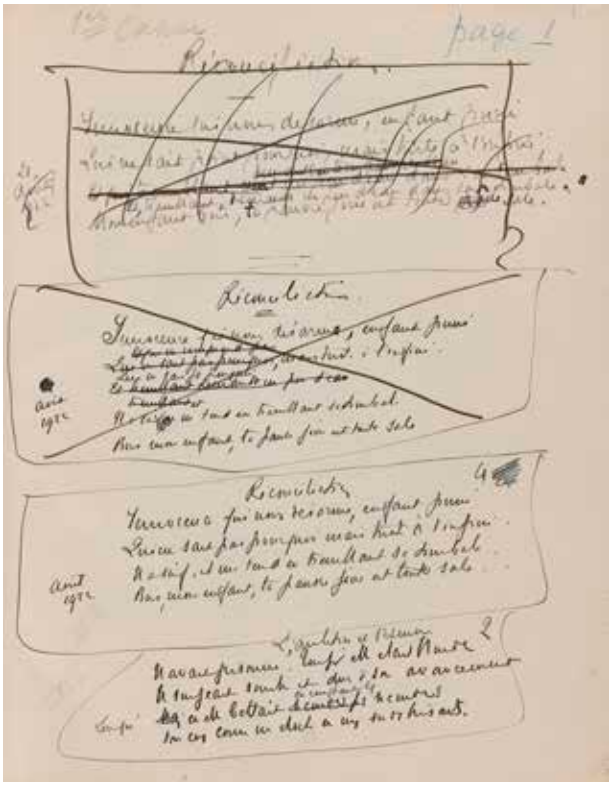

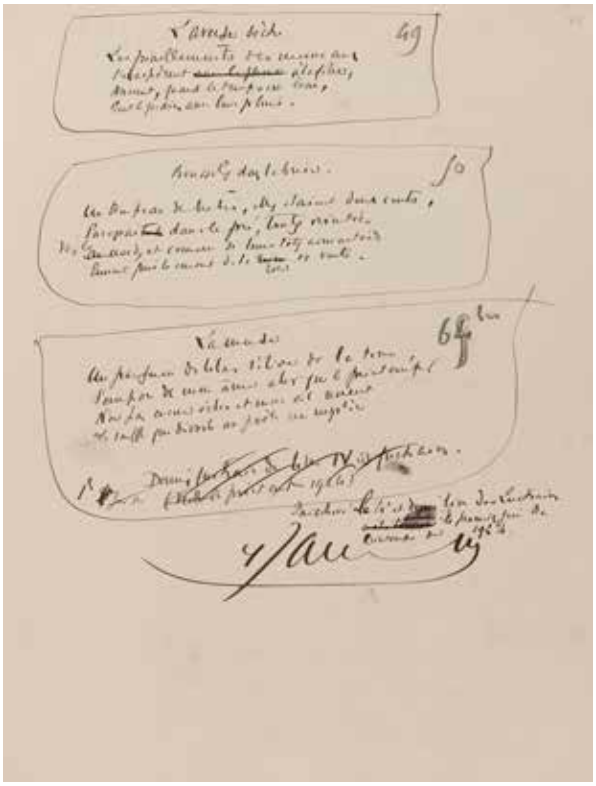

448. **Francis JAMMES** (1868-1938). MANUSCRIT autographe signé, ***Quatrains***, 1922-1924 ; 85 feuillets in-4 (27,5 x 21,5 cm) montés sur onglets et reliés en un volume demi-maroquin rouge à coins (*Asper, Genève*).
1 500 / 2 000 €

Manuscrit de travail de trois livres de *Quatrains*, certains en plusieurs versions, avec des inédits.

Manuscrit des *Deuxième, Troisième et Quatrième Livres de Quatrains* parus au Mercure de France en 1923, 1924 et 1925. « Chacun des quatrains forme une unité. Jammes y reprend souvent un thème ancien vivifié par le souvenir et le présente dans la forme riche et dense de quatre vers clos sur eux-mêmes. Une ligne, un mouvement, une silhouette aussi bien qu'un simple titre, un sentiment ou une méditation en forment le sujet » (H. Hargous). Chaque quatrain porte un titre.

Manuscrit de premier jet et de travail, abondamment raturé et corrigé, certains quatrains en deux ou trois versions successives, et présentant de nombreuses variantes avec l'édition.

Il renferme en outre 47 quatrains inédits, non retenus pour la publication (une table dactylographiée en a été dressée par A. de Suzannet et est jointe au manuscrit).

Certains *Quatrains* sont datés, d'août 1922 à juillet 1923 pour le Deuxième Livre ; au f. 27, Jammes note : « Je commence ici le 29 Août 1923 Le Troisième livre des Quatrains », achevé en Décembre 1923 ; le livre 1V est commencé (f° 56) le 19 décembre 1923, et porte en fin cette note : « J'ai achevé le 4e et dernier livre des Quatrains le premier jour du Printemps de 1924 ».

Ancienne collection Alain de SUZANNET (ex-libris), *puis Daniel SICKLES* (19 mars 1986, n° 88).

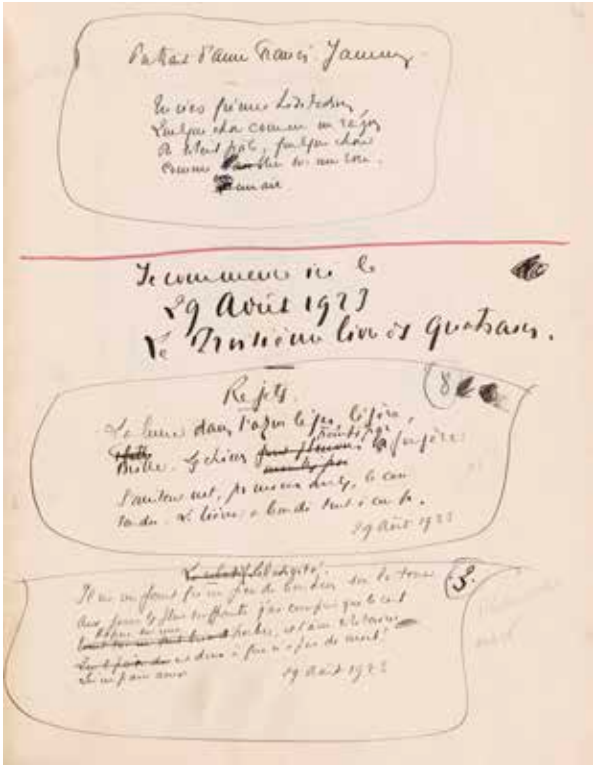

449. **Francis JAMMES** (1868-1938). L.A.S., Hasparren 26 décembre 1923, à Jean Franc-Nohain [Jean NOHAIN] ; 1 page in-4 (quelques petites fentes réparées au scotch). 200/250€

Il le remercie de sa requête, et le prie de dire « à votre chère maman, qui m'a fait tenir le plus délicieux alphabet, que si les abeilles font la preuve du miel, il n'en est point qui soient plus empressés que mes petits autour de lumineux rayons qu'elle leur a tendus »… « Quant à l'Académie, BARRÈS qui votait ouvertement et m'entraînait, est mort. Jamais homme n'a pensé qu'il puisse échouer avec autant de sérénité que votre ami »…

450. **Francis JAMMES** (1868-1938). L.A.S., Hasparren 31 janvier 1926, [à Georges GOYAU] ; 4 pages in-4. 300/400€

Sur sa décision de ne pas se présenter à l'Académie : « J'ai trop le sentiment de la place que j'occupe en France et à l'étranger comme poète pour m'en remettre de nouveau à la juridiction de certains. N'ayons ni orgueil ni haine, mais cette dignité qui est dans l'ordre. [...] L'Être le moins distant, c'est Dieu. Mais que de petits grands hommes ne suivent pas son exemple ! » Bien que n'étant pas à proprement parler journaliste, il se « délasse en écrivant certaines *chroniques* de chasse, de nature, de monde ou de lettres » ; il désirerait savoir si Robert de FLERS accueillerait au *Figaro* quelques-unes de ses chroniques. « Quel est *l'homme* à qui je pourrais les adresser *sûrement,* sans la crainte de les voir jeter au panier avec la correspondance de Tartampion »...

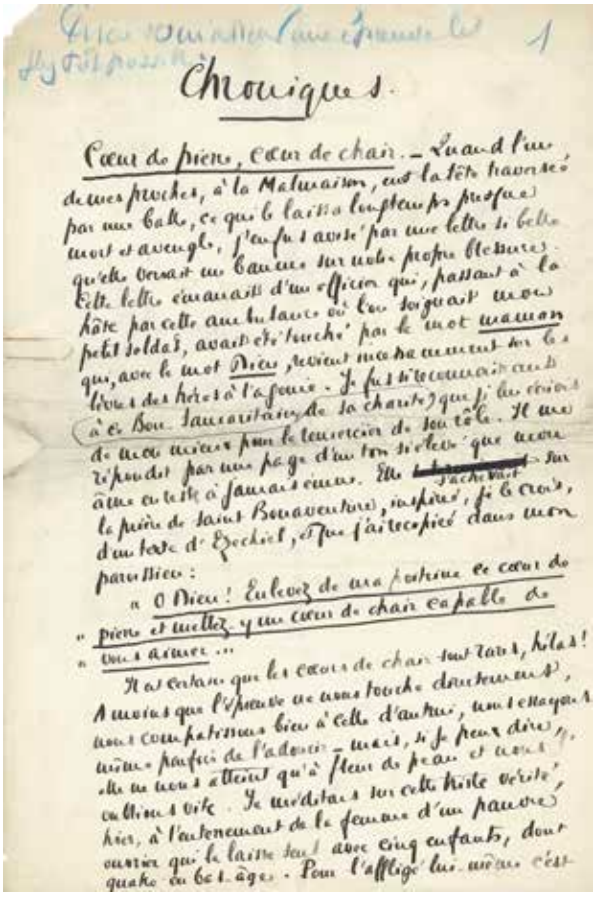
Chroniques.

Cœur de pierre, cœur de chair. – Quand l'une de mes proches, à la Malmaison, eut la tête heurtée par une balle, ce qui la laissa longtemps presque aveugle, j'en fus avertie par une lettre si belle qu'elle devait me causer plus tard bien des peines. Cette lettre émanait d'un officier qui, passant à la hâte par cette auberge où l'on soignait mon petit soldat, avait été touché par le mot maman qui, avec le mot Dieu, revient machinalement sur les lèvres des blessés à l'agonie. Il faisait reconnaître à ce Bon Samaritain, de la chambre où l'on venait de me mener pour le tenir loin de la tête. Il me répondit par une page d'une telle qualité que notre âme en tressaillit encore. Elle [illegible] sur le prière de saint Bonaventure, inspiré, je le crois, d'un texte d'Ezechiel, que j'avais copié dans mon paroissien :

« O Dieu ! Enlevez de ma poitrine ce cœur de pierre et mettez-y un cœur de chair capable de vous aimer »…

Il est certain que les cœurs de chair sont rares, hélas ! A moins que l'épreuve ne nous touche douloureusement, nous comprenons bien à cette d'autrui, une étreinte même parfois de l'adoration – mais, si je peux dire, elle ne nous atteint qu'à fleur de peau et nous oublions vite. Je méditais sur cette triste vérité, hier, à l'enterrement de la femme d'un pauvre ouvrier qui le laisse seul avec cinq enfants, dont quatre en bas âges. Pour l'affligé lui-même c'est

451

451. **Francis JAMMES** (1868-1938). MANUSCRIT autographe signé, ***Chroniques*** ; 3 pages et demie in-fol. 400/500€

Cœur de pierre, cœur de chair, méditation sur la prière de saint Bonaventure que Jammes a recopiée dans son paroissien : « O Dieu ! Enlevez de ma poitrine le cœur de pierre et mettez-y un cœur de chair capable de vous aimer »… – *Noirceurs et modes* : sur les remous causés par la prochaine installation d'une « colonie de nègres » dans la petite ville, et histoire d'un faux missionnaire vendeur de caleçons. – *Arrivage de morues* : Mlle Broudenoy vient se plaindre à l'épicier…

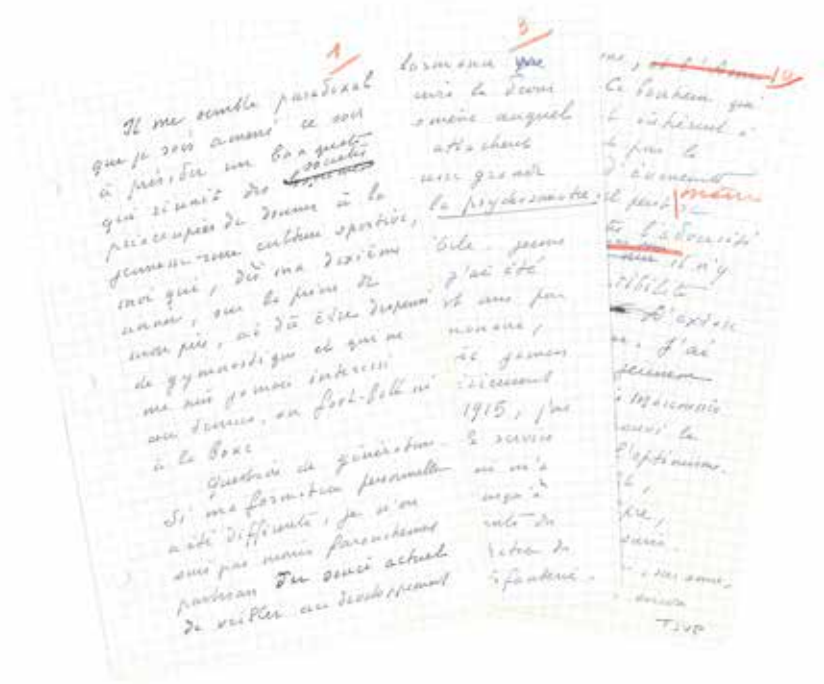
Il me semble paradoxal que je sois amené ce soir à présider un banquet qui réunit des sociétés préoccupées de donner à la jeunesse une culture sportive, moi qui, dès ma dixième année, sur la prière de mon père, ai dû être dispensé de gymnastique et qui ne me suis jamais intéressé au tennis, au foot-ball ni à la boxe.

452. **Marcel JOUHANDEAU** (1888-1979). MANUSCRIT autographe d'un discours, 1967 ; 11 pages in-8 avec ratures et corrections. 500/700€

Discours prononcé à un banquet au Sénat, le 21 janvier 1967.

Jouhandeau y analyse avec humour sa personnalité. « Il me semble paradoxal que je sois amené ce soir à présider un banquet qui réunit des sociétés préoccupées de donner à la jeunesse une culture sportive, moi qui, dès ma dixième année, sur la prière de mon père, ai dû être dispensé de gymnastique et qui ne me suis jamais intéressé au tennis, au foot-ball ni à la boxe. [...] je n'en suis pas moins farouchement partisan du souci actuel de veiller au développement physique des jeunes. [...] malgré le mépris dans lequel j'ai tenu mes muscles, je vieillis assez gaillardement ». Il évoque

.../...

.../...

son enfance débile et sa jeunesse fragile. C'est en 1920, « à partir du moment où j'ai été accueilli avec enthousiasme par le groupe des écrivains de la N.R.F., Jacques Rivière, André Gide, Roger Martin du Gard, Marcel Proust, Jean Schlumberger, que, délivré de l'angoisse de nourrir une vocation peut-être présomptueuse, confiant dans mon talent, soutenu par un certain nombre de lecteurs, je me suis épanoui physiquement. [...] Parti de rien, fils de boucher, originaire du département le plus modeste de France, je n'étais prédisposé en quoi que ce soit au destin qui fut – comme par surprise ou à force d'obstination – le mien. D'autre part, je ne me suis jamais donné comme écrivain. Je me suis toujours voulu professeur. L'enseignement de la jeunesse a été ma vocation la plus certaine. Décrire ne m'a jamais paru un métier. J'écrivais comme un fonctionnaire fait de l'alpinisme pendant ses vacances ou consacre ses veillées à l'astrologie. Pendant trente sept ans j'ai enseigné le français et le latin au Pensionnat de Passy ». Jouhandeau examine alors son œuvre : « si j'ai le plus grand souci de l'expression, du style et si ma passion est la connaissance de l'être humain, c'est sans littérature, sans concession à la littérature [...] Je passe volontiers pour moraliste avec cette nuance que si je préconise autant que possible la recherche du sublime, c'est en attachant plus d'importance à l'élégance du cœur, au moral qu'à une morale ou à un conformisme quelconque. [...] La marque propre de mon tempérament et de mon caractère est l'optimisme, un optimisme irréductible et inconditionnel qui se fonde sur un pacte d'amour entre l'Éternel et l'Homme »...

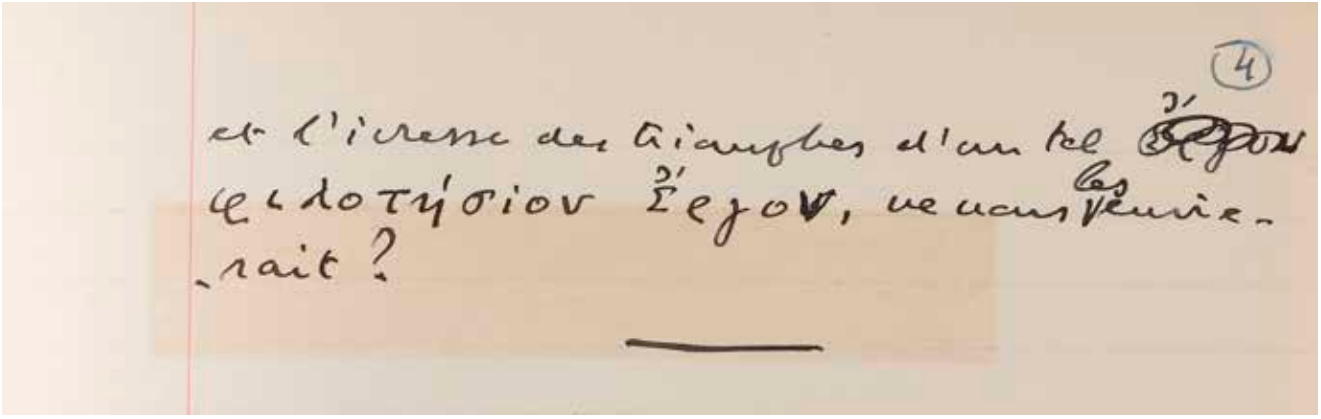

453

453. **Valery LARBAUD** (1881-1957). MANUSCRIT autographe, ***Instruments de travail. I. Les balances*** ; 6 pages et quart, sur 4 feuillets petit in-4 (22 x 17 cm), interfoliés de feuillets avec texte imprimé collé en regard du manuscrit, le tout monté sur onglets en un volume relié demi-vélin ivoire, pièce de titre au dos. 3 000 / 4 000 €

Très beau texte sur la traduction, destiné au livre ***Sous l'invocation de Saint Jérôme*** (1946).

Manuscrit de travail sur feuillets d'un cahier de papier ligné, à l'encre noire, avec de nombreuses ratures et corrections, et des variantes, pour ce chapitre qui sera intitulé dans l'édition *Les balances du traducteur*.

Les traducteurs sont des « peseurs de mots »... « Chacun de nous a près de soi, sur sa table ou son bureau, un jeu d'invisibles balances aux plateaux d'argent, au fléau d'or, à l'arbre de platine, à l'aiguille de diamant, capables de marquer des différences de fractions de milligramme. Auprès d'elles, les dictionnaires et les grammaires, visibles eux, et sans cesse en usage, ne sont que des instruments grossiers, simples entrepôts de matériaux en ordre [...] Mais l'essentiel est la balance où nous les pesons, car tout le travail de la traduction est une pesée de mots. Dans l'un des plateaux nous posons l'un après l'autre tous les mots de l'Auteur, et dans l'autre nous essayons tour à tour un nombre indéterminé de mots appartenant à la langue dans laquelle nous traduisons cet Auteur, et nous attendons que les deux plateaux soient de niveau ». Ce ne sont pas les mots du Dictionnaire, mais ceux d'un Auteur, « imprégnés et chargés de son esprit, presque imperceptiblement mais très profondément modifiés, quant à leur signification brute, par ses intentions et les démarches de sa pensée »… Ce mot est « vivant [...] des frémissements, des irisations le parcourent [...] ces signes de vie vont jusqu'à modifier rythmiquement son poids. Il nous faut donc saisir ce rythme afin que son contrepoids soit animé d'une vie semblables et d'un rythme vital équivalent. [...] Ainsi notre métier de traducteur est un commerce intime et constant avec la Vie »...

Forêts du Nord

(1)

~~Les~~ Instruments de travail I. Les balances.

~~Verborum pensitatores~~

~~Je crois me rappeler que cette~~ cette expression, appliquée par Aulu-Gelle aux détracteurs ~~de la langue~~ du style de Cicéron, ~~est prise~~ dans un sens plutôt défavorable ; mais peu importe, car "peseurs de mots" et même peseurs "subtilissimi" nous, Traducteurs, devons être. Chacun de nous a près de soi, sur sa table ou son bureau, un jeu d'invisibles balances ~~capables de~~ d'enregistrer des différences ~~inégalités de fractions de milligrammes et faites des métaux les plus précieux, argent, or, platines, avec pointes de fléaux en diamant. balances~~ aux plateaux d'argent, au fléau d'or, à l'arbre de platine, à l'aiguille ~~la languette~~ de diamant, capables de marquer ~~enregistrer~~ des différences de fractions de milligramme. Auprès d'elles, les dictionnaires et les grammaires, visibles, eux, et sans cesse en usage, ne sont que des instruments grossiers. Mais l'essentiel est la balance où nous les pesons ~~les mots~~, car ~~et~~ tout le travail de la traduction est une pesée de mots.

~~Peseurs de mots~~ "Verborum pensitatores", "peseurs de mots"

simples ~~[illegible]~~ entrepôts de matériaux en ordre, ~~matériel~~, ~~boîtes [illegible]~~ ~~ou de pastels~~ ~~[illegible]~~ boîtes de mots rangés ~~et~~ muni

454. **Paul LÉAUTAUD** (1872-1956). MANUSCRIT autographe à la fin d'épreuves corrigées, [1910] ; 3 pages in-8, dont 3/4 de page autographe. 500/700€

La chronique dramatique de Maurice Boissard traite du *Carnaval des enfants* de Saint-Georges de Bouhélier ; Léautaud en profite pour dire du mal des actrices modernes, laides, maigres, squelettiques et sans poitrine. Puis, dans cette longue addition autographe, Léautaud fulmine contre le public : « J'ai dit souvent le peu de bien que je pense du public. Non seulement pour son manque de goût qui le fait se plaire aux pièces niaises et verbeuses et plutôt aux basses polissonneries qu'aux œuvres d'observation. Mais encore pour son inintelligence. Il m'arrive à chaque instant, au théâtre, de voir la plupart des spectateurs rire à des choses qui ne sont nullement risibles, qui sont au contraire très fines et cachent même de l'émotion sous leur tournure comique ». Et il s'indigne contre l'ignorance du public à la générale de *Tartufe* joué par Lucien GUITRY...

455. **Paul LÉAUTAUD** (1872-1956). L.A.S., 11 juillet 1949, à Maurice MARTIN DU GARD ; 2 pages et demie in-8 remplies d'une écriture serrée. 800/1000€

Longue et intéressante lettre sur l'épuration.

Martin du Gard fait partie des rares personnes qui, aux yeux de Léautaud, « ont su vivre cette étonnante époque de guerre, et cette répugnante et méprisable autre époque de la libération, en gardant toute leur raison, la raison étant pour moi bien supérieure à tout enthousiasme, et à tout zèle, et à tout sacrifice qu'on dénomme civiques, lesquels je tiens pour les résultantes d'une formidable bêtise. La guerre, selon moi, regarde les gouvernements, les militaires et les soldats. Les guerriers clandestins ne m'inspirent aucun intérêt »... Léautaud parle de Robert BRASILLACH qui, à son procès, « s'est conduit fort bravement, ne reniant rien de sa conduite de journaliste. Il avait 33 ans. Condamné à mort, à cet âge, pour des articles de journaux. Évidemment, c'est un peu énorme ». Mais Léautaud se souvient de certains articles de Brasillach : « Quand on réclame ainsi la mort pour ses adversaires, il faut s'attendre que si ce sont eux qui l'emportent, ils vous rendront la pareille ». Léautaud rapporte ses propos à un membre éminent du Parti Communiste : « les résistants, les maquisards, les miliciens, je mets tout dans le même sac, et le sac à l'égout ». Il juge que « nous sommes colonisés par les Américains », et il a déclaré à Florence GOULD : « Espérons qu'il y aura un jour une nouvelle Jeanne d'Arc pour vous mettre dehors ». Il a rencontré François MAURIAC qui a été « d'une amabilité, d'une cordialité et en des termes qui me faisaient ne savoir où me mettre [...] il ne vous a rien dit de la réciproque que je lui ai rendue, en lui disant que je ne peux oublier l'attitude qu'il a eue au début de la libération, que je n'aime pas les justiciers, et que j'ai rompu toutes relations avec DUHAMEL pour cette seule et unique raison »... Léautaud va se remettre à travailler, « ce que j'ai joliment négligé tous ces derniers temps, les passant à lire, à rêvasser, à me promener dans Paris, tout cela comme un vrai vieux monsieur que je suis devenu, qui n'a plus qu'un 1/4 de la vue normale, et qui s'est laissé empoisonner l'esprit par les infamies de la prétendue justice et les dévergondages démagogiques de ce présent temps »...



455

456. **Paul LÉAUTAUD** (1872-1956). L.A.S. « P.L. », 13 septembre 1950, à AURIANT ; 1 page in-8 sur papier jaune. 500/700 €

Sur les chats et les bêtes. Il lui indique un produit pour les démangeaisons de son chat Kléber et ajoute : « ce goût que vous avez pour des animaux si pacifiques, de noms de guerrier ! Navez-vous pas eu, déjà, un Napoléon ? » Léautaud s'inquiète des plaies du chat qu'il faut soigner avec précautions. Les démangeaisons viennent peut-être du poisson : « Il est toujours bon de ne pas donner une nourriture trop forte à des animaux sédentaires et vivant enfermés ». Il ajoute : « Il n'y a qu'une compagnie au monde qui vaille celle des bêtes, Walt Whitman célébrant leur sagesse. Elles n'ont pas de religion, pas de mysticisme, elles ne se frappent pas la poitrine, elles ne connaissent pas de remords, mea culpa ».

457. **Paul LÉAUTAUD** (1872-1956). L.A.S., [Fontenay aux Roses] 7 avril 1951, à Mme BERTHIER à Nogent le Roi ; 3 pages in-8, enveloppe. 800/1 000 €

Extraordinaire lettre sur sa vie, ses amours, ses goûts pour un « portrait graphologique »...

« Je suis certainement peu conformiste par toute ma méfiance et ma raillerie, dès mon adolescence pour tous les bobards moraux, civiques, romanesques, sentimentaux, familiaux, sociaux, etc. etc. Je n'ai jamais qu'une règle : le plaisir [...] Je n'ai jamais écrit que pour mon plaisir. [...] Jai toujours vécu seul et aimé à être seul.

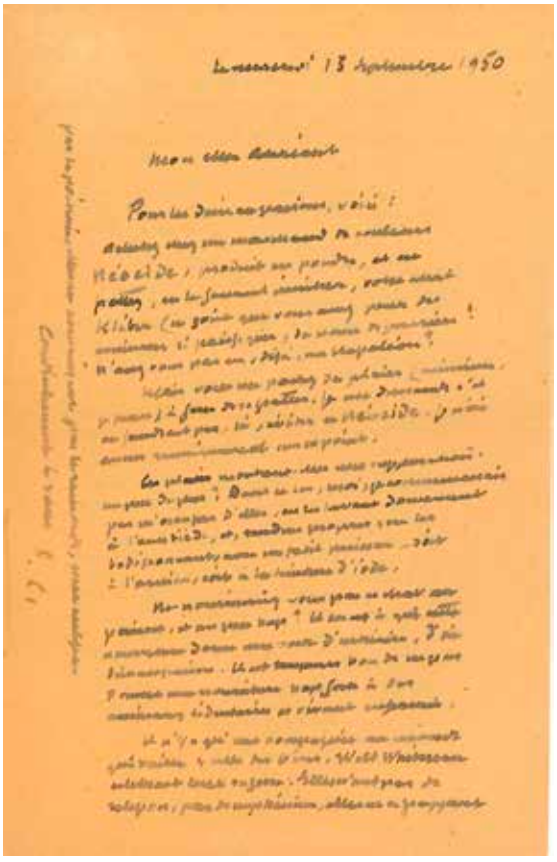

456

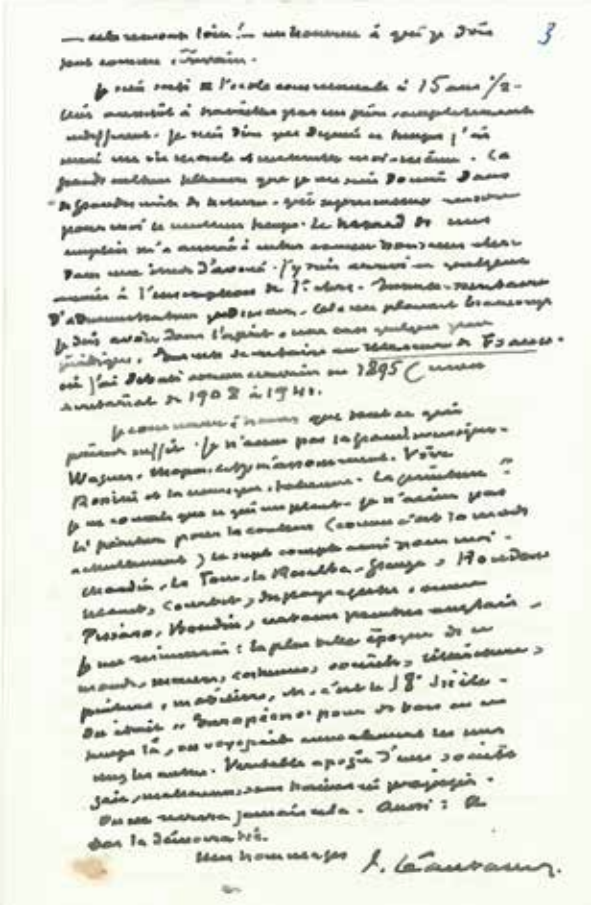

457

Enfant, de cinq à 10 ans, habitant avec mon père et la vieille bonne qui m'a élevé, n'ayant jamais eu ma mère, je vivais caché sous la table de la salle à manger. [...] je n'ai besoin de la société de personne. Un bon fauteuil, du silence, de quoi écrire. J'ai dans la tête la plus intéressante compagnie ».

Sur ses amours. « Je n'ai jamais aimé que physiquement [...] j'ai eu deux ou trois longues liaisons (hors de chez moi, mon domicile ayant [*sic*] inviolable). Ma partenaire serait morte en cours d'exercice, indifférence complète. [...] en amour, ce n'est jamais moi qui ai commencé. [...] j'aime la femme, je n'aime pas les femmes. Et je n'ai jamais aimé les jeunes femmes. L'âge de l'amour, pour les hommes et les femmes, [...] c'est la quarantaine. Corps et visage, la vie a mis sur nous les marques, l'expression les plus savoureuses »...

Il a été toute sa vie employé, et libre des censures des « directeurs de papier imprimé ». Bien que « sauvage, bourru, maniaque », il n'a rencontré que des sympathies, en particulier chez le directeur du Mercure de France (Alfred Vallette), « un homme à qui je dois tout comme écrivain ». Il résume alors sa vie depuis sa sortie de l'école communale, sa formation littéraire « dans de grandes nuits de lectures », son emploi de clerc chez un avoué, puis le secrétariat du Mercure de France de 1908 à 1941. Il dit encore ses goûts musicaux pour Rossini et la musique italienne, ses goûts en peinture : « Chardin, La Tour, la Rosalba, Greuze, Houdon, Manet, Courbet, des paysagistes comme Pissaro, Boudin, certains peintres anglais ». Pour lui, la grande époque était le XVIIIe siècle : « On était "Européen" pour de bon [...] Véritable apogée d'une société gaie, malheureuse, sans haines ni préjugés. On ne reverra jamais cela. Aussi : à bas la démocratie »...

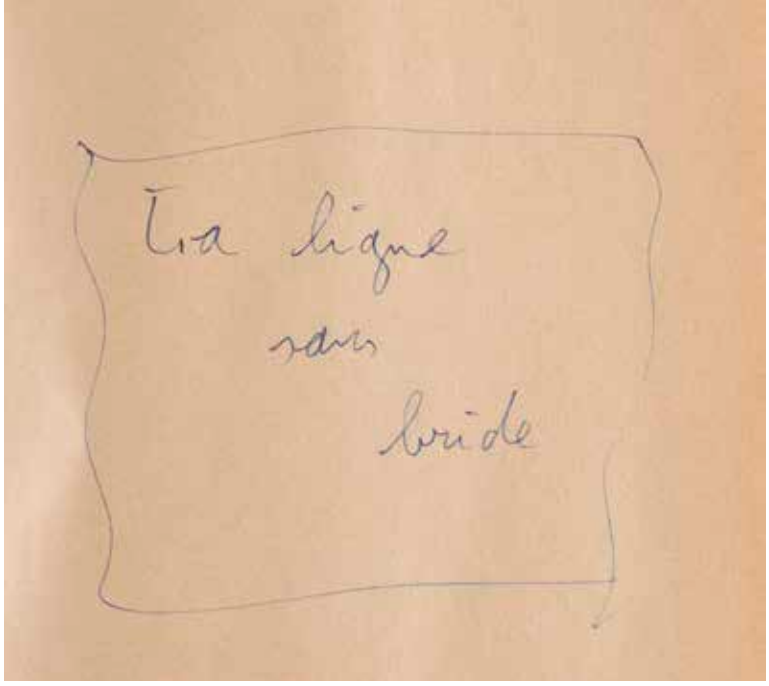

458. **Michel LEIRIS** (1901-1990). MANUSCRIT autographe, ***La ligne sans bride***, [1971] ; sur 47 pages petit in-4, couvertures orange conservées, le tout monté sur onglets et relié en un vol. dos de box orange et plats de toile orange (*Leroux, 1980*). 1 500 / 2 000 €

Manuscrit de travail de cette préface à *Massacres et autres dessins* du peintre surréaliste André MASSON (Hermann, 1971).

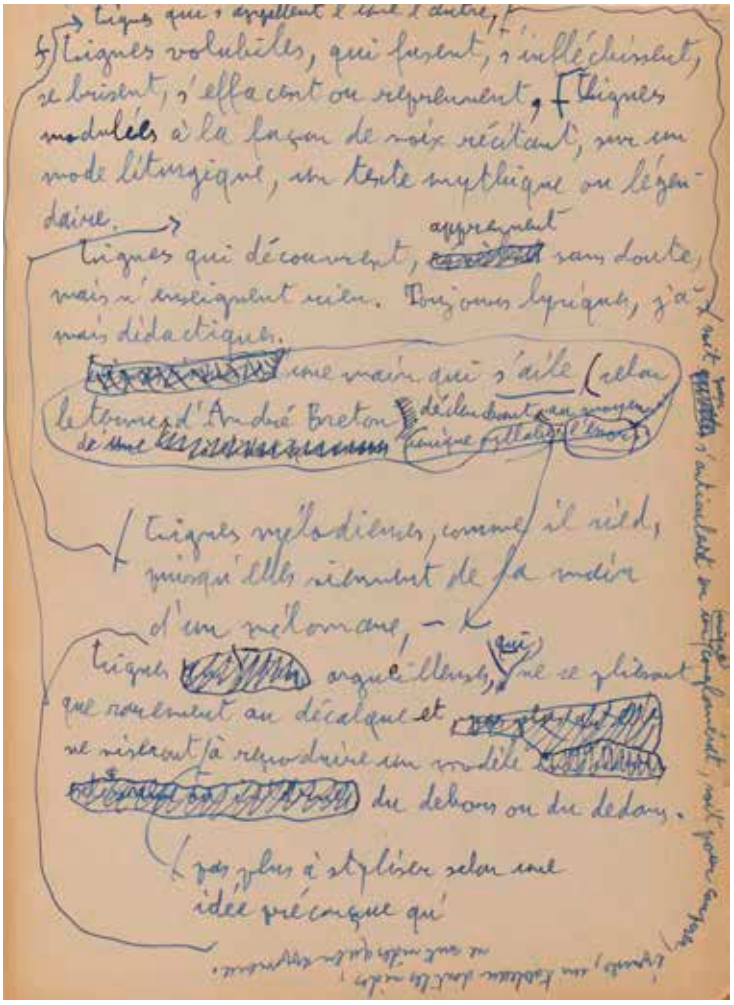

Le manuscrit est écrit à l'encre bleue, au dos de feuillets d'épreuve d'*Ubu cocu* d'Alfred Jarry.

Remarquable étude sur le dessin, et sur l'art d'André MASSON (1896-1987), sous forme de notes, souvent poétiques.

Leiris commence : « Premier problème – irrésolu et peut-être insoluble – de la critique d'art : déterminer le point où l'écriture se fait calligraphie. Pourquoi X est-il calligraphe alors que Y ne l'est pas ? […] Problème, quant aux dessins d'André Masson : pourquoi la ligne y est-elle si vivante, et est-elle beaucoup plus qu'une ligne de "calligraphie" ? En quoi, précisément, se distingue-t-elle de celle d'autres dessinateurs prestigieux ? »…

À propos de ces notes, Leiris écrit en conclusion : « Ce qui leur manque le plus, je ne le sais que trop ! c'est d'avoir été écrites d'une plume aiguë comme un regard d'oiseau rapace et encrée de sève ou de sang. Ainsi jetées sur le papier, chacune en un unique élan, l'imitation aurait été parfaite. Se dire d'ailleurs qu'il y a dans ce que je dis là une contradiction dans les termes : parler de Masson comme il dessine eût exigé une table rase, un nettoyage par le vide à quoi n'aurait pas échappé l'intention aussi de parler de ses dessins. Se dire qu'il serait bien vain de dessiner ou de peindre, si le critique avec ses phrases, calquées sur le modèle ou non, pouvait percer l'énigme. Car, s'il est un art qui compte, c'est celui qui – sans que l'artiste l'ait cherché – est une critique de la critique d'art et une critique assez vigoureuse pour clore le bec de celle-ci ».

459. **Gaston LEROUX** (1868-1927). L.A.S., Menton-Garavan Villa Lucie 27 janvier 1908, à Henri LAPAUZE ; 1 page et demie in-8. 300/400€

Il lui a envoyé son ***Mystère de la Chambre jaune***. « Il faut que tu me fasses une réclame épatante comme un bon ami que tu es. D'abord je suis sûr que Mme Daniel Lesueur ne te laissera point de cesse que tu n'aies proclamé cette œuvre de génie. Je n'ai point oublié le soir où tu m'as fait l'honneur de me présenter et les charmants compliments qui s'en sont suivi »…

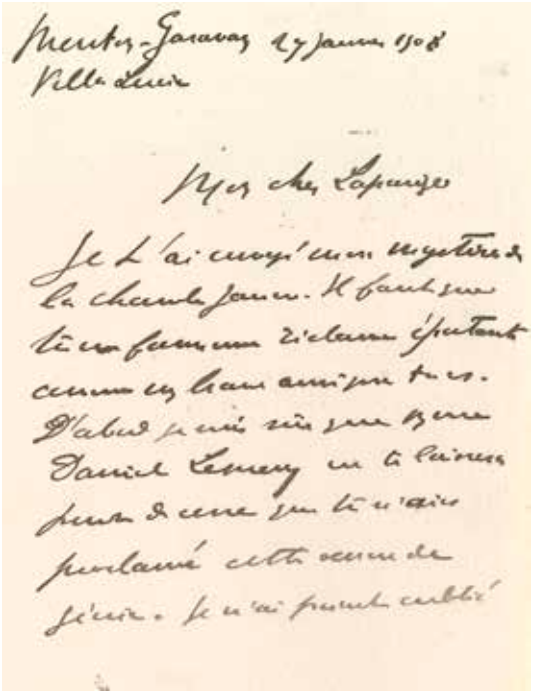

459

460. **Jean LORRAIN** (1855-1906). L.A.S. sur carte de visite au nom de *Raitif de la Bretonne*, à Pierre LOUŸS ; 10 lignes, recto-verso. 80/100€

Il lui envoie « la lettre un peu folle de la Divine inconnue qui attribue à Raitif les conneries *juifes* du petit vent des Hem !!! Navrez un peu le cœur de ce *pon chuif* en lui disant qu'on l'a pris pour moi !! »...

461. **Pierre LOTI** (1850-1923). L.A.S., [à René DOUMIC] ; 2 pages et demie in-8. 100/120€

Il a renvoyé les épreuves le jour-même : « Il y avait tant de fautes que je vous demandais une seconde épreuve. Nous n'avons plus le temps. Je viens donc vous demander seulement de faire réviser avec le plus grand soin, sur le manuscrit, par vos correcteurs »… Il ajoute, après sa signature, quelques fautes dont il se souvient ; ainsi : « En plusieurs endroits, où je parle de la robe jaune-pensée de la dame d'honneur, on avait supprimé le trait d'union entre jaune et pensée, et cela nuisait beaucoup à la clarté »…

462. **Pierre LOUŸS** (1870-1925). L.A.S. « PL », 26 juin [1913], à Claude FARRÈRE ; 4 pages in-8 à l'encre violette (petite note de Farrère à l'encre rouge). 150/200€

Sur les difficultés de son divorce et sa mauvaise situation financière. [Le divorce de Louÿs et de sa femme, Louise de Heredia, sera prononcé le 29 juillet 1913.]

« Quels trésors d'amitié il y a en vous ! […] De tous mes amis, c'est vous […] qui avez parlé le premier, avec cette franchise, cette loyauté qui est votre âme même. Maintenant, les langues commencent à se délier. Mais vous n'avez attendu aucun "bruit public" pour me dire : "gardez-vous !" ». Louÿs a gardé, à l'égard de Farrère, « le secret absolu […] Vous m'avez demandé de brûler vos lettres, je veux vous les renvoyer après avoir pris les quelques notes que vous m'autorisez à prendre. Et ce sujet là est si cruel et je me sens tellement brisé par ces trahisons intimes, et enfin la marche de l'affaire est si rapide, si pleine d'incidents et d'orages que je n'ai pas encore trouvé une soirée pour cette petite torture »... En priorité, il a hâte de régler sa situation matérielle, sans attendre : « c'est une obsession. Cela me brûle les doigts. Tout de suite ! » ; mais voilà les vacances d'été, « ce désert financier pendant lequel on ne trouve rien, pas une goutte d'eau pour ceux qui n'ont pas pu remplir leur gourde »… Farrère ne peut imaginer « au milieu de quelles vilenies, mensonges, saletés l'affaire évolue ». Elle est menée à Paris « par une personne qui n'est que haine et rapacité, […] d'esprit étroit et d'âme basse, que vous pouvez deviner : haine et inintelligence, cela suffit à la dépeindre ». Tout n'est que mauvaise foi : on l'oblige à reconnaitre des faits qui sont faux, en utilisant « des artifices de procédure qui peuvent consommer ma ruine immédiate. Voilà ma récompense après l'acte de désintéressement que j'ai consenti de tout cœur il y a quatorze ans ». Comme on n'a rien de sérieux contre lui, on veut qu'il se condamne lui-même, sous la menace. Et il cite Falkland (personnage de *L'Homme qui assassina* de Farrère), avant de s'écrier : « Infamie »…

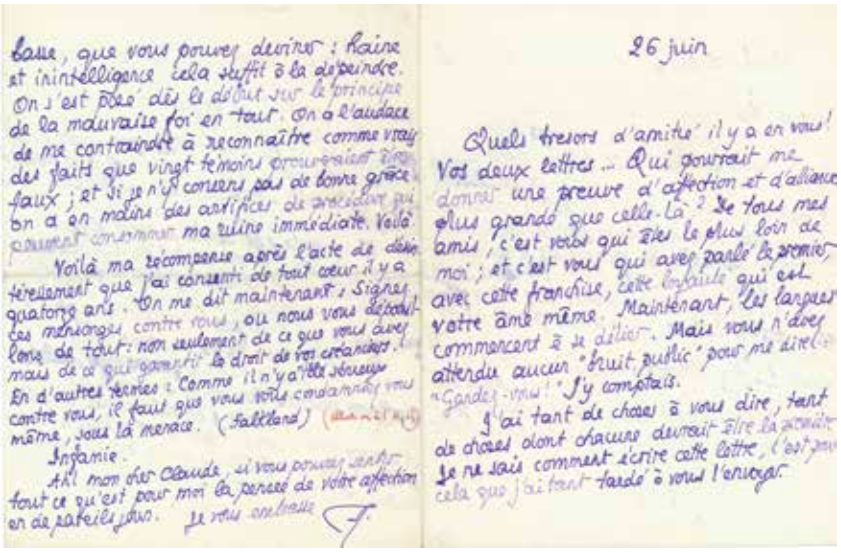

462

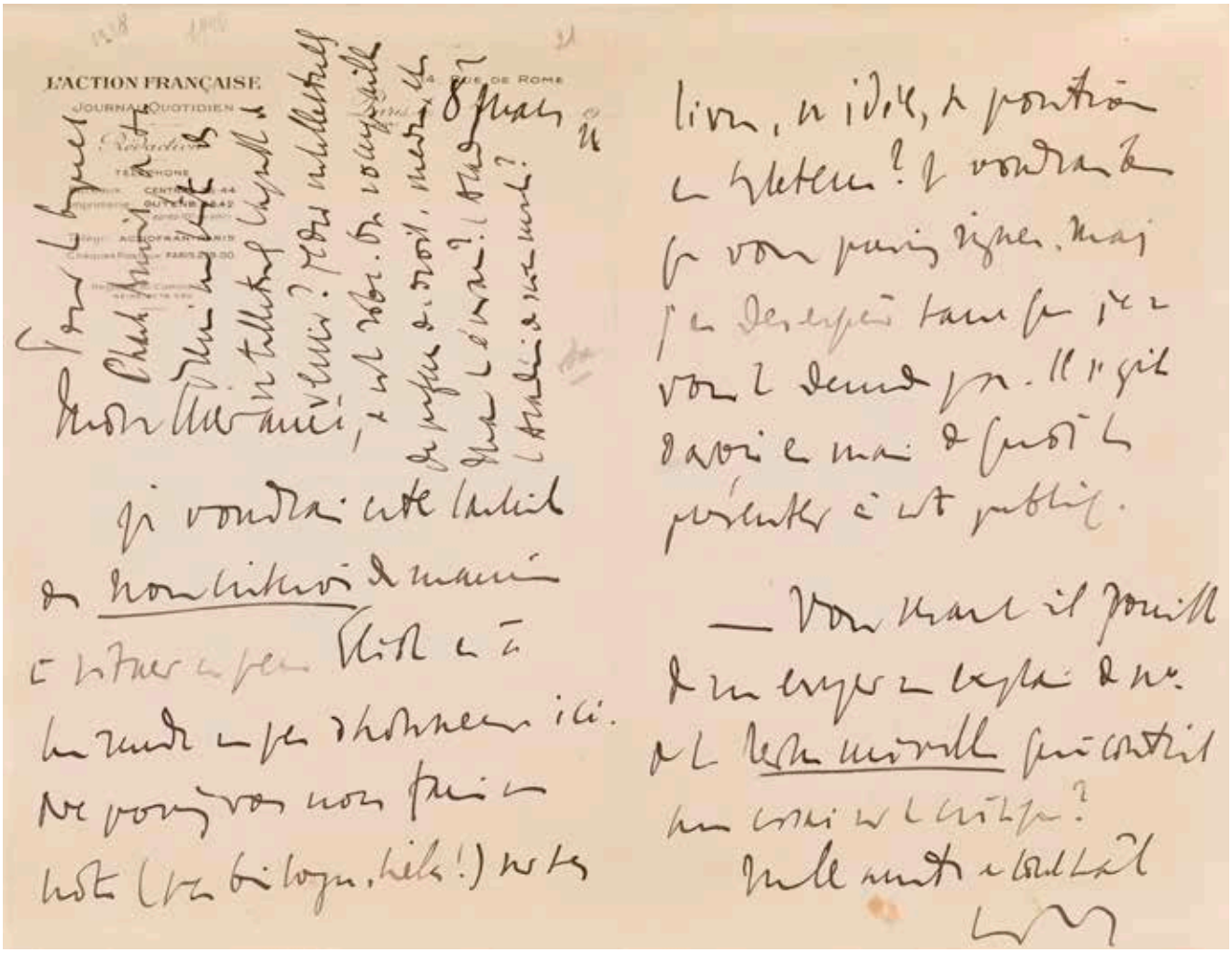

463. **Roger MARTIN DU GARD** (1881-1958). L.A.S., 12 mai 1946, [à André DUNOYER DE SEGONZAC] ; 1 page et demie in-4 à en-tête *La Lecture au. Sanatorium*. 150/200€

Il organise une vente de charité pour l'œuvre de *La Lecture au Sanatorium*, « association que j'ai fondée après mon prix Nobel, c'est à dire au pire moment, à la veille de la guerre. Or les bouquins coûtent de plus en plus cher. Les cotisations de nos adhérents, les subventions que nous accorde l'État, ne nous fournissent plus les ressources nécessaires. [...] Le moindre dessin signé Segonzac serait d'un appoint inespéré pour notre vente ! »...

On joint 2 dactylographies avec ajouts autogr. de Segonzac en réponse à la lettre de R.M.G.

464. **Charles MAURRAS** (1868-1952). 61 L.A.S., 1911-1939, à Henri MASSIS ; 188 pages in-8 ou in-4 (la plupart à en-tête de *L'Action Française*), montées sur onglets et reliées en un volume in-4 demi-maroquin bleu à coins (*Semet et Plumelle*). 5000/6000€

Très belle et importante correspondance à Henri MASSIS, l'un des plus fidèles disciples de Maurras, et son meilleur biographe. Nous ne pouvons en donner ici qu'un trop bref aperçu.

Ces lettres s'ouvrent sur des discussions religieuses et philosophiques... « Eh ! quoi, mes deux maîtres, le vieil Aristote et le jeune Comte auraient donc couvé un mécaniste si pur ! [...] La doctrine que vous appelez mécaniste est précisément la seule aujourd'hui qui rallie des courages, dégage des vertus, enfante des actes. Ses disciples sont du type de ces héroïques enfants qui se battent depuis quatre ans sous la direction de Pujo et de ses amis pour Jeanne d'Arc, contre Bernstein ou pour le roi [...] Je ne suis pas de ceux qui prennent le socialisme ou le syndicalisme pour le parti du ventre, même quand ils se définissent comme tels, mais enfin à l'honneur de classe ils associent un sentiment d'intérêt individuel, qui n'est pas perceptible dans le dévouement dont je vous parle »... Maurras parle de « l'élément *moral* [...] apporté par l'Action française depuis douze ou quatorze ans au réveil du patriotisme français »... Ils discutent sur le nationalisme, sur le catholicisme, sur l'héroïsme, etc.

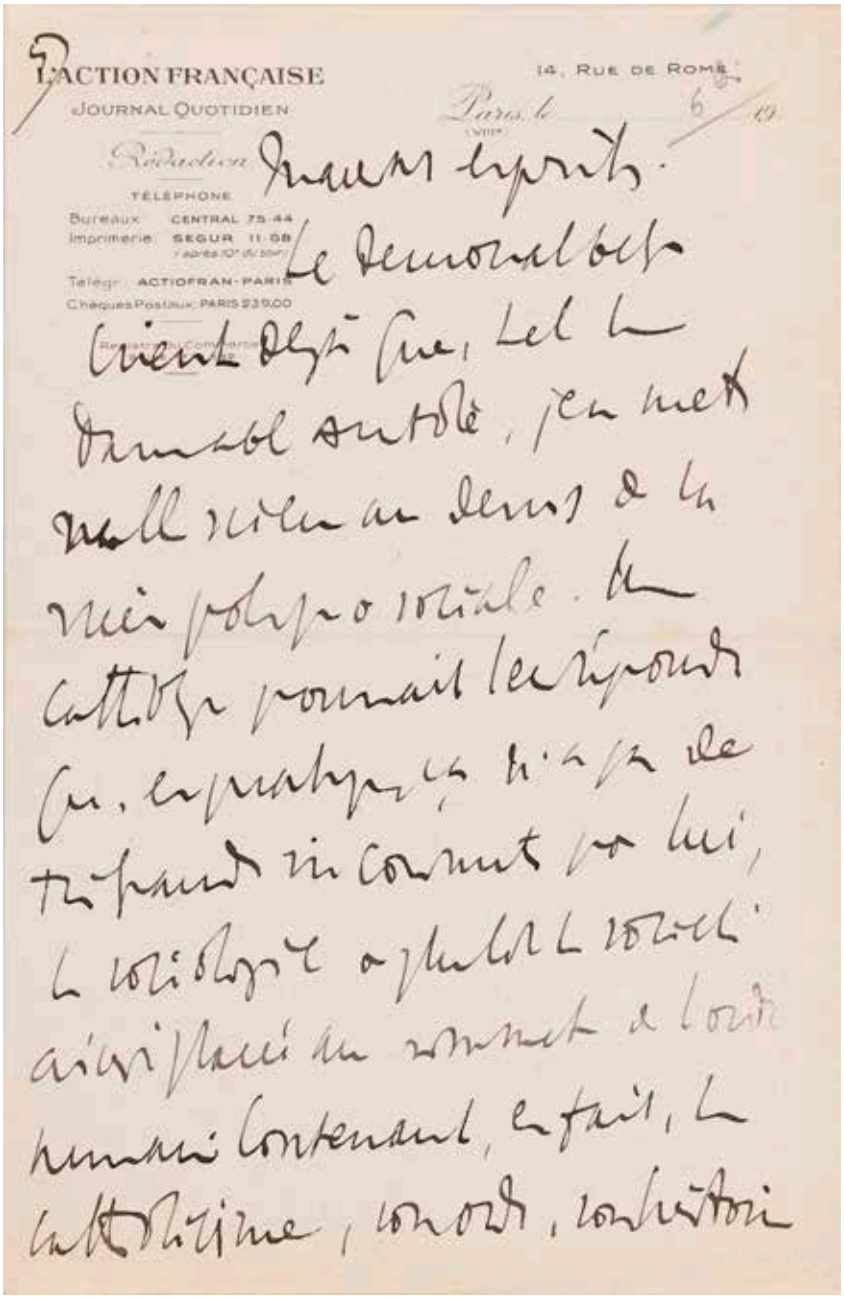
L'ACTION FRANÇAISE
JOURNAL QUOTIDIEN
14, RUE DE ROME
Paris 6
Rédaction
TÉLÉPHONE
Bureaux CENTRAL 75-44
Imprimerie SEGUR 11-08
Teleg. ACTIOFRAN-PARIS
Chèques Postaux PARIS 239.00

Maurras parle d'Abel Bonnard, de Maurice Barrès, de Pierre Varillon, d'Albert Thibaudet, d'Anatole de Monzie, etc. Il donne des indications pour la préparation et la correction de ses œuvres et de ses articles, notamment pour *Sous le signe de Flore*. Il annonce ses projets d'ouvrages : *le Dictionnaire politique*, un livre sur Dante pour Plon.

En 1936, alors qu'il est emprisonné à la Santé, il envoie une longue lettre sur la jeunesse : « cette jeunesse, affinée par l'étude commune et la réflexion personnelle, tient aujourd'hui dans ses mains ardentes et fermes plus que le sort d'une patrie, celui, peut-être, de l'espèce humaine, du visage humain, du nom humain. [...] Lavés, peignés, brossés, instruits, lettrés même à ce qu'ils prétendent, les mêmes Orientaux qui pourrissent nos idées et nos mœurs françaises et qui attirent sur nos frontières le feu des guerres fratricides sont aussi les mêmes qui élaborent et, quand ils le peuvent, appliquent un carnaval – une organisation sociale –, tout ensemble sanieuse et sanglante, arrogante et menteuse [...] on dirait qu'une armée de singes habillés débarque dans Paris pour imposer ou même, qui sait ? proposer ses mœurs et ses vices au peuple français »...

En 1938, lors de sa candidature à l'Académie Française, Maurras refuse qu'on publie la lettre qu'il a reçue du Pape : « Je ne peux pas donner l'écrit de l'homme blanc pour gagner l'habit vert : ce serait une espèce de simonie »... Etc.

.../...

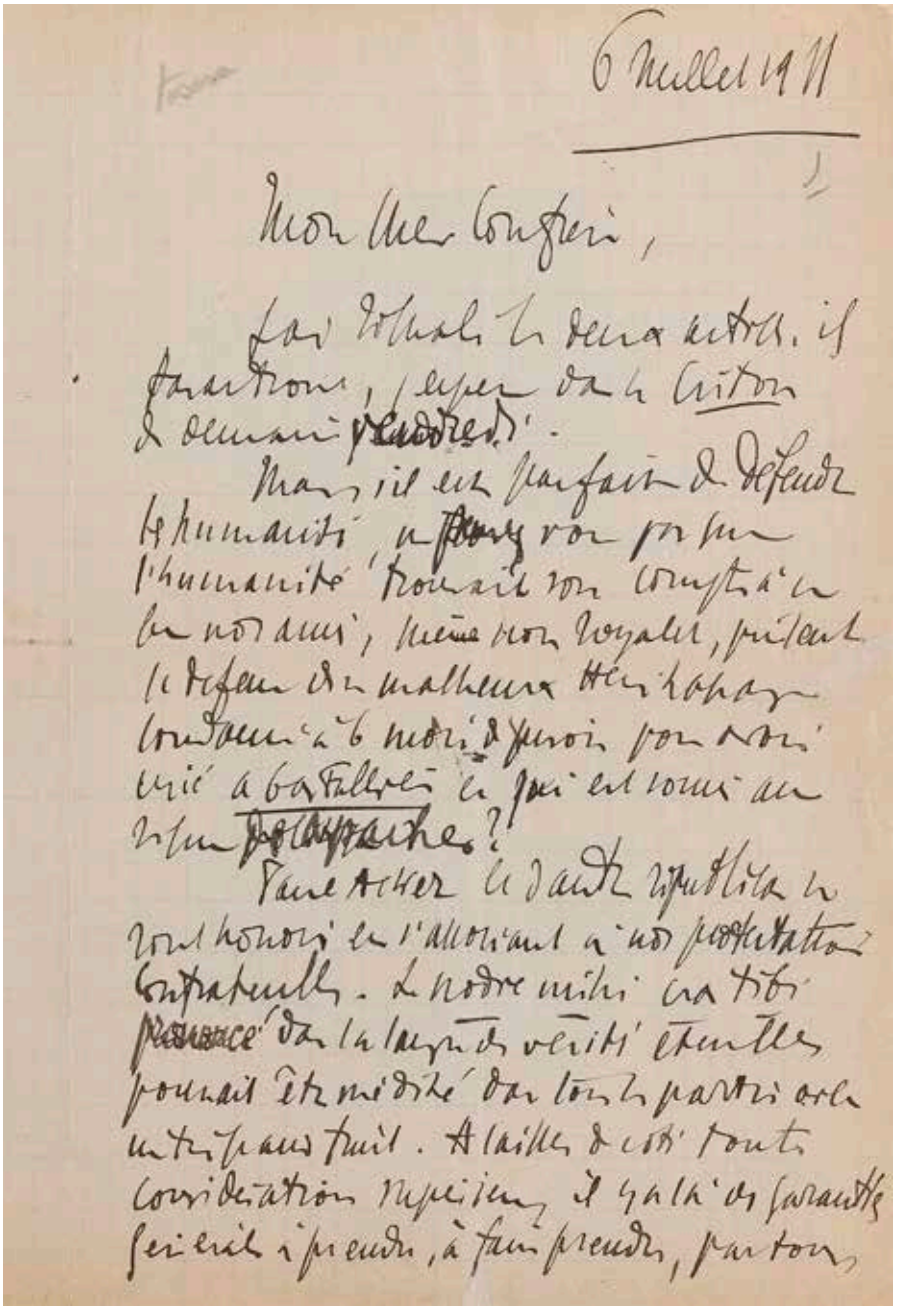

6 Juillet 1911

Mon cher Confrère,

J'ai résumé les deux articles. Il faut tout, j'espère dans le Criton de demain vendredi.

Mais il est parfait de défendre les humanités, un pays vous par sur l'humanité trouvait son compte à ce que nos amis, même nos royalistes, prissent le défense d'un malheureux Henri Lasagne condamné à 6 mois de prison pour avoir crié à bas Fallières ce qui est soumis au régime de la Marche?

Paul Acker le Dantzig républicain se sont honoré en s'associant à nos protestations confraternelles. Le nodre mihi cra tibi prononcé dans la langue des vérités éternelles pourrait être médité dans tous les partis avec un très grand fruit. A l'aisse de côté toute considération supérieure, il y a là des garanties générales à prendre, à faire prendre, par tous

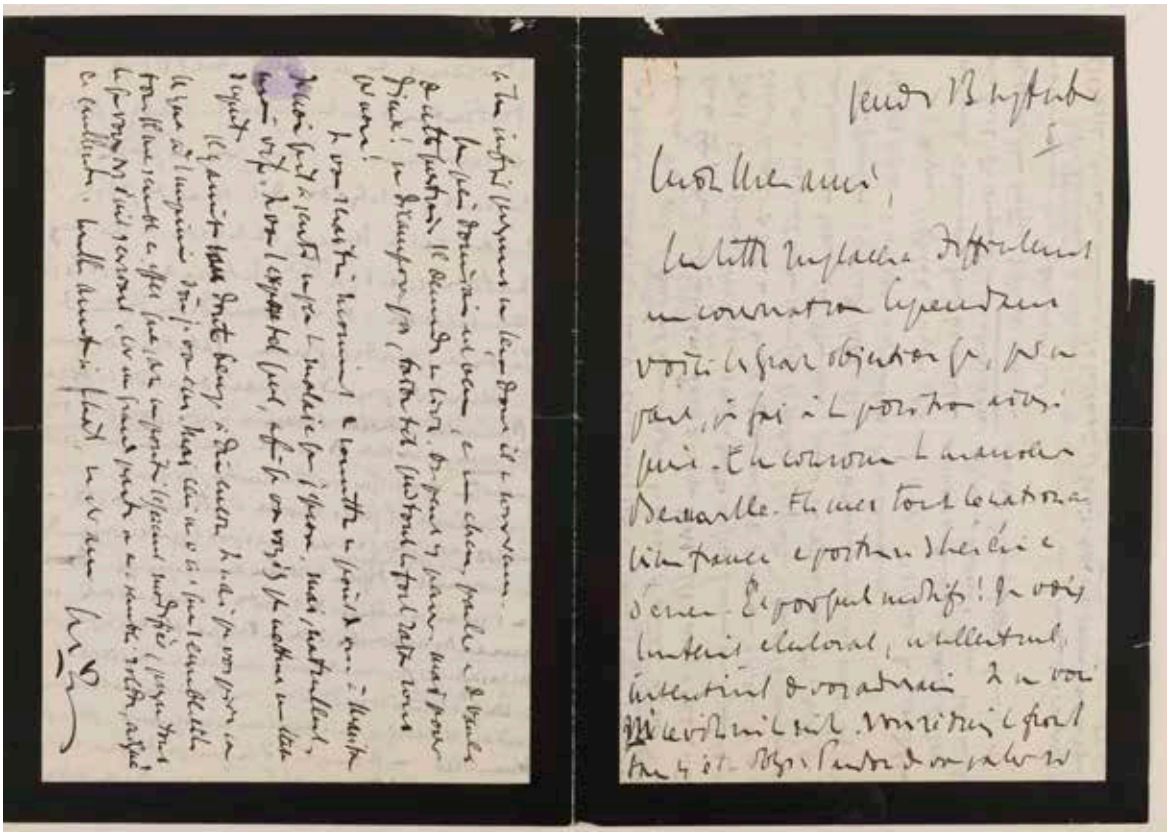

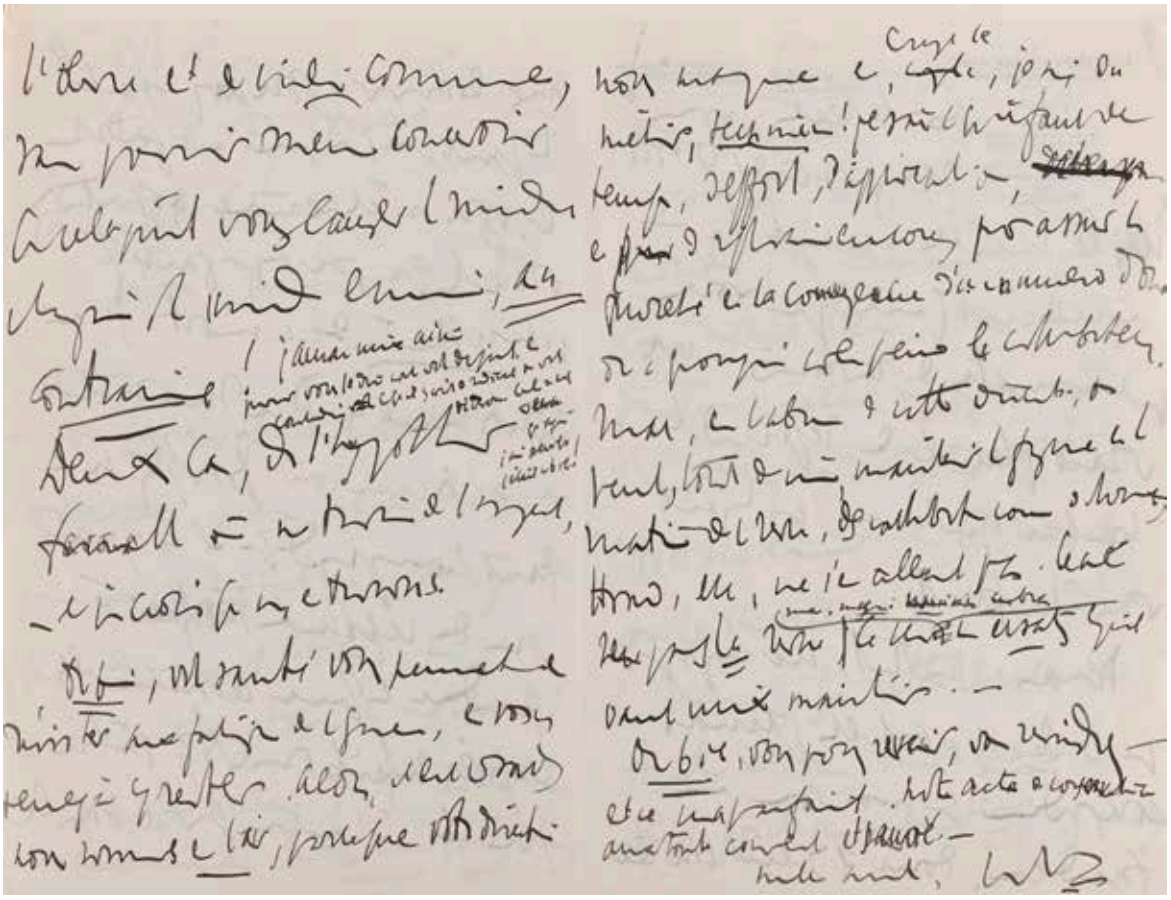

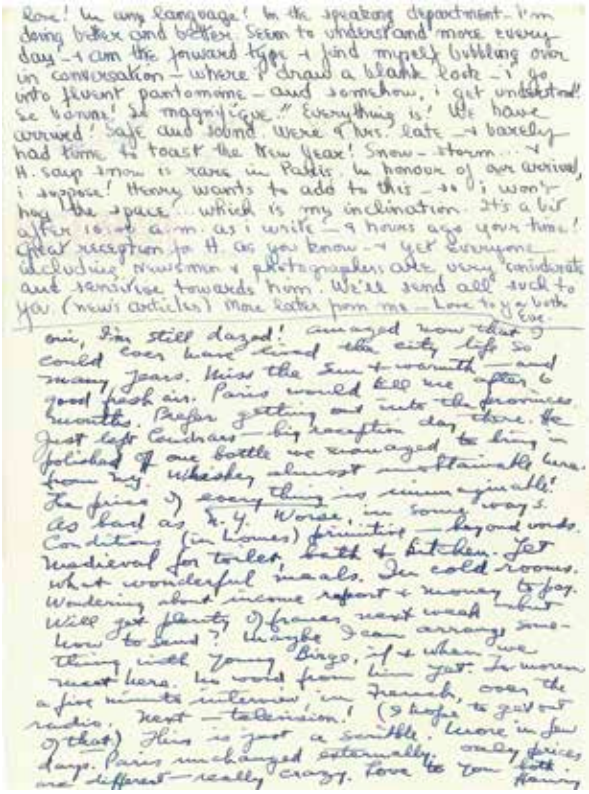

466

465. **Pierre MILLE** (1864-1941). MANUSCRIT autographe signé, ***Un communiste en Afrique Noire***, [1934] ; 13 pages in-4. 100/150€

Curieux article sur le récit de voyage de Michel LEIRIS, *L'Afrique Fantôme* (1934), journal de la mission ethnographique de Marcel GRIAULE en Afrique.

466. **Henry MILLER** (1891-1980). L.A.S. « Henry », Paris 5 janvier 1953, à Robert et Edie FINKELSTEIN à Los Angeles ; 1 page petit in-4, adresse ; en anglais. 300/350€

Le premier tiers de la lettre est écrit par sa femme Eve, qui la commence en français, en souhaitant à leurs amis une bonne année. Elle progresse en français, mais continue à faire de la pantomime pour se faire comprendre. Henry a reçu un très bon accueil, les reporters et les photographes sont très intentionnés envers lui…

Puis Henry Miller prend la plume : « Oui, I'm still dazed ! » Il s'étonne d'avoir pu vivre dans cette ville si longtemps : le soleil, la chaleur et le bon air de Californie lui manquent. Paris le tuerait après six mois ! Il vient de quitter, à une réception, CENDRARS qui a sifflé une bouteille. Les prix en France sont inimaginables, pires qu'à N.Y ; l'habitat est resté primitif « beyond words », les toilettes, salles de bain et cuisines sont médiévales. Mais quels fabuleux repas !… Ils manquent d'argent mais il a fait une interview à la radio et bientôt pour la télévision. Il trouve Paris « unchanged externally. Only prices are different – really crazy » …

467. **Robert de MONTESQUIOU** (1855-1921). L.A.S., janvier 1904 ; 5 pages in-8. 200/300€

Il autorise la reproduction d'une lettre « sur la funeste gent des enfants prodiges, lesquels ne représentent qu'une forme plus notable, partant plus redoutable, de l'enfant terrible, et de l'enfant gâté d'espèce également odieuse », qu'il oppose à celle de Pierre et Marie CURIE. Certains pays envisagent même de légiférer contre les « ravages produits dans de jeunes organismes par l'exercice précoce et les impubères excès du piano »…

468. **Robert de MONTESQUIOU** (1855-1921). L.A.S., Palais Rose 2 janvier 1910, à la Comtesse de MARTEL [GYP] ; 3 pages grand in-8, enveloppe. 150/200€

Charmante lettre remerciant la comtesse pour l'envoi d'un gâteau des rois au chocolat : « Je mange le bon *gâteau* et comme je le mange *seul* il me faudra bien, bon gré mal gré, trouver la *fève*. Alors, je *gouvernerai* mes *pensées* et mes *sentiments*, je deviendrai *Roi* de mon *esprit* et de mon *cœur*. C'est à *vous* que je le devrai, et cela me rendra cette *double royauté* encore plus *précieuse* »… En mémoire de HEINE et d'*Atta Troll*, il propose de nommer « ce pudding noir […] le *Freiligrath*… parce qu'il ressemble à un nègre et à un tambour »… Il espère la voir bientôt pour « noyer ce baptême, dans des flots de roulements, de chamades et de chocolat ! »…

469. **Robert de MONTESQUIOU** (1855-1921). L.A.S., [13] juin 1913, à Paul SOUDAY ; 6 pages et demie petit in-4 sur papier bleuté, enveloppe. 200/300€

Lettre ironique, au sujet de l'ouvrage de Souday, *Les Livres du Temps*. (réunissant ses chroniques littéraires du journal *Le Temps*). Il remercie son « cher confrère et ami » de son aimable dédicace, mais il se demande « si les personnes qui vous *reliront* […] ne vous reprocheront pas d'avoir, en 1913, omis mon nom, lequel signe déjà vingt volumes, peut-être pas tout de même *inexistants*.

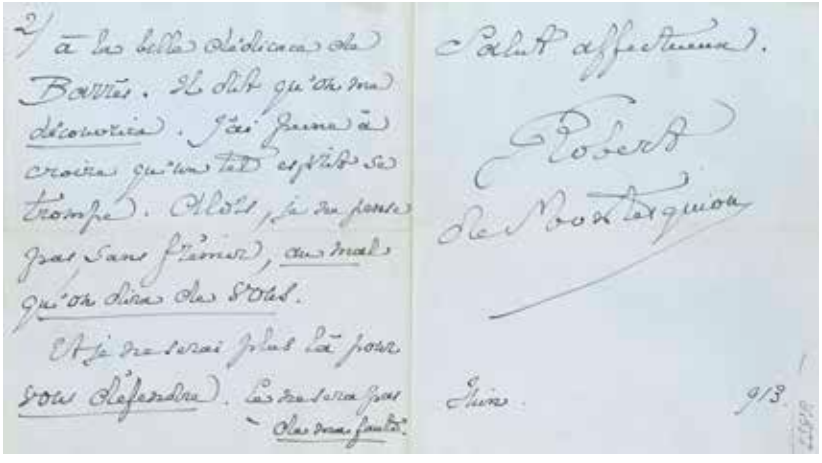

469

Autrefois cela m'aurait étonné, peiné, indigné. Aujourd'hui […] cela m'intéresse surtout comme phénomène, se rapportant au groupe non négligeable, de ceux que leur *inaptitude à la solidarité* ne doit pourtant pas exclure même de l'examen »… Il continue à taquiner Souday avec humour, mais préfère terminer sur « la belle dédicace de BARRÈS. Il dit qu'on me *découvrira*. J'ai peine à croire qu'un tel esprit se trompe. Alors, je ne pense pas, sans frémir, *au mal qu'on dira de vous*. Et je ne serai plus là pour *vous défendre* »…

470. **Henry de MONTHERLANT** (1896-1972). MANUSCRIT autographe, ***Thrasylle***, [1914] *;* environ 750 pages in-8 ; plus un important DOSSIER d'environ 700 pages de brouillons, esquisses, plans, etc. (bords effrangés à certains ff.). 3 000 / 4 000 €

Important manuscrit de premier jet et de travail de ce roman de jeunesse, écrit en 1914, **formant un très intéressant ensemble sur la formation de l'art du romancier**.

Ce roman de jeunesse, écrit à dix-neuf ans, a été publié en 1983 (Paris, Robert Laffont ; Lausanne, Jean-Pierre Laubscher, illustrations dAlbert Decaris). On en lira une longue analyse dans la biographie de Pierre Sipriot, *Montherlant sans masque* (R. Laffont, t. I, p. 180-194).

Sous l'influence du Flaubert de *Salammbô,* mais surtout de Virgile, Théocrite, Anacréon, Xénophon et des poètes grecs, c'est l'histoire d'un amour entre deux pâtres grecs, Thrasylle et Lycas, quinze et onze ans, dont les corps nus ou demi-nus expriment toute la pure sensualité ; c'est aussi la recherche de la beauté et une plongée aux sources du désir. Ce roman, riche d'une thématique qui se développera dans les œuvres à venir, s'est aussi intitulé *L'Enfant qui a vu la beauté* ou *Narcisse* ; le héros est d'ailleurs très souvent nommé Narcisse dans le manuscrit, qui porte sur sa dernière page : « Fini virtuellement le 27 septembre 1914 », avec l'exclamation : « Olé ! ».

Il est très frappant de constater que Montherlant a déjà mis au point la méthode de travail qu'il utilisera par la suite. En effet, le manuscrit est abondamment corrigé, plein de ratures, de corrections, de suppressions, de becquets collés, résultat d'un considérable travail d'écriture (certaines pages présentent des fragments collés de trois ou quatre autres pages découpées et remaniées).

Montherlant écrit au dos de papiers déjà utilisés : anciens cahiers d'écolier démembrés (mathématiques, latin, grec, catalogue de sa bibliothèque, poèmes, etc.), lettres reçues, prospectus, papiers de la *Compagnie d'Assurances générales* où il travaille comme secrétaire, factures, brouillons et états antérieurs, etc. Souvent, il s'amuse à tracer sur son manuscrit des **dessins** : caricatures, corridas et scènes de tauromachie, etc.

.../...



470



.../...

L'important dossier de documents annexes permet de compléter la genèse de cette première œuvre : on y trouve des fragments de la toute première version du conte *Narcisse* daté « Novembre 1912 » (avec la remarque « rien à tirer »), ainsi que les deux derniers chapitres de la « version de Narcisse » « supprimés dans la seconde version (Printemps 1914) » ; les PLANS TRÈS DÉTAILLÉS, les premières ébauches et esquisses, des notes sur les personnages, une « Introduction » (avec de très intéressantes réflexions sur le roman), de nombreux brouillons, des passages et des épisodes « inemployés » ; ainsi que d'importants fragments de la mise au net de la seconde version.






SSURANCES GÉNÉRALES MARITIMES
FONDÉE EN 1816


COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES MARITIMES
FONDÉE EN 1816
froid

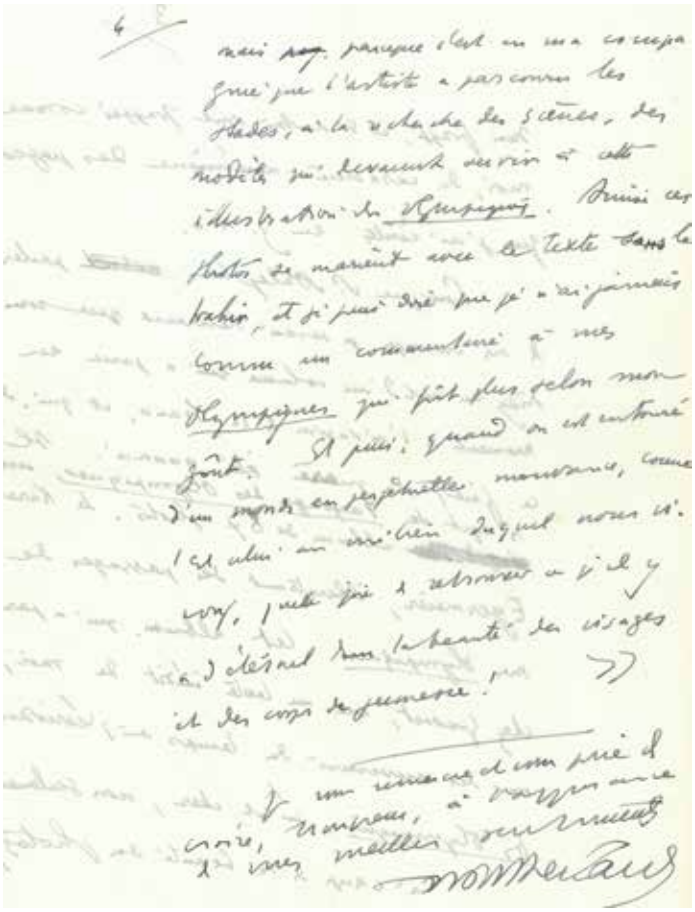

471

471. **Henry de MONTHERLANT** (1896-1972). L.A.S., [1941], à un journaliste ; 4 pages in-4. 400/500€

Entretien avec un journaliste, entièrement rédigé par Montherlant (questions et réponses), lors de son retour à Paris pendant l'Occupation.

Il rappelle qu'il a été blessé en juin 40 et a passé un an en zone non occupée... « les Parisiens ne se rendant sans doute pas tout à fait compte de l'impression de *liberté* qu'on éprouve – surtout un intellectuel – en revenant en zone occupée. Sans vouloir critiquer le régime de "l'Ordre moral", qui a dans certaines périodes sa nécessité, on ne peut s'empêcher déprouver le sentiment de *respirer* quand on entre dans une atmosphère plus naturelle. Nombre de manifestations de la vie sociale sont comme frappées, en z.n.o., d'une sorte d'esprit provincial, d'esprit de sous-préfecture ». Il va publier *Le Solstice de Juin,* un essai écrit depuis un an, mais qu'il retravaille et revigore, car il a été frappé « du caractère anémique des pages que jai écrites en z.n.o. ». Il rappelle également un album paru lors de l'invasion, *Paysage des Olympiques,* avec des photographies de Karel Egermeier : « c'est en ma compagnie que l'artiste a parcouru les stades, à la recherche des scènes, des modèles qui devaient servir à cette illustration des *Olympiques*. [...] quand on est entouré d'un monde en perpétuelle mouvance, comme l'est celui au milieu duquel nous vivons, quelle joie de retrouver ce qu'il y a d'éternel dans la beauté des visages et des corps de jeunesse ! »...

472. **Paul MORAND** (1888-1976). Carte de visite avec 3 lignes autographes et DESSIN. 60/80€

Il remercie « de votre mot charmant, et de l'article de *P. Journal,* assez fameux ». Il dessine une main désignant le titre du journal.

473. **Anna de NOAILLES** (1876-1933). MANUSCRIT autographe ; 7 vers sur 1 page oblong in-4. 100/150€

Fragment final du poème « Componction » de son recueil *Les Forces Éternelles* (1920), protestation poétique contre la guerre :

« Morts émanés des bois, des routes et des plaines,
Vous qui contre la guerre à jamais protestez [...]
Vous enseignez la paix, vous repoussez la haine, [...]
Infinité des morts qui permettez d'aimer ! »



472

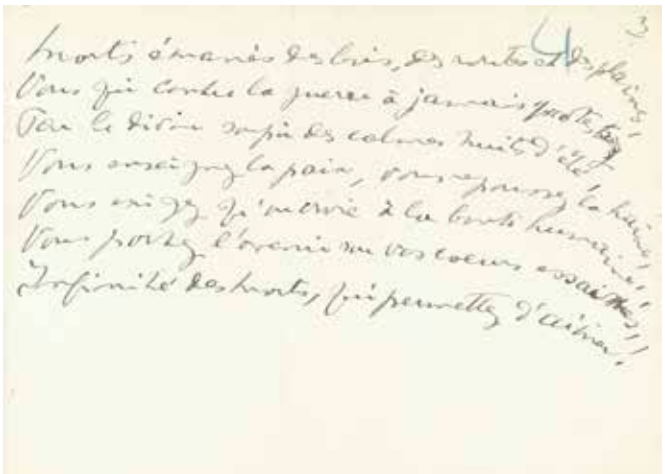

473

474. **Anna de NOAILLES** (1876-1933). L.A.S. « Anna », Mardi soir [1924 ?], à la Princesse Marthe BIBESCO ; 8 pages oblong petit in-4 (deuil), enveloppe. 300 / 400 €

Longue et belle lettre d'explications à sa cousine.

« Chère Marthe, – moi aussi, je souffre. Mes deuils affreux sont en moi des voix intérieures qui ne cessent de m'occuper, même quand tu me vois causant chez Mme de PIERREBOURG et ayant l'air d'être de ce monde »… Elle voudrait dissiper les malentendus, et rappelle que jadis leur cousin Antoine [BIBESCO] « me reprochait avec une dure mais sincère amitié (dans ce temps-là !) d'avoir toujours confiance dans les êtres, d'être toujours certaine de la sympathie déclarée » ; il a depuis été obligé de lui envoyer des buissons de roses pour s'excuser de certains de ses propos contre elle… « Toi, tu es une musicienne, une artiste véritable, et je sais que le chant de l'âme et du verbe émeuvent en toi […] le côté du cœur qui s'est tourné vers la beauté »… Elle la met en garde contre les frères THARAUD : si elle savait la vérité ! Le cher BARRÈS la connaissait, mais il désirait les servir pour l'Académie. En revenant de Charmes, « par leur cruelle conversation ils ont mis des larmes dans les yeux des hommes de cœur, bouleversés. – Tu n'es pas responsable de ces choses, et *tu n'aurais rien pu dire ni penser de tel*, mais ces amis que tu laisses juger sévèrement dans la conversation […] ne sont pas les vrais amis, les meilleurs amis »… Elle a toujours pensé que « sous ton intelligence et ta sensibilité littéraires il y avait une sorte de maladie de caractère, qui tâche à s'exercer sur tous, mais ne persuade que quelques faibles, aveugles et flattés – mais ne prend pas sur les êtres lucides, droits, puissants. […] Pourquoi aimerais-tu sans justes réserves cette cousine trop aimée qui, même tuée de chagrin, fait naître le poétique amour sous ses pas pleins de douleur ? »… Etc.

475. **Jean PAULHAN** (1884-1968). L.A.S., mardi, [à John CHARPENTIER] ; 1 page in-4 à en-tête *Cabinet du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts*. 50 / 60 €

Invitation à venir prendre « le thé, ou le chocolat », avec Albert URIET ; il le félicite pour sa note sur Charles Cousin, qui est « la mesure et la subtilité même »….

476. **Jean PAULHAN** (1884-1968). MANUSCRIT autographe signé, (***1954***) ; 2 pages petit in-4. 400 / 500 €

Sur la psychanalyse, à propos de son ouvrage *Les Paroles transparentes* (Paris, Les Bibliophiles de l'union française, [1955], illustré par Georges Braque).

« Ce petit récit a été écrit au front, au cours de l'année 1916. Bien que la psychanalyse n'eût pas encore, à cette époque, pénétré en France, j'en connaissais les traits essentiels grâce à un jeune écrivain allemand, Johannes N., rencontré en 1912. Johannes N. avait été guéri d'une pédérastie, dont il avait longtemps souffert, par le Docteur FREUD lui-même. […] La psychanalyse est une curieuse science, qui se ruine du même mouvement qui la constitue. Car elle consiste […] à décrypter un langage secret » : celui dont nous usons pour nous parler à nous-mêmes, en particulier dans les rêves, « de ces choses que les convenances, les tabous sociaux, la simple réserve nous retiennent d'exprimer ouvertement. Or il va de soi qu'un langage secret que l'on déchiffre, cesse d'être secret. Que si les parapluies, ballons, échelles et autres accessoires de nos rêves portent bien le sens que la psychanalyse leur assigne, voici donc notre inconscient réduit, pour maintenir le secret, à former de nouveaux signes et construire un nouvel alphabet : contraint à la plus vive liberté d'expression. J'espère que les *Paroles transparentes* participent de cette liberté. Quant à Johannes N., il est malheureusement revenu à ses premiers goûts, et s'est séparé de sa femme ».


ouvertement.

Or il va de soi qu'un langage secret que l'on déchiffre, casse d'être secret. Que si les parapluies, ballons, échelles, et autres accessoires de nos rêves portent bien le sens que la psychanalyse leur assigne, voici donc notre inconscient réduit, pour maintenir le secret, à former de nouveaux signes et construire un nouvel alphabet : contraint à la plus vive liberté d'expression.

J'espère que les Paroles transparentes participent de cette liberté. Quant à Johannes N. il est malheureusement revenu à ses premiers goûts, et s'est séparé de sa femme.

Jean Paulhan.

476

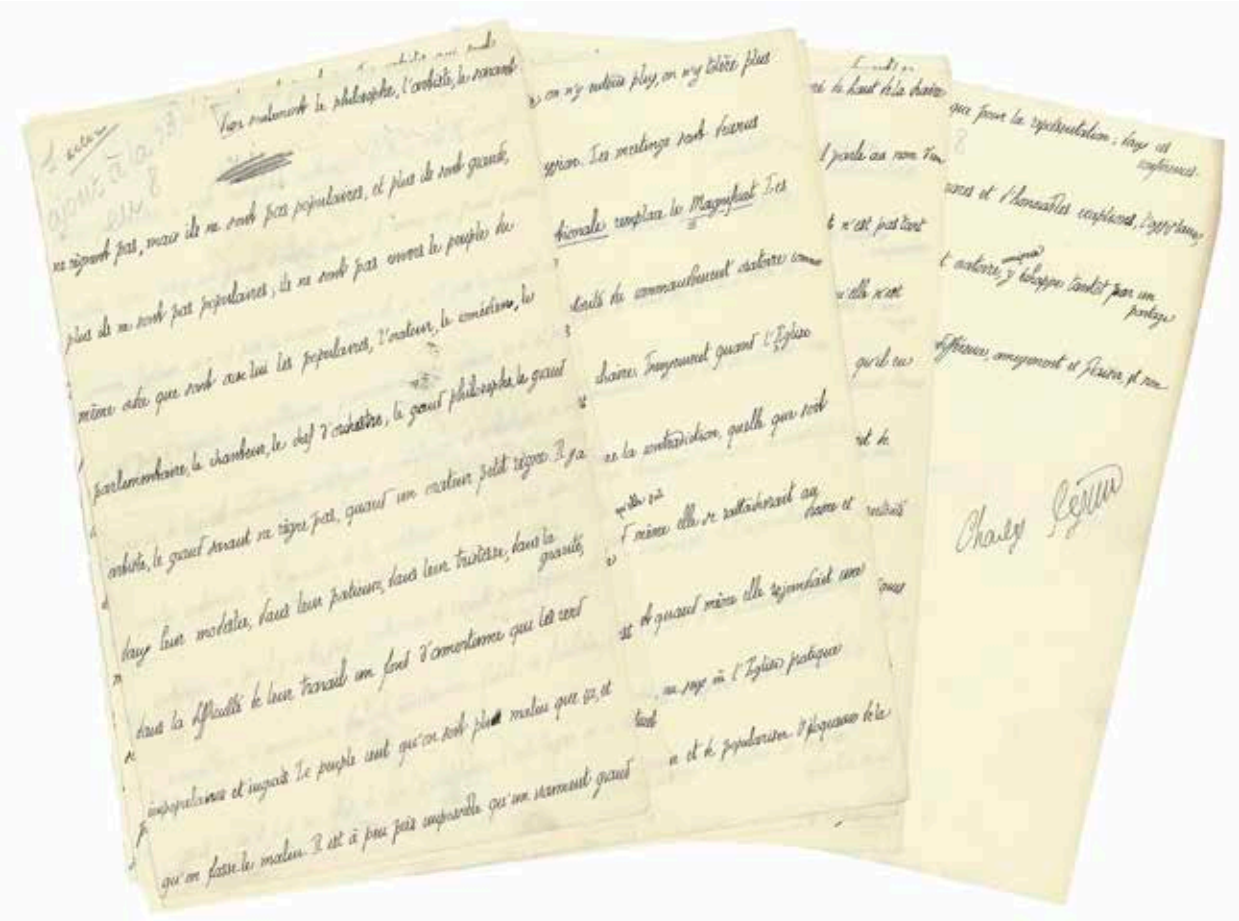

477. **Charles PÉGUY** (1873-1914). MANUSCRIT autographe signé, [1903] ; 12 pages in-8. 1 500 / 2 000 €

Réflexion sur la popularité et sur les orateurs ; longue addition à l'article *Reprise politique parlementaire*, qui occupe la plus grande partie du vingtième cahier de la quatrième série des ***Cahiers de la Quinzaine***, 16 juin 1903, intitulé *Affaire Dreyfus*.

« Non seulement le philosophe, l'artiste, le savant ne règnent pas, mais ils ne sont pas populaires ; et plus ils sont grands, plus ils ne sont pas populaires ; ils ne sont pas envers le peuple du même ordre que sont avec lui les populaires, l'orateur, le comédien, le parlementaire, le chanteur, le chef d'orchestre ; le grand philosophe, le grand artiste, le grand savant ne règne pas, quand un orateur petit règne. Il y a dans leur modestie, dans leur patience, dans leur tristesse, dans la gravité, dans la difficulté de leur travail un fond d'amertume qui les rend impopulaires et ingrats. Le peuple veut qu'on soit plus malin que ça, et qu'on fasse le malin. Il est à peu près impossible qu'un vraiment grand philosophe soit populaire. Les artistes qui sont devenus populaires le sont devenus en contrariété de leur art. Ce que le peuple aime dans un grand savant, quand il aime un grand savant, comme Pasteur, ce n'est pas la science même et ce n'est pas le savant, ce n'est pas l'enquête inlassablement poursuivie de la nature, ce n'est pas une vie de travail méthodique, intelligent, scientifique et artistique, ce n'est pas la continuité de l'enquête et la constance de la vie, c'est au contraire ce qu'il y a de plus contraire à l'esprit scientifique, c'est le merveilleux, le miraculeux fortuit, indéterminé, fatal, ou fataliste ; c'est tout ce qu'il y a en effet de non scientifique, d'artistique ou de naturel dans le travail artistique ou scientifique, dans le génie de l'invention ou de la découverte, dans le bonheur de la découverte extérieure, ou dans le malheur de la déconvenue, dans le bonheur ou dans le malheur de cette découverte ou de cette déconvenue intérieure qu'est la force ou la faiblesse de combinaison, d'invention, l'invention étant en ce sens une découverte intérieure ; inventer, c'est découvrir en soi dans une plus grande richesse native de combinaisons, dans plus de souplesse, dans plus de variété le joint que les autres chercheurs n'avaient pas découvert encore en eux. […] Le peuple aime les artistes et les savants quand il croit qu'ils sont malins. Au contraire l'orateur, le comédien, le tribun, le chef d'orchestre directement règnent […] Le prédicateur aussi règne, étant un orateur ; et il y a beaucoup plus du prédicateur dans les autres espèces d'orateurs qu'on ne le croit généralement ; […] de tous les orateurs, le prédicateur est celui qui exerce le plus et le mieux, le plus abondamment, le plus somptueusement, le plus confortablement l'autorité du commandement oratoire ; aussi est-il de tous 1es orateurs celui que les autres envient secrètement, consciemment ou inconsciemment, et sur qui le plus volontiers ils se modèlent. De plus en plus, en partie pour cette cause, les grands discours, même populaires, deviennent des prédications, les grandes réunions, souvent les plus révolutionnaires, à ce qu'elles se prétendent, se transforment en de véritables prêches […] Les meetings sont devenus rituellement des vêpres. Et *L'Internationale* remplace le Magnificat. Les orateurs tendent tous à exercer l'autorité du commandement oratoire comme le prédicateur »… Etc.

Œuvres complètes en prose (Bibl. de la Pléiade), t. I, p. 1148-1152.

478. **Jacques PRÉVERT** (1900-1977). MANUSCRIT autographe signé, ***Branle bas de combat !***, [1937] ; 11 pages petit in-4 sur 11 feuillets de cahier d'écolier (dernier feuillet un peu effrangé). 2 000 / 2 500 €

Scénario poétique recueilli dans *Spectacle*.

Ce texte a été publié en mars 1937 dans le n° 1 de la revue *Cinématographe* (dirigée par Henri Langlois et Georges Franju), avec le sous-titre « Scénario pour Marcel L'Herbier » ; une suite, sous-titrée « Scénario pour Raymond Bernard », fut donné dans le n° 2 de la revue. Les deux textes furent rassemblés, divisés en « Première bobine » et « Deuxième bobine », dans *Spectacle* (coll. « Le Point du jour », Gallimard, 1951). Yves Robert a mis en scène *Branle-bas de combat !* dans un spectacle Prévert donné au cabaret La Rose rouge en décembre 1949.

Dans le n° 2 de *Cinématographe*, Prévert a résumé ainsi l'action du premier scénario : « À la suite d'une douloureuse et pathétique scène et cornélienne et maritime, l'Amiral Grattier du Tendon s'est jeté à la mer en présence de son fils le Lieutenant Stanislas Grattier du Tendon et de Marie-Thérèse X…, une dame du meilleur monde et qui attend un bébé. … Profitant de l'affolement causé par ce suicide, un mystérieux marin au regard fuyant et qui parle le français avec un drôle d'accent, assomme Stanislas Grattier du Tendon. … Quelques instants plus tard, le radiotélégraphiste reçoit un message bouleversant. La guerre est déclarée ! ».

Le manuscrit, à l'encre bleu nuit sur des feuillets de papier quadrillé d'un cahier d'écolier, d'une écriture cursive, avec quelques rares biffures, porte en tête le sous-titre : « Scénario pour Marcel L'Herbier » ; Danièle Gasiglia-Laster remarque que Prévert s'est amusé ici à parodier les scénarios du cinéaste (1890-1979) ; on peut ainsi penser à Alphonse Allais. Citons l'incipit :

« C'est la nuit…… Nous sommes à bord du "France d'abord à babord et à tribord après vous je vous en prie" une des plus belles unités de la marine de l'État »…

En bas de la dernière page, Prévert a noté : « (fin de la première bobine) *à suivre* ». Au verso, au feutre noir, Prévert a signé et daté : « Jacques Prévert * Paris Printemps 1961 ».

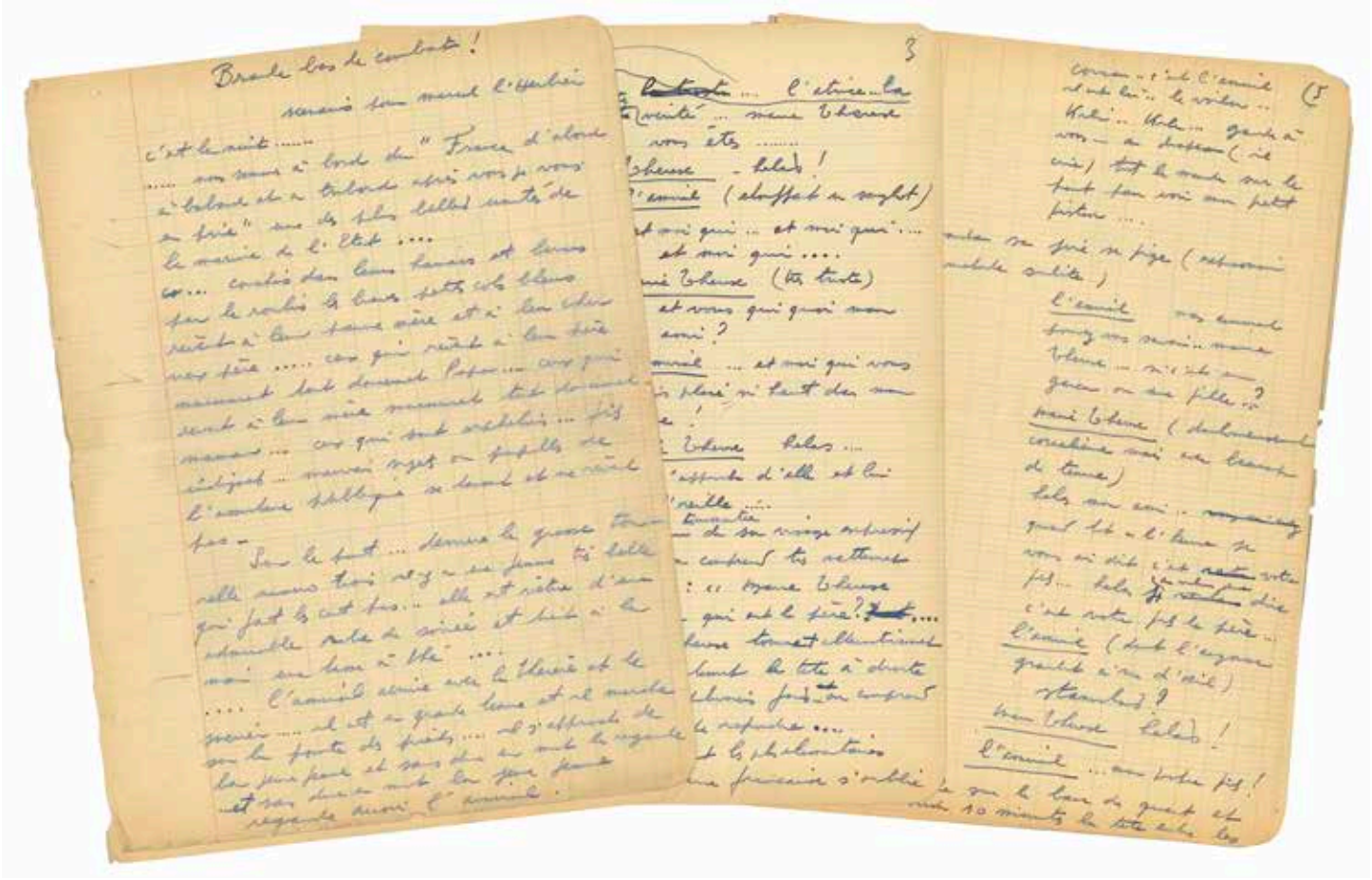

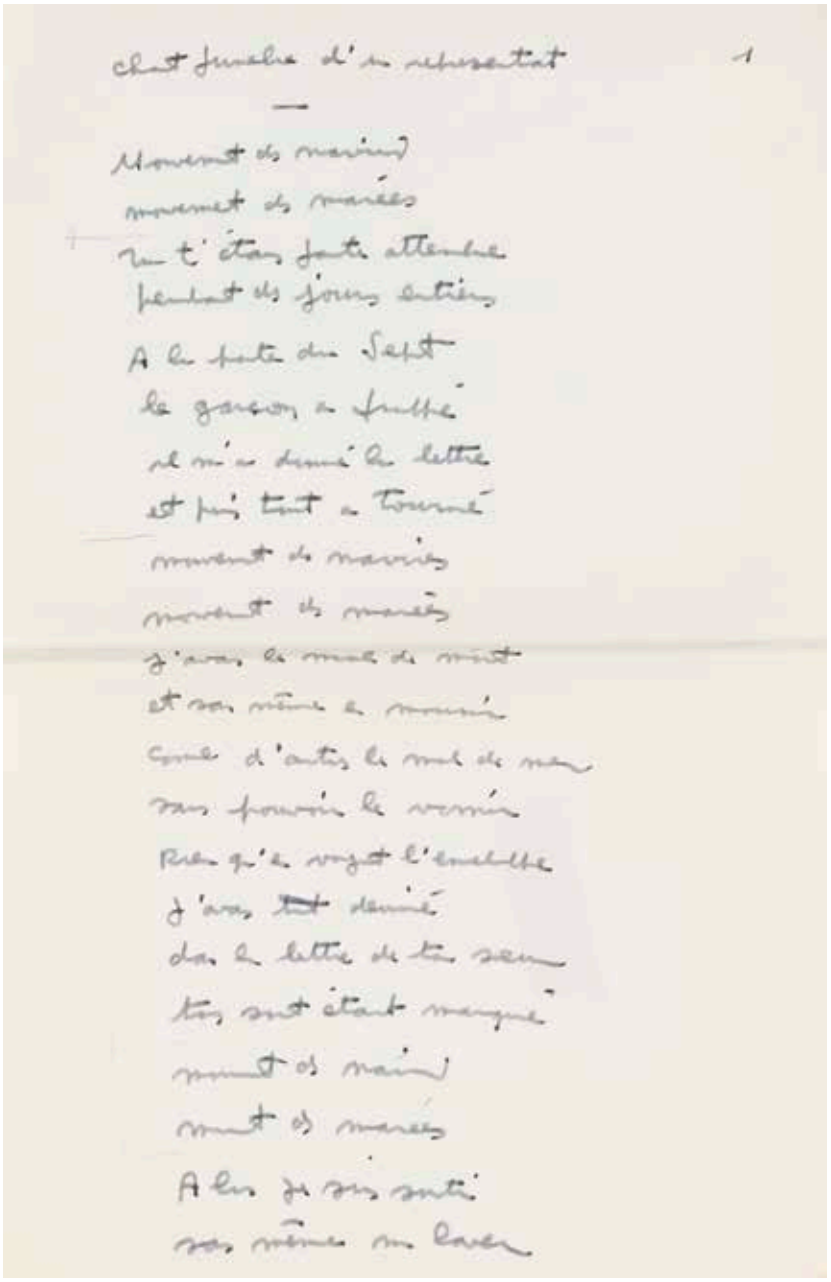

Chant funèbre d'un représentant 1

—

Mouvement des navires
mouvement des marées
Tu t'étais faite attendre
pendant des jours entiers
A la porte du Sept
le garçon a frappé
il m'a donné la lettre
et puis tout a tourné
mouvement des navires
mouvement des marées
j'avais le mal de mort
et sans même en mourir
comme d'autres le mal de mer
sans pouvoir le vomir
Rien qu'en voyant l'enveloppe
j'avais tout deviné
dans la lettre de ton sein
tous sont étant marqué
mouvement des navires
mouvement des marées
Alors je suis sorti
sans même me laver

479. **Jacques PRÉVERT** (1900-1977). POÈME autographe, ***Chant funèbre d'un représentant***, [1953] ; 3 pages et demie grand in-fol. 1 800 / 2 000 €

Important poème recueilli dans *La Pluie et le beau temps* (1955) ; il a été envoyé de Saint-Paul de Vence, le 14 avril 1953, à Maurice SAILLET (enveloppe jointe avec nom et adresse de Prévert au dos).

Le manuscrit, à l'encre noire, présente des ratures et corrections.

« Mouvement des navires
mouvement des marées
Tu t'étais faite attendre
pendant des jours entiers
A la porte du Sept
le garçon a frappé
il m'a donné la lettre
et puis tout a tourné »...

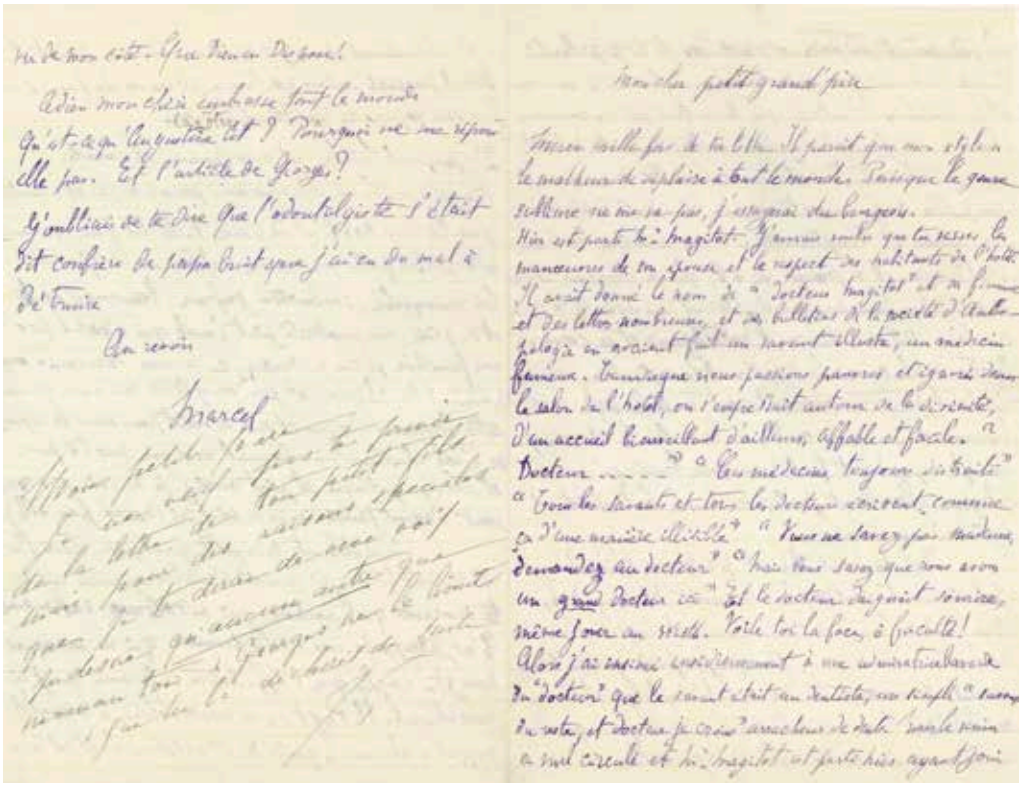

480. **Marcel PROUST** (1871-1922).
L.A.S. « Marcel », [Salies-de-Béarn septembre 1886], à son grand-père maternel Nathé WEIL ; 3 pages et demie in-8 à l'encre violette.
4 000 / 6 000 €

Longue et amusante lettre de jeunesse à son grand-père, avec un portrait de Mme Catusse.

« Mon cher petit grand'père

Merci mille fois de ta lettre. Il parait que mon style a le malheur de déplaire à tout le monde. Puisque le genre sublime ne me va pas, j'essayerai du bourgeois ». Et Marcel de parler d'un client de l'hôtel, le dentiste MAGITOT, et des « manœuvres de son épouse et le respect des habitants de l'hôtel », où on le considérait comme « un savant illustre, un médecin fameux. Tandis que nous passions pauvres et ignorés dans le salon de l'hôtel, on s'empressait autour de la divinité, d'un accueil bienveillant d'ailleurs, affable et facile. […] Et le docteur daignait sourire, même jouer au wisth. Voile-toi la face, ô faculté ! Alors j'ai insinué insidieusement à une admiratrice bavarde du "docteur" que le savant était un dentiste, un simple "savant du reste, et docteur je crois " arracheur de dents. Mais le venin a mal circulé et Mr Magitot est parti hier ayant joui un mois durant des douceurs menteuses de la popularité. Je dois dire du reste pour rendre hommage à la vérité comme dit le châtelain d'Auteuil, que le docteur est un homme très bon, très franc, très naturel, extrêmement instruit, très intelligent. Il s'est amusé l'autre jour devant un public de femmes et de maris très dévots à lire des vers athées et blasphématoires d'une certaine Madame Ackermann et à prouver a+b, que les religions étaient des institutions humaines qui arrêtaient le progrès de la société, que Dieu était une chimère, l'intelligence et le cœur des fonctions vitales comme la digestion et la respiration, criant bien haut que la conscience était la seule règle de l'homme et qu'avec ces dogmes les vertus la charité par exemple reprenaient toute leur force tandis qu'avec la religion elles étaient pratiquées dans le but étroit et égoïste d'une récompense ». Mme CATUSSE a pris Magitot en horreur, le qualifiant d'odontologiste…

« Le traitement nous fait très bien. Maman fleurit et Robert prospère. Je suis rose tendre et meurs de faim à tous mes repas »...

Puis Marcel fait le portrait de Madame CATUSSE [qui sera une de ses grandes amies]: c'est « une femme *charmante. Très jolie* de figure, cheveux noirs peau lisse et veloutée, yeux très clairs, très vifs et très doux, taille très fine, grassouillette plutôt petite que grande, intelligence très grande, très remarquable, instruction profonde, beaucoup d'esprit et de grâce, une amabilité point banale qui n'exclut pas une franchise pleine de saveur, en somme beaucoup d'originalité et de charme et pour compléter mes renseignements cette femme délicieuse et qui adoucit pour nous les rigueurs de l'exil chante admirablement avec une voix très pure et très sympathique et peint aussi (je ne sais pas comment n'ayant jamais rien vu de peint ni dessiné par elle) »…

Il termine en rappelant la promesse de l'abonner à la *Revue bleue* ; et il ajoute « que l'odontologiste s'était dit confrère de papa bruit que j'ai eu du mal à détruire »…

Madame Proust a ajouté 8 lignes au bas de la lettre de son fils : « Mon petit père Je ne veux pas te priver de la lettre de ton petit-fils mais pour des raisons spéciales que je te dirai de vive voix je désire qu'aucun autre que Maman toi et Georges ne la lisent et que tu la déchires de suite. J.P »

Correspondance, t. XXI, n° 393.

Provenance : *Bibliothèque Jacques Guérin* (VII, 20 mai 1992, n° 57).

Lundi soir.

19 mai 1894

Mon cher petit grand'père

Je viens réclamer de ta gentillesse la somme de 13 francs que je voulais demander à monsieur Nathan, mais que maman préfère que je te demande. Voici pourquoi. J'avais si besoin de voir une femme pour cesser mes mauvaises habitudes de masturbation que papa m'a donné 10 francs pour aller au bordel. Mais 1° dans mon émotion j'ai cassé un vase de nuit, 3 francs 2° dans cette même émotion je n'ai pas pu baiser. Me voilà donc comme devant attendant à chaque heure davantage 10 francs pour me raser et en plus ces 3 francs de vase. Mais je n'ose pas redemander si tôt de l'argent à papa et j'ai

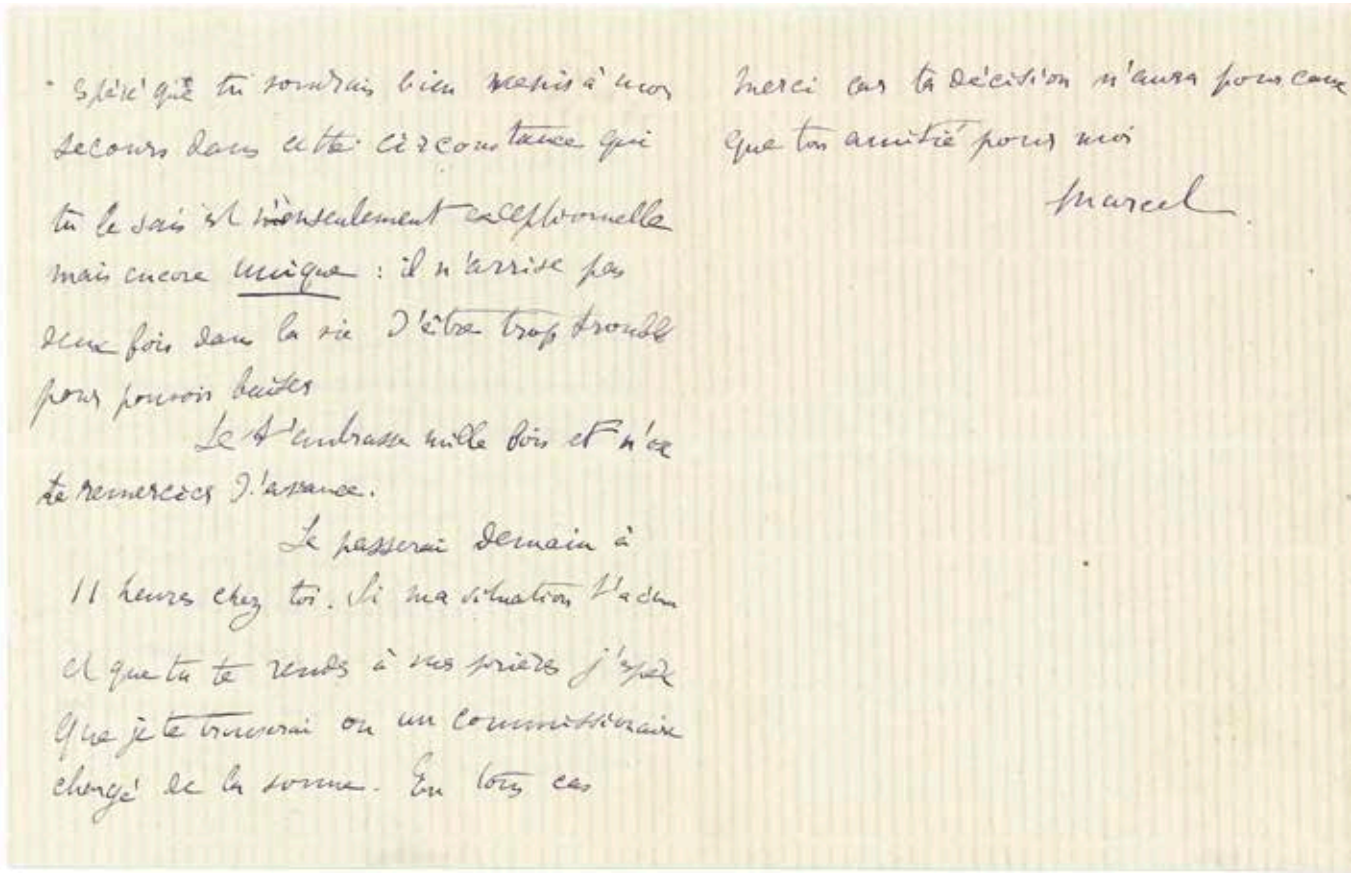

481. **Marcel PROUST** (1871-1922). L.A.S. « Marcel », Jeudi soir [17 mai 1888], à son grand-père maternel Nathé WEIL ; 2 pages et quart in-12 à l'encre violette. 5 000 / 7 000 €

Lettre capitale sur la sexualité du jeune Proust.

« Mon cher petit grand'père

Je viens réclamer de ta gentillesse la somme de 13 francs que je voulais demander à Monsieur Nathan, mais que Maman préfère que je te demande. Voici pourquoi. J'avais si besoin de voir une femme pour cesser mes mauvaises habitudes de masturbation que papa m'a donné 10 francs pour aller au bordel. Mais 1° dans mon émotion j'ai cassé un vase de nuit, 3 francs 2° dans cette même émotion je n'ai pas pu baiser. Me voilà donc comme devant attendant à chaque heure davantage 10 francs pour me vider et en plus ces 3 francs de vase. Mais je n'ose pas redemander sitôt de l'argent à papa et j'ai espéré que tu voudrais bien venir à mon secours dans cette circonstance qui tu le sais est non seulement exceptionnelle mais encore *unique*: il n'arrive pas deux fois dans la vie d'être trop troublé pour pouvoir baiser.

Je t'embrasse mille fois et n'ose te remercier d'avance.

Je passerai demain à 11 heures chez toi. Si ma situation t'a ému et que tu te rendes à mes prières j'espère que je te trouverai ou un commissionnaire chargé de la somme. En tous cas merci car ta décision n'aura pour cause que ton amitié pour moi ».

Correspondance, t. XXI, n° 395.

Provenance : *Bibliothèque Jacques Guérin* (VII, 20 mai 1992, n° 60).

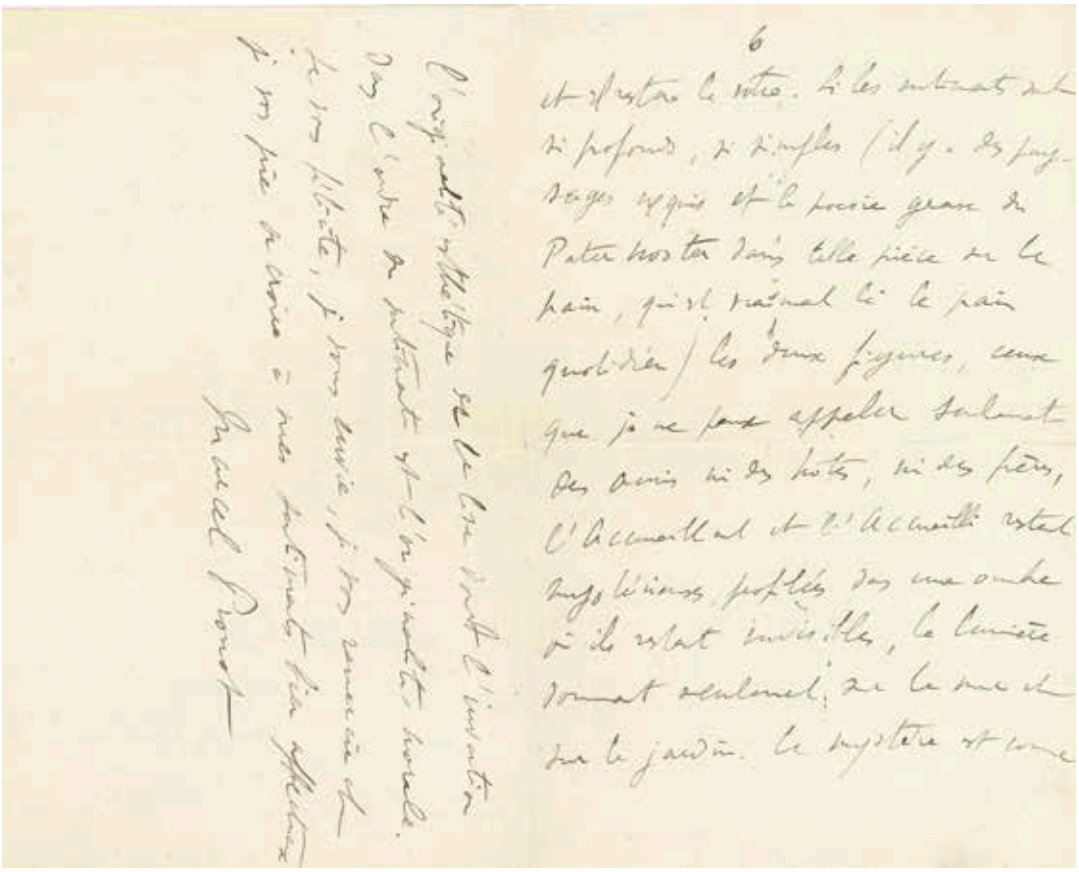

482. **Marcel PROUST** (1871-1922). L.A.S., Dimanche soir [29 septembre 1901], à Jean VIGNAUD ; 7 pages in-8, enveloppe. 2 500 / 3 000 €

Belle lettre de critique littéraire et poétique [Jean VIGNAUD (1875-1962) avait publié en mars son premier recueil de vers, *L'Accueil*.]

Il vient de « passer une année épouvantable au point de vue de la santé. Voici venir Octobre et je n'ai pas encore été en état de quitter Paris un seul jour. Depuis le mois de Mai 1900 je n'ai pas pu partir un jour. Pardon de vous parler tant de moi. C'est pour que vous ne m'en vouliez pas de ne pas vous avoir encore remercié de votre livre. Comme il n'est pas une "actualité", comme sa beauté durera, comme dans dix ans je l'aimerai tout autant qu'aujourd'hui (et je lui souhaite et lui prédis une infiniment plus durable postérité) cela ne me paraît pas au fond singulier du tout de vous en parler après si longtemps. Et peut'être si maintenant chacun vous a parlé et qu'il se soit fait autour de lui le silence des remerciements individuels, ne serez vous pas fâché que cette lettre tardive vous prouve qu'on continue à le relire et à l'aimer. Vos vers ne sont pas seulement admirables et charmants. Ils ont, ce qui doit vous remplir de confiance et de joie, une originalité extrêmement forte, et la plus profonde de toutes, une originalité morale. Je ne vois pas un volume de vers plus largement différencié de toute la poésie contemporaine et antérieure, non par des dissemblances cherchées qui ne font que trahir la commune origine, mais par la force de votre sincérité et de votre talent qui laisse paraître votre âme originale. Il semble presque que vous ayez fait entrer en littérature un sentiment nouveau. Je ne saurais quel nom lui donner. Ce n'est pas encore la tendresse pour un ami, bien que ce soit déjà plus. Ce n'est plus seulement la charité pour un hôte. Le mot d'hospitalité ramènerait trop à l'Antiquité grecque et d'ailleurs elle n'a pas connu les raffinements délicieux de cette hospitalité d'âme. Et ce n'est pas seulement les rapports les plus larges d'homme à homme. L'"accueil" est du reste un titre adéquat et où il y a une grâce de délicatesse qui marque une première différence avec l'hospitalité. Je suis sûr qu'on emploiera plus volontiers désormais ce mot noble et charmant d'accueil bien qu'on n'en saura pas tirer toute la richesse de sentiments que vous y avez trouvée. Trouvée car c'est votre domaine et il restera le vôtre. Si les sentiments sont si profonds, si simples (il y a des paysages exquis et la poésie grave du Pater noster dans telle pièce sur le pain, qui est vraiment là le pain quotidien) les deux figures, ceux que je ne peux appeler seulement des amis ni des hôtes, ni des frères, l'Accueillant et l'Accueilli restent mystérieuses, profilées dans une ombre où ils restent invisibles, la lumière donnant seulement sur le mur et sur le jardin. Ce mystère est comme l'originalité esthétique de ce livre dont l'invention dans l'ordre du sentiment est l'originalité morale. Je vous félicite, je vous envie, je vous remercie »...

Correspondance, t. II, n° 283.

483. **Marcel PROUST** (1871-1922). L.A.S., [4 mai 1905, à Robert de MONTESQUIOU] ; 4 pages in-8 (deuil). 3 000 / 4 000 €

Belle lettre à Montesquiou, un des modèles du baron de Charlus.

Proust commence sa lettre par un vers de *Phèdre* : « "Dans le fond de mon cœur vous ne savez pas lire !" » Dans ce cœur, il n'y a pas d'aigreur : « Il n'a pour vous que reconnaissance et admiration ». Proust parle de son asthme : « Mes crises ne s'annonçant pas, je peux me trouver le jour même dans l'impossibilité de me lever, de parler, dans des suffocations qui seraient aussi intolérables pour vous que pour moi et avec une fièvre qui va presque jusqu'au délire. Il est vrai que je peux diminuer, sinon jusqu'à zéro, *du moins* BEAUCOUP, ce risque, en restant couché complètement pendant quelques jours avant, en ne parlant pas, en ne prenant que du lait. [...] Depuis ma dernière et malencontreuse lettre, j'ai été plus malade que je ne l'avais encore été, indescriptiblement. Et comme j'ai (je vous expliquerai ce qu'était le volume et pense que c'est vraiment trop indifférent) un volume à livrer [la traduction de *Sésame et les lys* de Ruskin] au Mercure dans un mois, chaque nouveau mal me désespère en me retardant, en me faisant craindre de ne pas arriver au bout ».

Proust se réjouit d'avoir un nouveau livre de Montesquiou : « Ce sera une grande joie. Que je suis triste de ne pas faire de critique littéraire dans un journal j'aimerais tant à en parler. N'importe, j'espère que sans même attendre un peu de notoriété qui me vaudra peut'être cela, j'aurai le moyen de parler un peu de vous, d'une façon générale. Je n'aperçois pas seulement très bien comment ni quand ».

Proust a lu la lettre de Montesquiou *à Horatio* (pseudonyme dont Proust avait signé dans *Le Figaro* un article sur la *Fête chez Montesquiou à Neuilly*) : « Elle ne contenait pas le moindre remerciement, et n'était guères encourageante ! Mais pour moi, pour mon plaisir, j'aimerais beaucoup à écrire sur vous. Après ma cure si je mène comme on me l'assure une vie normale, je tâcherai d'avoir avec les journaux et les revues des rapports un peu plus fréquents. Je ne vous écris pas plus longuement, car ces nuits de travail à la lumière électrique m'usent la vue au point que je ne vois pas mes "caractères" pendant que je vous écris ». Et il signe : « Votre respectueux admirateur Marcel Proust ».

Correspondance, t. V, n° 62.

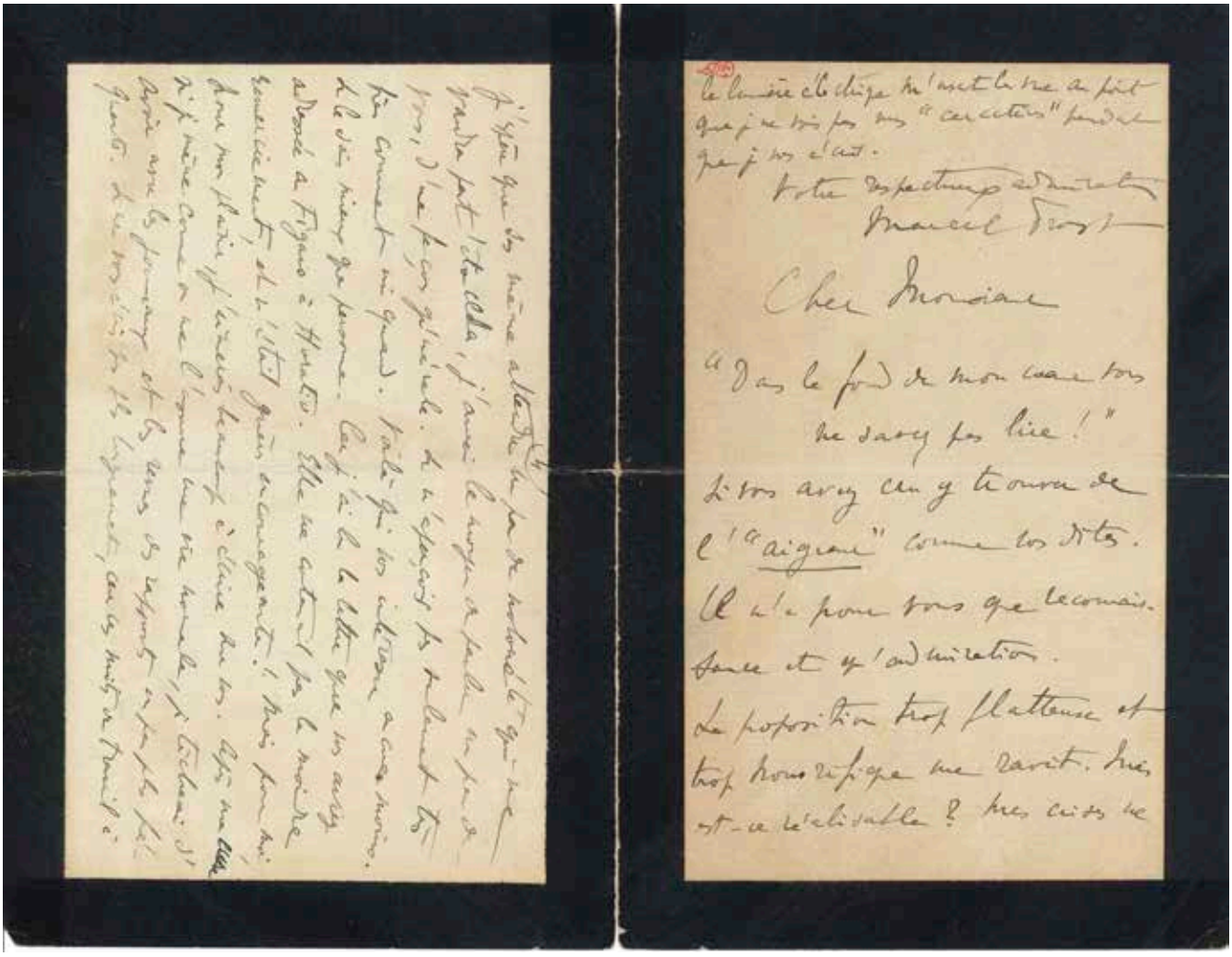

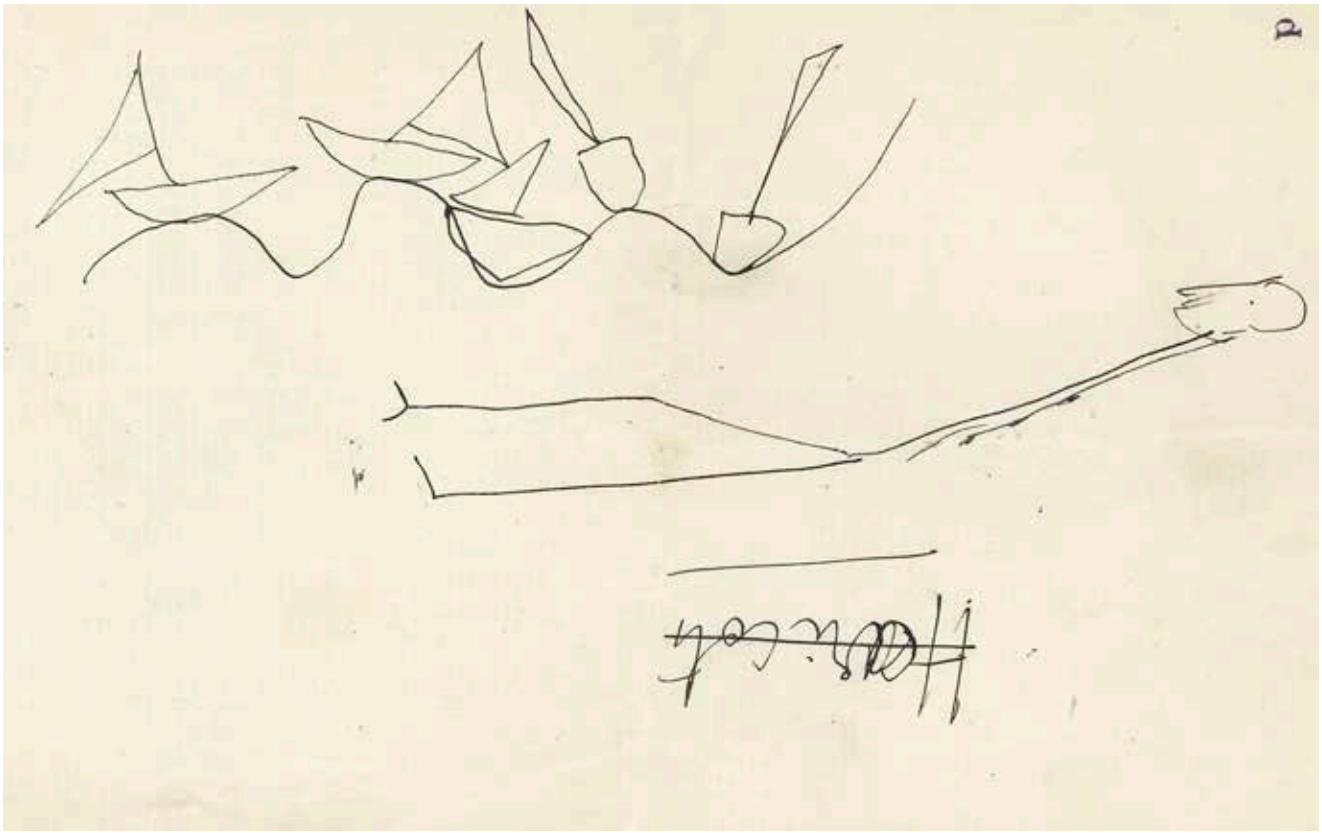

484. **Marcel PROUST** (1871-1922). DESSIN original à la plume avec légende autographe ; 17,5 x 11,5 cm (trace de pli). 3 000 / 4 000 €

Amusante caricature envoyée à Reynaldo Hahn.

Ce portrait de femme coiffée d'un grand chapeau est ainsi légendée au-dessus : « Me René de St Marceaux en chapeau de jardin va cueillir avant le dîner des prunes, à Cuy St Fiacre ». Et, en marge : « Analyses et Portraits par M.P. pour R.H. ».

Au verso, sous le mot « Haricots » biffé, caricature d'un homme longiligne, et dessin de cinq petits bateaux à voiles sur des vagues.

[Marguerite de SAINT-MARCEAUX, née Jourdain (1850-1930), veuve du peintre Eugène Baugnies, avait épousé en 1892 le sculpteur René de Saint-Marceaux (1845-1915). Dans son hôtel du boulevard Malesherbes, elle tenait un salon musical, artistique et littéraire renommé ; elle est un des modèles de Mme Verdurin. Elle recevait également ses amis dans sa propriété normande de Cuy-Saint-Fiacre.]

Lettres à Reynaldo Hahn, p. 106 ; repris dans Ph. Sollers, *L'œil de Proust*, p. 78.

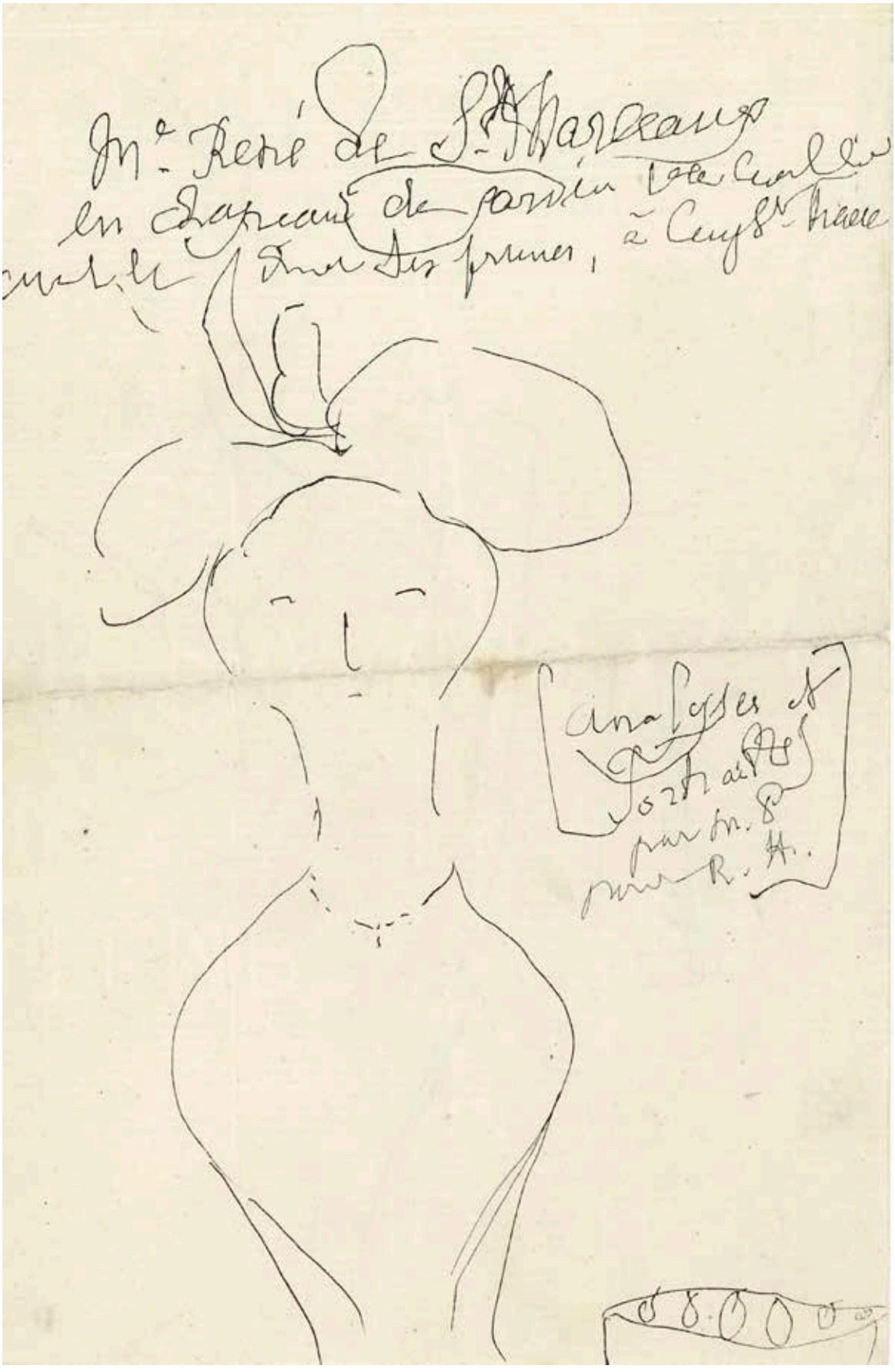
Mme René de St-Marceaux
en chapeau de jardin
à Cuy St-Fiacre
analyses et
portraits
par M. P.
pour R. H.

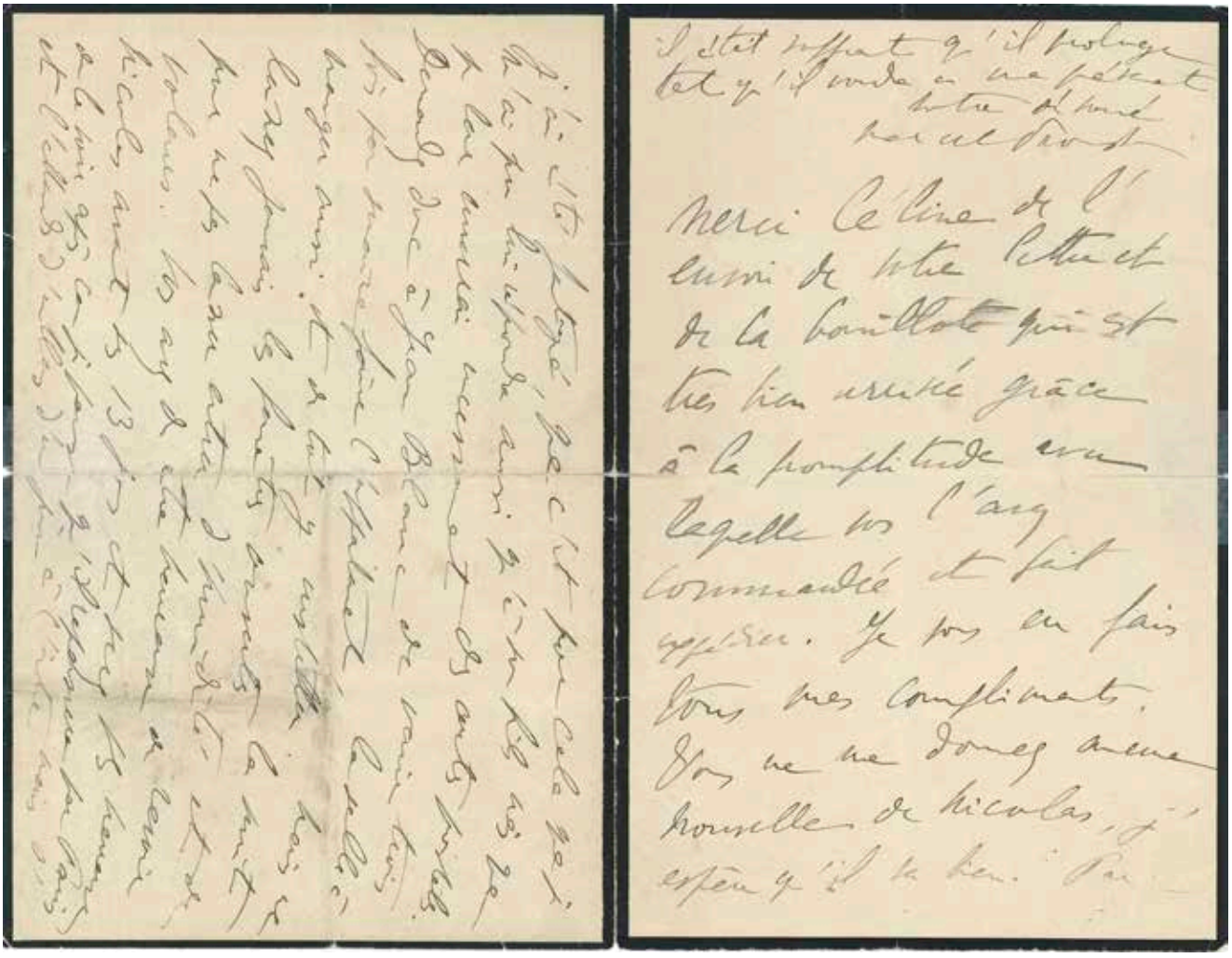

485. **Marcel PROUST** (1871-1922). L.A.S., [Cabourg vers le 11 ou 12 août 1908], à Céline COTTIN ; 4 pages in-8 (petit deuil, fentes aux plis réparées). 2000/2500€

Lettre de Cabourg à sa domestique.

Il remercie Céline de l'envoi d'une bouillote « qui est très bien arrivée grâce à la promptitude avec laquelle vous l'avez commandée et fait expédier. Je vous en fais tous mes compliments. Vous ne me donnez aucune nouvelle de Nicolas [mari de Céline, alors en stage militaire], j'espère qu'il va bien. Par un curieux hasard, le lendemain de son départ j'ai été pris de crises. Craignant d'être malade seul j'ai fait venir M. Ulrich [Robert ULRICH, un temps secrétaire de Proust], mais comme à cause du prix de l'hôtel trop élevé je le faisais habiter dans un autre hôtel je ne le voyais jamais et je l'ai fait repartir, n'ayant d'ailleurs aucun besoin de personne car je suis mieux, et ai pu me lever tous les jours, ce n'était qu'une crainte ». Il s'inquiète du tapis de sa chambre et du salon, ainsi que de son matelas… Il faut demander « à Jean Blanc de venir trois fois par semaine faire l'appartement, la salle à manger aussi et de tout y installer. Mais ne laissez jamais les fenêtres ouvertes la nuit pour ne pas laisser entrer d'humidité et de voleurs. Vous avez dû être heureuse de revoir Nicolas avant ses treize jours et serez plus heureuse de le voir après car je pense qu'il repassera par Paris et l'attends d'ailleurs d'un jour à l'autre mais s'il était souffrant qu'il prolonge tant qu'il voudra en me prévenant »…

Correspondance, t. VIII, n° 110.

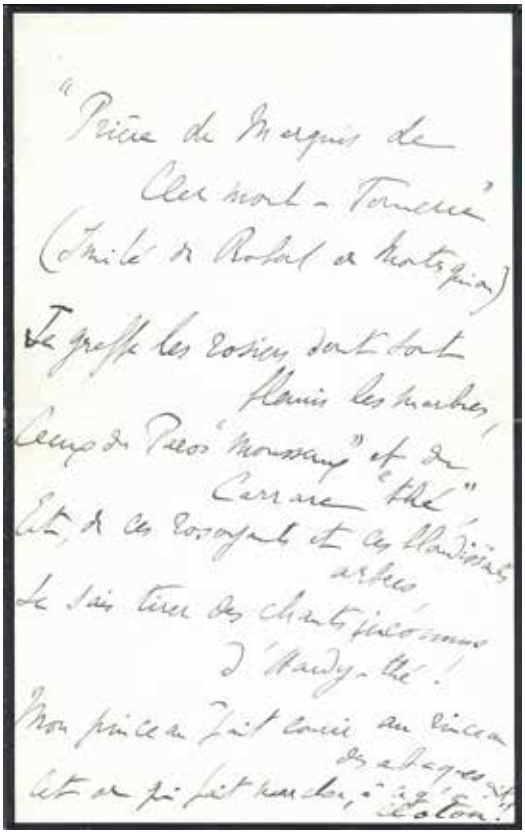

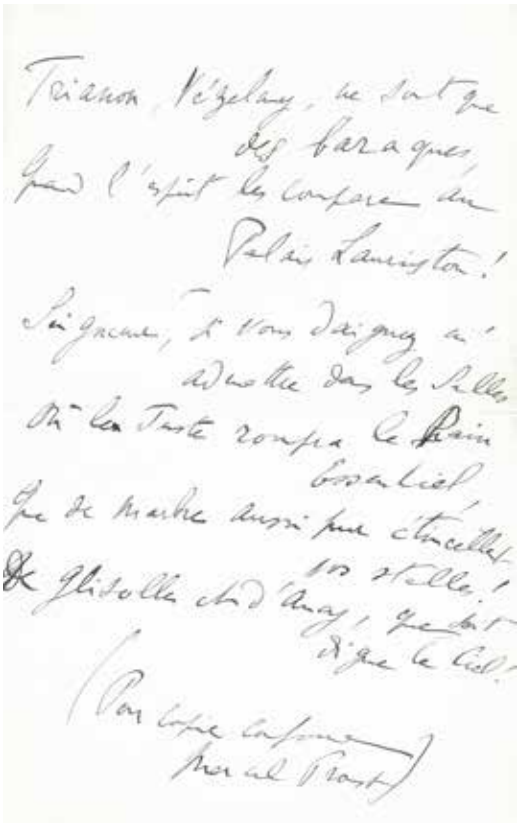

486. **Marcel PROUST** (1871-1922). POÈME autographe signé, ***Prière du Marquis de Clermont-Tonnerre***, [1908] ; 2 pages in-8 (petit deuil). 3 000 / 4 000 €

Amusant poème-pastiche de Robert de Montesquiou.

Il a été envoyé au printemps ou dans l'été 1908 au marquis Philibert de CLERMONT-TONNERRE (1871-1940) ; il a été révélé en 1955 par l'épouse de ce dernier, née Élisabeth de Gramont, dans le *Bulletin de la Société des Amis de Marcel Proust*. Très proche de Robert de MONTESQUIOU, Élisabeth de Gramont avait publié en 1925 une étude sur *Robert de Montesquiou et Marcel Proust*.

Ce poème-pastiche, composé de trois quatrains en alexandrins, porte en sous-titre : « (Imité de Robert de Montesquiou) » ; et il est signé « (Pour copie conforme Marcel Proust) ».

Montesquiou avait publié en 1902 son recueil *Prières de tous*, illustré par Madeleine Lemaire. Proust mêle ici, aux thèmes floraux chers au poète des *Hortensias bleus* et à l'évocation de son Palais Rose, des allusions aux intimes et aux demeures des Clermont-Tonnerre.

« Je greffe les rosiers dont sont fleuris les marbres,
Ceux du Paros "mousseux" et du Carrare "thé",
Et, de ces rosoyants et ces blondissants arbres,
Je sais tirer des chants inconnus d'Hardy-thé !

Mon pinceau fait courir au rinceau des abaques
Cet or qui fait marcher, à ce qu'on dit, Cloton !
Trianon, Vézelay, ne sont que des baraques,
Quand l'esprit les compare au Palais Lauriston !

Seigneur, si vous daignez m'admettre dans les Salles
Où le Juste rompra le Pain Essentiel,
Que de marbre aussi pur étincellent vos stalles !
De Glisolles et d'Ancy, que soit digne le Ciel ! »

[Lucien Hardy-Thé était un compositeur et chanteur mondain ; Cloton, le surnom de Mme Gaston Legrand, née Clotilde de Fournès. L'hôtel des Clermont-Tonnerre était situé 74 rue Lauriston ; ils possédaient également deux châteaux : Glisolles (Eure) et Ancy-le-Franc (Yonne).]

Correspondance, t. VIII, n° 111.

Essais (Bibl. de la Pléiade), p. 630.

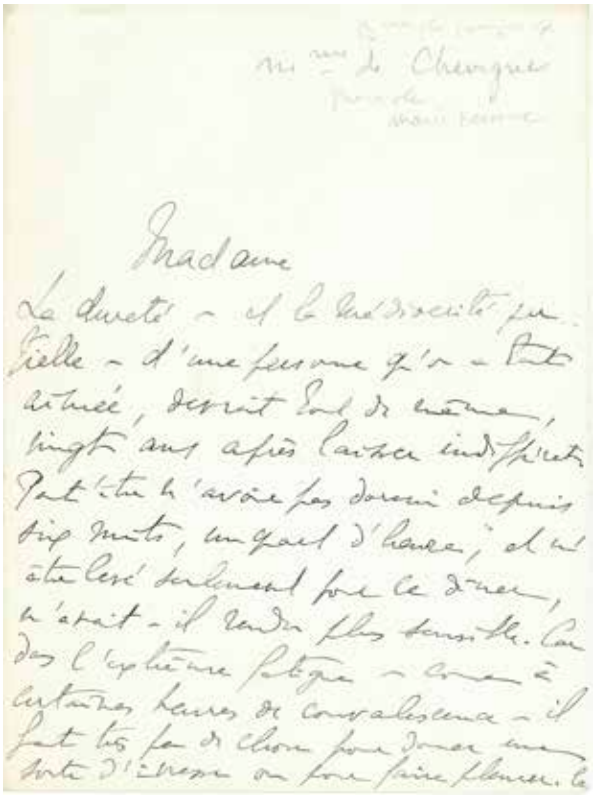

487

487. **Marcel PROUST** (1871-1922). L.A. (minute), [vers 1911 ?, à la comtesse Adhéaume de CHEVIGNÉ] ; 1 page et demie in-8 au filigrane Imperial Century. 1 200 / 1 500 €

Lettre inachevée et inédite au modèle de la duchesse de Guermantes.

« Madame La dureté – et la médiocrité partielle – d'une personne qu'on a tant aimée, devrait tout de même, vingt ans après laisser indifférent. Peut'être n'avoir pas dormi depuis six nuits, un quart d'heure, et m'être levé seulement pour ce dîner, m'avait-il rendu plus sensible. Car dans l'extrême fatigue – comme à certaines heures de convalescence – il faut très peu de chose pour donner une sorte d'ivresse ou pour faire pleurer. Ce soir cela n'a pas été l'ivresse. Vous étiez pourtant plus jolie que jamais, et quand après tant d'absurdes paroles auxquelles ce n'était même pas la peine d'essayer de répondre »

Une note au crayon, en tête, identifie la dame.

[On sait que Proust a fait de la comtesse Adhéaume de Chevigné, née Laure de Sade (1860-1963) un des modèles de la duchesse de Guermantes. Il en avait été fort amoureux dans sa jeunesse. « Mme de Chevigné était à tel point convaincue du manque de valeur artistique des lettres de Proust qu'elle les déchirait aussitôt après les avoir lues » (Pierre Raphaël). Proust a confié à Cocteau : « Lorsque j'avais vingt ans elle refusait de m'aimer ; faut-il, lorsque j'en ai quarante et que j'en ai fait le meilleur de la duchesse de Guermantes, qu'elle refuse de me lire ».]

488. **Marcel PROUST** (1871-1922). L.A.S., [Paris 7 août 1912], à Jean-Louis VAUDOYER à Jouy-en-Josas ; 3 page in-8, enveloppe. 2 000 / 2 500 €

Départ pour Cabourg [on sait que Cabourg inspira à Proust les belles descriptions de Balbec dans la *Recherche*.]

Proust se « décide brusquement à partir tout à l'heure pour Cabourg », après être resté longtemps incertain. : « le plus petit déplacement est pour moi une grosse affaire ». Il sera le soir même à Cabourg. « Si vous y allez chez des amis, venez me voir. Mais si vous y allez *pour* voir des amis, mais n'êtes pas invité *chez* eux, vous me feriez le plus grand plaisir en venant habiter le Gd Hôtel où vous seriez mon invité. Comme je suis toujours couché et que vous ne me verriez presque jamais, cela ne vous gênerait en rien pour voir vos amis et je suis un maître de maison peu absorbant »...

Correspondance, t. XI, n° 95.

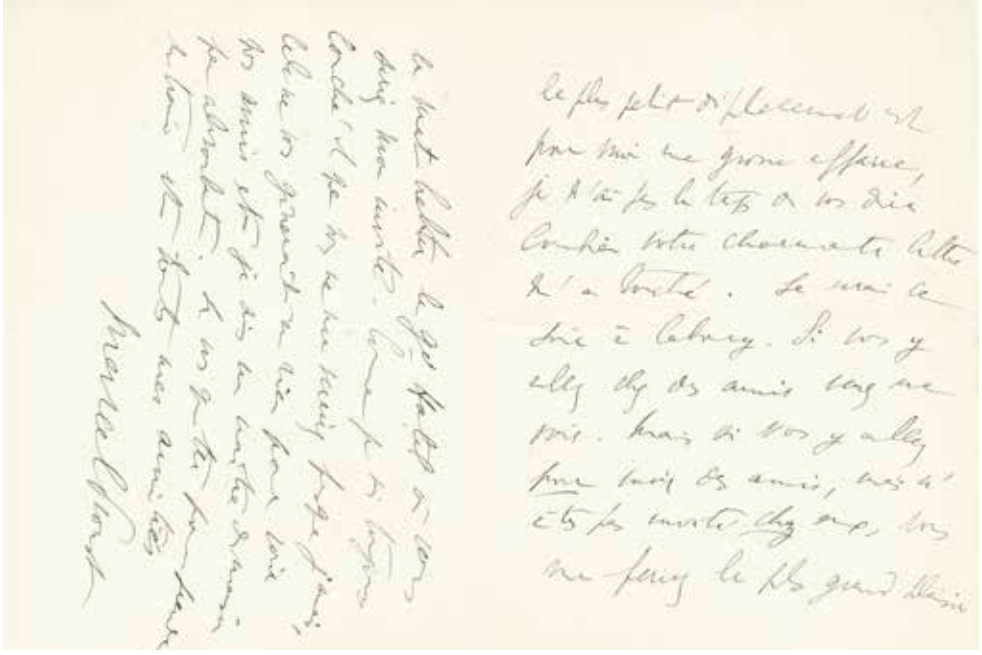

488

489. **Romain ROLLAND** (1866-1944). P.S. avec correction autographe, 21 mai 1936 ; 1 page in-4 dactylographiée. 300/400€

Protestation contre les camps de concentration hitlériens.

« Des milliers d'hommes sont enfermés dans les bagnes, dans les geôles, dans les camps de concentration de l'Allemagne hitlérienne. Leur crime est d'être restés intrépidement fidèles aux principes de justice sociale, de liberté, et à la paix européenne. La mort sur l'échafaud attend certains d'entre eux ; beaucoup d'autres seront assassinés lâchement par leurs geôliers, pour **de soi-disant** [ajout autographe] tentatives d'évasion, ou poussés au suicide, à force de mauvais traitements. Nous faisons appel à tous les hommes libres d'Europe, pour venir au secours de ces nobles victimes […] Au nom des droits de l'homme outragés, au nom de la paix des peuples menacée, au nom de l'Allemagne même opprimée et baillonnée, que la voix du monde se fasse entendre, qu'elle réclame une amnistie générale pour tous les hommes condamnés en Allemagne, à cause de leur foi politique et sociale ! Il est impossible d'établir une paix générale en Europe, avant que soit fait ce geste nécessaire de justice et d'apaisement. La paix d'Europe est enchaînée par les mains de Hitler dans ses prisons. Délivrons-la ! »

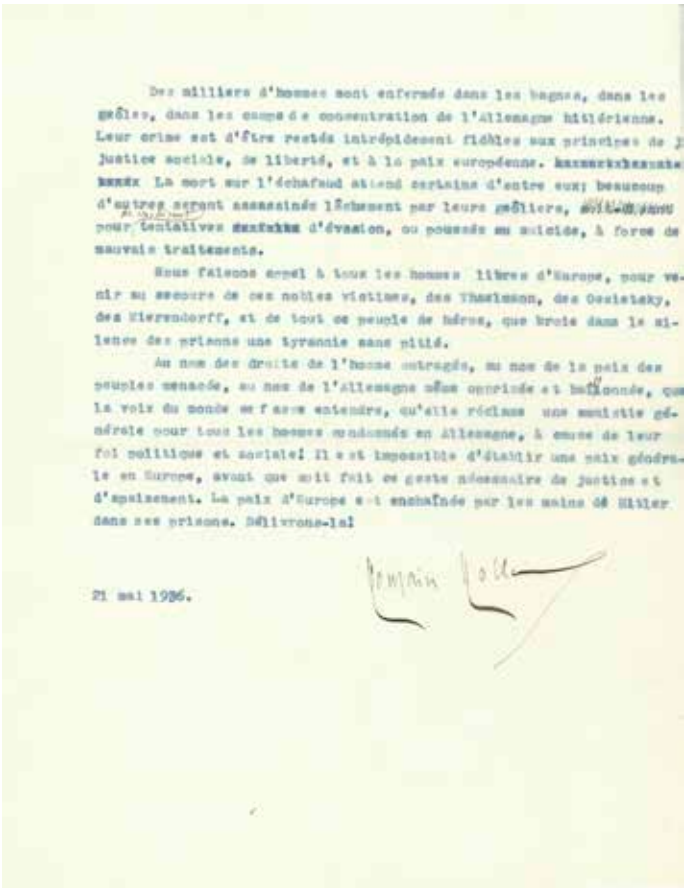
Des milliers d'hommes sont enfermés dans les bagnes, dans les
geôles, dans les camps de concentration de l'Allemagne hitlérienne.
Leur crime est d'être restés intrépidement fidèles aux principes de
justice sociale, de liberté, et à la paix européenne. La mort sur
d'autres seront assassinés lâchement par leurs geôliers,
pour tentatives d'évasion, ou poussés au suicide, à force de
mauvais traitements.
Nous faisons appel à tous les hommes libres d'Europe, pour ve-
nir au secours de ces nobles victimes, des Thaelmann, des Ossietsky,
des Hiersenderff, et de tout ce peuple de héros, que broie dans le si-
lence des prisons une tyrannie sans pitié.
Au nom des droits de l'homme outragés, au nom de la paix des
peuples menacée, au nom de l'Allemagne même opprimée et baillonnée, que
la voix du monde se fasse entendre, qu'elle réclame une amnistie gé-
nérale pour tous les hommes condamnés en Allemagne, à cause de leur
foi politique et sociale! Il est impossible d'établir une paix généra-
le en Europe, avant que soit fait ce geste nécessaire de justice et
d'apaisement. La paix d'Europe est enchaînée par les mains de Hitler
dans ses prisons. Délivrons-la!
21 mai 1936.

490. **Romain ROLLAND** (1866-1944). P.S. avec quelques corrections autographes, 10 juin 1937 ; ¾ page in-4 dactylographiée. 250/300€

Appel pour sauver de la mort deux résistants allemands anti-nazis. [Adolf Rembte (1902-1937) et Robert Stamm (1900-1937), militants communistes, furent décapités le 4 novembre 1937 dans la prison de Plötzensee à Berlin.]

« Nous en appelons à l'opinion du monde civilisé pour sauver de la hache deux honnêtes hommes – Adolf Rembte et Robert Stamm, et des travaux forcés à perpétuité un grand pacifiste, mutilé de guerre, le député allemand Max Maddalena.

Le monde est habitué à l'inhumanité du gouvernement Hitlérien. Du moins, si celui-ci avait à cœur, comme il le prétend, de défendre l'honneur allemand, il se sentirait tenu de respecter de loyaux adversaires, dont le principal a versé son sang sur les champs de bataille, pour l'Allemagne. Leur condamnation meurtrière, après un procès privé des garanties les plus élémentaires, est un assassinat ».

R. Rolland rappelle les interventions de la France et de l'Angleterre en faveur des deux aviateurs allemands « justement condamnés par le gouvernement de Bilbao, pour avoir bombardé les villes basques sans défense [dont Guernica] et tué des centaines de femmes et d'enfants innocents », et les met en demeure d'élever de même la voix « pour défendre la vie des hommes condamnés par le gouvernement hitlérien pour avoir noblement soutenu la cause de la paix internationale ».

491. **Maurice SACHS** (1906-1945). L.A.S., 31 janvier 1942, à un ami ; 2 pages et demie in-8. 500/700€

Sur Marcel Proust. Il a lu les notes de son ami ; elles montrent « un cœur qui ne demande qu'à s'épanouir, un enthousiasme pour les choses de l'esprit qui touche tout autre esprit [...] Proust s'insinue en nous avec une forte douceur. Plus tard, plus avant dans la lecture, vous sentirez, peut-être, cette lassitude que vous ressentez en pratiquant Gide. Mais c'est qu'aucun auteur ne supporte d'être lu d'un coup et en masse. Car ce sont des rapports trop pleins et trop riches [...] Proust n'a écrit qu'un seul roman. Toute belle œuvre se défend, se réserve pour le lecteur patient et amoureux. Mais je crois que Proust a du doute, a de l'inquiétude, qu'il n'adhère nullement, comme vous dites, à son destin [...] Pensez, cependant, à l'angoisse atroce du jeune Marcel ». Après avoir rapproché le style de Proust de celui des mémorialistes du XVIIe siècle et des auteurs anglais, il conclut : « il faut mériter de lire Proust, et vous le méritez »...

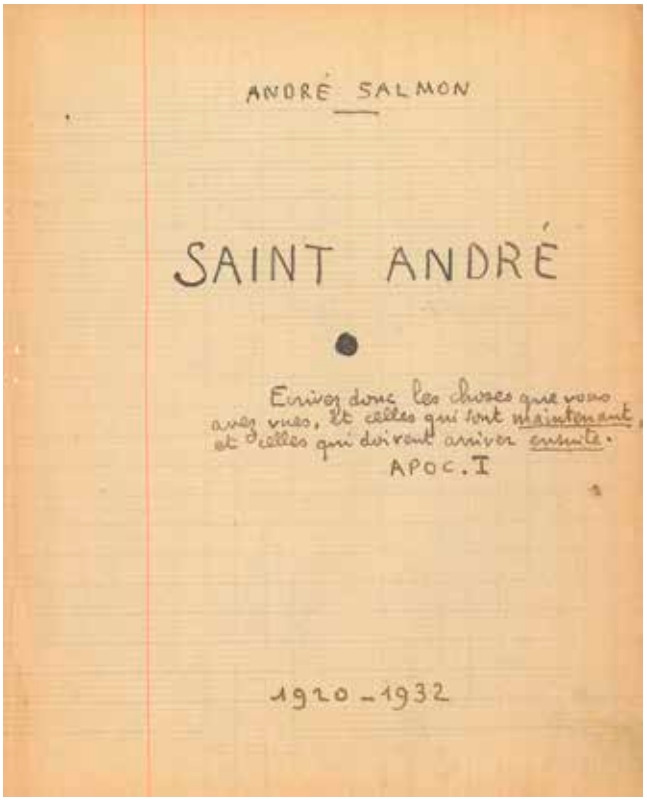
ANDRÉ SALMON

SAINT ANDRÉ

Envoyez donc les choses que vous avez vues, et celles qui sont maintenant, et celles qui doivent arriver ensuite.
APOC. I

1920 - 1932

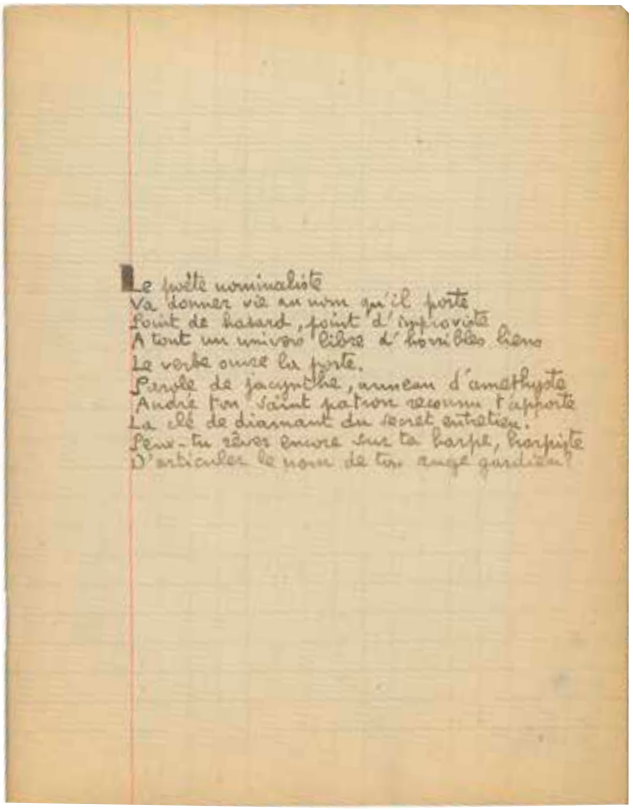
Le subtil nominaliste
Va donner vie au nom qu'il porte
Point de hasard, point d'impiété
A tout un univers libre d'horribles liens
Le verbe ouvre la porte.
Perle de jacynthe, anneau d'améthyste
André fut saint patron reconnu t'apporte
La clé de diamant du secret entretien.
Peux-tu rêver encore sur ta harpe, harpiste
D'articuler le nom de ton ange gardien?

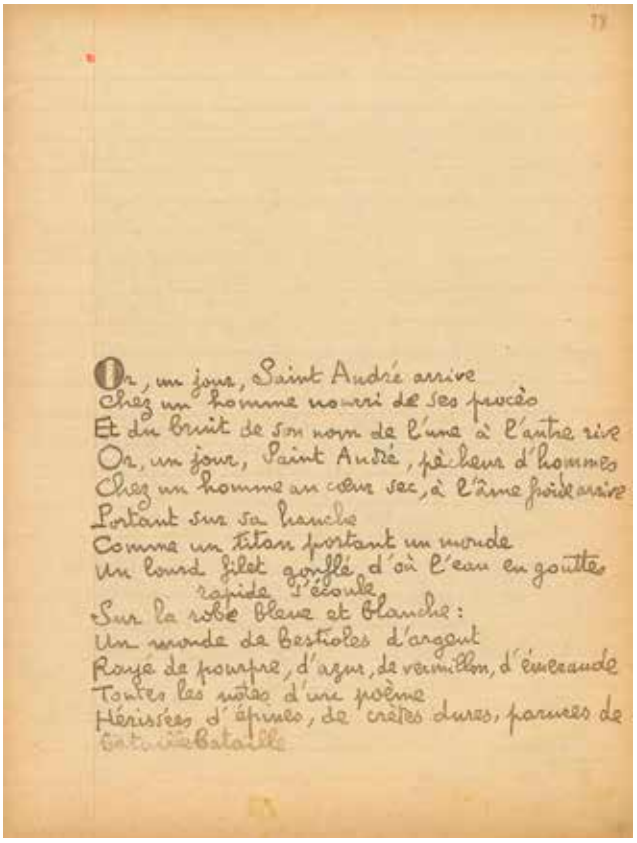
Or, un jour, Saint André arrive
Chez un homme nourri de ses procès
Et du bruit de son nom de l'une à l'autre rive
Or, un jour, Saint André, pêcheur d'hommes
Chez un homme au cœur sec, à l'âme froide arrive
Portant sur sa hanche
Comme un titan portant un monde
Un long filet gonflé d'où l'eau en goutte rapide s'écoule
Sur la robe bleue et blanche:
Un monde de bestioles d'argent
Rouge de pourpre, d'azur, de vermillon, d'émeraude
Toutes les notes d'un poème
Hérissées d'épines, de crêtes dures, parures de
Batavie Bataille

492. **André SALMON** (1881-1969). MANUSCRIT autographe signé, ***Saint André***, *1920-1932* ; [2]-176-[5] feuillets petit in-4 (22 x 17 cm), en feuilles.
1 200 / 1 500 €

Manuscrit complet de ce recueil poétique, publié chez Gallimard en 1936.

Plutôt qu'un recueil, il s'agit là d'un long poème, comptant 53 entrées, certaines pièces portant un titre (Vision, La Foi, L'Espérance, La Charité, Notion, Mémoire, Visions en une, Condition, Question, Conflit, Motif, Passage, Caution, Vidimus, Présence, Séquence…). Salmon s'est placé sous l'égide de son saint patron pour affronter et traduire son désarroi face au monde de son temps et aux périls et aux idéologies qui le menacent, gardant cependant sa foi dans la poésie. Et il conclut :

« Saint André, conquérant et législateur
Sans épée et sans code
Qui du dernier soupir de Christ emplit son cœur
Et qui du chant d'Orphée a tiré sa méthode ».

Le manuscrit est soigneusement rédigé à l'encre noire ou bleu nuit, sur le recto de cahiers de petits bifeuillets à grands carreaux paginés de 1 à 176. En tête, Salmon a détaillé ses trois précédents recueils : *Créances* (1905-1910), *Carreaux* (1919-1922) et *Charbons* (1920-1930). La page de titre porte une épigraphe tirée de *l'Apocalypse* : « Écrivez donc les choses que vous avez vues, et celles qui sont *maintenant*, et celles qui doivent arriver *ensuite* ». À la fin, Salmon a dressé la table des pièces.

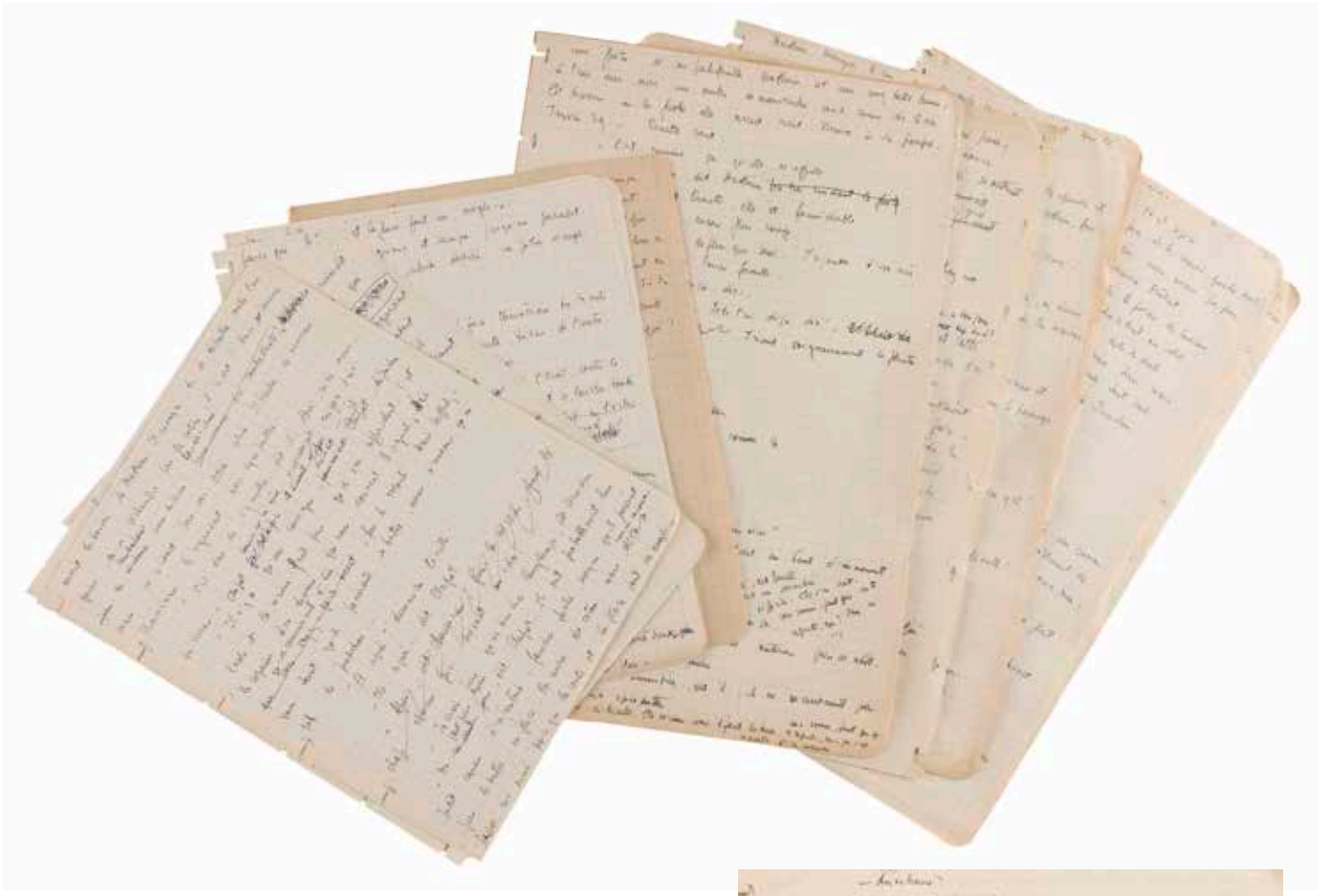

493. **Jean-Paul SARTRE** (1905-1980). MANUSCRITS autographes pour ***La Mort dans l'âme*** ; 5 pages et demie in-4 et 17 pages in-fol., en feuilles sous chemise toilée à rabats, et coffret chagrin tête de nègre. 1 200 / 1 500 €

Brouillons pour la fin de la première partie de *La Mort dans l'âme*, troisième volume des *Chemins de la Liberté*, publié en 1949.

À l'encre bleu nuit sur des feuillets de papier quadrillé, le manuscrit présente de nombreuses ratures et corrections, et des variantes avec le texte imprimé. Ces feuillets se rattachent à l'épisode final de la première partie, et correspondent aux pages 1213 à 1342 des *Œuvres romanesques* dans la Bibliothèque de la Pléiade.

Dans un village, Mathieu et ses camarades Clapot, Pinette, et Dandieu voient arriver les Allemands ; cet épisode est inspiré d'un événement autobiographique.

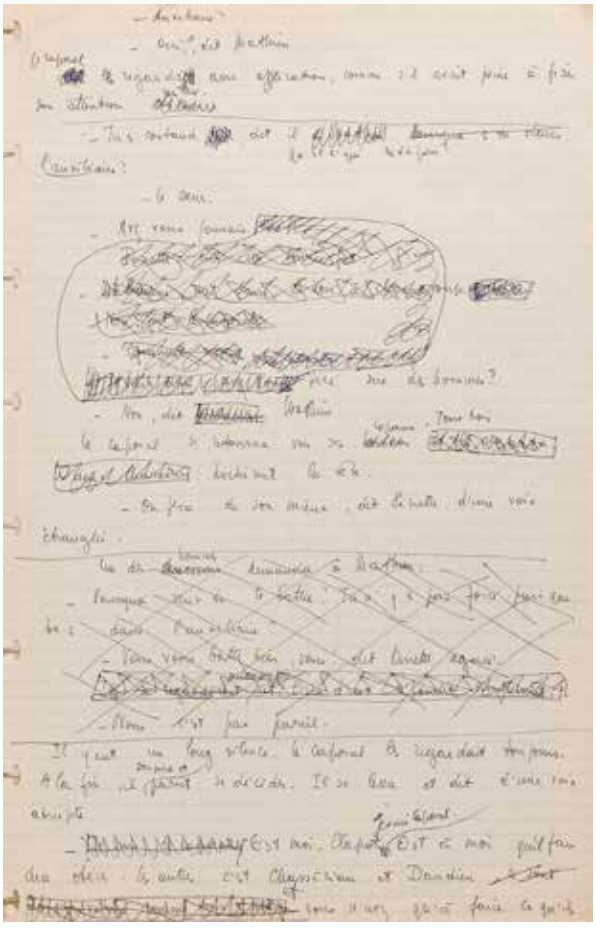

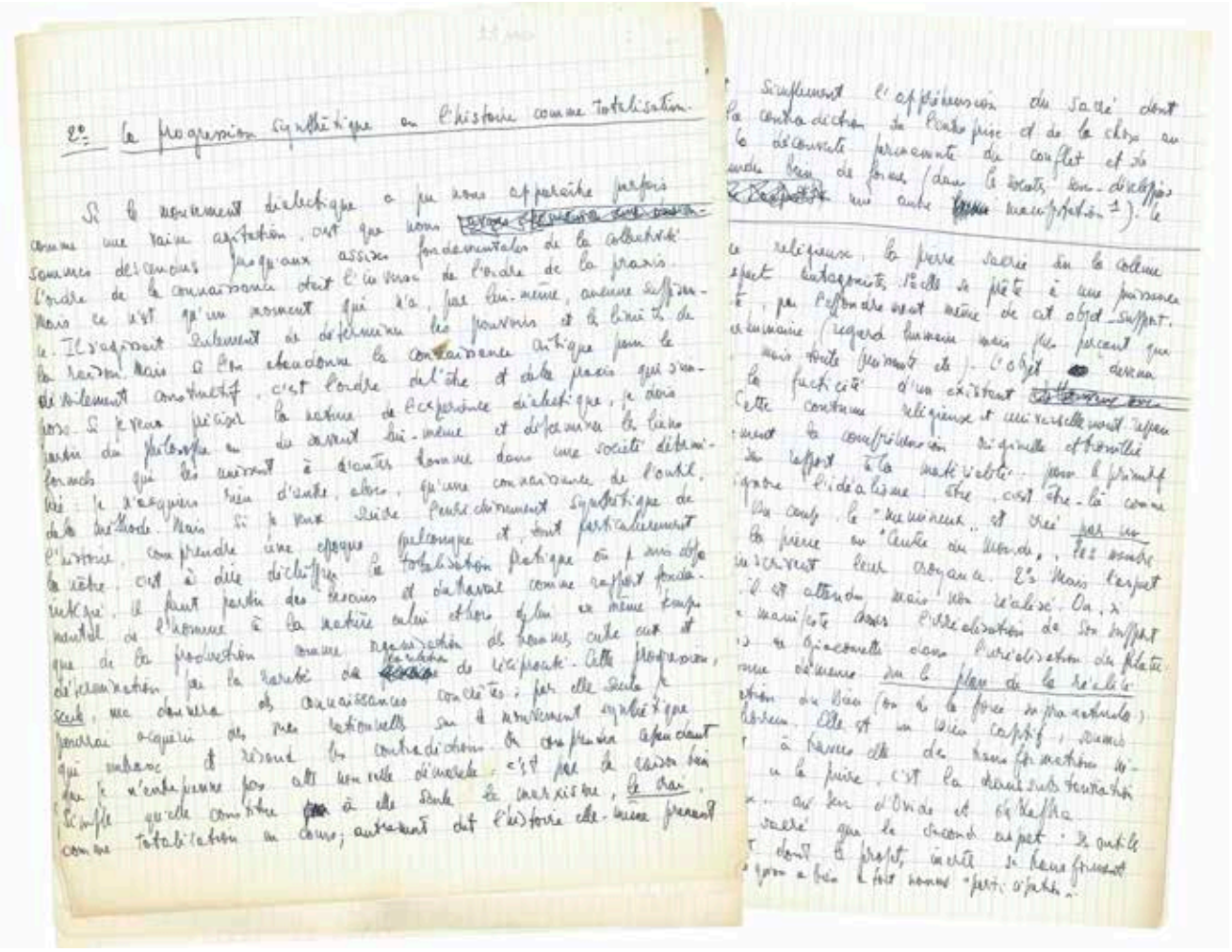

494. **Jean-Paul SARTRE** (1905-1980). MANUSCRIT autographe, ***La progression synthétique ou l'histoire comme totalisation*** ; 33 pages in-4. 1 200 / 1 500 €

Manuscrit et notes philosophiques se rattachant à la *Critique de la raison dialectique*, dont seul le premier tome parut en 1960, et à laquelle Sartre travailla de 1957 à 1960.

Manuscrit avec ratures et corrections, certaines pages n'étant pas entièrement remplies. Le texte est parfois fragmentaire.

La première page porte le titre : *La progression synthétique ou l'histoire comme totalisation* : « Si le mouvement dialectique a pu nous apparaître parfois comme une vaine agitation, c'est que nous sommes descendus jusqu'aux assises fondamentales de la collectivité. L'ordre de la connaissance était l'inverse de l'ordre de la praxis. [...] Mais si l'on abandonne la connaissance critique pour le dévoilement constructif, c'est l'ordre de l'être et de la praxis qui s'impose. Si je veux préciser la nature de l'expérience dialectique, je dois partir du philosophe ou du savant lui-même et déterminer les liens formels qui les unissent à d'autres hommes dans une société déterminée : je n'acquiers rien d'autre, alors, qu'une connaissance de l'outil, de la méthode. Mais si je veux suivre l'enrichissement synthétique de l'histoire, comprendre une époque quelconque et, tout particulièrement la nôtre, c'est à dire déchiffrer la totalisation pratique où je suis déjà intégré, il faut partir des besoins et du travail comme rapport fondamental de l'homme à la matière en lui et hors de lui en même temps que de la production comme organisation des hommes entre eux et détermination par la rareté de la relation de réciprocité »... Sartre va notamment étudier les rapports entre patron et salarié, l'aliénation de l'individu à l'Autre, l'influence de la machine, la fonction du chef, etc.

Ancienne collection Daniel Sickles (*Littérature du XXe siècle*, 13-15 juin 1983, n° 477).

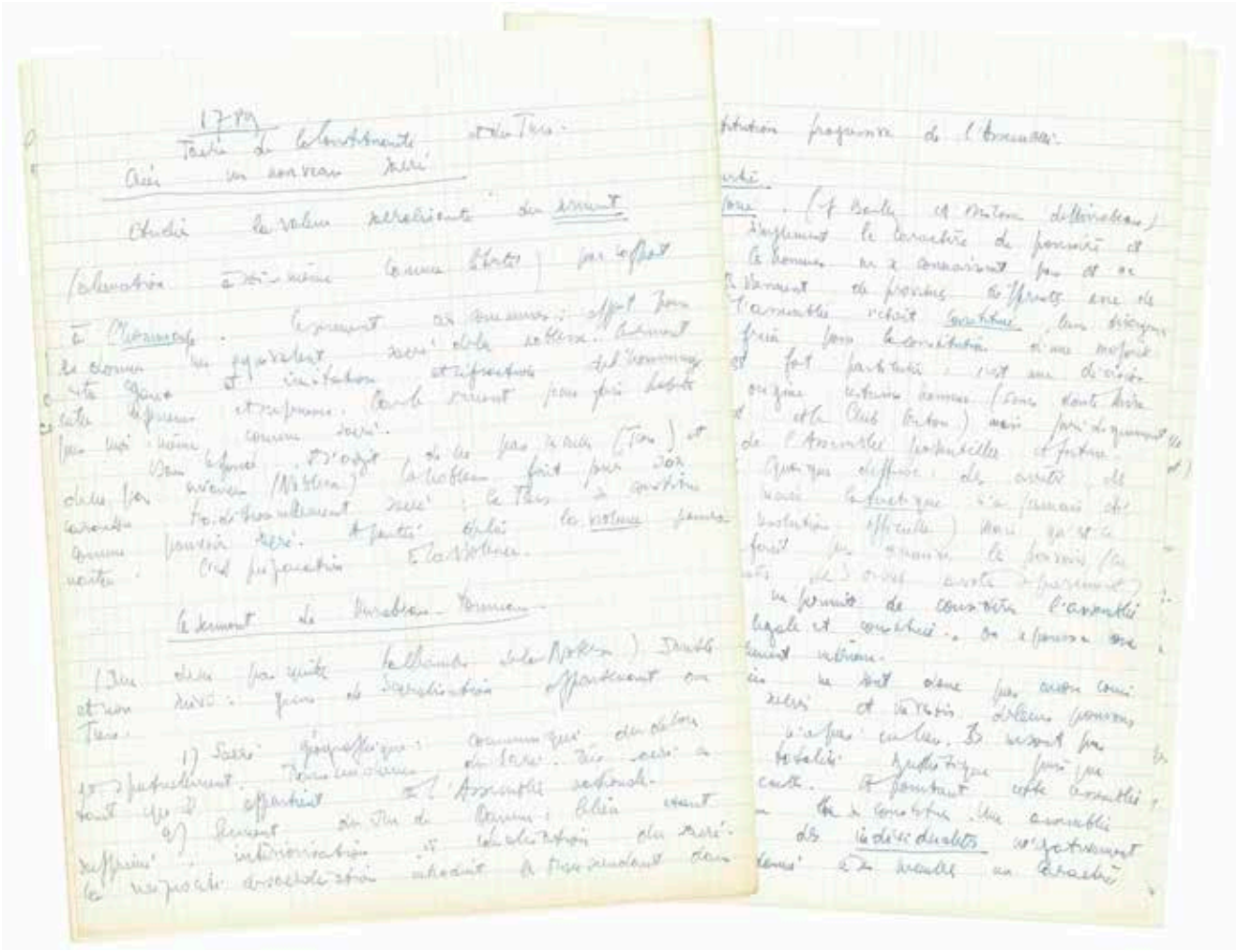

495. **Jean-Paul SARTRE** (1905-1980). MANUSCRIT autographe, [***Sur la Révolution française***] ; sur 39 pages in-4 d'un bloc *Diane* avec sa couverture d'origine. 2 000 / 2 500 €

Manuscrit inédit pour un ouvrage sur la Révolution Française.

C'est une étude très fouillée, documentée et détaillée des débuts de la Révolution. Texte d'un grand intérêt où Sartre, à une analyse serrée des discours et écrits des principaux personnages, superpose une analyse et une interprétation « sartriennes ». Ainsi à propos des Droits de l'homme : « C'est le moment où le mouvement historique se nie en opposant au droit historique le droit éternel. C'est le moment où l'histoire crée une patrie du droit antérieure et supérieure à l'histoire. [...] D'où force conquérante de l'idéal et naissance de l'impérialisme révolutionnaire. Les particularismes nationaux sont fondés sur l'histoire et la tradition ; mais les Révolutionnaires victimes des particularismes des institutions et des privilèges ne peuvent s'en défaire qu'en proposant l'idéologie de l'universel et de l'éternel. Par suite leur idéologie les met nécessairement en conflit avec les autorités formées parce qu'elle est naturellement adoptée par les exploités. En un mot la bourgeoisie française ne pouvait *se libérer* qu'en *se portant à* l'universel. D'où les dangers pour la classe bourgeoise :

prolétaires/socialisme
nègres/ruine des colons
Européens/guerre ».

De même un autre développement sur le thème « *Commander c'est obéir* » ; discussion de « l'erreur marxiste » à propos de la *praxis* et du *besoin* de l'homme dans l'entreprise et dans la société, etc.

Sartre étudie encore : « la convocation des États Généraux » ; le « Programme des Seigneurs » ; « *la générosité* comme rapport institutionnel entre l'aristocratie et le tiers, entre le roi et la nation » ; « De la constitution d'une Société » ; « *1789*. Tâche de la Constituante et du Tiers. *Créer un nouveau Sacré* » ; « Constitution progressive de l'Assemblée » ; étude de discours et d'écrits de Malouet, Luxembourg, duc de Montmorency, Mallet du Pan, du *Journal politique national* ; « Droits de l'homme » ; « commander c'est obéir » ; « le Doublement ».

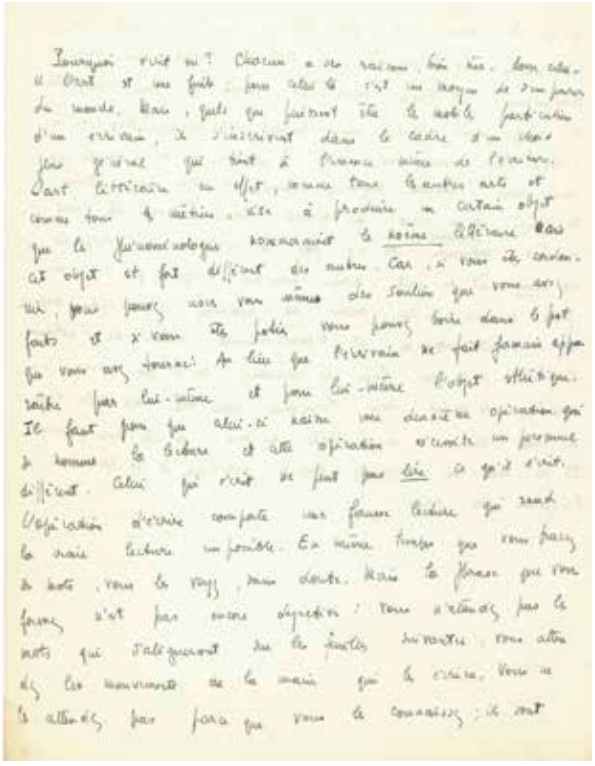

496

496. **Jean-Paul SARTRE** (1905-1980). MANUSCRIT autographe ; 1 page 3/4 in-4. 300/400€

Intéressante réflexion sur la littérature.

« Pourquoi écrit-on ? Chacun a ses raisons, bien sûr. Pour celui-ci l'art est une fuite ; pour celui-là c'est un moyen de s'emparer du monde. Mais, quels que puissent être les mobiles particuliers d'un écrivain, ils s'inscrivent dans le cadre d'un choix plus général qui tient à l'essence même de l'écriture. L'art littéraire en effet, comme tous les autres arts et comme tous les métiers, vise à produire un certain objet que les phénoménologues nommeraient le *noème* littéraire. Mais cet objet est fort différent des autres. [...] l'écrivain ne fait jamais apparaître par lui-même et pour lui-même l'objet esthétique. Il faut pour que celui-ci naisse une deuxième opération qui se nomme la lecture et cette opération nécessite un personnel différent. Celui qui écrit ne peut pas *lire* ce qu'il écrit »...

497. **Jean-Paul SARTRE** (1905-1980). MANUSCRIT autographe, ***III. Les objections*** ; 2 pages et demie in-4. 300/400€

Intéressantes réflexions sur le Parti Communiste Français.

« Le PC est intransigeant. C'est vrai et c'est faux. Soyez nombreux et décidés et il fera toutes les concessions désirables. Il ne passe rien aux faibles. Il s'entend toujours avec les forts. Autrefois il déconcertait. Aujourd'hui il est prisonnier de sa propre tactique. Il faut inventer la nôtre. [...] Comment il faut venir au Parti. En confiance. Ne pas lui donner de leçons ». Comment faire changer le P.C. sur l'antisémitisme soviétique et les procès ? « Il faut comprendre que ce n'est pas en se crispant dans des positions abstraites mais au contraire en adhérant d'abord »... Sartre parle encore de la guerre froide, de la paix...

498. **Jean-Paul SARTRE** (1905-1980). MANUSCRIT autographe ; 55 pages in-4. 800/1 000€

Ces feuillets de premier jet, sans ordre, se rattachent à divers écrits de Sartre des années 1950.

Seuls les trois premiers ff. se suivent. Avec les trois suivants, qui ne forment pas séquence, ils concernent un travail de préparation de la troisième partie des *Communistes et la Paix* (série d'articles publiés dans Les Temps modernes en 1952 et 1954). Suivent deux feuillets qui semblent se rattacher au travail sur MALLARMÉ (vers 1952). Puis huit feuillets de notes et de plans pour un travail sur la Morale, peut-être une conférence.

On peut leur rattacher les onze ff. suivants

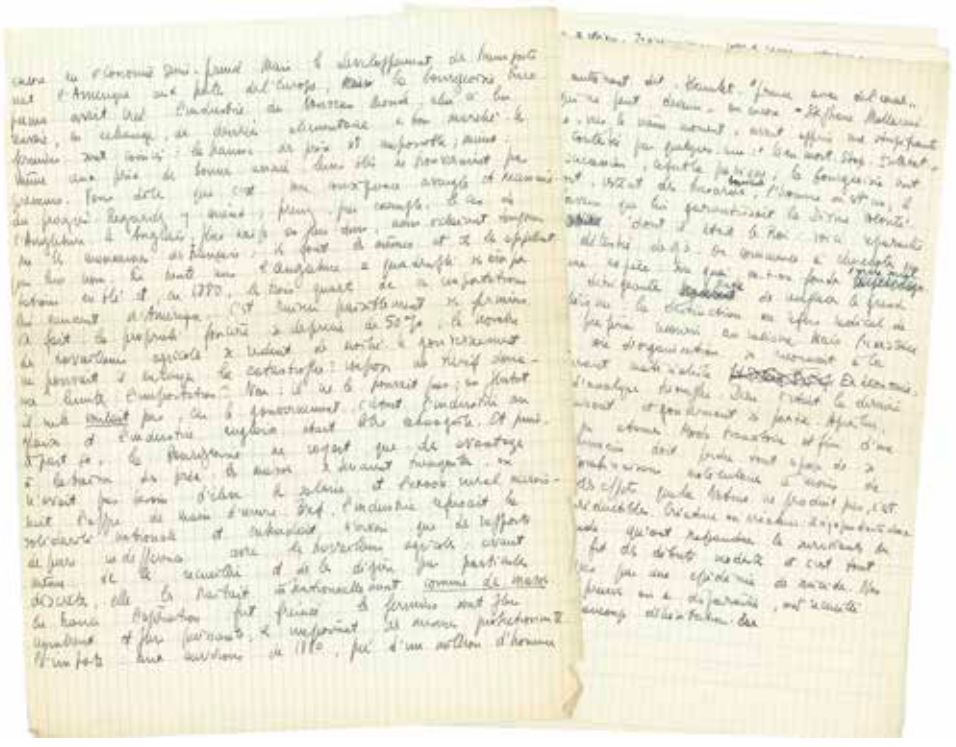

498

qui concernent les rapports entre politique et morale et qui sont postérieurs à juin 1953 (avec référence aux Rosenberg). Les onze ff. suivants peuvent être rattachés à la seconde partie des *Communistes et la Paix* (1952), les quinze suivants plutôt à la troisième. Enfin le dernier f. appartient à l'une des premières versions des *Séquestrés d'Altona* (1958). Tels quels, ces feuillets de brouillons disparates sont intéressants comme échantillons des manuscrits de travail de Sartre.

On joint 2 ex. de l'article de Sartre *Une victoire* (in *Témoignages et documents sur la guerre en Algérie*), et un n° de *la Quinzaine littéraire* (mars1968) : *Foucault répond à Sartre* ; plus une l.s. de Roger Bordier à Sartre, 29 août 1955 (à en-tête de *Faim & Soif*).

499. **Jean-Paul SARTRE** (1905-1980). MANUSCRIT autographe ; 5 pages in-4, avec ratures et corrections. 800 / 1 000 €

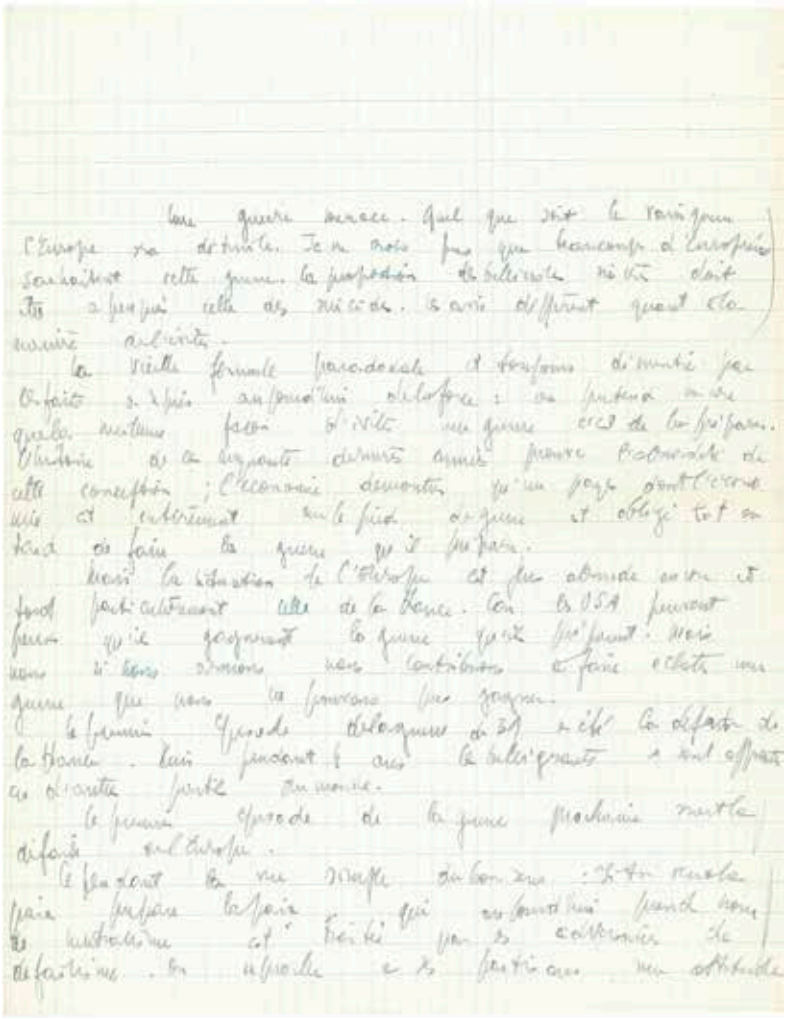

499

Sur les risques d'une nouvelle guerre mondiale, et sur la nécessité pour la France d'être indépendante et neutraliste.

« Une guerre menace. Quel que soit le vainqueur l'Europe sera détruite. Je ne crois pas que beaucoup d'Européens souhaitent cette guerre. La proportion des bellicistes sincères doit être à peu près celle des suicides. [...] Le Neutralisme veut proposer la paix pour la paix. [...] Être neutre c'est d'abord et par la force des choses vouloir retrouver l'indépendance économique ». Il faut donc que la France se passe de l'aide américaine, développe son industrie et reconstruise le pays car « un gouvernement asservi à préparer une guerre au côté d'une immense puissance perd sa souveraineté. On le réprimande, on le tance comme un mauvais allié. Un gouvernement qui se déclare résolument pacifique reprend de ce fait sa souveraineté ». Il faut aussi lutter contre le défaitisme de la population française en lui donnant un nouvel ordre social. « Une France servant activement la cause de la paix, un gouvernement donnant à chacun quelque chose à défendre en asseyant son autorité sur une politique de justice, il n'en faudrait pas plus pour dissiper l'atmosphère de défaitisme et de fatalisme dans laquelle nous vivons. Le Neutralisme consiste à vouloir que la politique internationale soit aussi le résultat des efforts de la France et non pas que l'état de la France soit le simple résultat du jeu des forces internationales ».

500. **Jules SUPERVIELLE** (1884-1960). MANUSCRIT autographe signé ; demi-page in-4 (marques typographiques au crayon bleu). 200 / 300 €

Réponse à une enquête sur Christophe Colomb et l'Amérique.

« Colomb a bien fait de débarquer en Amérique. Si […] ce continent n'avait pas encore été découvert nous sommes des centaines de millions qui ne saurions encore où naître et attendrions, sans trop y croire, une occasion favorable ». Cependant cette découverte a été « absolument néfaste aux indigènes. Des tribus entières ont été massacrées dont il ne reste plus, dans les musées, que quelques plumes et de rares flèches pauvrement empoisonnées. On se prend parfois à espérer que l'Amérique va être découverte à nouveau (et dans de meilleures conditions que la première fois) mais comment le faire croire maintenant aux Américains qui ont déjà presque tous un pied-à-terre et leur bottier à Paris ? ».

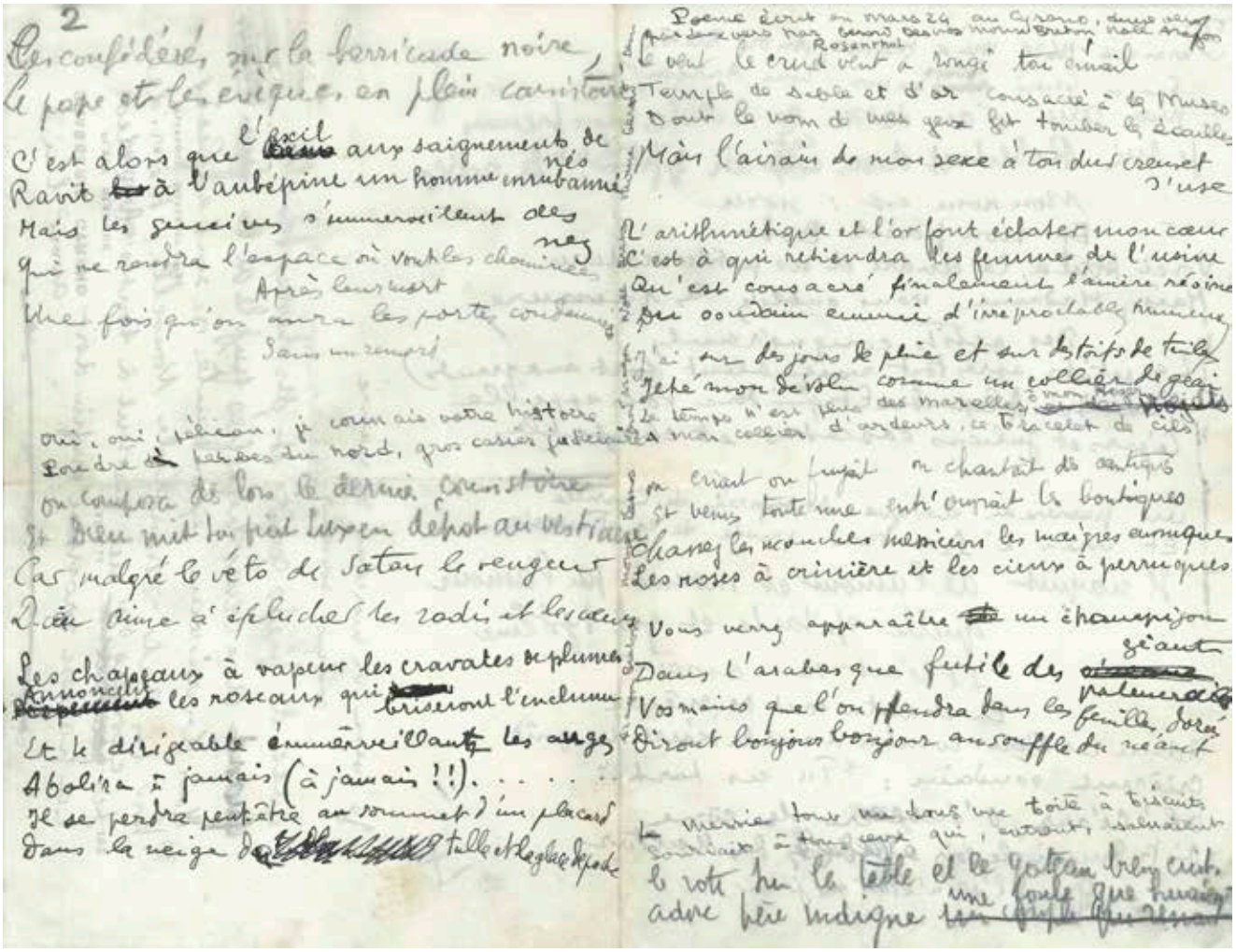

501. **SURRÉALISME**. POÈME autographe par 6 surréalistes, 1924 ; 4 pages in-8 sur papier à en-tête de la *Brasserie Cyrano*. 1 500 / 2 000 €

Cadavre exquis poétique par six surréalistes.

En tête, une note de Gérard ROSENTHAL (1903-1992, qui écrivait sous le pseudonyme Francis Gérard ; il fut un proche de Trotski, et son avocat) précise : « Poème écrit en mars 24 au Cyrano, deux vers par deux vers, par Gérard Rosenthal Desnos Morise Breton Noll Aragon ». Il a également identifié en marge l'écriture des participants pour les premiers vers.

Parmi les participants à ce cadavre exquis, réunis à la brasserie de la Place Blanche, outre Gérard ROSENTHAL, Louis ARAGON, André BRETON et Robert DESNOS, Max MORISE (1900-1973) et Marcel NOLL (1902-1937).

Ce cadavre exquis compte 99 vers, écrits à l'encre noire ou bleu nuit, parfois au crayon.

Desnos a écrit le premier vers :

« Le vent le cruel vent a rongé ton émail »

Les deux suivants sont de Francis Gérard :

« Temple de sable et d'or consacré à tes Muses
Dont le nom de mes yeux fit tomber les écailles »

Max Morise ajoute un vers :

« Mais l'airain de mon sexe à ton dur creuset s'use »

Puis André Breton inscrit ces deux vers :

« L'arithmétique et l'or font éclater mon cœur
C'est à qui retiendra les femmes de l'usine »

Suivent Noll, Aragon, Gérard, Desnos, Morise, etc.

502. **SURRÉALISME**. 10 tracts imprimés (2 avec bords un peu effrangés). 1 000 / 1 200 €

Lautréamont envers et contre tout, [avril 1927], par L. Aragon, A. Breton et P. Eluard.

Avis, contre une exposition de Chirico, Bruxelles mars 1928, par L. Aragon, A. Breton, C. Goemans, P. Nougé.

Prière d'insérer pour *La Femme visible* de Salvador Dali, [novembre ? 1930], par A. Breton et P. Eluard.

Au Feu!, [mai 1931, sur papier rose], par M. Alexandre, Aragon, A. Breton, P. Eluard, R. Char, R. Crevel, P. Eluard, G. Malkine, B. Péret, G. Sadoul, Y. Tanguy, A. Thirion, P. Unik.

Ne visitez pas l'Exposition Coloniale, [mai 1931], par M. Alexandre, Aragon, A. Breton, P. Eluard, R. Char, R. Crevel, P. Eluard, G. Malkine, B. Péret, G. Sadoul, Y. Tanguy, A. Thirion, P. Unik.



502

Premier bilan de l'Exposition Coloniale, 3 juillet 1931, par M. Alexandre, Aragon, A. Breton, R. Char, R. Crevel, P. Eluard, G. Malkine, B. Péret, G. Sadoul, Y. Tanguy, A. Thirion, P. Unik.

L'Affaire Aragon, [janvier 132], par M. Alexandre, A. Breton, R. Char, R. Crevel, P. Eluard, G. Malkine, P. Massot, B. Péret, G. Sadoul, Y. Tanguy, A. Thirion, P. Unik.

Autour d'un poème [d'Aragon], 5 avril 1932, par M. Alexandre et P. Unik.

La mobilisation contre la guerre n'est pas la paix, [juin 1933], par A. Breton, R. Caillois, R. Char, R. Crevel, P. Eluard,J.M. Monnerot, B. Péret, G. Rosey, Y. Tanguy, A. Thirion.

Quelques œuvres de Picabia (époque dada 1915-1925), pour une exposition en 1951, par A. Breton, J.H. Lévesque, P. de Massot.

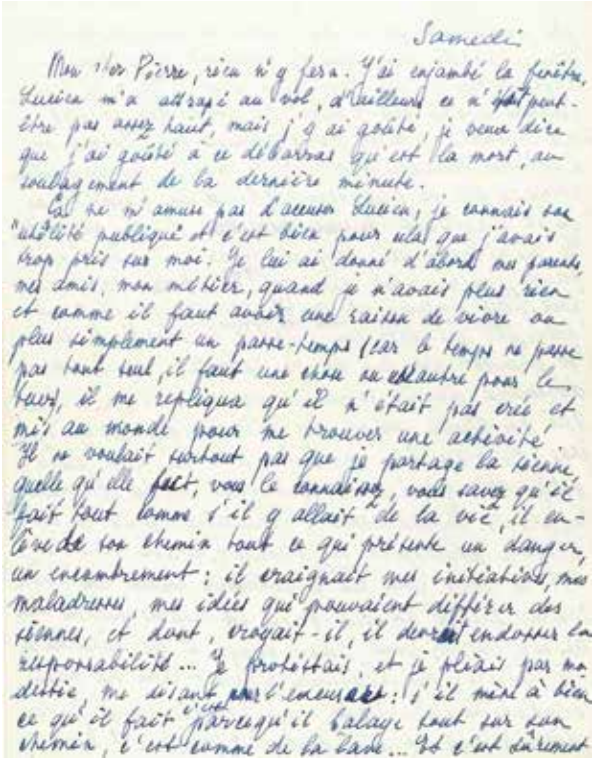
503

503. **Elsa TRIOLET** (1986-1970). L.A.S. « E. », Samedi [1943 ?], à Pierre SEGHERS ; 6 pages in-4. 500 / 700 €

Longue lettre où Elsa Triolet expose la crise survenue entre elle et Aragon, appelé Lucien.

Elle a « enjambé la fenêtre, Lucien m'a attrapé au vol, d'ailleurs ce n'était peut-être pas assez haut, mais j'y ai goûté, je veux dire que j'ai goûté à ce débarras qu'est la mort, au soulagement de la dernière minute. Ça ne m'amuse pas d'accuser Lucien, je connais son "utilité publique" et c'est bien pour cela que j'avais trop pris sur moi. Je lui ai donné d'abord mes parents, mes amis, mon métier [...] Je n'ai jamais, jamais donné ma mesure, qu'est-ce que je dis – ma mesure ! je n'ai même jamais eu l'occasion d'entamer quelque chose. [...] Lui, qui me presse comme un citron depuis quinze ans ! Je peux être modeste, cela ne veut pas dire que je dois perdre le sentiment de ma dignité, me mépriser, définitivement. [...] Je ne suis pas faite pour vivre à côté d'un grand homme. Il y a là une place à prendre ! [...] Je ne lui ai jamais caché que des aventures amoureuses et ceci, d'accord avec lui. [...] J'ai honte comme une femme qui apprendrait qu'elle était la seule à ne pas se savoir cocue... [...] C'est un écroulement définitif, irréparable »...

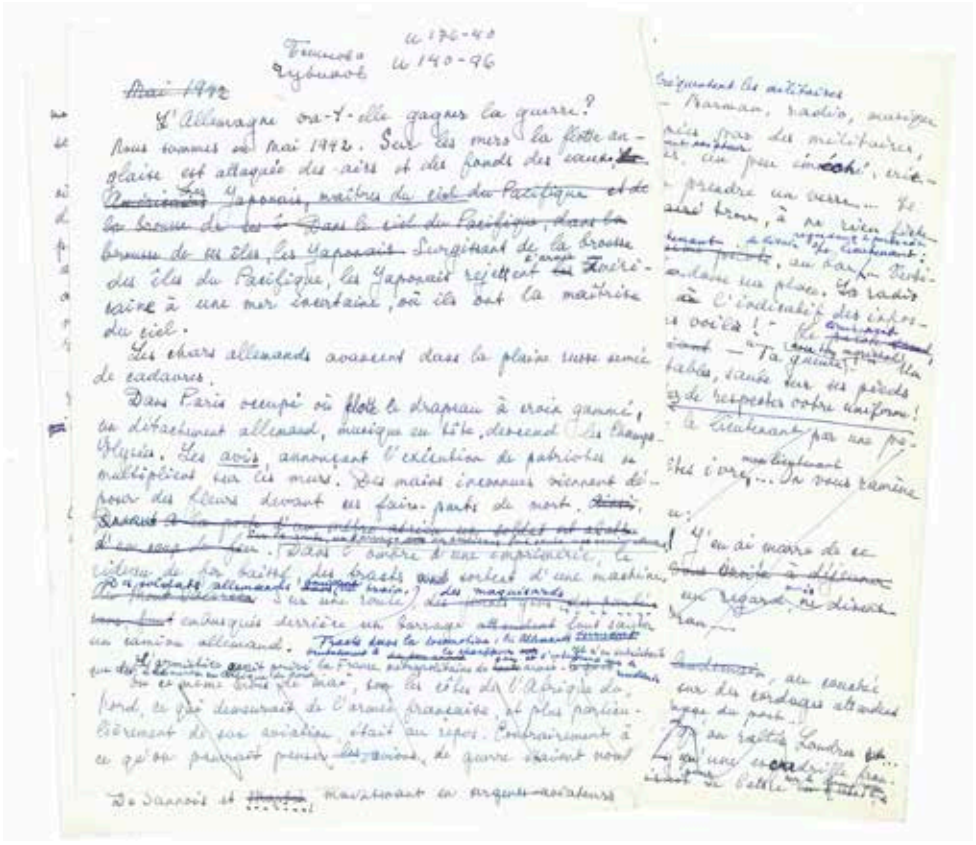

504. **Elsa TRIOLET** (1986-1970). MANUSCRIT autographe pour ***Normandie-Niémen***, [1949 ?] ; 72 feuillets in-4 ou in-fol. (certains recto-verso). 1 500 / 2 000 €

Brouillons et manuscrits de premier jet pour le scénario du film *Normandie-Niémen*.

Elsa Triolet écrivit un premier scénario en 1949, qui fut abandonné ; c'est très probablement le manuscrit que nous présentons. Le projet fut repris dix ans plus tard ; le scénario et les dialogues étaient signés par Charles Spaak, Elsa Triolet et Constantin Simonov qui déclarait : « À la base de *Normandie-Niémen*, il y avait une idée née de l'histoire elle-même : raconter comment les aviateurs français avaient combattu les fascistes allemands sur le sol soviétique. Et cette idée appartenait à Elsa Triolet ». Le réalisateur fut Jean DRÉVILLE ; la première mondiale du film, avec une distribution internationale, eut lieu en février 1960.

Manuscrit de premier jet et de travail, abondamment raturé et corrigé, avec plusieurs versions différentes des mêmes passages, esquisses, plan (en 14 parties, en russe et français), etc.

Citons le début du texte : « L'Allemagne va-t-elle gagner la guerre ? Nous sommes en mai 42. Sur les mers, la flotte anglaise est attaquée des airs et du fond des eaux. Surgissant de la brousse des îles du Pacifique, les Japonais rejettent l'armée américaine à une mer incertaine, où ils ont la maitrise du ciel. Les chars allemands avancent dans la plaine russe semée de cadavres »…

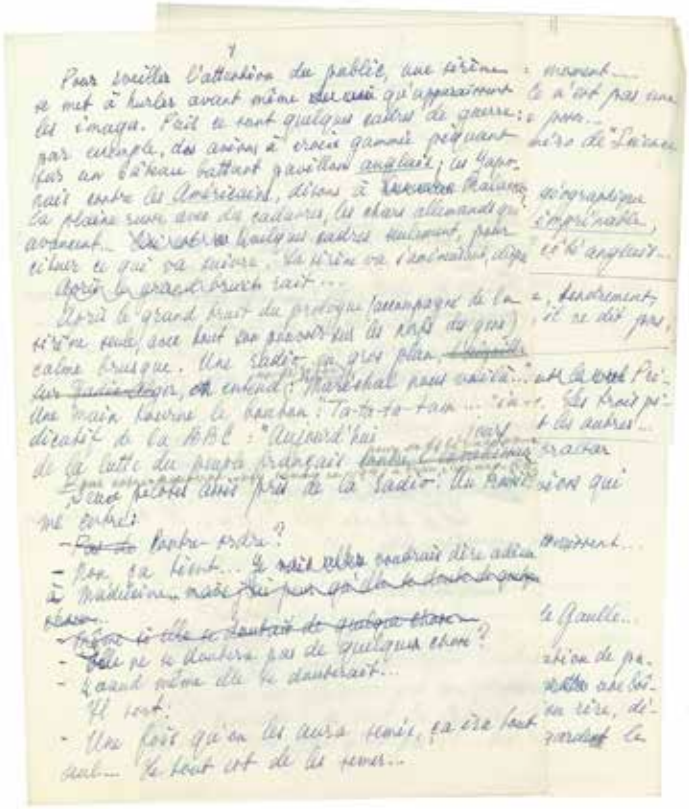

505. **Tristan TZARA** (1896-1963). 2 POÈMES autographes (dont un signé) et P.A.S. ; 1 page in-12, 1 page in-4 et 1 page in-8. 1 000 / 1 200 €

Poème de 2 quatrains : « J'ai un cheval dans ma tête / il bondit et me bouscule »…

Poème numéroté II, comptant 3 quatrains et un distique final : « hérisson hérisson / le temps est dans tes yeux / hérisson de samedi / saupoudré de sucre lent »…

Cette page (13) est accompagnée d'une page de dédicace avec dessin : « à Cécile [Eluard] et Gérard Vuillamy en souvenir de l'été de St. Alban pour leur mariage [dessin d'une plante fleurie poussant sur un cœur percé d'une flèche] avec l'affection vive de leur ami Tristan TZARA Paris le 9 Février 1946 ».

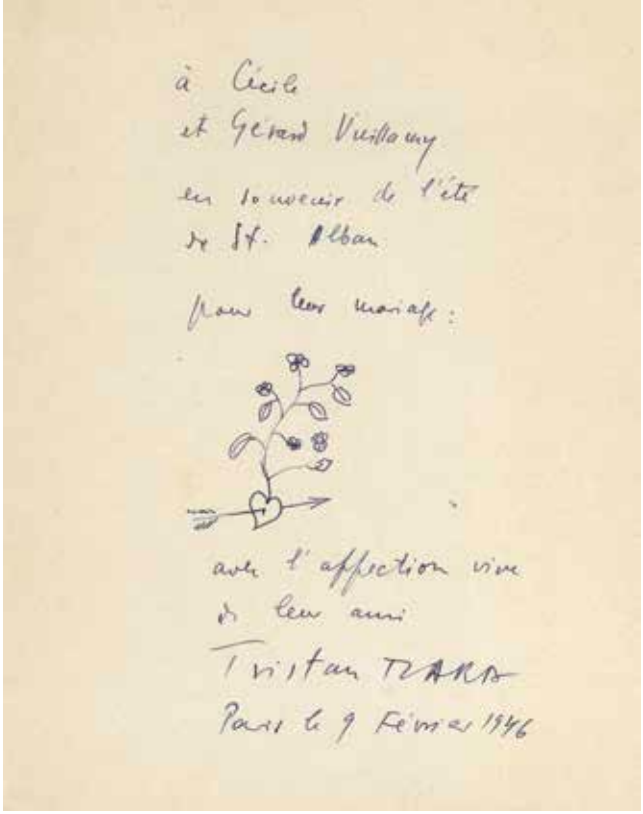

505

506. **Miguel de UNAMUNO** (1864-1936). LA.S., Fuerteventura 15 mars 1924, au directeur du journal *Le Quotidien* ; 2 pages in-4 ; en espagnol (traduction jointe). 1 500 / 1 800 €

Violent réquisitoire contre la dictature en Espagne, après sa déportation aux Canaries.

Il aurait pu fuir avant « cet acte de faiblesse et de couardise du grotesque Directoire que dirige PRIMO DE RIVERA » ; il aurait pu demander sa grâce en échange de son silence : « le sentiment de notre devoir envers la patrie, aujourd'hui avilie et déchirée par les dictateurs, nous en empêcha. [...] Il faut que l'Europe sache qu'un groupe de généraux prostitués, joueurs et ivrognes assouvissent en Espagne leurs instincts sadiques [...] Le monstre de légèreté qu'est Primo de Rivera passe ses nuits dans les maisons de débauche, non pas chez une maîtresse, non, mais bien dans les lupanars publics, où se prennent, avec un cerveau déjà brumeux, les décisions les plus graves – véritable défi à la dignité humaine. [...] Ils ont uni dans la prostitution la sacristie et le Cuartel général des généraux de casino »...

Unamuno raconte l'ascension des gens au pouvoir, leur veulerie, traitant Primo de Rivera de « paon royal » et Martinez Avido de « fou dangereux ». Il stigmatise leur incompétence politique, leur « ressentiment violent à l'égard de l'intelligence »...

« Il n'est pas question de droite ni de gauche, de réaction ni de progrès, de liberté ni de tyrannie, mais bien de sérieux, de propreté, de dignité. On ne peut maintenir l'Espagne au niveau d'un casino, de petites crapules, et ce qui est pire de sots calotins. Et nous ne pouvons, nous ne devons pas nous taire. Nous ne pouvons même pas espérer que l'armée se soulève contre ceux qui l'avilissent, la dégradent et la blessent. Du roi, qui est prisonnier, mieux vaut ne rien dire »...

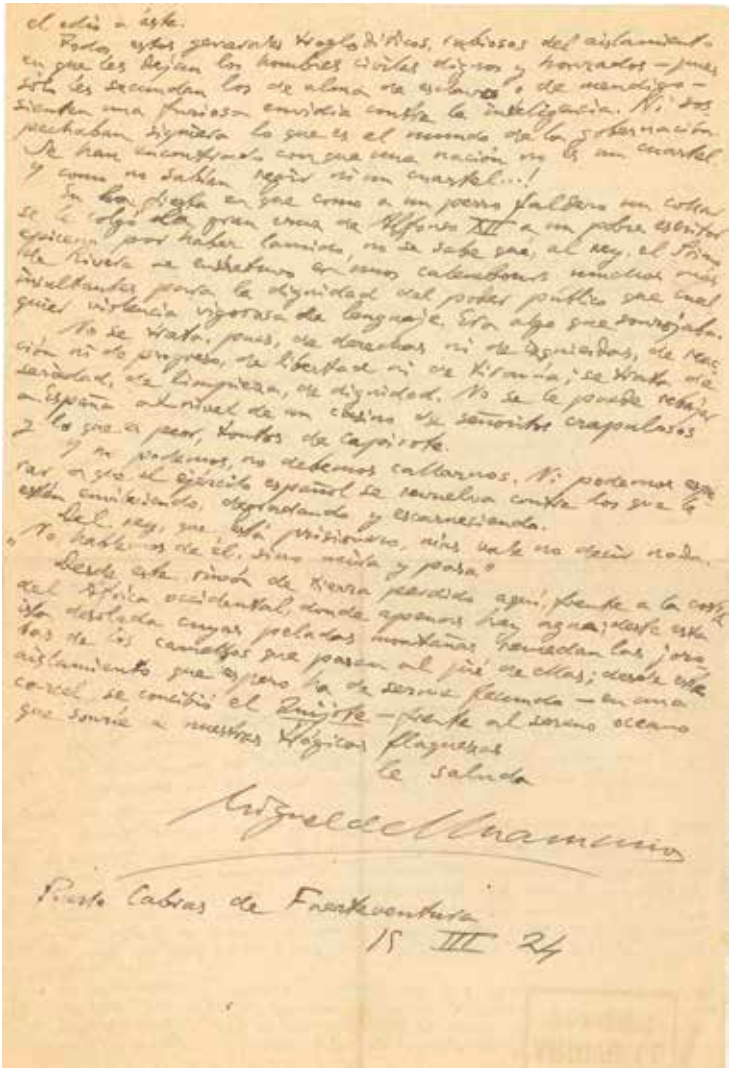
Puerto Cabras de Fuerteventura
15 III 24

506

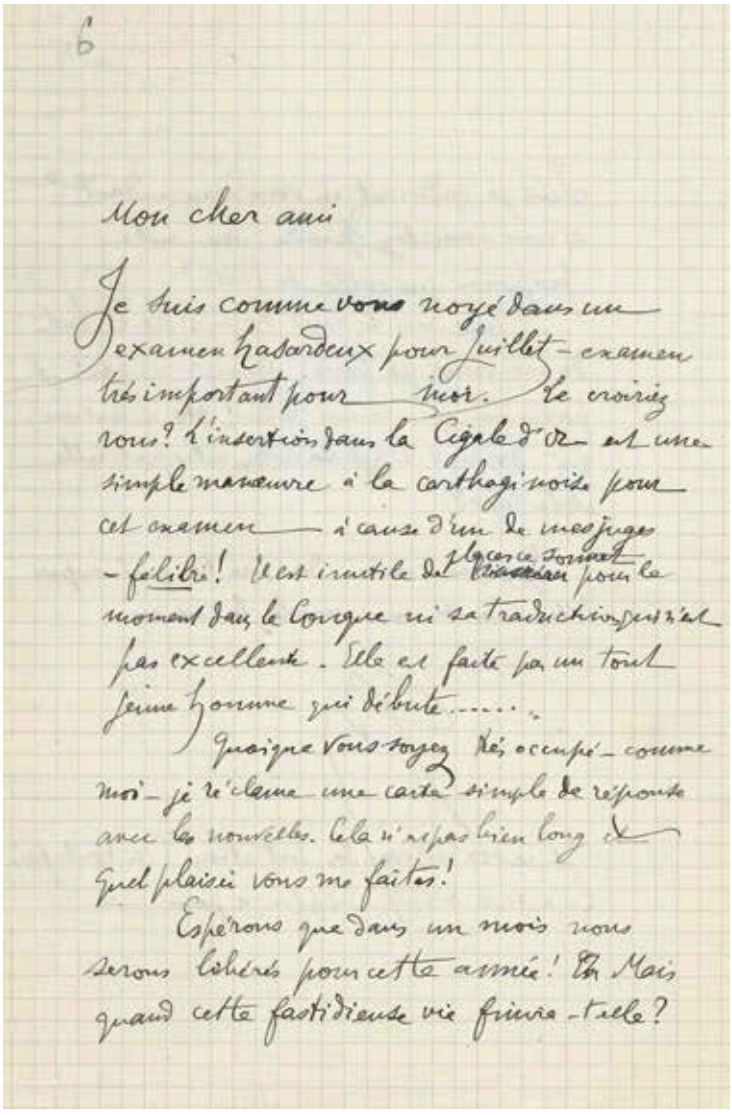

507

507. **Paul VALÉRY** (1871-1945). L.A.S., [Montpellier, 21 juin 1891], à Pierre LOUŸS ; 2 pages in-8, enveloppe. 400/500€

Le jeune Valéry va être soumis en juillet à un examen très important pour lui : « L'insertion dans la Cigale d'Or [*La Cigalo d'or*] est une simple manœuvre à la carthaginoise pour cet examen – à cause d'un de mes juges – *félibre* ! Il est inutile de placer ce sonnet [*La Belle au bois dormant*] pour le moment dans *la Conque* si sa traduction n'est pas excellente. Elle est faite par un tout jeune homme qui débute… » Il réclame à Louÿs « une carte simple de réponse », et lui demande « si vous comptez prendre une autre profession que celle de Poète ? Pour moi le rond de cuir est le but de mes vœux, par force. Et puis ne faut-il pas avoir un ennui latent et continu qui donne à l'Art sa valeur extranaturelle et Le luxe ? » Il envoie des « vers très quelconques » [*La Fileuse*] et, en post-scriptum, demande l'adresse des *Entretiens [politiques et littéraires]* « si toutefois l'article de Viélé-Griffin a paru ».

Correspondances à trois voix, n° 283.

508. **Paul VALÉRY** (1871-1945). L.A.S., Châteauneuf-les-bains 11 août 1923, à Paul SOUDAY ; 4 pages in-8, enveloppe. 250/300€

En vacances dans le Puy de Dôme, « trou torride et sulfureux », il a reçu la nouvelle de sa nomination (dans la Légion d'honneur), et ce matin « l'imprimé signé de Bérard et annoté par vous, qui me pârait une assez jolie pièce pour Charavay ». Le facteur croule sous les lettres de félicitation. Valéry médite, au sujet de PASCAL, « sur notre petite polémique avec Strowski », s'émerveillant du « pavé que l'ours Str. balance sur le crâne de Pascal – et du dédain avec lequel un professeur de rhétorique prononce le mot *rhétorique* ». Il n'a pas le courage de répondre, il fait trop chaud : « Je cuis – donc, je ne pense pas »… Il admire le courage de Souday dans ses chroniques où il oppose le sentiment de l'art aux niaiseries intellectuelles en vogue : « Ces gens dont je vous parle ne veulent pas que Pascal ait été (malheureusement) un assez petit esprit gouvernant une vaste et forte intelligence. Il est le contraire d'un philosophe. Il maudit la curiosité et les grandes vues. Il voit supérieurement ce que voit n'importe qui, il écrit supérieurement ce que tout le monde a écrit avant lui […] J'aime mieux les LÉONARD et les DESCARTES, mon cher Souday, ceux-là sont vraiment grands »…

509. **Paul VALÉRY** (1871-1945). L.A.S., 30 novembre 1933 ; 1 page in-8. 300/400€

Il fait une démarche pour obtenir une bourse pour les études d'un jeune homme : « Le candidat, très intéressant par sa situation de famille, est tout à fait digne au point de vue scolaire d'être gratifié d'une bourse nationale d'entretien à Louis le Grand »... [Le jeune homme en question, c'est le futur écrivain Roland BARTHES].

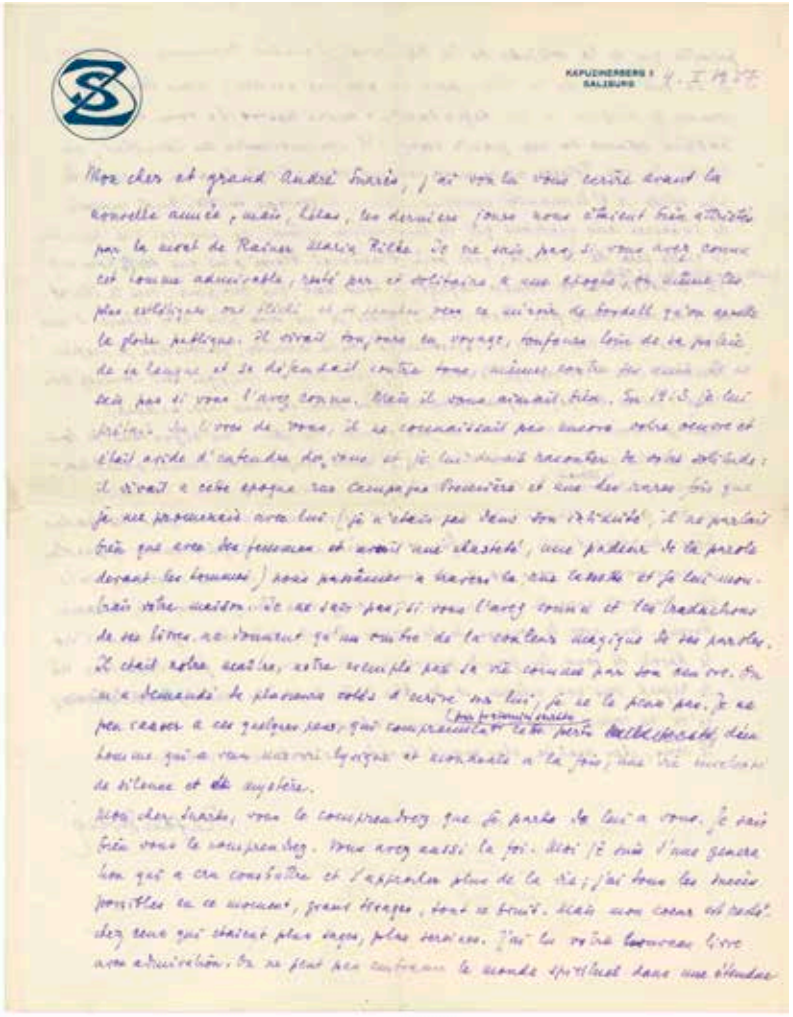

510. **Stefan ZWEIG** (1881-1942). L.A.S., *Salzburg* 4 janvier 1927, à André SUARÈS ; 2 pages in-4 à son chiffre ; en français. 1 800 / 2 000 €

Superbe lettre littéraire.

Zweig a été attristé par la mort de Rainer Maria RILKE, « cet homme admirable, resté pur et solitaire à une époque où même les plus esthétiques ont fléchi et se penchés vers ce miroir de bordell qu'on appelle la gloire publique. Il vivait toujours en voyage, toujours loin de sa patrie, de sa langue et se défendait contre tous, même contre ses amis. [...] il vous aimait bien. En 1913 je lui prêtais des livres de vous [...] je n'étais pas dans son intimité, il ne parlait bien que avec des femmes et avait une chasteté, une pudeur de la parole devant les hommes [...] les traductions de ses livres ne donnent qu'une ombre de la couleur magique de ses paroles. Il était notre maître, notre exemple par sa vie comme par son œuvre. [...] un homme qui a vécu une vie lyrique et monacale à la fois, une vie enveloppée de silence et de mystère »...

Puis Zweig parle de lui-même : « Moi je suis d'une génération qui a cru combattre et s'approcher plus de la vie ; j'ai tous les succès possibles en ce moment, grands tirages, tout ce bruit. Mais mon cœur est resté chez ceux qui étaient plus sages, plus sereins ». Il a beaucoup admiré le nouveau livre de Suarès : « On ne peut pas embrasser le monde spirituel dans une étendue pareille que de la solitude de la vie privée. J'étudie beaucoup moi aussi, je me suis retiré de la ville, pour ne pas me perdre ». Il annonce un essai sur TOLSTOI et STENDHAL : « Je vois Tolstoï autrement comme vous : l'œil le plus perçant, le plus solide de l'humanité moderne. Mais quel cerveau faible ! Quel manie de s'attaquer aux questions qui de leur nature même ne peuvent être répondus. Et quelle peur de la mort, quelle peur d'animal blessé plus que d'un homme, quelle peur maladive et lâche qui le pousse vers le dernier refuge de tous ceux qui ont peur, vers le Christ. [...] Me combien je préfère Stendhal [...] prince des psychologues, homme sans peur et sans vile pudeur ». Zweig espère que les livres de Suarès vont enfin paraître en allemand, et il lui demande enfin : « écrivez votre vie ! Vous avez passé la cinquantaine, vous avez vécu les yeux ouverts, le cœur fervent. Vous avez le courage de la vérité. Écrivez votre Henri Brulard. C'est le devoir de tous les grands psycologues de tourner une fois dans leur vie le regard vers eux-mêmes et de dire cette suprême vérité, qu'on ne connait que par le regard intérieur »...

Monsyeur mon bõfrere layze que vre hõneste letre et byen
madõne est hors de la puysanse de toute ecrypture le
vous pouuoyr declarer ene faylloyt neule sorte dessuze
de vre demeure atolete car jantans a ses quelaresson vous
que le fasyes jnsy cardores ãnauant vos aferes seront
touyours preferes amõplesyr et ayesperanse que le tanps
sera temoyn auesques mes efes delamour que ye vous
porte et pourse que le sr dõ henges vous ecryt byen
olonc ne vous fera plus lõgue letre selony que ay ames
troueres

Vre bõfrere amy ajames
oblyge Francoys

Lot 557

511. **ACTION FRANÇAISE**. AFFICHE, *LES VRAIS COUPABLES* (Impr. de *L'Action Française*, [1914 ?]) ; 120 x 80 cm. (fente et légers accidents). 100/120€

« LES VRAIS COUPABLES. [...] Au nom du Droit et de la Justice, on nous a imposé l'iniquité. [...] Les Chefs socialistes triomphent : le Boche coupable ne paiera pas, la France innocente paiera. [...] Au nom de la Paix, on a préparé de nouvelles guerres [...] Au nom de l'Humanité, on assure le malheur des hommes [...] A bas les chefs socialistes ! A bas les complices et les amis de l'ennemi ! A bas le parti allemand saboteur des victoires de la Patrie ! »

512. **AFFICHES**. 8 affiches, 1720-1785. 300/400€

Arrêts du Conseil d'État du Roi, édits royaux, ordonnance, concernant la suppression des billets de banque (1720), les privilèges des négociants en gros (1767), l'entrée dans le royaume des soies blanches dites nankin par la Compagnie des Indes (1768), les portions congrues (1768), le règlement pour le commerce de l'Inde (1769), l'hôpital des Enfants-trouvés (1773), les droits sur la garance (1775), les toiles de coton et mousselines de l'étranger (1785).

513. **ANCIEN RÉGIME**. 8 L.S. ou P.S., et 3 documents. 400/500€

Maréchal de BEAUVAU (1785, à Hennin), Godefroy duc de BOUILLON (1674), Jean-Louis du Buisson de BEAUTEVILLE évêque d'Alais (L.A.S., 1764, à Trudaine), duc de LA VRILLIÈRE (1776), Nicolas LE ROY (Damvillers 1662-1669), Armand de MIROMESNIL (1784), Antoine de SARTINE (1766, à M. d'Ormesson).

Extrait des registres du Conseil d'État concernant la Compagnie royale de la Chine, 13 octobre 1750 (cahier vélin, avec annotations postérieures). Gravure à l'effigie de Louis XV (17 août 1750) avec note autographe du collectionneur Jean-Louis SOULAVIE. Diplôme de baccalauréat de l'Université de Bourgogne, Dijon, 4 mars 1780.

On joint une quinzaine de pièces ou d'actes sur parchemin, plus de nombreux actes incomplets ou fragmentaires.

514. **Jeanne Bécu, comtesse du BARRY** (1743-1793) maîtresse de Louis XV. L.A.S., Versailles 16 décembre 1769, à un Duc ; 1 page et quart in-4. 1000/1200€

Le duc a été trompé, « sans quoy il seroit impossible que vous m'eussiez ecrit il y a six mois que le bien des affaires du roy etant de remetre en fourniture les vivres de Corse vous les rendries au Sieur Nalet, des services de qui vous éties content, des que le Sr de Lisle seroit arrivé : il paroit que ce regisseur a des projets differents des votres puisquil est si lent a se rendre a vos ordres vous sentes mieux que moy combien sa presance icy est peu necessaire pour lexecution de votre volonte, quil arrive ou narive point vous pouves donc passer le traité au Sr Nalet si vous persistes a croire quil est capable de bien remplir ses devoirs nen parlons plus monsieur le duc »…

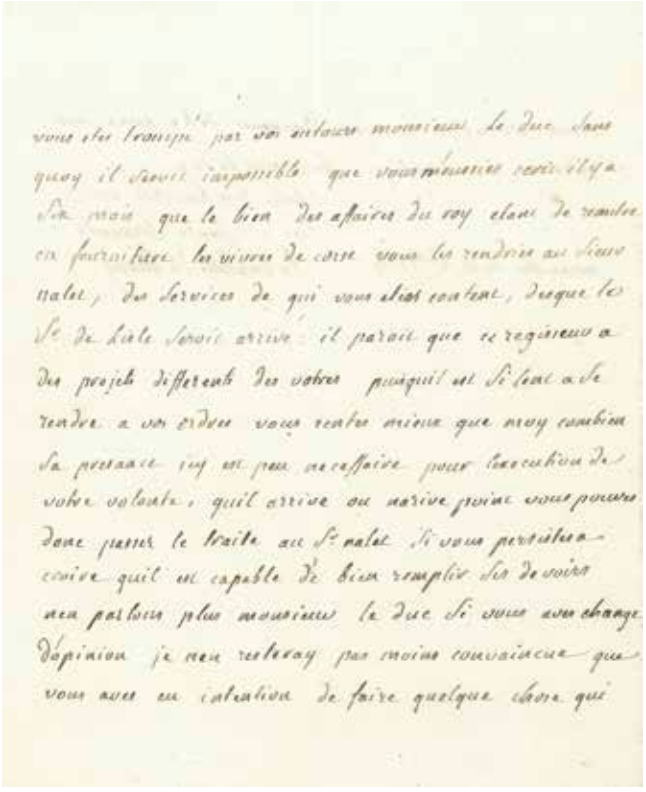

514

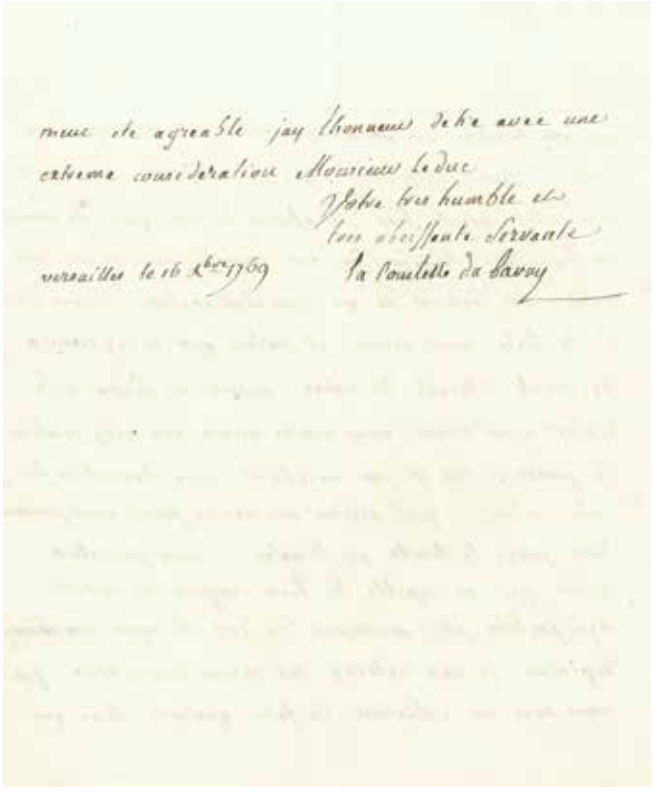

514

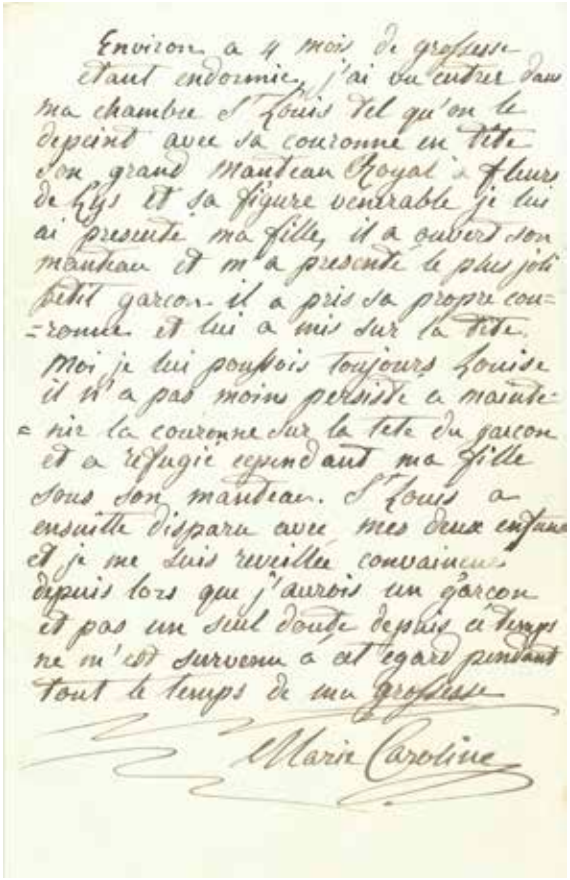

515

515. **Marie-Caroline, duchesse de BERRY** (1798-1870). P.A.S. « Marie Caroline » ; 1 page in-8. 500/700 €

Curieux récit d'une apparition de Saint Louis en songe, alors qu'elle était enceinte du futur duc de Berry.

« Environ à 4 mois de grossesse étant endormie, j'ai vu entrer dans ma chambre St Louis tel qu'on le dépeint avec sa couronne en tête son grands manteau royal à fleurs de lys et sa figure vénérable. Je lui ai présenté ma fille, il a ouvert son manteau et ma présenté le plus joli petit garçon il a pris sa propre couronne et lui a mis sur la tête. Moi, je lui poussois toujours Louise il n'a pas moins persisté à maintenir la couronne sur la tête du garçon et a réfugié cependant ma fille sous son manteau. St Louis a ensuitte disparu avec mes deux enfans et je me suis réveillée convaincue depuis lors que jaurois un garçon »…

516. **Dominique-Denis CABARRUS le jeune** (1722-1798) banquier et armateur négrier à Bordeaux. L.A.S., Yvrac 3 novembre 1793, à la citoyenne Theresita CABARRUS [future Mme TALLIEN] à Bordeaux ; 2 pages in-8, adresse. 150/200 €

Sachant que sa nièce (en fait petite-nièce) connaît « particulièrement un des Représentants du Peuple actuellement à Bordx » [Tallien], il la prie d'intervenir en faveur d'un frère du citoyen Deseze : « Si les Représentants qui sont à Bordeaux se sont montrés sévères, ils se sont aussi montré equitables, & et je ne vous demande autre chose que d'intéresser la justice de celui que vous connoissés […] pour faire terminer l'affaire du détenu que je vous recommande. Ces représentants ont en ce moment tant d'occupations, qu'il n'est point étrange que les choses aillent aussi vite qu'on le voudroit »…

517. **Virginie VERASIS, comtesse de CASTIGLIONE** (1837-1899). L.A.S. « VVerasis », [vers 1857 ?, au vicomte de SANCY] ; 2 pages et demie in-8. 200/250 €

Le vicomte de Sancy lui a écrit une lettre (jointe) dans laquelle il dit, entre autres choses, avoir reçu des lettres anonymes la concernant. Elle y répond fermement : « Je ne reconnais à personne le droit de donner des détails sur mon intérieur […] et je ne vois pas en quoi cela pourrait vous concerner. Je ne comprends pas enfin ce que vous entendez par mes anciennes et nouvelles relations. Je vois toujours mes amis, fais de nouvelles connaissances. Je les continue si elles me plaisent, et je pense être libre chez moi lorsque je ne demande rien à personne. Je prierai donc les autres de ne pas se mêler de mes affaires qui ne les regardent pas »…

518. **CATHERINE II** (1729-1796) Impératrice de Russie. L.S. comme Grand-Duchesse, Saint-Petersbourg 10 décembre 1758, au Roi de Prusse FRÉDÉRIC II ; 1 page in-fol. (cachet-monogramme de la collection Henri Ledoux) ; en russe. 800/1 000 €

Lettre de condoléances pour la mort du frère de Frédéric II, Auguste-Guillaume de Prusse (1722-1758), général en chef de l'armée prussienne, décédé le 12 juin 1758.

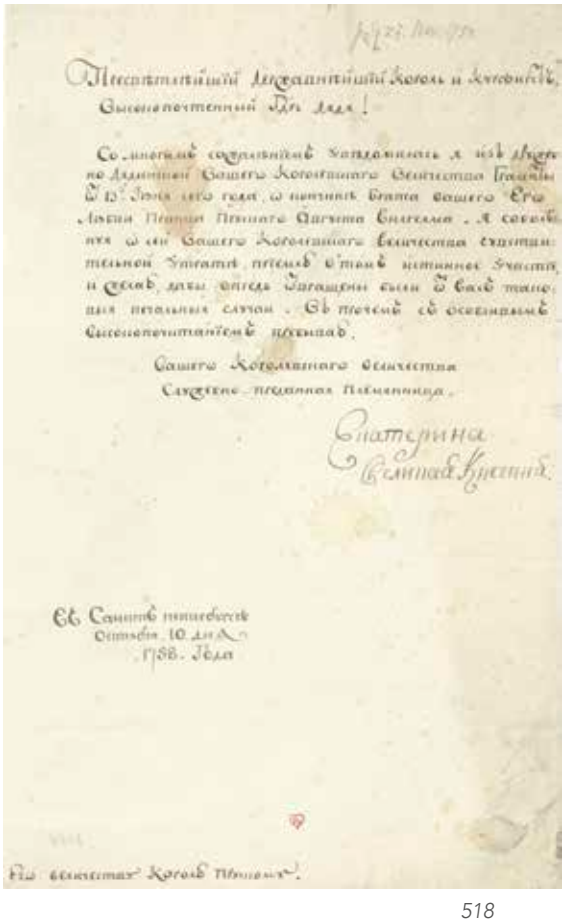

518

519. **CATHERINE DE MEDICIS** (1519-1589). L.S. « Caterine », Paris 18 mai 1576, [à Charles de HARLAY, baron de DOLOT] ; ¾ page in-fol. 1 000 / 1 500 €

Lettre relative aux négociations qui suivirent l'édit de pacification signé à Beaulieu le 6 mai, et par lequel le duc CASIMIR, venu soutenir le parti protestant, retirait ses reîtres de France. Charles de Harlay menait ces négociations.

Catherine de Medicis a su « tout ce que test passe pres mon cousin le duc de Cazimir dequoy je suis fort satisfaicte et mesmes en vre particullier de ce que vous y faictes et comme vous vous y employez Que je ne scelleray au Roy Monsieur mon filz [Henri III] quant je le verray Je desire que continuez tousiours ce qu'avez commancé pour la promesse que jay faicte pour le service de mondit filz ». La Reine donne pouvoir au trésorier de délivrer « la moitié de ce qui a esté promis que vous presenterez vous mesmes et negocierez »...

[Casimir, trouvant que les sommes promises tardaient à être payées, emprisonna le surintendant des finances Bellièvre et Charles de Harlay].



519

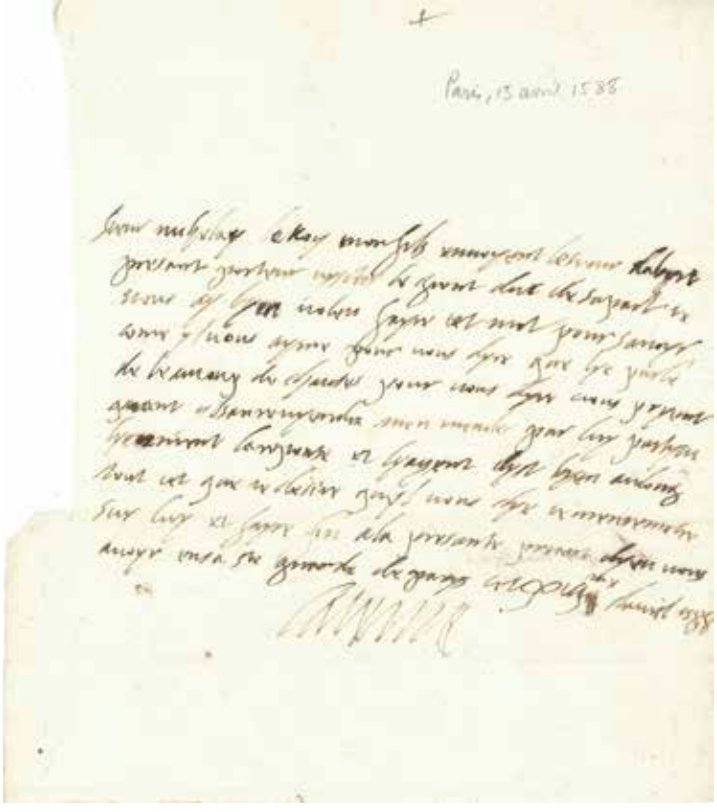

520

520. **CATHERINE DE MEDICIS** (1519-1589). L.A.S. « Caterine », Paris 13 avril 1588, à Horatio RUCCELLAI ; demi-page in-fol., adresse. 2 000 / 2 500 €

Négociations pour un mariage princier.

[Ruccellai avait été envoyé par Catherine de Médicis auprès du Grand-Duc de Toscane Ferdinand de Médicis pour négocier le mariage de la petite-fille de Catherine, Christine de Lorraine, avec le Grand-Duc. Ce furent de laborieuses négociations. Le mariage eut enfin lieu le 30 avril 1589, après la mort de Catherine de Médicis survenue le 5 janvier 1589.]

« Sieur Ruchelay le Roy mon fils [Henri III] envoyent le sieur Dabyn presant porteur vysiter le grant duc de sa part je vous ay byen voleu fayre cet mot pour savoyr corne yl vous ayme pour vous dyre que lye parle de beaucoup de chauses pour vous dyre vous pryent quant yl san revyendra men mender par luy partyculyerement la reponse et ly ayent dyst byen aulong tout cet que je desire quyl nous dye je men remetre sur luy »...

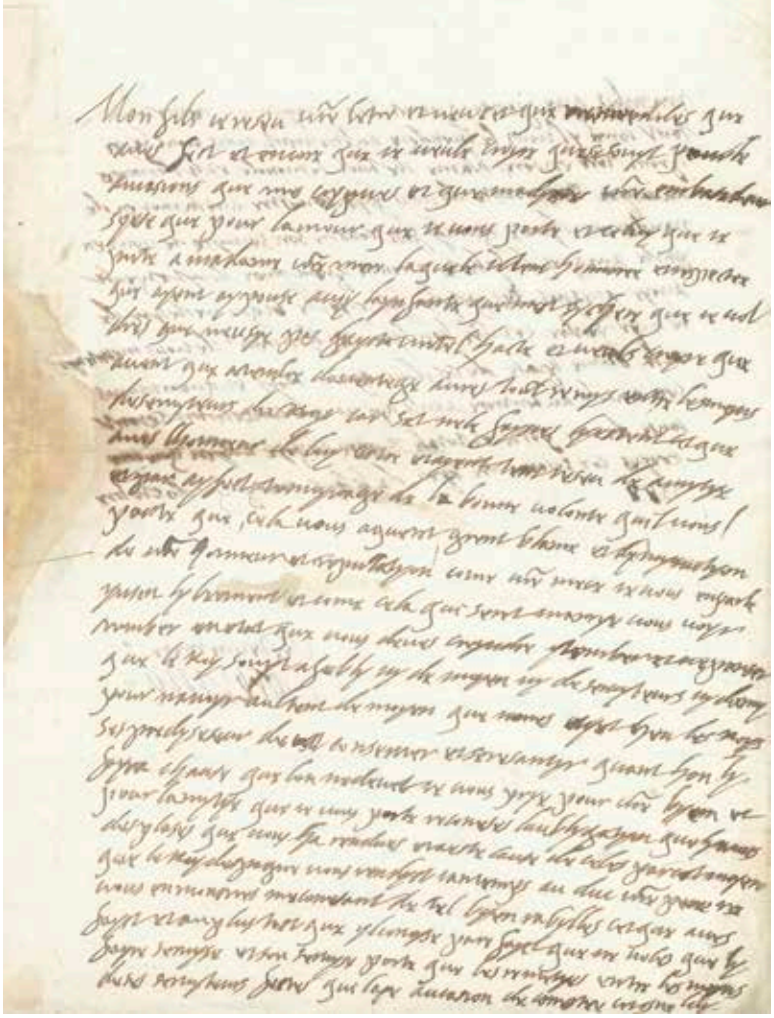

521. **CATHERINE DE MEDICIS** (1519-1589). L.A.S., Blois 12 octobre 1588, au duc de SAVOIE ; 1 page et demie in-fol., adresse (mouillure marginale). 3 000 / 4 000 €

Longue lettre de conseils au duc de Savoie, son petit-fils par alliance, pour l'inciter à la bonne entente avec Henri III et avec Philippe II.

[CHARLES-EMMANUEL 1er le Grand (1562-1630) avait épousé la fille de Philippe II d'Espagne et d'Élisabeth de Valois, donc la petite-fille de Catherine. En 1588, il s'est emparé du marquisat de Saluces ; prenant prétexte des guerres de religion, et comme petit-fils de François Ier, il songeait à prétendre au trône de France.]

« Mon fils je reseu vostre letre et veu cet que me dites que aves fet et encore que je veulx croyre que se souyt pour les aucasions que mescryves et que madytes vostre embasadeur syese que pour lamour que je vous porte et celuy que je porte a madame vostre mere [Marguerite de France, fille de François Ier] laquele estant honnoree et respectee que ayent aypouse ausy la ynfante que mest sy chere que je voldres que neusye pas sujet contre lhoste et veuls croyre que avant que avancer daventege aures tout remys entre les mayns des emyssaires du roy », assurant le duc « de amytye et gran ayse et temoynage de la bonne volonte quil vous porte que, cela vous aqueret grant blame et dymynutyon de vostre honneur et reputatyon come vostre mere je vous en parle ynsen lybrement et come cela qui seret enemye vous voyt tomber en etat que vous deves creyndre tomber » ; et le Roi serait « afebly ny de moyen ny de servyteurs ny damys pour navoyr aultent de moyen que james ayst heu les roys ses predyseseur de conserver et se rusantyr quant hon ly fayra chause que lon ne devet »… Elle le presse donc de reconnaître l'obligation qu'il a à l'égard du Roi d'Espagne ; elle lui en parle « aveques la lyberte que une grant mere doigt et peult avoyr aveques ses petyts fils et fille et qui ne desyre de le voyr perdre cet vostre bon heur et honneur de vous meyntenyr en la bonne grase de ces deus grans Roys et quant vous sere console au contrere ceuls qui vous le conseleront seront cause de vostre perte et totale ruyne adyeu que me croyes car se sera vostre byen »…



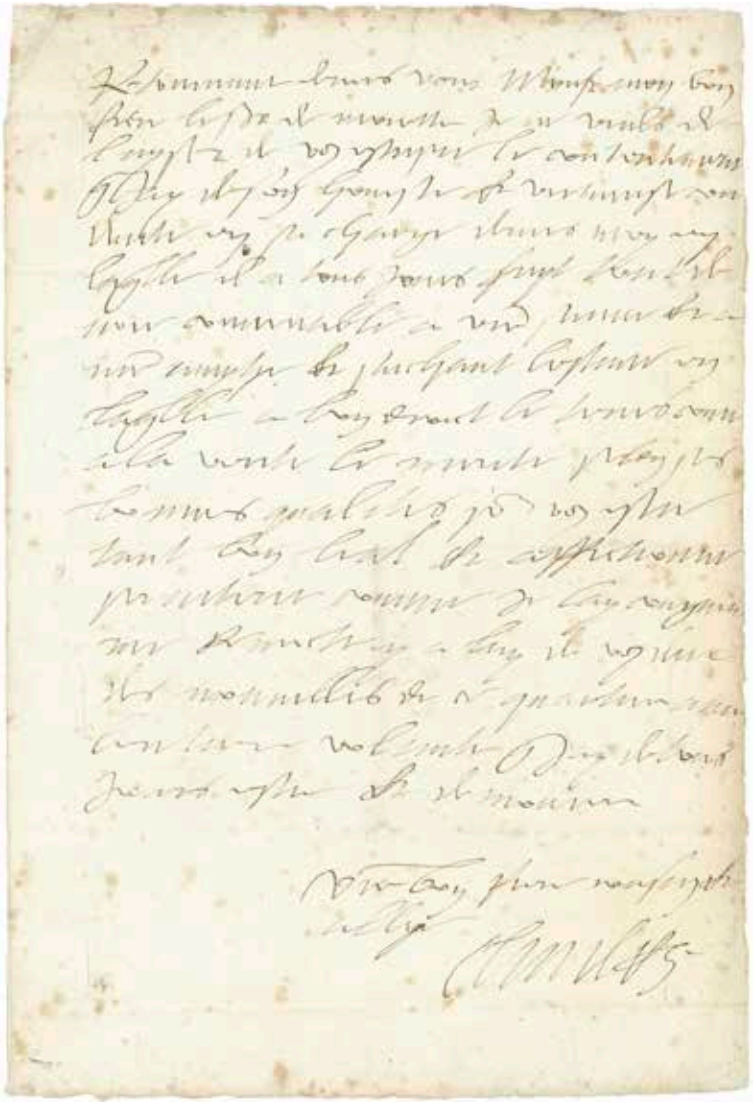

522. **CHARLES QUINT** (1500-1558). L.A.S. à FRANÇOIS Ier ; 1 page in-fol., adresse au verso « Au Roy tres chrestien Monsieur mon frere ». 8000/10000€

« Retournant devers vous Monsieur mon bon frere le Sgr de Morville je ne veuls de laysser de vous escryre le contentement que jay de son honeste & vertueuse conduite en sa charge devers moy en laquelle il a tous jours fayt son debvoir convenable a vostre service & a nostre amytye & scachant lestime en laquelle a bon droict le tenes come a la verite le merite selon ses bonnes qualites pour vous estre tant bon leal & affectionne serviteur comme je lay congneu me remectray a luy de vous dire des nouvelles de ce quartier avec lentiere volunte que jay de tous jours estre et demourer vostre bon frere coudin & allye Charles ».

Ancienne collection Alfred MORRISON, Second Series, vol. II, p. 168 (1).

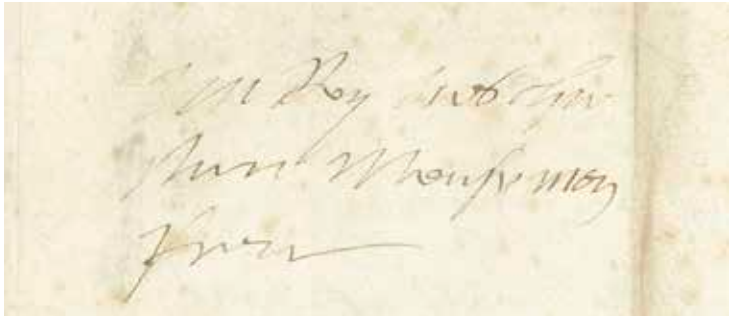

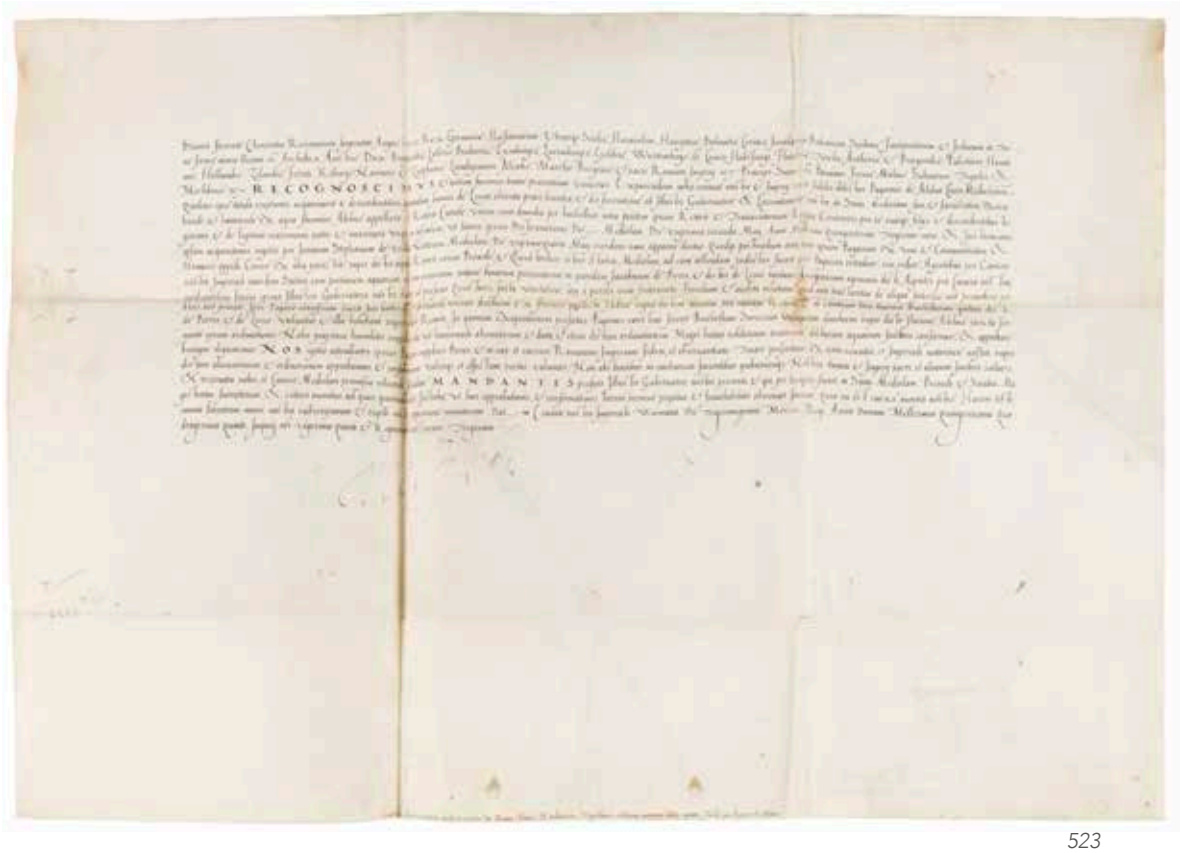

523



524

523. **CHARLES QUINT** (1500-1558). P.S. « Carol », Worms 31mai 1545 ; vélin in-plano (12 x 60 cm) ; en latin. 1 200 / 1 500 €

Privilège accordé à Pagano de Abdua [ADDA], citoyen de Milan, concernant ses droits sur les eaux du fleuve Adda et le canal Retorto.

524. **CHARLES X** (1757-1836). P.S. « Charles Philippe », Londres 3 septembre 1814, ; 2 pages in-fol., sceau de cire rouge aux armes ; en anglais. 250 / 300 €

Acte fiduciaire à propos d'un bail du 31 janvier 1804 entre d'une part Sharon Parner et Anthony Hermon, d'autre part Nicolas François Dutheil « agent and trustee » de S.M. Royale Monsieur frère du Roi, qui a loué pour l'usage de ce dernier une maison à Grosvenor Square à Londres, meublée et entièrement équipée. 300 livres devront être versées à M. Dutheil « for the use of His Royal Highness »… Le document est contresigné par le comte de PUYSÉGUR « capitaine des Gardes de Monsieur » et par le comte Armand de POLIGNAC « premier écuyer de Monsieur ».

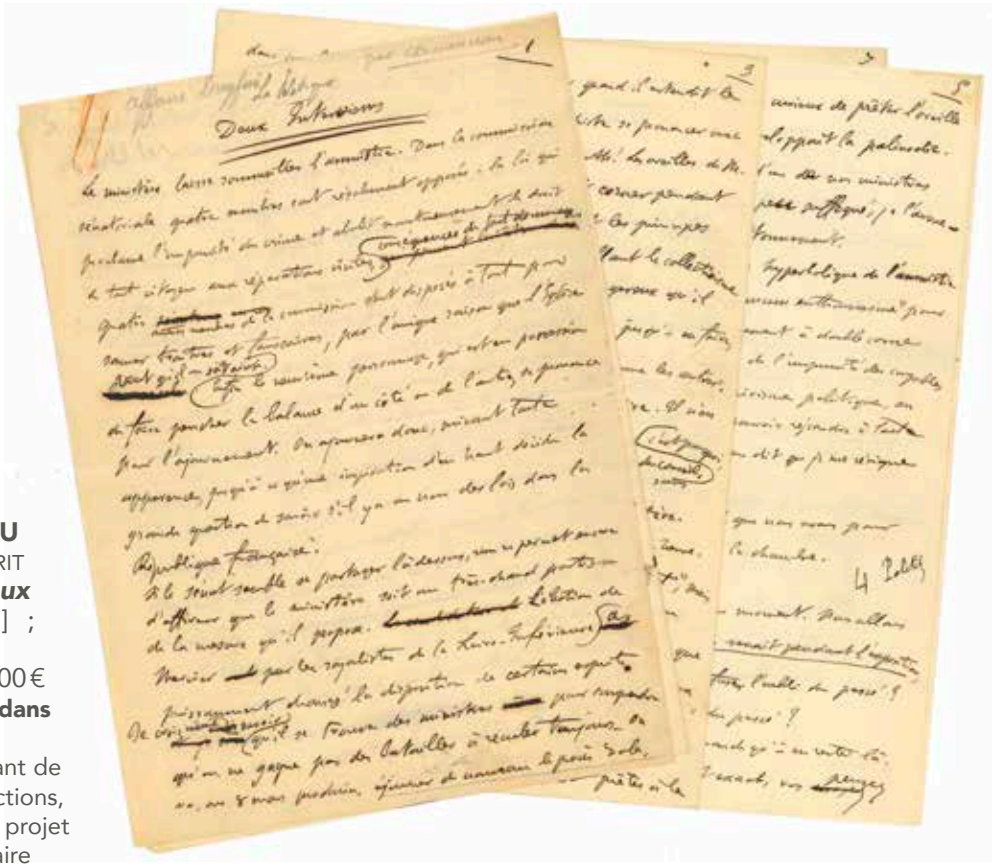

525. **Georges CLEMENCEAU** (1841-1929). MANUSCRIT autographe, ***Deux interviews***, [début 1900] ; 7 pages petit in-4.

800 / 1 000 €

Sur le projet d'amnistie dans l'affaire Dreyfus.

Manuscrit d'un article portant de nombreuses ratures et corrections, au moment où se discute le projet de loi pour l'amnistie de l'affaire Dreyfus, à laquelle s'oppose Clemenceau.

Le projet est en sommeil : « Dans la commission sénatoriale quatre membres sont résolument opposés à la loi qui proclame l'impunité du crime […] quatre autres membres de la commission sont disposés à tout pour sauver traîtres et faussaires, par l'unique raison que l'Église veut qu'il en soit ainsi. Enfin, le neuvième personnage, qui est en possession de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, se prononce pour l'ajournement. » Il semble aussi que le ministère ne soit pas très chaud, et que la situation évolue : « l'élection de MERCIER par les royalistes de la Loire-Inférieure a puissamment changé la disposition de certains esprits […] On va, au 8 mars prochain, ajourner de nouveau le procès ZOLA », ainsi que le procès Henry-Reinach ; « on continuera de refuser la justice à PICQUART et l'on attendra l'un de ces coups du hasard que les peuples baptisent "sagesse des gouvernements" ». Clemenceau rapporte deux interviews par un journaliste de ses amis. Le premier concerne un homme politique important, « au premier rang de l'opposition modérée » ; l'autre « est un des membres les plus influents du Ministère », mais il ne cite pas de nom. Le premier « a déjà puissamment contribué au sauvetage de Mercier », mais, à la grande surprise de son interlocuteur, se prononce « avec outrance contre la proposition d'amnistie » et se dit prêt à renverser le ministère et à offrir ses services. L'amnistie proposée par WALDECK-ROUSSEAU et MILLERAND lui répugne : « Non certes qu'il soit hostile à "l'apaisement". Rien ne lui paraissait si désirable. L'affaire Dreyfus avait profondément troublé le pays » ; mais il ne veut pas d'une demi-amnistie qui oublierait les Assomptionnistes et les condamnés de la Haute-Cour. « Ainsi beaucoup de modérés avaient-ils résolu – dût le Ministère se trouver en minorité – de repousser tout net ce ridicule projet de *simili-amnistie* ». Voilà le gouvernement prévenu : « S'il lui plaît de réunir contre lui les voix de ceux qui se refusent à décréter l'impunité du crime et de ceux qui veulent mettre moines et nationalistes au-dessus des lois, il n'allèguera pas l'excuse de la surprise ». Quant au ministre dirigeant, il fit « d'abord un éloge hyperbolique de l'amnistie, tout en déclarant qu'il n'éprouvait "aucun enthousiasme" pour cette mesure ». Ce raisonnement « à double corne » permet de « défendre le système de l'impunité des coupables » et de « pouvoir répondre à toute objection grave : "Aussi, vous ai-je bien dit que je me résigne "sans enthousiasme à cette idée" ». Il propose de « traîner un peu… si la question venait pendant l'exposition [qui ouvrira le 14 avril 1900] comment pourrait-on nous refuser l'oubli du passé ? » Le journaliste dit que c'est bafouer la justice « que l'innocent n'est point en sûreté, s'il a contre lui l'Église, et le criminel haut placé peur faire trembler devant lui chambres et gouvernement ». Le ministre admet que Mercier est un bandit : « s'il n'était pas un criminel avéré, il n'y aurait pas besoin d'amnistie ». L'amnistie va aussi s'appliquer à Picquart, qui est innocent ; et empêcher la découverte de la vérité, « Mieux encore, vous allez amnistier ESTERHAZY lui-même de sa trahison, qui pouvait se prouver plus tard par la production des notes mentionnées dans le bordereau ». Tout cela sans enthousiasme.

Clemenceau conclut que les ministères se valent : « Tout comme Waldeck-Rousseau et Millerand, Méline a pour programme d'assure l'impunité à Mercier et à toute sa bande. […] Aussi, je me demande si tous ces grands politiques ne finiront pas par se mettre d'accord à nos dépens… sans enthousiasme, bien entendu ».



526. **Georges CLEMENCEAU** (1841-1929). MANUSCRIT autographe, ***Victimes d'un adjectif*** ; 4 pages et demie in-4. 600/800 €

Intéressant article politique, sur les courants socialistes.

« Victimes de leur adjectif, ce sont les socialistes révolutionnaires. Ils ont posé la question sociale dans sa forme la plus aigüe. […] ils ont constitué un parti qui a grandi et qui ne me paraît pas au bout de sa croissance. […] Ils se sont dits socialistes […] puisqu'ils prétendaient apporter un plan de reformation sociale généralisée qui, selon eux, allait changer la face du monde » ; ils y ont apposé l'adjectif « révolutionnaires » pour se magnifier « en s'attribuant un rôle de démiurges dans une transformation d'humanité qui substituerait à la modeste création de Gauche une sublime re-création. C'est ce qu'ils ont appelé […] comme nos pères de 1792, une Révolution. Quand on cherche le sens exact de ce verbe magnifique, il faut avoir le courage de nous avouer à nous-mêmes qu'on y trouve surtout une intention ». Or l'intention mène à la volonté, qui conduit à l'acte qui « dans les circonstances les plus favorables, amène quelquefois un déclanchement de forces d'où des changements profonds peuvent sortir »… Etc.

Et il conclut : « Sur le parti socialiste lui-même, il ne faut point compter que les républicains pourront avoir prise en ce moment. […] Le seul point qui importe, c'est d'aborder tous les problèmes sociaux sans peur. En 1849 la peur du socialisme a rejeté la France sous la main de l'imbécile autocrate [Napoléon III] qui nous conduisit à Sedan. Que la leçon nous soit profitable. Assez de sottes terreurs, signe de lâches abandons. Le terme de République inclut la justice sociale. Ce n'est pas devant notre propre drapeau que nous pourrions reculer ».

527. **COMMUNE**. 10 AFFICHES, Paris 1870-1871 (quelques défauts). 800/1 000 €

9 septembre 1870. Proclamation de Victor HUGO, *Aux Allemands* (Impr. Balitout, Questroy et Cie). ***1871***. – [*Mars*]. *Au Peuple de Paris Les Délégués des Vingt Arrondissements de Paris* (Association générale typographique, sur papier violet).

COMMUNE DE PARIS (Imprimerie nationale). – *7 avril*, proclamation de CLUSERET, Délégué à la Guerre, *À la Garde Nationale*. – *17 avril*, *Avis* par les Délégués à la Commission de l'enseignement, concernant les cours de l'École de Médecine. – *19 avril*, dépêche et avis de CLUSERET, sur l'ennemi repoussé à Asnières et Montrouge… – *23 avril*, *Avis* du délégué PARISEL pour les déclarations d'engins et de produits chimiques à la Délégation scientifique. – *17 mai*, *Appel aux ouvriers*. – *27 floréal an 79 (17 mai)*, proclamation du Comité de salut public *Aux Gardes nationaux de Paris*. – *4 prairial (24 mai)*. *Ordre* de la Commission de la Guerre, pour faire détruire tout maison d'où on aurait tiré sur la Garde nationale.

[*Fin juin*]. Jugements de Conseils de guerre à Versailles (impr.Ed. Vert).

On joint 2 journaux satiriques illustrés par Henri Demare : *L'Alarme* et *L'Obstacle*..


AU PEUPLE DE PARIS

Les Délégués des Vingt Arrondissements de Paris

Le Gouvernement qui, le 4 Septembre, s'est chargé de la défense nationale a-t-il rempli sa mission? – Non!

Nous sommes 200,000 combattants et [illegible] hommes nous entourent! A qui la responsabilité, sinon à ceux qui nous gouvernent? Ils n'ont prévu qu'à moitié, ne font de fondre des canons et de fabriquer des armes.

Ils ne sont préparés à la lutte en masse.

Ils ont laissé en place les bonapartistes et mis en prison les républicains.

Ils ne se sont décidés à agir enfin contre les Prussiens, qu'après deux mois, au lendemain du 31 octobre.

Par leur lenteur, leur indécision, leur inertie, ils nous ont conduits jusqu'au bord de l'abîme : ils n'ont su, ni administrer, ni combattre. Alors qu'ils avaient sous la main toutes les ressources, les douleurs et les hommes.

Ils n'ont pas su comprendre, que dans une ville assiégée, tout ce qui entrave la lutte pour sauver la Patrie possède un droit égal à exercer cette lutte sous la surveillance; il n'est ni rôle privé : la vie pourrait exister l'abondance. Ils ont fait la misère; un morceau de froid déjà presque de faim : les femmes souffrent; les enfants languissent et succombent.

La direction militaire est plus déplorable encore : surtout sans but; luttes meurtrières, sans résultats; sorties sans but; batailles sanglantes, sans profit, qui paraissent devoir engager les plus heureux. Paris bombardé. – Le Gouvernement a donné sa mesure! Il nous tue. – Le Salut de Paris exige une décision rapide. – Le Gouvernement ne répond que par la menace aux reproches de l'opinion. Il déclare qu'il maintiendra COUTE QUE COUTE, – comme Bazaine avant Sedan.

Le Comité central de la Garde nationale, issu du vote du 15 septembre, convaincu de l'Empire, sont jugés. PLACE AU PEUPLE! PLACE A LA COMMUNE!

Les délégués des Vingt Arrondissements de Paris.

527

528. **Henri II de Bourbon, prince de CONDÉ** (1588-1646) premier prince de sang, pair et grand-maître de France ; il participa à la Fronde et fut emprisonné ; gouverneur de Berry, de Lorraine puis de Bourgogne ; chef du Conseil de Régence pendant la minorité de Louis XIV ; père du Grand Condé. L.A.S., Narbonne 20 mai 1641, à M. de CHAVIGNY « Conseiller du Roy en ses Conseils et Secrétaire de ses commandemens » ; 1 page in-fol., adresse au dos avec petits cachets de cire rouge (brisés). 500 / 700 €

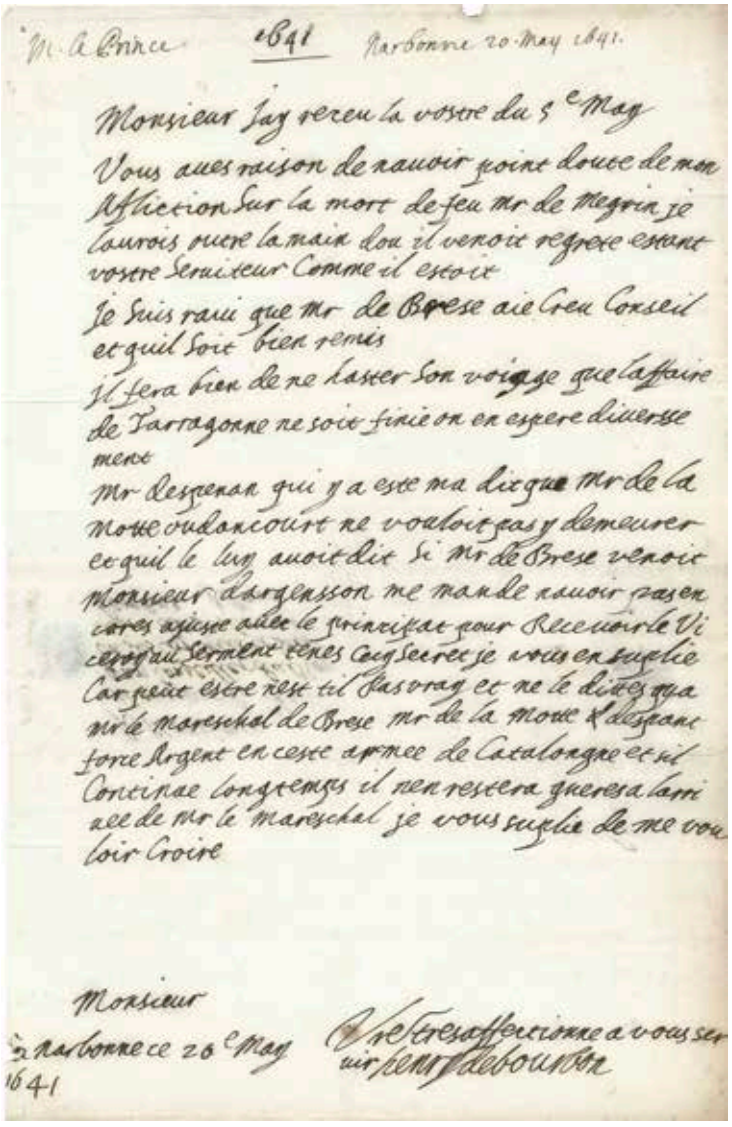
528

Intéressante lettre historique relative à l'intervention de la France en Catalogne. [À la suite d'une révolte à Barcelone en juin 1640, les Cortès de Catalogne avaient appelé le roi de France à l'aide. Louis XIII fut élu comte de Barcelone le 23 janvier 1641, et en février le maréchal de camp La Mothe-Houdancourt, envoyé en Catalogne avec une armée, assiégea Tarragone, qu'il dut abandonner en août de la même année. C'est entre ces deux dates que le Prince de Condé écrit cette lettre, et la situation semble déjà bien compliquée.]

Il a été fort affligé de la mort de M. de MEGRIN, mais se réjouit du rétablissement de M. de BRÉZÉ [Urbain de Maillé, maréchal de Brézé, qui deviendra vice-roi de Catalogne en 1642]: « Il fera bien de ne haster son voiage que laffaire de Tarragonne ne soit finie on en espere diverssement. M. Despenan qui y a este ma dit que Mr de La Motte Oudancourt ne vouloit pas y demeurer »… Si M. de Brézé venait, M d'ARGENSON « me mande navoir pas encores ajusté avec le principat pour recevoir le Viceroy au serment. Tenes cecy secret je vous en suplie car peut estre nest til pas vray et ne le dittes qua mr le mareschal de Brese. Mr de La Motte despant force argent en ceste armée de Catalongne et sil continue longtemps il nen restera gueres à larrivée de mr le mareschal »…

529. **Anatole DEMIDOFF** (1812-1870) diplomate russe, mari de la Princesse Mathilde. Lettre en partie autographe, 26 décembre 1830, au baron de SPIES ; 1 page in-8 en partie impr. à son nom *Anatole de Demidoff* et couronne, adresse. 80 / 100 €

Invitation imprimée avec 7 lignes autographes, invitant à dîner le baron de Spies, le priant de renvoyer « la lettre que j'ai écrite hier à mon frère et qui renfermait celle de Fossombroni ».

530. **DIVERS**. 10 lettres ou pièces. 400 / 500 €

Frédéric ANCILLON (Berlin 1831), Pierre-Dominique BAZAINE (1853), Saverio CANALE (Rome 1764), Jean CHIAPPE (1935), Louis MARSOLLEAU (1908, règlement d'un duel entre Louis d'Harcourt et Antonio de Albuquerque, cosigné par Gomez Carrillo et 2 autres), G. de MONTANGON (1887, au sujet d'un portrait de Molière).

Carte d'entrée au couronnement de William IV à Westminster (septembre 1831).

Menu (1910) signé par 20 personnes, dont L. Bonnat, G. Clairin, J. Claretie, E. Detaille, A. Guillaume, Henri-Robert, M. Zamacoïs, etc.

2 actions de la Compagnie Universelle du Canal interocéanique de Panama.

531. **DIVERS**. Environ 150 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., XIXe-début XXe s. 300/400€

F. d'Andigné, prince d'Annam, L. Archinard, J. Auffray, H. Barboux, L. Barthou, Baudry d'Asson, P. Bert, H. Brisson, O. de Broglie, P. Brouardel, J. Cambon, N. Casanova, P. Casimir-Périer, A. Charpentier, E. Clémentel, E. Constans, baron de Courcel, G. Delafosse, T. Delcassé, G. Deschamps, E. et P. Deschanel, L. Devin, M. Dieulafoy, J. Dodu, P. Dubois, E. Duvergier de Hauranne, A.H. Dyé, E. d'Eichthal, Eug. Étienne, duc de Feltre, duc de Fitz-James, J. Fabre, marquise de Falandre (9), A. Floquet, Franck-Chauveau, L. Gambetta, amiral Gervais, L. Grenier, A. Gréterin, H. Harduin, Haussonville, E. Hély d'Oissel, A. de La Forge, H. Lavertujon, R. Le Herissé, J.A. Lemire, g^al^ Lespinasse, Lezay-Marnesia, St. Liégeard, card. Mathieu, Edm. Monson, E. de Montebello, A. de Morny, A. de Mun, V. Napoléon, A. Naquet, E. Naudot, m^is^ Oudinot, R. d'Orléans, H. Paté, col. Pierre, R. Poincaré, Marie Ponsard, Dr Poyet, J. Roche, E. Roussel, J.S. Rovère, Marc Sangnier, Eug. Schneider, V. Séjour, P. Taittinger, Teisserenc de Bort, J. Timon, R. Viviani, etc.

Plus des cartes de visite et doc. divers.

532. **Alexandre Sergueievitch DOLGOROUKI** (1841-1912) prince et maréchal russe. 8 L.A.S., Saint-Petersbourg et Florence 1882-1889, au peintre-verrier Henri BABONNEAU ; 17 pages in-8, enveloppes ; en français. 200/250€

Au sujet de ses achats de vitraux anciens, français et italiens, et de leur restauration ; il a chargé son beau-père le comte SCHOUVALOFF d'aller visiter Babonneau et de lui rendre compte de l'avancement des travaux ; il donne des consignes pour l'emballage et l'expédition des vitraux à Saint-Petersbourg, où il sera ravi de procurer à Babonneau de nouveaux clients…

On joint un reçu signé par André Carbonnier pour la vente d'une collection de vitraux anciens par Babonneau (1901)

533. **Affaire DREYFUS**. 4 L.A.S., 1899-1906. 800/1000€

Henri ROCHEFORT (1831-1913). 23 septembre 1899, au journaliste Henri Galli (2 pages in-8, une ligne coupée au bas de la première page). Après le procès de Rennes, que Rochefort a suivi depuis Aix-les-Bains : « Je croyais à l'acquittement et j'en étais malade. Aussi ai-je sauté joie en lisant le jugement […] Il faut croire que l'opinion est bien avec nous jamais *l'Intransigeant* ne s'est vendu autant que maintenant. Voilà que les torchons dreyfusards se mettent à insulter Galliffet. Ça va être très amusant. […] Nous sommes vainqueurs voilà l'essentiel, mais je vous prie de croire que j'en ai sué jusqu'au dernier moment »…

Mathieu DREYFUS (1852-1930). Paris 7 décembre 1899, à M. Lyret (1 p. in-8), lui adressant la lettre d'Esterhazy

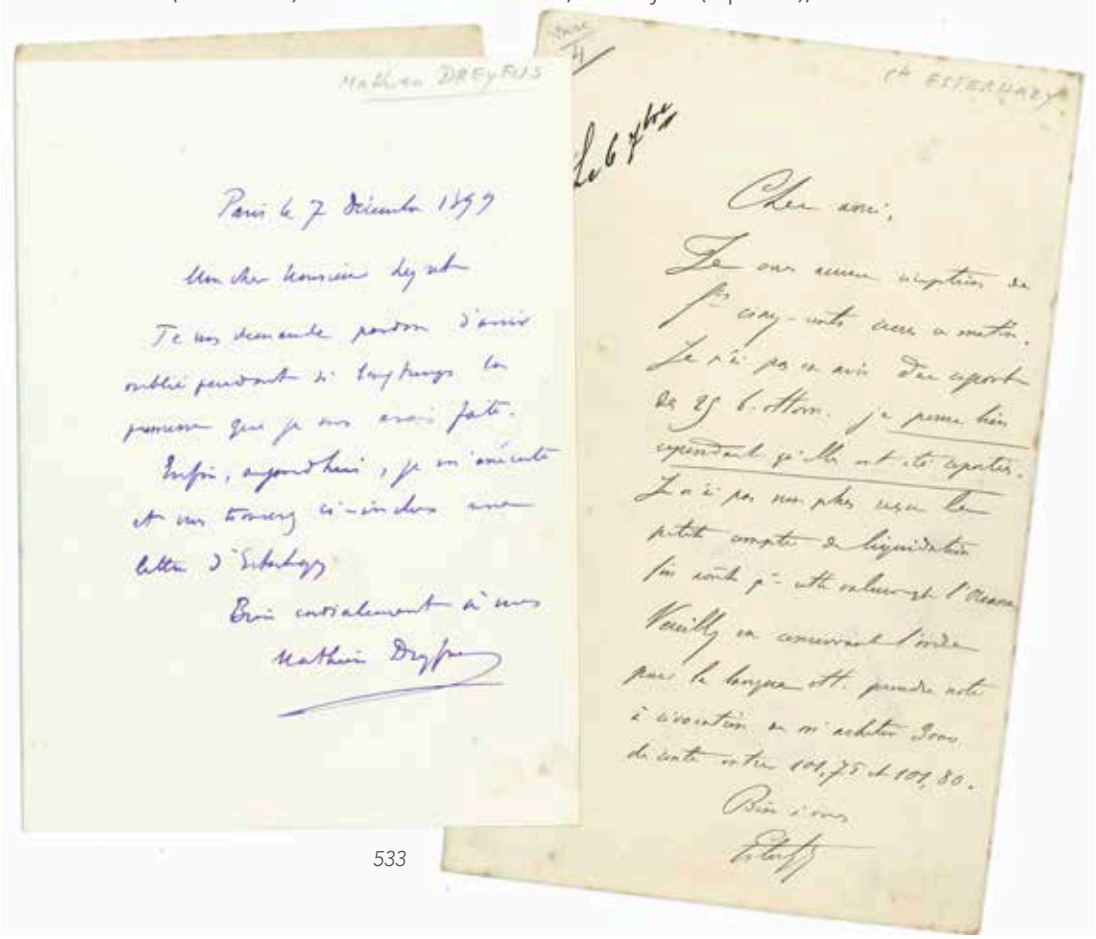

533

(ci-dessous).

Ferdinand ESTERHAZY (1847-1923). 6 septembre, à un ami (1 p. in-8), à propos d'affaires d'argent et de bourse.

Edgar DEMANGE (1841-1925, avocat de Dreyfus). Paris 13 juillet 1906, à un ami (3 p. in-8). Au lendemain de l'annulation par la Cour de Cassation du jugement de septembre 1899. « Depuis un mois que je ne vis plus que pour et à la Cour de Cassation, j'ai perdu de vue la "politique " et mes "intérêts" ». La politique va prendre du repos et ses intérêts « c'est-à-dire "mes cigares" sont bien compromis » si son ami ne le lui en achète pas quatre boîtes. En post-scriptum, il ajoute : « Que dis-tu de l'arrêt ? »

534. **Affaire DREYFUS**. **Louis ANDRÉ** (1838-1913) général, il fut ministre de la Guerre. Ensemble de lettres et documents. 600 / 800 €

P.A.S. comme ministre de la Guerre (octobre 1902, 2 pages et demie in-fol.), minute du projet de loi ayant pour objet de réintégrer le lieutenant-Colonel PICQUART dans les cadres de l'Armée. – Minute de L.A.S., 4 décembre 1901 (en marge d'une coupure de journal) relative au procès de Rennes. – Brouillon de 2 L.A. au ministre de la Guerre (Eugène Étienne), 20 et 27 juillet 1906 (2 p in fol.) évoquant l'angoissant martyre subi par Dreyfus lors de sa dégradation et demandant l'organisation d'une cérémonie réparatrice ; il demande communication du dossier constitué par le commandant Targe (on joint la L.S. de réponse d'Eug. ÉTIENNE refusant la communication du dossier, et une L.A.S. d'Antoine TARGE à André, lui disant que la mission qu'il lui avait confiée sur l'affaire Dreyfus restera l'honneur de sa carrière militaire. – Manuscrit autographe (4 p in-8) où André proteste contre la mise à la retraite de Dreyfus, évoque « l'horrible supplice de la dégradation militaire, suivi comme réconfort des quatre années que vous savez de séjour à 1'Île du Diable » ; sa réhabilitation ne fut pas accompagnée d'une promotion correspondant aux épreuves endurées,

On joint : – 4 L.A.S. adressées au général André par Alph. DUVERNOY, Alain TARGE et le général MACÉ (2 de 1898, sur l'incarcération du Colonel Picquart et la position menacée du ministre Brisson) ; – 8 coupures de presse sur l'Affaire Dreyfus, certaines annotées par le général André ; – brochure d'ESTERHAZY, *Ma déposition devant le Consul de France à Londres* (Aux bureaux du Siècle 1901) ; – minute d'une lettre non identifiée à V. Duruy sur l'affaire Dreyfus.

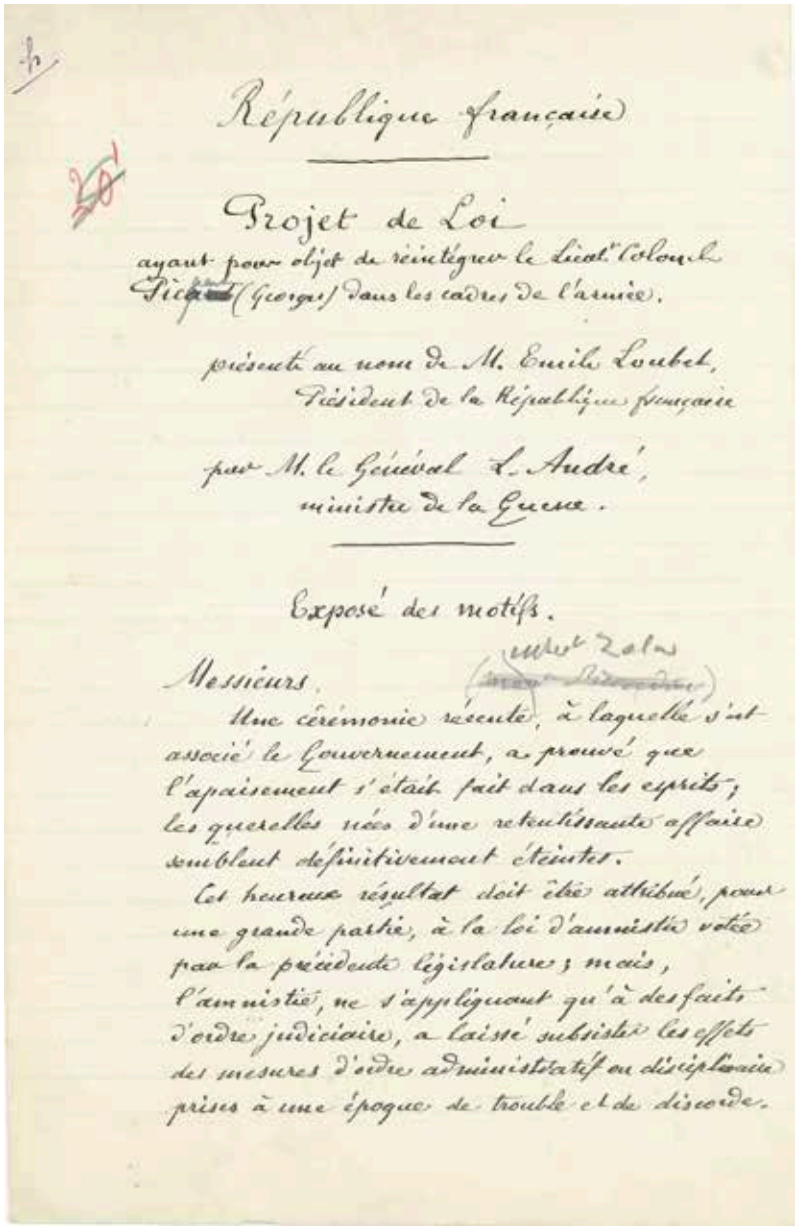

République française

Projet de Loi
ayant pour objet de réintégrer le Lieut.-Colonel
Picquart (Georges) dans les cadres de l'armée.

présenté au nom de M. Emile Loubet,
Président de la République française
par M. le Général L. André,
ministre de la Guerre.

Exposé des motifs.

Messieurs,

Une cérémonie récente, à laquelle s'est
associé le Gouvernement, a prouvé que
l'apaisement s'était fait dans les esprits ;
les querelles nées d'une retentissante affaire
semblent définitivement éteintes.

Ce heureux résultat doit être attribué, pour
une grande partie, à la loi d'amnistie votée
par la précédente législature ; mais,
l'amnistie, ne s'appliquant qu'à des faits
d'ordre judiciaire, a laissé subsister les effets
des mesures d'ordre administratif ou disciplinaire
prises à une époque de trouble et de discorde.

534

535. **Affaire DREYFUS**. **Georges PICQUART** (1854-1914). MANUSCRIT autographe (minute),

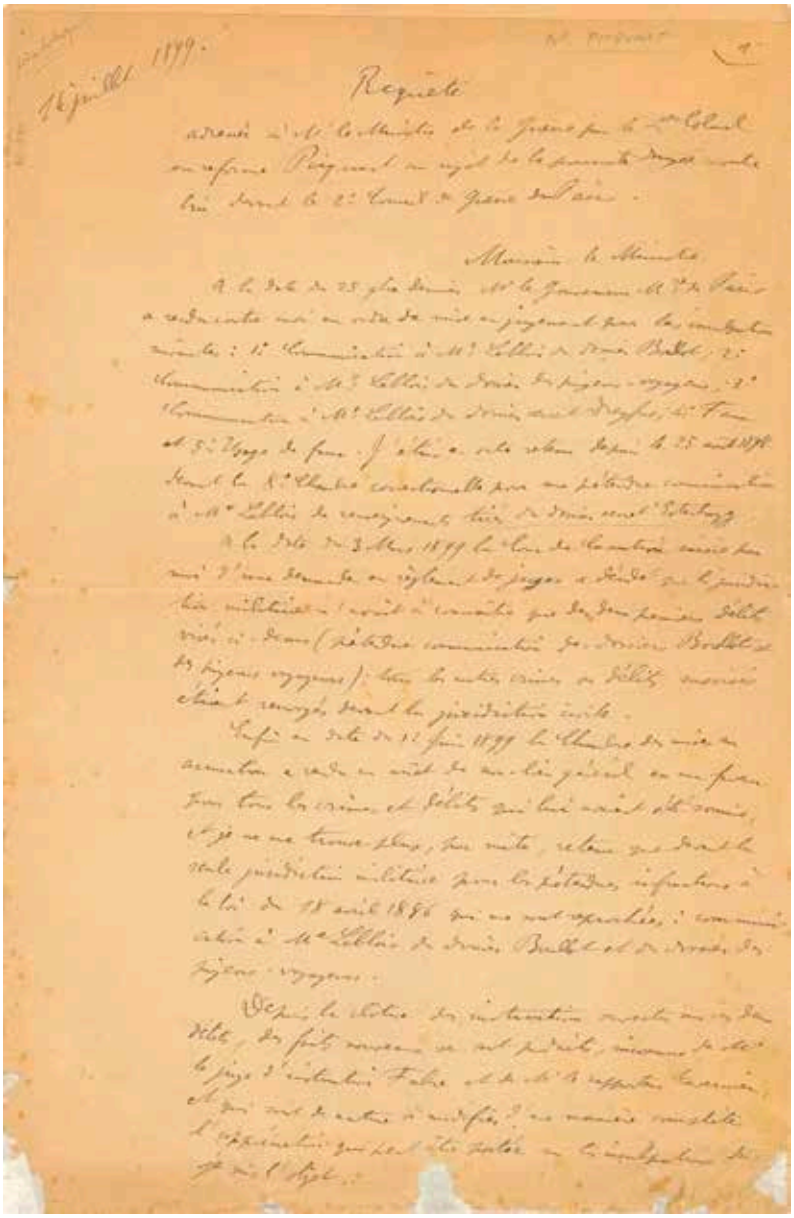

Requête adressée à M. le Ministre de la Guerre par le Lt Colonel en réforme Picquart au sujet de la poursuite dirigée contre lui devant le 2e Conseil de Guerre de Paris, 14 juillet 1899 ; 8 pages in-fol. (bords un peu effrangés réparés).
1 000 / 1 200 €

Brouillon de sa requête protestant contre sa mise à l'écart, après ses révélations concernant l'innocence de Dreyfus.

Picquart expose les faits qui lui ont été reprochés : « 1°Communication à Me Leblois du dossier Boullot 2° Communication à Me Leblois du dossier des pigeons-voyageurs », délits qui seront portés devant une juridiction militaire, « 3° Communication à Me Leblois du dossier secret Dreyfus ; 4° Faux et 5°Usage de Faux », renvoyés devant la juridiction civile.

Il s'explique à propos du dossier Boullot, qu'Henry l'accuse d'avoir communiqué, et affirme qu'il n'a pas outrepassé son droit « en demandant un avis éclairé, sur une question d'ordre juridique, à un avocat près la Cour d'Appel de Paris ». Ses déclarations ont été confirmées par son prédécesseur au service des renseignements, le colonel Cordier : « Cette accusation tombe en présence de la déclaration du Colonel Cordier, qui a reconnu, sous la foi du serment, que le chef du service des renseignements a le droit de faire tout ce qui est utile à son service ». Il n'a pas enfreint la circulaire du 10 octobre 1896 sur les correspondances ayant trait aux affaires d'espionnage, puisque « la partie du dossier judiciaire étudié par Me Leblois sous les yeux du Lt Henry […] ne comprenait aucune pièce de correspondance secrète »… Enfin « la chambre des mises en accusation de la Cour d'Appel de Paris a mis à néant toutes les accusations portées contre moi dont elle était saisie. Elle m'a donc déchargé complètement de l'accusation d'avoir communiqué à Me Leblois le dossier secret Dreyfus (pièce : ce canaille de D.) ». Le témoignage de Gribelin, accusant Picquart de n'avoir demandé « le dossier des pigeons voyageurs que pour voir la couverture du dossier secret Dreyfus » ne tient pas.

En ce qui concerne le dossier des pigeons voyageurs, Gribelin a fini par reconnaître « qu'il ne m'a pas vu communiquer le dossier secret des pigeons voyageurs à Me Leblois, et il indique nettement qu'il ne pense pas que j'aie même ouvert ce dossier devant Me Leblois. […] La vérité, c'est qu'au printemps de 1896, j'ai communiqué à Me Leblois le dossier administratif. […] Le dossier administratif ne contenait aucune pièce secrète ou confidentielle d'aucun genre », et Gribelin a confirmé qu'il l'a rendu au moment de la promulgation la loi sur les pigeons voyageurs (30 juin 1896). Picquart met en cause l'archiviste Gribelin et « ses agissements pour me nuire et sauver Esterhazy, la passion qu'il a apportée dans l'accomplissement de cette triste besogne »…

Picquart demande donc au ministre de faire procéder « à un complément d'instruction sur les deux faits qui me sont encore reprochés ». Le Gouverneur militaire de Paris, dont les pouvoirs sont plus étendus que ceux d'une chambre d'accusation, peut ordonner une telle mesure.

536. **ÉLISABETH DE VALOIS** (1545-1568) Reine d'Espagne ; fille d'Henri II et de Catherine de Médicis, elle

épousa Philippe II, Roi d'Espagne, et mourut à 23 ans. L.A.S., Madrid 10 janvier [1562 ?, à M. de SAINT-SUPLICE, ambassadeur de France à Madrid] ; 1 page in-fol., adresse. 800/1 000 €

Elle a « receu les lettres que vous mavies escrittes et ensamble le memoire et la let de la royne [Catherine de Medicis] laquelle je vous renvoye afin que vous voyes se quelle me mande [...] je ne mande rien au roy [Charles IX] de lentrevueue pour ce quil me semble quil ny a asteures propos de se faire ». Elle a écrit au roi par don Frances [don Frances de Ayala, ambassadeur d'Espagne en France]...

537. **Charles-Geneviève de Beaumont, chevalier d'ÉON** (1728-1810) agent politique, espion et aventurier,

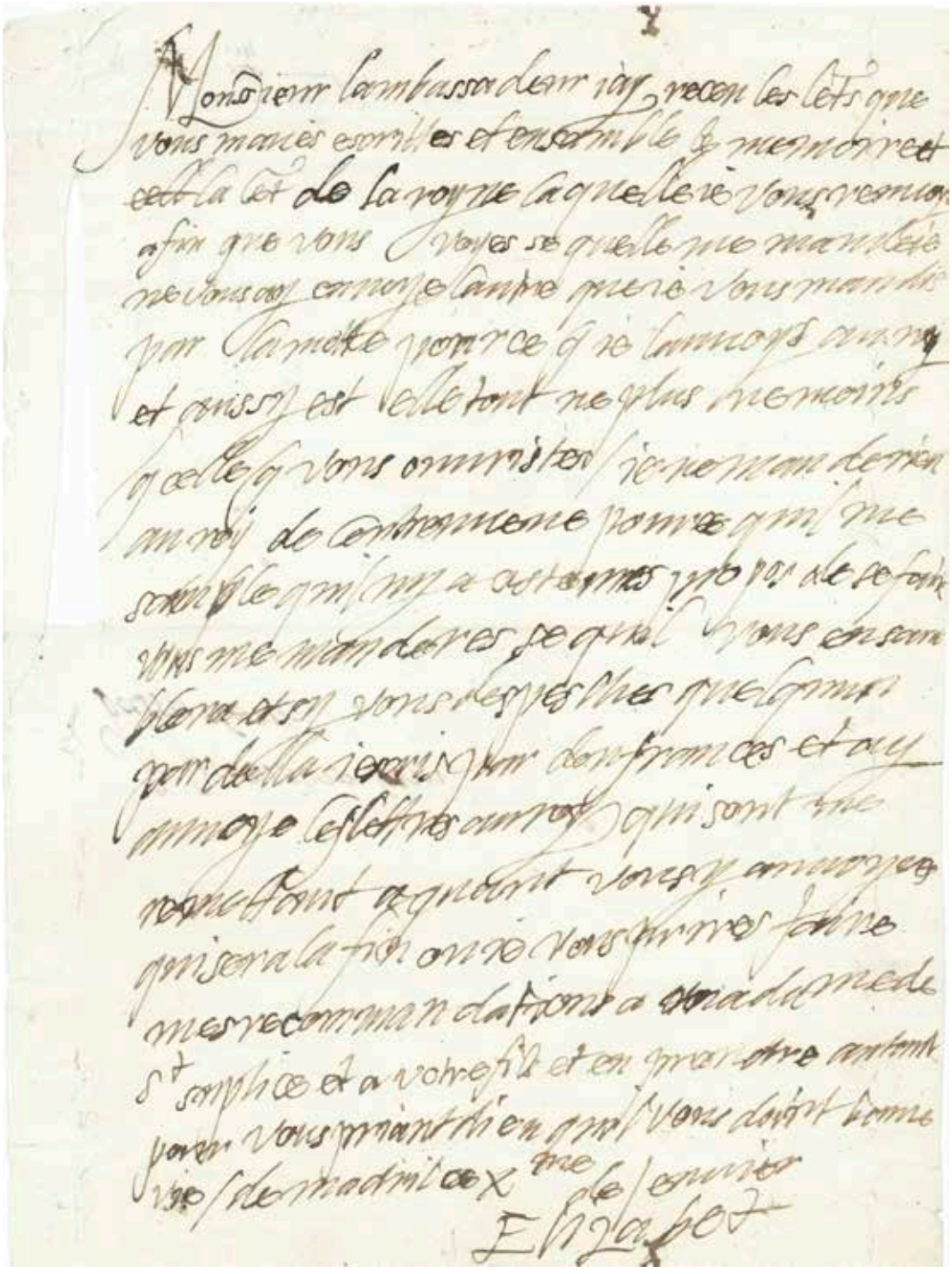

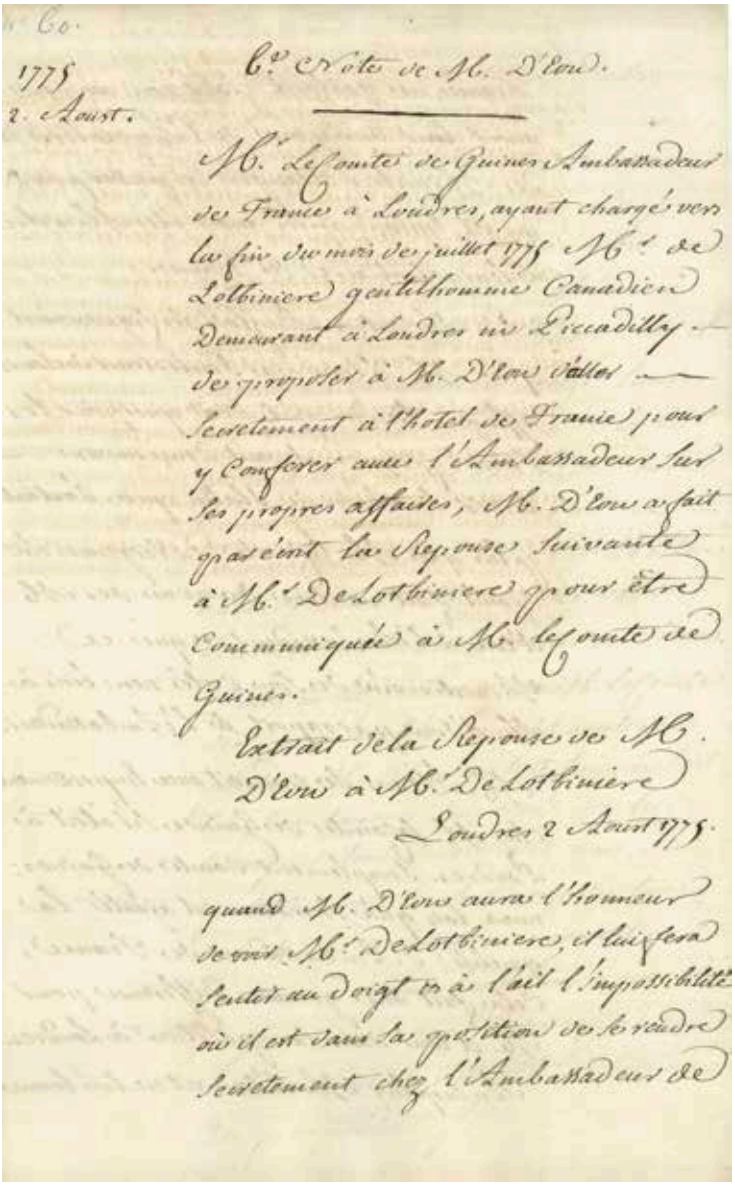

travesti en femme. 2 P.A., 1775 ; 4 pages et demie in-fol. 1 000 / 1 500 €

6e Note de M. d'Eon, [Londres] 2 août 1775. D'Éon refuse de se rendre en secret chez le comte de Guines, ambassadeur de France à Londres, « ne voulant pour rien au monde avoir l'air aux yeux de l'Angleterre & des Ministres Etrangers de passer pour un vil espion après avoir été Ministre Plenipotentiaire de France. [...] M. d'Eon vit en très bonne intelligence avec M. le Comte de Vergennes, il est payé à Londres de sa pension, il a la permission du Roi de retourner en France quand il voudra. Il n'y retourne pas, parce qu'il a encore des affaires a terminer en Angleterre »...

Extrait de la lettre du Secretaire Privé du feu Roi & du Comte de Broglie au chevalier d'Eon à Londres, Paris 18 décembre 1775, disant « toute ma joie en aprenant que vos affaires seront terminées dans peu, que cest vous qui avés dicté les conditions, & que libre enfin, vous êtes maitre de votre sort, & votre bonheur ne depend que de vous. [...] Je ne vous feminise pas encore, le tems viendra, & il ne sera jamais aussi long que je le desire pour vous & pour moi ».

On joint 2 intéressants manuscrits (copies d'époque) : – « Extrait de la lettre du Chevalier d'Eon à M. le Comte de Broglie », Londres 8 Janvier 1775 (12 p, in-fol.), sur les conditions de son retour en France, et racontant dans le détail ses différends avec le comte de Guerchy, ambassadeur de France, lors de sa mission en Angleterre. – « 5e Note de M. d'Eon » (1775 ; 3 p. et demie in-fol.), relative aux négociations sur son retour en France avec le marquis de Prunevaux, et « le fameux Caron de BEAUMARCHAIS »...



538. **Charles-Geneviève de Beaumont, chevalier d'ÉON** (1728-1810). 11 P.A. contenues dans une chemise cartonnée avec cette étiquette autographe « *Notes ou notions & Anecdotes pour composer mes Epitres & Lettres à plusieurs de mes Protecteurs ou amis qui ont pris grande part à mon sort depuis que jai repris ma premiere Robe d'innocence par ordre de la loi & du Roi en 1777.1778.1779 &c. &c. &c.* » ; sur 14 pages formats divers. 1 000 / 1 500 €

– « Anecdote de mon diné à Francfort en 1761 [...] chez un riche m^d juif »... – « Belle reponse & repartie piquante de Mlle D'Eon à M. De la Lande de l'académie des Sciences, pendant un diner chez W Barthelemy en 1788 » : LALANDE tentait de prouver la non-existence de Dieu, d'Éon lui répliqua vertement. – Note salace sur les erreurs de langage d'un officier anglais. – Anecdote sur le peintre en miniature Gratis (1792). – Extrait d'une requête au Pape. – Note biographique sur son adolescence et son goût pour « l'étude de la Sainte ecriture ». – Sur ses fréquentations : « Mlle D'Eon préferoit la société des femmes pour se conserver pure, intacte & sans reproche »... – Listes d'ouvrages prêtés par elle à Londres en 1788 et en 1791, etc.

539. **Charles-Geneviève de Beaumont, chevalier d'ÉON** (1728-1810). L.A.S. « La Ch^re D'Eon », Londres 8 juin 1786, à M. GENÊT, premier commis des Affaires étrangères à Versailles ; 3 pages in-8, adresse (2 petites déchirures avec légers manques). 700 / 800 €

À propos d'une « maison de campagne qui pourroit se trouver à louer aux environs de la foret de Sennard et sur les bords de la Seine et toute meublée pour une famille Catholique Angloise ancienne et riche que notre bonne Reine de France [MARIE-ANTOINETTE] a la bonté de proteger et qui sest adressée à moi comme ancienne connoissance [...] Je me suis toujours passablement bien portée depuis mon arrivée ici, j'avance lentement dans mes affaires parcequ'il me faut plaider contre le present Lord Ferrers pour ravoir ce que me devoit le defunt Lord Ferrers. [...] Je voudrois déjà être de retour en France [...] vous savez comment toutes les affaires et les sociétés vont ici. On depense beaucoup de tems & dargent pour faire semblant de samuser, & de sinstruire. Un mois de Paris vaut mieux quun an à Londres »... D'Eon prie de la rappeler « au souvenir de toute la maison de Mr & de Madame Campan »...

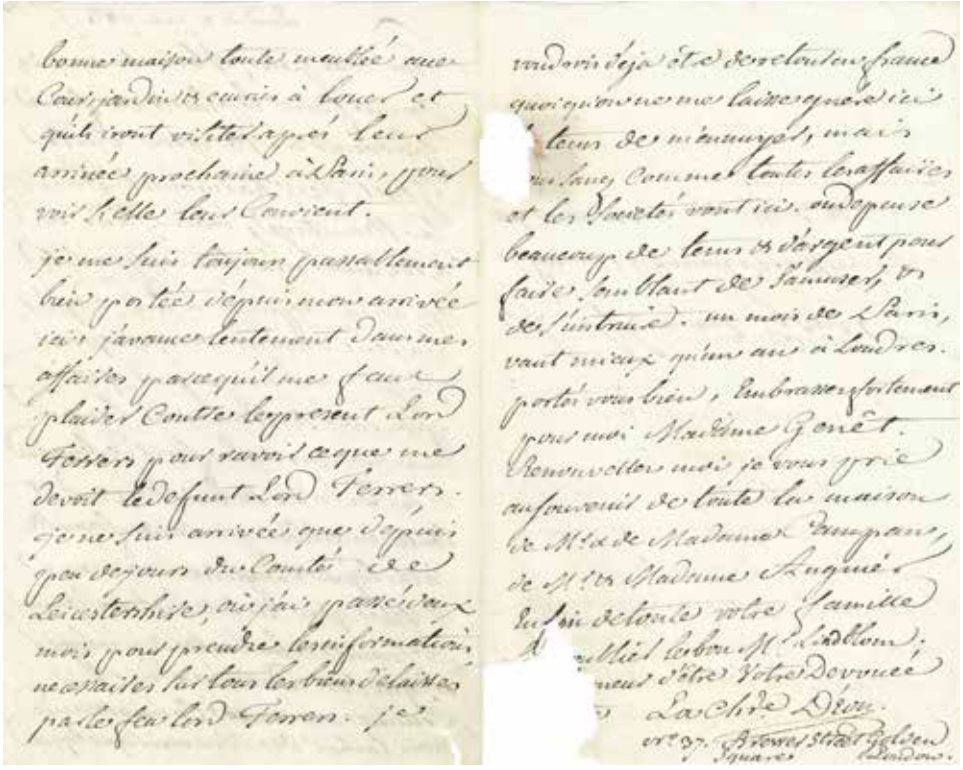

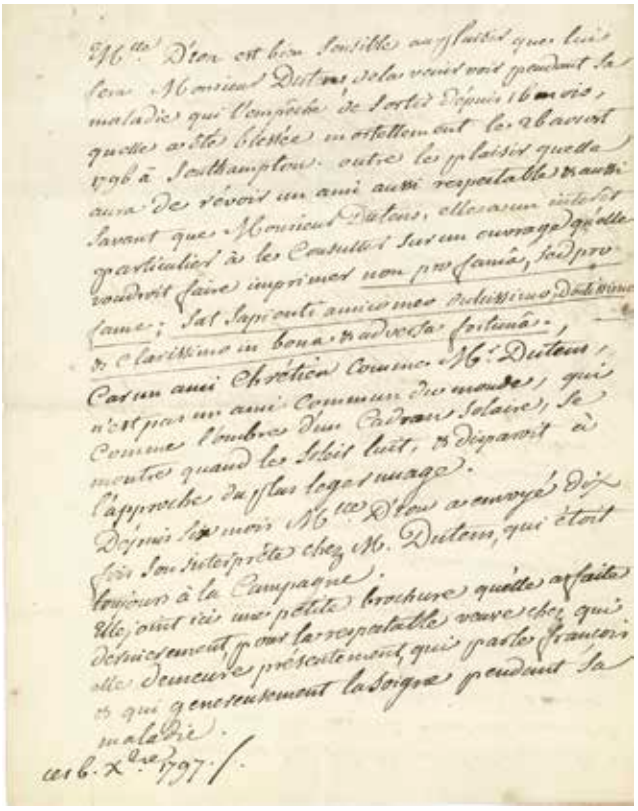

540

540. **Charles-Geneviève de Beaumont, chevalier d'ÉON** (1728-1810). L.A.S. (signée en tête), [Londres] 6 décembre 1797, à Louis DUTENS (célèbre érudit protestant réfugié en Angleterre dont il devint l'historiographe) ; 1 page in-4. 600/800€

« Mlle D'Eon » invite Dutens à « la venir voir pendant sa maladie qui l'empêche de sortir depuis 16 mois quelle a été blessée mortellement le 26 aoust 1796 à Southampton ». Elle veut le « consulter sur un ouvrage qu'elle voudroit faire imprimer *non pro famâ, sed pro fame ; sat sapienti amico meo dulcissimo, doctissimo & clarissimo in bona & adversa fortunâ.* Car un ami chrétien comme Mr Dutens, n'est pas un ami commun du monde, qui comme l'ombre d'un cadran solaire, se montre quand le soleil luit, & disparoit à l'approche du plus leger nuage »...

541. [**Chevalier d'ÉON**]. Lettres à lui adressées, conservées dans 5 chemises avec titres autographes du chevalier d'ÉON. 600/800€

– « Lettres de M^r De LA BASSÉE ch^er de St Louis Lieutenant de la Marechaussée à Boullogne sur mer Cousin de M^r De St Paul P^er Commis de la Guerre à Versailles à Mlle la Ch^re D'Eon » : 3 lettres, 1777-1784, relatives à son avancement, et aux voyages en Angleterre de D'Éon ; plus la minute d'un mémoire au Prince de MONTBAREY, ministre de la Guerre. – « Lettres de M^r labbé DUPRAT ancien secretaire de M. le Baron de Breteuil, en Russie, en Suede & en Hollande »... : 3 lettres, 1778-1785 ; il décrit son appartement et prie Mlle d'Éon de lui trouver un nouveau locataire ; nouvelles de Paris, représentation de la *Pénélope* de Marmontel et Piccini avec la Saint-Huberty... – « Lettres de M. de MONTIGNY Tresorier Général des États de Bourgogne »... : 3 lettres, 1781 et 1783, demandant conseil avant son voyage en Angleterre, et racontant ses excursions aux alentours de Londres. – « Lettres du Chateau d'Anci-le-franc » : 3 lettres, 1782-1784 ; invitations de Mme de Louvois ; regrets de son départ. – « Lettres de M. le Baron de BRETEUIL à Mlle la Ch^re d'Eon » : billet, 5 sept. 1785, pour recevoir « Mademoiselle D'Eon »...

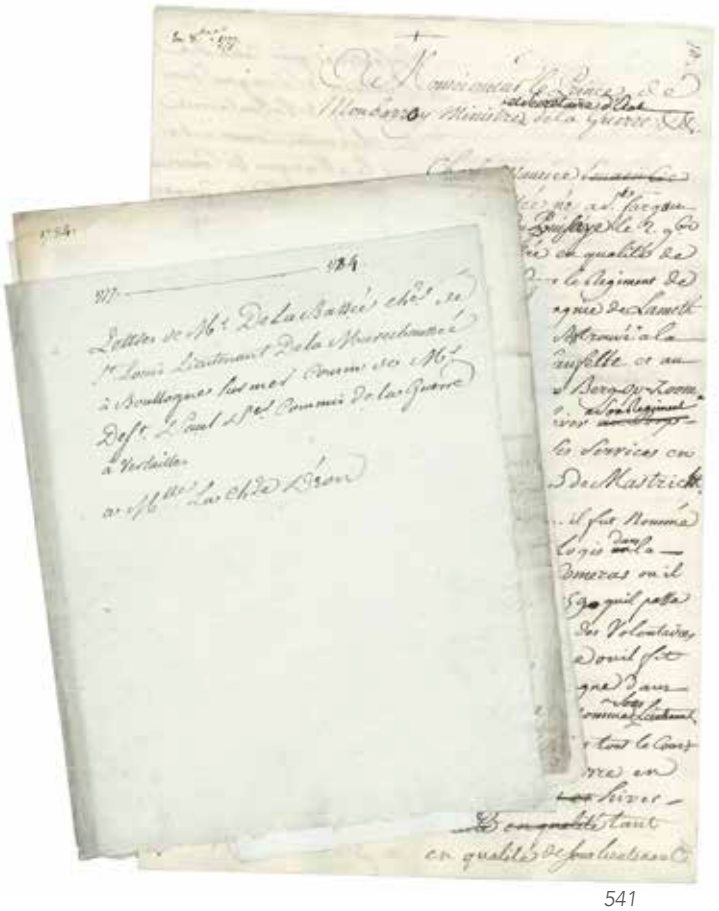

541

542. [**Chevalier d'ÉON**]. 42 lettres adressées à Madame ou Mademoiselle la chevalière d'Éon (la plupart à Tonnerre, avec adresses ; quelques cachets de cire), 1777-1789. 600/800€



Lettres de la comtesse d'Ailly (invitations à venir jouer la comédie), comte d'Albon (déclaration d'amour), Mme d'Anstrude de Channe (envoi d'un cuisinier et de gibier), Blin de Sainmore (célébrant « lhéroïne qui fait ladmiration du siecle »), marquise de Camus (sur le baron de Breteuil), M. de Channe, Mme de Clugny, chevalier de Corberon, de Courtive (acceptant une invitation chez une « fille aussy engageante que lest Mlle Deon »), comte Delva, Du Morier, Famin curé de Samois (offrant sa maison à D'Éon pour y séjourner quand il viendra faire sa cour à Fontainebleau), comte de Flogny, marquis de Fontaines, vicomte de La Ferté, marquise de La Maisonfort, Le Cauchois prieur de l'abbaye de St Michel, Madenié prieur de l'abbaye de St Martin, M. de Mauvelain, comte et comtesse de Monet, duc de Montpesat, More de Quingery directeur de la poste à Tonnerre (lui demandant de retrouver son neveu qui a fait une escapade à Londres), M. de Sainte-Suzanne, Thierry, M. de Tréville, Isaïe Villiers (de Berlin, réclamant son portrait), etc.

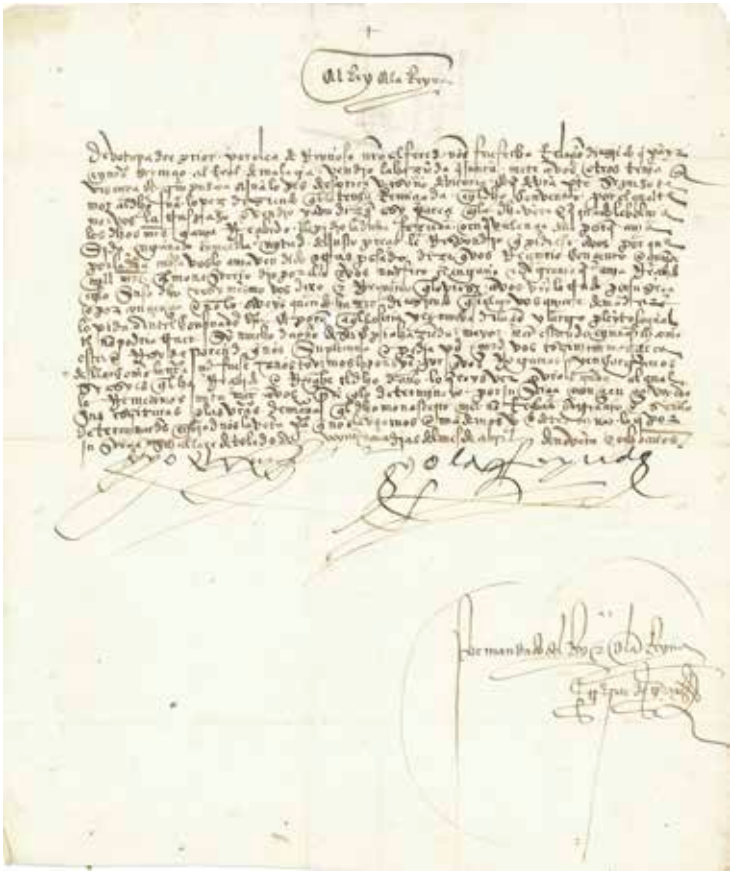

543

543. **ESPAGNE. FERDINAND D'ARAGON** (1452-1516) **et ISABELLE DE CASTILLE** (1451-1504), les Rois Catholiques. P.S. par les deux « Yo el Rey » et « Yo la Reyna », Tolède 21 avril 1498 ; 1 page in-4, adresse au dos ; en espagnol. 2000/2500€

Sentence adressée au prieur du couvent de Sant Benito à Vilha, à la suite d'une requête de Olca de Reynoso, lieutenant, qui, partant pour le service des Souverains à Malaga, avait vendu une propriété (hazienda) en Biscaye, à un certain Juan Lopez, dont l'estimation serait contestée, en raison des droits que le couvent aurait acquis sur ce bien. Les Rois Catholiques invitent le « devoto Padre Prior », pour épargner une longue procédure (« dilatado y largo pleyto »), à envoyer les titres qu'il possède, afin que les Souverains puissent éclaircir l'affaire en déterminant les arguments conformes à la justice qu'on peut y trouver (« determinar lo que por justicia se hallaze »)…



544

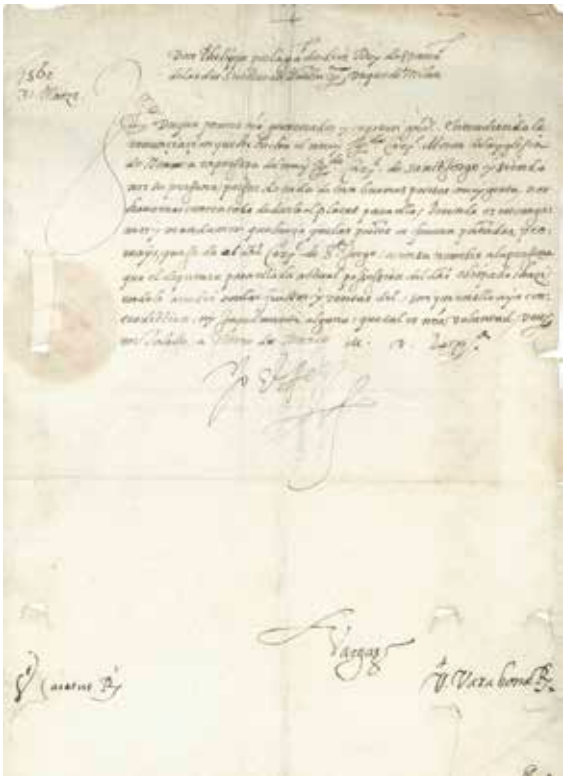

545

544. **ESPAGNE. PHILIPPE II** (1527-1598). P.S. « Yo El princep », Monço (Mons) 22 août 1547 ; 1 page in-fol. ; en catalan. 400/500€

Comme Prince héritier, il arbitre un conflit entre la ville d'Oriola et dona Aldonça Buyl y de Rocafull.

545. **ESPAGNE. PHILIPPE II** (1527-1598). L.S. « Yo el Rey », Toledo 31 mars 1560, au duc de SESA, gouverneur de Milan ; demi-page in-fol., adresse. 400/500€

Il l'informe que le cardinal de Sanct Jorge succède au cardinal Moron dans l'évêché de Novara...



547

546. **ESPAGNE. PHILIPPE II** (1527-1598). L.S. « Yo el Rey », Aranjuez 24 mai 1590, au cardinal MONTELVERI ; demi-page in-fol., adresse avec sceau aux armes sous papier (petit trou de ver au niveau de la signature) ; en espagnol. 400/500€

Il le remercie de ses vœux à l'occasion de Noël et se réjouit de son accession au cardinalat qui rendra « un grand service à Notre Seigneur et aux choses publiques de la Chrétienté »...

547. **ESPAGNE. PHILIPPE IV** (1605-1665). P.S. « Yo el Rey », Barcelone 16 avril 1626 ; signatures de chancellerie ; 4 pages in-fol. 300/400€

Selon le bref du Pape Pie V, le Roi désigne l'archevêque de Tyr Alfonso Perez de Guzman, pour exercer les fonctions de grand aumônier pendant l'absence de l'archevêque de Santiago de Compostelle.

On joint 5 lettres ou pièces de Pedro Gonzalez de Lerin (1673-1677) ; plus une photographie d'Alphonse XIII (par Kavlak).

548. **ESPAGNE. CARLOS III** (1716-1788). L.S. « Yo El Rey », Aranjuez 28 avril 1766, à l'évêque de Salamanque ; 1 page in-fol., adresse (trace de sceau, petit manque à un coin) ; en espagnol. 200 / 250 €

Il le remercie de sa lettre ; il ne doute pas de son zèle religieux, et de son amour pour sa Royale Personne, qui dirigent ses actions efficaces pour obtenir la Piété Divine…

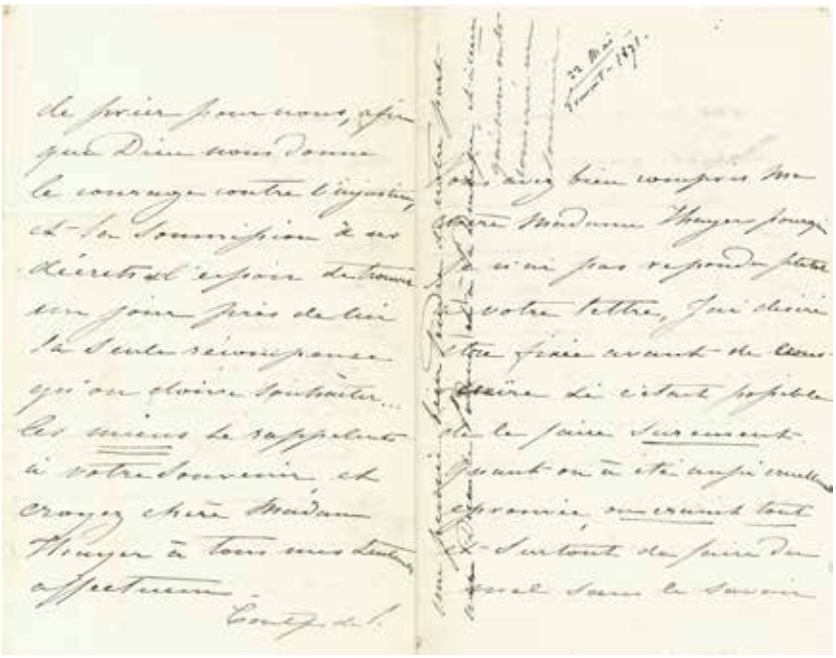

549

549. **EUGÉNIE** (1826-1920) Impératrice, femme de Napoléon III. L.A. (signée « Comtesse de P. »), [mai 1871], à Hortense THAYER (la fille du général BERTRAND) ; 4 pages in-8. 400 / 500 €

Lettre d'exil pendant la Commune, signée d'un pseudonyme. Eugénie n'a pas voulu écrire avant de savoir « si c'était possible de le faire *surement*. Quant on a été aussi cruellement eprouvée, *on craint tout* et surtout de faire du mal sans le savoir à ses amis. [...] Je croyais avoir épuisé toutes les inquiétudes, toutes les souffrances mais de jour en jour nous voyons de nouveaux malheurs venant s'abattre sur la France, et nous en ressentons le douloureux contre coup ». Elle évoque « *certaine couronne de violettes* » qui « cachait aussi des épines ». Elle demande de « prier pour nous, afin que Dieu nous donne le courage contre l'injustice, et la soumission à ses décrets et l'espoir de trouver un jour près de lui la seule récompense qu'on doive souhaiter... les MIENS se rappelent à votre souvenir »...

550. **EUGÉNIE** (1826-1920) Impératrice. L.A.S., *Camden Place, Chislehurst* 11 février [1873], à Hortense THAYER (fille du général Bertrand) ; 4 pages in-8 (deuil), enveloppe. 400 / 500 €

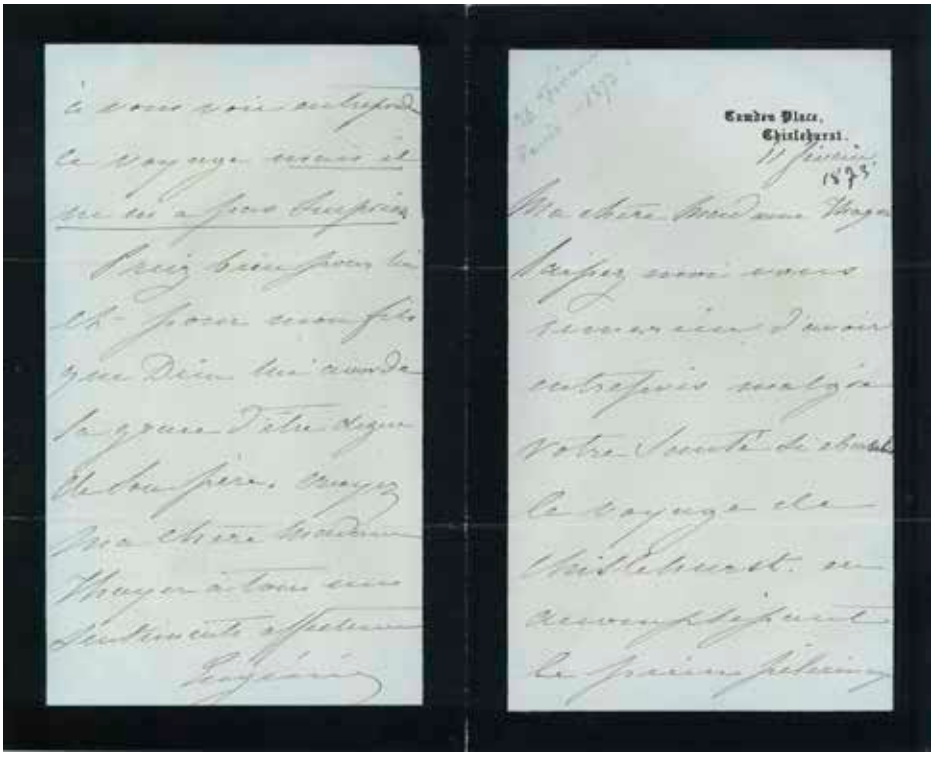

550

Un mois après la mort de Napoléon III. Eugénie remercie Hortense d'être venue aux obsèques... « En accomplissant le pieux pèlerinage pour prier dans la petite église où l'Empereur repose en dépot, vous avez voulu continuer une tradition de famille, votre nom s'est associé aujourd'hui comme autrefois avec le nôtre. Mon fils a désiré que je vous remercie en son nom, car il en a été vivement touché. [...] Priez bien pour lui et pour mon fils que Dieu lui accorde la grace d'être digne de son père »...

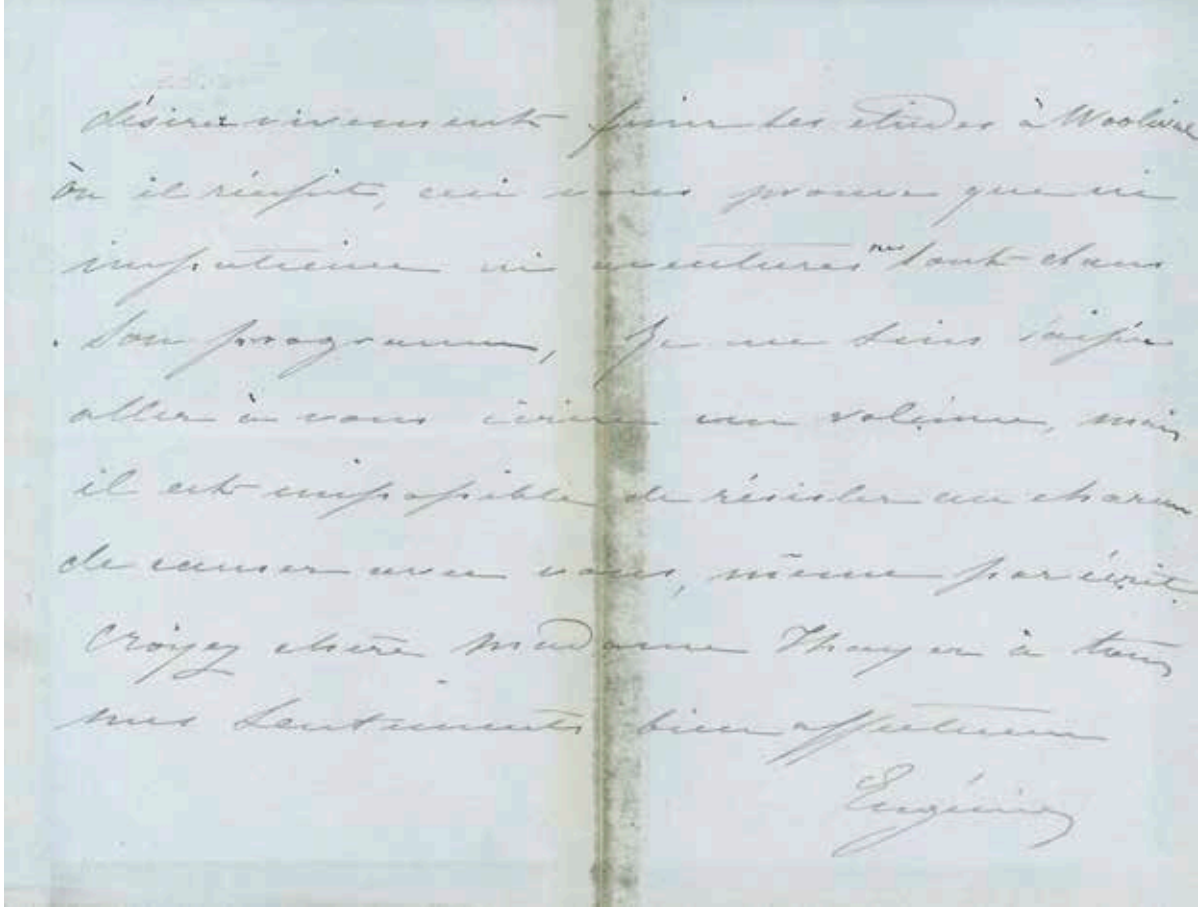

551

551. **EUGÉNIE** (1826-1920) Impératrice. L.A.S., *Camden Place, Chislehurst* 19 juin [1874], à Hortense THAYER (fille du général Bertrand) ; 11 pages in-8 (deuil). 800/1 000 €

Longue lettre politique.

Eugénie a été heureuse de recevoir la visite du frère d'Hortense, le général Henry Bertrand... « Mon fils a été bien heureux du souvenir précieux que le général lui a donné car il a été élevé dans le culte du passé ». Eugénie explique ses réserves devant les propositions des bonapartistes : « les *impatiences* n'ont pas voix au chapitre [...] nous ménageons et aidons le M^al [MAC-MAHON, Président de la République] dès qu'il ne s'agit pas pour nous d'une question *de Principe*. [...] Il faut être franc vis -à-vis du pays pour qu'il juge en connaissance de cause. [...] au sujet du suff[rage] universel, je crois qu'il faut qu'il *soit dirigé,* mais le mutiler me semble une tâche impossible qui donnerait des résultats contraires à ceux que l'on attend. Ce qu'il y a de pire en France c'est la petite bourgeoisie, rencunière athée, constamment aigrie qui veut être tout, sans avoir une seule vertu. Quelque mutilation qu'on veuille faire c'est au dessous d'elle qu'on coupera le nœud, et on conservera ainsi la partie dangereuse et mauvaise. [...] ce n'est pas nous qui pouvons désirer de créer des difficultés au Maréchal, au contraire ; malgré que souvent il a comblé les P^ces Orléans et a été un peu dur pour nous, mais nous connaissons trop sa nature loyale pour ne pas savoir que s'il se laisse entrainer par des personnes qui l'entourent, l'esprit de justice reprend son cours après réflexion. Mon fils travaille tant qu'il peut et il désire vivement finir ses études à Woolwich où il réussit, ceci vous prouve que ni impatience ni aventures ne sont dans son programme »...

552. **Joseph FIESCHI** (1790-1836). L.A.S., [décembre 1835], à Nina LASSAVE ; 2 pages et quart in-4, adresse « Pour Nina ». 500/700 €

Étonnante lettre de prison du régicide à sa maîtresse.

[Arrêté aussitôt après son attentat contre Louis-Philippe le 28 juillet 1835, il sera condamné à mort et exécuté le 19 février 1836.]

« Ma pettite amie si tu lest encore – j'en doutte, Tu me permetra que je t'expose ma position Ma conduitte a merité perdre ton amitié » Il reproche à Nina d'être « coupable de la plus affreuse calomnie ». Certes il lui a été infidèle, « et pour tant, tu conais la fermeté de mon caractère et ma vertu pour le respecque d'un ami que pour moi Anette était un dépaux sacré ». Le silence de Nina le rend « triste, abattu […] le larmes sont mon élément et la douleur cest mon martire »… Un seul mot de Nina le guérirait de tous ces maux… Etc.

La lettre est certifiée par Léon CORNUDET, secrétaire en chef du Parquet de la Cour royale, le 27 décembre 1835 (avec cachet encre *Cour Royale de Paris, Procureur général*).

On joint une L.A.S. de Nina LASSAVE à FIESCHI (1 page et quart in-8, certifiée également par Cornudet), réponse à la lettre ci-dessus. Elle s'étonne « de la calomnie dont tu me parle. Je n'ai pas l'envie de te calomnier je ne parle

de toi à personne en aucune manière. Quant à ton infidélité je ne lai jamais mis en doute et je ne men suis jamais inquiété. […] Le temps n'ai peut être si éloigné ou nous pourons nous revoir courage »…



552

553. **Gustave FLOURENS** (1838-1871) un des chefs de la Commune. L.A.S., [Paris] 23 septembre 1870**,** à un ami ; 1 page in-8, en-tête *Garde Nationale de la Seine*. 300 / 400 €

Le futur Communard tente de sauver Paris, assiégé depuis cinq jours par les Prussiens.

« Voici un de mes amis qui a un plan admirable pour nous sauver, le seul plan de salut qui existe, et qui a besoin de votre appui pour cela. Aidez-le, vous sauverez la République, et par votre influence de membre du gouvernement, donnez lui les moyens de réussir »...

554. **FRANC-MAÇONNERIE**. Brevet maçonnique, Paris « 22e jour du 4e mois 5797 », messidor V [10 juillet 1797] ; vélin in-plano en partie impr., à en-tête *À la Gloire du Grand Architecte de l'Univers*, riche encadrement symbolique gravé avec emblèmes maçonniques, grand sceau pendant (dans son boîtier métallique) avec cachet de cire, sur rubans de soie rouge, blanche et noire. 600 / 800 €

Beau brevet du futur général d'Empire Liger-Belair.

Certificat signé par le Grand Maître du Grand Orient de Paris et par les frères Députés, Grands Officiers et Experts, en faveur du Frère Louis Liger Bel-Air « capitaine de hussards à l'Armée du Nord, pourvu du grade de Maître et membre de la Loge de Saint-Jean régulièrement constituée à l'Orient de Paris »…

[Louis Liger-Belair (1762-1835) fut nommé général en 1806, baron d'Empire puis comte sous la Restauration ; il mourut au château de Vosne-Romanée, qu'il avait acquis en 1815.]

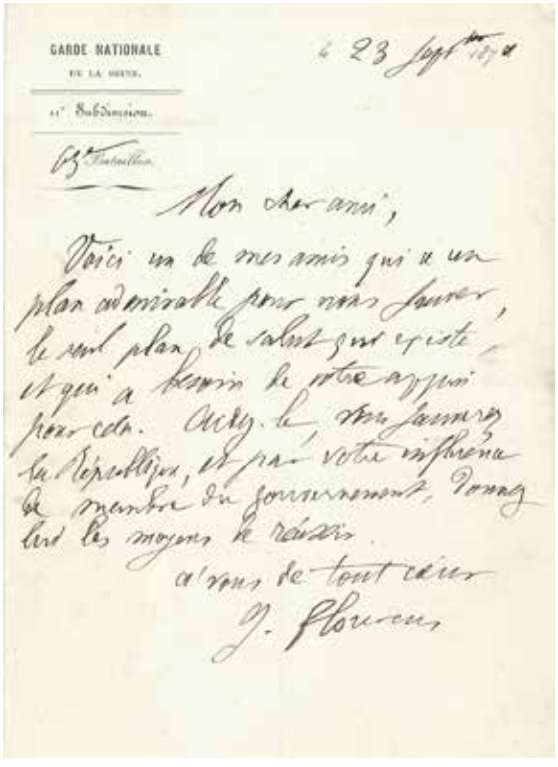

553

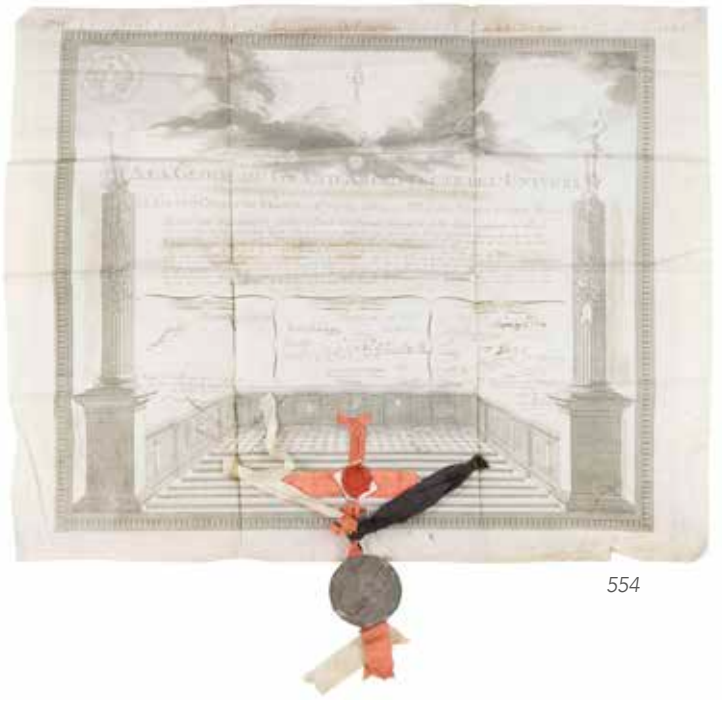

554

555. **Louis FRANCHET D'ESPÉREY** (1856-1942) maréchal. L.A.S., Mogador (Maroc) 14.I.1913, au général DAUGAN ; 2 pages oblong in-12 à en-tête *Troupes d'occupation du Maroc occidental. Le Général Franchet d'Esperey*. 200 / 250 €

Sur l'occupation du Maroc. Il a « rouvert la route de Safi par les 2 actions vigoureuses des 7 et 8 janvier [...] L'état de siège a duré 3 jours – il était indispensable pour ramener le calme dans les esprits affolés. [...] La répression de Habas exige comme minimum la destruction de la casbah d'Anflous […] J'ai comme vous hâte den finir – dès que la casbah Anflous aura sauté je mettrai Si Nebourk son rival à même de se débrouiller et après avoir rasé à blanc les Nekrafa je rentrerai »...

556. **FRANÇOIS Ier** (1494-1547). L.S., Blois 30 mai [1523] ; contresignée par Florimond ROBERTET ; 2 pages in-fol. 1 500 / 2 000 €

Important document sur la réformation de l'ordre des Franciscains.

« nous avons este informez de la bonne dilligence quavez mise pour fere exequter noz lectres patentes et missives scelon mon intention et vouloir touchant la matière de Reformation de lordre du benoist Sainct Francois dont portons le nom et les grandes rebellions desobeyssances injures et menasses quavez souffertes et au grand dangier quavez este pour fere nostre vouloir et commandement »... François Ier commande incontinent « que ayez a vacquer et entendre aparachever ladicte reformation [...] et ne vous arrestez pour quelzcunques troubles et empeschemens ne pour ces interditz et excomanges de larcevesque ne dautres comme nulz et abusifz et contraires abonnes meurs contenans erreur intollerable ainsi que sommes deuement informez ne pour quelzcunques autres troubles et empeschemens que Ion pourroit bailler Ains iceulx excomanges et interditz faictes casser revocquer et annuller, ouvrir les portes des eglises et fere celebrer loffice dyvin et ce par main forte et armes si besoing est en sorte que soyons obeys [...] Et touchant des rebelles et desobeyssans et empeschans lad. reformation faictes inquisition [...] et iceulx contraignez a vous obeyr et en faictes telle pugnition et privation de leurs offices prins de corps et de biens [...] Affin que ce soit exemple a tous autres »...

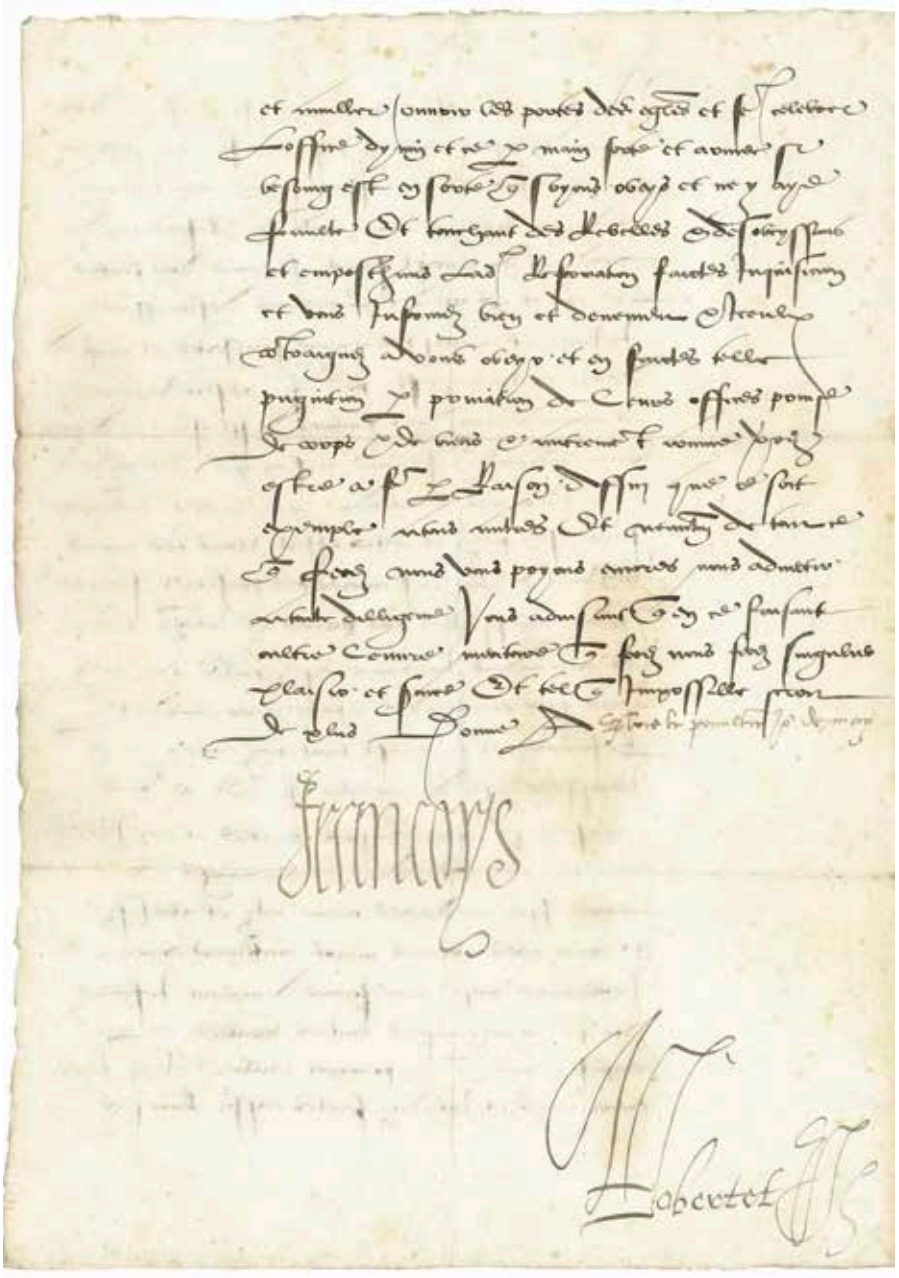

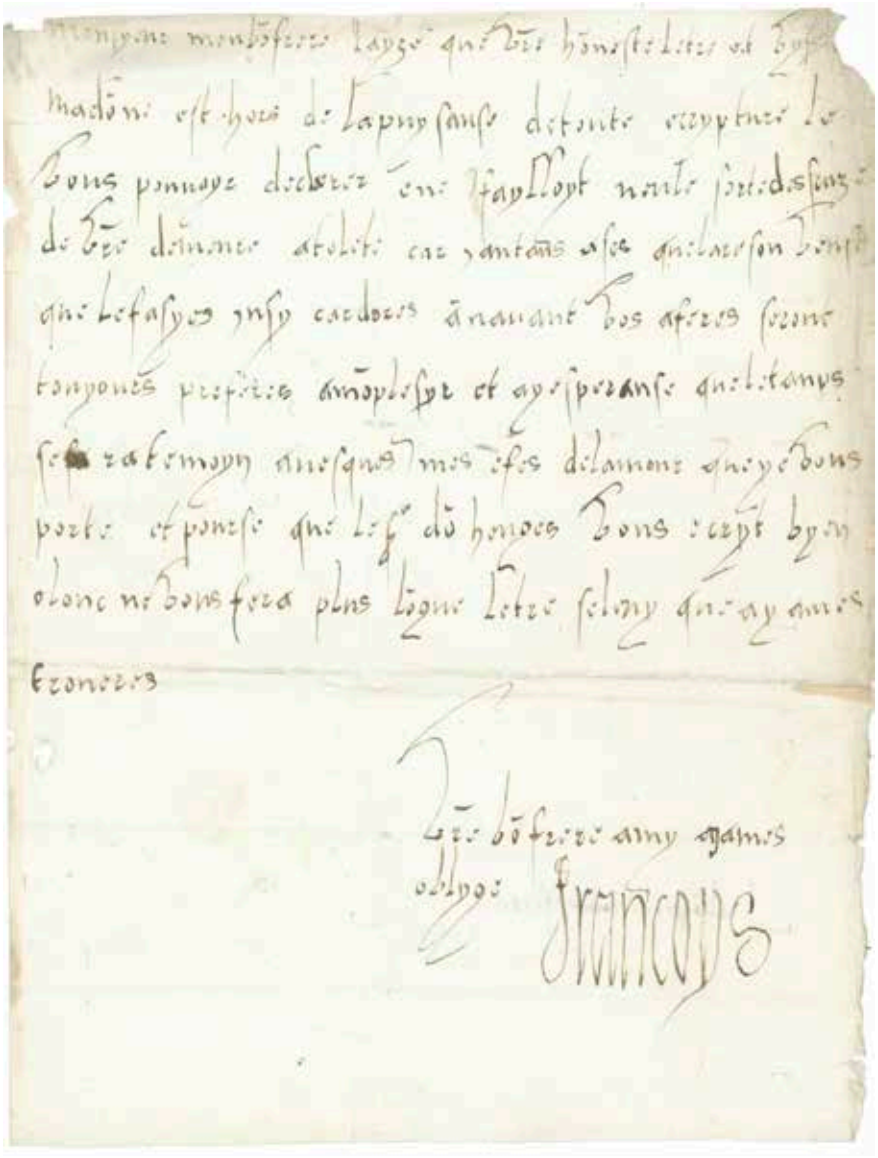

557. **FRANÇOIS Ier** (1494-1547). L.A.S., [Madrid fin septembre ou octobre 1525], à CHARLES-QUINT ; 1 page in-4, adresse au verso « A lampereur mon bon frre » (légèrement rognée en haut). 15 000 / 20 000 €

Belle lettre à Charles Quint pendant sa captivité à Madrid après la défaite de Pavie.

« Monsyeur mon bon frere Layze que vostre honeste letre et vysite ma doné est hors de la puysance de toute ecrypture le vous pouvoyr declarer ene falloyt neule sorte descuze de vostre demeure a Tolede car jantans asés que la reson veust que le fasyez insy car dores anavant vos aferes seront toujours preferes a mon plesyr et ay esperance que le temps sera temoyn avesques mes efes de lamour que ye vous porte et pourse que le Sgr don Houges [Don Hugo de Moncade] vous ecryt byen olonc ne vous fera plus longue letre seluy que a yames trouveres Vostre bon frere amy a james oblyge Francoys ».

Ancienne collection Alfred MORRISON, vol. II, p. 144 (3).

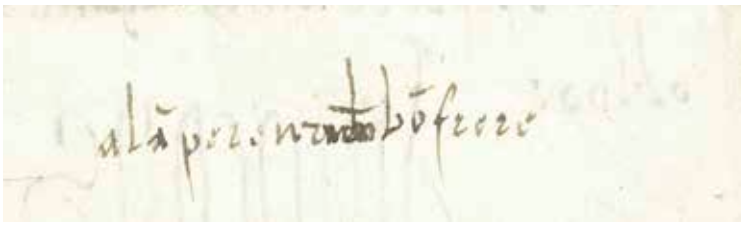

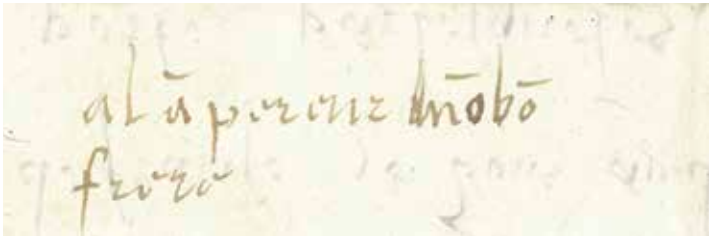

558. **FRANÇOIS Ier** (1494-1547). L.A.S., [Madrid début 1526], à CHARLES QUINT ; 1 page in-4, adresse au verso « a lampereur mon bon frere ». 15 000 / 20 000 €

Lettre à Charles Quint à la fin de sa captivité, après la signature du traité de Madrid.

[Pour mettre fin à sa captivité, François Ier a signé, le 14 janvier 1526, le traité de Madrid, cédant à l'Empereur le duché de Bourgogne et le Charolais, renonçant à toute revendication sur l'Italie, la Flandre et l'Artois, et s'engageant à épouser Éléonore de Habsbourg, sœur de Charles Quint ; ses fils seront envoyés en otages. François sera libéré le 17 mars 1526.]

« Monsyeur mon bon frere ayant reseu auyorduy lettres de Franse je vous ay depeche se porteur pour les vous porter par lesqueles pourez connoytre la dylygense quy se fet de tenyr se quy est treté aquoy je croy quy ny aura fote se dyt porteur vous dyra pleus olonc toute chozes que ne saroyt fere ma moveze letre parquoy fera fyn sans se laser destre a james Vostre bon frere amy et trop oblyge Francoys ».

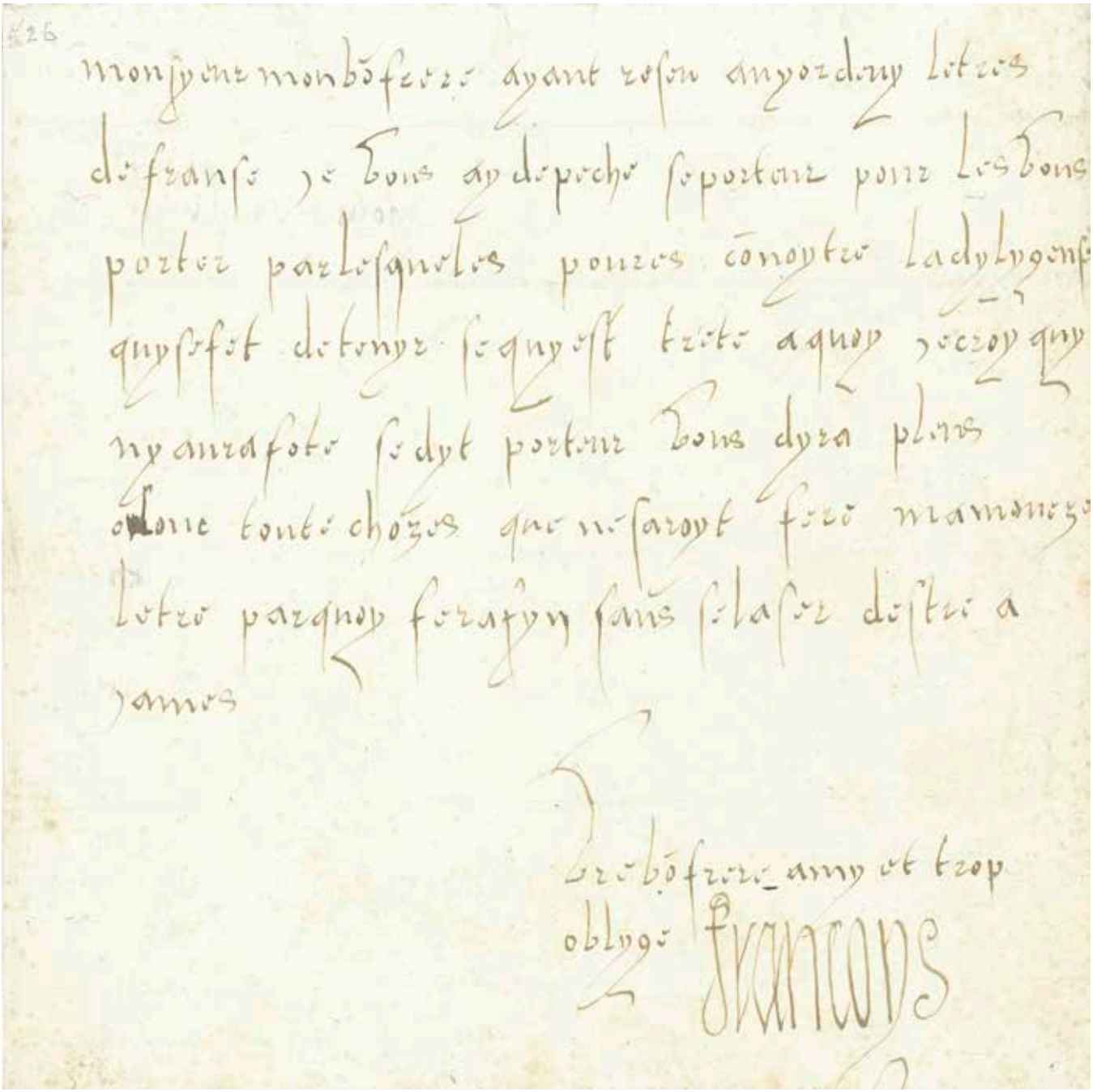

526

monsyeur monbōfrere ayant reseu auyordeuy letres
de franse je vous ay depeche seporteur pour les vous
porter parlesqueles poures cōnoytre ladylygens
quysefet detenyr sequyest trete aquoy jecroy quy
ny aurafote sedyt porteur vous dyra plus
oloue toute chozes que nesaroyt fere mamonezo
letre parquoy ferafyn sans selaser destre a
james

Vre bōfrere amy et trop
oblyge francoys



559

559. **FRANÇOIS Ier** (1494-1547). L.S. « Francoys », Fontainebleau 5 décembre 1529, à un seigneur (le nom est resté en blanc) ; 1 page in-fol., contresignée par Florimond ROBERTET. 1 000 / 1 500 €

Importante pièce relative à la rançon de François Ier après le traité de Madrid qui mettait fin à l'emprisonnement du Roi à la suite du désastre de Pavie. François Ier a été averti « de la bonne et honneste responce que vous et autres gentilzhommes dicelluy pais dangoulmois avez faicte sur laide par moy demandee a la noblesse de mon Royaume pour le payement de ma rancon et delivrance de mes enffans ». Il les remercie chaleureusement...

560. **Otto FRIEDRICHS** (1857-1943) historien de Louis XVII et de la cause de Naundorff. 51 L.A.S., 1893-1911, à Georges MONTORGUEIL ; plus de 150 pages in-8, in-4 ou in-12. 800 / 1 000 €

Importante correspondance, très intéressante, sur LOUIS XVII et NAUNDORFF, l'évasion du Temple du vrai Dauphin et l'enterrement simulé ; les recherches historiques et les travaux de Friedrichs, ses trouvailles et sa collection, sa brouille avec les prétendants au Trône, les progrès de la cause de NAUNDORFF, les fouilles au cimetière de Sainte-Marguerite… Etc.

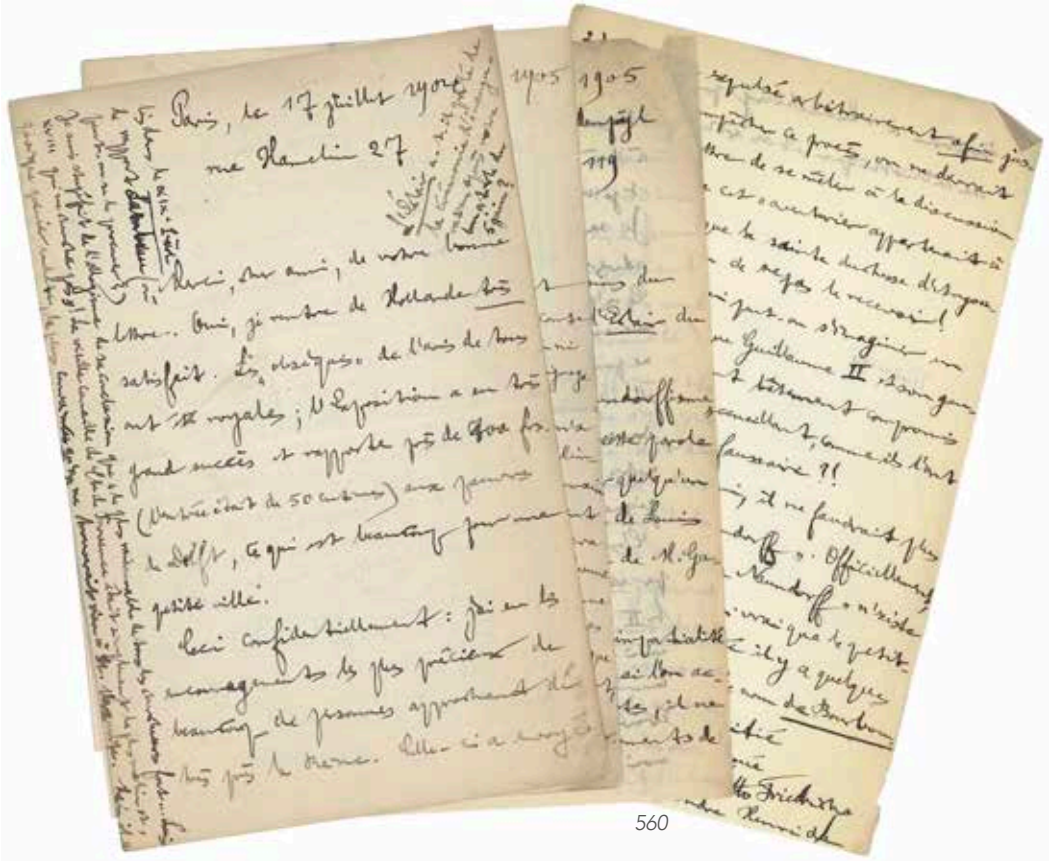

560

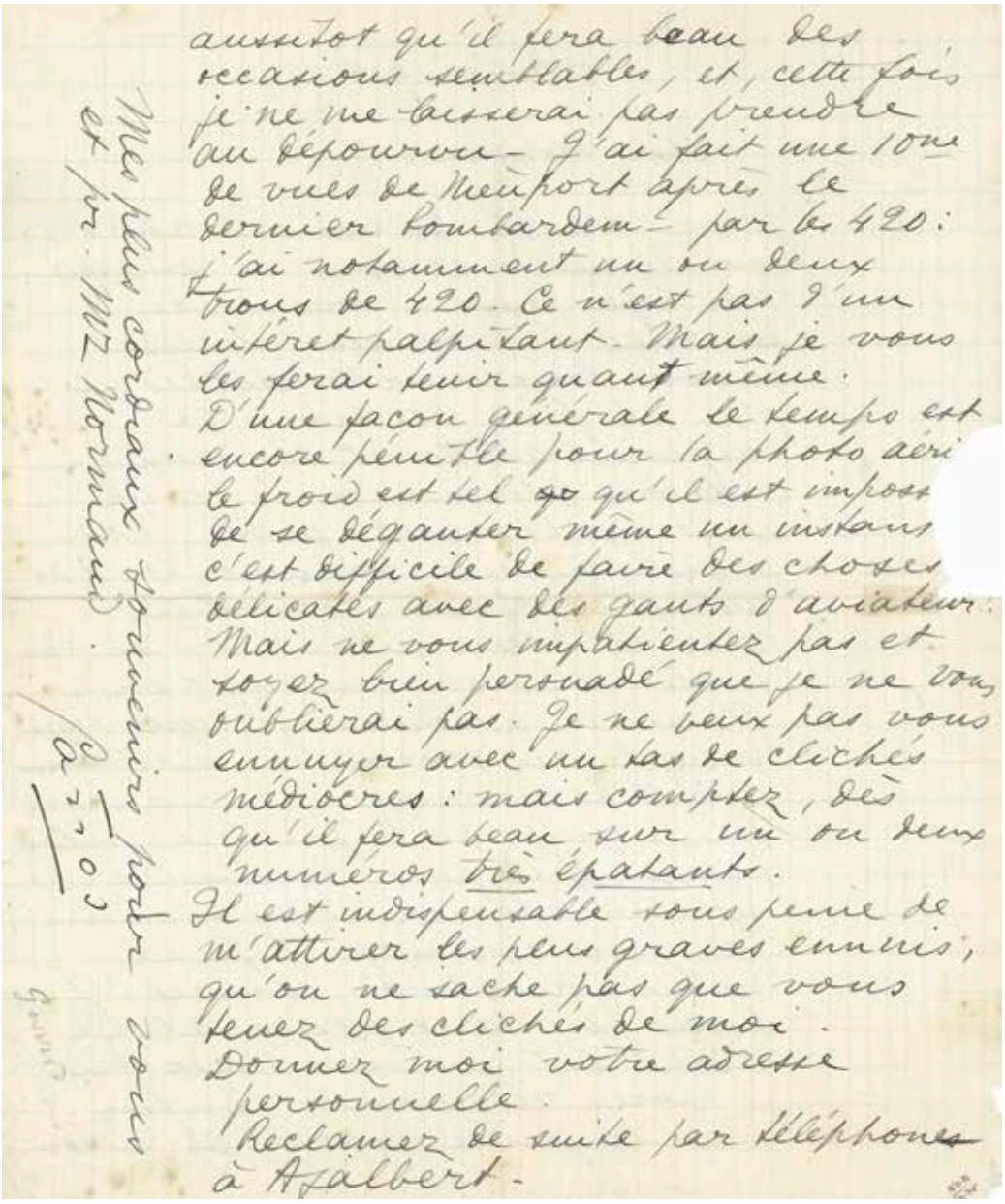

aussitot qu'il fera beau des
occasions semblables, et, cette fois
je ne me laisserai pas prendre
au dépourvu – J'ai fait une 10ne
de vues de Nieuport après le
dernier bombardem – par les 420 :
j'ai notamment un ou deux
trous de 420. Ce n'est pas d'un
intéret palpitant. Mais je vous
les ferai tenir quant même.
D'une facon générale le temps est
encore pénible pour la photo aéri
le froid est tel qu'il est imposs
de se déganter même un instans
c'est difficile de faire des choses
délicates avec des gants d'aviateur.
Mais ne vous impatientez pas et
soyez bien persuadé que je ne vous
oublierai pas. Je ne veux pas vous
ennuyer avec un tas de clichés
médiocres : mais comptez, dès
qu'il fera beau sur un ou deux
numéros très épatants.
Il est indispensable sous peine de
m'attirer les plus graves ennuis,
qu'on ne sache pas que vous
tenez des clichés de moi.
Donnez moi votre adresse
personnelle.
Reclamez de suite par téléphone
à Ajalbert.

Mes plus cordiaux souvenirs pour vous
et pr. MZ Normand.
Garros

561. **Roland GARROS** (1888-1918) aviateur. L.A.S. 5 avril 1915, à un directeur de journal ; 2 pages in-4 (petite déchirure sur un bord, enlevant 3 fins de mots). 800 / 1 000 €

Belle et rare lettre après sa première victoire aérienne (1er avril 1915).

Il a demandé à Ajalbert d'envoyer « les clichés que j'ai pu faire des débris de l'appareil abattu et des deux cadavres allemands. Le jour était malheureust faible […] J'ai bien raté le "beau cliché" et j'en suis désolé. L'avion ennemi, en flammes, a tournoyé une demi minute au dessous de moi avant de s'écraser. J'avais dix fois le temps de le prendre. Hélas j'étais parti pour bombarder et non pour chasser et je n'avais pas mon Vérascope ! […] J'ai fait une 10ne de vues de Nieuport après le dernier bombardement par les 420 ; j'ai notamment un ou deux trous de 420 […] le temps est encore pénible pour la photo aérienne le froid est tel qu'il est impossible de se déganter même un instant c'est difficile de faire des choses délicates avec des gants d'aviateur […] Mais comptez dès qu'il fera beau, sur un ou deux numéros *très épatants*. Il est indispensable sous peine de m'attirer les plus graves ennuis, qu'on ne sache pas que vous tenez des clichés de moi »…

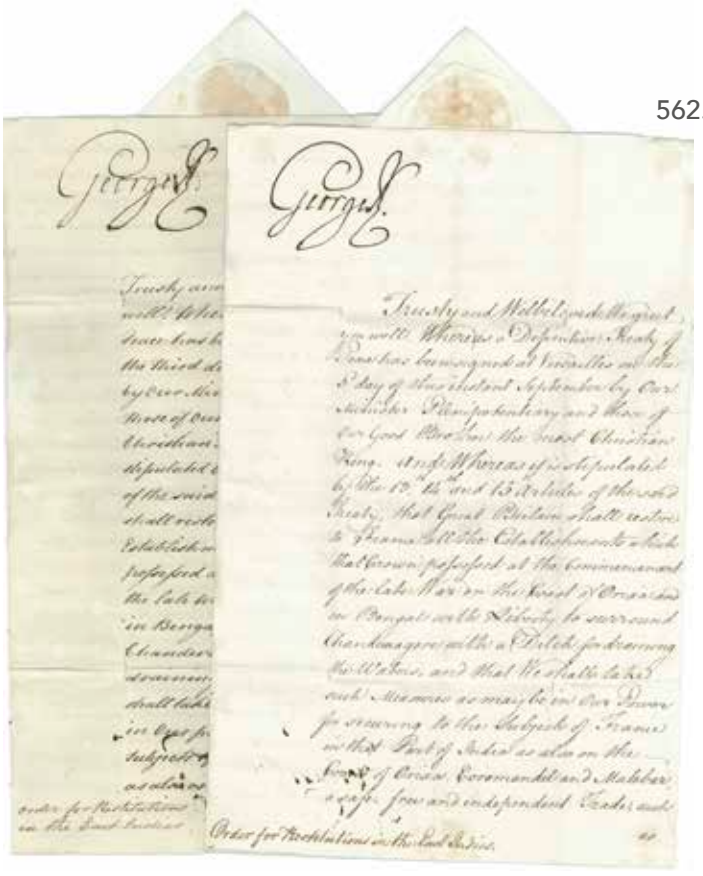

562. **GEORGE III** (1738-1820) Roi de Grande-Bretagne. 2 L.S. contresignées par le premier ministre Lord Frederick NORTH (1732-1792), plus une L.S. de Lord NORTH, Londres 30 septembre 1783 ; 11 pages in-fol., 2 adresses avec sceau aux armes sous papier, et une enveloppe avec sceau de cire rouge (fentes aux pliures) ; en anglais (transcription et traduction jointes). 1 500 / 2 000 €

Important ensemble sur la restitution par la Grande-Bretagne à la France des cinq comptoirs de l'Inde.

[Les préliminaires au traité de paix entre la France et la Grande-Bretagne concernant les territoires d'Amérique et d'Asie, avaient été signés à partir du 5 février 1783. Les accords complets qui constituent avec les précédents le Traité de Versailles furent signés finalement le 3 septembre 1783, et les clauses de ratification échangées le 19 septembre, entre les plénipotentiaires des deux couronnes et leurs souverains, George III et Louis XVI. Ce traité, qui ouvrait une ère nouvelle dans l'histoire par sa reconnaissance de l'indépendance des États-Unis, rendait à la France ses cinq comptoirs de l'Inde (Chandernagor, Pondichéry, Karikal, Mahé, et Yanaon) après les victorieuses batailles du Bailli de SUFFREN.

Les documents de ce dossier donnent des ordonnances très détaillées pour la restitution de ces comptoirs indiens à la France, insistant sur certains points de détails et ratifications, demandant aux officiers britanniques de se tenir prêts à délivrer les places fortes qui doivent être rendues à la France par le traité définitif, mais qui restent encore sous leur commandement.

GEORGE III et Lord NORTH adressent aux « Vice Admirals of the Blue » Sir Edward HUGHES et Sir Hyde PARKER l'« Order for Restitutions in the East Indies », recommandant d'assurer aux sujets français de cette partie de l'Inde un commerce sûr, libre et indépendant semblable à celui qui fut pratiqué par la précédente Compagnie des Indes Françaises…

GEORGE III et Lord NORTH adressent à Sir Eyre COOTE, lieutenant général et commandant en chef des forces territoriales des Indes Orientales, le même « Order for Restitutions in the East Indies ».

Lettre de Lord NORTH à Sir Edward HUGHES, commandant en chef de la Flotte de Sa Majesté aux Indes Orientales, lui transmettant les deux ordres du Roi, avec des précisions quant aux ordres définitifs…

563. **Joseph-Ignace GUILLOTIN** (1738-1814) médecin et député, promoteur de la guillotine. L.A.S., Paris 10 ventôse IX (1er mars 1801), au Citoyen Maire du 2e arrondissement ; 2 pages in-4 (curieux filigrane avec une charrue et des faulx). 1 500 / 2 000 €

Intéressante lettre sur la vaccination.

Guillotin parle des citoyens Delaporte et André qui proposent « de vacciner gratuitement les indigens de l'arrondissement, et du desir qu'ils ont de concourir avec moi à cet acte de Bienfaisance ». Ils vont se concerter pour « assurer le succès de cette importante opération. [...] Je m'estimerai toujours trop heureux, Citoyen Maire, de pouvoir faire quelque chose qui puisse être utile à mes Concitoyens, et agréable aux Magistrats qui s'occupent du soulagement de l'humanité, et surtout de la classe indigente du peuple ». Il lui a écrit « au nom du Comité médical établi pour l'inoculation de la vaccine »...

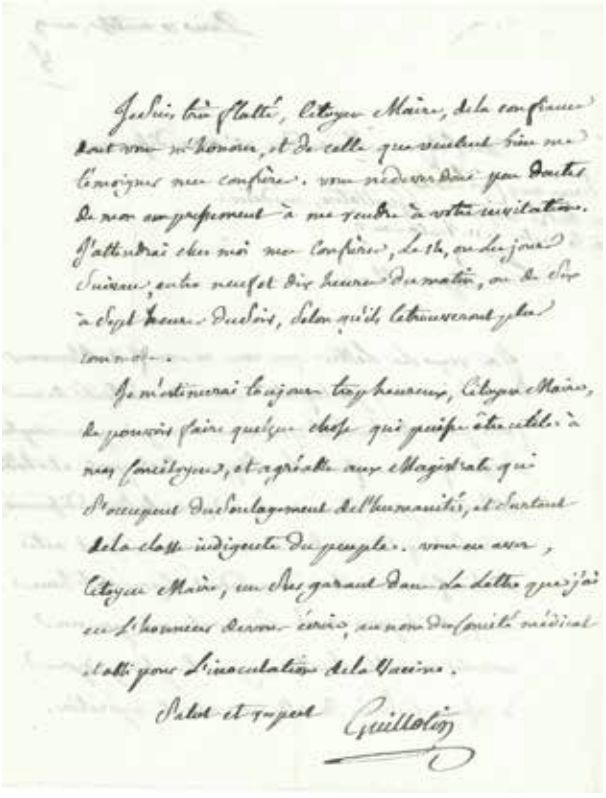

564. **Georges HAUSSMANN** (1809-1891) Préfet de la

Seine sous Napoléon III, il transforma Paris. L.S. avec souscription autographe, Paris 24 avril 1857, à Alfred BLANCHE ; 1 page in-4 à en-tête *Préfecture de la Seine*. 100 / 120 €

Il n'y a pas de place d'Inspectrice des salles d'asile du département de la Seine, et il doit placer une personne à laquelle s'intéresse l'Impératrice.

565. **HENRI IV** (1553-1610). L.S., au camp d'Anet 20 novembre 1590, au duc CASIMIR, prince du Saint-Empire ; contresignée par Louis de REVOL (1531-1594) ; 1 page et demie in-fol., adresse « A Mon Cousin le duc de Cazimir prince du s^t^ empire » avec trace de petit cachet de cire rouge. 1 200 / 1 500 €

Intéressante et longue lettre diplomatique après la levée du siège de Paris.

[Elle est adressée au duc JEAN-CASIMIR DU PALATINAT (1543-1592), alors que, dans la première année de son règne, Henri combat contre la Ligue soutenue par les Espagnols ; après la victoire d'Ivry, il assiège Paris, mais l'approche du duc de Mayenne et du duc de Parme l'obligera à lever le siège. Après son abjuration (25 juillet 1593), il pourra faire enfin son entrée dans Paris le 22 mars 1594.]

Il attendait d'Orazio PALLAVICINO des nouvelles du voyage qu'il avait fait en Allemagne « de la part de la Royne d'Angleterre [ELIZABETH I] en faveur de mes affaires », quand il a reçu deux lettres du duc Casimir, l'avertissant « du secours que les princes mes bons amys, entre lesquels je vous tiens des premiers, avoient deliberé m'octroier ». Il remercie Casimir de sa bonne volonté et affection. Il a décidé d'envoyer en Allemagne son cousin le vicomte de TURENNE [Henri de La Tour d'Auvergne (1555-1623)] pour traiter avec les princes allemands, et recevoir les avis de Casimir, « pour le particulier bien de mes affaires, mais aussi en tout ce qui regarde la seureté et commodité des vostres, comme estimant les ungs et les autres nous estre a tous communs et inseparables ». Il fait des vœux pour le bon rétablissement de la santé de Casimir, afin qu'il puisse « desirer la recompense de la bonne assistance que vous y aurez contribuee en ce mien besoing ». Casimir aura appris « la separation et departement que je feis d'une grande partie de mon armee par mes provinces et villes, apres avoir essaié par tous moiens d'attirer l'ennemy a la bataille qui monstra tousjours son intention en estre autant esloignee quil voulut avant son armee faire accroire par reputation quil la desiroit jusques a vouloir persuader au monde que je ne l'attendrois pas, la venue du Duc de Parme ma faict perdre loccasion de recouvrer ma ville de Paris si tost que jeusse peu faire, mais il le la pas tellement delivree de necessité quelle ne demoure encores comme assiegee ; et que si a ce printemps je suis renforcé du secours que entre vous avez advisé de me donner je ne reprene bien tost lavantage sur mes ennemys tant en ce qui regarde ladite ville que en autres choses, que je ny ay peu pour ceste fois conserver entier, et quils ne m'ont neantmoins de beaucoup diminué, ainsi que vous pourez juger par le peu d'exploict qua faict ceste grande armee, et ce qui a esté cependant et comme a la veue dicelle executé de mon costé »…

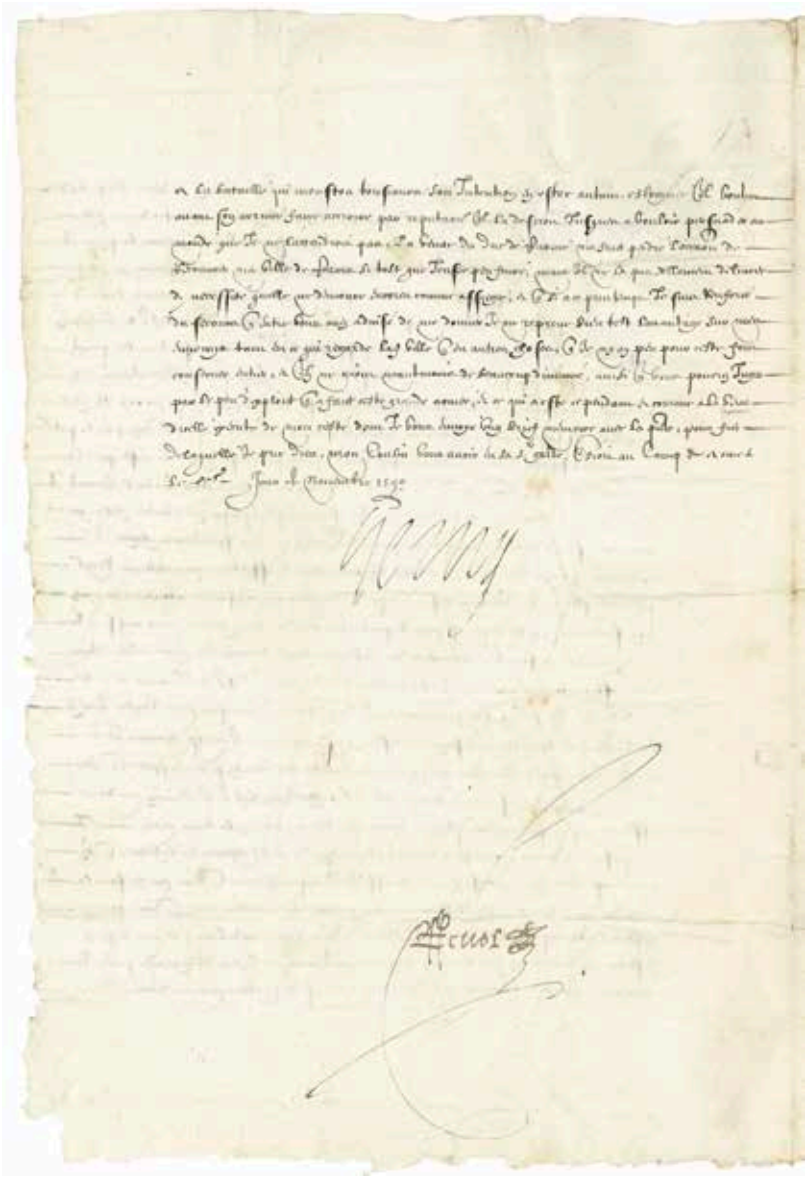

566. **HENRI IV** (1553-1610). P.S. « Henry », au camp de Champ sur Marne 25 septembre 1592 ;

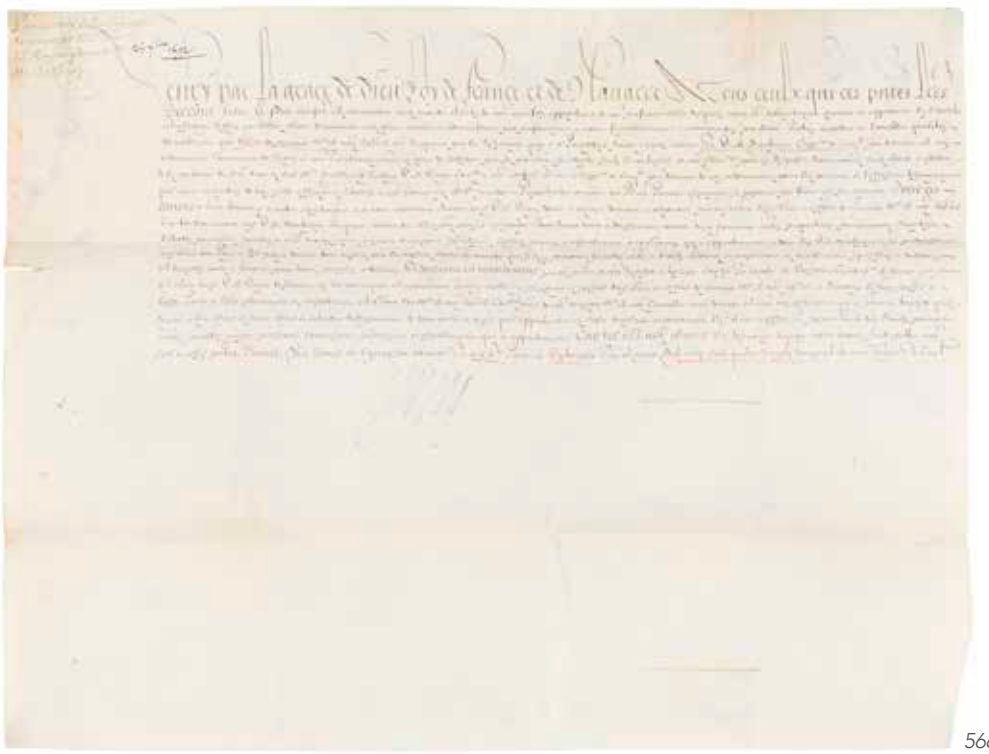

566

vélin oblong in-folio. 800/1 000 €

Nomination de Nicolas de HARLAY, sieur de SANCY, comme Premier Maître de l'Hôtel du Roi, « pour les preuves et suffisans temoignages quil nous a renduz de son une affection et fidellité a nostre service en plusieurs grandes et importantes occasions ou il na jamais espargné sa personne ses biens ny ses moyens »... [En effet, en 1589, c'est en engageant ses pierreries et son fameux diamant que Nicolas Harlay de Sancy (1546-1629) put lever en Suisse les troupes qui manquaient au Roi de France.]

567. **HENRI IV** (1553-1610). P.S. « Henry », au Camp devant Laon 20 juillet 1594 ; vélin oblong in-fol. 800/1 000 €

Intéressante pièce pour négocier la paix avec la Savoie, écrite deux jours avant la prise de Laon.

Henri IV est décidé à écouter les « propos mis en avant par certains bons personnages amateurs du Repos public tendans au restablissement d'une bonne paix entre nous & le duc de Savoye », Charles-Emmanuel Ier le Grand. Il est toujours disposé à embrasser tous les « moyens justes & raisonnables d'une bonne paix amitié & intelligence avec tous les princes et estats nos voysins ». Henri IV charge donc Nicolas BRULART, sieur de SILLERY, son ambassadeur en Suisse, pour mener à bien cette négociation.

568. **HÉRALDISME. PREUVES DE NOBLESSE.** P.S. par Louis-Pierre d'HOZIER de Sérigny (1685-1767), juge



567

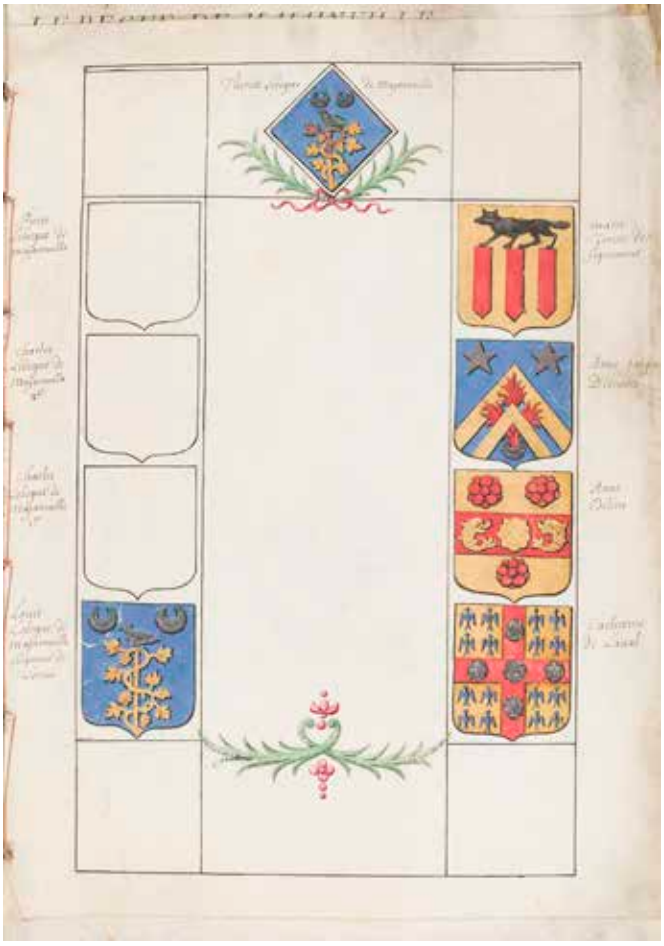



568

général d'Armes de France, Paris 1er mai 1731 ; 15 pages in-fol. sur vélin, sceau sous papier ; avec **7 écus aux armes peintes** en or et couleurs. 1 000 / 1 500 €

« Preuves de la Noblesse de Delle Thérèze LE BÈGUE DE MAJAINVILLE, fille de Pierre le Bègue de Majainville, Sgr. de Jouville & de Conteville, premier Ecuyer & Capitaine dans le Régiment des Gardes de Son Altesse Royale, Madame la Duchesse de Lorraine, & de Dame Marie-Thérèse de Fiquemont, sa veuve ». **Armes peintes** des principaux membres de la famille, touchant Paris et la Lorraine.

569. **John Edgar HOOVER** (1895-1972) directeur du F.B.I. L.S., *Washington* 10 novembre 1942, à John L. SHEVLIN ; sur 1 page petit in-4 à son en-tête *John Edgar Hoover, Director – Federal Bureau of Investigation, United States, Department of Justice*, petite vignette. 100 / 150 €

Au secrétaire de la « *Division of the State racing Commission* » à New York, le remerciant de l'envoi de deux badges pour la course de la Victory Week [organisée à New York à Belmont Park en soutien aux troupes et aux frais de guerre]…

570. **Jean JAURÈS** (1859-1914). L.A.S., 5 avril [1901], à Paul HERVIEU ; 1 page in-12, adresse. 200 / 300 €

Il ira avec sa femme entendre la nouvelle œuvre de Paul Hervieu (*La Course du flambeau*) : « C'est une grande joie pour tous vos amis de voir que vous continuez votre effort puissant et sobre qui fait tant d'honneur à notre pays ».

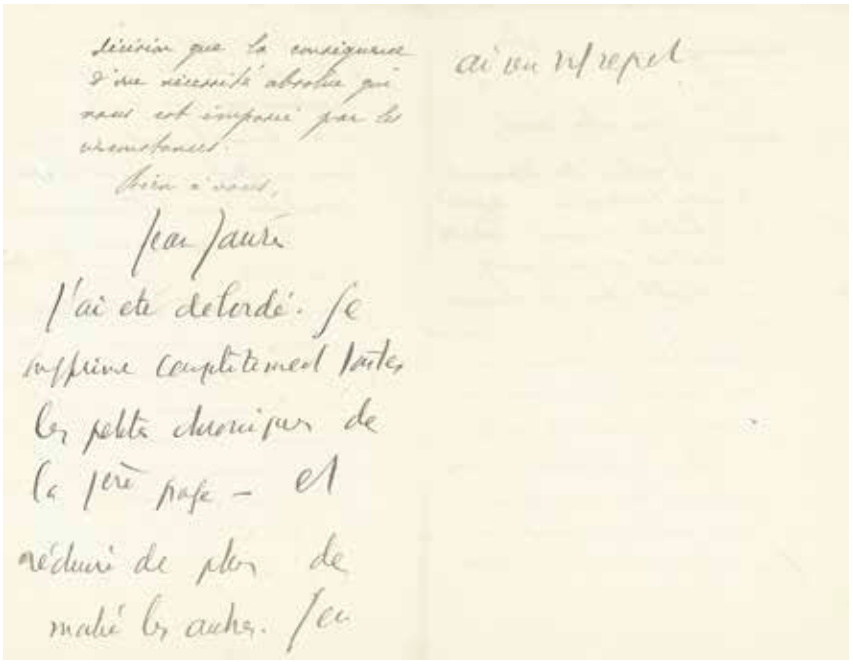

571

571. **Jean JAURÈS** (1859- 1914). L.S. avec post-scriptum autographe (7 lignes), Paris 31 octobre 1904, à Georges LECOMTE ; 3 pages in-8, à en-tête *L'Humanité, journal socialiste quotidien*. 400 / 500 €

Intéressante lettre sur les débuts de *L'Humanité*, après six mois et demi de parution... « le relevé des dépenses de notre rédaction, depuis le début du journal, accuse un excédent mensuel assez considérable sur la somme mise chaque mois à ma disposition [...] Des difficultés d'ordre matériel qui se reproduisent quotidiennement au moment de la composition du journal et dont le grand nombre de nos collaborateurs et l'exiguité de notre format sont la cause, nous mettent dans l'obligation de réduire nos collaborations ». Le journal va donc supprimer « les filets d'actualité que vous faisiez à *l'Humanité* sous le titre de : L'Heure qui passe »... Jaurès ajoute **de sa main** : « J'ai été débordé. Je supprime complètement toutes les petites chroniques de la 1ère page – et réduis de plus de moitié les autres. J'en ai un vif regret ».

572. **François-Marie Périchou de KERVERSAU** (1757-1825), général, il servit à Saint-Domingue. P.S. comme général de l'Armée de Saint-Domingue, Q.G. de Forfan 19 germinal X (9 avril 1802) ; 2 pages et demie in-fol. à en-tête *Armée de Saint-Domingue. Le Général Commandant la Partie Espagnole de Saint-Domingue*, **curieuse vignette** montrant une République mulâtresse assise sur le fût d'un canon. 300 / 400 €

Répression à Saint-Domingue. « Informé que sur la liziere de la partie cidevant espagnole de St Domingue, il s'est trouvé des hommes assez ennemis de la sureté publique et de leur propre sureté pour acheter les dépouilles de leurs concitoyens, de leurs frères, dans les mains mêmes des brigands encore tout souillés de leur sang, et pour leur donner ainsi les moyens de perpétuer leurs crimes et les calamités publiques, en leur fournissant des munitions et des vivres », il arrête que tout homme ayant entretenu des relations avec des brigands sera condamné à mort.

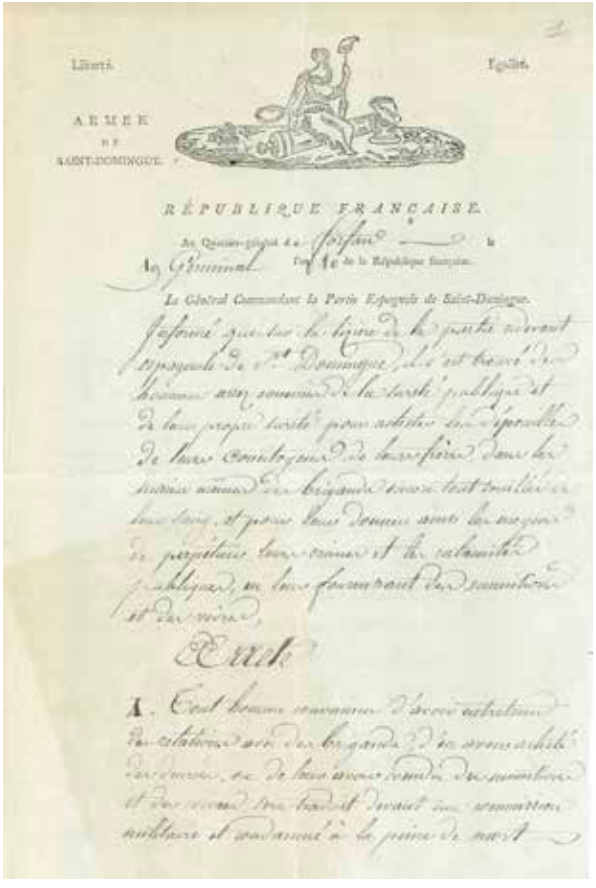

572

573. **Pierre-François LACENAIRE** (1803-1836) assassin et écrivain. POÈME autographe, [1835] ; 1 page et demie in-fol. 1 000/1 200 €

Rare et long poème de 47 vers, soigneusement calligraphié sur des lignes tracées au crayon, composé en prison peu avant d'être guillotiné le 9 janvier 1836. Lacenaire y évoque sa mort prochaine.

« En expirant le Cygne chante encor,
Ah ! Laissez-moi chanter mon chant de mort ! […]
Que voulez-vous de moi ? Vous parlez d'échaffaud !
Me voici… J'ai vécu… J'attendais le bourreau ! »

À la fin, attestation autographe signée par Léon CORNUDET (1808-1876), avec cachet encre de la Cour royale de Paris, 27 décembre 1835 : « Je soussigné, Secrétaire en chef du Parquet de la Cour royale, certifie que la pièce de vers cidessus est de l'écriture du condamné Lacenaire »…

574. **Jacques LAFFITTE** (1767-1844), banquier et politique. L.S., Paris 15 mai 1823, aux banquiers LeRoy Bayard & Co à New York ; 1 page in-4, adresse. 50/70 €

Il leur adresse pour l'exécution d'une opération à New York M. Vital Roux, Régent de la Banque et Directeur de la Compagnie Royale d'Assurances…

575. **Just-Pons-Florimond de Faÿ marquis de LA TOUR-MAUBOURG** (1781-1837) diplomate. L.A.S., Constantinople 13 décembre 1826, à Son Excellence le REIS EFFENDI ; demi-page in-fol. 100/120 €

Allant faire une promenade « sur le canal des Dardanelles & à la plaine de Troye », il demande les firmans nécessaires, et confie toutes les responsabilités à son conseiller d'ambassade M. Ruffin…



573

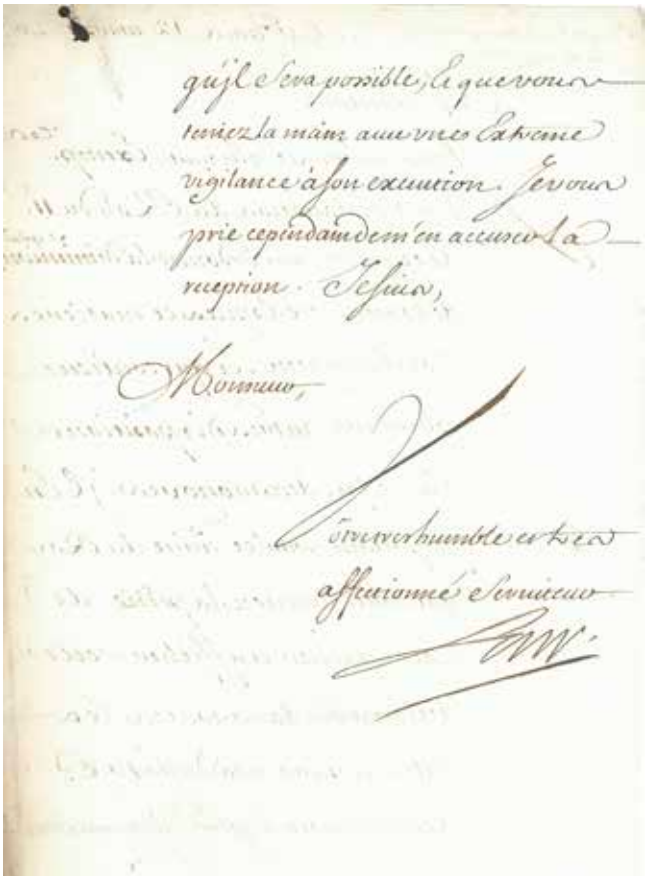

576

576. **John LAW** (1671-1729) financier et banquier, contrôleur général des Finances. L.S., Paris 12 mars 1720 ; 2 pages in-fol. 1 500/2 000 €

Il envoie une déclaration du Roi « qui ordonne la diminution du prix de toutes les Especes et matieres d'or et d'argent, et qui contient plusieurs autres dispositions sur le fait des monoyes. Il est important pour le Service du Roy que vous preniez la peine de faire publier et afficher cette declaration dans toutes les villes et paroisses de vôtre departement le plus diligemment qu'il sera possible »…

On joint l'imprimé *DECLARATION DU ROY, Pour Abolir l'usage des Especes d'Or […] Et pour indiquer les Diminutions sur lesdites Especes […] Pour Abolir pareillement […] l'Usage de toutes les Especes d'Argent […] Donné à Paris le 11 Mars 1720* (Paris, Imprimerie Royale, 1720 ; 11 p. in-4, plus titre, bandeau gravé à l'effigie du jeune Louis XV en tête).

577. **LOUIS XVI** (1754-1792). 3 P.S. « Louis » (secrétaire), Versailles 1781-1789 ; 1 page in-fol. chaque. 100 / 120 €

28 octobre 1781, contresignée par le maréchal de CASTRIES : ordre de conduire un ouvrier de l'Arsenal de Toulon à la Maison des Insensés d'Aix. *1er mai 1788*, contres. par LOMÉNIE DE BRIENNE, pour l'enregistrement d'édits. *1er janvier 1789*, contres. par LA LUZERNE, concernant les droits à percevoir des Fermiers généraux sur les marchandises venues des colonies d'Amérique.

578. [**LOUIS XVII** (1785-1795)]. Imprimé : *Notice intéressante…*, Tours 21 janvier 1818 (Tours, impr. de Letourmy) ; 2 p. in-4. 100 / 120 €

Notice publiée à Rouen « Sur l'origine d'un Imposteur connu sous le nom de *Mathurin Bruneau*, fils d'un sabotier, du canton de Cholet, qui a eu l'audace d'emprunter le nom auguste de CHARLES DE NAVARRE, et de se faire passer pour le Dauphin, fils de Louis XVI. – Son arrestation. – Sa traduction devant les Tribunaux ».

579. **LOUIS XVIII** (1755-1824) Roi de France. L.A.S. « Louis Stanislas Xavier », Hamm 19 novembre 1793, au comte de VAUDREUIL ; 1 page in-8, adresse avec cachet de cire noire aux armes. 800 / 1 000 €

Après l'exécution de MARIE-ANTOINETTE (16 octobre), et sur le désespoir de Mme de POLIGNAC (qui mourra le 9 décembre).

Louis XVIII dit « combien la playe de mon cœur est profonde et douloureuse. Je n'aurois jamais crû que je dûsse compter la vengeance parmi mes plaisirs, mais je ne sens que trop que c'en sera un. Vous connoissiez mon amitié pour Mde de Polignac, mais depuis nos malheurs, elle est devenue un objet sacré pour moi. Puissions nous, non pas pour la consoler cela est impossible, mais adoucir au moins sa peine »...

580. **Hubert LYAUTEY** (1854-1934) maréchal. L.S., 6 janvier 1920, [à Armand DAYOT] ; 1 page et demie in-8 à son en-tête *Le Général Lyautey Résident Général au Maroc*. 50 / 60 €

Il accepte avec enthousiasme de figurer sur la liste de patronage de *L'Art et les Artistes*, revue qu'il aime : « j'ai admiré la vaillance avec laquelle votre Revue a réussi pendant la guerre à produire de si intéressantes publications » ; il se souvient d'une soirée à Rennes avec son correspondant : « La face du monde a bien changé depuis ! »…

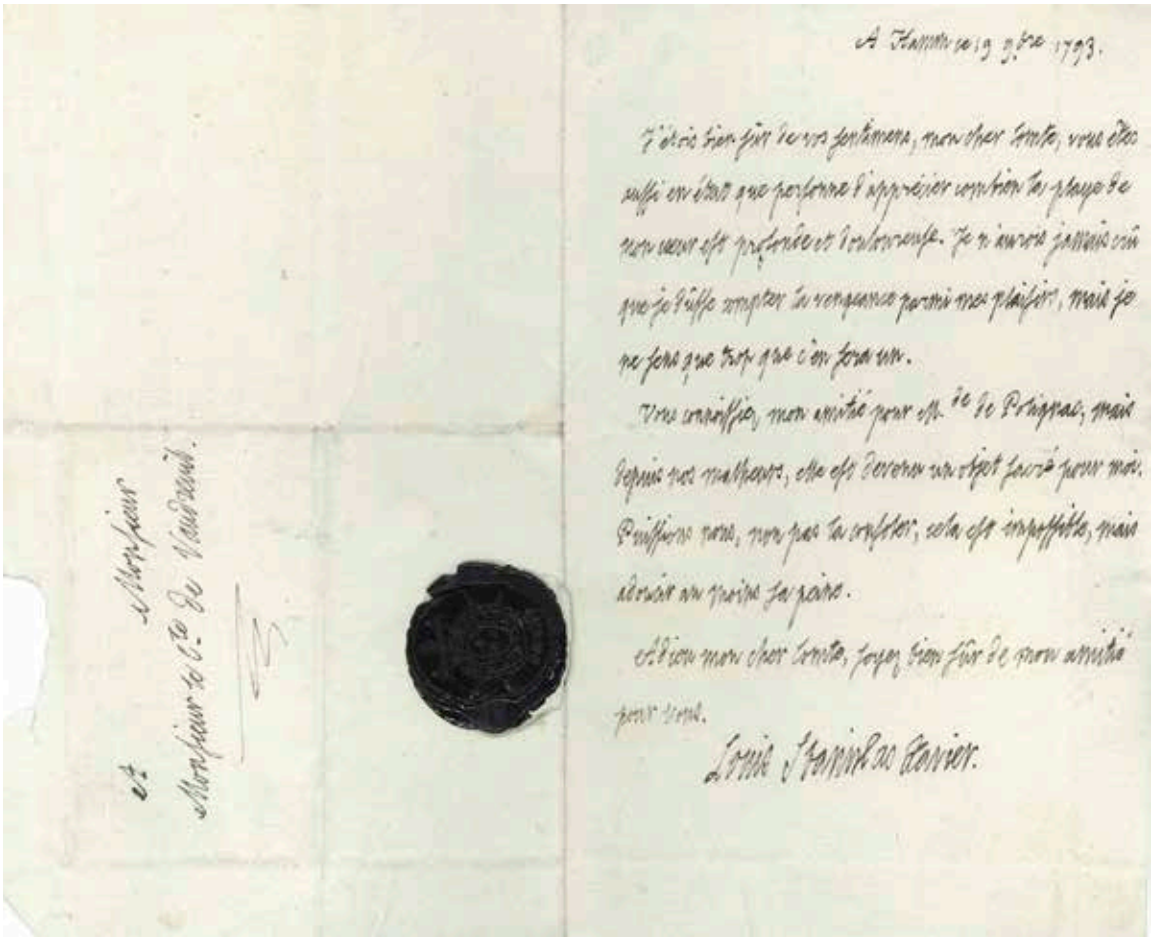

579

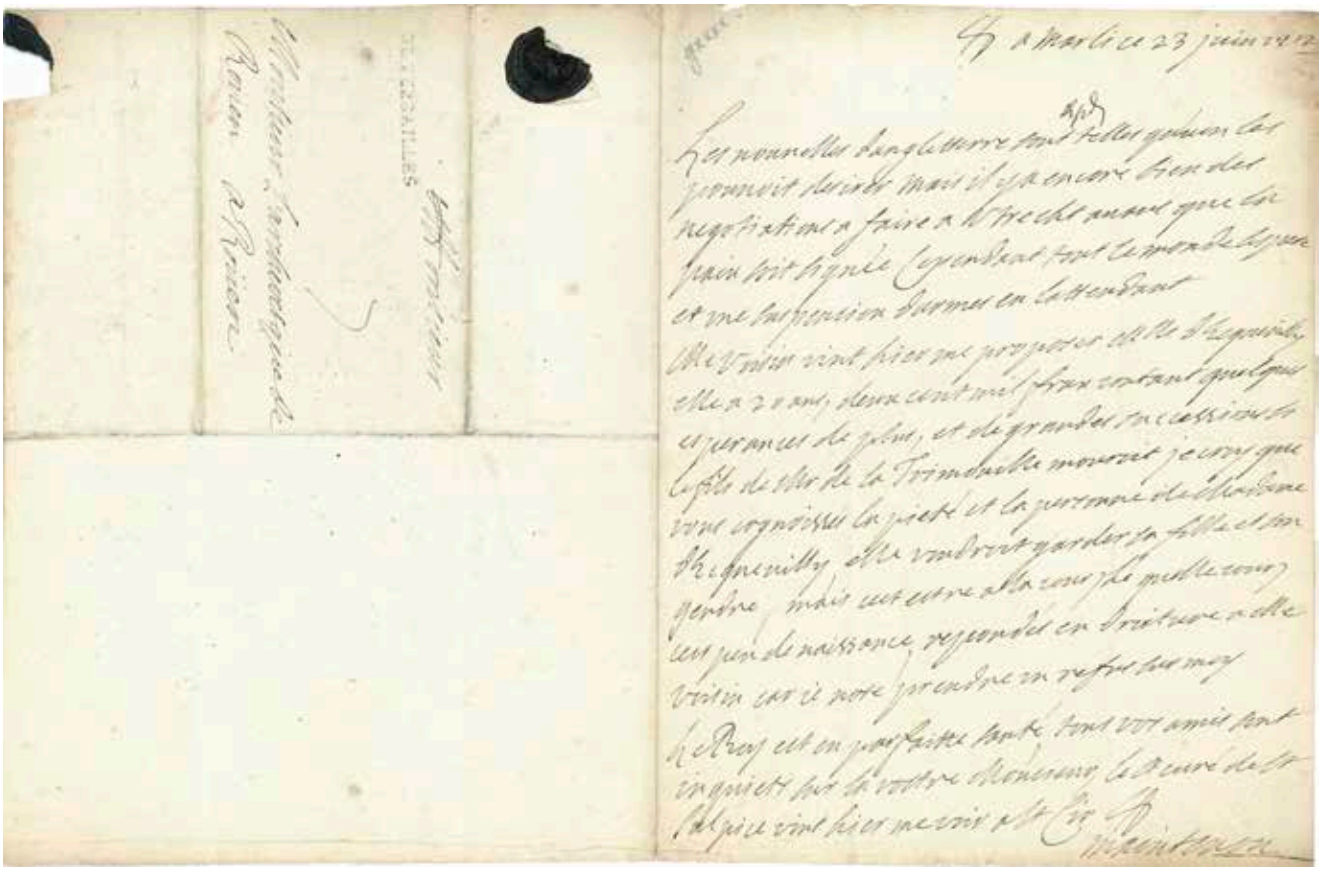

581

581. **Françoise d'Aubigné, marquise de MAINTENON** (1635-1719). L.A.S., Versailles mardi 23 juin 1712, à l'archevêque de Rouen [Claude-Maur d'AUBIGNÉ] ; 1 page in-4, adresse avec marque postale *De Versailles* et cachet de cire noire aux armes (portrait gravé joint). 1 200 / 1 500 €

Sur les négociations à Utrecht pour mettre fin à la guerre de Succession d'Espagne. [La paix sera signée à Utrecht le 11 avril 1713.]

« Les nouvelles dAngletterre sont telles quon les pouvoit désirer mais il y a encore bien des négotiations a faire a Utrecht avant que la paix soit signée. Cependant tout le monde lespere et une suspension darmes en lattendant ».

Mme Voisin lui recommande Mlle d'ECQUEVILLY : « elle a 20 ans, deux cent mil franc contant quelques esperances de plus, et de grandes successions si le fils de Mr de la Trimouille mouroit. Je croy que vous cognoissés la piété et la personne de Madame dEcquevilly, elle voudroit garder sa fille et son gendre (mais cest estre à la cour, hé quelle cour, cest peu de naissance) ». Elle prie de répondre à Mme Voisin car elle n'ose lui envoyer encore un refus… « Le Roy est en parfaitte santé, tous vos amis sont inquiets sur la vostre »…

582. **MARIAGE, 1599**. CONTRAT DE MARIAGE, Paris 18 avril 1599 ; expédition sur vélin, ornée d'une grande miniature peinte en tête ; cahier de 16 pages sur vélin, plus couverture ; et 15 pièces jointes. 800 / 1 000 €

Beau contrat de mariage entre Christophe de HARLAY, sieur de BEAUMONT, et Anne de RABOT d'ILLINS. Christophe de Harlay est le fils d'Achille de HARLAY (1536-1619), Président du Parlement de Paris, et de Catherine de THOU ; il épouse la fille d'Ennemond de RABOT, seigneur d'ILLINS, Premier Président du Parlement de Dauphiné, et d'Anne de BELLIÈVRE. La mariée reçoit de ses parents 6000 livres et 500 écus « pour robbes nuptialles » ; la « maison du Petit Pallais de Lyon size en Rue St Jehan en laquelle habite apresent Monsieur de Laguiche Gouverneur du Lyonnois Foretz et Baujoullois » ; une « grande maison de Grenoble située prez Saincte Clere [...] deubement meublee et speciallement une salle et deux chambres de tappisserie » ; le château et ses terres d'Abbeaux en Viennois ; 5 600 écus de pension ; des bagues, pierreries et joyaux pour une valeur de 2 000 écus... Le marié apporte la terre et châtellenie de Beaumont en Gâtinais et une maison à Paris, rue du Grand Chantier.

.../...



582

.../...

Grande miniature peinte avec les armes des Harlay et des Illins, et une grande initiale A formée de branches soutenues par un homme et sur lesquelles sont perchés deux aigles, ainsi qu'un rosier.

Ce contrat est complété par 15 pièces jointes : procurations, inventaires, ratifications, etc. Deux sont signées par Achille de HARLAY, deux autres par Ennemond de RABOT d'ILLINS, et une par Claude EXPILLY (1561-1636, littérateur et président au parlement de Grenoble). On relève un « inventaire des bagues et pierreries », un « inventaire de la vaysselle dargent » ; ainsi qu'une procuration signée par Christophe de HARLAY et une copie de son testament.

583. **MARIE DE CASTILLE** (1401-1458) Reine d'Aragon. L.S. « Yo la reyna » Valencia 12 décembre 1426, à son conseiller et trésorier Jean de MASGUILLEM ; demi-page oblong in-4, contreseing au verso avec trace de sceau de cire rouge (petit manque à un coin sans perte de texte, petit trou, et légères mouillures) ; en latin. 1 000 / 1 500 €

Rare document.

Marie, Reine d'Aragon, de Sicile, de Valence, de Majorque, de Sardaigne et de Corse, comtesse de Barcelone, duchesse d'Athènes et Néopatrie, et aussi comtesse de Roussillon et de Cerdagne, demande à son trésorier de payer au fidèle secrétaire du Roi, Laurent de Casanova [Cazeneuve ?], 157 florins d'or d'Aragon qu'il a utilisés pour payer le droit de sceau de bulles apostoliques concernant certaines grâces spéciales obtenues du Souverain Pontife…

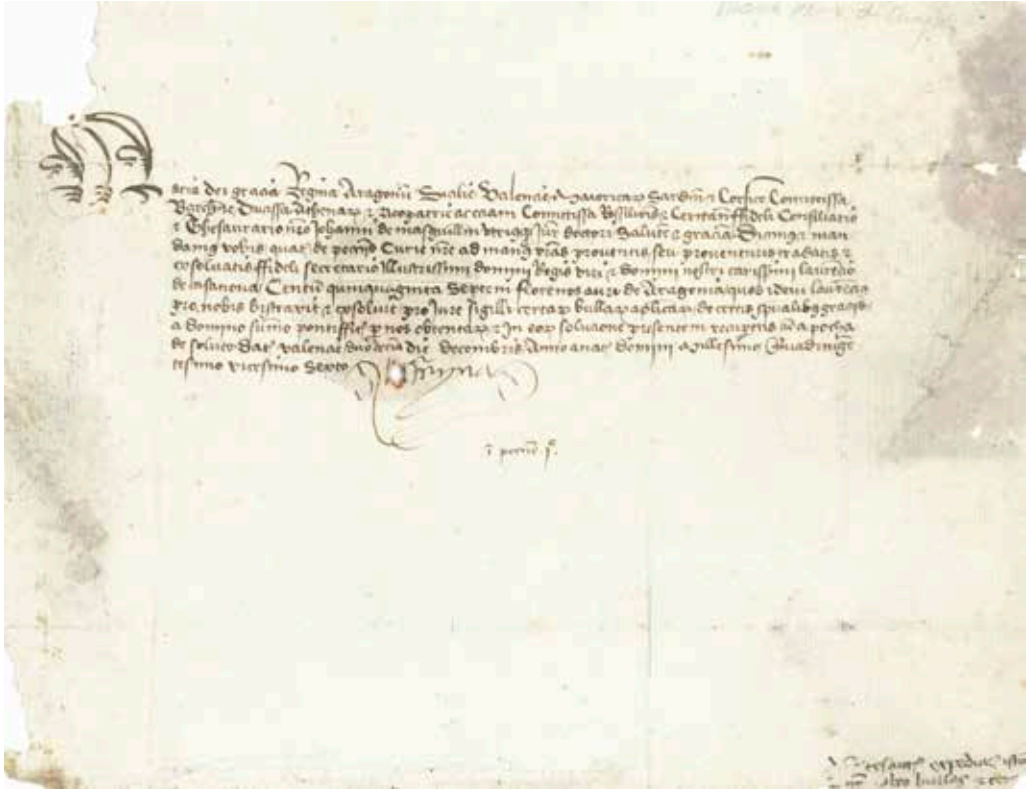

583

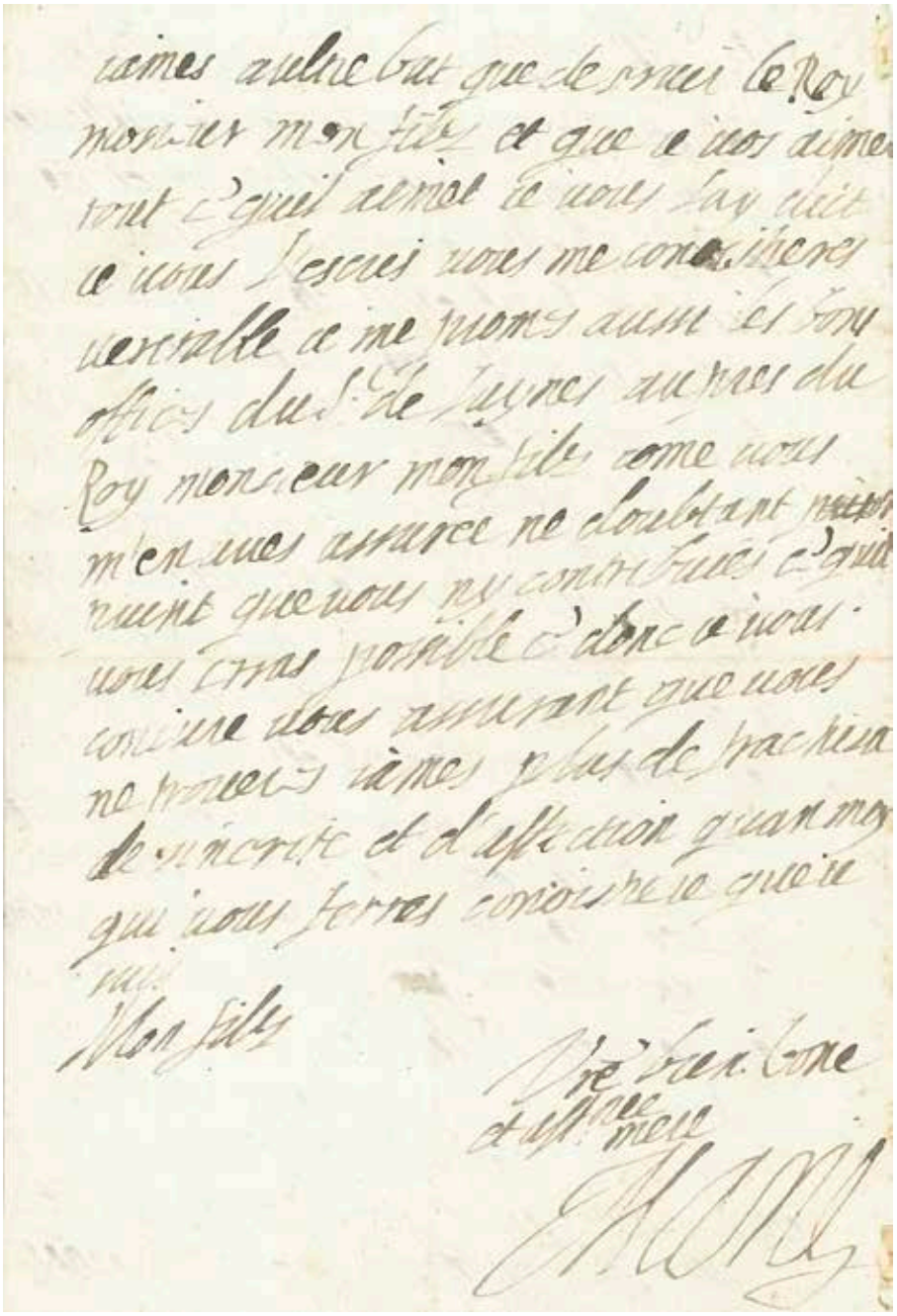

584. **MARIE DE MÉDICIS** (1573-1642) Reine de France, femme d'Henri IV, mère de Louis XIII. L.A.S., [août-septembre 1620 ?], à son fils GASTON D'ORLÉANS ; 2 pages in-4. 1 500 / 1 800 €

Elle a reçu ses lettres « par lesquelles vous me tesmoignes vostre affection et me convies daller a Angers prontement ». Elle a été retenue car « ceux qui mont servie nont puint encore este restablis dans leur charge [...] je ne puis encore partir dicy massurant que vous juge bien que mon honor et ma consiance moblige a procurer quon pourvoye a ce qui concerne ceux qui mont assistee premier que de penser a moy. On ma raporte quon tache de doner des mesfiance de moy particulierement au Sr de LUYNES [...] vous saves que se sont artifice [...] vous conteres que je nauray james aultre but que de servir le Roy monsieur mon filz et que je vos aimer tout ce quil aimet je vous lay dict je vous lescris vous me conoistreres veritable je me promes aussi les bons offices du Sr de Luynes aupres du Roy monsieur mon filz comme vous men aves assuree ne doubtant puint que vous ny contribuiés ce quil vous seras possible »...

[Cette lettre doit suivre de peu l'affaire des Ponts-de-Cé (août 1620) où les partisans de Marie de Médicis durent se soumettre devant les troupes de Louis XIII, conseillé par son favori Charles d'Albert, duc de Luynes.]

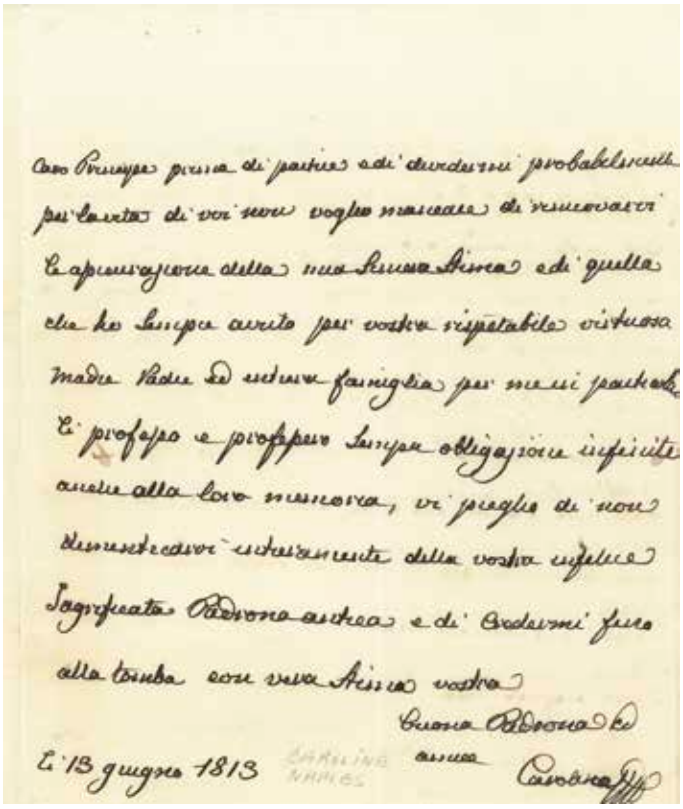

586

585. **MARIE DE MEDICIS** (1573-1642). L.S. avec compliment autographe, 11 juin 1629, à M. de SAINT-LUC ; 3/4 page in-4, adresse au dos. 500/600€

Le Sieur Douchan qui viendra le trouver de sa part « vous informera de lestat de mes affaires et escoutera ce que vous desirez de me faire entendre ». Elle se contente ici de lui confirmer « les asseurances de mon affection, & le desir que jay de veoir prosperer tout ce qui regarde votre fortune »… Elle ajoute de sa main : « Vostre bien bone amie Marie ».

586. **MARIE-CAROLINE** (1752-1814) Reine de Naples et des Deux-Siciles, sœur de Marie-Antoinette et mère de Marie-Amélie. L.A.S. « Carolina », 13 juin 1813, à un « cher Prince » ; 1 page in-4 ; en italien. 500/700€

Lettre écrite à un moment critique de la vie de Marie-Caroline, que l'Angleterre, en menaçant de bombarder Palerme, oblige à l'exil. … « avant de partir [...] probablement pour la vie », elle renouvelle au prince l'assurance de son estime sincère, ainsi que pour sa mère « respectable et vertueuse », et toute sa famille ; elle le prie de ne pas oublier « votre infortunée Souveraine sacrifiée »…

587. **Cosme Ier de MEDICIS** (1519-1574) duc de Florence et Grand-Duc de Toscane. L.S. « Il Duca di Fiorenza », Poggio 20 juillet 1561, à Giovanni CACCINI « Proveditore de Fossi » à Pise ; demi-page in-fol, adresse avec sceau aux armes sous papier (légères rousseurs) ; en italien. 400/500€

Il approuve l'ordre donné par Caccini pour l'état le plus précis possible de la population (« per la descrittione universale de populi, per haverla piu vera, che si possa, che tutto sta bene »). Puis il évoque le paiement qui doit être fait par lui et son épouse la Duchesse pour les frais de l'estimateur (« che habbiamo a pagare noi et la Duchessa nostra Consorte per conto dell'estimo si chiarisca tutto di quel' che sono »), engageant d'abord Caccini à tout mettre au net…

588. **Cosme II de MEDICIS** (1590-1621) Grand-Duc de Toscane. L.S., Pise 13 janvier 1611, au cardinal MONTELPARO à Rome ; 1 page in-fol., adresse avec sceau sous papier aux armes ; en italien. 100/150€

Il remercie le cardinal du témoignage de son affection.

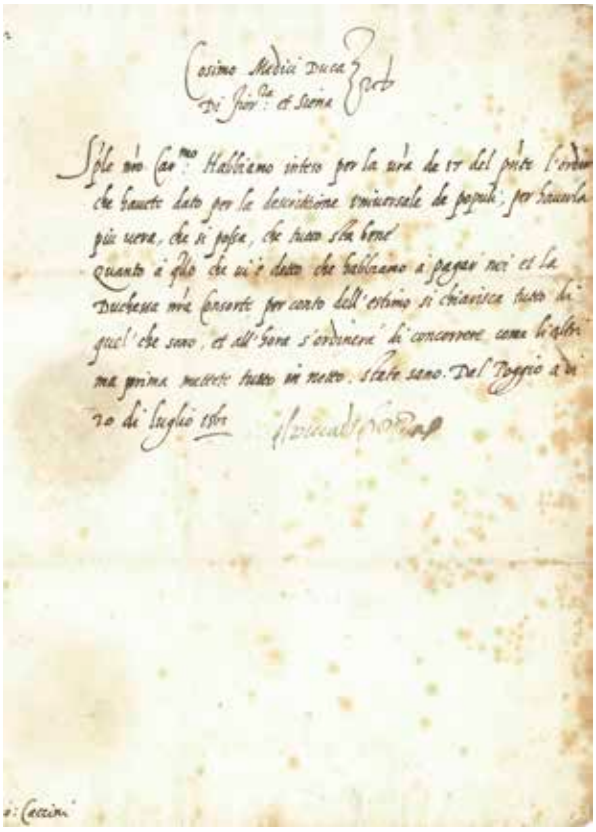

587

589. **MEXIQUE. MAXIMILIEN** (1832-1867) Empereur du Mexique. L.S. avec compliment autographe, Cuernavaca 18 mai 1866, au comte RESSEGUIER ; 4 pages in-4, vignette gravée à ses armes (traces d'onglets) ; en allemand. 1000/1200€

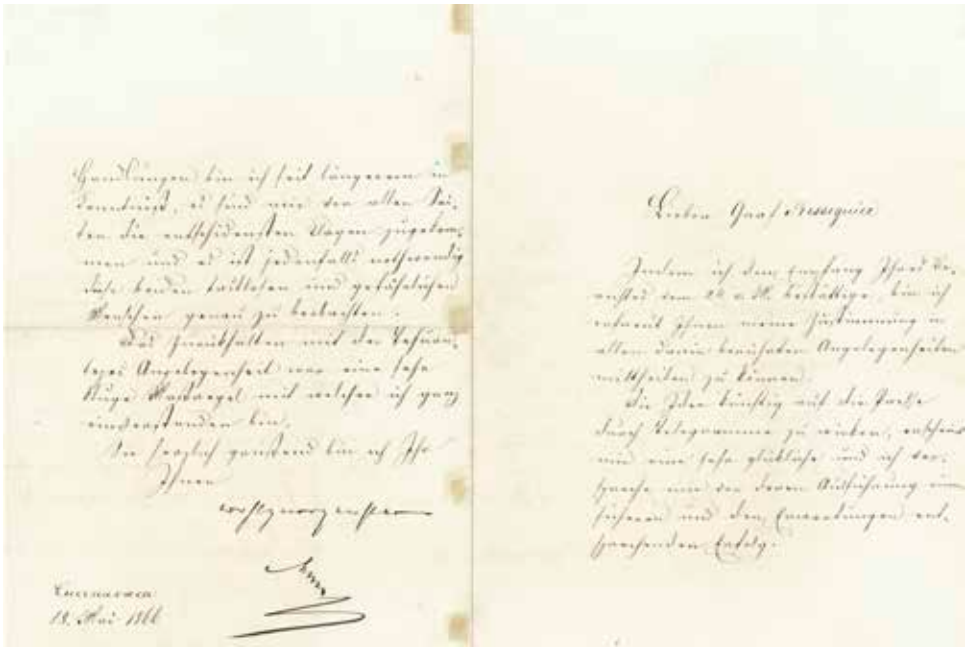

589

L'idée d'agir à l'avenir sur la presse par télégrammes lui semble très heureuse et il se promet un résultat de ce nouveau mode d'action. Il est aussi d'avis qu'il serait bon d'avoir un agent permanent à Washington. Par ces moyens et par une action énergique en commun on doit réussir à rendre inoffensive l'action de Romeros... Le choix de Graham est excellent et a toute sa confiance : il écrit des rapports intelligents, lucides et sans aucune passion, et il a le talent de ne se mêler à aucune affaire étrangère... Quant aux actions de M. et de sa créature B., il est au courant depuis longtemps. De tous les côtés lui sont venues des plaintes et il faut en tout cas surveiller ces deux individus qui n'ont pas de tact et sont dangereux. Il approuve la mesure très intelligente prise dans l'affaire de Tehuantepec...

590. **MEXIQUE**. **CHARLOTTE** (1840-1927) Impératrice du Mexique. L.A.S. « C », Mexico 25 août 1865 ; 3 pages in-8. 1000/1500€

Intéressante lettre à un ministre, alors qu'elle dirige le gouvernement en l'absence de son mari.

Elle aimerait savoir si elle peut ouvrir les lettres adressées à l'Empereur avec la mention *reservado* ou *personal*. Puis elle parle de BAZAINE : « Le maréchal demande à verser la moitié des amendes mexicaines prélevées par son armée dans les caisses du pays, disant que le Mexique supportant les charges doit avoir les avantages des prises de guerre. Mais comme je ne vois pas de prises de guerre ou rien qui en implique le droit, indiqué dans le traité de Miramar, je pense faire rentrer cette demande dans la catégorie des affaires réservées à l'Empereur. J'agirai de même pour une demande d'ordres plus précis à adresser au Gal Thun pour le faire rentrer à Puebla et le faire aller du côté d'Oajaca, ce qui modifie *la position stratégique* ». Elle demande de prévenir un employé d'être tous les jours à sa disposition pour prendre ses instructions...

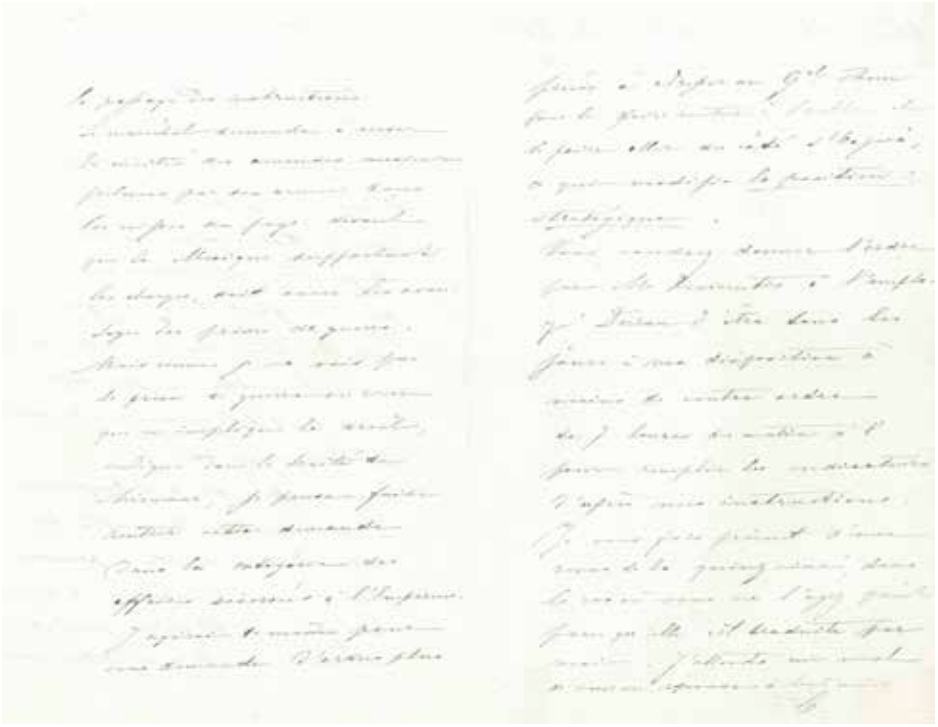

590

591. **Louise MICHEL** (1830-1905) révolutionnaire, elle participa à la Commune de Paris. L.A.S., Paris 28 avril 1886, à Alexandre BOUTIQUE dit DALMONT ; 2 pages in-8 (lég. mouill.). 300/400 €

« Citoyen Dalmont [...] j'ai rendu votre manuscrit à notre pauvre ami Cayeul en lui disant que pour rien au monde je ne pouvais accepter aucune collaboration. [...] je ne garde *absolument rien* ne pouvant ni collaborer ni placer [...] c'est trop peu en sureté chez moi par le temps qui court »...

592. **Louise MICHEL** (1830-1905). POÈME autographe signé, ***Chanson de cirque*** ; 1 page et demie in-fol. 800/1 000 €

Texte d'une chanson satirique et révolutionnaire sur l'air de *Cadet-Roussel* en 6 couplets (sizains).

« Les hauts barons de la finance (bis)
Les duchesses de similer (bis)
Les viveuses toutes hagardes
Les crevés aux faces blafardes
Vont s'égayer ! ah oui vraiment
Jacques bonhomme est bon enfant.

C'est du sang vermeil qu'ils vont voir
Jadis comme un rouge abattoir
Paris pour eux ne fut qu'un drame
Et ce souvenir les affame ! »...

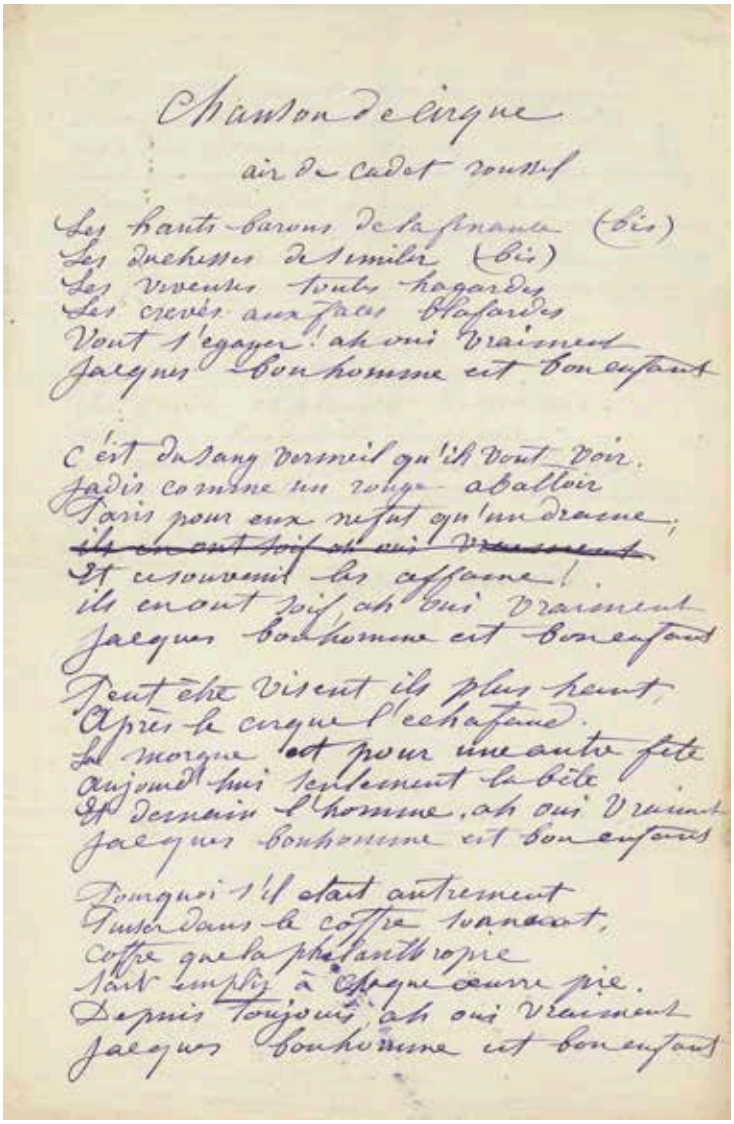

Chanson de cirque
air de cadet roussel

Les hauts barons de la finance (bis)
Les duchesses de similer (bis)
Les viveuses toutes hagardes
Les crevés aux faces blafardes
Vont s'égayer ! ah oui vraiment
Jacques bonhomme est bon enfant

C'est du sang vermeil qu'ils vont voir.
Jadis comme un rouge abattoir
Paris pour eux ne fut qu'un drame,
~~ils en ont soif ah oui vraiment~~
Et ce souvenir les affame !
ils en ont soif ah oui vraiment
Jacques bonhomme est bon enfant

Peut être visent ils plus haut,
Après le cirque l'echafaud.
La morgue est pour une autre fête
Aujourd'hui seulement la bête
Et demain l'homme, ah oui vraiment
Jacques bonhomme est bon enfant

Pourquoi s'il était autrement
Puiser dans le coffre sonnant,
Coffre que la philanthropie
Sait emplir à chaque œuvre pie.
Depuis toujours ah oui vraiment
Jacques bonhomme est bon enfant

592

593. **Maria Kirkpalrick, comtesse de MONTIJO** (1794-1879) mère de l'Impératrice Eugénie, grande amie de Mérimée. L.S., Madrid 25 décembre 1867, à la Princesse Charles de PRUSSE ; 4 pages in-8 à son chiffre. 100/120 €

Elle lui envoie ses vœux, ainsi qu'à son « Auguste Famille. Je ne manquerai pas de faire savoir à l'Impératrice toute l'affection que vous lui témoignez »...

594. **Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de MONTPENSIER** (1627-1693) la Grande Mademoiselle ; fille de Gaston d'Orléans, héroïne de la Fronde, où elle commanda les canons de la Bastille contre les troupes royales ; elle épousa secrètement Lauzun. L.A.S., Eu 12 novembre 1665, à COLBERT ; 6 pages in-4, adresse avec cachets de cire noire aux armes (brisés). 1 200 / 1 500 €

Très belle et longue lettre où la Grande Mademoiselle se plaint que Louis XIV se moque d'elle, qu'on l'insulte, et qu'on ne tienne pas les promesses de réparer son palais du Luxembourg.

On n'a pas travaillé aux réparations, on ne lui a pas donné d'argent : « les vans sont venus qui ont bocoup endomage sette modite maison qui ne me cosera jamais que de lenuy ». Elle avait pourtant signé le contrat stipulant « que lon repareroit la maison et que je seres maitresse elle se detruict tous les jours et ma belle mere [Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston d'Orléans] y ordone de tout sans man parler. Je vous ecris et au roy pour man plaindre [...] japrans de tous cotes que le roy tourne en ridiculle mes plintes et temoigne de la joie de coy jay ocasion den faire. [...] le roy me fait une grande justisse si il me fait doper sins sans milles frans pour moter dune maison qui va estre en etat de ne pouvoir plus estre abitee se detruisant tous les jours au moins je seres en repos ». Elle ne supporterait plus ainsi les plaintes de sa belle-mère, vraie persécution qu'elle paie bien cher. Le roi lui promet toujours justice, mais sa belle-mère continue à faire ce qu'elle veut. « Si on ne veut pas me doner les sins sans milles frans ou me faire jouir comme je dois faire de sette maison que lon me permete de la louer omoins que mon argan ne soit pas perdu. Je say bien que que la proposition est asses extraordinere a une persone de ma calite mes en letat ou sont mes afaires je ne puis avoir sin san milles frans inutiles ». Elle supplie qu'on cesse de la persécuter : « Je croy partir de Paris bien avec le roy jen suis tres satisfaicte et des que je suis dehors on minsulte et on dit que cet par ses ordres. Je vous avoue que je suis trop sansible et que si je resistes plus a de tels deplesirs je seres plus sage ». Elle implore qu'on ait pitié delle...

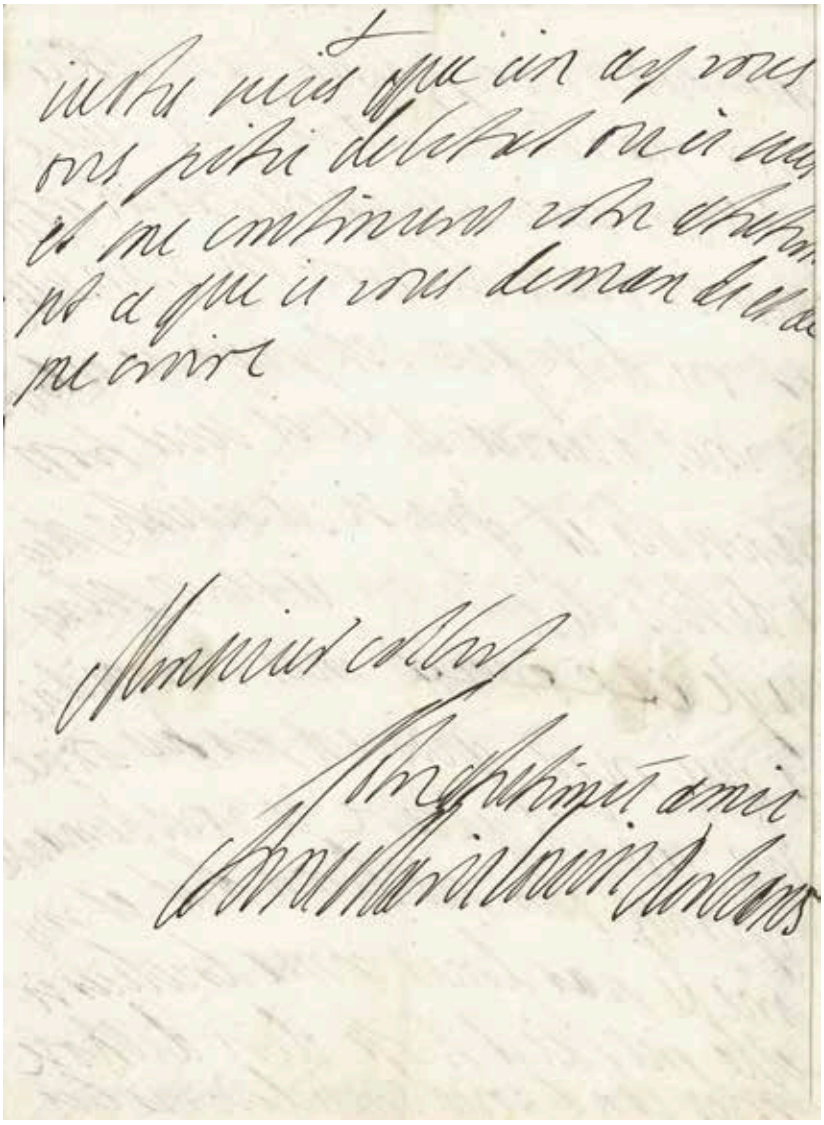

594



596

595. **Benito MUSSOLINI** (1883-1945) **et VICTOR-EMMANUEL III** (1869-1947). P.S. par les deux, San Rossore 1er novembre 1938 ; 1 page in-fol. en partie impr. à en-tête de *Vittorio Emanuele III*… 300/400€

Décret accordant la retraite au général de brigade Coggiola.

596. **NAPOLÉON Ier** (1769-1821). L.S. «Bonaparte», Le Caire 11 fructidor VI (28 août 1798), au Citoyen POUSSIELGUE «administrateur des finances, Maison du Cheick El Bekri au Caire» ; la lettre est écrite par BOURRIENNE ; ¾ page in-fol., en-tête *Bonaparte, Général en Chef*, petite vignette républicaine, adresse avec contreseing «Le Gal en chef». 800/1000€

Il demande des explications sur des comptes : «Je vois sur l'état du payeur une somme de 4693ll18 versée dans sa caisse pour saisie faite sur trois particuliers. Je désirerais savoir ce que c'est que cette saisie»… Sous la signature de Bonaparte, détail des sommes.



597

597. **NAPOLÉON Ier** (1769-1821). P.S. «Bonaparte», [Le Caire] 15 pluviose [VII : 3 février 1799] ; 1 page in-8 en arabe et en français, cachet encre arabe. 700/800€

Sous 3 lignes en écriture arabe, on a traduit : «Note de ce qui est du au Molla du Caire, d'après ses anciens reglements par les fermiers de la Douane de Boulac, de Damiette et d'Alexandrie, pour la présente année 1213 de l'hégire. Paras 19500». Au bas de la page, récapitulatif des 2 notes : 19500 et 31550, soit 51050 paras. On a écrit à côté : «Le Molla suplie le général en chef de vouloir bien lui faire solder ces deux notes, qui le mettront dans le cas de faire les préparatifs de son voyage».

En marge, note de la main de BOURRIENNE : «Le Cen Poussielgue fera solder ces deux notes. 15 pluviose, Le Gal en chef» ; signée «Bonaparte».

598. **NAPOLÉON Ier** (1769-1821). L.S. « Napol », Fontainebleau 2 novembre 1807, au Prince EUGÈNE, Vice-Roi d'Italie ; la lettre est écrite par MÉNEVAL ; 2 pages in-4. 1 000 / 1 200 €

« Mon fils, l'état que je vous ai envoyé des conscrits que vous devez recevoir en Italie, est le résultat de ce qui vous revient sur les conscriptions de 1806, 1807 et 1808. – J'ai donné ordre que le détachement du 81e qui est à Corfou rejoignît son dépôt. Mon intention est que les huit détachemens que vous allez envoyer pour compléter les huit régimens qui sont en Dalmatie se réunissent dans une ville de l'État vénitien […] Chaque troisième bataillon fournira autant de deux compagnies que vous aurez plus de 200 hommes à envoyer. Vous chargerez un général de brigade du commandement de cette brigade et lorsque vous serez assuré que son abillement, son armement, sa chaussure sont en bon état, vous la ferez partir. La division Clauzel & cette brigade feront au général MARMONT un renfort de 8000 hommes »... Etc.

Puis il ajoute : « Je dois vous dire en confidence et pour vous seul, que par un traité que j'ai fait avec l'Espagne, le Royaume d'Étrurie m'est cédé en toute propriété et souveraineté, il est probable qu'avant peu, j'en prendrai possession. Il est donc convenable de faire vendre toutes les marchandises anglaises, et de maintenir la division MIOLLIS assez forte pour qu'elle puisse prendre possession du pays, et y faire exécuter les lois qu'il me paraitra convenable d'y faire promulguer ».

Et il demande de réunir à Novare « une division italienne de 5 à 6 000 hommes, que j'ai l'intention de faire venir en France, du moment qu'elle sera organisée et complette, et que la division Italienne qui est à Stralsund sera en marche pour venir à Milan »…

Correspondance générale, t. VII, n° 16686.

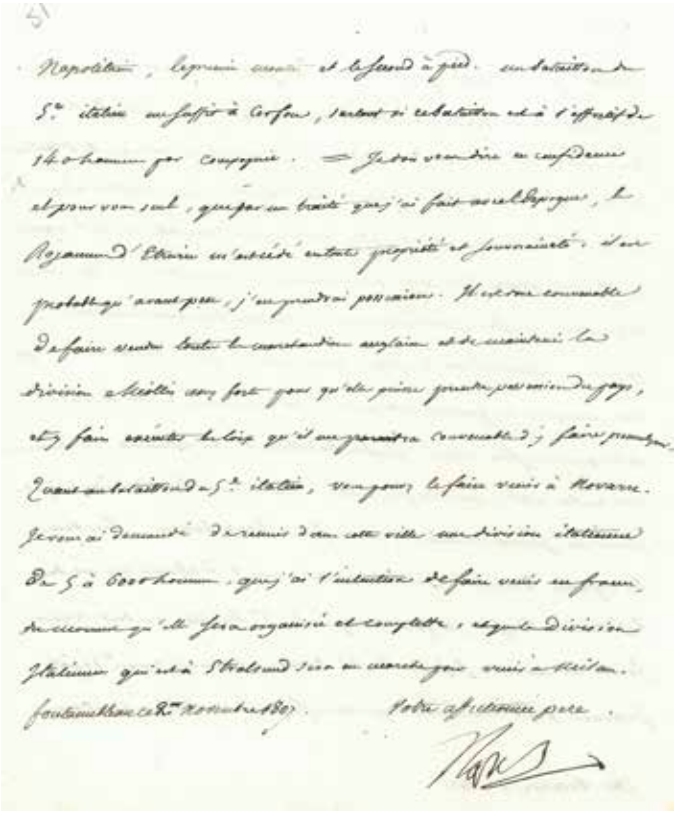

598

599. [**NAPOLÉON III**]. *La Ménagerie Impériale, composée des ruminants, amphibies, carnivores et autres budgétivores qui ont dévoré la France pendant 20 ans* (Paris, chez Rossignol, au bureau de l'Éclipse [1870] ; petit in-4, en feuilles (quelques bords légèrement effrangés). 100 / 120 €

Suite de 31 caricatures en couleurs par Paul HADOL, plus la page de titre illustrée. Manque la planche n°4 (le Prince Napoléon). On joint 3 coupures de presse illustrées.

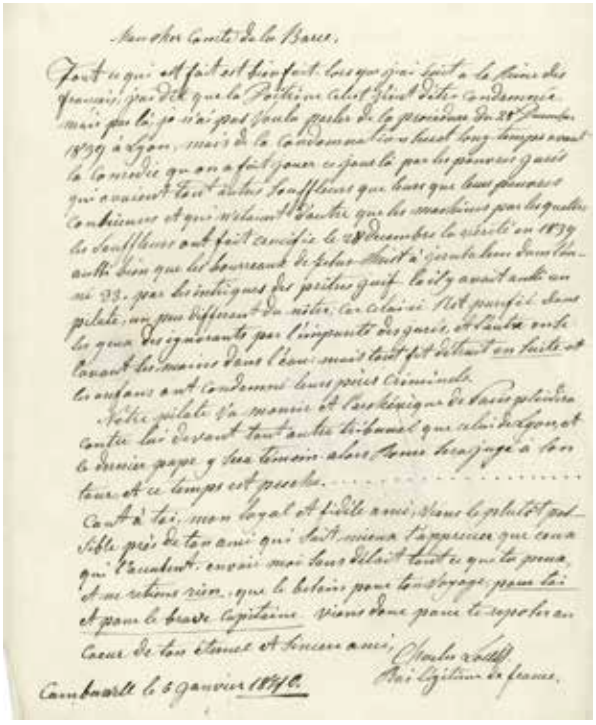

600

600. **Charles-Guillaume NAUNDORFF** (1783 ?-1845) prétendu Louis XVII. L.A.S. « Charles Louis Roi légitime de France », Camberwell 6 janvier 1840, au comte de LA BARRE à Paris ; 1 page in-4, adresse avec petit cachet de cire rouge. 500 / 600 €

Son livre *La Doctrine céleste* vient d'être condamné par les juges de Lyon, le 28 décembre 1839. Mais en réalité, comme il l'a écrit à la Reine des Français, il avait été condamné en secret, longtemps avant « la comédie qu'on a fait jouer ce jour-là par les pauvres jurés qui avaient tout autres souffleurs que leurs pauvres consciences et qui n'étaient d'autre que les machines par lesquelles les souffleurs on fait crucifier le 28 décembre la vérité en 1839, aussi bien que les bourreaux de Jésus-Christ à Jérusalem dans l'année 33 par les intrigues des prêtres juifs »… Il presse son « loyal et fidèle ami » de venir vite le rejoindre…

601. **Émile PEREIRE** (1814-1875) financier. L.A.S., *Paris 185.* ; 1 page in-8 à en-tête *Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest.* 50/60€

Il conseille à son correspondant de s'occuper lui-même de « l'affaire du bitume de Seyssel ; vous perdez des transports et vos agens usent de mauvais procédés à l'égard de cette exploitation qui peut prendre une grande importance et augmenter notablement votre trafic ».

602. **PROTESTANTISME**. P.A.S. par Pierre ROME de la Compagnie de Jésus, Uzès 6 juin 1679 ; demi-page in-4. 120/150€

Abjuration. Jean DUMAS, « âgé de près de 70 ans [...] natif du lieu d'Aygremond au diocese d'Uzès a faict abjuration de l'heresie de Calvin »...

603. **Pierre-Joseph PROUDHON** (1809-1865). L.A.S., 1er juillet 1850, à une dame ; 6 pages in-8 remplies d'une petite écriture serrée. 1200/1500€

Longue lettre de conseils à une jeune femme, ancienne écuyère de l'Hippodrome, qui s'ennuie et veut changer de vie.

Proudhon la rassure et fait un long développement, mettant en parallèle la santé et la vertu : « Elle est un peu partout, elle n'est entière presque nulle part [...] il y a en vous de la vertu, vous dis-je ». Puis il démontre que les bêtes ne connaissent pas l'ennui, car elles n'ont pas d'âme ; les gens qu'on appelle sérieux ne le connaissent pas non plus, tant qu'ils restent occupés. Le choix qu'a fait sa correspondante de se jeter « à corps perdu dans les hasards d'une existence au jour le jour », est une « sottise » qui il l'a amenée à rejeter la servitude du travail : « Votre malheur a été de séparer par la pensée ces deux choses : *Travail* et *LIBERTÉ*, *Travail* et *ART*, *Travail* et *AMOUR*. [...] Et vous êtes devenue une femme libre, artiste, amoureuse, un être fantaisiste et passionné, poussant la fantaisie et la passion jusqu'à l'épuisement ». Mais cela ne lui a laissé « que souillure, vide, dégradation ». Pour remédier à cet état, il lui conseille (elle a 28 ans !) de renoncer à l'amour, d'apprendre à *se posséder*, « être affranchie, anoblie dans son corps et dans son âme ». À la CHASTETÉ (pendant deux ans au moins), il faut ajouter la sobriété et une vie saine et laborieuse : « Rien ne vous manque et vous pouvez vous distinguer encore dans la vie sérieuse, autant et plus que vous n'avez fait jamais sur les planches ». Qu'elle supprime la lecture des romans et des vers et se tourne vers « l'histoire, les voyages, la géographie, les sciences ; allez jusqu'à la philosophie si vous voulez. En un mot, tout en restant ce que la nature vous a faite, artiste, travaillez, occupez-vous, entreprenez ». Il essaie de l'intéresser aux travaux ménagers : « Il faut bien du talent, sachez-le, à une femme pour faire de son appartement un tableau et un paysage. Et c'est pourtant là qu'elles doivent tendre : des marmites, des pots, des meubles sont-ils donc plus dégoûtants à toucher que des couleurs et des brosses ? [...] puisque vous m'avez pris pour votre médecin, commencez le traitement, suivez-le avec résolution [...] et quand votre guérison sera avancée, je vous dirai ce qu'il faut faire. Je vous montrerai le but supérieur de la vie, but auquel votre bonheur sera d'avoir concouru de toutes vos forces »…

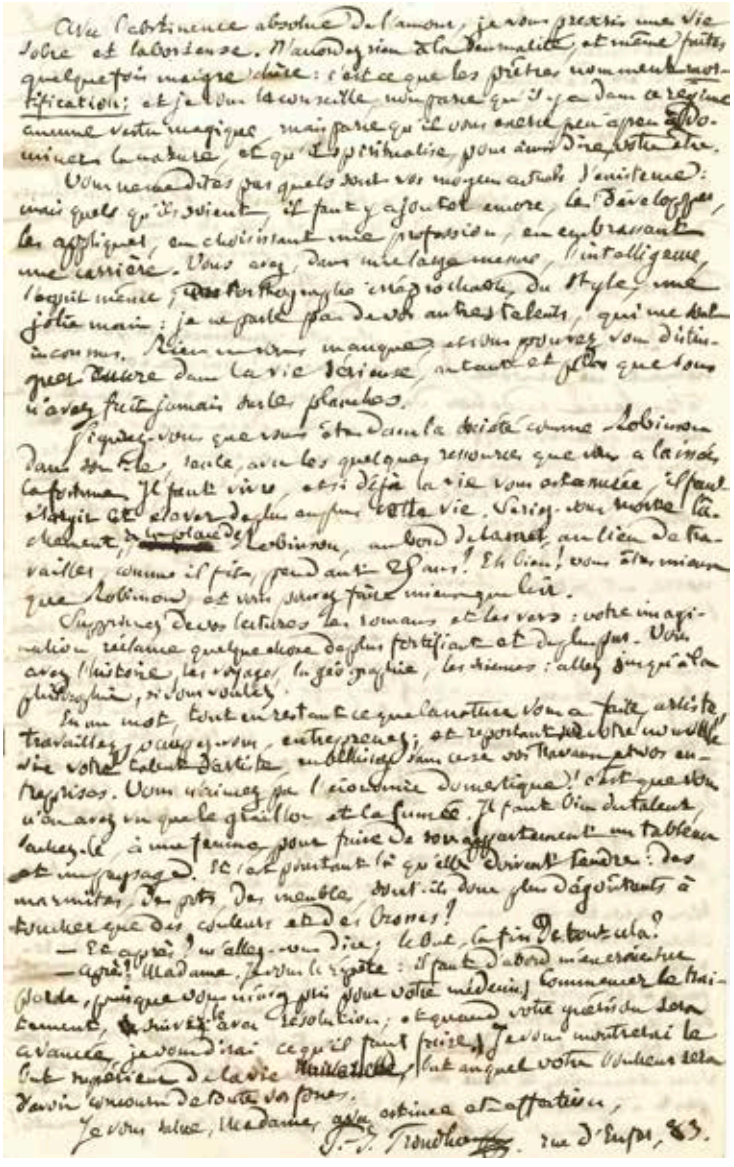

603

604. **RELIGION**. 3 P.S., 1634-1705. 300/400€

Professions religieuses. Sœur Charlotte David, dans l'ordre de Saint Augustin (Autun 1634). Marie-Françoise de Langeac de La Rochefoucault, au monastère Sainte-Ursule de Montbrison (1693). Jeanne Danlay, sœur Jeanne de Sainte Clotilde, au monastère de la Trinité d'Autun (1705).

On joint un billet d'aumône pour les pauvres (Paris, 1791), et un *Prospectus d'éducation pour les jeunes personnes*… (Sens 1804).

605. **RÉVOLUTION**. Affiche révolutionnaire, *CLUB DES CORDELIERS AUX CITOYENS*, [21 juin 1791] ; Imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre François ; 44 x 35 cm (un bord lég. rogné sans perte de texte). 120/50€

Proclamation de Collin, Président, et de Champion, Secrétaire. Vive protestation contre l'ordre de désarmer, alors que « la patrie et la chose publique sont dans le danger le plus menaçant ». Il faut empêcher le désarmement : « lorsque le despotisme voulut régner, sous le nom de Louis-Quatorze, Paris et les autres cités de la France furent désarmés ». La pièce porte en tête les signatures autographes de GAUDREAU, MUTEL et MOMORO.



CLUB

DES CORDELIERS

AUX CITOYENS.

LA société des Amis des droits de l'homme et du citoyen, déclare que c'est avec la plus vive indignation qu'elle apprend que l'on désarme des citoyens dans l'instant où la patrie et la chose publique sont dans le danger le plus menaçant ; que l'ordre de désarmer, quelqu'il soit, est d'autant plus arbitraire qu'il enlève à chaque citoyen la faculté de se défendre individuellement ; qu'il viole évidemment le droit sacré de sa propre conservation, en même tems que celui de la chose publique.

Elle donne en conséquence avis à tous les citoyens d'empêcher non seulement le désarmement, mais encore de prêter les secours qui seront en leur pouvoir, à ceux que l'on attaqueroit pour les désarmer : elle rappelle à tous les françois que lorsque le despotisme voulut régner, sous le nom de Louis-Quatorze, Paris et les autres cités de la France furent désarmés.

Signé, COLLIN, Président.
CHAMPION, Secrétaire.

Suivent les dénonciations signées des citoyens qui ont été désarmés sur un prétendu ordre privé du département de police.

De l'Imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre François, N. 4.

605

606. **SUISSES**. CONGÉ militaire, Rouen 21 janvier 1790 ; 1 page oblong in-4 en partie impr., grande vignette aux armes royales, encadrement gravé, deux cachets de cire rouge. 100/150€

Congé pour le soldat Joseph Zanner, natif de Hithingen en Suisse, comté de Tourgovie, de la Compagnie d'Akermann l'aîné au Régiment de Salis Samade ; il a « tres fidelement servi [...] quatre années, ayant été satisfait de sa solde » ; la pièce est signée par LANDERSET Capitaine aide major et CHRIST Commandant.

607. **Thérésa de Cabarrus, Madame TALLIEN** (1773-1835) femme du conventionnel Tallien, égérie des Thermidoriens et du Directoire. L.A.S. « Thérésia Cabarrus Tallien », au citoyen RODRIGUE ; 1 page in-8, adresse. 300/400€

Elle le prie de remettre au citoyen Milon les mandats : « il doit partir demain matin pour terminer l'affaire qui m'intéresse ». Elle remercie Rodrigue « pour les peines que je vous ai données », et demande « le nom de la vieille femme pour reclamer sa petition ». Elle ajoute : « veut on de mes nankins ? »



INFANTERIE. Suisse

RÉGIMENT de Salis Samade

Approuvé par nous LIEUTENANT GÉNÉRAL des armées du Roi.

CONGÉ MILITAIRE.

Nous soussignés, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, avoir donné Congé absolu au nommé Joseph Zanner pour Secrétaire ou bon lui semblera dit Zanner Soldat de la Compagnie de Akermann Aîné au Régiment de Salis Samade Suisse natif de Hithingen en Suisse en la Province de comté de Tourgovie juridiction de [illegible] âgé de trois ans, de la taille de cinq pieds trois pouces cinq lignes visage long, yeux bruns, cheveux et sourcils noirs, lequel a très fidelement servi dans la susdite compagnie l'espace de quatre années, ayant été satisfait de sa solde.

FAIT à Rouen le vingt-quatre jour du mois de Janvier mil sept cent quatre-vingt-dix.

Vu par nous COMMANDANT dudit régiment.

Vu par nous COMMISSAIRE des guerres.

Certifié par nous MAJOR dudit régiment.

606

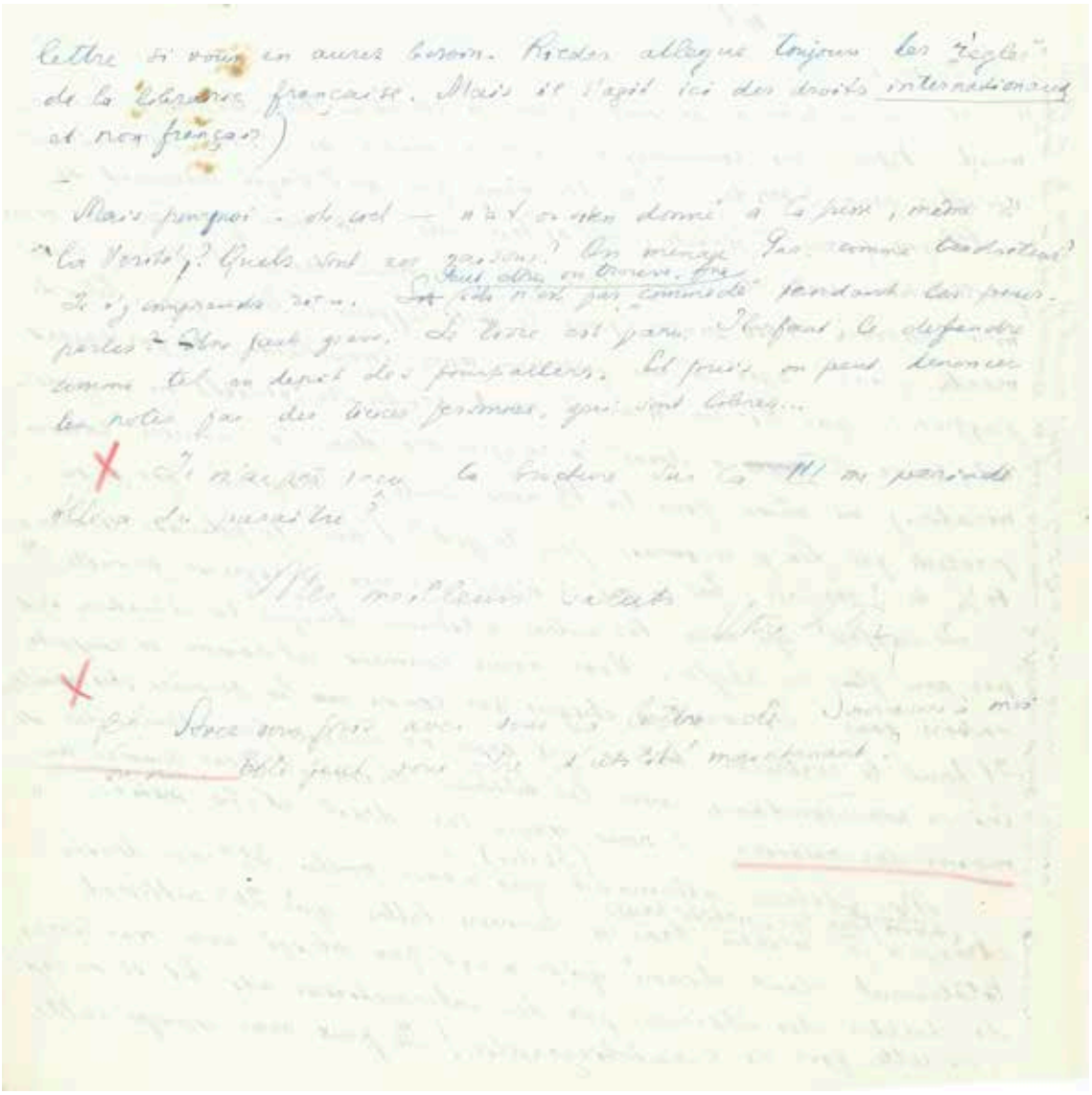

608. **Léon TROTSKI** (1879-1940) théoricien révolutionnaire et homme politique russe. L.A.S. « L Tr », [Prinkipo] 3 avril 1930, [à son ami et avocat français Gérard ROSENTHAL] ; 2 pages in-4 à l'encre bleue ; en français. 2 000 / 2 500 €

Intéressante lettre de son exil en Turquie, un an après son expulsion d'URSS, sur les tracas éditoriaux que rencontre son autobiographie *Ma Vie*, et sa promotion à l'étranger, etc.

Il fait le point sur ses affaires avec ses éditeurs, notamment RIEDER pour « les éditions polonaises et yidiches », vendues pour « la somme dérisoire » de 3 000 F… « Je crois que ce fameux "yidiche" sauve la situation ». L'éditeur russe quant à lui a proposé « 9.000 marks pour le yidiche (pour l'Amérique). Cela démontre qu'il s'agit d'une question importante », et que Rieder tente de les escroquer : « Est-ce que cela n'est pas une escroquerie formelle ? Je suppose qu'avec les autres éditeurs étrangers la situation n'est pas non plus en règle. Vous voyez comment cet homme se comporte envers vous. Il ment à chaque pas comme la dernière des canailles. Il faut le contrôler » ; car en tant qu'associés ils ont le droit d'être au courant de ses échanges avec les éditeurs étrangers… Son éditeur allemand Fischer reconnaît que 20% lui suffisent, « étant donné qu'on n'est pas obligé avec mes livres de chercher des éditeurs par des intermédiaires etc. Et il ne s'agit pas cette fois de l'autobiographie ! […] Rieder allègue toujours les "règles" de la librairie française. Mais il s'agit ici des droits *internationaux* et non français ». Trotski s'énerve de voir qu'on ne parle nulle part de son autobiographie : « Mais pourquoi –oh, ciel – na-t-on rien donné à la presse, même à *la Vérité* ? […] Je n'y comprends rien. Peut-être trouve-t-on que cela n'est pas "commode" pendant les pourparlers ? Une faute grave. Le livre est paru. Il faut le défendre comme tel en dépit des pourparlers »… Il pense que la lettre que SOUVARINE lui avait adressée pourrait être maintenant utile…

609. **Henriette Catherine de Balzac d'Entraigues, marquise de VERNEUIL** (1579-1633) maîtresse d'Henri IV, dont elle eut deux enfants. L.A. (minute, signée d'une fermesse), [vers 1608 ?], à HENRI IV ; 2 pages et demie in-fol. avec ratures et corrections (petites fentes au pli). 1 000 / 1 200 €

Magnifique et rare lettre, pleine de courroux amoureux et de reproches, au Vert Galant. [Elle pourrait être datée de 1608, dernier épilogue de sa liaison orageuse avec Henri IV.]

« Je suis bien malheureuse de vous avoir parmy tant dautres estimé digne de mon affection et que vous ne sachyes pas mobliger a la vous conserver ny lestimer asses pour ne crindre point que je puise james faire rien dindigne de se que je suis quant jorois autant de solicyteurs du contrayre qui sen treuve dan la sale du palais. Vous deves estre assuré que lamour de moy mesme qui est plus fort que tous les autres me fera toujours conserver la reson et sy je lay perdue pour vous se ne doit pas estre une coulpe que vous me devrez reprocher sy se nest que vous me velyes obliger a rechercher les moyens de la retreuver »… Elle le menace de lui répondre en utilisant comme lui l'ingratitude et l'infidélité… « Je me veux ausy tost hors de vostre cœur comme je vous promes que vous seres de celuy de la reyna de los reys […] je vous suplye de ne me mettre point au rang des autres dames que vous aves aymée et de me leser en mes privilèges de ne resambler de visage ny dumeur aucune du sexe encore que jan sois, lafection que jay pour vous est ausy disamblable »…

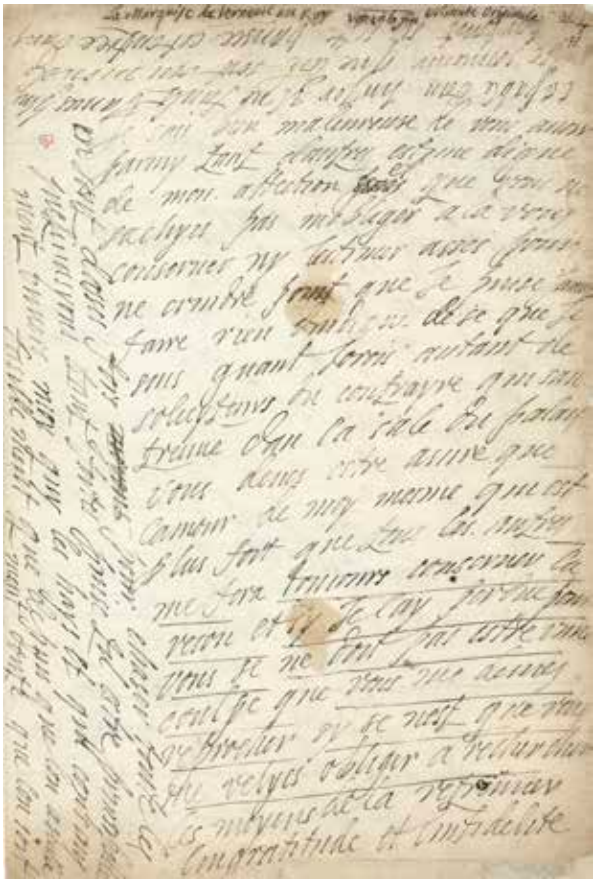

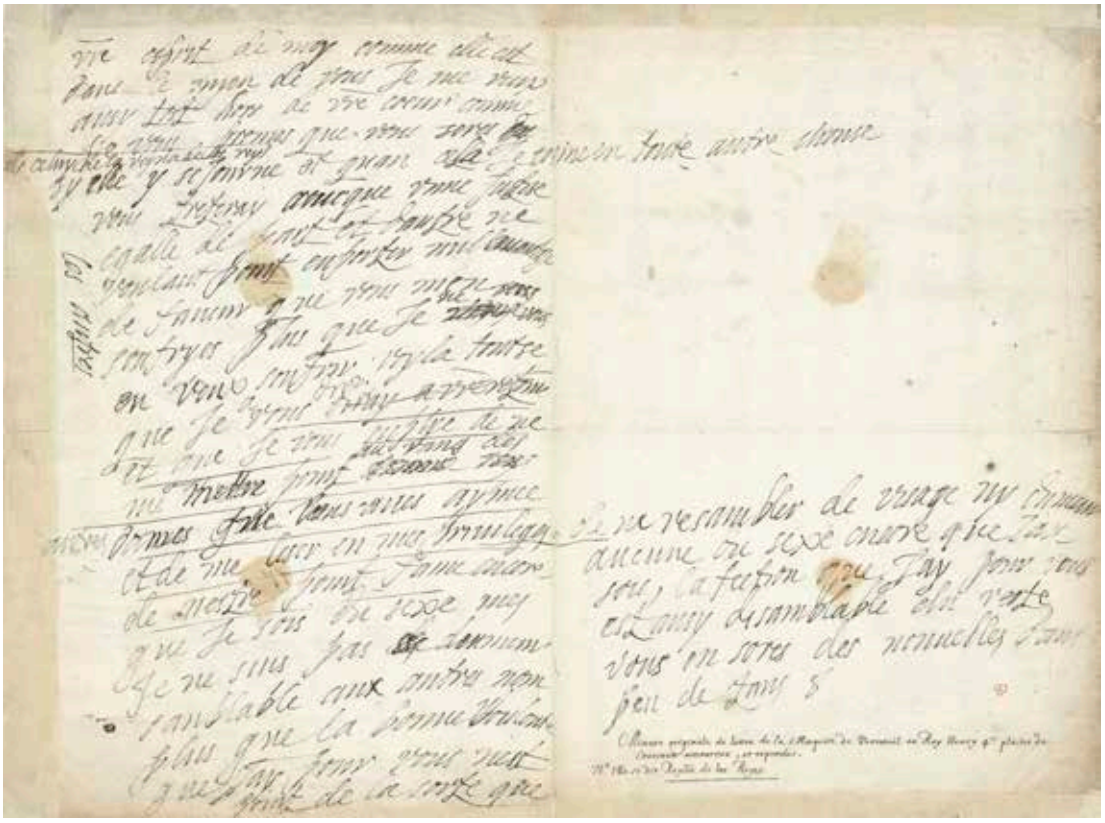

21 bis

Tous au port !..

On s'habille vite.. Manteaux.. Capelines !..

Bonnets !.. Chichis.. On se précipite

Piram aussi vers la porte... ~~Piram le chien~~..

~~pint~~ Envol de tous vers les

~~issues~~.. portes et les fenêtres..

Au plus vite arrivé ! Piram

bondit de tous côtés...

(Tout cela en

Sarabande)

Rideau –

Lot 366

ADER
Nordmann & Dominique

ORDRE D'ACHAT

Lundi 17 et mardi 18 juin 2024

COLLECTION BRIGITTE ET ROLAND BROCA

Les informations recueillies sur ce formulaire d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. ADER a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Priseurs Multimédia, aux fins de gestion du recouvrement des bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, sont susceptibles d'être communiquées à CPM. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès de la société CPM : 37, rue de Châteaudun, 75009 Paris.

Nom et prénom : .....

.....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mobile : .....

E-mail : .....

.....

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter.

☐ **ORDRE D'ACHAT**
Je vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, le ou les lots que j'ai désignés ci-contre (les limites ne comprenant pas les frais légaux).

☐ **ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE**
Je souhaite enchérir par téléphone le jour de la vente sur les lots ci-après.

Me joindre au :

.....

Numéro de carte d'identité, passeport, carte Drouot (copie de la pièce d'identité obligatoire) :

.....

N° de CB : .....

Date de validité : .....

Cryptogramme : .....

ou RIB/IBAN : .....

.....

Lot	Désignation	Limite en €

Date :
Signature obligatoire :

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

La société à responsabilité limitée Ader est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L. 321-4 et suivants du Code de commerce. En cette qualité Ader agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'adjudicataire par son intermédiaire. Les rapports entre Ader et l'enchérisseur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat (ci-après, les « CGA »).

Acceptation, opposabilité et modification des CGA

Les CGA sont applicables sans restriction ni réserve à la relation entre Ader et tout enchérisseur. Les CGA sont communiquées préalablement à la vente sur le site Internet d'Ader, ainsi qu'au sein du catalogue de la vente concernée. L'enchérisseur déclare avoir pris connaissance des CGA et les accepte sans réserve en portant une enchère, quel qu'en soit le moyen. Les CGA applicables à la relation entre les parties sont celles en vigueur au moment de la vente concernée en tenant compte des éventuelles modifications écrites ou orales émises avant et pendant la vente et qui sont reportées au sein du procès-verbal de vente.

Avant la vente

1. Indications relatives aux lots

Les notices d'information contenues dans le catalogue sont établies, en l'état des connaissances au jour de la vente et avec toutes les diligences requises, par Ader et l'expert qui l'assiste le cas échéant, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées verbalement au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de vente.

1.1 État des lots et constats d'état ou de conservation

Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente et il relève ainsi de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et notamment lors des expositions. L'absence de mention dans le catalogue n'implique aucunement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de dommages, accidents, incidents ou restaurations. Seule l'existence de réparations, ainsi que de restaurations, manques et ajouts significatifs dont le lot peut avoir fait l'objet, a vocation à être indiquée. Les dimensions et poids des lots sont donnés à titre indicatif. De même, la mention de défectuosités n'implique pas l'absence d'autres défauts. Des constats d'état ou de conservation des objets peuvent être établis gracieusement sur demande et par commodité, Ader ou ses experts n'étant pas des restaurateurs ces rapports de condition ne sauraient remplacer la consultation de professionnels.

1.2 Œuvres d'art et objets de collection

Ader rappelle que l'emploi du terme « attribué à » suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable. « Entourage de » signifie que l'œuvre ou l'objet est le travail d'un artiste contemporain de l'artiste mentionné qui s'est montré très influencé par l'œuvre du maître. L'emploi des termes « atelier de » suivis d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité mais réalisée par des élèves sous sa direction. Les expressions « dans le goût de », « style », « manière de », « genre de », « d'après », « façon de » ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre ou d'école. Les biens d'occasion ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité visée à l'article L. 217-2 du Code de la consommation.

1.3 Provenance

Ader rappelle que les mentions concernant la provenance d'un lot sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité d'Ader. Si le vendeur a requis la confidentialité ou si l'identité des précédents propriétaires est inconnue du fait de l'ancienneté du lot, aucune indication relative à la provenance n'est portée au sein de la présentation du lot au catalogue.

1.4 Modifications des informations

Les informations figurant au catalogue peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente. Ces changements sont portés à la connaissance du public par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité au moment de la vente et par un affichage approprié en salle. Ces modifications sont consignées au procès-verbal de vente.

1.5 Lot suivi d'un °

Les lots suivis d'un ° sont vendus par Ader ou par un membre d'Ader, par un expert sollicité par Ader ou par tout partenaire d'Ader.

1.6 Illustration des lots

Les photographies des lots mis en vente figurant au catalogue et sur le site Internet d'Ader, ainsi que sur les plateformes des opérateurs intermédiaires d'Ader n'ont pas de valeur contractuelle supérieure à la description opérée dans le catalogue. Les photographies sont données à titre indicatif impliquant que les couleurs des œuvres ou objets reproduits dans le catalogue sont susceptibles de différer des couleurs réelles ou de comporter des différences résultant, de manière non exhaustive, de l'adaptation technique, de la qualité photographique ou encore du support de reproduction.

1.7 Montres et articles d'horlogerie

Les articles d'horlogerie et les montres peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Les restaurations, caractéristiques techniques, numéros de série, dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. Ader n'apporte aucune garantie que la montre ou l'article d'horlogerie est en état de fonctionnement. Il appartient à tout enchérisseur de procéder lui-même à l'analyse du fonctionnement et/ou d'une éventuelle restauration et/ou de l'étanchéité de tels objets. Les frais relatifs aux restaurations, révisions, aux réglages et à l'étanchéité sont à la charge exclusive de l'adjudicataire.

1.8 Pierres et bijoux

L'indication d'une date entre « [ ] » correspond à celle de création du modèle et non à celle de réalisation du bijou. Les pierres et bijoux présentés à la vente peuvent avoir fait l'objet de traitements destinés uniquement à les mettre en valeur (notamment, et de manière non limitative : huilage des émeraudes, traitement thermique des rubis et saphirs, blanchissement des perles, etc.) n'altérant en rien leur qualité. Les pierres présentées sans certificat de laboratoire sont vendues sans garantie aucune d'un éventuel traitement. Lorsqu'il est indiqué qu'une pierre ou qu'un bijou est accompagné d'un certificat, les enchérisseurs sont invités à solliciter Ader afin que leur soit communiqué ce document, lequel fait foi sur tout autre document contradictoire. Il est précisé que l'origine des pierres et la qualité (comprenant notamment, et de manière non limitative, la couleur et la pureté) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat. Toute opinion différente issue d'un autre laboratoire ne saurait entraîner la nullité de la vente et ne saurait engager la responsabilité d'Ader et de l'expert de la vente.

2. Estimations des lots

Ader rappelle que les estimations sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la provenance des lots et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les estimations peuvent changer. Les estimations sont ainsi fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le lot soit vendu au prix estimé ou à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient ainsi constituer une quelconque garantie. Les estimations ne comprennent ni les frais de vente ni aucune taxe ou frais applicables.

3. Retrait de tout lot

Ader peut librement retirer un lot à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas la responsabilité d'Ader à l'égard de tout enchérisseur.

4. Exposition publique préalable à la vente et catalogue

Ader est libre d'organiser des expositions publiques préalablement à la vente et dont les modalités sont précisées sur le catalogue ou sur tout support de la vente concernée. Tout enchérisseur est invité à examiner les lots préalablement à la vente. Les lots y sont exposés afin de respecter leur sécurité. Toute manipulation effectuée par un enchérisseur non supervisée d'Ader se fait à ses risques et périls. Pour certaines ventes, Ader propose à tout éventuel enchérisseur un catalogue de la vente sous forme imprimée dont le prix est fixé à 18,96 euros HT soit 20 euros TTC, seuls les règlements en espèces étant acceptés. Le catalogue est une œuvre protégée par le droit d'auteur. Toute reproduction, représentation, adaptation et/ou modification du catalogue ou de ses éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite et expresse d'Ader.

La Vente

1. Enregistrement et accès à la vente

En vue d'une bonne organisation de la vente et préalablement à celle-ci, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès d'Ader, en lui communiquant un justificatif d'identité, ainsi que des références bancaires. Ader se réserve le droit de solliciter un dépôt de garantie, dont le montant est restitué dans les soixante-douze (72) heures après la vente si le lot n'a pas été adjugé à l'enchérisseur. Ader se réserve le droit d'interdire l'accès à la vente à tout enchérisseur pour justes motifs, notamment et de manière non limitative, en raison de l'inscription de l'enchérisseur au fichier Temis.

L'enchérisseur est réputé s'inscrire et enchérir pour son propre compte. S'il enchérit pour autrui, l'enchérisseur doit indiquer à Ader qu'il est dûment mandaté par un tiers pour lequel il communique une pièce d'identité et les références bancaires. Toute fausse indication engage la responsabilité de l'enchérisseur. Si l'enchérisseur agit en tant qu'agent pour un mandant occulte il accepte expressément d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues.

Ader étant soumise aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, elle se réserve le droit de demander à tout enchérisseur de justifier de son identité au moyen d'un document probant et ce, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. À défaut de communiquer de tels documents ou si la vérification de ces documents s'avère impossible, l'enchérisseur ne peut s'inscrire à la vente.

2. Modalités des enchères

2.1. Enchères en salle

Ader rappelle que le mode usuel pour enchérir consiste à être présent en salle pendant la vente, à moins que la vente ne soit réalisée de manière totalement dématérialisée (vente *online*). Ader ne peut engager sa responsabilité pour tout autre mode de passation des enchères notamment si une erreur qu'elle soit d'ordre technique ou non, une omission ou une difficulté de liaison ou de connexion existait.

2.2 Ordres d'achat ferme et enchères téléphoniques

Ader se propose d'exécuter gracieusement (i) des ordres d'achat ferme et (ii) des enchères téléphoniques, selon les instructions de l'enchérisseur. L'enchérisseur adresse sa demande à Ader en renseignant le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue accompagné (i) d'un document d'identification (carte d'identité recto-verso pour les personnes physiques, extrait Kbis pour les personnes morales) et (ii) de coordonnées postales, électroniques et téléphoniques et ce, au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la vente. Toute demande d'ordre d'achat

ferme ou d'enchères téléphoniques doit avoir reçu une confirmation de Ader pour être exécutée. Ader se réserve le droit de ne pas accepter un ordre d'achat notamment, et de manière non limitative, si l'enchérisseur ne propose pas de garanties suffisantes. Dans certains cas, la prise en compte d'un ordre d'achat ou d'une enchère téléphonique peut être conditionnée à un dépôt de garantie
Les offres illimitées ou d' « achat à tout prix » ne sont pas acceptées, l'enchérisseur est tenu de donner un montant maximal. Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, la priorité est donnée à celui reçu en premier. Ader décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles, d'insuccès si la liaison téléphonique ne peut être établie ou de non réponse suite à une tentative d'appel. ADER peut enregistrer les communications et peut les conserver jusqu'au règlement des éventuelles acquisitions.

2.3. Enchères en ligne par des plateformes tierces
Ader peut proposer d'enchérir en ligne par le biais de tout site Internet de plateformes d'opérateurs intermédiaires relayant la vente. Ces sites Internet constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, impliquant notamment des frais additionnels liés à leur utilisation.

2.4 Vente *online*
Ader organise des ventes *online* par le biais de plateformes d'opérateurs intermédiaires. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, et notamment vérifier l'application de tout frais éventuel pour l'utilisation de ces sites Internet tiers.

Déroulement de la vente

1. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur habilité et conduite de la vente
Le commissaire-priseur habilité organise et dirige les enchères de façon discrétionnaire, la conduite de la vente suit l'ordre de la numérotation du catalogue et les paliers d'enchères sont à sa libre appréciation. Le commissaire-priseur habilité veille au respect de la liberté des enchères et à l'égalité entre les enchérisseurs. Il dispose de la faculté discrétionnaire de refuser toute enchère, de retirer un lot de la vente et de désigner l'adjudicataire, c'est-à-dire le plus offrant et le dernier enchérisseur, une fois le terme « adjugé » prononcé. Les enchères en salle priment sur toute autre enchère.
Le commissaire-priseur dispose de la faculté discrétionnaire de déplacer, de réunir ou de séparer des lots ou de retirer des lots de la vente. En aucun cas la responsabilité d'Ader ne peut être engagée en cas de retrait de tout lot au cours de la vente, et notamment vis-à-vis des enchérisseurs ayant effectué une demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchère téléphonique.
En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au dernier prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent est admis à enchérir à nouveau.

2. Conduite de la vente
La vente se fait expressément au comptant et est conduite en euros. Ader peut toutefois offrir, à titre indicatif, la retranscription des enchères en devises étrangères. En cas d'erreur de conversion de devises, la responsabilité d'Ader ne peut être engagée, seul le prix en euros faisant foi.
L'accès aux lots lors de la vente est strictement interdit.

3. Prix de réserve
Le prix de réserve s'entend du prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut dépasser l'estimation basse figurant au catalogue ou modifiée publiquement avant la vente et le commissaire-priseur habilité est libre de débuter les enchères en dessous de ce prix et de porter des enchères pour le compte du vendeur. En revanche, le vendeur ne peut porter aucune enchère pour son propre compte ou par le biais d'un autre mandataire.

4. Préemption
Les articles L. 123-1 et L. 123-2 du Code du patrimoine autorisent, dans certains cas, l'État ou à la BNF à exercer un droit de préemption, c'est-à-dire la faculté pour l'État ou la BNF de se substituer à l'adjudicataire, sur les œuvres d'art mises en vente publique ou à l'occasion de ventes de gré à gré après une vente aux enchères publiques préalable infructueuse. Le représentant de l'État présent lors de la vacation formule sa déclaration auprès du commissaire-priseur habilité juste après la chute du marteau. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze (15) jours. Par ailleurs, et conformément à l'article R. 123-7 du Code de commerce, le droit de préemption peut être exercé par voie électronique. En pareille situation, la décision de préemption doit être confirmée dans un délai de quatre (4) heures à compter de la réception du résultat par le représentant de l'État. En aucun cas, Ader ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des décisions administratives de préemption.

Exécution de la vente
Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se serait pas fait enregistrer avant la vente, il doit communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

1. Obligation de paiement
L'adjudication opère transfert de propriété et oblige l'adjudicataire au paiement intégral du prix d'adjudication, ainsi que de l'ensemble des frais et taxes précisés ci-après. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente selon les modalités précisées à l'Article 3 de la présente section et ne peut en aucun cas être différé, quand bien même l'adjudicataire souhaite exporter le lot et est dans l'attente de l'obtention d'une licence d'exportation. Aucun lot n'est remis à l'adjudicataire avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues.

2. Frais de vente
En sus du prix d'adjudication, c'est-à-dire du « prix marteau », l'adjudicataire doit acquitter des frais de :
- 25% HT (soit 30% TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 25% HT (soit 26,4% TTC) pour les adjudications jusqu'à 500000€
- 20% HT (soit 24% TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 20% HT (soit 21,1% TTC) sur la partie du prix d'adjudication entre 500001€ et 1000000€
- 15% HT (soit 18% TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 15% HT (soit 15,8% TTC) sur la partie du prix d'adjudication supérieure à 1000001€

Pour les ventes judiciaires, les frais de vente sont fixés par la loi et s'élèvent à 11,9% HT (soit 14,28% TTC), le lot est suivi du signe #.
Lorsque l'adjudicataire a enchéri sur une plateforme tierce, Ader facture à l'adjudicataire les frais additionnels dus par elle à la plateforme pour l'utilisation de celle-ci, selon la plateforme utilisée :
- plateforme drouot.com (drouot live) : 1,5% HT (soit 1,8% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Interenchères : 3% HT (soit 3,6% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Invaluable : 2,5% HT (soit 3% TTC) du prix d'adjudication.

Ader étant sous le régime fiscal de la marge prévu à l'article 297A du Code général des impôts, elle ne peut délivrer aucun document faisant ressortir la TVA. Les lots en provenance d'une zone en dehors de l'Union européenne, et dont la présentation est précédée par le symbole « * », sont soumis à des frais additionnels pouvant être rétrocédés à l'adjudicataire sur présentation des documents douaniers d'exportation hors Union Européenne dans un délai de trois mois. Ces frais sont de 5,5% sur le prix de l'adjudication. Les lots dont la présentation est précédée par le symbole « ** » sont soumis à des frais additionnels de 20% sur le prix de l'adjudication. L'adjudicataire justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire et d'un document prouvant la livraison dans son État membre de l'Union européenne peut obtenir le remboursement de la TVA sur les commissions.

La répartition entre prix d'adjudication et commissions peut être modifiée par convention particulière entre le vendeur et Ader, sans conséquence pour l'adjudicataire.

3. Paiement
L'adjudicataire peut effectuer son règlement par les moyens suivants :
- en espèces : jusqu'à 1000 euros frais et taxes compris pour les particuliers français et pour les commerçants français ou étrangers, jusqu'à 15000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non commerçants sur présentation de leur pièce d'identité avec une adresse à l'étranger ;
- par carte bancaire Visa ou Mastercard – les règlements par carte bancaire American Express ne sont pas acceptés ;
- par virement bancaire, les éventuels frais additionnels de transfert étant à la seule charge de l'adjudicataire sur le compte suivant : Caisse des dépôts et consignations - 56, rue de Lille – 75356 Paris Cedex 07 SP - Rib : 40031 00001 000042 3555k 89 - iban : FR72 4003 1000 0100 0042 3555 k89 - bic : cdcgfrppxxx.
- par paiement bancaire « 3D Secure » sur le site d'Ader à l'adresse Url suivante : http://paiement.ader-paris.fr/adjudication.php.
- Les règlements par chèque ne sont pas acceptés.

Le paiement doit être réalisé au seul nom de l'adjudicataire. Ader rappelle qu'aucun paiement ne peut être réalisé pour un tiers et qu'aucune modification de l'identité de l'adjudicataire ne peut intervenir postérieurement à la vente aux enchères publiques. Aucun fractionnement du paiement n'est accepté.

4. Défaut de paiement
Conformément à l'article L. 321-14 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, et après mise en demeure restée infructueuse adressée à l'adjudicataire par lettre recommandée avec accusé de réception, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois (3) mois à compter de l'adjudication, Ader a mandat d'agir en son nom et pour son compte et peut, selon son choix :
- notifier à l'adjudicataire défaillant la résolution de plein droit de la vente, sans préjudice des éventuels dommages-intérêts. L'adjudicataire défaillant demeure redevable des frais de vente ;
- poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication et des frais de vente, pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, montant auquel s'ajoutent quarante euros de frais de recouvrement par lot.

En tout état de cause, l'adjudicataire défaillant ne peut invoquer la résolution du contrat pour se soustraire aux obligations qui sont les siennes.
Ader se réserve le droit d'exclure des ventes futures tout adjudicataire ou représentant de tout adjudicataire qui a été défaillant ou qui n'a pas respecté les présentes conditions générales d'achat. Ader se réserve le droit d'inscrire l'adjudicataire défaillant ou son représentant à la liste noire des mauvais payeurs de Drouot SI, lui interdisant ainsi d'utiliser les services de la plateforme Drouot.com. Par ailleurs, Ader est adhérente au Service Temis permettant la consultation et l'alimentation du fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères. Ader se réserve le droit d'inscrire au fichier Temis l'adjudicataire défaillant ou son représentant, ayant pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'adjudicataire défaillant auprès des opérateurs de ventes volontaires adhérents et de lui interdire l'utilisation de la plateforme Interencheres. Ader se réserve également le droit de procéder à toute compensation de la créance due avec les sommes éventuellement dues à l'adjudicataire défaillant.

5. Délivrance des lots
Tout lot ne peut être délivré à l'adjudicataire qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes. Sous réserve de la présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable d'Ader attestant du complet paiement du prix, les lots peuvent être délivrés au cours ou à l'issue immédiate de la vacation en salle de vente aux enchères. Les lots doivent être retirés dans les plus brefs délais après leur règlement intégral. Les frais de gardiennage sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire.

Les lots non retirés à l'issue de la vacation considérée sont entreposés au Magasinage de l'hôtel Drouot, au sein d'un autre lieu non géré par Ader ou à l'étude Ader, le choix étant laissé à la discrétion d'Ader.

Hors conditions particulières applicables aux ventes ayant lieu à l'hôtel Drouot ou dans tout autre lieu de vente non directement géré par Ader, et à compter du quatorzième (14e) jour après la vente, le lot acheté réglé ou non réglé restant à l'étude ou dans l'entrepôt de stockage de l'étude, fait l'objet de la facturation journalière suivante :

- un (1) euro HT pour les très petits lots, à savoir les bijoux, les livres, les œuvres sur papier non encadrées dont la taille est inférieure au format A4 ;
- cinq (5) euros HT pour les petits lots, à savoir les tableaux mesurant moins de 1,5 x 1,5 m, les lots légers et de petit gabarit ;
- dix (10) euros HT pour les moyens lots, à savoir les tableaux mesurant plus de 1,5 m, les lots lourds et de petit gabarit ;
- quinze (15) euros HT pour les grands lots, à savoir les lots lourds et de grand gabarit ;
- vingt (20) euros HT pour les lots volumineux, à savoir les lots imposants ou composés de plusieurs lots présentant ensemble un aspect volumineux,

la qualification des lots au sein de l'une de ces catégories est laissée à la discrétion d'Ader.

Pour tout lot adjugé, réglé ou non, demeurant stocké dans un autre lieu que tout lieu géré directement par Ader dont le choix est laissé de manière discrétionnaire à Ader, notamment et de manière non limitative, le Magasinage de l'hôtel Drouot, l'adjudicataire fait son affaire des frais liés au stockage et aux éventuelles pénalités de retard s'inférant des conditions particulières qui lui est applicable et ne peut en tenir rigueur à Ader.

6. Transport des lots – transfert de propriété et des risques
Ader n'effectue aucun emballage ni envoi. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'adjudicataire, quelle que soit sa qualité, celui-ci devant se rapprocher de toute société de transport de son choix. Les sociétés de transport n'étant pas les préposées d'Ader, cette dernière ne peut être responsable de leurs actes ou omissions. L'adjudicataire ayant opté pour un envoi de ses achats par une société de transport adhère aux conditions générales de ce prestataire et écarte la possibilité d'engager la responsabilité d'Ader en cas de préjudice subi dans le cadre de cette prestation de services.

La liste des transporteurs suivants est donnée à simple titre indicatif :

- MBE Montrouge : mbe2561@mbefrance.fr - +33 (0)1 84 19 39 33 ;
- The Packengers : hello@thepackengers.com ;
- Golden Transports : fine.art@golden-transports.com - +33 (0)1 88 29 05 29 ;
- Art Régie Transports : benoit.dartigues@artregietransport.com - +33 (0)1 58 61 37 33 ;

Le transfert de propriété ainsi que le transfert des risques s'opèrent au prononcé du terme « adjugé » par le commissaire-priseur habilité, de telle sorte que l'adjudicataire est lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. Ader décline toute responsabilité quant aux dommages que le lot pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Ader ne peut assumer une quelconque responsabilité en l'absence de prise de disposition à cet effet.
Le transfert des risques sur les lots s'opère au moment de l'adjudication lorsque l'adjudicataire revêt la qualité de professionnel, de telle sorte que la responsabilité de Ader ne peut être reconnue en cas de perte ou de dommages causés sur le ou les lots. Le transfert des risques à l'adjudicataire consommateur ou non-professionnel s'opère lorsque celui-ci ou un tiers désigné par ses soins (et notamment, et de manière non exhaustive, un transporteur) prend physiquement possession des lots. Le transport des lots doit être effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

7. Éventuel droit de rétractation du client consommateur pour l'achat d'un lot appartenant à un vendeur professionnel dans le cadre de ventes entièrement dématérialisées
L'adjudicataire consommateur est informé qu'il dispose d'un droit de rétraction lorsque (i) le vendeur est un professionnel – entendu comme toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole – et (ii) que la vente est entièrement dématérialisée, en ce qu'elle se tient sans que quiconque n'ait la capacité d'assister à la vente en personne. Lorsque ce droit s'applique, l'adjudicataire consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours suivant le lendemain de livraison ou de la délivrance du lot pour exercer ce droit. Les lots pouvant bénéficier d'un droit de rétractation éventuel sont identifiés par le symbole « # ».

Cites et Exportation des biens culturels

1. Biens culturels
L'exportation hors de France ou l'importation dans un autre pays d'un lot peut être affectée par les lois du pays vers lequel il est exporté ou importé. L'exportation de tout lot hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer. Certaines lois peuvent interdire l'importation ou interdire la revente d'un lot dans le pays dans lequel il a été importé. L'exportation d'un lot revêtant la qualité de bien culturel, en dehors du territoire douanier français est subordonnée à l'obtention d'un certificat délivré par les services compétents du Ministère de la Culture, dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de la demande, sous réserve des exceptions figurant au sein du Code du patrimoine. Les services du Ministère de la Culture peuvent refuser la délivrance d'un tel certificat ou rejeter une telle demande lorsque le bien culturel considéré est notamment susceptible de présenter le caractère d'un trésor national. En tout état de cause, la responsabilité d'Ader ne saurait être engagée en cas de refus ou de retard de délivrance de certificat. La demande, la suspension ou le refus d'octroi de certificat est sans incidence aucune sur l'obligation de paiement à la charge de l'adjudicataire, lequel est redevable de ces sommes envers Ader et notamment au titre des frais engagés. Sous certaines conditions laissées à la discrétion d'Ader, Ader peut effectuer les formalités de demande de certificat d'exportation pour le compte de l'adjudicataire et est susceptible de facturer l'ensemble des frais afférents à l'adjudicataire. En cas de suspension, de rejet de la demande ou de refus de délivrance du certificat, Ader n'est pas redevable du remboursement de telles sommes à l'adjudicataire.

2. Réglementation Cites
La réglementation internationale du 3 mars 1973, dite Convention de Washington a pour objet la protection de spécimens et d'espèces dits menacés d'extinction. L'exportation ou l'importation de tout lot fait ou comportant une partie (quel qu'en soit le pourcentage) en ivoire, écailles de tortues, peau de crocodile, corne de rhinocéros, os de baleine, certaines espèces de corail et en palissandre, etc. peut être restreinte ou interdite. Il appartient, sous sa seule responsabilité, à l'adjudicataire de prendre conseil et de vérifier la possibilité de se conformer aux dispositions légales ou réglementaires qui peuvent s'appliquer à l'exportation ou l'importation d'un lot, avant même d'enchérir. Des informations supplémentaires relatives à la réglementation applicable à certains lots peuvent être indiquées sur la fiche de présentation dudit lot.
Dans certains cas, le lot concerné ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par expert, aux frais de l'adjudicataire, de l'espèce et ou de l'âge du spécimen concerné. Ader peut, sur demande, assister l'adjudicataire dans l'obtention des autorisations et rapport d'expert requis. Ces démarches sont conduites aux seuls frais de l'adjudicataire. Cependant, Ader ne peut garantir que les autorisations soient délivrées. En cas de refus de permis ou de délai d'obtention de celui-ci, l'adjudicataire reste redevable de la totalité du prix d'achat du lot. Un tel refus ou délai ne saurait en aucun cas justifier le retard du paiement ou l'annulation de la vente.

Propriété intellectuelle
ADER est seule titulaire du droit de reproduction sur son catalogue et son contenu. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. Toute reproduction du catalogue d'Ader peut également constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits d'auteur sur l'œuvre. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son nouveau propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

Données personnelles
L'enchérisseur est informé qu'Ader, en sa qualité de responsable de traitement, collecte et traite des données personnelles dans le cadre de l'exécution d'un contrat avec l'enchérisseur, ayant pour objet la gestion des ordres d'achat ferme ou téléphonique, ainsi que la gestion des enchères et des adjudications. L'enchérisseur dispose d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et d'opposition de traitement et d'un droit à la portabilité sur ses données personnelles. L'enchérisseur est invité à consulter la politique de protection des données personnelles accessible depuis l'onglet « Confidentialité » en pied de page du site Internet d'Ader. L'enchérisseur s'engage à fournir des renseignements à jour et est responsable de toute fausse déclaration.

Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
Conformément à l'article L. 561-2, 14° du Code monétaire et financier, les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont applicables à Ader en sa qualité d'opérateur de ventes volontaires lorsque celle-ci procède à une transaction ou une série de transactions liées d'un montant égal ou supérieur à 10.000 euros. L'adjudicataire ou son mandant s'engage à fournir spontanément et de bonne foi l'ensemble des documents permettant l'établissement de leur identité. En fonction des circonstances, Ader peut être soumise à une obligation de vigilance renforcée, l'adjudicataire ou son mandant s'engageant alors à répondre à toute interrogation permettant à Ader de se conformer à ses obligations légales.

Loi applicable et attribution de compétence juridictionnelle
Conformément aux dispositions de l'article L. 321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité à l'encontre d'un opérateur de ventes volontaires se prescrit par cinq ans à compter de la prisée ou de la vente aux enchères publiques. Ader rappelle à ses clients l'existence du Recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires pris par arrêté ministériel du 30 mars 2022. Ce recueil est disponible sur le site du Conseil des maisons de vente. Ader informe également ses clients de la possibilité de recourir à une procédure extrajudiciaire de règlement des litiges en saisissant le commissaire du Gouvernement près le Conseil des maisons de vente, en ligne ou par courrier avec accusé de réception. Seule la loi française régit les présentes conditions générales d'achat. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, et à défaut de conciliation préalable, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites sont soumis exclusivement aux tribunaux compétents de Paris (France).



Antirrhinum Spurium.



Solanum nigrum.

Pentandr: Monog: e

ADER
Nordmann & Dominique

ADER, Société de Ventes Volontaires
3, rue Favart 75002 Paris
www.ader-paris.fr - contact@ader-paris.fr
Tél.: 01 53 40 77 10 - Fax: 01 53 40 77 20

COMMISSAIRES-PRISEURS ET INVENTAIRES

David NORDMANN
david.nordmann@ader-paris.fr
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr

RDV: Mélissa NUNEZ
mnunes@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 12

DÉPARTEMENTS

Art moderne et contemporain
Tableaux et dessins
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 09
Camille MAUJEAN
camille.maujean@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 07

Art Nouveau - Art Déco
Design
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 09
Anne-Lise PERNIN
alpernin@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 03

Mobilier, Objets d'art
Argenterie - Orfèvrerie
Lettres et manuscrits autographes
Marc GUYOT
marc.guyot@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 11

Dessins anciens
Miniatures
Camille MAUJEAN
camille.maujean@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 07

Tableaux anciens
Clémentine DUBOIS
clementine.dubois@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 06

Estampes
Livres
Militaria
Judaïca
Vins et alcools
Élodie DELABALLE
elodie.delaballe@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 16

Bijoux et montres, Haute Joaillerie
Mode
Christelle BATAILLER
christelle.batailler@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 17

Art d'Orient
Art d'Extrême-Orient
Art Russe - Archéologie
Photographies - Livres Photos
Magdalena MARZEC
magda.marzec@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 08

Numismatique, Philatélie
Or et métaux précieux
Victor DUMONT
victor.dumont@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 03

Ventes classiques
Verre contemporain
Anne-Lise PERNIN
alpernin@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 03

ADMINISTRATION

Vendeurs
Christelle BATAILLER
christelle.batailler@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 17

Acheteurs
Mélissa NUNEZ
mnunes@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 12

Ordres d'achat
Ekaterina GORSHKOVA
egorshkova@ader-paris.fr

LOGISTIQUE

Envois
Charles MANIL
charles.manil@ader-paris.fr

Magasinage
Amand JOLLOIS - Lucas MARANDEL - Cyril VILMOUTH

BUREAUX ANNEXES

Paris 16
Emmanuelle LECLERC
Sylvie CREVIER-ANDRIEU
Commissaires-priseurs
20, avenue Mozart
75016 Paris
emmanuelle.leclerc@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 00 56

Neuilly
Maguelone CHAZALLON-CAUCHOIS
Commissaire-priseur
20, rue de Chartres
92200 Neuilly-sur-Seine
m.chazallon@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 00

PHOTOGRAPHIES

Élodie BROSSETTE - Antoine GREDAI - Édouard ROBIN

CRÉATION GRAPHIQUE

Delphine GLACHANT


Echantillons
De Plantes Séches.
1741

